
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01873232 1



LA

BIBLIOTHÈQUE

DES

PRÉDICATEURS

PAR

LE R. P. VINCENT HOUDRY
De la Compagnie de Jésus.

NOUVELLE ÉDITION
complètement revue et améliorée dans la disposition des matières

PAR M. L'ABBÉ V. POSTEL
Chanoine titulaire et Vicaire-Général d'Alger, Chanoine honoraire de Nancy et d'Antioche,
Docteur en Théologie, Missionnaire apostolique

TOME SEPTIÈME.

MORALE VII

P.



PARIS
ADOLPHE JOSSE, ÉDITEUR
31, RUE DE SÈVRES. 31.

1867.

LA BIBLIOTHÈQUE

DES PRÉDICATEURS.

SUJETS DE MORALE.

P.

PAIX.

LA PAIX DU CŒUR; — FAUSSE PAIX DES PÉCHEURS.

Celle qui naît d'une bonne conscience, etc.

AVERTISSEMENT.

Nous ne parlons ici que de la Paix intérieure *de l'âme, tant de la véritable paix, qui est propre aux gens de bien, que de la fausse, propre aux pécheurs qui étouffent les remords de leur conscience : car, quoiqu'on en distingue trois sortes, la paix avec* Dieu, *la paix avec le prochain et la paix avec nous-mêmes, nous ne traiterons néanmoins que de la dernière, parce que nous avons parlé de la paix avec* Dieu *au titre de la* Conversion du pécheur, *laquelle renferme la paix et la réconciliation avec ce* Dieu *de miséricorde, et de la paix avec le*

prochain lorsque nous avons parlé de la Charité, *et dans un autre titre, celui de la* Division. *Il faut pourtant avouer que la paix du cœur, que nous appelons paix avec nous-mêmes, étant inséparable de la paix avec* Dieu, *nous la supposerons toujours, et si nous en parlons, ce ne sera qu'indirectement.*

Il faut remarquer que nous avons déjà parlé de la Conscience. *bonne ou mauvaise, dans un titre particulier : ce qui semble être la même chose que la* Paix de l'âme, *qui naît d'une conscience qui ne se reproche rien. Mais, comme les prédicateurs traitent ces deux sujets différemment, nous en parlerons sans être obligés d'user de redite, ayant assez de quoi fournir pour tous les deux.*

§ I.

Desseins et Plans.

Comme nous ne parlons ici que de la *Paix de l'âme*, cette paix peut être commune aux justes et aux pécheurs, et l'Ecriture même fait mention de l'une et de l'autre : mais, comme elle vient de différents principes : savoir, celle des justes, d'une vertu consommée et d'une union étroite avec Dieu ; celle des pécheurs d'une conscience apprivoisée avec le crime, et insensible à toutes les plaies du péché ; nous ferons voir, dans les deux parties de ce discours : — 1°. Qu'il n' a y rien de plus précieux, de plus souhaitable et de plus avantageux, que la paix des justes. — 2°. Qu'il n'y a rien de plus funeste que la paix des impies et des pécheurs, comme étant le caractère le plus visible de leur réprobation, et un danger presque inévitable de leur damnation éternelle.

Première partie. — Après avoir montré que la véritable paix du cœur est le fruit de la mort et des souffrances d'un Homme-Dieu, il faut faire voir — 1°. Qu'il n'y a rien de plus précieux et de plus excellent, puisque c'est la marque et le sceau d'une parfaite réconciliation avec Dieu, un gage de son amitié, un bien, en un mot, préférable à tous les biens du monde ; un plaisir qui passe toutes les joies que l'on peut goûter en cette vie, et que le Sage appelle un festin continuel ; on n'en peut mieux connaître le prix que par le tourment que le péché, qui est son contraire, cause à une conscience criminelle. — 2°. C'est le bien le plus souhaitable, puisque, comme dit S. Augustin, c'est la fin de tous nos désirs, de nos poursuites et de nos travaux, et que même on ne fait la guerre que pour jouir de la paix

et du repos. Or, comme cette paix et ce repos du cœur humain ne se peut trouver dans la jouissance de tous les biens de ce monde, de quelque nature qu'ils soient, ce n'est qu'en DIEU, source de tous les biens, qui peut remplir seul les vastes désirs de notre cœur, que l'on rencontre ce bien inestimable, en possédant par la grâce ce DIEU qui porte et qui met la paix partout. Aussi est-ce pour cela qu'il s'appelle un DIEU *de paix et de toute consolation* : en sorte que les justes ne peuvent souhaiter et posséder rien de plus grand et de plus précieux. — 3°. A quoi il faut ajouter que les justes ne peuvent demander ni DIEU leur donner rien de plus avantageux, puisque c'est ce qui fait notre bonheur en cette vie, un avant-goût des plaisirs célestes, un bien solide que rien ne nous peut ravir si nous le voulons ; et, si nous sommes affermis dans cette paix, les plus fâcheux accidents, les disgrâces de la fortune, les ennemis les plus déclarés contre nous, ne pourront troubler cette paix. Mais il faut se souvenir que l'on ne parvient à ce bonheur, à ce repos si délicieux et à cette paix si souhaitable que par la victoire sur nos passions, sur tous nos vices, et par un long exercice de la vertu, et enfin par une longue épreuve de notre fidélité au service de DIEU.

Seconde partie. — Il n'y a rien de plus funeste que la paix dont les pécheurs jouissent dans leurs crimes. — 1°. Parce que cette paix et ce repos ne peut naître que de l'insensibilité d'une âme qui a étouffé les remords de sa conscience et tous les sentiments de religion en sorte que le péché ne lui cause plus de peine et d'inquiétude, comme il faisait au commencement, lorsque la crainte des jugements de DIEU, l'éternité malheureuse et la perte d'un bonheur éternel, et tout ce qui effraie les autres pécheurs ne fait plus d'impression sur celui qui est dans un repos léthargique : de manière que, bien loin de faire aucun effort pour sortir de cet état, il s'y plaît et y trouve son contentement et sa paix. Paix plus funeste que la guerre la plus cruelle, etc. — 2°. Parce que cette paix vient d'un entier abandon de DIEU, qui ne trouble plus son repos comme il faisait d'abord, et comme il fait encore celui des autres pécheurs. qui sentent vivement les plaies de leur conscience. DIEU mêle mille amertumes parmi leurs joies et leurs plaisirs, comme témoigne S. Augustin en parlant de lui-même ; *Miscebas mille amaritudines.* Et, pour m'exprimer avec l'Ecriture, il sème des épines dans la voie de l'iniquité pour obliger les pécheurs à retourner à lui. Mais quand il les laisse jouir en paix du repos qu'ils cherchent dans le crime, c'est une marque certaine qu'il les abandonne, et qu'ils n'auront jamais de part à la paix et à la joie des bienheureux. — 3°. Parce que cette paix funeste dont jouit un pécheur est une marque évidente qu'il est entièrement vaincu, assujetti à toutes ses passions, esclave du monde et sous la servitude du démon. Il vit en paix, parce qu'il n'ose résister à aucun de ces ennemis de son salut, et que, désespérant d'entrer jamais dans le royaume de paix que DIEU promet à ses fidèles serviteurs, il se contente de celle que le monde donne à ses esclaves.

II. — Pour avoir la paix avec nous-mêmes, qui est proprement la paix que Dieu promit et donna à ses disciples après sa résurrection, il faut,

1°. Faire sa paix avec Dieu par une parfaite réconciliation ; parce que, tant qu'on a Dieu pour ennemi et que l'on résiste à ses ordres et à ses volontés, jamais on ne peut jouir de la paix : *Quis restitit ei, et pacem habuit.* (Job IX, 4).

2°. Avoir la paix avec le prochain, parce que, tant que nous sommes en discorde avec lui, l'envie, la haine, la vengeance, la colère, et les autres passions, troublent notre repos : on est toujours sur la défensive ou dans la défiance ; et nous ressentons en nous-mêmes plus de chagrins et de déplaisirs que nous n'en pourrons faire à notre ennemi. Dans ce dessein, on jouit de toute la paix que le Sauveur est venu apporter au monde : la paix avec Dieu, avec le prochain, avec soi-même.

—

III. — Pour jouir de la paix de l'âme, — 1°. Il faut déclarer une guerre continuelle à son corps, c'est-à-dire à la sensualité, à la concupiscence, et à tous les plaisirs illicites, parce que tout cela est la cause des troubles que nous ressentons en nous-mêmes, et que nos passions y excitent quand nous ne les avons pas domptées.

2°. Il faut faire divorce avec le monde, qui est l'ennemi de Dieu, c'est-à-dire renoncer à ses maximes, à ses pompes et à ses joies, en gardant fidèlement la promesse que nous avons faite à Dieu au baptême, parce que nous ne pouvons pas jouir en même temps de la paix que le Fils de Dieu promet à ses fidèles serviteurs et de celle que le monde donne à ses esclaves.

—

IV. — On peut faire voir trois choses touchant la paix du cœur.

1°. En quoi consiste cette paix et ce repos du cœur, que tout le monde cherche et souhaite, et qui est la fin de nos désirs et de nos poursuites.

2°. Quels sont les obstacles qui s'opposent à cette paix si désirable, et qu'il faut nécessairement rompre pour en jouir : savoir, nos passions, nos désirs déréglés et les plaisirs des sens, parce que tout cela empêche que nous ne jouissions de la paix.

3°. Quels sont les moyens de la conserver : savoir, une grande confiance en la protection de Dieu, une résignation parfaite à ses volontés, une fidélité inviolable à son service.

—

V. — Comme la paix est la tranquillité dans l'ordre, selon S. Augustin pour jouir de la paix il faut mettre en nous-mêmes l'ordre qui est nécessaire, et que Dieu, la nature et la raison demandent.

1°. Cet ordre est que la volonté soit soumise à Dieu, et les passions et les appétits à la raison. Tel est l'ordre que Dieu établit dans l'homme, en l'état d'innocence ; et le dérèglement, la source de tous les désordres, n'est venu que de ce que le péché a renversé cet ordre. De-là la rébellion de la chair contre l'esprit, le combat et la contrariété des humeurs dans le corps et enfin le soulèvement de toutes les créatures contre l'homme. Tellement que, pour avoir la paix de l'âme, il faut rétablir cet ordre, en soumettant entièrement notre volonté à Dieu.

2°. Mais, afin que cet ordre soit tranquille, condition nécessaire pour jouir du bonheur de la paix, il faut soumettre nos passions à la raison, réprimer leurs saillies, arrêter leurs révoltes, et les mettre en état qu'elles ne puissent troubler la tranquillité que nous pouvons, secourus de la grâce de Dieu, conserver et maintenir, quoique non sans de grands combats de notre part.

—

VI. — Des avantages de la paix que Jésus-Christ nous donne sur celle que le monde promet et que les pécheurs y trouvent.

1°. Celle du monde n'est qu'apparente ; elle est trompeuse, et n'est le plus souvent que le voile des plus cruelles agitations ; et enfin elle n'est qu'extérieure et ne passe point jusqu'au cœur. De-là vient que la joie qu'elle cause n'est que superficielle. Mais la paix que le Sauveur nous donne est solide, elle va jusqu'au fond de l'âme, et met la tranquillité dans toutes ses puissances.

2°. La paix que donne le monde est de peu de durée ; le moindre accident, la moindre chose qui arrive contre leur espérance, la moindre disgrâce, la trouble : au lieu que celle que Jésus-Christ nous donne ne peut nous être ravie si nous ne voulons, ni par disgrâce, ni par accident, ni par traverse du côté des créatures, parce qu'elle est indépendante du monde, etc.

3°. La paix que donne le Fils de Dieu, étant un effet de la grâce, un fruit de la vertu et de l'innocence, est une image, un essai et un avant-goût de celle de l'autre vie : au lieu que celle que donne le monde, n'ayant que le crime et le dérèglement du cœur pour principe, n'a pour fin qu'un supplice éternel.

—

VII. — On peut comparer la paix du cœur dont jouissent les gens de bien avec la paix extérieure entre deux Etats qui ont été longtemps en guerre et dont l'un et l'autre retirent deux principaux avantages.

Le premier est qu'on fait cesser les actes d'hostilité de part et d'autre, et qu'on est exempt des alarmes que donne un ennemi puissant qui cherche toutes les occasions et tous les moyens de nuire à celui auquel il a déclaré la guerre. C'est ce qui arrive dans la paix du cœur dont jouissent les

justes : ils sont à couvert des coups de la justice divine qu'ils avaient irritée ; ayant fait leur paix avec Dieu, ils trouvent un protecteur dans celui qu'ils avaient auparavant pour ennemi : d'où vient qu'ils jouissent d'une tranquillité merveilleuse.

Le second est que, comme la paix faite et publiée entre deux Etats, on rétablit le commerce qui avait été interrompu durant la guerre, d'où naît l'abondance partout, on restitue de part et d'autre ce qu'on avait pris, et on vit en assurance : ce qui fait envisager la paix comme l'un des grands biens qui puisse être dans la vie civile. C'est ce qu'on peut dire de la paix du cœur : nous avons cessé de faire la guerre à Dieu, et il nous a accordé la paix ; il nous rend le mérite de nos bonnes œuvres, que nous avions perdu, et nos vertus, qui sont nos véritables biens, sont en assurance ; il reçoit et écoute nos prières, il nous comble de ses grâces, et nous fait mille faveurs qu'il nous refusait auparavant. Voilà le commerce rétabli et les avantages de cette paix.

—

VIII. — On peut faire voir — 1°. Qu'on peut trouver une paix solide dans tous les états de la vie, parceque la paix consiste dans l'ordre, et que, comme le péché jette le trouble dans les âmes en renversant l'ordre qui y doit être, par une raison contraire la vertu porte la paix avec elle, parce qu'elle soumet la chair à l'esprit, et l'esprit à Dieu.

2°. Que l'on ne peut trouver qu'une fausse paix dans le monde, quelque condition qu'on embrasse, quand on suit les lois et les maximes du monde.

—

IX. — 1°. La paix de l'âme et du cœur est le bien le plus précieux que l'on puisse posséder en cette vie.

2°. Ce bien si précieux est aussi le plus facile à perdre, et par conséquent nous devons apporter tous les soins imaginables à le conserver. (Voir Houdry, *Dominicales*).

—

X. — Trois choses ont coutume de troubler la paix intérieure et d'inquiéter le cœur humain. La première est la précipitation ; la seconde, l'agitation qui vient de quelque désir ardent, de quelque passion véhémente ; la troisième, les événements fâcheux, les persécutions, les misères de cette vie. C'est contre ces trois causes du trouble intérieur qu'on a besoin de se prémunir pour conserver la paix.

1°. *La précipitation* trouble tout-à-fait le repos du cœur. On voit des personnes tellement disposées qu'elles ne peuvent vivre que dans l'empressement ; elles ne sont jamais contentes que quand elles ont trente affaires sur les bras ; et, quand elles n'en ont pas, elles s'en font. C'est là leur élément, d'être pressées de tous côtés. Ces personnes se plaignent

et gémissent, et cependant leur repos est dans leur mal. Les personnes pacifiques, qui connaissent et goûtent le bonheur de la paix, évitent l'empressement, et, par un entier abandon aux soins de la Providence, par une pleine confiance en Dieu, par une continuelle attention à lui plaire et à veiller sur tous les mouvements de leur cœur, elles le maintiennent dans la paix.

2°. *Les passions immortifiées* ôtent au cœur sa paix. Un homme possédé d'un désir violent, transporté de colère, pénétré de crainte, ému de quelque semblable passion, est comme une mer agitée. Il ne peut se reposer en Dieu, et l'esprit de Dieu, qui ne fait son séjour que dans la paix, ne peut demeurer en lui. C'est pour cela que tous ceux qui veulent jouir d'une sainte paix s'étudient à mortifier les passions vives qui pressent le cœur, répriment les moindres émotions, et ne s'attachent à rien qu'à servir Dieu, persuadés qu'il n'y a rien qui soit digne de nous émouvoir que le désir de plaire à Dieu et la crainte de lui déplaire. Pour en venir là, et posséder un riche trésor, il faut travailler à régler tous ses mouvements, n'y souffrant aucune violence, sous quelque prétexte que ce soit, et croire que rien ne nous doit être plus cher que de conserver la paix du cœur.

3°. La troisième cause du trouble du cœur sont les *accidents extérieurs*, qui nous troublent parce qu'ils émeuvent nos passions. Ces accidents sont les persécutions, les injures, les maladies, les mauvais succès : car c'est dans ces occasions et pour ces raisons qu'on s'inquiète, qu'on s'impatiente, qu'on s'emporte, en un mot, qu'on se trouble et qu'on perd la paix. Le moyen de la conserver, c'est d'être parfaitement résigné à la volonté de Dieu, en recevant tout de sa main. Cette soumission aux ordres de la divine Providence nous met en quelque manière à couvert de tous les accidents, en sorte que rien n'est capable d'altérer notre paix. (*Dialogues spirituels du P. Surin*).

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, I *Serm. Dom. in monte*, parle de la paix intérieure, et montre quelles sont les personnes pacifiques. — XIX *Civ.* 13 : après avoir montré que la paix est une tranquillité de l'ordre, il en fait l'application à la paix, en quelque sujet et en quelque manière qu'elle se trouve. Il fait voir, dans ce même livre, l'excellence et le mérite de la paix en général, et dit plusieurs choses sur notre sujet en particulier. — *Serm.* 8 *de Communibus :* les pécheurs ne peuvent jouir d'une véritable paix. Au 27, il montre que nous ne pouvons jouir de la paix, si premièrement nous ne l'avons faite avec DIEU, et si elle ne vient de la charité. — *In ps.* 84 : que notre paix ne sera parfaite que dans le ciel. Au même endroit, il fait voir que, pour avoir la paix, il faut aimer la justice. — *In ps.* 143 : pour avoir la paix en nous-mêmes, il faut être soumis à DIEU. — II *ad fratres in eremo :* utilité et douceur de la paix.

S. Grégoire, II *Epist.*, 45 : sans l'humilité, il est impossible d'avoir la paix, ni avec le prochain ni avec soi-même. — *In* III *Job*, *qui ædificant sibi solitudines*, il montre que se bâtir des solitudes c'est se retirer des soins et du tumulte des choses du monde, et jouir d'une profonde paix. — III *Pastor.* : sans aimer la paix intérieure et la conserver, on ne peut être homme spirituel. — *Moral.* : qu'il y a une paix commencée, et l'autre parfaite, qui n'est que pour l'autre vie. — *In Job*, *Quis restitit ei, et pacem habuit :* sans être parfaitement soumis à DIEU, on ne peut jouir de la paix. — *Homil.* 39 *in Evangel.* les biens temporels, où nous trouvons notre paix en cette vie, feront en l'autre notre supplice. — *Epist. ad Eusebium episc.* : combien la paix est précieuse et excellente.

S. Jérôme, sur l'Epître aux Ephésiens chap. 6, et sur l'Epître aux Galates chap. 5, montre qu'entre les dons du SAINT-ESPRIT, cette paix de l'âme est l'un des plus excellents.

S. Basile, *Homil.* I *in ps.* 28, fait voir quelle est la véritable paix intérieure, et par quelle marque on la peut reconnaître. — *In ps. Et pacis ejus non est finis* ; la paix que donne le SAINT-ESPRIT sera éternelle.

S. Grégoire de Nazianze a fait plusieurs discours sur la paix, et dans le troisième il montre l'excellence de la paix qui vient de DIEU, et combien elle est souhaitable.

S. Ambroise, *de Jacob.* 6 *:* en quoi consiste la paix du cœur.

S. Chrysostome. *in ps.* 4: excellence et prix de la paix intérieure par le trouble que nous causent nos passions.

Origène, IV *in* 5 *Roman.* : les méchants ne peuvent avoir la paix ni avec DIEU ni avec eux-mêmes.

[Livres spirituels]. — **Dionysius Carthusianus,** *in Operibus minoribus.*

Grenade. *Guide des pécheurs*, I, 19 et 20: d'où vient la paix du cœur, quelle en est la source, et d'où naît la fausse paix des méchants. — de l'Amour de DIEU, chap. 14, des moyens de conserver la paix intérieure.

Rodriguez, Traité de la Conformité à la volonté de DIEU, chap. 4 et suivants : cette conformité est un moyen d'acquérir la paix et la félicité en cette vie.

Le P. de S.-Jure, III *De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur*, chap. 10, sect. 22 ; la paix du cœur vient de la mortification des passions.

Le P. du Sault, Traité de la *Confiance en* DIEU, III 1, traite assez au long de la vraie paix de l'âme.

Hieronymus Platus, *De bono statûs religiosi*, III, 2 : la paix et la satisfaction de l'esprit n'est qu'en DIEU.

Le P. Dozennes, *Morale de* JÉSUS-CHRIST, traite des moyens d'acquérir la paix du cœur.

Le P. Guilleminot, *La sagesse chrétienne*, chap. 11, 4e vérité, fait voir que l'homme, par le moyen de la sagesse et de la vertu, peut jouir d'une tranquilité continuelle.

Le P. Guilloré, III, Instruction 7 : de la paix de l'âme fondée sur la Providence. — Traité des Illusions : la septième est sur la fausse paix de l'âme.

Le P. Haineufve, *de l'Ordre,* Discours 8, long traité sur la paix.

Dialogues spirituels du **P. Surin,** II, 2.

Cathéchisme spirituel du même, 8e Part., chap. 4.

[Prédicateurs]. — **Bourdaloue,** Avent, Nativité de Notre-Seigneur. — Quasimodo, où il traite de la paix de l'esprit et du cœur.

Le P. Texier, Dominic., 1er dim. après Pâques.

Fromentières.

Le P. Giroust, Sermon sur la douceur du service de DIEU. (Avent).

Massillon, 2e dim. de Carême.

Le P. Masson, Avent, Nativité de Notre-Seigneur,

Monmorel, 4e dim. apr. les Rois.

Essais de Sermons pour l'Avent, 2e sermon, où il est parlé de la fausse paix des pécheurs.

Essais de sermons pour le Carême, 3e dim. : de la vraie et de la fausse paix. — Quasimodo :

Discours chrétiens. 1er dim. apr. Pâques.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne. Mardi de Pâques. — Quasimodo : fausse paix et fausse conscience.

[Recueils]. — **Grenade**, *Lieux communs*.
Busée, in *Viridario*.
Lohner, titulo *Pax*.
Peraldus, *de Beatitudinibus* part. II.
Spaner, *Polyanthea sacra*, titulo *Pax*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Quis restitit ei (Deo), *et pacem habuit?* Job. ix, 4.	Qui a jamais résisté à Dieu, et a joui de la paix ?
Acquiesce ei (Deo), *et habeto pacem*. Job. xxii, 21.	Soumettez-vous à Dieu et demeurez en paix.
Orietur in diebus ejus justitia et abundantia pacis. Ps. 71.	La justice paraîtra de son temps, avec l'abondance de la paix.
Pax multa diligentibus legem tuam. Ps. 118.	Ceux qui aiment votre loi jouissent d'une grande paix.
Viam pacis non cognoverunt. Ps. 13.	Ils n'ont point connu la voie de la paix.
Inquire pacem, et persequere eam. Ps. 33.	Recherchez la paix, poursuivez-la avec persévérance.
Factus est in pace locus ejus. Ps. 75.	Il a choisi la paix pour sa demeure.
Justitia et pax osculatæ sunt. Ps. 84.	La justice et la paix se sont mutuellement donné le baiser.
Secura mens quasi juge convivium. Proverb. xv, 15.	L'âme tranquille est comme un festin continuel.
Et erit opus justitiæ pax. Isaïæ xxxii, 17.	La paix sera l'ouvrage de la justice.
Non est pax impiis, dicit Dominus. Isaïæ xlviii, 22.	Il n'y a point de paix pour les impies, dit le Seigneur.
Ego Dominus faciens pacem. Isaïæ xlv, 7.	Je suis le Seigneur qui fait la paix.
Ecce declinabo super eam quasi fluvium pacis. Isaïæ lxvi, 12.	Je vais faire couler sur elle un fleuve de paix, (*sur la ville de Jérusalem*).
Parvulus natus est nobis, et vocabitur nomen ejus Princeps pacis. Isaïæ ix, 6.	Un petit enfant nous est né, et il sera appelé le Prince de la paix.
Sicut flumen pax tua. Isaïæ xlviii, 18.	Votre paix sera comme un fleuve.
Viam pacis nescierunt. Id. lix, 8.	Ils n'ont point connu la voie de la paix.
Pax et pax, et non erat pax. Jerem. vi, 16.	Ils ont dit *la paix et la paix*, lorsqu'il n'y avait point de paix.
Ego cogito super vos cogitationes pacis. Jerem. xxix, 11.	Je n'ai que des pensées de paix pour vous.

Beati pacifici, quoniam filii DEI *vocabuntur.* Matth. v, 9.
Bienheureux sont les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de DIEU.

Gloria in excelsis DEO, *et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.* Luc. II, 14.
Gloire à DIEU au plus haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté.

Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : non quomodò mundus dat ego do vobis. Joan. XIV, 27.
Je vous donne ma paix, je vous laisse la paix : je ne vous la donne pas comme le monde la donne.

Hæc locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis. Joan. XVI, 33.
Je vous ai dit ceci afin que vous ayez la paix en moi.

JESUS *stetit in medio, et dixit eis : « Pax vobis. »* Joan. XX, 19.
JÉSUS se tint au milieu d'eux, et leur dit; « La paix soit avec vous. »

Non est regnum DEI *esca et potus, sed justitia et pax, et gaudium in* SPIRITU-SANCTO. Roman. XIV, 17.
Le royaume de DIEU ne consiste pas dans le boire et dans le manger, mais dans la justice et la paix, et dans la joie que donne le SAINT-ESPRIT.

Justificati ergò ex fide, pacem habeamus ad DEUM. Roman. v, I.
Etant justifiés par la foi, ayons la paix avec DIEU.

DEUS *pacis sit cum omnibus vobis.* Roman. XV, 33.
Je prie le DIEU de paix de demeurer avec vous tous.

Gloria et honor et pax omni operanti bonum. Roman. II, 10.
La gloire, l'honneur et la paix seront le partage de tout homme qui fait le bien.

Pacem habete, et DEUS *pacis erit vobiscum.* II Corinth. XIII, 11.
Ayez la paix entre vous et le DIEU de la paix sera avec vous.

Ipse enim (CHRISTUS) *est pax nostra.* Ephes. II, 14.
C'est JÉSUS-CHRIST qui est notre paix.

Pax DEI, *quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras.* Philipp. IV, 7.
Que la paix de DIEU, qui surpasse toute pensée, garde votre cœur et vos esprits.

Cùm dixerint impii « Pax et securitas, » tunc repentinus eis superveniet interitus. I Thessal. v, 3.
Lorsqu'ils diront « Nous sommes en paix et en sûreté », ils se trouveront surpris tout d'un coup par une ruine imprévue.

Pax CHRISTI *exultet in cordibus vestris.* Coloss. III, 15.
Faites régner dans vos cœurs la paix de JÉSUS-CHRIST.

Gratia vobis et pax ab eo qui est. Apoc. I, 4.
Que la paix et la grâce vous soit donnée par celui qui est.

Sunt impii qui ità securi sunt quasi justorum facta habeant. Eccli. VIII, 14.
Il y a des méchants qui vivent dans l'assurance comme s'ils avaient les vertus des justes.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[David et le temple]. — DIEU ne voulut pas que David, quoique si juste et si saint, lui édifiât un temple où il devait faire sa demeure, parce que ce roi avait passé sa vie dans la guerre et le tumulte : il réserva cette faveur à son fils Salomon, qui fut un prince pacifique : pour nous apprendre qu'il prend plaisir à habiter dans un cœur paisible et tranquille. C'est pour la même raison que, lorsque cette suprême Majesté se fit voir à Elie sur la montagne, ce ne fut pas au milieu des feux, des tempêtes et des tremblements de terre, mais dans un souffle de vent doux et agréable :

pour nous apprendre aussi que le cœur qui est dans le calme et exempt du trouble des passions est le véritable séjour de DIEU.

[Melchisédech]. — La paix et la joie qui cause notre repos et notre félicité en cette vie sont les fruits de la justice et de la sainteté. C'est ce que nous marquent les deux noms de Melchisédech, qui est appelé dans l'Ecriture *Roi de Justice* et *Roi de paix*, parce que ces deux choses sont tellement inséparables, que jamais la paix ne se trouve sans la justice, ni la justice sans la paix. Et ainsi ceux-là travaillent inutilement pour acquérir la paix et le contentement véritable, qui ne vivent pas selon les règles la justice.

[Moïse et Pharaon]. — Le juste s'estime heureux dans la tranquilité que lui donne sa vertu, tandis qu'il voit avec compassion les mondains tristes, chagrins, troublés, agités. C'était ainsi que Moïse et les fidèles Israélites voyaient d'un air tranquille et assuré le cruel Pharaon et toute son armée livrés à la merci des flots ; ils voyaient sans crainte les alarmes et le trouble de ces infortunés Egyptiens ; et, loin du murmure et de la fureur des flots, ils chantaient à DIEU des cantiques d'actions de grâces. Voilà une figure et un modèle tout ensemble de la paix et de la tranquillité dont jouissent les justes.

[Gédéon]. — Nous lisons dans l'Ecriture que, après que Gédéon eut élevé l'autel que DIEU lui avait demandé, il le nomma *La paix du Seigneur*, voulant dire qu'il l'avait dressé comme un témoignage public de la paix que DIEU lui avait donnée. Mais l'Ecriture remarque qu'il prit en même temps dix hommes pour renverser l'idole de Baal et pour ruiner le bois qui lui était consacré, et même que, les idolâtres s'étant opposés à son entreprise, il en appela encore d'autres pour le seconder dans le dessein qu'il avait d'anéantir la mémoire de cette idole. D'un côté, ce conquérant élève à DIEU un autel pour lui rendre grâces de la paix qu'il lui a accordée, et de l'autre il renverse les autels consacrés aux faux dieux : pour nous apprendre que, en même temps que nous avons purifié nos cœurs et que nous avons fait un autel de paix, nous devons travailler à la destruction de l'idole de Baal, c'est-à-dire à combattre nos passions et nos inclinations déréglées, de crainte que la paix que nous ferions avec elles ne nous ravît la paix de JÉSUS-CHRIST.

[Adam]. — Adam, ayant été créé avec la justice originelle, jouit d'une paix et d'une tranquillité parfaite, intérieure et extérieure, tant qu'il conserva cette justice et qu'il demeura fidèle et soumis aux ordres de DIEU ; mais il la perdit avec l'innocence ; et, reconnaissant à l'heure même qu'il s'était attiré l'inimitié de DIEU, il se cacha, comme pour se mettre à couvert de sa vengeance. Dès-lors toutes les créatures qui lui étaient soumi-

ses lui refusèrent l'obéissance et lui déclarèrent la guerre : il ressentit la rébellion de ses passions, et ensuite il nous a laissé comme par héritage cette guerre qui se passe au milieu de nous, et que S. Paul appelle la loi des membres, laquelle combat la loi de notre esprit. Tant il est vrai que la justice est la source de la paix.

[Noé]. — Noé, cet homme juste que Dieu avait choisi pour sauver les restes du genre humain et pour en être le réparateur, eut sans doute une grande fermeté d'âme pour voir la ruine de tout le monde sans s'ébranler, et sans être consterné du plus étrange accident qui fut jamais. Certes, on peut dire que l'arche où il demeura assez longtemps fut l'asile de la paix, puisque tous les animaux qu'il y avait renfermés par l'ordre de Dieu étaient paisibles et vivaient ensemble, quelque antipathie qu'ils eussent entre eux, et que lui-même, parmi le bruit des flots, les cris des mourants et le débris universel de tout ce qui était sur la terre, demeura intrépide, soutenu qu'il était de la protection de Dieu. C'est la figure de la paix dont jouit un homme de bien, parmi le renversement de sa fortune et les plus fâcheux événements.

[La paix de J.-C.]. — La paix que Jésus-Christ donne à ses Apôtres est le prix de sa mort et le fruit de sa résurrection. De-là vient qu'il ne leur donne cette paix qu'en leur exposant les cicatrices de ses mains et de son côté, pour leur faire entendre qu'ils ne pouvaient la recevoir que par les mêmes moyens qu'il avait employés pour l'acquérir ; qu'elle ne consistait pas dans une mollesse tranquille ni dans une oisiveté languissante, mais dans la patience pour les peines qu'ils devaient souffrir constamment pour Dieu, et dans la soumission profonde à ses ordres. Ses instructions avaient précédé ses exemples, et c'était pour les préparer à les suivre qu'il leur avait dit : « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix ; que votre cœur ne se trouble ni ne s'épouvante point : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : non turbetur cor vestrum neque formidet.* » Comme s'il leur disait : La paix que je vous donne ne consiste point à ne pas souffrir, mais à ne se point troubler au milieu des souffrances. Les persécutions qui vous seront suscitées ne seront point un obstacle qui vous empêche de l'avoir, si dans vos peines vous glorifiez le Dieu que vous servez ; vous la posséderez lorsque les supplices les plus rudes ne troubleront point l'égalité de votre âme ; lorsque toutes les disgrâces attachées à votre ministère ne rebuteront point votre patience, que vous serez convaincus que toute la gloire du chrétien est de souffrir, et que vous vous estimerez heureux de sacrifier votre vie à celui qui est mort pour vous.

[Avertissements de N.-S.]. — Dans une autre occasion, le Sauveur faisant à ses Apôtres une peinture de tout ce qu'ils auraient à souffrir de la part

du monde, ajoute, sur la fin : « Je vous ai dit toutes ces choses afin que vous trouviez la paix en moi : vous serez accablés dans le monde ; mais avec confiance, car je l'ai vaincu. » Comme s'il leur eût voulu dire, et à tous les chrétiens en particulier, que la paix, qui fait ici-bas le bonheur des justes, ne s'acquiert qu'au milieu des combats contre le monde et le péché ; qu'elle ne se trouve que dans une généreuse résistance à toutes les passions humaines, et que ce n'est qu'après avoir courageusement combattu, comme dit l'Apôtre, que nous pouvons goûter les douceurs de la vie éternelle.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Erit sicut flumen pax tua. (Isaiæ XLVIII). — Le prophète Isaïe dit que la paix intérieure du Juste ressemble à un grand fleuve. Jetez-vous quelque chose dans un fleuve : il s'agite, mais ce n'est que la surface qui est agitée, le fond demeure toujours tranquille ; et, ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'après cette légère émotion le fleuve porte comme en triomphe la chose qui l'a frappé. Une âme tranquille et généreuse prend ce fleuve pour son symbole : *Sicut flumen pax tua.* Si on lui apporte une nouvelle désagréable, il peut arriver que les premiers mouvements la troublent ; mais ils ne sont qu'apparents, l'intérieur conserve le calme, *quasi flumen pax tua.* Il n'en est pas ainsi d'un petit ruisseau : à peine est-il battu de quelque coup, qu'en même temps il se trouble ; ce coup ira jusqu'au fond en remuer la fange, qui altère l'eau. Un esprit rampant est de la nature de ce ruisseau ; s'il reçoit quelque outrage, aussitôt il éclate, il perd sa situation naturelle ; le chagrin du dehors passe jusqu'au fond du cœur, et n'y trouvant que de la boue, il l'agite et le corrompt.

Impii quasi mare fervens quod quiescere non potest. (Isaiæ LVII). — La paix dont nous parlons s'établit en nous par la mortification de nos passions et par la victoire que nous remportons sur elles : parce qu'il n'y a rien de si puissant pour faire naître et pour conserver le bienheureux repos. Ce que les vents font sur la mer, les passions le causent dans nos cœurs, puisqu'elles ne cessent de les agiter et de les troubler par la violence de leurs mouvements. La colère est la première et la plus dangereuse de toutes. C'est l'ennemie déclarée de la paix ; c'est son contraire, avec lequel elle ne peut compatir. Ainsi, lorsqu'elle nous transporte, c'est elle qui excite de plus furieux orages et qui ruine le plus immédiatement la tranquillité de l'âme. La propre volonté fait presque la même chose : elle s'irrite par la résistance, et, comme elle se porte avec ardeur à ce

qui lui plaît, elle s'inquiète et nous trouble d'autant plus qu'elle trouve plus d'opposition à ce qu'elle désire. Nos mauvaises inclinations, et nos désirs sensuels causent le même désordre : car, comme la joie naît dans nos cœurs lorsque nous possédons un bien que nous souhaitons, de même la tristesse et le trouble ne manque jamais de s'en emparer lorsqu'il nous est refusé.

Non veni pacem mittere, sed gladium. (Matth. XXXIV). — Quoique le Fils de Dieu ait pris la qualité de prince de la paix, et qu'il nous l'ait donnée par sa naissance et par sa résurrection, il nous déclare néanmoins qu'il n'est point venu sur la terre pour y apporter la paix, mais la guerre : pour nous apprendre, sans doute, que, si d'un côté notre bonheur consiste à être en paix avec Dieu et avec nous-mêmes, de l'autre le plus grand malheur qui nous puisse arriver c'est d'être en paix avec le monde, parce que la paix que ce monde trompeur fait avec nous ou que nous faisons avec lui est la plus dangereuse guerre que nous puissions avoir. Car, pour être d'accord avec lui, il faut approuver ses manières, suivre ses maximes, donner dans tous ses sentiments, et par conséquent déclarer la guerre à Dieu et l'avoir pour ennemi, et ensuite éprouver la guerre et le trouble que nous causent nos passions. C'est donc avec raison que le Fils de Dieu est venu apporter la guerre au monde, afin que nous puissions avoir la paix avec lui et avec nous-mêmes.

Justitia et pax osculatæ sunt. (Ps. 84). — Tout le monde demande et souhaite la paix ; mais, hélas ! qu'il y en a peu qui prennent les moyens véritables et les voies certaines pour l'acquérir ! Or, ces voies et ces moyens sont la justice, dit S. Augustin sur ce passage : *Nolunt operari justitiam.* Les hommes, pour la plupart, ne font nulle diligence pour se procurer cette vertu si sainte et si nécessaire ; cependant il n'est pas possible d'avoir l'une sans l'autre. Ainsi, tant qu'une âme est assujettie à ses passions et qu'elle suit les mouvements de ses cupidités, elle est dans le dérèglement et dans le désordre ; elle n'est donc pas dans un état de justice, et par conséquent elle ne saurait avoir la paix. *Fac justitiam, et habebis pacem. Duæ amicæ sunt. Si amicam pacis non amaveris, non te amabit ipsa pax, non veniet ad te,* dit S. Augustin. (*In ps.* 74).

Cum serò esset et fores essent clausæ, venit Jesus *et dixit eis : Pax vobis.* (Joan. X). — Quelques interprètes trouvent du mystère en ce que les portes étaient fermées et qu'il était déjà tard, lorsque Jésus-Christ entra dans la salle où les disciples étaient assemblés, pour leur donner la paix. C'est, disent-ils, pour nous apprendre que Dieu ne nous fait ce riche présent qu'après que nous avons fermé ces issues et ces portes fatales par où la mort et le trouble entrent dans nos âmes, et que, cette paix étant la récompense des travaux qui l'ont précédée et le fruit d'une longue per-

sévérance, nous devons travailler pendant le jour afin de nous reposer le soir. Cependant, à peine avons-nous fait les premières démarches dans le chemin de la vertu, que nous voudrions être arrivés au terme ; nous ne faisons que sortir des troubles et des agitations du monde, et nous voudrions jouir de la tranquillité que goûtent les âmes fidèles qui se sont consacrées à Dieu dès le commencement de leur vie.

In quamcumque domum intraveritis, primùm dicite : Pax huic domui. (Lucæ x). — De même que, quand le Sauveur ressuscité visita ses disciples dans le cénacle, il leur dit en les saluant « *La paix soit avec vous* », et leur ordonne de dire la même chose quand ils entreront dans quelque maison, ainsi, lorsqu'il entre dans les âmes, il leur dit incontinent : *La paix soit avec vous*, parce que sa parole est toute-puissance en leur souhaitant la paix, il la leur donne ; il bannit le trouble de leur cœur, il les comble d'une joie solide, il accorde la chair avec l'esprit ; il modère les passions, il apaise les vaines frayeurs dont elles sont agitées dans la vue de leur faiblesse.

Sunt impii qui ità securi sunt quasi justorum facta habeant. (Eccli. VIII). — On ne voit que trop de ces hommes impies qui vivent dans une aussi grande assurance que s'ils étaient les plus justes du monde. Néanmoins, que ce bonheur est malheureux, que cette tranquillité est fausse et que cette paix est turbulente ! Car, le moyen qu'ils la puissent trouver là où elle n'est pas, et parmi tant de maux, si ce n'est qu'ils appellent paix le tumulte de leurs passions ! *Tàm magna mala pacem appellant.* (Sapient. XIV). — Ou bien, comme assure S. Augustin, ils se forgent une fausse paix dans leur imagination, afin de jouir plus librement de leurs vices, ce qui n'est qu'une paix d'imagination, qui ne leur donne qu'un repos imaginaire ; et ce qui est le plus déplorable, c'est que, dans cette paix si mal fondée, ils se reposent en assurance, comme s'ils n'avaient rien à craindre ; ils se font une conscience à plaisir ; ils appellent leurs cupidités des désirs raisonnables, leurs débauches des divertissements innocents, leur libertinage une force d'esprit, leur ambition une force de courage, et, pour tout dire avec le Sage, ils donnent le nom de paix aux plus grands crimes.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Pax est serenitas mentis, tranquillitas animi, simplicitas cordis, vinculum amoris, consortium charitatis. Augustinus, Serm. 67 de Verb. Dom.

La paix est la sérénité de l'âme, la tranquillité de l'esprit, la simplicité du cœur, le lien de l'amour, l'union de la charité.

Tale bonum est bonum pacis, ut in rebus creatis nihil gratiosius soleat audiri, nihil delectabilius concupisci, et nihil utilius possideri. Id. XIX Civit. II.

Le bien de la paix, c'est un bien de telle nature, que, parmi les choses créées, on ne conçoit rien de plus agréable, on ne souhaite rien de plus délicieux, et on ne possède rien de plus utile.

Pax quid est? Ubi nullum bellum est, ubi non est contradictio, ubi nihil resistit, nihil adversum est. August. in ps. 84.

Qu'est-ce que la paix? Elle se trouve où il n'y a nulle guerre, nulle contradiction, où rien ne résiste, où rien n'est contraire.

Pax est tranquillitas ordinis. Id. XIX Civit. XIII.

La paix est la tranquillité de l'ordre.

Pacifici in seipsis sunt : qui, omnes animi motus componentes et subjicientes rationi, carnalesque concupiscentias habentes edomitas, fiunt regnum Dei; *ut id quod est in homine præcipuum et excellens, hoc imperet, cæteris non reluctantibus quæ sunt nobis bestiisque communia.* August. I Serm. Dom. in monte.

Les pacifiques sont dans eux-mêmes, où, réglant tous les mouvements de leurs cœurs, pour les soumettre à la raison, et ayant dompté les concupiscences de la chair, ils deviennent le royaume de Dieu : en sorte que ce qu'il y a dans l'homme de plus excellent et de meilleur domine, sans que le reste, qui lui est commun avec les bêtes, s'y oppose.

Pax est puræ mentis indicium manifestum. Id. Serm. 169 de temp.

La paix est une marque évidente de la pureté de l'âme.

Sicut nemo est qui gaudere nolit, ità nemo est qui pacem habere nolit. August. XIX Civit. XII.

Comme il n'y a personne qui n'aime à vivre dans la joie, aussi n'y a-t-il personne qui ne veuille avoir la paix.

Qui pacem suscipit Salvatoris, inimicitias contrahit mundi. Id. Quæst. 92.

Quiconque veut recevoir la paix du Sauveur devient ennemi du monde.

Pax Christi *finem temporis non habebit, et omnis piæ nostræ intentionis et actionis finis ipsa erit.* August. 104 in Joannem.

La paix que donne Jésus-Christ n'a point de fin, et elle sera elle-même la fin et le but de toutes nos intentions et de nos bonnes actions.

Tunc pax erit perfecta in nobis, quando, naturâ nostrâ Creatori suo inseparabiliter cohærente, nihil nobis repugnabit ex nobis. Id. De consen. 7.

Alors nous posséderons une paix parfaite, lorsque, notre nature étant inséparablement unie à son Créateur, nous ne trouverons en nous rien qui nous résiste.

Non est pax in hâc vitâ : in cœlo nobis promissum est quod quærimus in terrâ. August. in ps. 48.

Il n'y a point de paix en cette vie : ce que nous cherchions sur la terre nous a été promis dans le ciel.

Qui veram pacem desiderat, priùs cum Deo *habere consuescat.* Id. Serm. 8 (de communibus).

Celui qui veut jouir d'une paix véritable doit auparavant s'accoutumer à avoir la paix avec Dieu.

In istâ vitâ, pax vera non est, sed ubi gaudium immortalitatis et societas angelorum promittitur. August. in ps. 33.

En cette vie, il n'y a point de paix véritable; elle se trouve dans le lieu où est la joie de l'immortalité, où la compagnie des anges nous est promise.

Serenitas quædam atque tranquillitas animæ quiescentis, et universam tempestatem ac turbinem perturbationum fugans. Hieronymus in Ephes.

La paix est la sérénité et la tranquillité d'une âme paisible, qui éloigne avec soin toute sorte de trouble.

Tunc est pax Christi, *hoc est hæreditas nobiscum est, si tranquilla mens nullis passionibus perturbatur.* Id. in Galat.

Alors nous avons la paix de Jésus-Christ, c'est-à-dire nous possédons l'héritage du Fils de Dieu quand notre âme, parfaitement tranquille, n'est troublée par aucune passion.

Quamvis plurimâ pace externâ fruamur, si intrà nos cogitationum nascitur tempestas, tumultus et seditio, nihil æterna pax nobis proderit. Chrysost. Homil. 34 in Genes.

Bien qu'à l'extérieur nous jouissions d'une grande paix, s'il s'élève une foule de pensées tumultueuses qui causent au-dedans de nous du trouble et de la sédition, cette paix extérieure ne nous servira de rien.

Qui iræ servit, qui luxuriæ, qui superbiæ, innumerabilem exercitum intùs patitur; è contrà, vir bonus, qui omnia ista contemnit, magnâ mentis tranquillitate perfruitur. Gregor. IV Moral. xxiii.

Quiconque est esclave de la colère, de la luxure, de l'orgueil, souffre au-dedans de lui-même une foule innombrable d'ennemis. L'homme de bien, au contraire, qui méprise toutes ses passions, jouit d'une grande tranquillité d'esprit.

Pravæ mentes tumultus intrà se versare non cessant; etiam cùm vacant, et quamvis nihil faciant exterius, apud se tamen sub pondere inquietæ quietis laborant. Id. V Moral. vi.

Les méchants n'ont jamais l'âme exempte de trouble; lors même qu'ils sont libres de toute affaire, et quoiqu'à l'extérieur ils ne fassent rien, ils sont cependant accablés sous le poids des inquiétudes qui les rongent au-dedans.

Plena pax tunc erit cùm mens nostra nec ignorantiâ cæcatur, nec carnis suæ impugnatione concutitur. Id. VI Moral.

La paix sera entière et parfaite lorsque notre âme ne sera ni aveuglée par l'ignorance ni tourmentée par les attaques de la chair.

Tunc est vera pax hominis et vera libertas quandò et caro animâ judice regitur, et animus Deo *præside gubernatur.* S. Leo. Serm. 9 de Nativ.

L'homme jouit d'une paix et d'une liberté véritable, lorsque la chair est soumise à l'esprit, et l'esprit à Dieu.

Hæc est vera pax, à Dei *voluntate non dividi, et in his quæ solius* Dei *sunt delectari.* Id. ibid.

La véritable paix consiste à ne s'éloigner jamais de la volonté de Dieu, et à ne prendre de plaisir qu'aux choses qui sont de Dieu.

Hoc expedit inferius, subjici superiori: agnosce ordinem, quære pacem. Augustin. in ps. 143.

Il est raisonnable que l'inférieur soit soumis et subordonné au supérieur: reconnaissez l'ordre, cherchez la paix.

Minùs ordinata inquieta sunt: ordinantur et quiescunt. Id. Confess. ix.

Ce qui n'est pas tout-à-fait dans l'ordre n'est point sans trouble: mettez-y l'ordre, et la paix s'y trouvera.

Proptereà dant sibi pacem (impii), ut sine molestiâ mundo fruantur. Id. in Joan.

Les impies se flattent de posséder la paix, afin de jouir de ce monde sans chagrin.

Inter benedictionis divinæ species, pax perfectissima esse videtur, cùm status sit mentem in temperie omnium stabiliens. Basil. in ps. 28.

Entre les différentes espèces de bénédictions de Dieu, la paix semble être la plus parfaite, puisque c'est un état qui établit l'âme dans un juste tempérament de toutes choses.

Non est pax in corde hominis carnalis, non in homine exterioribus dedito, sed in fervido et spirituali. I Imitat. Christi.

La paix n'habite point le cœur d'un homme charnel ni celui d'un homme dissipé, livré aux choses extérieures; mais l'homme fervent et spirituel la possède.

Prima pax est cum Deo *pacifici esse, deindè nobiscum. Sit ergò pacifica anima nostra cum* Deo, *ut animæ nostræ sit subdita caro nostra.* August. serm. 27 (de communib.).

Le premier degré pour obtenir la paix est d'être en paix avec Dieu, ensuite avec nous-mêmes. Il faut donc que notre âme soit en paix avec Dieu, afin que notre chair aussi soit soumise à notre âme.

Pax est vita consummati perfectique sapientis. Id. I Serm. Domini in monte.

La paix est la vie d'un homme arrivé à la perfection de la sagesse.

Summus sapientiæ finis, ut simus mente tranquillâ. Ambros. in ps. 118.

La souveraine fin de la sagesse est d'avoir l'âme tranquille.

A te pacem incipe, ut, cùm fueris ipse pacificus, aliis pacem feras. Ambros. XX Epist. 28.

Commencez par vous procurer la paix à vous-même, afin que, la possédant, vous la puissiez communiquer aux autres.

Tranquillitas ista tempestas est (Loquitur de pace impiorum). Hieronymus Epist. I ad Heliodor.

La tranquillité des impies n'est que trouble.

---

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que la paix]. — La paix, prise en général, selon S. Augustin, est une union de plusieurs choses diverses, et un accord de plusieurs parties différentes : *Parium dispariumque rerum sua cuique loca tribuens dispositio*, la tranquillité de l'ordre (XIII *Civit.*). Définition que S. Thomas et tous les théologiens ont reçue. Le même S. Augustin l'applique à toutes les choses où l'accord est nécessaire entre les différentes parties qui les composent. Mais la paix , au sens présent, n'est autre chose que l'accord ou le concert de l'appétit intérieur et de leurs mouvements dans la poursuite du bien véritable. Car, comme il l'ajoute, celui qui voudrait des choses opposées et contraires , telles que sont les choses sensuelles et les choses spirituelles, n'aurait pas le cœur paisible, et ne possèderait pas la paix en lui-même.

Sur quoi il faut remarquer que *paix* dit nécessairement deux choses : *ordre* et *tranquillité*. L'ordre demande que chaque chose soit dans son rang, et dans un état convenable à sa nature ; et, afin que cet ordre soit tranquille et paisible, il faut qu'il soit exempt de trouble et d'agitation. D'où il suit que la paix est un effet de l'ordre, et qu'elle ne peut subsister dans le désordre. Mais d'où vient cet ordre? Il faut dire que c'est un effet de l'obéissance que l'homme rend à la loi de Dieu , qui marque à chaque chose la place qui lui est propre, et qui fait que le corps est paisiblement soumis à l'âme, l'appétit à la raison, la raison à la foi ; qui fait, en un mot, que les passions ne s'élèvent que par le mouvement de cette liberté, laquelle ne s'égare jamais notablement de la loi de Dieu. C'est pourquoi le même S. Augustin dit que la véritable paix de l'homme mortel avec Dieu immortel consiste dans l'obéissance fidèle et réglée qu'il rend à la loi éternelle de Dieu. Quand cette obéissance manque, l'ordre est renversé, parce que la dépendance est violée et en même temps la paix

détruite; et il arrive à chaque pécheur en particulier ce qui est arrivé à Adam, suivant la remarque du même saint docteur : n'ayant pas voulu se soumettre à son Créateur et lui ayant, par sa désobéissance, déclaré la guerre, il vit bientôt son âme assujettie à la tyrannie de son corps, qui se révolta contre elle.

[Conséquence de cette doctrine]. — La première conséquence qu'on peut tirer de tout ceci, c'est que, comme la paix est l'héritage des gens de bien et des véritables chrétiens, le trouble et l'inquiétude est aussi celui des pécheurs; car c'est inutilement qu'étant les ennemis de Dieu, de sa loi, de sa justice et de leur propre salut, ils cherchent la paix dans ce monde où elle n'est pas; et ils la peuvent encore moins trouver dans eux-mêmes, puisque le dérèglement de leur cœur est un continuel tourment, et que leur mauvaise conscience est un ver qui les ronge et qui les déchire plus cruellement que ne pourraient faire les roues et les feux. *Non est pax impiis, dicit Dominus.* (Isaïe LV). C'est Dieu même qui nous assure que les impies n'ont point de paix.— La seconde conséquence est que la paix, selon S. Augustin, n'étant que la tranquillité que produit le bon ordre, comme le bon ordre et les passions ne sont point ensemble, parce qu'elles jettent la confusion partout où elles se rencontrent, et y excitent des divisions et des révoltes, il faut par nécessité qu'elles en bannissent le repos et la paix. De manière que la mortification des passions est tellement nécessaire, et la paix de nos cœurs y est si essentiellement attachée, qu'il n'y en peut avoir sans elle, et qu'on ne peut sans témérité ni l'espérer ni se la promettre. La troisième conséquence est que la paix est un effet de la charité et de la grâce sanctifiante. C'est S. Thomas qui nous en assure, et qui dit que, la charité nous faisant aimer Dieu sur toutes choses et de tout notre cœur, elle fait aussi que nous rapportons tous nos mouvements à sa gloire, d'où se forme la paix; elle nous lie encore d'amitié à notre prochain, qu'elle nous fait aimer comme nous-mêmes pour Dieu; mais particulièrement elle produit la paix en nous-mêmes par l'assurance morale que le Saint-Esprit nous donne, d'être amis et enfants de Dieu : qualité qu'aucune créature ne peut nous ravir, et avec laquelle rien ne nous peut nuire, sans la permission du Seigneur, sous la protection duquel nous sommes.

[Guerre intérieure]. — Dieu, qui a créé l'homme à son image, n'est pas l'auteur de cette révolte et de cette guerre intestine qui se passe dans le cœur de l'homme, par la rébellion de la partie inférieure contre la partie supérieure : le péché en est l'origine, lequel, en rendant l'homme ennemi de Dieu, l'a rendu ennemi de soi-même, et a fait soulever la raison contre Dieu, et l'appétit contre la raison; de-là cette foule de passions qui se choquent et qui se heurtent comme les flots d'une mer agitée. En effet, si l'homme eût maintenu la paix avec Dieu par l'accord de sa volonté

avec la volonté divine, il eût conservé la paix en soi-même ; son corps eût été soumis à l'esprit, son âme fût toujours demeurée tranquille, et il eût joui d'un repos entier : mais, en rompant la paix avec DIEU par sa volonté rebelle, toutes choses rompirent avec lui, son corps par le combat des humeurs, son âme par la contradiction intérieure, son appétit par la rébellion, et ensuite toutes les créatures s'armèrent contre l'homme, comme contre l'ennemi de leur Créateur.

[La rébellion des passions]. — JÉSUS-CHRIST ayant fait, par sa mort et sa passion, la paix et l'accord entre DIEU et l'homme, et remis l'homme dans le même rang d'honneur et de bonheur qu'il avait avant son péché, tout ce qu'il avait perdu par sa rébellion il l'a recouvré en recouvrant la paix et l'amitié de DIEU. Il est vrai que la rébellion et la contradiction de la partie inférieure reste dans l'âme du chrétien après le Baptême, au lieu qu'en l'état d'innocence le corps et l'âme jouissaient d'une paix entière. Néanmoins, il ne perd rien en ceci, la fragilité du corps lui étant restée pour pénitence, et la rébellion de la concupiscence pour épreuve, et l'une et l'autre pour sujets de mérite. Si les maladies et la mort font la guerre à son corps, et les passions à son âme, ces combats, s'il veut, ne sont qu'une matière de victoires qu'il peut remporter sur l'un par sa patience, et sur l'autre par sa résistance aux tentations. De manière que nous pouvons dire que DIEU n'a pas voulu lui ôter ces ennemis, pour ne le pas priver des couronnes qu'il peut mériter en les surmontant. *Concupiscentia in renatis manet in agonem, atque adeò ad coronam iis qui fortiter resistunt*, dit le concile de Trente. On ne peut vaincre sans combat, ni combattre sans ennemis.

[Paix dans les combats]. — Quoique les tentations et les tribulations soient les épreuves inséparables de la vertu, il est pourtant certain qu'une âme fidèle à la grâce de DIEU, peut jouir de la paix intérieure au milieu de ces troubles et de ces tempêtes. C'est pour cela que DIEU avertit tous ceux qui s'engagent à son service de préparer leur âme à la tentation : *Fili, accedens ad servitutem* DEI, *præpara animam tuam ad tentationem*. (Eccli. II), afin que les ayant prévues, ils ne soient point troublés, se souvenant que, le Fils de DIEU ayant vaincu le monde le premier, ils doivent avoir une confiance entière dans la force de sa main toute-puissante. Telles sont les assurances qu'il nous donne de son secours dans les saintes Ecritures, et qui ont de quoi rassurer les âmes les plus timides. Pour concevoir comment il se peut faire qu'une âme conserve sa tranquillité parmi le trouble d'une furieuse tempête, il faut considérer qu'il y a comme deux âmes différentes dans les justes : l'une où réside le SAINT-ESPRIT par la grâce sanctifiante et les vertus infuses de la Foi, de l'Espérance et de la Charité ; l'autre qui est le siége de l'amour-propre, de la concupiscence et des passions. Or, quelque forte que soit une tentation,

elle ne peut d'elle-même que jeter le trouble dans cette partie inférieure de l'âme, dont les mouvements ne sont pas libres; mais, pendant que celle-là est dans l'agitation, l'autre peut demeurer tranquille. Cependant, comme elles ne sont dans le fond que la même chose, et qu'il n'y a que la vertu qui en fasse la différence, il est bien difficile que le trouble de l'une ne passe à l'autre. De-là vient que la paix intérieure de l'âme n'est jamais plus nécessaire que dans ces agitations.

La paix parfaite et accomplie est celle qui consiste dans la jouissance parfaite du souverain bien, lequel est la fin de la nature raisonnable; mais celle que nous possédons en cette vie est imparfaite. Car, encore que les principaux mouvements de notre âme se reposent en Dieu, nous sommes cependant attaqués d'un si grand nombre d'ennemis au-dehors et au-dedans, que nous ne la pouvons posséder que d'une manière imparfaite, mêlée de combats, et toujours en danger que la victoire nous échappe : ce qui faisait dire à S. Paul : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?* (Rom. VII). Malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort?

[Moyen de conserver la paix du cœur]. — Comme c'est par l'observation des lois et par l'exécution fidèle des volontés de ceux qui commandent que les royaumes, les provinces, les villes, les familles, vivent dans l'ordre et se conservent dans la paix, c'est aussi par l'obéissance à la loi de Dieu que nous conserverons la paix intérieure de l'âme ; à cette loi, dis-je, qui nous oblige d'être entièrement disposés à perdre toutes sortes de biens et à souffrir toutes sortes de maux, plutôt que d'être privés de la grâce et de renoncer à l'amour de Dieu. Encore est-il important de remarquer qu'un degré commun de charité ne suffit pas pour faire naître et pour conserver cette paix, ce rassasiement intérieur : il n'y a que le parfait amour qui soit capable de le produire, et il est certain qu'à mesure que cette charité croît et se fortifie, elle rend cette paix plus parfaite et plus inébranlable.

[Paix dans la pénitence]. — Parmi les larmes et les soupirs de la pénitence, et parmi les douleurs d'une véritable componction de cœur, la tristesse, que la grâce ne saurait souffrir dans une autre occasion, est bien reçue en celle-ci : mais aussi la paix et la joie n'en sont pas pour cela bannies, et, si elles ne s'y trouvaient, il faudrait se défier de cette pénitence troublée, et tenir pour suspecte cette contrition inquiète, puisque le Fils de Dieu dit à Madeleine pénitente qu'elle demeurât en paix, lors même qu'elle pleurait ses péchés à ses pieds, et que S. Augustin nous assure que les larmes de la pénitence sont plus agréables que les joies que l'on goûte dans les spectacles des théâtres.

[La paix n'est point une vertu]. — Il est bon de remarquer, avec S. Thomas, que

la paix n'est pas proprement une vertu, parce que, dit-il, selon S. Augustin, elle tient en quelque façon de la fin dernière, et qu'il n'y a point de vertu qui puisse passer pour dernière fin, puisqu'elles sont toutes des voies qui nous conduisent à cette fin. Que s'il se trouve un précepte de la paix, c'est en tant qu'elle est un acte de charité, qui est alors méritoire en tant que produit par ce motif ; mais la paix intérieure dont nous parlons est un des fruits de la charité, produit par le SAINT-ESPRIT.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[On ne peut jouir d'une paix parfaite en cette vie]. — Notre âme ne saurait être entièrement tranquille et jouir d'une paix parfaite, pendant qu'elle est renfermée dans un corps qui lui fait toujours la guerre : il n'y a que la mort, qui, coupant la racine de leurs continuelles divisions, les mettra tout-à-fait en paix l'un avec l'autre. Cependant il est certain que, à mesure que nous avançons dans la vertu et la perfection chrétienne, nous approchons de cette paix bienheureuse pour laquelle nous soupirons, et qu'après avoir combattu nos vices, dompté nos passions rebelles et persévéré un temps considérable dans la pratique du bien, nous nous trouvons si près de DIEU, que les troubles de cette vie ne peuvent, pour ainsi dire, arriver jusqu'à nous. A la vérité, DIEU ne fait ce présent inestimable aux justes qu'après les avoir éprouvés par une vicissitude de biens et de maux qui traversent leur vie. Ainsi, ne vous étonnez pas, dit S. Chrysostome, si les promesses de DIEU semblent être longtemps à s'accomplir, et si, après l'avoir servi fidèlement depuis plusieurs années, vous ne jouissez pas encore d'une paix parfaite : il faut bien que le temps des épreuves se passe. Vous serez tantôt consolés et tantôt affligés : mais si, parmi ces révolutions, vous travaillez à tenir la plus haute partie de votre âme dans une situation tranquille, si vous n'êtes pas dissipés dans la joie ni abattus dans la tristesse, DIEU vous donnera infailliblement cette manne cachée qu'il promet à ceux qui savent vaincre. *Vincenti dabo manna absconditum.* (Apoc. II). Il récompensera les efforts que vous aurez faits pour conserver la paix au milieu des troubles et des tentations, en vous en donnant une qui se maintiendra sans peine et sans effort dans vos âmes, dont la douceur rejaillira même sur toutes ces puissances intérieures où les ten-

tations avaient causé tant de troubles, et dont l'onction secrète, détrempant toutes les amertumes de votre vie, vous soutiendra dans les états les plus rebutants et les plus tristes aux yeux du monde. C'est cette paix qui est au-dessus des sens, où nous conduit la vertu consommée, et dans laquelle le Sauveur du monde établit ses disciples en leur faisant ce don précieux. *Pax vobis.*

Quelle est votre erreur, vous qui croyez ne pas être en état de recevoir la paix parce que vous êtes troublés et persécutés en ce monde ! Le moyen, dit-on, que je me mette au nombre de ceux à qui le Fils de Dieu dit : *La paix soit avec vous* ; tandis que je suis dans l'oppression, tandis que mes ennemis me ravisssent mon bien par leur violence et qu'ils noircissent ma réputation par leurs calomnies ! Quelle apparence, dit-on encore, que je puisse jouir de la paix en traînant une vie languissante et misérable, étant dans des incommodités qui ne me donnent aucune relâche, et accablé sous le poids de mes infirmités continuelles ? Ah ! si le Fils de Dieu voulait me donner la paix, me laisserait-t-il gémir parmi tant d'inquiétudes dévorantes ? A peine suis-je sorti d'un embarras que je rentre dans un autre. Encore une fois, peut-on avoir la paix au milieu de tant de troubles, et peut-on être tranquille parmi tant d'agitations ? Ah ! puissiez-vous apprendre quels sont les caractères de la paix que Jésus-Christ est venu nous annoncer ! Bien loin que les disgrâces, les tribulations et les souffrances de la vie vous mettent hors d'état de recevoir la paix, c'est au contraire parmi ces peines et ces tribulations qu'il fera régner la paix dans votre cœur. Soyez attentif à cette vérité, vous qui gémissez sous le poids des souffrances de cette vie : c'est particulièrement à vous que Jésus-Christ adresse ces paroles si pleines de consolation : *La paix soit avec vous.*

Qui pourrait exposer les biens et les avantages de cette paix inestimable que Dieu prend plaisir à répandre dans une âme préparée à la recevoir ? Qui pourrait pénétrer le secret d'une âme chrétienne pour découvrir cette tranquillité heureuse que toutes les créatures ensemble ne peuvent troubler, ces précieuses consolations qui naissent du témoignage de la bonne conscience ; ces saints mouvements, ces transports célestes, ces communications divines, ces effusions de la grâce, ces vives images du premier bonheur de l'homme, et des entretiens sacrés dont son Créateur les favorisait ? Qui peut faire entendre tout ce que Dieu opère dans un cœur qui a reçu sa paix, et découvrir les trésors infinis dont il l'enrichit ? Mais qui racontera les merveilles de votre grâce, ô mon Dieu ! Vos dons ne sont-ils pas infiniment élevés au-dessus de nous, et la paix que vous nous donnez ne surpasse-t-elle pas nos paroles et nos sentiments ? (*Essais de sermons*, Dominicale, *Quasimodo*).

[Véritable et fausse paix de la conscience]. — Il n'est rien de si désirable que la paix de la conscience, et en même temps il n'est rien de plus à craindre,

La fausse paix de la conscience est le plus funeste de tous les maux dans cette vie, comme la vraie paix de la conscience est le plus précieux de tous les biens. C'est pour cela que le Fils de DIEU, qui dit à ses Apôtres qu'il leur donnait la paix comme le plus riche présent qu'il leur pouvait faire, a néanmoins dit qu'il n'était pas venu apporter la paix dans le monde, mais la guerre : *Non veni pacem mittere sed gladium.* (Matth. x). En effet, il est impossible d'être un fidèle observateur de l'Evangile sans recevoir peu à peu cette paix bienheureuse que produit une longue persévérance dans la vertu ; comme on ne saurait être attentif aux paroles de JÉSUS-CHRIST sans perdre cette tranquillité funeste dont les pécheurs jouissent dans le crime, et qui, sous sa douceur apparente, couvre la plus grande des amertumes, dit le prophète : *In pace amaritudo mea amarissima.* (Is. XXXVIII). « La paix, dit Richard de S. Victor, vient ou d'une stupidité d'âme, ou de la perfection de vertu, ou de l'endurcissement consommé dans le crime. » On ne peut pas accuser les chrétiens aujourd'hui d'être grossiers et stupides ; il y en a peu aussi qui soient du nombre des parfaits, et dont la piété consommée les mette au-dessus des troubles de la conscience : il faut donc que la paix dont ils jouissent vienne du péché, qui les aveugle, et qui les rend insensibles. Leur amour-propre met tous ses artifices en usage pour conserver tout ensemble et la douceur du crime et le repos de la vertu ; et, en se faisant des maximes trompeuses, dont ils s'abusent, ils trouvent le secret d'être pécheurs sans avoir le remords et la confusion de se sentir coupables. (*Les mêmes*, *Avent*, 2e *dessein*).

[Paix des gens de bien]. — Ce que dit S. Augustin sur ce sujet est très-constant : « Tout le monde désire la paix, tout le monde la veut, tout le monde la demande ; ceux mêmes qui paraissent lui être le plus opposés par leur conduite se la proposent pour fin. » C'est pourquoi je ne doute point que le dessein de tous ceux qui m'écoutent ne soit de trouver le moyen de passer leurs jours dans la paix et dans le repos, non pas dans cette paix fausse et trompeuse qui se trouve dans une vie molle et relâchée, mais dans celle qui se rencontre dans l'ordre que DIEU a établi ; cette paix que le monde ne connaît point, et qu'il ne saurait donner à ceux qui l'aiment et qui le servent : *Pacem quam mundus dare non potest ;* cette paix qui est le fruit de la pureté de la conscience, l'effet de l'assujettissement et du calme des passions ; enfin, cette paix qui est aujourd'hui si rare, non-seulement parmi les gens du siècle, qui suivent les maximes du monde ; mais même parmi les personnes qui passent pour vertueuses et qui mènent une vie retirée. Ainsi, j'ose dire, avec ce saint docteur, que tout le monde la désire et la recherche, mais qu'il y en a très-peu qui prennent les moyens véritables et les voies certaines pour l'acquérir. (**L'Abbé de la Trappe,** 2e *conférence pour l'Assomption*).

[On ne trouve la paix qu'en Dieu]. — S. Augustin, instruit par les lumières de sa raison, et encore plus par une malheureuse expérience, s'écrie avec grand sujet : « Faites le tour de la mer et de la terre et allez où vous voudrez ; mais, quelque part que vous soyez, assurez-vous que vous serez malheureux si vous cherchez autre chose que Dieu, parce que vous ne trouverez que peine et inquiétude. » Et ailleurs il rend raison de cette agitation intérieure : « C'est, dit-il en parlant à Dieu, que vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et que notre cœur ne peut être en repos jusqu'à ce qu'il se repose en vous. » Un homme qui se repose sur Dieu, et qui est dans une entière dépendance de sa volonté, sans rien changer à sa fortune, devient heureux, assure sa paix et sa tranquillité, et établit solidement son bonheur : il est entièrement maître de ces passions qui sont cause de tous nos troubles. Il n'a point d'envie, parce que, se souciant peu d'être élevé ou de ne l'être pas, l'élévation d'autrui ne lui fait aucune peine. Il n'est point piqué d'ambition, parce que, comptant pour tout d'être soumis aux ordres de Dieu, il lui est indifférent de voir les autres soumis aux siens. Il ne ressent point les impressions de la tristesse, parce que, regardant les disgrâces tantôt comme les coups de la justice divine, tantôt comme l'ouvrage de la miséricorde, toujours comme les effets d'une volonté qui est la règle souveraine de la sienne, jamais il n'en peut être ni abattu ni alarmé. Il n'appréhende pas que son bonheur lui échappe : comme son bonheur ne dépend point de ses biens, de ses dignités, de ses charges, dont il jouit sans y être attaché, il ne craint point d'en être détaché et de les perdre. Ainsi, le changement de sa fortune n'en apporte point à sa félicité, et il ne perd jamais sa paix ni sa tranquillité. (**Monmorel**, *4e dimanche après l'Epiphanie*).

[Point de paix pour les mondains]. — Il est vrai que, dans le monde, on voit des personnes dans une florissante fortune, et qui sont récompensées même au-delà de leurs services et de leurs mérites ; mais en voit-on de contentes ? Ils regorgent de biens et d'honneurs, je le veux, et il semble que le monde se soit épuisé pour les élever à une prospérité complète ; mais cependant leur cœur est-il satisfait ? ne désirent-ils plus rien ? se croient-ils heureux ? et, dans leurs prospérités même, dans ce bonheur apparent, trouvent-ils en effet la félicité ? jouissent-ils d'une paix tranquille ? N'est-ce pas, au contraire, dit S. Chrysostome, dans ces sortes d'états qu'il est plus rare, ou plutôt moins possible, de la trouver ? N'est-ce pas dans les grandes fortunes que se trouvent les grands chagrins ? Et qui pourrait dire le nombre de ceux qui n'y sont parvenus que pour être plus malheureux, et pour le sentir plus vivement ? Le monde n'avait pourtant rien épargné pour contenter leur ambition et pour les combler de ses faveurs ; mais, en même temps, le monde n'avait pas manqué de mêler parmi ses faveurs des semences d'amertume qui en étaient inséparables, et qui de-

vaient bientôt après produire des fruits de douleur. Le monde, en les rendant puissants et opulents, leur avait donné tout ce qui était de son ressort ; mais il n'avait pu leur donner ce rassasiement, cette paix du cœur, sans quoi ni la puissance ni l'opulence n'empêchaient pas que leur état ne fût un état affligeant. Quelque heureux qu'ils parussent, combien leur manquait-il de choses pour l'être ! Vous me direz qu'ils ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes, puisqu'ils n'étaient malheureux que parce qu'ils étaient insatiables. Et moi je réponds : Mais pourquoi, malgré les faveurs dont le monde les comblait, étaient-ils encore insatiables, sinon, ajoute S. Chrysostome, parce que c'était une vérité reconnue, constante, éternelle, que jamais les faveurs du monde, quelque abondantes que nous les concevions, ne pourront rassasier le cœur humain, et lui faire trouver la paix et le repos qui ne se trouve qu'en Dieu ? (**Le P. Giroust.** *Avent, de la récompense des saints*).

[Fausse paix des impies]. — La joie des impies est une joie rapide, qui n'a rien de durable que le regret qu'elle leur laisse ; c'est une joie perfide, qui finit par les larmes ; c'est une joie superficielle , qui ne va point jusqu'au cœur, ou qui n'en remplit pas la vaste étendue ; les besoins du pécheur seront toujours plus grands que son abondance. Les riches ont eu faim, dit le prophète ; leurs maisons sont pleines, mais leur cœur est vide : *divites eguerunt et esurierunt.* Le voluptueux, au milieu des plaisirs, se consume encore de désirs ; l'ambitieux s'inquiète et s'agite dans le centre même des honneurs ; le conquérant se plaint de voir sa valeur resserrée entre les bornes de la terre , trop étroites à son gré ; et les uns et les autres, désespérés de ne pouvoir trouver dans le monde, épuisé pour eux, de quoi assouvir leur cupidité insatiable, accusent la nature d'impuissance ou de cruauté... Quelle énigme incompréhensible est-ce donc que l'homme ? Pourquoi des sentiments si bas, avec un cœur si grand ? Pourquoi les biens du monde ne remplissent-ils pas ses désirs, ou pourquoi ses désirs s'occupent-ils des biens du monde ? La sagesse éternelle se serait-elle ici démentie ? aurait-elle mal connu ou les biens de la terre ou le cœur de l'homme ? Ou plutôt, mon Dieu ! n'est-ce point là une précaution de votre amour ? Pour ne pas rendre l'homme heureux sans vous, vous rendez l'univers impuissant, et, en lui faisant sentir que le monde ne lui suffit pas, vous le forcez à reconnaître enfin qu'un Dieu lui est nécessaire. (*Discours présenté à l'Académie Française*).

[Même sujet]. — La joie du mondain est superficielle. Elle efface les rides du front, et rend le visage plus serein, mais elle ne pénètre jamais au fond du cœur. Le mondain est heureux quand il est hors de chez lui ou dans l'émotion des passions qui le troublent ; mais , dans le moment où la raison revient ou qu'elle rentre en possession de sa liberté , dès le moment que le mondain entre dans son cœur et qu'il s'examine de sang-

froid, il trouve des remords, ou tout au moins des sujets de chagrin et de douleur qui le consument. Combien de gens ont avoué, après plusieurs années de débauches, qu'ils n'avaient pu étouffer les inquiétudes et les remords d'une conscience qui les tourmentait ! Il y en a d'autres qui paraissent tranquilles, et qui croient qu'ils ont la paix? mais qui sait si le cœur ne les dément point, et s'ils ne sont point déchirés de ce ver intérieur qui ronge si souvent les méchants ? Au lieu que, quand le fidèle a la paix du cœur, tout est tranquille chez lui, et l'âme est en joie lors même que le corps souffre de cruels tourments. La joie du mondain n'est pas pure ; c'est un criminel à qui un geôlier donne quelque liberté dans sa prison, et fournit des amusements qui le divertissent ; mais au fond il traîne toujours ses fers; il doit craindre qu'à chaque moment le juge et le bourreau ne soient à la porte. Peut-il être content avec cette frayeur ? et ce qu'on sent de joie n'est-il pas altéré par les fâcheuses suites que le péché peut avoir ? (*Pris d'un traité de la Conscience*).

[De la paix de la conscience]. — La paix de la conscience soutient l'âme dans ses afflictions. Le méchant a des remords qui le troublent dans ses prospérités. Ils montent avec lui sur le trône, ils le suivent dans les plaisirs, et ils répandent une amertume qu'il ne peut souvent digérer. Au contraire, la paix de la conscience adoucit les maux, et, au milieu des afflictions, elle fait goûter de la joie. Les maux ne sont redoutables que quand ils portent le caractère de la justice vengeresse qui punit le péché ; mais, lorsque la conscience, au lieu de nous reprocher des crimes qui attirent cette vengeance, parle incessamment de confiance en la bonté, en la miséricorde divine, les maux changent de nature ; ils perdent du moins l'horreur qui les accompagne, et ne peuvent plus être regardés que comme des leçons salutaires que Dieu donne contre l'orgueil. Epurons cette conscience et lui rendons la paix, elle adoucira les amertumes de la vie, nous rendra tranquilles dans les afflictions et toujours joyeux : si vous la possédez, elle répandra des consolations qu'on sent mieux qu'on ne les conçoit et qu'on ne les exprime. Biens, honneurs, plaisirs du monde, vous n'avez point de douceurs qu'on puisse comparer à celles que Dieu apporte dans une âme lorsqu'il y entre et qu'il s'unit à elle. Que cette paix de Dieu, qui est une source de grâce et de gloire, qui nous rend heureux en cette vie et pendant l'éternité, soit désormais l'unique objet de notre amour, de nos désirs et de nos plus tendres empressements.

Cherchez où vous voudrez : vous ne trouverez que les douceurs de la vertu, le témoignage de la bonne conscience et la paix de l'âme qui affermisse le cœur, et qui puisse lui conserver sa tranquillité au milieu de cette mer agitée du monde. La piété ne garantit pas des malheurs de la vie, et souvent la misère est le partage du saint plutôt que celui du coupable. Mais la sainteté fournit un secours intérieur, qui ne dépend ni de

la mauvaise humeur ni de la tyrannie des hommes. La paix qu'elle procure n'est point sujette aux révolutions du monde ; semblable aux fleuves, elle continue son cours malgré les vents qui soufflent et qui troublent l'air. La pureté de conscience est absolument nécessaire pour établir cette paix. Une conscience criminelle peut-elle nous rendre un témoignage avantageux et consolant? Si elle le fait, elle est doublement mauvaise de se flatter pendant qu'elle est chargée de crimes. Ses illusions se dissiperont infailliblement, et ce calme trompeur sera suivi d'une agitation sans remède. Il n'y a que la bonne conscience qui puisse nous donner une assurance morale que nos péchés nous sont pardonnés ; et, si elle ne parle de la part de DIEU, tout ce qu'elle dit est inutile. La bonne conscience seule peut nous rendre ce témoignage, qui fait notre tranquillité et notre gloire. On a beau faire : tant que le vice et le péché règnent dans la conscience, il est impossible qu'il y ait une véritable paix. (*Le même*).

[Trouble des pécheurs]. — Quelque livré que soit un pécheur aux engagements et aux douceurs du monde, les plaisirs présents qu'il trouve n'occupent pas tellement son âme qu'il ne tourne au moins quelquefois les yeux vers ces années d'iniquités qu'il a déjà passées; ces jours de ténèbres qu'il a consumés n'ont pas tellement échappé de son esprit, qu'il n'en rappelle quelquefois le triste souvenir : l'image importune de sa vie déréglée qui le fatigue, ces amas monstrueux de crimes qui viennent encore de temps en temps frapper à la porte de sa conscience, lui font plus d'horreur que jamais, parce que tous ces désordres, qu'il ne commettait autrefois que successivement, il les voit maintenant d'un coup-d'œil : tant de grâces rejetées, tant de promesses violées, tant de sacrements profanés, tant d'inspirations méprisées, tant de moments favorables perdus par sa faute, tant de faiblesses dont il se glorifiait autrefois et dont il rougit à présent, ce sont autant de monstres sur quoi le pécheur n'oserait lever les yeux sans une peine excessive, et sans des remords cuisants qui troublent sa paix. Il se rend malheureux s'il tourne les yeux sur le passé, et, pour jouir en repos de son bonheur imaginaire, il faut qu'il ne pense point, qu'il soit sans réflexion comme les animaux stupides, et que la vie toute charnelle de son corps abrutisse entièrement sa raison. (**Massillon**, 2e *dim. de Carême*).

[Paix du juste]. — L'ineffable bonté de DIEU fournit mille consolations à une âme fidèle dans ce qui fait le trouble des mondains : rien ne l'étonne, rien ne la rebute, rien ne la chagrine, que le péché. La prospérité la plus éclatante ne la tente point, l'adversité la plus fâcheuse ne l'abat point; elle se joue de tout ce que l'inconstance du monde peut causer de plus affligeant ; elle voit passer à ses yeux, sans émotion, les tristes coups de cette fortune bizarre qui donne de nouvelles scènes à l'univers dans les

chutes qu'elle cause ; cette âme juste y voit passer en revue des hommes tout terrestres, toujours attentifs à se tromper eux-mêmes, toujours appliqués à s'élever sur la ruine des autres, toujours en guerre et jamais en paix, s'étudiant à faire échouer les projets de leurs concurrents, à surpasser leurs égaux, à égaler ceux qui sont au-dessus d'eux, roulant toujours de nouveaux motifs d'ambition, toujours agités et jamais tranquilles. Voilà ce que les âmes justes considèrent dans l'état présent du monde, et, surprises de tant de mouvements injustes et inutiles, elles s'estiment heureuses dans la tranquillité que leur donne leur vertu; tandis qu'elles voient avec quelque sorte de compassion les mondains tristes, chagrins, troublés, agités, sans jamais trouver la paix ni goûter la douceur du repos. (*Le même*).

[Exhortation aux pécheurs]. — Vous, pécheurs, qui vivez dans ces troubles, dans ces agitations, qui ne vous conduisez que selon les maximes du monde, souvenez-vous que ces biens passagers qui vous occupent, ces plaisirs inconstants que vous cherchez, sont d'infidèles compagnons qui vous séduisent pendant quelque temps, et qui vous abandonnent, bientôt après, aux plus cruelles inquiétudes, qui vous livrent aux plus tristes alarmes. Ne pouvez-vous donc pas ouvrir les yeux sur de si grands malheurs? votre esprit peut-il se contenter du néant de ce monde trompeur? Quand vous venez à le considérer, qu'y trouvez-vous, qu'un vide affreux de mérites et de vertus, et que les inquiétudes continuelles d'une conscience troublée?

Je sais que la foi peut encore demeurer dans un cœur avec le péché; mais la certitude de la foi ne peut être dans ce pécheur qu'un fond d'inquiétude et de fâcheux remords qui le tourmentent. Oui, la certitude de la foi tourmente ce voluptueux, qui ne peut accorder les plaisirs des sens avec la mortification chrétienne; elle tourmente cet avare, qui trouve tant de fois condamné son attachement aux biens périssables; elle tourmente cet ambitieux, qui se révolte contre les lois de l'Evangile. Tellement que cette certitude de la foi, qui soulage et qui fait évanouir toutes les peines des gens de bien, renouvelle en vous, pécheurs, des alarmes, des craintes et des chagrins; et ces lumières de la foi, qui sont des sources de consolation pour les justes, sont en vous, pécheurs, des lumières vengeresses qui vous déclarent malgré vous ce que vous voudriez ne jamais savoir : votre foi fait par avance votre tourment, et la vue de votre religion votre enfer.

Un des principaux avantages que la foi produit dans un cœur, c'est d'y établir une paix solide et durable. Nous portons tous en nous-mêmes des principes d'équité, de droiture, et nous naissons avec de bons sentiments pour le bien; si la vertu n'est pas notre penchant, elle se présente cependant à nous sous des idées avantageuses, et nous sentons je ne sais quoi, dans le fond de notre conscience, qui nous dit qu'on ne peut être heureux

sans être vertueux. C'est un sentiment naturel, mais ce n'est pas une certitude. Ainsi, en quelque endroit que nous allions et en quelque situation que nous nous mettions dans le monde, nous portons toujours dans nous-mêmes un juge importun, qui nous rappelle de nos égarements, et qui, par ses sévères remontrances, nous rend malheureux jusqu'au milieu même de nos plaisirs. Voilà le sort du pécheur : il trouve partout un fond de crainte, de chagrin, d'inquiétude, qui le tourmente. Malheureux de ne pouvoir vaincre son penchant, plus malheureux encore de ne pouvoir étouffer ses remords.

Plus un pécheur aime le monde, moins il jouit d'une véritable paix : car plus alors ses soins croissent, plus ses désirs s'irritent, son esprit se trouble, son imagination se confond, ses sens s'égarent, ses empressements s'agitent; la vivacité de son amour terrestre et charnel est la source de ses troubles et de ses peines. Plus il aime le monde, plus ses projets lui causent d'impatience; plus il aime le monde, et plus une perte légère l'accable, plus un accident qui l'en sépare le désole; plus il aime le monde, plus les plaisirs lui deviennent nécessaires, et, comme aucun ne peut le satisfaire, il les déteste tous quoiqu'il ne puisse les quitter. Le monde avec tous ses attraits le rebute; le monde avec tous ses honneurs et ses divertissements l'ennuie et le fatigue, et il n'y trouve jamais ni la paix ni le repos qu'il y cherchait. (*Le même*).

[Paix apparente]. — Je sais que le monde, tout fatigant qu'il est, peut avoir ses plaisirs, et qu'au milieu des chagrins et des peines, des troubles et des inquiétudes, il y a toujours un certain monde qui jouit d'une paix et d'une tranquillité apparente. Mais approfondissez au-dedans de ces hommes qui vous paraissent si calmes : qu'y trouvez-vous? des cœurs déchirés de craintes et de soins, des consciences agitées et rongées de remords. Approchez de ces visages qui vous paraissent contents, et vous les verrez au-dedans troublés et inquiets. Ecoutez ces hommes, dans ce moment où ils vous paraissent les plus tranquilles, où vous les croyez gais et joyeux, dans ces moments favorables où les passions semblent donner quelque trêve à l'esprit et laisser quelque repos au corps : que vous disent-ils? Ils avouent que, quelque mine qu'ils fassent, ils ne laissent pas d'être agités; que leur fortune les met en mouvement; que l'embarras où ils sont pour un établissement ou pour quelque degré d'honneur ne leur laisse point de plaisir à goûter ni de repos à prendre, qu'ils sont toujours dans un état violent et forcé. Les uns disent qu'ils soupirent après l'heureux moment d'une retraite honnête qu'ils veulent embrasser, les autres qu'ils soupirent après le choix d'une vie plus régulière et plus édifiante : ils avouent par-là qu'ils ont inutilement cherché la paix dans les biens de ce monde, et qu'ils ne l'y ont pas trouvée. Vous-mêmes qui m'écoutez, gens du monde, avez-vous beaucoup avancé votre félicité en avançant votre fortune, et en augmentant vos biens et vos honneurs?

Mettez d'un côté toutes les amertumes que le monde vous a causées, et de l'autre tous les plaisirs qu'il vous a procurés, et voyez si celles-là ne l'emportent pas sur ceux-ci. Interrogez votre conscience : ne sentez-vous jamais, au milieu même de vos plus grandes délices, que Dieu n'est pas avec vous? Etes-vous contents de ce monde, et le serez-vous sans remords? et avez-vous jamais pu réussir à vous faire une conscience tranquille au milieu de la plus grande paix que le monde ait pu vous faire goûter? (*Le même.*)

[La paix des philosophes]. — Les philosophes s'étaient avisés d'un moyen ingénieux pour parvenir à la paix, s'il eût été possible aux hommes : c'est de ne désirer rien de ce qui n'est pas en notre puissance : et par ce moyen les désirs de l'homme auraient été pleinement satisfaits, puisqu'il n'aurait rien désiré que ce qu'il aurait pu se donner lui-même. Mais ils n'avaient pas pris garde que l'âme n'est pas la maîtresse de ses désirs, qu'il y en a de naturels qu'elle ne peut étouffer : qu'elle ne saurait, par exemple, s'empêcher de souhaiter de n'être point trompée, de ne souffrir aucun mal, de ne point mourir, et qu'il est impossible que, désirant ce bien, elle soit en paix tant qu'elle ne le possède pas, puisque sa volonté n'est pas satisfaite. *Ubi pax*, dit S. Augustin, *ubi requies, ibi finis appetendorum*. Les philosophes auraient bien mieux raisonné s'ils avaient dit que, pour jouir infailliblement de la paix, il fallait soumettre ses désirs au bon plaisir de Dieu, et ne souhaiter que lui seul. (*Essais de Morale*).

[Toutes les créatures cherchent la paix]. — Toutes les créatures, même les plus insensibles, cherchent la paix et le repos : ce qui fait qu'elles se portent avec tant d'impétuosité vers leur centre, et qu'elles sont dans une violence et dans une agitation continuelles lorsqu'elles en sont séparées ; parce qu'il n'y a que dans leur centre qu'elles puissent trouver le repos qu'elles cherchent. Le cœur de l'homme n'a pas moins d'inclination pour la paix que les autres créatures, et ne la recherche pas avec moins d'empressement : tous ses efforts et tous ses mouvements semblent n'avoir point d'autre terme que celui-là. Mais, parce qu'il n'est pas porté comme elles vers son centre par une détermination nécessaire, il cherche la paix par des voies différentes, et s'attache à différents objets pour la trouver. Les impies auront beau s'attacher aux créatures et aux biens d'ici-bas, ils n'y trouveront point la paix. Ils posséderont les biens de la terre, ils seront comblés d'honneurs, ils jouiront des plaisirs de la vie ; mais, au milieu de ces plaisirs, ils auront le cœur rongé de chagrins qui leur rendront ces honneurs insupportables ; mais, au milieu de ces biens et de ces richesses, ils auront le cœur vide de toutes sortes de consolation ; et, bien loin de trouver dans ces objets le repos et la paix qu'ils y cherchaient, ils n'y trouveront que du chagrin, que du trouble et de l'amertume.

Dieu tire du péché même de l'impie les obstacles dont il se sert pour l'empêcher d'avoir la paix. L'impie, pour avoir la paix, s'est révolté contre Dieu, et a prétendu la trouver en satisfaisant ses passions et courant après les biens du monde : et c'est par cela même que Dieu prendra plaisir à troubler son repos. Il y a trois choses à considérer dans le péché de l'impie : la cause de son péché, son péché même, l'objet de son péché. La cause de son péché, qui sont ses passions ; son péché, qui consiste à se révolter contre Dieu ; l'objet de son péché, qui sont les biens de cette vie. Trois choses par où l'impie espérait trouver la paix, et qui sont néanmoins les trois choses dont Dieu se sert pour l'empêcher de l'obtenir. **(Anonyme).**

[Ce qui trouble la paix]. — Trois choses ont accoutumé d'attaquer la paix intérieure et d'inquiéter le cœur humain. La première est la précipitation ; la seconde l'agitation qui vient de quelque désir ardent, de quelque passion véhémente ; la troisième les événements fâcheux, les persécutions, les misères de cette vie. — La précipitation trouble tout-à-fait le repos du cœur. On voit des personnes tellement disposées, qu'elles ne peuvent vivre que dans l'empressement ; elles ne sont jamais contentes que quand elles ont trente affaires sur les bras, et, quand elles n'en ont pas, elles s'en font. C'est là leur élément, d'être pressées de tous côtés. Ces personnes se plaignent et gémissent, et cependant leur repos est dans leur mal. On peut dire d'elles que la peine les accompagne partout, et qu'elles ne peuvent trouver la paix. Ce défaut n'est pas seulement commun aux hommes passionnés, plusieurs gens de bien y sont aussi sujets, ne s'étant jamais bien étudiés à retenir leurs impétuosités, ni à écouter la voix du Saint-Esprit, qui nous appelle au-dedans de nous, où nous trouvons la paix et le repos.

Un homme possédé d'un désir violent, transporté de colère, pénétré de crainte, ému de quelque semblable passion, est comme une mer agitée. Il ne peut se reposer en Dieu, qui, ne faisant son séjour que dans la paix, ne peut demeurer en lui. C'est pour cela que tous ceux qui aspirent à la perfection s'étudient à mortifier les passions vives qui pressent le cœur, et répriment les moindres émotions, ne souffrent aucun empressement, et ne s'attachent à rien qu'à servir Dieu et à le contenter. Ils travaillent pendant un long espace de temps à se bien persuader qu'il n'y a rien qui soit digne de nous émouvoir que ce pur désir de plaire à Dieu. Par ce moyen, vides de désirs et de passions, ils établissent leur cœur dans une paix profonde. — Une autre cause du trouble du cœur, ce sont les accidents extérieurs, qui émeuvent nos passions. Mais l'âme qui tend à la perfection doit empêcher que, pour quelque accident que ce soit, il se soulève en elle aucune passion déréglée : si bien que ni les persécutions, ni les injures, ni les maladies, ni les mauvais succès, ni rien au monde, ne soit capable de l'altérer. Ceux-là se trompent fort qui, sous prétexte de

zèle et de charité, s'échauffent, se précipitent et s'inquiètent : comme si jamais il était permis de perdre sa paix pour procurer le bien, et pour empêcher le mal. (**Surin**, *Dialogues spirituels*, II, 2).

[De la fausse paix]. — Habile à me séduire moi-même et opiniâtrément attaché à mon erreur, n'ai-je point forcé ma conscience à se taire ? Après bien des combats, n'en ai-je point enfin triomphé ? Vous le savez, Seigneur ; mais ne me livrez pas, mon DIEU, aux fausses douceurs de ce prétendu triomphe. Elevez la voix et faites résonner plus haut que jamais autour de moi votre divine parole. Rompez l'enchantement qui me charme. Moins vous m'épargnerez, plus vous m'aimerez, et votre sévérité sera mon bonheur. Où m'aurait conduit, Seigneur, le repos que je commençais à goûter hors de vos voies ? Comme un homme qui s'abandonne au cours de l'eau, je courais à ma perte sans le sentir. Je suivais ma cupidité ; je nourrissais ma passion, au défaut de la conscience, dont j'allais bientôt achever d'éteindre toutes les lumières et d'étouffer tous les sentiments ; je n'écoutais que la nature corrompue, et mon cœur, dans la poursuite de ses désirs les plus désordonnés, ne trouvait presque plus de résistance. J'étais perdu, mon DIEU, si vous n'eussiez répandu quelque nuage sur ce jour si serein en apparence. Le trait de votre miséricorde le plus favorable, c'est celui qui me perce le plus sensiblement. Grâces à votre providence, ce moment m'a ramené à moi-même par la douleur qu'il cause à mon âme et par le trouble qu'il y jette. (**Le P. Giroust,** *Avent*, *Sermon sur la fausse conscience*).

On déplore quelquefois l'état malheureux d'un pécheur livré à de folles passions, et que de tyranniques habitudes rendent esclave du péché ; on gémit sur sa misère ; on craint pour son salut : mais l'état d'une âme que l'erreur a séduite n'est-il point plus déplorable ? Ce pécheur sait au moins qu'il s'égare, et il a devant les yeux l'image de son désordre, et s'il pèche avec plus de connaissance, c'est en cela même qu'il est moins incorrigible. D'ailleurs, les dégoûts du vice, la beauté de la vertu, les remords de la conscience, la crainte des jugements de DIEU, sont comme autant de voies qui le rappellent à son devoir. Mais il n'en est pas ainsi d'un pécheur qui s'égare et qui ne connait pas son égarement : toutes les ressources lui sont fermées ; comme il pèche sans connaissance, il pèche aussi sans scrupule et sans remords. Ce ver qui déchire le cœur du libertin semble se reposer dans le sien, et la conscience, qui est si salutaire quand elle reproche le mal, qu'elle soit en lui trompeuse ou trompée, le laisse dans un calme profond que rien ne trouble : alors toute espérance de guérison est ôtée ; alors on ne pense plus à rectifier ses jugements, à réformer ses mœurs, à rentrer dans la voie droite ; plus de crainte, plus d'inquiétudes, plus de remords. La conscience, qu'un grand évêque appelle l'évangile du cœur, ne dit plus rien. Content du présent, tranquille sur l'avenir, on vit dans un plein repos, dans une parfaite sécurité. Fu-

nesto état, où l'erreur règne paisiblement dans l'âme, en règle tous les mouvements, et la conduit par un chemin doux et facile à une mort déplorable ! (*Discours présenté à l'Académie française*, 1683).

[La paix ne se trouve qu'en Dieu]. — A-t-on jamais vu, depuis la naissance du monde, dans la succession des siècles jusqu'à nous, un cœur parfaitement content, qui ait cherché sa satisfaction dans les créatures et hors de DIEU ? Le monde a-t-il jamais pu faire un bienheureux? La paix et la joie véritable ne se trouvent qu'en DIEU seul, quoi que l'on puisse faire et que l'on puisse avoir, l'âme n'ayant point d'autre centre que DIEU seul. Ce n'est qu'en lui seul qu'elle trouve son repos. Ainsi, il nous crie par le prophète Isaïe : « Oh ! si vous vous fussiez appliqués à mes préceptes, votre paix serait comme un fleuve, et votre justice comme les flots de la mer. (Is. XLVIII). » Et par son Apôtre : « Réjouissez-vous sans cesse en Notre-Seigneur : je vous le dis encore, réjouissez-vous (Philipp. IV). » Il nous apprend donc que la joie du chrétien est une joie perpétuelle ; la paix, et la justice qui nous fait rendre à DIEU ce que nous lui devons, sont inséparables.(**Boudon,** *Le chrétien inconnu*).

[N.-S. a établi la paix]. — Nous pouvons dire que le Fils de DIEU est venu sur la terre pour y apporter la guerre et la division, mais ce n'était qu'afin de changer cette guerre dans une paix constante. Vous aviez, Seigneur, deux desseins : l'un d'établir la paix parmi les hommes, l'autre de faire en sorte que chaque homme trouvât la paix avec lui-même : et ni l'un ni l'autre ne se pouvait faire que par des guerres et des divisions précédentes. Un homme ne peut avoir la paix avec soi-même qu'il n'ait détruit ce qui peut l'empêcher de se procurer un si grand bien, c'est-à-dire les ennemis qui s'opposent à son dessein. Ces ennemis sont ses passions et ses cupidités, ce sont ses envies, c'est cet esprit de vengeance qui le transporte, c'est ce désir des richesses, d'avoir de grandes possessions, d'avoir de la réputation dans le monde, de vivre dans la volupté et dans le plaisir, de contenter ses sens. Je pourrais joindre à ces excès quantité d'autres dérèglements semblables ; et l'on peut assurer que ces dispositions mettent le trouble et la confusion partout où elles se trouvent, et qu'il faut les bannir des lieux où elles sont, si on veut y établir la paix. **(L'Abbé de la Trappe,** *sur S. Matth.*)

[Paix avec Dieu]. — Nous jouissons d'une véritable paix quand notre conscience nous rend ce fidèle témoignage, que nous sommes réconciliés avec DIEU. Heureux état ! état préférable à toutes les fortunes du monde ! Je suis en paix avec DIEU : donc je dois être content et vivre en repos : car quel plus grand bonheur pouvais-je souhaiter en ce monde ? Je suis en paix avec DIEU. DIEU était mon ennemi, et j'étais ennemi de DIEU ; mais enfin voilà DIEU réconcilié avec moi, et me voilà réconcilié avec

Dieu. Paix du cœur, paix de Dieu, que le Saint-Esprit compare à un repas somptueux, à un repas délicieux, tant elle remplit l'âme d'une onction abondante et consolante. Paix de Dieu, souverainement désirable au pécheur.

Avant le christianisme, les hommes, séduits et aveuglés, se sont faussement persuadé que le plus sûr moyen de trouver la paix du cœur était de satisfaire ses désirs, de contenter son ambition, de rassasier sa cupidité, et pour cela d'être honoré et distingué dans le monde, de s'enrichir et de vivre dans l'abondance, de se pousser, de s'élever, de s'agrandir : ainsi l'ont cru et le croient encore tant de mondains. Or, en raisonnant de la sorte, non-seulement, dit l'Ecriture, ils s'étaient trompés, mais, en se trompant, ils s'étaient rendus malheureux : *Contritio et infelicitas in viis eorum* (Ps. 13) ; parce qu'en raisonnant de la sorte ils n'avaient pas connu le chemin de la paix : *Et viam pacis non cognoverunt.* Au lieu du repos intérieur et du calme qu'ils se promettaient dans leur opulence et dans leur élévation, ils ne trouvaient que trouble et que chagrin, qu'affliction d'esprit : *Contritio et infelicitas.* Tel est le sort des partisans du monde : et plût au Ciel, mes chers auditeurs, que ce ne fût pas encore aujourd'hui le vôtre.

Apprenez de moi, dit le Sauveur du monde, que ce sont deux choses incompatibles que la paix et l'orgueil ; que votre cœur, quoi que vous fassiez et quoi que le monde fasse pour vous, ne sera jamais content, tandis que la vanité, que l'ambition, que l'amour de la gloire, y régneront : par conséquent, que, pour trouver sur la terre le centre et le point de la félicité humaine, que, pour avoir cette paix de l'âme qui est par excellence le don de Dieu, il faut être humble, et sincèrement humble : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris.*

Pour jouir de la paix du cœur, qui est un bien si souhaitable, nous devons l'avoir au-dehors avec tous les hommes, même avec ceux qui y sont plus opposés, et qui ne la veulent pas, les forçant par notre conduite à la vouloir, et à l'exemple de David, gardant un esprit de paix avec les ennemis de la paix : *Cum his qui oderunt pacem eram pacificus.* Car, comme ajoute S. Chrysostome, vivre en paix avec des âmes pacifiques, avec des esprits modérés, avec des humeurs sociables, à peine serait-ce une vertu de philosophe et de payen ; beaucoup moins doit-elle passer pour une vertu surnaturelle et chrétienne. Le mérite de la charité, disons mieux, le devoir de la charité, et la paix intérieure qui en est le fruit, est de conserver la paix au-dehors avec des hommes difficiles, fâcheux, emportés. Pourquoi ? Parce qu'il peut arriver, et parce qu'en effet il arrive tous les jours, que les plus emportés, et les plus fâcheux, les plus difficiles et les plus chagrins, sont justement ceux avec qui nous devons vivre dans une plus étroite société, ceux dont il nous est le moins possible de nous séparer, ceux à qui, dans l'ordre de Dieu, nous nous trouvons attachés par des

liens plus indissolubles. Il faut donc que, pour n'être point troublés et être tranquilles; pour conserver notre paix, nous ayons soin de la maintenir et de la conserver avec ceux qui sont les plus capables de nous la faire perdre. (**Bourdaloue**, *sermon de Noël*).

[Agitation des passions]. — Pécheur, qui suis sans scrupule les mouvements d'une cupidité aveugle qui t'emporte vers les honneurs, tu te flattes en vain d'une paix chimérique après l'accomplissement de tes desseins, ou d'une retraite tranquille, s'ils sont renversés. Que n'as-tu point fait pour arriver à ton but? Toujours inquiet, chagrin, rêveur, tu as pressé, veillé, sollicité ; enfin, rien ne t'a réussi : mille contre-temps fâcheux ont traversé tes projets; un moment t'a ravi le fruit presque mûr de tant de travaux; tu ne t'es point donné de repos. Comment pourrais-tu jouir de la paix, dans le chagrin de tant de mauvais succès? Enfin tu commences à ouvrir les yeux, tu vois que tu n'es point fait pour être heureux en ce monde ; tu prends la résolution de l'abandonner pour vivre en paix : mais qu'arrive-t-il? c'est que tes passions déréglées te suivent jusque dans le fond de ta solitude, et ne trouvant plus de matière qui les occupe au-dehors, toute leur violence se tourne contre toi-même, et, au milieu du calme apparent dont tu jouis, tu es plus troublé et plus agité que lorsque tes passions se soulageaient par les intrigues et le tumulte du siècle. (**L'Abbé du Jarry**, *Sermon sur l'Ascension*).

[Il n'y a nulle paix pour l'impie]. — Quand Dieu n'aurait pas dit qu'il n'y a nulle paix pour l'impie, *Non est pax impiis*, la conscience même de l'impie, ce témoignage intérieur et irréprochable, ne lui ferait-il pas sentir cette vérité ? Comment y aurait-il quelque sorte de paix pour l'impie ? Il n'y en a nulle pour l'ambitieux, nulle pour l'envieux, nulle pour l'avare, nulle pour le voluptueux, et l'impiété est un amas de tous les crimes. Dieu, qui, par un juste jugement, attache l'amertume et le chagrin généralement à tous les vices, laisserait-il dans la tranquillité celui de tous les crimes qui attaque directement la Divinité même? Le pécheur ne serait-il heureux, content, sans trouble, sans remords, et dans une parfaite quiétude, que quand il s'élève contre Dieu, que quand il combat sa divinité? Que de combats l'impie est-il obligé de soutenir contre les préjugés de la naissance, contre les lumières de la raison, contre les principes de l'éducation reçue peut-être de parents ou de personnes pieuses, contre les maximes de la vie commune, contre la coutume fortifiée du témoignage de presque toutes les nations de l'univers ; contre les exemples des personnes avec lesquelles il est obligé d'entretenir commerce, d'agir, de trafiquer et de vivre ! Toutes ces choses sont des preuves authentiques de la divinité; tout cela vous dit qu'il y a un Dieu qu'il faut adorer, une religion qu'il faut suivre. Tout cela peut-il se détruire si facilement ? Tout cela peut-il s'anéantir si absolument dans un esprit, qu'il n'y reste plus

aucune épine capable de le piquer, de le rendre au moins inquiet sur son état, de troubler cet abominable paix qu'il tâche d'établir en lui-même sur les ruines de la religion? Quand il s'y endormirait, dans la prospérité de ses affaires, quel est l'homme dont la prospérité dure toujours? Et quand celle de l'impie est traversée par les disgrâces de la nature ou de la fortune, en cette situation douloureuse, où est sa consolation? Vous, Seigneur, vous êtes l'asile des fidèles. Un homme qui croit en vous, dépouillé de tout, vous trouve encore avec lui; oublié du monde, il songe à vous; il court à vous, il se jette entre vos bras, il répand ses larmes dans votre sein; il a dans la vue de vos jugements, dans l'espérance de vos récompenses, des remèdes présents pour tous ses maux; il sent vos bontés pénétrer intimement son âme et le mettre dans un parfait repos. Vous, impie, où trouverez-vous de quoi calmer le ressentiment des vôtres? Quand tout manque au fidèle, il lui reste encore son DIEU : que vous reste-t-il à vous, qui n'avez point de DIEU? Où prendrez-vous de quoi soutenir l'abattement de votre âme? Faux amis, vaine philosophie, ridicule affectation de constance et de fermeté, que vous êtes alors de peu d'usage! Nul repos, par conséquent, pour l'impie, ni dans la prospérité ni dans l'adversité. (**Le P. de la Rue**, *Carême*).

[Paix du juste]. — Quelle douceur, quel plaisir de faire son devoir! Le témoignage d'une bonne conscience est une fête continuelle, dit le Sage. Mais quelle plus douce consolation que de ne rien faire dont on doive se repentir! Car enfin, ce ne sont pas les biens extérieurs qui nous rendent heureux : il faut que l'esprit soit tranquille, que le cœur soit content, pour goûter une véritable douceur : et de-là vient qu'il n'y a point de véritable et de pure douceur dans le monde. Elle est pour toutes les âmes fidèles; elle ne peut être même que pour les gens de bien; eux seuls ont la paix au-dedans et au-dehors d'eux-mêmes; tandis que les pécheurs vivent dans le trouble et meurent dans le désespoir. Cette paix est le fruit ordinaire de la vertu; plus on est à DIEU, plus on le goûte. (**Le P. Croiset**, *Année chrétienne*).

[Malheur de la fausse paix]. — Le plus grand malheur qui puisse arriver au pécheur est de vivre en paix, parce que, n'étant plus inquiété ni de DIEU ni des hommes, la foi ni la raison ni la conscience ne parlant plus, il s'endort profondément dans le sommeil du péché. Voulez-vous savoir, demande S. Augustin, quelle peine c'est, dans l'ordre de la grâce, que de n'en point avoir après avoir péché? *Vis nôsse nullâ pœnâ quanta sit pœna*? Interrogez le prophète et demandez-lui pourquoi le pécheur a mis DIEU dans une colère à n'en revenir jamais : *Exacerbavit Dominum peccator*. (Ps. x). Je n'en ai point d'autre preuve, vous répondra-t-il, sinon qu'il est paisible et que tous les biens abondent chez lui. Ce n'est donc point la multitude des fautes dans lesquelles le pécheur est tombé qui doit le plus

faire trembler pour lui ; la miséricorde de DIEU sera toujours plus grande que la malice de l'homme : mais ce qui le doit effrayer, c'est qu'au milieu de tant et de si justes alarmes il soit en paix ; c'est qu'il vive sans scrupule, sans réflexion, sans faire la moindre attention au danger où il est. Car ce n'est pas ainsi que DIEU en use à l'égard de ceux pour lesquels il conserve encore quelques sentiments de miséricorde : les plaisirs qu'ils goûtent hors de lui sont toujours détrempés de quelque amertume, et cette amertume sert à les en dégoûter ; mais, quand j'entends dire qu'il est des pécheurs tranquilles, que cet homme qui ne cherche qu'à amasser du bien par les voies même les plus criminelles, qui brûle volontairement d'un feu impur, au préjudice de la foi qu'il doit à une épouse vertueuse, qui ne suspend au-dehors les effets de son ressentiment que parce qu'il ne trouve point d'occasion favorable pour faire éclater sa vengeance, ne laisse pas de jouir d'une profonde paix ; qu'il n'est ni troublé ni inquiété de rien ; que DIEU, ni les hommes, ni sa conscience, ne lui font aucune peine ; qu'il n'a ni remords ni scrupule : ah ! c'est alors que je ne puis m'empêcher de m'écrier, avec le prophète, que la colère de DIEU contre lui est bien terrible : *Exacerbavit Dominum peccator.* Et la preuve que j'en ai, c'est qu'il goûte toutes les douceurs du péché sans en ressentir l'amertume, et qu'il est un impie tranquille. (*Sermon manuscrit*).

[La vraie paix]. — S. Augustin définit la paix : *Une tranquillité qui naît de l'ordre.* L'ordre qui se trouve dans un état bien policé, mais agité par de fréquentes guerres, ne suffit point pour que l'on y jouisse de la paix, parce que l'ordre y est sans la tranquillité. La tranquillité qui se trouverait dans un état paisible, mais mal réglé faute de subordination, ne suffirait point non plus pour que l'on y jouît d'une paix au moins durable, parce que la tranquillité y serait sans l'ordre. Pour goûter une véritable paix, il faut que l'ordre et la tranquillité s'unissent ensemble. Voyons maintenant qui sont ceux dont parle ici le Sauveur, et *qui ont l'esprit pacifique* (Matth. v). Ce ne saurait être les impies, puisque tout tranquilles qu'ils sont quelquefois sur leur état, un désordre éternel subsiste en eux, par la soumission de l'esprit à la chair : *Il n'y a point de paix pour les impies.* Ce ne sont pas même les justes qui n'ont qu'une vertu commune qui jouissent de cette tranquillité : car quoiqu'ils soient dans la règle, ils ne sont pas néanmoins tranquilles, à cause des révoltes continuelles de la chair contre l'esprit, qui s'excitent en eux et qui les troublent sans cesse : *Nous attendions la paix... et nous voici dans le trouble* (Jérém. XIV). Ainsi, les seuls proprement *qui ont l'esprit pacifique* ce sont les chrétiens parfaits, ces hommes morts à eux-mêmes en qui la chair est pleinement soumise à l'esprit, entièrement soumis lui-même à DIEU, lui obéissant comme des enfants bien nés, et se laissant gouverner en tout par son Esprit-Saint.

Ces justes donc, quoi qu'il leur arrive, sont toujours les mêmes : ils

sont toujours dans la joie, toujours contents, toujours en paix, parce que l'ordre et la tranquillité tout à la fois règnent en eux. L'ordre y règne par la subordination de la chair à l'esprit, et de l'esprit à DIEU ; la tranquillité y règne, parce qu'il n'est pas aisé de renverser cette subordination. Ce n'est pas que les plus grands saints ne soient quelquefois troublés, soit par les fautes dans lesquelles ils tombent : *car quel est l'homme sur la terre qui ne pèche point* ? (Eccl. VII), soit par les tentations qu'ils éprouvent ; mais ce trouble n'est que léger, souvent involontaire, et par conséquent ne leur ôte pas la paix. Un Etat ne laisse pas d'être bien réglé, tranquille, paisible, malgré une émeute aussitôt assoupie qu'elle est excitée. Si nous n'avons pas encore la paix, apprenons du moins ce qui est nécessaire pour l'avoir. La paix et la tranquillité naît de la parfaite subordination de la chair à l'esprit, et de la soumission entière de l'esprit à la volonté du Seigneur. *Soumettez-vous donc à* DIEU *et demeurez en paix* (Job. XXII). Cette paix pourrait-elle régner dans le cœur de l'impie ? En proie à de cruelles passions et aux remords qui les suivent, il est le centre du trouble et du désordre. Vous l'avez ainsi ordonné, ô mon DIEU, afin que le pécheur trouvât jusque dans son cœur la peine de son péché. (**Ségneri**, *Méditations*).

[Marque de prédestination]. — La paix est une marque assurée de prédestination. Tous ceux qui possèdent cette paix étant enfants de DIEU, il est visible que l'héritage céleste leur appartient : *Que si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers.* (Rom. VIII). C'est ce que le Sauveur entend lorsqu'il dit : *Heureux ceux qui ont l'esprit pacifique, car ils seront appelés enfants de* DIEU. Il donne à ces justes parfaits le glorieux titre d'enfants de DIEU, parce qu'ils se conduisent non en esclaves, mais en véritables enfants du Père céleste. Les esclaves sont soumis à leur maître par crainte, malgré eux et avec peine. Les enfants sont, au contraire, soumis à leur père par respect, par amour, avec joie. Telle est la conduite des saints, de ces justes du premier ordre dont il s'agit à présent. Ils s'abandonnent de tout leur cœur à la volonté de DIEU, pour disposer d'eux comme il lui plaît, et, par cet abandon sans réserve, ils montrent qu'ils sont de dignes enfants du Père céleste, puisque *tous ceux que l'Esprit de* DIEU *fait agir, ceux-là sont enfants de* DIEU. (Rom. VIII). Mais pourquoi le Sauveur dit-il que *ceux qui ont l'esprit pacifique seront appelés enfants de* DIEU ? C'est que ces hommes extraordinaires ne sont pas seulement enfants de DIEU par adoption, ainsi que le commun des justes, mais qu'ils sont reconnus, qu'ils passent pour tels aux yeux du monde même. Il fut dit ainsi de JÉSUS-CHRIST : *On l'appellera Fils du Très-Haut ;* parce que sa sainteté, sa sagesse, son humilité, sa douceur, sa patience, devaient faire connaître, à quiconque ne fermerait pas les yeux à la lumière, qu'il était véritablement le Fils unique du Tout-Puissant. Vous êtes peut-être enfant de DIEU, parce que vous êtes juste : mais vivez-vous d'une manière



qui fasse bien sentir que vous êtes enfant de DIEU ? La marque la plus certaine que vous en puissiez donner est de vous remettre de tout ce qui vous regarde à la disposition du Père céleste. Mais comment vous reconnaîtrait-on à ce caractère, vous que la moindre contradiction altère et déconcerte? Cependant la paix est semblable à ces fleuves dont rien ne change le cours, qu'ils suivent avec une extrême constance : *Que ne vous êtes-vous appliqué à mes préceptes?* dit DIEU : *Votre paix serait comme un fleuve.* (Isaïe LVIII).

Celui qui, à force de combattre, est enfin parvenu à se vaincre passe ses jours dans la paix : *Sedebit in pulchritudine pacis.* (Is. XXXII). Il est en paix avec les autres, parce qu'il est sans ambition, sans envie, sans attachement aux biens de la terre. Il est en paix avec lui-même, parce que son appétit est soumis à la raison. Il est en paix avec DIEU, parce qu'il lui obéit en toutes choses, et que sa conscience ne lui fait aucun reproche sur l'accomplissement de la loi. Que cette paix est abondante ! dit le prophète : *Pax multa diligentibus legem tuam.* Elle est au-dessus de tout sentiment, cette paix que DIEU produit dans le cœur du juste : *Pax* DEI, *quæ exsuperat omnem sensum.* Elle est pleine de douceurs et de charme : *Sedebit populus meus in pulchritudine pacis.* (*Le même*).

[**Joie dans les afflictions**]. — L'homme chrétien, soutenu par les promesses de DIEU, affermi par les forces de la grâce, consolé par ses douceurs, est incapable d'être ébranlé par tout ce qui abat le courage des mondains. Quelque accident vient-il lui ravir le doux avantage de la santé, qui seul assaisonne tous les autres, il bénit DIEU, qui, en lui ôtant le goût des biens qui s'échappent, le met plus en état de sentir ceux qui demeurent éternellement. La persécution lui arrache-t-elle ses charges, ses emplois, ou l'héritage que lui ont laissé ses ancêtres : toujours soumis aux ordres de la Providence, il respecte dans les injustices que lui font les hommes, la main paternelle du Créateur, qui ne frappe ses enfants que pour éprouver leur fidélité, leur confiance et leur amour. Le jette-t-on dans des prisons affreuses, il fait aussitôt retentir ces tristes lieux de ses actions de grâces, à l'exemple des premiers fidèles de l'Eglise; la joie entre avec lui dans le séjour de l'horreur. Le traîne-t-on devant les tribunaux, le condamne-t-on à des peines infamantes pour avoir soutenu les intérêts de DIEU : il se réjouit d'avoir été jugé digne, comme les Apôtres, de souffrir des opprobres pour la gloire de JÉSUS-CHRIST. La faim, la soif, le froid, le feu, la nudité , les maladies, enfin, les plus cruels supplices ne peuvent l'émouvoir. La mort même n'a rien qui l'épouvante ; au contraire, il la regarde comme la fin de ses travaux, le terme de son pèlerinage, et la ligne au-delà de laquelle il trouvera la région des vraies délices. (*Disc. à l'Académie*, *année* 1707).

[Plénitude de la paix intérieure]. — L'amour du plaisir est si naturel à l'homme et il a un si fort penchant pour la joie, il est si avide des biens de ce monde, il ambitionne tellement les honneurs, dans l'espérance qu'il a d'y trouver sa félicité et son repos, qu'on peut dire que cet amour, que ce penchant, est comme le grand mobile de toutes les actions de sa vie. Mais, hélas ! quelle illusion de chercher ce repos, ce contentement, cette joie si rassasiante, hors de Dieu ! Ce n'est qu'au service d'un si grand et si magnifique seigneur que l'on trouve ces avantages. Etre avec Jésus-Christ, c'est un véritable ciel : c'est mener la vie que l'on mène dans le séjour de la gloire. Mais être sans lui, fût-on le plus heureux homme du monde, c'est vivre déjà de la manière des démons. Il est étonnant que, depuis que les hommes en font une si triste expérience, ils n'aient pu encore reconnaître leur erreur et le vide de ces faux biens du monde. On en connaît l'instabilité, on en sent toute l'amertume : et cependant l'on ne soupire qu'après ces fausses joies. Est-ce la passion du plaisir qui vous domine ? Pourquoi ne le cherchez-vous pas dans la seule condition où il se trouve, qui est celle des véritables serviteurs de Dieu ? Pourquoi ramper toute votre vie dans une médiocrité de vertu qui n'en fait jamais sentir les douceurs ? Ce n'est que sur le haut de la montagne que le Fils de Dieu fait voir sa majesté. (**Le P. Croiset**, *Exercices de piété*).

[Bonheur dans la vertu]. — Evitons cette grossière erreur ; gardons-nous de présumer que le bonheur parfait on le puisse goûter sur la terre. Trop de maux nous affligent, trop de passions conspirent à nous troubler. Mais ce bonheur, tel qu'il est permis de l'espérer ici-bas, les seules vertus chrétiennes peuvent nous le donner. Elles adoucissent le sentiment des maux que nous ne pouvons éviter, elles en diminuent l'amertume : et, ce que toute la sagesse humaine n'a jamais su faire, ce que même elle n'a pas cru possible, au milieu des souffrances et des traverses de la vie, elles nous remplissent de joie et de consolation. Elles font plus : elles favorisent nos désirs : non pas ces désirs déréglés qui se succèdent les uns aux autres, mais ces désirs permanents et indicibles que Dieu même a gravés dans tous les cœurs de ceux qui lui sont fidèles. C'est là le véritable et l'unique bonheur dont on puisse jouir en cette vie. (*Disc. à l'Académie, année* 1707).

PAROLE DE DIEU.

SERMON. — PRÉDICATEURS, ETC.

AVERTISSEMENT.

Comme tous les prédicateurs sont intéressés à parler de la Parole de Dieu, *dont ils sont les ministres, il y en a peu qui n'aient traité ce sujet. Les chrétiens, d'un autre côté, ne sont pas moins obligés à la venir entendre, dans l'intérêt de leur salut. C'est pourquoi nous n'avons eu garde d'omettre une matière si importante. Deux ou trois choses seulement sont ici à remarquer.*

La première, que, par la parole de Dieu *on n'entend pas seulement l'Ecriture-Sainte, à laquelle ce nom est proprement dû, mais encore, selon le langage ordinaire, tous les discours qui se prononcent dans les chaires chrétiennes pour instruire les fidèles des vérités de l'Evangile et des mystères que* Dieu *a révélés dans l'Ecriture. C'est en ce sens que nous l'entendons et que tous les SS. Pères en ont parlé.*

La seconde, qu'en traitant ce sujet il vaut mieux s'étendre sur la négligence des auditeurs à venir entendre cette divine parole, sur le peu de fruit qu'ils en retirent, sur le peu d'attention qu'ils y apportent, et sur les autres défauts de ceux qui l'écoutent, que sur ceux des prédicateurs qui l'altèrent ou qui la corrompent par l'artifice trop étudié qu'ils y emploient, ou par leur mauvais exemple, qui détruit souvent tout ce qu'ils disent, et qui empêche l'efficacité de cette parole. Le prédicateur doit se souvenir que c'est inutilement qu'il fait la censure des autres prédicateurs, qui ne sont pas pré-

sents pour en profiter ; mais qu'il a devant lui des auditeurs qu'il doit instruire.

La troisième chose enfin, qu'il n'y a rien de plus utile sur ce sujet que de bien faire entendre l'importance d'écouter souvent la Parole de Dieu *de la bouche des prédicateurs, parce que c'est le moyen que* Dieu *a laissé à son Eglise le plus ordinaire et le plus efficace pour convertir les pécheurs, pour entretenir la piété et pour instruire les fidèles de leurs devoirs.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — On peut réduire tout ce discours à deux vérités ou propositions qui renferment ce qu'il y a de plus utile et de plus moral sur cette matière. — La première : que la parole que nous prêchons est véritablement la paròle de Dieu, dont ses ministres sont les dépositaires. La seconde : que cette parole de Dieu est adressée aux hommes pour les instruire de leurs devoirs. Aprés en avoir montré la force, l'institution et la vertu, il faut tirer les conséquences propres de chacune de ces deux parties.

Première partie.— Si c'est la parole de Dieu, comme on n'en peut douter après le témoignage exprès de l'Ecriture, il en faut tirer ces trois conséquences : — 1°. Il faut la venir entendre à dessein d'en profiter, et non pas par engagement, par compagnie, ou par occasion, par curiosité, pour entendre un beau discours, par un esprit de critique, par cabale, pour donner vogue au prédicateur. Saint ministère ! Parole de Dieu ! à quoi êtes-vous réduite ? Avec quelle force les prophètes ne se sont-ils pas élevés contre cet abus et cette profanation ? Comment du plus puissant moyen de notre sanctification faisons-nous le sujet de notre condamnation ? — 2°. Nous devons l'écouter avec respect et attention, en nous persuadant que Dieu nous parle par la bouche du prédicateur ; que ce sont ses lois et ses vérités qu'il nous enseigne, et qu'ils sont chargés de cette commission. On peut s'étendre sur le mépris que la plupart des hommes en font, sans faire réflexion que ce sont autant de moyens et d'occasions de salut qu'ils laissent perdre et qu'ils négligent. — 3°. Il faut mettre en pratique les vérités qu'on entend, sans prendre garde si le prédicateur les pratique lui-même ou si sa vie répond à ses discours. Nous ne sommes pas saints, c'est un compte que nous avons à rendre à Dieu ; mais votre devoir est de faire ce que nous vous disons, et non pas d'imiter nos actions.

Nous ne sommes pas saints ; mais les vérités que nous prêchons en sont-elles moins saintes et moins véritables? Nous ne sommes pas saints ; mais n'est-ce pas l'Evangile que nous prêchons, les maximes les plus saintes, la charité, le pardon des injures, le détachement des choses de la terre ? Nous ne sommes pas saints ; mais est-ce une conséquence que vous ne devez pas le devenir? et cette parole ne doit-elle pas fructifier dans vos cœurs indépendamment de celui qui la sème?

Seconde partie.— Cette parole de Dieu est adressée aux hommes pour les instruire de leurs devoirs. On peut faire ces deux réflexions. — 1°. Qu'il faut s'appliquer en particulier ce que le prédicateur dit en général, et croire qu'on nous dit ce que le prophète Nathan dit autrefois à David : *Tu es ille vir.* C'est vous qui êtes ce vindicatif, qui vivez avec tant de froideur depuis si longtemps avec ce parent. Quand le prédicateur parle d'un homme qui vit dans le luxe et dans la mollesse, ne pourrait-on pas vous dire : *Tu es ille vir* ? Mais vous, vous le devez dire à vous-même, et répondre comme les disciples du Sauveur, après qu'il leur eut déclaré qu'un d'entre eux le devait trahir : *Et dixerunt omnes : Numquid ego sum?* Le prédicateur vient de dire que l'avare, l'usurier, le voluptueux, ne posséderaient jamais le royaume du ciel : *Numquid ego sum?* Ne suis-je point celui dont il a parlé? C'est ce que chacun se devrait dire à soi-même, au lieu de faire ces applications outrageuses aux absents : Oh ! si un tel et une telle étaient ici, ils se reconnaîtraient sans doute à ce portrait ! Voilà leur affaire ! — 2°. Ce n'est pas assez de s'appliquer cette parole, il faut la retenir, la méditer, la conserver soigneusement, pour n'être pas comme celui qui, se considérant en passant dans un miroir, et qui, n'y faisant plus de réflexion, oublie aussitôt ce qu'il était et tel qu'il s'est vu, comme parle l'Apôtre S. Jacques. Voilà la principale raison du peu de fruit que l'on retire de la parole de Dieu : à peine l'a-t-on écoutée qu'on l'oublie. On croit que, comme le prédicateur s'est acquitté de son ministère en prêchant, de même l'auditeur s'est acquitté de son devoir après l'avoir entendu. — On peut finir par ces paroles de S. Paul, en les tournant d'une manière pathétique, et s'adressant à ses Auditeurs : *Timeo vos, ne fortè sine causâ laboraverim in vobis.* (Gal. IV). Ah ! que j'ai grand sujet de craindre pour vous que je n'aie travaillé inutilement. Je vous ai prêché les plus importantes maximes du christianisme, les plus importantes vérités ; je n'ai eu en vue que votre salut ; tous mes soins ont été à édifier vos âmes : mais, avec tout cela, je crains que je n'aie travaillé en vain. Mais aussi n'ai-je point à craindre pour moi-même d'avoir manqué à mon devoir. Je n'ai jamais senti davantage le poids de mon ministère, etc.

—

II. — On peut demander pourquoi on voit si peu de fruit de la parole de Dieu, au lieu qu'autrefois elle était si puissante et si efficace. Deux

raisons feront le partage de ce discours. La première vient du côté de l'esprit des auditeurs, qui ne l'estiment pas assez, n'en ont pas conçu toute l'estime qu'elle mérite. La seconde, du côté du cœur, qui ne veut pas pratiquer les vérités qu'elle nous enseigne.

Pour la première : on peut, pour en concevoir toute l'estime qu'elle mérite, la considérer — 1°. Par rapport à son auteur : elle vient de Dieu, c'est sa parole : *Non nos ipsi loquimur, sed* Deus *qui loquitur in nobis.* Ainsi, quelque défaut de mœurs ou de talent qu'aient les prédicateurs, ce n'est pas ce qu'il faut regarder, ni par quel canal elle vient à nous, mais la source d'où elle vient, qui est Dieu : ce qui ôte tous les prétextes que les auditeurs peuvent avoir de mépriser la parole de Dieu. — 2°. Par rapport aux vérités qu'elle enseigne. Ce sont de grands mystères, des vérités de l'Evangile, de hautes maximes qui nous peuvent élever à une éminente sainteté.— 3°. Par rapport aux grands effets qu'elle a produits: la conversion du monde, le renversement de l'idolâtrie, toutes les merveilles de la nature et de la grâce.

Pour la seconde cause de ce peu de fruit de la parole de Dieu, elle se prend du côté du cœur. C'est de-là que viennent tous les obstacles : il ne goûte pas les vérités qui choquent ses inclinations ; il est possédé de quelque passion à laquelle il ne veut pas renoncer ; il a de la peine à se vaincre et à se gêner dans les occasions. Autant d'obstacles aux effets de cette divine parole.

—

III. — On peut dire de la parole créée dans la bouche des prédicateurs, ce que le Verbe incarné, qui était la parole éternelle , dit de lui-même : *Ego sum via, veritas et vita :* Je suis la voie, la vérité et la vie.

1°. La parole de Dieu est la voie du salut : c'est elle qui nous l'enseigne, qui nous conduit, et c'est un des moyens que Dieu a institués pour arriver au souverain bonheur.

2°. Elle est la vérité ; car on ne prêche que ce que Dieu, qui est la vérité même, nous a révélé, les mystères et les maximes de notre religion.

3°. Elle est la vie, parce que c'est par son moyen que nous recevons la vie de la grâce et que nous la conservons.

—

IV. — Après avoir recherché les raisons pour lesquelles la parole de Dieu n'est plus si efficace qu'elle était autrefois, et avoir demandé si cela vient du côté des auditeurs ou du côté de ceux qui distribuent cette divine parole, on peut dire que cela vient de deux causes qui feront le partage d'un discours. La première est la négligence des hommes à la

venir entendre; la seconde, de ce qu'ils résistent à l'impression et aux saintes résolutions qu'elle fait naître.

1°. Le juste vit de la foi, dit l'Ecriture, *Juxtus ex fide vivit.* Or, cette vie divine et surnaturelle commence, s'entretient et se conserve par la foi. *Fides ex auditu, auditus autem per verbum* Christi. (Roman. x). D'où l'on doit inférer que ceux qui négligent la parole de Dieu ne peuvent avoir cette vie ni la conserver. On l'obtient et on la conserve, cette vie divine, par deux choses qui sont attachées à la parole de Dieu : les lumières qui éclairent l'esprit, l'onction qu'elle répand dans le cœur. Or, la négligence qu'on apporte à cette divine parole fait qu'on ne l'écoute point, qu'on ne s'y applique point; on l'écoute comme on écouterait un discours profane.

2°. On l'empêche d'agir, et on lui résiste en plusieurs manières. — 1°. On étouffe, on opprime cette divine semence, et on ne veut pas suivre les saints mouvements qu'elle excite dans le cœur. — 2°. On la méprise et on la rebute ; on ne veut pas que ce soit Dieu qui parle ; on dit que c'est la pensée d'un prédicateur outré. 3°. On détourne la pensée de la conversion qu'elle inspire, et on la remet à une autre fois. 4°. On lui résiste ouvertement, et on fait comme le roi Agrippa qui dit à S. Paul : *In modico suades me christianum fieri.* (Act. xxvi). Il s'en faut peu que je ne me rende. Hélas ! il s'en faut tout, puisqu'on ne le fait pas.

—

V.— 1°. L'utilité que l'on retire de la parole de Dieu, et les grands effets qu'elle peut avoir dans une âme disposée à la recevoir.

2°. Les moyens de l'entendre avec fruit.

3°. Les malheurs qu'on s'attire quand on néglige de l'écouter, ou de mettre en pratique ce qu'elle nous enseigne.

—

VI. — Pourquoi on voit si peu de fruit de la parole de Dieu.

1°. On la prêche et on ne l'écoute pas, on néglige de l'entendre.

2°. On l'écoute ; mais on ne l'entend pas, on n'en pénètre point le sens.

3°. On l'entend et on la conçoit, mais on ne la pratique pas.

—

VII. — 1°. C'est en semant la parole de Dieu que le champ de l'Eglise est devenu fertile.

2°. C'est en semant cette divine parole dans notre âme que la grâce nous donne la fécondité pour les bonnes œuvres.

3°. C'est par cette divine semence que la providence du Sauveur a pourvu et pourvoit encore à la nourriture de nos âmes.

—

VIII. — 1°. Il est peu de ministres de la parole de Dieu qui la prêchent comme il faut.

2°. Il est peu d'auditeurs fidèles qui l'écoutent comme ils doivent. — Ce sont les deux causes du peu de fruit qu'elle fait dans nos âmes.

—

IX. — 1°. De quelle importance il est de bien entendre la parole de Dieu.

2°. La pratique pour la bien entendre et avec fruit.

—

X. — Afin que la parole de Dieu rende l'homme heureux, comme le Sauveur dit lui-même de ceux qui l'écoutent, il faut qu'elle agisse dans son esprit, dans son cœur et dans ses mains.

1°. Dans son esprit, pour l'éclairer et pour s'instruire.

2°. Dans son cœur, pour le purifier, l'exciter et l'enflammer.

3°. Dans ses mains, pour l'engager aux bonnes œuvres. C'est ce qui nous avait été marqué par les paroles de Dieu même : *Ponite hæc verba mea in cordibus et in animis vestris, et suspendite ea pro signo in manibus.* (Deuteron. IX).

—

XI. — Comme la parole de Dieu est appelée dans l'Ecriture un pain et une nourriture, afin qu'elle nourrisse véritablement nos âmes il faut la recevoir avec les dispositions nécessaires pour une bonne nourriture : savoir, la prendre avec appétit, la manger, et la digérer afin qu'elle se convertisse en notre substance. Ainsi, pour tirer avantage de la divine parole,

1°. Il faut avoir un grand désir et une faim de connaître et d'apprendre les vérités du salut.

2°. Il faut, comme parle l'Ecriture, la prendre et la manger.

3°. Il faut la digérer, en méditant en soi-même ce qu'on a appris et entendu.

—

XII. — Nous prêchons, dit S. Paul, de la part de Dieu, en la présence de Dieu, et comme étant à Jésus-Christ: *Sicut ex* Deo, *coràm* Deo, *in*

Christo loquimur. Il ne faut point séparer ces trois choses quand on entend la parole de Dieu. C'est pourquoi on en peut faire le partage d'un discours.

1°. *Ex* Deo. — Celui qui vous parle est un homme envoyé de la part de Dieu, et qui est son ambassadeur, qui vient vous intimer ses lois et ses volontés.

2°. *Coràm* Deo. — Considérez-vous en présence de ce prédicateur comme si vous étiez devant Dieu même, avec le même respect, la même attention, le même recueillement intérieur : ou comme si vous étiez, ainsi que Madeleine, aux pieds de Jésus-Christ, écoutant sa parole.

3°. Ne regardez pas cet homme comme un homme du commun qui parle: *In Christo loquimur*: envisagez Jésus-Christ en sa personne. Ce qui a fait dire à Tertullien qu'un homme qui annonce la parole de Dieu est une personne composée de Dieu et de l'homme: *Homo* Deo *mixtus.* Au lieu qu'on le regarde ordinairement comme un bel-esprit, un orateur éloquent : et Dieu veuille qu'on n'en ait pas encore une plus mauvaise idée!

—

XIII. — On peut partager son discours en deux parties. — Dans *la première*: Je demande pourquoi plusieurs de ceux qui viennent entendre la parole de Dieu n'en sont nullement touchés. — Dans *la deuxième* : Pourquoi quelques-uns de ceux qui en sont touchés ne changent pas pour cela de vie ? —L'insensibilité des premiers, la lenteur et la lâcheté des seconds. (**Le P. de la Colombière**).

—

XIV. — 1°. *Il faut* entendre la parole de Dieu, parce que tous les chrétiens sont ou dans un état de péché, ou dans un état d'ignorance, ou dans un état de tiédeur, ou dans un état de sainteté et de ferveur. Or, quel que soit cet état, il est d'une extrême conséquence d'entendre la parole de Dieu.

2°. *Comment* il faut l'entendre ; savoir, avec attention, avec respest, et avec docilité. (**P. Giroust**).

—

XV. — 1°. La parole de Dieu est souvent inutile, parce que nous ne la recevons pas comme la parole de Dieu.

2°. Cette parole de Dieu nous étant inutile, elle devient le principe de notre damnation. (**Bourdaloue**).

—

XVI. — 1°. Les dispositions qu'il faut apporter pour entendre avec fruit la parole de Dieu.

2°. L'usage qu'il en faut faire.

3°. Les avantages qui nous en reviennent. — Cette idée est renfermée dans ces paroles du Fils de Dieu. *Beati qui audiunt verbum* Dei *et custodiunt illud.*

—

XVII. L'obligation d'entendre la parole de Dieu condamne l'indifférence de ceux qui la méprisent ou qui la négligent.

2°. L'obligation d'entendre la parole de Dieu condamne l'indolence ou l'indocilité de ceux qui refusent de la réduire en pratique. — En vain prétend-on se sauver si on ne l'entend; en vain l'entend-on, si on n'en fait un bon usage.

—

XVIII. — 1°. Sa dignité. — 2°. Son utilité. — Ce sont deux grands motifs qui nous obligent à l'entendre avec beaucoup de respect; et à la recueillir avec piété de la bouche de ceux qui la prêchent.

—

XIX. — 1°. Cette parole de Dieu, *si précieuse*, est négligée et méprisée de la plupart des chrétiens.

2°. Cette parole *si féconde* est rendue stérile et sans effets.

3°. Cette parole *de vie* est détruite et étouffée. (**Le P. Texier**, *Dominicale*).

—

XX. — Trois choses sont principalement nécessaires pour acquérir la perfection chrétienne. 1°. Un entendement éclairé par de vives lumières; 2°. Une volonté échauffée par de saintes affections; — 3°. Un amour efficace, qui se montre au-dehors, dans la pratique de toutes sortes de vertus. — Or, la parole de Dieu communique ses lumières; elle se rend maîtresse de la volonté par les ardeurs dont elle l'enflamme; elle nous porte à la sainteté par la pratique des bonnes œuvres. (*Le même, Avent*).

1°. Quand on reçoit et qu'on écoute la parole de Dieu comme il faut, elle opère notre prédestination.

2°. Quand on la rebute et qu'on la méprise, elle est la cause de notre réprobation.

—

XXI. — L'estime que l'on doit faire de la parole de Dieu.

2°. Le fruit qu'on en doit retirer.

§ II.

Les Sources.

[SS. Pères]. — **S. Augustin,** *Sermon. comm., Serm.* 13 combien la parole de Dieu nous doit être agréable, comme une viande capable de contenter le goût de tout le monde. — *Serm.* 3 *de verbis Dom.* : le Prédicateur et l'auditeur ont une égale obligation de pratiquer les vérités que la parole de Dieu renferme. — *Serm.* 37 *de communibus* : le prédicateur qui ne fait pas ce qu'il dit prononce lui-même l'arrêt de sa condamnation. — III *Doctrina christiana* : le prédicateur doit être uni à Dieu par l'oraison, afin d'imprimer ce qu'il dit dans l'esprit et dans le cœur des auditeurs. — *De catechizandis rudibus* : le prédicateur doit s'accommoder à la portée de ses auditeurs. — *Homil.* 26 : comment il faut entendre la parole de Dieu. — *In ps.* 7, il applique ces paroles du prophète, *Arcum suum tetendit et paravit illum*, à la parole de Dieu, et montre avec quelle force elle a opéré et opère encore tous les jours. — *In ps.* 37. *Sagittæ infixæ sunt mihi* : ce que fait la parole de Dieu sur les cœurs de ceux qui l'écoutent comme il faut. — I *in ps.* 88 : merveilles qu'a opérées la parole de Dieu. — *In ps.* 57 et 142.

S. Jérôme, *Epist.* I, *ad Damasium* : la parole de Dieu est ce charbon ardent qu'un séraphin prit de l'autel, et dont il toucha les lèvres du prophète Isaïe. — 14 *in Ezechielem*, en parlant de la parole de Dieu, il fait allusion à plusieurs figures de l'Ecriture. — II *in cap.* 3 *Habacuch* : pouvoir qu'a la parole de Dieu pour détruire tous les vices. — *In* 38 Job, *Quis dedit vehementissimo imbri cursum*, etc. : comment la loi de Jésus-Christ a été publiée dans le monde par le moyen de cette parole.

S. Grégoire, II *Moral.* 6, sur ces paroles du ch. 12 de Job, *Si continuerit aquas, omnia siccabuntur,* fait voir les maux qui arriveront dans le monde si Dieu retire sa divine parole et permet qu'on ne la prêche plus. — XX *Moral.* 2, sur ces paroles de Job, *Super illos stillabat eloquium meum* : ce que fait cette même parole sur ceux qui la reçoivent avec un cœur bien disposé.

S. Cyprien, *Epist.* I *ad Donatum* : différence entre un orateur chrétien et un orateur profane.

S. Chrysostome. *Homil. in ps.* 93, compare la parole de Dieu aux puits que faisaient creuser les anciens patriarches pour faire boire leurs troupeaux. — *Opere imperfecto in Matth.* Homélie 20, il la compare à une pluie abondante, qui arrose toute la terre et la rend féconde en toutes

sortes de fruits. — Homél. 10 sur ces paroles de l'Épître aux Hébreux, *Terra sæpe venientem super se bibens imbrem*, etc. : même comparaison. — Homél. 41 de l'ouvrage imparfait sur le ch. 22 de S. Matthieu : la parole de DIEU est semblable à un magnifique festin où l'on sert toutes sortes de mets.

Origène, Homél. 7, *in Exod.* : longue comparaison de la parole de DIEU avec la manne. — Homél. 26, *in* 22 *Josue* : que la parole de DIEU est semblable au couteau de la circoncision, pour retrancher tous les vices de l'âme. — Homél. I *in* 1 *Jeremiæ*, expliquant ces paroles, *Ecce dedi te hodiè super gentes et regna ut evellas et destruas et plantes :* pouvoir qu'a la parole de DIEU pour déraciner tous les vices.

S. Basile, Homél. 5, *in ps* 18. sur ces paroles, *Et revelabit condensa,* etc.: effets de la parole de DIEU. — Homél. 11, *in ps.* 44, *Sagittæ tuæ potentes,* etc., il fait voir le même pouvoir. — Homél. I *de Baptism.* : cette divine parole répare dans l'homme pécheur la ressemblance qu'il avait avec DIEU comme un habile ouvrier répare les traits et la figure d'une statue à demi brisée et toute défigurée.

S. Bernard a fait un Serm. *De multiplici utilitate verbi* DEI, où il rapporte en effet les fruits et les effets de cette divine parole. — *Serm.* I, *de Septuagesimâ :* c'est un signe de prédestination d'écouter la parole de DIEU. — *Serm. de verbis Habacuch prophetæ, super custodiam meam stabo,* etc., il parle amplement des biens que nous procure la parole de DIEU.

[Livres spirituels et autres]. — **S. Thomas,** *Opuscul.* 14.

Dionysius Carthusianus, *in operibus minor.*

Canisius, Antiq. Lect., part. 2.

Le P. Suffren a fait un long traité de la prédication, et des qualités du prédicateur.

Le P. d'Argentan, Conférences sur les grandeurs de JÉSUS-CHRIST Conf. 21 art. 5 donne une pratique pour entendre la parole de DIEU avec profit.

Le P. Antoine de S.-Martin de la Porte, religieux carme, dans les *Conduites de la grâce*, traité 5, parle de tout ce qui regarde ce sujet.

La Morale chrétienne sur le Pater, lib. VI, Sect. 2, art. 6, montre comment le chrétien se doit nourrir de JÉSUS-CHRIST par la parole de DIEU.

Essais de morale, Tome 5.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, 20 octobre.

Le P. Antoine Sirmon, *L'auditeur de la parole de* DIEU.

[Les Prédicateurs]. — **Matthias Faber,** *Dominica Sexages., conc.* 1, 5 et 6. — *Domin.* 6 *post Epiph., Conc.* 6. — *Domin.* 3 *post Pentec., Conc.* 7. — *Domin.* 4 *post Pentec., Conc.* 2 *et* 4.

Le P. de Lingendes, sur ces paroles de l'Evangile du dimanche de la Passion : *Si veritatem dico vobis, quarè non creditis mihi.*

Biroat, 1er dimanche de Carême. — 5e lundi de Carême.

Le P. Texier, 1er sermon de l'Avent : des qualités que doit avoir l'auditeur fidèle de la parole de Dieu. — Septuagésime. — Mardi de la 4e sem. de Carême.

Molinier, 1er sermon du Carême ; devoirs du prédicateur et de l'auditeur.

La Volpillière a deux sermons sur ce sujet.

L'Abbé de Saint-Martin, dans son Carême.

Dictionnaire moral, deux sermons de suite, dont le deuxième est une explication du grain de semence de l'Evangile.

Le P. de la Colombière, Sermon 76.

Le P. d'Orléans, 1er sermon, sur l'amour de la vérité.

Massillon, 1er dimanche de Carême.

Bourdaloue, Mercredi de la 5e semaine de Carême.

Le P. Giroust, 3e dimanche de Carême.

Le P. de la Rue, 2e dimanche de Carême.

Le P. Duneau, 4e mardi de Carême ; devoirs du prédicateur et des auditeurs. Dominicale, dimanche de la Sexagésime, parabole de l'Evangile sur la semence.

Discours chrétiens, dimanche de la Sexagésime.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, par **Houdry**, Avent. — Dominicale dimanche de la Sexagésime.

Le P. Masson, de l'Oratoire, 2e sermon de l'Avent.

Lambert, *Discours sur la vie ecclésiastique*, 21e discours.

Discours moraux, Sexagésime.

Essais de sermons pour le Carême, 3e dimanche, 2e dessein. — 2e dessein pour le mardi de la 2e semaine. — Dominicale, 2e et 3e dessein pour le dimanche de la Sexagésime.

[*On pourrait ajouter grand nombre d'autres Sermonaires en toutes les langues. Je n'ai cité ici que ceux que j'ai lus*].

[Recueils]. — **Louis de Grenade**, *Lieux communs*, Titulo *Prædicator.*

Busæi *Viridarium*. Titulo *Cathechesis christiana.*

Lohner, Tit, *Verbum Dei,*

Labatha Thesauro, Tit. *Verbum Dei.*

Summa Prædicantium, Tit. *Verbum Dei.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Ponite verba mea in cordibus et in animis vestris, et suspendite ea pro signo in manibus, et inter oculos vestros collocate. Deuter. xi, 18.

Gravez mes paroles dans vos cœurs et dans vos esprits; tenez-les attachées à vos mains et présentes à vos yeux pour vous en souvenir.

Quis tribuat ut omnis populus prophetet, et det eis Dominus spiritum suum? Numer. xi, 29.

Plût à Dieu que tout le peuple prophétisât, et que le Seigneur répandît son esprit sur lui!

Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis; declaratio sermonum tuorum illuminat... et intellectum dat parvulis. Psal. 118.

Votre parole est une lampe qui éclaire mes pas, et une lumière qui me fait voir les sentiers par où je dois marcher....; elle donne de l'intelligence aux petits.

Dominus verbum dabit evangelizantibus virtute multâ. Psal. 64.

Le Seigneur mettra sa parole dans la bouche des hérauts de ses vérités, afin qu'ils les annoncent avec force.

Ignitum eloquium tuum vehementer. Psalm. 118.

Votre parole est extrêmement ardente, et elle embrase les cœurs.

Justi sunt omnes sermones mei; non est in eis pravum quid neque perversum; recti sunt intelligentibus, et æquì invenientibus scientiam. Proverb. viii, 9.

Tous mes discours sont justes; ils n'ont rien de mauvais ni de corrompu; ils sont pleins de droiture pour ceux qui sont intelligents, et équitables pour ceux qui ont trouvé la science.

Omnis sermo Dei *ignitus, clypeus est sperantibus in se. Ne addas quidquam verbis illius, et arguaris inveniarisque mendax.* Proverb. xxx, 5.

Toute parole de Dieu est comme un feu; c'est un bouclier pour ceux qui espèrent en lui. N'ajoutez rien à ses paroles, de peur que vous n'en soyez repris et trouvé menteur.

Hodiè si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. Ps. 94.

Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, gardez-vous bien d'endurcir vos cœurs.

Peccatori dixit Deus *: « Quarè tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum?* Ps. 49.

Dieu a dit au pécheur : « Pourquoi annoncez-vous mes justices, et pourquoi avez-vous toujours mon alliance dans la bouche?»

(*Verbum meum*) *non revertetur ad me vacuum.* Isaiæ, lv, 11.

Ma parole ne retournera point à moi sans fruit.

Dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usquè ad ultimum terræ. Isaiæ xlix, 6.

Je vous ai établi pour être la lumière des nations, et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre.

Filii nolentes audire legem Dei. Isaiæ xxx, 9.

Des enfants qui ne veulent pas écouter la loi de Dieu.

Domine, quis credidit auditui nostro? Isaiæ liii, 1.

Seigneur, qui est-ce qui a cru à notre parole?

Posui verba mea in ore tuo. Isaiæ li, 16.

J'ai mis mes paroles dans votre bouche.

Loquimini nobis placentia. Isaiæ xxx, 10.

Dites-nous des choses qui nous soient agréables.

Væ mihi quia tacui! Isaiæ vi, 5.

Malheur à moi de ce que je me suis tu!

Induraverunt cervicem suam, ut non audirent sermones meos. Jerem. xix, 15.

Ils se sont endurcis pour ne point entendre ma parole.

Ecce verbum Domini factum est eis in

Ils n'ont que du mépris pour la parole du

opprobrium, et non suscipient illud. Jerem. vi, 10.

Seigneur, et ils ne la peuvent entendre.

Numquid sunt verba mea non quasi ignis, et quasi malleus conterens petram. Jerem. xxiii, 29.

Mes paroles ne sont-elles pas comme le feu et comme un marteau qui brise la pierre?

Falsò prophetæ vaticinantur in nomine meo : non misi eos, et non præcepi eis, neque locutus sum ad eos. Jerem. xiv, 14.

Ces prophètes prophétisent faussement en mon nom : je ne les ai point envoyés, je ne leur ai point ordonné de dire ce qu'ils disent, et je ne leur ai point parlé.

Factum est mihi verbum tuum in gaudium et in lætitiam cordis mei. Jerem. xv, 16.

Votre parole est devenue la joie et les délices de mon cœur.

Visiones cordis sui loquuntur, non de ore Domini. Jerem. xxiii, 16.

Ils publient les visions de leur cœur, et non ce qu'ils ont appris de la bouche du Seigneur.

Spiritus Domini super me, evangelizare pauperibus misit me. Lucæ iv, 18.

L'esprit de Dieu s'est reposé sur moi, et il m'a envoyé prêcher sa parole aux pauvres.

Si non annuntiaveris impio, neque locutus fueris ut avertatur à viâ suâ impiâ, impius in iniquitate suâ morietur. Ezech. iii, 18.

Si vous annoncez la vérité à l'impie, et qu'il ne se convertisse point de son impiété, et ne quitte point sa voie impie, il mourra dans son iniquité.

Ecce dies veniunt, dicit Dominus; et emittam famem in terram; non famem panis neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini. Amos, viii, 11.

Il viendra un temps, dit le Seigneur, où j'enverrai la famine sur la terre; non la famine du pain et la soif d'eau, mais la famine et la soif de la parole du Seigneur.

Aperuit Deus *cor Lydiæ intendere his quæ dicebantur à Paulo.* Act. xvi, 14.

Dieu ouvrit le cœur de Lydie pour entendre avec soumission ce que S. Paul lui disait.

Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi*... Quomodò audient sine prædicante? quomodò credent ei quem non audierunt?* Rom. x, 14, 17.

La foi vient de ce qu'on a entendu, et on a entendu parce que la parole de Jésus-Christ a été prêchée... Et comment croiront-ils en lui s'ils n'en ont point entendu parler? et comment en entendront-ils parler si personne ne leur prêche?

Ministerium meum honorificabo, si quomodò... salvos faciam aliquos ex illis. Rom. xi, 14.

Je travaille à rendre honorable mon ministère, pour tâcher de sauver quelques âmes parmi les gentils.

Sic nos existimet homo, ut ministros Christi*...* Dei *enim adjutores sumus.* I Cor. iv, 1.

Que les hommes nous considèrent comme les ministres de Jésus-Christ, comme les dispensateurs des mystères de Dieu.

Pro Christo *legatione fungimur, tanquàm* Deo *exhortante per nos.* II Cor. v, 20.

Nous faisons la charge d'ambassadeurs de Jésus-Christ, et c'est Dieu même qui vous exhorte par notre bouche.

Non in sapientiâ verbi, ut non evacuetur crux Christi. I Cor. i, 17.

Je suis envoyé pour prêcher sans y employer la sagesse de la parole, afin de ne pas anéantir la croix de Jésus-Christ.

Placuit Deo *per stultitiam prædicationis salvos facere credentes...* Ibid. 21.

Il a plu à Dieu de sauver les fidèles qui croiront en lui, par la folie de la prédication.

Loquimur non in doctis humanæ sapientiæ verbis, sed in doctrinâ Spiritûs. I Cor. ii, 13.

Nous annonçons la vérité, non par les discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais par ceux qu'enseigne le Saint-Esprit.

Nos orationi et ministerio verbi instantes erimus. Act. vi, 4.

Pour nous, nous nous appliquerons à la prière et à la dispensation de la parole.

Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed, qui incrementum dat, Deus. I Cor. iii, 7.

Celui qui plante n'est rien, et celui qui arrose n'est rien; mais c'est Dieu qui donne l'accroissement.

Væ mihi est si non evangelizavero! I Cor. ix, 16.

Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Évangile!

Filioli, quos iterùm parturio donec for-

Mes petits enfants, pour qui je sens de

metur CHRISTUS *in vobis.* Galat. IV, 19.

nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que JÉSUS-CHRIST soit formé en vous.

Non sumus, sicut plurimi, adulterantes verbum DEI, *sed ex sinceritate.* II Cor. II, 17.

Nous ne sommes point comme plusieurs qui altèrent la parole de DIEU; nous la prêchons avec une entière sincérité.

Cùm accepissetis à nobis verbum auditûs DEI, *accepistis illud non ut verbum hominum, sed (sicut est verè) verbum* DEI. I Thessal. II, 13.

Ayant entendu la parole de DIEU que nous vous prêchions, vous l'avez reçue non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de DIEU.

Ità loquimur, non quasi hominibus placentes, sed DEO, *qui probat corda nostra.* Ibid. II, 4.

Nous parlons de la sorte, non pour plaire aux hommes, mais à DIEU, qui voit le fond de nos cœurs.

Fili hominis, speculatorem dedi te domui Israël, et audies de ore meo verbum, et annuntiabis eis ex me. Ezech. III, 17.

Fils de l'homme, je vous ai donné pour sentinelle à la maison d'Israël : vous écouterez la parole de ma bouche, et vous leur annoncerez ce que vous aurez appris de moi.

Sedent coràm te populus meus, et audiunt sermones tuos, et non faciunt eos, quia in canticum oris sui vertunt illos. Ezech. XXXIII, 31.

Ils s'asseyent devant vous, ceux qui sont mon peuple; ils écoutent vos paroles, et ils n'en font rien, parce qu'ils les changent en refrains sur leurs lèvres.

Et es eis quasi carmen musicum quod suavi dulcique sono canitur, et audiunt verba tua, et non faciunt ea. Ibid. 32.

Vous êtes à leur égard comme un air de musique qui se chante d'une manière douce et agréable. C'est ainsi qu'ils entendent vos paroles avec plaisir, sans faire néanmoins ce que vous dites.

Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum. Matth. V, 19.

Celui qui fera et qui enseignera sera grand dans le royaume du ciel.

Non estis vos qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis. Matth. X, 20.

Ce n'est pas vous qui parlez; c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous.

Omnis qui audit verba mea, et facit ea, assimilabitur viro sapienti qui ædificavit domum suam suprà petram. Matth. VII, 24.

Quiconque entend mes paroles, et qui les pratique, est semblable à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre.

Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore DEI. Matth. IV, 4.

L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de DIEU.

Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. Lucæ II, 19.

Marie conservait toutes ces paroles en elle-même, les repassant dans son cœur.

Maria, sedens secùs pedes Domini, audiebat verbum illius. Lucæ X, 39.

Marie Magdelaine se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole.

Semen est verbum DEI, *etc.* Luc. VIII, 11.

La parole de DIEU est une semence, etc.

Erat docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribæ eorum et pharisæi. Matth. VII, 29.

JÉSUS enseignait, comme ayant autorité, et non pas comme leurs docteurs et comme les pharisiens.

Qui ex DEO *est verba* DEI *audit : proptereà vos non auditis, quia ex* DEO *non estis.* Joann. VIII, 47.

Celui qui est de DIEU entend les paroles de DIEU : c'est pour cela que vous ne les entendez point, parce que vous n'êtes point de DIEU.

Beati qui audiunt verbum DEI *et custodiunt illud.* Lucæ XI, 28.

Heureux ceux qui entendent la parole de DIEU et qui la pratiquent.

Non auditores legis justi sunt apud DEUM, *sed factores legis justificabuntur.* Rom. II, 13.

Ceux qui écoutent la loi ne seront pas pour cela justes devant DIEU; mais ceux-là seront justifiés qui pratiquent la loi.

Evangelium virtus DEI *est in salutem omni credenti.* Rom. I, 16.

L'Evangile est la force de la vertu de DIEU pour sauver tous ceux qui croient.

Non fuimus in sermone adulationis, sicut

Nous n'avons point usé de paroles de

scitis, neque in occasione avaritiæ; nec quærentes ab hominibus gloriam, neque à vobis neque ab aliis. I Thessal. II, 6.

flatterie, comme vous le savez, et notre ministère n'a point servi de prétexte à notre avarice; nous n'avons point recherché la gloire des hommes, ni de vous ni d'aucun autre.

Argue, obsecra, increpa, in omni patientiâ et doctrinâ. II Tim. IV, 2.

Pressez les hommes, à temps, à contretemps; reprenez, suppliez, menacez, sans vous lasser jamais de les tolérer et de les instruire.

Erit tempus cùm sanam doctrinam non sustinebunt, sed à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur. Ibid.

Il viendra un temps où les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine, et, fermant l'oreille à la vérité, l'ouvriront à des contes et à des fables.

Opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple. Ibid.

Pour vous, faites la charge d'un évangéliste; remplissez tous les devoirs de votre ministère.

Vivus est sermo Dei *et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti, et pertingens usquè ad divisionem animæ ac spiritûs, compagum quoque ac medullarum.* Hebr. IV, 12.

La parole de Dieu est vive et efficace, et elle perce plus qu'une épée à deux tranchants; elle entre et pénétre jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moëlles, et elle discerne les pensées et les mouvements du cœur.

Suscipite insitum verbum quod potest salvare animas vestras. Jacobi I, 21.

Recevez avec douceur et docilité la parole qui a été entée en vous, et qui peut sauver vos âmes.

Estote factores verbi, et non auditores tantùm, fallentes vosmetipsos. Jacobi I, 22.

Ayez soin d'observer cette parole, et ne vous contentez pas de l'écouter en vous séduisant vous-mêmes.

Si quis auditor est verbi, et non factor, hic comparabitur consideranti vultum nativitatis suæ in speculo : consideravit enim se et abiit, et statim oblitus est qualis fuerit. Ibid.

Celui qui n'est qu'auditeur et non observateur de la parole est semblable à un homme qui jette les yeux sur son visage naturel, qu'il voit dans un miroir, et qui, après y avoir jeté les yeux, s'en va et oublie à l'heure même quel il était.

Terra sæpè venientem super se bibens imbrem.., proferens autem spinas ac tribulos, reproba est et maledicto proxima. Hebr. VI, 17.

Lorsqu'une terre abreuvée des eaux de la pluie qui y tombe ne produit que des ronces et des épines, elle est en aversion à son maître, et menacée de sa malédiction.

Qui spernit me, et non accipit verba mea, habet qui judicet eum : sermo quem locutus sum illi judicabit eum in novissimo die. Joan. XII, 48.

Celui qui me rejette et qui ne reçoit point mes paroles, a un juge qui le doit juger; ce sera la parole même que j'ai annoncée qui le jugera au dernier jour.

Sermo meus non capit in vobis. Joann. VIII, 37.

Ma parole ne trouve point de place en vous.

Illos dixit deos ad quos sermo Dei *factus est.* Joann. X, 35.

L'Ecriture appelle dieux ceux à qui l'Ecriture est adressée.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[La manne]. — C'est l'opinion de plusieurs SS. Pères, et entre autres de S. Chrysostome, que la manne donnée aux Israélites dans le désert a été la figure de la parole de Dieu, dont les chrétiens sont nourris aujourd'hui dans l'Eglise. Ces deux nourritures se ressemblent par tant d'endroits, que les moins intelligents le reconnaissent aussitôt. Mais c'est une chose étrange que cette viande mystérieuse, qui prenait toutes sortes de goûts selon l'inclination de chacun, devint cependant si insipide et si insupportable à ce peuple, qu'à peine la pouvaient-ils souffrir : *Nauseat anima nostra suprà cibo isto levissimo.* Pourquoi ce mets si exquis n'avait-il plus de goût pour eux? pourquoi n'y ressentaient-ils point de douceur? C'est, dit S. Chrysostome, qu'ils ne recevaient plus cette manne comme auparavant. Quand Dieu commença à faire pleuvoir cette nourriture, ils la recevaient comme venant de sa part, et alors elle avait le goût de tous les mets les plus exquis ; mais, dés qu'ils cessèrent de la recevoir comme un présent du Ciel, elle n'eut plus de goût pour eux, et ce fut ce qui leur fit dire : *Nauseat anima nostra.* Voilà, chrétiens, ce qui se passe en vous à l'égard de la parole de Dieu. Lorsque autrefois vous l'entendiez avec de saintes dispositions et que c'était Dieu qui vous parlait par la bouche des prédicateurs, elle avait des douceurs pour vous, et s'accommodait comme la manne, à tous vos goûts ; mais, quand vous devenez délicats en matière de sermons, cette parole vous devient inutile, parce que vous ne l'entendez que comme la parole d'un homme.

[Pharaon]. — Que ne fit pas la bonté infinie de Dieu pour convertir Pharaon? Il mit, ainsi qu'il dit lui-même, sa divine rhétorique sur les lèvres de ses deux célèbres ambassadeurs, Moïse et Aaron, afin qu'ils pussent parler avec toute la majesté et toute la force qu'on saurait souhaiter pour convaincre un esprit, et pour triompher de toutes les résistances d'un mauvais cœur. *Ego ero in ore tuo et in ore illius.* Après avoir parlé par la bouche de ces grands hommes, il fit, par les mains de Moïse, les merveilles que tout le monde sait. Cependant tout le fruit qu'ils tirèrent de leurs discours et de tous leurs miracles fut un étonnement et une admiration inutile. *Paventes, horrendi et tum nimiâ admiratione perturbati.* (Sapient. 17).

[Fermeté du prédicateur de la vérité]. — Nous avons, dans la personne du prophète Michée, un exemple de la fermeté qu'un prédicateur doit faire paraître à dire la vérité sans flatter les grands et sans craindre de leur déplaire. Le perfide Achab, roi d'Israël, ayant joint ses troupes avec celles

de Josaphat, roi de Juda, pour assiéger une ville et combattre leurs ennemis communs, quatre cents faux prophètes d'Achab promirent une entière victoire; mais Josaphat, n'ajoutant nulle foi à ces faux prophètes, voulut qu'on consultât le prophète Michée, qui était reconnu pour prophète du vrai DIEU, et qu'Achab ne pouvait souffrir parce qu'il lui disait librement la vérité, que ce malheureux prince ne voulait point entendre. On l'envoie quérir, et l'envoyé député pour l'amener s'efforça en vain de lui persuader qu'il n'eût point à s'opposer au sentiment des autres prophètes, et d'être plus complaisant en une occasion où il s'agissait de ne pas irriter un prince déjà mécontent de lui. « Ah ! Vive DIEU ! s'écria Michée, la considération du roi votre maître, et encore moins la vôtre, ne m'empêchera jamais de dire ce que DIEU m'inspire, et d'annoncer la vérité : c'est pour cela que DIEU m'a envoyé. » Il la dit en effet, et sa liberté lui attira le mauvais traitement de ce prince impie, qui le fit souffleter et jeter dans un cachot afin qu'il ne parût jamais devant lui. Or, l'issue malheureuse du combat et la mort désastreuse d'Achab justifièrent ce qu'avait dit le prophète, et vengèrent DIEU du mépris qu'on avait fait de sa parole.

[Jonas]. — La prédication de Jonas est une des plus célèbres qui soit dans l'Ecriture, à cause du changement subit et inespéré qu'elle produisit dans toute une grande ville, telle qu'était Ninive. Le prophète envoyé de DIEU y entra pour publier l'arrêt fatal de la vengeance de DIEU, qui ne menaçait de rien moins que de la destruction de cette grande cité : *Adhùc quadraginta dies, et Ninive subvertetur.* Il ne parla à personne en particulier, et cependant il n'y eut personne qui ne s'appliquât les menaces qu'il faisait. Le roi, les magistrats, le peuple, enfin chacun les prit pour soi, et fit une prompte et rigoureuse pénitence. — C'est ainsi que les auditeurs doivent en user; le prédicateur parle en général, mais l'auditeur doit prendre pour soi tout ce qu'il dit. Bien loin de s'appliquer les justes reproches que fait le prédicateur, tout son soin est de l'appliquer aux autres : « Voilà pour un tel, dit-il en lui-même ; qu'une telle n'est-elle ici ! » Vous ne prenez rien pour vous : ainsi vous ne faites jamais pénitence.

Les prédicateurs sont nommés, dans l'Ecriture, des trompettes, parce qu'ils publient comme des hérauts les ordres et les arrêts du souverain du ciel et de la terre ; soit parce que comme dans une armée, ils cherchent à combattre contre le vice; d'où il arrive souvent que, comme les prêtres autrefois firent tomber les murailles de Jéricho en sonnant de la trompette, ainsi les prédicateurs par le son terrible de leur voix, renversent et détruisent tout ce qu'il y a de plus fort dans l'empire du démon, obligent les âmes les plus rebelles et les cœurs les plus opiniâtres à se rendre.

[Ezéchiel]. — On traite aujourd'hui la parole de DIEU comme faisait le peuple Juif autrefois, quand le prophète Ezéchiel la lui annonçait. Le prophète dit lui-même que ce peuple n'était nullement ému de tout ce qu'il

lui annonçait de la part de Dieu. Cependant ils se disaient les uns aux autres : « Allons entendre le prophète ; il dit des merveilles, il fait des prodiges. Et après tout cela qu'en arrive-t-il ? » Eh bien, dit Dieu à ce même prophète, qu'as-tu fait, Ezéchiel ? Tu as prêché ma parole à ce peuple ; mais sais-tu bien l'effet qu'elle a produit? Ils parlent de toi dans les rues, dans les places publiques, et ils te donnent mille louanges. *Adveniunt ad te quasi ad spectaculum* · et ils viennent t'entendre comme ils viendraient à un bal ou à une comédie, et ils écoutent ta parole comme ils feraient une belle et douce harmonie. Mais prends-y garde, ils ne font rien de tout ce que tu leur dis. — N'est-ce point ce qui se passe aujourd'hui aux discours des prédicateurs ? Tout aboutit à de vains applaudissements et à des admirations stériles.

[Esdras]. — Nous ne pouvons lire sans confusion l'admirable attention des Juifs renvoyés dans leur pays par Artaxerxès. Esdras n'eut pas plus tôt élevé la voix pour leur lire la parole de Dieu dans le livre trouvé au temple, que tout le monde se prosterna la face contre terre : *Incurvati sunt et adoraverunt proni in terram.* Au premier mot que ce saint prophète prononça, tous les cœurs s'ouvrirent, tous les yeux fondaient en larmes : *Flebat omnis populus.* Leurs gémissements étaient tels, que les lévites furent obligés de faire faire silence. Qu'est-ce donc qui leur faisait apporter une attention si religieuse ? C'est qu'Esdras, le ministre de Dieu, leur parlait en son nom, et ils le respectaient comme Dieu même.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Le Fils de Dieu]. — S. Matthieu rapporte que le Sauveur s'attira le concours et l'admiration du peuple par sa manière de dire avec autorité. *Admirabantur turbæ in doctrinâ ejus, erat enim docens eos tanquàm auctoritatem habens.* C'est cette autorité qui le distinguait des scribes et des pharisiens. Mais d'où lui venait-elle ? Est-ce parce qu'il parlait au fond des cœurs par sa grâce, en même temps qu'il frappait les oreilles par sa divine parole ! est-ce parce qu'il confirmait par des miracles surprenants la doctrine qu'il prêchait? est-ce enfin parce qu'étant le Verbe éternel il se servait du droit que lui donnait sa divinité pour exercer un souverain empire sur les cœurs, pour les tourner où il voulait? Non, si nous en croyons S. Chrysostome ; mais il prêchait par exemple et par paroles tout à la fois ; l'innocence de sa vie répondait à ses discours ; sa conduite était conforme à sa loi, et il pratiquait le premier les vertus qu'il enseignait : au lieu que les prêtres de la Synagogue affectaient les premières places, recherchaient des distinctions et nourrissaient des passions honteuses,

lors même qu'ils avertissaient le peuple de faire pénitence. Tant il est vrai que le bon exemple a plus de pouvoir que les paroles pour fléchir les cœurs.

[Hérode et S. Jean-Baptiste]. — S. Jean-Baptiste prêche devant Hérode. Ce prince l'écoutait volontiers lorsqu'il lui parlait du royaume de Dieu et même il faisait plusieurs bonnes œuvres après l'avoir entendu : *Libenter eum audiebat, et audito eo multa faciebat.* Jean était alors écouté avec plaisir ; il était regardé comme un grand prophète. Mais quand il vint à reprendre ce roi de ses incestueuses amours, et à lui dire hardiment : *Non licet tibi habere uxorem fratris tui ;* alors il ne le put souffrir, parce qu'il attaquait la passion dominante de son cœur et le péché dont il ne voulait pas se corriger ; et, pour se défaire d'un censeur importun qui lui reprochait son crime, il consentit à la mort de ce prophète qui lui parlait de la part de Dieu.

[Notre-Seigneur prêchant]. — Voulez-vous voir le Fils de Dieu exerçant la fonction de prédicateur? Considérez-le sur la montagne entouré d'une multitude infinie de peuple, établissant les maximes les plus essentielles de la religion, se donnant tout entier à la fonction principale de son ministère. Le peuple empressé dévore, pour ainsi dire, sa divine parole ; ses auditeurs, ravis, transportés de joie, oubliant qu'ils ont un corps, parce que leur âme est pleinement nourrie, s'engagent dans le désert, s'exposent au danger de mourir de faim ; le contentement de l'âme est si parfait, qu'ils n'ont plus d'inquiétude sur les besoins du corps. Voilà les effets merveilleux et les changements extraordinaires qu'opéraient les prédications du Sauveur. — Un jour une femme en fut si touchée, qu'elle s'écria : « Heureux est le ventre qui vous a porté, et heureuses les mamelles qui vous ont nourri ! » Et le Sauveur repartit incontinent : « Dites plutôt que ceux-là sont heureux qui entendent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique. » Ce qui nous montre la grâce et la faveur que Dieu nous fait en nous faisant administrer cette divine parole, et le bonheur que nous avons de la pouvoir si souvent écouter. — Les prédicateurs qui remplissent les devoirs de leur ministère avec une sincère intention doivent se consoler par l'exemple du Fils de Dieu, quand ils voient qu'ils remportent plus de louange et d'applaudissements que de fruit de leurs discours, et que souvent on dit d'eux qu'ils ont dit merveilles pendant qu'on ne fait rien de ce qu'ils ont dit : puisque S. Luc rapporte que tout le monde admirait la force et la grâce avec lesquelles il parlait, sans qu'il soit fait mention des conversions qui devaient être le fruit de ses prédications si admirables : *Mirabantur in verbis gratiæ quæ procedebant de ore ejus.* Je ne m'étonne pas de leur admiration, mais de ce que cette admiration était si infructueuse : ce qui a fait dire à S. Augustin : *Mirabantur, sed non convertebantur.*

[S. Pierre]. — Pour juger de la force et de l'efficacité de cette parole quand elle est animée de l'esprit de DIEU, il ne faut qu'en considérer le premier effet dans la bouche du prince des Apôtres quand il sortit du Cénacle, où le SAINT-ESPRIT était descendu visiblement sur lui et sur les autres Apôtres. O DIEU ! quel changement et du prédicateur et des auditeurs tout à la fois ! de S. Pierre tremblant de peur auparavant et désavouant son Maître à la parole d'une chétive servante, et de Pierre prêchant hardiment le nom de ce même JÉSUS-CHRIST, sans pouvoir en être empêché par les menaces des pontifes ni par la crainte de la mort ! Mais quel changement dans ces cœurs endurcis, *indociles et rebelles*, puisque, dès la première fois que ce même Pierre ouvre la bouche pour leur annoncer cette divine parole et leur prêcher le même JÉSUS-CHRIST, il en convertit près de trois mille.

[Les Apôtres]. — Les Apôtres, faisant réflexion sur le fruit de leurs prédications et sur la nécessité particulière qu'il y avait pour eux d'être assidus à ce saint ministère, formèrent cette sage résolution de décharger des autres emplois moins nécessaires, afin d'être en état de s'appliquer avec plus de liberté à ce qui leur paraissait plus important. « Pour nous, dirent-ils, nous nous appliquerons entièrement à la prière et à la dispensation de la parole. » Peut-on douter que les Apôtres, en s'arrêtant à ces deux fonctions, ne les aient regardées comme les emplois les plus importants du ministère évangélique ? Fonctions qu'il ne faut jamais séparer, puisque l'une donne de la force à l'autre, et que toutes les deux se prêtent mutuellement la main.

[Les premiers fidèles]. — Il est rapporté aux Actes des Apôtres que les premiers fidèles s'assemblaient, et que ce qui les occupait dans leurs assemblées était d'écouter la doctrine des Apôtres, c'est-à-dire la doctrine que les Apôtres avaient reçue de JÉSUS-CHRIST, et c'étaient les Apôtres qui avaient soin de leur distribuer cette divine nourriture. Il est vrai que les Apôtres prêchaient avec d'autant plus de difficulté que leur doctrine était le plus souvent contredite et par les Juifs et par les gentils, qu'ils étaient souvent rejetés et obligés, suivant la parole du Sauveur, en sortant des villes, de secouer la poussière de leurs pieds, voyant avec regret que ces villes criminelles seraient traitées, au jour du jugement, plus rigoureusement que Sodome et que Gomorrhe. Mais les contradictions n'ont jamais retardé le zèle des Apôtres : plus ils ont été combattus, plus ils ont fait d'efforts pour annoncer et faire connaître les vérités de l'Evangile. — Qu'il est consolant d'apprendre les surprenants progrès qu'a faits dès les premiers siècles de l'Eglise la parole de DIEU ! Presque dès l'origine du christianisme, cette Eglise, selon le témoignage de S. Irénée, de Tertullien et de S. Cyprien, était déjà plus étendue que l'Empire Romain, qui se glorifiait d'être lui seul tout l'univers. C'est cette

parole qui a abattu ce grand arbre de la gentilité, dont les branches perçaient les nues, et sous l'ombre duquel paissaient les animaux de la terre ; c'est cette étincelle cachée qui a produit de si étranges incendies ; c'est, dit S. Ambroise, ce grain de senevé qui, plus petit que les autres, est parvenu à une excessive grandeur.

[Les Prédicateurs]. — Qui pourrait compter tous les lieux où S. Paul a exercé le ministère de la prédication? Il dit qu'il a porté l'Evangile depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie. Quelle vaste étendue de pays! Il est même difficile de comprendre comment un seul homme a pu la parcourir et y faire tous les progrès dont les travaux insatiables de ce grand apôtre ont été suivis. Chargé de chaînes, enfermé dans les prisons, il ne laissait pas d'exercer le ministère de la prédication. Ce qui lui fait dire, en parlant à son disciple Timothée : « Souvenez-vous de l'Evangile que je prêche, pour lequel je souffre beaucoup de maux, jusqu'à être dans les chaînes comme un scélérat : mais la parole de Dieu n'est point enchaînée. » C'est-à-dire que S. Paul, en tous lieux, avait toujours le même zèle, toujours la même ardeur à remplir son ministère. Ses ennemis pouvaient bien le retenir dans les prisons, mais ils ne pouvaient arrêter son zèle : tant qu'il lui reste quelque liberté de parler, il ne cesse de feire voir combien il lui est précieux d'exercer le saint ministère qui lui a été confié.

On sait ce qui arriva à Félix, gouverneur de Syrie. S. Paul sème dans le cœur de cet homme la parole de Dieu si heureusement, que, lui représentant l'horreur du jugement dernier, il est saisi de crainte et de tremblement : *Tremefactus Felix :* ce qui le disposait déjà à la pénitence. Mais, à peine la semence a-t-elle germé, que les épines, c'est-à-dire, selon le langage du Fils de Dieu, les désirs des richesses, l'étouffèrent. Il attendait, dit le texte sacré, que S. Paul lui donnât de l'argent. Voilà tout le fruit de sa crainte et de son tremblement : car, se trouvant épouvanté de vérités que prêchait ce grand Apôtre, il l'interrompit, et remit à une autre fois à entendre le reste de son discours : mais ce délai lui en fit perdre le désir, et avec le désir la grâce de sa conversion. Voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'écoutent pas comme ils doivent la parole de Dieu.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Habemus propheticum sermonem, cui benefacitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco. (Petri II). — C'est le Prince des Apôtres qui parle de la sorte, et qui compare les discours prophétiques, c'est-à-dire la parole de Dieu, à un flambeau qui éclaire durant la nuit. Cette divine

parole dissipe en effet, par sa lumière, les ombres qui nous aveuglaient. Mais on peut ajouter que ce flambeau n'échauffe pas moins le cœur qu'il éclaire l'esprit ; ce flambeau fait fondre par son ardeur, si je puis m'exprimer ainsi, la glace qui nous tient engourdis, et qui nous rend si paresseux et si lents au service de Dieu : car n'est-ce pas cette parole qui nous ranime lorsque notre première ferveur vient à se ralentir ou que notre charité est entièrement éteinte? Quand, dans une peinture animée, on nous représente ou toute la justice de Dieu ou toute sa miséricorde, et qu'on nous fait connaître le danger où nous sommes de nous perdre, qu'on nous met devant les yeux les bienfaits d'un Dieu, sa mort, son sang, sa croix, et les vérités les plus capables de nous faire rentrer en nous-mêmes, nous sommes non-seulement éclairés par ces vives lumières, mais enflammés d'une nouvelle ardeur. C'est un double effet de la parole de Dieu, de ne porter pas moins de chaleur dans les cœurs que de lumière dans les esprits.

Veritatem in justitiâ detinent. (Rom. I). — Voilà, pécheur, quel est votre crime ! La vérité est entrée par la prédication dans votre esprit; ce n'est pas assez, si elle ne passe jusque dans votre cœur, et si du cœur elle ne passe à l'exécution. Le cœur possède peut-être la vérité; mais, parce qu'il est injuste, il la retient dans l'injustice en l'empêchant d'agir et l'obligeant de se taire pour ne pas alarmer la conscience d'une juste crainte. Cette vérité, que la parole de Dieu nous fait connaître, est une captivité enchaînée et retenue par la honte qu'on a d'en faire l'usage auquel elle est destinée : *In injustitiâ detinent.* On lui fait souffrir une rude et injuste captivité lorsqu'on a pris la résolution de persévérer dans le crime. Quoi de plus injuste que d'être éclairé sur ses devoirs, et de négliger de les accomplir? d'entendre la parole de Dieu, et de refuser de lui obéir ? de connaître la vérité sans s'y rendre? C'est être rebelle à la lumière, et ne pas vouloir entendre, de crainte d'être obligé de bien faire : *Ipsi fuerunt rebelles lumini.* (Job. XXIV). *Noluit intelligere, ut benè ageret.* (Ps. 35). Voilà l'injustice criante dont S. Paul accuse ceux qui ne pratiquent pas ce que la parole de Dieu leur a enseigné.

Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei. (Matth. IV). — Il paraît par cette réponse du Sauveur, que la parole de Dieu est la nourriture de l'âme aussi bien que l'Eucharistie. Ce qui a donné occasion à S. Augustin de faire la comparaison de ces deux sortes de nourritures, et de dire que cette divine parole n'est pas un moindre bienfait que le corps même de Jésus-Christ, que nous recevons dans le plus divin de nos sacrements. Je ne m'arrêterai pas à vous expliquer quel sens on doit donner à cette pensée, qui tient beaucoup de l'exagération : mais, ce qui est véritable et solide, c'est que tous les deux sont appelés un pain de vie qui nous nourrit et nous vivifie, chacun en leur manière.

On reçoit l'un par la bouche, et l'autre par l'oreille. Maiscomme, lorsqu'on a reçu à l'autel le pain de vie, il faut s'en nourrir, de même, quand dans les chaires chrétiennes on entend cette parole de vie, il faut la goûter, vivre d'elle, s'en nourrir, s'en fortifier, faire connaître, par le changement de ses mœurs corrompues ou par sa persévérance dans le bien, ce qu'elle a opéré. — Permettez que je m'explique encore en d'autres termes. Quoique, après avoir reçu le sacrement de l'autel, les espèces sacramentelles soient consommées, un esprit de vie reste dans l'âme de ceux qui n'ont pas reçu indignement l'auteur de la vie, esprit qui les fait demeurer en Jésus-Christ, comme il demeure en eux d'une manière spirituelle et sanctifiante, lors même qu'il n'y est plus réellement et dans la vérité de son corps. Ne peut-on pas dire aussi, avec quelque proportion, que, après que le son des ministres évangéliques est dissipé, il y a comme une semence de vie dans les bonnes âmes qui les ont écoutés avec les dispositions nécessaires?

Loquere, Domine, quia audit servus tuus. — (I Reg. xxxii). — Il faut entendre la parole de Dieu avec le sentiment de Samuel lorsque, Dieu jusqu'à trois fois l'ayant appelé, il lui répondit : « Parlez, Seigneur : car votre serviteur vous écoute : *Audit servus tuus.* » Ce n'est pas seulement à dire, Seigneur, je suis ici présent, je suis attentif aux ordres que vous avez à me donner; mais je suis prêt encore à les suivre, et c'est pour cela que je veux les savoir. Je viens l'entendre pour être instruit; non pour en demeurer là, mais pour faire ensuite ce que je dois et m'acquitter de mes obligations; *Loquere* : vous savez que je suis disposé à faire votre sainte volonté; je cherche seulement à la connaître, et c'est dans cette vue que j'écoute votre parole, qui est le moyen de l'apprendre.

Si vos manseritis in sermone meo, verè discipuli mei eritis. (Joann. viii). — Etre disciple du Fils de Dieu et avoir la liberté qu'ont les enfants de Dieu, ce sont de grands avantages. Mais à quoi sont-ils attachés? Ce n'est pas à écouter en passant la parole du Seigneur, ni même à avouer qu'elle a quelque chose de grand et de divin : le monde, tout corrompu qu'il est, se ferait honneur de lui rendre ce témoignage. Etre disciple de Jésus-Christ, c'est *demeurer dans sa parole*, c'est-à-dire, comme l'explique S. Augustin, observer cette sainte parole, malgré tous les obstacles que lui opposent le monde et l'amour-propre; c'est ne se pas contenter de certains désirs vagues, qui n'opèrent rien, mais mettre effectivement la main à l'œuvre et exécuter les ordres du Seigneur. *Demeurer dans sa parole*, c'est prendre cette ferme résolution : Je veux, quoi qu'il en coûte, me sauver; et, pour travailler efficacement à mon salut, je veux m'assujettir à tout ce que cette divine parole me prescrira. C'est là ce qui s'appelle *demeurer dans la parole du Seigneur*, être véritablement son disciple; c'est là ce qui s'appelle connaître la vérité, dont on prend soin de

s'instruire, et se faire de cette vérité comme un engagement à l'accomplir en toutes choses, afin de se retirer de la servitude du péché et de jouir de l'heureuse liberté des enfants de Dieu.

Pro Christo legatione fungimur. (I Cor.) — Il est vrai que c'est un homme qui vous parle; mais c'est un homme de qui Dieu épouse tellement les intérêts, dans la fonction qu'il exerce, que vous ne pouvez mépriser ses paroles sans mépriser celles de Jésus-Christ : *Pro Christo legatione fungimur.* Il est vrai que c'est un homme qui vous parle, et, si vous voulez, le plus indigne de tous les hommes : cependant souffrez que je vous dise, avec Tertullien, que, comme ce ne sont pas toujours des maîtres qui exhortent des gladiateurs au combat, *sed etiam idiotæ adhortantur de longinquo*, mais qu'on entend encore la voix des faibles et des lâches qui les excitent, ainsi, me connaissant par une triste et funeste expérience, je puis dire que ce ne sont pas toujours des saints qui prêchent et qui exhortent à la vertu; mais mon indignité et ma prévarication ne doit point faire de tort à la parole de Dieu. Si je suis indigne de vous parler, j'en serai plus condamné devant Dieu; mais vous n'en serez pas plus justifiés pour cela. La parole de Dieu qui sort de la bouche d'un pécheur n'est pas moins sainte en elle-même que celle qui sort de la bouche d'un homme de bien.

Placuit Deo *per stultitiam prædicationis salvos facere credentes.* (I Cor. i). — Dieu veut sauver les hommes, non par la fausse sagesse des hommes, mais par la sage folie de la prédication et la simplicité de sa parole, à laquelle il a attaché cette force et cette vertu. Quoi! pensez-vous que Dieu fera un miracle pour vous sauver par la beauté du discours et par l'éloquence du langage? Non, il ne le fera pas; mais savez-vous ce qu'il fera! il vous laissera en partage ce que vous cherchez et que vous estimez tant; il vous laissera ces belles remarques, ces justes divisions, ces beaux traits d'éloquence; mais, pour les effets de sa parole, ces saints mouvements, ces touches intérieures, ces bonnes résolutions de changer de vie et de conduite, vous ne les ressentirez point. Séparez donc la parole de Dieu de la parole des hommes : *Separate pretiosum à vili ;* ne les confondez pas l'un avec l'autre; ne prenez pas ce qui vient de l'homme pour ce qui vient de Dieu.

Sermo meus non capit in vobis, dit le Verbe divin dans S. Jean : ma parole ne prend point de racines au-dedans de vous, parce qu'il n'y a point de place pour elle, et que vous êtes tout occupés des choses de vos passions et par les idoles de vos cœurs. C'est inutilement qu'on vous parle du ciel : vous êtes appliqués à la terre, et votre esprit n'a pas assez d'étendue pour embrasser tout à la fois des choses si éloignées l'une de l'autre, si opposées l'une à l'autre. Non-seulement il y a de la distance,

mais de l'incompatibilité, entre ces deux choses. Ainsi, la parole de Dieu n'entrera point, n'agira point, ne prendra point racine dans un cœur déjà possédé par d'autres affections. Non, Prédicateur : quelque ardent que soit votre zèle et quelque puissante que soit votre voix pour convertir les pécheurs, ils sont tellement ensevelis dans leurs mauvaises habitudes, qu'ils ne vous entendent pas; ils sont tellement insensibles à toutes les atteintes que vous leur donnez, que vous ne faites aucune impression sur leur esprit ni aucun changement dans leur cœur. C'est en vain que vous leur représentez les bienfaits, les promesses et les menaces d'un Dieu : tout cela n'entre point dans leur esprit, s'il y entre, il n'y jette pas des racines assez profondes : *Sermo meus non capit in vobis.* Il faut auparavant vider ces esprits et ces cœurs de ce qui les remplit et les occupe.

Emittet verbum suum, et liquefaciet ea; flabit spiritus ejus, et fluent aquæ. (Ps. 147). — Ces paroles semblent faites pour exprimer la force et l'effet de la parole de Dieu sur le cœur des pécheurs. Voilà des cœurs endurcis par le péché, aussi froids et aussi insensibles que la glace : ils entrent dans l'église, Dieu leur parle par la bouche d'un prédicateur; mais en même temps le Saint-Esprit souffle au-dedans du cœur : *Flabit spiritus ejus.* Cet Esprit, qui descendit en forme de langues de feu sur les Apôtres, descend invisiblement dans ce cœur, et par l'abondance de ses inspirations, fait fondre son endurcissement en larmes de pénitence : *Et fluent aquæ.*

Adulterantes verbum Dei. (II Cor. ii). — S. Paul appelle corrupteurs et adultères de la parole de Dieu ces prédicateurs qui, destinés à cet emploi, trahissent la cause de Dieu et la sainteté de leur ministère, et qui, au lieu de prêcher l'Evangile de Jésus-Christ, se prêchent eux-mêmes et font de leur vanité et de leur intérêt un second évangile. Ce nom infâme leur convient parce que, dit S. Grégoire, au lieu de donner à Dieu des fruits ou des enfants légitimes de sa grâce, ils cherchent le plaisir de leur vanité et les fruits imaginaires de leur propre gloire. Une autre version porte : *Cauponantes verbum* Dei : falsifiant la parole de Dieu, ils font un mélange de leurs passions avec l'Evangile. Ce n'est plus un moyen propre pour la gloire de Dieu, mais pour la gloire de celui qui parle.

Spiritus-Sanctus *loquitur in vobis.* (Matth. x, Luc xii). — C'est le Saint-Esprit qui parle quand les prédicateurs vous annoncent l'Evangile; il se fait par-là un tempérament admirable, et, pour le dire ainsi, un concert de deux différentes voix, celle de l'homme et celle de Dieu, s'unissent pour frapper en même temps et l'oreille et le cœur. Il en est comme de nos sacrements; il y a quelque chose de naturel et de sensible, et quelque chose de spirituel et de divin. Dans l'Eucharistie, par exemple,

il y a le dehors, ces apparences qui frappent nos sens : mais, sous cette partie sensible et extérieure, tout le reste est divin : c'est le corps adorable de Jésus-Christ. Voilà ce que c'est que l'Evangile quand il est annoncé, et c'est S. Augustin qui nous fournit cette pensée. Il parle de la parole de Dieu, de cette parole évangélique qui se fait entendre dans les chaires chrétiennes, comme de la parole substantielle de Dieu, de cette parole incarnée qui se fait voir tous les jours sur nos autels. Il y a donc quelque chose de naturel et quelque chose de surnaturel et de divin dans les prédications ; il y a le spirituel et le sensible : Dieu parle et l'homme aussi mais l'homme n'est que pour servir d'organe à la voix de Dieu, et c'est cette divine voix qu'on doit surtout entendre, et que l'on n'entend pas. On s'arrête à l'extérieur, on s'attache à la voix de l'homme, on s'applique à la beauté de l'expression à la noblesse et à la justesse des pensées; en un mot, à cette éloquence humaine et affectée qui flatte l'oreille et ne va point au cœur. Ah! quelle profanation !

Non in sublimitate sermonis aut sapientiæ, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis. (I Cor. I). — On s'étonne de voir que cette parole, qui a autrefois confondu les philosophes et les sages du monde, triomphé des plus grandes puissances et persuadé les esprits les plus opiniâtres et les plus indociles, on s'étonne, dis-je, de voir que maintenant elle fasse si peu d'effet et opère si peu de conversions. D'où cela vient-il? C'est que, selon la pensée de S. Chrysostome, le salut, la conversion particulière de chaque pécheur, doit se régler sur la conversion générale de tout l'univers. Comment est-ce que l'univers a été converti? qu'est-ce qui l'a gagné à Jésus-Christ, assujetti aux lois de l'Evangile? Est-ce la sagesse et l'éloquence humaine? sont-ce les ornements et la pompe du discours ? Nullement : c'est la seule vertu et l'impression intérieure de la voix et de la parole de Dieu dans les cœurs. Douze pauvres pêcheurs, sans nulle éloquence, sans nul artifice de discours, gens tout-à-fait grossiers, se sont rendus les docteurs et les maîtres du monde, et l'ont assujetti à la foi et à la loi de Jésus-Christ. Ah! c'est que la voix de Dieu se faisait entendre dans leurs prédications, et non pas l'éloquence humaine. C'est par-là que s'est faite la conversion générale du monde, et ce n'est que par-là que se fait la conversion particulière des pécheurs. Malheureux talents qui sont au gré du monde, et qui empêchent le fruit de la parole d'un Dieu !



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Christus docet : audiamus, timeamus, faciamus. Augustin. Discipl. Christ. 4.

JÉSUS-CHRIST nous instruit : écoutons-le avec crainte, et pratiquons ce qu'il enseigne.

Cathedram habet in cœlo, schola terra est. Id. ibid.

Le ciel est la chaire d'où il nous instruit, la terre est son école.

Certissimè scitote quia qualis est caro quæ post multos dies percipit cibum, talis est anima quæ assiduè non pascitur verbo DEI. August. Serm. 59 de tempore.

Sachez qu'une âme qui ne se repaît pas continuellement de la parole de DIEU est semblable à un corps qui a passé plusieurs jours sans prendre de nourriture.

Amant multi veritatem lucentem, oderunt redarguentem; amant eam cum se ipsam indicat, et oderunt eam cùm eos ipsos indicat. Id. Conf. 23.

Plusieurs aiment la lumière de la vérité, mais ils n'en peuvent souffrir les reproches; ils l'aiment lorsqu'elle se découvre elle-même, et la rejettent lorsqu'elle les fait voir tels qu'ils sont.

Verbum DEI *quod quotidiè prædicamus panis est : nùm enim quia non est panis ventris, ideò non est panis mentis?* August. Serm. 135 de temp.

La parole de DIEU que nous annonçons chaque jour est un pain : quoi donc? parce que cette divine parole n'est pas le pain du corps, ne peut-elle être le pain et la nourriture de l'âme ?

Cathedram in cœlo habet qui docet intùs. Id. De magist.

Celui qui nous instruit intérieurement a son trône dans le ciel.

Qui verbum divinum libenter audit, in aures animæ de patriâ paradisi transmissas se suscepisse litteras non dubitet. August. Homil. 26 et 50.

Celui qui écoute volontiers la parole de DIEU doit la regarder comme des lettres qu'il reçoit de la céleste patrie.

Non est minus verbum DEI *quàm corpus Christi : et ideò non minùs reus est qui verbum* DEI *negligenter audierit quàm ille qui corpus Christi in terram negligentiâ suâ cadere permisit.* Id. Serm.

La parole de DIEU n'est pas une moindre chose que le corps même de JÉSUS-CHRIST : celui qui écoute avec négligence la parole de DIEU n'est donc pas moins coupable que celui qui laisse tomber à terre le corps de JÉSUS-CHRIST par sa faute.

Docente te in Ecclesiâ, non clamor populi sed gemitus suscitetur; lacrymæ auditorum laudes tuæ sint. Hieronym.

Que vos discours excitent moins les acclamations du peuple que ses gémissements; que les larmes seules de vos auditeurs soient votre succès.

Non confundant opera tua sermonem tuum; ne, cùm in Ecclesiâ loqueris, tacitus quilibet tibi respondeat : « Cur ergò quæ dicit ipse non facit? » Id. Epist.

Que vos actions ne démentent point vos paroles, de peur que, parlant au peuple pour l'instruire, chacun intérieurement ne vous réponde : « Pourquoi ne pratique-t-il pas ce qu'il dit? »

Increpatio generalis non est injuria unius personæ particularis. Id. in ps. 17.

Un reproche fait en général n'est point une injure faite à un particulier.

Quisquis verbo Christi pascitur terrenum pabulum non requirit. Ambros. Serm. 40.

Quiconque se repaît de la parole divine n'a plus de goût pour la nourriture de la terre.

Quomodò possunt verba DEI *dulcia esse in faucibus tuis, in quibus est amaritudo nequitiæ?* Id. in ps. 118.

Comment la parole de DIEU peut-elle avoir quelque douceur pour une âme plongée dans l'amertume de l'iniquité?

Quantumlibèt quisque profecerit, nemo est qui doceri non indigeat. Ambros. I, Offic. 1.

Quelque progrès qu'on fasse, il n'y a personne qui n'ait besoin d'être instruit.

Manna habet omne delectamentum, et divinus sermo omnibus congruens qualitati audientium condescendit, quem dùm quisque juxtà modum suum intelligit, quasi acceptum manna in voluntarium sermonem vertit. Cyprian. Orat. Domin.

La manne avait toute sorte de goûts : de même, la parole de DIEU, qui est à la portée de tout le monde, convient au besoin de toutes sortes de personnes, et, à mesure que chacun l'entend selon qu'il est capable, il y trouve, comme on trouvait autrefois dans la manne, ce qui est le plus de son goût.

Prudentibus viris non placent phalerata sed fortia, quandò non res pro verbis, sed pro rebus commemorandis verba sunt instituta. S. Prosper III Vit. contempl., cap. ult.

Les belles paroles ne contentent point les sages; ils aiment un discours plein de force, les choses n'étant point faites pour les paroles, mais les paroles pour les choses.

Predicator non in verborum splendore, sed in operum virtute totam prædicandi fiduciam ponat. Id. ibid.

Ce n'est point de la magnificence des paroles, mais de la force et de l'efficacité des œuvres que le prédicateur doit attendre le fruit de sa prédication.

O quàm velox est sermo sapientiæ! et ubi DEUS *magister est, quàm citò discitur quod docetur!* S. Leo Serm. 5 Pentec.

Oh! que la sagesse a une éloquence prompte et efficace! et que bientôt on apprend lorsque DIEU lui-même est le maître qui instruit!

Verborum flosculos non quærimus. Chrysolog. Serm. 18.

Nous ne cherchons point les ornements ni la pompe du discours.

Mundari priùs oportet, et sic alios mundare, sapientem priùs fieri, et sic alios facere sapientes, lumen fieri, et sic alios illuminare, ad DEUM *accedere, et sic alios ad* DEUM *adducere.* Greg. Nazianz. Apul.

Il faut se purifier d'abord, pour purifier ensuite les autres; devenir sage pour les rendre sages; être éclairé pour les éclairer; s'approcher de DIEU pour les y conduire.

Vitæ puritatem et diligentiam nihil sic efficit, ut alacre ad audiendum verbum DEI *studium.* Chrysost. contrà Anomeos.

Rien ne contribue à la vie pure et fervente comme l'ardeur à entendre la parole de DIEU.

Quemadmodùm esurire corporis bonam valetudinem declarat, sic sermones appetere spirituales animæ sanitatem arguit. Id. Homil. 2 in Isaïam.

Comme la faim corporelle est une marque de la santé du corps, ainsi la faim spirituelle de la parole de DIEU marque la bonne disposition de l'âme.

Ex concione aliquid semper animæ tuæ reporta domum. Chrysost. Homil. 6 ad popul. Antioch.

Ne sortez jamais d'un sermon sans en rapporter avec vous quelque fruit

Cibus mentis est sermo DEI. Greg. Homil. 15 in Evang.

La parole de DIEU est la nourriture de l'âme.

Arcus est scriptura, de quâ ad corda hominum, sicut ferientes sagittæ, sic terrentes sententiæ veniunt. Id. XIX, Moral. 28.

L'Ecriture-Sainte est comme un arc : elle est pleine de sentences qui, comme autant de flèches, viennent frapper le cœur de l'homme.

Nisi SPIRITUS-SANCTUS *adsit cordi audientis, otiosus est sermo doctoris.* Gregor. Homil. 30 in Evangel.

En vain le ministre du Seigneur parle-t-il, si l'ESPRIT-SAINT ne touche le cœur de celui qui l'écoute.

Ille loqui veraciter novit qui priùs benè facere discit. Id. Homil. II in Ezech.

Celui-là seul sait le véritable art d'instruire, qui a d'abord appris lui-même à faire le bien qu'il propose aux autres.

Ad prædicandum plùs consientia sancti amoris ædificat quàm exercitatio sermonis. Id. Homil. 10, in eumd.

Pour prêcher la parole de DIEU avec fruit, le saint amour qui nous possède sert plus que le discours.

Ille uberes fructus prædicationis colligit qui semina bonæ conversationis præmittit : nàm loquendi auctoritas perditur quandò vix opere non adjuvetur. Gregor. Pastor.

Celui-là recueille des fruits abondants de sa prédication qui a jeté auparavant les semences d'une vie sainte : on ne parle point avec autorité lorsque les paroles ne sont pas soutenues par les actions.

Qui ad vera prædicationis verba se præparat, necesse est ut omne quod loquitur ad divinæ auctoritatis fundamentum revocet, atque in eo ædificium suæ locutionis firmet. Id. ibid.

Celui qui veut annoncer avec fruit la parole du Seigneur doit établir toute la force de ses discours sur l'autorité divine, comme sur un fondement inébranlable, auquel il doit rapporter tout ce qu'il dit.

Si negligis implere quod doces, aliis messem seminas. Id. Ibid.

Si vous négligez de pratiquer vous-même ce que vous enseignez, vous jetez pour les autres une semence qui ne produit rien pour vous.

Cujus vita despicitur, necesse est ut ejus prædicatio contemnatur. Gregor.

On méprise nécessairement les discours de celui dont on n'estime pas la conduite.

Mutum est os omne quod loquitur, si Deus *in corde non clamat, qui etiam inspirat quæ audiuntur.* Id. vii Moral. 5.

En vain on parle, si Dieu qui inspire ce qu'on prêche, ne fait entendre sa voix au fond du cœur.

Cum imperio docetur quod priùs agitur quàm dicatur. Id. xxiii Moral. 2.

On prêche avec autorité ce qu'on pratique avant de l'enseigner.

Christus potens erat in sermone, quia talis in opere. Gregor.

Jésus-Christ était puissant en paroles, parce qu'il l'était en œuvres.

Verbum Dei *non est sonans, sed penetrans; non loquax sed efficax; non obstrepens auribus, sed affectibus blandiens.* Bernard. Serm. 30 in Cant.

La parole de Dieu pénètre sans bruit, son éloquence consiste dans son efficacité : elle frappe plus les cœurs que les oreilles.

Quærit anima verbum cui consentiat ad correctionem, quo illuminetur ad cognitionem, cui innitatur ad virtutem, quo reformetur ad sapientiam. Id. Serm. 85 in Cant.

L'âme cherche à entendre la parole pour se corriger, pour être éclairée, pour se fortifier dans la vertu, et pour acquérir la véritable sagesse.

Otiosus est omnis sermo doctoris, si præbere non valet incendium amoris. Bernard. in Cant.

Tous les discours d'un prédicateur sont inutiles et sans fruit, s'il ne peut allumer dans les cœurs le feu de l'amour de Dieu.

Christianus es, frequentas ecclesiam, verbum Dei *libenter audis, tu laudas tractantem : ego quæro facientem.* Augustin. L Homil., homil. 9.

Vous êtes chrétien, vous fréquentez nos temples, vous écoutez volontiers la parole de Dieu, vous louez celui qui l'annonce; mais la pratiquez-vous ?

Amas verbum Dei *et libenter audis : ecce quod propono tibi, in eo te examina, in eo te appende; constitue te ante te, et, si pravum inveneris te, corrige te.* Id. ibid.

Vous aimez la parole de Dieu, et vous prenez plaisir à l'entendre : qu'elle vous serve donc de règle pour vous juger; rentrez en vous-même, et, si vous reconnaissez en vous quelque défaut, corrigez-vous.

Sciat Prædicator nihil sibi prodesse verba Dei *quæ ore pronuntiat, si quod dicit ipse non facit; verumtamen aliis prodesse qui etiam per malos audiunt, et faciunt quod Dominus imperat.* Id. ii contrà Epist. Parmeniani.

Que le prédicateur sache qu'il lui est inutile d'annoncer la parole de Dieu, s'il ne fait pas ce qu'il enseigne. Il ne parlera pas cependant sans fruit pour les autres, qui, bien qu'ils reçoivent cette divine parole de la bouche d'un ministre indigne, pratiqueront ce que le Seigneur ordonne.

Satores æternitatis. (Ità concionatores appellat Hilarius.)

Les prédicateurs, hommes qui sèment l'éternité.

Sermo Dei *adversarius tuus est.* August. in Psalm.

La parole de Dieu, c'est l'ennemi qui vous condamne.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que la parole de Dieu]. — Les seuls termes sans autre explication, nous donnent une notion assez claire et assez distincte de la parole de Dieu, puisqu'on entend par-là en général tout ce que Dieu a dit et prononcé. De sorte que sa parole incréée est le Verbe divin, la sagesse étant le terme de sa connaissance parole par laquelle il a tout exprimé, tout compris, tout produit. Mais la parole créée, dont il est ici question, est celle qui vient de Dieu, soit immédiatement, comme quand il a parlé par lui-même aux saints patriarches de l'ancienne loi, soit à son peuple par la bouche des prophètes, aux premiers chrétiens par les Apôtres; et c'est cette même parole qui est venue jusqu'à nous, et qui encore aujourd'hui est annoncée dans l'Eglise par la bouche de ses ministres.

C'est une vérité constante, et le sentiment commun des fidèles, fondé sur l'Ecriture, sur les Conciles et sur les SS. Pères, que cette parole que portent aux peuples les ministres de l'Evangile, qui les instruit, reprend les vices, enseigne les vérités chrétiennes, est la parole de Dieu expliquée, à laquelle la même force et les mêmes avantages que Dieu donne dans l'Ecriture à sa parole sont attachés, quand elle est reçue comme le doit être la parole de Dieu. De manière que, dès-là qu'un prédicateur a reçu mission et qu'il est autorisé, on doit le regarder comme l'organe de l'Esprit de Dieu, et l'écouter comme parlant de la part de Dieu même. C'est J.-C. qui l'assure : *Non estis vos qui loquimini, sed Spiritus Patris mei qui loquitur in vobis*. Il ne sert de rien de s'opposer à ce sentiment commun en disant que les prédicateurs débitent souvent leurs propres pensées, avancent quelquefois des erreurs, et corrompent assez ordinairement cette divine parole par le mélange d'une éloquence profane; car, comme l'erreur suppose la vérité, et que les faux prophètes de l'ancienne loi n'ont point empêché qu'on ne fût obligé d'écouter les véritables, l'abus que quelques ministres font de la parole de Dieu prouve qu'il y a un saint usage qu'on en doit faire. C'est aux prélats et aux pasteurs de s'assurer de la capacité et de la saine doctrine de ceux qui l'annoncent; mais, nonobstant leur zèle et leur vigilance, Dieu quelquefois, pour punir la vaine curiosité des auditeurs, le peu de profit qu'ils retirent des vérités qu'on leur enseigne, leur négligence à les venir écouter, et le peu d'estime qu'ils en font, permet que de faux prophètes les flattent et les séduisent, et au lieu des vérités évangéliques ne leur apprennent que des curiosités inutiles; comme S. Paul en avertit les premiers chrétiens.

[La fin de cette parole]. — La fin de cette sainte parole est la destruction de l'erreur et du péché dans ceux qui l'écoutent, la conversion du pécheur, la gloire du nom de DIEU, l'accroissement du royaume de JÉSUS-CHRIST, la sanctification des élus; d'où il faut conclure qu'elle est digne de toute notre attention, que nous devons l'entendre avec docilité, qu'elle mérite la plus grande application de notre esprit.

[Son action sur nous]. — C'est un principe qu'il faut supposer, en parlant de cette matière : la parole de DIEU n'opère en nous qu'en tant qu'elle y est reçue : et elle est conforme en cela aux causes naturelles, qui n'opèrent que suivant la manière dont elles sont appliquées. D'où il suit que, si vous entendez la parole d'un prédicateur comme la parole de DIEU, elle agira en vous comme parole de DIEU; mais si vous l'écoutez comme la parole d'un homme, elle agira en vous comme une parole humaine : et, comme il n'y a rien de plus inutile que la parole d'un homme, elle n'opérera rien en vous. De-là vient que S. Paul, ce grand ministre de la parole divine et qui en connaissait le mérite, disait qu'il remerciait DIEU de ce que les Thessaloniciens n'avaient pas écouté sa parole comme la parole de Paul, mais comme celle de DIEU même, et que c'était de-là qu'étaient sorties tant de grâces et de bénédictions dans l'Eglise de Thessalonique : *Gratias agimus, fratres, quòd verbum* DEI *non accepistis tanquàm verbum hominis, sed, ut est verè, verbum* DEI. En effet, la parole de DIEU écoutée comme la parole d'un homme ne peut tout au plus qu'attirer l'applaudissement des hommes, et c'est là d'ordinaire tout son effet ; au lieu que, écoutée comme la parole de DIEU, elle a des effets tout divins, qui passent les forces de la nature et que nulle autre éloquence ne peut produire.

[Institution divine]. — On ne peut nier, sans renoncer aux principes de la foi, que la prédication ne soit d'institution divine, puisque c'est la principale commission que le Fils de DIEU a donnée à ses Apôtres, et en leurs personnes à leurs successeurs, à tous ceux qui tiennent leur place, qui sont chargés d'en faire les fonctions, d'annoncer son Evangile, d'instruire les peuples, et d'enseigner les vérités que lui-même est venu apprendre aux hommes ; ce qui est si expressément marqué en tant d'endroits de l'Ecriture, qu'il n'y a pas la moindre raison d'en douter. Ainsi, nous devons croire que ce DIEU de vérité, qui a parlé dans l'ancienne loi par ses prophètes, et dans la nouvelle par la bouche de son Fils, et après lui par ses Apôtres, nous parle encore par ceux qui sont employés à ce ministère par l'autorité de l'Eglise, et tiennent la place de JÉSUS-CHRIST : *Qui vos audit me audit... tanquàm Deo exhortante per nos* (II Cor. V). Ce sont des gens à qui DIEU a confié cette divine semence, sans laquelle, dit Isaïe, nous serions aussi impies et aussi détestables que Sodome et Gomorrhe : de sorte que, comme c'est par le bien de cette divine parole que JÉSUS-CHRIST

a fondé et établi son Eglise, c'est aussi par le moyen de cette même parole qu'il la conserve dans la pureté de sa foi et de ses mœurs.

[Nécessité de cette parole]. — S. Paul montre la nécessité de la prédication de la parole de Dieu par un raisonnement convaincant (Rom. x). Sans la foi, dit cet apôtre, il est impossible de plaire à Dieu, parce que la foi est le principe de toutes les vertus qui nous rendent agréables à la Majesté divine. Or, la foi est fondée sur la parole de Dieu, et cette parole ne nous est révélée extérieurement que par la prédication évangélique. *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi, et quomodò audient sine prædicante?* C'est donc par l'ouïe que nous recevons le commencement de la vertu, en recevant la foi : de sorte qu'au sentiment des théologiens, la foi de Jésus-Christ manquerait bientôt si la parole de Dieu venait à manquer : *Si deficeret verbum* Dei, *deficeret tandem fides Christi* (Bernard. Serm. x). La raison qu'ils en apportent est que c'est la parole de Dieu qui nous instruit, et dont dépendent toutes les connaissances que nous devons avoir pour notre salut. C'est pourquoi le même Apôtre S. Paul nous dit que celui qui ne veut pas s'instruire, et qui veut ignorer la parole de Dieu, sera ignoré de Dieu même : *Si quis autem ignorat, ignorabitur* (I Cor. xiv). Et non-seulement elle est nécessaire pour avoir la foi, qui est le commencement de la vie chrétienne, mais encore pour en recevoir l'accroissement et la perfection, parce que comme l'assure encore l'Apôtre, elle est instituée pour instruire, pour convaincre et pour corriger ; en un mot, pour rendre l'homme parfait selon le cœur de Dieu, et disposé à toute sorte de bonnes œuvres : *Ut perfectus sit homo* Dei *ad omne opus bonum instructus.* (II Tim. iii).

La sagesse de Dieu a voulu prendre ce moyen d'instruire et d'enseigner les hommes, comme plus propre pour les sauver et plus conforme à leur nature et à leur condition. Il pouvait, à la vérité, parler à chacun en particulier, intérieurement et immédiatement, par lui-même ou par le ministère des anges, ou par les prophètes et les patriarches, comme dans l'Ancien-Testament ; mais il n'a pas jugé qu'il fût expédient de se servir de cette conduite miraculeuse, qui n'eût pas assez donné lieu à l'exercice de la foi ; il a mieux aimé instruire les hommes par le moyen des autres hommes, ainsi que nous voyons que, pour établir et pour défendre l'Eglise, le Sauveur a commencé cet ouvrage par les prédications qu'il a faites lui-même, et puis il a mis dans la bouche des Apôtres cette même parole qu'il avait annoncée ; et, pour continuer après eux cet emploi surnaturel, pour convertir les pécheurs et faire des saints, il a mis cette même parole dans la bouche des prédicateurs, appelés pour ce sujet les ambassadeurs, les hérauts et les substituts du Fils de Dieu.

Il est communément nécessaire au chrétien d'entendre la parole de Dieu pour être sauvé. Ce n'est pas à nous à vouloir prendre d'autres moyens de notre salut : nous devons suivre ceux dont Dieu nous a pour-

vus, pour nous conduire par les ordres de sa providence. Or, le moyen que DIEU a pris, comme le plus général et le plus ordinaire pour cet effet, est la prédication de sa parole. J'avoue que DIEU peut employer des moyens particuliers, qui suppléent au défaut de sa prédication, comme des inspirations et des lectures saintes; mais, comme il veut que dans son Eglise tous les membres soient subordonnés et s'entr'aident, aussi bien que dans la nature, ainsi veut-il se servir des prédicateurs pour annoncer sa parole, et préparer l'esprit des autres hommes à recevoir la grâce qu'il veut leur donner.

[En quel sens la parole de Dieu a toujours son effet]. — DIEU nous ayant assuré que sa parole ne sera jamais sans effet, *Verbum quod procedit de ore meo non revertetur ad me vacuum*, pour justifier cet oracle S. Thomas nous enseigne que DIEU a deux volontés, et que ces deux volontés sont tellement substituées l'une à l'autre, que, si la première n'a pas son effet, l'autre l'aura infailliblement. C'est-à-dire, DIEU veut que cette parole opère notre salut, notre conversion, notre sanctification; c'est l'effet qu'il en prétend et la première volonté de DIEU ; mais, si elle est frustrée de cet effet qui lui est naturel, que DIEU a d'abord en vue, cette même parole opère notre réprobation : de manière qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme d'empêcher qu'elle n'ait l'un de ces deux effets. Nous pouvons bien faire qu'elle n'ait pas le premier, qui est d'opérer la grâce, parce que nous la pouvons rendre inutile; mais je ne puis pas faire qu'elle ne contribue à ma damnation, qui sera la punition du mépris que j'en ferai, et du refus de l'écouter et d'en tirer du fruit : voilà son second effet, qui lui est commun avec la grâce.

Comme cette divine parole est toujours accompagnée de la grâce, c'est aussi une conséquence infaillible qu'elle endurcisse le cœur qui ne veut pas profiter de ses lumières et de ses avertissements, parce que, par la privation et la soustraction de ses grâces, nous devenons insensibles : en sorte que, au lieu qu'avec ces grâces les moindres vérités nous eussent touchés, et que nous eussions accompli l'ouvrage de notre salut, par cette soustraction les plus grandes et les plus étonnantes vérités du christianisme ne nous touchent point : et c'est en cela que consiste le « cœur de pierre» dont l'Ecriture parle si souvent.

[Première prédication]. — Dans l'établissement de l'Eglise, les prédicateurs étaient gens grossiers et ignorants, mais ils avaient le don des miracles. DIEU jugea à propos d'en user ainsi, afin de faire voir que l'Eglise n'était point établie sur les avantages de la sagesse humaine, mais sur la seule force de la Croix, comme parle S. Paul : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, ut non evacuetur Crux Christi.* Mais, dans les progrès de l'Eglise, il a fallu des docteurs et des hommes savants, dont la doctrine succède aux miracles ; et, comme les miracles étaient pour convaincre et

faire admirer la puissance d'un DIEU dans la puissance de ceux qu'il avait choisis pour jeter les fondements de son Eglise, la parole et la doctrine ont suivi pour instruire et persuader. La raison de cette différence de l'Eglise avec elle-même est que la religion chrétienne est au-dessus de la raison, et que dans son établissement il a fallu emporter le jugement : c'est pourquoi il a fallu des miracles : mais aussi, parce que cette religion chrétienne n'est pas contre la raison, et que, dans le progrès de l'Eglise, il n'est plus question d'emporter le jugement, mais de le persuader et de le porter à la pratique des vérités qu'il sait dans la spéculation, il faut de la science et de l'éloquence dans les prédicateurs pour attirer, gagner les esprits et les rendre dociles à la parole de DIEU.

[Voix intérieure de Dieu]. — Dans la parole de DIEU, il y a deux voix qui se font entendre : l'une est celle du prédicateur qui frappe les oreilles, et l'autre est celle de DIEU qui touche le cœur. La voix extérieure du prédicateur est comme le corps, mais la voix intérieure de la grâce est comme l'esprit agissant qui l'anime, et c'est proprement parler en DIEU. Les paroles des hommes ne touchent que les sens, et par les sens elles arrivent indirectement à l'âme. Tout ce que peut faire l'éloquence d'un prédicateur, c'est de proposer efficacement ses raisons à l'esprit ; quant à lui persuader ce qu'il prétend, et, par de sensibles images des objets, animer les passions de l'âme, c'est beaucoup ; mais DIEU, qui est le maître de l'âme et du corps, se sert de la voix de l'homme pour l'un et pour l'autre. Par les droits qu'il a sur nos cœurs, il les touche immédiatement par soi-même ; il les instruit, il les éclaire, il leur donne même les moyens de faire ce qu'il leur dit. Ainsi, il faut dire, pour parler justement, que de la voix intérieure de DIEU et de la voix extérieure du prédicateur il ne s'en fait qu'une seule, que nous appelons la parole de DIEU.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Dispositions de l'auditeur]. — La première disposition qu'exige JÉSUS-CHRIST à la sainteté de sa parole est une disposition de prière et de recueillement. Vous devez, avant que de venir dans ce temple, vous adresser au Père des lumières, lui demander qu'il vous donne ces oreilles du cœur

qui vous fassent écouter comme il faut les vérités qu'on vous annonce ; qu'il lui plaise surmonter cette cruelle insensibilité qui ne vous permet jamais de comprendre les vérités que vous entendez; qu'il fortifie ces sensibilités d'un moment qui peut-être mille fois vous ont fait prendre de bonnes résolutions de vous convertir, et qui cependant n'ont jamais eu de succès; qu'il donne à nos discours cette force, cette onction si puissante pour votre conversion ; qu'il nous donne à nous-mêmes cette dignité proportionnée à un si saint ministère, qu'il répande sur nos travaux une abondante bénédiction ; qu'il nous communique cette portion de son esprit, cette charité touchante infiniment persuasive, qui n'agit jamais en vain. En un mot, vous devez recueillir votre âme au pied des autels, en bannir toutes les pensées des affaires humaines, des plaisirs de la terre et des choses du monde, et vaincre tous les obstacles qui jusqu'ici vous ont fait entendre cette sainte parole sans fruit.

Rappelez dans votre esprit tant de motifs de douleur et de componction que la sainte parole a fait naître dans vos cœurs, par sa force et son onction, et qui cependant n'ont jamais eu de succès ; tant de pieuses résolutions formées en ces lieux saints, qui semblaient vous faire rompre pour jamais avec le crime, et qui, au sortir de-là, vous ont toujours échappé dans la première occasion. Les vérités divines n'ayant fait que de vaines impressions sur vos cœurs, elles ont été pour vous autant de sujets de réprobation, et, toutes les fois qu'elles n'ont point touché votre cœur et ne l'ont point porté à la pénitence, autant de fois aussi ont-elles endurci ce même cœur ; si vous n'êtes pas sortis de l'Eglise plus pénitents, vous en êtes sortis plus coupables, parce que vous avez ajouté à vos premiers crimes celui du mépris de sa sainte parole. Voilà ce qui vous doit jeter dans la douleur et la componction ; et, en rappelant le passé, vous devez vous demander : Eh quoi donc ! venais-je écouter une parole qui, pouvant me retirer de l'abîme où je croupis depuis longtemps, n'a pu cependant ni affaiblir l'effort de mes passions, ni me faire sortir de mes désordres? Ai-je seulement fait une seule démarche pour en sortir, depuis tant d'années que je l'entends?... me suis-je pressé d'embrasser la pénitence ? ai-je seulement fait la moindre démarche de mon côté? Ah ! grand Dieu ! ne vous lasserez-vous pas de m'offrir de si salutaires moyens de conversion, voyant que je les méprise? ne vous irriterez-vous pas contre moi, de voir un cœur sensible à toute autre chose qu'à des vérités qui seules demanderaient toute ma subtilité? Ne punirez-vous pas cette lâche indifférence que j'ai marquée aux grâces que vous aviez employées pour me retirer de l'abîme et me rappeler à vous ? Enfin, votre sainte parole, que j'ai méprisée, au lieu de me toucher ne m'endurcira-t-elle pas désormais.

Ainsi assistaient les premiers enfants de l'Eglise à la prédication de la sainte parole et aux mystères adorables de notre religion. Couverts de cendres et de cilices, ils paraissaient dans les temples comme des coupables condamnés à la mort, comme des pénitents qui venaient pleurer

leurs péchés : tristes et pleins de componction , ils écoutaient les vérités du salut comme des reproches qui les couvraient d'une confusion salutaire, et qui les faisaient se regarder comme des criminels indignes de pitié : au lieu que vous, pleins d'une téméraire confiance, vous venez nous écouter avec tranquillité, sans y prendre aucune part, et comme des justes qui n'ont rien à se reprocher. Mais ce n'est pas assez : loin d'apporter à la sainte parole les dispositions nécessaires pour en profiter, loin d'y venir soupirer sous la dure tyrannie des passions pour en obtenir la délivrance, n'y vient-on pas, au contraire, pour en inspirer aux autres ou pour en recevoir soi-même, attirer sur soi une attention destinée à la parole de Dieu ? (**Massillon.** 1[er] *dim. de Carême*).

[Prix de la parole de Dieu]. — Le plus terrible châtiment dont Dieu menaçait autrefois son peuple indocile et ingrat était de rendre parmi eux sa parole rare et précieuse. Ils chercheront, disait-il, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, depuis une des extrémités de la terre jusqu'à l'autre, quelqu'un qui leur annonce ma parole, et ils n'en trouveront point, ils n'auront plus que de faux prophètes, qui, au lieu de leur annoncer la parole de vie, prêcheront la parole de mort. Et en effet ils en virent la fatale exécution. Or, n'est-ce pas une miséricorde du Seigneur bien particulière, que, malgré les iniquités dont vous êtes coupables, et qui semblent vous rendre plus indignes de la parole de Dieu que son ancien peuple rebelle, il vous donne encore des prédicateurs qui vous annoncent presque sans cesse les vérités saintes; qu'il n'ait pas permis que vous gémissiez sous la tyrannie de l'erreur, comme une infinité de peuples ensevelis dans les ténèbres; qu'il vous ait heureusement sauvés du déluge où les Etats qui nous sont voisins ont fait un triste naufrage ? C'est une grande grâce que Dieu nous a faite, de nous avoir distingués de tant de nations aveuglées, qui ont sucé l'erreur avec le lait, et avalé le poison sans le connaître, et qu'il nous ait découvert la vérité, pendant qu'il l'a cachée à des peuples entiers. Combien d'infortunés, tirés par une grâce spéciale de l'erreur, trouvent maintenant la lumière et la vérité dans les chaires chrétiennes, où leurs ancêtres avaient ouï des leçons de mensonge et de vanité ! Combien de malheureux, séparés de l'unité de l'Eglise, demandent avec instance le pain de la parole, et ne trouvent personne qui le leur rompe. — Les chaires chrétiennes retentissent encore de toutes parts de la parole de Dieu, et la bonté du Seigneur vous ménage encore ces moyens de salut. Or, quelle est votre reconnaissance d'un si grand bienfait ! La parole de Dieu, qui vous est annoncée si souvent, vous paraît-elle une faveur digne de votre gratitude ? Ah ! vous n'y portez qu'un dégoût, qu'une insensibilité monstrueuse, que des pensées charnelles, que des sentiments de vaine gloire. Ne songez-vous donc plus que votre Dieu, qui vous a si fort favorisés, peut vous priver du secours de sa sainte parole, et vous punir ainsi de l'injuste mépris que vous en faites ? Ne songez-vous plus

qu'il pourrait la transporter à des peuples barbares, qui en feraient du fruit, et vous rejeter comme des ingrats, pendant qu'il ferait tant de peuples malheureux ses héritiers? — Dieu se venge d'une manière bien terrible du mépris qu'on fait de sa parole : car souvent il ne nous prive pas des apôtres et des prophètes destinés à prêcher sa sainte loi, mais il ôte à ses ministres la force de sa parole, en permettant qu'ils l'énervent par des ornements étrangers, qu'ils la défigurent par des tours ingénieux de l'éloquence humaine, qu'ils la rendent plus agréable mais infructueuse ; que, renonçant à son aimable simplicité, ils renoncent aussi aux succès de ces grands saints, qui autrefois, dès qu'ils ouvraient la bouche, attiraient les grands et les petits, les souverains et les peuples. Quel étrange désordre, que nous succédions à ces hommes apostoliques sans participer à leurs succès! (*Le même*).

[Tous doivent écouter la parole de Dieu]. — Quelque éclairé que l'on soit, il ne faut pas pour cela négliger le secours des instructions saintes ; quelque étendues que soient vos lumières, vous pouvez vous égarer ; quelque esprit et quelque science qu'on ait, on peut toujours apprendre quelque chose en entendant la parole de Dieu. Si votre esprit n'apprend rien de nouveau, votre cœur apprendra du moins que vous ne savez rien si vous ne savez Jésus-Christ crucifié. Si vous êtes pécheurs, quoi de plus propre à vous faire rentrer en vous-mêmes que la voix du ministre envoyé de Dieu pour vous rappeler à lui? mais si vous êtes justes, quelle plus douce consolation que d'entendre expliquer les vérités que vous aimez et que vous pratiquez, et qui deviennent salutaires à mesure que vous les écoutez! Le Seigneur a attaché au ministère de sa parole des secours qu'on ne trouve point ailleurs : les vérités les plus communes, dans la bouche des prédicateurs, ont une force et une onction qui peut toute seule émouvoir et convertir les cœurs les plus endurcis.

En quelle disposition vient-on entendre la parole de Dieu ? On n'y vient que pour décider du mérite ou de l'incapacité de celui qui l'annonce, que pour faire des parallèles injustes de l'un et de l'autre prédicateur. On fait gloire d'être difficile, pour paraître de meilleur goût ; on passe sans attention sur des expositions simples qui seraient plus propres à toucher, et tout le fruit qu'on remporte d'un discours chrétien consiste à en avoir remarqué les défauts plus que toute autre chose. On vient l'entendre pour exercer une vaine censure, et y trouver quelque chose à reprendre et à critiquer. (*Le même*).

[Raison du peu de fruit]. — Comment Dieu vous toucherait-il intérieurement, lorsque vous ne vous tournez pas intérieurement vers lui ; lorsqu'il vous voit venir dans nos temples et à nos discours sans autre dessein que de contenter une vaine curiosité qui vous y conduit, de suivre la multitude qui vous y attire, de satisfaire à une certaine coutume qui vous y porte,

sans que vous sachiez bien ni comment ni pourquoi, lorsqu'il vous y voit venir sans autre vue que de passer un certain temps qui vous ennuierait ailleurs, de critiquer le prédicateur qui vous parle, ou d'en étudier le style, les tours, les manières, et de les reprendre ; lorsqu'il vous y voit quelquefois venir par un respect tout humain; lorsqu'il vous y voit quelquefois venir avec une volonté délibérée de résister aux saintes impressions que peuvent faire sur vous des vérités dont vous perdez volontiers le souvenir, et à quoi vous ne pensez jamais sans peine? Je ne dis rien d'autres intentions encore plus criminelles. Je laisse tous ces mystères d'iniquité dans les ténèbres; et plût au Ciel qu'ils restassent éternellement ensevelis! Ne nous étonnons plus, après cela, que la parole de Dieu demeure si inutile parmi nous ; ne nous étonnons plus que cet aliment si salutaire se change en poison pour nous, et que la même parole qui devait servir à notre justification serve à notre condamnation. (**Le P. Giroust.** *Carême*).

[Pourquoi ce peu de fruit]. — On demande pourquoi la parole de Dieu est inutile à la plupart des chrétiens? Eh! le moyen qu'elle leur soit utile, puisque la plupart d'eux entendent cette parole, non pas comme la parole de Dieu, mais comme la parole d'un homme : les uns la vont entendre par forme d'entretien, les autres par occasion; les autres par un esprit de curiosité et pour s'en faire un plaisir. Je ne parle point ici de ces gens qui y viennent par un esprit de critique et de censure : ce fut le vice des pharisiens qui venaient entendre le Fils de Dieu, mais ce n'était qu'à dessein de le surprendre dans ses paroles : *Ut caperent eum in sermone*. Ils l'entendaient : mais ils étaient résolus de ne lui rien pardonner; ils s'étaient même proposé de lui imputer des erreurs et des profanations scandaleuses ; mais ce genre de personnes est bien rare et bien singulier... Il y en a d'autres qui entendent la parole de Dieu par coutume ; ils y viennent sans autre dessein que celui de l'entendre, et sans en rapporter aucun fruit que celui de l'avoir entendue ; soit parce que, étant naturellement grossiers, ils n'ont pas assez d'esprit pour en faire leur profit, soit parce que, étant assez éclairés déjà d'eux-mêmes, cette parole leur est indifférente et qu'ils ne l'écoutent pas comme la parole de Dieu. Il y en a d'autres qui y viennent par manière de divertissement: ce sont des gens qui viennent au sermon comme à la comédie ; mais aussi qu'en retirent-ils, sinon un plus grand dégoût, qui est une marque de leur réprobation?

Il y a des choses qui peuvent être inutiles sans être préjudiciables ; il y en a qui, lorsqu'elles cessent de faire du bien, ne manquent jamais de faire du mal. Les remèdes et les aliments sont de cette nature : si l'estomac n'en profite pas, il faut de nécessité qu'il en souffre, et la médecine se convertit bientôt en poison, quand elle ne guérit pas le malade. Il en est de même de la parole de Dieu, dit S. Bernard : ce n'est pas une nour-

riture ni une médecine indifférente à l'âme : elle est établie pour opérer la vie ou la mort, et, si elle n'opère pas l'une, il faut nécessairement qu'elle opère l'autre. C'est pour cela, dit le même Père, qu'elle est appelée dans l'Ecriture tantôt une épée et tantôt une viande. L'épée est utile, la viande est salutaire ; mais, comme une épée défend celui qui la manie adroitement, elle blesse un furieux qui s'en sert contre soi-même ; comme une viande fortifie un bon estomac qui la digère avec facilité, elle tue un estomac qui la rend crue et indigeste. Il en est de même de la parole de Dieu : de quelque côté que vous la preniez, elle opère toujours son effet : *Sic erit verbum quod procedit de ore meo : non revertetur ad me vacuum* (Is. LV) : Non, dit Dieu, la parole qui sort de ma bouche ne sera jamais sans effet. (**Bourdaloue,** *Sermon sur ce sujet*).

[Même sujet]. — D'où vient que la parole de Dieu, qui a produit des effets merveilleux dans la bouche des Apôtres, est si stérile dans la nôtre ? En quelque autre terre que cette divine semence tombe, dans les régions incultes et barbares, elle y trouve des terres préparées, où elle produit son fruit au centuple : et, dans le sein de l'Eglise, dans la terre de bénédiction, tant de fois arrosée du sang de Jésus-Christ, où les fontaines de vie et les sources sacrées des sacrements coulent de toutes parts, où les nuées des prédicateurs évangéliques versent sans interruption les pluies abondantes de leurs discours, où tous les ouvriers du Seigneur unissent leurs sueurs et leurs veilles, cette semence précieuse ne trouve que des terres pierreuses et sans humidité, où son germe naissant se dessèche ; que des chemins publics, où les passants la foulent aux pieds ; que des épines et des ronces malheureuses qui l'étouffent... Cet Esprit-Saint qui souffle quand et où il lui plaît n'anime-t-il plus l'Eglise, dans ces royaumes où son empire est établi depuis tant de siècles, et où cependant nous ne voyons presque plus aucune trace de ses divines opérations ? Ah ! le bras de Dieu n'est pas raccourci, et sa grâce est toujours également puissante quand l'infidélité de l'homme n'y met point d'obstacle. D'où vient donc, encore une fois, la stérilité d'une vigne ingrate, parmi tant d'ouvriers qui la cultivent ? sont-ce les prédicateurs, sont-ce les auditeurs qui attirent sur elles les malédictions dont elle semble être frappée ? Faut-il s'en prendre aux mains qui répandent la semence, ou aux terres qui la reçoivent ? (**Du Jarry,** *Sermon sur S. François-Xavier*)

[Insensibilité des auditeurs]. — Considérez, je vous prie, l'ingénieuse délicatesse de notre siècle. On veut entendre l'Evangile dans toute l'étendue de sa sévérité ; on veut qu'on expose la discipline dans toute sa rigueur ; on recherche les prédicateurs les plus sévères ; on aime à les entendre fulminer contre les vices en général, on est même bien aise qu'ils descendent dans le particulier et qu'ils attaquent les vices que l'on n'aime pas : mais viennent-ils une fois à crier contre cette passion si chérie, contre

cette ambition, contre ce luxe, contre cette intempérance, contre cette avarice, et plusieurs autres crimes, ah ! c'est là où l'on change de langage, c'est là où l'on veut, dit-on, que le prédicateur sache vivre. Ceux qui sont distingués par leur qualité, mais dont les biens sont médiocres, se font un plaisir de nous entendre parler contre les fortunes subites ; ils sont ravis de nous entendre dire que la qualité distingue plus que les biens : c'est alors que vous avez de la joie d'entendre un prédicateur qui ne diminue point les vérités de l'Evangile ; mais, quand on vous touche, on dit que c'est en trop dire, et que ce n'est pas la vérité de notre temps. Vous nous entendez volontiers parler contre l'orgueil des parures, vous que votre âge et la dévotion mettent à couvert de la médisance ; mais, si l'on dit à ces prétendues dévotes que les habits modestes doivent être accompagnés de charité, on prend ces avis pour une satire : si nous nous déchaînons contre les spectacles, vous nous approuvez, et vous seriez scandalisés si nous ne le faisions pas, parce que vous êtes indifférents pour le théâtre ; mais, si je viens à vous montrer que l'esprit d'intérêt est opposé au christianisme, vous me demandez grâce.

Si je fais connaître au pécheur son péché, si je le représente à ses yeux tel qu'il est dans son cœur, si je lui montre que le scandale qu'il donne est plus grand que son péché même, parce qu'en se donnant la mort à lui-même il la donne encore aux autres, il me dira que ce sont là des discours que je forme à plaisir. Si je lui découvre la colère de Dieu et que je lui fasse voir qu'une infinité de pécheurs, qui se promettaient comme lui de faire pénitence de leurs désordres, ont été enlevés par la mort sans avoir eu le temps d'y penser, à ces fortes et étonnantes vérités que me répondra-t-il ? Il me dira sans doute que les trésors de la miséricorde de Dieu sont toujours ouverts. Quels sont les artifices du pécheur, qui, non content de se déguiser à lui-même et de cacher ses propres péchés, veut encore qu'on les lui déguise ! Nous ne sommes plus à présent du temps du prophète Isaïe, où les pécheurs voulaient être flattés : *Loquimini nobis placentia.* On dit aujourd'hui tout le contraire. Ne flattez personne, dit-on volontiers ; mais flattez-moi, ou du moins excusez-moi dans mon péché. (**Le P. de la Rue**, *Sermon sur ce sujet*).

[Jugement de Dieu]. — Que faudra-t-il au jugement pour vous condamner ? Nos sermons, mes chers auditeurs, et ceux de tous les prédicateurs que vous avez entendus, mais avec si peu de fruit. Quoi ! je serai un accusateur à ce grand jour, moi qui vous honore, moi qui donnerais volontiers tout mon sang pour vous. Qu'importe ! dites-vous secrètement : je ne veux pas changer de conduite. Il faudra donc que je m'élève contre vous à ce grand jour ; et, quand je ne m'élèverais pas pour vous condamner, mes paroles le feraient pour moi ; quand je me tairais, ce reproche si accablant crierait de lui-même. Tu as pu faire ton salut, et tu ne l'as pas fait : c'est en cela que tu es plus coupable. Hélas ! il n'est que trop vrai que vos

comptes seront plus terribles que si vous n'aviez jamais entendu la parole de DIEU. J'aurai donc rendu votre supplice plus rigoureux et votre perte plus grande. O DIEU de bonté, ne le permettez pas ! Si ma voix est trop faible, je me tairai, Seigneur, faites parler votre sang, faites agir votre grâce, afin qu'elle leur fasse haïr le péché et les conduise à la pénitence. (*Le même*).

[Devoir des auditeurs]. — A peine un discours est-il fini, que font les auditeurs ? Leur devoir serait de comparer en secret la différence notable qui est entre la vie qu'ils mènent et celle qui vient de leur être prescrite selon les règles de l'Evangile et de la foi dont ils font profession ; de s'imprimer profondément les redoutables vérités qu'on leur a annoncées, comme capables d'intimider les cœurs les plus endurcis et de les détacher de ces objets qui les enchantent jusqu'à la fureur ; de séparer, entre tant de maximes générales auxquelles nous nous arrêtons ordinairement, celles qui les regardent en particulier et qui leur sont propres, de résoudre eux-mêmes les doutes que leur esprit, prévenu en faveur des choses sensibles, s'est proposés en ce moment ; de rappeler quelquefois la mémoire des traits vifs ou des mouvements pathétiques qui leur ont fait naître de bons sentiments ; de se ressouvenir de ces fermes résolutions qu'ils ont prises de commencer à la pratiquer et à quitter l'occasion de ce péché qui est la source de tous leurs désordres, à régler leurs actions, à éprouver quelques rigueurs de la mortification chrétienne : en un mot, à agir conformément à ce qui leur a été prêché. Mais non : ils se comportent comme si cette parole n'avait d'effet que quand, à l'instant qu'on la prêche, elle frappe nos esprits ; ils reprennent le train de leurs premières occupations ; ils courent après les mêmes plaisirs ; ils oublient ce qui leur a été dit et n'en conservent pas la moindre idée. (**Anonyme**).

[Diverses paroles de Dieu à l'homme]. — Dans la création du monde, DIEU a parlé plusieurs fois. La première parole qu'il a prononcée a créé le ciel et les éléments, mais confus et sans distinction. Les suivantes lui ont donné l'ordre, avec leurs beautés et leurs ornements. La voix de DIEU a jeté dès le premier jour les semences et les principes de toutes choses ; mais elles n'ont reçu leur perfection que le sixième. Il en est de même dans la grâce. DIEU parle plusieurs fois pour consommer l'ouvrage de notre salut. La première dans le Baptême, par la bouche du ministre qui nous confère ce sacrement ; les autres dans tout le cours de la vie, par le ministère des prédicateurs qui nous instruisent. La première pour nous régénérer en JÉSUS-CHRIST, et la seconde pour former en nous JESUS-CHRIST. Nous recevons dans le Baptême tous les principes du salut, la foi, l'espérance et la charité ; mais toutes ces vertus se fortifient en nous et y reçoivent leur perfection par le ministère de la parole, qui corrige les défauts de l'âme, et qui lui donne les grâces et les ornements qui lui

manquent. Tellement que ce ministère est un art, qui se propose pour objet la sanctification des hommes ; mais que cet art est différent de tous les autres ! Dans les autres, un artisan n'est pas obligé d'être toujours appliqué à son ouvrage ; après y avoir donné quelques jours, il peut le laisser pour un temps et le reprendre quand il lui plaît, et, en quelque état qu'il le quitte, il est assuré de le retrouver comme il l'a laissé. Tout au contraire de la parole de Dieu : comme nous avons besoin que Dieu nous parle presque à tout moment, il y a une nécessité perpétuelle ou d'entendre ou de méditer sa parole. (*Discours chrétiens*, *Sexagésime*).

[Merveille de la divine parole]. — Il est admirable que, en quelque lieu que le Fils de Dieu se trouve, il est toujours produit par la parole. Lorsqu'il a été produit dans le sein de Marie, Dieu a bien voulu qu'une parole de consentement concourût à sa production temporelle ; et la foi, nous le faisant adorer sur nos Autels, nous oblige de croire que nous en sommes encore redevables à la parole des prêtres. Ainsi, dans quelque état que nous considérions le Fils de Dieu, il est toujours vrai de dire qu'une parole le produit. Cette merveille, qui fait l'étonnement des anges et des hommes, est le fondement d'une autre qui n'est pas moins surprenante : car, comme Jésus-Christ tire toujours sa naissance d'une parole, il n'a point aussi laissé de postérité que par la même voie. Tous les apôtres sont les enfants de sa parole : sa voix fut pour eux un germe sacré qui leur donna la vie, et, comme leur production était toute spirituelle, ce fut assez que Jésus-Christ parlât pour devenir leur père. (**Fromentières**, *sur S. André*).

[L'homme seul désobéit]. — Dans la création du monde, Dieu parle au néant, et sa parole, se réfléchissant dans cet abîme, en fait sortir les créatures. Il parle à la terre, et elle produit des plantes et des animaux. Il parle au ciel, et aussitôt il est parsemé d'étoiles, qui sortent tout d'un coup du sein de leurs abîmes à la voix de Dieu. Enfin, Dieu parle à l'homme et lui demande des bonnes œuvres et des fruits de salut : mais, par un étrange dérèglement, celui qui n'est au monde que pour servir d'exemple aux créatures est le seul, entre toutes les créatures, qui refuse de rendre à Dieu son obéissance ; c'est un néant qui ne répond point à sa voix, et une terre qui étouffe ses bénédictions. (*Discours chrétiens*).

[Triomphes de la parole de Dieu]. — Qui pourrait rapporter les conquêtes et les triomphes de la parole de Dieu, puisque c'est avec ses armes seulement que les Apôtres ont converti l'univers, qu'ils ont banni les démons de leur empire, qu'ils ont renversé leurs autels et ceux qu'ils avaient élevés dans les temples et ceux qu'ils avaient dressés dans les cœurs des hommes ? Sans aller si loin, n'est-ce pas par cette même parole qu'il continue les mêmes triomphes dans tous les siècles, dans la conversion des pécheurs

et dans la destruction des idoles? N'est-ce pas avec ces armes que les saints ont vaincu dans toutes sortes de batailles : les Antoine dans les déserts, les Agnès et les Catherine sur les roues, les S. Louis sur le trône? O puissance merveilleuse de la parole de Dieu ! ô triomphante vertu des grâces qui l'accompagnent ! Mais autant de fois que je prêche ses triomphes, je déplore notre malheur, en voyant que nous nous laissons honteusement vaincre à tous les ennemis de notre salut, ayant entre les mains les mêmes armes dont les saints les ont si souvent vaincus. Prêche-t-on aujourd'hui un autre Evangile que celui avec lequel les Apôtres ont converti l'univers? Avons-nous une autre parole de Dieu que celle qui a fait autrefois tant de martyrs et de glorieux confesseurs? Et d'où vient donc qu'après tant de sermons il se trouve aujourd'hui tant de vices ; et que dans les villes catholiques, où l'on entend tant de sermons, cette parole de Dieu fait moins d'impression que dans les pays les plus abandonnés et dans les contrées idolâtres? (**Biroat**, 1er *dimanche de Carême*).

[Ecouter avec le cœur]. — *Loquimini ad cor Jerusalem* (Isaiæ XL). Parlez, dit Dieu, au cœur de Jérusalem. Si vous n'apportez ici que les oreilles, et laissez vos cœurs au logis, à vos affaires ou au lieu de vos divertissements c'est inutilement que nous vous parlerons. Si le laboureur jetait ses grains de semence dans l'eau, dans l'air ou sur des pierres, elle ne prendrait jamais racine il faut qu'une terre bien cultivée reçoive la parole de Dieu, afin qu'elle puisse éclore et se multiplier; car si elle ne tombe que dans les oreilles, elle demeura stérile et infructueuse. Le cœur est le champ où cette divine semence doit être jetée, et il faut que ce cœur soit bien préparé pour la recevoir. Il doit ensuite la conserver soigneusement, à l'exemple du Prophète royal : *in corde meo abscondi eloquia sua:* et comme l'Evangéliste dit de la Sainte Vierge, qu'elle conservait soigneusement toutes les paroles qu'elle entendait dire de son fils : c'est-à-dire qu'elle les méditait, les rappelait dans son esprit, et y faisait une sérieuse attention. (**Molinier**, 1er *sermon du Carême*).

[De ceux qui écoutent bien]. — Quiconque est de Dieu écoute sa parole et en fait un saint usage, dit le Fils de Dieu même : *Qui ex* Deo *est verba* Dei *audit*. C'est ce qui consolait S. Bernard, et ce qui lui faisait regarder ses disciples comme autant de prédestinés : *In vobis*, *fratres*, *verè invenio aures audiendi*, *cùm in emendatione vestrâ appareat fructus verbi*. Consolation à la vérité bien grande pour ce saint instituteur, mais qui me jette dans une crainte mortelle pour vous : car qui de vous pourrait se rendre ce témoignage, que, depuis dix ou vingt années, il a tiré du fruit seulement d'un seul sermon. Mais, mon Dieu, jetez des regards favorables sur cet auditoire : il n'est peut-être aucun de ceux qui m'écoutent qui ne soit coupable de cette criminelle négligence; mais ne cessez point pour cela de leur parler, et de les presser, etc. (**Anonyme**).

[Trois classes de chrétiens]. — On peut diviser les hommes qui font profession de vivre avec quelque religion en trois classes différentes. Les uns, Seigneur, écoutent votre parole comme s'ils ne l'écoutaient pas ; elle ne touche ni leur esprit ni leur cœur, et, comme ils l'entendent sans attention, le démon l'enlève, et elle n'a non plus d'effet et de suite que la semence qui tombe le long des chemins et qui n'entre pas dans le champ : c'est ce qui arrive à ceux qui n'ont que les apparences de la piété. Les autres reçoivent votre parole, et même avec joie ; mais, leur vertu n'étant que superficielle, et n'ayant point de racines, elle ne produit rien ; les moindres traverses et les moindres tentations qui leur surviennent la dissipent et la rendent entièrement inutile, comme si elle tombait sur des pierres et sur des rochers. D'autres la reçoivent comme parmi les épines, c'est-à-dire qu'ils n'en retirent ni fruit ni utilité ni avantages, parce que l'inquiétude qu'ils ont pour les choses d'ici-bas, l'amour des richesses, du plaisir, leur attachement pour tous les biens, pour toutes les vanités de la terre, rendent vos paroles infructueuses et les privent de toute la bénédiction qu'ils en pourraient retirer. Il reste, Seigneur, ceux dont la piété est sincère : vous les désignez par ces termes : *In terram bonam*. Ce sont ceux-là qui regardent votre parole comme une rosée divine dans laquelle ils trouvent leur rafraîchissement, leur force, leur vie, leur lumière et leur consolation : et quoiqu'elle n'ait pas en tous une égale fécondité, elle ne laisse pas d'y produire du fruit avec abondance et bénédiction ; et, quoique ce soit une vertu inégale, elle ne laisse pas de donner, de conserver et de fortifier la vie des âmes qui la reçoivent. (**L'Abbé de la Trappe**, *Réflexions morales sur l'Evangile de S. Matthieu*).

[Dignité de la parole de Dieu]. — C'est la parole de Dieu : quel caractère d'excellence et de grandeur ! Car, si nous distinguons un caractère de majesté dans les paroles des rois, de pénétration dans celle des politiques, d'autorité dans celle des législateurs, d'érudition dans celle des savants, de bonté dans celle des pères, dans celle des juges, de sincérité et de tendresse dans celle des amis, ces différents caractères, qui nous les rendent si chères et si vénérables, disparaissent et s'effacent quand on vient à les comparer avec votre parole, ô mon Dieu ! devant laquelle cette pénétration des politiques n'est qu'égarement, cette autorité des législateurs que faiblesse, cette érudition des savants qu'ignorance ; cette bonté des pères qu'amour aveugle, cette sincérité des amis que vanité, cette équité des juges qu'un faible écoulement de la vôtre, cette majesté des rois qu'un petit éclat échappé du sein de votre infinie grandeur. Peuples fidèles qui témoignez avoir quelque respect pour Dieu, venez donc entendre sa parole ; ce sont des vérités essentielles à votre salut que la sagesse incréée et incarnée vous révèle : écoutez-les avec une pieuse docilité. (*Dictionnaire moral*).

[Consolation du prédicateur]. — S. Augustin, prêchant un jour au peuple d'Hippone, et se voyant interrompu par les gémissements, les soupirs et les cris redoublés des auditeurs: « Pourquoi pleurez-vous et gémissez-vous de la sorte ? leur dit-il. Que vous ai-je dit qui vous ait si fort émus? Grâces à la miséricorde du Seigneur, s'il a fait passer jusque dans vos cœurs ce qui est entré par vos oreilles. Oh ! que je m'estimerais heureux, ajouta-t-il, s'il s'était servi d'un aussi faible ministre que moi pour honorer son ministère et sanctifier son Evangile ?» Ce que je puis seulement vous dire, mes chers auditeurs, est que ma joie sera parfaite, et que rien ne me consolera davantage, que lorsque je vous verrai empressés à acquérir les vertus qui vous manquent, et éloignés de ces mauvaises voies qui vous eussent conduits dans un abîme de malheurs. Quelle consolation en effet, à un prédicateur, et quel bonheur anticipé pour des auditeurs, lorsqu'ils observent avec une exacte fidélité ce que Dieu leur a inspiré par son organe? Dociles aux vérités qu'ils ont entendues et résolus d'en faire un bon usage, ils ne sont plus emportés, avares, voluptueux, vindicatifs. Parole d'un Dieu ! c'est là ce que vous produisez dans nos âmes lorsque, prévenus et aidés de la grâce, nous vous ouvrons nos esprits et nos cœurs; vous nous instruisez, vous nous reprenez, vous nous touchez; mais nous ne sommes sanctifiés que lorsque, profitant de vos lumières, nous travaillons sérieusemeut à l'affaire de notre salut. (*Le même*).

[Légèreté des auditeurs]. — La plupart des hommes sont semblables à Pilate, qui demande au Sauveur ce que c'est que vérité, et qui a auprès de lui la vérité même, et qui ne l'entend pas. Ce fut son malheur, et c'est le nôtre. Nous avons la vérité devant les yeux, et nous ne la voyons pas; on vient en foule au sermon pour écouter la parole de Dieu; mais, quand on nous montre la vérité, chacun baisse la tête et la fait passer à son voisin. On la regarde comme l'éclair en sillant les yeux et tremblant de peur. Pourquoi ne l'écoutons-nous pas? parce qu'elle ne nous flatte pas : elle ne dissimule point nos défauts, elle ne les cache point, elle nous confond par ses reproches, elle nous étonne par ses menaces, elle nous humilie par le blâme qu'elle nous donne, et elle ne nous parle que de pénitence. (**Le P. Nouet**, *Méditations*).

[Raison de s'élever contre le monde]. — Pourquoi se plaindre du zèle des prédicateurs? Eh! comment se taire à la vue des désordres qui se commettent dans le monde? Dieu, qu'est-ce ceci? Nous voyons toutes les marques de l'ancienne religion presque éteintes et effacées; nous ne voyons que corruption dans les familles, que débordements dans la jeunesse, qu'infidélité dans le commerce, que fourberies et chicanes dans la justice, qu'excès et débauche dans le menu peuple; on veut faire passer l'impiété et le libertinage pour force d'esprit. les jurements et les blasphèmes pour un ornement du langage, la fureur d'un jeu continuel pour une honnête oc-

cupation, la simonie déguisée et la profanation du bien du crucifix pour un accommodement légitime : en un mot, on couvre tous les crimes les plus abominables du manteau de la vertu : après cela, vous me demandez comme au prophète ; *Quid clamas*? Pourquoi tant crier et tant s'échauffer? Nous voyons de toutes parts un DIEU méprisé et offensé par ses créatures. et le sang du Sauveur foulé aux pieds ; nous voyons les âmes chrétiennes courir en foule dans le chemin de la perdition, et se précipiter par milliers dans les enfers : après cela, doit-on trouver étrange si nous crions et si nous nous échauffons? *Quid clamas*? Peut-on avoir quelque zèle, et se taire? (**Le P. Texier**, *Avent*).

[D'où sa force]. — La parole de DIEU étant si efficace, qu'elle est comparée, dans l'Ecriture, tantôt à une flèche qui perce, tantôt à une épée à deux tranchants, et tantôt à un feu ardent qui embrase en peu de temps, les théologiens demandent d'où lui vient cette force et cette efficacité, et ils répondent qu'elle vient de trois chefs : — 1°. Des grâces actuelles qui l'accompagnent et du secours du SAINT-ESPRIT, puisque, en même temps que la voix extérieure du prédicateur frappe l'oreille du corps, il y a une autre voix intérieure du cœur, et c'est cette voix qui est capable de briser les cèdres du Liban. — 2°. Cette force et cette efficace vient de la nature même de cette parole, qui renferme des motifs puissants, capables de rompre les liens les plus forts par lesquels nous tenons aux biens de la terre, et de fléchir les cœurs les plus durs. En effet, elle nous met devant les yeux les vérités les plus terribles, capables de faire impression sur nous, et les promesses qui peuvent nous attirer et nous gagner le cœur : le jugement, l'enfer, le paradis, etc. — 3°. Du dessein de DIEU, qui institue la prédication de son Evangile pour ce grand effet d'attirer les hommes à son service, et qui en a fait un instrument propre à cette fin.

S. Paul, dans l'Epître à Timothée, distingue particulièrement quatre merveilleuses utilités de la parole de DIEU, et autant d'avantages que nous en recevons : quand il lui marque que toute écriture qui est inspirée de DIEU et qui doit être annoncée est utile — 1°. Pour instruire : *Utilis ad docendum*; 2°. Utile pour reprendre et pour corriger les vices : *Ad arguendum, ad corrigendum ;* 3°. Utile pour former une âme à la justice et à la piété : *Ad erudiendum in justitiâ ;* 4° Utile enfin pour rendre un homme parfait et le disposer à toutes sortes de bonnes œuvres. *Ut sit homo* DEI *perfectus et ad omne opus bonum instructus*. (*Le même*).

[La parole du salut]. — C'est pour nous sauver que la parole éternelle s'est incarnée ; mais c'est par la parole temporelle qu'il a opéré notre salut. *Mes paroles*, dit-il, *sont esprit et vie*. Aussi S. Paul appelle-t-il la parole de DIEU la parole du salut : *Verbum salutis*. JÉSUS-CHRIST est venu pour faire l'office de médiateur et nous réconcilier à son Père ; mais c'est par

sa parole qu'il nous réconcilie, et c'est pour cela que le même S. Paul l'appelle une parole de réconciliation. Nous ne pouvons être sauvés sans la foi ; mais c'est par la parole de DIEU que la foi commence à naître dans nos cœurs. La grâce est l'instrument nécessaire à notre salut; mais, dans la conduite ordinaire de la Providence, DIEU attache la grâce de la justification à cette parole. La parole intérieure, qui est la grâce, accompagne d'ordinaire la parole extérieure. Si Madeleine n'eût entendu la parole de JÉSUS-CHRIST, elle fût demeurée pécheresse. DIEU avait attaché la conversion d'Augustin à la prédication d'Ambroise. La vôtre n'est-elle point attachée à ce sermon que vous négligez? (**Le P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Des langues de feu]. — Il y eut un autre signe visible de la descente du SAINT-ESPRIT sur les Apôtres : ce fut des langues de feu qui se reposèrent sur chacun de ceux qui étaient assemblés, et qui les remplirent d'une ardeur intérieure qui se répandit de leur cœur sur leur langue et sur leurs paroles. Ces cœurs brûlants n'avaient que des paroles enflammées, propres à mettre le feu dans les autres cœurs, que DIEU préparait intérieurement pour le concevoir. Car, pour faire du feu, il faut ordinairement ces deux choses : il faut une matière propre à le concevoir, et il faut un feu qui l'allume. C'est DIEU qui prépare les cœurs, mais il se sert ordinairement de la parole enflammée des prédicateurs pour y mettre le feu visiblement. C'est la voie ordinaire de la conversion des âmes, et c'est ce qui découvre encore pourquoi on voit en ce temps-ci si peu de conversions. C'est qu'il y a peu de langues de feu propres à enflammer les cœurs : ce sont, la plupart, des langues froides, qui ne présentent aux hommes que de vains ornements d'une éloquence tout humaine, sans chaleur et sans force ; ce sont des lumières sans ardeur. Il ne faut pas s'imaginer que les prédicateurs les plus impétueux et qui s'agitent le plus soient les plus propres à enflammer les cœurs. (*Essais de morale*).

[Ecueils du prédicateur]. — Il faut avouer que la difficulté de bien remplir l'emploi de la prédication n'est pas moins grande que sa dignité. Les ministres sacrés que la Providence y appelle ne remplissent presque jamais toute l'attente des fidèles, ou répondent rarement à la diversité de leurs désirs. Les uns prévenus contre les ornements les plus consacrés, voudraient changer tous les sermons en dissertations et en catéchismes, et accusent, avec l'Apôtre, presque tous les orateurs de cet adultère spirituel que l'on commet lorsqu'on corrompt la pureté de cette parole qui qui doit être plus pure que l'argent purifié sept fois par le feu. Les autres, entraînés par cette curiosité qui fait si souvent perdre le fruit de la croix, voudraient qu'on semât des fleurs partout. De sorte qu'il est presque impossible de satisfaire l'austérité sauvage des uns, et la délicatesse profane des autres. Malheur à nous si nous mentions dans cette

chaire avec le dessein de plaire aux mondains par une vaine pompe de paroles, ou de mériter l'estime des savants par une dangereuse ostentation de science! Mais, puisque l'Apôtre veut que nous travaillions tous à plaire au prochain pour l'édifier, *Unusquisque placeat proximo suo in ædificationem* (Rom. xv), nous devons faire nos efforts pour éviter ces deux écueils également à craindre. (**Du Jarry**, *Panégyrique de S. Dominique*).

[Pouvoir de la parole de Dieu]. — Tout ce que Dieu a jamais fait, il l'a voulu faire par sa parole ; et cette parole a une fécondité si prompte, qu'à peine a-t-elle été prononcée que les choses ont été faites : *Ipse dixit, et facta sunt*. D'où vient que Tertullien appelle la parole de Dieu *Imperialem vocem*, une voix impérieuse, à qui tout obéit. Non seulement cette parole est puissante en elle-même ; mais, Dieu la mettant dans la bouche des hommes, elle conserve son efficace et sa vertu ; elle a une aussi prompte activité, et elle produit avec une semblable promptitude tout ce qu'elle désire. Car un prêtre qui est le ministre de Dieu, venant à proférer ces paroles, *Ego te baptizo*, etc., en même temps ne donne-t-il pas la vie à un chrétien ? ne lui donne-t-il pas un nouvel être, et d'un enfant, d'un homme ne fait-il pas un enfant de Dieu? Or, comme un père, après avoir donné l'être à un enfant, est obligé de le nourrir, la parole de Dieu fait la même chose ; etc. (**Le P. Masson**, *de l'Oratoire*, 2e *sermon de l'Avent*).

[Semence divine]. — Toutes les plantes portent leurs semences pour produire leurs semblables, et ces semences ne sont pas plus tôt jetées dans la terre qu'insensiblement elles se transforment en des plantes si pareilles à celles qui les ont produites, qu'il est impossible de les distinguer. La parole de Dieu est appelée *semence*, et semence de Dieu, parce que, engendrée dans le cœur de Dieu, sortant de la bouche de Dieu et tombant dans le cœur des hommes, elle leur communique par participation la même immortalité et le même bonheur de la divine plante qui l'a produite, selon la belle parole du Sage, que c'est posséder la racine de l'immortalité que de savoir la justice ; *Scire justitiam radix est immortalitatis*. (Sap. xv). Disons plus, cette divine semence que le Père éternel a semée sur la terre par son Fils, que le Fils a semée par ses Apôtres, que les Apôtres ont semée par leurs successeurs, et que les successeurs des Apôtres sèment encore aujourd'hui par tous les prédicateurs qui ont reçu mission, n'est pas plus tôt entrée dans le cœur des hommes, par l'attention qu'ils lui donnent, que, si elle y fructifie, il faut nécessairement qu'elle en fasse des enfants de Dieu, et, pour mieux dire, des dieux mêmes, non par nature, mais par adoption : ce que le disciple bien-aimé nous assure dès le commencement de son Evangile, en disant que Jésus-Christ a donné la puissance d'être traités d'enfants de Dieu à tous ceux qui croiront à la parole qui sera annoncée en son nom. (*Discours chrétiens*).

[Ceux qui la négligent]. — Pour vous qui négligez d'entendre cette divine parole, et qui peut-être la méprisez, je pourrais vous dire ce que le Fils de Dieu dit autrefois à la femme Samaritaine : *Si scires donum* Dei ! Avez-vous bien pensé à la grâce que Dieu vous fait en vous donnant l'occasion d'entendre sa parole? *Si scires.* Si vous connaissiez combien ce don est précieux, ce bienfait inestimable, le mépriseriez-vous comme vous faites ! Hélas ! combien y a-t-il de vastes pays où les vérités qu'il vous fait entendre par l'organe de ses ministres ne sont point connues ! Combien de millions d'hommes, dans des terres idolâtres, qui n'ont jamais entendu parler de nos mystères ! Eh ! qui a pu engager Dieu à vous donner si libéralement ce qu'il refuse à tant de personnes? Pourquoi les laisse-t-il dans le fatal aveuglement où ils sont, pendant qu'il fait luire à vos yeux toute sa lumière ? *Si scires donum* Dei : ah ? si vous connaissiez le prix et la grandeur du bien qu'il vous présente, si vous aviez bien conçu que cette parole est peut-être le principe de votre salut, la première recherche d'amitié que Dieu vous fait, la marque d'une prédilection qu'il a eue pour vous de toute éternité, et peut-être le dernier effet de sa miséricorde, négligeriez-vous cette parole de salut, cette faveur si singulière, cette occasion si favorable. **(Anonyme).**

[Abondance de la parole de Dieu parmi nous]. — Jamais la parole de Dieu ne fut plus souvent annoncée qu'elle l'est de nos jours ; mais il est également vrai que ce bon grain semé dans le champ de l'Eglise n'y fut jamais plus stérile, et que jamais les chrétiens n'en ont tiré moins de fruit. D'où peut venir cette inutilité de la parole de Dieu, et à qui doit-elle être imputée? Est-ce à la parole même de Dieu ? Est-ce aux prédicateurs qui la débitent ? Est-ce aux chrétiens qui l'écoutent? De vouloir en accuser la parole de Dieu, ce serait une injustice : car elle n'est pas moins puissante aujourd'hui qu'elle le fut du temps des Apôtres et dans les premiers temps de l'Eglise lorsque dans un seul discours S. Pierre convertit trois mille auditeurs. Sont-ce les prédicateurs qui sont la cause de ce désordre ? Il peut s'en trouver, comme le témoigne l'Apôtre, qui la retiennent captive ; d'autres qui la rendent mercenaire, et qui, pour ainsi dire, en trafiquent pour acheter je ne sais quel crédit et quelle réputation. Les mœurs peut-être de quelques-uns peuvent contredire la morale qu'ils prêchent ; leurs actions y sont peut-être contraires. Mais, après tout, ce n'est ni au mérite ni à la sainteté des prédicateurs que Dieu a attaché l'efficace de sa parole : elle opère par sa propre vertu, indépendamment même de l'intention du ministre. Ils la profanent, ils se pervertissent eux-mêmes; mais, en se pervertissant, ils ne laissent pas de sanctifier les autres. Pourvu que la terre soit bien préparée, qu'elle soit bonne, l'habileté de celui qui la sème influe peu à sa fertilité. Si donc la parole de Dieu fructifie si peu parmi nous, si nous en faisons si peu de profit, si nous demeurons toujours ensevelis dans les mêmes désordres, c'est à nous-mêmes que nous devons nous

en prendre ; cela vient du mauvais fond de la terre, et non de la faute de l'ouvrier qui la cultive. Mais quelle réflexion à faire, et quelle conséquence pouvons-nous tirer de cette stérilité ? On a prêché cette divine parole aux païens les plus entêtés, les plus corrompus, et ils se sont convertis; on la prêche encore tous les jours aux peuples les plus grossiers, les plus barbares, et ils se convertissent. On nous la prêche : ce sont les mêmes vérités de foi, c'est la même morale : se fait-il parmi nous un grand nombre de conversions ? Quand l'esprit est convaincu, le cœur est bientôt réformé, et le changement des mœurs est toujours l'effet nécessnire de cette réforme. Il faut donc que notre esprit soit bien peu docile ; il faut que nous ne croyions rien de ce qu'on nous prêche, puisque nous nous corrigeons si peu ; et, si nous ne croyons pas, sommes-nous fidèles? (**Le P. Croiset**, *Exercices de piété*).

[Vaines excuses]. — La parole de Dieu est à la plupart des gens ou indifférente ou inutile. Il y en a qui croient pouvoir se convertir sans l'entendre, et il y en a qui l'entendent sans se convertir. Que dira-t-on aux uns et aux autres ? On dira aux premiers qu'ils n'ont aucune raison qui puisse légitimement les dispenser d'entendre la parole de Dieu, que jamais elle ne leur doit être indifférente quand même ils n'en tireraient aucun profit. On dira aux seconds que c'est un grand malheur pour eux si, ne l'entendant pas avec les dispositions nécessaires, ils n'en remportent aucun fruit, et que cette divine parole n'est jamais inutile quand elle n'est pas indifférente. (**L'Abbé Boileau**, *Pensées choisies*).

[Des mauvais ministres de la parole]. — Dieu attache sa grâce à qui il juge à propos. On doute si Salomon a fait pénitence : combien y en a-t-il à qui ses livres ont inspiré de la faire ? On doute si Origène a été hérétique : n'a-t-il pas empêché beaucoup de gens de l'être ? On ne sait si Tertullien est mort catholique : ses écrits ne sont-ils pas cause que plusieurs savants sont restés dans le sein de l'Eglise, ou y sont rentrés ? Il en est ainsi de mille autres exemples. C'est un homme, dites-vous, qui ne montre pas par ses actions ce qu'il avance par ses paroles; mais supposons-le tant scandaleux qu'il vous plaira : refuseriez-vous le baptême de sa main si vous ne l'aviez pas reçu, et si vous étiez dans un pressant danger faute de le recevoir ? Il ne faut donc pas, selon vous, qu'un héros donne, dans son naufrage, la main à un matelot? Il ne faut donc pas qu'il ait obligation à un forçat de l'avoir sauvé du péril ? Raisonnement grossier, erreur palpable, pour ainsi dire : vouloir plutôt périr que d'avoir obligation à une personne que nous nous imaginons être au-dessous de nous ! C'est bien à Abraham à nous instruire sur la gentilité : il a été cependant gentil lui-même. C'est bien à David à nous instruire contre les violateurs de la loi de Dieu: il l'a cependant violée. C'est bien à Pierre à déclamer contre ceux qui renoncent Jésus-Christ : il l'a cependant renoncé. Paul n'a-t-il pas été persé-

auteur ? Augustin n'a-t-il pas été manichéen? S'ensuit-il que nous devons rejeter leurs instructions ?

Peut-être dira-t-on qu'on est assez instruit, qu'on en sait assez, qu'on n'a pas besoin de sermon. Il ne s'agit pas toujours d'apprendre à un chrétien ce qu'il n'a jamais su : il s'agit de le faire réfléchir sur ce qu'il sait. Nathan devint le premier prédicateur de David. Ce prince savait mieux le péché qu'il avait commis lui-même que le prophète : il eut néanmoins besoin que Nathan, après une ingénieuse parabole, lui dit : « C'est vous qui êtes cet homme que vous voulez punir ! » Hérode savait bien que l'inceste lui était défendu par toutes les lois : cependant Jean-Baptiste lui dit : « Ce que vous faites ne vous est pas permis. » Les pharisiens connaissaient bien leurs mauvaises intrigues, leur hypocrisie et la corruption de leurs cœurs : et cependant le Fils de Dieu, pour leur faire sentir de plus près leurs iniquités, leur dit : « Malheur à vous, sépulcres blanchis ! » (*Le même*).

[Exemple d'Esdras]. — Esdras, le saint livre à la main, au milieu des prêtres et des lévites, n'eut pas plus tôt ouvert la bouche pour interpréter la loi, dont ils avaient presque oublié la langue, que le peuple se jeta par terre, adorant et bénissant Dieu : *Incurvati sunt, et adoraverunt* Deum *proni in terram*. Tous les cœurs étaient pénétrés d'une tendre piété, tous les yeux fondaient en larmes ; et, depuis soixante-et-dix ans d'esclavage, accoutumés à ne pleurer que de tristesse et de douleur, ils éprouvaient pour la première fois ce que c'était que de pleurer de joie : *Flebat omnis populus*. Nul bruit entre eux, que celui de leurs soupirs. Il était tel cependant, qu'il troublait l'attention publique, et que les lévites répandus dans l'assemblée étaient obligés, pour faire faire silence, de défendre les gémissements et les pleurs : *Levitæ silentium faciebant, dicentes : Tacete, nolite flere*. Quel était l'objet d'une attention si vive et si religieuse ? C'était Esdras, l'interprète de Dieu, qu'ils écoutaient comme Dieu même. C'étaient les livres de Moïse, qu'ils respectaient comme la parole de Dieu. Moïse n'était point mort pour autoriser cette parole, elle n'avait point soumis les nations idolâtres au joug de la religion : nous, mes chers auditeurs, nous avons un Evangile scellé du sang même d'un Dieu, victorieux des nations infidèles et barbares. Elles nous ont montré, par l'effet qu'il a eu sur elles, celui qu'il doit avoir sur nous, quand on nous le prêche à la face des autels. Et cependant où sont les larmes que l'on y verse, la componction que l'on y sent, l'intérêt même que l'on y prend ? (**Le P. de la Rue**, *Carême*).

[Trois bienfaits de Dieu]. — Trois choses nous doivent ravir dans une admiration très-profonde des pensées et des desseins de la bonté de Dieu sur nous. La première est de nous avoir donné par Jésus-Christ son propre Esprit pour être le directeur de nos cœurs : *Per Spiritum-Sanctum, qui datus est*

nobis. La seconde est que le même Sauveur nous a donné son propre corps pour être la nourriture de nos âmes : *Accipite et comedite : Hoc est corpus meum.* La troisième est la propre parole de DIEU, laquelle, étant incréée dans le sein du Père et étant incarnée dans l'Humanité qu'il a prise dans le sein d'une vierge, et ayant voulu nous servir de sacrement et de sacrifice sur nos autels, veut encore se mettre tous les jours dans la bouche des prédicateurs, être portée dans nos oreilles, trouver entrée dans nos cœurs pour y mettre des paroles de vie, un germe d'adoption, une semence de DIEU pour produire des enfants de DIEU. (**Le P. Antoine de la Porte**).

[Prodiges que la parole de Dieu opère].— Comme selon S. Augustin, *Accedit verbum clementum, et fit sacramentum,* la parole divine tombe sur un élément faible et sensible, et en fait un sacrement : aussi cette même parole tombe sur des cœurs impurs, et en fait des personnes chastes ; sur des impies, et en fait des saints. Elle les trouve dans le péché, et elle les convertit à DIEU. Comme, au plus auguste de nos sacrements, ces paroles, *Hoc est corpus meum,* sont transsubstantiatives du pain au corps et du vin au sang du Fils de DIEU, parce que ce ne sont pas les paroles du prêtre, mais de JÉSUS-CHRIST, proférées néanmoins par le prêtre, aussi les prédicateurs font des transsubstantiations morales, mais admirables, et changent de vieux pécheurs en de nouveaux serviteurs de DIEU. Quelles merveilles ne produit point cette parole ! Elle tombe dans le cœur d'un David adultère, et elle en fait un roi pénitent. Elle tombe dans le cœur d'une Madeleine : elle y trouve une idole de péché, et elle en fait un modèle de pénitence. Elle tombe dans Matthieu, et d'un usurier public elle en fait un évangiliste. Vous voyez entrer dans l'église une âme qui ne respire que le monde, et la vanité : elle entre dans l'église, elle prête un peu d'attention à la parole de DIEU, et aussitôt une vive lumière pénètre ce cœur, qui lui fait connaître le mauvais état où elle est. De cette connaissance elle voit sa honte et sa turpitude : cette honte produit le déplaisir d'avoir offensé DIEU, et cette douleur produit la résolution de changer de vie. Qui fait cette merveille, si ce n'est la parole de DIEU ?

La force et l'énergie de la parole de DIEU est telle, que l'on peut dire qu'elle est toute-puissante : *Vox Domini in virtute. in magnificentiâ.* Elle a trouvé jusque dans le néant des oreilles qui lui ont prêté audience : *Vocat ea quæ non sunt, tanquàm ea quæ sunt.* Elle a subjugué l'univers, renversé l'idolâtrie, converti des nations entières. Elle a soumis les rois, les sages, les législateurs, à l'obéissance de l'Evangile. Elle a fait plus : par tout l'univers, les peuples les plus barbares et les plus farouches ont été ébranlés. Enfin, nous devons à cette divine parole la conversion du monde entier, l'extirpation de l'idolâtrie. (*Le même*).

[La parole divine est la parole de vie]. — La parole de DIEU est comme ces

plantes salutaires dont tout le monde ne sait pas la vertu. Deux hommes se promènent dans une prairie : l'un foule indifféremment l'herbe qui se trouve sous ses pas, et n'y fait nulle attention ; l'autre, découvrant dans l'herbe foulée des simples rares et nécessaires, les cueille soigneusement et les emporte pour en faire usage. Ainsi, de deux hommes qui entendent ou lisent la parole de Dieu, l'un passe surtout sans y réfléchir, tandis que l'autre considère attentivement les choses et les applique à ses besoins. C'est que le premier ignore le prix de la parole divine, et que le second connaît tous les avantages qui y sont attachés, entre autres le don d'une vie immortelle promise à ceux qui l'observent : *Si quis sermonem meum servaverit, mortem non videbit in æternum.* Avec quel soin ne conserverait-on pas une herbe dont l'usage assurerait seulement cent années de vie ! Quelle estime devons-nous donc faire de la parole de Jésus-Christ ? Avec quelle attention devons-nous la recueillir, puisque l'usage que nous en ferons nous assure une vie éternelle. *Mortem non videbit in æternum.*

Lorsque Jésus-Christ assure que ceux qui observent sa parole ne mourront point, il ne parle pas de cette mort passagère à laquelle nous sommes condamnés et qu'il a éprouvée lui-même. Ce qu'il leur promet, c'est une vie nouvelle après celle-ci, une vie heureuse, une vie parfaite et qui ne finira jamais. Les infracteurs de son Evangile ne vivront pas de cette manière. Ils ressusciteront, à la vérité ; mais ce sera pour éprouver à chaque moment, dans les enfers de plus cruelles douleurs que cause la mort même ; en sorte que leur vie ne sera, à proprement parler, qu'une mort éternelle. En second lieu, celui qui se nourrit du pain de la divine parole jouira en quelque façon, dès maintenant, de la vie éternelle, parce qu'il y puise une force invincible, qui rend son âme comme invulnérable aux traits du péché. « Mon fils, observez la loi de Jésus-Christ, et vous ne perdrez jamais la vie surnaturelle de la grâce : *Fili, serva mandata mea, et vives.* (Prov. VII).

Une mauvaise disposition affaiblit-elle en vous l'homme intérieur ? Nourrissez-le plus souvent de la parole de Jésus-Christ : elle vous fortifiera. Etes-vous dans un péril imprévu ! Rappelez-vous la parole de Jésus-Christ : elle vous soutiendra. Est-ce l'esprit tentateur qui vous attaque ? Armez-vous de la parole de Jésus-Christ : elle rendra ses efforts inutiles Oh ! que cette divine parole est efficace ! qu'elle doit vous être chère ! *Mon fils, prêtez l'oreille à mes paroles, car elles sont la vie de ceux qui les trouvent.* (Prov. IV). **(Le P. Ségneri,** *Méditations*).

[Crainte du compte à rendre]. — Un jour viendra où, par une juste punition de Dieu, cette chaire qui a servi pour vous annoncer cette parole se changera en tribunal pour vous condamner. Tous les auditeurs avec lesquels vous l'avez entendue deviendront autant de témoins qui déposeront contre vous ; et ceux-là mêmes qui vous l'ont prêchée par un véritable désir de votre salut seront forcés de vous parler encore une fois, pour vous an-

noncer qu'il n'y a plus de salut pour vous... Ce qui augmente notre douleur, c'est que, au lieu de profiter aux âmes pour lesquelles nous travaillons, nous serons obligés de leur nuire ; nous parlerons contre elles, de la même voix avec laquelle nous parlons maintenant pour leur salut ; nous prononcerons l'arrêt de leur condamnation.

On apporte au sermon un esprit dissipé, un esprit distrait, un esprit rempli de mille soins qui ferment l'entrée à la grâce, et qui dérobent entièrement l'attention qu'on doit à la parole de Dieu. Il y faut apporter, au contraire, un esprit recueilli, un esprit dégagé de toute pensée importune, vide de toute affection déréglée, exempt de toute préoccupation contraire à la vérité qu'on va prêcher... Mais à quoi pense-t-on, quand on entend cette divine parole ? *Ubi sum*, *ibi non sum*, disait cet ancien. Ce n'est pas au sermon que votre esprit est présent, c'est à votre divertissement, à votre ouvrage, à une affaire d'intérêt, à un projet d'ambition, à une partie de débauche, à une intrigue : voilà ce qui vous occupe, et c'est là que vous êtes plutôt qu'au sermon. Car, encore que vous soyez composé d'un corps et d'un esprit, votre présence n'est pas où est votre corps, mais proprement où est votre esprit. (**La Volpillière**).

PASSIONS.

DÉSORDRE DES PASSIONS. — MORTIFICATION

Des Passions. — Passion dominante.

AVERTISSEMENT.

Les philosophes dans leurs livres, et les orateurs dans leurs harangues, regardent différemment les passions, *lorsqu'ils en font la matière de leurs disputes ou de leurs discours. Comme nous en parlons ici par rapport à la chaire, nous laissons aux uns le soin d'en expliquer la nature, les causes et les effets, aux autres l'art de les exciter, et aux autres enfin l'usage qu'on en doit faire pour régler les mœurs et les actions de l'homme raisonnable. Pour en parler en prédicateur, c'est-à-dire par rapport à l'homme chrétien, on doit en faire voir les désordres, l'obligation qu'on a de les réprimer, et de faire en sorte que ce qui est la source de tous les vices et de tous les crimes devienne l'instrument de toutes les vertus. Sur quoi il faut remarquer* — 1°. *Que comme les passions déréglées nous portent et nous excitent au péché, ce sujet a beaucoup de choses communes avec celui des* tentations, *dont nous parlerons en son lieu, et que l'on pourra consulter s'il est besoin;* — 2°. *Qu'en chaque personne il y a toujours quelque passion plus forte et dominante, qui fait son penchant, et qui est comme le premier ressort qui remue toutes les*

autres : et c'est celle-là que le prédicateur peut attaquer et combattre, s'il trouve que ce soit un dessein trop vaste, de les attaquer toutes en général ; — 3°. *Qu'il faut supposer et faire entendre à l'auditeur que la mortification chretienne, la mort du vieil homme, la vie de l'esprit, la voie étroite qui conduit au ciel, consistent à vaincre et à réprimer ses passions, et que la mortification du corps n'est qu'un moyen pour parvenir à celle de l'esprit, qui est de dompter ses inclinations vicieuses, la concupiscence, le penchant au mal : car tout cela est compris sous le nom de* mortification des passions, *et nous fournira sur ce sujet des matériaux suffisants pour le remplir, de quelque manière qu'on le prenne, sans répéter ni prévenir ce que nous avons dit ou ce que nous dirons de chaque vice ou de chaque passion en particulier.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — La nécessité que nous avons, comme chrétiens, de combattre nos passions ; — les moyens que nous avons de les vaincre ; — les avantages que nous retirons de cette victoire : trois parties de ce discours.

Première Partie. — Le même précepte qui nous oblige à éviter le péché, et à le détruire en nous autant qu'il nous est possible, nous oblige pareillement à combattre nos passions et à les réprimer : — 1°. Parce que, quoiqu'elles ne soient pas des péchés (ce serait une erreur de le croire, puisque Dieu les a mises en nous pour nous porter à la poursuite du mal), cependant, comme depuis le péché originel elles sont déréglées et ordinairement causes de tous nos péchés, c'est une obligation d'en ôter la cause, pour arrêter leurs pernicieux effets. — 2°. Parce que, bien qu'elles ne soient pas des péchés en elles-mêmes, elles peuvent facilement le devenir, en étant la matière, puisque en suivant leur impression et l'inclination qu'elles nous donnent au péché elles nous rendent coupables, et elles sont autant de vices. — 3°. Parce qu'elles sont des sources intarissables de péchés, et, si nous n'en arrêtons le cours en desséchant la source même, elles nous en feront sans cesse commettre de nouveaux; etc.

Seconde Partie, — Dieu nous ayant laissé la rébellion de nos passions après la destruction entière du péché originel, et ayant permis ce dérèglement comme occasion de mérite et pour servir d'exercice à notre vertu, ne nous a pas laissés sans de puissants moyens de les réprimer et d'empêcher qu'elles ne nous entraînent dans le péché. Ces moyens sont :

— 1°. Sa grâce, qui ne nous manque jamais : de sorte que, quoiqu'il ne soit pas en notre pouvoir d'en empêcher les premiers mouvements, nous pouvons, avec le secours de la grâce, quelque violentes qu'elles soient, en arrêter le progrès, et même demander de plus forts secours par la prière afin de les vaincre. — 2°. La vigilance chrétienne, pour prévoir les occasions où il y aurait danger de n'en être pas les maîtres. — 3°. La crainte de DIEU et la soumission à ses ordres, puisqu'il nous ordonne, comme il a fait à la mer, d'arrêter ses flots et de s'arrêter au point qu'il leur a marqué.

Troisième Partie. — Les avantages qui nous reviennent de la victoire de nos passions sont : — 1°. La paix du cœur et le repos de la conscience ; — 2°. La liberté chrétienne, qui nous délivre de la servitude du démon, du monde et du péché, à quoi sont assujettis ceux qui obéissent à leurs passions ; — 3°. L'assurance d'une récompense éternelle, promise à ceux qui les auront vaincues.

—

II. — Sur la passion dominante, il faut montrer que, pour se donner à DIEU, s'avancer dans la vertu, s'adonner à la dévotion, et détruire entièrement ce corps de péché dont parle l'Apôtre, il faut commencer par combattre et détruire la passion dominante, puisque, sans cela, tout le reste ou sera inutile ou n'aura pas grand effet : et cela pour trois raisons, qui feront autant de parties de ce Discours. — 1°. Parce que c'est l'ennemi le plus dangereux et le plus à craindre, et cependant celui dont on se défie le moins ; — 2°. Le plus fort contre nous, et qui nous rend en même temps plus faibles, et que nous craignons le plus de vaincre ; — 3°. L'ennemi le plus opiniâtre, qui subsiste après la défaite de tous les autres, et contre lequel nous aurons à combattre toute notre vie, si nous ne l'attaquons vigoureusement et si nous ne commençons de bonne heure à lui déclarer une guerre irréconciliable.

1°. C'est l'ennemi *le plus dangereux :* — I. Parce qu'il est le plus caché et le moins connu, et par conséquent celui dont on se défie le moins. Il se déguise sous l'apparence du bien, et nous porte ainsi des coups mortels auxquels il est difficile de parer. — II. Par ce moyen et sous prétexte de vertus, il justifie les plus grands excès ; les emportements passent pour un véritable zèle, l'avarice pour une louable économie, la vengeance pour une juste indignation, etc. — III. Il nous trahit, il est d'intelligence avec les ennemis du dehors, et lié d'intérêt avec ceux du dedans, etc. — D'où il faut conclure que c'est le plus dangereux et le plus à craindre, et que, si nous ne commençons par déraciner cette passion, c'est en vain que nous nous déferons des autres.

2°. C'est l'ennemi *le plus fort*, et cependant que nous attaquons le plus faiblement, que nous ménageons davantage, que nous craignons le plus

d'attaquer et de détruire : nous nous comportons à son égard, comme fit Saül à l'égard des Amalécites, nous sacrifions volontiers ce qu'il y a de vil et de plus méprisable, et nous réservons pour nous ce qu'il y a de plus précieux et que nous craignons de perdre.

3°. C'est encore l'ennemi *le plus opiniâtre*, qui tient le plus longtemps contre tous nos efforts, qui subsiste même après la défaite de tous les autres, et qui, faisant partie de notre nature, s'appuyant de notre tempérament, entre dans toutes nos actions, et nous accompagnera jusqu'à la mort, si nous ne tâchons de bonne heure de le faire mourir en nous-mêmes, afin de mener une vie sainte et chrétienne.

III. — 1°. Nos passions nous aveuglent l'esprit : ce qui fait que nous donnons dans tous les excès, que nous n'écoutons ni raison ni conseil; que nous fermons les yeux aux lumières de la foi et de la grâce ; ce qui paraît dans l'exemple de David, de Salomon et de tant d'autres.

2°. Elles agitent, partagent et déchirent le cœur où elles ont pris naissance, par les impressions contraires qu'elles y font, et les mouvements opposés que des passions opposées lui donnent, telles que sont l'avarice, l'ambition, la crainte et le désir, etc.

3°. Elles réduisent celui qui est possédé de quelque passion, et qui ne suit que les passions déréglées, à la plus rude, la plus honteuse et la plus fâcheuse de toutes les servitudes.

IV. — On peut prendre pour sujet et pour partage d'un discours ces deux vérités :

Première vérité : — Qu'on doit travailler à réprimer et à vaincre ses passions. — I. Parce qu'elles sont la source de tous nos vices et de tous nos péchés ; — II. Parce qu'elles sont un obstacle à toutes les vertus; — III. Parce qu'elles sont un empêchement à tous nos devoirs.

Seconde vérité : — Qu'il est plus aisé qu'on ne s'imagine communément de vaincre ses passions : — I. Parce qu'il y a de plus de peine à s'y abandonner qu'à les mortifier : car quelle tyrannie n'exercent-elles point sur nous quand on leur obéit ? D'où l'on peut conclure qu'il y a plus à souffrir au service du monde, où l'on n'agit que par passion, qu'au service de Dieu, où il faut renoncer à soi-même. — II. Parce que la joie et la paix que l'on trouve dans la victoire de ses passions est préférable à toute la satisfaction qu'on peut goûter dans la possession de ce qu'on désire avec le plus d'ardeur. — III. Parce que la gloire qui suit la victoire de nos passions est véritable, solide et assurée, au lieu qu'on ne trouve que honte et confusion dans leur assouvissement.

V. — Ce qui doit nous animer à combattre nos passions et à travailler à les dompter, c'est,

1°. La gloire qu'il y a à se vaincre soi-même, plus grande incomparablement qu'à triompher d'un ennemi étranger, au sentiment des païens même, qui ont fait consister en cela toute la sagesse et la vertu.

2°. Le secours de la grâce que nous avons pour cela : de sorte que nous n'avons qu'à lui être fidèles et à la seconder de nos efforts, pour en venir à bout.

3°. La grandeur de la récompense qui suit cette victoire, et que nous devons attendre d'un Dieu rémunérateur.

—

VI. — 1°. Le premier et le principal emploi de la vigilance chrétienne est de veiller sur ses passions, de crainte d'en être surpris; d'en écarter les objets, de les prévoir, de s'étudier à les modérer.

2°. La force et le courage d'un chrétien est de leur résister et de les combattre.

3°. La gloire d'un chrétien est d'en remporter une entière victoire : c'est en cela que consiste la vertu et le haut point de la perfection.

—

VII. — On peut considérer *la nature* et *les effets* des passions en général, et en tirer des conclusions pratiques pour la conduite de notre vie.

1°. Nos passions, de leur nature, se portent indifféremment sur le bien et sur le mal : c'est pourquoi il faut s'étudier à s'en servir pour faire le bien, en ne leur donnant que des objets saints et dont la poursuite nous rende plus vertueux : en sorte qu'on puisse dire que nous sommes portés au bien et que nous n'avons que de bonnes inclinations.

2°. Nos passions préviennent et troublent ordinairement la raison : c'est pourquoi il faut les prévenir nous-mêmes, en évitant ou en écartant les objets qui les peuvent exciter.

3°. Elles entraînent souvent notre liberté, et nous font condescendre à leurs impressions : c'est pourquoi il faut leur résister et les combattre d'abord, et ne point leur laisser prendre pied.

—

VIII. — Voici deux vérités qui peuvent nous fournir la matière d'un juste discours sur ce sujet.

La première : — La rébellion de nos passions nous marque la chute de l'heureux état dans lequel le premier homme avait été créé, et cela en trois choses, qui nous doivent faire gémir en cette vie : — 1°. Dans l'empire que nous avions sur les mouvements de notre âme, qui sont nos pas-

sions, lesquelles nous dominent maintenant, et qui nous réduisent sous la servitude du démon et du péché. — 2°. Dans la corruption de notre entendement, qui n'est plus rempli que d'idées des choses terrestres et périssables. — 3°. Dans la corruption de notre cœur, qui ne se porte plus qu'aux biens sensibles.

La deuxième vérité : — Que nous pouvons nous rétablir dans ce premier état par la victoire et l'assujettissement de nos passions :

1°. Car par ce moyen nous pouvons recouvrer ce premier empire, en nous tirant de la servitude où elles nous réduisent.

2°. Comme nos actions dépendent des idées et des sentiments que nous avons des choses, par la victoire de nos passions nous suivons les maximes éternelles, et nous avons conséquemment d'autres idées du bonheur de l'autre vie, auquel nous sommes destinés.

3°. Enfin, notre cœur, résistant au penchant qu'il a vers les biens sensibles, se porte par une suite nécessaire vers les biens qui peuvent seuls le contenter et le rendre heureux.

—

IX. — 1°. La victoire sur nos passions est sans contredit la plus noble, la plus parfaite et la plus digne d'un chrétien, dont la vie est un continuel combat, et qui n'a point d'ennemis plus à craindre que lui-même.

2°. C'est la plus difficile, qui nous coûte le plus, et par conséquent plus glorieuse que toutes celles qu'on peut remporter sur quelque ennemi étranger que ce soit. C'est ce que l'expérience a fait voir dans tous ces conquérants qui, après avoir dompté et soumis des peuples et des royaumes entiers, se sont laissé vaincre honteusement par leurs passions.

3°. Celle qui a plus besoin de constance et de courage, parce que le combat dure toute la vie, et que les ennemis que nous combattons se relèvent après leur défaite et prennent de nouvelles forces : ce qui fait que la victoire doit être continuelle.

—

X. — 1°. Nos passions sont violentes, et on a bien de la peine à les réprimer : c'est pourquoi il faut les combattre de bonne heure, lorsqu'elles ne sont pas fortifiées par une trop longue habitude.

2°. Elles sont cruelles, et exercent un empire tyrannique sur le cœur, qu'elles déchirent impitoyablement quand elles s'en sont rendues maîtresses.

3°. Elles sont insatiables, et plus on leur accorde plus elles demandent : comme l'avarice, laquelle veut toujours amasser et accumuler des richesses, et qui ne dit jamais c'est assez ; et l'ambition qui veut toujours s'élever et aspirer sans cesse à de nouvelles dignités : et ainsi des autres.

XI. — Nous sommes obligés de mortifier nos passions — 1°. En qualité *de chrétiens*. La grâce nous fait chrétiens, nous engage à mourir à tous les mouvements de la vie sensuelle et de la nature corrompue. C'est pour cela qu'au baptême, où nous recevons cette qualité, on nous oblige de renoncer à tous les objets de nos passions.

2°. Nous y sommes obligés en qualité *de pécheurs* : car non-seulement il faut mortifier par la pénitence les passions qui nous ont engagés dans le désordre, mais encore prévenir, en les mortifiant et les domptant, ceux qu'elles peuvent causer.

3°. Nous devons nous adonner à la mortification, parce que, en qualité d'hommes qui menons une vie sociable, nous avons une infinité de devoirs pénibles et difficiles à remplir : et pour cela il est nécessaire de se contraindre et de se gêner presque continuellement et en mille occasions, en quelque état que nous soyons.

—

XII. — Comme nos passions sont les maladies de notre âme, pour y apporter le remède nécessaire il est important — 1°. De connaître la grandeur du mal et la qualité de la maladie dont nous sommes attaqués ; — 2°. l'art et le moyen de la guérir, — 3°. la disposition du malade, quels remèdes il est capable de supporter, de crainte de l'accabler en le voulant guérir. De la guérison des maladies du corps, pour en faire l'application à celles de l'âme, apprenons trois choses, en ces trois points :

1°. Quelle est la grandeur de ces maladies de notre âme qui sont nos passions.

2°. Quels sont les remèdes que le Sauveur, le souverain médecin, nous ordonne.

3°. Quelle disposition il faut apporter de notre part pour contribuer à notre guérison. (**Biroat**, 1er *Sermon pour le 4e dim, de Carême*).

—

XIII. — Pour vivre en paix avec le prochain et conserver l'union et la charité,

1°. Il faut réprimer ses passions, qui sont une source de querelles, de procès et de divisions.

2°. Il faut ménager celles d'autrui, prendre garde de les exciter ou de les irriter mal à propos, de les fomenter et de les entretenir.

—

XIV. — Sur la passion dominante. Toute la malignité s'en réduit à trois chefs, qui font connaître par degrés le péril qu'il y a de la fomenter, et l'avantage qu'on retire en la surmontant :

1°. Elle est la source de tous les péchés que nous commettons.

2°. Elle est la cause de toutes les fausses maximes que nous nous faisons en matière de conscience.

3°. C'est elle qui nous conduit le plus ordinairement à l'impénitence finale. — Quoi de plus capable de nous la rendre odieuse que ces trois motifs. (**Le P. Cheminais** *sur ce sujet*).

—

XV. — Sur la passion dominante.

1°. C'est le plus dangereux ennemi que nous ayons à combattre; il se mêle dans tous les partis qui se font contre nous; il est d'intelligence avec eux; il met en action toutes les autres passions; l'ennemi le plus ordinaire, le plus difficile à vaincre, etc.

2°. C'est cependant celui contre lequel on combat le plus faiblement, que l'on ménage davantage, auquel on pardonne toujours, comme Saül épargna Agag le roi des Amalécites, quoique Dieu lui eût donné ordre de ne pardonner à personne.

—

XVI. — Sur la passion dominante.

1°. La nécessité de la connaître pour la combattre : elle est celle sur laquelle on s'aveugle davantage et qu'on néglige le plus de connaître.

2°. La nécessité de combattre la passion dominante, pour la vaincre.

—

XVII. — Sur la passion dominante : montrer qu'elle est le plus grand obstacle au salut.

1°. Elle est la source et la cause de tous nos désordres et de tous nos défauts.

2°. Elle gâte et corrompt toutes les bonnes actions que nous faisons, et fait que nous agissons plus par humeur et par passion que par vertu.

3°. Elle nous met hors d'état de nous corriger et de nous repentir : et ainsi elle est cause que l'on meurt dans son péché, qui est le dernier malheur que nous devons appréhender.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *in ps.* 136, montre qu'il faut dompter de bonne heure les mouvements des passions, les étouffer dès leur naissance. — XIV Civit. : l'amour du bien est la cause de toutes les passions dans les justes, comme le mauvais amour excite toutes les mauvaises passions dans les méchants. — IX *Civit.* : il se déclare contre les stoïciens, et fait voir combien ces philosophes étaient extravagants. — Chap. 8 du même livre : comment un chrétien doit faire un bon usage de ses passions. Il enseigne encore la même chose au traité 60 sur S. Jean, à ces paroles: *Cùm hoc dixisset* JESUS, *turbatus est.*

S. Ambroise, I *Officior.* 47 : comment et pourquoi il faut se donner de garde des passions. — *Serm.* 19; qu'il faut commencer de bonne heure à les dompter.

S. Jérôme, III *in Pelagianos*, fait le dénombrement des passions, et montre de quelles sources elles naissent. — II *in* 5 *Isaiæ*: toute passion et affection déréglée trouble l'esprit, et peut être appelée une espèce d'ivresse. Même chose, sur le chap. 43 d'Ezéchiel, au livre 1 sur Osée, et sur le 1er chap. de Joël. — *Epist.* 9, *ad Salvinam viduam:* qu'il n'est pas possible en cette vie que nos passions ne se soulèvent, mais que nous pouvons les réprimer. — *Epist. ad Thesiphontem adversùs Pelagium* : il est impossible de déraciner entièrement les passions.

S. Grégoire, XIV *Moral*, : le démon excite les passions auxquelles nous sommes plus sujets, et nous attaque par l'endroit le plus faible. — II *Moral.* 10 : les gens de bien ne sont ni stupides ni insensibles, mais ils savent réprimer leurs passions.

S. Chrysostome, exhort. sur le chap. 5 de S. Matthieu, montre qu'il faut craindre ses passions et travailler à les dompter. — Sur le chap. 18 : extravagance d'un homme asservi à ses passions.

S. Basile, *Homil.* 9 *in ps.* 33 ; combien les passions nous aveuglent et nous empêchent de discerner le bien et le mal. — *Homil.* 10 *in Hexam.*: que celui qui est esclave de ses passions se dégrade de l'excellence et de la dignité d'homme libre. — *Const. Mon.* 3 : comment il faut se servir de ses passions pour pratiquer les vertus chrétiennes.

Origène, *Homil.* 7 *in* 10 *Levitici* : que toutes les passions mal réglées causent à l'âme une ivresse, et lui ôtent la raison. Il fait voir la même chose *Homil.* 2 *in* 50 *Jerem.*

S. Grégoire de Nazianze, *Homil.* 11 *in Genes.* : combien il est indigne que celui qui commande aux autres soit esclave de ses passions.

S. Grégoire de Nysse, *Orat.* 2 *de Beatit.* : à quel dessein Dieu a donné des passions à l'homme, et l'usage qu'on en doit faire.

S. Jean-Climaque, *Grad.* 6, *art.* 159 : que les passions ne sont point mauvaises en elles-mêmes, et que la mortification ne doit être employée qu'à en retrancher l'excès.

Théodoret, *in* 7 *Rom.*, montre à quel dessein Dieu a donné des passions à l'homme et quel en doit être l'usage.

S. Bernard, *Serm.* 58 *in Cant.* : qu'il ne faut jamais se désister de combattre ses passions, d'en retrancher l'excès, parce qu'elles renaissent toujours. — *Serm.* 35 (*ex parvis*) : qu'elles nous conduisent ou au ciel ou aux enfers, selon le bon ou le mauvais objet qu'on leur donne ; et, au Serm. 6, que le bon usage des passions fait les saints, comme le mauvais fait les personnes vicieuses. — *Homil.* 4 *super* Missus est : combat que les passions excitent quelquefois dans le cœur de l'homme.

Cassien, *Coll.* 5, 14, et *Coll.* 24.

[Livres spirituels et autres]. — **Grenade,** *Guide des pécheurs,* 1, 18, 52, parle de l'esclavage où nous réduisent nos passions ; et, au chap. 19 du même livre, de la guerre intérieure que souffrent les méchants de la part de leurs passions. — *Traité de l'Oraison* chap. 2, § 3 : troubles que les passions excitent dans l'esprit ; moyens de les régler. — *Traité de l'amour de* Dieu, chap. 6 : de la mortification des désirs et des inclinations naturelles : et, dans le 7e chap., comment on les doit mortifier.

Rodriguez, 2e Part., Traité de la mortification, chap. 2, 3, 4, 7, 9, 10, 14.

Le P. Saint-Jure, *De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur.* III, 10, sect. 3.

P. Alvarez, *de Orat.*, III *part.* 1, 7 de la nécessité de la mortification des sens intérieurs, des passions et des affections.

Hieronymus Platus, *De bono statûs religiosi,* III, 5.

Croiset, *Réflexions chrétiennes.*

Le P. Caussin, préface du *Traité des passions,*

Le P. Guilloré, *Maximes spirituelles,* a un long traité sur la passion dominante.

Le P. Camaret, 5e obstacle à la vertu : il y parle fort au long des passions en général et en particulier; et, dans le traité suivant, il parle fort au long de la passion dominante.

Le P. Haineufve, *De l'ordre de la vie et des mœurs,* 1re part., disc. 18: manière de régler l'appétit et les passions; dans le discours suivant, il montre comme la raison s'en doit servir.

Le P. Antoine de S.-Martin de la Porte, *Conduites de la grâce,* 2e part., de la passion comme cause du péché.

Le P. Senault, *L'homme criminel*, 4[e] traité, disc. 4[e] où il montre que les passions sont volages ou farouches.

Le P. Dozennes, *Morale de Jésus-Christ*, titre 9.

[Les Prédicateurs]. — **Biroat**, Avent, disc. 9, parle contre les emportements du monde, qui sont proprement les passions. — 1[er] et 2[e] sermons pour le 4[e] jeudi de Carême.

Le P. Cheminais a un sermon sur la *passion dominante*.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, (par **Houdry**), 4[e] dim. apr. l'Epiphanie.

[Recueils]. — **Busæus**, *Panarium*, Tit. *Immortificatio passionum*.

Lohner, Tit. *Mortificatio*.

Labatha, Tit. *Mortificatio*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Subtùs te erit appetitus tuus, et tu dominaberis illius. Genes, IV, 7.	Votre concupiscence vous sera soumise, et vous la dominerez.
Tradidit illos in desideria cordis eorum. Rom. I, 24.	DIEU les a livrés aux désirs de leurs cœurs.
Tradidit illos DEUS *in passiones ignominia.* Ibid. 26.	DIEU les a livrés à des passions honteuses.
Laudatur peccator in desideriis animæ suæ. Psalm. 10.	Le pécheur est loué dans les désirs de son âme.
Dimisi eos secundùm desideria cordis eorum. Psalm. 80.	Je les ai abandonnés aux désirs de leur cœur.
Post concupiscentias tuas non eas, et ò voluntate tuâ avertere : si præstes animæ tuæ concupiscentias ejus, faciet te in gaudium inimicis tuis. Eccli. XVIII, 31.	Ne vous laissez point aller à vos mauvais désirs, et détournez-vous de votre propre volonté : car, si vous contentez votre âme dans ses désirs déréglés, elle vous rendra la joie de vos ennemis.
Melior est patiens viro forti; et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium. Proverb. XVI, 32.	L'homme patient vaut mieux que l'homme courageux; et celui qui est maître de son esprit vaut mieux que celui qui force les villes.
Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Matth. XVI, 24.	Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive.
Non veni mittere pacem, sed gladium. Matth. X, 34.	Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu y apporter la paix, mais l'épée.

Inimici hominis domestici ejus. Mich. VII, 6, et Matth. x, 36.
L'homme a pour ennemi sa propre maison.

Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiant illud. Matth. XI, 12.
Le royaume du ciel se prend par violence, et ce sont les violents qui l'emportent.

Intrate per angustam portam, quia lata et spatiosa via est quæ ducit ad perditionem. Matth. VII, 13.
Entrez par la porte étroite, parce que la porte de la perdition est large, et le chemin qui y mène est spacieux.

Non regnet peccatum in vestro mortali corpore ut obediatis concupiscentiis vestris. Rom. VI, 12.
Ne souffrez point que le péché règne dans votre corps mortel, en lui obéissant pour suivre les désirs déréglés de la chair.

Hoc scientes, quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruatur corpus peccati et ultrà non serviamus peccato. Ibid. 6.
Sachez bien que notre vieil-homme a été crucifié avec Jésus-Christ, afin que le corps du péché soit détruit et que nous ne soyons plus asservis au péché.

Consepulti sumus cum Christo per baptismum in mortem. Rom. VI, 4.
Nous avons été ensevelis en Jésus-Christ par le baptême, pour mourir au péché.

Video aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ et captivantem me in lege peccati. Rom. VII, 23.
Je sens dans les membres de mon corps une autre loi, qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous celle du péché.

Spiritu ambulate, et desideria carnis non perficietis. Galat. v, 16.
Conduisez-vous selon l'esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair.

Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt, cum vitiis et concupiscentiis. Ibid.
Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions.

Absit mihi gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi, *per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* Ibid.
A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est mort et crucifié pour moi, comme je suis mort et crucifié pour le monde.

Radix omnium malorum est cupiditas. I Tim. VI, 10.
L'amour des richesses est la racine de tous les maux.

Impii quasi mare fervens. Isaiæ LVII, 20.
Les impies sont semblables à une mer agitée.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Abraham]. — S. Paul qui donne tant d'éloges à la foi et à l'espérance du Père des fidèles Abraham, pouvait également louer et admirer sa charité et la parfaite mortification de ses passions ; car, pour parler de celle qui les comprend toutes, elle parut dans l'obéissance qu'il rendit à Dieu. Toutes les passions formèrent une tentation furieuse dans le cœur de ce saint patriarche, à l'occasion du commandement qui lui fut fait de sacrifier un fils unique, qu'il avait eu par une espèce de miracle. L'Ecriture n'aurait pas omis de nous faire savoir les divers mouvements de crainte, de douleur, de tristesse, d'amour, de désir, et le trouble de ce père, s'il se fût élevé dans son cœur quelque passion contraire à l'ordre de Dieu. Mais il reçut cet ordre avec autant de soumission de tous les sentiments naturels

que si la chose ne l'eût point touché à l'endroit où il était plus sensible ; et ce qui est assez étonnant, c'est que, l'ange ayant arrêté le coup et ayant substitué une autre victime en la place d'Isaac, ce fils bien-aimé, le cœur généreux et fidèle de ce père ne fut pas plus ému d'un sentiment naturel de joie à la délivrance de son fils, qu'il avait été frappé d'un sentiment de douleur à la vue de sa perte.

[Moïse]. — Moïse peut servir d'un second exemple, puisque S. Ambroise nous le produit à ce dessein, en disant qu'il avait remporté la victoire sur toutes ses passions : *Etenim victor fuit omnium passionum.* Il le fit, en effet, bien paraître à souffrir l'opiniâtreté de Pharaon et à attendre la conversion de ce prince endurci. La convoitise ne corrompit jamais son cœur, ajoute ce Père : *Nec ullis captus illecebris.* Et S. Paul le déclare expressément quand il dit que Moïse renonça de bon cœur à toute la vanité et à toutes les grandeurs de la cour : en sorte que ni le plaisir, ni l'honneur, ni les richesses, qui sont les trois grands objets de toutes les passions humaines, ne furent capables d'émouvoir et d'ébranler son cœur. Il avait acquis, par cette mortification, une parfaite soumission de son esprit à Dieu, et de sa chair à l'esprit, et parvint par ce moyen à être le plus doux, le plus humain, le plus patient et le plus maître de lui-même, de tous les hommes : *Mitissimus hominum* (Numer. XII).

[David]. — On ne peut omettre, sur ce sujet, l'exemple de David, cet homme selon le cœur de Dieu, ce saint roi en qui seul nous avons plusieurs exemples d'une parfaite mortification de la colère, de la vengeance et des autres passions les plus difficiles à surmonter. Ce qui parut avec l'admiration de tous les siècles en ce que, persécuté par Saül et ayant eu plusieurs fois cet ennemi en son pouvoir, pouvant par sa mort s'assurer la couronne à laquelle il était destiné, non-seulement il ne se vengea pas des injures qu'il avait reçues (à quoi la colère l'eût emporté si elle n'eût été parfaitement mortifiée), mais il fit tous ses efforts pour gagner, par mille bons offices, cet ennemi cruel et puissant, qui lui avait déjà manqué de parole après diverses réconciliations et dans la juste crainte, de tomber lui-même entre ses mains et d'être la victime de son envie. Ensuite, ce saint roi, persécuté par son propre fils Absalon, et chargé d'injures par l'infidèle Séméi, non-seulement ne s'emporta point contre ce sujet rebelle et contre ce fils dénaturé, mais il retint même la colère de ses fidèles officiers qui voulaient venger par la mort des coupables l'attentat et le crime de lèse-majesté. Peut-on voir une plus parfaite victoire sur la passion ?

[Esther et Judith]. — A ces exemples des saints de l'ancienne loi on peut ajouter celui de deux illustres saintes de la même loi, Esther et Judith. Quoi de plus admirable que la mortification d'Esther, qui dit : *Scis quòd*

nunquàm lætata sit ancilla nisi in te, Deus Abraham : Vous savez, Seigneur, que jamais votre servante n'a eu de sentiments de joie qu'en vous, le Dieu d'Abraham. Ni l'éclat de cette cour qui m'environne, de cette couronne qui brille sur ma tête, ni les délices ni les richesses du plus puissant roi du monde, n'ont pu toucher mon cœur pour lui donner le moindre mouvement sensible de joie ; au contraire, je n'ai eu que du mépris et du rebut de cette grandeur, de cette vanité et de cette volupté des sens. » Ne voilà-t-il pas une mortification bien parfaite ? Quant à Judith, une jeune veuve, avec tous les avantages de la nature et de la fortune, renoncer à toutes les commodités de la vie, passer en jeûnes, en oraison, en pénitence, dans le cilice, ses plus belles années, n'est-ce pas avoir mortifié toutes ses passions, dans un âge et dans un état où elles ont coutume d'être les plus vives, les plus difficiles à vaincre ou à régler ?

[Passion dominante dans Saül]. — Saül, avant de monter sur le trône, avait du mérite et de la vertu : c'est ce qui le rendit agréable aux yeux de Dieu et fut cause de son élévation ; mais il se laissa malheureusement prévenir d'une forte jalousie contre David : de cette source empoisonnée combien sort-il de péchés qui corrompent ses mœurs et son cœur ! Il devient soupçonneux, les éloges qu'on donne à David lui font ombrage ; défiant, il observe toutes ses actions ; il donne un tour malin aux choses les plus innocentes ; ingrat, il oublie le service que ce jeune berger vient de rendre à son Etat et à sa personne ; injuste, il ne peut plus voir de bon œil un sujet qu'il regarde comme le rival de sa gloire et de son autorité ; quelque soin que David ait de ménager l'une et l'autre, il devient lâche et timide, se livant à la tristesse que lui cause la prospérité de ce jeune homme, rendant sa fidélité suspecte par des médisances secrètes ; trompeur et dissimulé, il ne pense plus qu'à lui tendre des piéges pour le surprendre ; il passe jusqu'à la cruauté. Il ajoute à tous ces péchés le parjure, manquant au serment qu'il avait fait à Jonathas de ne plus attenter sur la personne de David. On doit être surpris de tant de vices dans un prince qui avait auparavant de la vertu ; mais c'est que la passion dominante est cause de tous les péchés que nous commettons, et met toutes les autres passions en usage pour se satisfaire.

[Jézabel]. — Jézabel était une princesse fière et impérieuse ; sa passion était l'orgueil et l'envie de régner ; de-là cette longue suite de péchés que nous lisons dans l'histoire sainte. Elle forme des intrigues contre son propre mari ; elle est violente jusqu'à l'emportement contre ceux qui lu résistent; injuste à l'égard de Naboth, dont elle entreprend d'usurper l'héritage ; hautaine, méprisante, donnant de mauvais conseils et excitant contre Naboth l'indignation d'Achab, qu'elle rend jaloux de son autorité ; elle va jusqu'à la calomnie, en faisant accuser faussement cet innocent d'avoir mal parlé du gouvernement et blasphémé contre le nom du Sei-

gneur ; elle ajoute à ces crimes l'impiété et l'irréligion, méprisant le avis du prophète Elie, envoyé de DIEU pour la reprendre : elle devient cruelle jusqu'à faire mourir un sujet innocent, et à persécuter Elie parce qu'il lui annonçait des vérités tristes et fâcheuses. Tous ces crimes furent les effets de son ambition et de cet orgueil qui était sa passion.

[Aman]. — Sans parler des autres traits que l'Ecriture nous fournit sur ce sujet, le seul exemple d'Aman doit suffire pour nous convaincre qu'une passion dont on se laisse dominer nous porte jusqu'aux derniers excès, et est la source de tous les autres crimes. Aman, le sujet le plus fortuné qui fut jamais, devant lequel, par ordre même du roi, chacun fléchissait le genou, se croit malheureux parce qu'un homme qui devait paraître méprisable à ses yeux ne lui a pas rendu ce devoir ; la haine et la colère s'emparent tellement de son cœur, qu'il projette d'exterminer tous les Juifs répandus dans le royaume d'Assuérus, pour en pouvoir envelopper un seul dans le massacre général. La tristesse, la fureur, le désespoir, le déchirent et le tourmentent, et il avoue ingénument qu'en possédant tant de biens il compte tout ce qu'il a pour rien, et qu'il ne peut être heureux tant qu'il verra Mardochée assis à la porte du palais et refusant de lui rendre l'hommage qu'il voulait ; ensuite, dans quels crimes et dans quels malheurs cette dominante passion ne le précipita-t-elle pas ?

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Le Sauveur]. — Comme il n'y avait rien dans JÉSUS-CHRIST qui ne fût parfaitement réglé, il semble qu'il n'y avait rien à mortifier en lui : cependant il n'a pas laissé de renoncer à sa volonté, quelque raisonnable et sainte qu'elle fût : il a protesté qu'il n'était pas venu au monde pour accomplir sa volonté propre, mais celle de son Père, ayant été obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. De même, quelque réglées que fussent ses inclinations naturelles, il les a sacrifiées à la gloire de son Père et au salut des hommes. Il a permis à ses passions, non pas de se révolter, mais de s'émouvoir à la vue des objets qui leur étaient contraires, afin que, par la violence qu'il se fait pour les combattre, jusqu'à en suer du sang, il nous inspire le courage et nous apprenne la manière de leur résister et de les vaincre. Et c'est ce motif dont se sert l'Apôtre pour nous animer à combattre courageusement contre nos passions. *Rappelez*, dit-il, *dans votr esprit l'exemple de* JÉSUS-CHRIST, *qui a souffert une si grande contradiction, afin que vous ne vous lassiez point de résister à vos passions, et que vous ne tombiez point dans le découragement ; car vous n'avez pas encore, comme lui, résisté jusqu'au sang en combattant contre le péché.* (Hebr. VII).

[Les Apôtres]. — S. Pierre, le chef des Apôtres, et S. Jean le disciple favori, témoignèrent assurément bien de la passion : le premier de crainte, l'autre de colère ; le premier en reniant son maître à la parole d'une servante ; le second en voulant, par un zèle indiscret, faire descendre le feu du ciel contre une ville infidèle. Mais l'un et l'autre, et tous les Apôtres qui avaient témoigné beaucoup de faiblesse au temps de la passion du Sauveur, ayant reçu le SAINT-ESPRIT, reçurent aussi la grâce d'une parfaite mortification, et l'Ecriture dit de tous que, au lieu de craindre, de s'affliger, de perdre courage et toute espérance de réussir en voyant les persécutions qui s'élevaient à la naissance de l'Eglise, ils avaient de la joie de se voir maltraités pour le nom de JÉSUS-CHRIST.

[S. Paul]. — S. Paul, cet homme tout divin, ce vase d'élection, l'Apôtre par excellence, ne se plaint-il pas et ne s'appelle-t-il pas misérable, d'être encore sujet à la plus honteuse de toutes les passions ? N'a-t-il pas fait de grandes et instantes prières pour en être délivré ? et il dit lui-même qu'il n'a rien obtenu, sinon la grâce de DIEU pour y résister avec assurance, que la vertu se perfectionne en cette sorte d'infirmité. Si donc S. Paul dans l'état de sa plus grande perfection, n'a pas été exempt de passions, quelle apparence qu'un autre pour saint et pour parfait qu'il soit ou qu'il puisse être, en soit délivré, et que la parfaite mortification des passions consiste en cette entière défaite, en sorte qu'elle ne nous fasse plus de peine ? — La passion dominante de S. Paul était la colère ; lorsque le Fils de DIEU triompha de ce rebelle, il ne lui ôta pas cette humeur bouillante, il lui fit seulement changer d'objet, et il consacra en quelque manière cette passion par le moyen de sa grâce, qui fit de la colère d'un persécuteur le zèle d'un apôtre passionné pour la gloire de son Maître. — On peut dire quelque chose de semblable de Madeleine, cette fameuse pécheresse et cette sainte pénitente de l'Evangile. Sa passion dominante, la source de ses désordres, était l'amour profane et mondain ; lorsque le Fils de DIEU commença à régner dans son cœur, bannit-il tout amour de son cœur ? Non ; mais il en changea l'objet. Il n'arracha pas l'inclination qu'elle avait à aimer ; il enta la grâce sur le principe de son péché, et cet amour naturel et criminel, cette passion toute profane, devint une charité toute divine. Voilà comment la grâce s'accommode à nos passions, à notre naturel et à nos inclinations, pour les sanctifier et les faire servir aux desseins que DIEU a sur nous.

[Judas]. — Judas fut dominé par une passion d'intérêt : et de-là vint l'égarement et l'aveuglement de son esprit. Qu'est-ce qui fit d'un apôtr un apostat, sinon cette lâche passion ? Qui eût pu imaginer qu'un apôtre eût jamais été sujet à un tel vice, et que ce défaut, qui n'était pas fort remarquable dans son commencement, aurait une telle fin ? Mais il faut considérer le progrès que fit cette passion dans le cœur du malheureux :

des petits larcins, il conçoit un désir violent d'en faire de plus considérables, en faisant semblant de regretter la dissipation que Madeleine fait des parfums qu'elle répand sur la tête du Sauveur. Il passe plus avant : après avoir trahi sa conscience, il vend son Maître, et communiant en cet état avec les Apôtres, il met le comble à ses crimes par un sacrilége. Quel enchaînement de péchés dans un apôtre élevé à l'école de Jésus-Christ et témoin de ses miracles ! Après cela, si une passion semblable domine dans notre cœur, n'avons-nous pas sujet d'en appréhender quelque funeste issue, si nous ne faisons tous nos efforts pour l'étouffer de bonne heure ? Ne considérons pas ce qu'elle fait présentement en nous, regardons ce qu'elle peut faire, et ce que peut-être elle a déjà fait en quelque autre qui n'avait pas moins de grâces, de vertu et de bonne volonté que nous.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Imperavit vento, et facta est tranquillitas magna. (Matth. VIII). — Ces vents qui nous agitent dans la mer de ce monde ne sont autres que nos passions déréglées, qui s'entrecombattent sans cesse les unes les autres et excitent les plus violentes tempêtes. Telles sont la volupté, l'avarice, l'orgueil, l'ambition, l'envie et l'esprit de vengeance. Or, pour éviter le naufrage et la mort dont ces tempêtes nous menacent, on jette tout dans la mer, de crainte que les flots ne submergent le vaisseau. On n'a égard ni à l'or ni à l'argent, ni à toutes les richesses dont il est chargé ; on abandonne tout pour sauver sa vie. Voulez-vous vous sauver au milieu des flots orageux de cette vie ? Pour empêcher la furie des vents et des tempêtes, qui sont vos passions, défaites-vous des choses qui en sont la cause et l'objet, de l'amour des richesses, de toutes les choses grossières et pesantes qui vous feront infailliblement plonger. De plus, comme les vents agitent la mer et en troublent le calme par leur souffle impétueux, de même nos passions, par leurs mouvements déréglés, forment des tempêtes dans notre cœur et en troublent toute la tranquillité. Tantôt la colère y excite des orages, tantôt il y règne un vent d'orgueil et de vaine gloire qui nous emporte bien loin, tantôt c'est l'impatience, tantôt c'est l'envie, tantôt c'est la colère. Si vous voulez donc, ou plutôt, si vous savez commander aux vents de vos passions et de vos appétits en les mortifiant et en les soumettant à la raison, vous jouirez d'une paix et d'une tranquillité admirables. *Imperavit ventis, et facta est tranquillitas magna.*

Hùc usquè venies, et confringes tumentes fluctus tuos. (Job XXXIII). —

Comparez les mouvements des passions aux tempêtes de la mer. Vous diriez quelquefois que cet élément veuille menacer le ciel et abîmer la terre : cependant, dès qu'il est arrivé au bord, il s'arrête, il est contraint de demeurer là : *Hùc usquè venies et confringes tumentes fluctus tuos:* Vous viendrez jusqu'à ce point, et vous briserez vos flots à ce grain de sable; vous ne passerez pas plus avant. La mer, rencontrant, pour ainsi dire, ce commandement écrit du doigt de Dieu, s'arrête par respect et par obéissance, et se retire. Il me semble qu'entre l'appétit sensitif, où sont les passions, et la volonté, où est l'appétit raisonnable, il y a lieu de trouver comme une barrière et une espèce de rivage qui sépare l'une de l'autre, et que le Sauveur se met entre deux, entre cette volonté et ces passions, et puis qu'il commande : *Hùc usque venies.* Il parle d'un côté à la volonté : Vous ressentirez les premiers mouvements de cette passion : mais vous ne passerez pas plus avant. Puis il parle à ces passions : *Hùc usque venies*: vous demeurerez dans l'état des premiers mouvements, vous ne passerez pas jusqu'à la volonté. C'est dans l'obéissance à ce commandement que consiste la victoire sur nos passions.

Non regnet peccatum in vestro mortali corpore. (Rom. VI). — Quelquefois le péché ne fait que passer en nous, et c'est quand nous le commettons sans en avoir contracté l'habitude, ou bien quand il ne vient pas de quelque principe qui nous y porte souvent, tel qu'est une violente passion, qui nous le fait commettre quand l'occasion s'en présente. Alors le péché ne règne pas encore, il n'exerce pas son empire, comme il fait lorsque quelque passion nous y porte et nous y pousse, et que nous lui obéissons sans aucune résistance. Or, ce que prétend l'Apôtre par ces paroles, ce n'est pas d'arracher entièrement nos passions (elles sont entées dans notre nature), mais d'empêcher qu'elles ne règnent en nous et sur notre corps, par l'obéissance que nous leur rendons : *Ut obediatis concupiscentiis vestris.*

Pepercit Saül et populus Agag, et optimis gregibus ovium ; quidquid verò vile fuit et reprobum, hoc demoliti sunt. (I Reg. XV). — Dieu avait commandé à Saül, par la bouche de Samuël, de détruire entièrement les Amalécites, saus épargner ni sexe ni âge, et de faire tout passer au fil de l'épée jusqu'aux troupeaux et aux autres animaux domestiques. Saül cependant et tout le peuple pardonnèrent à Agag et à ce qu'il y avait de plus beau et de meilleur parmi les troupeaux et les dépouilles, et saccagèrent tout le reste qui ne valait rien. Il y a des gens qui font de même : ils se mortifient en de certaines choses qui ne sont pas de conséquence ; mais dans celles qui leur tiennent le plus au cœur, ils s'épargnent et ne touchent jamais à leur passion dominante. Or, c'est à ceux-là que je le dis : ce que nous avons de plus cher et de plus précieux est ce que nous devons principalement envisager pour nous mortifier là-dessus, et pour en faire

un sacrifice à Dieu. Que fait Samuel? Il va trouver Saül, le reprend aigrement de la part de Dieu, se fait amener le roi d'Amalec, et, Agag lui ayant été présenté, Samuel le mit en pièces. Voilà ce que vous devez faire : égorger le roi des Amalécites, c'est-à-dire sacrifier à Dieu, par la mortification, la passion qui règne le plus en vous : cette vanité, cet orgueil, cette avidité de gloire et de réputation, cette impatience, cette humeur fâcheuse et intraitable.

Tolle filium tuum unigenitum quem diligis, Isaac. (Genes. xxii). — Combien de fois une voix intérieure vous a-t-elle fait à l'oreille du cœur le commandement que Dieu fit autrefois à Abraham : « La victime que je vous demande en sacrifice, c'est cette passion bien aimée ; c'est cet enfant chéri que votre cœur a conçu et nourri avec tant de soin! Toute autre victime m'est indifférente. » En vain vous avez essayé d'échapper à la grâce qui vous poursuivait : toujours vigilante, toujours attentive à votre salut, sans jamais prendre le change, elle n'a point cessé de troubler la fausse paix de votre conscience. Si vous me dites qu'il vous en aurait trop coûté pour résister aux attaques fréquentes d'une passion qui vous tyrannise, je pourrais vous répondre qu'il vous en a peut-être plus coûté pour tenir contre les puissantes sollicitations de la grâce, que vous avez rejetée, méprisée et combattue tant de fois.

Maledictus dolosus, qui habet in grege suo masculum, et, votum faciens, immolat debile Domino. (Malach. i).— Celui-là est frappé de la malédiction divine, dit un prophète, qui, ayant dans son troupeau quelque chose de digne d'être sacrifié à Dieu, ne lui présente néanmoins que le rebut et ce qu'il y a de plus maigre. N'est-ce pas ce que fait celui qui sacrifice à Dieu plusieurs actions de sa vie par la mortification, et qui se réserve néanmoins cette passion particulière et dominante, à laquelle il ne touche point. Dieu a bien affaire de tout le reste de vos oblations et de vos sacrifices, dont vous serez prodigue tant qu'il vous plaira, pendant que vous ne lui immolez pas cette passion que vous épargnez! il regarde ce que vous aimez pour juger du prix de cette offrande, et, comme cette passion est la chose qui vous tient le plus au cœur, il n'estime que le sacrifice que vous lui en pouvez faire.

Bonum certamen certavi, cursum consummavi. (II Timoth. iv). — J'ai bien combattu et j'ai achevé ma course. L'Apôtre veut dire qu'il a livré des combats, non-seulement avec des ennemis étrangers, mais avec les ennemis domestiques. Il avait des passions qui lui faisaient de la peine ; il avait besoin de mortification pour les vaincre, pour les ranger au devoir : c'est ce qu'il a fait par la grâce du Seigneur; il est demeuré maître du champ de bataille, il a remporté la victoire : *Bonum certamen certavi.* Voilà le combat, et le premier effet de la mortification : *Certavi*: c'est la

victoire sur les passions. *Cursum consummavi* : il achève sa course, il est mort les armes à la main, et son combat n'a fini qu'avec sa vie. Voilà le modèle que nous avons en sa personne pour combattre nos passions jusqu'à la fin.

Quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, *in morte ipsius baptizati sumus ; consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem.* (Roman. VI). — Nous tirons de ces paroles une forte raison pour montrer la nécessité que nous avons, en qualité de chrétiens, de travailler à la mortification de nos passions, parce que le Baptême est une représentation de la mort et de la sépulture de Jésus-Christ, qui nous engage dès-lors à mourir à nous-mêmes, à nos passions, et à tous les désirs de la chair. Ainsi, ce sacrement de vie, selon l'Apôtre, est un sacrement de mort, et il est en même temps et notre berceau et notre tombeau, puisque, en nous donnant la vie et la grâce qui nous fait chrétiens, il nous engage à mourir à tous les mouvements de la vie sensuelle et de la nature corrompue. Et c'est encore ce qui nous est représenté par ces renoncements authentiques qu'on nous fait faire au Baptême : car, en nous obligeant à renoncer au démon et à ses œuvres, au monde et à ses pompes, ne nous oblige-t-on pas à renoncer à tous les plaisirs des sens, à toutes les pompes et vanités du monde, et n'est-ce pas là l'exercice de la mortification ?

Nolumus hunc regnare super nos. (Lucæ XIX). — C'est ce que dirent, dans une parabole de l'Evangile, ces citoyens rebelles à un prince qui leur envoyait des ambassadeurs afin de se faire reconnaître pour leur roi légitime ; « Nous ne voulons reconnaître ni son pouvoir ni le droit qu'il prétend avoir de nous commander ; nous n'en voulons point pour roi. » Tel est tous les jours le langage de nos passions révoltées : *Nolumus hunc regnare super nos.* Je ne veux pas que Jésus-Christ règne sur moi, dit la colère ; ses lois commandent la douceur, dont je ne m'accommode pas. Je ne le veux pas pour roi, dit l'avarice : son Evangile ordonne la pauvreté, qui n'est pas de mon goût. Je refuse sa domination, dit l'ambition : elle m'obligerait à l'humilité, qui me détruirait absolument. Ainsi, par une révolte générale, toutes les passions refusent d'obéir aux lois de Jésus-Christ.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Jussisti, Domine, et sic est ut pœna sua sibi sit omnis animus inordinatus. August. I Confess. II.

Vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur : toute affection déréglée sera le supplice de celui qui l'a conçue.

Victoria nostra intùs est : quomodò vicit Christus, *vincere appetat Christianus.* Id. Serm. 44.

La victoire que nous prétendons est dans nous et sur nous-mêmes : que le chrétien s'efforce de vaincre comme Jésus-Christ a vaincu.

Malus, etiamsi regnet, servus est, nec unius hominis, sed, quod gravius est, tot dominorum quot vitiorum. August. IV Civit. II.

Un homme vicieux, même sur le trône, est un esclave, et, ce qui est le plus fâcheux, l'esclave d'autant de maîtres qu'il a de vices qui le dominent.

Te vince, et mundus victus est. Id. Serm. 5.

Si vous savez vous vaincre vous-même, vous serez vainqueur du monde.

Animæ affectus omnium sunt vitiorum et virtutum quasi quædam principia et communis materia. August. De spiritu et animâ.

Les passions de l'âme sont les sources communes et le principe de tous les vices et de toutes les vertus.

Qui dominari nescit cupiditatibus, quasi equus raptatur indomitus, volvitur, obteritur, laniatur, affligitur. Ambros. III Virginit.

Celui qui n'a pas appris à dompter ses convoitises et ses passions déréglées est comme un cheval indompté, tiré, entraîné, déchiré en pièces, renversé et écrasé.

Jure ea fortitudo vocatur quandò unusquisque seipsum vincit, iram continet, nullis illecebris emollitur, non adversis perturbatur, non extollitur secundis, et quasi vento quodam circumfertur variarum rerum mutatione. Id. II Offic. XLVII.

On mérite à juste titre le nom de fort quand on sait se vaincre soi-même, réprimer sa colère; qu'on ne se laisse point amollir par les délices, qu'on n'est ni troublé ni découragé dans l'adversité, qu'on ne s'élève point dans la prospérité, et qu'on n'est point emporté, comme par un tourbillon de vent, par les vicissitudes des choses humaines.

Servilis est omnis passio. Ambros. II De Jacob et vitâ beatâ, III.

Toute passion est un assujettissement et une servitude.

Voluptatem vicisse voluptas est maxima, nec ulla major est victoria quàm ea quæ à cupiditatibus refertur : magna sanè victoria, et nullo non sanguine et sudore empta. Cyprian. IX.

C'est le plaisir le plus doux que d'avoir vaincu les attraits du plaisir; il n'y a point de victoire plus glorieuse que celle qu'on remporte sur les convoitises. C'est une magnifique victoire, qu'on doit acheter au prix de son sang et de mille travaux.

Affectus et perturbationes, quamdiù in tabernaculo corporis hujus habitamus et fragili carne circumdamur, moderari et regere possumus, amputare non possumus. Hieronym. Epist. 8, ad Demetriad.

Nous pouvons régler, modérer, dompter nos passions, pendant que nous sommes dans ce corps fragile et mortel; mais il n'est pas en notre pouvoir de le retrancher tout-à-fait.

Leones subigimus, eorumque animos cicures reddimus : et dubitas an passionum feritatem ad mansuetudinis felicitatem possis reducere? Chrysost. Serm. 2 in Genes.

Nous pouvons dompter les lions et les bêtes farouches, nous pouvons les apprivoiser : et vous doutez si l'on peut dompter ses passions et les rendre souples à la raison!

Verè liber et solus princeps et rex regum ille est qui passionibus immunis est. Id. Homil. 59 in Matth.

Hic demùm rex verè est qui iram, invidentiam ac libidines coercere ac frenare noverit, qui quidquid agit id ad Dei *legem exigit, qui mentem in libertate conservat, qui animum sub imperio voluptatum venire non sinit.* Id. Conc. de imper. et potest.

Celui-là est véritablement libre, maître souverain de lui-même, qui est exempt des passions qui assujettissent les autres hommes.

Celui-là est véritablement roi et agit en souverain, qui sait réprimer sa colère, se garantir de l'envie, et tenir en bride ses convoitises; qui prend pour règle la loi de Dieu dans tout ce qu'il fait, qui conserve partout la liberté d'esprit, qui ne peut souffrir de se voir assujetti à l'empire tyrannique de la volupté.

Difficile est, quin potiùs impossibile, perturbationis initiis carere quempiam, quas Græci passiones vocant. Hieronym. Epist. 9, ad Salvinam vid.

Sine vitiis nemo nascitur : optimus ille qui minimis urgetur. Id. Ibid.

Il est difficile, ou plutôt il est impossible à qui que ce soit, de ne pas ressentir les premiers mouvements qui troublent et que les anciens appellent passions.

Personne ne vient au monde exempt de tout vice; celui qui en a le moins est le plus parfait.

Sanè in hoc creatus es princeps ut imperes affectibus, ut domineris bestiis, reptilibus, etc. Basilius Homil. 21 in Hexam.

Dieu vous a fait naître avec l'autorité et le caractère de roi afin que vous commandiez à vos passions, et qu'ainsi vous soyez le maître de ces reptiles, de ces bêtes farouches.

Quamvis navis gubernatori concessum non sit tranquillitatem mari pro arbitrio et voluntate imponere, nobis tamen integrum est vitam omni vacantem perturbatione constituere. Id. Orat. 21 de felic.

Bien qu'il ne soit pas au pouvoir d'un pilote de calmer les flots de la mer et de faire cesser la tempête, il est en notre puissance de nous faire un système de vie où nous soyons exempts des troubles qu'excitent nos passions.

Affectus animi seu perturbatio quæ mentem vexat, de statu dimovet rationis, jure poterit ebrietas appellari. Basil. Serm. I de jejunio.

Nihil unicuique tàm expetendum quàm ut animi pace fruatur affectibusque imperet. Gregor. Nazianz. Orat. de pace.

Unusquisque affectus ac perturbatio, cùm prævalet ac dominatur, animi nostri tyrannus existit. Greg. Nyssen. In funere Pulcheriæ.

Meritò rex diceris qui rectè regere noveris. Origenes.

L'affection déréglée et la passion, qui trouble notre raison et met notre esprit hors de sa situation ordinaire, peut justement s'appeler une ivresse.

Il n'y a rien de plus souhaitable que de jouir de la paix et de la tranquillité d'esprit, et de rester maître de ses passions.

Toute passion qui trouble notre esprit, quand elle a pris le dessus et qu'elle domine, devient un insupportable tyran.

Vous êtes véritablement roi, si vous savez vous commander et vous gouverner vous-même.

Noli extrinsecùs pecus quod mactes inquirere; habes in te quod occidas, macta elatum superbiæ tantum. Id.

Ne cherchez point au-dehors une victime à immoler : vous la trouverez dans vous-même : donnez la mort à cet orgueil qui s'élève; une victime plus noble que si vous égorgiez un taureau.

Hoc est opus nostrum in hâc vitâ, actiones carnis, passiones, spiritu mortificare, quotidiè affligere, minuere, frænare. Climacus, Serm. 13 De Verb. Domini.

Voilà notre occupation et tout ce que nous avons à faire en cette vie : mortifier tous les jours, par la force de l'esprit, les œuvres de la chair, les réprimer tant que nous pourrons et dompter nos passions rebelles.

Mortificatione voluntatum vitia extirpantur, et marcescunt universa. Cassian. IV Inst. XLIII.

On détruit et on déracine les vices par la mortification de la propre volonté, en sorte qu'ils deviennent sans force et sans vigueur pour nous nuire.

Credite mihi : vitia putata repullulant et effugata redeunt et reaccenduntur; ex-

Croyez-moi : les vices qu'on se persuade avoir entièrement retranchés renaissent et

tincta, sopita, denuò excitantur. Bernard. Serm. 58 in Cant.

repoussent; ils reviennent après qu'on les a chassés; lorsqu'on les croit assoupis et éteints, ils s'allument de nouveau.

Hoc deberet esse negotium nostrum, vincere videlicet seipsum, et quotidiè seipso fortiorem fieri. De Imitat. Christi. I, III.

Ce devrait être notre affaire et notre unique emploi, de nous vaincre et de devenir chaque jour plus forts que nous-mêmes.

Quis habet fortius certamen quàm qui nititur vincere seipsum? Ibid. XVII.

Qui est engagé dans un combat demandant plus de courage que celui où l'on s'efforce de se vaincre soi-même?

Si temetipsum perfectè viceris, cætera faciliùs subjugabis : perfecta victoria est de semetipso triumphare. Id. III, 58.

Si vous êtes parfaitement victorieux de vous-même, vous vaincrez aisément tout le reste : c'est une victoire complète que de triompher de soi-même.

Resistendo passionibus, invenitur pax vera cordis, non autem eis serviendo. Id. I, VIII.

C'est en résistant à ses passions, qu'on jouit de la véritable paix du cœur, et non pas en nous y assujettissant lâchement.

Si vis perfectam discere philosophiam, ab omnibus abstineas, omnia sustineas. I, XXV.

Si vous voulez apprendre une admirable philosophie, abstenez-vous et souffrez patiemment toute chose.

Unicuique sua cupiditas tempestas est. August. Serm. 15 Verb. Dom.

La convoitise de chacun est pour lui une furieuse tempête.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition de la passion]. — La passion est une émotion sensible de l'appétit sensitif, excitée par l'imagination du bien ou du mal. Il faut s'en tenir à cette définition, qui a pour auteur saint Jean-Damascène, que S. Thomas rapporte en ces termes : *Passio est motus sensibilis potentiæ appetitivæ, ob imaginationem boni vel mali.* Cette définition, conçue en ces termes, déclare évidemment la nature d'une passion à celui qui entend les termes : car il n'y a pas un mot qui ne serve à en donner l'explication. — 1°. On l'appelle *un mouvement ou une émotion :* nous sentons, lorsque nous sommes dans la passion, un mouvement ou d'affection qui nous porte à quelque bien, ou d'aversion qui nous détourne de quelque mal. Or la passion n'est autre chose que cette émotion ou ce mouvement de l'âme. — 2°. Ce mouvement est *sensible* : il cause toujours une altération qui paraît au-dehors, comme sur le visage par la rougeur ou la pâleur, dans la voix qui éclate ou qui tremble, etc. Il arrive toujours quelque changement sensible, qui fait qu'on donne le nom de passion plutôt que d'action à ces mouvements qui la causent. — 3°. Ce mouvement sensible est dans l'appétit sensitif : c'est-à-dire que la passion n'est pas dans la partie su-

périeure de l'âme que nous appelons la raison et la volonté, mais dans ce que l'homme a de commun avec les bêtes, l'appétit irascible et concupiscible.

[La manière dont s'excitent les passions]. — Laissons aux philosophes à expliquer en détail de quelle manière chaque passion s'excite ou se soulève dans l'âme, quelle en est la cause physique et prochaine, et l'impression qui se fait par le moyen des esprits vitaux. Voici seulement ce que la morale nous enseigne. Il y a de la subordination dans les puissances de l'âme, les sens extérieurs sont toujours les premiers en action ; ce sont eux qui découvrent le bien et le mal sensible, et qui le représentent à l'imagination, celle-ci à l'appétit sensitif, et aussitôt, avant même que l'entendement y ait pris garde et que la raison ait vu ce que c'est, il arrive souvent que l'appétit est tout ému et qu'il s'emporte. Il ne peut empêcher que ses passions se soulèvent malgré lui, ni même apaiser si tôt leurs mouvements lorsqu'elles sont une fois émues ; mais la volonté a le pouvoir, par la grâce de Jésus-Christ, de ne pas leur donner consentement, elle a le moyen de leur résister, de les combattre et de les vaincre. Or, parce que l'homme n'use pas toujours de son pouvoir et n'emploie pas les moyens qu'il a, nous disons qu'il subit volontairement le joug que ses passions lui imposent, et qu'il se laisse maîtriser, dominer, captiver par elles.

[Ce qu'en dit S. Paul]. — Quand S. Paul appelle les passions *des péchés*, ce n'est pas qu'il veuille dire que les passions soient effectivement des péchés ni quant à l'habitude ou au principe, ni quant aux actes. Les passions habituelles ne sont pas des péchés, puisqu'elles demeurent après le Baptême, et il est de foi qu'après ce sacrement, il ne demeure rien en l'homme qui soit véritablement péché. Les mouvements des passions, pareillement, ne sont pas des péchés, puisque, prévenant la raison et la liberté, elles ne sont pas volontaires. Pourquoi donc l'Apôtre donne-t-il à ces passions le nom de péché? Pour deux raisons : 1° parce qu'elles sont des matières propres et faciles pour conduire au péché ; 2° parce que ce sont des principes agissants, qui excitent la liberté à condescendre à leurs mouvements et à commettre les crimes qu'elles persuadent.

[Du consentement]. — Les théologiens demandent quand les passions commencent à sortir de l'état d'indifférence où elles étaient et à devenir criminelles, et ils répondent que c'est premièrement lorsque la raison, qui avait été comme troublée et obscurcie par l'impétuosité de leurs premiers mouvements, commence à se reconnaître à voir qu'il y a du mal, que la volonté y consent nonobstant cette vue et cette connaissance, et qu'elle approuve ce dérèglement. C'est alors que ce qui n'était que premier mouvement commence à devenir criminel.

Il y a une sympathie naturelle et une inclination entre l'appétit sensitif qui sollicite au péché, et la raison et la volonté où se forme le consentement délibéré, puisque c'est la même âme qui agit par ces deux facultés : de manière que jamais l'appétit ne forme un acte d'une passion indélibérée que la volonté et la raison ne soient sollicitées de faire un acte semblable et de suivre les mouvements de l'appétit. Or, il est difficile que la volonté résiste aux sollicitations des passions qui lui sont si proches, et il est moralement impossible que l'âme qui agit par ces deux facultés si opposées souffre ce violent partage, et qu'elle demeure longtemps dans cette indélibération sans se laisser gagner et sans approuver, par le consentement de la volonté, le désordre qui a commencé sans elle.

[La grâce se sert de nos passions]. — On sait bien que les vertus surnaturelles sont des effets de la grâce, et qu'elles sont très-élevées au-dessus des forces et des dispositions de la nature ; il faut néanmoins avouer que cette même grâce se sert de ce qu'elle trouve, dans notre nature, de propre à ce dessein, et qu'elle emploie nos passions et les inclinations que nous avons, et même celles qui nous ont portés au péché, pour en faire le principe de nos vertus et les moyens de notre sainteté. Elle les élève et leur donne des objets et des motifs surnaturels pour faire cet admirable changement. C'est ainsi qu'elle se sert de la colère pour en faire le zèle, qu'elle emploie l'amour pour allumer la charité, qu'elle consacre même la tristesse et la douleur (les plus faibles et les plus inutiles des passions), pour en former la pénitence. Quelques théologiens appellent ce changement de nos passions et ce secret de la grâce l'art d'enter la grâce sur la nature, et les vertus sur la cause des vices : comme, quand on ente un bon arbre sur un tronc sauvage, il arrive de ce mélange que le bon arbre corrige et change le mauvais ; et, cette branche entée et ce tronc, mêlant ensemble leurs vertus, font un principe commun des bons fruits qui sortent de l'un et de l'autre. C'est ainsi que la grâce, entée sur les passions et les inclinations naturelles, cause des vices, corrige leur malheureuse fécondité et les élève à produire des fruits dignes de la gloire.

[Nul homme n'est sans passions]. — C'est une vérité constante que nul homme n'est sans passion, puisque l'appétit sensitif, concupiscible ou irascible, est dans tous les hommes. Le premier homme, même dans le bienheureux état de la justice originelle où Dieu l'avait créé, n'était pas sans passions, comme dit S. Thomas. Il eut l'amour et la joie des biens qu'il possédait, l'espérance et le désir des biens à venir ; mais l'une et l'autre sans peine, et toutes dans une parfaite soumission à la raison. Il fut, à la vérité, exempt de tristesse et de douleur, et des autres passions qui ont pour objet quelque mal, parce que, dans ce bienheureux état, il était exempt de tout mal : ce qui n'est pas dans le reste des hommes. Mais,

comme aucun n'est exempt des passions, il n'y en a aucun qui n'ait à combattre celles qui le portent au mal, qui n'ait de quoi exercer sa vertu, et qui ne doive travailler à rectifier les unes et à faire un bon usage des autres.

[Ce qu'il y a de bon dans les passions].— Il faut bien distinguer, dans ces mouvement de l'appétit que nous appellons *passions*, ce que la nature y a mis de bon, c'est que, si nous les considérons en elles-mêmes, elles ne sont autre chose que des inclinations naturelles, qui nous font chercher notre bien et fuir notre mal. Mais ce qu'il y a de déréglé, c'est qu'elles font ces fonctions avec précipitation et trouble, et qu'elles se portent ordinairement sur ce qui est défendu, sur ce qui peut les rendre coupables. D'où il faut conclure, contre les stoïciens, qu'elles ne sont nullement mauvaises en elles-mêmes, puisque c'est l'auteur de la nature qui les a formées en nous et qui nous les a données pour des fins saintes et raisonnables : de sorte que, s'il y a du retranchement à faire, ce n'est que de l'excès, et du déréglement qu'a causé le péché ; on a même tort de les accuser d'être criminelles, puisque notre volonté en sait faire des vertus quand il lui plaît, et que, pourvu qu'elle les retienne dans l'ordre, qu'elle en empêche le déréglement et qu'elle réduise leurs excès au terme de la raison, la grâce même s'en sert pour faire des actions chrétiennes et surnaturelles.

Quand la partie supérieure de l'âme, qui est obligée de régler, de réprimer et de conduire les mouvements de l'appétit, ne prend pas garde à eux, mais les laisse aller où ils s'emportent, lorsqu'au lieu de réprimer leurs excès elle les excite, qu'au lieu de corriger leurs déréglements elle les approuve par son consentement, et qu'enfin, par son peu de conduite, par sa lâcheté ou pour sa malice, elle leur obéit au lieu de leur commander, c'est alors que ces passions deviennent vicieuses, ennemies de notre repos et de notre bonheur éternel. Mais, quand la raison sait maintenir son droit et son autorité sur ces mouvements, qui ne sont jamais mauvais que par sa permission, quand enfin elle s'assujettit pleinement l'appétit et toutes ses passions, qui ne se révoltent jamais criminellement que quand elle les soulève elle-même ou qu'elle entretient leur rébellion, c'est alors que ces passions deviennent des vertus, et que ces mouvements sont des occasions de mérite.

[Dans l'état d'innocence]. — Tout le monde sait que Dieu créa le premier homme avec une parfaite liberté, que Dieu lui donna une espèce de souveraineté par un domaine absolu sur toutes les créatures de l'univers, et surtout qu'il le fit tellement maître de ses passions, qu'elles n'agissaient que par ses ordres et lui étaient absolument soumises. Mais, ô Dieu ! que ce domaine fut de peu de durée, que ce souverain fut bientôt dépossédé, et qu'il tomba dans une malheureuse servitude, pour n'avoir pas voulu

se soumettre à Dieu par son obéissance, qui ne pouvait être qu'à son avantage! Dès-lors il sentit en lui-même une révolte de ses passions contre la raison, au lieu qu'elles étaient parfaitement soumises à ses ordres. Dès-lors commença, entre la partie inférieure et la partie supérieure de l'âme, ce combat qui a toujours duré depuis, et cette guerre intestine qui n'a jamais eu ni paix ni trêve. Ainsi, le premier homme étant déchu de son pouvoir et du domaine qu'il avait sur ses passions, il tomba dans une malheureuse servitude, où il engagea toute sa postérité sous la tyrannie du péché, et ensuite de ses passions, qui sont des suites et des effets du péché originel. Il est vrai que, par la grâce du Sauveur, nous avons été délivrés de la captivité du péché et de la servitude du démon ; mais nous ne sommes pas dans la parfaite liberté où était le premier homme avant son péché, et nous n'avons pas le même pouvoir sur nos passions : elles se soulèvent malgré nous, et Dieu a permis cette rébellion pour servir d'exercice à notre vertu.

[Si le Sauveur a eu des passions]. — On demande, dans la théologie, si le Sauveur a eu des passions, et s'il a ressenti ces mouvements de l'appétit sensitif que ressentent les autres hommes. Quoique ce nom de passions ait paru odieux à quelques SS. Pères, à cause des troubles et des dérèglements qu'elles excitent en nous, et que, par un terme plus doux, ils aient mieux aimé les appeler des *propassions*, comme parle S. Jérôme, (*in* VI *Matth.*), il faut néanmoins avouer qu'ayant pris la nature humaine il en a pris tous les sentiments, et qu'il a été sensible à ces mouvements naturels que nous appelons passions dans les autres hommes. C'est ce que prouve S. Thomas par la raison qu'il a pris tout ce qui était propre à l'homme. Il y a cependant de la différence entre ses passions et les nôtres. — 1°. Du côté de l'objet, nos passions se portent indifféremment sur le bien et sur le mal, au lieu que celles de Jésus-Christ ne se sont jamais portées que sur des objets saints et légitimes. — 2°. Du côté du principe, nos passions préviennent et troublent notre raison, qui devrait les conduire, et celles du Sauveur n'ont jamais renversé cet ordre naturel; elles ont toujours suivi la lumière de la raison.— 3°. Pour ce qui regarde l'effet des passions, celles que nous sentons emportent souvent la liberté et la font condescendre à leurs impressions; mais celles du Fils de Dieu ont toujours été soumises à sa volonté, et ne se sont jamais élevées que par ses ordres.

[La liberté chrétienne]. — Comme S. Paul parle souvent de la liberté des enfants de Dieu, les SS. Pères et les théologiens mystiques demandent en quoi elle consiste et ce que l'on entend par là : et ils répondent unanimement que c'est être libre de la servitude des passions, qui nous tiennent dans une espèce d'esclavage, et auxquelles la plupart des hommes obéissent aveuglément. C'est cette liberté que produit en nous

le Saint-Esprit, comme le plus grand de ses dons et de ses fruits : *Ubi Spiritus Domini, ibì libertas.* Et il n'y a point de doute que, par le moyen de la grâce, nous ne puissions parvenir à cet heureux état. Car, quoique nous apprenions de S. Paul que nous sommes sujets aux premiers mouvements des passions, depuis que le péché a régné sur tout le genre humain, néanmoins nous avons reçu par le moyen du Sauveur tant de grâces, qu'il est en notre pouvoir de régner sur nos passions, et de jouir par ce moyen de l'heureuse liberté de Dieu, qui consiste à lui obéir en toutes choses et à suivre tous les mouvements de la grâce.

[De la passion dominante]. — Tout ce que nous avons dit et tout ce que nous dirons dans la suite des passions en général peut se dire en particulier, et même à plus forte raison, de la passion que nous appelons *dominante* à cause de l'ascendant qu'elle a sur nous et de l'empire qu'elle a pris sur notre cœur : de sorte que si, selon le conseil de tous les sages, il faut attaquer et combattre ses passions les unes après les autres, c'est par celle-là qu'il faut commencer, parce que de la défaite de celle-ci dépend la victoire sur toutes les autres, et que vaincre les autres et épargner celle-ci, c'est comme retrancher les branches d'un arbre, et laisser le tronc et les racines qui en repousseront et reproduiront continuellement de nouvelles.

[Dessein de Dieu]. — Il faut surtout remarquer ce qu'enseignent les théologiens : que, encore que le Baptême nous ait délivrés du péché originel, qui est la cause de la rébellion de nos passions, il ne nous a pas délivrés de la révolte de notre appétit contre Dieu et contre la raison, ni de la concupiscence, qui est appelée *fomes peccati.* C'est, disent tous les docteurs, par un juste jugement et par une providence adorable que Dieu a voulu que cette rébellion subsistât toujours, pour punir et réprimer notre orgueil, et afin que la considération de notre misère et de notre bassesse servît à nous humilier devant lui. Il avait comblé l'homme de dignité et d'honneur en le créant ; il l'avait paré et enrichi de ses dons et de ses grâces ; mais l'homme, en ayant mal connu le prix et ayant été ingrat envers son Créateur, mérita d'en être privé, et d'être fait semblable aux bêtes, en devenant sujet aux mêmes désirs et aux mêmes inclinations qui les emportent.

[Les passions troublent la raison]. — C'est une vérité constante, qui même a été reconnue par les païens, que les passions, quelles qu'elles puissent être, nuisent extrêmement aux fonctions de la raison, et l'empêchent d'user du discernement nécessaire en ce qui est de son devoir : Lorsqu'elles sont fortes et violentes, elles l'emportent malgré qu'elle en ait ; et lorsqu'elles sont douces, elles la flattent. Si elles ne surprennent point d'abord son jugement, elles travaillent plus dangereusement à le corrompre, et à le

séduire; si elles n'entraînent pas le cœur, elles le gagnent; si elles ne l'enlèvent point, elles l'attirent ; elles y font entrer une douceur d'autant plus funeste, qu'après être tombé dans les fautes les plus grossières, elles les laissent sans aucun sentiment de repentir. C'est ce qu'a reconnu la morale des païens.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[De la mortification des passions]. — Dieu avait fait l'homme droit, dit l'Ecriture : il n'avait ni défaut ni dérèglement en lui; l'appétit obéissait à la raison, et la raison à Dieu ; et ainsi tout était dans l'ordre. Mais le péché originel a jeté le désordre dans tout l'homme , en troublant ce merveilleux concert qui se trouvait entre toutes les parties de l'homme, et cette subordination parfaite des puissances inférieures aux supérieures. Or, c'est à la mortification de remettre tout dans l'ordre, et de rétablir en quelque manière l'homme dans le bonheur de la justice originelle : de sorte qu'on peut dire que la mortification est un supplément de cette justice d'origine ; qu'elle répare tous les désordres qu'a causés le péché dans le premier homme, en assujettissant les facultés inférieures aux supérieures, l'appétit à la raison, et la raison à Dieu ; et qu'elle lui fait faire avec effort et avec peine tout ce que la justice originelle lui faisait faire, non-seulement sans peine, mais même avec plaisir. Mais c'est principalement à combattre les passions que doit s'occuper la mortification chrétienne, et surtout celles qui sont plus fortes et plus dangereuses, et à réprimer tous les mouvements déréglés, à les empêcher de prévenir les lumières de la raison et les ordres de la volonté, à les rappeler dans leur devoir, et, s'ils s'échappent, à les punir en les privant des objets qui les en ont fait sortir. On peut même dire que le combat contre nos passions est le premier et le principal exercice de la mortification chrétienne. Mais il doit être ardent, continuel et constant : ardent pour ne se point rebuter des difficultés ; continuel , pour ne pas laisser passer de jour sans s'y appliquer, de sorte que la devise d'un véritable chrétien doit être celle de S. Paul : *Quotidiè morior*, je travaille à mourir tous les jours à moi-même ; enfin, il doit être constant, puisque tant que nous vivrons nous aurons toujours en nous des ennemis domestiques à combattre. Toute

dévotion qui n'aboutit pas là est un amusement et une illusion. (**Le P. Nepveu**, Esprit du christianisme, *traité* 8, *chap.* 1).

[Combien cette mortification est nécessaire]. — On peut dire qu'il n'y a point de vertu plus recommandée par JÉSUS-CHRIST que la mortification de nos passions. Une bonne partie de l'Evangile aboutit à nous en faire comprendre la nécessité, et il n'est point de vérité qui y soit plus souvent répétée et plus fortement exprimée. On n'y parle que de croix, que de souffrances, que de mort, que de renoncement, que de haine de soi-même, et que de violence qu'il se faut faire, que de voie étroite où il faut nécessairement entrer... Tantôt le Fils de DIEU nous dit ? « Quiconque veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive » ; tantôt il nous assure que, depuis la prédication de Jean-Baptiste, c'est-à-dire depuis que la doctrine de l'Evangile a été annoncée, le royaume des cieux ne se prend que par violence, et qu'il n'y a que ceux qui se font cette violence qui l'emportent ; tantôt, enfin, il nous dit que la porte qui conduit à la vie est étroite et qu'il y en a peu qui y entrent, et c'est pour cela qu'il nous exhorte à faire tous nos efforts pour tâcher d'y entrer. Or, que veut nous marquer le Sauveur par cette nécessité de porter sa croix, de renoncer à soi-même, d'entrer dans la voie étroite, de se faire violence, sinon l'obligation que nous avons de réprimer les mouvements de nos inclinations naturelles, parce que, venant d'un fond corrompu, elles sont presque toujours déréglées, et de combattre continuellement nos passions, surtout celles qui sont les plus vives et les plus dangereuses, parce qu'elles nous portent ordinairement au mal ?

Si la mortification est un remède pour les maux passés, c'est un préservatif pour les maux à venir. Nous avons, comme enfants d'Adam, reçu pour partage, avec le péché originel, une forte répugnance au bien, un penchant violent pour le mal ; nous ne pouvons ni nous laisser aller à ce penchant ni suivre les mouvements de cette répugnance sans tomber dans le désordre, ni y résister sans nous faire une violence continuelle, sans combattre incessamment nos passions : et n'est-ce pas là le principal exercice de la mortification chrétienne ? Nous sommes tous nés orgueilleux, ambitieux, colères, vindicatifs, intéressés, sensuels ? voilà ce que nous sommes naturellement ; voilà ce que nous devons cesser d'être si nous voulons être chrétiens, si nous voulons travailler efficacement à notre salut. Et ne faut-il pas pour cela être dans une attention continuelle sur soi-même, dans un combat continuel et par conséquent dans un exercice continuel de mortification ? (*Le même*).

[Esclavage des passions]. — Ces maîtres ne s'accordent point dans leurs desseins, si ce n'est dans une seule chose, qui est de tourmenter et de rendre misérables leurs esclaves. Il ne se peut rien dire de plus éloquent sur ce sujet que ce qu'a dit Pierre-le-Vénérable, abbé de Celles : *Imperant ei*

vitia, non domini sed tyranni : les vices et les passions désordonnées commandent au pécheur, non pas en qualité de légitimes souverains, mais comme des tyrans ; *Imperant, sed sinè misericordiâ; mandant, sed sinè discretione; conregnant super uno, sed sinè dissensione :* ils commandent sans compassion, ils donnent leurs ordres, mais sans discrétion ; ils veulent régner tous ensemble et commander tous à la fois. mais sans s'accorder et avec confusion. Ces tyrans se font souvent la guerre : par exemple, la passion du plaisir demande de la prodigalité, celle de l'avarice veut l'épargne : l'ambition veut qu'on travaille et qu'on recherche l'honneur avec empressement, l'amour de la vie et du repos s'y oppose. Ces tyrans, ajoute S. Augustin, disputent dans nous-mêmes à qui sera la passion dominante de notre cœur : *Certant in meipso, cujus potissimum esse videar...* Je ne crois pas, dit S. Ambroise, qu'un malheureux criminel tiré à quatre chevaux souffre plus que ces misérables esclaves, qui ont le cœur déchiré par des passions si opposées. Le démon de l'impureté, s'étant rendu maître de cette âme, l'oblige à se soumettre à toutes les infamies qui déshonorent la nature ; il la contraint de faire une grande dépense pour acheter ses satisfactions brutales ; mais bientôt le démon, qui préside à l'avarice, s'éveille et veut régner à son tour : il le presse de s'abandonner à toutes sortes d'injustices et à des bassesses honteuses pour réparer ses pertes : de sorte que, si ce pécheur se défait d'une passion, ce n'est que pour tomber dans une autre ; il change bien de maître, mais il ne sort pas pour cela de l'esclavage. (**Le P. Nouet,** *Méditations*).

[Fausses vues dans le monde]. — Les gens du monde ne regardent les choses qu'à travers leurs passions, qui sont un milieu défectueux : elles leur donnent des couleurs différentes, et les couvrent de prétextes spécieux. Un ambitieux s'imagine qu'il ne fait rien que par grandeur d'âme et pour le bien public ; un avare croit que ses ménagements honteux sont des effets de modération et de tempérance ; un voluptueux ne voit rien que de juste et de nécessaire dans ses plus grands dérèglements ; un vindicatif n'entreprend rien que par zèle et par justice. C'est ainsi que la passion donne une autre couleur aux choses, et qu'elle empêche qu'on ne les voie comme elles sont. (*Essais de sermons*).

[Les extrêmes]. — Toutes nos passions ont cela de commun, qu'elles sont extrêmes et outrées en toutes choses. Tous les mouvements de notre cœur ont leurs objets déterminés : la passion n'en a point d'autre que l'excès, et il lui est aussi essentiel d'excéder et de franchir toutes les bornes qu'il est essentiel à la raison de s'en prescrire et de s'y tenir. Ouvrez une fois la carrière à vos passions, il ne faut plus espérer que rien les retienne ; un désir nourrit l'autre, le feu s'allume, croît et embrase tout ce qui se présente à lui. Est-ce qu'il est impossible de l'éteindre Non, mais c'est que la passion a en un moment un trop grand empire

sur vous ; elle n'obéit pas à ceux qui ne savent pas lui commander. (**Cheminais**).

[Paix de l'âme]. — Les philosophes païens conviennent tous que la sagesse consiste dans une certaine tranquillité d'âme dont on jouit quand les appétits sensuels sont entièrement réprimés. C'est alors qu'il n'y a plus de passions violentes troublant la paix de l'âme par des mouvements déréglés, et offusquant l'entendement, comme il arrive lorsqu'elles sont dans l'agitation : car le propre de la passion est d'aveugler la raison, et de diminuer en nous la liberté du franc arbitre. Mais lorsque les passions sont dans le calme, l'entendement a aussi des lumières bien plus pures pour connaître le bien, et la volonté a une liberté bien plus entière pour l'embrasser. Or, cette paix et cette quiétude est ce que DIEU veut trouver dans notre cœur pour s'y reposer et pour répandre sa sagesse et ses dons sur nous ; mais la mortification de nos passions et de nos appétits déréglés est l'unique moyen d'obtenir cette paix et de jouir de cette tranquillité. On n'obtient la paix que par la guerre ; si vous ne voulez avoir la guerre avec vous en réprimant vos passions, en contrariant vos désirs et en vous surmontant vous-même, vous n'obtiendrez jamais cette paix, et vous ne serez jamais maître de vous-même si vous n'en êtes le vainqueur.

Il faut supposer, comme une vérité constante, que le dérèglement de notre appétit et la perversité de l'inclination de notre chair est le plus grand obstacle que nous ayons non-seulement à notre salut, mais encore à notre avancement dans la vertu. C'est ce qu'on dit ordinairement, que la chair est notre plus grand ennemi, parce qu'en effet c'est de-là que naissent toutes nos passions, nos désordres et nos chutes. *D'où viennent les guerres et les contradictions que vous sentez en vous-même ?* dit l'Apôtre S. Jacques : *n'est-ce pas de vos passions, qui combattent dans votre esprit ?* La sensualité, la concupiscence et le dérèglement de l'amour-propre sont la cause de toutes nos guerres intestines, de tous les péchés et de toutes les imperfections que nous commettons, et par conséquent le plus grand empêchement que nous rencontrions dans la voie du salut et de la perfection : d'où il est aisé de concevoir que la véritable mortification consiste à réparer ce désordre de nos passions, c'est-à-dire à réprimer en nous les mauvaises inclinations et le dérèglement de l'amour propre. (**Rodriguez,** *de la mortification*, chap. 1er).

[Mortification intérieure]. — Il y a, dit S. Augustin, deux sortes d'abstinence, de croix et de mortification : — l'une corporelle et l'autre spirituelle : l'une qui afflige le corps, comme le jeûne, le cilice, coucher sur la dure, et les autres peines qui mortifient la chair et la privent de ses aises : et c'est ce que nous appelons mortification, ou pénitence extérieure ; — l'autre est plus méritoire et plus sublime, et consiste à commander à ses pas-

sions, à exercer une rigoureuse censure contre soi-même, et à livrer de continuels combats contre ses inclinations vicieuses, à gourmander entièrement sa volonté, à se dépouiller de son propre jugement, vaincre sa colère, réprimer son impatience, et le reste. C'est ainsi qu'après avoir dompté ses passions on monte avec violence au royaume du ciel ; c'est ainsi qu'il faut être brave et vaillant, afin de l'emporter comme d'assaut. Or, cette sorte de mortification intérieure est bien plus excellente que la première, parce qu'il y a bien plus de mérite à dompter l'esprit, en foulant aux pieds l'honneur et l'estime du monde, qu'à affliger le corps par le jeûne, le cilice et les autres austérités, et, comme cette même mortification est plus noble et plus méritoire que l'autre, elle est plus difficile et coûte infiniment davantage. mais aussi elle nous est plus glorieuse. D'où vient que Joseph acquit plus de gloire devant Dieu en se commandant à lui-même et en résistant aux sollicitations de son infâme maîtresse qu'en commandant ensuite à toute l'Egypte et que David remporta une plus noble victoire lorsque, pouvant se venger de Saül, il ne le voulut point faire, que lorsqu'il vainquit Goliath.

On compare les passions, dans le cœur de l'homme, aux vents de la mer. De même que les vents agitent la mer et en troublent le calme par leur souffle impétueux, de même nos passions, par leurs mouvements et leurs appétits déréglés, forment des tempêtes dans notre cœur et en troublent toute la tranquillité. Tantôt la colère y excite des orages ; tantôt il y règne un vent d'orgueil et de vaine gloire qui nous emporte bien loin ; tantôt c'est l'impatience, tantôt c'est l'envie. De-là vient que le prophète dit : Les impies sont comme une mer agitée, qui ne saurait se calmer. Mais, dès que les vents s'apaisent, la bonace revient aussitôt, *Le Fils de* Dieu *commanda aux vents et à la mer, et il se fit un calme profond.* Si vous savez donc commander aux vents de vos passions, vous jouirez d'une tranquillité admirable. (*Le même*).

[Il faut une lutte franche et ferme]. — Il faut entrer en cette lice avec un grand désir et une forte résolution d'entreprendre l'affaire de son salut ; un propos délibéré et inviolable de faire comme Josué, de ne quitter jamais le bouclier ni l'épée que tous ces appétits révoltés, qui nous ont déclaré la guerre, ne soient soumis, domptés et comme rendus à discrétion. Tout ce qui retarde notre progrès dans la vertu, c'est que nous n'entreprenons qu'à demi cette guerre des passions; nous ne combattons que d'une main, nous ne les attaquons pas vivement et nous ne voulons pas absolument les vaincre : au lieu que, si nous étions une fois bien résolus à cette grande conquête, nous en viendrions infailliblement à bout avec le secours du Ciel, qui ne nous manque jamais dans le besoin. Après cette résolution constante, entrez dans la connaissance de vous-même : examinez quelle passion a plus d'empire sur vous, quand elle a commandé, quel progrès elle a fait, quel pouvoir elle a sur votre cœur, quelle est la chose qui l'irrite,

celle qui le calme et l'apaise, d'où elle tire ses forces, ce qui la fomente et l'entretient : car c'est une remarque qu'ont faite tous les sages, que la passion qui entre toute la première en notre cœur est celle qui en sort la dernière, et qui nous occupe le plus dans tout le cours de notre vie. (**Le P. Caussin**, *traité des passions*, préface).

[Les passions dans les grands]. — Lorsque les passions se trouvent jointes avec un pouvoir absolu, qu'il est difficile de les régler et de les vaincre ; et que l'Ecriture-Sainte a raison de les comparer à certaines eaux ramassées qui coulent avec rapidité ! Les désirs des particuliers sont des ruisseaux qui vont sans bruit, qu'on arrête facilement, et qui ne nuisent tout au plus qu'à quelques plantes ou à quelques fleurs qui naissent trop près de leur rivage ; mais les désirs des souverains sont des torrents qu'aucune digue ne peut arrêter, qui grossissent toujours dans leur cours. Telle est la condition des grands du monde : soit parce que, agissant pour de grands intérêts, ils en sont frappés plus vivement ; soit parce que, ne trouvant aucune résistance dans l'accomplissement de leurs volontés, ils s'y appliquent avec plus de force ; soit parce qu'ils y sont poussés ordinairement par les conseils pernicieux de ceux qui les environnent. Vous seul, mon Dieu, quand ils ont mis leurs cœurs en vos mains, vous pouvez les gouverner et leur donner la pente et le mouvement que votre providence a résolu de leur donner. (**Fléchier**, *Panégyrique de S. Louis*).

[Passions dans les âmes pieuses]. — Bien que la solitude mette l'homme à couvert des passions et des habitudes ordinaires du siècle, il ne doit ni présumer de sa vertu ni s'assurer sur son innocence. Les passions croissent en tous lieux, et la nature se trouve partout ; quelque éloigné qu'on soit des occasions, on n'est pas hors du péril, tant que l'on est avec soi-même. Mais, quand les passions humaines agissent sous prétexte de religion, de quoi ne sont-elles pas capables, dans les personnes mêmes qui font profession de piété ? On se permet tout alors contre le prochain, et l'on se justifie tout à soi-même. On se fait une espèce de justice sauvage qui juge tout, qui condamne tout indifféremment ; on médit sans scrupule ; on se venge dévotement ; on persécute l'innocence à bonne intention ; on désespère le pécheur sous prétexte de le corriger ; on exerce, non pas une sainte sévérité, mais une impitoyable critique ; et, depuis que la passion se mêle dans les affaires de religion, on se peut mettre à couvert sous ce prétexte. Il n'y a rien qu'elle n'entreprenne ou qu'elle ne se permette. Y a-t-il état plus déplorable que d'être ainsi méchant à titre d'homme de bien et de faire passer et prendre ses passions travesties et ses vices mêmes pour des vertus, à la faveur d'un peu de zèle qu'on croit avoir ? (*Le même, Panégyrique de S. Benoît et de S. Paul*).

[Les rechutes]. — Faute de travailler à déraciner ses passions, combien

voit-on de rechutes dans le monde! Combien trouve-t-on de personnes qui, ayant fait profession de mener une vie réglée, qui, vivant pendant quelque temps selon les maximes du christianisme et s'abstenant de ces péchés grossiers que tant d'autres commettent, ont enfin repris leur premier train, et sont quelquefois devenues pires après leur conversion qu'elles n'étaient auparavant! D'où est venu ce malheur? de n'avoir pas été à la source du mal, d'avoir négligé une passion dominante, de l'avoir épargnée, de n'avoir pas eu le courage de la mortifier, de ne s'être pas fait la violence nécessaire pour la renfermer dans ses bornes et l'assujettir aux règles de l'Evangile... Une passion cachée demeurait dans le fond du cœur, la source du mal n'était ni détournée ni tarie : ces personnes sont retombées dans leur péché. Ainsi, vous savez par une funeste expérience que vous retombez souvent dans les mêmes fautes. Est-ce que vous ne les avez pas confessées? est-ce que vous n'en avez pas demandé pardon à Dieu? est-ce que vous ne les avez pas détestées de tout votre cœur? Nonobstant toutes ces dispositions et toutes ces résolutions, vous retombez, et vous commettez encore tous les jours les mêmes péchés. D'où vient cela? N'en cherchez point d'autre raison : avouez que, si vous aviez pris tout le soin nécessaire de mortifier vos passions, vous auriez tari la source de tant d'offenses; mais vos passions, qui n'étaient couvertes que d'un peu de cendres, se sont rallumées au premier objet, et, la cause demeurant toujours la même, produira toujours le même effet. (**Joly**, *dim. dans l'Oct. de Noël*).

[Point de vertu sans la mortification des passions]. — Donnez-moi un homme, dans tous les siècles passés, qui ait persévéré dans la grâce, et qui ait fait quelque progrès dans la vertu, sans la mortification de ses passions. Montrez-m'en un seul qui ait toujours été fidèle à ses devoirs, par quelque autre moyen. Je sais bien qu'il y en a plusieurs autres ; mais nul autre de ces moyens ne peut servir sans celui-là. Faites tant de prières que vous voudrez, faites tant d'austérités qu'il vous plaira : si vous ne mortifiez vos passions, tous ces moyens vous seront inutiles. Quelques mortifications extérieures que vous fassiez, dit S. Bernard, elles ne vous seront jamais comptées de rien, si celles de vos passions n'y sont jointes... Tout ce que vous faites de bien d'ailleurs pourrait vous être d'un grand mérite devant Dieu ; mais vos passions, à la violence desquelles vous vous laissez aller, vous en ôtent le fruit. Toutes ces bonnes œuvres, toutes ces mortifications extérieures, sont des corps sans âme; elles n'ont ni esprit ni sainteté, sans le sacrifice de vos passions.

Plusieurs comptent sur leurs aumônes, sur leurs prières, sur leurs jeûnes, et diront un jour à Dieu ce que disaient les Juifs dans Isaïe : *Jejunavimus, et non aspexisti; humiliavimus animas nostras, et nescisti!* Pourquoi avons-nous jeûné, et que vous n'avez eu nul égard à nos jeûnes? pourquoi avons-nous humilié nos âmes, et vous n'en tenez pas plus de

compte que si vous n'en aviez rien su? Mais Dieu leur répondra ce qu'il répondait autrefois à ces Juifs : — Vous avez jeûné, il est vrai, vous vous êtes humiliés, vous avez fait des prières et des aumônes : mais votre volonté s'est trouvée dans toutes ces actions, et vos passions n'en ont pas été plus mortifiées ; vous n'avez pas eu moins de présomption de vous, ni moins de confiance en vos fausses vertus. Où est la passion que vous avez mortifiée? En quoi avez-vous réprimé cette humeur fière et impérieuse qui vous a toujours dominé? Avez-vous été moins ardent à poursuivre vos intérêts, à rechercher vos commodités et vos aises ? Quel moyen avez-vous employé pour tâcher d'oublier cette injure, qui est *cette racine d'amertume* dont parle l'Apôtre, et qui vous a déjà fait rendre tant de mauvais services à cet ennemi ? Vous avez pris pour un zèle de religion ce qui n'est qu'un effet de votre envie et de votre inimitié, et dans toutes vos actions vous vous êtes toujours cherché vous-même. (*Le même*).

[Illusions]. — Où trouverez-vous un avare qui ne croie que de se refuser tout et à soi et aux autres est une action de prudence, une économie raisonnable? Où verrez-vous un fourbe qui ne croie que de surprendre, d'imposer et de tromper, est une action de sagesse et de politique ? Où verrez-vous un colère qui ne pense que s'emporter avec chaleur est une action de courage, qui ne voie de la justice dans ses emportements ? Où est le vindicatif qui ne voie de la raison et de la nécessité dans ses vengeances? Où est le sensuel qui ne voie de la douceur et de la civilité dans les piéges qu'il tend à la pudeur? Où est, enfin, l'homme brusque, rustique, qui ne voie de la sincérité dans ses mœurs! Ajoutez qu'il n'y a rien de plus pénétrant qu'un homme passionné dans les défauts des autres, rien de moins éclairé dans les siens; il verra de la négligence dans la modération des uns, de la précipitation dans l'ardeur des autres ; mais il ne verra point de passion dans lui-même : de sorte que ceux qui sont les plus passionnés ne pensent pas l'être. (**Anonyme**).

[Les passions causes de tous les maux].— Dis-je rien, chrétiens, qui ne soit fondé sur l'expérience de tous les jours? Examinez tous les troubles qui sont arrivés depuis que le monde subsiste ; vous trouverez qu'ils ont été causés par quelque passion secrète ou manifeste que l'on n'a pas domptée; l'immortification des sens, de l'esprit et du cœur, en a été la source funeste. Voulez-vous parcourir avec moi tous les temps et tous les lieux? L'Ecriture, dont toutes les paroles sont autant d'oracles, nous fournit un beau champ. Entrons en esprit dans ce lieu d'où Jésus-Christ dit qu'il a vu Satan, cet ange de lumière, descendre avec précipitation aussi promptement qu'un éclair qui éblouit et disparaît en un moment. Chose étonnante ! dans le ciel, où règne le Dieu de paix, il s'est livré un grand combat : *Factum est prœlium magnum.* Il ne tint pas à ces esprits de malice

que Dieu ne perdît sa souveraineté; mais ils furent opprimés et accablés par le poids de sa gloire. Qui est-ce qui ignore que ce trouble fut causé par un désir déréglé de s'élever? — Jetez les yeux sur le paradis de volupté dont le Saint-Esprit parle dans la Genèse. Le premier homme se laisse flatter du désir d'être semblable à Dieu, et pour s'en rendre indépendant il viole le commandement exprès qui lui avait été fait de ne point toucher au fruit que Dieu lui avait marqué : dans ce péché, qui vient d'une passion mal réglée, je vois la semence de toutes les divisions qui désoleront la terre par la suite des temps. Maintenant les hommes se font la guerre les uns aux autres, parce qu'ils ne combattent pas leurs ennemis domestiques, qui sont leurs passions. Le monde est toujours un théâtre où l'on joue des tragédies cruelles, qui se terminent ordinairement par l'effusion du sang ; mais c'est toujours quelque passion qui en fait l'intrigue et le sujet. (**Le P. Masson**, *Avent*, 9e *serm.*).

[Comment triompher des passions]. — Faites à l'égard de vos passions ce que les pilotes adroits font à l'égard des vents. — 1°. Ils s'en défendent tant qu'ils peuvent, et ils font tous leurs efforts pour vaincre leur violence, soit en baissant les voiles, soit en s'attachant fortement par leurs ancres. Abaissez les voiles de votre orgueil, qui est la source de toutes les autres passions; attachez-vous à quelque chose de solide, en vous attachant à Dieu par une foi vive et par une forte espérance que S. Grégoire appelle l'ancre du salut : *Anchora salutis*. Ainsi les vents et les tempêtes de la passion ne pourront rien sur vous, et vous demeurerez inébranlables. — 2°. Si les pilotes ne peuvent pas vaincre les vents, au moins ils tâchent de s'en servir, et, les prenant d'un certain côté, ils ne laissent pas d'arriver au terme de leur navigation. Admirable secret de la religion chrétienne, qui nous apprend à nous servir de nos passions mêmes pour notre salut! Si vous ne pouvez pas vaincre vos passions, vous pouvez du moins les sanctifier, et vous en servir pour arriver au ciel. Vous ne pouvez, par exemple, dompter l'ambition qui est dans votre cœur : servez-vous-en pour vous animer à la possession d'un bonheur éternel. Vous ne pouvez vaincre l'avarice qui vous domine : servez-vous-en pour rechercher les trésors de l'éternité; et ainsi des autres passions. Ne dites donc point qu'elles sont cause de votre perte : elles seraient la source de votre bonheur si vous saviez en bien user. (*Essais de Sermons*, 4e *dim. après les Rois*).

[Les passions instruments de salut]. Il faut que nos passions obéissent à Dieu, qui leur a donné des lois. N'a-t-il pas dit à l'amour qu'il veut être son objet? et si le cœur consent que son amour soit à d'autres qu'à Dieu, il se rend criminel. Il veut que la haine s'exerce sur le péché, qu'elle le déteste, qu'elle le fuie, qu'elle lui donne des preuves de son aversion ; il veut que la tristesse ait pour objet la perte de la grâce, qu'elle regrette le malheur où

le péché réduit le cœur de l'homme, et que l'éloignement de son objet souverain soit la seule cause de sa douleur. Ainsi il donne à chaque passion son emploi, afin que nous sachions que, si elles peuvent être dangereuses, elles ne sont pas inutiles. Mais est-ce à cet exercice que nous les appliquons? N'est-ce pas plutôt aux choses naturelles et sensibles? à aimer nos plaisirs et nos intérêts, à haïr notre prochain, à regretter la perte de quelque bien naturel, et à nous laisser emporter aux excès? Ce n'est pas lui soumettre nos passions, c'est plutôt entretenir leur révolte et nous rendre coupables, parce que, quand Dieu nous donne la grâce nécessaire pour corriger les excès de nos passions ou arrêter leur violence, nous sommes obligés de nous en servir pour ne pas tomber dans le dernier malheur. (**Biroat**, 4e *jeudi de Carême*).

Les passions ont tant d'affinité avec la vertu, que, pour peu de soin qu'on prenne à les cultiver, elles peuvent devenir vertueuses. La crainte sert à la prudence ; les sages sont toujours timides, et les bons succès entretiennent leur appréhension. La hardiesse est une force naturelle : cette vertu n'est pas moins l'ouvrage de la nature que de la morale, et, si la constitution ne contribue à rendre un homme généreux, toute la philosophie ne l'oblige pas à chercher une mort honorable. La colère a quelque ressemblance avec la justice : l'une et l'autre veulent punir le crime, et, si celle-là n'est pas réglée dans la vengeance qu'elle prend de ses ouvrages, c'est parce qu'elle est aveugle et que l'amour-propre qui la conduit lui fait commettre des excès. La tristesse et la douleur servent heureusement à la pénitence; elles mêlent leurs larmes ensemble pour pleurer un même péché, et la pénitence d'un criminel est conjointement l'ouvrage de la nature et de la grâce. La miséricorde est toujours louable, et cette compassion du mal d'autrui qu'elle imprime dans le cœur est si juste, que les barbares mêmes ne la peuvent condamner. L'indignation que nous concevons de la misère des bons et de la prospérité des méchants est une justice naturelle, qui n'a point trouvé de censeur assez rigide pour la blâmer. La honte qui nous fait rougir de nos avantages et de nos défauts a tant de rapport avec la modestie, qu'on ne peut séparer leurs intérêts. Qu'y a-t-il donc de plus aisé que de changer en vertus des passions qui ont tant de ressemblances avec elles, que souvent on prend les unes pour les autres? (**Le P. Senault**, *L'homme criminel*).

[Ne pas se décourager]. — Ne vous affligez pas tant de l'importunité de vos passions que vous ne vous consoliez davantage de pouvoir vous les rendre utiles en faisant un peu d'effort. S. Paul qui s'en plaignait aussi bien que vous, ne laissait pas de s'en glorifier : *Libenter gloriabor in infirmitatibus meis*. La vertu qui se pratique dans le combat mérite une plus belle couronne que celle qui se pratique dans la paix ; c'est là qu'on peut être généreux sans passer pour téméraire. Souvenez-vous que vous avez dans vos passions un sujet de mériter que les anges n'ont pas eu ; mais, quand

il serait plus avantageux de ne point avoir ces passions déréglées, tâchez, puisque vous les avez, de vous les rendre avantageuses : elles s'élèvent, résistez-leur ; elles veulent vous dominer, dominez-les ; elles vous combattent, prenez garde qu'elles ne vous surmontent. C'est un ennemi que vous avez fortifié par une mauvaise habitude, il faut travailler à le détruire ; il vous dresse de continuelles embûches, ne lui donnez pas de nouvelles forces.

C'est un blasphème de dire que les passions soient des vices naturels que Dieu a mis dans nos âmes ; c'est nous-mêmes qui, contre le dessein de Dieu, changeons en vices les qualités qui nous sont propres, et qui ne nous ont été données que pour servir à la vertu. Par exemple, la nature a imprimé en nous les mouvements de la colère pour nous en servir contre nos véritables ennemis, et nous nous en servons contre nos frères, pour qui Dieu veut que nous ayons les mêmes sentiments que pour nous ; elle nous a inspiré l'émulation, afin d'imiter les vertus des autres, et nous en abusons en imitant leurs désordres. Nous avons naturellement de l'amour pour la gloire, mais ce doit être pour celle du ciel, et non pour celle du monde ; etc. (**Dozennes**, *Morale de J.-C.*)

[Empire sur les passions]. — Le prophète Ezéchiel aperçut un char traîné par quatre animaux mystérieux : l'un avait la face de l'homme, l'autre la face du lion, le troisième la forme de l'aigle, et le quatrième celle du bœuf. Cette vision, dans la pensée de S. Denys, est l'image du Fils de Dieu, qui établit son trône dans un cœur chrétien ; mais je crois qu'on peut dire qu'elle exprime aussi l'autorité qu'une âme chrétienne doit avoir sur ses passions. Autorité sur les passions tendres, figurées par l'homme, pour n'aimer plus que Dieu et pour lui consacrer toutes ses affections ; autorité sur les passions farouches, marquées par le lion, pour n'être animé de colère que contre soi-même, et pour n'avoir de ressentiment que contre les péchés qu'elle a commis ; autorité sur les passions généreuses, exprimées par l'aigle, pour tendre sans cesse à ce qui est plus parfait, et pour mettre tout son plaisir dans les actions les plus pénibles ; autorité sur les passions terrestres, expliquées par le bœuf, pour ne condescendre jamais au penchant de ses appétits. (*Actions chrétiennes*).

[Passion dominante]. — Un effet qui marque la malignité de la passion dominante, c'est que non-seulement elle est la cause de tous nos péchés, mais elle est encore la source de toutes les fausses maximes que nous nous faisons en matière de conscience. Car remarquez qu'on ne se contente pas de satisfaire sa passion, on veut aussi la justifier : *Sanctum est quod volumus*, dit S. Augustin ; ce que nous voulons fortement, nous voulons toujours qu'il soit juste et raisonnable. Ce serait peu de suivre sa passion, si on n'avait le plaisir de l'autoriser ; on serait troublé par les remords de la conscience si ce qu'on fait se montrait toujours sous l'image affreuse du

péché. Mille retours délicats et certains doutes involontaires viennent traverser vos désirs : ces moments seraient capables de répandre l'amertume sur tout ce qu'on a de satisfaction en suivant le penchant de la passion dominante; mais cette passion détourne l'esprit de tout ce qui pourrait le convaincre de ses devoirs, et ne l'applique qu'à examiner les raisons qui peuvent la favoriser. On résout tous les doutes qui naissent, non pas en s'éclaircissant, qui est la seule voie légitime, mais en passant par-dessus, qui est un libertinage de conscience. En toute autre matière, on sera sévère tant qu'il vous plaira, même au-delà de l'Evangile ; mais, sur ce qui touche la passion dominante, on est large jusqu'à se faire des maximes libertines.

On n'ose résister à une personne prévenue d'une semblable passion car, si la vérité fait des ennemis, c'est surtout en ce qui touche la passion dominante ; c'est l'endroit sensible. On rompt avec quiconque ose la contredire, et c'est par-là que le monde est rempli de dupes en matière de conscience, qui se trompent elles-mêmes et qui sont trompées par les autres; par-là on se fait un front d'airain contre les plaintes et les murmures ; toujours occupé à faire son apologie, on ne s'aperçoit pas que le besoin continuel de se justifier est une marque évidente d'une conduite irrégulière, et qu'on est entêté d'une chose que tout le monde blâme. (**Cheminais**).

[Ennemi caché]. — Quelques vices que nous ayons vaincus comme autant d'ennemis de notre salut, il en reste toujours quelqu'un non-seulement qui n'est pas dompté, mais qui domine : comme il arrive souvent dans les pays nouvellement conquis, qu'il reste toujours quelque chef de parti qui n'est pas abattu ; peut-être qu'il ne se porte pas ouvertement pour tel, de peur de s'attirer les forces du prince légitime; mais il paraît dans toutes les occasions. De même, ne doutez pas qu'il n'y ait en nous quelque passion dominante, qui peut-être ne paraît pas, et, si vous n'avez de secrètes et fidèles intelligences, vous ne la découvrirez pas; c'est un chef de parti, mais caché et inconnu : il faut donc faire toutes ses diligences pour le découvrir. Souvent il prend les couleurs de la vertu et il n'est rien moins que cette vertu prétendue. Par exemple, vous avez une passion dominante de colère, qui vient d'un fonds de naturel embrasé d'une bile ardente ; mais, parce qu'il vous semble que vous avez quelque sentiment d'amour pour Dieu, quelque attachement aux affaires de la religion, votre passion a un beau champ de se produire sous une belle apparence de zèle. Sous ce faux prétexte, il vous semblera qu'il vous est permis de tout dire et de tout faire ; vous ferez passer tous vos emportements sous ce nom, vos vengeances seront les effets d'une juste indignation, vos médisances seront des témoignages qu'on doit à la vérité, et, en un mot, il n'y a point d'excès que vous ne soyez prêt à justifier. (**Le P. Camaret.** *Traité sur ce sujet*).

[Ténèbres dues aux passions]. — S. Grégoire de Nysse a bien défini les passions quand il les a appelées les huissiers de l'esprit, *Mentis apparitores*, parce que, comme ces gens-là ne se saisissent d'un homme que pour le conduire dans des cachots obscurs, les passions ne s'emparent de l'esprit que pour le faire tomber dans les ténèbres de l'égarement. Et comment n'y tomberait-il pas, puisque sa lumière est éteinte, et qu'il marche au milieu des ténèbres d'une sombre nuit? Il n'y a plus de vérité pour un homme passionné, si elle ne favorise ses passions. Il ne croit que ce qui le flatte, et, au lieu de juger de toutes choses par les règles qu'elle nous prescrit, il n'en juge que par les caprices de ses convoitises. Ainsi, les passions sont des nuées qui nous cachent le soleil de la vérité ; il est toujours couché pour ceux qui s'abandonnent à leurs cupidités, et rarement il se lève pour eux. (**Anonyme**).

[Passions moins turbulentes]. — La politesse de notre siècle bannit du commerce des honnêtes gens toutes les impétueuses passions, la colère, la vengeance, et autres semblables ; des passions moins turbulentes et moins grossières régnent dans un monde plus poli, mais elles ne sont pas pour cela moins passions. On peut dire qu'elles ne se sont humanisées que pour régner avec plus de sûreté, et pour être plus en état de nuire. Hélas ! elles ne réussissent que trop. Trouve-t-on beaucoup de gens qui n'agissent pas par passion? Ceux mêmes qui paraissent les plus modérés ne semblent point avoir d'autres guides. Ce sont des passions accommodantes : elles vous abandonnent tous les dehors de la religion ; elles n'en veulent même ni à l'éducation ni à la réputation d'honnête homme ; le cœur est toute leur conquête, et, le cœur devenu leur esclave, quelle malignité alors dans l'esprit ! quelle corruption dans les mœurs ! quel dérèglement dans toute la conduite ! Un air de modération et de probité, de belles manières un dehors étudié, poli, gracieux, engageant, tout cela sert de masque. (**Le P. Croiset**, *Réflexions spirituelles*).

[Résolution de dompter ses passions]. — Pour mes passions, Seigneur, la malignité m'en est trop connue. Mais, pourvu que vous ne me refusiez pas votre grâce, sans laquelle je ne puis former une pensée ni faire une action qui me soit utile, j'en arrêterai les mouvements : je veillerai sur mon cœur, et je me défierai de moi-même, et, dans les rencontres qui pourraient les exciter, je rappellerai à moi toute la vigueur de mon âme, et je n'oublierai rien de tout ce qui pourra les empêcher d'y élever les moindres émotions et les moindres tempêtes : disons plutôt que j'essaierai de me servir contre elles de tous les sentiments et de toutes les lumières que vous m'avez donnés, et de mettre en usage le souvenir de tous les saintes actions que vous avez pratiquées et que vous m'avez laissées pour règle de ma conduite. (**L'abbé de la Trappe**, *Réflexions morales*).

[De la passion dominante]. — Je parle de la passion dominante qu'on a vers un certain objet particulier, et qui ne manque guère de se manifester dans les occasions, lors même qu'on paraît s'être réglé sur tout le reste. Dans les uns, c'est une attache superstitieuse à leur santé, dans d'autres une recherche inquiète de leurs commodités; en ceux-ci une opiniâtreté dans leurs sentiments, avec une indocilité merveilleuse pour toutes les pensées d'autrui; ils ne savent démordre d'un parti qu'ils ont une fois embrassé. Sur cela, je dis que, quelques bonnes œuvres qu'on ait pratiquées, quelques pénitences qu'on ait faites, quelques hauts sentiments de dévotion qu'on ait eus, si on n'a soin de déraciner cette passion particulière, elle pourra prendre un tel empire sur l'âme, que non-seulement elle lui fera faire de grandes fautes mais qu'elle la jettera dans un état de damnation presque irrémédiable. Ainsi, nous avons vu des gens de grande réputation dans l'Eglise par leur vertu défendre des opinions dangereuses, et, par l'attachement à leurs propres lumières ou à celles d'un ami, devenir enfin hérétiques. Et combien voyons-nous, tous les jours, de personnes qui, manque d'avoir combattu d'abord leur passion dominante à l'égard de certains objets, tombent dans des fautes monstrueuses, et dans de pitoyables égarements. (**Le P. Surin**, *Dialogues spirituels.*)

[Prière].— O libérateur d'Israël, qui avez déployé la force de votre bras pour tirer votre peuple de la captivité de Pharaon, venez briser les chaînes de cette passion impérieuse qui me domine; rompez les liens de cette habitude criminelle dont je suis l'esclave; dissipez le charme funeste dont la créature a fasciné mes sens, et faites briller à mes yeux les attraits de cette beauté éternelle, seule digne de notre amour. Découvrez-moi, Seigneur, l'état déplorable d'un cœur qui gémit sous la pesante servitude de la volupté ; les désordres que cause dans une âme ce feu qui consume, dit le SAINT-ESPRIT, la piété jusque dans la racine ; faites-moi voir la triste et malheureuse fin où se réduisent ces attaches infortunées et ces écueils funestes où tant d'âmes périssent ; les éclats scandaleux dans le monde, un repentir éternel, un dérangement général dans tout l'ordre de la vie, une interruption de toutes les bonnes œuvres, une extinction entière de la foi, la perte des biens, de la réputation, de la santé ; une corruption de toutes les facultés de l'âme, et une plaie répandue sur la conscience, dont souvent on ne guérit jamais. (**Du Jarry**, *Sermons sur le S.-Sacrement*).

[Nos passions nous sont des piéges]. — Qui pourrait jamais représenter toutes les illusions que les passions nous causent, tous les piéges qu'elles nous tendent, tous les abîmes où elles nous précipitent? Elles savent entrer dans les intérêts les plus saints, et rendre vicieux le zèle le plus ardent. Quelquefois nous entreprenons de défendre la cause du Ciel, et bientôt elle devient la nôtre, par nos passions qui s'y mêlent. Toute la chaleur

que nous croyons qu'elles nous inspirent, cette chaleur dont nous osons nous faire un mérite aux yeux de Dieu, c'est à nos passions seules que nous la devons, et ce mérite dont nous sommes si fiers est peut-être un crime. Erreur d'autant plus fatale, que nous en avons moins de soupçon. Pour soutenir l'honneur de la religion, nous nous dispensons de suivre les lois. Nous nous persuadons que les injures que nous recevons sont les siennes, et nous nous applaudissons en nous-mêmes de l'ardeur que nous avons ou pour la vengeance ou pour notre élévation. Environnés de tant de périls différents, faut-il donc y succomber? Si nous échappons à l'un, faut-il tomber dans l'autre, et notre perte est-elle inévitable? Il est un moyen unique, mais difficile, de nous garantir de tant d'écueils. Quand nous choisissons une conduite, observons ces ennemis domestiques qui nous assiégent: prenons garde si ce n'est pas pour contenter quelqu'une de nos passions. Interrogeons avec sévérité notre cœur; et, si par quelque voie secrète, si par quelque mouvement intérieur il s'intéresse trop au parti que nous prenons, que ce choix nous soit suspect, et que nos précautions redoublent. (*Discours à l'Académie*, 1695).

[Les voluptueux, les avares, les ambitieux]. — Si la volupté captive notre cœur, dans quel avilissement ne va-t-il point tomber? Quel va être le dépouillement des plus précieux dons que nous avons reçus de la nature! La santé ruinée, la réputation flétrie, les plus vives lumières de l'esprit éclipsées, la noblesse de ses sentiments évanouie; tous les mouvements de notre âme devenus semblables aux flots d'une mer courroucée, seront les funestes suites de cette cruelle et impérieuse passion. Si l'amour des richesses nous domine, quel enchaînement de troubles, de chagrins et d'alarmes! Que de soins, que de fatigues et de tourments va nous coûter ou l'inévitable fureur d'augmenter les trésors amassés, ou la crainte éternelle de les perdre! Si l'on se borne aux dignités et aux grandeurs, si le cœur s'attache à la poursuite de ces fugitifs ornements de la magnificence mondaine, trouvera-t-il mieux de quoi fixer ses désirs? L'ambition est-elle jamais contente? Dit-elle jamais. C'est assez? Ne semble-t-il pas, au contraire, que chaque acquisition qu'elle fait ne soit pour elle qu'un nouveau titre pour concevoir de plus hautes espérances et pour former de nouveaux projets de fortune? Que fera donc l'homme, dans ces cruelles perplexités, toujours forcé par l'instinct de son cœur de courir après la félicité, et toujours incapable de la trouver par lui-même? Maltraité au dehors par toutes les créatures, et tyrannisé au-dedans par mille passions qu'il ne peut ni dompter ni satisfaire, se consumera-t-il encore en vains désirs? s'obstinera-t-il encore à chercher dans le monde, épuisé pour lui et inexorable à ses vœux, de quoi assouvir ses cupidités insatiables, ou s'abandonnera-t-il au désespoir?

L'homme, en se livrant aux objets sensibles, prétend-il autre chose que d'être heureux? Mais le peut-il être en s'abandonnant à ces désirs insen-

sés qui le déchirent, à de cruelles passions qui le tourmentent, à des habitudes plus tyranniques encore qui le captivent et qui l'entraînent ? Il n'est point ici besoin d'exagérer, l'expérience nous l'apprend tous les jours : dès qu'un cœur se livre à ses désirs, en eût-on plus mille fois et que la nature ne demande et que le mérite n'en eût pu donner, on n'est plus touché de ce que l'on est : l'attente de ce que l'on désire efface le sentiment de ce qu'on possède. Mais quelles peines encore pour y arriver ! Interrogeons sur ses voies un de ces hommes abandonnés à leurs passions écoutons et instruisons-nous. Que ne nous dira-t-il point des inquiétudes qui enfantent ses projets, des travaux qui les préparent, des frayeurs qui les accompagnent, des contre-temps qui les déconcertent, des regrets qui les suivent ; de la servitude où il faut se réduire, des rebuts qu'il faut essuyer, des bassesses où il faut descendre ; de cette cruelle nécessité où il se trouve d'étouffer les plus vives passions, de sacrifier ses plus beaux jours, de prostituer sa gloire et de trahir sa conscience. (*Discours à l'Académie*, 1707).

[Se corriger dès la jeunesse]. — S'il est un temps dans la vie où les passions nous dominent avec plus d'empire c'est assurément celui de la jeunesse. C'est l'âge où l'on est le plus aveugle, le plus présomptueux, le plus violent, et le plus facile aussi à se laisser prévenir et emporter dans tous les déréglements, qui sont, à proprement parler, le partage de cette saison. Nos mauvaises inclinations ont alors toute leur force, parce qu'elles sont soutenues ou d'une grande ignorance ou d'un grand mépris de la vérité, aidées du feu de la jeunesse, qui les porte toujours à l'excès. On voit d'ordinaire dans les jeunes gens ou une joie outrée ou un chagrin violent, ou une colère furieuse. On y remarque une grande légèreté, une grande dissipation d'esprit et de cœur, une témérité et une impétuosité sans bornes. Il est très-peu de foi dans cet âge ; nulle croyance aux maximes de l'Evangile ; nulle crainte des jugements de DIEU. Nous avons un éloignement extrême de tout ce qui nous pourrait inspirer de bons sentiments. Quel est alors le débordement de toutes les passions ! quelle ruine elle cause à nos âmes, et quel est le pouvoir qu'elles ont sur nous, il est difficile de le comprendre. Leur tyrannie est si impérieuse et si durable, que quelque digue que l'on oppose à ce torrent furieux, elles nous dominent assez ordinairement, et nous conduisent jusqu'à l'âge le plus voisin du tombeau. (**Le P. la Pesse**).

[Combattre sa volonté]. — Nous ne saurions donner au démon un spectacle plus agréable qu'en satisfaisant nos désirs déréglés. L'ennemi du salut regarde notre perte comme assurée quand, au lieu de mettre un frein à nos passions et d'en arrêter de bonne heure les saillies, nous les entretenons et leur laissons prendre de nouvelles forces. En effet, elles ne tardent guère alors de nous entraîner dans le précipice. Le seul remède à un

si grand mal, c'est de déclarer une guerre ouverte à notre volonté propre et de la contrarier sans cesse, non-seulement dans l'usage des choses défendues, mais encore de celles qui pourraient d'ailleurs être indifférentes. Prétendre s'en tenir à l'essentiel, et se croire en droit de négliger ce qui ne paraît pas d'une obligation étroite, c'est témérité, c'est présomption. Serez-vous toujours le maître de n'aller que jusqu'à un certain point? On se trouve quelquefois dans des occasions si délicates, la tentation est si forte, qu'à moins d'avoir acquis par de fréquentes victoires un empire absolu sur ses passions, il est moralement impossible de ne pas succomber. Combien de gens y ont été trompés, qui se croyaient autant en sûreté que vous croyez y être? D'ailleurs, il est bien difficile de déterminer quelles sont ces bornes au-delà desquelles il n'est plus permis d'aller. Un homme qui a intérêt à s'aveugler lui-même peut aisément se tromper dans un point, sur lequel les personnes les plus éclairées et les plus désintéressées s'entendent avec peine. (**Ségneri,** *Méditations*).

[L'homme qui s'abandonne]. — Ah ! sage Reine de Saba, vous admiriez Salomon sur le trône, au milieu de cette cour si magnifique et si charmée de l'honneur de lui obéir : Venez le voir aux pieds d'une idole, au milieu des femmes qui le gouvernent, rampant l'encensoir à la main. C'est de cet oracle du monde et de ce modèle des rois que la cupidité a formé ce vil esclave. Il n'y a point de si haut degré d'honneur, de sagesse de piété, d'où elle n'enlève le pécheur pour le plonger dans l'opprobre et dans l'ignominie. On en vient là tous les jours par l'entêtement de la passion, jusqu'à s'abaisser par la flatterie sous les pieds les plus dignes de mépris, comme il arrive à l'ambitieux ; jusqu'à se rendre dépendant de ses propres serviteurs, comme il arrive au voluptueux ; jusqu'à ne pas se connaître soi-même, comme il arrive au furieux ; jusqu'à se refuser ses besoins les plus pressants, comme il arrive à l'avare ; jusqu'à manquer de tout, comme il arrive au prodigue. (**Le P. de la Rue,** *Carême*).

[Funestes effets des passions]. — Tout ce qui arrive de la part des hommes est d'ordinaire l'effet des passions. Multiplicité d'inquiétudes, insatiabilité de désirs, foule éternelle de chagrins, troubles dans les familles, guerre dans les Etats, injustices, violences, calomnies, meurtres, assassinats, crimes énormes, hérésies, schismes, partis, scandales, et tout ce qui remplit la terre de deuil et d'amertume : voilà le fruit des passions; l'enfer, pour ainsi dire, est leur ouvrage. Les plus innocentes ne sont guère sans repentir. Mon Dieu ! un homme qui fait quelque usage de sa foi et de sa raison peut-il donner quelque trêve, quelque repos, à des ennemis de qui il a tout à craindre, à qui il doit tous ses déplaisirs, et qui l'entraînent dans l'abîme des derniers malheurs? Quelle prospérité à l'épreuve des orages que la moindre passion est capable d'exciter dans le cœur? Elles

ont toutes le secret de détremper d'une triste amertume les joies les plus tranquilles. (**Croiset**, *Exercices spirituels*).

[Réfléchir sur ses passions]. — Les réflexions sur les tristes effets des passions sont un excellent remède aux passions mêmes. Certains peuples avaient soin de faire voir à leurs enfants un homme en colère et dans ses furieux emportements, et cela pour leur inspirer de l'horreur de cette brutale passion. Si l'avare, si l'orgueilleux pouvaient voir leurs portraits d'après nature, celui-là sa sordide ténacité et sa volontaire indigence afin de laisser plus de bien à des ingrats qui se divertiront à ses dépens, celui-ci ses ridicules idées de grandeur, et l'estime excessive qu'il a de soi-même avec un mérite si médiocre, cette seule vue pourrait peut-être leur servir de contre-poison. Toutes les autres passions ne donnent pas une meilleure idée d'elles à qui les voit telles qu'elles sont. C'est un artifice de notre amour-propre de ne nous faire voir nos passions que dans un faux jour. Elles ne nous paraissent hideuses, ennemies, pernicieuses, que chez autrui. Nous voulons que les nôtres soient toujours mieux morigénées; nous voulons qu'elles aient un air plus doux et moins malfaisant. Examinons nos faux préjugés ; pensons de nous-mêmes comme les autres en pensent. Ne regardons nos passions que dans leurs effets : ils en sont les vraies images. Elles déplaisent toujours quand on les démasque, quand on les regarde sans déguisement N'est-il point à craindre que nous ne soyons d'intelligence avec elles? Ce qui est certain, c'est qu'elles sont nourries à nos propres frais. L'indulgence avec laquelle nous les excusons fait assez connaître que nous ne les regardons pas toujours comme ennemies. Nous ménageons plus nos passions qu'elles ne nous ménagent. Quand nous voudrons bien les vaincre, nous ne manquerons jamais de moyens ni de secours pour en venir à bout. (**Le P. Croiset**, *Exercices de piété*).

[Tout meurt en nous excepté nos passions]. — Hélas ! dit S. Grégoire, tout meurt hors de nous et au-dedans de nous, excepté nos passions. La beauté passe, les amis s'en vont, le crédit se perd ; la réputation, les années, les richesses se consument ; la santé s'altère, le corps s'use ; cette maison de boue et de terre, où Dieu a logé notre âme, menace ruine de toutes parts, et nous ne pensons point à déloger la cupidité, devenue plus vive à mesure que tout le reste meurt; nous suivons un monde qui nous fuit, et nous nous appuyons sur lui lorsqu'il tombe, et qu'il nous entraîne par sa chute. (**Du Jarry**).

[Funestes effets d'une passion qui domine]. — Une passion qui domine suffit pour faire révolter toutes les autres. Un dépit, une jalousie, un intérêt, une haine fomentée, un orgueil irrité, et surtout une passion impure, quels horribles dégats, bon Dieu ! tout cela ne fait-il pas ? Nous en avons un grand exemple, et bien sensible, dans Hérode. Dès que la passion crimi-

nelle pour Hérodias s'est emparée de son cœur, quels effets plus étranges ! Impiété, irréligion, injustice ! Hérodias est la femme légitime de son frère Philippe, elle en a eu des enfants : la passion ne raisonne pas tant, elle n'y regarde pas de si près. Hérode répudie sa femme légitime, quoique fille d'un puissant roi, qui saura bien se venger de l'affront qu'il fait à sa fille. Hérode épouse, avec un scandale public, la femme de son frère. L'aveuglement est un des premiers effets de la passion. Jean, cet homme si juste et si saint, reconnu pour tel par Hérode même, crie, par un motif et par un zèle de religion, contre ce scandale public : Hérode, malgré l'estime et la vénération qu'il a pour lui, jusqu'à faire beaucoup de choses par son conseil, lui fait couper la tête, et le fait ainsi servir de sacrifice à sa brutale passion. Voilà ce que peut et ce que fait une passion. Les exemples de tous les temps nous fournissent assez de preuves de la violence et de la tyrannie des passions. Et l'on fait la paix et l'on s'apprivoise avec ces bêtes féroces ! On les nourrit, on les flatte et l'on s'étonne du dégât qu'elles font ! (**Croiset**, *Exercices de piété*).

[Une seule passion peut nous perdre]. — Je n'ai, dites-vous, que ce faible-là. Combien en faut-il donc pour être damné ? Deux passions dominantes peuvent-elles compatir ensemble ? C'est comme si vous disiez : Je n'ai du poison que dans le cœur ; tout le reste de mon corps est sain. A cela près, je suis exact à mon devoir. Mais sachez que c'est cette passion réservée que Dieu veut que vous lui sacrifiiez. Ce qui vous tient le plus au cœur, c'est là précisément ce qu'il vous demande. Etre fidèle, à un article près, c'est être hérétique ; obéir au souverain à un ordre près, c'est être rebelle ; être converti à ce faible près, c'est demeurer dans l'impénitence. Serez-vous reçu à dire, au jour du jugement : Mon Dieu, à ce péché près, je vous ai toujours été fidèle. Il vous répondra : A ce péché près, tu aurais été sauvé. Il n'y a que cela, dira-t-il, qui m'oblige de t'éloigner de moi pour jamais. (**L'Abbé Boileau**, *Pensées choisies*).

[Plus aisé de résister aux passions que de les contenter]. — Il n'en coûte pas tant à vaincre un faible qu'à s'y abandonner. Il n'en coûte pas tant à ne se point embarquer dans une mer remplie de fréquents orages qu'il en coûte à se sauver du naufrage. Il n'en coûte pas tant à prévenir ses chagrins qu'à réparer ses fautes. Pour vaincre l'avarice, il faut borner cette malheureuse envie d'avoir, il faut se contenter du bien que l'on a ; pour s'y abandonner, il faut acquérir de nouveaux biens pour n'en jamais jouir. Pour satisfaire l'impureté, que d'embarras, que de réflexions inutiles et ennuyeuses, que de chagrins à essuyer ! Pour la vaincre, il ne faut quelquefois que profiter d'un dédain de la personne aimée ; il ne faut qu'un dégoût, qu'une absence, l'horreur d'un cadavre, un vif souvenir de l'enfer. Pour satisfaire la vengeance, il fallait autrefois qu'il en coûtât le danger de perdre la vie, et la fureur de l'ôter : pour la vaincre avec gloire, il suffit

de la mépriser ; et pour la combattre avec fruit il ne faut que la sacrifier au Sauveur. Pour ce qui regarde l'ambition, en a-t-on vu qui aient été contents de leur fortune ? Mais n'en a-t-on pas rencontré qui se sont tenus heureux d'y avoir renoncé ? Malheureux faible, fatal penchant de l'homme ! il n'y a de vrai repos qu'en se délivrant de la tyrannie. (*Le même*).

PATIENCE CHRÉTIENNE (1).

[Le chrétien patient]. — L'impatience dans les adversités et dans les maux de cette vie est peut-être un des vices auxquels la nature nous porte et le plus généralement et avec le plus de force, et il n'y a point de vertu à laquelle la philosophie païenne ait plus aspiré qu'à la patience : sans doute parce qu'il n'y en a aucune ni plus nécessaire à la malheureuse condition des hommes, ni plus capable d'attirer une distinction glorieuse à ceux qui auraient pu l'acquérir. Cette impatience de la nature fut guérie, et la fausse patience des philosophes dévoilée, dans cet heureux renouvellement de l'univers qui se fit par la rédemption du Sauveur : et ce fut alors que la véritable patience, la patience chrétienne, inconnue jusque-là sur la terre, prit la place de l'une et de l'autre, à la gloire du Rédempteur et au bonheur du genre humain.

Loin du christianisme une erreur si contraire aux sentiments naturels et un orgueil si indigne d'une raison éclairée, que celui de ces philosophes stoïciens, qui feignaient d'être insurmontables à toutes sortes de peines et d'afflictions. La patience des chrétiens n'est point fondée sur ce qu'ils s'imaginent être au-dessus des douleurs. Ils souffrent, ils avouent qu'ils souffrent ; mais la soumission qu'ils ont pour celui qui les fait souffrir, mais le prix qui est proposé à leurs souffrances, produit cette constance, ce calme, cette joie qui ont si souvent arraché à leurs persécuteurs de l'admiration et du respect. Ils ne retiennent point leurs plaintes et leurs gémissements par la crainte qu'ils ont de déshonorer le parti qu'ils font profession de suivre ; mais la religion sainte qu'ils suivent prévient en eux les plaintes et les gémissements, par les saintes pensées dont elle les remplit. Ils sont tels au-dedans d'eux-mêmes que les stoïciens avaient peine à paraître au-dehors, tranquilles et vainqueurs de la douleur qu'ils endurent. Ils sont ce que toute la philosophie elle-même ne peut assez admirer, aussi sensibles que tous les autres hommes à toutes les misères humaines ;

(1) Les extraits que nous plaçons ici sont tirés du volume des *Suppléments*. Houdry n'a point traité la *Patience* avec la même étendue que les autres vertus morales. V. le titre *Adversités*, au t. 1.

plus satisfaits cependant au milieu des plus grandes peines que s'ils étaient les plus heureux des hommes. (*Discours à l'Académie* 1687).

[Même sujet]. — Soutenir les maux présents avec une fermeté tranquille, envisager ceux qui nous menacent avec une intrépidité assurée, accepter volontairement tous ceux qui peuvent nous arriver, par une résignation sincère : c'est à quoi nous oblige la patience chrétienne. J'avoue que l'on trouve de fort grandes difficultés dans la pratique de cette vertu ; mais aussi les motifs qui nous y portent sont si puissants, qu'il est aisé de vaincre toutes ces difficultés, quelque grandes qu'elles soient. En effet, pourrions-nous n'être pas touchés de la gloire de ces grands hommes, de ces martyrs illustres, dont la sainteté révérée de tous les siècles est parvenue à ce haut degré d'élévation que l'envie respecte, qui n'est point sujet à l'instabilité des choses humaines, et qui s'affermit même par la révolution des temps ? C'est par la patience qu'ils ont acquis cette gloire, N'est-ce pas cette même vertu qui forme encore ces hommes merveilleux que les plus terribles menaces n'intimident point, que les plus funestes décadences ne peuvent abattre, qui sont préparés à tous les événements de la fortune, et qui, au milieu des plus grands périls, soutiennent toute la dignité de leur caractère et possèdent leur âme avec un souverain empire, comme parle le Fils de Dieu: *In patientiâ vestrâ possidebitis animas vestras* (2e *Discours à l'Académie*, 1687).

[Portrait d'un homme impatient]. — Quel est le déplorable état d'un homme sans patience dans le cours de cette vie, où les afflictions sont si fréquentes ? Toujours chagrin des douleurs qu'il souffre, ou alarmé de celles qu'il appréhende, il se trouble , il s'inquiète, il s'emporte ; il ennuie tout le monde du récit importun de ses malheurs, et fait porter la peine de ses disgrâces à tous ceux qui l'approchent , par sa mauvaise humeur. Le moindre accident le met en désordre ; tout l'offense, tout le blesse ; il devient lui-même à charge à sa propre délicatesse ; et, livré comme en proie à ses dégoûts et à ses chagrins qui le sèchent et le dévorent, il éprouve que ses plaintes ne lui rendent point le repos qu'elles font perdre aux autres par l'ennuyeux récit qu'il fait de ses misères; que son impatience est un nouveau supplice qu'il ajoute à ses douleurs, et que le plus grand de tous les maux c'est de n'en souffrir aucun. Après cela, qui est-ce qui ne se déclarerait pour la patience? car il faut nécessairement prendre parti, puisque les maux sont inévitables, et que, dans l'état présent de la nature , on ne peut absolument se dispenser de souffrir.

Il n'est rien que nous appréhendions tant que de souffrir; et, soit par un excès de délicatesse, par l'amour naturel de notre conservation, soit par quelque sentiment du souverain plaisir, pour lequel nous avons été faits, nous avons tous de l'aversion pour les douleurs ; nous frémissons

aux approches du moindre mal ; l'amour propre, alarmé, se soulève, et réunit aussitôt tous ses efforts pour les repousser. Cependant, quelque précaution qu'on puisse prendre, on ne peut s'affranchir entièrement de toute sorte de maux. Les uns sont des engagements nécessaires de notre condition, les autres sont des suites communes de notre nature. Il s'en trouve même qui sont inséparablement attachés à nos propres personnes. Et ainsi, quelque répugnance qu'on ait à souffrir, c'est cependant une nécessité indispensable pour tous les hommes. Heureux si nous savions profiter des souffrances, et nous faire un mérite particulier de cette nécessité générale ! C'est là un secret admirable de la patience chrétienne. (*Le même*).

[Tous doivent souffrir]. — Par quel titre prétendons-nous devoir être dispensés de souffrir? Est-il quelque rang, si élevé et si distingué qu'il soit, qui puisse servir de prétexte à l'impatience, à présent que nous avons vu des souverains même étouffer jusqu'aux plaintes de la nature dans les plus vives douleurs, et souffrir les maux les plus sensibles, avec une patience qui confondra éternellement la lâcheté de ceux qui se flattent que leur condition et leur tempérament peuvent servir d'excuse à leurs emportements et à leurs murmures ? Reconnaissons donc que la patience est d'une nécessité indispensable pour les chrétiens, de quelque rang qu'ils soient. Après tout, nous n'avons à souffrir que pendant cette vie : ce n'est qu'un moment qui passe avec rapidité. Et cependant ce moment, tout rapide et tout précipité qu'il est, opère en nous, comme dit S. Paul, un poids de gloire permanent et éternel, quand nous avons de la patience dans les tribulations. La voie des souffrances est pénible à la vérité ; mais, lorsque nous y marchons, Dieu nous y accompagne. Il nous assure qu'il nous en délivrera, et qu'il fera de nos misères mêmes le glorieux instrument de notre félicité. N'en est-ce pas assez pour nous porter à souffrir non-seulement avec patience, mais avec joie ? (*Le même*).

[Paix de l'homme patient]. — Pourrait-on jamais exprimer le torrent de douceurs dont est inondé le cœur d'un homme patient ? N'est-ce pas cette manne cachée que le Seigneur a répandue dans le cœur de tous ses saints, et qu'il répand encore dans celle des prédestinés, comme un gage précieux de la félicité éternelle ? N'est-ce pas elle qui verse une sainte onction sur les travaux de la pénitence ? N'est-ce pas enfin avec elle que le saint homme Job parfumait, s'il se peut ainsi dire, la puanteur de ses ulcères et de son fumier, et qu'une infinité de Martyrs confondaient leurs tyrans et désarmaient leurs bourreaux, en jouissant d'une sainte tranquillité au milieu des plus âpres tourments ? Il faut donc avouer que la patience est une vertu bien précieuse et bien excellente devant Dieu, puisqu'il veut bien par elle avancer les plaisirs de l'éternité, par la joie intérieure que l'homme patient goûte, pour récompenser cette vertu dès

ce monde. Je ne suis point surpris si un apôtre (S. Jacques) a dit qu'elle était la perfection de nos œuvres : et véritablement on peut dire qu'elle en est la perfection positive, puisqu'elle renferme en elle-même la pratique des autres vertus, mais il faut remarquer aussi qu'elle en est la perfection négative, puisqu'elle est opposée à tous les vices, et qu'il n'en est point, selon Tertullien, qu'on ne doive attribuer à l'impatience. « Etre impudique, ajoute ce grand homme, c'est être impatient de la chasteté ; être méchant, c'est l'être de la bonté ; être impie, c'est l'être de la piété, et enfin être emporté, c'est l'être de la douceur et du repos. » (*Discours à l'Académie*, 1687).

[Prière pour obtenir la patience]. — Ce serait en vain, mon adorable Sauveur, que nous serions touchés d'un si rare exemple de patience que le vôtre, ce serait inutilement que nous serions pénétrés de la nécessité de cette vertu, si vous ne joigniez à ces puissants motifs ces saintes impulsions sans lesquelles nous ne pouvons triompher de la malignité de notre nature. Animez-nous, Seigneur, de ce divin feu dont vous remplîtes autrefois vos apôtres, répandez dans nos cœurs l'onction de ces grâces secrètes qui dégagent votre parole en adoucissant le joug de vos commandements. Faites-nous ressentir les secours intérieurs qui nous rendent toujours victorieux, afin que, recevant avec une résignation parfaite tout ce qu'il plaira à votre adorable Providence de nous envoyer, nous soyons les imitateurs de vos perfections, comme vous l'êtes de celles de votre Père, et ne sortions jamais de cet état de soumission que toutes les créatures doivent aux ordres de leur Créateur. (*Le même*).

[L'affliction est une épreuve]. — Dieu éprouve les hommes par les afflictions, non pour les connaître, mais afin qu'ils se connaissent eux-mêmes. Pour savoir jusqu'à quel point on aime Dieu et on se hait soi-même, il faut éprouver ce qu'on peut perdre et ce qu'on peut endurer pour lui. La foi chrétienne n'est point une foi lâche et sans action : elle doit agir et souffrir. Après qu'elle a été éprouvée par l'action, elle l'est par les souffrances. Elles sont le creuset où Dieu, selon la parole de l'Ecriture, éprouve ceux qui sont à lui. Le feu du creuset n'éprouve pas seulement l'or, il le purifie aussi et le rend plus net et plus beau. Il en est de même de la foi, selon ces paroles de S. Pierre : « Dieu permet que vous soyez affligés de plusieurs maux, afin que votre foi, ainsi éprouvée, étant beaucoup plus précieuse que l'or qui est éprouvé par le feu, se trouve digne de louange, d'honneur et de gloire, au temps de la manifestation glorieuse de Jésus-Christ. » Puis donc que les tribulations sont nécessaires pour arriver au royaume de Dieu, que la patience est nécessaire, et qu'enfin Dieu éprouve et châtie ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants, il y a tout lieu d'espérer à son héritage quand on est affligé et patient dans l'affliction : et cette espérance, bien loin d'être vaine et à notre confusion, produit en

nous, par le SAINT-ESPRIT, l'amour de DIEU, non-seulement cet amour dont DIEU nous aime, mais aussi celui dont nous aimons DIEU, le même Esprit de DIEU nous assurant du premier de ces amours et embrasant nos cœurs du second. **(Anonyme)**.

[La patience est la vertu la plus propre pour mériter le ciel]. — Si le royaume éternel ne pouvait s'acquérir qu'en agissant beaucoup, qu'en faisant de grandes entreprises, la force et la santé nous seraient absolument nécessaires pour y parvenir, et sans cela on ne pourrait y prétendre. Mais il n'en est point ainsi : car on peut, en souffrant, le mériter avec plus de facilité et plus d'avantage, et même plus sûrement, puisque, en le méritant par la voie des souffrances, notre orgueil en est plus abattu, notre patience plus exercée, et notre âme par conséquent plus humiliée : ce qui contribue beaucoup à la rendre plus digne du ciel. Ajoutez à cela que les ennuis, les amertumes et les dégoûts de la maladie, rendant aussi l'âme incapable de goûter les douceurs et les plaisirs, ils détruisent en même temps en elle toutes les attaches qu'elle peut avoir à la terre..... Par les maladies, on mérite bien plus avantageusement le royaume céleste que par la santé, parce que l'une donne bien plus souvent que l'autre, l'occasion d'exercer les plus solides vertus, la foi, la soumission aux volontés de DIEU, l'humilité, la défiance de soi-même, la confiance en DIEU, et que d'ailleurs l'ouvrage de la patience chrétienne est d'une perfection consommée : *Patientia opus perfectum habet.* (Jac. II). Il est vrai que les maladies, par elles-mêmes, n'ont rien que de fâcheux aux yeux de la nature, rien que de rebutant pour les hommes mondains et sensuels : mais, aux yeux des véritables fidèles et des âmes humbles, elles paraissent précieuses, par la facilité qu'elles nous donnent de nous faire un fonds de mérite devant DIEU, et par l'abondance des trésors de grâces qu'elles nous donnent lieu d'accumuler. Faut-il, en effet, autre chose qu'une entière soumission aux ordres de la Providence pour se rendre digne du ciel, et qu'un parfait acquiescement à la volonté de DIEU ?

Une personne accablée d'infirmités et de maladies, et cependant parfaitement soumise à la volonté de DIEU, avec cette disposition, soutenue de tous les efforts dont elle est capable dans un tel état, prend le ciel de force; elle s'en met en pleine possession. Ainsi, quoique languissant dans un lit et tout épuisé de forces par l'accablement du mal, on ravit, on enlève le royaume de DIEU et on s'en rend le maître, puisque, par la soumission, par la patience, on se joint au Sauveur, et, par son secours tout-puissant, on ouvre les portes du ciel, on y entre et on y règne avec lui. — Vous nous avez assuré par la bouche de votre Apôtre, doit dire un malade chrétien, que, si nous sommes associés à vos souffrances sur la terre, nous serons aussi associés à votre joie et à vos consolations dans le ciel : que votre volonté s'accomplisse en nous par les souffrances et les douleurs de la maladie sur la terre, afin que votre volonté s'accomplisse

aussi sur nous par la jouissance de votre gloire dans le ciel. Le lit où l'infirmité me tient étendu est la croix où votre adorable Providence me tient attaché : si elle veut que je relève de cette maladie, que sa volonté s'accomplisse ; si elle veut que je ne descende de cette croix que pour descendre dans le tombeau, qu'elle soit, cette adorable volonté, également suivie et accomplie. (*Manière de réciter l'oraison dominicale*).

[Eloge de la patience]. — Le Sage appelle patient celui qui souffre avec fermeté son mal, et il appelle courageux celui qui affronte la souffrance. Ce dernier nous paraît d'abord l'emporter sur l'autre ; mais le SAINT-ESPRIT en juge bien autrement, et décide en faveur du premier : *Melior est patiens viro forti.* (Prov. XVI). En effet, quand on est attaqué, on se regarde naturellement comme inférieur en forces, et on se regarde au contraire comme supérieur quand on attaque. Or, il est plus glorieux de résister tandis qu'on se croit le plus faible, que d'attaquer lorsqu'on se croit le plus fort. En second lieu, lorsqu'on résiste, le mal est déjà présent et on en sent la violence, au lieu que, quand on cherche à souffrir, le mal est encore éloigné : il ne s'est point encore fait sentir et ne nous a point affaiblis. Enfin, la patience à supporter un mal considérable renferme toujours quantité d'actes qui supposent, ou qui nous donnent au moins, l'habitude de cette vertu, au lieu que le désir des souffrances n'est en lui-même qu'un acte passager, et peut souvent avoir pour principe une ferveur indiscrète ou un raffinement de volonté propre. Souhaitons donc les croix, imposons-nous des peines volontaires, comme le font les hommes crucifiés au monde ; mais surtout soyons, comme eux, patients dans les maux qui nous préviennent. Sans cela, nous avons bien sujet d'appréhender qu'avec toutes nos pénitences nous ne soyons que des victimes de notre amour-propre : *In die jejunii vestri invenitur voluntas vestra.* (Is. LVIII).

Ce n'est pas à ceux qui se seront exposés d'eux-mêmes au péril, et qui auront affronté le danger, que JÉSUS-CHRIST promet la récompense : c'est à ceux qui auront soutenu avec courage les adversités et les peines de la vie : *In patientiâ vestrâ possidebitis animas vestras.* (Lucæ XXI). Il arrive rarement qu'on soit obligé d'aller au-devant du mal ; mais comme les occasions de souffrir se présentent d'elles-mêmes à toute heure, le soldat de JÉSUS-CHRIST doit être toujours sous les armes, prêt à faire une vigoureuse résistance. Aussi voyons-nous les plus grands saints se faire honneur d'avoir tenu ferme dans la tentation ; à peine s'en trouvera-t-il un qui se glorifie d'avoir attaqué l'ennemi. « Je trouve, dit l'Apôtre, ma force et ma joie dans ma faiblesse, dans la pauvreté, dans les outrages, dans les persécutions que je souffre pour JÉSUS-CHRIST : *Placeo mihi in infirmitatibus meis, in contumeliis, in necessitatibus, in persecutionibus, in angustiis, pro Christo.* (II Cor. XII). Quel était le fondement de cette noble confiance ? C'est que, dans tout ce qu'il souffrait, il n'y avait rien de son choix, et qu'il était assuré de ne faire que la volonté de son DIEU. Ap-

prenons de-là à estimer les croix que la Providence nous ménage, et à compter beaucoup moins sur le mérite des mortifications que nous nous Procurons nous-mêmes : *Melior est patiens viro forti*, dit le Sage. (**Ségneri**, *Méditations*).

[Avantages de la patience]. — Nous cultivons, pour ainsi dire, une terre ingrate. Tout est ronces ; les épines naissent sous les pieds ; on a beau les arracher, elles renaissent et elles piquent, dans toutes les conditions et jusque sur le trône. Sans le secours de la patience, les pointes ne piquent pas seulement, elles déchirent ; la patience seule les émousse. Par la patience, nous sommes maîtres de notre âme : c'est-à-dire que c'est par cette admirable vertu que nous domptons nos passions. La tranquillité et la paix de l'âme est son premier fruit. Rien ne calme plus les troubles et les agitations du cœur que la patience. Elle tranquillise les saillies d'un âge ou d'un naturel trop bouillant ; elle guérit toutes nos inquiétudes. C'est le seul secret pour vivre content. Que nous nous épargnerions de chagrins et que nous éviterions de péchés, si nous avions un peu plus de patience? Nos impatiences sont la source féconde de toutes nos inquiétudes, ou du moins de toute l'amertume que nous trouvons dans nos adversités et dans nos croix. Si la patience ne désarme pas nos ennemis, si elle ne détrempe pas le fiel dont ils sont pleins contre nous, si elle n'éteint point leur haine, elle rend du moins leurs efforts inutiles. La patience est la vertu propre des grandes âmes; c'est la vertu ordinaire de tous les saints : pourquoi ne sera-t-elle pas la nôtre? (**Le P. Croiset**, *Année chrétienne*).

[La patience s'acquiert par l'exercice]. — L'Ecriture ne dit pas que les souffrances donnent d'abord la patience, mais qu'elles l'opèrent et la font acquérir : *Patientiam operatur*. (Job I). En effet, cette vertu ne peut s'acquérir que peu-à-peu et par un long exercice. Nous nous révoltons d'abord contre tout ce qui blesse la délicatesse de notre nature ; les moindres peines nous font frémir ; et, quoiqu'on surmonte enfin ces répugnances, qu'il en coûte et qu'il faut livrer de combats pour en venir là ! En vain chercherait-on dans les livres des motifs de patience, en vain prétendrait-on trouver dans la supériorité de l'esprit et du courage de quoi se soutenir dans les traverses imprévues : toutes les maximes des philosophes deviendraient inutiles dans la pratique, et cette grandeur d'âme sur laquelle on compterait manquerait au besoin. L'usage continuel de la mortification est le seul maître de la patience. Oserions-nous nous promettre de posséder cette vertu à un titre moins onéreux que ne l'a possédée le Sauveur même ? Quoiqu'il fût encore le Fils de Dieu, il a appris, dit l'Apôtre, l'obéissance, parce qu'il a eu à souffrir : *Didicit ex eis quæ passus est obedientiam.* S. Paul n'ignorait pas que le Fils de Dieu possède toujours toutes les vertus dans le degré le plus éminent; mais il savait aussi qu'il nous a voulu donner un modèle dans sa personne : c'est pour cela que cet Apôtre ne

fait pas de difficulté d'avancer que l'obéissance du Sauveur, c'est-à-dire sa patience et sa soumission aux ordres rigoureux de son Père, a été comme le prix et la récompense de ses souffrances. Flattons-nous, après cela, de pouvoir acquérir la patience sans aucune épreuve. Mais quelle est l'inconséquence de notre conduite! Au lieu de rechercher les afflictions, nous mettons toute notre application à les éviter; et, bien loin au moins de les recevoir avec égalité quand elles se présentent, nous évitons avec application les moindres peines, et nous nous procurons toujours toutes les commodités de la vie. Est-ce ainsi que nous prétendons mériter le glorieux titre de soldats de Jésus-Christ? Quel est le capitaine qui, vivant dans l'oisiveté, ait appris le métier de la guerre ? Les princes mêmes ne sont pas ici exempts de la loi commune : il faut qu'ils aient longtemps porté les armes avant d'être en état de mener les autres au combat. Ignorons-nous donc que la vie de l'homme est une guerre continuelle, et que c'est dans le champ de bataille, et les armes à la main, que le chrétien doit se signaler ? On ne devient intrépide qu'en se jetant sans balancer dans la mêlée, et qu'en soutenant avec courage les plus rudes assauts : *Probatio fidei vestræ patientiam operatur* (Jac. I). (**Ségneri**, *Méditations*).

[La perfection chrétienne est dans la patience.] — Un homme patient, dit S. Jacques, est un homme parfait : *Vir patiens vir perfectus est.* En effet, les souffrances exercent, éprouvent et font éclater toutes les vertus. Sans souffrances, les vertus sont ou douteuses ou imparfaites ou faibles; mais les souffrances rendent les vertus certaines et parfaites. — Combien *la foi* n'éclate-t-elle pas dans les souffrances, quand elle nous oblige de croire que Dieu nous aime lorsqu'il nous châtie, que c'est par bonté qu'il nous afflige, que c'est pour notre bien qu'il nous fait du mal, que c'est pour nous rendre humbles et soumis, que c'est pour nous éprouver, pour nous détacher du monde, pour nous attacher à lui, pour imprimer en nous l'image de son Fils crucifié, et en même temps le caractère de notre prédestination ; enfin, pour assurer et augmenter notre couronne ? Quelle foi ne faut-il pas avoir pour tout cela, malgré les répugnances de la nature et les lumières de la raison humaine, appuyées du sentiment de toutes les passions et du préjugé de presque tous les hommes ? — Qui fait mieux éclater *l'espérance* que de regarder un homme qui se voit affligé, persécuté, accablé, abîmé dans l'opprobre ; réduit pour ainsi dire, au néant, et dans un état où il ne lui paraît ni ressource ni le moindre jour pour en sortir ; de voir, dis-je, cet homme espérer contre toute espérance, *Contrà spem, in spem.* (Rom. IV); mettre toute sa confiance dans un Dieu qui non-seulement paraît l'avoir abandonné, mais s'être encore joint avec ses ennemis pour le persécuter ; et cependant dire avec Job : *Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo* ? Quoi de plus admirable que de voir un homme ferme comme un rocher, au milieu des flots qui le battent de toutes parts, sans en être ébranlé ! La lumière seule de la raison fait entrevoir quelque chose de si grand dans

un tel courage, dans une telle confiance, qu'elle a fait dire à un païen que c'était un spectacle digne de Dieu de voir un homme aux prises avec la mauvaise fortune sans en être vaincu. — Mais quelle *charité* ne faut-il pas avoir pour aimer Dieu lorsqu'il semble s'attacher à nous persécuter ? de le regarder comme un Père et d'avoir les tendresses d'un fils, lorsqu'il paraît nous traiter comme ses ennemis ; pour non-seulement adorer mais aimer les ordres de sa Providence lorsqu'elle paraît si rigoureuse, pour non-seulement respecter mais baiser la main qui nous frappe ? Quelle obéissance ne faut-il pas avoir pour se laisser mettre, comme un autre Isaac, sur le bûcher, non-seulement sans résister, sans murmurer, mais même sans se plaindre ; et pour dire, avec David : « Frappez, mon Dieu, je suis prêt à recevoir vos coups : je sais que c'est votre cœur qui conduit votre main » ; ou avec Jacob : « Votre plaisir est de me faire souffrir, et le mien est de souffrir puisque vous le voulez. » Je souffre beaucoup, il est vrai ; la nature a en horreur les souffrances, rien n'est plus opposé à ses sens et à son goût : mais il suffit que ce soit par vos ordres ; les souffrances alors me sont douces. — Toujours souffrir, la nature, les sens, la raison même s'en alarment ; mais Dieu le veut ; ce seul mot suffit pour mettre la paix dans une âme chrétienne. C'est ainsi que raisonne un homme chrétien qui souffre ; c'est ainsi qu'il agit et qu'il parle. La volonté de Dieu s'accomplit-elle plus parfaitement dans le ciel ? Les bienheureux, il est vrai, exécutent les ordres de Dieu plus agréablement ; mais les exécutent-ils plus généreusement ? (**Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Acte de résignation]. — Ce n'est qu'en marchant sur vos pas, ô mon Sauveur, et en suivant vos exemples, que je puis être associé à votre bonheur : c'est donc seulement par la voie des souffrances que je puis arriver au repos, c'est seulement par la voie de l'humiliation que je puis arriver à la gloire. Le chemin est rude en lui-même ; mais le terme est la fin et le comble de tout ce que l'homme peut former de désirs. Le chemin de la croix est rude en lui-même ; mais, quand j'attache les yeux sur les pas d'un Dieu qui m'y a précédé, peut-il ne me paraître pas supportable ? Ne puis-je pas même y trouver de la douceur ? Vous m'avez précédé, ô mon Sauveur, dans le chemin de la croix ; et c'est par-là même que vous me l'avez aplani, et je n'ai besoin que de votre grâce et d'un peu de patience. Vous avez pris sur vous toute la rigueur de la croix, et je dois la porter maintenant avec plaisir : car enfin, quelle différence, pour la pesanteur, entre ma croix et la vôtre ! Vous m'obligez de marcher sur vos pas, et non de marcher à pas égal avec vous. Mais est-ce assez de souffrir pour marcher sur vos pas, Seigneur ? Non : le pécheur souffre, et ne vous imite pas. Je souffrirai donc désormais non-seulement avec vous, mais comme vous avec douceur, avec patience, et, si je puis, avec joie. (**Ségneri**, *Méditations*).

[Autre prière]. — Est-il des maux en cette vie que je ne mérite pas de souffrir, après avoir eu le malheur de vous offenser, ô mon Dieu ? J'ose cependant vous en demander la délivrance, parce que vous aimez à l'accorder à nos prières et à nos larmes. Mais je connais trop la misère de la condition humaine pour me flatter que je puisse être exempt de tous maux pendant cette vie. Je vous demande donc seulement que vous adoucissiez les maux que je souffre, également prêt de mon côté et à bénir votre bonté si vous me soulagez, et à adorer votre justice si vous me laissez dans l'affliction. Je connais trop mes besoins pour souhaiter d'être tout-à-fait exempt de peines : la souffrance serait pour moi le plus précieux des biens si je pouvais l'aimer. L'impatience et les murmures dans la souffrance sont donc les maux que je dois craindre : et c'est de ses maux que je vous prie de me délivrer, ô mon Dieu ! C'est au nom de votre Fils que nous recourons à vous, c'est par son ordre que nous vous adressons toutes nos demandes, c'est uniquement sur ses mérites que nous comptons. Je n'ai donc, en finissant cette prière, qu'à renouveler ma ferveur et à rappeler toute l'attention dont je suis capable, pour ratifier les vœux que je vous ai présentés, et pour vous témoigner le désir que j'ai de les voir accomplis : je le fais en vous disant : Ainsi soit-il. **(Ségneri,** *Méditations*).

[La patience n'admet point de défauts]. — Nous avons tout sujet de croire que Dieu accepte d'autant plus volontiers la patience, que moins elle est exposée à ces défauts qui nous peuvent rendre suspectes les autres vertus. L'illusion et l'amour-propre ne la corrompent pas si aisément. Un fidèle qui souffre sans se plaindre ne souffre pas sans doute par vanité. Un fidèle qui reçoit avec soumission les peines que Dieu permet lui arriver, quel intérêt passager pourrait-il se proposer en les recevant? Un chrétien qui pense à effacer ses péchés par les afflictions et par la douleur est bien éloigné de se chercher soi-même dans ses malheurs, et l'on peut assurer que son mérite est pur et désintéressé, qu'il ne peut manquer de plaire à Dieu. Le sacrifice que nous lui offrons par notre patience dans les peines de cette vie lui est toujours agréable, parce que c'est celui qui est le moins sujet aux imperfections si ordinaires à nos œuvres les plus saintes. Nous pouvons même nous assurer que la patience chrétienne est regardée de Dieu avec autant de complaisance que le sacrifice que lui offrit le patriarche Noé après que les eaux se furent retirées de dessus la terre, et duquel presque seul l'Ecriture dit ces paroles : *Odoratusque est Dominus odorem suavitatis.* **(Le P. de la Pesse)**.

[Mollesse coupable]. — Loin d'un serviteur du Fils de Dieu ce sujet indigne de reproche, de perdre en des peines légères et frivoles une patience qui doit être à l'épreuve des plus grands maux! Comment ces lâches serviteurs d'un maître crucifié emporteront-ils le ciel, si, pour le gagner, il

faut se faire violence, s'il faut faire une guerre immortelle à ses sens, s'il faut crucifier sa chair avec ses concupiscences, s'il faut bénir le Seigneur dans les disgrâces les plus terribles de la vie, souffrir les persécutions, la pauvreté, la mort même, plutôt que de perdre l'innocence ; s'il faut s'exposer aux plus terribles douleurs, et aux tourments les plus cruels pour conserver la foi et la grâce ? La patience que le christianisme exige de nous doit nous rendre victorieux des maladies, des douleurs, du mépris, des rebuts, des outrages, de la pauvreté, des pertes de biens, de charges, de dignités, en un mot, de toutes les disgrâces et les calamtés de cette terre maudite : et, chose étonnante ! nous ne pouvons endurer sans impatience un mal léger, un mal d'un instant ; une piqûre d'épingle nous met en mauvaise humeur. Deviendrons-nous jamais saints ? Parviendrons-nous jamais au séjour des bienheureux, étant si impatients dans des peines si légères ? C'est l'étude continuelle et la recherche de nos plaisirs, c'est la crainte de les perdre qui nous conduit à l'impatience. Moins nous souffrons, plus nous devenons délicats ; moins nous voulons, moins nous pouvons souffrir. (*Le même*).

[Consolation à la mort]. — Il serait difficile d'exprimer de quelles consolations seront remplis, à la fin de leurs jours, les chrétiens qui auront souffert avec patience les peines attachées à leur état. Ce bon artisan, qui souffrait sans impatience les veilles, les sueurs, l'indigence même, attachées à son travail, de quelle joie ne sera-t-il pas comblé de se voir reçu, à la fin de sa vie, par le Sauveur avec une douceur extrême ? Ce pauvre honteux qui, sous un extérieur toujours égal, toujours bienséant, étouffait tous les sentiments d'une misère irréprochable, dans le dessein de plaire à Dieu, combien s'estimera-t-il heureux lorsque, au travers de tant de grands du monde qui vivaient dans l'opulence, il passera pour être comblé d'honneurs et de biens ? Cet officier qui, abandonné de faveur et de protection, n'en a pas moins bien rempli ses fonctions, pendant qu'un autre, par le crédit d'un patron, en remportait les avantages, avec quelles actions de grâces ne remerciera-t-il point le Fils de Dieu, à qui seul il a confié ses peines et sa fortune ? Cet époux qui a essuyé en silence tous les chagrins secrets de sa famille, travers d'humeurs, caprices hautains, bizarreries, emportements injurieux, affaires épineuses, renversements de fortune, pertes, disgrâces, malheurs fréquents, sans permettre jamais à sa soumission de se rebuter des peines de son état, sans jamais chercher qu'au pied des autels quelque audoucissement à son sort, quel contentement ne recevra-t-il point d'avoir pour témoin de sa fidélité et de sa constance Dieu même, qui en doit être le rémunérateur? Non, il n'est nulle condition dans le monde où l'on ne puisse excellemment pratiquer cette sublime vertu de la patience chrétienne : nous en avons tant de modèles devant les yeux, qu'il faut vouloir s'aveugler soi-même pour ne les pas remarquer. (**Le P. de la Pesse**).

PAUVRETÉ.

PAUVRETÉ D'ESPRIT; — PAUVRETÉ VOLONTAIRE

Et religieuse; — Ses avantages, etc.

AVERTISSEMENT.

Quand nous avons parlé des richesses *et des riches, nous n'avons pu nous dispenser de dire quelque chose de la* pauvreté, *comme étant deux sujets qu'on ne peut entièrement séparer : nous traitons cependant ici expressément de la* pauvreté, *et nous ne parlons des richesses que comme d'une chose qui lui est opposée. De même, pour ne point user de redite, nous ne parlerons point de l'avarice ni de l'aumône, quoique ces sujets soient mêlés avec celui-ci.*

Sur quoi il faut remarquer : — 1°. *Qu'ayant à traiter de la* pauvreté en esprit, *qui regarde en général tous les chrétiens, on n'y comprend point celle qui est de nécessité, qu'elle vienne de la naissance ou de l'injustice des hommes, soit par quelque disgrâce ou renversement de fortune, à moins qu'on ne souffre patiemment cette pauvreté, et avec une entière résignation à la volonté de* Dieu; — 2°. *Que la pauvreté d'esprit peut se considérer en deux manières : ou en tant que commune à tous les chrétiens et de précepte, ou en tant que de conseil seulement et propre aux personnes religieuses qui ont renoncé à la possession des biens de la terre. Nous rapportons ce que nous avons remarqué sur l'une et sur l'autre.* — 3°. *Nous n'entrerons point dans un menu détail de ce qui regarde la pauvreté religieuse, qui s'observe différemment selon les règles de chaque ordre.* — 4°. *Enfin, quoiqu'il soit assez rare qu'on fasse un discours au peuple sur la pauvreté, on peut cependant juger, par l'attachement que l'on voit dans les personnes du monde aux biens possédés même légi-*

timement, qu'il ne suffit pas, pour remédier à ce désordre, cause de la damnation de bien des gens, de traiter cette matière en passant, et par une induction qui entre dans tous les sermons; mais qu'il est très-utile de la traiter à fond, et même de la rebattre souvent, et qu'on ne peut répéter trop fortement que la pauvreté d'esprit et de gré est absolument nécessaire au salut.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — Sur ces paroles de l'Evangile : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* — On peut montrer que la pauvreté d'esprit est le véritable moyen d'être heureux en cette vie et en l'autre. C'est ce grand secret que bien des gens cherchent inutilement par toute autre voie.

Première Partie. — Quoique, selon la commune opinion des hommes, la pauvreté soit la cause et comme la source des misères qu'il y a à souffrir dans ce monde, et qu'on appelle ordinairement malheureux ceux qui vivent dans une triste indigence des biens et des commodités de la vie, ce n'est point cependant un paradoxe, mais une vérité constante, dont les philosophes païens sont tombés d'accord, que la pauvreté d'esprit, qu'elle soit volontaire et de notre choix, ou qu'elle vienne de la naissance ou par quelque disgrâce de la fortune, est le seul moyen de trouver son bonheur en cette vie, autant qu'il y en peut avoir. — 1°. On doit supposer, comme une vérité incontestable, que personne n'est heureux s'il n'est content, et que c'est ce contentement, cette paix et ce repos d'esprit, en quoi consiste ce bonheur : car que sert à quelqu'un de posséder de grands biens, de riches héritages et des trésors immenses, s'il n'est satisfait, s'il est agité de mille passions d'envie, d'ambition, d'avarice, et s'il a un désir insatiable d'en posséder toujours davantage ? Sans doute il n'est pas satisfait, puisqu'il se donne tant de mouvements pour trouver ce qu'il cherche. Mais qu'est-ce qu'être pauvre d'esprit, sinon être détaché de cœur de toutes les choses de cette vie, qu'on les possède ou qu'on ne les possède pas, ne souhaiter rien davantage, être content de l'état, de la condition et de la fortune où Dieu veut que nous soyons. Qui pourra donc nous contester que c'est par le moyen de la pauvreté d'esprit qu'on jouit de tout le bonheur qu'on peut trouver en cette vie ? Les SS. Pères et les auteurs profanes disent des merveilles sur ce sujet ; mais il suffit d'avoir la parole de

Jésus-Christ même pour garant de cette vérité : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum Cœlorum.* — 2°. La pauvreté d'esprit, telle que la demande l'Evangile dans un chrétien nous exempte des soins et des inquiétudes qui accompagnent la possession des biens de ce monde. On sait quelle peine il y a à les acquérir, quels soins il faut pour les conserver, quelle appréhension on a de les perdre, quelle douleur enfin et quel chagrin après les avoir perdus : d'où il suit que, bien loin que les richesses fassent le bonheur de cette vie, elles y forment le plus grand obstacle, ou font que le bonheur de ceux qui les possèdent n'est qu'imaginaire. Ne faut-il donc pas être convaincu que la pauvreté d'esprit, qui retranche tous ces obstacles, qui fait qu'on ne souhaite rien, qu'on est toujours content, contribue à la tranquillité d'esprit et au seul bonheur dont il est permis de jouir en ce monde ? — 3°. Mais la principale raison de cette vérité est que, nul bien de ce monde n'étant capable de remplir notre cœur et de nous rendre parfaitement heureux, s'en priver par la pauvreté d'esprit, qui nous en détache pour trouver notre satisfaction dans la pratique de la vertu, dans l'accomplissement de nos devoirs, dans le témoignage de notre conscience, peut seul nous faire trouver le bonheur présent et nous acquérir un droit au bonheur éternel que nous attendons dans l'autre vie. — C'est la *Seconde Partie.*

— Il n'est pas besoin de grands raisonnements pour être persuadé de cette seconde vérité, puisque la parole du Fils de Dieu y est expresse, et qu'il parle de ce bonheur à venir comme d'un bien sur lequel les pauvres d'esprit et de volonté ont un droit acquis, et aussi certain que s'ils en avaient déjà la possession. Voici cependant sur quoi est fondé ce droit. Le Sauveur, qui a voulu que les hommes méritassent ce souverain bonheur, a établi la pauvreté d'esprit pour être le premier et le principal moyen de la mériter : — 1°. Parce qu'elle nous fait éviter le mal, c'est-à-dire le péché, en nous éloignant des occasions de le commettre, et des tentations dont parle l'Apôtre, où nous expose la possession et le désir des biens de la terre : *Qui volunt divites fieri incidunt in tentationem et in laqueum diaboli*, (I Tom. vi). — 3°. On peut dire que, comme la cupidité est la source et la racine de tous les maux, la pauvreté d'esprit, c'est-à-dire le détachement de cœur et d'affection de tous les biens de cette vie, est aussi la source et l'origine de tous les biens, c'est-à-dire de toutes les vertus. Elle nous rend dociles aux vérités de la foi, elle nous apprend qu'il y a d'autres biens préparés pour nous dans le ciel ; elle nous inspire une espérance ferme de posséder le bonheur qui nous est promis pour récompense, ou plutôt c'est cette espérance qui nous porte à renoncer d'affection, et souvent même d'effet, aux biens d'ici-bas ; elle nous fait aimer Dieu par une charité plus pure et plus désintéressée. — Ensuite, elle nous fait pratiquer l'humilité, la charité du prochain et les plus hautes vertus, etc.

II. — 1°. La pauvreté, de quelque côté qu'elle vienne, est le moyen le plus avantageux pour faire son salut.

2°. C'est cependant le moyen dont les hommes se servent le moins.

Cette pauvreté, pour être un moyen et un avantage pour se sauver, doit être ou volontaire ou acceptée volontairement. Les preuves de la *Première Partie* sont : 1°. Qu'elle nous délivre des soins et de l'embarras que traînent avec elles les richesses ; — 2°. Elle nous met à couvert des dangers et des tentations presque inséparables des richesses ; — 3°. Elle nous donne occasion de pratiquer les plus héroïques vertus ; — 4°. Elle nous rend plus semblables au Sauveur, etc.

Seconde Partie. — C'est cependant ce moyen que les riches et les pauvres rebutent également, et dont ils se servent le moins ;— 1° Il est rare que les personnes riches des biens de la terre soient pauvres d'esprit, ce qui est absolument nécessaire pour être sauvé. Or, il est constant que l'amour des richesses et l'attachement qu'on y a est un état de damnation ; et l'on connaît qu'on y a de l'attache par les peines qu'on prend à les acquérir, à les conserver, à les défendre, etc.;— 2°. Les pauvres par nécessité ne font pas ordinairement un meilleur usage de leur pauvreté ; car, n'étant pas pauvres d'esprit, ce moyen, bien loin de leur être utile, est la cause et le prétexte de plusieurs crimes. C'est avec grand regret qu'ils sont pauvres ; ils s'impatientent et murmurent dans leur pauvreté, et en font un moyen de réprobation.

—

III. — Sur la *pauvreté religieuse*, on peut montrer que la pauvreté évangélique, qui consiste dans un dépouillement effectif et volontaire des biens de ce monde, est un puissant moyen aux religieux d'acquérir la perfection, et d'être saints ; et pour le faire voir, il faut supposer, avec les théologiens, que la sainteté et la perfection consiste en trois choses :

1°. Dans une séparation absolue des choses terrestres : c'est ce que fait la pauvreté religieuse, qui non-seulement nous en sépare de cœur et d'affection, mais encore d'effet, en ne nous laissant que l'usage des choses nécessaires à la vie.

2°. Dans une entière conformité et résignation à la volonté de Dieu : or, la pauvreté évangélique fait qu'on dépend entièrement de sa providence, qu'on se soumet à ses ordres pour le vivre, le vêtement et tout le reste, et qu'on est content dans les incommodités qu'attire nécessairement la pauvreté.

3°. Dans une parfaite union avec Dieu : or, la pauvreté, nous ôtant l'appui que nous pourrions trouver dans les choses de ce monde, ne nous oblige-t-elle pas à nous attacher uniquement à Dieu, et à nous unir étroitement à lui, comme à ce seul bien que nous possédons.

IV. — 1°. La pauvreté d'esprit, qui consiste dans le détachement du cœur de tous les biens de la terre, est un précepte indispensable pour toutes sortes de personnes, de quelque qualité qu'elles soient, riches ou pauvres, princes ou sujets : faire voir à quoi ce précepte nous oblige.

2°. Combien la pratique en est rare et difficile.

3°. Combien la profession qu'on en fait, particulièrement de la pauvreté évangélique, est glorieuse et honorable.

—

V. — Deux choses ont coutume de corrompre les mœurs des hommes et d'introduire le vice : l'oisiveté et l'abondance. L'une enseigne le mal, comme témoigne l'Ecriture, et l'autre fait vivre dans la mollesse et dans le plaisir ; et ces deux choses, généralement parlant, sont causes de tous les désordres qui arrivent dans le monde. Or, je dis que la pauvreté, prise en général, remédie à ces deux sources de toute la corruption que l'on voit dans le monde.— 1°. Elle bannit l'oisiveté ; car ce sont les pauvres qui travaillent, et qui, pour gagner leur vie, fournissent aux besoins et aux nécessités publiques. Ce n'est pas qu'il n'y ait des pauvres que la fainéantise a réduits à la mendicité, et qui aiment mieux mendier leur pain que de le gagner à la sueur de leur front : la pauvreté et la nécessité qui les presse leur donne assez d'occupation. — 2°. Pour ce qui est de l'abondance, il est certain que c'est ce qui a introduit le luxe, la bonne chère, les divertissements et les plaisirs ; la pauvreté, au contraire, empêche de vivre dans la mollesse, et oblige en quelque manière la plupart des hommes à être gens de bien, en leur ôtant les moyens de commettre des crimes. L'exemple des républiques qui ont été si florissantes pendant que la pauvreté les a obligées à bien vivre, mais que l'abondance a entièrement corrompues.

—

VI. — Trois grands avantages de la pauvreté.

1°. Elle nous donne plus d'accès auprès de Dieu. C'est aux pauvres les premiers qu'il s'est fait connaître, ce sont eux qu'il a appelés à son service et choisis pour être de sa suite, et enfin à qui il accorde plus de grâces, qu'il écoute plus volontiers, etc.

2°. Elle nous rend plus semblables au Fils de Dieu, qui est né, qui a vécu et qui est mort pauvre.

3°. Elle nous donne un droit incontestable au royaume et à la possession de Dieu : *Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est regnum cœlorum.*

—

VII. — Il y a peu de personnes qui connaissent les trésors renfermés dans la pauvreté, soit volontaire soit acceptée volontairement. Le juge-

ment des hommes est doublement faux, soit qu'ils mesurent les riches par ce qu'ils possèdent et les pauvres par l'extérieur. Il faut en juger. — 1°. Par l'estime que DIEU a toujours faite des pauvres et de la pauvreté; — 2°. Par la grandeur de la récompense qu'il promet à ceux qui l'embrassent volontairement.

1°. L'estime que le Fils de DIEU a pour les pauvres paraît — 1°. En ce qu'ils ont été les premiers appelés à sa connaissance, et que par ce moyen ils sont devenus riches dans la foi : *Pauperes in hoc mundo divites in fide*. (Jac. IV). — 2°. En ce qu'ils ont été choisis pour le faire connaître au monde et être les prédicateurs de son Evangile. — 3°. En ce qu'ils seront associés à l'honneur et au pouvoir de juger les autres hommes.

2°. L'Ecriture marque particulièrement trois récompenses promises aux pauvres d'esprit et à ceux qui auront quitté quelque chose pour suivre JÉSUS-CHRIST : 1°. L'assurance du royaume des cieux, qui leur appartient dès cette vie : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum*. — 2°. L'abondance des biens temporels et spirituels compris dans ce centuple si solennellement promis. — 3°. Une satisfaction entière et parfaite, en sorte que, quoiqu'ils n'aient rien, ils posséderont tout, comme parle l'Apôtre, sans que rien leur manque ni qu'ils souhaitent rien davantage : *Tanquàm nihil habentes et omnia possidentes.* (II Cor. VI).

—

VIII. — 1°. DIEU a témoigné l'excès de l'amour qu'il portait aux hommes en se faisant pauvre pour eux, de riche qu'il était : car pour cela il a renoncé à toutes les commodités de la vie, choisi et embrassé ce qu'il y a de plus rude et de plus laborieux, s'est soumis à toutes les incommodités que traîne après soi la pauvreté, etc.

2°. On ne peut témoigner, réciproquement, l'amour qu'on a pour DIEU qu'en embrassant la pauvreté volontaire. On renonce, pour son service, à l'amour des richesses, à tous les plaisirs et à tout ce qu'il y a au monde de plus grand, et jusques au désir de posséder quelque chose que ce soit.

—

IX. — 1°. Les pauvres d'esprit soumis à la volonté de DIEU ne peuvent être misérables dans les disgrâces de la fortune ; ils sont toujours contents.

2°. Qui est pauvre d'esprit est toujours riche des biens temporels et des biens de la grâce.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin,** v *Civit.* 18, rapporte les exemples de plusieurs grands hommes de l'antiquité qui ont vécu et qui sont morts dans une extrême pauvreté. — *Epist.* 24, *ad Paulinum*: les Apôtres avaient beaucoup quitté pour suivre Jésus-Christ, quoiqu'ils n'eussent alors qu'une barque et des filets.

S. Ambroise, *Hexameron* vi : si le pauvre connaissait son bonheur et les avantages qu'il peut tirer de sa pauvreté, il n'aurait rien de moins que le riche. — iii *Epist.* 1 : le sage, quoique pauvre, est riche de sa sagesse et de sa vertu.

S. Jérôme, *Epist.* 34, *ad Julian.* : la pauvreté est la voie la plus sûre pour arriver à la perfection. — viii *Contrà Jovinianum :* un pauvre vertueux vit plus content dans sa pauvreté qu'un riche dans l'abondance des richesses. — iii *in Matth.* 19 : ce n'est pas assez de renoncer aux biens de la terre et de se faire pauvre. si on ne le fait pour l'amour de N.-S. et pour le suivre. — *Epist.* 26, *ad Pammachium :* un chrétien qui renonce aux biens de cette vie ne le doit pas faire pour la vaine gloire, comme plusieurs philosophes. — *Homil.* 18. *in Hebr.* : grands biens que l'on trouve dans la pauvreté. — *Regn. monachar.:* ce n'est rien d'avoir renoncé à tous les biens de ce monde, si l'on ne renonce aussi à toute affection d'en posséder d'autres.

S. Cyprien, *Serm:* 6 *de Orat. domin.*, montre que la pauvreté est un excellent moyen d'arriver à la perfection. — *Serm. de Nativit.*, dit de belles choses sur la pauvreté.

S. Grégoire, xxxiv *Moral.:* deux sortes de pauvreté : l'une qu'il appelle pauvreté de prédestiné, et l'autre de réprouvé. — *Homil.* 5 *in Matth.*: S. Pierre avait raison de dire au Sauveur qu'il avait tout quitté pour le suivre, quoiqu'il n'eût presque rien quitté.

S. Basile, *in ps.* 44, montre la différence entre le pauvre et le riche, pour la satisfaction de l'esprit. — *In ps.* 48, il exhorte fortement les chrétiens au mépris des richesses et à embrasser la pauvreté. — *In ps.* 33 et *Regul. brevior. ad eos qui sunt mendici spiritu :* ce qu'il faut entendre par la pauvreté d'esprit. — Le même a fait un discours sur les richesses et la pauvreté, où il montre les avantages des pauvres sur les riches.

S. Chrysostome, *Homil. de avaritiâ*, fait un excellent éloge de la pauvreté. — *Homil.* 34, *in Genes.:* grâces et avantages que Dieu fait à ceux qui méprisent les biens présents et qui sont pauvres d'esprit. —

Homil. 4 *in Matth.:* des enfants qui furent jetés dans la fournaise de Babylone pour avoir refusé d'adorer la statue de Nabuchodonosor : avantages de ceux qui méprisent les richesses. — *Homil.* 11, *in* I *Tim.:* le moyen de devenir véritablement riche, c'est d'être pauvre d'esprit ; parce qu'être riche c'est n'avoir besoin de rien et ne souhaiter rien davantage. — *Homil.* 2, *in Hebr.:* la pauvreté emporte avec elle toutes les vertus. — II *adversùs vituperatores vitæ monast.:* richesses renfermées dans la pauvreté évangélique. — *Homil.* 5 *de fide Annæ* : la pauvreté est absolument nécessaire pour le bien de la société humaine qui ne pourrait subsister sans cela. — *In* 26 *Matth.*: combien les maisons des pauvres sont préférables à celles des riches. — *In* 28 *Matth.:* que le christianisme inspire l'amour de la pauvreté.

S. Basile, Homélies 23 et 24 (*ex variis*), porte tout le monde à la pauvreté d'esprit. — *Epist. ad Olympium*, il le blâme de ce qu'il le veut détourner d'embrasser la pauvreté. — *Respons.* 8 *interrog.:* pour être parfaitement converti à DIEU, il faut renoncer à tous les biens de la terre. — *Respons.* 20 *interrog.* : nous devons demander à DIEU ce qui suffit pour notre entretien, et nous dépouiller du superflu, pour vivre en véritables chrétiens.

Origène, *Homil.* 8, *in Matth.*, parlant d'Ananie et de Saphire, montre que le véritable moyen de devenir parfait c'est d'embrasser la pauvreté.

S. Chrysostôme, *Homil.* 5 *variarum in Luc.:* que DIEU a toujours fait honorer et rendu respectable la pauvreté. — *Conc.* 4, *de Lazaro :* fruit et instruction que nous devons tirer de l'histoire du mauvais riche et du pauvre Lazare. — *In Galat.* : un pauvre, en découvrant sa misère, nous fait une plus vive leçon sur l'infirmité humaine et sur le mépris des biens de la terre que les plus éloquents discours. *Hom.* 17 *in* 8 II *Cor.*, *Hom.* 28 *ad popul.* : combien les pauvres sont nécessaires aux riches.

Cassien, *Collat.* 4, déplore l'aveuglement des religieux qui, après avoir quitté de grands biens, s'attachent à des bagatelles. — *Collat.* 24, c. 26 : centuple promis à ceux qui quitteront quelque chose pour DIEU, récompense spirituelle et temporelle tout à la fois.

S. Bernard, *Serm. in festo Sanctorum omnium*, montre que ce qui fait la différence d'un chrétien d'avec un juif et un païen est l'amour de la pauvreté. — *Serm. 4 in Natali Domini :* choses fort touchantes sur la pauvreté de JÉSUS-CHRIST et sur la pauvreté en général. — *Serm.* 21 *in Cant.* : la pauvreté n'est pas seulement riche des biens du ciel, mais encore de ceux de la terre, puisque, selon l'Apôtre, elle possède tout. — *Serm.* 1 *in vigil. Nativit.* : que le Sauveur, ayant choisi la pauvreté, il l'a rendue précieuse par le choix qu'il en a fait. — Sur ces paroles, *Ecce nos reliquimus omnia;* ce qu'on doit entendre par le centuple, et combien grande est la récompense que doivent attendre ceux qui ont tout quitté pour DIEU. — *Epist. ad monach. S.-Bertini* . combien les religieux qui

conservent de l'attache et de la passion pour les petites choses, après en avoir quitté de grandes, ne sont pas véritablement pauvres.

[Livres spirituels et autres]. **S. Laurent Justinien.** *De Ligno vitæ,* long éloge de la pauvreté.

S. Bernardin, *Serm.* 2, *de Beatitudinibus,* en parle amplement.

Thomas à Kempis, *Opusc.* 5.

Sanchez, *De regno* DEI, V, 9.

Marcus-Antonius Sabellicus, VIII, 5.

Petrus Canisius, *Catechist.*, Quæst. 3 et seq.

Bellarmin, *Bonheur éternel des saints*, ch. 8.

Alvarez a fait un savant et ample traité sur la pauvreté religieuse.

Dandinus, *Ethicæ sacræ*, 45, traite en plusieurs chapitres ce qui se peut dire de la pauvreté en général.

Rodriguez, *Perfection chrétienne*, a aussi un ample traité sur le vœu de pauvreté.

Le P. Cordier, *Famille sainte*, chap. 5, § 6, parle du bonheur de celui qui est content dans sa pauvreté.

La morale chrétienne sur le Pater, liv. 6, sect. 1, art. 3, montre qu'un chrétien doit être pauvre d'esprit, et en quoi consiste cette pauvreté d'esprit.

Le P. Guilloré, *Illusions des vertus*, traité 4, marque trois illusions assez ordinaires dans la pauvreté, et les moyens de les éviter.

Le P. Nepveu, Esprit du christianisme, traité 9.

L'Abbé de la Trappe, *Devoirs de la vie monastique.*

Les souffrances de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST du **P. Thomas de Jésus,** 11e souffrance.

Le P. Dozenne, *Morale de* JÉSUS-CHRIST sur la pauvreté.

Dans les *Entretiens* de **Pétrarque,** il y en a un sur la pauvreté.

La conduite du Sage : conduite du sage dans la pauvreté.

Hieronymus Platus, Traité du *Bonheur de la vie religieuse*, 1re partie, ch. 9, de l'utilité et de l'avantage que la pauvreté apporte à la religion ; chapitre 3, de l'excellence de la pauvreté religieuse ; chapitre 8 de la joie de la pauvreté, qui exempte des soins et des embarras des richesses.

[Prédicateurs]. — **Sarrazin,** Avent, discours 23.

Le P. Duneau, 4e dim. après la Pentecôte, tout entier sur les avantages de la pauvreté volontaire.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, (par **Houdry**), Sermons particuliers, de la pauvreté religieuse ; — des trois vœux de religion ; — le centuple promis à ceux qui auront quitté quelque chose pour DIEU, Avent, sermon pour Noël.

Busée, *Panarium*, Titulo *Impatientia in paupertate.* — *Paradisus animæ* titulo *Paupertas.* — *De statibus*, Titulo *De paupertatis voluntariæ statu.* — *De monachorum statu.*

Drexelius, *Rosæ.*

Peraldus, Titulo *de Beatitudinibus.*

Labatha, Titulo *Paupertas.*

Summa prædicantium, Tit. *Paupertas.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Crescere me fecit DEUS *in terrâ paupertatis meæ.* Genes. XLI, 52.

DIEU m'a fait croître dans la terre de ma pauvreté.

Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illùc. Jobi I, 21.

Je suis sorti nu du ventre de ma mère, et j'y retournerai nu.

Dominus dedit, Dominus abstulit : sit nomen Domini benedictum. Ibid.

Le Seigneur m'avait tout donné, et le Seigneur m'a tout ôté : que le nom du Seigneur soit béni.

Dominus pauperem facit et ditat, et de stercore elevat pauperem. I Reg. II, 7.

C'est le Seigneur qui fait le pauvre et le riche; c'est lui qui abaisse et qui élève.

Non in finem oblivio erit pauperis; patientia pauperum non peribit in finem. Ps. 9.

Le pauvre ne sera pas mis en oubli pour jamais; la patience des pauvres ne sera pas frustrée pour toujours.

Propter miseriam et gemitum pauperum nunc exurgam, dicit Dominus. Ps. 1.

Je me lèverai maintenant, à cause de la misère de ceux qui sont sans secours et du gémissement des pauvres, dit le Seigneur.

Ego autem mendicus sum et pauper, Dominus autem sollicitus est mei. Ps. 39.

Pour moi, je suis pauvre et dans l'indigence, mais le Seigneur prend soin de moi.

Melius est modicum justo, super divitias peccatorum multas. Ps. 6.

Un bien médiocre vaut mieux au juste que les grandes richesses des pécheurs.

Homo, cùm interierit, non sumet omnia, neque cum eo descendet gloria ejus. Ps. 48.

Quand l'homme sera mort, il n'emportera point ses biens, et sa gloire ne descendra point avec lui dans la tombe.

Parcet DEUS *pauperi et inopi, animas pauperum salvas faciet.* Ps. 71.

Il aura compassion de celui qui est pauvre et dans l'indigence, et il sauvera les âmes des pauvres.

Pauper sum ego et in laboribus à juventute meâ. Ps. 87.

Je suis pauvre et dans les travaux dès ma jeunesse.

Oculi ejus in pauperem respiciunt. Ps. 10.

Ses yeux sont attentifs à regarder le pauvre.

Desiderium pauperum exaudivit Dominus. Ibid.

Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres.

Infirmata est in paupertate virtus mea. Ps. 30.

Toute ma force s'est affaiblie dans la pauvreté où je suis réduit.

Edent pauperes et saturabuntur, et lau-

Les pauvres mangeront et seront rassa-

dabunt Dominum qui requirunt eum; vivent corda eorum in sæculum sæculi. Ps. 21.

siés, et ceux qui cherchent le Seigneur le loueront; leurs cœurs vivront dans toute l'éternité.

Divitiæ si affluant, nolite cor apponere. Ps. 61.

Si vous avez des richesses en abondance, que votre cœur ne s'y attache point.

Melius est parum cum timore Domini, quàm thesauri magni et insatiabiles. Prov. XV, 16.

Peu avec la crainte de Dieu vaut mieux que de grands trésors qui ne rassasient point.

Melius est parum cum justitiâ quàm multi fructus cum iniquitate. Prov. XVI, 8.

Peu avec la justice vaut mieux que de grands biens avec l'iniquité.

Melior est pauper ambulans in simplicitate suâ quàm dives in pravis itineribus. Prov. XXVIII, 6.

Le pauvre qui marche dans la simplicité vaut mieux que le riche qui va dans les chemins égarés.

Mendicitatem et divitias ne dederis mihi; tribue tantùm victui meo necessaria. Prov. XXX, 8.

Ne me donnez, Seigneur, ni la pauvreté ni les richesses, donnez-moi seulement ce qui m'est nécessaire pour vivre.

Noli laborare ut diteris, sed prudentiæ tuæ pone modum. Prov. XXXIII, 4.

Ne travaillez point à vous enrichir; mettez des bornes à votre prudence.

Est quasi dives cùm nihil habeat, et est quasi pauper cùm in multis divitiis sit. Prov. XIII, 7.

Tel paraît riche qui n'a rien, et tel paraît pauvre qui est fort riche.

Etiam proximo suo pauper odiosus erit. Prov. XIV, 20.

Le pauvre sera odieux à ses proches mêmes.

Noli despicere hominem justum pauperem, et noli magnificare virum peccatorem divitem. Eccli. X, 26.

Ne méprisez point un homme juste et qui est pauvre, et ne louez point un pécheur quoiqu'il soit riche.

Beatus dives qui post aurum non abiit, nec speravit in pecuniâ et thesauris. Quis est hic, et laudabimus eum? Eccli. XXXI, 8-9.

Heureux le riche qui n'a point couru après l'or, qui n'a point mis son espérance dans ses trésors! Qui est celui-là, et nous le louerons?

Facile est in oculis Dei *subitò honestare pauperem.* Eccli. XI, 23.

Il est aisé à Dieu d'enrichir tout d'un coup celui qui est pauvre.

Propter inopiam multi deliquerunt. Eccli. XXVII, 1.

La pauvreté en a fait tomber plusieurs dans le péché.

Memento paupertatis in tempore abundantiæ, et necessitatum paupertatis in die divitiarum. Eccli. XVIII, 25.

Souvenez-vous de la pauvreté dans l'abondance, et des besoins de l'indigence au jour des richesses.

Est homo abundans paupertate; et oculus Dei *respexit illum in bono, et erexit eum in humilitate ipsius.* Eccli. XI, 12.

Tel est riche dans sa pauvreté; l'œil de Dieu regarde cet homme favorablement, le tire de son humiliation et l'élève dans l'honneur.

Ecce, excoxi te, elegi te in camino paupertatis. Isaiæ XLVIII, 10.

Je vous ai purifié par le feu, je vous ai choisi dans la fournaise de la pauvreté.

Noli timere, fili mi : pauperem quidem vitam gerimus, sed multa bona habebimus si timuerimus Deum *et recesserimus ab omni peccato.* Tob. IV, 23.

Ne craignez point, mon fils : il est vrai que nous sommes pauvres; mais nous aurons beaucoup de biens si nous craignons Dieu, et si nous nous retirons de tout péché.

Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. Matth. V, 3.

Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume du ciel est à eux.

Nolite possidere aurum neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris. Matth. X, 9.

Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or ou de l'argent ou d'autre monnaie dans votre bourse.

Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes et da pauperibus. Matth. XIX, 21.

Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, etc.

Filius Hominis non habet ubi caput reclinet. Matth. VIII, 20.

Le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête.

Quærite primùm regnum Dei, *et hæc omnia adjicientur vobis.* Matth. VI, 32.

Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et toutes ces choses vous seront données comme par surcroît.

Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te. Matth. xx, 27.

Voici que nous avons tout quitté, et nous vous avons suivi.

Omnis qui reliquerit domum, vel fratres aut sorores, aut patrem aut matrem, etc., propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit. Matth. xix, 29.

Quiconque abandonnera pour moi sa maison, ou ses frères ou ses sœurs, ou son père ou sa mère, etc., recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle.

Qui non renuntiat omnibus quæ possidet non potest meus esse discipulus. Lucæ xiv, 33.

Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple.

Factum est ut moreretur mendicus, et portaretur in sinum Abrahæ. Lucæ xvi, 22.

Il arriva que ce pauvre mourut, et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham.

Tanquàm nihil habentes, et omnia possidentes. II Cor. vi, 10.

Comme n'ayant rien, et possédant tout.

Altissima paupertas eorum abundavit in divitias simplicitatis eorum. II Cor. viii, 2.

Leur profonde pauvreté a répandu avec abondance les richesses de leur charité sincère.

Existimo omnia detrimentum esse propter eminentem scientiam Jesu-Christi. Philipp. iii, 8.

Tout me semble une perte, au prix de cette haute connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur.

Scitis gratiam Domini nostri Jesu-Christi, *quoniam propter vos egenus factus est, cùm esset dives, ut illius inopiâ vos divites essetis.* II Cor. viii.

Vous savez quelle a été la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, étant riche, s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous deviussiez riche par sa pauvreté.

Nihil intulimus in hunc mundum; haud dubium quod nec auferre quid possumus. I Tim. vi, 7.

Nous n'avons rien apporté en ce monde, et il est sans nul doute que nous n'en pouvons non plus rien emporter.

Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti simus. Ibid.

Ayant de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, nous devons être contents.

Nonne Deus *elegit pauperes in hoc mundo divites in fide et hæredes regni quod repromisit* Deus *diligentibus se?* Jacobi ii, 5.

Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres dans ce monde, pour être riches dans la foi, et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?

Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis. Hebr. x.

Vous avez vu avec joie vos biens pillés et enlevés.

Scio tribulationem tuam et paupertatem tuam; sed dives es, etc. Apocal. ii, 9.

Je sais quelle est votre affliction et votre pauvreté, mais vous êtes riche, etc.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Abraham]. — Le premier exemple d'un parfait détachement des biens de cette vie que l'Ecriture nous présente est celui du saint patriarche Abraham, pauvre d'esprit au milieu de l'abondance et des richesses : car ce fut la première épreuve que Dieu fit de la fidélité de ce grand homme de lui commander d'abandonner tout ce qu'il possédait : épreuve toute nouvelle, comme parle S. Augustin, parce qu'en effet jusque-là on n'avait rien vu de semblable : *Novum probationis genus.* (Serm. viii de temp.). En effet, on ordonne à un homme qui était riche et considéré dans son pays d'aller dans une terre inconnue, qu'il ne pouvait regarder que comme un exil ; on engage une personne qui vivait paisiblement dans son bien

d'entreprendre la fatigue d'un long voyage sans en savoir le succès. On veut qu'un homme qui était abondant en toute sorte de biens devienne tout d'un coup pauvre réellement, en ne lui promettant que des richesses éloignées, et qui n'étaient encore qu'en idée et en espérance ; on ne lui dit pas même le lieu où il doit aller ; on lui commande simplement de sortir et de quitter tout, et pour le reste, de se reposer entièrement sur la Providence. Qui eût pu, ajoute S. Augustin, déférer et se rendre à un tel commandement sans avoir une foi vive et un cœur parfaitement détaché de toutes les choses de la terre? C'est un des premiers exemples de cette sage folie qui a eu et qui a encore tous les jours tant d'imitateurs dans la loi de grâce, sur lesquels Abraham aura toujours cet avantage, qu'il a été pauvre d'esprit et a accompli le précepte et le conseil de l'Evangile avant l'Evangile même, et sans avoir aucun modèle en ce point qu'il pût imiter.

[Jacob]. — Ce fut dans le même esprit de dépouillement de toutes choses que Jacob quitta la maison paternelle comme un fugitif dénué de tout et n'ayant avec lui qu'un bâton, et s'abandonna en cet état à la conduite de celui qui donne les biens et les commodités de la vie à qui il lui plaît, mais aussi qui veut qu'on y renonce pour lui plaire, ou du moins qu'on s'en détache de cœur et d'affection. Jacob suivit l'exemple d'Abraham son grand-père, pour obéir en une occasion fâcheuse aux ordres de la Providence, qui voulut qu'il cédât à la violence et à la fureur d'un frère résolu à le perdre. Il quitta donc généreusement les douceurs et les commodités dont il jouissait dans une maison où il éprouvait toutes les tendresses d'un père et d'une mère qui l'aimaient passionnément, sans savoir quand il reviendrait et si jamais il les reverrait. Sa consolation fut qu'en abandonnant tout il était sous la conduite de la Providence, qui lui tenait lieu de tout : ce qu'il témoigna dans la suite par le vœu solennel qu'il fit, et qui marqua son détachement de tous les biens de ce monde et son attachement à Dieu, en lui disant qu'il serait parfaitement content s'il lui donnait seulement du pain pour se nourrir et des habits pour se vêtir, et il ajouta le serment de le servir avec cela fidèlement tous les jours de sa vie. — Les âmes religieuses doivent jeter les yeux sur ce grand modèle, et considérer ce dépouillement de toutes choses. N'auront-elles pas quelque zèle en le voyant dans ce dénuement de tout, et en même temps avec cette ferme confiance en Dieu, de renoncer de bon cœur comme lui à la maison de leur père et à la tendresse de leur mère, pour suivre Dieu qui les appelle, et pour n'avoir point d'horreur des routes inconnues par lesquelles il lui plaît de les conduire.

[Job]. — Ce serait faire tort à la sainteté de Job si l'on ne croyait que, dans le temps même qu'il était riche, il avait de l'amour non-seulement pour les pauvres, dont il se déclarait le père et le protecteur, mais encore

pour la pauvreté, qu'il a soufferte ensuite et qui l'a réduit à l'état de manquer de tout. Dieu, qui connaissait parfaitement le désintéressement de ce fidèle serviteur, n'avait pas besoin d'une nouvelle épreuve sur ce sujet; mais, pour confondre l'ennemi qui l'accusait de ne servir ce divin Maître que par intérêt, il donna pouvoir au démon de lui ravir tous ses biens, en lui défendant seulement de toucher à sa personne. Il fit donc aussitôt piller ses troupeaux, qui faisaient ses richesses, renverser ses maisons et accabler ses enfants sous les ruines : et les nouvelles de tous ses malheurs lui étaient portées coup sur coup, pour voir s'il ne lui échapperait point quelque plainte qui marquât sa douleur et l'attachement à des biens si considérables. Mais cette âme héroïque, dans des malheurs si précipités, demeura toujours la même : Job perdit ses biens comme il les avait possédés; il les rendit à Dieu comme il les avait reçus de lui. Il l'avait béni en les recevant, il le bénit encore en les perdant.

Il serait inutile de rapporter en détail tous ceux qui, dans l'ancienne loi, ont été riches des biens de la terre et pauvres d'esprit : parmi les patriarches et les prophètes, Joseph qui était presque le souverain de l'Egypte, Daniel et ses compagnons, Elie et Elisée, Jérémie, Mardochée et Esther, David, et une infinité d'autres qui ont vécu contents dans leur pauvreté, comme les deux Tobies, etc.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — C'est avec beaucoup de raison que le Sauveur a dit par son prophète qu'il a mené une vie pauvre et laborieuse dès sa plus tendre jeunesse : *Pauper sum ego, et in laboribus à juventute meâ :* car il a voulu naître dans la plus grande pauvreté qui se puisse imaginer. Et, comme si c'eût été naître trop à son aise que de naître dans la boutique d'un artisan, dans le peu de commodités que lui pouvait fournir une telle demeure, il dispose tellement toutes choses, par les ordres secrets de sa providence, que sa sainte Mère, se trouvant éloignée de sa maison et rebutée de tout le monde, est obligée de se retirer dans une étable abandonnée, où le Sauveur voulut naître sans lumière pendant la nuit, sans feu au plus fort de l'hiver, sans le moindre soulagement, sans le secours d'aucune créature. S'il fut si pauvre dans sa naissance, il ne le fut guère moins dans sa vie, dont il passa trente années dans la boutique d'un artisan, exerçant son métier, gagnant sa vie à la sueur de son corps et du travail de ses mains, et n'ayant rien dans sa personne, dans son habit et dans sa nourriture, qui ne se ressentît de la pauvreté. Sa vie publique ne fut pas moins pauvre que sa vie cachée : il n'avait pas seulement une maison à

lui où il pût se retirer pour prendre un peu de repos après ses grands travaux, comme il nous le dit lui-même ! « Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel ont leurs nids ; mais le Fils de Dieu n'a pas un lieu où reposer sa tête ». Aussi était-il souvent obligé de passer la nuit dans les déserts et sur les montagnes. Il n'avait rien, dans toute sa manière de vivre, qui ne ressentît la pauvreté : Il vivait ordinairement de pain d'orge, encore manquait-il quelquefois d'une nourriture aussi grossière. Enfin, dans sa passion, il voulut être dépouillé de ses habits, que ses bourreaux partagèrent entre eux, et mourir tout nu. C'est ainsi, dit l'Apôtre, que celui qui, étant le Seigneur de toutes choses, possédait tous les biens, voulut se faire *pauvre pour nous afin de nous enrichir par sa pauvreté.* — Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur la pauvreté de la Sainte Vierge ni sur celle de S. Joseph, qui passait pour son père. Il suffit de dire que l'un et l'autre, descendus des rois et de la plus noble famille du monde, ont mené une vie très-pauvre, et que, s'ils eussent eu du bien, ils en eussent fait part au Sauveur et l'auraient secouru dans ses travaux comme ils l'avaient nourri durant son bas âge.

[Apôtres et disciples]. — Les Apôtres et les disciples qui furent de la suite d'un maître qui faisait profession d'une vie si pauvre n'ont pas mené une vie plus commode. Ils étaient tous de basse naissance, et la plupart d'un métier vil et abject ; et si quelques-uns étaient auparavant un peu plus accommodés, comme S. Matthieu et Zachée, ils renoncèrent à leurs biens, et les autres quittèrent jusqu'à leurs barques et à leurs filets, avec lesquels ils gagnaient leur vie, pour embrasser une pauvreté encore plus étroite. La première leçon qu'il leur fit et la première maxime qu'il leur donna fut la pauvreté d'esprit, qu'il voulut être commune à tous ceux qui suivraient sa loi, et, pour ce qui les regardait en particulier, il leur défendit, quand ils iraient prêcher son Evangile, d'avoir ni or ni argent, ni provisions ni équipages. Ils furent quelquefois réduits à une telle extrémité que de froisser entre leurs mains des épis de blé pour soulager leur faim. Après la mort de leur maître, comme les héritiers de sa pauvreté, ils l'observèrent dans la dernière rigueur. S. Pierre, n'ayant pas de quoi donner l'aumône à un pauvre, déclare qu'il n'avait ni or ni argent, mais qu'il lui rendrait l'usage de ses jambes, dont il était privé, ce que tout l'or et l'argent du monde n'auraient pu faire. Et S. Paul proteste, pour lui et pour les autres Apôtres, qu'ils souffraient la faim et la soif, la nudité, le froid et la rigueur des saisons, à quoi leur pauvreté les exposait dans leurs courses évangéliques.

Un jour, un docteur de la loi demanda au Sauveur la permission de le suivre, et lui dit qu'il le suivrait partout où il irait, pour être du nombre de ses disciples. Le Fils de Dieu répondit : *Les renards ont des tanières où ils se retirent, et les oiseaux ont des nids et des retraites ; mais le Fils de l'Homme n'a pas même où reposer la tête.* Cette réponse est mystérieuse.

Les uns disent, avec S. Bernard, que par-là le Fils de Dieu voulait donner à entendre à ce docteur qu'il fallait être pauvre et renoncer à la prudence du siècle, qui estime les richesses et les commodités de la vie ; les autres, avec S. Jérôme, disent que ce docteur, voyant les miracles que faisait le Sauveur, voulait être de sa suite, croyant que par ces actions éclatantes il amasserait de grandes richesses, dont il espérait qu'il lui ferait part; mais que, pour désabuser cet homme intéressé, il lui répondit que pour le suivre il fallait être pauvre comme lui, et ne posséder pas même une cabane.

Un jeune homme étant venu demander au Sauveur ce qu'il fallait faire pour mériter la vie éternelle, le Sauveur lui dit qu'il fallait garder les commandements de Dieu, et ce jeune homme lui ayant répondu qu'il les avait toujours gardés dès sa jeunesse, et lui ayant ensuite demandé ce qu'il lui restait encore à faire : *Si vous voulez être parfait*, ajouta le Fils de Dieu, *allez, vendez ce que vous avez et le donnez aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; puis venez et me suivez.* L'Evangile remarque que ce jeune homme se retira tout triste ; et le désir que Dieu lui avait inspiré d'être parfait s'évanouit.

[La primitive Eglise]. — Nous voyons que la pauvreté volontaire était en si grande recommandation dès le commencement de la primitive Eglise, que tous les biens des fidèles étaient alors en commun : en sorte que ceux qui avaient des maisons et des héritages les vendaient et en apportaient le prix aux pieds des Apôtres, qui en faisaient ensuite la distribution selon les besoins de chacun. Ils les apportaient aux pieds des Apôtres, dit S. Jérôme, pour montrer que les richesses doivent être foulées aux pieds. Et le même saint, avec S. Cyprien et S. Basile, dit que les fidèles faisaient alors vœu de pauvreté, et il le prouve par le châtiment d'Ananias, et de Saphire, qui furent punis de mort subite pour avoir retenu une partie du prix qu'ils avaient reçu de leurs biens, et qui n'auraient pas, disent-ils, mérité une si grande punition si, en la retenant, ils n'eussent contrevenu à ce qu'ils avaient promis.

[Récompense]. — S. Pierre ayant dit au Sauveur : *Voilà que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi : qu'aurons-nous donc pour récompense ? — En vérité je vous dis*, lui répondit-il, *que, dans le temps de la régénération, quand le Fils de l'Homme sera assis sur le siége de sa majesté, vous qui m'avez suivi vous serez assis pareillement sur douze siéges pour juger les douze tribus d'Israël.* C'est le commun sentiment des saints que ces paroles doivent s'entendre de tous ceux qui, imitateurs des Apôtres dans l'état de la pauvreté volontaire, et y étant engagés par vœu, comme le sont les religieux, seront tous assis devant le tribunal de Dieu, moins pour être jugés que pour juger avec Jésus-Christ.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Tanquàm nihil habentes, et omnia possidentes. (I Cor. vi) — Ne doit-on pas être content, quand on ne manque de rien et qu'on ne désire plus rien ? C'est la disposition d'un véritable pauvre d'esprit, et c'est celle que l'Apôtre attribue aux véritables fidèles. Ils n'ont rien, ce semble, et ils possèdent tout, parce que le retranchement de tout désir les rend véritablement riches. C'est, selon quelques-uns, ce centuple que le Sauveur promet aux pauvres, avec l'assurance d'un bonheur éternel. C'est pourquoi il n'appartient proprement qu'aux pauvres évangéliques de conserver la paix de l'âme, n'ayant point d'ambition, d'inquiétude ni d'empressement pour acquérir, pour conserver des biens qui nous échappent, qu'on nous peut ravir à tout moment. Ou plutôt, il n'appartient qu'à eux d'être au-dessus de toutes choses, parce qu'ils n'ont besoin de rien. O le beau secret de posséder tout en ne possédant rien. Oh ! que la pauvreté est donc une riche possession à ceux qui l'embrassent volontairement ou qui la souffrent avec résignation !

Mendicitatem et divitias ne dederis mihi. (Proverb. xxx). — Le Sage craignait également la mendicité et les richesses, et la prière qu'il faisait à Dieu est remplie d'une grande sagesse. Et pourquoi grand prince et le plus sage des rois, craignez-vous tant d'être riche et d'être pauvre ? Il en donne la raison : c'est de peur, dit-il, que, me voyant dans l'abondance jusqu'à regorger de biens, je ne sois tenté de nier Dieu qui en est le distributeur, et de dire en blasphémant : Qui est le Seigneur ? Car c'est le propre des richesses et des grandeurs temporelles d'enfler le cœur, et de rendre les hommes superbes, comme Pharaon qui répondit à Moïse : *Quis est Dominus? Nescio Dominum.* Mais pourquoi craint-il, d'autre part, la mendicité? De peur, dit-il, que je ne devienne voleur et parjure : comme nous voyons ordinairement que ceux qui sont réduits à une grande pauvreté dérobent, s'ils peuvent, et se parjurent facilement. Le Sage pouvait ajouter, ce qui est pareillement très-véritable, que, comme les richesses sont à craindre parce qu'il y a danger de s'en servir pour satisfaire ses désirs déréglés, de même on doit craindre la pauvreté, parce que, pour s'en exempter, on s'engage à des commerces très-intimes.

Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. (Matth. v). — S. Bernard remarque, sur ces paroles de l'Evangile, que le Sauveur

ne parle pas ici d'un temps à venir, comme dans les autres béatitudes. Il ne dit point, comme dans les autres, que le royaume du ciel sera à eux; mais il dit qu'il l'est déjà. En effet, quoique vous ne le possédiez pas encore, il ne laisse pas d'être à vous, puisque vous l'avez acheté par l'abandon de toutes les choses du monde : de même que, si vous aviez donné à un homme une somme d'argent pour une pierre précieuse qu'il aurait chez lui, encore qu'il ne vous livràt pas aussitôt, elle serait à vous parce que vous l'auriez acheté de votre argent. De même, le royaume du ciel est déjà au pauvre d'esprit, puisqu'il a donné tout ce qu'il avait pour l'avoir, selon la comparaison que fait le Fils de Dieu même : *Le royaume du ciel est semblable à un marchand qui cherche de belles perles, et qui, en ayant trouvé une, s'en va, vend tout ce qu'il avait, et l'achète.*

Ecce nos reliquimus omnia, etc. (Matth. xix). — S. Jérôme, S. Augustin et S. Grégoire disent d'admirables choses sur ces paroles de S. Pierre. *Voilà que nous avons tout quitté.* Mais il le peut dire avec raison, dit S. Grégoire : car en cela il faut regarder plutôt le cœur que la chose. C'est beaucoup quitter que de ne se rien réserver. C'est beaucoup quitter que de quitter tout, quelque peu de chose que l'on quitte. S. Augustin parle dans ce même sentiment. « Les Apôtres, dit-il, parce qu'à la voix du Seigneur ils avaient abandonné leurs filets et leur barque, se sont vantés d'avoir abandonné toutes choses pour le suivre : et en effet, celui-là abandonne et méprise véritablement toutes choses, qui abandonne et qui méprise non-seulement toutes celles qu'il possède, mais même toutes celles où il pourrait porter ses désirs. » C'est sans doute un grand sujet de consolation pour ceux qui ont peu quitté, parce qu'ils possédaient peu : car celui-là quitte véritablement tout le monde qui quitte tout ce qu'il a, et tout ce qu'il pourrait désirer d'avoir. On quitte pour Dieu tout autant de choses qu'on s'abstient d'en désirer pour l'amour de Dieu.

Inquirentes Dominum non minuentur omni bono. (Ps. 33). — On croit communément, dans le monde, que les pauvres sont nés pour la peine et le travail, et les riches pour le repos et le plaisir : c'est tout le contraire. Il n'est point de peine pareille à celle d'un riche avare, et point de plaisir comparable à celui d'un pauvre qui n'a ni crainte ni désir. *Divites eguerunt et esurierunt, inquirentes autem Dominum non deficient omni bono.* Un voyageur qui ne porte rien ne craint point d'être volé et celui dont la Providence s'est chargé ne doit rien désirer davantage ; il doit vivre en repos et sans inquiétude sur l'avenir ; sûr qu'ayant tout abandonné pour Dieu, Dieu ne l'abandonnera pas.

Non erit eis hæreditas : ego hæreditas eorum, et possessionem non dabitis eis in Israel ; ego enim possessio eorum. (Ezéchiel. xliv). — C'est ce que Dieu dit autrefois par Ezéchiel, en parlant des prêtres. Il n'y aura point

d'héritage pour eux, c'est moi qui suis leur héritage, et vous ne leur donnerez point de possession en Israël : c'est moi qui suis leur possession. C'est ce que nous pouvons dire maintenant des pauvres évangéliques. Ils ont quitté leurs héritages et leurs possessions pour DIEU, et DIEU, pour récompense, fait leur héritage et leur possession dès cette vie ; ils le possèdent par une grâce plus sûre et plus abondante, avec l'espérance de le posséder un jour d'une manière encore plus parfaite, dans la gloire. Que ce partage des religieux est avantageux, et qu'ils peuvent bien dire, avec le prophète : « Ma part est échue en bon endroit, et la portion héréditaire qui m'est arrivée est admirable. » Leur condition est bien meilleure que celle des personnes qui vivent dans le siècle. Ceux-ci ont la terre pour partage, et c'est le ciel qui est la part de ceux-là ; et ils peuvent dire avec le Roi-Prophète que DIEU est leur part et leur portion. Vous êtes le DIEU de mon cœur, et vous êtes mon partage pour toujours : DEUS *cordis mei, et pars mea* DEUS *in æternum.* (Ps. 71).



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Reverà omnia contemnit, quoniam non solùm quantùm potuit sed quantùm voluit habere contemnit : sed in eo quod cupiebatur oculi DEI *testes sunt, in eo quod habebatur et hominum.* Augustin. Epist. 34 ad Paulinum.

Celui-là est véritablement au-dessus de toutes choses qui a du mépris pour les biens qu'il a pu ou même voulu posséder ; mais il y a cette différence entre l'œil de DIEU et celui des hommes, que ceux-ci ne voient que les richesses qu'on a possédées, au lieu que DIEU pénètre plus avant, et découvre même celles qu'on a désirées.

Non tibi displiceat paupertas tua, nihil eâ potes ditius invenire. Id. De verb. Apost. 29.

Si vous êtes pauvre, ne vous en affligez pas, parce qu'il n'y a rien qui renferme plus de richesses que la pauvreté.

Ut ad regnum cœlorum veniret dives possessione suâ obtinere non potuit : nunc obtinet ut contemptu perveniat. Id. ibid.

Tant que le riche a été en possession de ses biens, il n'a pu obtenir place dans le ciel ; il y arrive maintenant par le mépris qu'il en fait.

Omnis philosophiæ magistra nobis est inopia. August. in ps. 76.

C'est en manquant de tout qu'on apprend à être sage.

Felicitas magna christianorum, quibus datum est ut paupertatem faciant præmium regni cœlorum. Id. De verb. Apost. 28.

Que les chrétiens sont heureux de pouvoir mériter le royaume du ciel en se faisant pauvres !

Vis nôsse quàm dives sit paupertas? cœlum emit. Id. ibid.

Voulez-vous connaître quel est le prix de la pauvreté ? Elle achète le ciel.

Ideò te DEUS *fecit pauperem, ut, sufferendo brevem inopiam, æternam acquireres.* August. Serm. 7 (de temp.).

Le dessein de DIEU, quand il a voulu que vous fussiez pauvre, a été de vous faire mériter une vie éternelle par une disette d'un moment.

Christus dives apud Patrem, et pauper apud nos; dives in cœlo, pauper in terrâ; dives Deus, *pauper homo.* Id. in ps. 40.

Jésus-Christ a auprès de son Père quantité de richesses : lorsqu'il est avec nous, il manque de tout : il est riche dans le ciel, et pauvre sur la terre; il est riche parce qu'il est Dieu, il est pauvre parce qu'il est homme.

Plerumquè cùm adsunt nobis (bona temporalia), *putamus quòd non ea diligamus; sed, cùm abesse cœperint, invenimus qui simus.* Id. I Serm. Domini in monte.

Il est assez ordinaire, lorsqu'on possède les biens de la terre, de s'imaginer qu'on n'y a pas d'attache; mais, dès qu'ils commencent à s'éloigner de nous, nous nous voyons tels que nous sommes à leur égard.

Benè faciebant qui de suâ substantiâ Christo et discipulis ejus necessaria subministrabant, sed meliùs qui omnem substantiam dimiserunt ut expeditiores eumdem Dominum sequerentur. August. De bono conjugali.

On approuve la conduite de ceux qui consacraient autrefois une partie de leurs biens pour l'entretien de Jésus-Christ et de ses disciples : mais quelles louanges ne doiton pas donner aux personnes qui ont tout quitté pour suivre plus aisément ce divin maître !

Paupertas inopia mentis est, non in paupertate possessionis nàm qui cum paupertate benè convenit dives est. Gregor. Homil. 6 in Ezech.

La pauvreté consiste dans le détachement de l'esprit, et non dans le dépouillement des biens extérieurs : car celui qui est content dans sa pauvreté est riche.

Hâc in re, affectum potius pensare debemus quàm censum. Id. Homil. 5 in Evang.

En ceci, on doit moins considérer les richesses que l'affection qu'on a pour elles.

Multum reliquit qui sibi nihil reliquit; multum reliquit qui, quantumlibet parum, totum deseruit; multum dimisit qui, re possessâ, etiam concupiscentiis renuntiavit. Gregor. ibid.

. Celui-là a beaucoup quitté qui, si peu qu'il ait laissé, ne s'est rien réservé; et celui-là ne s'est rien réservé qui n'a pas moins renoncé à ses inclinations vicieuses qu'à ses richesses.

Mala Lazari purgavit ignis inopiæ, et bona divitis remuneravit felicitas vitæ præsentis. Id. Homil. 4 in Evang.

Lazare a trouvé dans sa pauvreté le remède à ses maux : au lieu que l'abondance du mauvais riche n'a été suivie que du bonheur de la vie présente.

Qui nihil habet in mundo quod diligat, nihil est in mundo quod pertimescat. Id.

Celui-là n'a rien à craindre qui est détaché de tout ce qui est dans le monde.

Ut rerum facultates instrumenta sunt omnium vitiorum, sic harum abdicatio gubernatrix est nutrixque omnium virtutum. Gregor. XXI Moral. xii.

Les richesses sont la matière de tous les vices : mais le mépris qu'on en fait sert beaucoup à régler et entretenir toutes les vertus.

Paupertas bonis mentibus solet esse custodia humilitatis. Id. ibid..

Rien n'entretient les bonnes âmes dans l'humilité comme la pauvreté.

Parva dimisimus, et grandia possidemus; centuplicato fœnore promissa Christi redduntur. Hieron. Epist. ad Pammach.

Nous avons peu quitté, et à la place de ce que nous avons laissé nous trouvons de grandes richesses. Ainsi Jésus-Christ nous rend au centuple ce qu'il nous a promis.

O quanta beatitudo pro parvis magna recipere, æterna pro brevibus, pro morituris semper viventia, et habere Dominum debitorem! Id. Epist. 150.

Quel bonheur de recevoir beaucoup pour un peu qu'on a quitté; de recevoir des biens éternels pour des biens d'un moment, des biens qui dureront toujours pour des biens qui doivent un jour finir, et d'avoir Dieu même pour débiteur?

Apostolici fastigii est perfectæque virtutis vendere omnia et pauperibus distribuere, et sic levem atque expeditum cum Christo ad cœlestia evolare. Id. Epist. ad Demetriadem de custodiâ virginitatis.

C'est la marque d'une vertu parfaite et apostolique de vendre tous ses biens et de les distribuer aux pauvres, afin d'arriver plus promptement et plus aisément au ciel avec Jésus-Christ.

Si habes substantiam, vende et da pauperibus; si non habes, grandi onere liberatus es; nudum Christum nudus sequere: durum,

Si vous avez du bien, vendez-le et le distribuez aux pauvres; si vous n'en avez pas, vous êtes délivré d'une grande croix :

grande, difficile, sed magna sunt præmia. Hieron. Epist. ad Rustic.

imitez donc la pauvreté de Jésus-Christ, en vous dépouillant de tout : cela est dur, cela est grand et difficile, je l'avoue ; mais la récompense est magnifique.

Affatim dives est qui cum Christo pauper est. Id. Epist. ad Heliodor.

Celui-là est assez riche qui est pauvre avec Jésus-Christ.

Sic abundat verus pauper, ut universum mundum parvipendat. Hieron. Homil. 48 in Matth.

Un homme véritablement pauvre se croit assez riche pour mépriser la terre entière.

Verè dives est qui in conspectu Dei *potest dives videri; in cujus conspectu terra exigua, mundus ipse angustus est : sed solum illum* Deus *divitem novit qui sit dives æternitati, qui non opum sed virtutum fructus redundat.* Ambros. II Epist. 4.

Celui-là est véritablement riche qui peut paraître tel aux yeux de Dieu, et à qui la terre semble petite, le monde étroit. Mais Dieu ne connaît de véritable riche que celui qui est tel pour l'éternité, et qui songe moins à amasser des biens périssables qu'à acquérir des trésors de vertus et de mérites.

Beata est si bona sua noverit cum virtute paupertas. Id. V Hexamer. VIII.

L'homme pauvre, qui a de la vertu, est heureux s'il connaît les avantages de sa pauvreté.

Quid in hâc vitâ laboriosius quàm terrenis desideriis æstuare? Quid quietius quàm nihil hujus seculi appetere? Gregorius.

Qu'y a-t-il de plus pénible au monde que de soupirer sans cesse après les biens de la terre? Mais y a-t-il un état plus tranquille que celui d'un homme qui ne désire aucune des choses d'ici-bas.

Paupertas ordine prima est, et quasi parens aliarum omnium virtutum. Ambros. V in Luc.

La pauveté est la première et comme la mère de toutes les autres vertus.

Nihil opulentius eo qui paupertatem spontè diligit et cum alacritate suscipit. Chrysost. in Hebr.

Le plus riche de tous les hommes est celui qui aime la pauvreté et qui la reçoit avec joie.

Non possidere plurima, sed plurimis non indigere, divitem facit. Id. Homil. 2 in I Tim.

Pour être riche, il n'est pas nécessaire de posséder quantité de biens: il suffit de n'avoir pas besoin de beaucoup de choses.

Pauper securus est et omni metu vacat. Chrysost. Homil. 30 in Matth.

Le pauvre est toujours en sûreté; il est exempt de toute crainte.

Paupertatem Elias ex mentis opulentiâ elegit. Id. Homil. 2 ad pop. Antioch.

Parce qu'Elie était riche en esprit, il a choisi de manquer de richesses terrestres.

Paupertas portus tranquillus, palæstra et gymnasium patientiæ. Id. ultimâ in Matth. Homil.

La pauvreté est un port où l'on est tranquille, sans péril du naufrage; c'est un exercice et tout ensemble une école de patience.

Magna possessio paupertas sapienter ipsam ferentibus, thesaurus qui non poterit auferri. Chrysost. Homil. 2 ad pop. Antioch.

La pauvreté tient lieu de grandes richesses à ceux qui la supportent comme ils doivent; c'est un trésor qui ne peut être ravi.

Paupertas innumera vitæ nostræ contulit bona, et sine paupertate inutiles divitiæ. Id. Homil. 15, ad popul. Antioch.

La pauvreté nous a valu quantité de biens; s'il n'y avait des pauvres sur la terre, les richesses deviendraient inutiles.

Sacra paupertas commodissimum virtutis organum. Greg. Nazianz. Epist. ad Helen.

Rien ne contribue autant que la sainte pauvreté à rendre un homme vertueux.

Quis potest pauper esse? qui non eget, qui non inhiat alieno, et qui Deo *dives est.* Minut. Felix, Octav.

Qui donc peut être un vrai pauvre? Celui qui n'a pas de besoins, qui n'envie pas le bien d'autrui, et qui est riche aux yeux de Dieu.

Qui apud Deum *dives est, pauper esse nunquàm potest.* Lactant. VI Institut.

Celui qui est riche au jugement de Dieu ne doit jamais être estimé pauvre.

Nihil interdùm possidere necessitatis est, nihil per avaritiam cupere virtutis. Cæsarius Arel. Homil. 25.

C'est quelquefois une nécessité d'être pauvre : mais il n'y a qu'une âme vertueuse qui ne désire rien par avarice.

Habendi amor, nisi ad integrum resecetur, ardentior est in parvis, et plus torquetur in minimis. Id. ibid.

Le désir d'amasser, s'il n'est entièrement étouffé, s'augmente dans les choses qui sont de peu de conséquence et devient insupportable dans les plus petites.

Semper dives est christiana paupertas, nec pavet in isto mundo indigentiâ laborare cui donatum est in omnium rerum Domino omnia possidere. S. Leo. Serm. 4 Quadrag.

La pauvreté chrétienne est toujours riche : elle ne craint pas de manquer de tout dans ce monde, parce que DIEU l'a mise en état de posséder tout en lui.

Cedat, cedat terrena pecunia ubi thesaurus cœlestis admittitur. Petrus Damiani Epist. 12.

Que tout l'argent de la terre cède au trésor céleste qui doit être la récompense des véritables pauvres.

Beatus qui post illa non abiit quæ possessa onerant, amata inquinant, amissa cruciant; an non satiùs cum honore ea spernes quæ cum dolore perdis? Bernard. Epist.

Heureux l'homme qui ne court pas après les biens dont la possession est à charge, dont l'amour souille l'âme, dont la perte devient un tourment! La gloire de les mépriser n'est-elle pas préférable au chagrin de leur perte?

Super omnes regios thesauros, hic vos titulus paupertatis nobilitat amplius et reddit illustres. Id. Serm. 1 de Omnib. sanctis.

La pauvreté nous tient lieu de grandes richesses, puisque sans elle le riche est véritablement pauvre, et le pauvre qui la possède est très-opulent.

Non paupertas virtus reputatur, sed paupertatis amor; beati pauperes non rebus, sed spiritu. Id. Epist. 100.

La pauvreté en elle-même n'est pas une vertu; mais c'en est une d'aimer à être pauvre. JÉSUS-CHRIST a proclamé bienheureux les pauvres qui le sont de bon gré, non ceux qui de fait ne possèdent rien.

Miserabiliores sumus omnibus hominibus nos monachi, si pro exiguis tanta patimur detrimenta. Bernard. Ad monach. S. Bertini.

Nous qui sommes religieux, nous sommes plus misérables que le reste des hommes si nous courons de si grands risques pour des choses de peu de valeur.

Quid insipientiæ, imò quid insaniæ est, ut, qui majora reliquimus, minora cum tanto discrimine teneamus! Id. ibid.

Quelle folie, quelle extravagance de s'attacher avec tant de danger à de petites choses, après en avoir quitté de plus grandes!

Magna divitia charitatis, sine quâ dives pauper est, cum quâ pauper dives est. August. Serm. 42 de tempore.

La charité doit tenir lieu de grandes richesses, puisqu'avec elle le riche est véritablement pauvre, et avec elle le pauvre est opulent.

Salvator, cujus est aurum pariter et argentum, sacram in corpore suo dedicat paupertatem. Bernard. Serm. Vigil. nativ.

Le Sauveur, à qui appartient l'or et l'argent, consacre la pauvreté en assujettissant son corps à ses rigueurs.

Hanc (paupertatem) DEI *Filius concupiscens descendit, ut eam eligat sibi, nobis quoque suâ æstimatione faciat pretiosam.* Id. ibid.

Le Fils de DIEU, ayant une extrême passion pour la pauvreté, descendit du ciel pour l'embrasser et nous la rendre précieuse par son estime.

Ditior Christi paupertas cunctis opibus cunctisque thesauris seculi. Id. ibid.

La pauvreté de JÉSUS-CHRIST porte avec soi plus de biens que n'en ont tous les trésors du monde.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[La pauvreté d'esprit]. — La pauvreté d'esprit, dont nous traitons ici, et qui porte ce nom pour la distinguer de celle qui est de pure nécessité, est une vertu qui a pour fin de modérer la cupidité de l'homme et de régler l'attache qu'il a naturellement aux richesses et à tous les biens de la terre. C'est la notion que nous en donnent les SS. Pères et les théologiens. Ou, si vous voulez, c'est un acquiescement vertueux à ce que Dieu veut que nous possédions de biens temporels, sans attachement, sans inquiétude et sans porter nos désirs plus loin. On donne cette explication. Ce n'est point une volonté forcée, qui veut et qui peut avoir, qui a peu et qui désire beaucoup; mais une conformité ou une soumission de notre volonté à celle de Dieu touchant les biens qu'on appelle de fortune. C'est une pauvreté volontaire, qui nous empêche de rien souhaiter, et une généreuse modération d'esprit, laquelle, sachant que les hommes se perdent souvent par des passions mal réglées d'amasser des richesses, retient tous les mouvements intérieurs de notre âme et ne leur permet pas de troubler sa paix pour courir après une félicité imaginaire.

[Deux espèces]. — Il est deux sortes de pauvreté : l'une de conseil et de perfection, et c'est proprement la pauvreté évangélique, qui oblige ceux qui s'y sont engagés par vœu non-seulement à se détacher des biens de la terre, mais encore à s'en dépouiller effectivement, pour suivre le conseil que Jésus-Christ donne à ce jeune homme dont il est parlé dans l'Evangile, lorsqu'il lui dit : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tous vos biens et les donnez aux pauvres.* L'autre d'obligation, et elle regarde tous les chrétiens : pour ce sujet, on peut lui donner le nom de pauvreté chrétienne, qui permet tellement à l'homme de posséder des biens, qu'elle lui en défend entièrement l'attache. La première ne convient qu'aux religieux, et n'est que de conseil ; la seconde convient à tous les chrétiens, et elle est de précepte.

[A quoi engage la pauvreté chrétienne]. — La pauvreté chrétienne qui convient à tous chrétiens, et qui est d'obligation, engage à se détacher tellement de tous les biens de la terre que le cœur ne tienne à rien, mais que, selon le langage de l'Apôtre, *on possède ces biens comme si on ne les possédait point, qu'on use du monde comme si on n'en usait pas* (I Cor. VII). Ce dé-

tachement engage le chrétien — 1°. A ne point désirer les biens avec ardeur, à ne les point amasser avec trop d'empressement, à ne les point conserver avec trop d'attache et d'inquiétude, à les dispenser avec charité et discrétion, à ne les perdre point avec trop de douleur ; — 2°. A modérer les dépenses, à les régler selon l'état et la condition, à retrancher le luxe, nous souvenant qu'en qualité de chrétiens, par les engagements de notre baptême, nous avons renoncé au monde et aux pompes du siècle ; — 3°. A ne point s'enorgueillir des richesses, mais au contraire à s'en humilier, dans la pensée que cet état est un état d'opposition à celui de Jésus-Christ, qui a voulu naître, vivre et mourir pauvre, et que c'est enfin un état qui renferme de grands obstacles au salut.

[Les religieux]. — La pauvreté évangélique qui convient aux religieux les engage — 1°. A ne rien posséder en propre, à ne rien donner, à ne rien recevoir, et enfin à ne disposer absolument de rien sans la permission de ceux qui les gouvernent, se persuadant que quoiqu'ils puissent avoir l'usage de quelques biens, ils n'ont ni le domaine ni la propriété d'aucun, et qu'ils font contre leur vœu dès qu'ils disposent sans permission de quelque chose que ce soit ; — 2°. A faire en sorte qu'il n'y ait rien dans leur personne ni dans leurs meubles qui sente le luxe ou la vanité ; — 3°. A n'avoir aucune attache aux choses dont on leur permet l'usage : car il se trouve des personnes religieuses qui ont autant et plus d'attache à des bagatelles que des séculiers qui ont de grands biens : en cela moins excusables que les séculiers et aussi pauvres qu'eux, puisque ce n'est pas la possession des biens qui fait le dérèglement, mais le trop d'attache qu'on y a ; — 4°. A souffrir volontiers les effets de la pauvreté, et à ne point s'impatienter ni murmurer quand il leur manque quelque chose.

[Fondement de la perfection]. — Jésus-Christ établit la pauvreté d'esprit pour le fondement de la perfection évangélique, en la mettant à la tête des huit béatitudes, et en publiant que bienheureux sont les pauvres d'esprit, c'est-à-dire ceux qui ont le cœur détaché des biens de la terre. Il prononce, au contraire; malheur aux riches. c'est-à-dire à ceux qui, étant dans l'abondance des biens temporels, y attachent leur cœur. Or, cette vertu convient à tous les états, mais d'une manière différente : car elle oblige les personnes qui vivent dans le monde à détacher seulement leur cœur des biens qu'ils possèdent et à régler le désir d'en amasser ; mais elle oblige ceux qui embrassent l'état religieux non-seulement à en détacher leur cœur, mais à y renoncer d'effet, et à n'avoir que l'usage des choses qu'on leur permet.

[Avantages]. — La pauvreté d'esprit est la source de tous les biens et de toutes les vertus. Un homme qui est pauvre d'esprit et sincèrement détaché des biens de la terre est toujours sincèrement humble, et n'a rien au-

tour de lui qui lui inspire l'orgueil : aussi confond-on la pauvreté d'esprit avec l'humilité. Les véritables pauvres sont dans un exercice continuel de patience et de mortification, et par conséquent dans une grande facilité de pratiquer et d'acquérir les vertus. Rien ne marque tant la sincérité et la vivacité de la foi que d'être persuadé de cette vérité de l'Evangile, si contraire à notre cupidité et à nos inclinations naturelles, que bienheureux sont les pauvres d'esprit. L'espérance n'est point difficile à pratiquer aux pauvres : quand on méprise et qu'on quitte volontairement les biens temporels, on est fort disposé à désirer et à espérer les biens éternels. Comme rien n'est plus opposé à la charité que la cupidité, rien aussi ne contribue à entretenir et à augmenter la charité que la pauvreté ; c'est aimer véritablement DIEU que de le préférer à tout et de quitter tout pour lui.

[C'est un acte de religion]. — Comme la passion désordonnée des biens visibles est une espèce d'idolâtrie qui transporte à la créature un culte qui n'est dû qu'au Créateur, la pauvreté d'esprit, par une raison contraire, est un des actes de religion qui lui rendent le plus d'honneur : car elle lui sacrifie le monde entier pour ne posséder que lui seul, et fait en cela une profession publique de la foi qu'elle a en ses paroles, de l'espérance qu'elle met en sa bonté, et de l'amour qu'elle a pour lui préférablement à toutes les créatures. C'est ainsi que, l'homme ne pouvant adorer ensemble le vrai DIEU et le démon des richesses, il n'a que du mépris pour celui-ci, afin de donner toute son estime à l'autre. Les vrais adorateurs peuvent-ils mieux montrer qu'ils adorent en esprit et en vérité ?

Il faut se souvenir que la vraie pauvreté d'esprit est toujours jointe à l'humilité, et que c'est ce qui la distingue de la pauvreté des philosophes païens. Ces esprits superbes affectaient de faire paraître du mépris pour les richesses qu'ils ne pouvaient posséder, afin d'éviter la honte d'être pauvres par nécessité, et pour se dédommager de leur misère par la réputation qu'ils s'acquéraient d'être au-dessus du reste des hommes. Mais un chrétien doit dire, comme S. Grégoire de Nazianze : « Si le monde me méprise à cause de ma pauvreté, je me venge du monde par un mépris réciproque, et j'ai cet avantage sur le monde, que le mépris qu'il a pour moi est ce qui fait ma plus grande gloire. »

[Des richesses et de la pauvreté]. — On peut diviser tous les hommes en trois classes : les uns sont riches, les autres sont pauvres, et il y en a qui ne sont ni riches ni pauvres. J'appelle *riches* ceux qui ont de quoi vivre à leur aise ; *pauvres* ceux à qui le nécessaire manque ; *ni riches ni pauvres* ceux qui ont purement le nécessaire sans le commode. De plus, il y a deux sortes de pauvres : ceux qui le sont parce qu'ils veulent l'être, et ceux qui le sont malgré eux ; et, parmi ceux-ci, les uns font tout ce qu'ils peuvent pour devenir riches, les autres souffrent patiemment la pauvreté, sans se mettre en peine de s'en exempter. De-là on peut conclure

que, pour être riche ou pauvre précisément, on n'est ni vertueux ni vicieux : il y a des riches qui sont vertueux, parce qu'ils font un bon usage de leurs richesses ; il y en a qui sont vicieux, parce qu'ils en abusent. Pareillement, il y a des pauvres vertueux qui vivent contents dans leur pauvreté ; il y en a de vicieux, qui murmurent et qui s'impatientent : de sorte que la pauvreté, de soi, n'est ni vice ni vertu ; mais c'est une vertu lorsqu'elle est volontairement embrassée, par un désir de mieux servir Dieu : et c'est le premier des trois vœux de religion.

S. Bernard dit que ce n'est pas la pauvreté seule, mais l'amour de la pauvreté, qui fait les véritables pauvres. Et nous pouvons ajouter que, comme la joie d'un avare est de trouver des moyens et des expédients de devenir riche, la satisfaction d'un vrai pauvre est de ne perdre jamais l'occasion de se rendre encore plus pauvre. L'amour de la pauvreté doit passer dans toutes ses actions, cette vertu doit être dans le fond de son cœur comme une source vive et abondante qui répand ses eaux de tous côtés. Il est pauvre dans toutes choses, dans les habits, la nourriture, les meubles ; il en donne des marques dans la charité qu'il exerce envers les pauvres ; il témoigne en toutes les rencontres un parfait dépouillement, et un désintéressement sincère pour tous les biens, les superfluités, les curiosités et les avantages de ce monde.

On ne peut contester que l'Evangile ne nous ordonne et ne nous commande une sorte de pauvreté comme nécessaire au salut : car il n'y a nulle apparence que, ayant un Sauveur qui nous a rachetés par le dépouillement et la pauvreté de toutes choses, nous prétendions nous sauver sans nulle sorte de pauvreté. Il ne s'agit donc que de savoir quelle est cette pauvreté et de conclure que, si ce n'est point celle qui nous dépouille effectivement de tout bien et qui renonce à la possession des richesses, il faut que ce soit celle qui subsiste avec les plus grandes richesses, et par conséquent qu'elle ne soit autre chose que l'amour de la pauvreté, autant lorsque l'on possède des richesses que quand on est pauvre. Et c'est là le grand miracle de la grâce chrétienne, d'aimer la pauvreté même dans l'abondance des biens.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Bonheur de ceux qui renoncent aux biens de cette vie]. — Que ceux-là sont heureux qui n'ont nulle attache aux richesses qu'ils possèdent, et nul désir de celles qu'ils ne possèdent pas ! Mais que ceux-là sont bien plus heureux qui, pour se consacrer eux-mêmes à DIEU, renoncent de bon cœur à tout ce qu'ils ont et à tout ce qu'ils peuvent avoir ! C'est cette pauvreté volontaire qui les enrichit beaucoup plus que ne pourraient faire tous les trésors de la terre, parce qu'elle est le prix dont DIEU est convenu pour un royaume que tous les biens du monde ne sauraient payer. Et c'est aussi de ce royaume que leur viennent dès cette vie des douceurs qui leur font par avancé une espèce de paradis. Jusqu'à quand aurons-nous des sentiments de Juifs et de païens, en prononçant hautement qu'heureux est le peuple qui possède en abondance les biens de ce monde ! Le Fils de DIEU n'a-t-il pas béni les pauvres et maudit les riches? et n'a-t-il pas pratiqué ce qu'il a prêché? Il y avait dans le ciel, dit S. Bernard, une éternelle abondance de tous les biens qu'on peut désirer; mais la pauvreté ne s'y trouvait pas. Cette pauvreté se rencontrait abondamment sur la terre, mais on n'en connaissait pas la valeur. Le Fils de DIEU est descendu pour nous apprendre à l'estimer par l'estime qu'il en a faite et par le prix qu'il lui a donné, en lui promettant dès cette vie le centuple.

N'est-ce pas une partie considérable de ce centuple, que ceux qui servent fidèlement JÉSUS-CHRIST dans cet état soient honorés par les plus hautes puissances du monde, et que bien qu'ils fuient toute la gloire des hommes, ils en soient cependant respectés ? Dès qu'ils se sont consacrés au service de DIEU, ils deviennent vénérables à ceux qui les auraient méprisés dans le monde ; personne n'ose plus leur reprocher la bassesse de leur naissance, ni la pauvreté de leur condition, ou bien ils s'estiment honorés des reproches qui feraient rougir les autres. Combien en a-t-on vus que les monarques consultaient comme des oracles, qu'ils ne regardaient qu'avec respect, et qu'ils considéraient, auprès de DIEU, comme les médiateurs de leur salut ! C'est ainsi, dit S. Bernard, que le titre de la pauvreté nous ennoblit davantage que tous les trésors des Rois. (**Le P. d'Ozennes, Morale de J.-C.**)

[Pauvreté de N.-S.] — Quelque pauvre que vous soyez, vous ne le serez

jamais autant que celui qui se vit réduit à n'avoir qu'une croix pour lit, du fiel et de l'absinthe pour nourriture, la nudité pour vêtement, et pour maison l'air ouvert à toutes les injures du temps. Il ne s'est pas même contenté d'une pauvreté si extrême ; il est le seul qui se soit fait pauvre dans tous les pauvres de l'univers ; et si, étant de ce nombre, vous preniez les sentiments de Jésus-Christ, vous auriez avec lui une liaison particulière. Voilà ce qui a fait embrasser la pauvreté à tant de princes, et ce qui l'a fait aimer avec tant d'ardeur à tous les saints. Toutes choses obéissaient à l'argent, selon l'oracle du Saint-Esprit ; et toutes choses, depuis qu'un Dieu s'est fait pauvre, ont obéi à la pauvreté. Il ne s'est pas contenté de se faire pauvre, il a encore toujours eu une estime pour les pauvres toute particulière : elle a paru, en ce qu'ils ont été appelés à sa connaissance, et que par ce moyen il sont devenus riches dans la foi. *Pauperes in hoc mundo, divites in fide*; en ce qu'ils ont été choisis pour le faire connaître au monde et pour être les prédicateurs de son Evangile; en ce qu'ils seront associés à l'honneur et au pouvoir de juger et les hommes et les anges.

Quelle différence des sentiments de Dieu et des sentiments du monde ! Dans le monde, les pauvres font ce qu'ils peuvent pour devenir riches, et les riches pour le devenir encore davantage : mais c'est pour nous enrichir, dit l'Apôtre, qu'un Dieu s'est réduit à la pauvreté. Son Père lui a donné un souverain pouvoir dans le ciel et sur la terre, et il n'use de son pouvoir que pour faire du bien aux autres. « Oh ! que la pauvreté est devenue une grande reine, depuis qu'elle est l'épouse d'un si grand roi ! disait S. François. Qu'elle est aimable, puisqu'un Dieu l'a tant aimée ! Qu'elle est riche et opulente, puisqu'elle est entrée avec lui en communauté de biens ! » (Le même.)

(Fautes de ceux qui se sont faits pauvres.] — N'est-il pas étrange que des personnes qui avaient quitté sans peine de grandes richesses se passionnent pour des choses de néant, et tombent quelquefois pour de petits sujets en de grandes fautes, après avoir mieux aimé se dépouiller de tout que de se mettre en danger de les commettre ? N'est-il donc point à craindre qu'on ne perde ainsi au moins une grande partie du sacrifice que l'on avait fait à Dieu ? Et n'est-ce pas reprendre sur les autels ce qu'on lui avait donné ? C'est tout au plus lui avoir donné les biens extérieurs et s'être réservé les attachements du cœur. De-là il suit que, si un religieux en quittant le monde et les richesses du monde n'a pas aussi quitté l'attachement et l'affection aux choses du monde, il n'est pas véritablement pauvre d'esprit, parce que la pauvreté d'esprit consiste non-seulement à nous dépouiller réellement de toutes les choses de la terre, mais aussi à en détacher entièrement notre cœur, et que c'est là l'essentiel.

Le pauvre volontaire et vertueux ne quitte pas seulement tout ce qu'il pouvait avoir ; il en étouffe aussi tous les désirs ; il n'a que des prières

toutes pures, sans y mêler rien de temporel, mettant en cela tous ses soins dans le sein de la Providence. Il reçoit comme de la main de DIEU les choses nécessaires qui lui viennent de la main des hommes; il ne fait non plus d'état de celles qui sont en son pouvoir que si elles n'étaient point dans la nature ; enfin, ce qui met le comble à son bonheur dans la vie présente, c'est l'espérance certaine des trésors du ciel. Mais le pauvre involontaire est doublement malheureux, puisqu'il ne jouit point en ce monde des biens de ce monde, et qu'il sera privé dans l'éternité des biens de l'éternité : *Hic rei parum, illic spei nihil*, dit S. Eucher (*Epist. ad Valer.*) Pour la pratique de la pauvreté évangélique, quoique la perfection de cet état consiste à n'avoir purement que le nécessaire, et que le pur nécessaire pour le soutien de la vie ne demande que le vivre et le vêtir, selon l'Apôtre, l'obligation cependant n'est pas si étroite et si rigoureuse. Il est vrai que plusieurs saints s'en sont contentés et qu'ils eussent voulu prendre même la nourriture, comme nous respirons l'air, sans aucun goût, séparant la nécessité du plaisir, et se servant, dit S. Augustin, des aliments comme de remèdes; mais chacun doit suivre au moins le mouvement de la grâce et de la vocation, et se souvenir de ce beau sentiment de S. Jérôme, conforme à celui du grand Apôtre : que le vivre et le vêtir sont toutes les richesses des chrétiens : *Victus et vestitus divitiæ Christianorum.* (*Epist. ad Paulin.*) **Le même.**

[Mépriser la terre]. — Nous devons mépriser les richesses, et dire ces généreuses paroles que Clément d'Alexandrie met dans la bouche et dans le cœur des chrétiens: *Didici terram calcare, non adorare* : j'ai appris à fouler aux pieds la terre, et non pas à l'adorer. *Didici*: je l'ai appris des exemples et des instructions secrètes que me donne son Esprit, de ne rien faire qui soit indigne du nom de chrétien. Ah ! je suis infiniment élevé par ma dignité, au-dessus de tous les biens du monde ; il faut que l'élévation de mes affections réponde à celle de ma condition. Les richesses de la terre ne sont rien en comparaison de celles du ciel ; elles ne doivent donc être rien dans mes pensées. C'est ainsi qu'un chrétien doit soutenir l'élévation de sa dignité, mépriser les biens de cette vie, s'en rendre indépendant autant qu'il lui est possible par une pauvreté d'esprit qui le met au-dessus de ce que les âmes basses et terrestres recherchent avec ardeur et un incroyable empressement. (**M. Biroat**, *Avent*, *disc.* XIII[e]).

[Pauvreté de volonté]. — C'est, ce semble, le plus grand miracle de la grâce du christianisme, de rendre un homme pauvre dans l'abondance des plus grands biens; mais nous ne comprendrons point ce miracle que nous ne sachions que l'Evangile ne condamne nullement les richesses ni les riches, mais seulement ceux qui aiment les richesses et qui veulent en avoir. L'Apôtre nous apprend cette vérité quand il dit, non pas que les riches,

mais ceux qui veulent devenir riches, tombent dans les piéges du démon. Ce que S. Hilaire explique admirablement bien en disant que ce n'est pas un crime de posséder des biens, mais que c'en sera un si l'on ne garde la modération dans la possession. Ainsi, quand l'Evangile maudit les riches et qu'il leur ferme le ciel, il ne maudit pas ceux qui possèdent des biens, mais ceux qui veulent être riches et qui aiment les richesses. C'est là le sens des paroles de l'Apôtre, et, s'il est indubitable que la seule affection des biens qu'on nomme richesses est mauvaise, il s'ensuit que la pauvreté que l'Evangile commande n'est pas de manquer de biens, mais ou de ne les désirer point quand on en manque, ou de ne les pas aimer quand on les possède.

Le Sage nous dépeint d'une manière admirable cet effet de la grâce par ces paroles : *Est quasi dives cum nihil habeat, et est quasi pauper cùm in multis divitiis sit* (Prov. III) : tel paraît riche qui n'a rien, et tel paraît pauvre qui est riche. Comment entendrons-nous et pourrons-nous comprendre qu'un riche n'ait rien du tout, et qu'un pauvre soit rempli de plusieurs richesses, si nous ne savons que, par la grâce de Jésus-Christ, le pauvre vit comme s'il était riche, et que le riche vit comme s'il était pauvre? et qu'ainsi, où elle se trouve, le riche est pauvre, et le pauvre est riche. Voilà le miracle de l'Evangile et de la grâce, que les plus riches soient pauvres comme Jésus-Christ dans les plus grandes richesses, puisqu'il était maître de tout le monde, et qu'il a été pauvre. (**Sarrazin**, *Avent*, *disc.* XXIIIe).

[Marque de cette pauvreté]. — La marque la plus certaine de cette pauvreté d'esprit et de ce véritable détachement du cœur est l'usage médiocre, réglé et borné, des plus grands biens. C'est une vérité peu connue, et encore moins pratiquée par beaucoup de fidèles, qu'il n'est point permis toujours de mesurer les dépenses à la quantité du bien que l'on possède, et que, si nous sommes pauvres d'esprit dans les richesses, comme nous sommes indispensablement obligés de l'être, nous en devons user pauvrement, modestement et chrétiennement, si nous ne voulons être condamnés comme d'injustes possesseurs, parce que celui-là possède mal son bien qui en use mal, dit S. Augustin : *Malè possidet qui malè utitur.* (Epist. LIV). Et il n'y a personne qui puisse résister à cette vérité, que le témoignage le plus assuré que l'on est pauvre dans ses grands biens, et qu'on les méprise, est l'usage et l'emploi le plus frugal qu'il se peut : en sorte que, ne considérant pas si nous sommes ou excessivement ou médiocrement riches, nous usions de ce que Dieu nous donne selon nos besoins et la juste médiocrité, jamais selon les désirs ou de la vanité ou de la volupté, ou de quelque autre passion, qui est toujours déréglée dans l'usage des biens. D'où il suit qu'un homme qui est plus riche, s'il est chrétien et s'il n'est pas d'une condition plus relevée et qui demande raisonnablement plus de dépense, parce qu'il a plus de besoins,

n'usera pas plus largement de ses biens que celui qui est moins riche. Ainsi, pour avoir plus de revenu, il ne s'ensuit pas que l'on puisse consumer plus de bien, et on ne le peut faire que l'on obéisse à quelque passion, qui est toujours excessive dans la dépense. Il est vrai que l'Evangile ne confondant pas les conditions, ne défend pas que chacun dépense selon le nécessaire de son état, et qu'il permet que ceux-là dépensent davantage dont la condition, étant plus relevée, demande plus pour son nécessaire; mais aussi, dans de pareilles conditions et d'inégales richesses, il ne souffre pas d'inégales dépenses. **(Le même).**

[Importance de cette doctrine]. — Il est important de convaincre un chrétien qu'il doit plus travailler à se rendre pauvre que riche, cette vérité est constante, quoiqu'elle soit contredite presque de tout le monde. Il est facile, dit-on, d'être pauvre, et on l'est souvent malgré soi, et au contraire il est difficile d'être riche. Il est vrai ; mais néanmoins je soutiens que le plus grand soin d'un chrétien est de se faire pauvre, du moins en quittant l'affection des biens, si ce n'est pas en y renonçant effectivement, et que cette pauvreté est plus difficile à acquérir que les richesses, qu'il faut plus travailler pour elle que pour être riche, puisque toute la vie n'est pas assez longue pour acquérir un tel héritage. C'est un merveilleux ouvrage que cette pauvreté de cœur qui aime à manquer de tout, parce qu'il est inconcevable en combien de choses nous voulons être riches, et par conséquent en combien de choses nous devons nous rendre pauvres. La pauvreté est une vertu qui se répand partout; car c'est peu d'être pauvre d'argent, si on ne l'est d'honneur, de commodités, généralement de tout ce en quoi nous voulons être riches. C'est pourquoi il faut arracher du cœur, où est la racine de la convoitise, tantôt un bien et tantôt un autre, ne cessant point qu'on ne soit venu à bout de tout.

Un chrétien doit mourir pauvre, ou en effet ou de cœur et d'esprit, parce qu'il n'y a que la pauvreté qui entre dans le ciel, et que, si les riches y entrent, c'est par la porte de la pauvreté. Ainsi, le plus grand malheur est de mourir riche, c'est-à-dire avec l'amour et l'attache aux richesses. C'est ce qu'il est nécessaire de répéter sans cesse aux riches, afin qu'ils ne se trompent point, et qu'on ne les trompe pas. Il les faut avertir que la pauvreté est la seule héritière du ciel, et que les riches ne le gagnent que par la pauvreté. Cette vérité doit faire trembler les riches et les puissants du monde ; non qu'ils ne puissent ouvrir le ciel en se faisant pauvres; mais à cause de la difficulté qu'il y a d'être pauvre dans les richesses, de manquer volontiers de quelque chose dans l'abondance des biens, et d'aimer la pauvreté quand on est riche. Ce miracle n'est pas impossible à la grâce; mais elle ne l'opère jamais que par le mépris des biens, en ne les faisant estimer que ce qu'ils valent, c'est-à-dire très-peu ou rien du tout. **(Le même).**

[Privation par la pauvreté]. — Par la pauvreté volontaire, les hommes sont délivrés des dangers qui suivent les richesses et la pauvreté contrainte. Ces dangers sont marqués par l'Apôtre en la première à Timothée. « Ceux qui veulent devenir riches, dit-il, tombent facilement en tentation, et dans le piége du démon, et en plusieurs désirs inutiles et pernicieux, qui plongent les hommes dans le malheur et dans la perdition. » Ces divines paroles méritent bien d'être pesées et considérées à loisir. Premièrement, il faut remarquer que l'Apôtre ne dit pas que les riches tombent en tentation, ni aussi les pauvres, mais ceux qui veulent devenir riches : *Qui volunt divites fieri*. Ce qui est commun aux uns et aux autres : car les pauvres, pour l'ordinaire, veulent devenir riches, et ceux qui le sont déjà désirent de l'être encore davantage : non pas qu'il y ait du mal à être riche ni à être pauvre, mais le mal est à vouloir devenir riche. Et parce que ce désir accompagne ordinairement ceux qui possèdent des richesses et ceux qui en manquent, les uns et les autres sont exposés à une infinité de dangers, desquels les pauvres volontaires sont délivrés, parce qu'ils ne veulent pas devenir riches.

Entre les vanités que rapporte l'Ecclésiastique, celle qu'il appelle *Vanitas et afflictio spiritûs*, la vanité et l'affliction de l'esprit, et celle qui lui cause le plus d'indignation est de voir un homme qui s'agite, qui s'inquiète et qui travaille incessamment pour amasser et pour acquérir des biens dont il ne jouit pas. Or, le riche et le pauvre souffrent également cette affliction d'esprit, l'un pour s'enrichir davantage, l'autre pour s'exempter d'une misérable nécessité, laquelle est souvent plus supportable que le travail qu'il prend pour s'en délivrer, parce que la nature se contente de peu, et que ce qui nous travaille le plus n'est pas tant le besoin qu'on a que celui qu'on se figure avoir. Mais le riche a cette affliction particulière, qu'il travaille pour augmenter son bien comme s'il n'en avait point du tout, et qu'il vit de même que s'il était pauvre. Les pauvres donc et les riches trouvent souvent dans leurs désirs mal réglés l'affliction de l'esprit et la perte de leur repos : l'un pour n'être pas pauvre d'esprit, et l'autre pour ne pas être content dans sa pauvreté et ne la pas accepter volontairement. (**Le P. Duneau**, 4e *dim. apr. la Pentec.*).

[Le pauvre de nécessité]. — Que devrait faire celui qui est pauvre par nécessité ? Il devrait faire de cette nécessité vertu, et bénir DIEU de lui avoir refusé ce qui est la perte et la cause de la damnation de plusieurs, et qui peut-être l'aurait été de la sienne. Il devrait se représenter que nous n'avons point ici d'habitation permanente, que nous sommes des voyageurs sur la terre, et que moins on est chargé, plus aisément on porte sa charge, et qui n'en a point du tout marche plus légèrement ; il devrait se persuader que son trésor n'est pas sur la terre, mais au ciel, et que c'est là qu'il le faut aller chercher en souffrant les incommodités de l'indigence, puisque nous voyons tous les jours des personnes qui souffrent davantage

pour un petit gain temporel. Enfin, il doit mettre sa confiance en Dieu, s'assurant qu'il ne l'abandonnera pas, et que, puisqu'il nous a enseigné à lui demander tous les jours notre pain, il le ne refusera jamais à celui qui le demandera avec foi et avec confiance. (*Le même*).

[La pauvreté n'est ni un mal ni une misère]. — Ceux qui établissent la félicité dans les richesses croient, par une conséquence nécessaire, que la pauvreté est la plus grande de toutes les misères, comme étant opposée au souverain bien. Mais ils sont dans une étrange illusion. Pour être riche on n'est pas heureux, et on n'est pas misérable pour être pauvre. Au contraire, quand la pauvreté est volontaire ou volontairement supportée, elle est du nombre des béatitudes évangéliques, et la première de toutes. Il faut donc distinguer deux sortes de pauvreté : l'une qui est volontaire, l'autre qui est forcée et contrainte. Celle-ci n'est de nul mérite, quoiqu'elle soit un puissant moyen d'acquérir un trésor de vertus et de mérites, si l'on en faisait un bon usage ; pour ce qui est de celle qui est volontaire, c'est une action héroïque, d'un mérite infini, et le plus efficace moyen de s'élever à la plus haute perfection. (*Le même*).

[La vertu facile au pauvre]. — Toute pauvreté n'est pas sainte, ni toutes les richesses ne sont pas criminelles, dit S. Ambroise. On voit quelquefois des pauvres se laisser accabler sous le poids de leurs misères, et se révolter contre la Providence divine ; mais aussi l'on voit quelquefois des riches qui ne se laissent point tromper par le faux éclat de l'or. Si les richesses sont un glaive dans la main de l'homme insensé, elles servent à couronner l'homme sage : *Corona sapientum divitiæ*, dit le Saint-Esprit. Il faut cependant l'avouer, Chrétiens : le pauvre est de beaucoup plus proche de l'homme de bien que le riche ; il est bien rare d'être riche et vertueux tout ensemble ; il est bien difficile d'être homme de bien parmi les richesses, et d'accorder le salut avec les biens de la terre. (**Massillon**, *du bon usage des richesses*).

[De la pauvreté évangélique]. — C'est à ce haut point de perfection que le Sage, avec toute sa sagesse, n'avait pas atteint, lorsqu'il demandait à Dieu un milieu entre la pauvreté et les richesses. Il n'appartenait qu'à l'Evangile d'aller plus loin, et d'ordonner que pour être parfait il ne fallait rien retenir de ce que la naissance ou l'industrie avait acquis. Depuis que nous adorons un Dieu dépouillé et nu sur une croix pour notre salut, il n'y a plus que de l'honneur à marcher nu après lui. Que les autres, dit S. Jérôme, cherchent tant qu'ils voudront des motifs du détachement où ils paraissent être de leurs biens ; que les uns embrassent la pauvreté comme l'asile de toutes les vertus, les autres comme l'amie des sciences, d'autres même comme l'occasion de leur repos : pour moi, je ne veux point d'autre motif de mon dépouillement que celui de Jésus-Christ : il

est né dans une crèche, il a expiré nu sur une croix ; etc. (**Fromentières**, *Panégyrique de S. François d'Assise*).

[Prétexte de la nécessité]. — Ne vous couvrez point du prétexte de la nécessité en ce qui regarde le temporel, pour souhaiter davantage de bien et prendre tant de soins pour éviter la pauvreté. Cette nécessité ne peut excuser une passion déréglée. Un soin modéré suffit, avec une grande soumission à la Providence. Et puis, vos empressements et vos inquiétudes n'y font rien ; c'est ce qui détourne plutôt de dessus vous les bontés du Père céleste. Contentez-vous de savoir qu'il ne peut ignorer ce qui vous est nécessaire, et qu'il n'a pas moins de bonté que de lumières pour pourvoir à vos nécessités. Si le premier de vos soins est de le faire régner en vous par la sainteté, le sien sera de pourvoir à tout le reste. (**Le P. Dozennes**, *Morale de Jésus-Christ*).

[Récompense]. — O mon Dieu, si vous donnez le paradis pour un verre d'eau et pour un morceau de pain, que ne donnerez-vous pas à ceux qui vous consacrent tout ce qu'ils ont et tout ce qu'ils peuvent avoir? Comment ne donnerez-vous pas les biens du ciel à ceux qui d'une volonté parfaite nous font un présent de tous les biens de la terre? Vous nous voyez prêts à vous sacrifier tous les empires si nous en étions les maîtres, et vous vous contentez des désirs sincères, parce que vous n'avez pas besoin de nos biens. N'ai-je pas aussi sujet d'espérer que vous agirez en Dieu, et que vous ferez pour moi infiniment plus que je ne puis faire pour vous ? (*Le même*).

[Abus chez les religieux]. — Quelle espèce de pauvreté, dit S. Bernard, de ne vouloir manquer de rien en faisant profession d'un état qui doit manquer de tout ! Chercher en toutes choses ses aises et ses commodités dans une vie humble et mortifiée; trouver toujours qui fournisse à tous nos besoins, tandis qu'on renonce au droit qu'on avait de se le procurer; et, après s'être dépouillé de tous ses biens pour l'amour de Jésus-Christ, se dédommager, par une espèce de larcin, du sacrifice qu'on a fait, pour vivre dans l'abondance et dans la délicatesse ! De bonne foi, n'est-ce point se jouer de la religion, s'imposer à plaisir et se perdre en voulant se sauver ? En effet, qui ne voudrait être pauvre à cette condition qu'il ne manque jamais de rien, qu'il ait tout ce qu'il lui plaît sans être chargé du soin de pourvoir à tous les besoins de la vie? Les plus aisés du siècle sont quelquefois moins délicats que ces prétendus pauvres de Jésus-Christ ; la délicatesse de ceux-ci va jusqu'au raffinement. « On dirait qu'il suffit, dit S. Bernard, d'avoir fait vœu de pauvreté pour avoir droit de murmurer de tout ce qui n'est pas de son goût, et pour être plus empressé pour le superflu que bien des gens du monde pour le nécessaire. Ainsi, à la faveur du titre auguste de pauvre de Jésus-Christ, on veut devenir riche. Meu-

bles, épargnes, provisions, prévoyance humaine, ressources, ce sont là les fruits de la réputation et de l'industrie. Plusieurs même vivent plus délicieusement dans la religion qu'ils n'auraient fait dans le siècle », ajoute le même saint. Mais, quand on y vit dans la mollesse et dans l'abondance, trouve-t-on dans l'autre vie les avantages des pauvres? Est-ce donc là à quoi se réduit ce dénuement si parfait, et cette pauvreté évangélique à laquelle le Sauveur a promis le centuple en cette vie, et la bienheureuse éternité? Le titre de pauvre volontaire fera-t-il grand honneur à qui ne veut manquer de rien? Et pourra-t-on dire hardiment: Seigneur, voilà que nous avons tout quitté pour vous suivre: Qu'y aura-t-il pour nous? **(Croiset,** *Réflex. spirit.*).

[Dieu aime les pauvres]. — Quelque vaine que soit devant Dieu la différence des conditions, et quelque honneur que Dieu se fasse dans l'Ecriture d'être un Dieu égal à tous, qui n'a égard ni aux qualités ni aux rangs, et qui ne fait acception de personne, *Non est personarum acceptor* Deus, il est néanmoins vrai que, dans l'ordre de la grâce, la prédilection de Dieu, si j'ose me servir de ce terme, a toujours paru être pour les pauvres et pour les petits, préférablement aux grands et aux riches. N'en cherchons point la raison, et contentons-nous d'adorer les conseils de Dieu, qui, selon l'Apôtre, fait miséricorde à qui il lui plaît, et justice à qui il lui plaît. Prédilection de Dieu, que tout l'Evangile nous prêche, mais qui nous est marquée visiblement, et authentiquement par ces paroles, qu'il envoya dire à S. Jean son précurseur; *Pauperes evangelizantur*. **(Bourdaloue,** 2e *sermon pour le jour de Noël*).

PÉCHÉ MORTEL.

SON ÉNORMITÉ; — SES EFFETS, ETC.

AVERTISSEMENT.

Le péché mortel *est sans contredit la matière la plus vaste et la plus étendue de toute la morale chrétienne, puisqu'elle entre dans tous les sermons qui ont pour fin l'amendement des mœurs et le progrès dans la vertu. C'est pourquoi, afin de la restreindre et d'en faire le sujet d'un discours particulier, il est nécessaire de faire une infinité de précisions, sans lesquelles on ne peut éviter de confondre presque tous les sujets dans un seul. Il ne faut donc point s'étendre sur aucune espèce de péché en particulier; et si l'on se sert d'induction ou si l'on descend dans le détail des vices du siècle, on ne le doit faire qu'autant qu'il sera besoin pour en tirer une conclusion propre au péché en général.*

Pour cela, il faut se borner à faire voir la grièveté et la difformité du péché mortel, jusqu'à quel point il offense la divine majesté, la haine que Dieu *lui porte, la haine que nous en devons concevoir, sans entrer trop avant dans le sujet de la pénitence, dont nous parlerons en son lieu ; le bien dont il nous prive, le mal qu'il nous cause ; les châtiments dont* Dieu *le punit en cette vie et en l'autre, mais sans s'étendre trop sur les peines de l'enfer ni sur les autres matières qui, pour y avoir quelque rapport, rendraient ce sujet trop vague et trop confus, puisque de lui-même il fournit assez de quoi remplir plusieurs discours.*

Dans cette vue, nous nous sommes borné nous-même à choisir les matériaux qui regardent le Péché mortel *en général, sans qu'il soit nécessaire d'avertir que, quand on nomme simplement le péché ou qu'on parle de ses effets, on entend communément le péché mortel. Nous ne dirons même rien de l'*habitude *qu'on y contracte, parce que nous en avons déjà fait un titre particulier, ni du* péché véniel, *dont nous parlerons au titre suivant.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Sur *la malice* du péché mortel. — Pour en concevoir et inspirer toute l'horreur dont nous sommes capables, on en peut juger — 1°. Par sa nature, qui est d'être une offense de DIEU ; — 2°. Par ses effets, tant à l'égard de DIEU, qu'il s'efforce de détruire, que de JÉSUS-CHRIST DIEU et homme, dont il a causé la mort ; — 3°. Par le mal qu'il cause à l'homme, qu'il prive d'une infinité de biens et qu'il assujettit à une infinité de maux. Ce sont les trois points d'un discours, qui renferment ce qui s'en peut dire de plus fort et de plus capable de nous le faire détester.

Première Partie. — Le péché mortel étant une offense de DIEU et un outrage qu'on lui fait, la grandeur d'une offense se prend de trois principes ou de trois règles : de la grandeur ou de la dignité de la personne offensée, de la bassesse et de l'ingratitude de la personne qui offense : ce qui paraît évidemment dans les offenses des créatures, et particulièrement dans celles qui se commettent envers les grands et les souverains de la terre, pour en juger par cette règle. — 1°. Quelle est la personne qu'on offense en péchant mortellement? c'est un DIEU infiniment grand, infiniment puissant, infiniment adorable, dont la grandeur surpasse infiniment celle de tous les rois ; dont l'excellence et les divines perfections méritent tous nos respects, notre obéissance et nos services. Donc, si la grandeur de la personne offensée est la mesure de la grandeur de l'offense, il s'ensuit que le péché, qui est une offense de DIEU, est infiniment grand en sa malice, puisqu'il se mesure sur la grandeur de la Majesté divine et de toutes ses perfections. — 2°. Quelle est la personne qui a l'audace d'offenser un DIEU? C'est une créature infiniment vile, infiniment ravalée au-dessous de cet Etre souverain ; c'est un homme, qui, selon le corps, n'est que boue, poussière et pourriture ; qui, selon l'âme, n'est dans son origine qu'un pur néant ; un homme qui ne peut rien, et qui retournerait au néant d'où il est sorti, si DIEU cessait de le conserver

et de le soutenir, etc. Et néanmoins une créature si vile ose offenser un si grand DIEU! ce ver de terre ose s'élever contre le Seigneur de la terre et du ciel! O témérité, ô impudence insupportable, ô insolence digne de l'exécration de toutes les créatures et de toutes les vengeances du Ciel et de la terre! Pour s'exciter à la douleur et à la confusion, il faut considérer combien nous sommes obligés à DIEU et la grandeur de ses bienfaits : et ainsi l'offense croît à proportion de notre ingratitude. — 3°. La grandeur du tort que l'on fait à une personne se prend de la grandeur des droits qu'elle a sur nous, et que nous violons en l'offensant et en lui refusant ce qu'elle exige de nous par tous ces droits. De-là on doit conclure que la grandeur de l'injure faite à DIEU par le péché mortel est infinie. Je viole le droit de *premier principe* et de Créateur, qui m'oblige à ne disposer de moi que selon son bon plaisir. Je viole le droit de *dernière fin*, qui m'oblige à ne vivre que pour DIEU ; le droit qu'il a de me commander et de me défendre ce qu'il lui plaît, le droit de se faire aimer comme souverainement bon, le droit de se faire craindre comme souverainement juste et tout-puissant, etc. D'où il suit que, quand on le méprise, qu'on foule aux pieds ses lois, on attaque et on outrage toutes ses perfections; que, par une malice effroyable, on attente à sa vie et à son être, et il faut expliquer comment. O malice du péché mortel! cruelle et exécrable malice, qui veut faire périr l'auteur de notre être! O mon Dieu! comment pouvez-vous souffrir un si horrible attentat? etc.

Seconde Partie. — C'est de considérer le péché mortel à l'égard de son plus terrible effet, de la mort d'un DIEU-Homme dont il est uniquement la cause ; et, après une courte mais vive exposition de ce que le Sauveur a souffert pour nous en mériter le pardon, il en faut tirer ces conséquences : — 1°. Que DIEU hait horriblement le péché mortel, puisqu'il le punit si sévèrement en la personne de son Fils bien-aimé, qui s'était chargé de la peine et de la satisfaction due au péché. — 2°. Si DIEU punit si étrangement le péché mortel, il faut donc que ce soit un mal étrange. — 3°. Si DIEU a si sévèrement puni son Fils, pour les péchés de l'esclave, avec quelle rigueur châtiera-t-il l'esclave même pour ses propres péchés! — 4°. Si le péché mortel est cause de de la mort du Sauveur, se pourrait-il faire que nous eussions encore de l'affection pour le meurtrier de notre Père, de notre Rédempteur? etc.

Troisième Partie. — Il faut enfin considérer le péché mortel dans ses effets à l'égard de l'homme qui commet le péché mortel. — 1°. Il le dépouille de tous les véritables biens de la grâce sanctifiante, de l'habitude de la charité, de toutes les vertus surnaturelles ; il prive l'âme de sa beauté, et la rend un objet d'horreur aux yeux de DIEU ; de tous ses mérites passés, du pouvoir d'en acquérir de nouveaux. — 2°. Les maux qu'il nous cause en cette vie et en l'autre.

II. — 1°. Le péché mortel est un attentat contre la souveraine Majesté de Dieu : il faut faire voir jusqu'à quel excès d'insolence et de fureur il porte sa malice.

2°. C'est une révolte et une rébellion criminelle contre ses ordres et ses lois, qu'il ne peut laisser impunie. On veut secouer le joug et se soustraire à l'obéissance qu'on lui doit en qualité de souverain Seigneur.

3°. C'est une préférence injuste d'un bien créé et périssable au souverain bien éternel : et il faut tirer les conclusions qui suivent naturellement de ces trois choses pour nous porter à éviter et à détester le péché.

—

III. — 1°. Le péché mortel offense Dieu, et jusqu'à quel point il l'outrage et attire sa haine et sa vengeance.

2°. Il souille l'âme et la rend un objet d'horreur et d'abomination aux yeux de Dieu.

3°. Il nous rend coupables d'un supplice éternel, que nous ne pouvons éviter que par un effet de sa miséricorde.

—

IV. — 1°. Le péché mortel est proprement l'ennemi de Dieu, qu'il attaque, qu'il outrage et qu'il s'efforce de détruire. autant qu'il est en son pouvoir. Montrer comment on doit entendre le langage commun parmi les SS. Pères et les Docteurs.

2°. Dieu est, réciproquement, l'ennemi déclaré du péché et du pécheur. Il le hait comme nous haïssons nos ennemis ; il le hait même nécessairement, et ne peut s'empêcher de le haïr ; il poursuit et persécute le pécheur comme son ennemi, qu'il ne peut laisser en paix ; il le punit et s'en venge comme l'on fait de son ennemi, qui nous a attaqués injustement.

—

V. — Le péché mortel porte à juste titre le nom de *mortel*, parce qu'il donne la mort à trois personnes :

1°. A celui qui le commet, en lui ôtant et lui faisant perdre la grâce, qui est une vie précieuse et toute divine, par laquelle Dieu demeure et vit en nous et nous en lui.

2°. Il donne la mort à Jésus-Christ, et cette mort lui est plus sensible que celle que lui fit souffrir la cruauté des bourreaux.

3°. Il donne une espèce de mort à Dieu même, autant qu'il est en lui, puisqu'il souhaiterait qu'il fût sans justice, sans pouvoir et sans connaissance, qui est le détruire et l'anéantir en quelque façon.

VI. — Il y a trois choses qui sont les suites et comme les apanages du péché mortel :

1°. *La misère et la pauvreté :* car il nous dépouille de tous nos biens, de nos mérites, de la grâce sanctifiante, qui est notre trésor, de la charité habituelle, des dons du Saint-Esprit, et de tout ce qui nous rendait considérables devant Dieu.

2°. *L'esclavage :* car le péché nous rend esclaves et du péché et du démon : *Qui facit peccatum servus est peccati. A quo quis victus est, ejus et servus est* (I Petri II). Et il faut faire voir la durée de cet esclavage.

3°. *La peine* et la douleur qui y est attachée dès cette vie.

—

VII. — Le péché mortel étant la mort de l'âme, on en peut juger par la comparaison à ce que la mort fait sur le corps en lui ôtant la vie.

1° Elle le prive de sa beauté et le laisse sans sentiment, sans mouvement, sans action. C'est ce que le péché mortel fait à l'âme, invisiblement à la vérité, mais d'une manière plus cruelle et plus déplorable.

2°. Comme la mort rend le corps infect et un objet d'horreur aux yeux des hommes, le péché rend l'âme abominable aux yeux de Dieu, qui en a de l'horreur.

3°. Comme la mort réduit le corps en cendres, et l'anéantit en quelque façon, le pécheur, ainsi que parle le prophète, est comme réduit dans le néant, *Ad nihilum redactus sum, et nescivi* (Ps. 72, 22).

—

VIII. — On peut faire voir trois choses dans le péché mortel, qui le rendent infiniment détestable :

La première : l'outrage qu'il a fait à Dieu, dont il attaque toutes les perfections et viole tous les droits sur nous.

La seconde : l'injure qu'il a faite à Jésus-Christ, dont il renouvelle la mort et tous les tourments, en le crucifiant de nouveau, comme parle l'Apôtre ; il profane son sang en le rendant inutile à notre égard : ce qu'il faut expliquer et tâcher de rendre sensible.

La troisième : le tort qu'il cause à celui qui le commet, dont il ruine le salut, l'honneur, le repos, les biens, et souvent la vie du corps avec celle de l'âme.

—

IX. — On peut réduire tout ce qu'il y a de plus essentiel dans le péché mortel à deux articles qui feront le partage d'un discours.

Premièrement : — A l'injustice du pécheur lorsqu'il se tourne vers Dieu — 1°. C'est un mépris de la grandeur de ses grâces, de ses bienfaits. —

2°. C'est une haine de DIEU; car comment aimer celui qu'on offense et dont on se déclare l'ennemi? — 3°. C'est une rébellion et une guerre injuste qu'on lui fait : de sorte que, au lieu que les enfants doivent à leur père le respect, l'amour et l'obéissance, le pécheur rend à DIEU, qui est son Père, le mépris, la haine et la rébellion.

Secondement : — Le malheur du pécheur, lorsqu'il oblige DIEU à se tourner contre lui. Car DIEU lui rend réciproquement mépris pour mépris : — 1°. Il le regarde comme un néant; — 2° Il le hait et l'a en horreur et en abomination; — 3°. Il lui déclare une guerre irréconciliable dans l'autre vie.

—

X. — *Premièrement :* — La haine que DIEU porte au péché, qu'il a fait connaître — 1°. Par les châtiments exercés sur ceux qui l'ont commis, sur les anges, sur nos premiers pères, et qu'il fait encore paraître aujourd'hui dans les punitions sévères de tant de pécheurs. — 2° Dans la sévérité dont il a usé envers son propre Fils, quoiqu'il n'eût que l'apparence du péché. — 3°. Par les supplices effroyables dont il le punit dans les enfers.

Secondement : — La haine que nous devons avoir pour le péché : — 1°. Nous ne devons pas le commettre pour tous les avantages de cette vie; — 2°. Pour éviter la mort et tous les supplices imaginables; — 3°. Pour procurer le bien de tout l'univers, et le salut de tous les hommes, etc.

—

XI. — Sur l'Evangile *Cùm videritis abominationem desolationis*, etc. Faire voir que le péché mortel est en même temps, abomination et désolation.

1°. *Abomination* dans sa nature : c'est un mépris de DIEU, une rébellion contre ce souverain, une haine du bienfaiteur qu'on doit souverainement aimer.

2°. Une *désolation* dans ses effets, puisqu'il prive l'âme de tous les biens et de tous les avantages qu'elle possédait.

—

XII. — Le péché mortel détruit l'homme *raisonnable*, parce qu'il est opposé à la droite raison et à la lumière naturelle.

2°. Il détruit l'homme *chrétien*, puisqu'il est contraire à la loi de Evangile.

3°. Il détruit l'homme *juste*, étant opposé à la grâce et à la charité qui sont le principe de notre justification.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *Soliloques*, fait voir que le péché nous avilit, et nous réduit en quelque manière dans le néant. — *In ps.* 100, il tâche de faire concevoir la grandeur du tourment que cause un péché mortel tant qu'il demeure sur la conscience. — *Tract.* 49 *in Joann.* : comment le péché mortel est la mort de l'âme. — I *de Serm. Domini in monte :* du commencement, du progrès et de la consommation du péché. — *Enchirid.* 81 : il y a deux causes du péché en général : savoir, l'ignorance, quand on ne voit pas ce qu'on doit faire ; et la malice, quand on ne fait pas ce qu'on voit devoir faire. — I *Retract.* 13 et *De verâ religione* : tout péché doit être volontaire pour être coupable.

S. Grégoire, XIII *Moral.*, *Job* 39, explique la manière dont le démon nous trompe et nous porte au péché. — XXIV *Moral.*, *Job* 9 : raison pourquoi Dieu permet souvent qu'un péché soit suivi d'un autre péché. — XXV *Moral.*, *Job* 11 : trois causes du péché : l'ignorance, l'infirmité et la malice.

S. Jérôme, *in Ephes.*, explique ce que c'est que le péché. — *Epist. ad Susannam lapsam :* biens et avantages dont elle s'est privée par son péché, et l'infamie qu'elle a encourue devant Dieu et devant les hommes. — I *in Lament. Jeremiæ :* misérable état où une âme est réduite après un péché mortel, représenté par la désolation de la ville de Jérusalem. — *Id.* sous d'autres idées, sur le chap. 2 du même prophète. — III *in* 8 *Ezech.* : combien le péché déshonore Dieu et celui qui le commet. — *In* I *Joel* : par le péché, on perd le mérite de toutes ses bonnes actions. — *In* 2 *Sophoniæ :* heureux état dont une âme est déchue par un péché mortel.

S. Ambroise, III, *Offic.* 4 : le sage ne doit rien faire contre sa conscience, quand il s'agirait de gagner un royaume ou de perdre la vie.

S. Bernard, *Serm.* 8 *in Cant.* : servitude où le péché nous réduit, et impuissance où nous sommes de sortir de cet état.

S. Chrysostome, *Homil.* 16 *in Genes. ;* comment nos premiers pères, après leur péché, s'aperçurent de leur nudité, parce qu'ils avaient perdu la robe d'innocence. — *Homil.* 17 *in Genes.* : tourment que le péché commis fait souffrir à la conscience. — *Homil.* 20 *in Genes.* : l'exemple de Caïn montre que le péché nous prive de la protection singulière de

Dieu. — *Homil.* 4 *in* I *Cor.* : combien le péché nous aveugle. — *Homil.* 8 *in Matth.* : long parallèle d'un homme qui est en péché mortel avec un mort. — *Homil.* 4 *in Joann.* : il compare le péché aux ténèbres et à un profond abîme. — *Serm.* 2 *in Philip.* : comment le péché nous éloigne de Dieu, d'esprit et de volonté.

[Livres spirituels et autres]. — **Grenade,** *Guide des pécheurs,* chap. 5 : du mal que nous cause le péché mortel. — Chap. 16 : des peines qui sont dues au péché, et combien il est abominable. — Traité de l'Oraison et de la méditation : le péché est la cause de la mort du Sauveur.

Petrus Canisius, *De Peccato in genere,* fait six belles questions sur le sujet du péché mortel.

Jacobus Alvarez, *De extinctu vitiorum.*

Lancicius, *Opusc.* 16.

Bernard. Rossignolius, II *Discipl. Religiosa*, à cap. 6.

Franciscus Arias en a fait un traité entier.

Catéchisme du Concile de Trente, 5e demande de l'Oraison dominicale.

Le P. Antoine de la Porte, II *Conduites de la grâce,* Traité 1er.

Le P. Haineufve, *De l'ordre*, disc. 47, où il parle du renouvellement d'esprit, fait plusieurs considérations sur la malice du péché.

Le P. Chahu, Livre *de la science du salut*, (fuite du mal), montre fort au long que le péché mortel est l'abomination de la désolation.

Le P. Saint-Jure, *Connaissance et amour de Notre-Seigneur*, II, 7, sect. 1, grandeur de l'injure que le péché mortel fait à Dieu.

Drexellius, *Tableau de la justice divine*, chap. 14.

Le Pedagogue chrétien, chap. 2.

Entretiens spirituels de **Péan,** 2e partie, 2e entretien, où il est traité de l'horreur du péché mortel.

Le P. Guilleminot, *La sagesse chrétienne,* chap. 5 : le péché mortel est abominable sur toutes choses.

Le P. d'Argentan, *Conférences sur les grandeurs de* Dieu ; Confér. 21 : il n'y a rien qui fasse mieux voir la grandeur du péché que la patience de Dieu à le supporter.

Bellarmin, *Opuscules*, (du gémissement de la colombe), II, 1.

[Les Prédicateurs]. — **Grenade,** *Sermons,* XIIIe dimanche après la Pentecôte.

Matthias Faber, *Conc.* 3 *in dominic.* 5 *post Pentec.* ; *et alibi.*

Le P. Texier, *Carême,* Vendredi de la 4e sem., a un sermon entier sur ce sujet. — *Id.* 23 dim. après la Pent.

Reina, *Conc.* 16, *num.* 7. combien le péché est abominable.

Le P. Lejeune, de l'Oratoire, a plusieurs sermons sur le péché mor-

tel : le premier, où il montre l'injure qu'il fait à Dieu ; le second, qu'il offense la grandeur de Dieu ; le troisième, la haine que Dieu porte au pécheur ; le quatrième, que le péché est une ingratitude affreuse envers Dieu ; le cinquième, qu'il offense l'incarnation du Verbe ; le sixième, que le péché donne la mort à l'âme.

Le P. de la Colombière, Sermon 6, traite ce sujet dans un sermon entier.

La Font, 23e dim. apr. la Pent.

Bourdaloue, 3e dim. de Carême.

[Recueils]. — **Busæus**, in *Panario*.
Labatha, in *Thesauro*.
Summa Prædicantium.
Louis de Grenade. *Lieux comm.*
Berchorius.
} Titulo *Peccatum*.

Didacus de la Vega, *Apologia sacra*, cap. I et seqq.

Peraldus.

Lohner, Titulo *Peccatum*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ. Genes. VIII, 21.	L'esprit de l'homme et toutes les pensées de son cœur sont portés au mal dès sa jeunesse.
Deum *qui te genuit dereliquisti, et oblitus es Domini creatoris tui.* Deuter. XXXII, 18.	Tu as abandonné le Dieu qui te donna la vie, tu as oublié ton Seigneur qui t'a créé.
Odisti omnes qui operantur iniquitatem. Ps. 5.	Vous haïssez Seigneur, tous ceux qui commettent l'iniquité.
Qui oderunt me gratis. Ps. 34.	Ils m'ont haï sans raison.
Non est sanitas in carne meâ à facie iræ tuæ, non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum. Ps. 37.	A la vue de votre colère, il n'est rien resté de sain dans ma chair, et à la vue de mes péchés il n'y a plus aucune paix dans mes os.
Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea. Ps. 50.	Vous savez que j'ai été formé dans l'iniquité, et que ma mère m'a conçu dans le péché.
Miseros facit populos peccatum. Proverb. XIV, 34.	Le péché rend les peuples misérables.

Longè à peccatoribus salus, quia justificationes tuas non exquisierunt. Ps. 118.

Le salut est loin des pécheurs, parce qu'ils n'ont point recherché la justice de vos ordonnances.

Pluet super peccatores laqueos; ignis et sulphur et spiritus procellarum pars calicis eorum. Ps. 10.

Il fera pleuvoir des piéges sur les pécheurs, le feu et le soufre, et le vent impétueux sera leur partage.

Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur. Proverb. v, 22.

Le méchant se trouve pris dans son iniquité; il est lié par les chaînes de ses péchés.

Peccatum meum contrà me est semper. Ps. 50.

J'ai toujours mon péché devant les yeux.

Propter quid irritavit impius DEUM*? dixit enim in corde suo : Non requiret.* Ps. 9.

Pourquoi le pécheur s'est-il attiré la colère de DIEU? Il a dit en son cœur : DIEU ne s'en mettra point en peine.

Visitabo in virgâ iniquitates eorum, et in verberibus peccata eorum. Ps. 88.

Je visiterai avec la verge leurs iniquités, et je punirai leurs péchés par des plaies différentes.

Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur. Sapient. XI, 17.

Chacun est tourmenté par la chose même qui le fait pécher.

Odio sunt DEO *impius et impietas ejus.* Sapient. XIV, 9.

DIEU a également en horreur l'impie et son impiété.

Qui diligitis Dominum, odite malum. Ps. 86.

Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le péché.

Quia non profertur citò contra malos sententia, absque timore ullo filii hominum perpetrant mala. Eccl. VIII, 11.

Parce que la sentence ne se prononce pas tout de suite contre les méchants, les enfants des hommes commettent le crime sans aucune crainte.

Væ vobis, viri impii, qui dereliquistis legem Domini altissimi!... In maledictione erit pars vestra. Eccli. XLI, 12.

Malheur à vous, hommes impies, qui avez abandonné la loi du Seigneur! Vous aurez la malédiction en partage.

Noli facere mala, et non te apprehendent. Eccli. VII, 1.

Ne faites point le mal, et le mal ne vous surprendra point.

Cave ne aliquandò peccato consentias; et prætermittas præcepta Domini DEI *nostri.* Tobiæ IV, 6.

Gardez-vous de consentir jamais à aucun péché, et de violer les préceptes du Seigneur notre DIEU.

Quasi à facie colubri fuge peccata. Dentes leonis dentes ejus, interficientes animas hominum. Eccli. XXI, 2-3.

Fuyez le péché comme on fuit un serpent; ses dents sont des dents de lion, qui tuent les âmes.

Quasi romphæa bis acuta, omnis iniquitas, plagæ illius non est sanitas. Ibid. 4.

Tout péché est comme une épée à deux tranchants; la plaie qu'il fait est incurable.

Error et tenebræ peccatoribus concreata sunt; qui autem exultant in malis consenescunt in malo. Eccli. XI, 16.

L'erreur et les ténèbres ont été créées avec les pécheurs, et ceux qui se glorifient dans le mal vieilliront dans le péché.

Qui faciunt peccatum et iniquitatem hostes sunt animæ suæ. Tob. XII, 10.

Ceux qui commettent l'iniquité et le crime sont les ennemis de leur âme.

(Iniquitates et peccata vestra) absconderunt faciem ejus à vobis ne exaudiret. Isaiæ LIX, 2.

Ce sont vos péchés qui ont fait une séparation entre vous et votre DIEU, et ce sont vos péchés qui lui ont fait cacher son visage pour ne vous plus écouter.

Væ genti peccatrici, populo gravi iniquitate, semini nequam, filiis sceleratis! Isaiæ I, 4.

Malheur à la nation pécheresse, au peuple chargé d'iniquités, à la race corrompue, aux enfants méchants et scélérats!

Iniquitates vestræ diviserunt inter vos et DEUM *vestrum.* Isaiæ LIX, 2.

Vos péchés ont fait comme un mur de séparation entre vous et votre DIEU.

Confregisti jugum meum et dixisti : Non serviam. Jerem. II, 20.

Vous avez brisé mon joug dès le commencement, vous avez rompu mes liens.

Violabant me propter pugillum hordei et fragmen panis. Ezech. XIII, 19.

Ils m'offensaient pour une poignée d'orge et pour un morceau de pain.

Justitia justi non liberabit eum, in quâcumque die peccaverit. Ezech. XXXIII, 12.

En quelque jour que le juste pèche, sa justice ne le délivrera point.

Egressus est à filiâ Sion omnis decor ejus.. Quomodò obscuratum est aurum, mutatus est color optimus? Thren. I, 6, IV, 1.

Tout ce que la fille de Sion avait de beauté lui a été enlevé... Comment l'or s'est-il obscurci, comment a-t-il changé sa couleur, qui était si belle?

Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum DEUM *tuum.* Jerem. II, 19.

Sachez et comprenez quel mal c'est pour vous et combien c'est une chose amère d'avoir abandonné le Seigneur votre DIEU.

Si averterit se justus à justitiâ suâ, omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur. Ezech. XVIII, 24.

Si le juste se détourne de sa justice et qu'il vienne à commettre l'iniquité, toutes les œuvres de justice qu'il avait faites seront oubliées.

Anima quæ peccaverit, ipsa morietur..... justitia justi super eum erit, et iniquitas impii erit super eum. Ezech. XVIII, 20.

L'âme qui a péché mourra elle-même. La justice du juste sera sur lui, et l'impiété de l'impie sera sur lui.

Quàm vilis facta es nimis, iterans vias tuas! Jerem. II, 36.

Combien êtes-vous devenue méprisable, en retombant dans vos premiers égarements!

Væ nobis quia peccavimus. Thren. V, 16.

Malheur à nous parce que nous avons péché!

(DEUS) *recordabitur iniquitatum eorum, et visitabit peccata eorum.* Jerem. XIV, 10.

Le Seigneur rappellera leurs iniquités dans son souvenir, et il visitera leurs péchés dans sa colère.

Ad iniquitatem respicere non poteris. I, 13.

Vous ne pourrez regarder l'iniquité.

Mundi sunt oculi tui ne videas malum. Ibid.

Vos yeux sont purs pour ne point souffrir le mal.

Profundè peccaverunt. Oseæ IX, 9.

Ils ont péché par une profonde malice.

Qui facit peccatum ex diabolo est, quoniam ab initio diabolus peccat. I Joann. III, 8.

Quiconque commet le péché est enfant du démon, parce que le démon a péché dès le commencement.

Concupiscentia cùm conceperit, parit peccatum; peccatum verò, cùm consummatum fuerit, generat mortem. Jacobi I, 15.

Quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché, et le péché, étant accompli, engendre la mort.

Non regnet peccatum in vestro mortali corpore ut obediatis concupiscentiis ejus. Rom. VI, 12.

Ne souffrez point que le péché règne dans votre corps mortel, en lui obéissant pour suivre les désirs de votre chair.

Qui mortui sumus peccato, quomodò adhùc vivemus in illo? Ibid. 2.

Etant une fois morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché?

Stipendia peccati mors. Ibid. 23.

La mort est la solde et le paiement du péché.

Nomen habes quòd vivas, et mortuus es. Apocal. III, 1.

Vous avez le nom et la réputation d'être vivant, et vous êtes mort.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Les anges rebelles]. — DIEU avait fait au commencement ses anges, esprits purs et séparés de toute matière. Lui, qui ne fait rien que de bon, les avait tous créés dans la sainteté, et ils pouvaient assurer leur félicité en se donnant volontairement à leur Créateur ; mais une partie de ces anges se laissèrent séduire à l'amour-propre. Malheur à la créature qui se plaît en elle-même et non pas en DIEU ! Elle perd en un moment tous ses dons. Etrange effet du péché ! Ces esprits lumineux devinrent esprits de téné-

bres ; ils n'eurent plus de lumières qui ne se tournassent en ruses malicieuses. Une maligne envie prit en eux la place de la charité ; leur grandeur naturelle ne fut plus qu'orgueil ; leur félicité fut changée en la triste consolation de se faire des compagnons dans leur misère, et leurs malheureux exercices au misérable emploi de tenter les hommes. Quel doit être ce poison qui de tant de créatures si parfaites, remplies de tant de lumières, ornées de tant de dons naturels et surnaturels, a pu faire en si peu de temps des objets si odieux à celui-là même qui les avait formés, et duquel elles étaient les images les plus ressemblantes et les plus riches ! Il les condamne à un supplice éternel ; il ne lui reste pour elles nul mouvement de tendresse et de pitié ; ce n'est plus qu'une haine infinie, qui ne peut être éteinte ni adoucie. Voilà ce qu'a produit le premier péché. Y a-t-il rien qui nous fasse mieux concevoir ce que c'est qu'un seul péché mortel que cette rigoureuse mais juste conduite de Dieu à l'égard des anges ?

[L'homme puni]. — Le premier homme avait été créé dans le paradis terrestre avec la justice originelle et une grande abondance de grâces, avec un domaine parfait sur ses passions et un empire absolu sur tous les animaux, ayant même reçu l'immortalité pour privilége, à condition qu'il s'abstiendrait d'un fruit qu'on lui avait défendu pour éprouver sa fidélité. Adam, se laissant vaincre à la tentation du démon, qui lui promettait qu'il serait semblable à Dieu, n'eut pas plus tôt mangé de ce fruit que Dieu le chassa du paradis terrestre, le priva de tous les avantages de sa naissance, et condamna en même temps sa postérité à être héritière de son péché et de tous ces malheurs. Tant qu'il y aura une goutte de son sang sur la terre, le Seigneur sera irrité et il exercera sa vengeance. Il a armé toutes les créatures, toute la nature, les animaux, les plus petits insectes, l'air, l'eau, les vents, la terre et le feu ; les guerres, les pestes, les incendies, tout ce que nous souffrons de maladies, de chaud, de froid : tout cela est un effet de cette colère. Voilà déjà six mille ans qu'il se venge, et sa vengeance n'est point encore assouvie : *Ignis succensus est in irâ ejus, et ardebit usquè ad inferni novissima* (Deuter. XXXII). Elle ne finira point que le monde ne finisse, et que tout l'univers ne soit consumé par le feu de cette colère, afin qu'il ne reste nulle trace du crime qui l'a allumée.

[Caïn]. — Salvien remarque que Caïn fut en quelque sorte le premier qui commença à croire que Dieu ne savait pas ce qui se passait dans le monde ; ce fut dans cette pensée, dit cet auteur, que d'abord il chercha le secret de la solitude, croyant qu'il lui suffisait que nul d'entre les hommes ne fût témoin de son crime, comme si Dieu n'en eût rien vu ; et ce fut dans cette même persuasion qu'il osa nier son péché lorsque Dieu lui demanda où était son frère. «Qu'avez-vous fait ? lui dit-il : votre frère,

tout mort qu'il est, se fait encore entendre ; la voix de son sang jette un cri qui pénètre du fond de la terre jusqu'au plus haut des cieux, pour m'en demander la vengeance. » Et aussitôt il jeta sur lui la première malédiction qui ait été lancée sur aucun homme. *Vous serez*, lui dit-il, *maudit sur la terre, parce qu'elle a été teinte du sang de votre frère, que vous avez répandu de votre main propre.*

[Le déluge]. — Qu'on lise l'histoire du premier âge du monde, et l'on verra que le déluge n'inonda la terre que parce qu'il y avait un autre déluge de corruption qui l'avait précédé, et qu'il n'y avait pas un homme qui fît bien. Dieu devait être jaloux de la beauté de son ouvrage, qui allait être fort altéré par ce débordement d'eau ; et si jamais la multitude des pécheurs dut arrêter la justice divine, ce fut dans ce moment. Cependant, le seul Noé, qui était juste, échappa à la mort, comme il avait échappé à la corruption générale. Qu'on se flatte, après cela, de l'impunité, quand on commet quelque crime, sur le nombre des coupables. Il serait étonnant qu'on négligeât la conservation de sa vie, ou qu'on voulût boire du poison, parce qu'on voit des frénétiques qui le font.

[Sodome]. — Ouvrons les yeux pour voir un des plus redoutables jugements que Dieu ait jamais exercés visiblement sur les pécheurs, où il fit voir qu'il avait dans ses trésors, non plus les eaux comme au déluge pour purger la terre en la punissant, mais les feux, et les feux de soufre pour surprendre les méchants tout d'un coup, et non peu à peu, comme il avait fait au déluge. Le cri de leurs péchés, comme il dit lui-même, sollicitait sa justice de ne plus retenir ses vengeances, lorsque sa miséricorde voulait les épargner encore. Or, on peut voir dans l'embrasement de ces villes infâmes une des images qu'il a plu à Dieu de nous donner des feux de l'enfer, où les damnés seront éternellement tourmentés par le feu et la puanteur de leurs crimes.

[Jonas]. — Le prophète Jonas s'embarque pour fuir devant la face du Seigneur ; une furieuse tempête s'élève, et les abîmes s'ouvrent sous le vaisseau ; les flots et les éclairs menacent également du naufrage et de l'incendie. On abaisse les voiles ; on jette une partie des marchandises dans la mer ; on nettoie la sentine ; tous s'occupent à faire la manœuvre et à mettre le vaisseau à couvert de l'orage. Le pilote, dans un péril si évident, descend où est le prophète, l'éveille et lui demande : « Comment pouvez-vous ainsi dormir ? Levez-vous, invoquez votre Dieu, et peut-être il se souviendra de nous et ne permettra pas que nous périssions. » Que je crains un semblable événement parmi nous ! Le monde est comme inondé d'un déluge de misères ; tous les fléaux du genre humain sont réunis dans notre siècle ; la terre est remplie de calamités et de disgrâces ; et, pendant que les justes offrent leurs larmes et leurs prières pour détourner l'orage de

dessus nos têtes, les pécheurs demeurent ensevelis dans le sommeil de leurs péchés. Où est Jonas qui est cause de la tempête? Qu'il paraisse, pour en être la victime.

[L'Ecriture est remplie d'une infinité d'exemples de punitions que Dieu a exercées sur les pécheurs, et qui nous font assez concevoir la haine que Dieu porte au péché : Nabuchodonosor, Sennachérib, Antiochus, et tant d'autres qu'il est inutile de rapporter].

[Les Machabées]. — Eléazar, l'un des princes des scribes, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, ayant reçu ordre du roi Antiochus de manger de la chair dont l'usage était défendu par la loi, répondit qu'il aimait beaucoup mieux mourir, parce que, disait-il, quand j'éviterais présentement les supplices que les hommes me préparent, je ne me sauverais point des mains redoutables du Tout-Puissant. Et ce fut avec des sentiments si saints et si généreux qu'il s'offrit sans crainte à la mort. Les sept frères Machabées, avec leur mère, ayant été pris ensuite et tourmentés cruellement pour la même cause, l'aîné de tous prit la parole et dit au tyran : « Que demandez-vous, et quelle réponse attendez-vous de nous? Nous sommes résolus de mourir plutôt que de violer les lois de Dieu que nos pères nous ont enseignées. »

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[La victime du péché]. — Un Dieu mourant sur une croix pour expier le péché nous fait mieux concevoir que tous les exemples et tous les raisonnements du monde quel est le mal et la griévété du péché. Il a fallu, pour l'expier et pour offrir au père éternel une réparation égale à l'offense, qu'un Dieu se fît homme et mourût sur une croix. Il n'y avait que Jésus-Christ, Dieu-Homme, qui pût satisfaire dignement pour ce péché. Ce qui a fait dire à S. Bernard : « O homme, reconnais quelles sont les plaies pour la guérison desquelles il a fallu que le Fils de Dieu fût si cruellement blessé ! »

[L'enfant prodigue]. — Aussitôt que le pécheur a consenti au crime, perdant la grâce, il sort du cœur de Dieu, et s'en éloigne infiniment; *Abiit in regionem longinquam.* Ne pouvant plus vivre dans la contrainte et dans la soumission qu'il s'imagine insupportable dans la maison de son père, c'est-à-dire dans l'exacte obéissance aux commandements de Dieu, où il croit qu'il y a trop de peine et de sujétion, il demande la portion de sa substance qui le regarde. Il ne fut pas longtemps maître de soi-même, et

l'Evangile en nous représentant le pitoyable état où ce misérable fut réduit, nous fait en même temps la peinture de celui où en vient le pécheur qui abuse de sa liberté et qui secoue le joug de l'obéissance qu'il doit à son DIEU.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Confregisti jugum, et dixisti: Non serviam (Jerem. II). Qui est celui qui parle avec tant de hauteur et d'insolence, et à qui adresse-t-il un tel discours ? C'est le pécheur qui, oubliant ce qu'il est, se soulève contre son DIEU, et qui, ne se souvenant plus du respect qu'il doit à celui de qui il a tout reçu, emploie jusqu'aux bienfaits même pour offenser son bienfaiteur. Deux circonstances qui montrent l'énormité du péché par rapport à DIEU. Un esclave qui ose manquer de respect à son roi devient d'autant plus coupable que sa misérable condition l'abaisse d'avantage au-dessous de la majesté royale. Et qui sommes-nous, fussions-nous assis sur le trône, dès que nous nous comparons avec DIEU ? Cendre, poussière, corruption, néant : voilà nos titres : et nous osons armer notre faible bras contre un maître tout-puissant ! un ver de terre a l'audace de dire qu'il ne se soumettra pas ; non-seulement il le dit, mais il le fait, et à défaut de la parole, ses œuvres s'expliquent pour lui. Tout pécheur qui transgresse la loi de DIEU tient ce langage : « Je ne me soumettrai pas : *Non serviam.* »

Nomen habes quod vivas, et mortuus es (Apocal. III). Ceux qui sont en état de péché sont vivants d'une vie commune avec les bêtes : ils vivent dans la partie la plus basse d'eux-mêmes, mais ils sont morts dans l'âme ; morts à une vie divine. Ils ont malheureusement expiré en perdant l'esprit de DIEU par leur péché. C'est à eux que JÉSUS-CHRIST parle dans l'Apocalypse : *Scio opera tua : nomen habes quòd vivas, et mortuus es ;* Je vous connais bien : vous êtes cet homme de distinction, cet homme consulté comme un oracle de toute une province, cet homme d'affaires, cet homme d'autorité, cet homme respectable par sa charge et par les grands services qu'il rend à l'Etat : et moi je dis que vous n'avez rien de vivant, qu'une trompeuse apparence : *Nomen habes quòd vivas.* — Nous pourrions dire de toutes ces idoles de grandeur, de puissance et de beauté que les mondains adorent ce que dit Jérémie des simulacres trompeurs des païens : *Mendax conflatio eorum, quia non est spiritus in eis.* Ce sont des vains fantômes, ils sont véritablement morts, puisque l'esprit vivifiant n'est point en eux.

Qui malè agit odit lucem (Joan. III, 20). Celui qui commet le péché, ou ne voit pas la lumière, ou bien il détourne la vue; il est aveugle ou le veut être, parceque, s'il voyait la malice du péché telle qu'elle est, il en aurait horreur et ne le commettrait jamais. Il ne le voit que coloré de quelque bonté apparente qui le déguise, et qui le fait passer pour tout autre qu'il n'est. Quand un voluptueux se laisse aller au mouvement de sa brutale passion, il ne voit ni l'infamie qui l'enveloppe ni le désordre qu'il va commettre, ni la honte ni le repentir ni la peine qui suivra ce plaisir infâme, parce qu'il se présente à lui couvert d'une ombre de bien. Il en est de même de tous les autres péchés : celui qui les commet n'ouvre les yeux ni à l'offense de DIEU ni à ses menaces ni à ses châtiments, ni même au supplice présent que les lois humaines préparent contre sa personne; sa passion l'aveugle, lui ôte la connaissance ou la pensée de tous les maux, parce qu'ils sont couverts sous le voile d'un bien imaginaire.

Ad nihilum redactus sum, et nescivi (Ps. 72). Le péché, dit David, m'avait mis en un tel état, qu'il m'avait réduit dans le néant, et je ne le savais pas. Ah ! mon DIEU, vous me faites maintenant connaître ce qu'il a fait dans mon âme : *Et ego ad nihilum redactus sum.* Etre en état de péché, c'est comme si on n'était rien dans l'ordre de la grâce. Ecoutez de quelle manière S. Paul s'en explique : « Si je n'ai pas la charité, je suis pauvre ; ce n'est pas assez, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien : *Si charitatem non habuero, nihil sum.* » Pourquoi cela ? Parce que n'être point dans la grâce c'est n'être rien. Qu'est-ce que la créature ? Ce n'est qu'un néant dans l'ordre de la grâce, à cause de son péché : par conséquent, elle ne peut rien faire, ni s'élever jamais vers DIEU, qui est le premier, l'unique et le souverain Etre. En un mot, un homme en état de péché, privé de tous les avantages de la grâce, ne peut avoir aucune prétention à la gloire ni faire la moindre action méritoire pour le salut.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Peccatum nihil est, et nihil sunt homines cùm peccant. August. in ps. 30.

Le péché est un néant, et lorsque les hommes pèchent ils rentrent dans le néant.

« *Non regnet peccatum in vestro mortali corpore.* » *Non dicit* non sit, *sed* non regnet : *inest peccatum cùm delectaris, regnat cùm consenseris.* Id. in ps. 5.

L'apôtre n'a pas dit : « Que le péché ne soit pas, » mais « que le péché ne règne pas dans votre corps. » Le péché est dans le corps par le plaisir, et il règne par le consentement au plaisir.

Unusquisque, peccando, animam suam diabolo vendit, accepto tanquàm pretio dulcedinis temporalis voluptatis. August. in Rom.

Tout homme qui commet un péché fait, pour ainsi dire, un marché avec le démon : il lui accorde son âme pour la douceur d'un plaisir passager.

Mortem carnis omnis homo timet, mortem animæ pauci. Id.

Tout le monde craint la mort du corps, presque personne celle de l'âme.

Mallem à peccato immunis gehennam intrare, quàm peccati sorde pollutus cœlorum regna intrare. August. Serm. 9.

J'aimerais mieux descendre pur et innocent dans l'enfer, que de monter au ciel souillé d'un péché.

Luges corpus à quo recessit anima, non luges animam à quâ recessit Deus. Id.

Vous pleurez sur un cadavre que l'âme vient de quitter, et vous ne pleurez pas sur une âme dont Dieu vient de se retirer.

Factus est malo dignus æterno qui bonum in se peremit quod esse posset æternum. August.

Le pécheur est bien digne d'un supplice éternel, puisqu'il consent à la perte d'un bien qui pouvait être éternel.

Anima amissa mors est corporis, Deus *amissus mors est animæ.* Id. Serm. 28. de verb. Apost.

La mort du corps consiste dans sa séparation d'avec l'âme, et la mort de l'âme dans sa séparation d'avec Dieu.

Omnia peccata duæ res faciunt in homine, cupiditas et timor. August. in ps. 79.

Il n'y a dans le cœur de l'homme que deux sources de péchés : le désir et la crainte.

Nemo peccat nisi aut ignarus, aut victus, aut contemnens. Id. quæst. xxv in Num.

On ne pèche que par ignorance, ou par faiblesse, ou par une fausse sécurité.

Peccata, quàm amara res! mala peccata, quàm faciles aditus, quàm difficiles exitus habetis! Dùm suadetis, voluptatem ostenditis; postquàm persuaseritis usquè ad mortem animæ, urgetis. August. Medit.

Qu'il est amer de pécher! O maudits péchés, que vos dehors sont flatteurs, et que vos issues sont terribles! Avant de vous commettre, on ne voit que plaisir et que douceur; après qu'on vous a commis, on ne trouve que fiel et amertume.

Si hìc peccati pudorem et illìc cernerem inferni horrorem, et necessariò uni eorum haberem immergi, priùs me in infernum demergerem quàm peccatum in me committerem. Id. Sermon. commun.

Si j'avais absolument à choisir ou de la honte du péché ou de l'horreur de l'enfer, je ne balancerais pas à me plonger dans le milieu des flammes, plutôt que de me souiller d'un péché.

Quæcumque vitia habemus et quotcumque peccata, tot recentes habemus deos. Hieron. in ps. 80.

Toutes nos passions, et les péchés qu'elles nous font commettre, sont autant de nouvelles idoles que nous adorons.

« *Qui facit peccatum servus est peccati* », *et quod pejus est, multorum servus est : qui subjectus est vitiis, multis se dominis*

Tout pécheur est non-seulement esclave du péché, mais doublement esclave : car les passions auxquelles il s'assujettit sont

addixit, ut servitio ei ex re vix liceat. Ambros. II de Jacob. 3.

autant de maîtres impitoyables qui le tyrannisent malgré lui.

Quis est insipiens nisi qui peccatum facit, et eligit mala pro bonis? Id. in ps. 38.

Y a-t-il une plus grande ou même une autre folle au monde, que celle du pécheur qui choisit le mal préférablement au bien?

Interroga conscientiam peccatoris : nonne gravius omnibus fœtet sepulchris? Ambros. I, Offic. 12.

Sondez la conscience d'un pécheur : vous la trouverez plus hideuse que le fond des sépulcres.

Nihilum armatum et rebelle. Idem.

Le péché est un néant armé et rebelle.

Hoc sunt peccata lapsis quod grando frugibus, quod turbidum sidus arboribus, quod armentis pestilens vastitas, quod navigiis sæva tempestas : omnes scilicet bonorum operum fruges destruit, animi facultates corrumpit, totum hominem ad interitum ducit. Cyprian. Serm. 5 de lapsis.

Voyez les ravages que causent la grêle et l'orage dans nos vergers, la peste parmi les troupeaux, le vent et la tempête sur un navire : ce n'est qu'une faible image des ravages du péché dans une âme : il détruit les fruits des bonnes œuvres; il corrompt toutes nos puissances, et conduit l'homme à une mort certaine.

Animam tuam miser perdidisti, ipse ambulans funus tuum portare cœpisti : et non acriter plangis, non jugiter ingemiscis? Id. De lapsis.

Misérable, vous avez perdu votre âme, vous êtes mort; vous assistez vous-même à vos propres funérailles : et vous ne pleurez pas, vous n'éclatez pas en gémissements continuels!

Homicida est qui admisit peccatum. Quæris quem occiderit : non extraneum nec inimicum, sed seipsum. Quibus insidiis? erroris sui. Quo telo? offensâ Dei. Tertull. De idolol. 1.

Tout pécheur est homicide : et de qui? Ce n'est ni d'un étranger ni d'un ennemi, mais de lui-même; ses erreurs sont comme le piége qu'il se tend à lui-même, et l'offense de Dieu est le glaive malheureux qui le tue.

Omne malum aut timore aut pudore natura perfudit. Tertull. Apolog. 1.

On ne saurait commettre le mal sans craindre ou sans rougir.

Voluntarius dæmon est peccatum, spontanea infamia. Chrysost. Homil. 28 in Rom.

Pécher, c'est se livrer volontairement au démon; c'est se couvrir, de gaieté de cœur, de la dernière infamie.

Malorum omnium causam constat esse peccatum. Id. Homil. 5, ad pœnit.

Il est certain que le péché est la source de tous les maux.

Peccata separant à nobis Deum, *constituuntque nobis illum inimicum.* Chrysost. III de Provid.

Le péché éloigne Dieu de nous, et attire sur nous sa colère et sa haine.

Divinitatis injuria est. Salvian. IV de Provid.

Le péché est un outrage fait à la Divinité même.

Pulchrè clamorem dixit (scriptura) in se habere peccata : scilicet quia cœdi aures suas Deus *dicit clamoribus peccatorum, ne differatur pœna peccantium.* Id. ibid.

Les péchés crient, selon le beau langage de l'Ecriture, et Dieu lui-même ne nous dit-il pas qu'il a les oreilles frappées de leurs cris, qui lui demandent une prompte vengeance?

In peccatore, non tàm persona vivit quàm umbra præmortua. Eucher. Homil. 4.

Dans celui qui a commis un péché, ce n'est pas tant sa personne qui paraît vivante que l'ombre d'un homme déjà mort.

In rebus humanis, nihil malum est dicendum nisi peccatum solum. Cassianus coll. 6.

Ici-bas, le nom du mal ne convient qu'au péché seul.

Ex consideratione remedii, periculi mei æstimo qualitatem. Bernard. Serm. I Nativ. Domini.

Je juge du danger où me met le péché par le remède que j'y dois apporter.

Agnosce, homo, quàm gravia sunt vulnera pro quibus, secundùm divinæ Providentiæ ordinem, necesse est Dominum Christum vulnerari! Id.

Reconnais, ô homme, quelles plaies fait le péché, puisque, selon l'ordre de la Providence, il ne faut rien de moins pour les guérir que les plaies de Jésus-Christ!

Si non essent hæc ad mortem, et mortem sempiternam, nunquàm pro eorum remedio Dei *Filius moreretur.* Bernard.

Si le péché ne nous avait pas rendus dignes de la mort, et de la mort éternelle, Dieu ne serait pas mort pour le réparer.

Crudelis et planè exsecranda malitia quæ DEI *potentiam, justitiam, sapientiam, perire desiderat.* Id. De resurrect.

O cruelle et exécrable malice du péché, qui va directement à anéantir, s'il le pouvait, la puissance, la justice et la sagesse de DIEU !

Quod in se est, omnia quoque quæ DEI *sunt tollit et diripit.* Bernard.

Le péché, autant qu'il est en son pouvoir, détruit et anéantit tout ce qu'il y a en DIEU.

Attende miserias hominis : vectigalia sunt peccati. Hildebertus, archiep. Turonens.

Les misères auxquelles les hommes sont sujets sont les suites et comme les tributs du péché.

Cur me graviori tuorum criminum cruci affixisti? Gravior apud me peccatorum crux, in quâ invitus pendes quàm illa in quam tui misertus ascendi. Id. Serm. 181.

Pourquoi (dit JÉSUS-CHRIST) m'avez-vous crucifié derechef par vos crimes? Hélas! cette croix où vous m'attachez ainsi malgré moi m'est mille fois plus douloureuse que celle où je suis monté volontairement pour vous.

Judæi, qui DEUM *crucifixerunt ambulantem in terris, minus peccaverunt quàm qui offendunt sedentem in cœlis.* S. Dionysius Epist. 4, ad Demoph.

Les Juifs sont moins coupables d'avoir crucifié un DIEU qui vivait parmi eux, que les pécheurs qui le crucifient maintenant qu'il est au ciel.

Cur addimus afflictionem afflicto? Magis aggravant Christum vulnera peccati nostri quàm vulnera corporis sui. Bernardus.

Faut-il ajouter aux afflictions de celui qui souffre tant? Hélas! JÉSUS est plus sensible aux plaies que lui font nos péchés qu'à celles de son corps.

In hoc fortè minùs reprehensibiles Judæi quàm novi crucifixores, qui manibus et verbis mortem illi accersunt; immortalem mortificant, incrucifigibilem crucifigunt. Id. Serm. 2 Pasch.

Les pécheurs sont plus dignes d'exécration que les Juifs, eux qui emploient leurs voix et leurs mains sacriléges contre DIEU, et qui voudraient encore le faire souffrir et mourir, tout immortel et impassible qu'il est.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition du péché]. — « Le péché, dit S. Augustin (au livre 22 contre Fauste, chap. 27), c'est généralement tout désir, toute parole ou toute action contre la loi éternelle de DIEU. » On n'est pas en peine de savoir pourquoi il n'exprime que la seule loi éternelle, quoique tout ce qui se fait contre les autres lois soit très-assurément péché. C'est que toute l'obéissance que l'on doit aux autres lois se réduit à la loi éternelle, et n'est fondée que sur cette loi : en sorte que ce ne serait point un péché de désobéir aux lois humaines, et même à la loi de DIEU, si la loi éternelle ne nous obligeait d'y obéir. Cette définition est reçue par S. Thomas, et est devenue commune parmi les théologiens. Il faut seulement remarquer que ce qu'il appelle *loi éternelle* c'est la souveraine raison; DIEU même : d'où

il suit que quiconque pèche déshonore Dieu, qu'il se soustrait autant qu'il peut à son obéissance, qu'il se déclare son ennemi et se rend digne de sa colère et de sa vengeance.

Le même S. Augustin (au livre du *libre arbitre*, chap. 16) dit que pécher c'est quitter les biens éternels pour s'attacher aux choses passagères et temporelles. La raison de ceci est que Dieu, étant essentiellement la souveraine raison, a établi l'ordre qui rapporte tout à lui comme à la véritable et unique fin, et qu'en établissant cet ordre il condamne tout ce qu'il y a de contraire. Or, le péché est un désordre ou un dérèglement contre ce bon ordre. Que si on considère le péché seulement par rapport à celui qui le commet, les théologiens enseignent communément que c'est une tache et une difformité dans la créature raisonnable, que cette tache la défigure, qu'elle la rend désagréable aux yeux de Dieu, et indigne de le posséder jamais dans la gloire.

Pécher, selon l'idée la plus simple et la plus naturelle que nous en avons, n'est autre chose que manquer à son obligation, soit en faisant positivement le contraire, soit en ne remplissant pas ce à quoi on est obligé de sorte que, si l'on connaît bien ses obligations, on ne sera pas en peine de juger des fautes que l'on commet en y manquant. Il faut seulement remarquer que le péché, pour être *mortel,* dans le sentiment de tous les théologiens, doit nécessairement être commis avec pleine liberté contre quelque commandement de Dieu ou de l'Eglise, en matière d'importance.

[Pourquoi un péché est appelé mortel]. — Pour entendre ce que c'est que le péché qui donne la mort, ou péché mortel, il faut savoir que l'âme, qui fait la vie du corps, a elle-même une autre manière de vie qu'elle peut perdre ; tout immortelle qu'elle est, elle ne laisse pas d'avoir sa mort. Cette vie, qui est propre à l'âme, n'est autre que l'état de grâce et de justice, dont elle peut déchoir, ce qui fait sa mort. Pour s'exprimer simplement et sans métaphore, un péché mortel est celui qui fait déchoir de cet état, c'est-à-dire qui ôte à l'âme la vie spirituelle, qui est la grâce de Dieu, et qui lui cause la mort, puisqu'il l'exclut pour toujours du ciel et de la vie éternelle, et la rend digne des supplices de l'enfer. « *Le paiement et la solde du péché, c'est la mort* », dit le grand Apôtre ; et le prophète Ezéchiel confirme la même chose en disant: *L'âme qui aura péché mourra.*

[Nature du péché]. — Le péché est une aversion de Dieu et un attachement déréglé à la créature. Par ce moyen, deux choses font la nature du péché : s'éloigner de Dieu et le haïr, voilà la première; s'attacher à la créature et l'aimer, voilà la seconde. Peut-on se figurer un plus grand dérèglement, une plus grande malice et une plus effroyable difformité? Or, cette aversion de Dieu peut se prendre en plusieurs sens : — 1°. Pour une opposition de la volonté créée à la volonté incréée. Vous voulez cela, et je

ne le veux pas ; vous ne voulez pas cela, et je le veux. — 2°. Pour une opposition à la volonté de l'homme qui nous tient la place de Dieu : contradiction volontaire, opiniâtre résistance à la sainteté des ordres de Dieu, soit immédiatement, soit par le moyen de quelqu'un qui nous les intime de la part.

[Il nous détourne de notre fin]. — C'est un article de foi qu'il n'y a que Dieu qui puisse être notre dernière fin, notre souverain bonheur et notre parfaite béatitude, et qu'il a produit toutes les créatures comme des moyens propres à nous conduire à cette fin. Cependant, le péché ayant perverti les facultés de notre âme, comme notre entendement n'a pas assez de lumières pour le discernement de la fin et des moyens, et que notre volonté manque de force pour nous porter au bien et nous éloigner du mal, Dieu nous a donné des lois, par lesquelles nous connaissons la voie que nous devons suivre et l'usage que nous devons faire des créatures, en ne les regardant que comme les moyens pour nous conduire au Créateur, notre dernière fin. Or, c'est cet ordre que le pécheur renverse : il fait de la fin les moyens, et des moyens sa fin ; il jouit de ce dont il ne devrait qu'user, et il use de ce dont il faudrait qu'il jouît.

[Différence entre péché et vice].— Quand on dit que le péché mortel est le souverain mal, on dit une terrible vérité : car, en effet, le péché mortel est une opposition de la volonté du pécheur à celle de Dieu, par laquelle ce rebelle fait ce qui lui est défendu par la loi de son Créateur, et ne veut pas faire ce qui lui est commandé, même pour son salut. Ce qui a fait dire à S. Augustin que le péché volontaire est la seule chose qui fait le vrai mal : *Hoc solùm verè dicitur malum, voluntarium peccatum.* Mais le *vice* est différent du *péché*, comme l'habitude est différente de l'acte qui la produit. Ainsi, le péché mortel est une méchante action qui passe, au lieu que le vice est une méchante habitude qui demeure, multiplie le péché et maintient le pécheur dans sa rébellion contre Dieu.

[Ce qu'on aime dans le péché]. — Ce que nous aimons dans le péché n'est pas le mal ni le dérèglement qui s'y trouve : il faudrait être démon pour avoir un si détestable goût ; et encore peut-on douter si le démon, tout réprouvé qu'il est, a une volonté capable d'une si grande perversité. C'est l'objet du péché qu'on aime ; c'est l'utilité qui en revient ; c'est le plaisir qu'on y trouve ; et comme ce plaisir, cette utilité et cet objet, sont des choses toutes naturelles, on ne voit rien de plus, et on ne se met pas en peine de chercher au-delà ce qui peut causer l'énormité du péché, laquelle consiste dans l'opposition que le péché a avec Dieu, et dans les circonstances qui rendent cette opposition souverainement injurieuse à Dieu.

[Oppositions du péché avec Dieu]. — Quand on pèche, on entre dans une con-

trariété et dans une opposition formelle avec DIEU ; mais notre aveuglement nous empêche de la voir, et notre endurcissement de la ressentir. Aperçue ou non, elle y est, et elle y demeure autant que le péché subsiste. — 1°. Opposition *dans sa bonté*, rien n'étant meilleur ni plus excellent que DIEU, plus porté à se communiquer avec douceur et amour; rien au contraire, n'étant plus mauvais ni plus indigne que le péché, qui, par un penchant tyrannique, veut tout pour soi et sacrifie tout à ses désirs. — 2°. Opposition avec DIEU *dans sa sagesse*, par laquelle tout est réglé selon les lois d'une souveraine droiture, au lieu que le péché porte le dérèglement et le renversement partout. — 3°. Opposition avec DIEU, *dans sa puissance*; car le pécheur ne la croit pas en DIEU, cette puissance, dit S. Bernard : il se figure un DIEU faible et incapable de le punir, ou il désire au moins qu'il soit tel. — 4°. Opposition avec DIEU *dans sa justice*, continue S. Bernard : car le pécheur, quand il se révolte, ne garde plus à l'égard du souverain Etre aucune mesure d'équité. Il ne le reconnaît plus pour ce qu'il est; il ne lui rend plus ce qu'il lui doit : et de-là vient que le péché est si souvent nommé dans l'Ecriture « iniquité et injustice ». — 5°. Opposition avec DIEU *dans sa sainteté* et dans la pureté de son être : car, s'il est un endroit par où DIEU; doive être éloigné du péché et absolument incompatible avec lui, c'est sa pureté et sa sainteté. — 6°. Opposition avec DIEU *dans son autorité* absolue et dans son souverain domaine. Rien ne résiste à la volonté de DIEU ni à ses ordres : le pécheur seul lui résiste, puisqu'il désobéit à DIEU il transgresse sa volonté et ses lois, et par-là il met en quelque façon des bornes à une autorité et à un domaine qui ne peut jamais en avoir. — 7°. Opposition enfin avec DIEU *dans le fond* même *de son être*; car DIEU est essentiellement celui qui est : *Ego sum qui sum ;* tout bien, toute plénitude, toute perfection ; et le péché, au contraire est essentiellement un défaut, un dérèglement, une privation de rectitude et de bien. Ainsi, l'opposition ne peut être plus grande, parce que le néant du péché ne consiste pas précisément à n'être rien, mais dans la destruction criminelle de ce qui est bon.

[Le péché mortel est un mal infini]. — La grandeur du péché doit se mesurer par la grandeur de DIEU qui est offensé, et par la bassesse de l'homme qui l'offense. Ainsi, le péché est un aussi grand mal que DIEU est grand et que l'homme est vil. Le péché donc, qui ose attaquer la majesté infinie d'un Dieu, doit être regardé comme quelque chose d'infini. De plus, la bassesse infinie de l'homme et la distance infinie qu'il y a de lui à DIEU, jointe aux obligations infinies qu'il a à DIEU, contine d'un autre côté à rendre le péché un mal infini. C'est pourquoi DIEU, tout juste qu'il est, ne croit pas trop punir le péché en le punissant d'une peine infinie dans son objet puisqu'elle renferme la privation d'un bien infini, et infinie dans sa durée puisqu'elle n'a point d'autres bornes que celles de l'éternité. Il le condamne à souffrir éternellement pour expier ses péchés, et cependant il ne

les effacera jamais; si la dette n'était pas infinie, il pourrait enfin satisfaire à la justice de DIEU par ses peines. Mais ce qui nous fait mieux comprendre l'infinité du péché, c'est que, quand toutes les créatures qui ont été, qui sont et qui seront jamais, quelque parfaites qu'elles puissent être, endureraient pendant plusieurs millions de siècles tous les tourments des martyrs, elles ne pourraient pas dignement satisfaire pour un seul péché mortel. Il a fallu, pour expier le péché et pour offrir au Père éternel une réparation égale à l'offense, il a fallu qu'un DIEU se fît homme et mourût sur une croix. Il n'y avait que JÉSUS-CHRIST, DIEU et homme, qui pût satisfaire dignement pour un péché. Or, si le péché ne pouvait être réparé que par une satisfaction infinie, ne renferme-t-il pas une malice infinie ?

[La haine que Dieu porte au péché]. — La haine du péché est si inséparable de la nature de DIEU et si fortement attachée au fond de la divinité, qu'il hait le péché par nécessité ; il cesserait d'être DIEU s'il cessait de le haïr. Les théologiens divisent cette haine en deux sortes: l'une qu'ils appellent haine d'*abomination*, et l'autre haine d'*inimitié*. La haine d'*abomination* est une aversion de la volonté divine, par laquelle DIEU déteste et a en horreur le péché. La haine d'*inimitié* est celle par laquelle il le poursuit, se déclare son ennemi, s'en venge, et lui fait ressentir les effets de sa colère et de sa haine par les plus sévères châtiments qu'il a coutume d'en tirer.

Pour exprimer la grandeur de cette haine, il faut dire que DIEU hait le péché autant qu'il s'aime lui-même, et les mêmes raisons qui obligent DIEU à s'aimer l'obligent à haïr le péché comme lui étant infiniment opposé. Ainsi, l'amour dont DIEU s'aime lui-même est le motif et la mesure de la haine qu'il porte au péché. — 1°. Comme DIEU s'aime d'un amour éternel, et n'a jamais été un moment sans s'aimer, il hait le péché d'une haine éternelle, et n'a jamais été un moment sans le haïr. — 2°. Comme DIEU s'aime d'un amour si nécessaire qu'il ne peut non plus cesser de s'aimer que cesser d'être DIEU, il hait de même le péché d'une haine si nécessaire, qu'il ne peut non plus cesser de le haïr que de cesser d'être DIEU. — 3°. Comme DIEU s'aime d'un amour infini, de sorte qu'il ne peut pas s'aimer plus qu'il s'aime, aussi hait-il le péché d'une haine infinie ; et il ne peut pas le haïr plus qu'il le hait.

On peut dire, en deux mots, que, le péché mortel rendant celui qui le commet ennemi de DIEU, DIEU le traite dès lors en ennemi, en le privant de son amitié et de tous les biens qui l'accompagnent, et le rendant sujet à toutes les peines dont il mériterait d'être puni sur l'heure même, si la bonté et la miséricorde divine ne différait souvent, pour lui donner le temps de faire pénitence. Ainsi, le péché mortel prive l'âme de la vie spituelle qui est la grâce de DIEU, lui fait perdre tous les mérites qu'elle avait acquis, les dons du SAINT-ESPRIT et les habitudes des vertus surnaturelles, excepté de la foi et de l'espérance. Il lui fait perdre le droit des

enfants de DIEU, c'est-à-dire le droit qu'ils ont à l'héritage de leur Père ; il le prive de la protection spéciale de DIEU, de la participation aux mérites de tous les chrétiens ; et, si le péché n'est rétracté et pardonné, il l'exclut pour toujours du ciel et le rend digne des supplices de l'enfer.

[Pourquoi la peine éternelle]. — Comme la justice exige que la peine soit proportionnée au crime et que le châtiment se mesure sur la malice et la grièveté de l'offense, la théologie découvre dans le péché mortel une malice infinie, non pas absolument et en soi, mais par rapport à celui qu'il offense, qui est une majesté infinie : il mérite donc une peine infinie. Or, le pécheur, étant une créature finie, ne peut souffrir une peine infinie dans sa qualité : il faut donc qu'elle le soit dans sa durée ; et, nonobstant cette éternité de peines, les théologiens soutiennent qu'on ne peut égaler la malice du péché mortel, quand même pour l'expier on endurerait tous les tourments de tous les damnés.

[Les bonnes actions en état de péché]. — Quand on dit que le péché mortel anéantit la valeur et le prix de nos actions, il ne faut pas s'imaginer que, lorsqu'elles sont faites en cet état, elles soient criminelles : c'est une proposition de l'hérétique Wiclef, condamnée dans le concile de Constance, et il est de foi que, quelque malice qu'il y ait dans l'âme, elle ne va pas jusqu'à faire changer de nature aux bonnes œuvres pour les rendre vicieuses et mauvaises. Voici la raison qu'en apporte S. Augustin, « DIEU commande, dit-il, à l'homme, en quelque état qu'il soit, de l'honorer, de respecter ses parents. Or, si ces actions faites en péché mortel étaient mauvaises, il s'ensuivrait que DIEU commanderait des choses défendues et mauvaises ; ce qui est impossible. » Je soutiens que ces bonnes actions ne sont pas absolument inutiles pour le salut, puisque, selon le concile de Trente, les Pères et les théologiens, elles servent et disposent à obtenir les grâces de DIEU.

[Ce qui amène au péché mortel]. — Il faut savoir qu'on vient à commettre le péché mortel comme par degrés ; savoir, par la suggestion, par la délectation et par le consentement : *Tribus gradibus ad peccatum pervenitur, suggestione, delectatione, consensione.* C'est S. Augustin qui le dit, et après lui S. Thomas et tous les théologiens. — Il excite en nous une pensée qui nous suggère le mal : par exemple, que c'est une chose douce de se venger, ou qu'on pourrait bien s'enrichir par tel moyen qui est injuste. Il s'élève ensuite dans l'appétit un mouvement de délectation à l'égard de cet objet ; laquelle délectation si on n'y consent pas, n'est point encore péché. Si la volonté y consent avec une délibération précédente, le péché est déjà commis, quoiqu'on n'en soit pas encore venu à l'exécution.

[Conditions du péché mortel].—Trois choses se réunissent pour mettre le comble et le dernier accomplissement au péché, dit S. Thomas; et, si quelqu'une de ces qualités vient à manquer, le péché ne peut être mortel. La loi de Dieu doit être expresse, la matière doit être grave, la liberté de l'homme doit être entière et parfaite : *Contrà perfectam legem, in materiâ gravi, ex perfectâ libertate,* dit ce saint docteur. Car enfin, ne nous imaginons pas que le Fils de Dieu que nous servons soit un maître bizarre, qui nous fasse un crime de tout, que la moindre négligence irrite jusqu'à la fureur, et qui rompe l'amitié la plus étroite sur de légers mécontentements. S'il conçoit une haine épouvantable contre le péché mortel, c'est qu'il trouve dans sa nature ce triple fondement d'exécration. Le péché mortel est toujours l'infraction d'une loi parfaite, la matière est toujours de conséquence, et la liberté avec laquelle on le fait est toujours entière. Que veut dire « contre une loi parfaite » ? C'est que négliger un simple conseil, n'être pas fidèle à suivre une secrète inspiration en une matière qui n'est pas commandée d'ailleurs, ne peut être le sujet d'une transgression mortelle. Ainsi, tout péché mortel suppose de soi une désobéissance véritable à une loi expresse et formelle.

[Le péché viole les droits de Dieu]. — Je dois conclure que la grandeur de l'injure que je fais à Dieu par le péché mortel est infinie, parce que je viole, en péchant, les droits infinis que Dieu a sur moi pour m'empêcher de pécher et pour m'obliger à lui rendre ce qui lui est dû. Je viole le droit de premier principe et de créateur, qui m'oblige à ne disposer de moi que selon son bon plaisir : car, par le péché, j'en dispose comme il me plaît et contre sa volonté. Je viole le droit de dernière fin, qui m'oblige de ne vivre que pour lui, de lui rapporter tout et de tendre continuellement à lui comme à mon souverain bien : car, par le péché, je veux vivre pour moi, je me rapporte à moi-même, et je me fais en quelque façon ma dernière fin. Je viole le droit qu'il a de me commander et de me défendre tout ce qu'il lui plaît, comme maître absolu de mes volontés : car je refuse de lui obéir. Je viole le droit qu'il a, comme souverainement bon, de se faire aimer sur toutes choses, comme souverainement juste et tout-puissant, de se faire craindre et respecter plus que toutes choses, comme souverainement sage, de faire suivre sa conduite sur toutes les autres. Enfin, je viole tous les autres droits que lui donnent ses autres perfections, d'exiger de moi toutes sortes d'honneurs, de services et de soumissions : car, par le péché, je refuse de lui rendre ces devoirs.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Malice du péché mortel]. — Le péché est un monstre né dans les obscurités de l'erreur, et qui ne se conserve qu'au milieu des ténèbres du mensonge : *Error et tenebræ peccatoribus concreatæ sunt.* (Eccli. XI). Il n'y a que DIEU qui ait assez de lumières pour percer dans cet abîme ténébreux afin d'y découvrir le péché tel qu'il est ; c'est le seul Esprit incréé qui fouille, dit S. Paul, dans la profondeur de la Divinité, qui peut pénétrer jusqu'au fond de la malice du péché : et comme il n'y a que l'immense capacité de l'entendement de DIEU qui puisse comprendre ce qu'il est et l'honneur qui lui est dû, il n'y a aussi que sa parfaite intelligence qui puisse former une véritable expression de l'énormité du péché. Nous pouvons bien dire, avec S. Ignace le martyr, que le péché est un maudit germe de Satan qui nous transforme en autant de démons, comme la grâce de DIEU est une semence de la Divinité qui nous fait participer à la nature divine. Nous pouvons dire, avec S. Denys, que c'est une privation de beauté, de vie et de raison ; avec S. Augustin, que c'est un renversement général de tout l'homme ; avec Tertullien, que c'est une exécrable préférence du démon à la majesté souveraine de DIEU ; avec S. Anselme, que c'est un ravissement sacrilége du sceptre et de la couronne de DIEU ; avec S. Paul enfin, que c'est un nouveau crucifiement de JÉSUS-CHRIST : *Rursùm crucifigentes Filium* DEI. Nous dirons encore que le péché mortel est l'extinction entière de la grâce, la mort de l'âme, la corruption de la nature humaine, l'horreur du ciel, la désolation de la terre. Mais, après avoir dit tout cela, l'avoir comparé à toutes les choses du monde les plus pernicieuses et les plus détestables, après avoir épuisé tous les termes que l'éloquence nous peut fournir, nous sommes obligés d'avouer que nous n'avons donné qu'une légère idée de ce mal infini, de cet unique mal, qui est la cause de tous les maux du monde, et que sa malice est impénétrable aux esprits des anges et des hommes.

Je sais bien que le SAINT-ESPRIT nous enseigne que le pécheur avale l'iniquité comme l'eau ; mais j'apprends aussi du prophète Ezéchiel qu'il avale un poison mortel qui lui déchire les entrailles et qui lui donne la mort : *Anima quæ peccaverit, ipsa morietur.* Que le pécheur flatte ses

vices tant qu'il voudra, qu'il soit idolâtre de ses passions criminelles : ce sont des serpents qui le piquent cruellement : *Quasi à facie colubri fuge peccatum.* Oui, les péchés commis sont des lions furieux dont les dents cruelles déchirent son âme : *Dentes leonis dentes ejus, interficientes animas hominum* (Eccl. XXII) Oui, ce bien mal acquis, ce bien d'autrui injustement retenu, ces adultères, ces plaisirs illégitimes ; en un mot, toutes ces œuvres d'iniquité ne sont autre chose, au jugement de DIEU, qu'une épée à double tranchant, avec laquelle le pécheur frénétique tue son âme et son corps : son âme par la perte de la grâce, et son corps en le privant des droits d'une résurrection glorieuse : *Quasi romphœa bis acuta omnis iniquitas, et plagœ illius non est sanitas.* (Ibid.).

En vérité, nous n'avons point de foi sur ce sujet : en voici une preuve évidente : *Mortem carnis*, dit S. Augustin, *omnis homo timet, mortem animœ pauci.* Tout homme raisonnable craint la mort de son corps, presque personne ne craint la mort de son âme : on travaille, on sue et on meurt mille fois, pour prolonger de quelques jours une vie qui doit bientôt finir; et on ne veut rien faire pour éviter le péché, c'est-à-dire pour ne point perdre une vie qui de sa nature est immortelle : *Laborat ne moriatur homo moriturus, et non laborat ne peccet in œternum victurus.* Que dis-je ? on ne veut rien faire pour empêcher son âme de mourir. Hélas ! le nombre de ces furieux est infini, qui affilent les épées pour donner le coup de la mort à leur âme. Qui me donnera les sentiments des saints aussi bien que j'ai leurs paroles ! J'entends un S. Cyprien qui s'écrie tout indigné : « Eh quoi ! si l'on vous portait la nouvelle de la mort d'un parent ou d'un ami, vous pleureriez et vous soupireriez amèrement ; vous donneriez des marques publiques de votre tristesse : ah ! pécheur insensible, je vous annonce de la part de DIEU que cette médisance, cette noire calomnie cette action infâme, a donné la mort à votre âme, et vous n'en paraissez pas seulement ému ! *Animam tuam miser perdidisti, ipse ambulans funus tuum portare cœpisti, et non acriter plangis, non jugiter ingemiscis.* (**Le P. Texier**, *Vend. de la 4e sem. de Carême*).

[Esclavage du pécheur]. — Voici une étrange parole que JÉSUS-CHRIST disait aux Juifs, qui se glorifiaient d'une prétendue liberté, comme ayant l'honneur d'être la postérité d'Abraham : *Amen, amen dico vobis quia omnis qui facit peccatum servus est peccati.* Ne vous flattez pas vainement de cette fausse qualité de libres, que vous prenez avec plus d'arrogance que de justice : car je vous dis en vérité que tout pécheur est esclave de son péché, c'est-à-dire du démon, qui captive l'homme par son péché ; parce que, comme l'esclave appartient au maître qui l'acquiert ou par achat ou par le droit de sa victoire, aussi celui qui s'est vendu à Satan pour un peu de bien temporel, ou qui s'est laissé vaincre par lui en rendant lâchement les armes, lui est livré par la justice divine pour lui appartenir comme son captif: *A quo enim quis superatus est, hujus et servus est.* (Petri II). Le

vaincu, s'il est pris, est esclave de son vainqueur par le droit de la guerre, et, en cette honteuse qualité, le misérable est chargé de liens et porte les chaînes de son impitoyable maître. (**Maimbourg**, *Dim. des Rameaux*).

[Une âme en péché mortel]. — Si vous voulez une figure de l'âme que le péché mortel a désolée et dépouillée de tous ses mérites, ne vous êtes-vous jamais trouvé au sac et au pillage de quelque grande ville, lorsque l'insolence d'un ennemi victorieux a mis tout à feu et à sang ? On n'y voit plus ces superbes bâtiments, les rues sont baignées de sang, les places publiques couvertes de morts ; le soldat, avare du butin, a enlevé tout ce qu'il y avait de riche et de précieux ; on n'y voit plus qu'horreur, effroi, désolation : c'est le prophète Jérémie qui nous fait la peinture de l'infortunée Jérusalem ruinée, mais qui nous fait par-là l'image d'une âme pillée et saccagée, pour ainsi parler, par le péché. Cet ennemi furieux n'est pas plus tôt entré dans le cœur, qu'il enlève la grâce et les dons du Saint-Esprit, et renverse tous ces magnifiques ouvrages de l'éternité ; il détruit le mérite de toutes les bonnes œuvres, les jeûnes, les aumônes, les œuvres de charité : tout cela est perdu, de nulle valeur pour le ciel. Ces titres illustres de fils adoptifs de Dieu et d'héritiers du paradis, ces nobles prétentions sur le royaume des cieux, sont anéanties. *Quomodò sedet sola civitas plena populo ? Hæccine est urbs perfecti decoris et gaudium universæ terræ ?* Le prophète Isaïe confirme la comparaison que vient de faire Jérémie par ces paroles : *Et relinquetur filia Sion sicut civitas quæ vastatur vastitate hostili.* Si autrefois, au rapport de l'Ecriture, David et toute son armée, à la vue de la ville de Sicéleg, saccagée et brûlée par les Amalécites, pleurèrent si abondamment qu'ils versèrent jusqu'à la dernière larme, *Planxerunt donec defecerunt in eis lacrymæ*, qui ne soupirera amèrement, qui ne versera des larmes de sang sur les ruines d'une âme désolée et ravagée par le péché ? Il n'y a que le pécheur qui n'est point touché de son malheur. (**Texier**, *Dominicale* 23e *dim. après la Pentecôte*).

[Dieu offensé, l'homme pécheur]. — Examinons, je vous prie, l'indignité du péché, par l'opposition qu'il y a entre la grandeur de Dieu et la bassesse de l'homme. Qu'est-ce donc que Dieu qui est offensé par l'homme, et qu'est-ce que l'homme qui offense Dieu ? Dieu est un être souverain et indépendant, qni renferme tout dans lui et qui n'a besoin de rien : l'homme est une faible créature qui de soi n'a rien et qui a besoin de tout. Que pouvons-nous donc imaginer de plus monstrueux qu'une créature qui, n'ayant rien de son fonds, et qui, obligée de recourir continuellement à Dieu comme à la source de tous les biens dont elle a besoin, ose néanmoins s'armer contre lui ? Encore une fois, qu'est-ce que Dieu et qu'est-ce que l'homme? Dieu est éternel, immuable, c'est le Roi des siècles ; il a

toujours été, il sera toujours le même, sans que le nombre des années, des jours et des heures diminue à son égard. L'homme ressemble à une vapeur qui se dissipe presque aussitôt qu'elle commence à paraître : comment donc, étant aussi faible et aussi fragile qu'il est, a-t-il la hardiesse d'attaquer et d'irriter contre lui un DIEU qui, selon l'expression de S. Paul, *possède l'immortalité* ? Qu'est-ce que DIEU et qu'est-ce que l'homme ? DIEU peut tout, et rien n'est capable de lui résister. L'homme est un ver sous les pieds de DIEU, qu'il écrasera pour peu qu'il le presse : d'où vient que ce petit ver, toujours rampant sur la terre, s'enfle et s'élève contre son Seigneur? DIEU est le seul sage, tout est nu et découvert devant ses yeux, il connaît jusqu'aux plus secrètes pensées, et le SAINT-ESPRIT nous apprend que *les jugements des hommes sont accompagnés de crainte et de doute.* (Sapient. IX) : comment donc ont-ils la témérité de croire qu'ils peuvent tromper celui qui voit tout et à qui on ne peut échapper? Qu'est-ce que DIEU et qu'est-ce que l'homme ? DIEU est un père plein de bonté et infiniment libéral, qui, en retirant seulement la main, peut ôter à l'homme tout ce qu'il lui a donné et le réduire au néant. Et cependant, tout bon qu'il est, il a des enfants si dénaturés, que, s'il leur était possible, ils le détruiraient. Car à quel excès ne se porterait pas la malice de tant d'impies, de blasphémateurs et d'athées, qui voudraient qu'il n'y eût point de divinité au monde ? Qu'est-ce enfin que l'homme ? DIEU est essentiellement le maître et le Seigneur souverain de toutes les créatures, et l'homme est essentiellement esclave de celui qui l'a créé : et néanmoins ce Maître si absolu a des esclaves insolents, qui, contre toute raison, l'offensent et l'outragent. (**Bellarmin**, *Les gémissements de la colombe*).

[Le péché est la cause de tous les maux] — C'est une vérité répandue dans les saintes Ecritures que nos péchés sont la cause de tous les maux qui nous arrivent en cette vie. DIEU s'est érigé un tribunal de correction au milieu de la nature, où il exerce sur les pécheurs ses jugements temporels et ses justices passagères pour les examiner et les punir. C'est de là que, découvrant les iniquités qui s'élèvent de nos consciences comme autant de malignes et sombres vapeurs, qu'il assemble dans sa colère et dont il forme ces tristes nuages qui portent les foudres, les grêles, les vents contagieux, les inondations et les sécheresses, dit Tertullien, c'est de-là, dis-je, qu'il verse sur les nations ingrates et criminelles le calice de son indignation et de sa colère. Qui est-ce qui allume les guerres contre Jacob, qui est-ce qui désole Israël ? N'est-ce pas le Seigneur que nous avons offensé : *Nonne Dominus ipse cui peccavimus.* (Is. XLIII). Je te ferai sentir que tu es pécheur par les châtiments que j'exercerai sur toi : *Castigabo te in judiciis, ut non videaris tibi innoxius*, dit-il, par un autre (Jerem. XXX). Ce qui fait dire à S. Chrysostome : « On parle tant de calamités : il n'y en a qu'une qui soit véritable, c'est le péché. » Dans les autres maux, il

entre beaucoup d'imagination, dans le péché tout est réel ; les autres maux peuvent produire des biens, mais le péché ne peut produire que des maux. C'est une calamité qui est la source de toutes les calamités et de toutes les afflictions qui nous arrivent, et qui sont des châtiments que DIEU nous envoie.

Dans l'ordre de la justice de DIEU, la peine et le péché sont deux choses inséparables. Cette verge miraculeuse de Moïse fut changée en serpent, et Moïse s'enfuit devant elle. DIEU fait en nous un prodige tout contraire : nos péchés qui sont des serpents, de l'engeance de celui qui séduisit nos premiers pères, se changent en verge pour nous frapper, et nous devons fuir devant eux, comme devant les auteurs de nos afflictions et de nos misères. Dès que nous manquons, nous sommes jugés, et le châtiment suit le péché. Outre qu'il est de la sagesse de DIEU d'arrêter par des châtiments extérieurs l'impétuosité de nos passions, l'impunité les entretiendrait et enhardirait à commettre de nouveaux crimes. (**Fléchier**, *Ouverture des Etats du Languedoc*, 2).

[Le pécheur fait servir Dieu à ses péchés]. — Où le pécheur trouve-t-il de quoi exécuter ses tristes et malheureux projets ? Le peut-il sans DIEU ? Non, il ne peut offenser DIEU qu'en employant contre DIEU même les biens qu'il en a reçus. Déjà, pour pécher, il est nécessaire qu'il vive, et il ne peut vivre si DIEU ne le soutient de sa main et s'il ne lui conserve la respiration, le mouvement et l'être. L'air qui entre dans sa bouche est à DIEU ; le cœur qui conçoit de mauvais désirs est à DIEU ; l'esprit qui forme des pensées injustes est à DIEU ; les yeux qui jettent ou qui reçoivent de mauvais regards sont à DIEU, Tout le corps, qui est l'instrument et pour ainsi dire la base du péché, est à DIEU ; la lumière qui éclaire les pas du coupable, ou les ténèbres qui cachent la noirceur de ses actions, sont également à DIEU. Et par-là le souverain arbitre du monde devient, si on ose s'exprimer ainsi, l'esclave de son propre esclave, à cause des lois qu'il s'est imposées à lui-même ; et, par un renversement dont l'indignité est inconcevable, le pécheur fait servir DIEU aux péchés que DIEU déteste : *servire me fecistis in peccatis vestris* Is. XLIII. (**Le P. d'Orléans**).

[Ravages du péché mortel]. — C'est une vérité de foi, que nous n'avons pas plus tôt donné entrée au péché mortel dans nos cœurs qu'il y fait un ravage étrange et général. Fussiez-vous doué de toutes les vertus surnaturelles et infuses, fussiez-vous arrivé au comble de la sainteté qu'on puisse acquérir sur la terre, fussiez-vous, par un accroissement continuel de grâces et de mérites, parvenu à une perfection aussi éminente que la glorieuse Mère de DIEU : il ne faut que le consentement à une mauvaise pensée pour vous enlever toutes ces vertus et vous ravir tous ces mérites. Oui, ce seul péché dans un moment vous dépouillera de toutes ces richesses spirituelles dont l'acquisition vous avait coûté tant de combats

et tant d'efforts : il vous réduira à une nudité aussi absolue de grâces, de sainteté et de mérites, que si vous en aviez toujours été dépourvu: *Si averterit se justus à justitiâ suâ et fecerit iniquitatem, omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur.* (Ezech. XVIII). Bon DIEU! quelle étrange désolation, quel épouvantable ravage! — Pour en concevoir une plus vive et plus forte idée, figurez-vous un homme qui non-seulement depuis son enfance ait mené une vie sainte et irréprochable, mais qui ait fait à chaque moment un progrès continuel en toutes sortes de vertus, en qui DIEU ait ramassé les grâces les plus excellentes qu'il ait dispensées parmi les saints, et qui ait acquis une infinité de mérites: s'il commet un péché mortel, le voilà en même temps non-seulement déchu de ce haut état, mais dépouillé de tous ses biens, de tous ses mérites, de toutes ses richesses spirituelles. Un seul mauvais désir volontaire anéantit tout à la fois tout le fruit de ses prières, de ses jeûnes, de ses aumônes et de toutes ses pratiques de charité et de pénitence. (**Lafont,** *Ent. ecclés.*, 23e *dim. après la Pentecôte*).

[Vengeance que Dieu tire du péché mortel]. — Le ciel et l'enfer conspirent à nous faire comprendre la haine que DIEU porte au péché, par les vengeances qu'il a exercées. Le ciel par la manière dont il punit les anges rebelles ; l'enfer par les tourments qu'il fait endurer à tant de malheureux pour un seul péché mortel. Une multitude presque innombrable de créatures très-parfaites précipitées dans l'enfer, c'est-à-dire dans un malheur infini et éternel, par un DIEU infiniment juste, infiniment miséricordieux pour un seul péché, pour un péché de vanité, pour un péché de pensée, pour un péché d'un moment, me font mieux concevoir que tous les raisonnements ce qu'est DIEU, ce qu'est un péché qui l'offense. Quel est donc mon aveuglement de le commettre avec tant de facilité et de m'en faire même un bonheur ! DIEU juste ne peut punir le péché plus qu'il ne le mérite, DIEU miséricordieux le punit toujours moins qu'il ne le mérite : et cependant il le punit d'un enfer ! Jugez de-là ce que c'est qu'un péché. Mais devons-nous croire que le péché change de nature parce qu'il est en nous ; que DIEU ait lui-même changé de sentiment à l'égard du péché, et qu'il le haïsse moins? Le péché n'est-il pas toujours le même? DIEU n'est-il pas aussi toujours le même, toujours infiniment saint, toujours infiniment opposé au péché? Croyons-nous que, parce que nous avons commis un plus grand nombre de péchés que les anges, que nous avons dû concevoir par la manière dont il l'a puni en eux combien il le hait, que, parce que nous avons vu mourir un DIEU pour nous, que nous avons eu le temps et le pouvoir de faire pénitence, grâce qu'il a refusée aux anges ; croyons-nous enfin que, parce que nous sommes plus vils et coupables de plus de crimes, redevables de plus de grâces que les anges, il doive nous être plus indulgent? (**Nepveu,** *Réflex. spirit.* 5 mars).

[Le pécheur en face de la loi]. — Toutes les fois que vous péchez mortellement, vous sentez la force de la loi. J'en appelle à votre expérience. Dites-moi : avant de commettre cette injustice, cette calomnie, cette impureté, n'avez-vous pas senti la voix du législateur? Qu'elle était forte, qu'elle était puissante, qu'elle avait de poids et d'autorité ! C'est elle, dit S. Augustin, qui se fait entendre jusque parmi les peuples les plus barbares, au milieu du trouble et de l'ignorance ; naturellement tout homme sait la discerner. De-là naît la crainte, la frayeur, avant que de pécher ; de-là la confusion et les remords après avoir commis le crime ; de-là les ténèbres qu'on recherche pour dérober aux yeux des hommes des désordres qui choquent leur raison, et qu'on ne rougirait pas de commettre si l'on ne sentait la honte de sa transgression. Que fait donc un pécheur, sentant, apercevant la loi, pressé par un législateur invisible qui se fait entendre au fond de son cœur? *Non serviam*, dit-il : non, malgré l'évidence du précepte dont je reconnais la force, dont je sens l'impression, malgré l'empire, le domaine d'un souverain, d'un maître intérieur qui commande, qui m'instuit, j'affecterai l'indépendance, je me soustrairai à sa loi, je secouerai son joug ? *Non serviam.* Je sens deux maîtres et deux lois au-dedans de moi; celle de DIEU qu'il a gravée jusque dans le fond de ma raison, celle des sens ou du monde dont je connais la difformité : j'abandonnerai DIEU, je n'obéirai pas *Non serviam* ; et des deux esclavages je préférerai celui de la créature. D'un côté. un patron injuste ou emporté, un maître perdu de conscience, un ami intéressé, exigent de moi une action inique, frauduleuse, criminelle ; de l'autre, un DIEU plus grand et plus sûr législateur me fait entendre une loi contraire : je laisserai le maître invisible, je renoncerai le véritable Seigneur, je me rangerai du parti des rebelles. Quelle injustice ! quelle infidélité! (**Anonyme**).

[Nos péchés sont la cause de nos peines]. — Le prophète Isaïe nous avertit que nos péchés nous répondent souvent au-dedans de nous : *Respondebunt peccata nostra*. Cela veut dire que, lorsque DIEU nous afflige et nous châtie, lorsqu'il nous arrive quelque disgrâce ou quelque perte temporelle, nos péchés nous avertissent intérieurement qu'ils en sont la cause. Lorsque nous demandons par quel malheur tel accident nous est arrivé, nos péchés nous répondent qu'ils nous ont attiré cette punition. Quand le Fils de DIEU châtia ceux qui vendaient et achetaient dans le Temple, il fit une chose, dit S. Augustin, d'une grande instruction pour nous : il fit un fouet avec les cordes dont ces gens liaient leurs marchandises : *cum fecisset quasi flagellum de funiculis.* C'est un mystère qui nous apprend, dit ce Père, que DIEU ne se sert que de nos péchés et des propres instruments de nos crimes pour nous châtier et pour nous punir : *Quia de peccatis suis homines vapulant, ideò Dominus flagellum de funiculis negotiorum fecit, et indè expulit de templo omnes qui sua quærebant.* (In ps. 130). C'est pour cela que le Roi-Prophète dit que les pécheurs sont enchaînés par leurs

propres péchés. Qu'ils ne cherchent donc point ni dans la malice des hommes ni dans l'injustice de la fortune, ni dans l'inconstance du sort, les causes des peines qu'ils souffrent, et qu'ils n'en accusent que leurs péchés. *Essais de sermons*, *Vend. de la 2e sem. de Carême*).

[Tyrannie du démon sur le pécheur]. — Voyez, Chrétiens, dans la tyrannie odieuse de Pharaon l'empire que le démon a usurpé sur la terre. Considérez, dans l'ordre barbare que ce roi impie avait donné de faire mourir en naissant tous les enfants mâles des Israélites, les efforts que fait le démon pour étouffer dans ces malheureux sujets tous les désirs qu'ils peuvent concevoir de se délivrer de son joug. Remarquez, dans les plaies extérieures dont ce prince endurci fut frappé avec toute sa cour, les plaies invisibles que le péché fait dans les âmes qui en sont captives. Dans tous les premiers-nés d'Egypte frappés de mort par l'ange exterminateur, découvrez le caractère malheureux de réprobation et de mort dont est frappé ce peuple impie et persécuteur des bons. Dans ce Moïse persécuté dès le berceau et miraculeusement conservé dans la cour même de Pharaon pour devenir le libérateur de son peuple, qui ne reconnaît Jésus-Christ persécuté par Hérode dès sa naissance, échappé par la protection divine au carnage des innocents, cherchant dans l'Egypte même un asile contre la fureur d'un roi barbare ? Mais admirons davantage, dans ce même Moïse ouvrant les flots de la mer avec sa baguette, pendant que Pharaon qui le poursuit est enseveli avec tous les Egyptiens dans ces eaux profondes, admirons, dis-je, le vrai Moïse notre divin libérateur qui sauve tout le genre humain du naufrage universel du péché. (**Du Jarry**, *Panégyr. de S. Pierre Nolasque*).

[Où se voit la grièveté du péché mortel]. — C'est sur le Calvaire et sur la croix que nous devons regarder le péché, si nous voulons juger de sa malice. La vue du Calvaire me fait mieux comprendre ce que c'est qu'un péché que la vue de l'enfer. Un roi qui condamne à la mort son propre fils fait mieux sentir l'excès de sa colère que s'il immolait un peuple entier. C'est sur le corps déchiré, c'est dans le cœur percé de Jésus-Christ crucifié, que je dois considérer dans le péché et non pas dans les fausses lumières d'un cœur déréglé et d'un esprit aveuglé par la passion ou dans les préjugés du monde corrompu. Mais, Sauveur des hommes, que vous êtes pour moi un étrange motif de crainte ! Car, si l'on traite ainsi l'innocent et le Saint des saints, comment traitera-t-on le coupable ? Si on n'épargne pas le fils, épargnera-t-on l'esclave ? si on punit si sévèrement celui qui n'a que la figure du péché, que sera-ce du pécheur ? (**Le P. Nepveu**, *Réflexions*).

[État d'une âme dans le péché]. — Voulez-vous voir le pitoyable état d'une âme dans le péché ? figurez-vous, dit S. Augustin, l'ancien chaos dont il est parlé dans la Genèse. Qu'est-ce que le monde était au commencement?

Terra erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi : la terre était vide et inutile et les ténèbres étaient répandues sur la face de l'abîme. Triste mais véritable figure d'une âme dans l'état de péché. C'est une terre vide et inutile, dit S. Augustin, parce qu'elle n'a rien et ne peut rien avoir d'elle-même ; c'est une terre pleine de ténèbres et couverte d'obscurité, parce qu'elle est privée de la vraie lumière, qu'elle est aveugle dans toutes ses puissances, et dans toutes ses facultés : c'est là l'effet que produit le péché. **(Joly)**.

[Idée du péché dans le monde]. — Ce qui change si fort les vraies idées que la foi nous donne du péché, c'est que le monde nous en présente de toutes contraires. Car comment regarde-t-on, dans le siècle, la plupart des fautes qui s'y commettent ? A moins qu'elles n'aillent ouvertement à la ruine de la société civile ou contre un certain honneur que les méchants mêmes voudraient conserver, on les regarde comme des fragilités pardonnables, comme des échappées de jeunesse, comme des tours d'esprit, comme une habileté dans les affaires, comme un agrément dans la conversation, comme un air libre et débarrassé, comme un jeu. Ah ! Seigneur, quel jeu, où l'on est sujet de perdre toujours et de ne gagner jamais, où l'on se prive en un moment de tous les biens spirituels et éternels, et où l'on s'engage pour le temps et pour l'éternité dans l'abîme de tous les maux. **(Tiberge**, *Retraite*).

[Le péché cause des châtiments dont Dieu punit les hommes]. — Dieu demanda autrefois à Job s'il n'avait point vu ses trésors : *Numquid ingressus es thesauros nivis, aut thesauros grandinis aspexisti ?* Sans attendre sa réponse, il les lui fit voir : et lui dit en les lui montrant : *Hæc paravi in tempus hostis :* Voilà ce que j'ai préparé pour le temps auquel j'ai dessein de faire la guerre à mes ennemis. Là tu vois la discorde armée, portant le glaive et le flambeau ; les hommes se préparent eux-mêmes ces fléaux : mais ma providence s'en sert pour punir les nations superbes et les Etats où la politique a étouffé la religion. Là tu vois la stérilité, traînant après soi la faim, le désordre, un noir et affreux désespoir : c'est par où je veux me venger d'un peuple ingrat à mes bienfaits et abusant de mes dons pour m'offenser. Là tu vois cette peste, de tout temps si ennemie du genre humain, qui laisse à peine assez de vivants pour donner la sépulture aux morts : c'est par-là que je dépeuplerai une ville où règnent impunément la débauche, le blasphème et l'impiété. Ici tu vois ces divisions, ces haines, ces aversions, ces divorces : je les punirai, et en les punissant je les ferai servir à détruire la fortune, le repos, la réputation de ces familles déréglées où l'on ne reconnaît de loi que l'intérêt et le plaisir. Que tout cela soit les effets de la nature, des passions, de la malignité des hommes, ce sont toujours les instruments dont la justice de Dieu se sert pour punir ici-bas les pécheurs, faisant souvent, par le ressort d'une providence ad-

mirable, servir les vices à l'expiation et au châtiment du vice même. (**Le P. d'Orléans**, *des peines temporelles du péché*).

[Fausses allégations]. — Quel mal fais-je à Dieu par mon péché ? pourra dire un libertin. Quel mal vous lui faites ? on vous l'a dit cent et cent fois : vous contrevenez à ses ordres, vous violez sa loi, vous lui préférez la créature : par-là ne lui faites-vous pas le dernier de tous les outrages ? Dieu est-il moins que les hommes ? est-il au-dessous des rois, dont vous observez les lois avec tant d'exactitude ? a-t-il moins le droit de se faire obéir ? ne vous a-t-on pas même quelquefois entendu dire qu'il était plus que tous les princes et les rois de la terre ? Et pourquoi donc n'aurait-il pas le même privilége ? Est-il le maître de tout l'univers pour abandonner les hommes à leurs désordres en les abandonnant à leur liberté ? faudra-t-il que, parce qu'il est le meilleur des souverains, sa bonté nous porte à l'offenser plus impunément ? (**Le P. Delarue**).

[Crainte pour les péchés commis]. — Considérons que, quand nous n'aurions commis qu'un seul péché mortel en toute notre vie, nous aurions un juste sujet de gémir et de craindre jusqu'à la mort. Nous avons péché, nous sommes effrayés du nombre de nos péchés ; nous pouvons encore pécher ; nous ne savons pas si nos péchés nous ont été pardonnés : et comment pouvons-nous ne rien craindre ?... Quelque déréglé, quelque impie qu'on soit, on ne voudrait pas mourir dans le péché, et l'on se plaît à vivre dans le péché, quoiqu'on ne puisse pas se promettre sûrement une heure de vie ! Avons-nous fait un pacte avec la mort ? avons-nous fait une convention avec l'auteur et le maître de la vie que la mort ne nous surprendra point dans le péché ? Il est surprenant qu'il faille faire de grands raisonnements à des fidèles pour leur inspirer l'horreur du péché. Fut-il jamais nécessaire d'en faire autant pour inspirer l'horreur et la crainte d'un précipice ? et, quelque délicieux que fut un poison, le prendrait-on si l'on savait qu'il donne immanquablement la mort. (**Croiset**, *Retraite*).

[Malheur de l'âme pécheresse]. — Prophète qui avez versé tant de larmes sur la désolation de Jérusalem et la destruction de son temple, voici un bien plus digne sujet de lamentations et de larmes. Quand vous nous faites la peinture du renversement déplorable de cette ville infortunée, vous dites qu'elle était autrefois si peuplée et si opulente, et qu'elle est devenue déserte par le massacre prodigieux de ses habitants ; que celle qui dominait sur tant de provinces a été assujettie au joug d'une cruelle servitude, que tout son ancien lustre et tout son éclat s'est tellement effacé et évanoui, qu'on n'y voit plus la moindre trace de son ancienne magnificence, et que ses ennemis, s'en étant rendu les maîtres, l'ont dépouillée de ce qu'elle avait ramassé de plus rare et de plus précieux pendant plusieurs siècles. Ne croyez pas, dit S. Jérôme, que la chute épouvantable de cette

ville malheureuse soit le principal sujet des larmes de Jérémie : il portait sa vue plus loin, il déplorait encore plus le malheur d'une âme fidèle déchue par son péché de l'état de grâce, et qui a perdu en même temps toutes les vertus et tout le mérite qu'elle avait acquis par une longue pratique de bonnes œuvres. *Hic plangitur fidelis anima quæ quondàm plena fuit numerositate virtutum.* (In LXIV Is.)

Un homme en péché mortel est proprement un homme qui a perdu Dieu. Ah! si vous conceviez comme il faut ce que c'est qu'une âme qui a perdu Dieu, qu'une âme qui en a effacé en soi l'image et la ressemblance par ses péchés, qu'elle vous paraîtrait horrible et affreuse ! quelle crainte n'auriez-vous pas de la plonger dans un état si déplorable ! quel soin n'auriez-vous pas de l'en retirer promptement ! quel regret n'auriez-vous pas de lui avoir causé une mort si funeste et si effroyable ! Non, ce n'est point sur la mort de ce parent ou de cet ami qu'il faut verser des larmes; il faut les réserver pour des sujets plus dignes de pitié. Voulez-vous savoir quelle mort mérite vos larmes et vos sanglots ? c'est la mort d'une âme qui a perdu son Dieu par un péché mortel. (**Lafont**).

[Le péché et le pécheur sont abominables devant Dieu]. — L'Ecriture-Sainte n'a point de terme plus expressif, pour faire voir combien Dieu a le péché en horreur, que de l'appeler *abomination* et ceux qui le commettent *abominables... Abominabiles facti sunt in studiis suis, in abominationibus quas fecerunt.* Je sais bien que, quand elle emploie ce terme, c'est pour marquer de certains crimes plus énormes, tels qu'étaient ceux de Sodome et de Gomorrhe, qui attirèrent le feu du ciel, et tels que ceux qui obligèrent Dieu d'inonder toute la terre par un déluge universel, comme pour laver les ordures abominables dont elle était souillée : mais cela n'empêche pas que tout péché mortel ne mérite ce nom, et ne soit effectivement une abomination devant Dieu : *Filii abominationum fiunt filii peccatorum* (Eccl. XLI). Ce qui se peut entendre en deux manières. — Premièrement, par rapport à sa propre nature, parce que le péché mortel comprend une malice énorme et une difformité monstrueuse, comme étant opposé à la loi de Dieu : ce qui le rend abominable, c'est-à-dire qu'il mérite la haine et la détestation de tout le monde, comme il mérite celle de Dieu. — Il est abominable, en second lieu, par rapport à son effet, parce qu'il rend odieux celui qui l'a commis, et que Dieu, qui ne hait aucun de ses ouvrages, et qui au contraire n'a que de l'amour pour toutes ses créatures, regarde le péché et celui qui en est coupable comme son ennemi, l'objet de son indignation, un vase de colère, ainsi que parle l'Apôtre ; le sujet sur lequel il exercera une éternelle vengeance, à moins que le pécheur ne déteste lui-même son crime et ne l'efface par les larmes de la pénitence. Et ce qui renferme tout cela, un homme en état de péché mortel est en horreur et en abomination aux yeux de Dieu. De sorte qu'on peut dire de tous ceux qui commettent un péché mortel, de quelque nature

qu'il soit, ce que le texte sacré dit d'un seul en particulier : *Abominabilis est apud* Deum, *qui hæc facit.* (Deuter. xxii). Celui qui le commet devient abominable devant Dieu, qui ne peut le regarder sans que son cœur n'en conçoive toute la haine possible : ce qui devrait suffire pour nous en inspirer les mêmes sentiments. (**Houdry**, 24e *Dim. après la Pentecôte*).

[Supplice éternel dû au péché]. — Dieu propose aux hommes une révélation aussi pleine de terreur que digne de respect : savoir, que tout péché mortel de sa nature mérite d'être puni par un supplice éternel. Dieu, dis-je, nous propose ce point de croyance avec tout le poids de son autorité et par la bouche des prophètes : car leur feu, dit Isaïe, ne s'éteindra jamais ; et par la bouche des Apôtres : ceux qui résistent à l'Evangile en souffriront, selon le témoignage de S. Paul, éternellement la peine ; et par les oracles de la Sagesse incarnée : « Allez, maudits, au feu éternel, qui vous est préparé depuis le commencement du monde » ; et par le consentement unanime de toute l'Eglise, laquelle a toujours interprété l'Ecriture en ce sens ; et par les décisions des conciles, qui nous l'ont expressément déclaré ; et par la tradition des deux lois, l'ancienne et la nouvelle, qui sur ce dogme important ont toujours tenu le même langage ; enfin, par toutes les maximes de la foi, qui nous annonce une peine éternelle dans sa durée comme due à un seul péché, et même à un péché d'un moment, quand il va jusqu'à nous séparer de Dieu et à rompre le sacré nœud qui nous doit unir à lui. (**Bourdaloue**, *Dominicale*).

[Le péché rend malheureux]. — Si l'expérience ne vous l'a pas appris, demandez aux pécheurs qui vous paraissent les plus heureux quel avantage ils ont retiré de leurs péchés. Hélas ! le plaisir, qui en a été comme la fleur, a passé en un instant : le chagrin, le trouble, la honte, fruits amers de l'iniquité, leur sont demeurés. Demandez-le à ces malheureuses victimes de l'enfer : un désespoir éternel, plus cuisant que les flammes qui les dévoreront à jamais, voilà le fruit de leurs crimes. Et quand le péché rendrait l'homme heureux sur la terre, que peut-on gagner, quand on se perd pour une éternité ? (*Réflexions morales sur l'Epître aux Romains*).

[Confusion du pécheur en lui-même]. — Nous ne pouvons trouver, quand nous avons le malheur d'être coupables d'un péché mortel, un plus juste sujet de nous humilier et de nous confondre qu'au milieu de nous-mêmes : *Humiliatio in medio tuî, Israël.* (Mich. vi). C'est pour cela que le péché s'appelle un néant, parce qu'il nous prive de tous les biens de la grâce et de la gloire ; ou bien, comme dit S. Augustin, parce qu'il rend les hommes des hommes de néant, de nul prix, de nulle considération devant Dieu, ce qui fait qu'il ne daigne pas les regarder, comme il s'exprime dans l'Ecriture ; qu'il n'en parle que par des négations, comme nous fai-

sons des choses qui n'ont ni être ni existence : *Voca nomen ejus « Non populus meus.* » (Osée v). C'est qu'au regard de Dieu, dans son idée et dans son estime, un pécheur est comme s'il n'était point, et qu'il n'en fait non plus d'état que du néant et du non-être. Or, dans cette vue et dans cette pensée, nous devons nous anéantir nous-mêmes devant la Majesté de Dieu, en disant avec le Prophète royal : *Ad nihilum redactus sum, et ego nescivi.* Mon péché, ô mon Dieu! me réduit dans le néant. Que si la pensée du néant de la nature, dont nous avons été tirés, nous doit humilier quand nous considérons qu'un temps a été que nous n'étions rien, quel abîme assez profond pour s'enfoncer dans la considération du néant surnaturel, qui est le péché, qui nous prive de tous les véritables biens et nous laisse dans une indigence honteuse de tout? Après cela, pourrions-nous bien encore présumer quelque chose de nous-mêmes? (**Anonyme**).

[Expiation acceptée]. — Le prophète a raison de s'écrier : *Usquequò peccatores gloriabuntur*? Jusques à quand les pécheurs chercheront-ils la gloire, ayant au milieu d'eux-mêmes tant de sujet de se confondre? Car, quoique cette servitude et cette possession du démon soit invisible, et que ceux qu'il tient le plus serrés par les nœuds de leurs crimes soient d'ordinaire ceux qui s'estiment le plus libres, c'est souvent en cela même qu'ils en ressentent davantage la cruauté, par des chaînes terribles qui les tiennent liés : j'entends par des habitudes invétérées, comme se plaignait S. Augustin, et dont ils ne se peuvent défaire que par un miracle de la puissance de Dieu. Et certes nos péchés nous devraient être un grand sujet d'humiliation, non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes, nous regardant nous-mêmes comme des personnes qui ont mérité l'enfer, salaire dû au péché. C'est dans cette pensée, au reste la plus juste et la plus véritable que nous puissions avoir de nous-mêmes, que nous devons entrer, si nous nous voyons mépriser, si on n'a pas toute l'estime que nous croyons mériter. S'il nous arrive quelque disgrâce, quelque revers de fortune, si l'on nous fait quelque injustice, c'est dans ces sentiments que nous devons tout recevoir, comme de la part de Dieu, qui a la bonté encore de nous envoyer de telles épreuves pour nous faire rentrer dans notre devoir. (**Anonyme**).

[Dieu poursuit le péché]. — Dieu n'est occupé, pour ainsi dire, dans le monde qu'à détruire le péché : tout ce qu'il opère hors de lui ne tend qu'à cela. S'il envoie son Fils sur la terre, c'est pour en bannir le péché; s'il forme une Eglise, c'est pour exterminer le péché; s'il nous donne des grâces, c'est pour nous armer contre le péché; s'il nous récompense, c'est pour avoir vaincu le péché; s'il nous punit, c'est pour avoir aimé le péché. Oh! que cette occupation est digne de Dieu! Que n'en faisons-nous aussi la nôtre? Nous avons tous les jours tant d'occasions de détruire le péché ;

pourquoi ne le faisons-nous pas? Pendant que Dieu s'occupe à le détruire, ne nous occupons point à l'établir. Rien n'est plus propre à nous faire haïr le péché que de voir avec quelle sévérité Dieu le punit, en quelque personne qu'il se trouve. Avec quelle rigueur l'a-t-il puni dans les anges, les plus excellentes de ses créatures, sans avoir égard à leur excellence, à leurs brillantes qualités? Un seul péché d'orgueil efface, éteint toutes ces excellences! Avec quelle sévérité l'a-t-il puni dans l'homme, qu'il avait si tendrement aimé et qu'il avait créé à son image et à sa ressemblance? Il l'a même puni dans son propre Fils, dès qu'il l'a trouvé sous l'apparence du pécheur, chargé des péchés d'autrui, sans avoir égard à sa majesté, à sa sainteté, à son mérite infini. Comment donc traitera-t-il un esclave chargé de ses propres crimes? (*Le même*).

[Ténèbres du pécheur]. — Le prophète avait bien raison de s'écrier : *Delicta quis intelligit*? Qui pénètre bien ce que c'est que le péché? Plus on le commet, moins on le connaît, dit S. Augustin, parce que le péché porte avec lui des ténèbres qui le cachent à ceux qui le commettent. Ainsi, plus on se rend coupable, plus on devient aveugle; et à mesure que le nombre des péchés augmente, l'épaisseur des ténèbres qui le couvrent s'accroît. De-là vient que les plus grands pécheurs se croient souvent innocents, et que les plus justes se reconnaissent coupables, parce que le péché, étant une difformité spirituelle, il ne peut être vu qu'à la faveur d'une lumière aussi spirituelle que celle que le péché obscurcit dans l'âme de plus en plus, à mesure qu'elle s'y abandonne. C'est pour ce sujet que les justes sont appelés des enfants de lumière, *Filii lucis*, et que les péchés sont nommés des œuvres de ténèbres, *opera tenebrarum*. C'est ce qui nous est figuré par ces ténèbres épaisses et palpables où les Egyptiens furent autrefois ensevelis, pendant que le peuple de Dieu jouissait à plaisir d'une très-pure lumière, pour agir, aller et venir librement partout. (**Du Jarry**, *Sermon sur la Conception*).

[Souvenir de l'innocence]. — Remonte, Chrétien, jusqu'à tes premières années, et repasse-les, si tu peux, dans l'amertume de ton cœur. Souviens-toi de cette pure et heureuse innocence où tu étais encore lorsque ton âme se sentit éclairée de ces vives lumières que la grâce de ton baptême joignait aux clartés de ta raison naissante; lorsque, à l'entrée de ces deux voies si différentes que le vice et la vertu présentaient à tes yeux au sortir de l'enfance, tu commenças à t'égarer dans les sentiers de l'iniquité, où tu marches peut-être encore avec un front couvert de rides. Conservant les passions d'une jeunesse aveugle dans une vieillesse endurcie, sentant les étincelles de l'impureté se rallumer dans un sang que l'âge a glacé dans tes veines, livré au fantôme d'une imagination souillée de crimes et de désirs dont un corps usé de débauches ne peut plus suivre l'emportement, traînant sur le bord du tombeau les chaînes de tes habitudes invétérées,

et moins courbé sous le poids des ans que sous le fardeau de tes iniquités : voilà dans quel état tu vas bientôt paraître devant le tribunal d'un DIEU vivant et vengeur des crimes. (*Le même*, *ibid*).

[Mal que nous cause le péché]. — DIEU, tout DIEU qu'il est, et c'est beaucoup dire, ne nous saurait faire plus de mal qu'un seul péché mortel. Oui, faites le dénombrement de toutes les tortures que DIEU peut faire souffrir, elles ne nous sauraient tant nuire que le moindre péché. Elles ne sont toutes ensemble qu'un mal de peine, et un motif de pitié et de compassion : au lieu que le péché est un mal de coulpe et un sujet de la haine d'un DIEU, laquelle est le plus grand de tous les malheurs. Donnez-moi un homme affligé de toutes les peines imaginables que l'on peut souffrir en ce monde, et qu'il soit sans coulpe : il est bien misérable, mais il n'est pas méchant. Au contraire, montrez-m'en un souillé d'un seul péché mortel : on peut dire de lui avec vérité : « voilà un méchant homme, digne de tous les supplices de l'enfer. Le péché pervertit trois ordres, offensant d'un même coup la raison naturelle, les lois humaines et les commandements de DIEU. Or, c'est un principe assuré, que jamais une chose n'est contraire à une autre, que l'une ne détruise son contraire : le péché donc, attaquant ces trois ordres établis dans le monde pour les anéantir, chacun d'eux doit être armé de peines et de supplices pour le perdre. C'est pourquoi la raison naturelle le punit par des remords secrets et inséparables de l'âme, par les remords de la conscience ; les lois humaines ont établi des supplices pour le punir, et DIEU est armé de foudres pour se venger de ses commandements violés, menaçant le pécheur de la damnation éternelle. (**Du Jarry**).

[Acte de contrition]. — Je n'avais jamais bien conçu, ô mon DIEU, ce que c'est que le péché. Je le conçois maintenant, et je suis couvert de confusion et de honte, quand je repasse dans l'amertume de mon cœur tous les désordres de ma vie passée. Le regret que j'en ai, et la résolution sincère où je suis de changer de conduite, me fait espérer que vous ne me refuserez pas la grâce de l'accomplir, et que vous vous laisserez fléchir par les gémissements d'un cœur véritablement contrit et humilié : *Cor contritum et humiliatum,* DEUS, *non despicies.* Détournez, Seigneur, vos yeux de dessus mes crimes et les effacez pour jamais : *Averte faciem tuam à peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele.* Mais cependant regardez toujours avec votre bonté paternelle le pécheur qui les a commis, et qui, touché d'un véritable repentir, vous demande miséricorde : *Ne projicias me à facie tuâ.* (Considérations chrétiennes).

[Mépris de Dieu]. — Le Seigneur ne dit pas que ses enfants l'ont offensé, mais qu'ils l'ont méprisé, parce que tout le mal que vous faites à DIEU en l'offensant c'est de le mépriser. En effet, en quoi pourriez-vous lui nuire

d'ailleurs? Vous ne sauriez, par la guerre que vous lui déclarez, ni altérer la paix dont il jouit ni diminuer sa puissance ni le chasser de son trône. Tout ce que vous pouvez donc lui faire de mal, c'est de le mépriser. Ainsi, quand vous commettez quelque péché que ce soit, ne considérez pas précisément cette action par rapport à son objet, mais pensez que c'est un mépris que vous faites de DIEU. Il n'en faut pas davantage pour vous en donner de l'horreur. Je ne la fais pas, dites-vous, cette action, pour mépriser DIEU. Je le crois : il n'y a que les damnés et les démons qui le méprisent pour le mépriser. Mais c'est cependant le mépriser que de violer ses commandements. Ne vous croiriez-vous pas vous-même méprisé d'un domestique qui n'exécuterait pas vos ordres, et qui vivrait chez vous à son gré, quoiqu'il protestât n'avoir aucun dessein de vous mépriser? Vous savez que DIEU vous défend telle chose : vous contentez cependant en cela votre passion : n'est-ce pas comme si vous disiez : Je me mets peu en peine de l'indignation du Père céleste et de la perte de son héritage? Et voilà tout justement ce qui le met en colère. Faut-il s'étonner, après cela, que le moindre péché mortel soit puni d'une éternité malheureuse? Le péché étant un mépris de DIEU, il ne peut y avoir en enfer aucun supplice qui y réponde, et il faut que l'éternité des peines supplée à ce que leur grièveté ne saurait faire. (**Ségneri**, *Méditations*).

[Folie et imprudence du pécheur]. — Les créatures sont, par rapport à DIEU, suivant la comparaison du prophète Jérémie, ce que sont les citernes par rapport à une source d'eau vive. Les citernes ont peu d'eau, elles la reçoivent même d'ailleurs : une fontaine fournit des eaux de son fonds, elle en fournit toujours de nouvelles. DIEU est la source de tous les biens, *fons vitæ*. Les nations entières, auprès de DIEU, sont à peine une goutte d'eau : *Ecce gentes quasi stillæ;* et cependant nous quittons DIEU pour recourir aux créatures. Quel outrage! Au reste, notre procédé, tout injuste qu'il est, est animé de quelque motif plausible en apparence : c'es la gloire, l'intérêt ou le plaisir qui nous détermine. Mais de mettre dans son cœur la créature à la place de DIEU, se promettre d'elle plus d'honneur, plus d'avantage, plus de contentement, peut-il être un aveuglement plus grand! car l'homme n'offense point DIEU qu'il ne lui préfère ou son ambition, ou son intérêt, ou son plaisir. Ce qui le rend infiniment plus criminel, c'est que la préférence qu'il donne à la créature sur le Créateur n'a point d'autre fondement que son propre caprice. Le pécheur fait son dieu d'un objet qui n'a rien de son fond, et il y met lui-même, par la fausse idée qu'il s'en forme, les qualités qu'il croit y trouver. Cela est si visible, que l'homme revenu de l'amour des choses créées n'y voit plus qu'un vide affreux, qu'un bonheur imaginaire, que des imperfections capables de rebuter. (**Ségneri**, *Méditations*).

[Pensée à avoir dans la tentation]. — Lorsqu'il s'agit de préférer un bien péris-

sable, un plaisir impur, un honteux engagement, à la volonté et à la grandeur de DIEU, ne vous vient-il point dans l'esprit de dire, comme Joseph : *Quomodò possum hoc malum facere, et peccare in* DEUM *meum ?* Comment puis-je me résoudre à commettre une si horrible injustice, et à offenser ce DIEU si aimable que j'ai le bonheur d'adorer ? Je connais le maître à qui je m'attaque ; je connais le néant de ce qui me fait révolter contre lui ; je sens ma raison et ma foi qui me condamnent : *Quomodò possum* ? Ai-je perdu la raison? Ai-je perdu la foi? Avec quoi comparerai-je mon Seigneur et mon juge ? Est-il rien sur la terre qui puisse me faire oublier ses bontés? Qui pourrait me mettre à couvert de sa justice, si je l'offense ? Je ne me mets donc point en peine de tomber entre ses mains et de périr? Si je le méprise pour un rien, j'ai donc perdu tout sentiment d'équité, de fidélité, de sagesse, de gratitude, de religion? car enfin je me dois à mon Sauveur sans réserve, je lui appartiens par tous les titres imaginables, trop heureux si je pouvais m'anéantir pour sa plus grande gloire ! *Quomodò possum hoc malum facere*? (**Le P. La Pesse**).

[Préservatif dans les sacrements]. — La fréquentation des sacrements est un des moyens les plus efficaces pour nous conserver dans le bien, puisqu'elle est une source inépuisable de grâces. Les sacrements étant comme autant de canaux par lesquels DIEU nous communique la grâce, plus nous en approcherons avec les conditions requises, plus nous en recevrons. Aussi voit-on par expérience que ceux qui en approchent plus souvent sont ordinairement plus réglés que les autres, et que, d'abord qu'on se donne à DIEU, on les fréquente plus souvent : de même qu'on s'en éloigne et qu'on en a de l'aversion quand on commence à se relâcher, ou qu'on est tout-à-fait dans le désordre. Car, comme on ne veut pas alors rentrer dans soi-même, on évite tout ce qui pourrait faire connaître l'état où l'on est; et pour cela on ne veut point entendre parler de sacrements, qu'on sait bien qu'on ne peut recevoir dignement sans retourner à DIEU. Il n'y a pas sujet de s'étonner, après cela, si, étant moins fortifié des grâces du Ciel, on fait des chutes plus funestes : au lieu que ceux qui participent aux divins mystères, en approchant dignement de la table du Seigneur, deviennent de jour en jour plus forts pour résister aux attaques du démon, sont plus maîtres de leurs passions et croissent en vertu et en perfection : pourquoi cela ? Parce que l'auguste sacrement de l'Eucharistie fait en nous deux effets admirables : il nous préserve des grandes fautes et nous détache peu-à-peu des plus petites : *Duo illud sacramentum operatur in nobis : ut in minimis minuat sensum, et in majoribus peccatis tollat consensum*, dit S. Bernard. (*Considérations chrétiennes*).

PÉCHÉ VÉNIEL.

AVERTISSEMENT.

Nous avons déjà dit quelque chose du péché véniel *en parlant de la* fidélité *que l'on doit avoir dans les petites choses, et qu'il n'y a rien à négliger au service de* Dieu*: ce qui n'empêchera pas que nous n'en parlions plus à fond et plus amplement en ce lieu, sous un titre différent. Je sais bien que les prédicateurs traitent assez rarement ce sujet, se contentant de détourner les fidèles du péché mortel, et qu'ils réservent cette matière pour les maisons religieuses et pour les personnes qui font profession de dévotion. Mais, comme nous avons entrepris d'aborder tous les sujets, c'est aux prédicateurs d'en faire le choix et de les accommoder à l'état et à la portée de leurs auditeurs. Que s'il y a peu de sermons sur ce sujet, en récompense il y a une infinité de livres spirituels qui nous fournissent assez de matière pour remplir plusieurs discours très-utiles.*

J'ai remarqué que, entre les auteurs qui ont traité ce sujet, les uns se bornent à faire voir la grièveté du péché véniel, plus grande qu'on ne se l'imagine communément; les autres s'étendent sur ses effets et sur les punitions qu'il nous attire en cette vie et en l'autre, et les autres enfin s'efforcent de faire voir le danger auquel on s'expose de tomber dans le péché mortel, auquel il fraie le chemin. C'est pourquoi tous les matériaux que nous fournirons ici roulent sur ces trois choses.

Comme les prédicateurs doivent exhorter fortement les auditeurs à ne point mépriser et négliger les péchés véniels, je leur conseillerais aussi de ne

point négliger cette matière, et de ne la point traiter légèrement, mais d'en bien faire concevoir l'importance, puisque non-seulement la perfection d'un chrétien, mais le salut même, dépend de la vigilance et du soin que l'on doit apporter à éviter jusqu'aux moindres péchés.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — C'est une vérité constante que, vu la fragilité humaine et le penchant que nous avons au mal, personne, sans une grâce et une faveur toute particulière, ne peut se garantir entièrement de ces sortes de péchés ; quelque soin, et quelque vigilance que nous y apportions, il nous en échappera toujours plusieurs, puisque le SAINT-ESPRIT nous avertit, par la bouche du Sage, que le juste, c'est-à-dire le plus religieux serviteur de DIEU, pèche sept fois. Je crois qu'un des plus utiles desseins qu'on puisse prendre sur ce sujet est d'attaquer le péché véniel dans sa source et dans le principe qui a coutume d'en faire commettre davantage, savoir, dans l'habitude, laquelle étant une fois déracinée, il nous en échappera moins par surprise, et nous en commettrons infiniment moins de propos délibéré. Pour ce dessein, on peut faire voir ; — 1° le mal que cause l'habitude que l'on contracte et la liberté qu'on se donne de commettre le péché véniel, sans vouloir s'abstenir que du mortel ; — 2° combien il est facile de contracter une habitude si dangereuse, sans une vigilance toute particulière sur soi-même. — Ce sont les deux parties de ce discours.

Première partie. — Si le péché véniel, considéré en lui-même, est un grand mal, et plus grand que le commun des hommes ne s'imagine, quel mal donc sera-ce que l'habitude dans ces sortes de péchés, si nous lui laissons prendre racine ! — 1°. Elle nous les fera commettre facilement, sans scrupule, sans remords, à toute occasion, dans toutes les rencontres, pour le moindre sujet, et presque sans réflexion. Or, en quel déplorable état cette multitude de péchés ne réduira-t-elle point une conscience, dans quel danger de son salut, dans quelle indolence et quelle insensibilité pour toutes les choses de DIEU ! Il faut faire voir à quel excès va cette multitude de péchés que cette malheureuse habitude fait commettre contre DIEU, par les manquements de respect dans les églises, le peu d'attention dans les prières, nos négligences à lui rendre nos devoirs, nos

indévotions dans les exercices de piété, le peu de ferveur que nous apportons à son service, etc. Contre le prochain, combien de petits mépris des autres, combien de jugements téméraires, de faux soupçons, de petites colères, d'aigreurs, de jalousies secrètes qui produisent cent petites médisances ! Combien de mauvais rapports que l'on fait des uns et des autres, tantôt de leurs paroles et tantôt de leurs actions ! Combien de contestations et de disputes dans la conversation, de mensonges légers, de railleries, de paroles indiscrètes et inutiles ! etc. Combien de semblables péchés qui ne paraissent point au-dehors, sinon par quelques indices que nous en donnons ! Combien de vanités, de complaisances secrètes, de curiosité de savoir ces choses vaines ! combien d'estime de nous-mêmes, de réflexions sur nos bonnes œuvres, de respects humains, de recherches de nos aises, de perte de temps, d'amour-propre ! etc. Ah ! qui en pourrait compter toutes les espèces, dont les actes vont à l'infini, si nous n'en tarissons la source ce qui est de commettre librement et sans crainte tout ce qui n'est point péché mortel ! Par-là toute notre vie n'est plus qu'un tissu continuel de péchés, multipliés au-delà des cheveux de nos têtes. Il est vrai que c'est en matière légère, et que des milliers de péchés véniels n'en peuvent faire un mortel ; mais, s'ils ne donnent point de crainte pour leur grièveté, dit S. Augustin, ils doivent sans doute nous en inspirer pour leur multitude ? *Si non expavescis quandò appendis, expavesce quandò numeras.* — 2°. Le second mal que cause cette habitude, est qu'elle nous met dans l'impuissance de pratiquer aucune véritable vertu, puisqu'elle corrompt nos meilleures actions par la vanité, le respect humain, les retours sur nous-mêmes ; et, au lieu d'en recevoir la récompense, nous n'en devons attendre que des châtiments. Elle empêche que nous acquérions aucun mérite, et le peu de bien que nous faisons est mêlé de tant de mal, que l'on peut dire que notre vie est comme ce champ dont parle l'Evangile, où l'ivraie empêche le bon grain de croître. — 3°. Cette même habitude au péché véniel nous précipite tôt ou tard dans le péché mortel, pour les raisons que nous avons marquées en plusieurs endroits de ce traité.

Seconde Partie. — Il est aisé, et même ordinaire, de contracter une habitude si pernicieuse : — 1°. Parce que, comme les actes d'une vertu et d'un vice produisent naturellement une habitude, le péché véniel se commettant sans crainte de la damnation éternelle, et ensuite sans vigilance et sans précaution, produit bientôt cette habitude, et, cette habitude portant à en commettre de nouveaux, l'un est ainsi réciproquement la cause et l'effet de l'autre. — 2°. Le penchant que nous avons au mal et au dérèglement fait que l'habitude s'en forme sans peine, au lieu qu'il y a de la difficulté à contracter une habitude au bien et à la vertu. — 3°. Nous n'avons pas la même horreur du péché véniel que nous avons du mortel, ce qui fait que la négligence à l'éviter nous y fait persévérer jusqu'à la mort, et cause souvent la mort de l'âme etc.

II. — Le péché véniel étant une maladie de l'âme, il a en sa manière les mêmes effets sur cette âme que la maladie corporelle a sur les corps.

1°. Elle lui fait perdre sa beauté, et, quoiqu'elle n'efface pas entièrement tous les traits que Dieu y a gravés de sa ressemblance, elle la défigure et l'altère.

2°. Elle l'affaiblit et lui fait perdre la plus grande partie de ses forces, de sorte qu'elle se trouve incomparablement plus faible pour résister aux violentes tentations de l'ennemi.

3°. Elle la dispose à la mort du péché mortel, comme la maladie des corps est une voie qui les conduit au tombeau.

—

III. — 1°. Quelque légères que soient les blessures que le péché véniel fait à l'âme, elles l'affaiblissent et diminuent ses forces pour résister à l'ennemi.

2°. Quelque légères que soient ces taches, elles souillent l'âme et obscurcissent sa beauté.

3°. Quelque pardonnables que soient ces fautes, elles sont punies sévèrement en cette vie et en l'autre.

—

IV. — 1°. Ce sont des fautes auxquelles il est dangereux de s'habituer.

2°. Ce sont des fautes légères, qui enhardissent à en commettre de plus grandes et de plus griéves.

3°. — Ce sont des fautes qu'on néglige, mais qui donnent un grand avantage à l'ennemi de notre salut.

—

V. — Le péché véniel est une disposition et un passage au péché mortel.

1°. Parce que le pécheur, à force de commettre des péchés légers, perd la crainte d'en commettre de plus griefs, et passe ainsi des petites fautes aux plus grandes.

2°. Parce que, la ferveur de la charité se refroidissant, Dieu réciproquement se refroidit à l'égard du pécheur, et retire ses grâces qui soutenaient l'âme et l'empêchaient de tomber dans les péchés les plus énormes.

3°. Parce que c'est une ruse du démon de ne nous solliciter d'abord qu'aux petits péchés, pour nous faire ensuite tomber dans les plus grands désordres.

VI. — On peut considérer le péché véniel sous deux rapports différents :

1°. Par rapport à DIEU, qu'il offense (faire voir l'outrage qu'il lui fait).

2°. Par rapport à l'homme, qu'il rend coupable et plus faible pour résister au mal et aux tentations de l'ennemi.

—

VII. — On peut s'arrêter uniquement à faire voir la grièveté du péché véniel.

1°. Grièveté par rapport au maître que nous servons. Donner quelque idée de sa grandeur, de sa puissance, de sa bonté, de la multitude de ses bienfaits : d'où l'on peut conclure que le péché véniel, tout léger qu'il nous paraisse, est une rébellion, une ingratitude et une injustice que nous commettons envers DIEU.

2°. Grièveté par rapport au sujet pour lequel nous l'offensons. S'il y allait de notre vie, de la perte de tout notre bien ou de notre honneur, nous serions obligés de sacrifier tout plutôt que de commettre la moindre offense : à plus forte raison quand il s'agit d'un rien, de contenter une légère curiosité ou quelque autre passion.

3°. Grièveté par rapport à la manière dont nous l'offensons. Car nous commettons ces sortes de péchés souvent habituellement, toujours librement, quelquefois de propos délibéré ; avec plaisir, en sa présence, sans respect pour ses ordres et pour ses lois.

—

VIII. — Quoique les péchés véniels ne causent pas la mort de l'âme, en demeurant dans l'ordre et dans le rang des péchés véniels, cependant ils nous mettent en danger de notre salut en trois manières :

1°. Par leur nombre et leur multiplicité, qui attire la colère de DIEU et qui fait que DIEU retire ses grâces et son secours dans les occasions pressantes, où nous succombons aux tentations de l'ennemi.

2°. Par l'attachement qu'on a à certains péchés et en certaine matière, qui donne juste sujet de douter si ce que nous appelons véniel n'est point mortel.

3°. Par la difficulté qu'il y a de s'en tenir précisément au véniel, et de ne point franchir les bornes qui séparent le véniel du mortel.

—

IX. — Trois choses sont extrêmement à craindre dans les péchés véniels.

1°. Leur nombre et leur multitude, quand on les accumule sans crainte

et de propos délibéré, parce que Dieu retire ses grâces et ses secours à mesure que nous les multiplions.

2°. Le compte exact qu'on en rendra au jour du jugement : *De verbo otioso rationem reddent in die judicii* (Matth. XII).

3°. Leur force, c'est-à-dire l'impression qu'ils font sur nous : ils nous affaiblissent, et font que nous succombons dans les occasions dangereuses.

—

X. — On peut prendre, pour sujet et pour division d'un discours, ces deux vérités constantes, qu'il est aisé de prouver par de solides raisons.

La première, qu'il est difficile que celui-là ne tombe en des péchés griefs qui fait peu de cas des fautes légères : *Qui spernit modica paulatim decidet.* (Eccl. XIX).

La seconde, que celui qui appréhende jusqu'aux moindres fautes n'est point en danger de tomber dans les plus grandes.

—

XI. — 1°. Le péché véniel nous fait perdre de grands biens : les faveurs spéciales, la protection singulière, les caresses et les consolations de Dieu.

2°. Il nous cause de grands maux, des peines dans cette vie et dans l'autre.

3°. Il nous dispose encore à de plus grands, savoir au péché mortel, qui est en effet le plus grand de tous les maux et la source de tous les autres.

—

XII. — Comme il est vrai de dire que le péché véniel est le milieu entre le souverain mal, qui est le péché mortel, et tous les autres maux du monde, on en peut inférer trois vérités, capables de nous en faire concevoir une juste crainte.

La première est que, tenant le milieu entre ces deux termes, par conséquent après le péché mortel, il est le plus grand mal qui puisse être : ce qui nous en fait voir la malice et la grièveté.

La seconde, qu'il est un passage de l'un à l'autre, comme un chemin entre deux villes en fait aussi la communication. Ce qui nous montre le péril auquel l'on s'expose en le commettant avec si peu de précaution.

La troisième enfin, que, s'il n'est pas une entière séparation de l'âme avec Dieu, comme le mortel qui rompt absolument l'amitié qu'il a daigné contracter avec nous, il est du moins un obstacle à ses grâces et à ses faveurs, et nous empêche de nous y unir étroitement, comme tout ce qui tient le milieu entre deux extrémités empêche qu'elles ne se touchent : ce qui nous en découvre les plus pernicieux effets.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin,** *Tract.* 12 *in Joann.*, compare les petits péchés aux gouttes d'eau, qui étant multipliées, font les grands fleuves, et aux grains de sable qui nous accablent quand on en fait un monceau. — *Epist.* 12, *ad Seleucianum :* mêmes comparaisons. — 50 *Homil.* 50 : combien ces sortes de péchés rebutent Dieu. — *De Virginitate :* personne n'est exempt de ces péchés légers qui échappent même à notre vigilance. — II *De peccatorum meritis et remissione,* il montre la même chose, et en rapporte les raisons fort au long. — *In ps.* 35, *Super capillos capitis mei multiplicatæ sunt iniquitates meæ :* on ne peut compter ces sortes de péchés, tant le nombre en est grand. — VII *Enchirid.* 79 *:* il y a des péchés qui nous paraissent légers, et qui sont grands aux yeux de Dieu.

S. Grégoire, *Pastor.* III, *admonit.* 34 : les péchés véniels conduisent souvent aux mortels, et avec quelle vigilance il les faut éviter.

S. Grégoire de Nazianze, *Orat. de fuco :* que les petits péchés dans les religieux paraissent plus difformes que les grands crimes dans les gens du monde.

S. Bernard, *Serm. de triplici custodiâ*, montre la même chose. — *Præcep. et dispensat. :* quels sont ces péchés véniels, et que ce sont de véritables péchés. — *Serm. de eo quod legitur in Job : In sex tribulationibus, etc. :* avec quelle sévérité les péchés véniels qu'on n'aura pas expiés en cette vie seront punis dans l'autre. — *Serm.* I *in convers. S. Pauli :* les péchés, quand on les commet de propos délibéré et qu'on refuse de s'en corriger, sont des blasphèmes contre le Saint-Esprit.

S. Basile, *Serm. de peccato*, prouve fort amplement qu'il y a bien des péchés que nous croyons légers et qui sont grands devant Dieu. — *Homil.* 7 *:* difficulté de guérir une personne qui croit et dit qu'elle ne commet que des péchés véniels.

S. Jérôme, dans une Epître qu'il a écrite à un ami pour l'instruire dans la science de la loi divine, montre que c'est orgueil et présomption de négliger les petits péchés ; il rapporte les exemples de ceux qui ont été sévèrement punis en cette vie pour les avoir commis.

S. Ephrem, *De virtutibus et vitiis*, *Intemp.*, exhorte fortement ses frères à fuir les moindres péchés.

S. Chrysostome, *Homil.* 12 *in* 7 *Rom. :* le moyen de ne pas tom-

ber dans les grands péchés c'est d'éviter les plus petits. — *Homil*, 8 *in* I *Cor.* : danger qu'il y a de négliger les petits péchés.— *Homil.* 60 *in Genesim* : peines dont les péchés légers sont punis dans l'autre vie.

Cæsarius Arelatensis, *Homil.* 29, parle du péché véniel.

Richard de S. Victor, I *parte* : différence du péché véniel et du péché mortel.

[Livres spirituels et autres]. — **Gerson**, *parte* 2.

Grenade, traité de l'Oraison et de la Méditation, ch. 3, § 1.

Le P. Gaudier, *De perfect. naturâ et causis*, sect. 2, c. 13 et seq.

Alphonse Rodriguez, traité I, ch. 9 et 10.

Jacobus Alvarez, *De extinct. vit.* I 6, et seqq.

Franciscus Arias, ch. 8 et seq., traite tout ce qui regarde cette matière.

Nicolaus Lancicius, *Opusc.* 16 tout entier.

Bernardinus Ressignolus, *Discipl. relig.* II.

Le P. Antoine de S.-Martin de la Porte, *Conduites de la grâce*, I, 6.

Le P. Saint-Jure, *Connaissance et amour de Notre-Seigneur*, III, 2.

Hortus Pastorum, Lect. 8 *De orat. domin.*

Morale chrétienne, VII, sect. 1, art. 9.

L'Abbé de la Trappe, Devoirs de la vie monastique, chap. 7, quest. 3.

Le P. Nepveu, Réflexions chrétiennes, 9 février.— 14 avril, — 9 juin,

Le P. d'Ozennes, Morale de Jésus-Christ : du soin des petites choses.

[Les Prédicateurs.] — **Matthias Faber**, *Dom. 4 post. Pentecosten.*

Dans le recueil des *Pièces présentées à l'Académie Française,* en 1701. il y a cinq discours sur la négligence des petites choses, où il est aussi parlé des péchés légers et véniels.

Engelgrave, *Domin.* 6 *post Epiphan.*

Le P. Giroust, Bourdaloue dans son Carême, ont un Sermon du soin des petites choses, où il est aussi parlé du péché véniel.

Massillon, sous le même titre des petites choses.

Joly a un Sermon particulier du péché véniel.

Le P. Valois, vive exhortation sur ce sujet.

Le P. de la Colombière, en a un sermon entier.

Lambert, docteur de Sorbonne, dans ses *Discours ecclésiastiques*, en parle au 24e discours, sur la perfection de la vie ecclésiastique.

Discours chrétiens, 20e dim. après la Pentecôte, première partie.

Discours moraux.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, (par **Houdry**), sujets particuliers.

[Recueils.] — **Louis de Grenade,** *Sylva locorum communium*, tit. *Peccat. veniale.*

Summa Prædicantium, *eodem titulo.*

Peraldus, c. 25. — 20 : de cinq choses qui sont à craindre dans le péché véniel.

Busæus, *Panarium.*

Labatha, Titulo *Peccatum.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Delicta quis intelligit? Ab occultis meis munda me. Ps. 18.

Quel est celui qui connaît ses fautes? Purifiez-moi, Seigneur, de celles qui sont cachées en moi.

Iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum, et sicut onus grave gravatæ super me. Ps. 37.

Mes iniquités se sont élevées au-dessus de ma tête ; et elles se sont appesanties sur moi comme un fardeau insupportable.

Non est homo qui non peccet. III Reg. VIII, 46.

Il n'y a point d'homme qui ne pèche.

Septiès cadet justus, et resurget. Proverb. XXIV, 16.

Le juste tombera sept fois, et il se relèvera autant de fois.

Qui spernit modica paulatim decidet. Eccli. XIX, 1.

Celui qui méprise les petites choses tombera peu-à-peu dans les plus grandes.

Qui timet Deum *nihil negliget.* Eccl. VII, 19.

Celui qui craint Dieu ne néglige rien.

Ostende mihi quantas habeo iniquitates. Job. XIII, 23.

Seigneur, faites-moi connaître le nombre de mes iniquités.

De omni verbo otioso quod locuti fuerint homines, reddent rationem in die judicii. Matth. XII, 36.

Les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites.

Qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est. Lucæ XVI, 10.

Celui qui est injuste dans les petites choses, sera injuste dans les grandes.

Si quis superædificat super fundamentum hoc, aurum, argentum, lapides pretiosas, ligna, fœnum, stipulam, uniuscujusque opus manifestum erit. I Cor. III, 12.

Si quelqu'un bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, de la paille, l'ouvrage de chacun paraîtra et le jour du Seigneur déclarera quel il est.

Uniuscujusque opus quale sit ignis probabit. Ibid. 13.

Le feu servira d'épreuve pour examiner l'ouvrage de chacun.

In multis offendimus omnes. Jacobi III, 2.

Nous faisons tous beaucoup de fautes.

Ecce quantus ignis quàm magnam sylvam incendit! Ibid. 5.

Combien un petit feu n'est-il pas capable d'allumer de bois, d'embraser une forêt entière !

Non intrabit in eam aliquid coinquinatum. Apocal. XXI, 27.

Il n'entrera rien de souillé dans le ciel.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[La femme de Loth]. — L'ange du Seigneur ayant tiré Loth, sa femme et ses filles hors de Sodome, que Dieu était prêt à réduire en cendres par le feu du ciel, et leur ayant défendu de regarder derrière eux pour voir ce qui se passerait dans cet horrible incendie, à peine furent-ils hors de la ville qu'un grand bruit s'élève, les éclairs paraissent, les tonnerres grondent, les tourbillons d'un feu de soufre descendent, et il se fait un épouvantable bruit du côté de la ville, que ces fugitifs innocents avaient quittée. La femme de Loth, épouvantée, oubliant par une légèreté ordinaire à ce sexe l'ordre que les anges lui avaient donné, et entendant le bruit et l'impétuosité des flammes, avec les cris de ceux qui en étaient dévorés tout vivants, tourna la tête pour voir ce qui se passait. Mais, en voulant voir ce spectacle de terreur, elle devint elle-même un spectacle effrayant : car elle fut changée sur l'heure en une statue de sel, restée un monument éternel, selon les paroles de l'Ecriture. Voilà qui apprend aux hommes à quel danger ils s'exposent lorsqu'ils ne peuvent se persuader qu'une faute qui paraît légère pourra être grièvement punie.

[Ismaël et Isaac]. — Quand l'Ecriture parle de la guerre qu'Ismaël et Isaac se faisaient étant encore jeunes, elle dit que ce n'était qu'un jeu, et par conséquent une guerre fort innocente. Sara même ne le regardait que de la sorte. Cependant elle ne la voulut pas souffrir et elle obligea Abraham de chasser de sa maison le fils et la mère : à quoi Abraham consentit, prévoyant que l'un et l'autre pourraient quelque jour se faire une guerre plus cruelle, que ce qui n'était alors qu'un jeu ne le serait pas toujours, et que la petite aversion qu'Ismaël avait pour son frère pourrait, en se fortifiant avec le temps, le porter à de plus grands excès. C'est le jugement qu'il faut faire des péchés véniels. Ce ne sont que des jeux, si l'on peut encore appeler jeu ce qui offense la sainteté de Dieu ; mais du reste ce sont des jeux qu'il faut regarder comme le présage de tous les désordres où nous tombons dans la suite de nos années, comme des Ismaëls qui font la guerre à Isaac, et, si nous ne les chassons de nos cœurs, se disposent à l'étouffer sous prétexte d'un jeu peu criminel et que nous croyons innocent.

[Moïse et Aaron]. — Les Israélites murmurent, dans le désert, de ce que Dieu les fait mourir de soif, et, ne sachant où trouver de l'eau, ils ont recours à Moïse et à Aaron, et ceux-ci à Dieu, qui leur montre un rocher et commande à Moïse de le frapper avec sa baguette pour en faire sortir

une source et contenter ce peuple. Moïse, indigné de ce que ces rebelles l'avaient trop pressé, et plus encore de ce qu'ils s'étaient défiés de Dieu, après tant de prodiges qu'ils lui avaient vu faire en leur faveur, se défie lui-même que Dieu puisse tirer un fleuve entier de cette pierre, et la frappe par deux fois, se devant contenter d'une. Dieu permit cette légère chute, afin que ce grand serviteur de Dieu reconnût qu'il était homme ; mais il l'en reprit, et l'en châtia même avec son frère Aaron qui avait eu part à cette faute : ils furent exclus de l'entrée de la terre promise, pour laquelle ils avait tant travaillé. « Parce que vous m'avez offensé tous deux, leur dit Dieu, dans le désert de Sin, lorsque tout le peuple murmura contre moi ; et que vous ne m'avez pas sanctifié dans une si belle occasion, et qu'au contraire vous vous êtes défiés de ma bonté, vous n'entrerez point dans la terre que je donnerai aux enfants de Jacob. »

[Les Bethsamites]. — Qui ne sait ce qu'il en coûta aux Bethsamites pour une légère curiosité ? Après avoir été privés de l'arche d'alliance pendant sept mois qu'elle était demeurée parmi les Philistins, ils la reçurent enfin, et, pour l'avoir seulement regardée avec trop de curiosité et peut-être avec un peu trop de joie, Dieu fait périr de ce peuple plus de cinquante mille hommes. Et une autre fois, comme on transportait cette même arche d'un lieu en un autre pour la placer plus honorablement, elle se trouva en danger de tomber par terre, à cause que les animaux qui traînaient le chariot où elle était vinrent à se débattre brusquement : Oza, homme de distinction qui la conduisait, voyant qu'elle penchait de son côté, la soutint de la main. Il est à croire que ce fut avec moins de révérence qu'il ne devait : et, pour n'avoir pas été assez religieux en cette action, qui semblait tenir de la témérité, Dieu le fit mourir sur-le-champ, pour servir d'exemple à tout le peuple.

[David]. — David veut savoir le nombre de ses sujets. Les uns croient que ce fut par quelque sentiment d'avarice, pour en tirer un tribut ; les autres par quelque sorte de prudence, mais trop humaine, pour voir quelles armées il pouvait mettre sur pied en cas de besoin ; et d'autres, plus problablement, par un peu de complaisance et de vaine gloire, pour savoir à combien de têtes il commandait et combien de personnes dépendaient de lui ; mais tous tombent d'accord qu'il ne pécha que véniellement dans cette entreprise. Et Dieu, sans avoir égard à sa prière et à l'aveu de sa faute, lui donne à choisir entre la famine, la guerre et la peste. Et parce que ce prince humilié s'en remet au choix de Dieu même, Dieu allume dans tout Israël une peste qui le désole, et qui, dans l'espace de trois jours, enlève jusqu'à soixante-dix mille âmes.

[Autres exemples]. — Si nous pouvons juger de la grièveté qui se trouve dans les moindres péchés par la sévérité avec laquelle nous savons que

Dieu les châtiera dans l'autre vie, nous le pouvons aussi par la manière rigoureuse dont souvent il les a punis dans celle-ci. Nous lisons, au 15e chap. des Nombres, que quelques Israélites dans le désert, ayant rencontré un homme qui ramassait du bois au jour du Sabbat, s'enfuirent aussitôt et le menèrent à Moïse et à Aaron, qui le renfermèrent dans une étroite prison, jusqu'à ce qu'ils eussent consulté Dieu sur la punition qu'ils en devaient faire, et que Dieu fit entendre à Moïse : « Il faut que cet homme meure, et qu'il soit lapidé par les mains de tout le camp. » On le tira de sa prison, et il fut accablé de pierres par cette multitude, animée d'un saint zèle contre un péché qui ne pouvait être que léger. — Marie, sœur de Moïse, blâme la conduite de son frère et en murmure : la lèpre s'attache aussitôt à tout son corps, en punition de cette liberté. — Un prophète fut déchiré par un lion pour une légère complaisance envers un ami qui le conviait à manger. — Quarante-deux jeunes enfants furent dévorés par les ours pour avoir perdu le respect dû à Elisée. — Mais qui ne s'étonnera de voir le saint roi Ezéchias privé de ses trésors pour avoir eu un sentiment de vaine gloire en les faisant voir aux ambassadeurs du roi des Assyriens ? — Nous avons, dans les livres saints, cent autres exemples de pareilles punitions pour des fautes de même nature.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Judas]. — Le démon sut, par des voies insensibles, corrompre Judas, dans la compagnie même de Jésus-Christ, et lui faire concevoir le dessein affreux de trahir et de livrer son divin Maître. Quelle distance de la vertu d'un apôtre à ce crime monstrueux, qui n'avait jamais eu d'exemple et ne peut avoir de semblable ? Mais rien n'est impossible au démon, quand il est aidé de notre mollesse, et, en conduisant Judas de l'avarice au larcin, et du larcin au sacrilége, il le fit monter de degrés en degrés jusqu'au déicide. Encore tous les jours, ne nous engage-t-il pas dans les mêmes routes ? D'abord ce n'est qu'une pensée involontaire qui prévient notre réflexion ; bientôt après, c'est une faiblesse qui nous échappe. Des péchés spirituels, que nous dissimulons, viennent ensuite, et ils traînent après eux des prévarications extérieures dont la malignité et le nombre vont toujours en augmentant. Enfin, les tentations se rencontrent avec nos désirs, et consomment l'ouvrage d'iniquité.

[S. Pierre]. — Le Fils de Dieu ne pouvait nous marquer davantage à quel point il est jaloux de l'obéissance qu'on doit rendre au moindre de ses commandements que par ces paroles étonnantes qu'il dit à S. Pierre : « Si

je ne vous lave les pieds, vous n'aurez point de part avec moi. » Je m'abstiens, dit S. Basile, de dire présentement que le sujet pour lequel il entendit de la bouche de Jésus-Christ une menace si terrible ne fut point pour s'être rendu coupable de négligence ni de mépris en la personne de son divin Maître, et que la résistance qu'il apportait à ses ordres était une marque du profond respect qu'il avait pour lui : mais c'était un péché, quoique léger, de refuser de lui obéir dans cette rencontre, et le Sauveur lui voulut faire connaître à quel danger on s'expose par les moindres péchés qui se commettent avec réflexion.

[Ananias et Saphire]. — Il n'y a personne qui ne sache ce qu'un mensonge coûta à Ananias et à sa femme. Sans avoir une obligation étroite de donner leurs biens à l'Eglise, ils en apportent une partie à S. Pierre, et ils réservent l'autre. Mais, en usant de réserve, ils usent de dissimulation, et veulent persuader à l'Apôtre qu'il ne leur reste rien. C'est assez : à cette parole, l'Apôtre, de la part du Dieu vivant, prononce contre eux un arrêt de mort, et sans différer l'arrêt s'exécute. L'Ecriture ajoute qu'un châtiment si prompt et si sévère jeta la terreur dans les cœurs de tous les fidèles, et leur fit redouter les moindres péchés. Plaise au Ciel que tant d'autres châtiments nous inspirent la même crainte !

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Quomodò cecidisti de cœlo, lucifer, qui manè oriebaris? (Isaïæ XIV). On a vu, dans les personnes les plus saintes et les plus vertueuses, des changements qui saisissent d'effroi toutes les fois qu'on y pense, et nous nous étonnons qu'il y ait eu dans les ordres les plus religieux des apostats, des saints transformés en démons. Ces changements n'ont commencé que par de légères fautes, dont ils ont négligé de se corriger, et de petits péchés les ont insensiblement conduits et précipités dans le plus profond abîme des désordres. Je leur ferais volontiers la même demande que le Saint-Esprit fait, dans l'Ecriture, au premier Ange : *Quomodò cecidisti de cœlo, lucifer, qui manè oriebaris ?* O vous qui brilliez comme un astre au plus haut des cieux, comment êtes-vous tombés ? Où sont ces principes de vertu qu'on vous avait imprimés si profondément dans l'âme ? Où sont ces sentiments religieux qui animaient et qui réglaient toute votre conduite ? Vous paraissiez invulnérables, et vous voilà couverts de plaies, et de plaies mortelles ! Vous paraissiez inébranlables, et vous voilà dans le précipice ! *Quomodò cecidistis ?* S'ils voulaient tous de bonne foi me répondre, tous confesseraient qu'ils n'en sont venus à de telles extrémités

que par de premières négligences, qu'ils ne comptaient pour rien d'abord, et dont ils ne prévoyaient pas les suites malheureuses.

Ecce nubecula parva, quasi vestigium hominis, ascendebat de mari... Et facta est pluvia grandis. (III Reg. XVIII). — Le péché véniel est semblable, en cela, à la petite nuée du prophète Elie, laquelle couvrit en peu de temps tout le ciel et inonda les campagnes : ce qui l'obligea de dire au roi, aussitôt qu'il la vit, de faire atteler son chariot et de se sauver pour éviter le grand orage. C'est ainsi qu'il se faut précautionner contre le péché : il ne faut pas attendre que la nuée soit grosse et toute prête à fondre ; il ne faut pas attendre que nous soyons tombés dans le péché mortel pour le fuir. Il faut regarder la nuée lorsqu'elle n'est encore que petite, et fuir le péché véniel comme le présage d'une grande tempête. « J'ai fait pacte avec mes yeux, disait Job, qu'ils ne laisseraient entrer dans mon âme non pas même l'image d'une beauté mortelle, qui la pût exciter au péché : nous insinuant par-là qu'un regard qui ne sera que véniel est comme une étincelle de feu capable d'embraser l'homme entier.

Omnis homo primùm vinum bonum ponit, et cùm inebriati fuerint, tunc id quod deterius est. (Joan. II). — C'est par les péchés véniels, par ces langueurs fatales, dont nous ne nous apercevons pas parce que nous ne les croyons pas dangereuses, que le démon nous fait tomber dans les plus grands désordres. Il en use à peu près comme ces hommes dont parle l'Evangile, lesquels ont coutume dans leurs festins de faire servir le meilleur vin au commencement du repas, afin que, les conviés en étant enivrés, ne distinguent plus le méchant, qu'ils leur font boire à la fin. Le démon donc nous enivre d'abord de certains péchés véniels, de certains plaisirs, de certaines douceurs, de certains attachements, qui ne paraissent pas être de conséquence, et dans lesquels nous donnons d'autant plus aisément que nous les croyons éloignés du grand crime. Voilà ce qu'on peut appeler le bon vin. Mais prenez-y garde : il ne nous les présente qu'afin qu'en étant enivrés, nous ne distinguions plus les grands péchés, les plaisirs et les attachements illicites qu'il nous réserve pour la fin.

Infirmitas hæc non est ad mortem. (Joan. II). — On peut dire de celui qui commet quelque péché léger et véniel ce que l'Evangile dit du Lazare, que son mal n'est d'abord qu'une langueur, que cette langueur est suivie d'un assoupissement léthargique, et que cet assoupissement est enfin terminé par la mort. Ce n'est qu'une légère infirmité qu'on néglige, et qu'on ne croit pas qui doive avoir de suite ; cependant le mal augmente, les forces diminuent, la santé est altérée, et, pour avoir négligé de remédier à un petit mal naissant, il nous conduit insensiblement au tombeau. Négligeriez-vous une étincelle de feu, si elle tombait sur une matière

qui s'enflammât aisément? Une mauvaise pensée trouve cette disposition dans un cœur comme le vôtre. Pourquoi en faites-vous donc si peu de cas?

Si quis superœdificat super fundamentum hoc, aurum, argentum, lapides pretiosos, ligna, fœnum, stipulam, uniuscujusque opus manifestum erit (I Cor. III). — L'Apôtre, en cet endroit, marque assurément deux sortes de chrétiens qui bâtissent sur le même fondement avec des matières fort différentes : les premiers, n'ayant bâti qu'avec de l'or, de l'argent et des pierres précieuses, n'ont rien à craindre, parce que leur édifice ne sera point détruit; au lieu que les autres qui auront bâti avec du bois, du foin, de la paille, qui ne sont point des matières assez solides pour résister au feu, souffriront quelque perte, qui ne les empêchera pourtant pas d'être sauvés, quoiqu'en passant par le feu. Ce qui signifie naturellement que, ayant à souffrir quelque peine, ils éviteront la damnation. De sorte que leurs œuvres imparfaites, défectueuses ou mauvaises, représentées par le bois, le foin ou la paille, qui sont toutes matières combustibles, sont proprement les fautes vénielles, qui méritent quelque peine, mais qui ne damnent pas.

Diviserunt cor eorum, nunc interibunt. (Osée x). — Leur cœur est divisé c'est pourquoi ils périront. Avoir contracté une habitude à quelque péché véniel, on ne peut nier que ce ne soit partager son cœur. On dit qu'on aime DIEU et qu'on ne voudrait pas l'offenser mortellement pour quoi que ce fût : mais on se réserve pourtant le droit de prendre tel ou tel plaisir, quoiqu'il y ait péché, mais seulement léger et véniel. C'est sans doute traiter cette infinie et souveraine Majesté bien indignement et avec un étrange mépris, vu qu'il témoigne tant de fois par ses prophètes qu'il ne veut point qu'on lui donne son cœur à demi, qu'il le veut tout entier, et que réserver une partie de ses affections pour le monde et pour la créature, c'est lui faire outrage. Que faisons-nous autre chose par l'habitude et l'attache que nous conservons aux petits péchés, que nous voulons être de nulle importance parce qu'ils ne font pas perdre la grâce. Nous disons, sinon de bouche, du moins de cœur : Que DIEU se contente, s'il veut, de ce que je fais pour lui : je ne puis faire davantage. Ne devons-nous pas appréhender que DIEU ne dise de nous dans son jugement secret : Ces gens ne me veulent donner qu'une partie de leur amour, réservant l'autre pour le monde : qu'ils le gardent tout entier; je n'en veux point.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Quibus peccatis (venialibus) *licèt occidi animam non credamus, ità tamen eam veluti quibusdam pustulis et quasi horrendâ scabie deformem faciunt, et eam ab amplexibus illius sponsi cœlestis aut vix et aut cum grandi confusione permittant.* August. Serm. 41 de Sanctis.

Quoique le péché véniel ne donne point la mort à l'âme, cependant, semblable à une pourriture, à une lèpre horrible, il la rend si difforme et si hideuse, qu'elle n'est presque plus en état de recevoir les chastes embrassements du céleste époux.

Ista levia noli contemnere : si contemnis quandò appendis, expavesce quandò numeras. Id. Tract. 1 in Epist. Joan.

Ne regardez pas avec mépris les fautes vénielles, et si leur grièveté ne vous touche pas, que leur nombre au moins vous épouvante.

Nullum peccatum adeò parvum quod non crescat neglectum : non enim considerandum est quid fecerit sed quem offenderit, quàm bonus est, quàm benignus, quàm pius. August. de Pœnit.

Il n'est point de péché si léger qui ne devienne très-grief quand on le néglige; car il ne s'agit pas de la chose qu'il nous fait commettre, mais de celui qu'il nous fait offenser, qui est un Dieu bon, miséricordieux, saint.

Nolite contemnere venialia quia minima sunt, sed timete quia plura sunt. Id. De decem chordis.

Ne méprisez pas les péchés véniels parce qu'ils sont légers, mais plutôt craignez-les parce qu'ils sont en grand nombre.

Iniquitas omnis, parva magnave sit, puniatur necesse est, aut ab homine pœnitente, aut a Deo *vindicante.* Id. in ps. 58.

C'est une nécessité absolue que tout péché, grand ou petit, soit puni, ou par la pénitence de l'homme ou par la vengeance de Dieu.

Subrepunt quodammodò ex humanâ fragilitate peccata, quamvìs parva, et eadem ipsa sunt magna et gravia si eis superbia incrementum et pondus adjecerit. August. Sanct. Virgin.

Il échappe toujours à la faiblesse humaine plusieurs petites fautes; mais ces fautes deviennent des péchés considérables et griefs, si l'orgueil y ajoute sa gravité et son poids.

Magna peccavisti : de minutis quid agis? annon times minuta? Projecisti molem : vide ne arenâ obruaris. Id. in ps. 39.

Vous avez commis de grands péchés, et vous en avez de la douleur ; mais les péchés véniels, ne les craignez-vous pas? Hélas! prenez garde qu'après avoir évité d'être écrasé sous une grosse masse, vous ne soyez étouffé sous un monceau de sable.

Noli contemnere minuta peccata tua quotidiana : minutatìm ponis, sed cumulum invenies; de minutissimis guttis implentur flumina. August. in ps. 93.

Ne méprisez pas les petites fautes dans lesquelles vous tombez tous les jours. Vous n'en faites qu'une à la fois, mais à la fin vous en trouverez une masse. Ne sont-ce pas des gouttes d'eau qui font les grands fleuves?

Tu ne leve dixeris undè offenditur Christus, undè ad Dei *judicium pertrahi habes. Numquid grave damnum est, etiam si non pereas, vacuâ nave ad portum venire?* Id. Serm. 29 super Cant.

N'appelez pas légère une chose qui offense J.-C. et dont vous serez responsable à son jugement. Eh! n'est-ce donc pas un grand mal, encore qu'on se soit sauvé du naufrage, d'arriver dépourvu de tout au port?

Quamvìs quotidiani defectus singuli non

Quoique chacune de nos fautes journa-

lethali vulnere ferire sentiantur, tamen omnes, simul congregati, velut scabies nostrum decus exterminant, et ab amplexibus speciosissimi sponsi nos separant. August. Homil. 50.

lières ne fasse point à notre âme de plaie mortelle; cependant, jointes ensemble, elles sont comme une lèpre hideuse, qui en défigure toute la beauté, et qui l'éloigne des saintes caresses du divin Epoux.

Si curare parva negligimus, insensibiliter seducti, audenter etiam magna perpetramus. Greg. X Moral. 14.

Si nous commettons les petites fautes avec négligence, bientôt nous commettrons les plus grandes sans scrupule.

Qui minima peccata flere ac devitare negligit, à statu justitiæ non quidem repentè sed partibus totus cadit. Id. III Past., admonit. 34.

Celui qui néglige d'éviter les plus petits péchés et d'en faire pénitence ne perd pas la justice en gros, s'il est permis de parler ainsi, mais il la perd en détail.

Nonnunquàm in parvo deteriùs quàm in majori peccatur : major enim quò citiùs culpa cognoscitur, eò etiam celeriùs emendatur; minùs verò dùm quasi nulla creditur; eò pejus quò etiam securiùs in usu retinetur. Gregor. Homil. 52.

Il arrive trop souvent qu'un péché léger en apparence est pire qu'un grand crime : car celui-ci, à peine en connaît-on l'énormité, qu'aussitôt on l'efface par la pénitence; mais pour l'autre, paraissant petit et presque nul à nos yeux, nous y retombons toujours, et cela d'autant plus funestement qu'on le fait sans scrupule.

Admonendi sunt qui quamvis in minimis, sed tamen frequenter excedunt, ut nequaquàm considerent qualia sed quanta committunt : facta enim sua si despiciunt timere dùm pensant, debent formidare dùm numerant. Id. III Pastoral. 34.

Que ceux qui tombent fréquemment dans des péchés véniels prennent bien garde, non pas à la qualité, mais à la quantité de leurs fautes : car, s'ils peuvent bien peser chacune de sangfroid, ils ne doivent les compter toutes qu'avec frayeur et tremblement.

Dùm per levia delicta deflectimus, usu cuncta lævigante, non timemus posteà graviora committere. Gregor. X Moral. 14.

Pendant que nous nous familiarisons avec les petites fautes, nous tombons insensiblement, par la force de l'habitude, dans les plus grands péchés.

Fit plerumquè ut mens, afflicta levibus malis, nec graviora perhorrescat, et ad quamdam auctoritatem nequitiæ, per culpas enutrita, perveniat. Id. III Pastoral., admonit. 34.

Il arrive d'ordinaire que l'esprit, s'accoutumant aux moindres manquements, n'a bientôt plus d'horreur pour les plus grands, et s'autorise même par l'habitude, dans le mauvais état ou il est.

Scelus nonnisi magnum peccatum dicitur, peccatum etiam quod leve est nominatur. Id. VI in Reg.

On n'appelle crime que ce qui est considérable ; toutefois, quelque légère que paraisse une faute, c'est toujours un péché.

Vinco maxima, vincendus à parvis; ardua indefensus exsupero, et ad plana ignavus deficio. Hieron. Epist. ad Demetr.

Je dompte les grands obstacles, et je suis vaincu par les petits; je marche d'un pas ferme dans les sentiers difficiles, et je tombe lâchement en beau chemin

Mens Christo dedita æquè et in majoribus et in minoribus intenta est, sciens etiam pro verbo otioso reddendum esse rationem. Hieron. Epist. ad Heliodorum.

Une âme dévouée à J.-C. est également attentive à éviter les grands et les petits manquements; elle se souvient toujours qu'il faudra rendre compte des paroles inutiles mêmes.

Sancta Paula Romana levia peccata ità planxit, ut illam gravissimorum criminum crederes ream. Id. Epist. 27 ad Eustochium.

Paule, cette sainte Romaine, a pleuré ses moindres péchés avec tant d'amertume, que vous eussiez dit, à la voir, qu'elle était coupable des plus grands crimes.

Nunquàm leve est Deum *etiam in exiguo contemnere, qui non tantùm ad qualitatem peccati respicit, sed ad personæ contemptum.* Hieron. Epist. ad amicum quem instituit in scientiâ legis divinæ.

Ce n'est jamais un manquement léger d'offenser Dieu, même dans les petites choses : car Dieu ne regarde pas tant à la qualité du péché qu'au mépris de la personne.

Nescio an possimus leve aliquod peccatum dicere quod in Dei *contemptum ad-*

Pouvons-nous appeler léger un péché commis au mépris de Dieu? Sans doute

mittitur, estque ille prudentissimus qui non tàm considerat quod jussum est quàm quis jusserit, neque quantitatem imperii sed imperantis cogitat dignitatem. S. Paulin. Epist. 14.

celui-là est très-sage qui ne considère pas tant ce qui est ordonné que celui qui ordonne, et qui fait bien moins d'attention à l'étendue de la loi qu'à la dignité du législateur.

Non facilè provenit cuiquam tàm incruenta victoria, ut inter multos hostes frequentesque conflictus, etiamsi sit liber à morte, sit quoque immunis à vulnere. S. Leo. Serm. 4 De jejunio decimi mensis.

Il arrive difficilement que l'on remporte une victoire assez heureuse pour éviter, malgré le choc et les efforts des ennemis, je ne dis pas la mort, mais du moins quelques blessures.

Quid peccatores de magnis sceleribus agere debent, quandò perfecti levia quoque delicta quasi gravissima lugent. Isidorus II Sentent. 17.

Quelle pénitence doivent faire les grands pécheurs, puisque les saints ont pleuré si amèrement leurs moindres fautes?

Peccata levia, quæ ab incipientibus quotidianà satisfactione purgantur, perfectis viris velut magna crimina evitantur. Id. II Sentent. x.

Les hommes consommés en perfection évitent comme de grands crimes les petites fautes que les commençants se contentent de réparer chaque jour.

Fugiamus modica mala : magna si quidem ab illis nascuntur. Chrysost. VII Rom.

Evitons les moindres péchés, puisqu'ils sont la source des plus grands.

Magna ut aversemur ipsa peccati natura efficit; parva autem, hâc ipsâ re quia parva sunt, desides reddunt, et, dùm contemnuntur, non potest ad eorum expulsionem animus generosè insurgere. Chrysost. Hom. 87.

La seule idée d'un grand péché nous en donne assez d'horreur; mais les fautes légères nous rendent lâches par leur légèreté même, et le peu de cas que nous en faisons nous rend incapables de nous en corriger généreusement.

Cavete ne quis parva reputet, quamlibèt parva, si scienter delinquere convincatur. Bernard. Serm. 1 Convers. S. Pauli.

Gardez-vous de regarder comme une chose de légère conséquence tout péché dans lequel vous convenez que vous êtes tombé librement.

A minimis incipiunt et in maxima proruunt. Id. De ordin. vitæ et mortis.

Les plus méchants hommes, avant de commettre de grands crimes, ont commencé par les petites fautes.

Terribilius et horribilius ipsâ gehennâ judicat (justus) in re levissimâ vultum omnipotentis scienter offendere. Id.

Les saints sont moins effrayés de l'enfer même que de la moindre offense commise volontairement aux yeux du Tout-Puissant.

Qui ut filius, et non ut servus, obedit Deo, *etiam in minimis timet offendere.* Basil. Prœm. Regul. fusè disput.

Quiconque rend à Dieu une obéissance filiale, et non pas servile, craint extrêmement de l'offenser dans les plus petites choses.

Nullum sit omninò erratum quod parvi pendas. Id. Abdicat. rerum.

Qu'il n'y ait pas un seul péché que vous regardiez avec indifférence.

Timenda ruina multitudinis, etsi non gravitatis. Guill. Paris. De virt. XXIII.

Quoique vous ne succombiez pas sous le propre poids des péchés véniels, craignez de succomber sous leur multitude.

Quemadmodùm ad virtutis tendentes culmen non à summis inchoant, sed à modicis, ut sic sensìm ad altiora pertingant, ità qui dilabuntur ad vitia non statìm à magnis criminibus incipiunt, sed à modicis assuescunt et ad maxima proruunt. Isidor. De summo bono.

Il en est de ceux qui sont plongés dans le vice comme de ceux qui aspirent à la plus haute perfection : de même que ceux-ci ne commencent pas par les vertus sublimes, mais y arrivent par degrés, ceux-là ne commencent pas par les grands crimes, mais ils y arrivent peu à peu par l'habitude des légères offenses.

Peccata minima si negliguntur, occidunt. August. XII in Joan.

Les péchés les plus légers, si on néglige de s'en corriger, donnent immanquablement la mort à l'âme.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est qu'un péché véniel]. — Pour qu'on s'exprime simplement et sans métaphore sur ce sujet, un péché mortel est celui qui nous fait déchoir de l'état de justice, et par conséquent un péché qui ne nous tire point hors de cet état et ne nous ôte point la vie de la grâce ne peut être que véniel, parce qu'il doit être remis en cette vie, ou du moins dans l'autre au lieu que le péché mortel mérite la damnation. S. Thomas enseigne que le péché mortel est opposé au véniel en ce que le mortel établit un défaut intérieur, qui détruit irréparablement le principe de la vie spirituelle, ou le principe de l'ordre par lequel nous sommes rapportés à la dernière fin : et qu'ainsi le pécheur ne peut jamais plus se redresser de soi-même, parce que sa volonté en cet état est entièrement dépravée ; ou, s'il se redresse, c'est par le secours d'un principe extérieur, c'est-à-dire par la grâce de Dieu, et non par un principe intérieur. Le péché véniel, au contraire, ne cause qu'un déréglement dans les choses qui sont ordonnées à la fin dernière. C'est aux théologiens, et non aux prédicateurs, d'examiner les différents sentiments qui partagent l'Ecole sur ce sujet : il suffit de savoir que le péché, quoique véniel, est une offense de Dieu : d'où il suit : — 1°. Que c'est un mépris de cette souveraine majesté, une ingratitude envers cette infinie bonté, un abus indigne de sa toute-puissance, une résistance à sa volonté toute sainte, une diminution de sa gloire. — 2°. Il est vrai que ce n'est pas un égarement de sa fin dernière, mais c'est un détour qui mène à l'égarement ; ce n'est pas une rupture entière avec Dieu, mais c'est un refroidissement qui aboutit souvent à la rupture ; ce n'est pas une perte de la grâce, mais c'est un grand danger de la perdre; ce n'est pas une infidélité essentielle de l'âme envers Dieu qui la qualifie du nom de son épouse, mais c'est une froideur et une indifférence qui le blesse et qui l'outrage ; et, pour tout dire en deux mots, le péché véniel est une action qui déplaît à Dieu. — 3°. Il suit de-là que c'est un plus grand mal que tous les maux des créatures jointes ensemble, que les saints aimeraient mieux perdre mille vies que d'en commettre un seul de propos délibéré, qu'on ne pourrait pas en conscience faire le moindre mensonge pour rendre à Dieu la plus grande gloire, et que toutes les créatures devraient s'estimer heureuses de sacrifier leur être pour empêcher le plus petit péché véniel.

[Plusieurs sortes de péchés véniels habituels]. — On peut remarquer trois sortes de péchés véniels habituels : — Les premiers sont des péchés d'attache, dont on conserve encore non-seulement le penchant, mais aussi l'affection, avec le dessein de les continuer après les avoir commis. Les seconds sont des péchés de faiblesse, que l'on commet plutôt entraîné par le penchant de la nature corrompue ou d'une mauvaise habitude que par une pleine et entière volonté. On peut appeler les troisièmes des péchés de nécessité, non qu'on les commette sans liberté, les théologiens veulent seulement dire que, encore qu'il n'y en ait aucun en particulier que nous ne puissions éviter avec le secours du Ciel, cependant, vu la fragilité humaine, il est moralement impossible de les éviter tous, à moins d'être confirmé en grâce comme l'a été la Sainte Vierge.

[Différentes dispositions]. — Les dispositions des personnes qui commettent des péchés véniels sont aussi différentes que ces péchés même. Ceux qui les commettent par affection sont des gens qui veulent précisément se sauver ; qui, sous prétexte que les péchés véniels ne damnent point par eux-mêmes, ne veulent pas se priver de cent petites satisfactions humaines qu'on ne peut prendre sans offenser Dieu légèrement ; qui ne veulent ni se gêner autant qu'il serait nécessaire pour les éviter, ni se faire assez de violence pour en fuir les occasions. Ils les commettent avec vue, délibérément, sans façon et sans scrupule ; ils s'étourdissent sur ces fautes légères, et se font une fausse conscience pour vivre en repos là-dessus en se persuadant qu'il leur est impossible de vivre autrement, et qu'ils ne risquent rien, ou peu de chose, en vivant de la sorte. — Pour ce qui est de ceux qui commettent des péchés véniels de faiblesse, même en grand nombre, ils ne laissent pas d'avoir un véritable désir d'avancer dans la vertu et de se perfectionner tous les jours ; mais ils sont si imparfaits, ils ont tant de penchant naturel aux biens sensibles, ils ont les passions si vives, ils ont contracté de si fortes habitudes à ces péchés légers, qu'ils ne laissent pas de tomber souvent : c'est pourquoi on peut appeler leurs péchés, péchés de faiblesse. — Les troisièmes sont les âmes saintes, qui ont toujours vécu dans une grande innocence, mais qui ne laissent pas de commettre par surprise quelques péchés véniels. — Or, il faut juger différemment de ces trois sortes de personnes, et leur donner des instructions différentes.

[Effets du péché véniel]. — Le péché véniel cause du refroidissement dans le cœur de Dieu. C'est ce qui fait qu'ensuite Dieu n'a pas pour une âme qui se met si peu en peine de lui plaire cette providence spéciale qu'il a pour les âmes fidèles, ni cette protection extraordinaire et ce soin particulier qui l'applique à elles pour éloigner les dangers et pour empêcher ou affaiblir les tentations. — Secondement, il ne communique point ses secrets à ces âmes tièdes et froides en son amour ; il ne leur fait point part de ses

faveurs particulières, comme sont l'esprit d'oraison, de recueillement et d'union avec lui, une abondance de consolation qui est suivie d'un goût merveilleux pour les choses de DIEU et d'une grande facilité pour tous les exercices de la vie intérieure ; enfin, une certaine assurance morale qu'elles sont dans la grâce. — Troisièmement, il les prive de ces lumières vives et de ces grâces fortes sans lesquelles elles ne résisteraient jamais aux tentations un peu pressantes, parce que, ces grâces étant des effets d'une bonté tendre et d'une libéralité extraordinaire, il ne les accordera pas à des gens qui chicanent, pour ainsi dire avec lui, et se retranchent sur ce qui est d'obligation sous peine de péché mortel. — Quatrièmement : de plus, il n'y a qu'à considérer les vengeances qu'il en tire sur la terre, mais particulièrement dans le purgatoire, où il punit par des peines qui ne cèdent guère dans leur violence à celles de l'enfer : car ces âmes qu'il aime, et dont il est uniquement aimé, il les bannit de sa présence tant qu'elles sont souillées d'un seul péché véniel, et, si elles en demeuraient souillées pendant toute l'éternité, il les en bannirait pour jamais.

[Le péché véniel déshonore Dieu]. — Nous déshonorons plus DIEU par un seul péché véniel que nous ne saurions l'honorer par toutes les actions les plus saintes et les plus héroïques. La grandeur de DIEU, et la distance infinie qu'il y a de nous à lui, diminue beaucoup la grandeur du bien que nous faisons pour lui, et augmente infiniment la grandeur du mal que nous faisons contre lui. Quand nous le servons, nous faisons ce que nous devons, et toujours beaucoup moins que nous ne devons et infiniment au-dessous de ce qu'il mérite ; et quand nous aurions tout fait nous serions encore obligés d'avouer que nous sommes des serviteurs inutiles ; mais, quand nous l'offensons, nous passons par-dessus des obligations infinies que nous avons de le servir et de lui plaire, et par-là même notre ingratitude est en quelque manière infinie, et nous lui déplaisons plus par un seul péché véniel que nous ne pouvons lui plaire par tous les services que nous pouvons lui rendre.

[Grièveté du péché véniel]. — Encore qu'un péché ne soit que véniel, c'est un péché néanmoins, et une injure qui se fait à la divine majesté, pour laquelle nous devons avoir tant d'amour et de respect, que, quand il s'agirait de procurer le salut de tous les hommes, il ne nous serait pas permis de commettre la moindre faute. Ne dites point que la grandeur de DIEU ne lui permet pas de faire état des petites choses : car elle vous permet beaucoup moins de les négliger quand il les ordonne. Croiriez-vous qu'il n'est pas permis de commettre une seule négligence de cette nature pour convertir toute la terre, et qu'un si grand bien n'égalerait pas ce que vous appelez un petit mal ? Apprenez de S. Bernard qu'il faut le sang d'un DIEU pour effacer cette tache, et qu'avec elle on ne peut entrer dans le royaume

des cieux. Il est vrai que ce péché ne nous prive pas de la grâce sanctifiante, non plus que de la charité, dont il ne fait que diminuer la ferveur et la perfection ; mais il attriste le SAINT-ESPRIT, ainsi que parle le grand Apôtre ; il remplit la conscience de ténèbres, il empêche l'âme de s'avancer dans la vertu, et il engage insensiblement dans le péché mortel celui qui s'y accoutume. Ajoutez que rien de souillé n'entrera dans la Jérusalem céleste. D'où il faut nécessairement conclure que, si les péchés véniels ne sont effacés en cette vie, il faudra que l'âme qui en est coupable souffre dans le purgatoire toute la peine qui leur est due.

[Danger de pécher mortellement].— Quelque corruption qu'ait mise le péché originel dans notre cœur et dans notre esprit, il y a pourtant laissé des restes et des semences de raison et de droiture qui nous font toujours condamner les grands crimes dans les autres, et, nous en inspirant de l'horreur, nous donnent aussi de la crainte de les commettre ; mais, en se familiarisant avec le péché véniel, qui a toujours quelque rapport avec le péché mortel, on s'apprivoise peu-à-peu avec lui ; on le regarde d'abord avec moins d'horreur, on commence ensuite à en avoir moins de crainte, on s'accoutume à le regarder dans les autres avec moins d'indignation ; on ne le voit plus comme quelque chose de si horrible, on y aperçoit même quelque chose d'assez agréable, enfin, on vient jusqu'à le commettre sans peine, et même avec plaisir. Voilà les degrés par lesquels on tombe dans le précipice du péché mortel.

Je n'avance pas ici la proposition de certains docteurs, qui, comparant la justice de DIEU avec sa miséricorde, croient que, comme DIEU, par un effet de sa bonté, attache souvent notre prédestination à une bonne action de peu de conséquence (à un verre d'eau donné par aumône), il peut de même, par un effet de sa justice, attacher notre réprobation à un péché véniel : non qu'il nous damne pour un péché véniel, mais parce que, pour punir la malice de ce péché qui offense sa sainteté et sa bonté, il permet que nous tombions dans des péchés mortels, après lesquels il nous réprouve. Je n'explique point ici cette doctrine ; je me contente de dire que, quand DIEU n'attacherait jamais notre réprobation à un péché véniel, celui qui le commet perd du moins de grandes grâces, qui lui seraient de grande importance pour son salut, et, en perdant ces grâces, nous tombons dans le péché mortel, qui cause la perte et la mort de notre âme.

Telle est la conduite du démon pour nous faire tomber dans les grands crimes. Persuadé que nous ne voudrions pas nous jeter tout d'un coup dans le libertinage, il nous accoutume au péché véniel, pour nous conduire insensiblement au mortel. Il nous fait voir que ce qu'il demande est en effet peu de chose ; et ce peu une fois accordé, il nous fait comprendre que, puisque nous avons déjà fait ce qui n'est rien, nous en pouvons bien faire un autre et que le mal n'en sera pas plus grand. A quoi il faut ajouter

que, comme la justice de DIEU punit souvent les p emiers péchés par les suivants, et les petits par les plus grands, ceux qui ne font point conscience des fautes légères se font dans la suite une conscience si large, qu'elle souffre sans peine les plus grands péchés. C'est ce que tous les théologiens ont voulu marquer quand ils ont dit que les péchés véniels étaient des dispositions au péché mortel, parce que, selon la parole du Sage, celui qui néglige les moindres choses tombera peut-à-peu dans les grandes : de sorte que, si le mal que cause le péché véniel ne nous en donne pas assez d'éloignement, il faut du moins appréhender le danger dont il nous menace : car, si nous aimons le danger, c'est-à-dire si nous n'avons pas assez grand soin de l'éviter, immanquablement nous y périrons.

[Péchés de gravité douteuse]. — Il faut concevoir qu'il y a des péchés dont on peut dire hardiment qu'ils donnent la mort, et d'autres si légers, que l'on peut assurer que d'eux-mêmes ils ne sont que véniels, mais que, entre ces deux extrémités, il y en a un grand nombre qui approchent au moins du péché mortel, s'ils ne vont pas tout-à-fait jusque-là, dont il est bon que l'on ait sujet de douter, et qui apparemment sont en effet quelquefois mortels quand on s'y porte avec une pleine et entière volonté, quand on les fait de sang-froid et de gaieté de cœur, quand on les aime et que l'on cherche même l'occasion de les commettre. Les parfaits, qui n'agissent que par amour, tâchent d'éviter indifféremment tout ce qui déplaît à DIEU; mais il y a un grand nombre de faibles qui ont besoin d'être arrêtés par la crainte des peines éternelles, et qui comptent les péchés véniels presque pour rien: il est bon pour ceux-là qu'il y en ait plusieurs dont on puisse raisonnablement douter s'ils ne sont point mortels, afin qu'ils appréhendent d'y tomber; car la liberté qu'ils se donneraient de les commettre les mettrait en danger de tomber bientôt dans le péché mortel.

[Si les péchés véniels peuvent égaler un péché mortel]. — Quoique le péché véniel soit une véritable offense de DIEU, il est d'une autre espèce et dans un autre degré d'offense que le péché mortel : ce qui fait dire à tous les théologiens que des millions de péchés véniels ajoutés les uns sur les autres ne peuvent pas arriver à la grièveté d'un seul péché mortel, tant qu'ils demeurent dans le rang et dans le degré de péchés véniels et que leur objet ne s'unit pas pour en composer un mortel: ce qui arrive en matière d'injustice, dans laquelle cent petits larcins d'un sou font un tort notable au prochain: ils s'unissent entre eux pour faire un péché mortel; ce qui n'arrive pas dans les autres actions où la justice n'est point intéressée. Ceux qui, contre le sentiment unanime de tous les docteurs, sont d'une opinion contraire se servent de l'autorité de S. Augustin, qui dans plusieurs endroits de ses écrits dit qu'il en est comme de plusieurs gouttes ramassées qui remplissent les fleuves, ou de petits grains de sable qui dans une grande quantité ne laissent pas d'accabler celui qui en est couvert; mais, toute

comparaison étant défectueuse en quelque point, ce saint docteur ne veut dire autre chose sinon que le péché véniel nous dispose au mortel, et nous y conduit enfin par voie de disposition.

[De la conscience facile]. — Quoiqu'il soit hors de doute que les péchés véniels, à quelque nombre qu'ils montent, n'en puissent faire un mortel, pour la raison que nous avons dite, il est néanmoins constant, et tous les docteurs en conviennent, que celui qui ne voudrait s'abstenir d'aucun, et qui serait résolu de les commettre tous en quelque manière que ce soit, à mesure que l'occasion s'en présenterait, en commettrait dès-lors un mortel, parce qu'il s'exposerait au danger d'en commettre de mortels, et mériterait que Dieu l'abandonnât en des occasions pressantes où il aurait besoin de grâces fortes pour ne pas succomber. On doit porter le même jugement de ceux qui ne s'abstiennent du péché mortel que parce qu'il est éternellement puni, et qui sont dans la disposition de le commettre si Dieu ne le punissait que par des peines temporelles, et que c'est pour cela qu'ils commettent toutes sortes de péchés véniels. Car cela veut dire qu'ils ne se mettent guère en peine de déplaire à Dieu et de violer la justice, pourvu qu'ils évitent l'enfer: et ainsi il y a grand sujet de craindre que ceux qui sont prêts à faire un péché de propos délibéré pourvu qu'il ne soit que véniel, ne soient effectivement dans l'état horrible du péché mortel, sans amour de Dieu et de la justice.

[Remarques]. — Il faut savoir que trois choses sont absolument requises pour faire un péché mortel, en quelque matière que ce soit ; si une seule vient à manquer, le péché n'est que véniel. — La première, du côté de l'entendement, une pleine advertance et réflexion de la raison : car dans une action qui se commet par premier mouvement, sans que l'entendement ait eu le loisir de réfléchir sur la malice de cet acte, ou par une ignorance qui n'est point affectée, ou dans le trouble qui ne laisse pas une entière liberté, on ne peut dire que le péché soit autre que véniel. — La seconde, du côté de la volonté : il faut un plein et parfait consentement, au moins tacite : car, si ce n'est que négligence à repousser la pensée du mal, si l'on est à demi endormi, si, aussitôt que l'on s'aperçoit que la chose est mauvaise, et défendue, on se désiste, le consentement n'a pas été parfait, et ce ne peut être péché mortel. — La troisième enfin, du côté de la matière, comme dans le larcin, la médisance, etc. Ce qui serait un péché grief dans une matière importante n'est qu'un péché léger en matière légère.

On tombe quelquefois du péché véniel dans le péché mortel, et cette chute arrive, pour l'ordinaire, ou par une volonté mal affectée, quand on prend une liberté avec cette disposition de cœur que, quand même elle serait un péché mortel, on ne laisserait pas de la prendre ; ou par une fin peu honnête, lorsqu'on se propose dans ses paroles un esprit de séduction ;

ou par une conscience mal affectée, croyant faire un péché mortel en poursuivant un dessein qui n'est en soi que véniel ; et enfin, quand on agit dans le doute actuel si ce qu'on fait est un péché mortel ou seulement véniel, ou bien si ce qu'on fait est permis ou absolument défendu, sans vouloir s'éclaircir sur son doute.

S. Thomas observe qu'on peut pécher véniellement en deux manières : — Par inconsidération et par attachement, quand d'un premier mouvement nous nous laissons aller à quelque action trop libre ou à quelque pensée trop vaine ; Par attachement, lorsque, sans perdre le respect et l'amour qu'on doit au Créateur, on conserve une espèce de complaisance pour les créatures.

[Les péchés véniels en confession].—Il y a un grand nombre de personnes qui, n'ayant que des offenses vénielles, ne s'approchent ordinairement du tribunal de la Pénitence que par coutume, par manière d'acquit et par respect humain. Elles les déclarent souvent sans douleur, sans résolution de se corriger: aussi sortent-elles du confessionnal comme elles y sont entrées, et si ces sortes de confessions ne sont point un abus du sacrement, et par conséquent un péché grief, le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles sont informes, comme parlent les théologiens, c'est-à-dire qu'on n'y reçoit ni le pardon de ses péchés ni la grâce du sacrement. Et c'est l'opinion des docteurs qu'il vaudrait mieux ne se confesser d'aucun péché véniel que de se confesser de tous sans dessein de se corriger d'un seul. Il est vrai qu'on n'est pas obligé absolument de les déclarer en confession; mais, dès lors qu'on les soumet aux clefs, on doit indispensablement travailler à s'en défendre, à en concevoir une véritable douleur: et c'est à quoi les personnes dévotes qui fréquentent les sacrements doivent faire une sérieuse réflexion.

---

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Le péché véniel n'est point un petit mal]. — Il n'y a dans le péché rien de petit par rapport à Dieu : tout ce qui l'offense est énorme. Mais ce qui diminue en nous les fautes que nous appelons légères, c'est la légèreté des peines qui y sont attachées, ou une entière espérance d'impunité. Accoutumés à ne juger des choses que selon nos intérêts, nous ne nous sommes point ici démentis : nous mesurons le péché, non sur sa malice et sa grièveté naturelle, mais sur les malheurs qu'il nous cause ; nous ne regardons point la sainteté de Dieu qu'il outrage et qu'il blesse, nous ne regardons que nous qu'il afflige et qu'il accable. Le péché ne nous paraît plus ou moins énorme qu'autant qu'il nous est plus ou moins funeste. Le nom même qu'on donne aux grands crimes semble être imposé par la seule cupidité, et nous ne les appelons mortels que parce qu'ils nous damnent et nous donnent la mort. Mais, si nous pouvions regarder un moment le péché avec des yeux purs et désintéressés, nous découvririons jusque dans les plus légers des taches et des noirceurs capables d'attirer sur nous les malédictions de Dieu, si sa justice ne se relâchait de ses droits et n'avait égard à notre faiblesse. (*Recueil des pièces présentées à l'Académie Française en* 1701).

[Danger de passer du véniel au mortel]. — Le pécheur ne se dérègle d'abord que par de petites fautes. Comme il n'impose en effet, chaque jour, que de légers fardeaux à sa conscience, il l'accoutume ainsi peu-à-peu à porter tout le poids de l'iniquité ; et, tandis que les plus insignes coupables trouvent dans leurs crimes un utile supplice qui les presse d'en sortir, celui-là au contraire trouve dans ses chutes un repos funeste, qui l'invite à y demeurer. Heureux encore s'il pouvait s'en tenir au degré de malice où il est tombé ! mais hélas ! la passion qui a une fois franchi les bornes de l'innocence ne s'en tiendra point à ce premier pas. La corruption qui a commencé à s'insinuer dans l'âme gagnera toujours plus avant, si on n'en arrête promptement le cours, et l'homme deviendra toujours plus coupable, dès qu'il ne se mettra pas en peine de devenir plus saint.

Le tentateur ne propose pas tout-à-coup à l'homme fidèle le meurtre et l'apostasie. Il y a trop loin de la vertu au crime pour passer de l'un à

l'autre sans aucun milieu ; la chute la plus subite a ses préparations. Il se contente d'étudier les inclinations que le péché a mises en nous, et il les favorise avec tant d'art, que d'un léger mouvement qui s'élève contre la raison il fait naître d'horribles excès. Caïn pouvait étouffer sans peine l'envie maligne qui commençait à troubler son cœur : il la méprise ; l'esprit de malice, qui ne néglige aucun avantage, recueille cette semence de mort et la cultive. Sous sa main détestable, elle croît peu à peu : l'envie change de nature et devient haine et fureur ; alors il pousse Caïn dans le parricide, et, lui ayant inspiré assez de barbarie pour le commettre, il lui donne assez d'impudence pour le nier.

Qu'y a-t-il de plus dangereux qu'un état qui nous approche insensiblement du mal, qui nous ôte l'horreur des crimes, qui enhardit la volonté à les commettre et qui dispose le cœur à s'y attacher ? Etat où, se livrant au péché sans remords, on le confesse sans repentir, et où le pécheur, se flattant toujours de pouvoir se convertir quand il voudra, passe ses jours et ses années sans le vouloir ! Telle est la disposition de ces personnes imparfaites, ou, pour mieux dire, de ces cœurs à demi-corrompus, qui disputent sans cesse entre la loi et la dispense, qui se partagent entre les grands et les petits commandements, et qui tâchent de faire une espèce de composition avec le Seigneur, et, sous prétexte qu'ils lui obéissent en quelques points importants, se font un titre pour lui déplaire dans tous les articles qui sont de moindre conséquence. Etat souvent plus désespéré que celui des plus déterminés pécheurs, et où l'on se trouve enfin plus éloigné du salut que si l'on était d'abord entré dans les voies les plus criminelles. S'il y a, en effet, un péril certain dans les plus grands crimes, il y a aussi une ressource assurée : la seule honte qui les accompagne suffit souvent pour en défendre ; et, si la violence de la passion nous y entraîne, les remords de la conscience suffisent pour nous en tirer ; et, comme on ne peut vivre tranquillement dans le crime, on fait du moins de temps en temps quelque effort pour n'y pas mourir ; mais le pécheur qui ne commet d'abord que de petites fautes est privé de cet avantage. (*Le même*).

[Gravité de toute offense de Dieu]. — Vous ne tombez, dites-vous, qu'en des fautes légères et vous ne voudriez pas offenser le Seigneur dans aucun des articles essentiels. Mais que veut dire ce langage ? N'est-ce pas là le sentiment d'une âme tiède et languissante, à qui les choses commandées ne paraissent indifférentes que parce que les ordres de celui qui les commande cessent de lui être chers, et qui n'attribue de la petitesse aux offenses qu'elle a commises que parce que l'éloignement qui est entre Dieu et elle fait disparaître à ses yeux la grandeur de celui qu'elle a offensé ? Tous les péchés ne sont-ils pas grands, après tout, puisqu'ils attaquent une majesté qui est infinie ? ne sont-ils pas tous opposés à la sainteté de Dieu ? n'outragent-ils pas tous sa puissance ? ne combattent-

ils pas sa bonté ? ne lui ravissent-ils pas tout son honneur ? ne diminuent-ils pas sa gloire, n'arrêtent-ils pas le cours de ses grâces? De quelque nature que soient les péchés, ne sont-ils pas tous des œuvres de ténèbres, et qui portent aussi toujours avec eux quelque obscurité? Ce ne sont d'abord, à la vérité, que de légères vapeurs qui s'élèvent peu-à-peu du fond d'une conscience impure, mais qui s'unissent en si grand nombre qu'elles forment enfin un nuage épais, capable de dérober la vue du soleil de justice. De-là cet obscurcissement d'esprit qui ôte le discernement du bien et du mal, et qui confond les vertus avec les vices ; de-là cette fausse sévérité qui affermit une personne habituée à ces sortes de péchés contre les menaces du Seigneur, et la fait courir avec d'autant plus de précipitation à sa perte, qu'elle en voit moins le danger. (*Le même*).

[Illusions]. — Comme les petits péchés ne pèsent point à une âme tiède et négligente, elle s'en charge presque toujours en quantité ; elle les multiplie à toute occasion et à tout moment ; elle les commet sans réflexion et sans répugnance ; et, l'iniquité croissant ainsi de plus en plus, il arrive enfin que ce qui était d'abord méprisable pour la petitesse devient accablant par la multitude. C'est ainsi que se forment les plus grands pécheurs. Tel s'est élevé à une haute fortune par ses injustices, qui n'a commencé que par de petits larcins, qu'il a réitérés plusieurs fois et dont chacun lui a paru peu de chose : il s'est d'abord justifié à lui-même son crime, sous prétexte qu'il ne prenait que le nécessaire, et il y a joint peu-à-peu le commode et le superflu. Le désir de se retirer de la misère lui a fait croire au commencement qu'il n'y avait pas grand mal à prendre quelque chose du bien d'autrui, et il se flatte maintenant qu'il n'y a point de péché à le retenir sous le même prétexte.

Qui ne sait qu'une des plus dangereuses et des plus ordinaires illusions de la vie, c'est de croire que toutes les fautes que nous commettons sont légères ? Comme ce sont des productions de notre amour-propre, nous ne saurions presque nous résoudre à les haïr, ni prononcer condamnation contre elles, de peur de nous condamner en même temps. Ne pouvant ôter au péché la laideur qui nous le fait paraître affreux, nous tâchons du moins de le colorer par quelque excuse, pour nous le rendre plus supportable, et, si nous ne sommes pas assez téméraires pour soutenir que nos actions sont innocentes, nous sommes assez artificieux pour faire voir qu'elles ne sont pas des plus criminelles. Chacun ne trouve énormes que les péchés dont il est exempt, et regarde comme légers tous ceux où il tombe. Et, s'il est vrai que les plus grandes fautes nous paraissent petites dès que c'est nous-mêmes qui les commettons, de quelles fautes serez-vous exempt si vous êtes disposé à n'éviter que les seules que vous croirez grandes.

Les petites fautes où tombe sans cesse l'homme négligent (petites, il

est vrai, en apparence, et grandes par les dangers auxquels elles l'exposent), ces fautes, moins légères par elles-mêmes que par l'adresse qu'il a de se les déguiser, qui en suspendra le cours ? Sera-ce l'honneur, le devoir? Il ne croit pas qu'elles y puissent donner atteinte, et il se flatte d'être innocent parce qu'il pourrait être plus coupable. Sera-ce l'injustice de ses infidélités ? Elle ne frappe pas assez ses yeux pour émouvoir son cœur; la blessure lui serait sensible si elle était mortelle... Dieu l'a dit : celui qui se néglige trouvera un précipice au bout de la carrière où il court avec tant d'assurance, et la dernière chute qui le brisera ne sera que la suite des chutes fréquentes dont il n'a pas eu soin de se relever.

Dans la discipline des mœurs ainsi que dans le cours de la nature, on ne se porte pas tout-à-coup aux extrémités... Tel se troublait à l'aspect d'un abîme profond, qui le regarde d'un œil plus assuré, pour l'avoir souvent envisagé de près. Celui-ci est curieux, écoute ses doutes sur des mystères qu'il doit révérer : il sera quelque jour incrédule et ne doutera plus. Celui-là rougissait de ses plus secrètes faiblesses : il ne tiendra pour faiblesse que d'avoir rougi. Remontez à la source des plus fameux fleuves : c'est un ruisseau sans nom ; cherchez la cause d'un incendie, c'est une étincelle. Un vain retour sur soi-même, une vaine complaisance, sont d'ordinaire les premiers anneaux de la chaîne qui nous accable. (*Le même*).

[Affaiblissement de la crainte]. — Le premier effet que cause notre négligence à éviter les péchés véniels, c'est d'étouffer dans l'âme les mouvements de cette crainte religieuse qui est le fondement de la sagesse : et rien n'est plus sensible que cette vérité. Les lumières de notre religion ne nous permettent pas d'ignorer que nos plus légères fautes déplaisent à Dieu : si nous avions une véritable crainte de lui déplaire, négligerions-nous d'éviter ces fautes ? Notre hardiesse à les commettre, qu'est-elle autre chose qu'une révolte de l'âme qui commence à secouer le joug de cette crainte ? Un autre effet de cette négligence, c'est qu'elle diminue en nous l'horreur qu'une éducation chrétienne nous donne pour le péché. Les fautes les plus légères ont toujours une liaison et un rapport avec l'iniquité ; quand nous nous les permettons, nous nous familiarisons, pour ainsi dire, avec elle ; cette dangereuse familiarité dissipe peu-à-peu l'horreur que nous avions pour le crime. Les yeux de l'âme s'accoutument à la difformité du vice, comme les yeux du corps à la laideur des objets sensibles. Tels sont les effets de cette négligence dont nous redoutons si peu les suites. Voilà de quelle manière elle commence à détruire en nous les plus solides fondements de la piété. La crainte de Dieu affaiblie, l'horreur du vice diminuée, le feu de la charité ralenti, quel plus grand acheminement de l'âme vers le désordre !

[Faux prétextes]. — Ce n'est, dit-on, qu'un péché véniel, et dans ce péché

il ne s'agit, après tout, que d'une bagatelle! Vous le dites, et je veux bien en convenir, ce n'est que d'une bagatelle qu'il s'agit : mais je prétends et j'ajoute que c'est cela même, dans un sens, qui vous rend moins excusables, et c'est en quelque sorte de la légèreté du sujet que je conclus la griéveté du péché véniel. Car, s'il s'agissait ou de faire ou de perdre une grande fortune, s'il s'agissait ou de satisfaire ou de réprimer une violente passion, s'il s'agissait de vous garantir d'un supplice rigoureux ou de porter votre tête comme les martyrs sur un échafaud et de verser votre sang, s'il s'agissait de la vie ou de la mort, et que l'amour de l'une, la frayeur de l'autre, vous fît succomber ; je vous condamnerais toujours, je vous reprocherais toujours votre faiblesse, votre lâcheté, votre apostasie; mais, après tout, en vous condamnant je vous plaindrais. Je dirais que l'attrait d'une éclatante fortune est un charme bien puissant, et qu'il fallait une vertu bien éprouvée pour y résister; je dirais qu'une ardente passion et le penchant naturel est une tentation bien pressante, et qu'il fallait un effort extraordinaire pour ne s'y laisser pas entraîner; je dirais que l'horreur du tourment, la crainte de la mort, l'attachement à la vie, font sur un cœur des impressions bien fortes, et qu'il fallait un courage bien affermi, supérieur à tous les sentiments humains, pour ne pas céder et ne se pas rendre. Je le dirais : mais ici que puis-je dire, et de quoi est-il question? d'un mot que vous ne voulez pas retenir, et, plutôt que de le retenir, vous manquez à l'ordre établi de Dieu; d'un désir que vous ne voulez pas mortifier, vous contristez l'esprit de Dieu d'une négligence dont vous ne voulez pas vous relever; et, plutôt que de vous faire à vous-même quelque violence, vous blessez les intérêts et la gloire de votre Dieu. C'est la plainte que Dieu faisait à son peuple par la bouche du prophète Ezéchiel : *Propter pugillum hordei, fragmen panis :* Ils se sont soustraits à l'obéissance qu'ils me doivent, ils m'ont fait outrage, pourquoi? pour un peu de pain. Or, ce reproche ne nous convient que trop à nous-mêmes. (**Le P. Valois**, *Œuvres spirituelles*).

[Exhortation]. — Ce point vous regarde en particulier, âmes religieuses, et mérite bien de votre part une sérieuse réflexion. Pensez-y, vous qui, renonçant au monde que vous avez regardé comme un maître indigne de vos soins, vous êtes consacrés par un dévouement particulier au premier de tous les maîtres ; pensez-y et dites-vous à vous-mêmes : Par cette immodestie en présence de l'autel, par cette dissipation durant la prière, par cette raillerie, cette vivacité, cette aigreur, j'offense la majesté d'un Dieu que je fais d'ailleurs une profession si solennelle d'adorer. Pensez-y, vous qui, détrompés de toutes les grandeurs du monde, que vous avez envisagées comme des grandeurs frivoles et de vains fantômes, vous êtes spécialement assujettis au plus grand de tous les maîtres ; pensez-y, et dites-vous à vous-mêmes : En manquant à cette observance, en violant cette règle, en négligeant cet exercice, j'offense le souverain domaine de

Dieu, à qui néanmoins je me suis d'ailleurs si hautement engagé. Pensez-y, vous qui, retirés et sauvés du monde, que vous avez craint comme l'écueil de votre innocence et de votre salut, vous trouvez, par une grâce de choix, à couvert de ses dangers et à l'abri de l'orage dans la maison du Seigneur; pensez-y, et dites-vous à vous-mêmes : En me permettant cette curiosité, en m'accordant cette légère satisfaction, en contentant ce désir trop humain, j'offense la bonté d'un Dieu à qui je suis redevable de tout, qui m'a appelé, qui m'a recherché, qui m'a reçu dans son sein et qui m'y conserve, selon sa parole même, comme la prunelle de son œil. (*Le même*).

[Le danger]. — Ce n'est encore qu'une étincelle, je le veux; mais vous soufflez cette étincelle, et elle s'attache, elle s'étend ; vous verrez quel incendie elle est capable d'allumer. Attendez encore quelque temps, et l'effet vous convaincra. Le moment arrive, ce fatal moment, ce moment critique et dangereux. Ah ! Seigneur, si vous ne soutenez cette âme par un effort extraordinaire de votre grâce, elle est perdue. Mais, ô formidable jugement de Dieu ! irrité de tant de grâces méprisées, bien loin de la soutenir, il l'abandonne : c'est-à-dire qu'il lui refuse ce secours spécial, cette grâce puissante dont elle s'est rendue indigne ; c'est-à-dire qu'il ne lui laisse que ces grâces du dernier ordre qui peuvent la défendre, mais qui ne la défendront pas ; elle est ébranlée, elle est vaincue, elle succombe et elle périt. Or, ce pas une fois franchi, à quoi n'est-on pas, dans la suite, en disposition de se porter ? (*Le même*).

[Les mauvais serviteurs de Dieu]. — Un ami qui se retranche sur ses devoirs essentiels n'est pas un véritable ou un commode ami. Je n'aime pas un ami qui ne me veut servir que quand je serai dans un grand danger ou dans la dernière extrémité. Dieu me préserve du malheur d'avoir jamais besoin d'un homme de ce caractère. J'aime un ami qui soit attentif à toutes les occasions de me faire plaisir, qui les cherche, qui les prévienne, qui craigne de me déplaire dans les moindres choses. C'est peu de chose, dit un véritable ami : il faut donc l'éviter. Rien n'est petit de ce qui plaît ou déplaît à une personne qu'on aime. Ce sont là les sentimens qu'inspire une amitié tendre et sincère ; et, quand on n'a pas ces sentiments, ou on n'aime point ou on aime peu. Hélas ! puis-je dire après cela, mon Dieu, que je vous aime, quand je crains si peu de vous déplaire en commettant des fautes que je n'appelle petites que parce que j'ai peu d'amour pour vous ?

On est souvent moins touché de la haine ou des outrages d'un ennemi que de l'indifférence ou des infidélités légères mais fréquentes d'une personne qu'on aime : et comment ne crains-je point, mon Dieu, les suites de mon indifférence et de mes fréquentes infidélités à votre égard, quoiqu'elles me paraissent légères ? et comment oserais-je prétendre, avec une telle conduite, à des grâces extraordinaires, dont j'ai pourtant si souvent

besoin? C'est, Seigneur, ne me faire guère justice, et c'est vous la faire encore moins; c'est ou vous craindre peu ou vous mépriser beaucoup. (**Le P. Nepveu**, *Réflexions*, 13 août).

[Idée du péché véniel]. — Que nous enseigne la foi sur le péché véniel? Que, s'il ne fallait dire qu'un seul mensonge léger, et de nul préjudice au prochain, pour obtenir tous les trésors, tous les honneurs et tous les plaisirs que nous pouvons légitimement souhaiter pour réussir dans nos desseins, prolonger notre vie au-delà des bornes ordinaires et jouir sans interruption d'une prospérité, d'une santé et d'une paix inaltérable; allons jusqu'où a été S. Augustin, s'il ne fallait qu'un seul mensonge léger pour arrêter la ruine du monde entier; encore plus, pour procurer le salut de tous les hommes et pour empêcher leur éternelle damnation, il ne le faudrait pas faire.

Quelle est encore la doctrine de la foi sur la malignité du péché véniel et que nous apprend-elle? Que, plutôt que de nous laisser aller à un mouvement libre d'impatience, il faudrait nous livrer de bon cœur aux maladies et aux douleurs les plus cuisantes, souffrir tous les tourments et toutes les tortures des martyrs, le dirai-je, et le croira-t-on? soutenir durant toute l'éternité le feu dévorant et tous les autres supplices qu'endurent les réprouvés, pourvu néanmoins qu'on en séparât l'état du péché où ils sont malheureusement ensevelis et confirmés, et alors nous devrions nous dire à toute heure, au milieu des pleurs et des grincements de dents: Tout ce que j'endure est un moindre mal qu'un péché véniel. Ah, Seigneur! que vous êtes grand et que votre religion est admirable! Voilà ce qu'elle nous découvre, malgré les ténèbres qui nous environnent, et voilà sur quoi nous devons régler nos sentiments et notre conduite.

Où avons-nous pris, d'ailleurs, cette hardiesse à juger de nos péchés, contre l'avertissement que le SAINT-ESPRIT nous donne par le prophète, quand il nous dit: Qui est-ce qui comprend bien les fautes où il tombe? *Delicta quis intelligit*? Quoi! les plus grands saints et les docteurs de l'Église les plus éclairés et les plus habiles ont de la peine à faire le discernement entre le mortel et le véniel; ils tremblent quand il faut décider: et vous, avec votre médiocre lumière et votre peu de capacité, vous prononcez hardiment: Il n'est que véniel. Qui vous l'a dit? qui vous a révélé jusqu'où la malignité de cette faute a été poussée et jusqu'à quel degré le glaive tranchant du péché a percé votre âme? Il serait bien embarrassant, direz-vous, d'être toujours ainsi dans l'incertitude et dans la perplexité: j'en conviens; mais c'est néanmoins l'état humiliant de la vie présente, ce qui nous doit obliger de marcher avec précaution; c'est ce qui engage l'Apôtre S. Paul à annoncer à tous les fidèles qu'ils doivent opérer leur salut avec crainte et avec tremblement. (**Tiberge**, *Retraite*).

[Offense de Dieu]. — Le même DIEU qui est offensé par le péché mortel, ce

Dieu infiniment grand et infiniment aimable, ce Dieu à qui nous devons tout, qui nous a tirés du néant et qui nous empêche d'y retomber, ce même Dieu, dis-je, est offensé par le péché véniel. Il est vrai que c'est en chose légère, mais les plus légères offenses deviennent infinies en quelque sorte, lorsqu'elles sont faites à une majesté et à une bonté infinies. Je sais bien que les fautes qu'un sujet peut commettre envers son prince ne sont pas toutes égales, mais il est certain qu'il n'en est point de petite. Ce serait un attentat de conjurer contre sa vie, je conviens qu'il n'en est point de plus noir; mais celui qui l'aurait outragé d'effet ou de parole ne laisserait pas d'avoir commis un grand crime et d'avoir mérité les supplices les plus rigoureux. Nous regarderions comme un monstre de la nature un enfant qui aurait poignardé son Père; mais celui qui n'aurait fait que le meurtrir, ou lever la main pour le frapper, ne serait-il pas encore l'exécration de tout le monde? Mon Dieu, que nous sommes aveugles! nos désordres nous font horreur en ces exemples, et nous n'en sommes point touchés lorsque nous les considérons en eux-mêmes, où ils sont infiniment plus horribles! Faut-il, Seigneur, que nous revenions éternellement à ces paraboles qui nous représentent éternellement vos grandeurs et vos bienfaits? Qu'est un roi, qu'est le plus grand monarque du monde, en comparaison de Dieu? **(Le P. de la Colombière).**

[Ruse du démon]. — Tout le monde sait que, dès qu'on accorde quelque chose à la passion, elle en devient plus avide et plus insolente, et qu'elle presse toujours jusqu'à ce qu'on lui ait donné davantage. C'est ainsi que se sont perdus tous les scélérats d'entre les hommes; nul d'entre eux n'a commencé par un grand crime. Il est certain que, s'ils s'étaient tenus à leurs premières actions, ils auraient été pour la plupart assez innocents; mais, quand on a pris sa course par un penchant fort rapide, il est moralement impossible de s'arrêter qu'on ne soit tout-à-fait au bout. C'est pourquoi le démon, qui ne serait pas satisfait s'il ne nous ôtait la grâce de Dieu, ne commence pourtant jamais par nous porter à commettre un péché grief: il sera content s'il peut inspirer de la vanité à cette fille et la fantaisie des modes et des vains ajustements, parce qu'il sait bien qu'il ne saurait manquer d'aller plus loin, et que, même sans qu'il s'en mêle. on en viendra jusqu'aux derniers désordres. Une personne qui ne veut éviter que le péché mortel n'a pas grande envie de l'éviter. C'est une chimère que ce plan de vie où l'on se propose de se permettre contre la loi de Dieu tout ce qu'elle ne défend que sur des peines légères, et de ne manquer à rien des choses essentielles.

Quelque petites que me paraissent ces offenses, ô mon Dieu, elles s'attachent à votre personne; quoiqu'elles ne donnent pas le coup de la mort à mon âme, j'ai toujours besoin de votre sang pour fléchir votre justice, et jamais elles ne seront remises s'il ne se trouve une juste proportion entre le mal et le remède, la satisfaction et l'injure. Il est vrai qu'une

goutte d'eau bénite, prise avec le sentiment d'une dévotion sincère, peut nous laver de ces taches; qu'une aumône distribuée aux misérables dans la vue de Dieu peut racheter cette dette; qu'une prière faite avec ferveur peut m'obtenir la guérison de ces péchés, et que tout ce que nous appelons sacrementel peut servir d appareil à ces plaies; mais, tout suffisants que soient ces remèdes, ils seront sans efficace s'ils ne se mêlent avec les plaies du Sauveur, et ne se soutiennent par ses mérites. Il est nécessaire que cette goutte d'eau soit détrempée avec les larmes qu'il a versées sur nos misères, que cette aumône soit unie au grand amour qui l'a porté à répandre son sang pour notre rachat, comme parle l'Apôtre, que cette prière soit offerte avec celle qu'il adresse en notre faveur à son Père. (*Le même*).

[Confessions compromises]. — Les habitudes dans le péché véniel font que l'on abuse du sacrement de Pénitence, et que l'on fait mille confessions nulles, fondées sur cette fausse croyance, qu'il suffit de se confesser de ces petits péchés, sans s'en corriger : ce qui est une erreur que le démon fait doucement glisser dans l'esprit des lâches chrétiens, afin de procurer à leur conscience un faux repos; et ils l'écoutent d'autant plus volontiers, qu'ils souhaitent pour leur propre satisfaction que la chose soit véritable. Mais, si ces personnes n'ont perdu tout sentiment de Dieu et de leur propre salut, qu'elles écoutent avec tremblement cette parole terrible de S. Bernard : *Que personne ne dise en son cœur : Ce ne sont que des péchés légers, je ne me soucie pas de m'en corriger ; ce n'est pas un si grand mal de persister en ces sortes de péchés, qui sont petits et qui se remettent facilement! C'est là mes bien-aimés, une impénitence, c'est un blasphème contre le* Saint-Esprit (Serm. I Conv. S. Paul). Il faut donc considérer que, le péché véniel étant une offense contre Dieu, quand on s'en accuse, on le doit faire en esprit de pénitence, c'est-à-dire avec regret et gémissement de cœur, et avec dessein formé de s'en corriger. (*Morale chrétienne sur le* Pater).

[Enchaînement des péchés]. — Le corps du péché, comme parle S. Paul, est lié ensemble : ses principes, ses accroissements, sa fin: *Colligata est iniquitas*, dit le prophète Osée. Ses principes sont les petits péchés, ses accroissements ce sont les grands péchés, la fin est la damnation. La damnation tient aux grands péchés, et les grands péchés tiennent aux petits. Par conséquent, en attirant ceux-ci vous attirez les autres, et en attirant ceux-là vous faites suivre la damnation. Malheur donc à vous qui dites : Pourquoi nous faire tant de peine là-dessus? nous ne serons pas damnés pour cela ; mais prenez bien garde à ce que j'ajoute? c'est peut-être pour cela que vous le serez. Ce sont des bagatelles, dites-vous ; langage trompeur, langage funeste aux corps de l'Eglise les plus réformés ! etc. (**Le P. Giroust**, *Carême*).

[Gravité douteuse des péchés]. — Cette attention que vous apportez à examiner si une offense est vénielle ou si elle ne l'est point, cette application que vous apportez à disputer au Seigneur tout ce que vous lui devez le plus indispensablement, cette vaine circonspection à n'étudier sa loi que pour connaître jusqu'à quel point vous la pourrez violer, ne vient que d'un fond vide de foi et d'amour de Dieu : car un cœur où règne l'esprit de Dieu ne paraît pas garder de telles règles. Il n'y a que les enfants mal nés qui refusent de donner à leur père tout ce qu'ils ont, et qui veulent perdre sur lui tout ce qui leur appartient. Un acte de volonté plus borné ou plus étendu; une pensée arrêtée dans son commencement ou poussée jusqu'à son progrès ; un désir qui précède le crime ou poussé un peu au-delà : ce sont des abîmes, Seigneur, que l'homme ne saurait pénétrer, mais sur quoi vous l'examinerez au jour redoutable de vos vengeances. Ainsi S. Paul, à qui la conscience ne reprochait rien, S. Paul, cet homme descendu du ciel, ne sait encore s'il est digne d'amour ou de haine, s'il a conservé la grâce de Dieu ou s'il l'a perdue : et vous, qui vous permettez mille infidélités, qui donnez toute licence à vos sens, vous vous rassurez dans un doute si injurieux à Dieu. Sur quoi fondez-vous cette assurance, vous qui n'apportez aucun soin à éviter ces sortes de péchés, vous qui avez tant de peine à démêler si le consentement n'a pas suivi la pensée, et si le désir n'a pas accompagné l'idée du plaisir que vous vous êtes formée; vous dont toutes les actions sont très-douteuses, qui êtes toujours à demander si vous n'allez pas trop loin, qui prenez sur une conscience lâche les règles de l'amour que vous devez à Dieu, et qui, bien loin de vous trouver toujours très-coupables devant Dieu, croyez toujours que vos péchés ne vont point jusqu'à la mort de votre âme ; vous qui, malgré tant de sujets de crainte, vous calmez sur mille infidélités sensibles et journalières? (**Massillon,** *Tiédeur*).

[Les fautes légères sont des piéges]. — Les périls où nous jettent les fautes légères sont des périls d'autant plus inévitables qu'ils sont cachés. Les chaînes qu'elles forment se fortifient d'autant plus aisément qu'elles pèsent moins à l'innocence, et les coups qu'elles portent sont d'autant plus funestes qu'ils tuent sans être sentis. C'est véritablement ici cette voie qui paraît droite, mais dont la fin mène à la mort. C'est un calme plus dangereux que l'orage ; c'est une mer tranquille, mais infidèle, et qui cache dans son sein les causes de bien des naufrages. Ainsi, pour inspirer aux âmes négligentes une crainte salutaire de leur état, faisons-leur en voir les dangers ; montrons-leur le crime comme le terme fatal où aboutira leur négligence. Réveillons le juste endormi : la vertu qui s'endort n'est pas en état de se défendre. On peut considérer les fautes légères sous deux regards différents : par rapport à Dieu ou par rapport à l'homme. Par rapport à Dieu qu'elles offensent, et par rapport à l'homme qu'elles affaiblissent. Mais, de quelque côté qu'on les considère, on verra toujours

que cet état conduit au crime, parce que Dieu se lasse de nous y soutenir et que de nous-mêmes nous sommes déjà tout disposés à tomber.

Dieu soutient et perfectionne la vertu quand elle est infirme; mais il la rejette et la réprouve quand elle est tiède et que ses langueurs ne viennent que de sa lâcheté. Or, voilà le crime de la négligence dans les fautes légères : une tiédeur et une paresse où l'on demeure par choix et par délibération. En effet, ce n'est souvent dans cet état ni la passion qui nous emporte, ni l'occasion qui nous entraîne, ni l'erreur qui nous séduit : c'est la raison toute seule qui est infidèle. Parce qu'il y a de certaines offenses que la bonté de Dieu dérobe à sa justice et sur lesquelles il veut bien nous faire grâce, nous les réitérons chaque jour de sang-froid ; parce que nous ne croyons pas nos chutes mortelles, nous nous en faisons un état tranquille et réglé, et nos infidélités journalières entrent dans l'ordre et dans le plan de notre conduite, parce que nous ne croyons pas qu'elles puissent entrer dans celui de notre réprobation. Ainsi, par une malice propre aux plus grands pécheurs, nous sommes mauvais parce que Dieu est bon. Sa facilité à nous remettre nos dettes ne nous rend que plus hardis à en contracter de nouvelles et l'indulgence du maître ne fait que rendre le serviteur plus négligent.

On est bien près du péché quand on se promène sur ses limites. Nous demeurons tranquillement infidèles dans les petites choses, bientôt nous serons tentés de l'être dans les grandes. Il n'y a pas loin, de l'attention que l'on a à n'observer précisément que le précepte, au désir, à l'envie de le violer. Quand on dispute tant avec Dieu, il y a bien à craindre que l'on ait regret à ce qu'on lui donne. Si l'on obéit encore, ce n'est plus qu'une obéissance d'esclave, qui murmure du fardeau qu'il porte. Si on sacrifie quelque chose, le cœur gémit du sacrifice que la main est contrainte d'offrir. L'idole brisée nous attendrit, et nous lui donnons souvent nos soupirs et nos larmes, lors même que nous lui refusons nos adorations et nos hommages. Ainsi, on peut dire que, dans cet état, on hait la loi qu'on observe et qu'on aime le crime qu'on n'ose commettre; que les œuvres étant pour la vertu, le cœur et les vœux sont pour le péché ; que l'on consentirait volontiers à voir le ciel fermé pourvu que l'enfer le fût aussi, et à perdre Dieu si on pouvait le perdre impunément. (**L'Abbé Mongin**, *Discours à l'Académie*, en 1701).

[Ne pas se contenter de haïr le péché mortel]. — Ne prétendez pas vous faire un mérite de l'horreur que vous avez des plus grands péchés, et de ce que vous ne voudriez pour rien du monde en commettre aucun de ceux qui ferment le ciel et qui précipitent dans un malheur sans ressource. Ce que vous regardez comme une vertu est en vous une grande imperfection, et vous prenez pour un mouvement de charité ce qui n'est qu'un effet de votre amour-propre. Si vous n'évitez, en effet, que les seuls péchés qui peuvent vous rendre éternellement malheureux, ne donnez-vous pas lieu

de croire que vous n'en éviteriez aucun s'il n'y avait point d'enfer à craindre? Votre retenue n'est, par conséquent, qu'une contrainte, et votre piété une pure hypocrisie, puisque, n'agissant que par rapport à vos intérêts, votre cœur n'est rempli que de l'amour de vous-même et de la créature; et il est aussi éloigné de DIEU que les créatures sont éloignées du Créateur.

Quoi ! vous ne craignez point de commettre de petites fautes ; vous les commettez même de gaieté de cœur et sans aucun souci, parce que, dites-vous, elles ne blessent pas notablement la charité, parce qu'elles ne vous font pas perdre la grâce ! Mais comment vous soutenir dans un état si périlleux? Et comment vous garantir de la corruption du vice, dénué des vertus qui y servent de remède, n'ayant ni cette volonté forte qui donne l'amour que l'homme a pour DIEU, ni ces secours puissants qui viennent de l'amour que DIEU porte à l'homme ? Vous serez ébranlé par le moindre souffle de tentation, et, vous trouvant affaibli par les petits avantages que vous avez laissé prendre à l'ennemi, vous lui céderez enfin la victoire entière. Votre volonté, accoutumée à se satisfaire dans les petites occasions, ne pourra plus se contraindre dans les grandes, et vous tomberez enfin dans l'abime dont vous n'avez pas craint de vous approcher. On vous ôtera le talent que vous n'avez pas voulu faire profiter, et parce que vous n'avez pas fait le bien que vous pouviez, vous perdrez justement le pouvoir que vous aviez de le faire. Ainsi abandonné à vous-même, le succès de vos premiers crimes vous engagera toujours en de nouveaux ; et, après avoir perdu la honte de ce que vous appelez de petits péchés, vous commettrez avec audace les plus énormes, parce que l'iniquité, qui commence à déborder dans votre âme, l'inondera tellement, qu'après y avoir éteint le feu de la charité elle y étouffera encore tous les sentiments de la crainte.

Nous conservons dans nos cœurs les impressions de la crainte de DIEU tandis que la grâce nous éclaire et que nous sommes conduits par les principes de la religion; mais, à force d'entasser les péchés sur la conscience, on émousse la pointe de ses remords, et l'épaisse vapeur des crimes, après avoir éteint la charité dans l'âme, y obscurcit encore la foi. Alors les supplices de l'autre vie, que l'on regardait auparavant comme inévitables, ne paraissent plus qu'incertains ; et, à mesure qu'on cesse de les croire, on cesse aussi de les craindre, et l'on vit enfin sans s'en mettre en peine. Et voilà le funeste effet que produit en nous la négligence des petites fautes. Car enfin, de quelque nature que soient les péchés, ne sont-ils pas tous des œuvres de ténèbres, et ne portent-ils pas toujours avec eux quelque obscurité ? Ce ne sont d'abord, à la vérité, que de légères vapeurs qui s'élèvent peu à peu du fond d'une conscience impure, mais qui s'unissent en si grand nombre, qu'elles forment enfin un nuage épais, capable de dérober au pécheur la vue du Soleil de justice. De-là cet obcurcissement d'esprit qui ôte le discernement du bien et

du mal, et qui confond les vertus avec les vices. De-là cette fausse sécurité du pécheur, qui l'affermit contre les menaces de DIEU, et le fait courir avec d'autant plus de précipitation à sa perte qu'il ne se sent plus retenu par aucun remords.

D'où viennent ces chutes si funestes qui scandalisent le public et qui déshonorent la religion, sinon d'un faible commencement, et de ce qu'on n'a pas d'abord assez craint les petites fautes ? Qu'y a-t-il de plus léger, en apparence, que le péché de curiosité ? Et cependant ne fut-ce pas là la première cause qui fit tomber David et Dina dans le désordre ? Celui-là ne ravit-il pas l'honneur et la vie de son prochain pour s'être exposé au plaisir de voir, et celle-ci ne perdit-elle pas son propre honneur pour s'être livrée à la vanité d'être vue ? Il y a un progrès dans la tentation, qui déguise, qui cache le mal et qui n'en montre jamais qu'une partie. On ne demande d'abord qu'à voir et qu'à entendre, et on ne s'aperçoit pas que c'est ainsi que le venin se glisse, que l'esprit s'abuse, que le cœur s'engage, que la conscience se corrompt, et que l'on fait enfin ce qu'on n'aurait jamais cru pouvoir faire. Et n'est-ce pas pour cela que le SAINT-ESPRIT nous recommande de fuir le péché comme le serpent, dont le moindre souffle est dangereux et la plus légère atteinte mortelle, nous déclarant en même temps que celui qui craint DIEU ne néglige rien : *Qui timet* DEUM *nihil negligit.* (Eccl. VII). Marque assurée que celui qui néglige les petits péchés a déjà perdu cette crainte. Que pourrait en effet craindre, après cela, celui qui méprise les petites fautes ? Il est en repos et du côté des petits péchés, dont il ne sent plus la pesanteur ; et du côté des grands, dont il se flatte d'être incapable. Il ne sait ce que c'est de s'humilier des premiers avec les justes, ni de se précautionner contre les seconds avec les coupables.

Comme les petits péchés ne pèsent point à une âme qui les méprise et qui les néglige, elle s'en charge presque toujours en quantité. Elle les multiplie à toute occasion et à tout moment ; elle les commet sans réflexion et sans répugnance, et, l'iniquité croissant ainsi de plus en plus, il arrive enfin que ce qui était d'abord méprisable pour la petitesse devient accablant par la multitude. C'est ainsi que se forment les plus insignes pécheurs. Tel s'est élevé à une haute fortune par ses injustices, qui n'a commencé que par de petits larcins, qu'il a réitérés plusieurs fois et dont chacun lui a paru peu de chose. Il s'est d'abord justifié à lui-même son crime, sous prétexte qu'il ne prenait que le nécessaire, et il y a joint peu à peu le commode et le superflu. Le désir de se tirer de la misère lui a fait croire, au commencement, qu'il n'y avait pas grand mal à prendre le bien d'autrui : et il se flatte maintenant qu'il n'y a point de péché à le retenir, quand on ne peut le rendre sans rabattre de sa grandeur. De-là il est aisé de comprendre qu'une des plus dangereuses et des plus ordinaires illusions de la vie est de croire que toutes les fautes que nous commettons sont légères, et que, comme ce sont des produc-

tions de notre amour propre, nous ne saurions presque nous résoudre à les haïr, ni prononcer condamnation contre elles, de peur de nous condamner en même temps. (3e *Discours à l'Académie, en* 1701).

[La lutte continuelle est nécessaire].—La cupidité étant presque égale dans tous les hommes, la nécessité de résister à ses moindres mouvements est une loi qui ne souffre point d'exception. La négligence forme en nous l'habitude de tomber dans les petites fautes, et cette funeste habitude nous dispose et nous enhardit insensiblement aux grands crimes. L'iniquité de tous les grands pécheurs n'a commencé et ne s'est consommée que par une conduite négligente dans les petites fautes, que nous devons éviter soigneusement, comme la cause de tous les égarements de l'âme. En un mot, c'est pour nous une nécessité d'être fidèles à Dieu dans les petites choses, et pour nous garantir des grands désordres dont Dieu menace notre négligence en cela, et pour mériter les récompenses qu'il promet à notre fidélité. Il est vrai que cette fidélité dans les petites choses demande une continuelle application de l'âme à veiller sur les moindres de nos fautes, et il faut convenir, en faveur de la faiblesse humaine, qu'il est difficile de les combattre toujours; mais, plus nous sentons les difficultés de ce combat, plus nous devons connaître le danger qu'il y a de négliger les péchés véniels. Il faut, à la vérité, une grande attention, un grand courage, pour se vaincre continuellement; mais, si nous considérons les grands dangers que nous pouvons éviter par ces combats, nous ne pouvons que nous savoir bon gré de notre attention continuelle. (5e *discours à l'Académie, en* 1701).

[Veiller toujours]. — Ce que le Sauveur demande de vous, c'est que vous veilliez, c'est-à-dire que vous ne vous laissiez pas endormir dans le péché véniel : *Vigilate*. Et voilà le sommeil dont parlait l'Apôtre quand il criait aux justes de s'éveiller et de ne se laisser point aller au péché : *Evigilate, justi, et nolite peccare.* (I Cor. I). Or, quoique ce sommeil se trouve dans les justes, il ne laisse pas d'être bien plus dangereux que vous ne le croyez peut-être. Car, premièrement, si ce sommeil ne vous aveugle pas l'esprit comme fait le péché mortel, au moins il l'obscurcit et l'appesantit : de sorte qu'en cet état vous ne pensez qu'avec peine aux choses qui regardent votre salut, et vous ne les comprenez que bien imparfaitement. Le sommeil est le temps des songes, et il n'est que trop ordinaire, dans celui dont nous parlons, que l'esprit s'abandonne à mille vains fantômes qui le séduisent. Secondement, ce sommeil réduit l'âme à une extrême pauvreté : car quel profit pouvez-vous faire dans la vertu, lorsque vous n'avez aucune attention à éviter les péchés véniels, de vaine gloire, d'impatience, d'envie, de la négligence dans vos exercices de piété ? Ce qui vous fait riche, c'est la vigilance. Enfin, en vous abandonnant au sommeil, vous cessez d'être sur vos gardes et vous demeurez exposé aux insultes

de vos ennemis, comme le fut un Samson, un Sisara, un Holopherne, et une infinité d'autres. Lâche chrétien! sortez de ce dangereux sommeil où vous demeurez volontairement enseveli. Ignorez-vous quelle est l'habileté du démon à profiter contre vous des avantages que vous lui donnez? Pendant que vous méprisez les péchés légers, il vous engage insensiblement dans le crime; pendant que vous dormez, il vous donne la mort au moment où vous vous y êtes le moins attendu. Qu'avez-vous donc à faire? Ecoutez Dieu, qui vous appelle depuis si longtemps à la vie parfaite. Pensez que votre dernier jour approche. Hâtez-vous : il n'y a point de temps à perdre. Notre vie est si courte et le temps de notre mort si incertain, qu'il faudrait n'être jamais un moment sans veiller. (**Ségneri**, *Méditations*).

[Comparaison avec les maladies]. — Il en est des maladies spirituelles comme des maladies corporelles : les unes et les autres ne se forment que peu-à-peu. Il eût été aisé de prévenir ce débordement d'humeurs, et toutes ces maladies mortelles qui surviennent aux corps n'étaient presque rien dans leur principe, si l'on ne se fût pas exposé à un trop grand air, si l'on se fût abstenu de ce fruit, si l'on eût usé de régime; un petit remède nous eût délivrés d'un si grand mal. Mais, après que ces humeurs malignes ont inondé, après que la fluxion a pris son cours, inutilement court-on au remède; quand le mal a prévalu, le remède vient toujours trop tard. Les morts subites n'ont guère d'autres causes. Ne raisonnons pas autrement des maladies de l'âme : l'analogie est assez juste. Mon Dieu! que de petites fautes négligées mènent loin : et qu'un peu plus de régularité, de délicatesse de conscience, un peu plus de dévotion, de mortification, eût prévenu de funestes chutes! Ces fréquentes infidélités affaiblissent l'âme, et l'âme affaiblie et par ces continuelles infirmités et par la soustraction de bien des secours sera-t-elle à l'épreuve d'une tentation violente? C'est ce qui a fait dire à S. Grégoire que les petites fautes sont, en quelque façon, plus dangereuses que les grandes, parce que celles-ci, plus on les connaît, plus la connaissance qu'on en a porte ou à les éviter ou à se relever promptement lorsqu'on y tombe, au lieu que celles-là, plus on les connaît, moins on les évite. Un violent accès de fièvre alarme trop pour négliger de courir au remède, tandis qu'on s'apprivoise avec une fièvre lente, qui tôt ou tard mène au tombeau. (**Croiset**, *Exercices de piété*).

[Invocation et promesse]. — Je le reconnais, ô mon Dieu, ce n'est que par la pratique continuelle et gênante des plus petits devoirs que je puis exercer, éprouver, former ma vertu pour les grandes occasions. Je vous serai donc désormais fidèle dans les plus petites choses. Aussi bien, ce n'est que par-là que je puis me faire un trésor de mérites pour le ciel. Que ferais-je en effet, que souffrirais-je pour vous, ô mon Dieu, si j'attendais les grandes

occasions pour le faire ? Elles sont rares, ces occasions, et il est plus rare encore que l'on vous y soit fidèle lorsqu'on a manqué à l'être dans les petites choses. Hélas ! une funeste expérience ne l'apprend que trop souvent, les fautes les plus légères diminuent insensiblement dans une âme l'horreur du péché ; elles fortifient le penchant au mal : qu'il est donc aisé de tomber quand on les méprise ! (**Le P. Ségneri**, *Méditations*).

[Le péché véniel par rapport à Dieu] — Que ce péché soit léger du côté du pécheur, à cause de son infirmité et de son penchant; qu'il soit léger du côté de la matière, à cause qu'elle est peu considérable; qu'il soit léger du côté de ses suites, à cause qu'elles ne font mal à personne; qu'il soit léger du côté du pardon, à cause qu'il s'accorde aisément et qu'il y a dans l'Eglise quantité de remèdes pour l'effacer; qu'il soit léger par rapport à la grâce, à cause qu'il ne la détruit pas: mais l'est-il par rapport à Dieu, qui mérite d'être obéi dans ses plus petits aussi bien que dans ses plus grands commandements? l'est-il par rapport à Dieu, qui pèse tout au poids du sanctuaire? Il est toujours grand par rapport au péché mortel, auquel il conduit une âme; grand par rapport à la majeslé et à la sainteté de Dieu qu'il déshonore; grand par rapport aux peines que la justice divine en tire. (**Joly**, *Sermon sur ce sujet*).

[Difficulté de la guérison]. — Je crains d'avoir part au discours que S. Basile adresse à un chrétien de son temps, dans son Homélie septième. C'était un homme semblable à plusieurs que nous voyons aujourd'hui, du moins il en avait tous les caractères. Il faisait scrupule des grands péchés, il réglait sa dévotion par son humeur; il ne commettait pas des offenses mortelles, ses fautes ne paraissaient que petites; il parlait comme nous parlons. Mais la conscience ne me reproche rien, je ne fais pas grand mal, je vis avec honneur, je ne suis ni violent ni injuste ni sensuel. Cependant, le croirez-vous? quoique sa maladie n'allât pas jusqu'à la mort, elle était sans remède. Ah ! mon frère, lui dit S. Basile, que vous êtes à plaindre et moi que je suis embarrassé ! Si vous étiez un grand pécheur, je ne désespérerais pas de vous guérir: je n'aurais qu'à vous faire la peinture de l'enfer pour vous rappeler à vous-même et je m'assure que, faisant réflexion sur ces tourments éternels qui vous attendriraient, vous feriez divorce avec ces péchés qui vous tyrannisent; mais, parce que vous ne péchez que véniellement, dites-moi, je vous prie, de quelles paroles je me dois servir pour vous retirer du malheur qui vous menace.

Il y a deux sortes de naufrages. Le premier, quand les eaux courroucées et les vents contraires agitent un vaisseau en pleine mer, le renversent et l'ensevelisent sous les flots. Tel est le sort des grands pécheurs, qui, agités par la violence de leurs passions et par le poids de leur concupiscence, périssent sans guide et sans pilote. Le second, qui est égale-

ment dangereux, arrive par de petites fentes, qui, laissant insensiblement entrer l'eau goutte à goutte, sont cause que le vaisseau s'enfonce lorsqu'on y pense le moins; il périt dans le port où l'on se croit en assurance. Telle est la chute de ces âmes qui se précautionnent contre le péché mortel, mais se soucient peu du véniel, le laissent entrer en elles, et tombent malheureusement dans l'abîme. On s'accoutume, par exemple, à dire un mensonge officieux, on raille en compagnie, on se divertit aux dépens des autres. Choses indifférentes, je le suppose ; mais enfin, soit que Dieu veuille se venger du mépris que l'on fait de sa vérité, soit qu'on franchisse le pas en matière plus importante, il arrive qu'étant à deux doigts du naufrage, on tombe aisément dans le précipice et que du péché véniel on passe jusqu'au mortel. (*Les actions chrétiennes*).



PÉNITENCE

COMME VERTU.

AVERTISSEMENT.

Nous trouvons, dans les anciens Pères et dans l'usage de l'Eglise deux sortes de pénitence, *outre celle qui est sacrement, et qui en porte le nom: — l'une que nous pouvons appeler une* Pénitence de conversion, *qui consiste à se repentir de ses péchés, à en concevoir une vive douleur avec une résolution sincère de ne les plus commettre; l'autre qu'on peut appeler une* Pénitence d'expiation, *dont l'office propre est d'expier le reste des péchés, même pardonnés dans le sacrement, par des œuvres satisfactoires. C'est de cette seconde espèce, si connue dans les premiers temps de l'Eglise, et présentement presque inconnue aux chrétiens, que nous parlons ici, après avoir amplement traité de la pénitence de conversion, soit vertu, soit Sacrement, sous des titres séparés.*

La Pénitence donc, prise en ce sens, savoir, pour l'expiation et la satisfaction de nos crimes, quoiqu'on ne la doive point séparer de la douleur de les avoir commis, parce que c'est ce qui la doit animer et qui en fait tout le mérite ; la pénitence, dis-je, prise en ce sens, est proprement celle dont parle si souvent l'Evangile quand il nous exhorte à faire des fruits dignes de pénitence ; celle que les prophètes prêchaient dans l'ancienne loi, celle qui fait le sujet des sermons et des homélies des SS. Pères, et à laquelle les prédicateurs doivent exhorter leurs auditeurs : non qu'il faille la séparer de la componction et de la douleur intérieure des péchés, mais parce qu'elle doit passer jusqu'à l'extérieur, par des peines volontaires, pour satisfaire à la justice divine.

Ainsi, supposant toujours que cette pénitence extérieure est une marque et un effet de la pénitence intérieure, nous avons ramassé ce que nous avons trouvé de plus fort et de plus remarquable sur la nécessité, le pouvoir, l'efficacité, les conditions de cette pénitence, sur la manière de la faire et sur l'utilité qu'on en retire.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Pour réduire une matière aussi vaste qu'est celle de la pénitence, à un juste dessein, je ne me contente pas de la restreindre à cette partie qu'on nomme la satisfaction, mais je renferme encore ce qu'il y a de plus important sur la pénitence en général, à ces deux propositions : — 1°. Nécessité de faire pénitence pour nos péchés : en vous faisant voir sur quoi est fondée l'obligation de les expier par des peines volontaires, quoiqu'ils aient été remis par le sacrement de pénitence ; — 2°. Quelle doit être cette pénitence, c'est-à-dire les conditions qu'elle doit avoir.

Première Partie. — Après avoir supposé que dans tout péché mortel il y a la coulpe, qui est l'offense et l'injure faite à DIEU, et la peine que le pécheur a encourue par son péché, et de plus que DIEU, en remettant l'offense à ce pécheur, ne remet pas toujours toute la peine, mais la change seulement d'éternelle en temporelle, qu'il laisse à payer au pécheur par la vertu de pénitence, qui pour ce sujet fait la fonction et tient la place de la justice divine, je dis que la pénitence, prise en ce sens, est nécessaire à un chrétien : — 1°. Parce que le péché n'est pas entièrement pardonné par le sacrement, puisqu'il reste une grande partie de la peine qui n'est pas remise et qui reste encore à payer. Il s'ensuit donc que la justice divine exige que le pécheur supplée à ce qui manque aux souffrances de JÉSUS-CHRIST, comme parle S. Paul. — 2°. Parce que, ne pouvant, sans une révélation particulière, avoir une certitude infaillible que le péché nous soit remis et pardonné quant à la coulpe, rien ne nous en peut donner une plus grande certitude morale que la satisfaction que nous en faisons, parce que c'est ce qui marque plus certainement la douleur et le regret d'avoir offensé DIEU. Parce que la justice divine, qui partage avec la miséricorde la destruction entière du péché, doit être satisfaite en cette vie ou en l'autre : et ainsi, comme tout péché doit être puni, ou de DIEU qui en tirera un jour une sévère vengeance, ou par le pécheur même, il est hors de doute que, pour éviter le sévère châtiment

que Dieu en doit tirer, il faut l'expier en cette vie par la pénitence, qui, toute sévère qu'elle puisse être, satisfera Dieu à moins de frais.

Seconde Partie. — Si on veut savoir quelle doit être cette pénitence et quelles en sont les conditions, je dis — 1°. Qu'elle doit être sévère et rigoureuse, pour satisfaire à la justice divine dont elle tient la place ; — 2°. Qu'elle doit être constante et continuelle, et durer autant que le souvenir du péché ; — 3° Qu'elle doit être proportionnée à la grandeur, à la multitude et à la qualité des péchés.

—

II. — 1°. *La confiance* que le pécheur doit avoir en la vertu de la pénitence, comme remède infaillible et puissant moyen de réparer les pertes qu'on a faites. Cette confiance doit être fondée sur la miséricorde de Dieu, qui nous a donnné le moyen d'apaiser et de satisfaire sa justice en faisant des fruits dignes de pénitence.

2°. *La défiance* que le pécheur doit avoir de sa lâcheté, dans la juste crainte de ne pas faire des fruits de pénitence en se ménageant trop, etc.

—

III. — 1°. La pénitence, prise pour la satisfaction et l'expiation des péchés, doit être proportionnée à la grandeur et à la qualité des péchés.

2°. Le moyen de mettre cette juste proportion, autant que notre état et notre faiblesse le peuvent permettre.

—

IV. — 1°. La pénitence guérit les plaies du péché et en efface jusqu'aux cicatrices qui demeurent après même qu'il est remis.

2°. Elle répare les pertes du péché, les mérites que nous avions perdus, la ferveur de notre charité, la bienveillance spéciale de Dieu, en éloignant les restes de sa colère.

3°. Elle délivre des peines que méritait le péché, en satisfaisant pleinement la justice divine.

—

V. — 1°. Les devoirs de la religion obligent tous les chrétiens à faire pénitence.

2°. Les exercices de la pénitence facilitent aux chrétiens tous les devoirs de la religion, quelque pénibles qu'ils soient.

—

VI. — 1°. Il n'y a rien de plus juste et de plus raisonnable que les

satisfactions que le Seigneur exige du pécheur qui a offensé sa divine majesté. Faire voir que toutes les austérités que nous pouvons pratiquer sont peu de chose en comparaison des châtiments que nous avons mérités.

2°. Rien n'est plus engageant que la bonté avec laquelle Dieu reçoit le pécheur qui retourne à lui, et qui est résolu de venger les injures qu'il a faites à ce Dieu de miséricorde par des peines volontaires.

—

VII. — 1°. Notre propre intérêt nous rend la pénitence nécessaire, pour éviter les peines dues à nos péchés et pour les autres avantages que nous retirons de cette vertu.

1°. La grâce nous la rend facile, et nous fait mépriser toutes les difficultés qui se rencontrent dans l'exécution de nos généreux desseins, comme nous voyons dans ces anciens pénitents qui ont pratiqué des austérités effroyables *Horum vita horrorem mihi incutit*, comme parle un S. Père.

3°. La gloire qui suit la pénitence, et qui en est le prix, nous la rend aimable et précieuse, tout austère et affreuse qu'elle paraisse aux autres : *Felix pœnitentia, quæ talem mihi gloriam promeruit !* dit un grand saint qui apparut glorieux à Ste Thérèse (1).

—

VIII. — 1°. Rien n'est plus nécessaire à un chrétien que la pénitence, parce que rien n'assure davantage son salut en réparant les maux que lui ont causés ses péchés, en éloignant les occasions d'en commettre de nouveaux et en lui donnant le moyen de satisfaire pleinement à la justice de Dieu.

2°. Rien de plus rare et de plus mal pratiqué que la pénitence, puisque, comme dit un S. Père, les défauts que l'on commet en la faisant ont besoin d'être expiés par une autre pénitence.

—

IX. — 1°. Les plus grandes rigueurs et les plus rudes austérités de la pénitence sont douces et légères à ceux qui, touchés de Dieu, conçoivent la multitude et la grièveté de leurs crimes.

(1) Nous maintenons l'orthographe véritable du nom de Ste Thérèse, tel que l'écrivent Houdry et tous les bons auteurs. Le dernier traducteur des œuvres de la sainte, le P. Bouix, a commis une erreur injustifiable en supprimant l'*h*, nécessaire en français, en latin, en allemand, en anglais, en flamand, dans les mots tirés du grec qui ont un *théta*. L'italien et l'espagnol n'ont pas la même règle. (*Editeur*).

2°. Les fruits de la pénitence nous doivent faire tout entreprendre pour en jouir.

—

X. — C'est le sentiment des Pères et des interprètes, que la pénitence nous est représentée par cette fameuse piscine dont il est parlé dans l'Evangile. Les rapports en sont tout-à-fait justes, mais les raisons pour lesquelles tous ceux qui s'y jettent ne sont pas guéris sont :

1°. Parce qu'on ne s'y jette pas *assez tôt* : la plupart des pécheurs languissent sur le bord, comme le paralytique qui y avait demeuré trente-huit ans sans trouver une main favorable qui l'y jetât.

2°. Parce qu'on ne s'y jette pas *assez avant :* on n'entre pas sérieusement dans l'esprit de pénitence, on ne fait qu'une légère satisfaction pour ses péchés.

—

XI. — La fin et le motif de notre pénitence étant d'apaiser la colère d'un Dieu offensé et de satisfaire à sa justice, de-là on doit juger combien cette pénitence doit être exacte, sévère, éloignée de ces ménagements que presque tous les pécheurs y apportent.

2°. La mesure et la règle que nous devons observer dans notre pénitence est de la proportionner à la grandeur et à la multitude de nos péchés, puisqu'il est évident que ceux qui ont plus souvent et plus grièvement offensé la divine majesté ont aussi besoin de l'apaiser par de plus grandes satisfactions.

3°. Le fruit et l'effet de la pénitence est de retrouver entièrement l'amitié de Dieu, la paix de la conscience, la joie intérieure, etc.

—

XII. — 1°. La prédication de l'Evangile, ayant commencé par la prédication de la pénitence, la première chose à laquelle les chrétiens doivent penser pour faire leur salut et jouir du bienfait de la venue du Sauveur, c'est la pénitence ; et les raisons qui montrent que c'est par-là qu'il faut commencer sont évidentes, et viennent à la pensée de tout le monde.

2°. Les moyens que nous avons ou que Dieu nous envoie, et les manières différentes dont on peut faire pénitence, montrent qu'il n'y a point d'excuses ni de prétexte qui nous en puissent dispenser.

—

XIII. — On peut faire voir trois choses dans la pénitence, qui seraient le partage d'un discours :

1°. Qu'il est juste de satisfaire à la justice de Dieu que nous avons

offensée. Les raisons en sont prises de sa grandeur, de notre bassesse et de notre indignité ; de l'injure et du tort que le péché fait à ce souverain, dont il viole tous les droits.

2°. La nécessité indispensable qu'a le pécheur de faire pénitence, pour les raisons que nous avons apportées ailleurs.

3°. L'utilité incomparable que nous recevons de la pénitence et les fruits qui nous en reviennent, et qui sont assez connus. — Ainsi, équité de la pénitence, nécessité de la pénitence, utilité de la pénitence, sont les trois points d'un discours sur ce sujet.

—

XIV. — La pénitence doit être rude et sévère :

1°. Pour apaiser la colère de Dieu, et satisfaire sa justice : car c'est la première chose à quoi la pénitence nous engage.

2°. Pour changer de vie, et en mener une tout opposée à la manière dont nous avons vécu jusqu'alors.

3°. Pour rompre nos attachements et nous séparer des choses qui nous tiennent le plus au cœur. Qui peut nier que ces trois choses ne nous coûtent beaucoup, et qu'il ne faille se faire de grandes violences pour en venir à bout ? (*Pris du* **P. Masson**, *de l'Oratoire*, 3e *sermon de l'Avent*).

—

XV. — Ne parlons point de la sévérité de la pénitence par rapport à ses ministres ; laissons aux prélats le soin de remédier aux abus qui s'y glissent, soit par un excès de sévérité, soit par un excès de relâchement. Je dis — 1°. Que la pénitence, considérée par rapport à nous, doit être sévère et exacte : c'est ma première proposition — 2°. Cette sévérité de la pénitence, considérée de la sorte, n'a rien qui nous doive rebuter : c'est la seconde proposition.

Dans la première, vous verrez que la sévérité du pécheur envers lui-même est quelque chose d'essentiel à la pénitence ; et dans la seconde combien le pécheur est injuste de ne pas vouloir embrasser la pénitence à cause de sa sévérité. (**Bourdaloue**, *Vendredi de la* 5e *semaine de Carême*).

—

XVI. — La pénitence en tant que vertu, qu'elle soit jointe au sacrement qui en porte le nom ou qu'elle en soit séparée, comprend deux choses :

La première est de quitter le péché par un véritable changement de vie.

La seconde de l'expier par des peines volontaires, selon ces paroles de l'Evangile : *Prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum.*

— La première pourvoit à l'avenir pour une vie plus sainte et plus régulière ; la seconde satisfait pour le passé. L'une nous réconcilie avec la divine majesté, eu changeant le cœur et ensuite la vie du pécheur ; l'autre prévient la vengeance que Dieu en tirerait un jour. (**Houdry**, *sermon* 19e *de l'Avent*).

—

XVII. — L'Esprit de pénitence consiste particulièrement en deux choses :

La première, dans un désir sincère de satisfaire à Dieu par la mortification du corps, par un motif de douleur et de componction pour les péchés qu'on a commis.

La seconde, dans une mortification continuelle de ses passions et de ses inclinations déréglées, pour empêcher qu'on ne retombe dans le même état dont on est sorti.

—

XVIII. — 1°. La plupart des pécheurs refusent absolument de faire pénitence, ou la font le plus tard qu'il leur est possible, pour les difficultés qu'ils y trouvent et qui les rebutent ; pour le respect humain qui les arrête sur le point de commencer ; pour les attachements qu'il leur faut rompre.

2°. La plupart de ceux qui la font ou plutôt qui semblent la faire, la font mal, parce qu'ils ne la font qu'imparfaitement et d'une manière qui ne répond nullement à la grandeur et à la qualité de leurs crimes.

—

XIX. — L'Ecriture marque, au 6e chap. de la Genèse, que Dieu se repentit d'avoir fait l'homme, et Tertullien observe qu'il nous donna alors un exemple de ce que la pénitence doit faire en nous, par ce qu'elle fit alors dans le cœur de Dieu : *Pœnituit eum quòd fecisset hominem.* Sur quoi il faut remarquer que Dieu fit trois choses, que nous devons imiter dans notre pénitence.

La première fut de se repentir d'avoir fait cet homme. La pénitence nous doit faire faire la même chose, c'est-à-dire nous faire repentir de nous être rendus pécheurs : car l'homme pécheur est notre ouvrage.

La seconde fut de s'éloigner de cet homme pécheur : *Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est.* La pénitence nous fait faire cette seconde chose car elle nous fait prendre la résolution de rompre avec l'homme pécheur, et de nous éloigner de sa manière de vie le plus qu'il nous sera possible.

La troisième fut d'exterminer le pécheur : *Delebo hominem.* La troi-

sième chose que nous fait faire la pénitence est de détruire et de ruiner l'homme pécheur. (**Massillon,** 3e *sermon de l'Avent*).

—

XX. — La pénitence, pour être sincère et véritable, doit faire des fruits dignes de pénitence, c'est-à-dire des bonnes œuvres et des œuvres satisfactoires.

1°. Dans l'intérêt de Dieu, dont la pénitence entreprend de réparer la gloire.

2°. Dans l'intérêt du pécheur, qu'elle entreprend de rétablir en son premier état. (**Texier,** *Avent*).

—

XXI. — La pénitence se doit faire par rapport à trois temps.

1°. Par rapport au passé, elle doit nous faire concevoir de la douleur des péchés que nous avons commis.

2°. Par rapport au présent, elle doit nous amener à un parfait changement de vie.

3°. Par rapport à l'avenir, elle doit nous porter à venger sur nous-mêmes les péchés commis, afin de satisfaire à la justice de Dieu.

—

XXII. — Pour faire de dignes fruits de pénitence.

1°. Il faut retrancher la matière du péché, ce luxe, ces festins, ces entretiens inutiles et dangereux.

2°. Il faut détruire et réparer les effets du péché : les mauvaises habitudes, l'aversion pour les choses de Dieu, l'endurcissement du cœur, etc.

3°. Nous appliquer les remèdes du péché : la mortification intérieure et extérieure, l'humiliation, etc. (**Bourdaloue,** *Carême*).

—

XXIII. — Deux sortes de personnes envisagent différemment la pénitence :

Les premiers se contentent d'une satisfaction légère après des offenses grièves et réitérées, et ceux-là sont bien éloignés de faire de dignes fruits de pénitence.

Les seconds se rebutent d'abord d'une vertu si nécessaire, et n'en considèrent que la sévérité, sans faire attention aux avantages qu'on en retire. — Il faut instruire les uns, et leur faire connaître que la pénitence doit être rigoureuse pour être agréable à Dieu ; ensuite faire connaître aux autres les avantages de cette excellente vertu.

XXIV. — La pénitence n'est solide ni recevable qu'autant qu'elle est efficace, et elle n'est efficace que par les fruits qu'elle produit : *Facit fructus dignos pœnitentiæ.* Je réduis ces fruits à trois :

Le premier, que la pénitence efficace est celle qui retranche la cause du péché.

Le second, celle qui répare les effets du péché.

Le troisième, celle qui assujettit le pécheur aux remèdes du péché. — Trois caractères qui font d'une part la perfection de la pénitence, et de l'autre la sûreté morale du pécheur pénitent. (**Bourdaloue**, 2e *Avent*, *sermon sur la pénitence.*

—

XXV. — Les conditions de la pénitence.

1°. Elle doit être *sincère.*

2°. Elle doit être *rigoureuse :* autrement ce n'est plus une pénitence.

3°. Elle doit être entreprise *par un motif d'amour de* DIEU, par le regret de l'avoir offensé et par le désir de lui satisfaire.

—

XXVI. — Le ciel, la terre et l'enfer nous avertissent de faire pénitence.

1°. Le ciel, qui n'est que pour ceux qui ont conservé leur innocence ou qui ont expié leurs péchés par la pénitence : nous n'y entrerons jamais que par l'une de ces deux voies.

2°. *La terre* et le tombeau, où nous devons bientôt entrer : alors il n'y aura plus de temps pour faire pénitence.

3°. *L'enfer*, qui nous est préparé si nous ne faisons une véritable pénitence de nos péchés ; et l'on peut dire que l'enfer est proprement la demeure des impénitents.

—

XXVII. — 1°. Il y a des pécheurs qui meurent dans une impénitence actuelle.

2°. Il y en a qui meurent dans la privation de la pénitence.

3°. Il y en a qui meurent dans une fausse pénitence.

—

XXVIII. — Sur la pénitence des Ninivites.

1°. La vérité de la pénitence des Ninivites confond la fausseté de la pénitence des chrétiens.

2°. La rigueur de la pénitence des Ninivites confond le relâchement de la nôtre.

3°. La promptitude de la pénitence des Ninivites confond notre retardement.

—

XXIX. — Faire pénitence, c'est changer d'esprit, de cœur et de vie : trois devoirs essentiels à la pénitence. Changer d'esprit, c'est le principe de la pénitence ; changer de cœur, c'est l'essence de la pénitence ; changer de vie et de conduite, c'est l'effet de la pénitence. Et, pour expliquer plus clairement ces devoirs,

1°. Changer d'esprit, c'est mépriser, dans l'état de pénitence, tout ce qu'on avait estimé dans l'état du péché, et estimer tout ce qu'on avait méprisé. *Premier Point.*

2°. Changer de cœur, c'est haïr tout ce qu'on avait aimé, et aimer tout ce qu'on avait haï. *Second Point.*

2°. Changer de mœurs, de vie et conduite, c'est fuir ce qu'on pratiquait, et pratiquer ce qu'on fuyait. *Troisième Point.* (**Le P. Larue,** *Jeudi de la semaine de la Passion*).

—

XXX. — La pénitence chrétienne doit être — 1°. Une pénitence *d'expiation,* pour satisfaire aux péchés passés ; — 2°. Une pénitence *de précaution*, pour prévoir les péchés futurs ; — 3°. Une pénitence *de réparation* par des vertus contraires aux péchés que l'on a commis.

—

XXXI. — C'est une erreur de croire que la pénitence n'est nécessaire qu'aux grands pécheurs, et ce n'est pas une moindre erreur de s'imaginer que la mortification n'est que pour les parfaits.

1°. Si nous sommes pécheurs, nous sommes obligés de faire pénitence pour tâcher de fléchir la justice de Dieu et d'obtenir de sa miséricorde le pardon de nos crimes.

2°. Si nous sommes assez heureux pour n'avoir jamais perdu l'innocence, la mortification nous est encore nécessaire pour conserver ce précieux trésor. — Nous avons péché, nous pouvons pécher : voilà deux puissants motifs qui nous engagent à mener une vie pénitente.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin** a fait un livre *De verâ et falsâ pœnitentiâ.* Quoique les critiques prétendent que ce livre soit d'un autre auteur, nous ne laisserons pas de le citer sous son nom. — *Epist. ad Seleucianum* : la pénitence d'un chrétien doit être continue et durer toute la vie. — XXI *Civit.* : exemple des Ninivites ; ce que fait la pénitence dans les pécheurs qui ont conçu une véritable douleur de leurs crimes.— *Serm. de Adamo* : que le véritable pénitent doit satifaire à la justice divine et par l'esprit et par le corps. — *Serm.* 54 *de Litaniis* : utilité de la pénitence. — *Lib. de Spiritu et animâ* : celui qui s'est permis des choses défendues doit s'abstenir de celles qui sont permises, afin de faire pénitence. — *De verâ et falsâ pœnitentiâ* : fruits de la véritable pénitence. — *Serm.* 50 *de tempore* : la pénitence est stérile sans la pratique des bonnes œuvres. — *Serm.* 41 *de Sanctis* : quelle doit être la pénitence pour des péchés griefs.— *In ps.* 44 : Dieu diffère ordinairement à punir les péchés pour attendre les pécheurs à pénitence.

S. Ambroise a fait deux livres sur la pénitence : dans le second, il montre combien elle doit être rigoureuse. — Oraison funèbre de Théodose, il loue ce prince d'avoir fait une pénitence publique. — I *De pœnitentiâ* 5 : celui qui fait pénitence ne doit pas seulement exprimer sa douleur par des paroles, mais encore par ses actions (ce qui est prouvé encore plus au long dans le chapitre 6). — IX du même livre : réponse à ceux qui croient faire pénitence en ne changeant rien dans leur manière extérieure de vie. — *Apologia sancti David*, 8, il montre, par l'exemple de ce roi pénitent, la manière dont on doit faire pénitence.

S. Grégoire, *Homil.* 21, *in Evang.*, explique ce que c'est que faire des dignes fruits de pénitence. — *Epist.* 30 *ad Theotistam Patritiam* : c'est un abus de croire qu'après quelques années de pénitence on puisse reprendre la première manière de vie qu'on avait auparavant.

S. Jérôme, *Epist. ad Eustoch.*, dépeint les rigueurs de la pénitence de sa mère Ste Paule. — *In* 2 *Joëlis* : de quelle manière il faut faire pénitence et implorer la miséricorde de Dieu. — *In* 3 *Jonæ* : exemple des Ninivites, modèles d'une véritable pénitence. —*Epist.* I *ad Demetriadem* : le moyen de mener une vie pénitente.

S. Cyprien, *Serm. de Lapsis*, fait voir quelle doit être la rigueur de

la pénitence de ceux qui retournent au sein de l'Eglise après avoir abjuré la foi.

Tertullien a fait un livre sur la pénitence dont nous rapporterons plusieurs passages dans le paragraphe 4.

S. Chrysologue, serm. 167, montre combien la pénitence des péchés commis après le baptême doit être sévère.

S. Jean-Climaque, *Gradus*, dépeint les austérités et les pénitences affreuses qui se pratiquent dans un monastère, et dont il avait été témoin.

S. Chrysostome a fait plusieurs Homélies sur la pénitence, dans l'une desquelles il rapporte les effets et les avantages de cette vertu. Dans la 3e, que les rigueurs de cette pénitence ne doivent pas nous détourner de la pratiquer. Dans la 10e, de la pénitence des Ninivites. Dans une autre, il rapporte les exemples de ceux qui se sont signalés par leur pénitence, et qui par ce moyen ont obtenu miséricorde. — *Exhortat. in* 8 *Matth.*, il porte les hommes à se convertir, en leur promettant le pardon s'ils font pénitence, et dépeint la grandeur de la pénitence de David.

S. Pierre Damien, *Vie de S. Romuald*, parle des rigueurs de sa pénitence.

S. Bernard, *Serm. de Quadrupl. debito*, s'exhorte lui-même à faire une rude pénitence pour ses péchés. — *Serm. de Duplici baptismo*, il exhorte puissamment ses frères à la pénitence. — *Serm.* 3 *de vigiliâ Nativ.* : degrés de la pénitence : c'est-à-dire par quelle voie elle porte les pécheurs à satisfaire à la justice de Dieu. — *Serm. de convers. ad Clericos*, il exhorte à ne se point rebuter des rigueurs de la pénitence. — *Modus benè vivendi*, il exhorte sa sœur à la pénitence et montre avec quels sentiments on la doit faire. — *Serm.* 3 *de Circumcisione* : il est difficile de faire une véritable pénitence dans le tumulte et parmi les affaires du siècle.

S. Basile, *Hom.* 8, montre, par l'exemple des Ninivites, que, dans les calamités publiques, la pénitence apaise la colère de Dieu.

[Livres spirituels et autres]. — **Albert-le-Grand,** *Paradisus animæ*, verbo *Pœnitentia.*

Grenade, traité de l'Oraison. — *Mémorial*, traité de la pénitence et de la confession, ch. 1.

Sainte-Marthe, prêtre, a fait un traité de la nécessité de la pénitence.

Le P. Bonal, *Le chrétien du temps*, part. 3, c. 7, parle amplement de la pénitence de l'ancienne Eglise, et justifie la conduite de celle d'aujourd'hui de s'être relâchée de cette grande rigueur.

Le *Catéchisme de Trente* parle assez amplement de la satisfaction, au traité du Sacrement de pénitence.

Le P. Chahu, *La Science du salut*, ch. 4, fait un long traité de tout

ce qui regarde la pénitence, et, dans l'article 7 de ce chap., il traite de la satisfaction.

Le P. Haineufve, 3[e] partie *de l'Ordre*, discours 27, parle de la pénitence et de toutes ses parties.

Bellarmin, *De gemitu Columbœ*, 10.

Le P. d'Ozennes, *Morale de* Jésus-Christ, sur la pénitence.

Le P. Gégou, *L'usage du sacrement de pénitence*, fait un long traité de la pénitence et de la satisfaction qu'on doit faire à la justice divine pour les péchés qu'on a commis.

Le P. Antoine de S.-Martin de la Porte, 3[e] partie des *Conduites de la Grâce*, traité 8, parle de la satisfaction enjointe par le confesseur, des pénitences publiques de la primitive Eglise et de tout ce qui regarde cette matière.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, 14 janvier : de la sévérité de la pénitence et de la satisfaction. — 12 février : que la pénitence doit être proportionnée au péché. 16 mars : fruits de pénitence. — 9 mai : nécessité de la pénitence. — 6 juillet : il compare la pénitence de cette vie avec celle des damnés. — 9 août, il montre que la pénitence doit être proportionnée aux péchés. — 9 septembre, de l'esprit de pénitence. 13 décembre : de l'exercice de la pénitence.

[Les Prédicateurs]. — **Biroat** a pris la pénitence pour dessein et pour sujet d'un Avent particulier.

Le P. Masson, de l'Oratoire, en a fait trois Sermons de suite dans son *Avent*.

Biroat, 2[e] vendredi de Carême, parle uniquement de la pénitence d'expiation.

Bourdaloue, Vendredi de la 5[e] semaine de Carême, parle de la sévérité de la pénitence. — Sermon pour Ste Madeleine : des conditions que doit avoir la pénitence, sur le modèle de cette sainte pénitente.

Le P. Texier, Mercredi de la 1[re] semaine de Carême. — Avent.

Discours chrétiens, 3[e] dim. après la Pentecôte : sentiments que la pénitence doit inspirer à un chrétien.

Reina, *conc.* 7, parle de la pénitence des Ninivites, et montre que les chrétiens sont inexcusables de ne les pas imiter.

Le P. Giroust, *Carême*, sur l'évangile de Ste Madeleine, montre les qualités que doit avoir notre pénitence.

La Font, 4[e] dim. de l'Avent : de la pénitence d'expiation ou de satisfaction pour les peines dues à nos péchés.

Essais de Sermons pour l'Avent : il y a plusieurs sermons de suite sur la pénitence. *Dominicale*, 4[e] dim. de l'Avent.

Monmorel, Homélies, 3[e] dim. après la Pentecôte.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, (**Houdry**), 4[e] dim. de l'Avent : combien la pénitence doit être sévère.

[Recueils]. — **Louis de Grenade**, *Lieux communs*, V. *Pœnitentia.*
Busée, *Viridarium.*
Labatha, *Thesaurus.*
Lohner, *Bibliotheca*, — Verbo *Pœnitentia.*
Summa Prædicantium.
Berchorius, etc.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Ago pœnitentiam in favillâ et cinere. Job. XLII, 6.

Je fais pénitence dans la cendre et dans la poussière.

Dissimulas peccata hominum propter pœnitentiam. Sapient. XI, 24.

Vous dissimulez les péchés des hommes, afin qu'ils fassent pénitence.

Posui vestimentum meum cilicium. Ps. 68.

J'ai pris pour mon vêtement un cilice.

Achab operuit cilicio carnem suam, jejunavitque et dormivit in sacco. III Reg. XXI, 27.

Achab couvrit son corps d'un cilice, jeûna et dormit avec un sac.

Verè deliqui, et ut eram dignus non recepi. Job. XXXIII, 27.

J'ai péché, j'ai vraiment offensé Dieu, et je n'ai point été puni comme je le méritais.

Si pœnitentiam non egerimus, incidemus in manus Domini, et non in manus hominum. Eccli. II, 22.

Si nous ne faisons pénitence, nous tomberons dans les mains du Seigneur, et non dans les mains des hommes.

Accingite vos ciliciis, plangite et ululate, quia non est aversa ira furoris Domini à nobis. Jerem. IV, 8.

Couvrez-vous du cilice, pleurez et poussez des cris : car nous n'avons point détourné de dessus nous la colère et la fureur du Seigneur.

Postquàm convertisti me, egi pœnitentiam... Confusus sum et erubui, quoniam sustinui opprobrium adolescentiæ meæ. Jerem. XXXI, 19.

Après, Seigneur, que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence, j'ai été confus, j'ai rougi de honte, parce que l'opprobre de ma jeunesse est tombé sur moi.

Si pœnitentiam egerit gens illa à malo suo quod locutus sum adversùs eam, agam et ego pœnitentiam super malo quod cogitavi ut facerem ei. Jerem. XVIII, 8.

Si cette nation fait pénitence des maux pour lesquels je l'avais menacée, je me repentirai aussi moi-même du mal que j'avais résolu de lui faire.

Nullus est qui agat pœnitentiam super peccato suo. Jerem. VIII, 6.

Il n'y a personne qui fasse pénitence de son péché.

Si impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis quæ operatus est, et custodierit præcepta mea, et fecerit judicium et justitiam, vitâ vivet et non morietur; omnium iniquitatum ejus quas operatus est non recordabor. Ezech. XVIII, 21-22.

Si l'impie fait pénitence de tous les péchés qu'il a commis, s'il garde mes préceptes et s'il agit selon l'équité et la justice, il vivra certainement et ne mourra point; je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités qu'il a commises.

Convertimini et agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris. Ibid. 30.

Convertissez-vous et faites pénitence de toutes vos iniquités.

Si dixero impio : Morte morieris; et egerit pœnitentiam à peccato suo,... in mandatis vitæ ambulaverit; nec fecerit quidquam injustum, vitâ vivet, et non morietur. Ezech. xxxiii, 15.

Si, après que j'aurai dit à l'impie « Vous mourrez, » il fait pénitence de son péché, s'il marche dans la voie des commandements de la vie, et s'il ne fait rien d'injuste, il vivra très-assurément et ne mourra point.

Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio et in fletu et in planctu. Joël. ii, 12.

Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dans les jeûnes, les larmes et les gémissements.

Vidit Deus *opera eorum, quia conversi sunt de viâ suâ malâ, et misertus est.* Jonæ iii, 10.

Dieu considéra leurs œuvres; il vit qu'ils s'étaient convertis en quittant leur mauvaise vie, et il eut compassion d'eux.

Pœnitentiam agite : appropinquavit enim regnum cœlorum. Matth. iii, 2.

Faites pénitence : car le royaume du ciel est proche.

Si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere pœnitentiam egissent. Matth. xi, 21.

Si les miracles qui ont été faits au milieu de vous l'avaient été dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles eussent fait pénitence dans le sac et dans la cendre.

Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione istâ, et condemnabunt eam, quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ. Matth. xii, 41.

Les Ninivites s'élèveront, au jour du jugement, contre ce peuple et le condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas.

Facite fructus dignos pœnitentiæ. Lucæ iii, 8.

Faites de dignes fruits de pénitence.

Nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis. Lucæ xiii, 3.

Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même manière.

Gaudium erit coràm angelis Dei *super uno peccatore pœnitentiam agente.* Lucæ xv, 10.

C'est une joie dans le ciel, pour les anges du Seigneur, lorsqu'un seul pécheur fait pénitence.

Annunciat (Deus) *hominibus ut omnes ubiquè pœnitentiam agant.* Act. xvii, 30.

Dieu fait annoncer à tous les hommes qu'ils fassent pénitence.

Gentibus annunciabam ut pœnitentiam agerent et converterentur ad Deum, *digna pœnitentiæ opera facientes.* Act. xxvi, 20.

J'ai annoncé aux nations qu'elles fissent pénitence, et qu'elles se convertissent à Dieu en faisant de dignes fruits de pénitence.

Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ità nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem. Roman. vi, 19.

Comme vous avez fait servir les membres de votre corps à l'impureté et à l'injustice pour commettre de mauvaises actions, faites-les servir maintenant à la piété et à la justice pour mener une vie sainte.

Castigo corpus meum et in servitutem redigo, ne fortè, cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. I Cor. ix, 27.

Je traite rudement mon corps et je le réduis en servitude, de peur que, après avoir prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même.

Memor esto undè excideris, et age pœnitentiam. Apocal. ii, 5.

Souvenez-vous de l'état d'où vous êtes déchu, et faites pénitence.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[**Adam**]. — Le premier exemple que nous ayons d'une pénitence rigoureuse, c'est celui du premier pécheur : savoir, le premier homme, qui, à peine sorti des mains de son Créateur comme le chef-d'œuvre de sa puissance, viola les ordres et le commandement de son souverain. C'est pourquoi, en punition de sa rébellion, non-seulement il fut dépouillé de tous

les avantages qu'il avait reçus, mais encore chassé du paradis terrestre, condamné à manger son pain à la sueur de son front, et à souffrir toutes les misères de cette vie, et ensuite la mort. De manière que, comme il fut le premier pécheur, il fut aussi le premier pénitent, et comme il ne pécha pas seulement pour lui, mais qu'il enveloppa toute sa postérité dans son crime et rendit tous les hommes qui naîtraient de lui coupables de sa prévarication, ils ont aussi été condamnés aux mêmes peines. Ce qui a fait dire à Tertullien que l'homme était né pour la pénitence, *Homo pœnitentiæ natus*, et que personne n'en est dispensé, quand il n'aurait commis d'autre crime que d'être né d'un père criminel.

[David]. — David est, sans contredit, le modèle de la pénitence non-seulement le plus illustre pour la dignité de sa personne et du rang qu'il a tenu dans le monde, mais encore le plus signalé pour la rigueur et la sévérité avec laquelle il l'a pratiquée : car sans parler des punitions que Dieu exerça sur ce grand roi, auxquelles il se soumit avec une résignation admirable, il ne faut que faire réflexion sur celles auxquelles il se condamna lui-même puisqu'il témoigne qu'il avait toujours son crime devant les yeux, pour être un motif toujours récent de le détester et de le punir, quoiqu'un prophète l'eût assuré du pardon. Et voici ce qu'en dit S. Chrysostome (*Serm.* 27 *in Matth*) : « Ne considérez pas seulement que ce saint roi est tombé, mais examinez avec soin ce qu'il fait pour se relever de sa chute, combien de soupirs il jette, combien de larmes il verse, comme il s'entretient toujours dans les sentiments de pénitence, comme il ajoute les nuits aux jours étant couvert d'un cilice et lavant son lit de ses larmes. Si David a eu besoin de tous ces remèdes pour expier ses péchés, comment pourrons-nous nous sauver, nous qui commettons tant de crimes et qui en faisons si peu pénitence ? »

[Les Ninivites]. — Le prophète Jonas n'eut pas plus tôt prononcé d'une voix terrible, par les rues de Ninive, ces épouvantables paroles que le Dieu du ciel lui avait mises dans la bouche : *Adhùc quadraginta dies, et Ninive subvertetur*, qu'aussitôt les habitants de cette ville superbe et dissolue, qui n'avaient point d'autre occupation que les jeux, les festins et les spectacles, parurent consternés, abattus, changés en autant d'austères pénitents. Vous eussiez vu, dit S. Ambroise, dans cette grande ville des visages pâles et défaits, des yeux noyés de larmes, des femmes échevelées qui criaient miséricorde, des hommes pieds nus et la tête couverte de cendres, qui marchaient par les rues faisant une pénitence publique ; d'autres couverts de cilices et étendus sur les cendres, qui jetaient de profonds soupirs. Le roi même, qu'on croit avoir été le voluptueux Sardanapale, touché de Dieu à la parole de ce prophète, se leva de son trône, et se dépouilla de sa pourpre royale : au lieu de ce faste avec lequel il avait coutume de paraître, on le vit en public vêtu d'un sac de péni-

tent et couché sur un monceau de cendres, dit l'Ecriture. Il prêcha aussi bien que Jonas, par ses exemples et par ses édits, la pénitence à tout son peuple : *Indutus est sacso et cedit in cinere.* Voilà, dit le Fils de DIEU, le juste sujet de la confusion et de la condamnation des Juifs, et encore plus des chrétiens impénitents : *Viri Ninivitæ surgent.* C'est bien un autre prédicateur que Jonas qui le prêche, c'est le fils de DIEU même qui leur dit : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis ;* Si vous ne faites pénitence, vous êtes perdus, il n'y a point d'autre moyen d'éviter la damnation éternelle, point d'autre secret pour être sauvés.

[Manassès]. — Comme dans l'ancienne loi on n'a guère vu de prince plus impie, plus cruel et qui ait mené une vie plus détestable que le roi Manassès, aussi n'a-t-on guère vu de pénitence plus sincère et plus rigoureuse que celle de ce prince. La justice divine, pour tirer vengeance de ses crimes, le livra entre les mains d'un ennemi superbe et victorieux, dont DIEU se servit pour punir les crimes de celui que DIEU voulait ramener à son devoir par le moyen d'une sévère pénitence. L'état en effet où il fut réduit ne pouvait être plus déplorable. Dépouillé de son royaume, tombé du trône dans un affreux cachot, chargé de fers, accablé de misères et hors d'espérance d'en pouvoir être délivré, le changement de sa fortune, qui lui paraissait si cruel, en produisit un favorable dans son cœur, et, en devenant malheureux, il cessa de l'être : car DIEU, touché de ses soupirs et des regrets d'un cœur contrit et humilié, fut fléchi par la grandeur de sa pénitence, qui, bien que forcée d'abord fut ensuite acceptée avec une entière soumission, comme témoigne la prière qu'il fit à DIEU, en demeurant d'accord que sa punition était encore trop douce pour la multitude et l'énormité de ses crimes. Mais DIEU se contenta de cette satisfaction, lui fit miséricorde, et le rétablit dans ses Etats. Voilà la force et l'effet de la pénitence, qui arrête les coups que la justice divine est prête à lancer sur les têtes des coupables.

[Achab]. — L'Ecriture nous représente un prodige tel qu'il semble que DIEU même en fut surpris, comme il paraît par la manière dont il parle à Elie. C'est la pénitence d'Achab. « Avez-vous vu, dit DIEU à Elie, Achab qui s'humilie devant moi ? « Le plus méchant de tous les rois au jugement de l'Ecriture trembla néanmoins à la parole d'un prophète. Bien loin de se mettre en colère contre Elie, il ne se mit en colère que contre lui-même. *Il déchira ses vêtements, couvrit sa chair d'un cilice, jeûna, dormit couché sur le sac et sur la cendre, il marcha la tête courbée vers la terre.* Peut-on, à l'extérieur, porter la pénitence plus loin ? Ce prince ne rougit point de paraître en cet état devant son peuple ; il veut bien avoir autant de témoins de sa confusion qu'il en avait eu de son impiété. Il afflige une chair déjà condamnée à être la pâture des chiens ; et la voix de la conscience, se joignant à celle d'Elie, excite au fond de son cœur un tonnerre

qui l'épouvante, et qui le fait passer par-dessus les égards humains, afin d'éviter un mal dont il savait que tous les hommes ne le pourraient pas sauver. Cependant, quoique toute cette pénitence fût intéressée et qu'Achab, dans cette humiliation, pensât plus à sa sureté particulière qu'aux intérêts de Dieu qu'il avait outragé en tant de manières, Dieu ne laissa pas d'y avoir égard, et il dit à Elie, qui ne souhaitait sur la terre que la conversion de ce prince, qu'à cause de cette humiliation d'Achab il ne lui ferait, pendant sa vie, rien de ce qu'il avait résolu de lui faire, et qu'il réservait ses vengeances.

[Autres exemples]. — Il y a plusieurs autres exemples de pénitence dans l'Ecriture, qu'on peut étendre et mettre en leur jour. — Celle des habitants de Béthulie, lesquels, ayant appris qu'Holopherne venait avec une puissante armée assiéger leur ville, se revêtirent tous de cilices, prirent les autres marques de la pénitence. et détournèrent par ce moyen la désolation dont ils étaient menacés, Dieu se servant de Judith pour cela.

Le saint homme Job, tout innocent qu'il était, cet homme droit et craignant Dieu, ne laissait pas de faire une rude pénitence pour les fautes légères qu'il commettait: *Ego ago pœnitentiam in favillâ et cinere.*

Les Machabées et ceux qui s'étaient joints à eux, aux approches de l'armée de Timothée, se mirent en pénitence, et, prosternés devant l'autel en cet état, implorèrent le secours du ciel, qui ne leur manqua pas, puisqu'avec des forces si inégales ils remportèrent une glorieuse victoire.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — Pour savoir quelle doit être la pénitence des chrétiens, il faut considérer quelle a été celle de Jésus-Christ, modèle qu'ils doivent imiter. Entre un grand nombre de circonstances que nous pourrions rapporter, il suffit d'en remarquer une: savoir, que ce Sauveur du monde pour contenter l'ardeur extrême qu'il avait d'honorer par ses souffrances la majesté de son Père éternel, voulut y contribuer de l'homme tout entier : et ce fut pour cela qu'il abandonna son corps à la rigueur des supplices et aux travaux de la pénitence, à une vie laborieuse, et son âme à toutes sortes d'opprobres et de confusions. Nous savons quels ont été ses jeûnes, sa solitude et son silence, puisque nous lisons dans l'Ecriture que au sortir de son baptême, il entra dans le désert, qu'il y fut quarante jours dans un jeûne perpétuel. Ses veilles nous sont connues, aussi bien que ses grandes fatigues : l'Ecriture nous apprend qu'il passait les nuits en oraison. Nous ne pouvons ignorer que sa pauvreté ne lui ait fait endu-

rer des nécessités excessives, puisqu'il a manqué, comme il dit lui-même, des choses que la nature ne refuse pas aux oiseaux du ciel et aux plus vils animaux de la terre. Aussi voyons-nous qu'il a fait de la pénitence le sommaire de la prédication de l'Evangile. C'est par-là qu'il a commencé la sienne selon S. Mathieu ; par-là que les Apôtres ont commencé la leur, après leur mission ; par-là que S. Jean a commencé à faire retentir sa voix dans le désert : et c'est parlà que nous devrions commencer et finir tous nos discours.

[Ste Madeleine]. — Si jamais personne a donné de vives marques de pénitence, c'est l'illustre Madeleine. Il ne faut que jeter les yeux sur ces torrents de larmes dont elle arrosa les pieds du Sauveur. Ces larmes ne furent pas de ces torrents passagers qui s'écoulent avec rapidité et qui se tarissent en un moment; la source n'en finit qu'avec sa vie. Ses vanités, son luxe, ses attachements, ses scandales, firent un heureux naufrage dans ces eaux amères et profondes. Que dirai-je de la satisfaction qu'elle s'imposa elle-même pour expier ses fautes? Elle commence d'abord par le sacrifice de toutes les choses qui avaient été les instruments de ses désordres : ces yeux qui avaient allumé tant de passions coupables, qui avaient jeté tant de regards criminels, elle les condamne à des larmes perpétuelles ; ces cheveux dont elle avait fait des filets et des piéges dangereux où le démon avait fait tomber tant d'âmes, elle s'en sert pour le plus bas et le plus humiliant de tous les usages ; ces parfums destinés à entretenir son luxe et sa sensualité, elle les répand aux pieds de Jésus-Christ, et elle remplit toute la maison du pharisien de l'odeur et de l'édification de sa pénitence ; son corps, dont elle avait fait son idole et auquel elle avait rendu la première les hommages qu'elle avait ensuite exigés des autres, elle en fait une victime de la mortification chrétienne.

[S. Jean-Baptiste]. — La prédication de S. Jean-Baptiste a excité les pécheurs à la pénitence : mais son exemple l'a persuadée plus fortement. A peine a-t-il reçu la vie, qu'il semble la vouloir perdre par le jeûne le plus austère qui fut jamais. Il se couvre d'une peau de chameau, supplice de son corps plutôt que vêtement : ce qui fait admirer à S. Bernard, dans cet homme extraordinaire, une sorte de pénitence toute nouvelle : *Novum in novo homine pœnitentiæ mirare fervorem* (*in Matth.* XI). Le Sauveur nous le représente sous l'idée d'un homme qui ne mangeait ni ne buvait : *Venit Joannes neque manducans neque bibens.* Comme il veut donner au monde l'exemple de toutes les vertus, il s'attache particulièrement à celle qui en est la nourrice, dit S. Bernard : car si ce grand saint n'était pas coupable, il savait qu'il n'était pas impeccable ; s'il n'avait aucun péché à punir, il en avait à prévenir. D'ailleurs, dit S. Chrysologue, ce maître de la pénitence, qui en prêchait le baptême, devait en porter les caractères les plus

visibles. Ainsi, tout prêche en lui cette vertu, dit le même Père : la nourriture qu'il prend, le lieu qu'il habite, le vêtement dont il est couvert, le lit où il repose : *Joannes victu, vestitu, cubitu, loco, pœnitens.*

[Les premiers chrétiens]. — Il n'y a rien qui dût causer plus de confusion aux impénitents de notre siècle que de leur représenter la pénitence publique telle qu'elle est décrite dans l'histoire ecclésiastique, dans les conciles, dans les écrits de Tertullien, de S. Cyprien, de S. Basile, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Jérôme, etc. Sans doute c'était un beau spectacle, et digne des yeux de Dieu et de l'Eglise, de voir des personnes de tout sexe et de toute condition s'aller mettre dans l'ordre des pénitents, se couvrir de cilices ou d'habits tout déchirés, se prosterner contre terre à la porte des églises, les yeux baissés, le visage défiguré, les cheveux négligés, la tête couverte de cendres, et tout baignés de leurs larmes, crier miséricorde et recevoir avec humilité les longues et rudes pénitences qu'on leur imposait. Ils n'avaient point honte de se déclarer pécheurs, parce qu'ils aimaient mieux guérir les plaies intérieures de leurs âmes que de ménager devant les hommes une vaine réputation de probité. Ils se condamnaient volontiers à quelques années de pleurs, de travail et d'opprobre pour éviter une éternité de peines. Ils se privaient de l'entrée de l'église pour n'être pas éternellement exclus du temple de la gloire ; ils demeuraient en patience hors du camp d'Israël, comme les lépreux, jusqu'à ce qu'à leur purification ils fussent réunis par l'autorité sacerdotale qui les avait séparés. Il est vrai que l'Eglise, pour de justes raisons, a supprimé toutes ces anciennes pratiques, aussi bien qu'elle a usé de son droit et de son pouvoir en abrogeant la pénitence solennelle et publique pour les péchés publics et scandaleux ; mais elle ne peut supprimer ni ôter l'obligation de faire une pénitence proportionnée à la qualité de nos crimes, si nous voulons en avoir une entière et parfaite rémission.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Quantùm fuit in deliciis, tantum date illi tormentum et luctum (Apocal. XVIII). Ces paroles regardent particulièrement ceux qui ont mené une vie débordée, et qui ont demeuré longtemps dans le péché car, s'ils se contentent de mener une vie commune comme s'ils n'avaient jamais été dans le désordre, on ne peut pas dire qu'ils fassent des fruits de pénitence. *Quantùm fuit in deliciis, tantùm date illi tormentum et luctum.* Il faut qu'ils pratiquent autant de jeûnes, de mortifications, de bonnes œuvres, qu'ils ont commis de crimes, d'iniquités et de dissolutions. C'est cette

Babylone condamnée à autant de gémissements et de larmes qu'elle s'est livrée aux plaisirs et aux délices : *Quantùm fuit in deliciis, etc.* Vous avez vieilli dans le péché : il faut que vous mouriez dans la pénitence. Vous avez donné à vos sens tout ce qu'ils vous ont demandé ; il n'est point de sorte de voluptés que vous n'ayez recherchée ; votre esprit, esclave de vos passions, vous a suggéré des raffinements honteux dans le vice : comment voulez-vous réparer tout cela, si votre pénitence n'est aussi grande que votre dérèglement, si vous n'êtes aussi mortifié que vous avez été sensuel, si vous n'êtes aussi ingénieux à expier le péché que vous l'avez été à le commettre ? *Quantum in deliciis fuit*, etc.

Ampliùs lava me ab iniquitate meâ. (Ps. 50). — Il y a une réconciliation commencée par le pardon de coulpe, et une réconciliation achevée par la continuation de la pénitence. C'est pour cela que, bien que David eût appris de la bouche du prophète Nathan que son péché lui avait été pardonné, il ne se contentait pas de ce pardon, mais il disait à Dieu : *Ampliùs lava me ab iniquitate meâ, et à peccato meo munda me.* Ah ! Seigneur, nettoyez encore mon âme, accordez-moi un plus ample pardon. Que voulez-vous davantage, grand prophète et grand roi ? dit S. Chrysostome, *Quid ampliùs quæris?* Dieu vous l'a dit, et cela est fait : votre péché est effacé. — *Pristinum meum decorem quæro*, lui fait répondre ce même saint docteur. C'est, mon Dieu, que je voudrais devenir ce que j'étais auparavant. Il est vrai que vous avez mis la main sur ma plaie, vous l'avez fermée ; mais il est resté des cicatrices que je souhaiterais de voir entièrement ôtées, afin qu'il n'y eût rien en moi qui fût désagréable à mes yeux. Je suis encore redevable à votre justice : exercez à mon égard votre miséricorde tout entière, et faites-m'en ressentir les effets en me remettant, avec mon crime, la peine que j'ai justement méritée. *Ampliùs lava me ab iniquitate meâ.*

Facite fructus dignos pœnitentiæ. (Lucæ III). — Ces dignes fruits de pénitence sont les mortifications volontaires et les bonnes œuvres que l'on pratique pour réparer le mal qu'on a fait et le scandale qu'on a donné. Mais où voit-on aujourd'hui ces austérités, ces pénitences et ces bonnes œuvres qui réparent nos désordres ? ô corruption de nos mœurs, ô relâchement des sévérités de la primitive Eglise ! Est-ce ainsi que l'on fait pénitence, sans en produire aucun fruit ! O Dieu ! que d'arbres stériles, que de figuiers inutiles dans le champ de l'Eglise, qui, n'ayant que des feuilles et des apparences trompeuses de pénitence, ne doivent attendre que la malédiction de Dieu ? il les desséchera, les rendra sans aucun suc de piété, sans vertu et sans religion, pour être bientôt coupés ou retranchés par un terrible abandon de Dieu ! *Nunquàm ex te fructus nascatur in æternum !* Va, malheureux chrétien qui a lassé ma patience : il y a tant de temps que tu te confesses du moins une fois chaque année : où est le

fruit de ta pénitence? où sont tes prières, tes jeûnes? où sont les austérités et les rigueurs proportionnées à tes offenses?

Omnis vallis implebitur, et omnis mons humiliabitur; et erunt prava in directa, et aspera in vias planas. (Lucæ III). — S. Jean-Baptiste nous a voulu représenter, par ces paroles, l'admirable efficacité de la pénitence, par des choses qui nous paraissent difficiles et qui demanderaient beaucoup de travail. Rien ne semble plus difficile et plus merveilleux que de remplir de profondes vallées, d'abattre de hautes montagnes, d'unir et de redresser des chemins tortueux et raboteux. C'est sous ces figures néanmoins que le saint précurseur fait connaître les prodigieux effets de la pénitence. Toute vallée sera remplie, c'est-à-dire : toute âme que le péché aura rendue vide sera remplie de toutes sortes de bonnes œuvres par la pénitence. *Et omnis mons humiliabitur :* c'est un autre effet de la pénitence, d'abaisser les montagnes, c'est-à-dire de détruire l'esprit d'orgueil qui fait que le pécheur s'élève et se révolte contre Dieu. En effet, il n'est pas moins difficile de dompter l'orgueil de l'homme que d'abaisser et d'abattre les plus hautes montagnes. Mais il n'est rien d'impossible à la pénitence. Ce fut elle qui humilia Achab et qui lui fit apaiser la colère de Dieu. Enfin, la pénitence redresse et unit les chemins tortueux en réformant nos mœurs sur la loi du Seigneur et sur l'Evangile qui doit être l'unique règle de notre conduite, en nous faisant marcher dans la voie de notre salut, d'où le péché nous avait éloignés par des routes écartées.

Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem. (Eccl. V).— Lorsqu'une plaie est encore toute fraîche, la guérison en est aisée ; mais celle qu'on a laissé vieillir ne pouvant être que difficilement guérie, il faut quelquefois y appliquer le fer et le feu. Vous savez que dès le jour même où le premier homme pécha, Dieu lui en fit faire une rude pénitence : il ne voulut pas qu'il différât à la commencer de crainte qu'il ne s'imaginât que la peine à laquelle Dieu l'avait condamné, n'était qu'une menace, et que l'impunité ne le fît persévérer dans son crime. Le châtiment subit servit à lui faire concevoir la grandeur de son péché, et à continuer le regret aussi longtemps que durerait la punition. Ainsi, rien n'est plus efficace pour nous inspirer de la douleur de nos désordres que la peine qui les suit immédiatement, ni n'est plus utile pour vivre toujours dans un esprit de componction que de continuer d'en faire pénitence par des austérités proportionnées à la grandeur des crimes. Ces deux choses sont mutuellement la cause et l'effet l'une de l'autre : l'esprit de componction fait pratiquer l'austérité, et l'austérité entretient l'esprit de componction en nous rappelant le souvenir de nos offenses.

Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi. (Coloss. I). — Il est assez difficile de concilier ces paroles avec celles que Notre-Seigneur dit sur la

croix, avant que de rendre l'esprit : *Tout est accompli.* Car s'il est vrai, comme il n'y a pas lieu d'en douter, qu'il y ait achevé par ses douleurs et par sa mort l'œuvre de notre rédemption, comment peut-on s'imaginer que S. Paul dise avec raison qu'il achève ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ ? La passion du Sauveur, dit S. Augustin, est une œuvre non-seulement de plénitude, mais aussi de surabondance : *Plenitudinis opus, nedùm sed et superabundantiæ.* Or, il est évident qu'il ne manque rien aux douleurs par lesquelles il a satisfait pour nous à son Père. Il faut donc concevoir d'autres douleurs que celles de sa croix, et entendre un autre corps que celui dans lequel il a souffert, pour ne point rencontrer de contradiction dans les paroles de l'Apôtre, et il faut expliquer S. Paul par lui-même. Voici comment : — *Vous êtes tout ensemble,* dit-il aux Corinthiens, et en leur personne à tous les chrétiens, *vous êtes tout le corps de* Jésus-Christ, *et chacun de vous est un des membres.* Ces paroles nous découvrent que, outre son corps naturel, il est aussi un corps mystique, dont tous les fidèles sont les membres. Les souffrances de son corps naturel ont été bornées par le temps de sa vie mortelle ; mais celles de son corps mystique ont commencé avec les siècles et ne finiront qu'avec eux, et c'est pour cette raison que S. Jean l'appelle *l'Agneau immolé depuis la création du monde.* Ce qui justifie que les souffrances du corps mystique de Jésus-Christ ne sont point encore consommées, et que c'est avec raison que S. Paul dit qu'il accomplit, par les maux et les persécutions qu'il endure, ce qui manque aux souffrances de ce divin Sauveur. Il faut donc que les justes consentent à être crucifiés afin de continuer la passion mystique dont parle l'Apôtre : ce qui se fait par la pénitence, c'est-à-dire par les peines volontaires que l'on s'impose pour la satisfaction des péchés que l'on a commis, ou par les souffrances que Dieu envoie et qu'on accepte en cette vue.

Postquàm convertisti me, egi pœnitentiam : confusus sum et erubui, quoniam sustinui opprobrium adolescentiæ meæ. (Jerem. xi). — L'amour d'un pénitent, quand il est sincère et violent, ne trouve rien qui l'arrête. Il veut bien que tout le monde sache qu'il a été pécheur. Depuis qu'il a cessé de l'être, la confusion et la honte que lui pourrait causer la publication de ses déréglements passés est si fort au-dessous de celle qu'il est persuadé d'avoir méritée, qu'elle ne lui fait nulle peine ; et l'Esprit-Saint qui le possède ferme toutes les avenues de son cœur à ce qui serait capable de s'opposer à la consolation qu'il trouve dans ses gémissements et dans ses larmes. C'est ce que nous voyons dans Madeleine. Elle entre dans une maison étrangère, dans un festin, sans y être appelée, et va se jeter aux pieds de son médecin, sans craindre tout ce qu'on pourrait dire ou de sa vie passée ou de son action présente. Allez, heureuse pécheresse ; attachez-vous à votre Sauveur ; suivez la passion sainte qui vous transporte, comptez pour rien le sentiment de ceux qui vous condamnent ; etc.

Pater, peccavi in cœlum et coràm te : jàm non sum dignus vocari filius tuus. (Lucæ xv). — Trempé de mes larmes et pénétré d'une vive et amère douleur de mes crimes, je dis à Dieu : Seigneur, j'ai été un prévaricateur de votre loi, j'ai péché contre le Ciel et devant vous ; je ne suis pas digne d'être appelé votre fils ; le passé ne m'offre que des sujets de tremblement ; il ne me reste plus qu'un avenir incertain, que votre bonté me laisse pour faire pénitence : que ne puis-je consacrer tous les moments de ce peu de jours qui me restent à pleurer mes égarements ! Beauté si ancienne et si nouvelle, que je vous ai tard connue, que je vous ai tard aimée ! Je reconnais, ô mon Dieu, que votre miséricorde est infinie sur moi, de m'avoir attendu avec tant de longanimité et de patience. Où serais-je maintenant, si vous m'aviez enlevé de ce monde dans le cours de mes désordres ? Ah ! vous m'avez tiré non-seulement de l'enfer, mais de la plus affreuse profondeur de cet abîme. Que ne puis-je vous donner non pas les larmes de mes yeux, mais tout le sang de mes veines, pour reconnaître une si grande grâce ! Je vous sacrifie ce qu'il reste de jours pour achever mon pèlerinage. Je désavoue ce que l'infirmité, l'inconstance de ma volonté, la force de la tentation, pourront me faire faire de contraire à cette résolution de vous servir jusqu'au tombeau.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Productior est pœna quàm culpa, ne parva putaretur culpa, si cum illâ finiretur et pœna. August. 124 in Joann.

La peine dure plus que la faute, afin qu'on ne crût pas que la faute fût légère si avec elle finissait la peine.

Si citò rediret homo ad pristinam valetudinem, ludus illi esset peccando cadere in mortem. Id. Serm. 34 (de diversis).

S'il était facile à l'homme de recouvrer sa première santé, ce serait un jeu pour lui de se donner la mort en commettant le péché.

Oportet pœnitentia fructificet, ad hoc ut vitam impetret. Id. De pœnitentiâ 27.

Il faut que la pénitence produise des fruits pour obtenir la vie au pécheur.

Parum est pœnitere, nisi quis pœnitentiam egerit : ad emendanda enim crimina vox pœnitens sola non sufficit ; ingentia peccata non verba tantùm sed opera quærunt. August.

C'est peu de se repentir si l'on ne fait pénitence : car, pour effacer nos crimes, une voix pénitente ne suffit pas ; les grands péchés ne demandent pas des paroles seulement, ils veulent des œuvres.

Factum est quod prædixit Deus *: eversa est enim Ninive quæ mala erat, et bona est ædificata quæ non erat.* Id. xxi Civit. 24.

Ce que Dieu a prédit est arrivé : la Ninive corrompue a été détruite, et sur ses ruines a été bâtie une autre Ninive toute sainte.

Eo modo sibi non parcenti ille parcit cujus altum justumque judicium nullus contemptor evadit. August. Epist. 54 (ad Macedonium).

Comment Dieu épargnera-t-il le pécheur qui ne l'épargne pas, lui aux profonds et justes jugements duquel nul n'échappe de ceux qui le méprisent?

Pœnitentia à pœnâ nomen accepit, quia anima cruciatur et caro mortificatur. Id Serm. 4 (de commun.).

Le mot *pénitence* tire son origine de celui de *peine*, parce que le propre de la pénitence est d'affliger l'esprit et de mortifier la chair.

Erit in ultimo die pœnitentia, sed infructuosa; erit pœnitentia dolorem habens, medicinam non habens. Id. Serm. 46.

Au dernier jour, on se repentira, mais ce repentir sera inefficace; il affligera l'âme et ne la justifiera pas.

In pœnitentiâ majorem quisque debet exercere severitatem, ut, à se judicatus, non judicetur à Domino. Augustin. 50 Homil. 50.

Dans votre pénitence, exercez contre vous une rigoureuse sévérité, afin que, vous étant jugé vous-même, vous ne soyez pas jugé par Dieu.

Peccata, sive parva sive magna, impunita esse non possunt, quia aut ab homine pœnitente, aut in judicio Deo *judicante plectentur.* Id. Sentent.

Tout péché, petit ou grand, ne peut être sans châtiment : il est puni ou par l'homme qui en fait pénitence, ou au jugement dernier par le Seigneur.

Pœnitentia est anticipatum Dei *judicium.* Abbas Rupertus.

La pénitence est le jugement de Dieu anticipé.

Non sufficit mores in melius commutare et à malefactis recedere, nisi et de iis quæ facta sunt satisfaciat Deo *per pœnitentiæ dolorem, per humilitatis gemitum, per contriti cordis sacrificium.* August. (vel quivis auctor lib. de Pœnit.).

Ce n'est pas assez de changer de mœurs et de quitter le péché, il faut encore faire à Dieu une satisfaction pour les fautes qu'on a commises, par la douleur de la pénitence, par les gémissements de l'humilité, par le sacrifice d'un cœur contrit.

Pœnitens omnes suæ pœnitentiæ fructus parvos habeat; semper doleat, semper coràm Deo, *ante quem peccavit, erubescat, et dolorem cum vitâ finiat.* Id. ibid.

Que l'homme pénitent estime peu les fruits de sa pénitence: qu'il ait toujours la douleur dans le cœur, qu'il se confonde sans cesse devant le Seigneur en la présence duquel il a péché, et que sa douleur ne finisse qu'avec sa vie.

Faciliùs inveni qui innocentiam servaverint quàm qui congruam egerint pœnitentiam. Ambros. II De pœn. x.

J'ai trouvé plus facilement des personnes qui avaient conservé leur première innocence que des âmes ayant fait une pénitence convenable.

Tanta est pœnitentiæ medicina, ut mutare videatur suam Deus *sententiam.* Id. ibid.

L'efficacité de la pénitence est si grande, qu'elle force Dieu, pour ainsi dire, à changer l'arrêt qu'il avait porté.

Pœnitudo necessaria est, sicut vulneratis sunt necessaria medicamenta. Ambros. Ad virg. lapsam.

La pénitence n'est pas moins nécessaire à ceux qui ont péché que les remèdes à ceux qui ont été blessés.

Facilitas veniæ incentivum tribuit delinquendi. Id. in ps. 118.

La facilité du pardon est ce qui nous enhardit à commettre de nouveaux péchés.

Peccavit David, quod solent reges; sed pœnitentiam gessit, flevit, ingemuit, quod non solent reges; confessus est culpam, et observavit indulgentiam. Id. I de David.

David a péché, et en cela les grands de la terre suivent son exemple; mais il a fait pénitence, il a gémi, il a pleuré, il a confessé son crime, il en a demandé le pardon : c'est en quoi ils ne l'imitent pas.

Qui pœnitentiam agit paratus debet esse ad opprobria perferenda injuriasque subeundas, nec commoveri si quis ei peccati sui crimen objiciat. Ambros. de Joseph. 36.

Celui qui fait pénitence doit être prêt à souffrir toutes sortes de mépris et d'injures: il doit être si bien établi dans l'humilité, qu'il ne s'offense pas si quelqu'un vient à lui reprocher ses dérèglements.

Quandò sic pœnitens ut tibi amarum sapiat in animâ quod ante dulce fuit in vitâ, et quod te priùs delectabat in corpore ipsum te cruciat in mente, tunc benè ingemiscis ad Deum. Id. Serm.

La marque assurée d'une sincère pénitence, c'est lorsque nous avons en horreur ce qui faisait auparavant nos plus chères délices, et que ce qui flattait notre chair crucifie notre esprit.

Quem verò pœnitet, laborem pœnitentiæ non abhorreat. Greg. Homil. in Evang.

Il faut que celui qui est vraiment pénitent embrasse tout ce que la pénitence a de plus pénible.

Facite fructus dignos pœnitentiæ : *uniuscujusque conscientiâ convenitur ut tantò majora acquirat bonorum operum lucra, quantò graviora sibi intulit damna per culpam.* Id. ibid.

Faites de dignes fruits de pénitence : la raison veut que plus on s'est causé de pertes par le péché, plus on s'acquière de mérites par la pénitence.

Idcircò omnis peccatorum confessio recipitur, ut pœnitentiæ fructus subsequatur. Id.

Si l'on vous reçoit à pénitence, ce n'est qu'afin que dans la suite vous en pratiquiez les œuvres.

Delictum sine ultione non deserit Dominus : aut enim ipse homo pœnitens punit, aut Deus *cum homine vindicans punit.* Id. IX Moral. 17.

Dieu ne laisse aucune faute impunie : il faut nécessairement ou que le pécheur pénitent se condamne à la peine que mérite son crime, ou que Dieu, se joignant à l'homme, le punisse lui-même.

Quot habuit in se oblectamenta, tot de se invenit holocausta; convertit ad numerum virtutum numerum criminum, ut totum serviret Deo, *in pœnitentiâ, quidquid ex se* Deum *contempserat in culpâ.* Id. Homil. 37 in Evangel.

Tout ce qui était l'objet de ses folles joies, il en doit faire la matière de ses sacrifices : le nombre de ses vertus doit égaler celui de ses crimes, et il faut que ce qui lui avait servi d'instrument pour offenser Dieu au temps de ses égarements, soit employé dans la pénitence à l'honorer.

Pœnitentia quasi secunda post naufragium tabula sit miseris. Hieron. Epist. ad Demetriad.

Comme ceux qui ont fait naufrage se sauvent à la faveur de quelque planche qu'ils rencontrent, aussi ceux qui ont eu le malheur de pécher ne se peuvent sauver que par la pénitence.

Non Deus *nostris cruciatibus pascitur, sed delictorum morbos medicamentis contrariis medetur.* Id.

Dieu ne se plaît pas à nous voir souffrir ; mais, par des remèdes efficaces, il veut guérir les maladies de notre âme.

Quàm magna deliquimus, tàm grandia defleamus; alto vulneri diligens et longa medicina non desit; pœnitentia crimine minor non sit. Cyprianus De lapsis.

Notre pénitence doit être proportionnée à l'énormité de nos fautes : plus la plaie de l'âme est profonde, plus il faut apporter de soin pour la guérir; il faut que notre pénitence égale la grièveté de notre péché.

O pœnitentia, quid de te novi referam? Omnia tu ligata solvis, omnia clausa tu referas, omnia contrita tu sanas, omnia desperata tu animas. Id. De laudib. pœnit.

Admirable pénitence, que dirai-je de nouveau à votre louange? Vous brisez les liens du péché, vous ouvrez les portes de la grâce qu'il avait fermées, vous guérissez les plaies qu'il fait à l'âme, et vous ranimez l'espérance de ceux qu'il abat.

Deus *mediam peccati satisfactionem despicit.* Cyprianus.

Dieu dédaigne toute satisfaction qui n'est pas entière.

In quantum tibi non peperceris, in tantum tibi parcet Deus. Tertull. de Pœnit.

Dieu usera de miséricorde envers vous à proportion que vous vous épargnerez moins.

Exomologesis est prosternendi et humilificandi hominis disciplina. Id. de Pœnit. 9.

La pénitence est l'art d'abaisser et d'humilier l'homme.

Homo pœnitentiæ natus. Id.

L'homme est né pour expier.

Oneraria res est pœnitentia. Id.

La pénitence est un fardeau.

Hæc te tabula peccatorum fluctibus mersum pertrahit, et ad portum salutis adducit. Id.

La pénitence est cette planche salutaire qui sauve du naufrage et amène au port du salut le pécheur (que ses passions avaient submergé dans les flots de l'iniquité).

Hâc pœnitentiæ compensatione redimendam proponit (Deus) *impunitatem.* Id.

La pénitence est une compensation que Dieu nous propose comme un moyen d'acheter l'exemption du châtiment.

Pœnitentia, in peccatorem pronuntians, pro Dei *indignatione fungitur.* Id.

La pénitence, en prononçant contre le pécheur, fait la fonction de la colère de Dieu.

O pœnitentia, misericordiæ mater et magistra virtutum, magna opera tua, quibus reos resolvis ac reficis delinquentes, lapsos relevas, recreas desperatos! Chrysost. de Pœnit.

Salutaire pénitence, que vous faites de grandes choses! C'est par vous que nous obtenons miséricorde; c'est vous qui nous enseignez toutes les vertus; vous rendez la lierté auxb coupables, vous réparez leurs forces, vous les relevez de leurs chutes, vous ranimez leur courage.

Martyrium horrore quidem mitius, sed diuturnitate molestius. Bernard.

La pénitence est un martyre qui effraie moins par sa rigueur, mais plus difficile à supporter par sa durée.

Peccator perdit animam suam, non ponendo eam ut martyr, sed affligendo eam ut pœnitens. Id.

Le pécheur se détruit lui-même, non pas en se sacrifiant comme fait un martyr, mais en se mortifiant par la pénitence.

Pœnitentia veterem hominem cum actibus suis gladio pœnitentiæ enecat. Abbas Guerricus.

La pénitence, par ses rigueurs, donne la mort au vieil homme et détruit ses œuvres.

Ferat, ferat amaram pœnitentiæ curam qui servare debitam noluit sanctitatem. Petrus Chrysolog. Serm. 169.

Il est juste que celui qui n'a pas voulu se conserver dans l'innocence, comme il le devait, goûte à longs traits l'amertume de la pénitence.

Putant levi pœnitentiæ compendio de omnibus peccatis transigi. Petrus Blesens.

On s'imagine avoir satisfait à Dieu pour tous ses péchés par une courte et légère pénitence.

Tota vita christiani perpetua debet esse pœnitentia. Concil. Trident. sess. 14, c. 9.

La vie du chrétien doit être une pénitence continuelle.

Nos pœnitentiam verbis pollicemur, factis verò nihil. Greg. Nyssenus.

Nous promettons assez de faire pénitence, mais nous ne la faisons jamais.

Quàm bonum pœnitentiæ judicium quod districto Dei *judicio me subducit!* Bernardus.

Quel avantage pour un pécheur d'éviter le jugement de Dieu par la pénitence!

Peccator pœnitens sit in se severus ut Deus *sit in illum misericors.* Augustin.

Que le pécheur, dans sa pénitence, soit sévère envers lui-même, s'il veut que Dieu use de miséricorde à son égard.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définitions]. — La pénitence est une vertu par laquelle le pécheur déteste ses péchés en tant qu'ils sont une offense de Dieu, et prend une ferme et efficace résolution de les expier et de ne les plus commettre à l'avenir. C'est la définition la plus régulière qu'en donnent les théologiens. Par où il paraît — 1°. Que ce n'est pas assez d'avoir une sincère douleur et d'être touché d'un vif repentir de ses péchés, si on ne les punit par une satisfaction convenable à la justice divine ; — 2°. Que ce n'est pas assez, comme veulent les hérétiques, de quitter le péché par une sincère con-

version de vie et de mœurs, si on ne l'expie par des peines volontaires ou qu'on accepte en cette vue, et par des bonnes œuvres qui réparent le tort et l'injure qu'on a faite à la souveraine Majesté offensée.

La pénitence, ainsi expliquée et définie, est une vertu particulière, commandée de DIEU dans l'Écriture, laquelle se rapporte à la justice commutative et vindicative, en tant que d'un côté elle entreprend de faire raison à DIEU, de réparer l'égalité qui a été violée, et de rendre à DIEU la gloire qu'on lui a ravie, et de l'autre côté veut punir celui qui est coupable et en tirer une juste satisfaction. Or, la pénitence n'est point une vertu particulière par la seule douleur intérieure du péché commis, puisque la charité a bien cette douleur. Il faut donc que la pénitence soit une douleur armée du glaive de la vengeance. C'est ainsi que S. Thomas en parle. L'acte par lequel la pénitence est une vertu spéciale, pour détruire le péché en tant qu'il est offense de DIEU, est une vengeance que le pénitent exerce sur lui-même afin d'expier le péché dont il se repent : *Pœnitentia est quædam dolentis vindicta, puniens in se quod dolet admisisse*. De manière que *pénitence*, comme vertu propre et particulière, dit nécessairement punition et châtiment du pécheur.

[Nécessité de la pénitence]. — Le besoin et la nécessité que nous avons de faire pénitence, pour nos péchés même pardonnés, se tire de trois principes reçus de toute la théologie. — Le premier est que, dans toute sorte de péché mortel, il y a deux choses, la coulpe et la peine. *La coulpe* consiste dans l'injure faite à DIEU, laquelle demeure même habituelle dans l'âme du pécheur, jusqu'à ce qu'il l'ait rétractée et que DIEU l'ait effacée par sa grâce. *La peine* consiste dans l'obligation que nous avons de satisfaire à ce péché, et de souffrir les rigueurs qu'il mérite, puisque le péché mortel traîne après soi une éternité de supplices. — Le second principe est que DIEU peut pardonner la coulpe du péché sans remettre toute la peine, et partager entre la miséricorde et la justice ce double pardon. Il relâche à la vérité la peine éternelle due au péché quand il pardonne la coulpe ; mais, pour ce qui est de la peine du temps, il se réserve le droit de prendre ou de recevoir des satisfactions proportionnées à l'injure qu'on lui a faite ; et cette obligation de payer et de satisfaire pour les peines dues au péché est appelée dans la théologie les restes du péché. — Le troisième principe, enfin, est que jamais DIEU ne pardonne entièrement et absolument un péché et ne guérit parfaitement cette maladie spirituelle qu'il ne soit entièrement satisfait, et qu'il n'ait reçu des satisfactions proportionnées à la grandeur de l'injure et à la malice du péché. — De ces trois principes on infère la nécessité de faire pénitence, parce que, pour recevoir une parfaite guérison de nos maladies et un pardon entier de nos péchés, il faut nécessairement en ôter les restes, et les effacer entièrement : car, tant qu'ils demeurent dans l'âme, DIEU d'un côté a des droits de nous punir, et de notre côté nous avons des obligations de

lui satisfaire. Or, nous ne pouvons lui donner ces satisfactions que par le moyen d'une pénitence proportionnée à la grandeur de nos offenses.

[Comment on satisfait à Dieu]. — On pourrait demander comment la pénitence peut satisfaire à Dieu. La raison s'en prend d'une excellente qualité que les SS. Pères donnent à la pénitence, quand ils disent qu'elle tient la place de la justice de Dieu, qu'elle la prévient et qu'elle en fait les fonctions, et que par ce moyen elle l'apaise. Il y a deux justices et deux actions en Dieu, dont il se sert à l'égard des pécheurs : — l'une consiste à en tirer les peines et les châtiments que méritent leurs crimes : l'autre à pardonner la coulpe. La justice commutative demande des réparations proportionnées à la grandeur des injures, la justice vindicative exige des vengeances conformes à sa colère. Or, la pénitence se présente elle-même pour exercer ces deux fonctions : elle participe de la justice commutative de Dieu, puisqu'elle lui donne des réparations proportionnées à ses injures. Que si Dieu conserve contre le pécheur quelque reste de colère, qui le porte à exercer sa justice vindicative, la pénitence entre dans ce sentiment de colère : elle expie ses injures, elle prévient ses fonctions ; elle fait sur ce pécheur, avec quelque proportion, ce que la justice divine eût fait elle-même : *Pro* Dei *indignatione fungitur*, comme parle Tertullien.

[Différence entre la pénitence et le baptême]. — Quoique S. Paul appelle quelquefois le Baptême *pénitence* (ce qui a donné occasion à quelques SS. Pères d'appeler la pénitence un baptême laborieux), il est cependant à propos de remarquer trois différences entre le baptême et la pénitence. — La première est que le baptême efface pleinement le péché avec une facilité extrême ; trois ou quatre gouttes d'eau nous en délivrent : mais la pénitence ne nous en délivre qu'avec des jeûnes et des austérités, d'où vient qu'on l'appelle *Baptismus laboriosus*. — Seconde différence : le baptême efface tout à la fois la coulpe et la peine, et la pénitence, prise pour la douleur d'avoir offensé Dieu, efface la coulpe, après quoi la pénitence d'expiation efface la peine peu-à-peu ; à proportion que les rigueurs qu'exerce le pénitent sont grandes, les supplices qu'il avait mérités deviennent moindres. — Troisième différence : le baptême comprend une application formelle du sang de Jésus-Christ ; mais la pénitence n'a que des applications partielles des mérites du Sauveur. Elle l'applique premièrement pour la rémission de la coulpe, et puis elle efface les peines peu-à-peu et à proportion que nous endurons. Mais cette vertu a cela de commun avec le baptême, que, après avoir donné des satisfactions proportionnées à la grandeur du péché, elle en efface encore les restes ; elle fait peu-à-peu ce que le baptême fait avec une goutte d'eau.

[Erreur des luthériens et des calvinistes]. — C'est une erreur, également visible et

dangereuse, des luthériens et des calvinistes, de faire consister uniquement la pénitence dans le changement et l'amendement de la vie, et de rejeter les rigueurs, les austérités et tous les exercices laborieux de la pénitence, pratiqués avec tant d'exactitude dans les premiers siècles, comme de vaines observances ou de purs règlements de police et de discipline. S. Jean-Baptiste fait assez savoir que la pénitence qu'il prêchait aux Juifs, lorsqu'ils venaient recevoir son baptême en foule, renferme autre chose que la cessation de mal faire et le changement de vie : car, voyant que la plupart de ceux qu'il baptisait en versant sur eux de l'eau du Jourdain pensaient par un moyen si faible éviter la juste colère de Dieu, il les traite d'engeance et de race de vipères, et leur annonce qu'ils ne doivent pas espérer d'expier leurs crimes, ni de détourner les effets de la vengeance du Ciel, s'ils ne font de dignes fruits de pénitence. *Facite fructus dignos pœnitentiæ.*

[Fondement de la pénitence]. — Les théologiens fondent cette obligation de satisfaire à la justice divine sur trois fâcheux restes que nos péchés, quoique remis et pardonnés, laissent après eux : — Ils laissent dans le cœur de Dieu un reste de colère et d'aversion qu'il faut apaiser ; ils laissent un reste de peine qu'il faut racheter ; ils laissent dans le cœur du pécheur, quoique converti, un reste de langueur et de mauvaises habitudes qu'il faut détruire. Ce qui montre donc la nécessité d'ajouter à la conversion sincère du cœur et au changement de vie les rigueurs et les austérités de la pénitence, c'est en premier lieu, le besoin de satisfaire pleinement à la justice divine irritée ; secondement, le besoin d'expier les restes des péchés commis, quoiqu'on en ait obtenu pardon ; troisièmement, le besoin d'arracher les restes des mauvaises habitudes qui pourraient faire revivre ces péchés.

[Doctrine du concile de Trente]. — La satisfaction que Dieu demande des pécheurs ne consiste pas seulement dans le regret intérieur ni dans le soin des précautions qu'ils apportent pour se préserver de la rechute, mais encore dans les peines et les châtiments qu'ils s'imposent pour venger et pour punir les dérèglements passés de leur vie. *Non solùm,* dit le concile de Trente, *ad novæ vitæ custodiam et infirmitatis medicamentum, sed etiam ad præteritorum peccatorum vindictam et castigationem.* Et, si cela n'était, les anciens conciles et les SS. Pères auraient eu grand tort de nous faire le visage de la pénitence si austère et si affreux ; ils auraient eu grand tort de déclamer avec tant d'ardeur contre la conduite de ceux qui admettaient les pécheurs à la communion avant qu'ils eussent passé par les exercices laborieux de la pénitence. C'est donc un abus de s'imaginer qu'il soit permis aux confesseurs de n'imposer que de légères pénitences pour les crimes les plus énormes. Le concile de Trente leur enjoint, au contraire, à peine de s'en rendre participants, d'être soigneux de garder une pro-

portion raisonnable entre les satisfactions qu'ils prescrivent et la qualité des péchés dont les pénitents se sont accusés.

[Anciens canons de l'Eglise]. — Ce n'est pas sans raison que les prélats de l'Eglise ont autrefois dressé des règles de pénitence si ponctuelles, tant pour les transgressions passées que pour arracher jusqu'aux racines des anciennes habitudes que les péchés y ont laissées, soit pour se précautionner par un sage régime contre les tentations et les périls de la rechute. La pratique de ces canons, qui ordonnaient la mesure de peine à chaque péché, était très-rigide, mais très-sainte et très-salutaire, puisque c'était une discipline inspirée de Dieu et venue par la tradition apostolique. Ils ont été observés durant quelques siècles dans l'Eglise, quoique diversement selon les temps et les lieux. A mesure que les temps ont changé, la méthode de ces rigoureuses pénitences s'est adoucie à proportion des besoins et des dispositions des âmes, par la sage conduite des ministres et des dispensateurs des mystères de Dieu. Il est hors de doute que, lorsque ces canons étaient en vigueur, quoiqu'ils ne fussent pas absolument de nécessité de salut, ils étaient de nécessité de précepte, parce que tout chrétien doit obéissance à l'autorité de l'Eglise, qui les jugeait en ce temps-là nécessaires par rapport à l'état présent des fidèles. Mais comme, dans la suite des temps, la charité s'est refroidie et la première ferveur du christianisme ralentie, l'Eglise s'est vue portée à se relâcher sur le chapitre de la pénitence, afin de ménager la faiblesse de ses enfants. L'Eglise, infaillible dans ses lois et dans sa discipline aussi bien que dans la foi, a pu selon les temps modérer cette première sévérité, qu'elle avait elle-même établie pour de justes raisons ; c'est ce qu'on ne pourrait improuver sans témérité et sans erreur. Mais aussi il ne faut pas oublier que c'est toujours sans préjudice des droits de la justice de Dieu, qui doit être satisfaite dans cette vie ou dans l'autre ; et il faudra payer un jour au centuple ce que nous pourrions maintenant acquitter à fort peu de frais par la pénitence, laquelle, quelque rigoureuse qu'elle puisse être, est toujours fort peu de chose en comparaison de ce que mérite le péché.

[Pénitence de toute la naissance]. — C'est une erreur et une illusion bien dangereuse de se persuader que la pénitence, si souvent recommandée dans l'Ecriture, soit seulement une pénitence de quelques moments, de quelques heures ou de quelques jours. Soit que nous prenions la pénitence pour la douleur de nos fautes, soit que nous la regardions comme une juste punition de nos crimes, elle a besoin de temps. Il est vrai que la justification, si on la prend de la part de Dieu, se fait en un instant par l'infusion de la grâce ; mais, de la part du pécheur, la préparation pour recevoir cette grâce demande du temps. Que si nous considérons la pénitence pour une punition et une expiation de nos crimes, le concile de

Trente nous enseigne que toute la vie d'un chrétien déchu par sa faute de cet état de sainteté où Dieu l'avait mis par son baptême doit être une perpétuelle pénitence : *Tota vita christiani perpetua debet esse pœnitentia.* Sur quoi il faut remarquer que, quand ce concile dit qu'un chrétien qui a perdu la grâce de son baptême doit toujours faire pénitence, il ne prétend pas nous obliger à un jeûne perpétuel, à porter toujours la haire et le cilice, et à vivre dans un repentir actuel de nos fautes. Non, jamais notre devoir n'ira au-delà de notre pouvoir; l'infirmité humaine n'est pas capable de cet état ; mais le concile veut dire que tout chrétien qui, par un péché, a mérité la colère de Dieu, et a été depuis justifié par sa grâce et par sa miséricorde, doit conserver toute sa vie un souvenir habituel de son ingratitude, et faire paraître, dans sa conduite, une profonde humilité, une sainte haine de soi-même, une résignation parfaite aux ordres de Dieu et une sainte ferveur dans la piété, parce que ces vertus sont les fruits de la véritable pénitence.

[Sa rigueur]. — Si nous considérons la fin de la pénitence, cela nous fera voir jusqu'où l'esprit de cette rigoureuse vertu nous doit porter et quelles sont les obligations qu'elle nous impose. Or, la fin de la pénitence est d'apaiser Dieu et de le satisfaire. C'est donc, au sentiment de tous les théologiens, un acte de justice, qui doit remettre les choses, autant qu'il est possible, dans l'égalité. Il doit proportionner, autant qu'il se peut, la réparation à l'offense, la satisfaction à l'injure. Or, la créature ne peut pas mettre une proportion d'égalité que les théologiens appellent *de condignité*, l'offense envers Dieu étant en quelque manière infinie. Il faut donc, du moins, la mettre par une proportion de congruité et de bienséance, c'est-à-dire aussi rigoureuse que notre faiblesse et la discrétion le pourront permettre.

[Vertu et puissance de la pénitence]. — Ce qui doit remplir l'âme des pécheurs d'une sainte confiance dans la vertu de pénitence c'est que cette vertu, qui suppose toujours le sacrement reçu ou à recevoir, est souverainement efficace pour effacer les plus grands péchés, par les mérites du sang de Jésus-Christ: De telle sorte que, si un homme avait commis lui seul tous les péchés qui se peuvent commettre, il pourrait s'en laver en faisant une véritable pénitence. Dieu a pris soin d'établir cette grande vérité dans l'Ecriture, et il s'est déclaré sur ce sujet en termes si exprès, qu'il n'y a plus aucun sujet d'en douter; et nous sommes infiniment redevables à sa miséricorde d'avoir voulu que la plus consolante vérité de la religion fût la plus claire et la plus incontestable. Il ne faut que ces paroles du prophète Ezéchiel pour en être convaincu : *Si l'impie fait pénitence de ses désordres, je ne me souviendrai plus de ses iniquités, et les œuvres de justice qu'il opérera lui rendront la vie que les œuvres d'iniquité lui avaient fait perdre.* (Ezech. XVIII).

[Proportion avec le péché]. — La pénitence doit être rigoureuse : c'est le sentiment de tous les docteurs, fondé sur l'Ecriture et sur les conciles. On n'aura pas de peine à se le persuader si l'on considère qu'elle n'est autre chose qu'une satisfaction que le pécheur fait à la Majesté de Dieu, qu'il a irrité par ses offenses; une justice anticipée que le pénitent exerce contre lui-même pour satisfaire la justice divine : car c'est ainsi que les Pères la définissent. Il faut que le pénitent se substitue en la place de Dieu, qui devrait le punir, et que l'indignation de Dieu contre le péché passe dans le cœur qui l'expie par la pénitence. De sorte qu'il faudrait, s'il était possible, haïr le péché autant que Dieu le hait : mais, comme cela ne se peut, il faut que cette haine soit du moins aussi forte que nous la pouvons concevoir. De-là vient que la plupart des pénitences sont fausses, parce qu'elles ne sont pas accompagnées de cette rigueur qui en doit être inséparable. Or cette rigueur consiste non-seulement dans l'humiliation de l'esprit et dans la contrition du cœur, mais encore dans la mortification du corps : c'est pour cela que, quand l'Ecriture parle de pénitence, elle marque ordinairement le jeûne, le cilice, le travail, pour nous dire que le corps aussi bien que l'esprit doit porter la peine du péché.

Le corps étant le complice, souvent même l'exécuteur des crimes que le cœur conçoit, il faut qu'il en partage le châtiment autant qu'il en est capable. Il nous en doit coûter pour rentrer véritablement dans la grâce de Dieu, afin que le souvenir des peines que nous aurons eues à nous délivrer des liens du péché nous fasse craindre d'y retomber, parce que, sans cela, la facilité de recevoir le pardon de nos fautes ne ferait qu'autoriser une licence malheureuse de les commettre; et la malice de l'homme, qui abuse de tout, dit S. Augustin, ne manquerait pas de faire servir le remède institué pour l'expiation des péchés de prétexte à s'y abandonner sans scrupule. « Ne nous flattons point, dit l'apôtre S. Paul : comme vos corps vous ont servi à commettre le crime, il faut qu'ils vous servent à le réparer; comme vous en avez fait des idoles de la vanité, il faut que vous en fassiez des victimes de la pénitence, comme vous les avez sacrifiés au monde par ces voluptés criminelles où vous les avez plongés, par cette sensualité et cette mollesse dans laquelle vous les avez entretenus, il faut les sacrifier à Dieu par une mortification continuelle. »

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Nécessité dans la pénitence]. — La confession, dit S. Bernard, est le remède qui emporte la fièvre : mais la pénitence est comme un régime de vie qui rétablit les forces, et dont on a besoin pour recouvrer une santé parfaite, surtout si l'on a demeuré longtemps dans le crime : car il en est des maladies de l'âme comme de celles du corps, qui laissent toujours après elles une certaine langueur dont on a de la peine à revenir quand elles ont été longues. Le péché, dit le même Père, est une flèche que la confession arrache de l'âme; mais, la flèche ôtée, il reste une plaie dangereuse qu'il faut guérir. La plaie guérie, il demeure une cicatrice difforme qu'il faut fermer ; et, après la cicatrice fermée, il y a encore une certaine flétrissure qu'il faut détruire, afin que l'âme ait un éclat et une blancheur quelquefois plus vive que celle de l'innocence. A la vérité, un pécheur qui ne travaille point à faire de dignes fruits de pénitence peut avoir reçu le pardon de ses fautes dans la confession ; mais, si la vertu de la pénitence et ses exercices renouvelés ne conservent en lui la grâce du sacrement, il se rengagera bientôt dans les liens du péché. (*Essais de sermons*).

[Moyen de faire une bonne pénitence]. — Le moyen le plus propre à proportionner notre pénitence à nos péchés, c'est d'accepter dans un esprit d'expiation toutes les peines qui nous arrivent par l'ordre de la Providence en cette vie. Nous n'aurions pas assez de force pour choisir de nous-mêmes les pénitences qui nous sont propres : DIEU nous épargne des efforts dont il voit que nous ne sommes pas capables ; il ôte ces biens pour lesquels nous avons trop d'attache ; il efface cette beauté qu'on idolâtrait; il ménage ces ruptures auxquelles on n'osait penser : nous n'avons qu'à joindre notre volonté avec celle de DIEU dans ces rencontres ; mais surtout ce sont les peines qui sont les suites immédiates de nos péchés que nous devons recevoir en esprit de pénitence. Telles sont ces maladies que le dérèglement de la jeunesse cause dans un âge plus avancé, ces confusions attachées aux scandales qu'on a causés, ces embarras où nous plongent les vains projets de la cupidité et de l'ambition. (*Les mêmes*).

[Expier et changer de vie]. — Sans prétendre ici examiner à fond les qualités de la pénitence chrétienne, n'est-il pas certain que, pour faire pénitence,

il faut changer de vie, et qu'il faut se punir d'une manière proportionnée aux péchés dont on est coupable? Il faut changer de vie, et c'est ce changement que le grand Apôtre exige lorsqu'il parle de cette heureuse transformation qui se doit faire en nous par le renouvellement de l'esprit : *Reformamini in novitate sensûs vestri.* Mais, de plus, il faut se punir d'une manière proportionnée au péché, puisqu'il n'y a point de vérité plus solidement établie dans l'Eglise. Que nos gémissements et nos pleurs, dit S. Cyprien, soient proportionnés à la grandeur et au nombre de nos crimes. Apportons de longs et de salutaires remèdes à de profondes plaies, et que la pénitence ne soit pas moindre que le crime: *Quàm magna deliquimus, tàm granditer defleamus* ; *alto vulneri diligens et longa medicina non desit, pœnitentia minor crimine non sit.* Or, où sont les pénitents qui changent de vie? où sont les pénitents qui expient leurs péchés d'une manière proportionnée à leur malice ! Quoi! pensez-vous que de vaines protestations de douleur et de repentir suffisent pour apaiser DIEU ? Vous avez fait des promesses à ce DIEU qui voit les cœurs, et qui pénètre les replis les plus cachés des consciences ; mais quel effet peuvent avoir des promesses trompeuses, qui ne produisent aucun fruit de pénitence ? Vous dites que vous détestez la vanité, et l'on vous voit chargé d'ajustements et de parures ; vous condamnez l'ambition, et vous roulez dans votre tête de nouveaux projets qui vous troublent ; vous vous récriez contre l'avarice, et vous êtes avide d'amasser des richesses ; vous reconnaissez l'injustice de la vengeance, et l'on ne peut vous porter à vous réconcilier avec votre ennemi... Il y en a aussi peu qui se punissent d'une manière conforme à leurs péchés qu'il y en a peu qui changent de vie. (*Les mêmes 3e dim. après la Pentecôte*).

[Détruire absolument le péché]. — Quand DIEU voulut détruire les Amalécites, il commanda qu'ils passassent tous par le fil de l'épée, et qu'il n'y en eût aucun d'excepté. Image fidèle de la haine du péché, et de tout ce qui y porte, quand on veut faire une véritable pénitence. Cette conduite n'a rien que de juste. Car, la haine du péché étant une fois fortifiée dans une âme, elle porte à détester tout ce qui lui est contraire et qui a pu contribuer à son malheur. C'est alors que cette âme regarde le péché comme la plus grande injure qu'elle puisse faire à DIEU, et c'est alors qu'elle prend la résolution de se venger sur elle, de rompre ses commerces et ses engagements criminels, et de détruire par des actes contraires les mauvaises habitudes qu'elle a contractées, la dissipation d'esprit par la retraite, la vanité par la modestie, la démangeaison de parler par le silence, l'oisiveté par le travail, la mollesse par l'austérité, l'intempérance et la gourmandise par l'abstinence et par le jeûne. (**Joly**, *Œuvres mélangées*).

[Courage de la pénitence]. — Quand un pécheur véritablement converti est

résolu de faire pénitence pour satisfaire à la justice divine, son cœur doit être prêt à tout entreprendre, à tout exécuter et à tout souffrir ; et, pour marquer sa conversion entière et parfaite, il doit dire comme S. Paul : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* parole courte, mais vive, mais efficace, ajoute S. Bernard. Mais que nous sommes éloignés de cette générosité chrétienne ! Car qui nous présenterait, à l'entrée de nos conversions, le tableau des difficultés de la pénitence ; qui nous marquerait tous les endroits tristes d'une vie nécessairement austère et laborieuse : — Ici tu seras persécuté, raillé, méprisé ; là, attaché sur un lit comme sur une croix, tu souffriras une fièvre cruelle ; ici, tu perdras cette personne qui t'est si chère ; là, par un complot secret, tu verras renverser tu fortune : — ah ! que je craindrais qu'un prompt et fatal désespoir ne nous fît tout quitter et dire, comme ces lâches dont il est parlé dans l'Ecriture : « Il y a des lions et des bêtes cruelles sur le chemin, et c'est un meurtre que de s'avancer dans une route si périlleuse ! » C'est un effet de la Providence de cacher à ceux qui se convertissent les épreuves par où elle les veut faire passer, et de leur développer leur pénitence peine à peine, de peur qu'ils n'en soient rebutés. Dieu ménage nos craintes, et épargne à leur faiblesse la connaissance importune d'un fâcheux avenir. C'est cependant la première disposition où doit être un pécheur converti, de tout souffrir pour Dieu par un esprit de pénitence.

Pour faire une véritable pénitence, il faut corriger le péché en substituant à sa place de bonnes œuvres et surtout celles qui répondent et qui sont opposées à ce péché. Remords d'un cœur serré par ses propres iniquités; désirs superficiels qui n'allez pas jusqu'aux satisfactions effectives; volontés faibles et demi-formées qui ne produisez aucun fruit, vous êtes tout au plus des témoignages du péché, mais vous n'êtes pas les réparations du péché. Il faut rétablir ce qu'on a détruit et le rétablir même par les endroits par où l'on sait qu'on l'a rompu. Il faut redresser ce qu'on a fait contre la loi de Dieu par la pratique de la loi de Dieu même, dans les parties où l'on sait qu'on l'a violée; en quoi l'on se trompe ordinairement. Il y a certains endroits sensibles dans le cœur, où personne n'a presque le courage de toucher, et l'on se jette sur des endroits indifférents. On fait volontiers des aumônes quand on est naturellement libéral; on aime les longues prières avec attention ou non, Dieu le sait, c'est une formalité de dévotion qui ne coûte guère; on ne refuse pas quelque austérité, pourvu qu'on la choisisse soi-même, qu'elle vienne du fond de sa propre volonté; mais, quand il faut se roidir contre une vieille prévention ou contre un péché dominant, on se rebute au premier effort. On voudrait bien être autre, mais on demeure toujours le même, et, quoiqu'on veuille avoir l'honneur d'être converti, on n'en veut pas avoir la peine. (**Fléchier**, *Convers. de S. Paul*).

[Illusions et faiblesse]. — L'amour propre est si ingénieux, que encore que

nous soyons persuadés de la nécessité de la pénitence il trouve toujours le moyen de nous en exempter en particulier. Chacun se justifie soi-même, chacun renvoie l'austérité de la vie aux grands pécheurs et aux grands saints, et on ne croit être ni l'un ni l'autre. Ceux qui dans le sang de leur frère ont assouvi leur brutale vengeance, ceux qui par des calomnies concertées ou par des arrêts surpris ou achetés ont ruiné des familles entières, ceux qui se sont enrichis des dépouilles des pauvres, ceux qui ont abusé des sacrés mystères en couvrant leur ambition et leurs intérêts sous le voile de la religion et de la justice, nous les condamnons à toutes les rigueurs de la loi, et nous disons que la pénitence est faite pour eux. Nous assujettissons à ces mêmes règles ceux qui ont embrassé l'état religieux : voyons-nous un ecclésiastique recueilli, mortifié? nous trouvons que c'est sa profession; ils ont choisi la croix, il faut qu'ils la portent. Nous jugeons que les uns, à cause des désordres de leur vie, sont obligés à la pénitence, que les autres y sont engagés à cause de la sainteté de leur profession, et nous faisons pour nous un troisième état de dispense et de liberté. Nous ne sommes pas assez méchants pour être des premiers, nous ne sommes pas assez dévots pour être des seconds; nous n'avons pas les raisons de suivre les uns, nous n'avons pas le courage d'imiter les autres. Ainsi, donnant aux uns un titre de pénitence par justice, et aux autres un titre de pénitence par choix et par état, nous nous regardons à l'égard des uns comme justes, et nous donnons une malheureuse impunité à nos passions, parce qu'elles ne vont pas jusqu'aux derniers excès; nous nous regardons à l'égard des autres comme faibles, et nous nous dispensons d'être pénitents, parce que nous n'aspirons pas à être parfaits. (*Le même*, *Sermon sur S. Sulpice*).

[Pénitence toute la vie]. — Ce n'est pas assez de faire pénitence, il faut la faire toute notre vie, et la consommer par notre mort. Quand nous serions assurés que Dieu nous aurait pardonné nos fautes, nous ne serions pas moins obligés à la pénitence, parce que, si nous ne sommes plus dans l'extrémité d'une maladie mortelle, au moins sommes-nous obligés d'avouer que notre santé est bien faible. Nous sommes des convalescents que le moindre dérèglement peut faire retomber, et le peu de santé que nous avons ne se peut conserver que par les mêmes remèdes, par lesquels nous l'avons acquise. (*Sainte-Marthe*, *prêtre*, *Traité de la nécessité de la pénitence*).

[Lâcheté des chrétiens]. — O temps, ô mœurs! S. Paul, irrité de l'ignorance dans laquelle souvent nous voulons vivre, aurait plus sujet de dire aux chrétiens de ce siècle qu'il ne disait aux Romains : *Ignoras quòd benignitas* Dei *ad pœnitentiam te adducit*? Ignorez-vous que la bonté de Dieu vous porte à faire pénitence? que sa miséricorde, en vous comblant de nouveaux bienfaits, vous charge en même temps de nouvelles obligations; qu'à

moins de mépriser sa longue tolérance et les richesses de son infinie charité, une mortifiante et amère douleur de vos fautes doit répondre à la bonté qu'il a de vous les pardonner ! L'ignorez-vous? *Ignoras?* Quelle raison auriez-vous de l'ignorer? quel endroit de l'Ecriture, quelles paroles des prophètes, quel oracle de Jésus-Christ, pourraient vous entretenir dans cette erreur? L'ancienne et la nouvelle loi vous avertissent qu'à cause que le Seigneur vous souffre, qu'il vous attend, qu'il vous appelle, qu'il vous pardonne, vous êtes obligés par cette raison-là même d'implorer sa miséricorde par l'abondance de vos larmes et par la rigueur de votre pénitence. L'ignorez-vous? *Ignoras*? Les exemples des plus fameux pécheurs qui, quoiqu'absous et reconciliés, ont mené une vie pénitente et austère, devraient bien vous tirer de cette ignorance, comme celui de l'apôtre S. Pierre, qui, après avoir renoncé son Maître moins par malice que par faiblesse, se condamna à des pleurs, et à des austérités qui ne finirent qu'avec sa vie. *Ignoras?* l'ignorez-vous encore?

Vous me demandez de quelle manière il faut vivre pour faire une salutaire pénitence. « Voici ce que j'en sais, répond S. Augustin. Il faut mortifier ses appetits déréglés; il faut souvent, afin de châtier sa chair, ne lui accorder que ce qu'elle a besoin pour sa conservation. Il faut enfin souffrir patiemment pour l'amour de Dieu, et pour son propre salut, les croix que la Providence vous envoie. » En est-ce assez pour une salutaire pénitence? oui : est-ce vous en demander trop? non. Apprenez cependant de là vos plus importants devoirs. (*Dictionn. moral*, *Indulgences*).

[Les premiers chrétiens]. — Les premiers chrétiens, comprenant la grandeur et l'éternité des peines qui leur étaient préparées, prenaient avec avidité les remèdes qui devaient les en préserver, et ne les quittaient jamais; loin de murmurer contre la rigueur de l'Eglise qui les condamnait à une pénitence de plusieurs années pour un seul péché mortel, ils adoraient la miséricorde de Dieu, qui se contentait d'une pénitence passagère pour l'expiation de péchés auxquels un feu éternel était destiné; soutenus et fortifiés de ces sentiments, ils ne la finissaient qu'avec leur vie; et, de crainte que leurs jours ne fussent pas assez longs, ils donnaient à la sévérité de la pénitence ce qu'ils craignaient de ne pouvoir donner à la durée. Ces heureux temps sont passés. La plupart des chrétiens d'aujourd'hui se font une malheureuse habitude de passer toute leur vie à confesser les péchés qu'ils ont commis, et à commettre les péchés qu'ils ont confessés; à se repentir alternativement de leurs crimes et de leurs pénitences. Si l'Eglise a changé la discipline en ce point, sachez que son esprit n'a point changé; si elle se relâche de son ancienne sévérité pour courir après des enfants qui l'abandonnent, tremblez de cette douceur qu'elle a pour vous, puisque tout pécheur doit être puni, pendant sa vie ou après sa mort, par ses propres mains ou par celles de Dieu. Ainsi, plus l'Eglise, cette mère tendre, vous sera facile, plus le Seigneur vous sera sévère,

plus vous aurez emprunté de sa miséricorde, plus vous devrez à sa justice ; moins vous lui paierez en cette vie, plus vous lui serez redevable en l'autre. (*Le même*).

[Mollesse des chrétiens de ce temps]. — Hélas ! mes chers auditeurs, il n'est plus temps d'exhorter les chrétiens à des pénitences et à des satisfactions audelà de leurs fautes. A peine ose-t-on vous prêcher aujourd'hui, dans les termes de l'Apôtre et dans ceux du saint concile de Trente, que vous devez au moins proportionner vos pénitences à vos désordres. Les sentiments de la religion sont si faibles chez vous, la délicatesse y est si grande, que vous prenez pour une sévérité insupportable ce que S. Paul regarde comme une condescendance à votre infirmité : *Humanum dico, propter infirmitatem carnis vestræ.* C'est en vain pour vous que l'Apôtre vous avertit de faire servir à la pénitence ce qui a servi au péché : *Sicut exhibuistis membra vestra,* etc. *ità exhibere.* (Rom. VI). C'est en vain pour vous que les saints se sont attachés à cette règle, et qu'ils l'ont si fidèlement observée. N'entrons point là-dessus dans un détail qui n'est pas de mon sujet ; passons sous silence ces austérités rigoureuses qu'ont pratiquées tant de saints pénitents, soit dans l'ancienne loi soit dans la nouvelle ; considérons seulement le précepte que l'Evangile nous en fait. (**Le P. Giroust,** *Sermon sur Ste Madeleine*).

[Obligation de la pénitence]. — Cette obligation de faire de dignes fruits de pénitence dit deux choses : elle marque premièrement que le pécheur doit faire des fruits de pénitence ; en second lieu, qu'il doit faire de dignes fruits de pénitence. L'explication la plus naturelle de ces paroles est que non-seulement le pécheur est obligé d'expier ses péchés par la pénitence, mais encore que sa pénitence ne peut être suffisante à moins qu'elle ne soit proportionnée à ses péchés. Ainsi, voilà proprement ce que l'on doit entendre par des fruits dignes de pénitence, une pénitence proportionnée, une longue et sévère pénitence, lorsque les péchés sont énormes et considérables. On entend toujours parler de la pénitence en tant que vertu, sans laquelle on ne peut satisfaire à Dieu pour les restes des péchés. Tous les Pères, en établissant cette nécessité de la pénitence, ont eu soin de marquer que, pour être suffisante, elle doit être proportionnée au péché. Voici les paroles de S. Cyprien : « Que nos gémissements et nos pleurs soient proportionnés à la grandeur de nos offenses ; apportons de salutaires remèdes à des plaies profondes, et que la pénitence ne soit pas moindre que le crime. » Qu'on ne dise point que ces maximes sévères convenaient à la pureté des premiers siècles, que les fidèles n'ont plus le même zèle, qu'il est nécessaire d'user de condescendance, que l'Eglise s'est relâchée et qu'elle n'oblige plus ses enfants de se soumettre à toutes les maximes sévères qui ont été établies par les SS. Pères et par les anciens canons : à quoi il faut répondre que, quand les SS.Pères ont

enseigné que la pénitence doit être proportionnée au péché, c'est une vérité qui ne peut changer et qui subsistera dans toute la suite des siècles. Il est vrai que l'Eglise s'est relâchée dans les points de discipline ; elle consent, par exemple, que l'on donne la grâce de l'absolution plus tôt et plus facilement qu'on ne l'accordait autrefois ; mais, quant à ce qui regarde les maximes essentielles de la pénitence, l'Eglise ne s'est point relâchée, et elle ne le peut pas. Jugez si son intention a jamais été de dispenser les fidèles d'accomplir une pénitence proportionnée à l'énormité de leurs péchés, et voyez comme elle en parle dans le concile de Trente, où elle enjoint aux ministres du Seigneur de les leur imposer. (**Lambert**, *Homélie sur S. Matthieu*).

[Satisfaction pour le péché]. — Les Pères de l'Eglise et le concile de Trente appellent la pénitence *un baptême laborieux*, et ce concile ordonne aux prêtres d'imposer aux pécheurs des pénitences proportionnées aux péchés, de peur que si, par une trop lâche condescendance, ils imposent des pénitences légères pour de grands péchés, ils ne se chargent eux-mêmes d'un fardeau dont ils prétendent mal à propos décharger les autres. — La pénitence doit être proportionnée, premièrement, à la grandeur et à la griéveté des péchés. C'est ce qu'enseigne si expressément S. Augustin, ce grand docteur et cet illustre pénitent : *In satisfactione,* dit-il, *ingentium peccatorum, non verba tantùm sed et opera quæruntur :* pour la satisfaction des péchés considérables, des péchés mortels, on ne demande pas seulement des paroles, c'est-à-dire des prières vocales, il faut des larmes, des gémissements, de grandes aumônes, de longs jeûnes : *Addendæ sunt lacrymæ, gemitus uberiores, eleemosyna, continuata longo tempore jejunia* — La pénitence doit être, en second lieu, proportionnée à la multitude et à la durée des péchés. En effet, n'est-il pas étrange que des gens qui ont vieilli dans le crime, qui ont blanchi pour ainsi dire sous le joug de l'iniquité, qui ont passé plusieurs années dans une vie mondaine et déréglée, veuillent borner leur pénitence à quelques jours et peut-être à quelques heures? Il faudrait que des gens qui ont presque toujours péché pleurassent toujours, et que ceux qui se sont permis les plaisirs les plus illégitimes se retranchassent les plus légitimes. — La pénitence, enfin, doit être proportionnée à la qualité des péchés. Ainsi, ceux qui ont du bien d'autrui doivent se résoudre non-seulement à le restituer, mais encore à le faire le plus tôt qu'ils peuvent ; ceux qui ont terni la réputation d'autrui par la médisance sont obligés de détruire ce qu'ils ont fait de la manière la plus efficace qu'ils pourront ; ceux qui ont mené une vie scandaleuse sont obligés de réparer le scandale par une pénitence publique et par des marques éclatantes d'une véritable conversion. (**Le P. Nepveu**, *Manière de se préparer à la mort*).

[La pénitence nous fortifie]. — C'est une admirable conduite, à laquelle nous

ne faisons point de réflexion, et qui cependant devrait être le grand sujet de notre reconnaissance envers Dieu, que les mêmes choses qui nous pervertissent sont, si nous voulons, celles qui nous sanctifient, et que par un effet merveilleux de la grâce et de la charité, nous trouvons, sans sortir de nous-mêmes, le remède de nos maux dans les instruments mêmes qui ont contribué à nous les faire. Ainsi le concevait S. Paul, quand, raisonnant sur ce principe, il explique aux Romains en quoi consiste l'essentiel de la pénitence chrétienne, et leur dit : *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati, ità nunc exhibere membra vestra servire justitiæ in sanctificationem :* comme vous avez fait servir les membres de votre corps à l'injustice et à l'iniquité pour commettre des actions criminelles, il faut que vous les fassiez servir à la justice et à l'équité pour mener une vie sainte ; car c'est en cela que votre conversion paraîtra sincère ; si ce qui était dans vous l'instrument du péché devient la matière de votre pénitence ; si ce que vous avez profané étant dans la servitude du monde, vous le consacrez au service de Dieu et lui en faites une victime et un holocauste digne de sa justice. Voilà la marque par laquelle vous devez faire tout le discernement de la véritable et de la fausse pénitence.

Comme c'est la mollesse qui m'a éloigné de Dieu, il faut que ce soit la sévérité qui me rapproche de lui. C'est pour cela que votre pénitence doit être sévère et exacte. Pourquoi ? Parce que, dans ce jugement, Dieu vous abandonne à vous-même : il faut que votre pénitence détruise en vous votre amour-propre, et c'est ce qu'elle ne peut faire que par le zèle d'une sainte et innocente rigueur. S'il était question de condamner les autres et de prononcer sur leurs désordres, à quels excès de sévérité ne nous porterions-nous pas ? et, quand il s'agit de notre personne, dont nous sommes idolâtres et pour qui nous n'avons pas seulement de la tendresse mais de la délicatesse, quelle mesure avons-nous à prendre que la sévérité ? et si nous ne la prenons, ne commettons-nous pas la dernière de toutes les injustices ? N'avons-nous pas expérimenté cent fois que les choses qui nous paraissent légères quand nous les commettons nous ont semblé des monstres dans les autres ? que ce que nous prenons pour un atôme dans nous nous a paru comme un colosse effroyable dans notre prochain. Qui fait cela ? l'amour-propre. Hé ! comment le combattrons-nous, que par les rigueurs de la pénitence ? Nous aimons jusqu'à nos vices, nous nous faisons des vertus de nos passions, et ce qui est insupportable dans les autres nous est doux et agréable. Cependant il faut que la pénitence détruise tout cela ; il faut que, tout intéressés que nous sommes dans notre cause, nous ne soyons pas des juges corrompus, et le moyen de ne le pas être est de nous juger et de nous punir avec rigueur. (**Bourdaloue**, *Ste Madeleine*).

[Ne pas se décourager]. — Non, Chrétiens. la sévérité de la pénitence n'a

rien dont nos esprits se doivent choquer, et ceux qui se préoccupent contre elle, et qui en font comme un monstre dans la conduite du salut, ne la connaissent pas. Car à quoi se réduit l'essentiel de cette sévérité ? A des choses que notre raison ne peut s'empêcher d'approuver, et auxquelles il faut que, malgré elle, elle se soumette. Commencez à arracher de vos cœurs l'affection du péché, et à réparer le tort que nous connaissons avoir fait à notre prochain, et à retrancher les occasions qui, de notre aveu, nous engagent au péché, à subir les peines que l'Eglise nous impose. Or, y a-t-il rien en tout cela à quoi notre raison ne souscrive ? Et quand il y aurait quelque chose de fâcheux, serions-nous en droit de nous en plaindre ! Il s'agit d'étouffer en moi une passion que je reconnais être la source de mes désordres, qui fait que j'oublie ce que je suis, et qui est incompatible avec mon devoir. DIEU me fait-il tort de me commander de l'arracher ? Je ne le puis sans me faire violence : mais n'est-ce pas en cela que la pénitence me doit être aimable, puisque, comme dit S. Chrysostome, ce n'est que par cette violence que je puis me sauver. Si j'avais reçu une plaie mortelle, et qu'une main charitable par une incision douloureuse m'en guérît, me plaindrais-je contre elle de sa sévérité ? Or, dois-je trouver difficile pour mon âme un remède que je ne trouverais pas difficile pour mon corps ? Cependant voilà l'essentiel de ce que DIEU exige de moi, que je haïsse ce qui me perd, pour me conserver et me sauver moi-même. (*Le même*).

[Obligation de la pénitence]. — Soit que DIEU parle lui-même, soit qu'il emprunte l'organe de ses ministres, je ne vois rien dont il fasse plus souvent mention et dont il parle plus clairement que la pénitence. Je ne puis ouvrir les livres saints, qui contiennent les oracles de DIEU, l'Ancien et le Nouveau Testament, que je n'y trouve presque à chaque page quelque vérité importante qui regarde la pénitence. La première parole que DIEU adresse à l'homme innocent, c'est de lui imposer une rude pénitence s'il a la témérité de violer l'ordre qu'il lui donne. Ensuite, dans la seconde conférence qu'il a avec lui, il lui impose cette rude pénitence, parce qu'il n'a point eu égard à ses menaces, et qu'il est devenu prévaricateur d'un commandement si facile à exécuter. Les prophètes n'ouvraient la bouche que pour porter un peuple pécheur à retourner à son DIEU par la pénitence. S. Jean, ce divin précurseur destiné pour préparer les voies de celui qui vient effacer les péchés du monde, commence sa mission par ces paroles : *Faites de dignes fruits de pénitence* ; et celui dont il est l'ambassadeur commence aussi la sienne de la même manière. Si nous ne faisons pénitence, nous périrons infailliblement. Enfin, les Apôtres, et ceux qui doivent tenir leur place, ne sont que les échos de cette divine voix pour prêcher la pénitence. (**Masson**, *de l'Oratoire*, *Avent*).

[Pénitence de précaution]. — Il n'y a point de péché, surtout lorsqu'il a été

réitéré pendant le cours de plusieurs années, qui ne laisse dans nos âmes une fatale disposition au mal et un penchant à le commettre encore de nouveau, même après notre conversion, ou bien, si vous voulez, après le péché il reste une certaine faiblesse pour résister à l'occasion de le commettre et à la passion qui nous domine. Ainsi, quoique nos péchés soient remis, et que Dieu ait ratifié l'absolution que nous a donnée le ministre à qui il a confié le pouvoir de lier et de délier nos consciences ; quoique nous les ayons même lavés dans nos larmes ; quoique par la pénitence nous ayons satisfait pleinement à la justice divine, la faiblesse causée par le péché nous reste toujours, ce penchant au mal et ces dispositions fatales à certains désordres. Cela se fait sentir, et nous met sans cesse au hasard de retomber dans le précipice d'où il semblait que nous étions retirés pour jamais à la faveur de cette seconde planche qu'un Dieu veut bien tendre autant de fois que nous voulons nous en servir. Car il est de nos âmes, dit S. Chrysostome, à peu près comme de nos corps : le feu d'une fièvre violente nous consume-t-il, une longue maladie épuise-t-elle nos forces ? il ne suffit pas de tempérer les ardeurs de l'une et d'empêcher que l'autre ne nous conduise au tombeau : il faut, après notre guérison, nous ménager, éviter jusqu'aux moindres excès, recourir de temps en temps aux remèdes, de peur que notre tempérament affaibli ne se dérange de nouveau et ne retombe dans ses premières indispositions. Par conséquent, nous sommes obligés également de prendre de semblables précautions par rapport à nos âmes. Nous sommes donc obligés de recourir à un genre de pénitence que j'appelle préservative, médicinale et prévenante : pénitence que les âmes les plus innocentes et les plus saintes ont elles-mêmes pratiquée sur la terre, quoique leur conscience ne leur reprochât aucun péché mortel. (**Anonyme**).

[Pénitence dans le monde]. — Il est difficile de trouver une condition où il y ait plus à souffrir que dans celle des gens du monde. C'est un état de peines, il ne tient qu'à eux que ce soit un état de pénitence : sans aller chercher ailleurs de quoi souffrir, ils trouvent abondamment chez eux de quoi mériter et mener une vie pénitente, telle que doit être toute la vie d'un chrétien, comme parle le concile de Trente. Que cette conformité à la volonté de Dieu, que cette patience vous servirait merveilleusement pour acquitter les dettes contractées par vos péchés, et qu'elle serait propre pour satisfaire à la justice de Dieu ! C'est une peine bien gênante d'élever avec soin une famille ; il en coûte de rendre un domestique bon chrétien ; il est pénible de supporter avec patience, d'adoucir, même par sa modération et par sa sagesse, l'humeur bizarre d'un mari ou le génie capricieux d'une femme : d'où vient qu'on compte pour rien ces mortifications presque continuelles? Pour être des mortifications de devoir, en seront-elles moins des moyens de faire pénitence? en seront-elles moins acceptées de Dieu ? Oseriez-vous dire qu'elles sont incompatibles avec votre

âge, avec la faiblesse de votre santé, avec votre état? il y a si longtemps que vous êtes dans ce pénible exercice! Cela est étrange : on vit, pour ainsi dire, dans l'exercice de la pénitence, et, faute d'en savoir faire un bon usage, on meurt sans avoir fait pénitence. Que coûterait-il de plus à cette personne qui vient de perdre son procès, à cet autre à qui la mort a enlevé le principal appui qu'elle eût, dont les champs ont été ravagés par la tempête, ou qui vient de faire de grandes pertes, que lui coûterait-il de plus si, soumise aux ordres de la Providence, elle profitait du moins de cet accident pour l'expiation de ses péchés : Peut-être lui fallait-il ce revers de fortune, ce coup de tempête, pour la faire entrer dans le port : pourquoi se raidir contre la main bienfaisante? Ce sont ces grandes adversités bien ménagées qui ont fait la plupart des saints ; elles sont ordinaires aux gens de bien, et elles peuvent faire des pénitents. Chacun cependant regarde ces accidents et ces occasions de satisfaire pour ses péchés comme des effets de l'injustice des hommes, ou tout au plus du hasard, au lieu d'en faire l'usage qu'il devrait en les acceptant par esprit de pénitence.

Que coûterait à un pauvre artisan de mériter beaucoup par son travail et par ce moyen de faire une rude pénitence, s'il avait soin d'offrir à Dieu pour cela son ouvrage et ses peines? Quelle vie plus laborieuse? Il ne tient qu'à lui qu'elle soit pénitente, et que Dieu lui tienne compte de ses travaux? Hélas! abréger son repos pour prolonger son travail, voir souvent ses fatigues sans profit, ses soins aigris à tout moment par mille chagrins, et ses jours pleins d'amertume, c'est la condition de beaucoup de pauvres gens ; mais à quoi tient-il qu'ils ne trouvent dans cette triste condition une source de bénédictions et de mérites? Ils ont dans leur état un trésor qu'ils ne connaissent point, parce qu'ils ne veulent pas s'en servir. Dieu donne un prix à leurs sueurs dès qu'ils les offrent en satisfaction de leurs péchés. Ils n'en souffriraient pas davantage pour être plus patients dans leur travail. La pénitence, dans mille fâcheux accidents, est une pénitence salutaire à qui sait recevoir tout de la main de Dieu. (**Croiset**, *Réflex. spirituelles*).

[Seconde planche après le naufrage]. — Les Pères et les conciles, pour exprimer la rigueur de la pénitence, se sont servis d'une expression sur laquelle je vous prie de faire une sérieuse réflexion. Ils l'ont appelée une seconde planche après le naufrage : voulant dire par-là que le baptême est comme un vaisseau favorable que la divine miséricorde a préparé pour nous sauver du déluge funeste où périssent tous les enfants d'Adam qui n'entrent point dans cette arche sainte. Mais ce vaisseau vient-il à se briser contre quelque écueil, il ne reste plus aucun moyen pour échapper au naufrage que d'embrasser la pénitence, comme une planche du débris de notre vaisseau, et de ne la point quitter que nous n'ayons gagné le rivage. Que ce portrait de la pénitence semble naturel et fidèle! mais qu'il

est affreux ! Car représentez-vous un pauvre malheureux qui a fait naufrage bien avant dans la mer, et qui, malgré la violence des flots qui l'entraînent, tient fortement un ais ou un morceau des débris de son vaisseau auquel il s'est attaché : tantôt élevé sur une vague presque jusqu'aux nues, tantôt précipité jusqu'au fond de l'abîme, et qui fait tous ses efforts pour gagner la terre ; un bout de mât ou un morceau du timon vient le heurter, une vague l'aveugle, le jette impétueusement contre quelque rocher. Enfin, après avoir été longtemps le jouet des vents et des flots, après s'être vu mille fois au fond de la mer et près d'être englouti, il est jeté sur le rivage, tout brisé, tout sanglant et à demi mort. Voilà, disent les Pères et les conciles, ce que c'est que la pénitence : *Secunda post naufragium tabula*, une seconde planche que la miséricorde nous a présentée pour nous retirer du naufrage : de sorte que pour se sauver par la voie de la pénitence, il faut faire de grands efforts et se résoudre à des exercices laborieux. (**Le P. Gégou**, *Usage du sacrem. de pénitence*).

[Haine de Dieu pour le péché]. — Il faut que la malignité du péché soit bien étrange et que l'horreur que Dieu en a soit extrême, puisque, avec toute sa grande miséricorde, il ne le saurait pardonner, non pas même à ses plus intimes amis, sans en tirer une satisfaction légitime, comme nous l'apprenons de l'exemple de Moïse et de David. Il rend aux pécheurs gratuitement son amitié, il leur rend avec la grâce toutes les vertus infuses et tous les dons du Saint-Esprit, il les rétablit dans les mérites de tous les bonnes œuvres que le péché avait entièrement anéanties ; il les embrasse à leur retour avec toutes les tendresses d'un père miséricordieux : quant à la peine due à leurs péchés, il en remet la durée éternelle ; mais, pour la peine et le châtiment entier, il ne les en dispense point, quelque bonté qu'il ait et quelque joie qu'il témoigne du retour de ce prodigue. *Scietis ultionem meam*, (Num. xiv), dit-il : je veux que le pécheur sache jusqu'à quel point j'abhorre le péché, et que, tout Dieu de miséricorde que je suis, nul ne m'offensera jamais impunément. *Non gustaremus peccati amaritudinem, si simul cum culpâ remitteretur et pœna*, dit S. Augustin (124 in Joan.) : nous ne saurions point combien le péché est amer, nous n'en goûterions point l'amertume et nous ne craindrions point d'y retomber après la pénitence, si cette pénitence, je veux dire, le regret de l'avoir commis, n'était suivie d'aucune peine. Faut-il, ô mon Dieu, que les chrétiens soient si peu persuadés de cette vérité ? Ils commettent si aisément le péché, ils se mettent si peu en peine d'en faire pénitence ! Ils s'imaginent qu'il ne s'agit que de le déclarer à un prêtre avec quelque douleur, hélas ! souvent superficielle et apparente, et après cela qu'il n'y a plus rien à faire ni à craindre, et que Dieu n'y pense plus. Je ne sais s'il y a aujourd'hui un abus plus pernicieux au salut des âmes, ou une plus grande imprudence dans la plus grande partie des chrétiens, qui, au lieu de faire pénitence

en cette vie et de satisfaire à la justice de DIEU, attendent que DIEU se fasse lui-même justice, ou dans ce monde ou dans l'autre.

C'était la crainte de S. Bernard : *Vapulem, Domine, malè operans*, disait-il ; *vapulem : forte misereberis flagellato!* Frappez-moi, Seigneur, et ne m'épargnez point, quand il m'arrivera de tomber en quelque faute ! peut-être que ces châtiments vous porteront à avoir compassion de moi. Or, si cette crainte a pénétré le cœur des plus saints, si cette pensée les a toujours tenus dans le tremblement, si elle les a obligés à faire de si rudes pénitences toute leur vie, quelle impression ne doit-elle pas faire sur les âmes mondaines, qui ont souillé leur vie dans toutes sortes d'abominations? Si des négligences ont fait craindre à ces saintes âmes l'éloignement de DIEU et les derniers malheurs qui en peuvent naître, que ne peuvent pas appréhender des gens qui, après avoir noirci leur vie de toutes sortes de crimes, se sont contentés d'en faire une légère pénitence? Les saints ont tremblé toute leur vie dans ces pensées, au milieu de leurs pénitences et de leurs austérités : et des âmes mondaines se tiendront en assurance après une légère confession ! (*Le même*).

[La pénitence est un préservatif]. — Les saintes rigueurs que vous ordonnez, Seigneur, et que vous inspirez aux pécheurs vraiment pénitents ne sont pas seulement un effet de votre justice, mais encore un exercice de votre miséricorde paternelle. Sage médecin, c'est un régime que vous prescrivez à vos malades pour achever leur guérison et ôter entièrement les principes du mal ; c'est une sage et miséricordieuse précaution que vous prenez contre nos faiblesses pour exciter notre vigilance dans les occasions qui nous font tomber. Appliquez-moi donc, ô Sauveur, par votre miséricorde, ces salutaires rigueurs qui fassent durer le souvenir de mes péchés, qui les rendent horribles à mes yeux, en m'imposant à moi-même des œuvres vraiment pénales qui mortifient ma chair, qui la crucifient, qui humilient mon esprit, qui m'impriment la crainte de la rechute et ne me permettent pas de me relâcher dans l'exercice de la pénitence. O peines qui êtes un frein à la licence et aux emportements, que vous êtes aimables! O saintes précautions, je vous embrasse de tout mon cœur, et j'adore la miséricorde qui me les impose ! (*Le même*).

[Nécessité de la pénitence]. — Il n'y a que deux chemins pour aller au ciel : ou l'innocence ou la pénitence. Qui est-ce qui prétend y aller par l'innocence, sinon ceux que leur âge met dans l'impuissance de pécher? Il n'y a point de salut pour un pécheur sans pénitence, sans mortification. Qu'est-ce qu'un pécheur? dit Tertullien : c'est un homme né pour la pénitence et pour la mortification. Pour un pécheur, ou la pénitence ou l'enfer : il faut ou pleurer ou souffrir volontairement dans le temps, ou pleurer et souffrir malgré soi dans l'éternité. Si l'Evangile est vrai, il n'y a point de milieu ; choisissez pendant que vous le pouvez. Mais y a-t-il à choisir,

y a-t-il à délibérer? Tout péché, dit S. Augustin, doit être puni ou par un Dieu vengeur ou par l'homme pénitent : voyez lequel vous aimez le mieux. Ne vaut-il pas mieux éviter les rigueurs de la justice de Dieu en les prévenant, ou plutôt les adoucir en s'en faisant l'exécuteur ! Dieu veut bien remettre les intérêts de sa justice entre vos mains, pourvu que vous vous en chargiez de bonne foi. Quelque rudes que soient vos coups, ils seront toujours plus faibles que ceux d'un bras tout-puissant. La pénitence prend la place de la justice de Dieu. (**Nepveu,** *Réflexions*).

[Pénitence de Ste Paule]. — L'admirable Ste Paule était bien éloignée de vivre dans les désordres où vivent la plupart des chrétiens; et cependant voyez la manière dont S. Jérôme nous apprend qu'elle se traitait durant son veuvage : « *Ità levia peccata plangebat, ut illam gravissimorum criminum crederes ream* : elle s'affligeait, dit-il, et elle pleurait avec tant d'abondance pour de légères fautes, que l'on eût cru, à la voir, qu'elle avait commis les plus grands crimes.» Nous la priions d'épargner sa vue en modérant ses austérités, et de conserver ses yeux. Laissez-moi, nous répondait-elle, défigurer un visage que j'ai autrefois fardé contre le commandement de Dieu; il faut que j'afflige ce corps qui a goûté trop de délices ; il faut que j'expie la longueur de mes joies et de mes divertissements par des pleurs continuels; il faut que l'âpreté et la rudesse des cilices succède à la mollesse et à la somptuosité des habits. (**Fromentières,** *Sermon sur la Pénitence*).

[Conduite d'un vrai pénitent]. — Ne croyez pas, mes chers auditeurs, que je veuille qu'un pénitent, dès qu'il est converti, aille publiquement choquer le monde : ce n'est pas là mon dessein. C'est seulement qu'il s'abandonne, hardiment et sans rien craindre, à l'accomplissement de ses devoirs, sans que le monde puisse en rien le détourner : de sorte que, dans la pratique de la pénitence, s'il trouve le mépris il ne s'en relâche pas, et s'il y trouve la raillerie, il ne s'en décourage pas. Le mépris que le monde fait des saints, et celui que les saints font du monde, doit être réciproque. C'est ce que dit l'apôtre S. Paul par ces paroles : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (Galat. vi) : que le monde lui est crucifié, et qu'il est crucifié au monde : c'est-à-dire, selon les Pères, qu'ils se rendaient, le monde et lui, mépris pour mépris, indifférence pour indifférence, et qu'ils étaient morts l'un pour l'autre; si le monde le regardait comme un mort, il avait les mêmes yeux pour lui. Quelque régulière que soit votre vie et votre conduite, soyez juste ou pécheur, vertueux ou libertin, jamais vous ne pourrez éviter les discours malins du monde contre vous. Etes-vous dans le désordre, dans les débauches? on parlera de vous dans les cercles, dans les compagnies ; vous serez la fable et la risée de toute une ville. Si donc le monde est infidèle à ses plus fidèles partisans, qui vivent

selon ses maximes, quels seront les traits malins contre ceux qui embrassent le parti de la vertu?

Quand je vous demande que vous fassiez du moins autant pour DIEU, dans votre pénitence, que vous faisiez auparavant pour le monde, j'use de condescendance et de relâchement pour votre faiblesse : *Humanum dico, propter infirmitatem vestram*. Je pourrais vous dire : Faites davantage; et je n'en demande qu'autant. Ah! de quoi vous plaignez-vous? On exige de moi, dites-vous, des services rudes et pénibles: mais en avez-vous rendu de moins incommodes et de moins pénibles au monde? n'avez-vous pas fait et souffert pour une vile créature mille fois davantage que nous ne vous en demandons pour DIEU? On vous demande maintenant que vous mortifiiez votre corps par la pénitence: et combien autrefois l'abrutissiez-vous par les plaisirs, et quelles douleurs lui faisiez-vous ressentir? Autrefois vous veilliez sans cesse pour le monde et pour ses biens périssables: consacrez maintenant quelques heures du jour pour penser à DIEU et à la possession de ses biens éternels. On veut maintenant que vous rompiez avec ces amis qui vous corrompent et vous ne pouvez vous y résoudre; mais combien en avez-vous sacrifié à votre ridicule jalousie? On vous presse de faire l'aumône quand vous en avez le pouvoir : et vous dites que les temps sont mauvais, que l'argent est rare, que les besoins de vos familles sont pressants: mais, sans parler des sommes immenses que vous avez consumées par un emportement désordonné de satisfaire vos passions, combien en avez-vous sacrifié au jeu et aux dépenses inutiles? Hé! maintenant sacrifiez donc au soulagement des pauvres ce que vous prodiguiez en parures immodestes, en luxe et en habits superbes; donnez aux hôpitaux ce qui ne vous coûtait rien pour le jeu. On vous demande de veiller quelques moments sur vos passions par la retraite et la prière, et vous dites que vous n'en trouvez pas le temps: ah! combien autrefois d'heures, de journées, de nuits entières passées en visites, en spectacles, en jeux, en actions scandaleuses! Rien ne vous coûtait alors pour le monde, et faut-il donc que la moindre chose vous coûte maintenant pour DIEU? (**Le P. Larue**, *Sermon sur Ste Madeleine*).

[Pénitents des premiers siècles]. — Dans les premiers siècles du christianisme, plus fervents que les nôtres, on voyait à la porte du Temple des pénitents de tout sexe, de tout âge, de tout rang, humiliés, prosternés, fondant en larmes, n'osant passer le vestibule, poussant des gémissements et des soupirs, séparés de la société des fidèles, couverts de cendres, de cilices, conjurant leurs frères qui entraient dans le temple de prier pour eux pour tâcher de fléchir la justice du Seigneur et d'obtenir le pardon de leurs fautes; privés de la communion des fidèles, exclus de la participation des saints mystères, passant des années entières dans les austérités, le jeûne, les macérations, et dans des sentiments de componction si amers que les pénitents d'aujourd'hui ne voudraient pas en supporter un seul jour le

poids et les rigueurs. Tel était autrefois le bonheur de l'Eglise, dans la disposition de ses enfants : on avait peine à y trouver des chrétiens qui eussent violé les sacrés vœux du baptême ; ils étaient presque tous innocents, ou, si on y voyait quelques pécheurs, leur pénitence édifiait plus l'Eglise que leurs fautes ne l'avaient scandalisée.

Je sais que l'Eglise, toujours sensible aux besoins de ses enfants, s'est trouvée comme obligée de se relâcher sur la sévérité de ses anciennes pénitences ; les changements des siècles ont entraîné comme nécessairement l'adoucissement de sa discipline; mais elle n'en a pas changé la nature ; ses pratiques sont demeurées toujours les mêmes, son esprit n'a point changé. La police des villes et les lois de chaque état ont changé, parce qu'elles sont établies sur le jugement des hommes, variables et inconstants; mais la loi de l'Evangile, fondée sur les commandements d'un Dieu immuable et éternel, est toujours la même. La rigueur de la pénitence ne dure plus, il est vrai ; mais la nature et la nécessité de la pénitence subsistera toujours en son entier. On ne peut satisfaire à la justice de Dieu pour les crimes qu'on a commis sans en faire une pénitence proportionnée ; et, pour avoir droit d'espérer le même pardon que les premiers pécheurs obtinrent par leur pénitence, il faut s'en prescrire à soi-même une semblable. (**Anonyme**).

[Il y a peu de véritables pénitents]. — On se lasse à la vérité quelquefois du monde, on quitte les embarras, on se retire à l'écart pour songer plus à loisir à l'affaire de son salut; on se réconcilie même avec Dieu que l'on a tant offensé : mais ce n'est là qu'une partie de la pénitence. Où sont ceux qui expient cette vie de péchés par les larmes amères, et par les macérations de la pénitence ? Montrez-moi quelques traits de cette pénitence que nous nous flattons de faire, et sur quoi nous nous sommes rassurés après tant de péchés ? Sera-ce la loi du jeûne du carême ? Mais combien de pécheurs ou s'en dispensent tout-à-fait ou ne l'observent qu'à demi ? Les petits la renvoient aux grands, et les grands la regardent comme un usage populaire. Quoi donc encore ? Est-ce l'assujettissement de vos emplois, l'embarras gênant de vos affaires, les traverses de votre fortune, les chagrins de votre domestique, le poids de vos dignités et de vos charges? Si cela était souffert en cette vue ou entrepris à ce dessein, je crois bien qu'il pourrait être mis en ligne de compte ; mais voudriez-vous mettre vos prétextes frivoles, vos excuses mal fondées, au nombre des œuvres de pénitence? Voudriez-vous que le Seigneur vous tînt compte des peines et des travaux que vous ne supportez point pour lui, et auxquels la cupidité toute seule vous a exposés? Ah! parmi tout cela, vous êtes tout au plus des pénitents du monde; mais vous n'êtes pas des pénitents de la religion. Quoi encore? les afflictions, les maladies, les disgrâces , les révolutions de fortune et les pertes de bien que le ciel vous envoie et qu'il ménage pour votre salut ? Mais les recevez-vous, ces coups favorables, avec pa-

tience et avec résignation ? et loin d'y trouver des occasions de pénitence, n'y trouvez-vous point la matière de nouveaux crimes? (**Massillon**, *Petit nombre des élus*).

[Dieu jugera sévèrement]. — Puisque la pénitence tient la place de la justice vindicative de DIEU, ah! prenez bien garde de vous épargner; car DIEU examinera cette pénitence, dit Tertullien, comme l'on fait une monnaie et une pièce d'argent. *Si qui venditant priùs numeratum quo paciscuntur, examinant ne scalptus, neve rasus, ne adulter : etiam credimus pœnitentiæ probationem inire.* Il regardera de près, et considérera la pénitence, qui est le prix dont un pécheur rachète le ciel qu'il avait perdu, pour voir si cette pénitence est sincère, ou si elle n'est point fausse; il prendra garde si elle est entière, si l'on n'en a rien retranché, si elle est de poids dans la balance de la justice, et cependant nous la faisons la plus légère que nous pouvons. Il fait beau voir un chrétien, après tant de péchés, appréhender un jeûne ou faire une petite aumône à regret, s'imaginer en avoir assez fait quand il a déclaré ses péchés à l'oreille d'un prêtre et qu'il a récité quelques prières pour pénitenee. Ah! justice de DIEU ! que vous reprendrez bien un jour votre droit! (**Anonyme**).

[Même sujet]. — Comme c'est du cœur que sortent immédiatement tous les péchés, dit le Fils de DIEU, c'est aussi par la douleur qui sort directement du cœur qu'ils doivent être expiés, et le plaisir qu'on a pris à les commettre doit être puni par la douleur de les avoir commis. On peut juger combien cette douleur doit être forte, par les noms de contrition et de componction que l'Ecriture lui donne, pour nous marquer que le cœur du pénitent doit être brisé, percé par la douleur, à peu près comme, en brisant un vase ou en perçant un ulcère, on fait sortir ce qu'il y a d'impur : comme si les larmes qui sortent d'un cœur emportaient avec elles toute la corruption du péché qui les fait répandre. Ah ! chrétien, vous pleurez le corps de cet ami dont l'âme s'est séparée, et vous ne pleurez pas votre âme dont DIEU s'est retiré, dit S. Augustin : *Luges corpus à quo recessit anima, non luges animam à quâ recessit* DEUS!

Là où il n'y a point de rigueur ni de mortification, il n'y a point de pénitence. Toutes les idées que vous pouvez vous former de cette vertu sont fausses, si elles vous la représentent autrement que rigoureuse et sévère. Il faut que les œuvres satisfactoires qui rachètent les péchés, comme parle S. Cyprien, aient rapport avec la passion de JÉSUS-CHRIST, dont elles achèvent l'ouvrage. C'est, chrétiens, sur ce point, que vous vous devez examiner. Car qu'est-ce que votre vie a de plus sévère et de plus mortifié qu'elle n'avait avant que vous fussiez tombés dans ces fautes que vous savez, et dont vous prétendez faire pénitence? Tous ces adoucissements ménagés avec tant d'artifice par l'amour propre ; toutes ces réserves que l'on fait dans les demi-ruptures des attachements criminels; cette super-

fluité excessive d'ornements et de parures que l'on se permet toujours; ces conversations qui ne paraissent innocentes qu'en comparaison des désordres passés; ces murmures secrets contre la rigueur d'une loi qui nous défend des choses pour lesquelles nous soupirons encore; ces affections qui, pour être renfermées dans les bornes du cœur, semblent n'avoir rien de criminel. Tout cela, Chrétiens, ne peut s'accommoder avec l'esprit de la pénitence, qui non-seulement est ennemi du péché, mais de tout ce qui en approche. Car, comme dit S. Grégoire, on doit se défendre souvent les choses permises, avec autant de sévérité qu'on a eu de facilité à se permettre des choses défendues.

La pénitence d'un pécheur véritablement converti doit persévérer jusqu'à la mort, qui en est la consommation. Il ne quitte point cette planche favorable que l'Eglise lui présente après son naufrage, qu'elle ne l'ait mis hors du péril de le perdre. En effet, dit S. Bernard, la confession est comme un remède qui emporte la fièvre; mais la pénitence est comme un régime de vie qui rétablit les forces, et dont on a besoin pour recouvrer une santé parfaite, surtout si l'on a demeuré longtemps dans le crime, parce que les longues habitudes du péché sont comme ces grandes maladies qui laissent toujours après elles une certaine langueur dont on a de la peine à revenir. Ah! si nous devons trembler pour les péchés même remis; si S. Paul, à qui la conscience ne reprochait rien, ne se croyait pas justifié pour cela; si David assuré du pardon de son crime, si Madeleine qui en avait reçu l'absolution de la bouche de Jésus-Christ, ont fait de si longues et de si austères pénitences, que ne devons-nous pas faire, nous qui ne savons que trop que nous avons mérité l'enfer, mais qui ne pouvons jamais savoir sans révélation si nos péchés nous sont pardonnés, et si nous sommes rentrés dans la grâce que nous avons perdue? (**Du Jarry**, *Septuagésime*).

[La pénitence doit être extérieure]. — C'est une illusion dont l'esprit du monde, cet esprit de mollesse, a voulu de tout temps se prévaloir, de croire que la pénitence soit une vertu purement intérieure, et qu'elle n'exerce son empire que sur les puissances spirituelles de notre âme, qu'elle se contente de changer le cœur, qu'elle n'en veuille qu'à nos vices et à nos passions, et qu'elle puisse être solidement pratiquée sans que la chair s'en ressente, ni qu'il en coûte rien à cet homme extérieur et terrestre qui fait une partie de nous-mêmes. Si cela était, dit S. Chrysostome, il faudrait retrancher de l'Ecriture des livres entiers, où l'Esprit de Dieu a confondu sur ce point la prudence charnelle par des témoignages aussi contraires à notre amour-propre que la vérité est opposée à l'erreur. Il faudrait dire que S. Paul ne l'entendait pas, et qu'il concevait mal la pénitence chrétienne, quand il enseignait qu'elle doit faire de nos corps des hosties vivantes : *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem;* quand il voulait que cette vertu même allât jusqu'au crucifiement de la chair :

Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis? Quand il commandait aux fidèles, ou plutôt quand il leur faisait une loi de porter sensiblement et réellement dans leurs corps la mortification de JÉSUS-CHRIST : *Semper mortificationem* JESU *in corpore vestro circumferentes ;* enfin, quand, pour leur donner l'exemple, il châtiait lui-même son corps et le réduisait en servitude, craignant, ajoutait-il, qu'après avoir prêché aux autres la pénitence, et ne la pratiquant pas, il ne devînt un réprouvé : *Castigo corpus meum et in servitutem redigo, ne fortè, cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar.* (**Bourdaloue**).

[Esaü et Judas deux faux pénitents]. — Représentez-vous le repentir d'Esaü. Quand, pour un plat assaisonné à son goût, il eut vendu à Jacob le droit sacré de sa primogéniture, par quels cris, par quels hurlements, par quelle extrême désolation, témoigna-t-il sa douleur? Mais quelle douleur! Désolé de sa propre gourmandise, il porte encore dans son cœur le désir abominable d'un homicide ; il forme le dessein de tuer son frère Jacob : *Occidam Jacob fratrem meum.* Il joint au regret d'un péché le projet d'un crime encore plus énorme. C'est que son péché ne le touchait que pour son propre intérêt, par le tort qu'il s'était fait à lui-même en abandonnant des droits qui lui étaient d'une si grande conséquence, pour un vil plaisir d'un instant. Il n'y comptait pour rien l'offense de DIEU, dont il avait méprisé les bénédictions attachées en ce temps-là au droit d'aînesse. Et, par ce seul défaut, profanateur, dit S. Paul, en même temps qu'intempérant, ses larmes furent inutiles. Il ne put rendre DIEU, ni même son père Isaac, sensibles à son repentir. — Judas a livré son Maître et son Seigneur à la mort ; il l'a livré à prix d'argent. Frappé de l'énormité d'un si grand crime, il a recours à l'assemblée des Juifs : par qui conduit? Par la pénitence même, dit S. Matthieu, *pœnitentiâ ductus.* Il ne se contente pas de faire éclater sa douleur en se déclarant criminel : *peccavi*, j'ai péché. C'est peu même à son gré, qu'une confession publique; il y a joint la réparation d'honneur et la restitution du prix : « JÉSUS-CHRIST était innocent, je vous l'ai livré comme un criminel. » Quelle réparation plus formelle? « Et cet argent, salaire abominable de mon crime, argent maudit, teint du sang du Juste, il n'est point à moi : je n'en veux point. » Il le jette en même temps à leurs pieds : quelle restitution plus prompte! Il va se pendre cependant, et, par un lâche désespoir, outrageant la miséricorde et la clémence de DIEU, démentant par un nouveau crime le regret apparent de ses crimes précédents, il fait voir que ce n'était point l'horreur de l'offense de DIEU, mais la honte naturelle attachée à l'avarice, au meurtre et à la trahison, qui causaient son repentir. Si c'eût été l'horreur d'avoir offensé DIEU, n'eût-il pas eu horreur aussi d'offenser par son désespoir celui qu'il venait d'offenser par son parricide? Ce n'est point haïr le péché que de n'en point haïr toutes les espèces; bien plus, ce

n'est point le haïr que de ne le point haïr pour toujours. **(Le P. Larue,** *Avent*).

[Exemple de David]. — David, après sa conversion, pénétré d'un esprit de pénitence, ne voyait devant ses yeux que le meurtre d'Urie et le violement du lit de ce fidèle serviteur. Son crime, comme importun, repassait sans cesse dans sa mémoire, et il dit lui-même que ni l'éclat de la pourpre qui l'environnait, ni le nombre des victoires qu'il remportait sans cesse sur lui-même, ni sa fidélité envers le Seigneur, ni les applaudissements et les louanges de tout le peuple, qui semblait avoir oublié ses fautes passées, rien de tout cela n'en pouvait effacer le triste souvenir : *Peccatum meum contrà me est semper.* O Dieu ! s'écriait-il, quand je me rappelle la multitude des iniquités qui m'accablaient, et dont vous m'avez délivré ; quand je me représente ces jours de ténèbres et d'obscurité, ces temps malheureux où j'ai violé votre loi sainte avec scandale, mon cœur se trouble, ma conscience m'abandonne, mes yeux ne s'ouvrent plus à cette grandeur qui m'environne : *Conturbatum est cor meum, dereliquit me virtus mea, et lumen oculorum meorum et ipsum non est mecum.* Oui, je suis accablé de tristesse, et tous les agréments, toutes les douceurs, tous les charmes d'un royaume et d'un trône ne peuvent plus égayer mon esprit : *Afflictus sum et humiliatus sum nimis.* Toute la gloire de mon règne, tous les applaudissements de mes peuples, ne sauraient affaiblir en moi le souvenir amer de mes crimes passés. Que vous rendrai-je donc, Seigneur, en récompense des grâces que vous m'avez faites dans le temps que je vous ai été le plus infidèle ? Vous ne m'avez jamais abandonné. Plus je me suis déclaré votre ennemi, et plus vous m'avez prévenu de vos faveurs. Vous m'avez donné un cœur docile, un esprit porté au bien ; et cependant j'en ai abusé. Que vous offrirai-je pour tant de bienfaits ? *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* **(Massillon)**.

[Quel doit être le propos de la pénitence]. — Il est de foi que le propos de la pénitence doit l'emporter sur tous les désirs et sur toutes les craintes dont la volonté peut être naturellement touchée, et que, s'il y avait dans notre cœur une seule crainte et un seul désir qui égalât ou qui surpassât ce propos, ce ne serait plus le propos de cette pénitence salutaire qui doit sauver le pécheur. Voilà une grande vérité, et la raison qu'en donnent les Pères est que la pénitence qui nous justifie doit nous faire haïr le péché aussi parfaitement que nous aimons Dieu et que nous le craignons. Or, pour satisfaire en rigueur à l'obligation de la loi, il ne suffit pas d'aimer Dieu et de le craindre : il faut l'aimer et le craindre souverainement, c'est-à-dire par-dessus toutes choses. De même, pour remplir la mesure de la contrition, il ne suffit pas de haïr et de détester le péché, il faut le haïr et le détester par-dessus tous les maux du monde ; et, si

la haine que nous en concevons ne va jusque-là, en vain prétendons-nous que Dieu l'agrée et qu'il s'en tienne satisfait. (**Bourdaloue**, *Dominicale*).

[L'expiation est nécessaire]. — Il ne suffit pas, pour la foi, de croire de cœur, si l'on ne confesse de bouche : c'est ce que S. Paul nous déclare en termes exprès. A quoi j'ajoute, suivant la doctrine du même apôtre, qu'il ne suffit pas, pour la pénitence, d'avoir un cœur contrit et humilié, si le pécheur, au même temps, n'offre à Dieu en forme d'hostie une chair mortifiée avec ses désirs corrompus. Tel est, dit S. Grégoire pape, le devoir de l'homme, qui, se trouvant composé d'une âme et d'un corps, d'une âme spirituelle et toute céleste, d'un corps terrestre et tout matériel, doit selon l'un et l'autre honorer Dieu, s'il veut rendre à Dieu ce culte raisonnable en quoi consiste l'intégrité de la religion.

Excellent principe, que je suppose d'abord, et d'où je conclus que la pénitence chrétienne, prise dans toute son étendue, est donc un double sacrifice que Dieu exige de nous. Sacrifice de l'esprit et sacrifice du corps ; sacrifice de l'esprit par l'humilité de la componction, et sacrifice du corps par l'autorité même extérieure de la satisfaction ; sacrifice de l'esprit, sans lequel, comme nous l'enseigne le Maître des gentils, le sacrifice du corps ne sert à rien ou presque à rien, ni ne peut jamais apaiser Dieu ; et sacrifice du corps, sans quoi le sacrifice de l'esprit n'est souvent qu'une illusion et un fantôme devant Dieu. En sorte que l'union de ces deux sacrifices est absolument nécessaire pour rendre parfait l'holocauste dont je parle, et d'où dépend l'entière réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu. (*Le même*).

[Aveu sincère de nos dérèglemennts]. — Quand je fais réflexion aux désordres de ma vie passée, quelle effroyable multitude de péchés se présentent à mon esprit dont je n'ai fait encore aucune pénitence ? Quel moyen d'apaiser la justice de Dieu ? Quand je n'aurais commis qu'un seul péché, toute ma vie, quelque longue qu'elle pût être, serait encore trop courte pour faire pénitence. Que sera-ce donc après avoir passé tant d'années dans l'habitude du péché ? Faites-vous justice vous-même, ô mon Dieu ! Punissez dès maintenant ce criminel qui vous a tant de fois offensé, et n'attendez pas à le punir au jour de vos vengeances. Le voilà, Seigneur, ce transgresseur de votre loi sainte, l'ennemi de votre gloire, l'esclave de ses passions : toujours porté au mal, opposé au bien, insensible à la pénitence, rebelle à vos grâces ; le voilà prosterné à vos pieds, qui vous fait un aveu sincère de ses fautes, et qui se soumet à toutes les peines qu'il vous plaira de lui imposer. *Peccavi* : oui, mon Dieu, j'ai péché. C'est moi qui vous ai tant de fois outragé. Je ne mérite que la juste condamnation que vous prononceriez contre moi si vous ne me regardiez des yeux de votre miséricorde. Je ne mérite pas d'être compté au nombre de vos enfants ; je

suis indigne de porter un nom si glorieux. C'est bien assez pour moi que vous me regardiez comme un esclave fugitif à qui vous voulez bien faire grâce. *Jàm non sum dignus vocari filius tuus : sed fac me sicut unum de mercenariis tuis.*

C'est trop différer, ô mon Dieu ! à punir un pécheur aussi criminel que je suis. Je veux, dès aujourd'hui, vous en faire justice. Agréez seulement la pénitence que je veux faire pour réparer l'outrage de votre infinie majesté. *Quis dabit capiti meo aquam et oculis meis fontem lacrymorum? et plorabo die ac nocte.* (Jerem. IX). Je veux pleurer le reste de ma vie le malheur de vous avoir déplu. Je renonce à ce péché favori, d'attache, dont il y a si longtemps que vous me demandez le sacrifice. J'y renonce de tout mon cœur, j'y renonce pour toujours. Mais ce n'est pas assez qu'un criminel déteste son péché : il faut que, comme j'ai pris plaisir à vous offenser, je ressente maintenant les rigueurs de la pénitence. J'accepte dès maintenant tout ce qu'il vous plaira de me faire souffrir ; je veux même, outre cela, me punir encore. Dans les occasions où je pourrai jouir de quelque plaisir sans crime, je veux m'en priver pour satisfaire à votre justice par un esprit de pénitence. Je veux tellement régler ma conduite et mes mœurs, que je ne puisse plus rien avoir à me reprocher. Je veux réparer le scandale que j'ai donné par mes mauvais exemples. Mais, comme tout ce que je pourrais faire est peu de chose, je vous offre en satisfaction les souffrances et la mort de votre Fils. Regardez les maux qu'il a endurés, et me pardonnez les péchés que j'ai commis. (*Considérations chrétiennes*).

[Pénitence différée à la mort]. — Vouloir attendre à la mort à se convertir, c'est ne vouloir jamais se convertir, et on n'est plus alors en état de penser à une affaire de telle conséquence comme il faut. Car qu'est-ce que se convertir ? qu'est-ce que faire pénitence ? C'est haïr le péché par-dessus toutes choses. Or, quel moyen qu'un homme qui a aimé le péché toute sa vie, qui ne le quitte que par force, qui continuerait encore de l'aimer s'il avait du temps à vivre, puisse en un instant le haïr comme il faut ! Quel moyen qu'un tel changement, qui coûte tant de peines et tant de combats à ceux qui se convertissent sérieusement à Dieu pendant leur vie, se fasse dans un moment où le corps est si faible, l'esprit si accablé et où l'on ne voudrait pas remettre une affaire de conséquence, parce qu'on n'est plus en état de penser à quoi que ce soit, l'âme étant si accablée des douleurs de la maladie, qu'elle est toute occupée de la pensée de son mal ? Mais, quand bien même l'esprit et la volonté seraient assez libres, ce n'est pas à dire pour cela qu'on se convertisse. Il faut, outre cette liberté d'esprit, des grâces fortes et spéciales pour nous faire concevoir de saints désirs et mettre ordre à notre conscience. Or c'est ce que Dieu refuse très-souvent à ceux qui ont différé jusqu'à la mort à faire pénitence, se contentant de leur donner des grâces communes et suffisantes,

avec lesquelles ils ne se convertiront jamais. Et voilà l'effet de cette terrible menace du SAINT-ESPRIT : *Vocavi, et renuistis ; extendi manum, et non erat qui aspiceret : .... Ego verò in interitu vestro ridebo et subsannabo vos* (Prov. I). Les pécheurs font à la vérité, dans ce moment, quelques efforts, mais sur lesquels il ne faut pas beaucoup compter : semblables en cela à ces vierges folles dont il est parlé dans l'Evangile, et qui, pour ne s'être préparées à recevoir l'Epoux que lorsqu'il arrivait, ne purent jamais entrer dans la salle des noces. Elles firent cependant toute la diligence possible pour se pourvoir de tout ce qui leur manquait, mais, arrivées trop tard, elles trouvèrent la porte fermée. Elles eurent beau demander, prier, faire instance : elles ne reçurent pour toute réponse que ces tristes paroles *Nescio vos*, je ne vous connais point.

Lorsque, attaqués de la maladie qui doit nous conduire au tombeau, on nous apportera cette triste nouvelle qu'il n'y a plus d'espérance et qu'il faut aller paraître devant DIEU : *Ecce sponsus venit, exite obviam ei ;* nous ferons quelques efforts, nous demanderons les sacrements, nous pleurerons, nous gémirons ; mais nous convertirons-nous ? C'est ce que nous ne pouvons nous promettre, ayant sujet de craindre que le Fils de DIEU ne nous dise, comme à ces vierges folles : Je ne vous connais point, *Nescio vos.* Et c'est ce qui faisait trembler S. Augustin en pensant à ces sortes de pénitences : *Agens pœnitentiam ad ultimum, et reconciliatus si securus hinc exit non sum ego securus.* Après cela, pourquoi différer à vous convertir ? Craignez-vous d'être trop tôt à DIEU, vous qui êtes uniquement pour lui ? Est-ce la difficulté qui vous épouvante ? En aurez-vous moins dans la suite ? Pendant que vous êtes en santé, vous ne sauriez gagner sur vous de vaincre cette difficulté : et vous espérez qu'au moment de la mort vous ferez pour la surmonter un effort que vous n'avez jamais essayé de faire, et qui vous paraît maintenant impossible ? Est-ce la patience que DIEU a eue jusqu'à présent qui vous fait espérer qu'il vous supportera encore ? Quoi donc ! parce que DIEU vous a fait grâce, est-ce une raison de continuer de l'offenser ? Est-ce donc ainsi que vous abusez de sa bonté ? Ne savez-vous pas que, si DIEU vous a attendu jusqu'à présent, c'est afin de vous engager à faire pénitence ? Mais vous, par votre dureté et par l'impénitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de ses vengeances. *An divitias bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis contemnis ?* (*Considérations chrétiennes*).

[Vaine présomption du pécheur]. — DIEU est bon, dit le méchant en lui-même ; il ne nous a point créés pour nous laisser périr ; c'est une impiété de croire que sa miséricorde nous manque jamais ; et quand je sacrifierai à la pénitence les dernières années de ma vie, j'en ferai autant que bien des saints. Voilà le premier effet de la patience de DIEU sur les pécheurs : une confiance présomptueuse et criminelle sur la durée de leur vie, comme si elle dépendait d'eux. Peu attentifs aux expressions de l'Ecriture, ils ne

voient pas que Dieu veut bien s'appliquer la comparaison odieuse d'un voleur qui vient lorsqu'on l'attend le moins. Dans cette disposition funeste, quelles sont les vues, les occupations de l'homme ? Il travaille à se faire une jeunesse heureuse ; il fait durer cette jeunesse autant que le monde ne lui refuse pas ses douceurs. Ce temps de pénitence qui était entré dans le plan de sa vie ne vient point; et, comme il voit qu'en passant d'un âge en un autre il n'a changé ni d'esprit ni de cœur, il trouve des prétextes pour ne le faire jamais venir. Mais croirait-on que ces prétextes fussent tirés de la grandeur, de la justice, de la bonté de Dieu ? Il est pourtant vrai qu'il y a des pécheurs qui pensent que Dieu est trop grand pour s'embarrasser de ce que font les hommes; qu'il n'y a nulle proportion entre leurs attentats et sa colère, ou que, s'il prend quelque intérêt en leurs actions, il connaît trop leur faiblesse pour s'en offenser. Raisonnement injurieux à la Divinité, et qui est le second effet de la tolérance qu'a le Ciel pour les désordres des méchants; surtout quand ce sont des désordres honteux. (*Discours à l'Académie*, *en* 1693).

[Pénitence renvoyée au dernier moment]. — Si nous consultons les endroits de l'Écriture où Dieu nous parle de la pénitence qui ne se fait qu'à la mort, nous avons plus lieu de craindre que d'espérer. Car, outre que la conversion d'un mourant est une grâce qu'il ne mérite point, et dont, au contraire, il s'est rendu très-indigne par tous les crimes que cette présomption lui a fait commettre, c'est encore une grâce que Dieu ne lui a point promise, puisqu'au contraire il l'a menacé de la lui refuser lorsqu'il la demanderait. On ne peut que trop représenter aux pécheurs cette vérité terrible, ni trop leur répéter ces paroles de Dieu même : « Parce que je vous ai appelés et que vous n'avez point voulu m'écouter, que vous avez méprisé tous mes conseils et que vous avez négligé mes réprimandes, je rirai aussi à votre mort, et je vous insulterai lorsque vous vous trouverez surpris par l'affliction, que le malheur viendra sur vous tout d'un coup, et que la mort fondra sur vous comme une tempête. Alors ils m'invoqueront, et je ne les écouterai point; ils me chercheront, et ils ne me trouveront point, parce qu'ils n'ont point eu la crainte du Seigneur. » (Prov. I, 24). Concluons de ces paroles que les mourants doivent s'exciter à la pénitence par la vue de la miséricorde que Dieu leur peut faire, et que les vivants feront bien mieux de l'embrasser promptement, pour éviter les menaces que Dieu leur a faites, que de continuer à pécher par l'espérance trompeuse d'une grâce qu'il ne leur a point promise. (**Le Tourneux**, *Année chrétienne*).

[Ne pas désespérer cependant]. — Qu'on ne désespère plus de la pénitence d'un mourant : quelque tardive qu'elle soit, elle ne sera point stérile si elle est véritable. L'exemple de ce voleur converti sur la croix doit faire espérer aux plus grands pécheurs qu'ils obtiendront comme lui, à la mort, le

pardon de leur vie criminelle, si à la mort ils se convertissent véritablement comme lui. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, la damnation de l'autre voleur fait bien voir qu'il n'y a point de miséricorde pour les impénitents, et que la conversion d'un pécheur à la mort est une grâce qu'il ne mérite point et que Dieu ne fait pas à tous. Il est étonnant que tant de gens espèrent d'être sauvés avec le bon larron, et qu'ils ne craignent point d'être damnés avec le mauvais. On a droit d'attendre le salut pourvu qu'on se convertisse; mais a-t-on droit d'attendre qu'on se convertira? Tout ce qui a touché un de ces voleurs n'a pas touché l'autre. Tous deux ont souffert le même supplice; tous deux étaient auprès de Jésus-Christ, mais tous deux n'ont pas eu la foi qui sauve, et la foi, selon S. Paul, est un don de Dieu. Par cette foi, l'un s'est distingué de l'autre : mais, comme dit le même apôtre, qui est-ce qui met la différence entre vous? et qu'avez-vous que vous n'ayez point reçu? Craignons donc de nous confondre avec les impénitents pendant la vie, de peur que nous ne soyons aussi confondus avec eux à la mort. Si nous ne regardons que ce qui arrive à ces deux voleurs, l'exemple de l'un nous doit donner autant de crainte que l'exemple de l'autre nous peut donner d'espérance. (*Le même*).

PERSÉVÉRANCE.

AVERTISSEMENT.

Comme la Persévérance *dans la grâce, dans l'exercice des vertus et dans le service de* Dieu, *a une étroite liaison avec la* Rechute dans le péché, *la plupart des prédicateurs les joignent ensemble. Aussi est-il bien difficile de parler de l'une sans dire quelque chose de l'autre. Cela n'empêche pas néanmoins qu'on n'en puisse faire deux sujets de discours, et qu'on ne les puisse traiter séparément. Car on peut exhorter à la persévérance dans le service de* Dieu *en montrant l'indignité de le quitter pour mener une vie mondaine, et on peut détourner les pécheurs de se replonger dans les vices dont la miséricorde de* Dieu *les a retirés.*

Ainsi, nous réunirons ici ce que nous avons trouvé de plus remarquable sur ce sujet de la Persévérance, *ne parlant qu'indirectement de la rechute: comme nous parlerons en son lieu de la* Rechute *sans parler directement de la* Persévérance.

Il faut seulement bien remarquer que nous parlons de la Persévérance *en tant qu'elle est une vertu, pour laquelle la grâce ne nous manque jamais; et non pas de la* Persévérance *finale, qui est un don et une faveur spéciale que* Dieu *ne doit à personne, et qui dépend uniquement de sa pure bonté, ainsi que nous l'expliquerons dans la suite.*

Ce sujet se traite ordinairement après Pâques, pour exhorter les fidèles à conserver la grâce qu'ils ont reçue en cette fête, et à ne point retomber dans le péché, dont ils se sont repentis; quoique cette matière puisse être très-utile en tout temps.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — On peut prendre pour dessein d'un discours cette proposition également véritable, terrible et consolante. La persévérance dans le bien et dans le service de Dieu jusqu'à la fin est la seule marque de prédestination sur laquelle on puisse compter, puisqu'elle est fondée sur trois choses certaines et qui ne peuvent nous tromper : 1°. La parole et la promesse de Dieu, qui y sont solennellement engagées ; 2°. La manière constante et la conduite uniforme que Dieu tient dans le salut des justes, de ne refuser jamais le don de la persévérance finale à ceux qui ont constamment persévéré dans l'exercice des vertus chrétiennes; 3°. L'équité de ce juste Juge, qui, comme dit S. Paul, rend une couronne de justice à ceux qui ont été fidèles à son service. C'est le partage de ce discours.

Première Partie. — La prédestination à la gloire est attachée à la persévérance dans la grâce et dans le service de Dieu : c'en est donc, conséquemment, la plus assurée, la parole et la promesse de Dieu même y sont engagées : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit*, dit le Sauveur. Ce qui est confirmé par plusieurs autres passages et par quelques paraboles, qui marquent : 1°. Que Dieu n'a promis son royaume, et la couronne du ciel qu'à cette condition : *Nemo coronabitur nisi qui legitimè certaverit.* (II Tim. II). Or, quand une chose est promise sous condition, comme on n'y peut prétendre qu'après l'avoir accomplie, aussi a-t-on droit de la demander quand on l'a accomplie fidèlement. Dieu donc, qui par sa bonté, a promis de donner le ciel à la persévérance, ne peut le refuser à ceux qui ont constamment persévéré. 2°. La persévérance est même une condition inséparable de toutes les vertus auxquelles Dieu a fait la même promesse : telles que sont les huit béatitudes, la foi, l'espérance, la charité, et tout ce qui nous peut donner quelque assurance morale du salut, qui n'a de force, d'efficace et de certitude qu'autant que la persévérance dans ces vertus leur en donne; 3°. Cette condition était nécessaire, puisque sans cela les hommes eussent donné des bornes à leurs travaux, et eussent limité le temps de leurs services, lassés et rebutés des peines inséparables de la vertu.

Seconde Partie. — La seconde raison sur laquelle est fondée cette assurance du salut est la conduite que Dieu garde dans cette grande affaire : savoir de ne point refuser le don de la persévérance finale à ceux qui ont constamment persévéré dans son service. Car, quoiqu'on ne puisse mériter

ce don, que le concile de Trente appelle grand, et qu'il dépende de la pure miséricorde de Dieu, on le peut cependant obtenir par un mérite de bienséance que les théologiens appellent *de congruité*. Il faut montrer en quoi consiste cette congruité, et conclure que, si Dieu accorde quelquefois, quoique rarement, cette faveur à des pécheurs qui ont mal vécu, il ne la refuse jamais à ceux qui l'ont servi fidèlement jusqu'à la fin, ensuite faire voir comment la persévérante vertu est distinguée du don de la persévérance finale, et que cette vertu ne dépend pas de la grâce seule, mais encore de la fidèle correspondance qu'on y apporte.

Troisième Partie. — La troisième raison qui rend cette marque de prédestination plus certaine que toutes les autres est prise de la justice d'un Dieu, qui ne donne aux hommes la juste récompense de leurs travaux qu'à la fin de la vie, c'est-à-dire qu'après avoir persévéré dans son service jusqu'à la mort. Car, si nous étions assez malheureux, après avoir continué quelque temps, que de l'abandonner un moment avant de mourir, il dit lui-même qu'il ne se souviendrait plus de toutes nos justices passées et de toutes nos bonnes œuvres. Les raisons pour lesquelles il réserve à la persévérance seule, une couronne de justice, comme l'appelle l'Apôtre, sont : — 1°. Que l'homme, de sa nature, est changeant, et que ceux qui, après avoir commencé, regardent derrière eux ne sont pas propres au royaume de Dieu. — 2°. Sa grandeur et la souveraine autorité qu'il a sur nous étant immuable et éternelle, on ne peut le servir dignement si l'on ne persévère à son service jusqu'à la fin. — 3°. Il doit y avoir quelque proportion entre le service et la récompense : or, la récompense étant éternelle, si le service ne peut pas durer éternellement, il doit durer du moins jusqu'à la fin de notre vie.

—

II. — 1°. Nous devons sans cesse demander à Dieu la persévérance, dans la vue de notre faiblesse, de notre lâcheté et de notre inconstance dans le service de Dieu.

2°. Nous devons nous efforcer de la mériter par notre fidélité et notre vigilance à remplir les devoirs de notre état, et par une vigilance continuelle sur toutes nos actions.

3°. — Nous devons toujours craindre de la perdre, en nous défiant de nous-mêmes et nous tenant toujours sur nos gardes.

—

III. — 1°. C'est par la seule persévérance que l'on juge si la vertu est véritable et solide, et non par les commencements et par les premières ferveurs : ce que la raison, l'expérience et les exemples, nous persuadent assez.

2°. C'est par la seule persévérance que l'on mérite la couronne que Dieu a préparée à ses fidèles serviteurs : ce qu'il est aisé de faire voir par le témoignage de la parole de Dieu même, qui ne l'a promise qu'à cette condition.

—

IV. — 1°. Les justes, qui ont conservé leur innocence ou qui l'ont recouvrée après l'avoir perdue, ont sujet de craindre de ne pas persévérer dans la grâce : leur nature, leurs passions, les ennemis du dedans et du dehors sont de justes sujets de cette crainte.

2°. — Les pénitents et ceux qui sont récemment convertis n'en ont pas moins, parce que la difficulté de la pénitence, la voie étroite qu'ils ont embrassée, les rudes tentations du démon qui leur livre alors de plus furieux assauts, les exemples et les compagnies, tous les porte à reprendre leur premier train de vie.

—

V. — 1°. La persévérance donne le prix à toutes les vertus, lesquelles sans cela sont de nulle considération devant Dieu, et même devant les hommes.

2°. — C'est la persévérance seule qui fait les saints, et qui les distingue des réprouvés, puisque les uns et les autres souvent ont fait les mêmes bonnes actions ; mais il n'y a que ceux qui ont persévéré qui sont saints et prédestinés.

3°. — La persévérance seule a droit à la récompense que Dieu a promise à ses fidèles serviteurs.

—

VI. — 1°. Rien qui nous doive plus humilier et faire travailler à notre salut avec crainte et avec tremblement que l'incertitude de notre persévérance dans le bien.

2°. — Rien de plus consolant, et qui nous doive donner plus d'espérance en la bonté et la miséricorde du Seigneur, que d'avoir persévéré dans son service et dans l'observation de ses commandements.

—

VII. — 1°. Autant il est ordinaire de bien commencer, autant il est rare de persévérer jusqu'à la fin.

2°. Quelque rare et difficile que soit la persévérance, c'est cependant la seule chose qui puisse assurer notre salut, tout le reste sans cela étant ou inutile ou insuffisant.

—

VIII. — 1°. Point de vertu plus nécessaire à un Chrétien que la

persévérance, sans laquelle toutes les autres ne méritent ni l'approbation de Dieu, ni celle des hommes.

2°. Point de vertu où il se trouve plus d'obstacles à surmonter : d'où l'on peut conclure que c'est la principale raison pourquoi il y a si peu de personnes qui soient prédestinées, y en ayant si peu qui persévèrent et qui soient fidèles jusqu'à la fin.

—

IX. — 1°. C'est la persévérance dans le bien et dans l'observation de ses devoirs qui fait le mérite et la gloire d'un chrétien, puisque sans cela il ne peut passer pour vertueux et pour homme de bien, parce que la persévérance est le propre caractère qui distingue la véritable vertu.

2°. C'est par la persévérance dans le bien que le chrétien procure la gloire de Dieu devant les hommes ; car l'inconstance détruit la dévotion, et déshonore le souverain Maître que nous servons.

—

X. — 1°. C'est par la persévérance dans les bonnes résolutions que l'on vient à bout de ce qu'il y a de plus difficile dans la pratique des vertus : on s'en forme une habitude, on s'attire de nouvelles grâces, etc.

2°. La persévérance nous rend faciles les choses qui nous paraissaient les plus pénibles d'abord, que nous n'osions même entreprendre.

—

XI. — Sur l'Evangile du *lundi après Pâques.*

1°. Nécessité de persévérer dans la nouvelle vie que nous avons reçue en ce saint temps de Pâques, et que le Fils de Dieu nous a méritée par sa résurrection. C'est à quoi nous oblige l'excellence du bienfait que nous avons reçu : savoir, la grâce sanctifiante, qui nous fait vivre d'une vie toute sainte et divine, et qui mérite sans doute qu'on la conserve avec tous les soins imaginables. — 2°. Cette conservation et cette persévérance est une condition indispensable pour mériter une résurrection glorieuse. 3°. Cette persévérance est la marque la plus assurée que nous avons reçu cette grâce et cette vie surnaturelle.

2°. Les moyens de persévérer dans la grâce, et de conserver cette vie divine, sont ceux que nous apprenons dans l'Evangile de ce jour et que pratiquent les disciples qui allaient à Emmaüs. — Le premier est d'entendre souvent la parole de Dieu. *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dùm loqueretur in viâ, et aperiret scripturas?* Mais c'est ce qu'on commence à négliger en ce temps. — Le second est l'usage de l'adorable sacrement de l'autel : *Cognoverunt eum in fractione panis.* — Le troisième est la fuite des occasions qui nous pourraient replonger dans nos premiers désordres :

Et surgentes eâdem horâ, regressi sunt in Jerusalem. (**Houdry**, *Carême, lundi de Pâques*).

—

XII. — 1°. Le Mystère de Jésus-Christ ressuscité nous engage, en toutes sortes de manières, à la persévérance dans le bien.

2°. — Notre persévérance dans le bien est le gage le plus assuré et la marque la plus certaine par laquelle nous puissions nous promettre de participer à la gloire de Jésus-Christ ressuscité.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin** a fait un livre *De dono perseverantiæ*, où il montre que personne ne peut persévérer en Jésus-Christ, s'il ne persévère jusqu'à la fin. — Sermons *ad fratres in eremo* il y parle amplement de la persévérance, à laquelle il exhorte ses frères.

S. Grégoire, I *Moral.* 21, sur ces paroles de Job, *Sic faciebat Job cunctis diebus vitæ suæ*, montre qu'il est inutile de faire le bien si l'on ne persévère.

S. Jérôme, *Epist.* 28, *ad Lucin.*, l'exhorte à être constant et à ne point quitter la route qu'il a tenue jusqu'alors. — I *in Galat. :* ce n'est pas assez de bien commencer, si l'on ne persévère jusqu'au bout.

S. Ambroise, IV *Hexam.* 8, compare un homme inconstant dans le service de Dieu avec la lune, qui n'est pas deux jours dans le même état. — *Exhort. ad virgines.*

S. Cyprien, I, *Epistol.*, 5 : éloquente exhortation à la persévérance.

S. Chrysostome, *Homil.* 13, *in* I *Corinth.*, expliquant ces paroles, *usquè in hanc horam esurimus et sitimus*, fait voir quelle doit être la persévérance d'un chrétien. — *Homil.* 23, *in* 9 *ejusd. Epist.* : comment il faut persévérer, à l'exemple de ceux qui remportent le prix dans la course.

S. Bernard, *Tract. de Passione Domini,* 3 : ample discours sur la nécessité de la persévérance jusqu'à la fin. — *Epist.* 129, *ad Januenses,* traite le même sujet.

[Livres spirituels et autres]. — **Louis de Grenade**, Traité de l'Oraison, ch. I, § 10. — Mémorial, 6, § 4.

Rodriguez, Traité I, ch. 17, où il parle de la persévérance dans la vertu, et des moyens de l'acquérir.

Le P. Du Pont, *Guide spirituelle*, 18 : moyens de vaincre l'inconstance.

Le P. Antoine de Saint-Martin de la Porte, *Conduite de la grâce*, traité de l'obligation de persévérer au service de DIEU en tout temps.

Eusebius Nierembergius, *De adorat. in spiritu et verit.* III, 7. — *Doctrina Ascetica*, II, 4.

Bellarmin, *les sept paroles de* JÉSUS-CHRIST *sur la croix*, ch. 18.

Le P. d'Ozennes, *Morale de* JÉSUS-CHRIST, a un chapitre sur la persévérance.

Hieronymus Platus, III *De bono statûs religiosi*, 32, anime ceux qui craignent de ne pouvoir persévérer dans la vie religieuse.

Le P. Chahu, *Secret de la prédestination*, art. 4, sect. 3.

Theophilus Bernardinus, *De perseverantiæ præsidiis.*

Petrus Sanchez, *Regnum* DEI, VII, 9.

[Les Prédicateurs]. — **Bourdaloue**, lundi après Pâques.

Le P. Texier, dimanche de Quasimodo.

Le P. Duneau, 2e jeudi de Carême.

Joly, dimanche après Pâques.

Discours chrétiens, lundi après Pâques.

Discours moraux.

Essais de Sermons, lundi de Pâques, 4e dessein.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Carême, lundi de Pâques. (**Houdry**).

Engelgrave, *Domin.* 3, *post Pentecosten.*

Stapleton, *Promptuar. morale*, dom., 2 post Epiphan., *punct.* 5. — *Quinquages.*, p. 3. — *Domin.* 6, *post Pentec.*, p. 2. — *Dom.* 13, *post Pentec.*, p. 9.

[Recueils.] — **Louis de Grenade**, *Lieux communs.*

Peraldus, *de Perseverantiâ*, VIII.

Drexellius, *Rosæ mar.* 1, 12, § 1.

Busæus, *Panarium*, Titulo *Inconstantia.* — *Paradisus animæ*, qui est la fin du *Viridarium.*

Labatha, Titulo *Perseverantia.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Donec deficiam, non recedam ab innocentiâ meâ; justificationem meam, quam cœpi tenere, non deseram. Job. XXVII, 5-6.

Persequar inimicos, et comprehendam illos, et non convertar donec deficiant. Ps. 17.

Væ his qui perdiderunt sustinentiam, et qui dereliquerunt vias rectas et diverterunt in vias pravas! Eccli. II, 16.

Non ventiles in te omnem ventum, et non eas in omnem viam. Eccli. V, 11.

Homo sanctus in sapientiâ manet sicut sol : nàm stultus, sicut luna mutatur. Eccli. XXVII, 12.

Vitam illam exspectamus quam DEUS *daturus est his qui fidem suam nunquàm mutant ab eo.* Tob. II, 18.

Quomodò cecidisti de cœlo Lucifer, qui manè oriebaris? corruisti in terram, qui vulnerabas gentes? Isaiæ XIV, 12.

Esto firmus in viâ Domini. Eccli. V, 12.

Super custodiam meam stabo, et figam gradum super munitionem. Habacuc. II, 1.

Qui perseveraverit usquè in finem, hic salvus erit. Matth. X, 22.

Nemo mittens manum ad aratrum, et respiciens retrò aptus est regno DEI. Lucæ IX, 62.

Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus meis et ego dispono vobis sicut disposuit mihi Pater meus regnum. Lucæ XXII, 28.

Hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare. Lucæ XIV, 30.

Si perseveraverit pulsans, et si non dabit ei eò quòd amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus dabit. Lucæ XI, 8.

Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus. Joann. IV, 34.

Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam. Joann. XVII, 4.

Manete in dilectione meâ : si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione meâ. Joan. XV, 9-10.

Tu fide stas : noli altum sapere, sed time. Rom. XI, 20.

Tant que je vivrai, je ne me désisterai point de mon innocence; je n'abandonnerai point la justification que j'ai commencé à faire de ma conduite.

Je poursuivrai mes ennemis, je les atteindrai, et je ne m'en retournerai point que je ne les aie entièrement défaits.

Malheur à ceux qui ont perdu la patience, qui ont quitté les voies droites; et qui se sont détournés dans des routes égarées!

Ne tournez point à tout vent, et n'allez point par toute sorte de routes.

L'homme saint demeure dans la sagesse, comme le soleil dans la lumière, mais l'insensé est changeant comme la lune.

Nous attendons cette vie que DIEU doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise.

Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour? comment as-tu été renversé sur terre, toi qui frappais de plaies les nations?

Soyez ferme dans la voie du Seigneur.

Je me tiendrai en sentinelle au lieu où j'ai été mis, je demeurerai ferme sur les remparts.

Celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin.

Quiconque ayant mis la main à la charrue regarde derrière soi n'est point propre au royaume de DIEU.

C'est vous qui êtes toujours demeurés fermes avec moi dans mes tentations; c'est pourquoi je vous prépare le royaume, comme mon Père me l'a préparé.

Cet homme avait commencé à bâtir, mais il n'a pu achever.

Si cet homme persévère à frapper, et qu'on ne lui donne pas parce qu'il est ami, on lui donnera à cause de son importunité.

Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre.

J'ai achevé l'œuvre que vous m'aviez donnée à faire.

Demeurez fermes dans mon amour : si vous gardez les commandements de mon Père, vous demeurerez dans mon amour.

Vous demeurez ferme dans votre foi : ne vous enorgueillissez point; craignez plutôt.

Qui se existimat stare videat ne cadat. I Cor. x, 12.

Que celui qui croit être ferme prenne garde à ne pas tomber.

Sic currite ut comprehendatis. I Cor. ix, 24.

Courez de telle sorte que vous remportiez le prix.

Itaquè, fratres mei dilecti, stabiles estote et immobiles, abundantes in omni opere Domini semper, scientes quòd labor vester non est inanis in Domino. I Cor. xv, 58.

Mes chers frères, demeurez fermes et inébranlables, et travaillez sans cesse, de plus en plus, à l'œuvre de Dieu, sachant que votre travail ne sera pas sans récompense en Notre-Seigneur.

Miror quòd sic tàm citò transferimini, ab eo qui vos vocavit in gratiam Christi, *in aliud evangelium.* Galat. i, 6.

Je m'étonne qu'abandonnant celui qui vous a appelés à la grâce de Jésus-Christ, vous passez sitôt à un autre évangile.

Bonum facientes, non deficiamus; tempore enim suo metemus non deficientes. Galat. vi, 9.

Ne nous lassons point de faire le bien : car, si nous ne perdons point courage, nous en recueillerons le fruit en son temps.

Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in eâ permaneat. I Cor. vii, 20.

Que chacun demeure dans l'état où il a été appelé.

Fratres, nolite deficere benefacientes. II Thessalon. iii, 13.

Ne vous lassez jamais de faire le bien, mes frères.

Sic stulti estis, ut, cùm spiritu cœperitis, nunc carne consummemini! Galat. iii, 3.

Etes-vous si insensés qu'après avoir commencé par l'esprit vous finissiez maintenant par la chair?

Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi : in reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi justus judex. II Tim. iv, 7.

J'ai bien combattu, j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi : j'attends la couronne de justice que le Seigneur, comme un juste juge, m'accordera.

Cupimus unumquemque vestrûm eamdem ostendere sollicitudinem ad expletionem spei, usquè ad finem. Hebr. vi, 11.

Nous souhaitons que chacun de vous fasse paraître jusqu'à la fin le même zèle, afin que votre espérance soit accomplie.

Non segnes efficiamini, verùm imitatores eorum qui fide et patientiâ hæreditabunt promissiones. Ibid.

Ne soyez point lents et paresseux, mais rendez-vous les imitateurs de ceux qui, par leur foi et leur patience, seront les héritiers des promesses.

Non coronatur nisi legitimè certaverit. II Tim. ii, 5.

Personne ne sera couronné qu'après avoir légitimement combattu.

Optimum est gratiâ stabilire cor. Hebr. xiii, 9.

Il est bon d'affermir son cœur par la grâce.

In disciplinâ perseverate. Hebr. xii, 7.

Persévérez dans ce que vous avez appris.

Ne fatigemini animis vestris deficientes. Ibid.

Ne vous découragez point, ne tombez point dans l'abattement.

Currebatis benè : quis vos impedivit? Galat. v, 7.

Vous couriez si bien dans la voie de Dieu : qui vous a arrêtés dans votre course?

Non simus fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinæ. Ephes. iv, 14.

Ne soyons point comme des personnes flottantes, qui se laissent emporter à tous les vents des opinions humaines.

Videte vosmetipsos, ne citò perdatis quæ operati estis, sed ut mercedem plenam accipiatis. ii Joann. 8.

Prenez garde à vous, afin que vous ne perdiez pas les bonnes œuvres que vous avez faites, mais que vous receviez une pleine récompense.

Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione. Act. i, 14.

Ils persévéraient tous dans la prière, animés d'un même esprit.

Vir duplex animo inconstans est in omnibus viis suis. Jacobi i, 8.

L'homme qui a l'esprit partagé est inconstant dans toutes ses voies.

Sidera errantia, quibus caligo tenebrarum servata est in æternum. Judæ 13.

Ce sont des étoiles errantes, auxquelles une tempête noire et ténébreuse est réservée pour l'éternité.

Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam. Apocal. iii, 11.

Conservez ce que vous avez, afin que personne ne prenne votre couronne.

Esto fidelis usquè ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ. Apocal. ii, 10.

Soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Moïse]. — Nous lisons, au 31e chap. du Deutéronome, que Moïse, étant proche de la mort, assembla les chefs des tribus d'Israël pour les exhorter à persévérer dans le service du Seigneur. « Servez Dieu fidèlement, leur dit-il, quoi qu'il vous en coûte, et ne vous séparez jamais de lui. Vous aurez des ennemis : mais prenez courage, vous en viendrez à bout. Des nations infidèles vous porteront à l'idolatrie ; mais conservez fidèlement votre foi. » Voilà, chrétiens, ce que je puis vous dire aujourd'hui : prenez courage, et si vous avez reçu la grâce du Seigneur, faites tous vos efforts pour y persévérer. Ah ! que vous y trouverez de bonheur et de gloire ! Ah ! que cette persévérance vous sera honorable et utile ! Mais comment y persévérerez-vous ? Je sais que cette persévérance dépend de lui, et que vous tomberiez à tous moments s'il ne vous soutenait; mais je sais aussi que cette persévérance dépend de certaines conditions qu'il veut que vous observiez.

[Saül]. — Saül, ce prince choisi de Dieu, fut dépouillé lui et ses enfants de la dignité royale pour avoir manqué de persévérance. Samuel lui avait ordonné de l'attendre durant sept jours, et lui avait promis de venir dans ce temps-là pour offrir avec lui un sacrifice au Seigneur. Saül attendit jusqu'au soir du septième jour ; mais, voyant que le prophète ne paraissait point, et d'ailleurs se sentant pressé par les ennemis, il résolut d'immoler lui-même la victime, contre la défense qui lui avait été faite de la part de Dieu. On sait le reproche que lui fit Samuel, et la punition que le Ciel prit de son péché. « Si vous n'aviez pas commis cette faute, le Seigneur aurait affermi pour toujours votre trône dans Israël. Mais vous perdrez la couronne, en punition de votre péché. » Malheur étrange ! six jours étaient déjà passés et il restait peu du septième.

[Noé]. — La persévérance de Noé est célèbre dans l'Ecriture, pour deux choses. La première pour être demeuré fidèle à Dieu et s'être conservé dans l'innocence et l'intégrité d'une sainte vie durant plusieurs siècles, parmi la corruption générale du monde. C'est pourquoi, dit le texte sacré, il trouva grâce devant les yeux du Seigneur; et, comme il n'eut point de part au crime des hommes de son temps, Dieu ne voulut pas l'envelopper dans le déluge universel. — La deuxième fut dans la construction de l'arche, à laquelle il employa cent ans entiers. Tous ceux qui la virent bâtir regardèrent ce travail constant et appliqué avec des yeux assez

indifférents, et peut-être se moquèrent des avertissements et des menaces de ce saint homme, et tournèrent en ridicule ses précautions contre un danger incertain encore bien éloigné. Ce qui est constant, c'est que, nonobstant tout cela, ils persévérèrent dans leurs désordres, pendant que le saint patriarche persévéra sans relâche avec une constance infatigable dans son travail. Aussi n'y eut-il que lui avec sa famille qui en reçut le fruit, et ni tous ceux qui virent bâtir l'arche, ni les ouvriers mêmes qui aidèrent à la bâtir, n'en tirèrent aucun secours.

[La femme de Loth].— Le fait est que cette femme, oubliant, par une légèreté ordinaire à ce sexe, l'ordre que les anges lui avaient donné de ne point regarder en arrière, et ne pouvant croire que cette curiosité de voir de loin une ville en feu lui dût coûter la vie, entendant le bruit et l'impétuosité des flammes avec les cris de ceux qui en étaient dévorés tout vivants se retourna pour regarder cet objet. Mais, en voulant voir ce spectacle de terreur elle devint un spectacle effrayant : car elle fut changée sur l'heure en une statue de sel, qui a été un *monument éternel*, selon les paroles de l'Ecriture, apprenant aux hommes à ne point reprendre ce qu'ils ont quitté, et à ne point retourner de pensée et de désir au lieu où ils ont couru risque de se perdre. C'est pourquoi le Fils de DIEU nous ordonne lui-même de nous souvenir de la femme de Loth. Il a voulu, comme le dit souvent S.Augustin, que ce sel nous assaisonnât, pour user de ce terme, et qu'elle apprît à ceux qui ont quitté le monde pour suivre JÉSUS-CHRIST de ne pas tourner la tête en arrière pour reprendre l'usage des plaisirs et des divertissements qu'ils avaient quittés. *In viâ posita*, dit S. Augustin, *retrorsùm respexit* : *ubì respexit*, *ibì remansit; facta est statua salis*, *ut illius contemplatione condiantur homines ne retrò respiciant.*

[Judith]. — La ville de Béthulie, se voyant assiégée et pressée par les Assyriens, tint conseil de guerre et résolut de se rendre, si dans cinq jours il ne lui venait un secours extraordinaire. Judith, inspirée de DIEU, qui avait résolu de se servir d'elle pour cette délivrance, alla trouver le grand-prêtre pour lui faire ce juste reproche sur sa lâcheté: « Quoi donc? est-ce là agir en homme qui approche des autels? Qui êtes-vous pour ainsi limiter le temps des miséricordes du Seigneur ? *Posuistis terminos miserationis ejus !* Est-ce à vous à lui prescrire encore cinq iours à lui marquer ce qu'il a à faire et à lui dire : Nous aurons encore tant de temps et pas davantage ? Votre dessein et le résultat de votre délibération est justement un moyen d'attirer sa colère plutôt que d'obtenir son secours. *Non est sermo qui misericordiam provocet, sed potiùs iram.* C'est ce que font encore aujourd'hui la plupart des hommes, de limiter le temps à DIEU pour obtenir son secours, au lieu de persévérer constamment à l'attendre, et de ne désepérer jamais de sa miséricorde.

[Jéroboam]. — Qui pourrait expliquer tous les artifices dont use le démon pour ravir la persévérance à ceux qu'il voit dans le bon chemin ? C'est ce que nous apprend l'histoire lamentable de ce prophète que Dieu avait envoyé vers Jéroboam avec ordre de revenir sans manger. Premièrement, le démon inspire à Jéroboam de l'arrêter malgré lui; mais il échappe à ce danger, la main du prince qui l'avait saisi étant tout à coup devenue sèche. Il tâche ensuite de le gagner par des promesses avantageuses et par de riches présents ; mais le prophète s'en moque, et répond au roi que, quand il lui donnerait la moitié de son royaume, il ne demeurerait pas auprès de lui contre l'ordre qu'il avait reçu de Dieu. Enfin, le démon s'avise d'un stratagème qui lui réussit. Comme le saint homme s'en retournait, la faim, jointe à la fatigue, l'ayant obligé de se reposer sous un arbre, il lui envoya un faux prophète qui, feignant un contr'ordre du Ciel, l'emmène chez lui et le fait manger. Ainsi, celui qui d'abord avait résisté à la force, qui avait rejeté les présents d'un roi, est enfin vaincu par la tromperie de l'ennemi, et son malheur vient de ce qu'il s'est arrêté à contre-temps : car à peine s'est-il mis en chemin, qu'un lion se jette sur lui, l'étrangle et le laisse mort sur la place.

[Job]. — Nous avons dans l'Ecriture plusieurs exemples d'une généreuse persévérance soit dans la fidélité au service de Dieu, soit dans la poursuite de quelque grande entreprise pour sa gloire. Le premier et le plus remarquable qui se présente, est le saint homme Job, qu'on peut véritablement appeler un modèle de constance. Toutes choses semblaient le porter à abandonner le service du Seigneur, et les maux qu'il souffrait étaient autant de secousses capables de l'ébranler. Sa femme, prenant parti contre lui, lui reprochait de demeurer encôre dans sa simplicité, c'est-à-dire, selon le texte hébreu, dans son innocence : *Adhùc permanes in simplicitate tuâ?* Mais ce saint homme persévéra toujours, et, s'affermissant par cela même dans la volonté de demeurer fidèle, il disait : *Vive le Seigneur qui m'a affligé ! tant que je respirerai, je m'abstiendrai de l'offenser ; je conserverai mon innocence jusqu'à la mort ; je ne renoncerai point à la vertu que j'ai embrassée.*

[Tobie]. — Quelque éloge que nous puissions faire de la persévérance du saint homme Tobie, il ne peut égaler celui qu'en fait le texte sacré en ces termes : « Tobie ayant toujours craint Dieu dès son enfance et ayant gardé tous ses commandements, il ne s'attrista et ne murmura point contre Dieu de ce qu'il l'avait frappé d'aveuglement ; mais il demeura ferme et immobile dans la crainte du Seigneur, rendant grâces à Dieu tous les jours de sa vie. » Et comme ses proches et ses alliés se raillaient de sa manière de vie en lui disant : Où est votre espérance, pour laquelle vous faisiez tant d'aumônes et ensevelissiez les morts? Tobie les reprenait dou-

cement et leur disait : « Ne parlez point de la sorte ; car nous sommes les enfants des saints, et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise. »

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — Il ne faut que jeter les yeux sur un Dieu fait homme pour y voir un parfait modèle de persévérance, puisque, pour donner l'exemple aux hommes d'une constance inébranlable, il a entrepris et achevé glorieusement l'œuvre pénible de notre rédemption, souffrant avec un courage plus qu'humain, pendant trente-trois années, des fatigues, des douleurs, des contradictions étranges, sans que la grandeur et la longueur de ses peines ait jamais pu le dégoûter de son entreprise, de sorte qu'il a pu dire véritablement à son Père, la veille de sa passion : *J'ai achevé l'œuvre que vous m'aviez donné à faire ;* et sur la croix ; *Tout est accompli !* Car il n'avait rien omis, ni en général ni en particulier, de ce que son Père lui avait recommandé. Afin même que sa constance parût davantage, il avait permis au démon de le tenter par le moyen des scribes, des pharisiens et des prêtres, qui l'assuraient que, s'il descendait de la croix, ils croiraient en lui. Mais il n'avait garde d'en descendre, et de laisser imparfait l'ouvrage de notre rédemption, parce qu'il voulait donner un illustre exemple de persévérance à tous ceux qui, après sa mort, croiraient véritablement en lui, et justifier ce qu'il avait prêché, qu'il n'y aurait que ceux qui persévéreraient jusqu'à la fin qui seraient sauvés.

[Autres exemples]. — Il serait inutile de nous étendre sur les autres exemples de persévérance que nous avons dans l'Evangile. — La femme chananéenne peut servir de modèle de la persévérance dans la prière. — Cette multitude de peuple qui suivit le Fils de Dieu dans le désert, et qui demeura trois jours sans manger, mérita par sa persévérance la compassion du Sauveur, qui fit en sa faveur ce prodigieux miracle de la multiplication des pains. — La persévérance des Apôtres à demeurer en prières dans le Cénacle, où ils s'étaient renfermés après l'Ascension de leur Maître, atttra le Saint-Esprit, qui descendit visiblement sur eux. La pénitence de S. Pierre, après avoir renié son Sauveur, dura jusqu'à la fin de sa vie ; et S. Paul espère que le juste juge qu'il a fidèlement servi jusqu'à la fin récompensera sa persévérance de la couronne de gloire : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi : in reliquo reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi justus judex.*

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Misericordia Domini ab æterno et usquè in æternum (Ps. 102). Que veut dire le Psalmiste par ces paroles, sinon que la bonté de Dieu nous prévient depuis l'éternité par la prédestination, et qu'elle nous accompagne jusqu'à l'éternité par la gloire dont elle couronne ceux qui persévèrent? La première n'a point eu de commencement, et la seconde n'aura point de fin : et c'est ainsi qu'un abîme attire sur nous un autre abîme. Car enfin, dit S. Bernard, la persévérance de l'homme, aussi bien que la prédestination, est une grâce de Dieu d'autant plus précieuse, qu'elle est infailliblement suivie d'une gloire inconcevable.

Si rex Israël est, descendat de cruce, et credimus ei (Matth. xxvii). C'était en vain que les Juifs criaient autour de la croix : *S'il est le Roi d'Israël, qu'il descende tout à l'heure de cette Croix, et nous croirons en lui.* Non, dit S. Bernard ; il ne faut pas qu'étant véritablement le roi d'Israël il quitte ce qui lui donne droit à la royauté. Il n'a garde, ajoute ce Père, de nous donner occasion de perdre la persévérance ; il n'a garde d'ôter aux prédicateurs de quoi consoler et fortifier les âmes faibles en leur disant : Ne sortez point de la place où Dieu vous a mises. Car elles en sortiraient sans doute si elles pouvaient répondre que le Sauveur, notre modèle commun, a abandonné lui-même la sienne. Jésus a donc voulu demeurer jusqu'à la mort sur la croix, afin d'achever son grand ouvrage, et de nous donner l'exemple le plus admirable qui fut jamais d'une invincible constance. Il est aisé de demeurer en un lieu et dans une occupation où l'on se plaît : mais de se plaire dans le travail et dans la souffrance, c'est ce qui est rare et difficile, et ce qui demande une vertu consommée.

Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei *mei* (Apocal. iii). Le temple du Seigneur étant éternel, les colonnes qui le soutiennent, c'est-à-dire les saints qui entreront dans cet heureux séjour, ces colonnes, selon l'expression du Saint-Esprit, sont éternelles ; et, comme elles ont été fermes sur la terre, elles seront inébranlables dans le ciel.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Undè esset magnum perseverare, nisi inter molestias, tentationes et scandala esset perseverandum? Augustin. Serm. in ps. 51.

Quel mérite y aurait-il dans la persévérance, s'il ne fallait persévérer au milieu des peines, des tentations et des scandales?

Non est magnum inchoare quod bonum est; sed consummare, hoc solum perfectum est. Id.

Ce n'est pas quelque chose de grand que de commencer le bien : toute la perfection consiste à le consommer.

Non quæruntur in christianis initia, sed finis et perseverantia. Paulus malè cœpit, sed benè finivit; Judæ laudantur exordia, sed finis proditione damnatur. Hieronym. contrà Jovinian.

Ce ne sont pas les commencements que l'on cherche dans un chrétien, mais la fin et la persévérance. Paul a mal commencé, mais il a bien fini; on loue les commencements de Judas, mais on déteste sa fin à cause de sa trahison.

Rectè inchoare, et non consummare rectè, monstri portentique est simile. Id.

Commencer bien, et ne point continuer de même, c'est une espèce de monstre et de prodige.

Non enim cœpisse sed permansisse virtutis est. Id. Epist. ad Vital.

La vertu consiste, non pas à bien commencer, mais à bien persévérer.

Non tàm initia sunt in bonis studiis laudanda, quam finis. Hieron. in Galat.

Dans la pratique du bien, on ne doit pas tant louer les commencements que la fin.

Sicut qui adverso flumine limbum trahit, si remiserit manus, statìm retrò labitur, et fluentibus aquis quò non vult ducitur, sic humana conditio, si paulùm se remiserit, discet fragilitatem suam. Id. III contra Pelagium.

De même qu'un homme qui tire un bateau contre le courant d'un fleuve retourne en arrière et est emporté par la violence des eaux dès qu'il cesse de ramer, ainsi, dès qu'on se relâche dans le chemin de la vertu, on sent bientôt sa fragilité.

Multò est tolerabilius certamen non cœpisse quàm cœptum reliquisse conflictum, et factum ex bono præliatore vel etiam victore captivum. August. De continent. XIV.

Il vaut beaucoup mieux n'être point entré en lice que de reculer après s'être engagé au combat, de devenir captif de combattant ou même de vainqueur qu'on était.

Cœpisse multorum est, ad culmen pervenisse paucorum. Hieronym.

Plusieurs commencent, peu parviennent au but.

Incassùm bonum agitur si ante vitæ terminum deseratur, quia frustrà velociter currit qui priusquàm ad metas venerit deficit. Gregor. I Moral.

C'est en vain qu'on entreprend le bien si on l'abandonne avant la mort, comme c'est en vain que l'on court si on perd haleine avant d'avoir fourni la carrière.

Bonam vitam ego puto mala pati et bona facere, et sic perseverare usquè ad mortem. Bernard. Serm. 2 vigil. SS. Petri et Pauli.

Je crois que c'est bien vivre que de souffrir la tribulation et de pratiquer le bien, et persévérer ainsi jusqu'à la mort.

Persistamus in cruce; moriamur aliorum manibus, non nostrâ levitate. Id. Serm. in Parasceve.

Demeurons attachés à la croix; mourons plutôt par des mains étrangères que par un effet de notre inconstance.

Absque perseverantiâ, nec qui pugnat victoriam, nec palmam victoriæ consequitur : vigor virium virtutum consummatio est. Bernard. Epist. 129.

Sans la persévérance, qui combat ne remporte pas la victoire, ni le vainqueur la palme; c'est la constance et le courage qui mettent le dernier sceau à la vertu.

Tolle perseverantiam, nec obsequium mercedem habet, nec beneficium gratiam, nec laudem fortitudo; deniquè, non qui incepit sed qui perseveravit usque in finem, hic salvus erit. Id. ibid.

Otez la persévérance, ni l'obéissance ne mérite la récompense, ni le bienfait la reconnaissance, ni le courage la louange : car enfin, ce ne sera pas celui qui aura commencé mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin qui sera sauvé.

Scias diabolum soli perseverantiæ invidere, quam solam novit à Domino coronari. Id. ibid.

Sachez que le démon ne porte envie à la persévérance que parce qu'il sait que c'est elle seule que Dieu couronne.

Quid prodest Christum sequi, si non contingat consequi? Bernard. Epist. 252 ad Guarinum abbat.

Que sert-il de suivre Jésus-Christ, si l'on ne parvient pas jusqu'à lui?

Quantumlibèt cucurreris, si usquè ad finem non perveneris, bravium non apprehendes. Id. ibid.

Avec quelque vitesse que vous couriez, si vous ne parvenez au terme, vous ne recevrez pas la couronne.

Nullum sunt insumptæ semel operæ pretium relaturi qui non ad legitimum usquè finem ejus, quem scopum sibi præstituerunt, studio propensiore contenderint. Basil. Epist. ad Chilon. discip.

On ne doit point attendre de récompense des peines qu'on aura prises, si l'on n'a pas eu toute l'ardeur nécessaire pour parvenir à la fin qu'on s'était proposée.

Spes omnes nostræ in consummatione atque fine consistunt. Quid mihi prodest, si sata viridantia herbis spem messis ostenderint, et me sub ipso falcis tempore, subitò vel aeris intemperie vel pluviarum inundatione, decipiant. Euseb. Emiss. Homil. 5 ad monach..

Le succès de toutes nos espérances dépend de la persévérance : que me sert-il que des blés en herbes me fassent espérer une abondante moisson, si, sur le point de la recueillir, je m'en vois frustré, soit par les injures de l'air soit par l'abondance des pluies ?

Omnes quidem virtutes currunt, sed una perseverantia coronatur. Petrus Blesensis. Epist. 22.

Toutes les vertus tendent au but; mais il n'y a que la persévérance qui soit couronnée.

Aliæ virtutes coronam merentur, sed sola perseverantia coronatur. Bonavent. Diætæ II.

Les autres vertus méritent la couronne : elle ne se donne qu'à la persévérance.

Profundâ oblivione virtutes illæ sepeliuntur quas perseverantia non insignivit. Bernard. Serm. de virt. obedient.

Les vertus demeurent ensevelies dans un profond oubli dès qu'elles ne sont pas soutenues et relevées par la persévérance.

Non est beatus qui bonum facit, sed qui incessabiliter facit. Isidor. Hispal. II de Synonym.

Celui-là n'est pas heureux qui fait le bien, à moins qu'il ne le fasse sans relâche.

Tentatio accidit, persevera usquè in finem, quia tentatio non perseverat usquè in finem. August. Tract. 45 in Joann.

Etes-vous tenté, persévérez jusqu'à la fin : car la tentation ne durera pas toujours.

Asserimus donum Dei *esse perseverantiam, quâ usquè in finem perseveratur in Christo.* Id. De bono persev. I.

Nous assurons que la persévérance est un don qui nous attache à Jésus-Christ jusqu'à la mort.

Non potest coronari nisi qui legitimè certaverit : nullus enim legitimè certat nisi qui in campo usquè ad finem certet; et, si certat, usquè ad finem legitimè certat, ideò meritò coronatur. Id. (vel quivis alius auctor.) Serm. 8 ad fratres in eremo.

Personne ne peut être couronné s'il n'a bien combattu, et personne ne combat bien s'il ne reste sur le champ de bataille jusqu'à la fin; et, s'il y reste jusqu'à la fin, on peut dire qu'il a bien combattu, et que par conséquent il mérite la couronne.

Multorum est incipere, sed perseverantium parvus est numerus. Id. ibid.

Plusieurs commencent, mais le nombre de ceux qui persévèrent est bien petit.

In ipsâ oratione dominicâ, quandò oratur à sanctis, nihil penè aliud quàm perseverantia posci intelligitur. Id. De bono persev. II.

Il semble que tout ce que les saints demandent à Dieu dans l'oraison dominicale n'est autre chose que la persévérance.

Te, Domine, nemo amittit nisi qui dimittit. August. IV Confess. IX.

Personne ne vous perd, ô mon Dieu, qu'il ne vous ait abandonné le premier.

Virtus boni operis perseverantia est; huic soli redditur corona justitiæ. Bernard. de Pass. XIV.

Le mérite des bonnes œuvres ne vient que de la persévérance; elle seule reçoit la couronne de justice.

Æternitatis quamdam imaginem perseverantia præ se fert; sola est cui æternitas redditur, vel potiùs quæ æternitatem homini reddit, dicente Domino : « Qui perseveraverit usquè in finem, hic salvus erit. » Id. V Consid.

La persévérance est une espèce d'image de l'éternité : c'est elle seule qui est récompensée d'un bonheur éternel, ou plutôt qui le procure à l'homme, selon la parole de JÉSUS-CHRIST : « Celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin. »

Mutatur quisque morum varietate, et sit alter, in quo non cognoscitur quod fuit, et incipit esse quod non fuit, sui degener; grave autem est in pejus mutari. Ambros. Epist. I.

Le changement de mœurs fait changer l'homme, et le rend tout autre : de sorte qu'on ne le reconnaît plus pour ce qu'il était, et qu'il commence à être différent de lui-même; il dégénère insensiblement; mais c'est un état bien déplorable, de devenir pire qu'on n'était auparavant.

In stadio terrestri, unus qui prior venerit coronatur : in cœlesti verò stadio, quisquis pervenerit coronam promeretur. Chrysost. Homil. De fide, spe et charitate.

Sur la terre, pour remporter le prix de la course il faut arriver le premier; mais, pour mériter une couronne dans le ciel, il suffit d'arriver.

Hortamur vos, per communem fidem ut gloriam nostram, forti et perseveranti virtute teneatis : adhùc in sæculo sumus, adhùc in acie constituti, vitâ nostrâ quotidiè dimicamus. Cypr. I Epist. 1.

Nous vous exhortons, par la foi qui nous est commune, de travailler avec courage et constance, pour la gloire qui nous est proposée à tous : nous sommes encore dans le siècle, nous sommes encore dans la mêlée; c'est pour la vie éternelle que nous combattons tous les jours.

[*Maximum judicium malæ mentis fluctuatio : hoc ergò à te exige, ut qualem institueris præstare te, talem usquè ad vitam serves.* Seneca, Epist. 120.

[L'inconstance est la marque d'un esprit mal disposé : faites-vous donc une loi de garder jusqu'à la mort la conduite que vous vous serez prescrite.

Ante omnia hæc, cura ut constes tibi : majus est ut proposita custodias quàm ut honesta proponas. Id. De otio sap. II.]

Que votre premier soin soit d'être toujours constant : c'est une chose plus louable de garder ses bonnes résolutions que de former de beaux projets.]

---

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — La persévérance est une vertu spéciale, qui nous fait supporter généreusement la longueur et la durée des peines qui se rencontrent dans les opérations vertueuses, ou bien par laquelle quelqu'un persiste en quelque bien difficile jusqu'à la fin de sa vie. C'est la définition de S. Thomas, à laquelle on doit s'arrêter comme à la plus régulière, et à laquelle celle de S. Augustin, de S. Basile, de S. Jérôme et de S. Bernard, se réduisent. C'est une vertu, et par conséquent une habitude permanente qui demande que l'on continue non-seulement jusqu'à la fin de chaque action vertueuse, mais jusqu'à la fin de la vie. C'est une vertu

spéciale, dit le même saint docteur, parce qu'elle a une difficulté spéciale à vaincre, savoir, la longueur et la durée du temps qu'elle nous doit maintenir dans la poursuite du bien et dans la pratique des bonnes œuvres jusqu'à la fin. Car cette longue et pénible carrière est assez de conséquence pour avoir une vertu particulière qui soit occupée à sa conduite et à sa direction. On ajoute : « Pour supporter la peine et vaincre la difficulté qui naît de la longueur et de la durée des Peines inséparables de l'exercice des vertus : » en quoi elle est distinguée de la constance, qui consiste à vaincre les difficultés qui naissent d'ailleurs que de la durée et de la longueur de ces dificultés, quoique ces deux vertus soient subordonnées à la force. La condition de persévérer jusqu'à la fin marque qu'il y a une persévérance qui se contente de ne point se désister de l'acte de vertu qu'on a entrepris, jusqu'à ce qu'il soit parfait et achevé, mais, outre cela, qu'il y a une persévérance qui demande que l'on continue jusqu'à la fin de sa vie. A quoi il faut ajouter que, bien que cette persévérance soit une vertu spéciale, elle s'étend cependant à toutes les vertus dont les actes sont de plus longue durée, comme de persévérer toute sa vie dans la pauvreté, dans l'obéissance, dans la foi et dans toutes les vertus.

[Explication]. — Pour ne rien confondre en cette matière, il faut supposer que le nom de persévérance peut être pris en trois significations.

La première, lorsqu'il signifie un don de Dieu par lequel on persévère en sa grâce jusqu'à la fin de la vie : don que le concile de Trente appelle grand : *Magnum illud perseverantiæ donum*. Don si nécessaire au salut, que sans lui il n'y a point de salut. Don que Dieu fait à qui il lui plaît, et que néanmoins il ne refuse qu'à ceux qui s'en rendent indignes. Don que nous pouvons obtenir en le demandant humblement, mais que nous ne pouvons pas mériter de condignité, comme l'enseigne S. Augustin au livre qu'il en a composé. Don que l'on n'est pas assuré d'avoir, parce qu'on ne l'a jamais que lorsqu'on cesse de vivre. Don enfin qui par son incertitude, nous doit tenir dans une profonde humilité et dans une entière dépendance de la miséricorde de Dieu et nous faire opérer notre salut avec crainte et tremblement. Ce n'est pas de la persévérance prise en ce sens que nous parlons ici.

En second lieu, la persévérance peut être prise pour une volonté ferme et constante de persévérer dans le bien : et en ce sens elle est commune à toutes les vertus, parce qu'il n'y en a pas une qui ne s'attache fermement à son objet, et qui ne nous porte à une constante volonté de l'embrasser en toutes les occasions. Qui est humble, par exemple, veut l'être toujours, par le seul motif de l'humilité ; autrement s'il ne voulait l'être que pour un temps et en certaines rencontres, il ne serait pas véritablement humble. Il en est de même de toutes les vertus, lesquelles sont persévérantes quant à la volonté de persévérer. C'est ainsi que les jurisconsultes

ont défini la justice « une constante et perpétuelle volonté de rendre à chacun ce qui lui est dû ». Ce n'est pas que, pour être juste aujourd'hui, il faille l'être toute sa vie ; mais il est nécessaire d'avoir cette volonté, actuelle ou habituelle, de l'être toujours ; ce qui est propre à toutes les vertus. Il faut néanmoins se donner de garde de tomber dans l'erreur des hérétiques qui se sont imaginé que celui qui a une fois la charité ne la peut perdre, ce qu'ils disent aussi de la foi : il n'y a rien de plus contraire à l'Ecriture, à la raison et à l'expérience, ni de plus directement opposé à la doctrine des prophètes et de Jésus-Christ même.

Enfin, la persévérance est une vertu spéciale et particulière, par la raison que nous avons apportée de S. Thomas : savoir, que la vertu est une habitude qui surmonte la difficulté qui se rencontre dans la poursuite du bien qui est renfermé dans son objet. Il faut donc admettre une vertu spéciale, là où il y a un bien spécial et une spéciale difficulté. Or, on peut considérer deux sortes de difficultés en chaque vertu : l'une qui vient de l'objet, comme il est difficile de s'humilier, et c'est pour cela qu'on admet la vertu d'humilité, l'autre de la longueur du temps, parce qu'il est difficile de persister longtemps dans la pratique de ce qui est honnête à cause du travail qu'il y a, et que naturellement l'homme se lasse d'une même chose, principalement lorsqu'il faut se surmonter soi-même. C'est pourquoi il faut une vertu particulière pour continuer dans cette pratique et c'est ce qu'on appelle persévérance, que le même S. Thomas définit ailleurs. « Une demeure stable et perpétuelle dans ce que l'on a une fois entrepris avec raison, après l'avoir bien considéré : *Perseverantia est in ratione benè consideratâ stabilis et perpetua permansio.* »

[Trois vérités qui en découlent]. — De cette définition, et de tout ce que S. Thomas enseigne de la persévérance, on peut tirer ces trois vérités. — La première, qu'elle est une vertu renfermée dans toutes les autres, quant à la matière, parce qu'elle n'en a point de propre ; mais elle embrasse universellement tout le bien que les autres partagent entre elles, y ajoutant seulement le soin d'empêcher qu'on ne s'en dégoûte ou qu'on ne s'en lasse. — La seconde, que la persévérance ne se pratique jamais seule, mais qu'elle est toujours jointe à quelque autre vertu. — La troisième, que sans elle rien n'est parfait et accompli, parce que sans elle on se lasserait et on se désisterait de l'exercice des bonnes œuvres.

On peut comparer les trois sortes de persévérance dont nous avons parlé, pour en connaître mieux la différence. — 1°. Celle qui nous fait mourir dans la grâce de Dieu n'est pas proprement une vertu, mais un don de Dieu, par lequel il nous appelle à lui lorsque nous sommes en grâce : et il se peut faire qu'un homme qui a mal vécu toute sa vie meure aussitôt après avoir fait un acte de contrition : en ce cas, il a le don de la persévérance n'en ayant jamais eu la vertu. Au contraire, il peut arriver qu'un homme qui a pratiqué longtemps cette vertu durant sa

vie vienne à commettre un péché mortel sur la fin, et qu'il meure en cet état sans le don de persévérance. — 2°. Si on la prend pour une volonté ferme et constante de persévérer dans le bien jusqu'à la fin, il n'y a point de vertu qui soit sans cette volonté, chacune en sa propre matière. Et en ce sens il y a autant de persévérances qu'il y a de vertus qui nous portent à vouloir persévérer dans le bien qu'elles se proposent pour leur fin. — 3°. Enfin, si on la prend pour une habitude spéciale, qui surmonte les difficultés qui naissent de l'ennui causé par la longueur du travail et par la continuité des bonnes actions, c'est proprement la vertu de persévérance dont nous parlons, et qui est nécessaire à tous les chrétiens.

[Le concile de Trente là-dessus]. — Ce concile nous enseigne deux choses bien considérables touchant la persévérance : — 1°. Qu'à l'égard de la persévérance finale personne, sans une révélation particulière, ne se peut promettre, d'une certitude absolue, ce don si excellent, qui est le grand effet de la miséricorde. — 2°. Voici ce qui est plein de consolation : Tous, dit le même concile, doivent avoir une ferme espérance dans le secours de Dieu, qui ne nous manquera jamais si nous ne manquons nous-mêmes à la grâce. Celui qui a commencé en nous achèvera son ouvrage, et, nous ayant donné la volonté, il nous donnera le pouvoir si nous n'y mettons point d'empêchement : Deus *enim non deficiet, nisi ipsi illius gratiæ defecerimus; sicut cœpit bonum, ità et perficiet operans velle et perficere.*

[S. Augustin]. — Les réprouvés, dit S. Augustin, ne pourront point se plaindre légitimement, ni dire : Pourquoi sommes-nous réprouvés, puisqu'on ne nous a pas donné le don de persévérance? *Non se excusabunt dicentes: Quarè damnamur qui perseverantiam non accepimus?* Car on leur dira : Malheureux ! vous eussiez persévéré dans la doctrine qu'on vous avait apprise, et que vous aviez embrassée, si vous eussiez voulu : *Dicetur tibi : O homo, in eo quod audieras et tenueras perseverares si velles.* Lorsque Dieu a conduit une âme dans l'état de la justice, il ne l'abandonne jamais si elle ne l'abandonne auparavant : *Ipse enim* Deus *cùm ad justitiam deduxerit, non deserit nisi deseratur.* Nous ne devons jamais douter de la volonté de Dieu, elle sera toujours très-bonne; mais nous devons toujours nous défier de la nôtre.

[Divers degrés]. — Il y a, selon S. Thomas, plusieurs degrés dans cette vertu : car — 1°. Il faut que chacun s'efforce de persévérer dans les bonnes œuvres qu'il a entreprises, et qu'il n'ait pas moins de zèle pour les achever qu'il en a eu pour les commencer. — 2°. Il faut qu'il demeure dans l'état et dans l'emploi où la Providence l'a appelé, sans que jamais il en sorte par libertinage ou par caprice. — 3°. Persévérer dans la grâce jusqu'à la mort : de sorte que, si par malheur il vient à tomber en quel-

que péché, il se relève au plus tôt, et continue de marcher avec plus de ferveur que jamais dans la voie du ciel.

[Autres remarques]. — Mais enfin, pourrait-on dire, cette vertu de persévérance dépend de la grâce de la persévérance, et cette grâce de la persévérance dépend tellement de Dieu que nous ne pouvons pas la mériter. Il est vrai que, quoi que nous fassions, nous ne pouvons mériter ce don de la persévérance finale d'un mérite parfait ; mais nous pouvons l'obtenir par un mérite de bienséance, que les théologiens appellent *de congruité*, fondé sur la miséricorde de Dieu, qui consiste en ce que, voyant que l'homme fait de son côté ce qu'il peut pour accomplir la loi et persévérer dans son obéissance, il se sent ému de lui donner cette grâce spéciale qui ne lui est pas due, et de lui accorder la persévérance finale qui est le don des dons. Or, de la sorte on peut mériter la persévérance finale, et, quiconque trouverait à redire à cette proposition serait peu versé dans la doctrine des Pères et dans les principes de la théologie.

Quand les Pères et les théologiens nous parlent de la prédestination, ils nous la font concevoir comme une chaîne composée de plusieurs anneaux entrelacés les uns dans les autres. Du côté de Dieu, cette chaîne est une suite de moyens et de grâces que Dieu a préparés à ses élus pour les faire arriver infailliblement, quoique librement, à la gloire. Du côté de l'homme, cette chaîne est une continuation de plusieurs actes; tous ces actes sont autant d'actes de persévérance chrétienne, et en cela ils sont tous de même nature; mais il y en a un dernier auquel aboutissent tous les autres, et que nous appelons persévérance finale parce qu'il est le dernier qui couronne tous les autres. Or, il suit de-là que, si dans l'accomplissement de nos saintes résolutions nous avons toujours persévéré, nous avons une disposition au salut éternel, et que cette disposition nous conduit à la gloire, comme nous assure le Fils de Dieu lui-même : *Qui perseveraverit usquè in finem, hic salvus erit.* Passage, dit S. Augustin, qui doit être entendu, non pas du don, mais de la vertu de persévérance, parce que autrement cette persévérance ne pourrait pas dépendre de nous. Or, il est certain que notre bonheur est non-seulement un effet de la miséricorde de Dieu, mais encore de notre fidélité et de la coopération de notre volonté, et, ainsi, que Dieu ne refuse jamais le don de la persévérance finale à ceux qui ont persévéré dans la fidélité à son service.

L'esprit d'un chrétien doit être affermi dans la conviction des vérités qui le portent à la vertu ; sa volonté doit être affermie dans l'amour des vertus pour en venir à la pratique : et c'est cette fermeté inébranlable de ces deux puissances de l'âme qui fait la persévérance. Car, si l'esprit est si fortement attaché à la croyance des vérités de la foi qu'il ne croie rien de plus certain, et si la volonté est tellement éprise de l'amour de la vertu qu'elle considère tout le reste comme de la boue, alors on aimera mieux

tout perdre, sans excepter la vie même, que de renoncer à la foi des vérités et à la pratique des vertus chrétiennes.

La vraie persévérance consiste plutôt dans la fin que dans les moyens : car ce n'est pas changer de résolution que de changer d'industrie pour la faire réussir. On n'abandonne pas un art quand on change d'instrument pour y travailler, et l'on ne blâme point un voyageur qui quitte son premier chemin pour en prendre un qui le conduit mieux à son terme. Il est vrai cependant qu'une âme inquiète et volage, qui naturellement aime à changer de pratique et qui le fait plutôt par humeur que par raison, recule souvent plus qu'elle n'avance.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Importance de la persévérance]. — Il n'est pas rare de voir des chrétiens entrer dans la voie de la justice : un mouvement de dépit contre ce monde, pour qui nous faisons tout et qui ne fait rien pour nous, l'infidélité de cette personne à qui nous avons tout sacrifié, la mort de cet ami, la perte de ce procès, le renversement de cette fortune, et mille autres motifs d'une pareille nature, sont capables de nous faire retourner à DIEU comme au seul qui peut nous consoler dans nos peines et dans nos chagrins. Mais une expérience journalière nous apprend combien durent peu ces sortes de conversions, et nous fait voir que, après que le temps a diminué ou effacé les impressions que ces sujets avaient faits dans nos esprits ou dans nos cœurs, nous nous attachons de nouveau aux créatures avec plus de violence que jamais. Cependant c'est de la seule persévérance que dépend tout notre salut, et la couronne n'est promise qu'à celui qui persévérera jusqu'à la fin. Tout le bien, dit S. Grégoire, que nous pourrions avoir fait pendant un temps serait perdu si nous en interrompions la pratique avant le dernier instant de la vie : de même que celui-là n'emporterait pas le prix de la course qui aurait volé, pour ainsi dire, au commencement, mais auquel les forces auraient manqué avant que d'avoir atteint le but. (**Monmorel,** *4e dim. de Carême*).

[Marque de conversion]. — Remarquez, je vous prie, que la persévérance dans la grâce est la grande marque que l'Evangile nous a laissée de la vérité

des conversions que Jésus-Christ a opérées. Comment savez-vous que S. Pierre a été converti? Il est bien dit que Jésus-Christ le regarda, il est bien dit que cet apôtre pleura; mais ce qui doit vous faire croire qu'il a été véritablement converti et qu'il a reçu la grâce, c'est qu'il a persévéré. Comment est-ce que S. Mathieu a été converti? Il est bien dit que Jésus-Christ, l'ayant vu assis dans son bureau, lui commanda de le suivre, et que ce publicain se leva aussitôt et le suivit; mais ce qui m'assure davantage de sa conversion, c'est qu'après avoir suivi Jésus-Christ il ne l'a jamais quitté. La persévérance dans la grâce et le renoncement pour toujours au péché me répondent de la conversion de l'un et de l'autre. — Sans la persévérance, tout le bien que vous avez fait est inutile; toutes les mortifications que vous avez embrassées, toutes les pénitences que vous avez acceptées ou que vous vous êtes imposées vous-mêmes, tout cela vous est inutile. Quand vous auriez donné tout votre bien aux pauvres, quand vous vous seriez déchiré le corps de haires et de disciplines, quand vous l'auriez mis tout en sang, quand vous auriez seul enduré autant de supplices que tous les martyrs ensemble en ont souffert, si, par malheur pour vous, dans le dernier moment de votre vie vous veniez à manquer de persévérance et de fidélité à votre Dieu, tout cela ne vous servira de rien. C'est un article de foi : si vous n'aviez cette persévérance dans la grâce, tout cela ne vous servirait de rien. Qui est-ce qui sera sauvé? Sera-ce celui qui a combattu? non : plusieurs ont combattu vaillamment, qui sont maintenant dans les enfers. Sera-ce celui qui a couru? non : plusieurs ont couru dans la voie de Dieu, et qui, s'étant relâchés, ont été réprouvés. Sera-ce celui qui a eu la foi? non : une infinité l'ont eue, et une infinité de gens sont malheureusement damnés. Qui est-ce qui sera donc sauvé? ô Dieu de vérité, apprenez-nous ce grand secret! Ce sera celui qui aura persévéré jusqu'à la fin. *Qui perseveraverit usquè in finem, hic salvus erit.* (**Joly**, 1er *dim. ap. Pâques*).

[Ne point se laisser abattre]. — Nous découvrons ici les différents mouvements de la nature et de la grâce dans le temps de l'adversité. La nature, parce qu'elle est faible, s'abat, se resserre, se plaint; mais la volonté, soutenue de la grâce divine, s'élève, se dilate et s'offre, si c'est l'ordre de Dieu, à soutenir encore davantage. Quoiqu'il se présente à l'âme des actions à faire qui lui paraissent impossibles, elle ne laisse pas de les entreprendre avec courage, persuadée que, pour l'ordinaire, cette impossibilité est encore plus un effet de sa crainte que de sa faiblesse : et elle expérimente enfin que, par le secours de Dieu et la confiance qu'elle a en lui, ce qui semblait devoir l'abattre n'a servi qu'à la fortifier. Les deux animaux attelés au chariot qui portait l'arche du Dieu d'Israël, quoiqu'ils regardassent derrière et qu'ils témoignassent par leurs mugissements la douleur qu'ils sentaient de se voir éloignés de leurs petits et de leur pâturage, marchaient néanmoins toujours par le mouvement que Dieu leur donnait,

sans se détourner ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au lieu où on les devait immoler. Ainsi la répugnance de la nature n'empêche pas le serviteur de DIEU d'avancer dans la voie de la vertu, et ne diminue pas le mérite de son sacrifice; au contraire, se dévouer à tous les travaux d'une vie austère, persévérer sans écouter la chair et le sang, et s'offrir ainsi à DIEU comme une hostie vivante, est la plus grande preuve qu'on lui puisse donner du désir qu'on a de lui plaire : mais celui qui se décourage et qui recule dans les contradictions montre clairement le peu de progrès qu'il a fait, et qu'il ne persévérera pas. (*Souffrances de* JÉSUS-CHRIST *durant sa Passion*, 49e *souffrance*).

[Ne pas avancer c'est reculer]. — En la voie de DIEU, ne pas avancer, dit-on, c'est reculer et retourner en arrière. *In viâ* DEI *non progredi regredi est*. De-là vient qu'il arrive fort souvent que, faute de persévérance, on quitte tout-à-fait la pratique de la vertu, et qu'on s'abandonne peu-à-peu aux vices et aux désordres. Plût à DIEU qu'une triste expérience ne nous fît pas si souvent sentir cette vérité ! Combien en a-t-on vu qui, après avoir bien commencé, ont fini malheureusement, à qui l'on pourrait faire le reproche que S. Paul fait aux Galates : *Sic stulti estis, ut cùm spiritu cœperitis, nunc carne consummemini !* (Galat. III). Hé ! vous étiez si charitable, si sobre, si modeste, si ardent à toutes les bonnes œuvres : comment avez-vous changé de mœurs et d'humeur en si peu de temps? Non, sans la persévérance, il n'y a rien de parfait ni d'accompli. Elle couronne les bonnes œuvres et les rend utiles au salut ; c'est par elle qu'on arrive au bout de la carrière, pour remporter le prix et la récompense de la course. *Non coronabitur nisi qui legitimè certaverit*. (II Tim. II). Ce n'est pas combattre selon les lois de la guerre que de se retirer du champ de bataille avant que le combat soit fini. Il ne sert de rien d'être vertueux si l'on ne persévère dans la vertu. Au contraire, il est quelquefois plus nuisible d'avoir été vertueux, et de cesser de l'être, que de ne l'avoir jamais été, parce qu'ordinairement ceux qui quittent le bien commencé tombent dans l'extrémité du mal, et plus ils ont été bons et vertueux, plus ils deviennent vicieux et méchants. (**Le P. Duneau**, 2e *jeudi de Carême*).

[Signe de prédestination]. — Si vous, mon cher auditeur, qui dans ces saintes solennités prétendez avoir reçu la grâce de DIEU, si vous n'êtes dans la disposition de conserver cette grâce, si vous n'êtes résolu d'entreprendre tout et de vous priver de tout afin de vivre de cette grâce; si, par l'expérience que vous avez de vous-même, vous prévoyez que cette grâce ira s'affaiblissant de jour en jour, et que vous n'y apportiez point de remède ni de précaution; si cette grâce, qui est la vie de votre âme, au préjudice de vos résolutions a été étouffée par le péché, si les passions auxquelles vous avez renoncé au pied des autels viennent à reprendre le même ascendant qu'elles avaient auparavant; si vous ne renoncez à vos premiers

désordres ; si, au lieu de vous affermir dans le bien par la force du sacrement, vous donnez à cette grâce une fragilité maudite, je dis hardiment avec l'Apôtre : Vous n'êtes pas ressuscité, et le mystère de la résurrection n'a pas eu en vous l'effet qui lui est propre, qui est de conserver la grâce et d'y persévérer.

Tous les théologiens conviennent qu'il y a dans cette vie de certains signes par lesquels on peut reconnaître, ou du moins conjecturer, qui sont ceux qui doivent ressusciter à la gloire, et être du nombre des prédestinés : mais les mêmes théologiens tombent d'accord que la plupart de ces signes ne sont que des signes équivoques, des signes sujets à l'erreur, des signes dans le discernement desquels il arrive tous les jours qu'on se trompe. Cependant, s'il y a aucun de ces signes sur lesquels on puisse faire fond, c'est notre persévérance dans la grâce. Pourquoi? Parce que cette persévérance commence à exprimer dans nous l'état heureux où nous aspirons, parce que cette persévérance nous conduit naturellement à ce souverain bonheur, et enfin parce que cette persévérance nous fait mériter une grâce spéciale pour arriver à ce même bonheur.

Au lieu que les hommes du siècle sont comme des roseaux fragiles, agités par mille passions, qui succombent à la crainte, qui cèdent aux respects humains, qui plient aux adversités, qui se laissent emporter par la prospérité, (qui est l'état dans lequel S. Paul dépeignait la créature sujette à la vanité du pécheur), les justes au contraire, fortifiés par cette persévérance dont ils se sont fait une loi, élevés au-dessus de toutes choses, vainqueurs du monde et d'eux-mêmes, expérimentent cet état bienheureux qui suit la résurrection. Pourquoi? Parce qu'ils ne vivent plus dans cette alternation de vie et de mort, dans cette vicissitude de grâce et de péché; parce qu'ils ont, si j'ose parler ainsi, une volonté déterminée à vouloir et à faire le bien, qu'ils font un petit paradis sur la terre, qu'ils mènent dès ici-bas une vie de prédestinés, avec cette différence, qu'ils ont sur la terre par mérite ce que l'état de la résurrection donne aux bienheureux par nécessité.

Quand la carrière est ouverte, dit S. Paul, tous ont droit d'y courir; mais il n'y en a qu'un qui remporte le prix : *Nescitis quòd multi in stadio currunt, sed unus accipit bravium*? Il n'en est pas de même des chrétiens : car hélas! où en serions-nous si nous étions sujets à la même loi? Il n'y a personne de vous à qui je ne puisse dire avec le même apôtre : *Sic currite ut comprehendatis.* Ne croyez pas être frustrés de la récompense par la multitude des compétiteurs : il y a assez de richesses dans les trésors de Dieu pour en donner à tout le monde; Dieu est un libéral rémunérateur, il ne veut pas que le prix de l'un serve à la confusion de l'autre; il veut couronner tous les athlètes. *Omnes athletas suos desiderat coronari*, dit un saint Père. (**Bourdaloue,** *lundi de Pâques*).

[La nature est inconstante]. — Il n'y a que Dieu qui puisse dire de soi ces

glorieuses paroles qu'il dit par le prophète Malachie : *Ego* Deus, *et non mutor*. C'est seulement du premier de tous les êtres que se peuvent vérifier les louanges que lui donne S. Jacques: *Apud quem non est transmutatio nec vicissitudinis obumbratio.* Tout ce qui sort du néant porte avec soi le changement comme une marque de la bassesse de sa naissance. L'homme principalement est si faible et si inconstant, qu'il ne demeure presque jamais, dit Job, dans le même état: *Nunquàm in eodem statu permanet.* Mais, quoiqu'il soit tel dans les principes de sa nature, il est néanmoins tout autre quand il est élevé par la grâce, puisque par cette grâce il peut participer à l'immutabilité de Dieu par la persévérance dans le bien. La charité surnaturelle que Dieu a versée dans son cœur, et qui est le fond de son nouvel être, est si forte, dit S. Paul, qu'il n'y a que la mauvaise volonté de l'homme qui soit capable de la détruire : *Charitas non excidit.* La grande différence qui se trouve entre les prédestinés et les réprouvés, dit le Saint-Esprit dans l'Ecclésiastique, c'est que le juste persévère dans la sagesse et marche dans la voie de la vertu avec une égalité semblable à celle du soleil; au contraire, le pécheur est sujet à des défaillances et à des changements comme la lune : *Justus in sapientiâ permanet ut sol, stultus ut luna mutatur.* (**Le P. Texier**, *Quasimodo*).

[Industrie pour se soutenir dans le bien]. — Il ne faut pas regarder la persévérance d'une vue confuse, si elle devait être longue. Persuadons-nous plutôt qu'il suffit qu'elle soit d'une heure ou d'un jour et que Dieu ne nous en demande pas davantage : et, pour nous encourager, disons en nous-mêmes : Je veux persévérer dans mes saintes résolutions durant ce jour ou durant cette heure ; et que sais-je si après cela Dieu ne viendra point me visiter et me confirmer dans sa grâce? mais, si je quitte mon poste, si je sors de mon devoir, je suis en danger d'être dégradé comme Saül, en punition de mon inconstance... Chrétien lâche et délicat, si tu savais combien tu es proche de ta fin, sans doute que tu ferais quelque effort pour persévérer jusqu'au bout. C'est ici peut-être ton dernier jour; l'action que tu fais est peut-être celle qui décidera de ton bonheur ou de ton malheur éternel. Si tu vivais dans la pensée que tu dois mourir chaque jour, qu'il te serait facile de persévérer dans la bonne voie ! (**Le P. Du Pont**, *Guide spirituelle*, 18).

[De l'inconstance dans le bien]. — Que nous serions heureux si nous changions pour tout ce qui n'est pas Dieu, puisque cette peine même que nous souffririons dans notre égarement serait capable de nous faire revenir à lui ! Mais quitter aussi aisément le souverain bien que nous ferions un ami infidèle, c'est ce qu'on ne peut souffrir, c'est ce que S. Paul n'a jamais pu s'imaginer. Il faudrait sans doute mieux ne vous être jamais donné à Dieu, que de le quitter de la sorte : car n'est-ce pas là le préférer, par

une injurieuse comparaison, au démon? n'est-ce point de nous que parle S. Hilaire lorsque, expliquant quelle était de son temps l'infidélité des chrétiens pour DIEU, il dit que, selon les différentes occasions où ils se rencontraient, ils étaient toujours prêts à suivre indifféremment le vice ou la vertu, réglant leur conduite non par les sûrs et infaillibles principes de l'Evangile, mais par des bienséances humaines, par des raisons de plaisir ou de fortune, par des rencontres de temps ou de saison, par de pernicieuses règles de la politique humaine? *In utramque partem parati, colentes temporum, non* DEI *leges.* Un fragile intérêt, un point d'honneur, une vaine prétention, une amitié bizarre, un engagement de jeu ou de débauche, une raillerie, sont capables de vous faire quitter toutes les bonnes résolutions et abandonner le parti de DIEU. Le SAINT-ESPRIT l'a dit, et il n'est que trop vrai, l'homme insensé change à tout moment comme la lune : il embrasse aujourd'hui la vertu par réflexion, demain il l'abandonne par caprice ; tantôt la crainte des jugements de DIEU l'attachera à son service, tantôt celle des hommes l'en détournera ; il y aura des occasions où il concevra de fortes résolutions d'être tout à DIEU, il en viendra d'autres où le monde et l'exemple des autres l'entraîneront dans le vice ; et souvent, après avoir fait quelques progrès dans la vertu, il changera de sentiment et de conduite par sa tiédeur et son inconstance. (**Fromentières**).

Souvenez-vous des bons sentiments que DIEU vous a donnés autrefois. Savez-vous bien ce qui vous toucha alors? Vous n'avez pas oublié les promesses que vous fîtes à DIEU. Ainsi, rappelez dans vos esprits ces amoureux sentiments, et dites-vous à vous-mêmes: Ça, mon âme, ces saintes résolutions que je conçus pour lors ne sont-elles pas aujourd'hui d'une aussi étroite obligation qu'elles l'étaient en ce temps-là? le principe sur lequel je les établissais a-t-il changé? m'est-il survenu quelque nouvelle lumière que je n'avais pas? les choses sont-elles dans un autre état? Non : quand je promis à DIEU telle et telle chose, je croyais que cela était de mon devoir, qu'à moins de cela il fallait rompre avec DIEU. Me trompais-je alors? Tout cela alors était donc vrai; et, s'il était vrai, il l'est encore aujourd'hui. Pourquoi donc ai-je changé de résolution? pourquoi ai-je quitté cette forme de vie? Les lumières de ma foi étant toujours les mêmes, pourquoi les désirs de mon cœur ont-ils changé? Ah! l'admirable pratique pour persévérer dans le bien ! *Nemo mittens manum ad aratrum, et respiciens retrò, aptus est regno* DEI : Celui qui, après avoir mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est pas propre au royaume de DIEU? Eh ? comment y serait-il propre, cet homme inconstant, puisque même il n'est pas propre pour les affaires du monde? Si le monde qui est l'inconstance même, ne peut pas s'accommoder d'un esprit inconstant, et sans résolution, le moyen que DIEU, qui est l'immutabilité même, s'en accommode! Oui, une âme qui est dans cette vicissitude et ce changement n'est pas propre pour le royaume de DIEU. (**Bourdaloue**, *Sur la persévérance*).

[La persévérance gage d'espérance]. — C'est S. Paul qui nous apprend par son exemple cette vérité, en assurant qu'une couronne de justice lui est due, et il se promet que le Seigneur, comme un juste juge, la lui rendra : *Reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi justus judex.* Partout ailleurs il tremble sur l'incertitude de son salut, jusqu'à châtier son corps et à le réduire en sertitude, de peur qu'après avoir annoncé la parole de Dieu aux autres il ne soit réprouvé lui-même; mais il se rassure quand il pense que la fin de sa vie est proche : *Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat.* Je m'aperçois bien que je ne vivrai plus longtemps, et que le temps de la séparation de mon âme d'avec mon corps n'est pas éloigné: mais voici la consolation que j'ai, et ce qui me fait tout espérer de la miséricorde et de la justice de mon Dieu : c'est que j'ai bien combattu, c'est que j'ai achevé ma course, c'est que j'ai gardé ma foi : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.* Comme s'il disait : Si je ne combattais jusqu'à la fin, si je me relâchais, étant proche du terme de ma course ; si, après avoir gardé ma foi, je venais à la violer, ah! je serais perdu ; mais comme, depuis ma conversion jusqu'à présent, j'ai toujours été fidèle au Seigneur, et que j'espère qu'il consommera, par une heureuse persévérance, le bien qu'il m'a fait faire, je m'imagine recevoir déjà la couronne qui m'attend, et, si je persévère, je suis aussi assuré de ma récompense que si je la possédais déjà : *Reposita est mihi corona justitiæ.* Elle m'est réservée, et non-seulement à moi, mais à tous ceux qui persévéreront jusqu'à la fin. (**Joly**, 1er *dimanche après Pâques*).

[Exemple de Notre-Seigneur]. — Envisagez ce parfait modèle d'une immuable constance, et comparez vos combats avec les siens ; vos douleurs, vos humiliations avec les siennes ; les contradictions qu'il a souffertes avec celles que vous souffrez ; les joies, les plaisirs, dont il s'est privé avec ceux que vous quittez; les grands efforts qu'il a faits en répandant tout son sang avec le peu de résistance que vous faites en épargnant lâchement le vôtre : envisagez, dis-je, ce modèle, et, persuadé enfin que ce qu'il a fait et ce qu'il a souffert pour vous surpasse infiniment tout ce que vous pouvez faire et souffrir pour lui, animez-vous à persévérer jusqu'à la mort dans l'observation de ses saintes lois. (**Du Pont**, *Guide spirituelle*, 18, § 1).

[Mot de saint Paul]. Si jamais vous avez conçu ce que veut dire S. Paul par ces deux paroles, *Dignè* Deo, servir Dieu dignement, vous avez dû concevoir que c'est le servir autant que la fragilité humaine le peut, et que sa grandeur le mérite. Or, Dieu est grand sans bornes et sans limites : le servir donc dignement, c'est porter toujours dans le cœur le feu éternel d'un saint amour pour cet objet infiniment aimable ; c'est ne mettre point de bornes aux services qu'on lui rend, être tout à lui, non-seulement sans réserve, mais pour toujours. Le fondement et le motif de

cette obligation est le suprême domaine qu'il a sur nous, lequel est immuable et éternel, et par conséquent il ne peut y avoir de temps ni de saison, dans toute la durée de notre vie, qui nous puisse dispenser de le servir; et comme le motif qui nous a fait consacrer à son service, est la suprême grandeur, qui est immuable et éternelle, toujours la même, le souvenir de ce que nous lui devons ne doit jamais s'effacer de notre esprit. **(Le P. Antoine de St-Martin de la Porte,** *Conduites de la grâce*).

[Deux motifs de persévérance]. — Le premier de ces motifs est que l'on ne commence jamais assez tôt à servir Dieu; et comme ça toujours été trop tard que nous avons commencé, nous ne devons rien retrancher des services qu'on lui doit dans ce qu'il nous reste de temps à vivre. Nous devions servir Dieu dès le premier instant que nous avons eu l'usage de la raison, nous le devions aimer aussitôt que nous l'avons connu : et voilà peut-être que la plus grande partie de notre vie s'est écoulée sans avoir commencé tout de bon et sans nous être déclarés pour son service, après avoir reçu le baptême, qui est un engagement solennel au service de ce divin Maître. Nous ne devions jamais le quitter, mais lui garder fidèlement la promesse que nous lui avions faite en présence du ciel et de la terre; mais, par une désertion aussi honteuse que criminelle, nous nous sommes vus presque aussitôt coupables que raisonnables, comme nous avons été criminels aussitôt que nous avons reçu la vie. N'est-il donc pas juste que, pour remplacer ou du moins pour réparer ce temps si inutilement employé, nous lui consacrions entièrement le reste, sans interruption et sans rien retrancher d'une dette qui est due tout entière? Nous devons du moins entrer dans le sentiment de S. Augustin: « Ah! c'est trop tard, ô mon Dieu, c'est trop tard que je me suis engagé au service d'un Dieu qui mérite toujours d'être aimé et servi! » Ah! quand je n'aurais tardé qu'une année, qu'un mois, qu'une semaine, qu'un jour, ce serait toujours trop tard que j'aurais commencé! Que puis-je donc moins faire maintenant que de vous consacrer tout le reste de ma vie? Vous m'avez aimé, ô grand Dieu, dans toute l'éternité qui a précédé; vous m'aimerez durant toute l'éternité qui suit si je suis assez heureux pour mériter le bonheur éternel auquel vous m'avez destiné : du moins que ce petit intervalle, qui est entre ces deux éternités, soit entièrement et constamment employé à vous aimer et à vous servir.

L'autre motif est que jamais on ne finit que trop tôt de servir Dieu. Car, dites-moi, qui a touché cette âme lorsque, par une générosité chrétienne, elle a résolu d'abandonner le péché, et d'embrasser la vertu? C'est ou la crainte des jugements de Dieu ou le désir de se sauver; ou, peut-être, un mouvement plus pur et plus élevé l'a excitée à se rendre, et sa conversion a continué pendant quelque temps; mais ce saint mouvement cesse, tarit ses larmes, arrête le cours de sa pénitence. La bonté, la jus-

tice, la miséricorde de Dieu avaient fait naître nos saintes résolutions : cette cause a-t-elle cessé? Non : Dieu est maintenant aussi aimable, aussi juste, aussi grand qu'il l'était alors ; il n'a point cessé d'être ce qu'il était : pourquoi donc cesserait-on d'être ce qu'on était à son égard? pourquoi ne demeurerait-on pas davantage à son service? Quand donc le zèle et la ferveur qu'on doit avoir pour le service de cette divine majesté ne cesserait qu'un jour avant la fin de notre vie, ce serait toujours trop tôt, puisqu'il n'y a point de jour ni de moment, auquel Dieu ne mérite d'être adoré, servi et aimé, et nous ne devons point donner de bornes à notre persévérance, puisque, dès le moment où nous cessons de le servir, tous nos services passés sont comptés pour rien, et nous en perdons le fruit et le mérite. (*Le même*).

[Trait effrayant]. — Pour donner courage à ceux qui sont contraints de porter longtemps des croix fort pesantes, il est bon de leur proposer l'exemple funeste d'un malheur rapporté par S. Basile, dans un discours qu'il a composé à la louange des quarante martyrs de Sébaste. Durant la persécution de l'empereur Licinius, quarante soldats bien résolus de persévérer dans la foi jusqu'au dernier soupir furent condamnés à passer une nuit entière sur un lac glacé, tout nus et à découvert, afin que, transis et pénétrés peu-à-peu par le froid, ils endurassent un long et cruel martyre. On mit assez près de là un bain d'eau tiède pour ceux qui voudraient renoncer à la foi. Trente-neuf d'entre eux, considérant moins le mal qu'ils souffraient que le bonheur qui les attendait, moururent dans les tourments et reçurent de la main de Dieu la couronne de gloire due à leur invincible constance. Il y en eut un qui, au lieu d'envisager le ciel tout ouvert, ne pensant qu'à ses douleurs, perdit courage, et à demi mort se jeta dans le bain d'eau tiède, où à peine était-il entré qu'il y rendit l'âme sans espérance de salut. Ainsi, en fuyant la mort, il trouva la mort, et en voulant éviter un tourment de peu de durée il mérita un châtiment éternel. (**Bellarmin**, *Les sept paroles en croix*).

N'est-ce pas un étrange aveuglement à une personne qui s'est consacrée au service de Dieu, et n'est-ce pas même une espèce d'impiété, que de s'efforcer d'éteindre le feu du sacrifice, lorsqu'il achève peut-être de consumer l'holocauste?

[Le manque de persévérance tient à nous]. — Considérez que, bien que la persévérance, dans la vie de la grâce, soit un pur don de Dieu, le manque de persévérance dans cette grâce est notre seul ouvrage. Cette vie de la grâce que nous rend la pénitence est, de sa nature, aussi immortelle et aussi incorruptible que notre âme qui en est le sujet. Si contre le dessein de Dieu, nous perdons cette grâce, c'est à nous et non point à elle que nous devons l'imputer, et en cela consiste notre dérèglement. Instruits, comme nous le sommes, de la nécessité de cette persévérance finale,

comment ne travaillons-nous pas à l'obtenir ? Ne devrait-on pas toute la vie faire des vœux continuels pour obtenir ce don précieux ? La persévérance finale ne devrait-elle pas être sans cesse et l'objet de nos désirs et la fin de nos actions, et le motif pour ainsi dire, de toutes nos prières ? Acquérons des trésors de mérites et de grâces : si nous avons le malheur de ne pas persévérer dans la vie de la grâce jusqu'au dernier moment, si nous avons le malheur de mourir dans la disgrâce de Dieu, dans le péché mortel, eussions-nous vécu dans l'innocence, dans la ferveur de la pénitence jusqu'au moment qui précède ce dernier ; si nous avons le malheur de perdre cette grâce décisive au dernier moment, tous ces trésors sont perdus pour nous, pour toute l'éternité : Dieu ne fait plus aucun cas de toutes nos bonnes œuvres passées. On est réprouvé sans ressources. Et l'on ne demande pas à Dieu tous les jours cette persévérance, et l'on ne met pas en œuvre les moyens de l'obtenir ! Quel aveuglement !

C'est proprement ce don qui donne le prix à nos bonnes œuvres. Sans la persévérance, l'innocence la plus parfaite, la vertu la plus héroïque, la pénitence la plus austère, ne servent de rien. Saül avait été choisi de Dieu par une prédilection singulière ; Salomon avait été l'admiration de tout l'univers par sa piété et sa sagesse ; Judas était un des apôtres du Sauveur, et il avait fait même des miracles ; Origène mit tout en œuvre afin de donner son sang pour Jésus-Christ ; Tertullien a été durant un temps un Père de l'Eglise. Tous ces grands hommes avaient bien commencé : toutes ces grandes lumières avaient bien éclairé l'Eglise pendant plusieurs années ; ils avaient même persévéré quelque temps dans l'innocence, dans la ferveur, dans tous les devoirs de la justice chrétienne. Ils faisaient honneur à la religion, tant qu'ils persévérèrent dans la grâce. Mais, s'étant enfin démentis de cette exacte régularité de mœurs, s'étant laissé entraîner au torrent des passions et du mauvais exemple, quelle a été leur triste fin et quelle est leur éternelle destinée ? (**Le P. Croiset**, *Exercices de Piété*).

[Notre inconstance naturelle]. — Que cette incertitude de la persévérance est effrayante ! et quel sujet n'avons-nous pas de craindre, nous qui, jusqu'à présent, avons été si inconstants au service de Dieu, nous dont la vie n'est pleine que de chutes et de rechutes ; nous qui sommes un jour dans la ferveur, un autre dans le relâchement ; aujourd'hui pénitents, demain pécheurs ; aujourd'hui résolus de combattre nos mauvaises inclinations, demain esclaves des mêmes passions que nous nous imaginons avoir détestées ! Car combien de fois avons-nous promis à Dieu de lui être plus fidèles qu'auparavant ! et combien de fois avons-nous violé la promesse que nous lui avions faite ! Si les plus grands saints, et les plus fidèles à Dieu, pendant qu'ils sont dans le monde, ne peuvent s'assurer du don de la persévérance, que ne devons-nous pas appréhender, après avoir abusé de tant de grâces ? Indignes que nous sommes d'une faveur si singulière,

c'est en vos divines bontés, ô mon Dieu ! que nous mettons toute notre confiance, espérant que vous nous ferez miséricorde. (*Considérations chrétiennes*).

[Il faut persévérer dans le bien]. — Puisque le Seigneur va venir, maintenez-vous dans l'état où vous êtes, et conservez bien l'avantage que vous avez. Cela est de la dernière conséquence pour vous. Car quelle serait votre douleur si, pour n'avoir pas voulu combattre encore pendant quelques jours, vous veniez à perdre la couronne qui vous est destinée ? Mais quel est cet avantage que vous devez conserver avec tant de soin ? C'est celui que vous avez de vivre dans l'innocence et de marcher dans la voie du Seigneur *Esto firmus in viâ Domini* (Eccli. III). demeurez donc ferme, inébranlable dans la résolution d'être tout entier à Dieu. Soyez fidèle à tous vos exercices de piété ; pratiquez l'humilité, la charité, la mortification. Eloignez-vous des occasions du mal ; résistez avec courage aux moindres atteintes de la tentation. En un mot, persévérez dans le bien que vous faites : *Tene quod habes*. Il est vrai que vous ne sauriez le faire sans la grâce de Dieu ; mais il ne la refuse jamais à ceux qui la lui demandent, et il a toujours la bonté de donner les secours nécessaires pour la lui demander. (**Le P. Ségneri**, *Méditations*).

PRÉDESTINATION.

RÉPROBATION. — PETIT NOMBRE DES ÉLUS.

AVERTISSEMENT.

Comme la Persévérance *dans la grâce, dans l'exercice des vertus et dans le service de* Dieu, *a une étroite liaison avec la* Rechute dans le péché, *la plupart des prédicateurs les joignent ensemble. Aussi est-il bien difficile de parler de l'une sans dire quelque chose de l'autre. Cela n'empêche pas néanmoins qu'on n'en puisse faire deux sujets de discours, et qu'on ne les puisse traiter séparément. Car on peut exhorter à la persévérance dans le service de* Dieu *en montrant l'indignité de le quitter pour mener une vie mondaine, et on peut détourner les pécheurs de se replonger dans les vices dont la miséricorde de* Dieu *les a retirés.*

Ainsi, nous réunirons ici ce que nous avons trouvé de plus remarquable sur ce sujet de la Persévérance, *ne parlant qu'indirectement de la rechute : comme nous parlerons en son lieu de la* Rechute *sans parler directement de la* Persévérance.

Il faut seulement bien remarquer que nous parlons de la Persévérance *en tant qu'elle est une vertu, pour laquelle la grâce ne nous manque jamais ; et non pas de la* Persévérance *finale, qui est un don et une faveur spéciale que* Dieu *ne doit à personne, et qui dépend uniquement de sa pure bonté, ainsi que nous l'expliquerons dans la suite.*

Ce sujet se traite ordinairement après Pâques, pour exhorter les fidèles à conserver la grâce qu'ils ont reçue en cette fête, et à ne point retomber dans le péché, dont ils se sont repentis; quoique cette matière puisse être très-utile en tout temps.



§ I.

Desseins et Plans.

La crainte et l'espérance sont, pour parler en général, les deux choses absolument nécessaires à un chrétien pour conserver l'innocence, pour persévérer dans la pratique de la vertu et pour parvenir au bonheur éternel : crainte d'être réprouvé par la malice de sa volonté, espérance d'aller au ciel dont la mort et les mérites du Sauveur du monde lui ont acquis le droit. Or, le mystère de la prédestination nous inspire ces deux sentiments. — 1° Sentiment d'humiliation et d'une crainte salutaire, par ce qu'il contient d'effrayant pour nous. — 2°. Sentiment de consolation et d'espérance, par ce qu'il a de consolant pour tous les hommes, et de capable de les animer à travailler à leur salut. — C'est ce qui doit faire le partage de ce discours.

Premier Point. — Quelque système que l'on embrasse sur la matière de la prédestination, trois choses demeurent toujours incontestables. — 1°. Le nombre des prédestinés est très-petit, et se réduit à fort peu de personnes. C'est un oracle émané de la bouche même de Jésus-Christ ; nul Père ne l'a interprété ni adouci, ni pris dans un sens moins rigoureux; nul hérétique ne s'est encore avisé de le révoquer en doute. De quelque manière qu'on l'explique pour se rassurer l'esprit sur un sujet de crainte que le Fils de Dieu même a jugé nécessaire aux chrétiens les mieux affermis dans les vérités de la religion et les plus réguliers dans leurs mœurs, cet oracle sera toujours véritable à l'égard non-seulement des hommes en général, mais des chrétiens même adultes, qui, par un bienfait particulier qu'il n'a pas accordé à une infinité de païens, ont été appelés à la foi et à la connaissance du vrai Dieu ; puisque les termes de cet oracle le portent expressément : *Multi vocati, pauci verò electi.* Il y a donc de quoi nous humilier et nous confondre en réfléchissant sur la conduite de Dieu envers les hommes, et de s'écrier avec S. Paul, qui était lui-même saisi de frayeur dans cette pensée : *O Altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ* Dei*! quàm incomprehensibila judicia ejus et investigabiles viæ ejus* ! (Rom. xi). O profondeur des jugements de Dieu ! ô abîme impénétrable de ses desseins! Je sais que Dieu fait tout avec justice, et c'est

assez pour moi ; mais quel sujet de craindre pour moi, en considérant combien ma vie est éloignée de celle des saints et des prédestinés! — 2°. L'incertitude de notre prédestination même. Si mon sort doit être semblable à celui de Jacob ou au sort d'Esau, c'est une énigme pour moi, c'est un mystère que le Seigneur n'a pas voulu nous révéler, de peur que la sécurité ne produisît l'indolence. Or, quoi de plus capable de nous effrayer, et de nous humilier en même temps, que cette incertitude où nous vivons sur un avenir douteux ? Dans l'esprit de Dieu, mon arrêt est déjà prononcé ; il est écrit dans l'un ou dans l'autre de ces livres qui renferment la vie ou la mort : Dieu, de toute éternité, connaît ceux qui seront à lui : *Cognovit Dominus qui sunt ejus.* Et moi je vis dans l'ignorance de ce qui est nécessaire pour bien vivre, et me rendre digne d'être du nombre des prédestinés! — 3°. La grâce, principe de notre prédestination, et moyen absolument nécessaire pour avancer et conclure cette grande affaire. Or, quel sujet d'humiliation et de terreur pour nous de savoir que toutes les grâces sont dans la main de Dieu, qui les distribue à qui il lui plaît et quand il lui plaît, et cela gratuitement; et, entre toutes les grâces, celles particulièrement qui commencent et qui consomment le salut! — Les conclusions que nous devons tirer de ces vérités, qui doivent à la vérité nous effrayer, mais non pas nous désespérer, sont — 1°. Que, si le nombre des prédestinés est petit, et si la porte du ciel est étroite, il faut faire tous ses efforts pour y entrer : *Contendite intrare.* — 2°. Notre prédestination étant incertaine à notre égard, il faut faire en sorte, selon l'avis de S. Pierre, de l'assurer par les bonnes œuvres : *Satagite ut per bona opera certam vestram electionem faciatis.* — Au regard de la grâce finale qui met le sceau à notre prédestination, il faut employer la prière la plus fervente pour la demander, puisque Dieu l'a attachée à la prière.

Second Point. — Ce que je trouve de consolant dans le mystère de la prédestination sont ces deux vérités certaines, et qu'il est facile de démontrer par raison et par autorité : *La première,* que Dieu de toute éternité a voulu sincèrement notre salut ; *La seconde,* que nous pouvons et qu'il ne tiendra qu'à nous d'être sauvés : deux vérités bien capables de nous consoler et de nous encourager.

—

II. — Trois choses nous doivent rassurer dans la crainte inquiète et dans la défiance que nous pourrions avoir sur notre prédestination.

1°. Le Dieu créateur a eu de toute éternité une volonté sincère de nous sauver. Ainsi l'ont décidé deux conciles, celui d'Orange autrefois, et le concile de Trente dans ces derniers siècles. Ainsi le déclare S. Paul en termes exprès : Deus *vult omnes homines salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire* (I Tim. II) : et l'on peut rapporter toutes les preuves qui peuvent consoler et rassurer les personnes qu'un naturel timide alarme quelquefois jusqu'au désespoir.

2°. Le Dieu rédempteur a répandu son sang pour tous les hommes. Quel trésor de salut n'avons-nous point dans la vertu de ce sang, et quel nombre de péchés serait capable de l'épuiser, sinon le désespoir seul de notre salut !

3°. Le Dieu sanctificateur fournit des grâces qui sont les moyens du salut pour tous les hommes: il ne tient donc qu'à nous de nous en servir pour coopérer avec Dieu à l'ouvrage de notre salut.

—

III. — 1°. Ce que nous devons savoir du mystère de la prédestination, avec reconnaissance et confiance en Dieu.

2°. Ce que nous devons ignorer, avec humilité, touchant ce même mystère.

3°. Ce que nous devons pratiquer avec fidélité, avec courage et persévérance, pour assurer notre prédestination.

—

IV. — 1°. Dieu veut sincèrement nous sauver ; mais il ne nous sauvera jamais malgré nous et si nous ne le voulons tout de bon.

2°. Dieu nous donne les moyens nécessaires pour nous sauver ; mais ils seront inutiles si nous ne nous en servons, et nous justifierons la providence de Dieu, dans notre réprobation.

3°. Dieu nous sauvera effectivement si nous sommes fidèles à ses grâces, et nous serons du nombre des prédestinés.

—

V. — 1°. La recherche trop curieuse sur le sujet de notre prédestination est inutile, dangereuse et injurieuse à Dieu, puisque c'est manquer de confiance.

2°. Se mettre en peine d'assurer l'affaire de notre salut et de notre prédestination, ce doit être le premier et le plus grand de tous nos soins.

—

VI. — Il y a deux grands désordres auxquels nous sommes exposés à l'égard de la prédestination, et deux écueils dont nous avons à nous préserver : savoir, la présomption et le désespoir. Ce sont ces deux désordres que j'entreprends de combattre dans ce discours, en vous faisant voir que la prédestination de Dieu ne favorise ni l'un ni l'autre, et que nous sommes inexcusables lorsqu'en conséquence de ce mystère nous nous abandonnons :

1°. Ou à la présomption, qui nous fait oublier le soin de notre salut : ce sera le premier point.

2°. Ou au désespoir, qui nous fait renoncer au salut : ce sera le second point. (**Bourdaloue,** *Sermon sur ce sujet*).

—

VII. — Quelque décret que Dieu ait formé avant tous les siècles, et quelque résolution qu'il ait prise sur notre sort éternel.

1°. Il est certain qu'il veut nous sauver : c'est la première réflexion que nous devons faire sur le sujet de la prédestination.

2°. Il est certain que nous pouvons nous sauver : c'est la seconde. — Or, de quelque manière qu'on explique ce mystère caché, il est certain qu'il ne détruit ni dans Dieu la volonté de sauver les hommes, ni dans les hommes la liberté de faire eux-mêmes leur salut, avec la grâce du Ciel, qui ne leur manque jamais pour cet effet. (**Le P. de la Colombière**).

—

VIII. — 1°. Dieu nous fait un secret de ce qu'il y a d'inutile à savoir dans la prédestination, et nous voulons le pénétrer. Il est de la bonté et de la sagesse de Dieu de nous le cacher. C'est ma première partie.

2°. Dieu nous découvre ce qu'il y a de nécessaire à savoir dans cette prédestination, et nous le voulons ignorer. Il est de sa justice de nous le découvrir. C'est la seconde. (**Le P. de la Rue**).

—

IX. — Trois vérités nous doivent rassurer sur le doute et sur la défiance de notre salut, et sur ce que Dieu a résolu touchant notre prédestination ou notre réprobation.

La première : Que l'ouvrage de notre salut est un ouvrage qui dépend de Dieu et de l'homme.

La deuxième : Qu'il est entre nos mains par nos bonnes œuvres.

La troisième : Que le secours de Dieu ne nous manque jamais pour cela. (*Pris du même*).

—

X. — *Sur le petit nombre des élus.* — Sans disputer de la certitude de ce petit nombre, je veux examiner les causes qui rendent ce nombre si petit, et j'en trouve trois principales : c'est le plan de ce discours.

La première est la rareté de l'innocence conservée ou réparée par la pénitence.

La seconde est la force des usages du monde, que suit la multitude.

La troisième est le violement des devoirs les plus indispensables et des

engagements les plus saints du christianisme. (**Massillon**, *Vendredi de la semaine de la Passion*).

—

XI. — On peut considérer la prédestination par trois différents rapports :

Le premier regarde DIEU qui nous prédestine, c'est-à-dire qui dispose une conduite de miséricorde pour le salut des hommes, et qui leur prépare des moyens pour arriver à la fin heureuse à laquelle il les destine.

Le second regarde JÉSUS-CHRIST, dont les prédestinés doivent porter tous les traits, puisqu'il est nécessaire qu'ils soient conformes à son image : *Quos prædestinavit conformes fieri imagini Filiis sui* (Rom. VIII).

Le troisième regarde notre volonté et notre liberté : car DIEU, qui nous a faits sans nous, ne nous sauvera pas sans nous.

—

XII. — Dans quelque incertitude que nous puissions être sur l'affaire de notre salut et de notre prédestination, voici trois vérités qui nous y doivent faire travailler avec confiance :

La première est que tous ceux qui sont fidèles à la grâce sont du nombre des prédestinés.

La seconde, que cette fidélité à la grâce dépend de nous.

La troisième que la grâce ne manque à personne.

—

XIII. — 1°. Sur l'affaire de notre salut il n'y a point à craindre du côté de DIEU, qui n'a rien omis de ce qui était nécessaire pour nous procurer le bonheur éternel.

2°. Nous avons tout à craindre de nous-mêmes : ce qui nous oblige à veiller et à travailler pour assurer par nos bonnes œuvres notre prédestination. (V. **Houdry**, *mercredi de la* 5e *sem. de Carême*).

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, II *Prædest. et Persev.* 1, enseigne de quelle manière il faut parler au peuple de la prédestination. — Au ch. 14, il parle des habitants de Tyr et de Sidon, que Dieu a laissés dans leur aveuglement, et qui eussent cru s'ils eussent vu les miracles du Sauveur. Aux 17e et 18e chap., il donne plusieurs définitions de la prédestination, ou plutôt il définit la même chose en différents termes. — V *Contrà Julianum*, il attribue à la dureté du cœur de plusieurs pécheurs la cause de leur impénitence, et montre que Dieu ne permet pas qu'aucun de ceux qu'il a prédestinés périssent. — Epître 105 *Ad Sixtum* : dans la prédestination, Dieu n'a acception de personne. — *Ad articulos sibi falsò impositos*, 12 : la prédestination de Dieu est immuable et aura infailliblement son effet. — IV *Contra duos Episc. Pelag.* 6 : Demander pourquoi Dieu prédestine les uns et laisse les autres est une chose qu'on ne doit pas mettre en question. et il est dangereux de vouloir pénétrer les secrets jugements de Dieu sur cet article.

Le même, *Enchirid.*, rapporte tout le mystère de la prédestination à la miséricorde et à la justice de Dieu.— II *Prædest. sanct.* 24 : la justification est accordée aux pécheurs sans aucun mérite précédent. — 26 *in Joann.* : il ne faut pas rechercher trop curieusement le secret de la prédestination. — *Soliloques*, 26 et 28 : de la prédestination secret impénétrable. — *Hypognost.* . différence entre la prescience de Dieu et la prédestination. — III *Contrà Cresconium* 37 : combien le nombre de ceux qui se sauvent est petit, en comparaison de la multitude de ceux qui se damnent.— In ps. 39 : il y a peu de chrétiens qui suivent la voie étroite, et par conséquent peu de personnes qui se sauvent. — *Serm.* 102 *de tempore :* réflexions sur le petit nombre de ceux qui entrèrent dans la terre promise, de tant de milliers qui étaient sortis de l'Egypte. — Serm. 32 *de verbis Domini*, à ces paroles du ch. 3 de S. Luc, *Domine si pauci sunt qui salventur :* que le nombre des pécheurs est incomparablement plus grand que celui des justes et des gens de bien : il y a par conséquent plus de réprouvés que de prédestinés. — *In ps.* 54 *et* 58, il se sert de la même preuve.

S. Grégoire, *Homil.* 19 *in Evangel.*, sur ces paroles, *multi vocati, pauci verò electi :* plusieurs qui parviennent jusqu'à recevoir la foi ne parviennent point à la gloire.

S. Chrysostome, *Adversus vituperatores vitæ monasticæ*, apporte pour raison du petit nombre des prédestinés, qu'il y en a peu qui marchent dans la voie étroite qui conduit à la vie.— *Homil. 4 ad pop. Antioch.* : témoignage effrayant du petit nombre des prédestinés : de tant de milliers de personnes qui étaient alors dans cette grande ville, il ne croit pas qu'il y ait cent personnes qui soient sauvés.

[Livres spirituels et autres.] — **Recupitus**, *De signis prædestinationis*, 2e part., montre, par l'Ecriture, par les Pères et par plusieurs autres preuves, que le nombre des réprouvés entre les chrétiens adultes surpasse de beaucoup celui des prédestinés.

Grenade, *Guide des pécheurs*, I, 7, parle du bienfait inestimable de la prédestination.

Le P. Caussin, Traité 2 de la *Cour sainte*, maxime 6 : que notre bonheur éternel est entre nos mains, et qu'il ne tiendra qu'à nous d'être du nombre des prédestinés.

Le P. Chahu, *Le secret de la prédestination*, traite cette question fort au long, et rapporte toutes les preuves de part et d'autre.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, 16 juillet, montre combien il est inutile et dangereux de vouloir connaître si l'on est prédestiné.

Bellarmin, *de Gemitu columbæ*, 6 : combien nous avons sujet de craindre et de gémir sur le petit nombre des prédestinés.

Dionysius Carthusianus, in *operibus minoribus*.

[Je ne cite point les théologiens scholastiques. Tous ceux qui ont écrit sur la 1re partie de S. Thomas ont parlé de la prédestination, une des questions les plus agitées dans les écoles.

[Prédicateurs.] — **Le P. de Lingendes**, Mercredi après la Passion, a un discours entier sur la prédestination.

Le P. Texier, Mercredi de la 5e semaine de Carême.

Le même, dans la *Dominicale*, Quinquagésime.

Le P. Reina, *Conc.* 33 *in feriam* 4, *post Domin. Passionis.*

Bourdaloue, Vendredi de la 1re semaine de Carême.

Le P. de la Rue, Mercredi de la semaine de la Passion.

Massillon, Vendredi de la Passion, où il parle du petit nombre des élus.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (par **Houdry**), Mercredi de la 5e semaine de Carême. — *Dominicale*, serm. 19 après la Pentecôte, sur le petit nombre des élus. — 5e dimanche après l'Epiphanie, sur la réprobation.

Biroat, discours 7 de l'Avent, sur les désespoirs du monde, a beaucoup de choses sur la prédestination, aussi bien que dans le sermon pour le 6e mardi de Carême.

Essais de sermons pour le Carême : il y en a un sur la prédestination,

4e dessein pour le mercredi de la Passion. — *Dominicale*, il y en a un autre sur le 19e dimanche après la Pentecôte.

[Recueils.] — **Grenade**, *Lieux communs*, titulis *Prædestinatio*, *Reprobatio*.

Summa Prædicantium, titulo *Prædestinatio*.

Langius, titulo *Prædestinatio*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Novi te ex nomine, et invenisti gratiam coràm me. Exodi XXXIII, 12.

Je vous connais par votre nom, et vous avez trouvé grâce devant moi.

DEUS *fidelis et absque ullâ iniquitate, justus et rectus.* Deuter. XXXII, 4.

DIEU est fidèle, incapable d'aucune iniquité; il est juste, et droit.

Ego sum Dominus DEUS *tuus,... faciens misericordiam in millia his qui diligunt me et custodiunt præcepta mea.* Exodi XX, 6.

Je suis le Seigneur ton DIEU, faisant miséricorde à ceux qui m'aiment et qui observent mes commandements.

Universæ viæ Domini misericordia et veritas. Ps. 24.

Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité.

In manibus tuis sortes meæ. Ps. 30.

Mon sort, mon bonheur, tout ce qui me regarde, est entre vos mains.

Misericordia Domini ab æterno et usquè in æternum super timentes eum. Ps. 102.

La miséricorde du Seigneur est dès le commencement, et continuera toujours sur ceux qui le craignent.

Meditatus sum cum corde meo, et exercitabar, et scopebam spiritum meum. Numquid in æternum projiciet DEUS, *aut in finem misericordiam suam abscindet, aut obliviscetur misereri* DEUS? Ps. 76.

J'ai médité en mon cœur, je m'exerçais et purgeais mon esprit. DIEU me rejettera-t-il éternellement? m'ôtera-t-il sa miséricorde? oubliera-t-il d'avoir pitié de ma misère?

Abominatio est Domino via impii; qui sequitur justitiam diligitur ab eo. Prov. XV, 9.

La voie de l'impie est en abomination au Seigneur, et celui-là en est aimé qui suit la justice.

Nescit homo utrùm amore an odio dignus sit, sed omnia in futurum servantur. Eccl. IX, 1-2.

L'homme ignore s'il est digne d'amour ou de haine; cette connaissance est réservée pour l'avenir.

Nihil odisti eorum quæ fecisti : nec enim odiens aliquid constituisti aut fecisti. Sapient. XI, 25.

Vous ne haïssez rien, Seigneur, de ce que vous avez fait; et vous n'avez rien fait ni ordonné par haine.

Novit dies immaculatorum, et hæreditas eorum in æternum erit. Ps. 36.

Le Seigneur connaît les jours de ceux qui vivent innocemment, et leur héritage sera à perpétuité.

DEUS *mortem non fecit, nec lætatur in perditione vivorum.* Sapient. I, 13.

Ce n'est pas DIEU qui a fait la mort, et il ne se réjouit point de la perte des hommes.

Si volueris mandata servare, servabunt te. Eccli. xv, 16.

Si vous voulez garder les commandements, ils vous garderont.

In charitate perpetuâ dilexi te, ideò attraxi te miserans. Jerem. xxxi, 3.

Je vous ai aimé d'un amour éternel, et vous ai attiré ayant compassion de vous.

Numquid voluntas mea est mors impii, et non ut convertatur et vivat? Ezech. xviii, 23.

Est-ce donc que je veux la mort de l'impie, et non pas plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive?

Perditio tua, Israël; tantummodò in me auxilium tuum. Oseæ xiii, 9.

Votre perte vient de vous, ô Israël, et votre secours est uniquement en moi.

Altiora te ne exquisieris, et fortiora te ne scrutatus fueris; sed quæ præcepit Deus, *illa cogita semper.* Eccli. iii, 22.

Ne cherchez point les choses qui sont au-dessus de la force et de la portée de votre esprit; mais pensez toujours à celles que Dieu vous a commandées.

Multi sunt vocati, pauci verò electi. Matth. xx, 16.

Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. Matth. xix, 17.

Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements.

Gaudete quod nomina vestra scripta sunt in cœlis. Lucæ x, 20.

Réjouissez-vous parce que vos noms sont écrits dans le ciel.

Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum. Lucæ xii, 32.

Ne craignez point, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner son royaume.

Cognosco oves meas, et cognoscunt me meæ. Joan. x, 14.

Je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent.

Oves meæ vocem meam audiunt, et ego cognosco eas,... et ego vitam æternam do eis, et non peribunt in æternum, et non rapiet eas quisquam de manu meâ. Id. 27.

Mes brebis entendent ma voix; je les connais, et elles me suivent; je leur donne la vie éternelle, elles ne périront jamais, et nul ne les ravira d'entre mes mains.

Hæc est voluntas ejus qui misit me Patris, ut omne quod dedit mihi non perdam ex eo. Joan. vi, 39.

La volonté de mon Père qui m'a envoyé, est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnés.

Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui. Rom. viii, 29.

Ceux que Dieu a connus par sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils.

Quos Deus *prædestinavit, hos et vocavit; et quos vocavit, hos et justificavit; quos autem justificavit, illos et glorificavit.* Rom. viii, 30.

Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés, et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.

Quis cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit? Rom. xi, 34.

Qui a connu les desseins de Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses conseils?

Ego scio quos elegerim. Joan. xiii, 18.

Je sais quels sont ceux que j'ai choisis.

O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei, *quàm incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus!* Rom. xi, 33.

O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu! que ses jugements sont impénétrables, et ses voies incompréhensibles!

Sustinuit in multâ patientiâ vasa iræ apta in interitum. Rom. ix, 22.

Dieu a souffert avec une extrême patience les vases de colère préparés pour la perdition.

Elegit nos in ipso (Christo) *ante mundi constitutionem, ut essemus sancti.* Ephes. i, 4.

Il nous a élus en Jésus-Christ, avant la création du monde, afin que nous fussions saints.

Dedit redemptionem semetipsum pro omnibus. I Tim. ii, 6.

Il s'est livré lui-même pour être le prix de la rédemption de tous.

Firmum fundamentum Dei *stat : cognovit Dominus qui sunt ejus.* II Tim. ii, 19.

Le solide fondement de Dieu demeure ferme, ayant pour sceau cette parole : Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui.

Prædestinati secundum propositum ejus qui operatur omnia secundùm consilium voluntatis suæ. Ephes. i, 2.

Prédestinés par le décret de celui qui fait toutes choses selon le dessein et le conseil de sa volonté.

(Deus) *omnes homines vult salvos fieri, et*

Dieu veut que tous les hommes soient

ad agnitionem veritatis venire. I Tim. II, 4.

Cum metu et tremore vestram salutem operamini. Philipp. II, 12.

Stultas et sine disciplinâ quæstiones devita. I Tim. II, 23.

Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis. I Petri V, 7.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis. II Petri I, 10.

Nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti. Ibid. III, 9.

In veritate comperi quia non est personarum acceptor Deus; *sed, in omni gente, qui timet eum et operatur justitiam acceptus est illi.* Act. X, 34.

sauvés, et qu'ils arrivent à la connaissance de la vérité.

Opérez votre salut avec crainte et tremblement.

Rejetez les questions impertinentes et inutiles.

Jetant dans son sein toutes vos inquiétudes, parce qu'il a soin de vous.

Efforcez-vous d'affermir votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres.

Dieu ne veut pas qu'aucun périsse, mais que tous retournent à lui par la pénitence.

J'ai reconnu qu'il est très-véritable que Dieu n'a point égard aux diverses conditions des personnes; mais qu'en toute nation celui qui le craint, qui fait des œuvres justes, lui est agréable.

EXEMPLES TIRÉS DES LIVRES SAINTS.

[Choix de Dieu]. — N'est-ce pas une conduite de Dieu, laquelle, quoique très-juste, est cependant bien capable de nous effrayer, de voir que, dans une même famille, de deux personnes créées de Dieu pour sa gloire, l'une pratique les vertus dans le choix qu'elle fait des moyens qui la conduisent infailliblement au bonheur, et l'autre reste dans la masse du péché ? Entre deux frères, Caïn et Abel, entre deux jumeaux, Jacob et Esaü, l'un est le modèle des prédestinés, et l'autre la figure des réprouvés. Entre deux apôtres, Judas et Matthias, l'un est appelé dans l'Evangile le fils de perdition, et l'autre a été élu et substitué en la place du premier. Voilà ce qui rend le mystère de la prédestination si terrible, et ce qui doit tenir tout le monde dans la crainte et dans l'humilité.

[Sentiments de David].— Quelle crainte et quelle frayeur ne donnait point au saint roi David la pensée de ce que Dieu avait résolu de lui touchant son bonheur ou son malheur éternel ! *Anticipaverunt*, dit-il, *vigilias oculi mei, turbatus sum et non sum locutus.* Dites-nous, grand roi, quel était le sujet de ce trouble et de cette frayeur dont votre esprit était frappé. *Cogitavi*, nous répond-il, *dies antiquos, et annos æternos in mente habui :* je pensais à l'éternité et aux années qui suivront cette vie présente. *Et meditatus sum cum corde meo, et exercitabar, et scopebam spiritum meum.* Je méditais en mon cœur, et mon esprit, troublé et agité de cette effrayante pensée, s'examinait pour voir si ma conscience n'était point souillée de quelque offense qui pût être cause de ma réprobation. *Numquid in æternum projiciet* Deus, *aut in finem misericordiam suam abscindet ? aut obliviscetur misereri*

Deus? (Ps. 76). Serait-il bien possible que Dieu m'eût abandonné pour toujours, et que jamais il ne dût avoir pitié de moi. C'étaient les pensées que ce saint roi roulait en son esprit, et qui lui donnaient de continuelles alarmes, parce qu'il ignorait s'il était du nombre des prédestinés. Il est assez ordinaire qu'on soit troublé des mêmes pensées que David ; mais il faut en même temps entrer dans ses sentiments, c'est-à-dire concevoir une crainte salutaire qui nous fasse mettre ordre aux affaires de notre salut, et nous confier du reste en la miséricorde de Dieu. Ces pensées sont, à la vérité, capables de nous troubler, mais elles ne doivent jamais nous jeter dans la défiance de la bonté de Dieu à notre égard.

[Figures]. — Les figures de l'ancienne loi nous font voir, à travers leurs ombres, la vérité que le Fils de Dieu nous a déclarée lui-même dans l'Evangile : Que le nombre des élus est fort petit, et celui des réprouvés fort grand : *Multi sunt vocati, pauci verò electi.* S. Paul a employé une de ces figures à ce sujet, et à l'occasion des Israélites, qui étaient au nombre de plus de six cent mille, sans compter les femmes et les enfants, voici comment parle cette apôtre : *Patres nostri omnes sub nube fuerunt et omnes mare transierunt, et omnes baptizati sunt in nube et in mari, et omnes eamdem escam spiritualem biberunt,* etc ; *sed non in pluribus eorum beneplacitum est* Deo. Voilà quatre choses différentes, qui ne font qu'une même figure : savoir, une nuée, la mer, un baptême et une viande. Ces Israélites, qui étaient le peuple de Dieu, furent tous couverts de la même nuée qui leur servait de guide dans le désert ; ils passèrent tous la mer Rouge, ce qui leur servit de baptême ; ils furent tous nourris de la même viande ; et néanmoins, il n'y a eu, de tout ce prodigieux nombre, que Caleb et Josué qui aient été choisis de Dieu pour entrer dans la terre promise, et, de peur qu'on ne vînt à s'imaginer que Dieu en use d'une autre manière envers les chrétiens, le même S. Paul ajoute : *Hæc in figura facta sunt nostri.* — Tirons le voile, et, pour faire la juste application de cette figure, disons que tous les adultes sont à l'abri de la même protection de Dieu, qu'ils passent tous par les eaux des tribulations, qu'ils ont tous reçu le même sacrement de Baptême, et qu'ils mangent tous la même Eucharistie, mais qu'il y en a très-peu cependant qui arrivent au bonheur éternel, dont la terre promise était la figure.

On peut emprunter au prince des Apôtres une deuxième figure, plus ancienne que la première, et qui n'exprime pas moins clairement la vérité. C'est le déluge, qui abîma tout le genre humain, à la réserve de la famille de Noé, laquelle n'était composée que de huit personnes, qui se sauva dans l'arche. Il y avait environ deux mille ans que le monde subsistait ; durant cette longue suite de vingt siècles, les hommes s'étaient multipliés presqu'à l'infini, et remplissaient tout le monde : et néanmoins, de toute cette foule innombrable de peuple, il n'échappa que huit personnes ; tout le reste fut enseveli dans les eaux du déluge ; *Pauci, id est*

octo animæ, salvæ factæ sunt per aquam. Et S. Pierre ajoute, en parlant aux fidèles adultes, que c'est de la même manière que le baptême sauve fort peu de personnes : non pas qu'il n'ait la force d'en sauver davantage, et universellement tous ceux qui le reçoivent, pourvu qu'ils conservent jusqu'à la mort la justice qu'ils y reçoivent.

La troisième figure nous est représentée, au chapitre 20 de la Genèse, dans l'histoire des cinq villes pécheresses qui furent brûlées avec tous leurs habitants par un feu de soufre descendu du ciel, auquel il n'y eut que Loth et sa famille qui échappèrent. Ce qui a fait dire à l'apôtre S. Jude, dans son Epître canonique, que Sodome et Gomorrhe, avec les villes voisines, nous servent d'exemple en ce que leurs habitants, d'un feu passager qui est tombé sur eux, ont été précipités dans un feu éternel, où ils seront à jamais tourmentés. — Je passe toutes les autres figures : comme de toutes les veuves qui se trouvèrent en nécessité, et de tous les hommes qui furent frappés de lèpre, la seule veuve de Sarepta fut secourue, et le seul Naaman guéri, et, comme S. Luc rapporte d'une foule nombreuse de malades qui s'amassaient dans Jérusalem auprès de la piscine Probatique, un seul était guéri par la vertu de l'Ange qui remuait l'eau.

[Isaïe]. — De toutes les similitudes qu'on apporte pour montrer le petit nombre des élus, je n'en touche que deux, que nous lisons dans Isaïe, chap. 24, où il compare les élus au peu d'olives qui restent sur l'olivier qu'on a dépouillé de son fruit, et qui ont échappé à la vue du jardinier, à la faveur de quelques feuilles qui les ont couvertes. Et ensuite au peu de raisins qui restent dans une vigne après que les vendangeurs y ont passé : *Quomodò si paucæ olivæ quæ remanserunt excutiantur ex oleâ, et racemi cùm finita fuerit vindemia.* Le SAINT-ESPRIT a voulu nous donner à entendre, par ces comparaisons, combien le nombre des prédestinés est petit, comparé avec la multitude des réprouvés.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Quos scivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui (Rom. I). — Le Fils de DIEU nous a aimés d'un amour de conformité, en voulant se rendre semblable à nous, pour nous apprendre à nous sauver ; d'un amour de préférence, en préférant notre salut à tout ce qui lui était le plus cher. Nous lui devons aussi, par un juste retour, un amour de conformité, en nous rendant semblables à lui : *Quos scivit, et prædestinavit*

conformes fieri imaginis Flii sui. Voulez-vous donc savoir si vous êtes prédestiné ? Regardez-vous vous-même : êtes-vous semblable à Jésus-Christ crucifié ? avez-vous un esprit de pauvreté comme lui, un esprit d'humilité, un esprit de pénitence comme lui ? Si vous ne réglez pas votre vie sur la sienne, je désespère de votre salut. Nous lui devons encore un amour de préférence. Jésus-Christ a préféré notre salut à toutes les choses : n'est-il pas bien juste que nous le préférions à tout, à notre vanité, à notre ambition, à notre argent, etc. ?

Speramus in Deum *vivum, qui est salvator omnium hominum, maximè fidelium* (I Tim. iv). J'avoue que Jésus-Christ est le Sauveur des prédestinés d'une façon particulière, parce qu'il les sauve en effet. Mais cela n'empêche pas qu'il ne soit aussi le Sauveur de ceux à qui il a donné les moyens de se sauver quoiqu'ils se damnent par leur faute. C'est ce qu'a voulu dire l'apôtre S. Paul par ces paroles : *Speramus in* Deum *vivum, qui est salvator omnium hominum, maximè fidelium.* Il est sauveur de tous les hommes en un sens, parce qu'il ne tient qu'à eux de se sauver par lui ; mais il est spécialement sauveur des fidèles, qui se sauvent parce qu'il les conduit dans les voies du salut par une providence particulière. L'Apôtre oppose en ces paroles les fidéles à ceux qui ne le sont pas. Il reconnaît donc que le Fils de Dieu est le Sauveur de ceux mêmes qui ne sont pas fidèles, bien qu'il le soit davantage des fidèles : d'où il suit que, s'ils se perdent et s'ils ne sont pas prédestinés, c'est uniquement par leur faute, puisqu'ils ont un Sauveur qui leur a fourni les moyens suffisants pour se sauver s'ils voulaient s'en servir.

Cum metu et tremore vestram salutem operamini. (Philip. ii). — Quand il serait vrai que je fusse du nombre des prédestinés, dit S. Chrysostome, il est de foi que Dieu ne me sauvera jamais sans ma coopération. Or, si je dois travailler avec Dieu, je dois, en me confiant en Dieu, me défier de moi-même, et craindre toujours de me perdre par mon infidélité, lorsque Dieu veut me sauver par sa miséricorde. Mais cette crainte ne doit pas se borner à des terreurs et à des inquiétudes inutiles ; elle doit être en nous le commencement de la vraie sagesse, qui consiste à faire que par nos bonnes œuvres nous puissions nous mettre dans une certitude morale de notre salut. Car tout l'ordre de la prédestination est renfermé dans ces paroles, qui toutes communes qu'elles sont, peuvent toujours paraître nouvelles à ceux qui les méditent avec une attention religieuse. Celui qui vous a créés sans vous ne vous sauvera pas sans vous : *Qui fecit te sine te non salvabit te sine te.* Etant dans le néant, nous ne pouvions pas concourir à l'ouvrage de notre création ; mais, une fois créés, ayant reçu de Dieu la liberté pour le bien et pour le mal, n'est-il pas juste que nous coopérions avec Dieu à l'ouvrage de notre sanctification, et la puissance de mériter que Dieu nous a donnée doit-elle demeurer inutile ?

Auferetur à vobis regnum Dei (Matth. xxi). — S. Grégoire-le-Grand fait une belle réflexion sur ces paroles que le Fils de Dieu dit aux Juifs : Le royaume de Dieu vous sera ôté. Hé ! quel autre que vous, ô mon Dieu ! peut ôter aux pécheurs votre royaume ? N'en êtes-vous pas le maître souverain ? et ne l'ôtez-vous pas quand votre justice l'ordonne ? Par quel mystère donc, Seigneur, ne dites-vous pas : Je leur ôterai mon royaume : *Auferam à vobis regnum meum* ? Le Sauveur nous marque par cette expression, répond ce Père, que ce n'est pas Dieu qui ôte aux pécheurs la grâce et son royaume, mais que ce sont leurs propres péchés qui sont cause de cette punition, et qui leur attirent ce malheur. Il ne dit pas : Son royaume vous sera ôté ; pour nous faire comprendre que, si nous nous perdons, nous ne pouvons en accuser la bonté de Dieu, et que nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes si nous sommes réprouvés.

Deus *vult omnes homines salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire* (Timot. ii).— Ne perdons rien de ces paroles si consolantes. Deus *vult :* Dieu le veut : ce n'est donc pas seulement un simple désir, une de ces demi-volontés qui dépendent d'une condition qui ne s'accomplit jamais. *Vult* : c'est une volonté agissante, sincère, et qui prend des moyens pour réussir. *Omnes homines :* tous les hommes : ce n'est donc point une volonté qui se borne à peu de personnes, à un petit nombre de favoris ; elle s'étend généralement à tous, *Salvos fieri :* ce n'est donc pas seulement quelques grâces pour le temps, celles de la vocation ou d'une justification passagère : c'est la gloire, c'est la félicité éternelles. Que ces paroles sont expressives et consolantes ! Aussi S. Augustin les répète et les explique au même sens : Deus *vult omnes homines salvos fieri non ità tamen ut odimat liberum arbitrium.* Ce saint docteur y a ajouté cette clause pour confondre certains esprits qui prétendent limiter ou restreindre cette volonté générale à ceux qu'il a voulu absolument sauver sans qu'ils y contribuent en rien de leur part.

Quis ergò poterit salvus esse ? (Matth. xix). — S'il y a si peu de prédestinés, le nombre des réprouvés est si grand ! qui pourra donc se sauver ? C'est ce que les disciples du Fils de Dieu répondaient à leur Maître, qui leur représentait la difficulté qu'ont les riches à faire leur salut, et ce que le commun des hommes peut dire encore quand on leur annonce cet oracle sorti de la bouche de la vérité même : que le nombre de ceux qui se damnent est infini, et que la porte du ciel est étroite. Qui pourra donc se sauver ? nous disent-ils ? *Quis ergò poterit salvus esse* ? Le voulez-vous savoir ? Ce sont ceux qui craignent sans cesse d'être du nombre des réprouvés : ceux qui veilleront pour ne jamais se laisser surprendre. Qui pourra se sauver ? Ce sera cet homme de qualité, cet homme riche qui, dans sa grandeur et son opulence, se tiendra toujours humble et détaché des

choses de la terre, qui compatira aux besoins de ses frères. Qui pourra se sauver ? Ce sera cette femme chrétienne qui, renfermée dans l'enceinte de son domestique, élève ses enfants dans la crainte de DIEU, laisse au Seigneur le soin de leur destinée, ne leur marque d'autre place que celle où DIEU les appellera. Qui pourra se sauver ? Ce sera cet homme fidèle à remplir ses devoirs, qui imite la candeur et la bonne foi des premiers chrétiens ; cet homme qui n'est puissant, grand, élevé en autorité, que pour défendre ceux qui ont besoin de son appui et protéger le faible et l'innocent ; qui est patient, qui pardonne une injure sitôt qu'il l'a reçue ; en un mot qui remplit tous les devoirs du christianisme et de son état. Qui pourra se sauver ? Vous-même, chrétien qui me le demandez, si vous voulez entrer dans ces voies. Mais ceux qui vivent de la manière que je viens de dépeindre ne sont pas ceux qui composent le plus grand nombre.

Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum. (Luc XII). — N'en doutez nullement, âme chrétienne : DIEU a résolu de vous recevoir dans le ciel, et dès ici il vous est permis de regarder ce royaume comme votre héritage, puisque c'est le royaume de votre Père : *Complacuit Patri vestro dare vobis regnum.* Ce qu'il a fait pour vous en est une preuve évidente, et ce que vous faites, ce que vous vous efforcez de faire, en est une marque qui ne peut être suspecte, puisqu'elle est appuyée sur sa parole. Cette volonté sincère que vous avez conçue d'expier vos fautes passées, les bonnes œuvres que vous pratiquez maintenant, cette horreur qui vous est restée de tout ce que vous avez aimé contre la loi du Seigneur ; en un mot, ce désir ardent que vous avez de faire votre salut est un effet du désir que DIEU a de vous sauver.

In manibus tuis sortes meæ. (Ps. 30). — Voilà ce qui doit faire le comble de ma joie, de pouvoir dire à DIEU, comme David : C'est entre vos mains, Seigneur, qu'est ma destinée. Je ne dis pas seulement ma fortune temporelle, mais mon éternité. Quand il serait en mon pouvoir de mettre mon salut ailleurs, où pourrais-je le placer plus sûrement qu'entre les mains de ce DIEU également puissant, bon et fidèle ? S'il était entre les miennes, où en serais-je ? Aussi léger, aussi fragile que je le suis, sur quoi compterais-je, et où serait ma confiance et mon appui ? Quelle pensée plus douce pour un chrétien que de considérer DIEU comme le gardien et le dépositaire de son salut et, pour le pécheur le plus invétéré dans ses désordres, quel fonds d'espérance que cette réflexion qu'il peut faire : Mon salut est encore entre les mains de DIEU ? DIEU pourrait-il le punir plus sévèrement que de lui abandonner la conduite de cette grande affaire en l'abandonnant à lui-même ?

Si Dominus nos vellet occidere, non ostendisset nobis hæc omnia.

(Judic. XIII), — disait au père de Samson sa femme pour le rassurer sur la crainte de mourir pour avoir vu un ange. Disons de même : Si DIEU avait voulu damner et réprouver les hommes, il n'aurait point fait tant de choses pour les sauver : il ne leur aurait point envoyé l'Ange du Testament pour être leur médiateur auprès de lui, il ne leur eût point donné son propre Fils pour être une victime afin d'apaiser sa colère ; il n'aurait point vu couler sur la croix un sang capable d'éteindre tous les feux de l'enfer.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Novi cum Paulo expavescere, quod etiam ille cùm consideraret, expavit, et expavescens exclamavit : « O altitudo sapientiæ et scientiæ DEI ! » August. serm. 229 de temp.

Je suis saisi de crainte quand je me rappelle ce que l'Apôtre lui-même ne considérait qu'avec frayeur, lorsqu'il s'écriait « O abîme, ô profondeur de la sagesse et des jugements de DIEU !

Certus est DEI *præscientiæ definitus numerus et multitudo sanctorum, quibus diligentibus* DEUM *omnia cooperantur in bonum.* Id. Epist. 106.

DIEU sait par sa prescience le nombre de ses élus qui l'aiment, et à l'égard desquels tout tourne à bien et à leur avantage.

DEUS *vult omnes homines salvos fieri non ità tamen ut adimat liberum arbitrium.* Id.

DIEU veut sauver tous les hommes, sans néanmoins forcer ou leur ôter le libre arbitre qu'il leur a donné.

Quidam (pisces) in Apostolorum retibus conclusi; sed quanti non capti! Id. serm. 148 de temp.

Quelques-uns sont entrés dans les filets que les Apôtres avaient tendus en qualité de pêcheurs des hommes : mais combien d'autres ne s'y sont pas laissés prendre !

Novit DEUS *qui sunt ejus, novit qui permaneant ad coronam et qui permaneant ad flammam, novit in areâ istâ triticum et paleam, novit segetem, novit et zizania.* August. Tract. 12 in Joan.

DIEU sait le nombre de ses élus ; il connaît ceux qui persévéreront dans la grâce ou dans le péché ; ceux qui seront couronnés et ceux qui seront condamnés aux flammes. Il démêle le froment d'avec la paille dans l'aire de son Eglise, et le bon grain d'avec l'ivraie.

Ad prævaricationem legis, ad neglectum religionis, ad perpetrationem qualiscumque peccati, nulla est omninò prædestinatio DEI. Id. Resp. ad artic. sibi falso imp., 14.

DIEU ne prédestine jamais l'homme à être un prévaricateur de sa loi, ni un déserteur de sa religion, ni à aucune autre sorte de crime que ce soit.

Quarè (DEUS) *istos homines oves facit, et istos non facit, apud quem non est acceptio personarum! Ipsa est quæstio quam beatus Apostolus curiosiùs quàm capaciùs proponentibus ait : « O homo! tu quis es qui respondeas* DEO ? » August. IV Contrà duas Epist. Pelag. VI.

Pourquoi DIEU compte-t-il les uns parmi ses brebis, et les autres non ? C'est justement la question : l'Apôtre répond à ceux qui la proposent avec plus de curiosité que de capacité : « *O hommes, qui êtes-vous pour oser répondre à* DIEU ? »

Argumentum prædestinationis timor. Id.

La crainte de Dieu est une marque de prédestination.

Voluntate ceciderunt, et quia præsciti casuri, non sunt prædestinati; essent autem prædestinati si essent reversuri : ac per hoc prædestinatio Dei *multis est causa standi, nemini causa labendi.* August. Respons. ad art. 12.

Les méchants sont tombés parce qu'ils l'ont voulu; et ils ne sont pas prédestinés parce que Dieu a prévu qu'ils tomberaient; mais ils auraient été prédestinés s'ils fussent retournés à Dieu. Ainsi, la prédestination est pour plusieurs un moyen de se soutenir, et n'est pour aucun un sujet de chute.

Magna gratiæ commendatio : nemo venit nisi tractus. Quarè illum trahat et non illum trahat, noli velle judicare, si non vis errare. Semel accipe et intellige. Nondùm traheris, ora ut traharis. Id. Tract. 26 in Joan.

C'est le privilége particulier de la grâce, que personne ne vienne à Dieu que celui qu'elle y attire. Mais ne cherchez pas à pénétrer pourquoi celui-là est attiré, et l'autre non, de peur que cette témérité ne vous jette dans l'erreur. N'êtes-vous pas attiré, demandez à Dieu de l'être.

Occultum est, altum est, inaccessibili secreto ab humanâ cognitione seclusum est, quemadmodùm Deus *et damnet impium et justificet pium.* August. II Contrà Faustum, 3.

C'est un mystère bien relevé, impénétrable à l'esprit humain, comment Dieu condamne l'impie, tandis qu'il justifie l'homme de bien.

Non proptereà Deus *ad peccandum quemquam cogit quia futura hominum peccata jàm novit : ipsorum enim præscivit peccata, non sua cujusquam alterius, sed ipsorum.* Id. Tract. 53 in Joan.

La connaissance que Dieu a eue du péché n'a pas forcé l'homme à le commettre : ce n'est pas son péché ni celui d'un autre, mais le péché propre de l'homme, que Dieu a connu.

Oves meæ vocem meam audiunt; sed non disputant neque discutiunt. August.

Mes brebis cherchent à connaître ma voix, sans examiner, par une vaine curiosité, ce qui doit être caché.

De justitiâ Deus *judicat, non de præscientiâ.* Id.

Dieu juge par les ordres de sa justice, et non par la vue de sa prescience.

Qui fecit te sine te non salvabit te sine te. Id.

Dieu, qui vous a créé sans vous, ne vous sauvera pas sans vous.

Non adversùs divina judicia garrire delectas, quia sunt inscrutabilia. August.

Vous sied-il bien de murmurer contre les jugements de Dieu parce qu'ils sont impénétrables?

Absit ut paucitatem tantùm in illo regno futuro suspicemur! Id.

Gardons-nous bien de nous imaginer que le royaume du ciel ne soit réservé qu'à un trop petit nombre!

Deus *meus et misericordia mea! ô nomen sub quo nemini fas est desperare.* August. in ps. 58.

O mon Dieu! ô source de miséricorde! ô nom avec lequel il n'est permis à personne de désespérer de son salut!

Quisquis, dùm nescit an in bono perseveraturus sit, humiliter et sollicitè Dei *gratiam imploret, cum eâque casum cavere, et in gratiâ perseverare satagat.* Id. De bono persever. viii.

L'homme incertain de persévérer dans la grâce doit la demander par une prière humble et fervente, et par ce moyen se donner de garde de tomber, et, au contraire, persévérer dans la justice.

Datur unicuique sine merito undè tendat ad meritum, et datur ante usum laborem undè quisque mercedem accipiat secundùm suum laborem. Ambros. II Vocat. gent. ii.

Dieu donne gratuitement à l'homme les secours nécessaires afin qu'il puisse mériter, et on lui donne, sans aucun travail de sa part, ce qui lui fait mériter la récompense proportionnée à son travail.

Tantò debet unusquisque esse humilior quantò si sit electus ignorat. Id. Serm. in septuag.

L'homme doit d'autant plus s'humilier qu'il ne sait s'il est du nombre des prédestinés.

Non ideò peccavit Adam quia Deus *hoc futurum noverat, sed præscivit* Deus, *quasi* Deus, *quòd ille erat propriâ voluntate peccaturus.* Hieron. III Dialog. adv. Pelag.

Adam n'a pas péché parce que Dieu a prévu qu'il pécherait; mais Dieu a prévu, comme Dieu qui ne peut rien ignorer, que par la liberté de sa volonté il pécherait.

Quot esse putatis in civitate nostrâ qui

Combien croyez-vous qu'il y ait d'hom-

salvi fiant! infaustum quidem est quod dicturus sum : dicam tamen : Non possunt, in tot millibus, centum inveniri qui salventur; quin et de iis dubito. Chrysost. Homil. 4 ad popul. Antioch.

mes dans l'enceinte de cette grande ville qui soient sauvés? Ce que vous allez entendre vous doit effrayer : parmi tant de milliers d'âmes, je ne sais s'il s'en trouvera cent qui soient sauvées, et encore j'en doute pour elles.

Præfinitio hujus electionis abscondita est, ut perseverantem humilitatem utilis metus servet, et qui stat videat ne cadat. S. Prosper, 2.

Le terme de la prédestination est caché, afin qu'une frayeur salutaire entretienne dans l'humilité celui qui veut persévérer, et que celui qui se tient ferme prenne garde de tomber.

Prædestinatio Dei *semper in bono est : aut ad retributionem justitiæ, aut ad donationem pertinet gratiæ.* Id. Gal. 14.

La prédestination est toujours pour le bien : savoir, pour la récompense du mérite et de la vertu, ou pour conférer la grâce.

Eligentium meritum nullum est, nisi eos eligentis gratia Dei *præveniret : quia electi sunt elegerunt, non quia elegerunt electi sunt.* August. Grat. et lib. arbitr.

Les hommes ne mériteraient rien par leur propre choix, si Dieu, qui en a fait ses élus ne les avait prévenus par ses grâces. Parce qu'ils ont été choisis et élus, ils ont fait leur choix; ils n'ont pas été élus à cause du choix qu'ils ont fait.

Nullum eligit dignum, sed eligendo facit dignum. Id. V Contrà Julian.

Dieu n'a élu aucun homme parce qu'il en était digne, mais l'a rendu digne par son choix.

Ipsum quod nostrum est, sine Dei *misericordiâ nostrum non est.* Hieronym. Epist. ad Demetriad.

Ce qui est de nous ne saurait être de nous sans le secours de la miséricorde de Dieu.

Deus *neminem damnat antequàm peccet, et nullum coronat antequàm vincat.* Ambros.

Dieu ne condamne personne avant qu'il ait péché, comme personne n'est couronné avant d'avoir remporté la victoire.

Scivit quòd non sufficeret eligentis gratia, nisi invigilaret collaborantis industria. S. Eucher.

Dieu a prévu que le choix qu'il ferait de l'homme ne suffirait pas, si l'homme par sa vigilance ne concourait avec Dieu.

Cui redderet coronam justus judex, si non donâsset gratiam misericors Pater? et quomodò esset ista corona justitiæ, nisi præcessisset gratia quæ justificat impium? Quomodò ista debita redderentur, nisi priùs ista gratuita donarentur? Augustin. Grat. et lib. arbit. vi.

Dieu pourrait-il couronner l'homme selon les lois de sa justice, s'il ne lui avait, par une pure miséricorde, donné le pouvoir de faire le bien? et comment serait-ce une couronne de justice, si elle n'était précédée de la grâce qui justifie le pécheur? comment l'homme recevrait-il la récompense qui lui est due, si la grâce ne lui avait été donnée gratuitement?

Initium salutis nostræ Deo *miserante habemus, ut acquiescamus salutiferæ inspirationi, nostræ potestatis est.* Id. Eccles. dogmat. 21.

Nous avons, par la miséricorde de Dieu, en nous le commencement de notre salut, qui est la grâce; il est ensuite en notre pouvoir de consentir et de correspondre à cette inspiration divine.

Quia lapides rationales sumus et viva materies, sic nos auctoris nostri exstruit manus, ut cum artifice suo etiam ei qui reparatur operetur. Id. Corrept. et Grat.

Parce que nous sommes entre les mains de ce divin architecte comme des pierres raisonnables, il nous a formés de telle sorte que le sujet et la matière travaille avec l'ouvrier à sa perfection et à sa réparation.

Sine voluntate tuâ non erit in te justitia Dei *: fecit te nescientem, justificat volentem.* August. xv de verbis Apost.

L'homme ne peut être justifié sans le consentement de sa volonté. Dieu, qui vous a créé sans vous et à votre insu, veut que vous concouriez à votre justification.

Si non est Dei *gratia, quomodò* Deus *salvat mundum? et si non est liberum arbitrium, quomodò judicat mundum?* Id.

Sans la grâce, comment le monde peut-il être sauvé ? et sans le libre arbitre, comment Dieu peut-il juger le monde?

Quis potest dicere : Ego electus sum; ego

Qui d'entre nous peut dire : Je suis pré-

de prædestinatis ad vitam; ego de numero filiorum? Bernard. Serm. 9 Septuag.

destiné à la vie éternelle, je suis du nombre des enfants de Dieu?

Homo sum : secreta Dei *non intelligo, investigare non audeo. Sacrilegæ temeritatis est si plùs scire cupias quàm sinaris.* Salvian. de Provid.

Je suis homme : mes lumières sont trop bornées pour concevoir et pour oser approfondir les secrets de Dieu : c'est une témérité sacrilége de vouloir passer les bornes prescrites à nos connaissances.

Si sic prædestinati sunt homines, ad utramque partem, ut de aliis ad alios nullus possit accedere, quò pertinet tanta extrinsecùs instantia correctionis? S. Hilarius Epist. ad Augustin.

Si Dieu a tellement fixé le sort des hommes par la prédestination, que les uns ne peuvent pas être mis au nombre des autres, à quoi sert, au-dehors, tant de sévérité et d'empressement pour corriger les vices?

Quis ex multitudine fidelium, quamdiù in hâc mortalitate vivitur, in numero prædestinatorum se esse præsumat, quia id occultari in loco patitur ubi cavenda est elatio? August. Corrept. et Grat. XIII.

Qui oserait présumer, pendant qu'il vit ici-bas, qu'il est du nombre des prédestinés, puisque Dieu veut que ce secret soit entièrement caché, dans ce lieu où l'on a sujet de craindre l'orgueil qui pourrait naître de cette connaissance?

Terribile est valdè quod dicitur : Multi sunt vocati, pauci verò electi; *quia plures ad fidem veniunt, et ad cœleste regnum pauci perducuntur.* Greg. Homil. 19 in Evangel.

Rien n'est plus terrible que cette parole: *Plusieurs sont appelés, mais il y a peu d'élus;* parce que plusieurs parviennent jusqu'à la foi et à la connaissance des vérités du salut, mais peu arrivent au royaume des cieux.

---

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Il y a en Dieu une prédestination]. — Il est de foi qu'il y a en Dieu une prédestination éternelle pour le salut des hommes, puisque la prédestination, au sens où nous la prenons dans tout ce traité, n'est autre chose que la Providence de Dieu, occupée à conduire la créature raisonnable à sa dernière fin. Il n'y a eu qu'un hérétique, nommé Erigène, qui ait nié et combattu cette vérité. Suivant lui, si on concevait une prescience et une prédestination en Dieu, ce n'était que par rapport aux choses temporelles. L'Eglise de Lyon s'éleva contre cette erreur et la condamna; mais, comme enseigne S. Prosper, la foi de la prédestination est fondée sur quantité de témoignages de l'Ecriture. Il n'y a qu'à voir ce qu'en dit l'Apôtre S. Paul : *Ceux que* Dieu *a prédestinés pour être les images de son Fils*, etc. *Il a appelé ceux qu'il a prédestinés, il justifie ceux qu'il a appelés, et il glorifie ceux qu'il a justifiés.* (Rom. VIII).

[Définition de la prédestination]. — La prédestination, à proprement parler, est l'ordre et la conduite particulière dont Dieu se sert pour porter doucement

et librement à leur fin ceux qu'il a choisis de toute éternité pour jouir du bonheur éternel. Ou bien, comme dit S. Thomas en moins de paroles, c'est un ordre préparé dans l'esprit de Dieu touchant la conduite de la créature raisonnable à la vie éternelle. Ce qui revient à la définition qu'en donne S. Augustin : *Præscientia et præparatio beneficiorum* Dei, *quibus certissimè liberantur quicumque liberantur :* c'est la prescience et la préparation des biens et des faveurs de Dieu, lesquels ne manquent point de conduire les élus à la vie éternelle.

Il suit de cette définition que la prédestination est une partie de la Providence, et que l'office de la prédestination, aussi bien que de la Providence, est de diriger les moyens à la fin, ou bien de choisir et de préparer des moyens propres pour la fin. Mais, comme il est certain, suivant les principes de la foi, que l'homme a été créé pour acquérir la béatitude surnaturelle, il a fallu avoir des moyens qui lui fussent proportionnés, surnaturels par conséquent; et comme ces moyens sont en Dieu, qui a aussi la volonté de les donner, il s'ensuit qu'il y a en Dieu une prédestination. — Il s'ensuit, en second lieu, que la prédestination en Dieu est un acte de son entendement par lequel il prévoit la force des moyens infaillibles qui conduisent à la fin à laquelle il destine les élus : *Præscientia et præparatio.* C'est, de plus, un acte de sa volonté par lequel il se détermine à donner à chacun tels et tels de ces moyens infaillibles. — Comme la prédestination est une action de l'entendement divin, il faut nécessairement que ce soit un acte de prudence et d'une sagesse infinie que nous devons préférer à toutes les raisons humaines. D'ailleurs, comme prédestination dit encore un choix, qui est une action de la volonté, il faut conclure qu'elle est infiniment juste, et qu'elle est accompagnée d'une sainteté souveraine et d'un amour très-ardent pour la créature. — Il s'ensuit, enfin, que la prédestination est éternelle, puisque c'est un acte de l'entendement et de la volonté de Dieu, qui ne peut changer, et qui est par conséquent de toute éternité : de sorte que ce qui se fait dans le temps n'arrive que parce que Dieu l'a déterminé avant le temps : ainsi, la grâce se donne dans le temps, mais la préparation s'en fait dans l'éternité. — Il faut, de plus, conclure de cette définition, reçue de tous les docteurs, que la prédestination est certaine et infaillible : laquelle certitude vient de la force de la science divine, qui ne peut être trompée, et qui s'étend à tous les événements libres qui doivent arriver, et non pas de la force des secours qu'il nous donne : car d'eux-mêmes ils ne sont pas infaillibles, puisqu'ils peuvent être empêchés par le libre arbitre de l'homme, en sorte qu'il peut ne pas concourir ; si cette infaillibilité venait des moyens, des secours et des grâces, la créature ne coopérerait pas librement, mais nécessairement, et par conséquent la prédestination, étant certaine et infaillible, nous ôterait la liberté.

[Différents noms]. — Il faut remarquer que le terme de *prédestination* se

prend en deux manières. La première est générale, pour tout ce qui est arrêté et déterminé longtemps avant qu'il soit exécuté, et s'étend à ceux qui sont destinés à la vie et au salut éternel. — La seconde manière est plus resserrée, et ne comprend que ceux qui sont appelés et conduits à la gloire. Les Pères, et particulièrement S. Augustin, emploient quelquefois le mot de *prédestiner* et de *prédestination* en l'un et en l'autre sens; mais l'Ecriture ne s'en sert jamais qu'en bonne part et pour expliquer l'héritage des enfants de Dieu. S. Prosper veut qu'elle se prenne toujours en bonne part : *Prædestinatio* Dei *semper in bono est : aut ad retributionem justitiæ aut ad donationem pertinet gratiæ.* Quelquefois cette prédestination s'appelle *élection*, *prédilection*, *choix*, *amour*, et autres noms qui lui sont attribués à raison de la grandeur des biens promis et destinés aux élus par la bonté et miséricorde du Seigneur.

[Deux sortes de prédestination]. — L'Ecriture, les Pères et les théologiens admettent deux sortes de prédestination, et deux sortes d'affection et d'élection en Dieu à l'égard des hommes : l'une à la grâce et à la justification, qu'on appelle *commencée*, mais qui n'arrive pas toujours jusqu'à la gloire, témoin ceux qui font voir d'heureux commencements et qui font même de grands progrès, mais qui ne persévèrent pas, et dont la fin est malheureuse : A proprement parler, la vocation et la justification, et la grâce qui en demeure là, doit plutôt être considérée comme un effet de la Providence que de la prédestination, parce que celle-ci, prise dans sa force naturelle et dans sa propre signification va jusqu'au bout et ne se dément point; et l'on peut dire que la même différence qui se trouve entre la fin et les moyens se trouve entre la grâce et la gloire. — L'autre sorte de prédestination est à la gloire, et s'appelle parfaite et consommée; et elle est prise pour le décret que Dieu a fait de toute éternité de donner la gloire à ceux qu'il a choisis, et qui l'auront méritée à titre de récompense par leurs travaux : or, cette distinction sert à résoudre plusieurs difficultés sur cette matière.

[Double volonté en Dieu]. — S. Jean de Damas, avec une grande partie des théologiens (les sentiments desquels un prédicateur doit suivre, pour ne point jeter le trouble dans l'esprit de ses auditeurs), distingue en Dieu deux volontés par rapport à la prédestination des hommes : l'une qui s'appelle ou qu'on peut appeler *antécédente,* et l'autre *subséquente.* Dans la première, qui ne suppose ni mérites ni démérites, et qui est indépendante de toutes les actions de l'homme, qui vient de Dieu seul et de l'amour qu'il a pour nous, il veut sincèrement et efficacement, autant qu'il est en lui, le salut de tous les hommes, comme dit S. Paul : Deus *vult omnes homines salvos fieri.* (I Tim. II). Il n'en veut laisser aucun dans cette masse de perdition où le péché du premier homme l'avait engagé, ajoute S. Pierre : *Nolens aliquos perire.* (I Petri, III). Nous appelons cette

volonté *efficace*, à cause qu'alors DIEU est résolu de donner les moyens nécessaires pour obtenir le salut. — Il y a une autre volonté en DIEU qu'on appelle *conséquente*, qui est de punir dans l'enfer ceux entre les adultes qui ne voudront pas se servir des remèdes, et s'appliquer par une foi agissante les mérites de la rédemption de son Fils. Cette volonté, qui est pareillement efficace, a pour fondement un sujet qui est étranger en DIEU, et qui ne se trouve qu'en nous, savoir nos péchés.

[Prédestination et liberté]. — Le point de la plus grande conséquence, en cette matière, regarde l'accord de la prédestination avec l'usage de notre liberté : c'est-à-dire que la connaissance soit certaine, infaillible et inébranlable, et que cette certitude ne blesse ni n'endommage en aucune manière la liberté de nos a tions, ne nous impose aucune nécessité; que ce qu'il a arrêté et résolu de toute éternité s'accomplisse immanquablement, sans qu'il viole les droits de notre franc-arbitre, qui fait les choses aussi librement que s'il n'y avait ni prévision ni prédestination en DIEU. Cette difficulté, mal éclaircie, a fait naître des erreurs et des hérésies que l'Eglise a condamnées, et encore aujourd'hui elle cause des troubles et des inquiétudes dans l'esprit de plusieurs, et les porte à des extrémités fâcheuses.

La grande question agitée depuis si longtemps dans les écoles, sur le choix que DIEU fait des prédestinés pour la gloire, et qui partage les théologiens en deux opinions, est de savoir si cette prédestination à le gloire, est arrêtée de toute éternité indépendamment des mérites et des dispositions qu'y ont apportées avec le secours de la grâce ceux que DIEU a ainsi prédestinés et choisis ; ou bien si ce choix n'a été conclu qu'après avoir prévu leurs mérites. En deux mots, pour m'exprimer avec les théologiens mêmes, si le choix et la prédestination est avant ou après la prévision des mérites. Ce n'est pas au prédicateur à faire le théologien en chaire, ni à prendre parti dans cette question ; mais comme, dans l'opinion qui soutient que ce choix est fait indépendamment de nous et de nos mérites, il est difficile de parer aux conséquences qu'en peuvent tirer les réprouvés, qui par-là semblent être exclus du bonheur éternel avant de l'avoir mérité, parce que, n'étant pas choisis ni compris dans le nombre des élus, lequel est compté et déterminé, quelque distinction que l'on apporte, ils ne peuvent s'empêcher de croire que DIEU n'a pas voulu sincèrement ni efficacement leur salut, c'est pourquoi il vaut mieux se ranger de l'autre parti, qui semble plus conforme à la bonté et à la justice de DIEU.

Dans ces deux opinions, qui ont chacune de grands docteurs et très-catholiques qui les défendent, ils sont tous d'accord : 1°. Que, quelque parti qu'on veuille prendre, la prédestination ne blesse nullement notre liberté, parce que si on ne peut être sauvé sans la grâce qui est le moyen de notre salut, et qui nous est toujours donnée gratuitement, il est tou-

jours en notre pouvoir d'y consentir ou de la rejeter; 2°. Dans les deux opinions, il est constant que DIEU ne sauvera jamais les adultes sans leurs mérites et sans leurs bonnes œuvres ; et dire ou penser le contraire c'est s'éloigner des règles de la foi; 3°. Que la manière de s'exprimer, avant ou après les mérites, ne les exclut nullement, parce que, dans l'une de ces deux opinions, la volonté que DIEU a de nous sauver suppose notre conversion, et dans l'autre elle la renferme. Je veux dire que notre conversion a été ou le motif pour lequel DIEU veut nous sauver, ou le moyen par lequel il veut nous sauver, et, par conséquent, que dans l'un ou dans l'autre sentiment il est toujours de foi que DIEU ne nous sauvera jamais sans notre coopération, et ensuite sans nos mérites. Ainsi, ni l'une ni l'autre opinion ne favorise le relâchement.

[Réprobation et prédestination]. — Il y a cette différence entre la réprobation et la prédestination, que la volonté de l'homme est la première cause de la réprobation, et la justice et la volonté de DIEU ne font que la suivre ; mais, dans la prédestination, c'est toujours, et en toute opinion catholique, la volonté de DIEU qui est la première cause. Sa volonté prévient celle de l'homme, et l'homme ne fait que coopérer avec lui et le suivre en ses desseins. La volonté de DIEU nous prépare les grâces, qui sont les moyens et les voies conduisant à l'heureuse fin du bonheur éternel ; c'est uniquement sa bonté qui nous appelle à la foi, et de nous-mêmes nous ne pouvons mériter la grâce de la justification, non plus que la grâce finale. De manière que, si l'on prend la prédestination pour tout ce qu'elle renferme, savoir, pour la vocation, la justification, la persévérance et la gloire, il est manifeste qu'elle précède nos mérites, et la contestation n'est qu'à l'égard du décret que DIEU a formé de nous donner la gloire, comme une récompense et une couronne de la justice. Pour ce qui est de la réprobation, c'est une hérésie, foudroyée par les conciles, de dire avec Calvin que DIEU l'a conclue et arrêtée avant toute prévision des péchés et des démérites ; d'où il conclut à cette doctrine monstrueuse : 1°. Que DIEU refuse la foi et toutes sortes de grâces aux réprouvés ; 2°. Qu'il les incite et les porte lui-même au péché ; 3°. Qu'il les abuse misérablement en feignant de leur vouloir du bien, quoiqu'il n'ait point d'autre dessein que de les perdre ; 4°. Qu'il ne les a créés enfin que pour en faire des victimes de sa justice, sans autre raison que de faire connaître et exercer sa justice, même sur ces misérables. N'est-ce pas faire DIEU cruel, injuste, plus barbare que ce dieu des gentils auquel les pères immolaient leurs propres enfants, qu'ils jetaient tout vivants dans les flammes ?

[La grâce n'agit pas toute seule]. — Il est de foi que le grand principe est la première cause, qui opère en nous la volonté d'agir saintement, et que par conséquent il est aussi la première cause de notre prédestination.

Mais S. Paul et toute la théologie nous enseigne qu'il ne l'opère pas tout seul ; et quelque victorieuse, quelque puissante que l'on conçoive la grâce, c'est toujours sans préjudice de ce que la foi nous enseigne, que cet acte de volonté qui fait notre conversion et qui coopère à la grâce est un acte libre : et c'est cet acte que DIEU attend et exige de nous pour mériter la gloire, comme un prix et une récompense de nos mérites.

[Du nombre des prédestinés]. — Autant il est certain qu'il y a en DIEU une prédestination et une réprobation, c'est-à-dire qu'il en a choisi quelques-uns de toute éternité pour la gloire, et rejeté les autres par un décret éternel, qui ne blesse non plus notre liberté que sa prescience, autant est-il constant que DIEU connaît les uns et les autres, comme l'enseigne S. Augustin, (*de Prædest. sanctorum*) : *Novit* DEUS *qui sunt ejus*, *novit qui permaneant ad coronam et qui permaneant ad flammam*... Nous avons dans l'Evangile la preuve de cette vérité, puisque le Sauveur dit : *Oves meæ vocem meam audiunt*, *et ego cognosco eas*, *et vitam æternam do eis*, *et non peribunt in æternum*. (Joan. x). Le même Sauveur parle aussi de la réprobation, lorsqu'il dit aux Juifs : *Vos non creditis*, *quia non estis ex ovibus meis*. Où il faut remarquer que cette proposition, « Vous ne croyez pas parce que vous n'êtes pas de mes ouailles », ne se doit pas entendre comme si la réprobation des Juifs avait été la cause de leur infidélité ; le Sauveur voulait dire seulement : « Parce que je sais que vous n'êtes pas du nombre de mes élus, je ne m'étonne pas que vous soyez incrédules, quoique je doive vous racheter par le prix de mon sang, lequel néanmoins ne vous sera point appliqué, par votre faute. » C'est ce qu'a voulu dire S. Augustin : *Quia videbat eos ad sempiternum interitum prædestinatos, non ad vitam æternam sui sanguinis pretio comparatos*.

DIEU connaît non-seulement quel est le nombre des élus et quel est celui des réprouvés, mais quelles personnes sont du nombre des prédestinés, et quelles du nombre des réprouvés. Et ce nombre est déterminé dans la prescience et le décret de DIEU, aussi bien que le nombre des étoiles qui sont au ciel et des grains de sable qui sont dans la mer. DIEU sait qu'il y en a tant, et non pas plus, et que ce sont tels et tels, et non d'autres, comme chante l'Eglise, dans l'une des messes du Carême : DEUS *cui soli cognitus est numerus electorum in supernâ felicitate locandus*. Et il le sait aussi certainement, dit S. Augustin, qu'il sait combien il y a d'anges, combien d'hommes, combien d'animaux de telle espèce. C'est pourquoi le Fils de DIEU, en parlant du bon Pasteur, dit qu'il appelle ses propres ouailles par leur nom ; ce qu'il ne pourrait faire s'il ne savait combien il y en a et quelles elles sont : *Proprias oves vocat nominatìm ;* puis il ajoute qu'il les connaît : *Ego cognosco eas*. Or, ne serait-ce pas les ignorer que de n'en pas savoir le nombre et la qualité ? C'est ce que S. Augustin explique plus au long dans le traité 47 sur S.-Jean. Mais ce qu'il faut bien faire entendre, c'est que la vue et la connaissance de DIEU

ne nous imposent aucune nécessité; nous ne devons nous défier que de nous-mêmes, de la malice et de l'inconstance de notre volonté, parce que, dans toute opinion catholique, Dieu n'exclut personne de ce nombre qu'après avoir prévu que par sa malice et son mauvais cœur il se sera rendu indigne d'y être admis.

Quoique, après l'oracle que la Vérité même a prononcé sur le petit nombre des élus, on ne puisse en douter, ni contredire sans témérité et sans erreur une décision si expresse et si formelle, cependant, comme nous savons par ce que l'Ecriture nous a appris que le nombre de ceux qui entrent dans la Jérusalem céleste est si grand qu'on ne le peut compter, il est bon de remarquer ce que les théologiens, appuyés de l'autorité des Pères, enseignent là-dessus. — 1°. Il n'est pas question de savoir si le nombre des prédestinés est grand, et même très-grand, personne ne peut le révoquer en doute; mais on demande s'il est plus grand que celui des réprouvés, et si l'un est petit en comparaison de l'autre : ce que le Fils de Dieu a distingué et décidé lui-même. — 2°. Si l'on parle en général de tous les élus et de tous les réprouvés, de quelque nature qu'ils soient, comme la multitude des anges sont compris dans ce nombre des bienheureux, et que le nombre en est incomparablement plus grand que celui de tous les hommes qui sont, qui seront et qui ont été dans tous les siècles, au sentiment des Pères et des docteurs, il n'y a nul danger de dire, dans ce système, que le nombre des élus surpasse celui des réprouvés. — 3°. S'il est question des seuls hommes, mais pris en général, en y comprenant les païens, les hérétiques et tous les mauvais chrétiens, il est évident qu'il y a plus de réprouvés que d'élus. — 4°. S'il s'agit des seuls chrétiens, en y comprenant les enfants qui meurent avant l'usage de la raison et après avoir reçu le Baptême, on peut encore dire qu'il y a plus de prédestinés que de réprouvés. — 5°. Mais, s'il est question des chrétiens adultes, c'est proprement en ce sens que la Vérité même s'est déclarée pour le petit nombre : *Multi vocati, pauci verò electi.* On peut en donner plusieurs raisons que l'expérience autorise; il serait trop long de les rapporter : on les peut voir dans **Recupitus**, *De signis prædestinationis et reprobationis*, où elles sont expliquées en détail, dans la seconde partie de cet ouvrage.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Mystère de la prédestination]. — Il est certain qu'il y a une prédestination : car il y a un DIEU, il y a une providence. S'il y a une providence, il y a aussi une prédestination, puisque cette providence surnaturelle n'est autre chose qu'un soin particulier que DIEU prend de l'homme pour le conduire à son bonheur éternel par des moyens infaillibles. Mais, sans entreprendre de pénétrer les secrets de ce haut mystère, ou de découvrir les ressorts par lequels la Providence fait réussir ses desseins, il suffit d'être bien persuadé qu'il ne peut rien y avoir dans DIEU et dans toute sa conduite qui ne soit saint, qu'il n'y a rien d'injuste, rien contre la raison, rien qui soit contraire à sa bonté infinie, à sa justice, ou à quelque autre de ses perfections divines : autrement, DIEU ne serait pas DIEU. C'est ce que l'Apôtre a observé : car, ayant rapporté quelques difficultés qui semblaient s'opposer au mystère impénétrable de la prédestination, il n'y répond point autrement que par ces paroles : *O homo, quis es qui respondeas* DEO ? (Rom. IX). En effet, quelle témérité à une vile et aveugle créature de demander à DIEU raison de sa conduite ! L'autorité du Créateur ne doit-elle pas suffire à l'homme, quoi qu'il oppose, quoi qu'il y trouve à redire, soit qu'il comprenne ou qu'il ne comprenne pas ce mystère ? L'autorité d'un DIEU ne lui doit-elle pas suffire ? et si, dans tous les autres mystères que notre raison ne peut découvrir, nous nous reposons sur sa parole, pourquoi voudrons-nous pénétrer ses desseins ? (**Le P. de Lingendes**, *Mercredi après la Passion*).

[Dieu nous aime]. — La prédestination étant éternelle, jugeons de-là combien nous sommes redevables à DIEU d'avoir pensé à nous de toute éternité, et d'avoir eu un soin particulier de notre bonheur avant même notre naissance. Pourquoi tardons-nous donc tant à aimer un DIEU qui nous a tant aimés avant même que nous fussions capables de l'aimer et de connaître l'amour qu'il a eu pour nous ? *Nos ergò diligamus* DEUM, *quoniam ipse prior dilexit nos.* Mais considérons de combien son amour a précédé le nôtre, puisqu'il nous a ainsi aimés avant tous les siècles et de toute éternité. N'est-ce pas là une faveur insigne, puisque DIEU ne s'est pas plus tôt aimé lui-même qu'il nous a aimés : car enfin, on ne peut rien

concevoir avant l'éternité, comme il n'y a rien après. Quoi ! cette seule pensée n'est-elle pas capable de toucher le cœur le plus insensible ? Dieu a daigné jeter les yeux sur moi avant tous les siècles et sans aucun mérite de ma part, il m'a tiré de la masse de perdition, faveur qu'il n'a pas faite à une infinité d'autres qui n'étaient pas plus indignes que moi d'une si favorable distinction. Il a eu compassion de moi lorsque je ne paraissais encore devant ses yeux que comme un objet de haine : et cet amour qu'il a eu pour moi de toute éternité n'a pas été stérile ; il m'en fait tous les jours ressentir les effets par tant de grâces qu'il me fait, et qui sont autant de moyens d'accomplir les desseins qu'il a formés sur moi avant tous les temps. Ah! du moins, mon Dieu ! si j'ai été assez malheureux pour ne vous pas aimer, ni si tôt que je le pouvais ni si ardemment que je le devais, je veux commencer dès maintenant, pour ne cesser jamais de vous aimer. (*Le même*, *en partie*).

[Notre salut nous vient de Dieu]. — Comme c'est Dieu seul qui peut prédestiner, et qu'il n'y a que lui seul qui puisse donner la grâce qui nous fait mériter la gloire, en cela nous dépendons de Dieu seul : ce qui nous est sans doute plus avantageux que si nous dépendions ou de nous-mêmes ou de quelque autre créature. Car enfin, nous devons être plus assurés de l'amour qu'il nous porte et du soin qu'il a de notre salut, que du soin que nous en prenons nous-mêmes. Hélas ! si ma prédestination dépendait de moi seul, j'aurais grand sujet de vivre continuellement dans la défiance, puisque je n'expérimente que trop, tous les jours, que je néglige l'unique affaire importante que j'aie, qui est celle de mon salut, que je me manque à moi-même, quoique Dieu m'assiste et me prévienne par tant de grâces. Si j'étais seul et sans secours, que deviendrais-je, dans une si profonde ignorance de toutes choses, au milieu de tant d'ennemis, parmi tant de dangers, environné d'écueils de tous côtés, dans une si grande faiblesse, dans une si grande légèreté d'esprit, et dans une si grande inconstance de tous mes desseins ? Il est donc bien plus sûr de se fier aux soins que Dieu prend de notre salut, et de dire avec le prophète : *Mon sort est entre vos mains, et je me repose sur votre bonté infinie :* In manibus tuis sortes meæ. (*Le même*).

[Ne point s'alarmer]. — Il n'y a nulle raison d'appréhender la connaissance infaillible que Dieu a eue avant que nous fussions, de ce que nous serons éternellement, comme si elle nous imposait quelque nécessité de faire ou de ne pas faire notre salut. Cependant il n'est rien de plus commun que cette appréhension frivole, il n'est pas jusqu'aux personnes les plus vertueuses à qui la pensée de la prédestination ne donne quelquefois d'étranges inquiétudes. « Mon intention est bien de servir Dieu jusqu'à la mort, dit une âme vraiment chrétienne ; mais, hélas ! quel sera le fruit de mes désirs si Dieu m'a destiné aux flammes éternelles avant même que je fusse

au monde ? Est-ce que je lui ferai changer les ordres de sa providence, ou que je l'obligerai lui-même à revenir d'une volonté qui est éternelle et immuable de sa nature ? Il fait ce qu'il doit faire de moi durant toute l'éternité : si je suis écrit dans le livre de vie, il n'a garde de m'en effacer; mais, si mon nom ne s'y trouve pas, mon malheur est sans remède, et je puis me compter parmi les réprouvés. » Je conviens que ce discours peut embarrasser et ceux qui ne veulent pas se donner la peine d'entrer un peu plus avant dans ce mystère et ceux qui le veulent trop approfondir. Mais il est aisé de rassurer des esprits humbles et dociles, et de leur ôter tous les doutes qui pourraient entretenir leur défiance.

Vous craignez que Dieu ne veuille pas vous sauver. Mais ne savez-vous pas qu'en vous tirant du néant il n'a pas eu d'autre vue que de former une créature qui pût le servir, et qu'il pût rendre éternellement bienheureuse en récompense de ses services ? Le commandement qu'il nous a fait de travailler sans cesse pour le ciel, l'inclination naturelle qu'il nous a donnée pour le souverain bien, et ce qu'il a fait pour nous le mériter, sont des marques sensibles et effectives de la volonté sincère qu'il a de nous faire part de son royaume ; et ces marques sont si évidentes, que, si le mystère de la prédestination renfermait une volonté absolue de nous perdre, je ne ferais nulle difficulté de dire qu'il y aurait de la contradiction dans la volonté de Dieu, qu'il voudrait et en même temps ne voudrait pas une même chose, ce qui est indigne de Dieu, et ce qui ne peut même se rencontrer dans aucune volonté créée. La notion même et l'idée que nous avons d'une providence, dont la prédestination fait une partie, doit nous rassurer de cette crainte, puisque cette providence n'est autre chose que le soin continuel que Dieu prend de nous conduire à notre dernière fin, c'est-à-dire à notre bonheur éternel. C'est l'application qu'il a à nous fournir sans cesse des moyens propres pour y arriver, à disposer toutes choses en sorte que tout ce qu'il y a dans la nature, tout ce qui arrive dans l'univers, nous soit utile pour notre salut. Comment donc pouvons-nous douter que Dieu n'ait la volonté de nous sauver, lui qui ne fait rien, qui ne peut même rien faire à notre égard, que dans cette vue? Bienfaits naturels, fortune, disgrâces, inspiration, tout se rapporte à ce but dans l'intention de notre Dieu ; si quelque chose s'en éloigne, ce ne peut être que malgré lui et par la malice de ses créatures.

N'est-il pas vrai, Chrétiens auditeurs, que la crainte qu'on peut avoir d'être du nombre des réprouvés est inutile pour nous réformer? qu'elle fait même un effet tout contraire ? Toute autre crainte, soit celle que la justice de Dieu inspire aux pécheurs, soit celle que la vue de sa bonté fait naître dans le cœur des justes ; toute autre crainte nous éloigne du péché, nous rend fervents et circonspects, nous porte à la vigilance et au travail : au lieu que, celle-ci nous faisant appréhender un mal qui est sans remède, elle ne nous peut inspirer que du relâchement et du déses-

poir. Car ne voyons-nous pas que c'est la conséquence qu'en tirent ceux qui conçoivent ces noires pensées? Que me servira, puisque je suis réprouvé, de mener une vie mortifiée, d'observer tant de préceptes gênants et de me rendre misérable par avance? n'est-il pas plus expédient de jouir des biens de cette vie, puisque je n'ai rien à prétendre à ceux de l'autre?

Quoi, mon aimable Sauveur, y a-t-il des hommes qui doutent si c'est tout de bon que vous désirez les sauver? Ils en doutent, après que vous l'avez déclaré, que vous l'avez même juré solennellement par la bouche des Prophètes! On en doute, après ce que vous en avez dit vous-même en tant d'endroits de l'Evangile? que dis-je, après ce que vous en avez dit? on en doute encore après ce que vous avez fait pour notre salut! Votre incarnation, vos anéantissements, vos courses, vos sueurs, la joie que vous faites éclater à notre conversion, les larmes que vous versez sur nos égarements, ne peuvent pas nous persuader que vous ne nous perdez qu'à regret!

L'Ecriture compare le petit nombre des élus aux grappes de raisins qui restent sur le cep après que le vendangeur y a passé. Les Pères ont dit que ce serait beaucoup s'il en échappait trois ou quatre de cent mille. Cela est vrai, mais de quoi vous mettez-vous en peine, pourvu que vous soyez de ces trois ou quatre? Vous auriez sujet de trembler si, pour diminuer le nombre des bienheureux, après en avoir retranché tous les méchants, on excluait encore quelques-uns des bons; mais vous êtes assuré que nul des bons ne peut être exclu. Quand de cent mille il n'y en aurait qu'un seul de sauvé, si vous êtes bon et juste, soyez sûr que ce sera vous; comme au contraire, quand, pour cent mille sauvés, il n'y en aurait qu'un seul de perdu, si vous êtes mauvais et coupable de quelque péché grief, soyez sûr que ce sera vous. (**La Colombière**, *Sermon* 56).

[Inutile de savoir ici-bas le mystère]. — Si Dieu vous avait révélé que votre nom est écrit au livre de vie, quel secours en tireriez-vous? Le chemin de la vertu vous serait-il plus facile, vos passions plus calmes, les objets sensibles moins agréables, les tentations plus aisées à surmonter, votre constance plus forte, le démon moins subtil? Vous sauriez si vous êtes prédestiné; mais, pour l'accomplissement de cette prédestination, ne faudrait-il pas se mortifier, faire une pénitence sincère et entière? n'auriez-vous pas les mêmes obstacles? Vous serez donc, avec cette connaissance, dans les mêmes obligations où vous êtes. Mais si Dieu, d'un autre côté, vous faisait connaître votre réprobation, quelle horreur saisirait votre esprit! quel chagrin rongerait votre cœur! quelles plaintes ne feriez-vous pas contre Dieu qui vous aurait ôté la douce espérance que les réprouvés mêmes peuvent avoir en cette vie! Quelle rigueur, diriez-vous, de ce qu'il aurait prévu votre enfer avant même que vous l'eussiez mérité! Bien plus: si les prédestinés étaient sûrs de leur prédestination,

ne voudraient-ils pas avoir part aux plaisirs de cette vie? Car enfin les plaisirs ont des charmes qui ne laissent pas d'attaquer les plus justes. Or, quand le frein de la crainte serait rompu par l'assurance de la pénitence future que les prédestinés se promettraient, que ne feraient-ils pas?... Persuadés de la fragilité de notre vie et de l'incertitude de notre salut, nous continuons de vivre dans le péché comme si notre salut était assuré : que serait-ce si nous étions assurés de notre prédestination? Que si les prédestinés abusaient de la connaissance de leur bonheur, quel mauvais usage les réprouvés ne feraient-ils point de la connaissance de leur réprobation? Ils abandonneraient la vertu, ils tâcheraient, par les plaisirs de cette vie, de se dédommager des peines qu'is devraient endurer dans l'enfer. (**Le P. de la Rue**, *Mercredi de la passion*).

[C'est nous qui ne voulons pas notre salut]. Dieu veut votre salut, et non pas votre perte: *Nolo mortem impii, sed ut convertatur et vivat*, dit-il lui-même dans Ezéchiel. Mais vous-même voulez-vous votre salut? Rien de plus douteux. Mais, direz-vous, la volonté de Dieu pour votre salut, cela est bien incertain. Ah! pécheurs, voyez ce que Dieu a fait pour vous sauver et ce que vous faites vous-mêmes. Je vois que Dieu vous a mis au monde, et par conséquent vous êtes son ouvrage; il a lavé vos péchés dans son sang, il vous a reculés des siècles de l'idolâtrie; il a mis un ange à vos côtés pour vous observer et vous guider pendant toute votre vie; il vous ouvre les yeux avant que vous tombiez dans le péché: de sorte que vous n'y tombez point qu'il ne vous fasse connaître auparavant le précipice. Enfin, il est mort pour vous. Et vous, que faites-vous pour votre salut? Ah! non-seulement vous ne répondez pas à tous ses soins et à ses faveurs, mais vous les détruisez par avance; vous regardez votre salut comme la dernière de vos affaires, et vous dites que ce n'est pas Dieu qui veut votre salut! Vous êtes dans un assoupissement continuel, une indifférence entière pour votre salut, et vous voulez que Dieu vous sauve lui seul! Vous demandez qu'il vous signe l'arrêt de votre prédestination, et vous ne voulez pas de votre part y contribuer en ce qui est nécessaire! (*Le même*).

[De la présomption]. — Cette présomption qui fait que les pécheurs comptent uniquement sur la miséricorde de Dieu, sans vouloir rien faire et sans se mettre en peine de travailler à leur salut; cette présomption, dis-je, est mal fondée dans son principe: en voici la raison, qui est évidente. Parce que, de quelque manière que Dieu nous ait prédestinés, il est de foi qu'il ne nous sauvera jamais sans notre coopération. Or, s'il est vrai que je dois, pour être sauvé, y coopérer avec Dieu, il ne m'est donc plus permis de m'assurer tellement de Dieu que j'abandonne le soin de mon salut, et que je m'en décharge entièrement sur lui. J'ai droit d'espérer en Dieu; mais en même temps j'ai une obligation indispensable de travailler avec Dieu, d'agir avec Dieu; et, si je sépare cette confiance de ce travail, de

cette action, je me perds et je renverse l'ordre de DIEU. En effet, quel est l'ordre de DIEU dans la disposition du salut des hommes? Le voici, exprimé en ces deux paroles de S. Augustin que vous avez cent fois entendues: *Qui fecit te sine te non salvabit te sine te.* Ce DIEU plein de sagesse et tout-puissant, qui vous a créé sans vous, n'a pas voulu vous sauver sans vous; et à prendre même le salut dans cette étendue que lui donne la théologie, c'est-à-dire en tant qu'il présuppose ou qu'il renferme notre conversion, il n'est pas, en quelque sorte, au pouvoir de DIEU de nous sauver sans nous. Pourquoi? parce que, dit S. Thomas, c'est dans nous-mêmes, je veux dire dans notre volonté, préparée, élevée et fortifiée par la grâce, que tout le mystère de notre conversion doit consister.

Si je suis prédestiné, direz-vous, je n'ai rien à craindre ; et si je ne le suis pas, tous mes soins et toutes mes craintes ne me peuvent sauver. Voilà le faux raisonnement dont le libertinage a de tout temps prétendu se prévaloir. Si je suis prédestiné, je n'ai rien à craindre : quelle conséquence ! Et moi je réponds que vous devez conclure tout au contraire, et dire : Si je suis prédestiné, cela m'engage à être attentif, et à veiller continuellement sur moi-même. On dirait d'abord que cette proposition a quelque chose du paradoxe : nullement, Chrétiens, elle est fondée sur les principes, non-seulement les plus solides, mais les plus naturels et les plus simples de la raison. Car si je suis prédestiné, il est évident que je ne le suis et que je ne le puis être que dépendamment des moyens à quoi DIEU a voulu attacher ma prédestination : ou, pour parler plus juste, que dépendamment des moyens qui sont renfermés dans ma prédestination. Or, la foi m'apprend qu'un des moyens les plus essentiels est le soin de mon salut et la crainte des jugements de DIEU, une défiance salutaire de ma propre fragilité, une vigilance exacte qui me serve de frein, et qui m'empêche de me livrer à mes passions et de tomber dans le relâchement. S'il y a une prédestination pour nous, il est certain qu'elle comprend et qu'elle embrasse tout cela. Que fais-je donc quand je viens à me négliger, sous ce vain prétexte de prédestination dont j'abuse? Admirez, Chrétiens, la faiblesse de l'esprit de l'homme dans ses égarements. Ce que je fais? je détruis moi-même le fondement sur lequel je bâtis, c'est-à-dire je détruis ma prédestination au même temps que je la suppose, parce que j'en sépare ce qui en est inséparable, et ce qui s'y trouve essentiellement lié, et ce sans quoi elle ne peut subsister dans le dessein de DIEU. (**Bourdaloue**, *Carême*).

[Vigilance à répondre aux desseins de Dieu]. — Savez-vous, Chrétiens, par où DIEU confondra notre confiance téméraire sur sa prescience et sa prédestination? Ce sera par nous-mêmes, par nos propres sentiments, et, aussi bien que le serviteur de l'Evangile, par notre propre confession : *Ex ore tuo.* Car, dans les autres affaires, persuadés que nous sommes de la providence et de la prédestination de DIEU, nous ne négligeons rien de

notre part et nous ne prenons même que trop de moyens et trop de mesures. S'agit-il d'une entreprise où notre fortune, où notre honneur soit intéressé? quoique nous sachions que DIEU a prévu ce qui en doit réussir et que le succès en est déjà marqué dans l'ordre de la prédestination, nous ne laissons pas d'y apporter tous nos soins, d'y employer notre crédit, d'en prévenir toutes les suites, d'en éloigner tous les obstacles; et nous nous faisons même de notre zèle là-dessus et de notre activité une sagesse et une vertu. DIEU sait, disons-nous, ce qui en arrivera; mais il veut néanmoins que je m'aide : car il n'est pas obligé à faire des miracles pour moi, et sa prédestination même m'engage à me servir des moyens qu'il me présente pour parvenir à la fin que je me propose. C'est ainsi que nous raisonnons, et nous raisonnons bien. Il n'y a que l'affaire du salut, où nous prenons d'autres idées, où nous voulons que DIEU fasse tout, où nous nous reposons de tout sur la providence, tandis que nous demeurons tranquilles et sans action. Nous nous appliquons aux affaires du monde comme s'il n'y avait ni providence, ni prédestination divine et que tout dépendît de nous, et nous traitons l'affaire du salut comme si nous n'en étions pas chargés, et que tout dépendît de DIEU. Rectifions l'un par l'autre : servons-nous de l'excès de l'un pour suppléer au défaut de l'autre : c'est-à-dire travaillons aux affaires du monde avec un peu plus de cet abandon à la Providence que nous portons trop loin dans l'affaire du salut, et travaillons à l'affaire du salut avec plus de cet empressement et de cette inquiétude que nous avons trop dans les affaires du monde. Vaquons aux affaires du monde avec plus de confiance en DIEU, avec plus de soumission aux ordres de DIEU, reconnaissant que sans lui tous nos soins sont inutiles ; et vaquons à l'affaire du salut avec plus de réflexion sur nous-mêmes, avec plus de défiance de nous-mêmes, avec plus de zèle pour nous-mêmes, reconnaissant que sans nous DIEU ne veut pas accomplir l'œuvre de notre sanctification. (*Le même*).

[Exclure la curiosité]. — Vous avez, dites-vous, de la peine à accorder la liberté de l'homme avec la prescience de DIEU, la vertu de la grâce avec le franc-arbitre : Eh ! de quoi vous inquiétez-vous ? Ce n'est pas à vous à faire cet accord, c'est à DIEU ; c'est son affaire, et non pas la vôtre. Celui qui a uni deux natures infiniment éloignées, la nature divine et la nature humaine, dans une même personne, faisant, dit S. Léon, un accord merveilleux de la majesté avec l'humilité, de la vertu avec l'infirmité, et de son immortalité avec notre condition mortelle, sans que la gloire et la toute-puissance de la nature divine accablât ou détruisît la nature humaine, et sans que la bassesse de l'une diminuât la grandeur de l'autre, le même DIEU a assez de sagesse et de puissance pour faire cette union que vous ne pouvez concevoir. Rien de plus incontestable que le souverain pouvoir de DIEU ; rien aussi, parmi les choses créées, de plus inviolable que la liberté de l'homme, qui ne peut être forcée par aucune créature,

et qui a le droit même de résister à DIEU : DIEU sait néanmoins le moyen d'accorder ces deux choses, et ce n'est point à vous à le vouloir comprendre. Pourquoi donc vous inquiétez-vous sur ce point? pourquoi vous embarrassez-vous de ce que vous ne concevez pas ? Contentez-vous de savoir que DIEU a une sagesse infinie, et qu'il sait bien accorder ses desseins éternels avec les résolutions que vous prenez en coopérant à sa grâce. (**Le P. Texier**, *Mercredi de la 5e sem. de carême*).

[Marques si nous sommes prédestinés]. — Je sais, dira quelqu'un, que la prédestination est un effet de la miséricorde de DIEU ; je sais qu'il donne ses grâces comme il lui plaît, et que ceux qu'il sépare de la masse corrompue en sont uniquement redevables à sa bonté. Mais suis-je de ces heureux? suis-je encore dans cette masse funeste? en suis-je séparé? Pour avoir quelque éclaircissement de ce doute, faites réflexion à ce que dit S. Augustin, qu'il y a deux choses que nous ne saurions savoir. DIEU nous a prédestinés avant la création du monde : *Elegit nos ante mundi constitutionem*; et il nous glorifie après les siècles. Voilà deux choses qui se font hors du monde, et que nous ignorons. Mais il y en a deux autres qui se font dans le monde, et que nous devons savoir? *Vocat nos de mundo, justificat nos in mundo:* DIEU nous appelle du monde : et il nous justifie dans le monde. Si vous voulez donc savoir en quelque manière si DIEU vous a fait cette grande miséricorde de vous prédestiner, voyez si vous êtes séparé du monde, si vous faites pénitence dans le monde ; si vous ne méritez pas la grâce de la justification par une sincère pénitence, vous devez craindre que vous ne soyez pas du nombre heureux des élus. Or, il ne tient qu'à vous de vous servir de ces moyens que DIEU vous a donnés pour vous sauver. Ah ! s'il dépendait de vous de vous rendre heureux en ce monde, vous le deviendriez bientôt : il dépend de vous d'être heureux dans l'éternité, et vous ne le voulez pas ! (*Essais de Sermons*, *Mercredi de la Passion*).

[Agir comme si nous l'étions]. — Qu'importe que DIEU m'ait prédestiné ou non, si les choses arrivent de même? Sa prédestination n'est pas une chose qui me nécessite, et ma liberté n'en souffre aucun préjudice, puisque j'ai le même pouvoir de me sauver ou de me perdre que si je n'étais ni prédestiné ni réprouvé. Les décrets de DIEU sont immuables, il est vrai ; sa prescience est infaillible, et il n'arrivera rien que ce qu'il a ordonné et prévu ; mais ce n'est pas à quoi vous devez penser, ni sur quoi vous devez vous arrêter. Soyez assuré qu'il n'arrivera rien, pour ce qui est de votre salut ou de votre perte, que selon votre volonté. Travaillez à ce qui dépend de vous, et laissez là ce qui n'en dépend pas. Dans les affaires de ce monde, j'ai souvent fait réflexion que les hommes, dans la conduite de leurs affaires, ne se mettent point en peine de ce que DIEU sait ce qu'ils feront et ce qui leur arrivera ; mais chacun se gouverne selon ce qu'il croit

être le mieux pour parvenir à ce qu'il prétend, sans s'arrêter à ce que Dieu a prévu. Jamais un laboureur n'a dit : Dieu sait si la récolte sera bonne cette année ou non ; mais, sans avoir égard à cette science, il cultive la terre, il sème, et il fait tout ce qui est de son devoir. Le marchand ne dit pas : Dieu a prévu si je dois devenir riche ou non : qu'est-il nécessaire que je m'expose aux hasards des chemins et aux périls de la mer? Personne de ceux qui aspirent à quelque charge dans l'Etat, ne s'en remet à la connaissance de Dieu ; on se sert des moyens que l'on juge propres pour réussir dans ses desseins ; et l'on fait de même dans toutes les affaires du monde... Si quelqu'un disait à un malade : Ne prenez point de remède, parce que Dieu sait si vous mourrez de cette maladie ou non, et il n'arrivera que ce que Dieu sait ; croyez-vous qu'il se payât de cette raison, s'il n'était plus malade d'esprit que de corps. (**Le P. Duneau**, *6e mercredi de Carême*).

[Petit nombre des élus]. — Supposons que ce soit ici notre dernière heure à tous, que le temps est passé, que l'éternité commence, que le Fils de Dieu va paraître pour nous juger selon nos œuvres, et que nous sommes tous ici pour attendre de lui ou l'arrêt de grâce ou l'arrêt de mort. Je vous le demande frappé de terreur moi-même, et me mettant dans la même situation où nous devons tous paraître un jour devant Dieu notre juge, et où je vous prie de vous mettre dès maintenant pour un moment : si le Fils de Dieu, dis-je, paraissait dès à présent pour faire la terrible séparation des justes et des pécheurs, croyez-vous que le plus grand nombre fût sauvé? Croyez-vous que le nombre des justes fût égal à celui des pécheurs? Croyez-vous que, s'il faisait maintenant la discussion des œuvres du grand nombre qui est dans cette église, il trouverait dix justes parmi nous? Je vous le demande : vous l'ignorez et je l'ignore comme vous. Où en seraient tous les autres? Disons plus ; il y a beaucoup plus de pécheurs qui ne veulent pas se convertir, plusieurs qui le veulent et ne le font pas, d'autres qui ne se convertissent que pour retomber, ou enfin, qui, par une fausse témérité, croient ne pas avoir besoin de se convertir, commencez par retrancher d'abord ces quatre sortes de pécheurs, car ils ne seront pas du nombre des élus, puisque nul d'eux n'est en grâce. Où êtes-vous donc, justes aux yeux de Jésus-Christ? Paraissez, et vous séparez des pécheurs ; froment, démêlez-vous de la paille ! Que restera-t-il après cela? Ah ! notre perte est presque certaine, et nous n'y pensons pas! nous sommes dans la voie de perdition, et nous ne songeons pas à en sortir ! (**Massillon**).

[Les effets de la prédestination]. — Les effets de la prédestination consommée sont toutes les choses qui conduisent efficacement au salut; et Dieu, étant l'auteur de la prédestination, les donne et les envoie à ce dessein. On peut mettre en ce rang tous les événements de cette vie, que nous attri-

buons souvent au hasard, tous les biens, soit naturels ou surnaturels, prospérité, adversité, bons et mauvais succès de nos projets et de nos affaires, et tout ce qui nous peut être de quelque secours pour parvenir au bonheur éternel. Et comme toutes les choses de ce monde peuvent contribuer à ce dessein, toutes les qualités du corps et de l'âme, toutes les actions, tous les emplois, toutes les occasions qui se présentent et qui sont ordonnées à cette fin par la Providence, sont autant d'effets de la prédestination et du soin qu'elle prend de ménager le salut des élus. On ne peut pas dire néanmoins que nos péchés entrent dans ce rang, parce que Dieu ne peut pas les faire servir à une si excellente fin, quoique les hommes quelquefois tirent par accident du bien et du profit de leurs crimes mêmes comme un sujet de faire pénitence ou d'aimer Dieu plus ardemment : car supposé le péché, Dieu, par une seconde intention et en renversant l'ordre, en tire un sujet de pénitence ou d'un plus ardent amour. Mais, pour toutes les autres choses, elles deviennent, suivant cette direction, des faveurs par lesquelles Dieu conduit doucement et agréablement les hommes au salut. (**Le P. de Lingendes**, *Sermon sur ce sujet*).

[Bonté de Dieu]. — Après ce que vous avez dit, ô mon Dieu, et après tout ce que vous avez fait pour notre salut, quelle raison avez-vous de vous défier, homme de peu de foi ? *Quid ultrà potui facere vineæ et non feci?* Répondez à votre Dieu, âmes timides et ingrates tout ensemble ! Quelles plus fortes preuves auriez-vous pu souhaiter pour vous convaincre que j'ai à cœur votre salut que celles que je vous ai données? Pouvais-je descendre plus bas que le néant, ou vous élever plus haut que je me suis élevé moi-même ? Est-il resté une goutte de sang dans mes veines, une seule partie en mon corps qui n'ait été ou meurtrie ou déchirée? Que pouvez-vous souhaiter de moi après que je me suis donné moi-même à vous? Après avoir sacrifié bien, vie, honneur, pour votre intérêt, pouvais-je faire encore quelque chose pour l'amour de vous? Si je n'avais pas eu envie de vous sauver, pourquoi tant d'instructions, tant de sacrements, tant de grâces? Vous aurais-je fait de mon propre sang un remède à toutes vos plaies? vous aurais-je donné mon propre corps à manger, si votre âme ne m'était infiniment chère? (**Le P. de la Colombière**, *Sermon* 56).

[Les grâces de Dieu doivent nous faire craindre]. — Toutes les grâces par lesquelles Dieu opère notre prédestination sont en la main de Dieu ; il les distribue gratuitement à qui il veut et quand il veut. Je dis toutes les grâces, et celles qui commencent le salut et celles qui le consomment. Les grâces qui commencent le salut : C'est un article de foi que la vocation au christianisme est indépendante de nos mérites. S. Augustin et S. Prosper ont toujours insisté sur cet article capital de notre religion : *Quis te discernit?* disaient-ils, après S. Paul. Orgueilleuse créature, quel est donc le prin-

cipe de ton élection ? Si le bonheur de ta naissance t'a rangée parmi les fidèles, à qui en es-tu redevable ? Et, cette vérité de foi supposée, n'ai-je pas droit de me récrier avec le même Apôtre : *Ubi est gloriatio tua ?* Quelle vanité pouvez-vous avoir d'une faveur que vous n'avez pas mérité ? La consommation de notre salut n'est pas plus en notre pouvoir que le commencement de notre élection. Dieu accorde presque toujours à ceux qui ont saintement vécu la grâce de la persévérance finale et de la mort dans la justice ; mais il ne s'y est point asservi, et c'est surtout pour le moment qui doit faire la décision de notre éternité que cet axiôme de S. Paul a lieu : *Non volentis neque currentis, sed miserentis est* Dei (Rom. ix). L'ouvrage de la sanctification est l'effet de la volonté bienfaisante de Dieu, et non pas la volonté languissante du mourant. Quel sujet de crainte et d'humiliation n'ai-je donc point dans la pensée de ces vérités également certaines et effrayantes ? (**Anonyme**).

[Espérance et confiance]. — Quand je réfléchis sur ces paroles de S. Paul, *que* Dieu *veut sauver tous les hommes*, il me prend des saillies de zèle qui me transportent hors de moi-même. En ces instants je voudrais, le crucifix à la main, pouvoir consoler toutes les personnes qu'un naturel timide, une direction suspecte ou la lecture de certains livres dangereux, alarment jusqu'à les désespérer. La vue de Jésus-Christ mourant serait, ce me semble, un remède suffisant à leur incertitude. Mes frères, leur dirais-je, considérez ces yeux éteints, cette tête ensanglantée, ce cœur ouvert, ces mains percées. Puis j'ajouterais ces paroles de S. Paul : *Christus dedit semetipsum redemptionem pro omnibus.* C'est à tous que Jésus-Christ a voulu procurer une abondante rédemption : J'ai donc ma part d'un bienfait si général ; Adam n'a donc point attiré sur moi un malheur auquel Jésus-Christ n'ait point remédié. (*Le même*),

[Tentation de désespoir]. — Une des plus grandes tentations dans la vie spirituelle, c'est celle de la défiance, qui consiste à se figurer qu'on sera apparemment réprouvé, et par conséquent que tout ce qu'on fait pour Dieu est inutile. Tentation dangereuse ! Elle nous conduit à la tiédeur dans le service de Dieu, à l'oubli des devoirs essentiels, au désespoir du salut. Opposons à une si pernicieuse défiance une pleine et entière confiance aux mérites du Fils de Dieu. Suis-je prédestiné ? C'est là pour le chrétien un mystère impénétrable ; mais il sert un Dieu fidèle et plein de bonté : c'est ce qu'il lui suffit de savoir ; car il nous suffit de savoir avec quelle bonté et quelle miséricorde il en use à notre égard. Au reste, si nous ne pouvons résoudre les difficultés que notre imagination nous forme, tantôt sur de certaines faveurs que Dieu accorde à quelques-uns et qu'il nous refuse, tantôt sur la prédestination, tantôt sur la persévérance finale dans le bien, ne nous en affligeons pas davantage. Les hommes les plus éclairés ne voient rien de plus que nous dans ces mystères impénétrables ; et

il nous suffit de pouvoir dire avec certitude, comme l'Apôtre S. Paul : *Je sais à qui je me suis fié*. Cette foi vive doit être plus efficace pour apaiser tous nos troubles que les plus sublimes lumières, que les révélations particulières, qui ne sont quelquefois que des illusions. Il n'est pas même nécessaire que, dans les inquiétudes qui nous viennent sur notre salut, nous puissions dire : Je sais à qui je me fie ; il suffit de dire, comme l'Apôtre : Je sais à qui je me suis fié. L'habitude de la foi supplée alors à l'acte que nous ne pourrions former. Rappelons-nous donc, en ces moments de perplexité, les actes de foi et de confiance que nous avons faits tant de fois : ce souvenir a de quoi nous rassurer pour le présent. (**Le P. Ségneri**, *Méditations*),

[Tout contribue à la sanctification des élus]. — Un mélange de bien et de mal compose toute la vie de l'homme. On comprend assez que les faveurs et les consolations divines tournent à l'avantage des élus : elles leur sont, en effet, des engagements nouveaux de servir le Seigneur, de s'attacher encore plus à lui, de lui offrir de plus purs et de plus fréquents sacrifices de louanges : *Cantabo Domino, qui bona tribuit mihi.* Mais comment l'adversité, la tentation, le péché, qui sont les maux de la vie, se convertissent-ils en bien pour les justes? C'est ce qu'il est difficile de comprendre ; c'est ce qu'on a beaucoup de peine à se persuader, et ce que nous pouvons cependant prouver être très-véritable. Car, premièrement, les tribulations des justes produisent en eux un surcroît de vertus et de mérites ; les persécutions augmentent leur charité et lui donnent un lustre nouveau d'autant plus éclatant qu'ils souffrent davantage de persécutions ; les humiliations perfectionnent leur humilité ; les infirmités et les misères de la vie accroissent leur patience et leur résignation aux volontés divines : *Dominus est quod bonum est in oculis suis faciat* (Reg. I). En second lieu, la tentation devient pour le juste une école où il apprend à combattre les puissances de l'enfer, où il se forme à en découvrir les ruses, et où il s'accoutume à en mépriser les efforts : *Beatus vir qui suffert tentationem* (Jac. I). Enfin, il n'y a pas jusqu'au péché dont les élus ne retirent du fruit. Leurs chutes leur sont une source de soupirs et de larmes, le motif d'une humilité plus profonde et d'une vigilance plus continuelle et plus soutenue. Rien n'est donc plus vrai, tout tourne à l'avantage des justes : *Diligentibus* Deum *omnia cooperantur in bonum.* (Rom. VIII). Mais, par la disposition contraire des pécheurs, tout se change pour eux en mal ; les grâces mêmes que Dieu leur donne ne servent qu'à les rendre plus coupables, et la divine miséricorde, qui devrait amollir leurs cœurs, les ramener à Dieu, leur faire connaître ses infinies bontés à leur égard, n'a point d'autre effet sur leurs mauvais cœurs que de les rendre plus coupables, que de les établir plus tranquillement dans leurs désordres et de causer en eux une insensibilité étonnante : *Peccavi, et quid mihi accidit triste ?* (Eccl. V.) A ces marques, vous pouvez juger en quelque sorte de

votre destinée éternelle. Tout se change-t-il en bien à votre égard? vous avez le caractère des prédestinés; et c'est par où l'Apôtre nous apprend à les distinguer : *Scimus quoniam diligentibus* Deum *omnia cooperantur in bonum, iis qui secundùm propositum vocati sunt sancti* (Rom. viii). (**Le P. Ségneri,** *Ibid.*).

[Sujet de s'humilier]. — Nous trouvons, dans la vue de l'avenir, un grand sujet d'humiliation et un grand motif d'humilité. Suis-je prédestiné ? serai-je réprouvé? serai-je sauvé? Je n'en sais rien. Que cette incertitude est humiliante ! Ce que je sais, c'est que je ne serai point sauvé sans la grâce de la persévérance. Mais, hélas ! cette grâce, je ne la puis mériter, ni ensuite m'en assurer. Sur quoi pourrais-je m'en assurer ? Sur la volonté de Dieu ? Elle m'est inconnue là-dessus : *Quis cognovit sensum Domini*? Sur ma volonté? Elle est si déréglée , si faible, si inconstante! Sur mes bonnes œuvres ? Hélas ! les œuvres les plus excellentes ne peuvent mériter cette grâce. Sur les grâces que j'ai reçues? Qui m'a dit que j'y serai fidèle ? Qui a plus reçu de grâces que Salomon ? il est assez probable qu'il n'a pas eu celle de la persévérance. Sur la perfection de mon état? est-il plus parfait que celui de Judas, compagnon et apôtre du Fils de Dieu, témoin de ses vertus et de ses miracles? Il devient un traître, un apostat, et meurt désespéré. Si les colonnes du firmament ont été renversées, faibles roseaux que nous sommes, quelle est notre confiance? Et n'avons-nous pas bien sujet de trembler et de nous humilier? (**Le P. Nepveu,** *Réflexions chrétiennes*).

[Les desseins de Dieu sont un abîme]. — Quoique les desseins de Dieu sur les hommes soient des abîmes dont on ne voit point le fond, il faut avouer cependant que de tous les secrets divins il n'y en a point de plus impénétrable que celui de la prédestination et de la réprobation éternelles. Car de savoir, dans toutes les conjonctures particulières, pourquoi Dieu comble souvent les impies de biens temporels et laisse leurs crimes impunis en cette vie ; pourquoi, d'autre part, il permet qu'une infinité de saints manquent de tout et soient méprisés, persécutés, outragés injustement, c'est ce qu'il ne faut point espérer, quoiqu'en général on puisse rapporter plusieurs raisons de cette conduite. Il est certain que Dieu accorde à de grands pécheurs des prospérités temporelles en récompense de quelques vertus morales qu'ils ont exercées, parce qu'il ne peut donner autre chose à des gens indignes de la béatitude éternelle, ou parce que ce peut être un moyen d'amollir la dureté de leurs cœurs, de les ramener à la raison, de les détacher de la terre et de leur faire venir le goût des vrais biens, qui sont ceux de l'éternité. Que s'il laisse quelquefois leurs désordres impunis, ce n'est pas qu'il veuille les épargner, c'est qu'il se réserve à les punir dans l'autre monde beaucoup plus sévèrement qu'il ne pourrait faire en celui-ci. Au contraire, il permet souvent que les justes

soient dépouillés de leurs biens, humiliés et maltraités en toutes manières ; mais c'est afin que, par la patience, ils puissent expier les fautes légères qu'ils commettent par fragilité ; et que, croissant en mérites, ils acquièrent dans le ciel un plus haut degré de gloire. (**Bellarmin**, *Opuscules*).

[Bonté de Dieu pour nous]. — Pouvons-nous avoir aucun doute des bontés de Dieu à notre égard? Nous peuvent-elles être plus sensiblement marquées ? Comparons, pour les connaître, notre état avec celui de tous les infidèles, les schismatiques, les hérétiques qui couvrent la surface de la terre. La plus grande partie du monde est habitée par des gens qui vivent sans foi, ou qui n'ont pas la vraie foi. Encore, parmi ceux qui habitent les pays où la vraie foi est cultivée, combien de libertins, d'athées et d'impies, qui vivent sans foi dans le centre même de la foi ! Combien d'autres qui, n'ayant de la vraie religion que la croyance, n'en remplissent pas les obligations, faute de cette foi vive qui opère par la charité ! Combien qui vivent dans une ignorance profonde de ce qu'ils devraient savoir ! Combien d'autres qui accumulent les injustices, et, s'enrichissant par cette voie, mettent à leur salut un invincible obstacle ! Combien qui se rendent coupables de tous ces crimes dont l'Apôtre a prononcé que ceux qui les commettent n'entreront point dans le royaume des cieux ? Combien d'autres qui, sans beaucoup de crimes, vivent dans l'oubli de leur salut et dans une affreuse indifférence pour le ciel ! Otez presque tous ceux-là, qui ne font point pénitence, ôtez-les du nombre des prédestinés : que restera-t-il, sinon un très-petit nombre de gens qui ont la foi, la religion, la piété, la justice en recommandation, qui, inquiets sur leur salut, y travaillent sérieusement, ou qui, après s'être livrés trop aisément au crime, songent à l'expier par la pénitence ? Or, c'est sans doute à ce petit nombre que le ciel est destiné, et c'est aussi à ce petit nombre que Dieu vous a appelés. Il vous a choisis préférablement à mille autres pour vous mettre de ce nombre chéri ; et combien jusqu'à présent de grâces pour vous y faire entrer ! Je ne dis pas de grâces communes et générales, mais de ces secours particuliers, de ces grandes prédilections, de ces faveurs personnelles, qu'il n'a pas faites à tous comme à vous et qui montrent bien le choix qu'il fait de vous pour le ciel, et le désir particulier qu'il a de vous sauver, quand par impossible il serait vrai qu'il eût abandonné tout le reste de l'univers. (**Anonyme**).

[Petit nombre des élus]. — Quand la foi ne nous enseignerait pas cette terrible vérité, supposé certains principes de l'Evangile dont tous les chrétiens conviennent, la seule raison suffirait pour nous convaincre que le nombre des sauvés doit être petit. Instruits des vérités de notre religion, informés des devoirs du chrétien, convaincus de notre penchant au mal et de la licence des mœurs des gens du siècle, peut-on conclure qu'il y aura beau-

coup de gens sauvés ? Pour être sauvé il faut nécessairement vivre selon les maximes de l'Evangile : et le nombre de ceux qui vivent aujourd'hui selon ces maximes, est-il fort grand ? Pour être sauvé, il faut se déclarer hautement disciple du Sauveur : hélas ! combien de gens ont aujourd'hui honte de paraître tels ! il faut renoncer, ou d'effet ou d'affection, à tout ce qu'on possède ; il faut porter sa croix tous les jours ; quelle pureté inaltérable ! quelle délicatesse de conscience ? quelle humilité plus sincère ! quelle droiture ! quelle charité ! A ces marques, reconnaissez-vous beaucoup de disciples de Jésus-Christ ? Ce sont là cependant les marques les plus certaines que nous puissions avoir de notre prédestination. Le monde est l'ennemi irréconciliable du Fils de Dieu : il n'est pas possible de suivre tout à la fois ces deux maîtres. Jugez lequel des deux le plus grand nombre suit, et par-là vous pourrez connaître aussi combien est petit le nombre des prédestinés. (**Le P. Croiset**, *Exercices de piété*).

[Incertitude utile aux élus]. — L'incertitude de la prédestination et du salut ne peut être que très-pénible aux bonnes âmes. Nous en pouvons juger par ce qui est écrit du grand patriarche S. François, qu'au commencement de sa conversion, Dieu lui ayant fait connaître que ses péchés, qu'il avait pleurés longtemps et avec une vive douleur, lui étaient remis, il en eut une joie inconcevable. Mais après tout, quelque peine que puisse faire cette incertitude à ceux qui ont de l'amour pour Dieu, c'est un véritable effet de la Providence divine sur eux : car ils sont plus retenus, plus humbles et plus vigilants ; ils s'observent avec plus de soin ; ils ne se préfèrent à personne, pas même aux plus grands pécheurs. Pour ce qui est des réprouvés, il leur est fort important qu'ils ne pensent point à la triste fin qui les attend ; il est utile pour eux qu'ils ne sachent pas ce qui leur doit arriver, de peur que, s'abandonnant davantage par désespoir à tous les déréglements imaginables, ils ne causent bien des maux aux fidèles, et que par-là, augmentant toujours et leurs désordres et les peines des autres, ils n'attirent sur leur tête une grande condamnation. (**Bellarmin**, *De gemitu columbæ*).

[Les bonnes œuvres nous inscrivent au livre de vie]. — Quand le Fils de Dieu dit à ses disciples « *Réjouissez-vous de ce que vos noms sont inscrits au ciel* » il ne les assura pas qu'ils étaient prédestinés ; mais il leur apprit que, faisant les œuvres des prédestinés, c'est-à-dire servant Dieu avec fidélité, menant une vie sainte, ils pouvaient et devaient espérer d'être de ce bienheureux nombre. Dieu connaît, il est vrai, ceux qui sont à lui, il connaît ceux qui par la persévérance remporteront la victoire ; ni lui ni personne n'efface les noms qu'il a écrits de la sorte : mais pour nous, qui ne vivons que dans l'obscurité de la foi, nous nous écrivons nous-mêmes, pour ainsi dire, par les bonnes œuvres, et nous nous effaçons par le péché. Nous pouvons, à la vérité, nous réjouir en nous-mêmes de la vertu que

nous pratiquons aujourd'hui ; nous pouvons sentir quelque consolation par le témoignage de notre conscience : mais il faut que cette joie ne soit pas empoisonnée par cette vanité qui accompagne assez souvent les bonnes œuvres, parce que, si Dieu nous abandonnait à nous-mêmes, nous ne serions pas demain à lui. Craignons donc de tomber; mais craignons avec confiance que Dieu nous aidera à achever ce qu'il nous a fait commencer par sa grâce, et regardons celles qu'il nous a accordées jusqu'ici comme les arrhes de la grâce finale. (**Le Tourneux**, *Année chrétienne*).

[Réprobation de Judas]. — La réprobation de Judas ne fut point, assurément, une marque que Dieu l'eût prédestiné à une trahison si détestable : ce fut un juste châtiment de son infidélité et de son ingratitude. Vous aviez dessein, ô mon Dieu, d'en faire un grand saint, et il est devenu un malheureux réprouvé ! Vous l'aviez préféré à une infinité d'autres hommes pour l'élever au ministère glorieux de l'apostolat, et il a trompé les desseins favorables de votre providence sur lui par la plus horrible de toutes les perfidies ! Vous aviez joint à la vocation générale qui l'avait associé à votre compagnie plusieurs grâces particulières dont vous l'aviez comblé. Vous l'aviez fait dépositaire des aumônes que l'on vous faisait pour nourrir le collége apostolique. Vous vous abaissâtes jusqu'à ses pieds dans le cénacle. Vous lui fîtes connaître que vous pénétriez jusque dans le fond de son cœur le dessein malheureux qu'il avait formé, pour lui en inspirer de l'horreur. Vous le traitâtes d'ami lorsqu'il vous livra par un baiser détestable. Quel cœur de bronze aurait pu tenir contre tant d'attaques de la bonté divine? Cependant ce monstre d'ingratitude et d'infidélité abusa de tant de grâces. Qui peut nier qu'il ne fût juste de punir un si détestable meurtrier, qui de son plein gré se jeta dans un si monstrueux excès ? (*Essais de Panégyriques*).

[Les péchés des élus]. — S. Augustin dit que les péchés même des élus entrent dans l'ordre de leur prédestination, et que Dieu ne permet le mal des fautes qu'ils commettent que pour en tirer le bien de leur pénitence. Car, les grandes vertus devant être appuyées sur une humilité profonde, il est souvent nécessaire que la confusion qui naît du péché nous fasse entrer dans des sentiments d'humilité que nous n'aurions pas si nous conservions toujours l'innocence. L'humilité étant donc la base et le fondement de toutes les vertus, il suit nécessairement qu'elle est en même temps une marque moralement certaine de la prédestination des élus, et même de leur élévation au plus haut degré de sainteté. Le péché donc, quoique directement contraire à cette charité qui nous unit à Dieu, sert à notre prédestination ; il y entre par la profonde humilité où il nous conduit, quand nous venons une fois à réfléchir sur nos excès. Nous voyons dans le Prince même des Apôtres un exemple sensible de ce que j'a-

vance. Dieu permit qu'il tombât dans un si grand excès que de renier son Maître, même avec détestation et jurement. Que produisit un si grand mal ? Cet Apôtre, étant revenu à lui, en devint d'autant plus humble ; cette humilité lui fit mériter le souverain degré où le Fils de Dieu l'éleva ; il lui apprit en même temps à user de clémence envers ses frères, considérant la faiblesse où tout homme peut tomber par son propre excès. (*Essais de panégyriques*).

PRÉSENCE DE DIEU.

EXERCICE DE LA PRÉSENCE DE DIEU.

AVERTISSEMENT.

On ne peut séparer, dans ce recueil, non plus que dans un discours sur la Présence de Dieu, *l'immensité de cet Etre souverain, qui est partout et qui se trouve dans tous les êtres. S'il n'est pas à propos de s'y étendre trop, on doit du moins la supposer comme le fondement de tout ce que l'on doit traiter. Mais de la pensée ou de la réflexion, qu'un chrétien doit faire sur un* Dieu *présent par son être, par sa puissance et par ses regards, on doit tirer de puissants motifs de le craindre, de l'aimer, de le servir, en un mot d'agir en sa présence. Pensée et réflexion capable de donner à nos actions toute la perfection dont elles sont capables.*

On ne peut douter que ce sujet ne soit très-utile, et, quoiqu'il renferme un motif général de bien vivre qui entre dans plusieurs autres discours, il serait à souhaiter qu'il fût plus souvent traité en particulier dans les chaires, comme il l'est dans les livres spirituels. Il y en a peu qui ouvrent un plus beau champ à l'éloquence, où l'on puisse traiter de choses plus relevées, puisque toutes les perfections s'y rencontrent, et même plus propres à faire impression sur l'esprit et sur le cœur soit des pécheurs soit des gens de bien.

Ce sujet, du reste, n'est point si borné, ni si stérile qu'il pourrait paraître

d'abord. Presque toute la morale chrétienne y peut entrer. On y peut faire des inductions sur tous les Etats, sur toutes les conditions et sur toutes les actions de la vie. Il y a peu de sujets où l'Ecriture, les Pères, les théologiens et les livres spirituels nous fournissent de plus nobles sentiments, et par conséquent qui donnent lieu au prédicateur d'exciter de plus puissants mouvements.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Le premier dessein qui se présente naturellement sur ce sujet est de faire voir que l'exercice de la présence de Dieu est le moyen le plus sûr et le plus efficace que nous ayons dans le christianisme pour arriver à la sainteté de vie et à la perfection qu'il nous enseigne et qu'il nous prescrit. Pour en être convaincu, il faut supposer, comme une vérité établie et incontestable, que la sainteté et la perfection à laquelle tout chrétien doit aspirer consiste en ces trois choses. — 1°. La fuite du péché; — 2°. La pratique des vertus et l'acquit des devoirs propres de notre état; — 3°. L'union à Dieu par une ardente charité et un dévouement entier à son service. — Ensuite il faut montrer, en autant de parties, que la pensée de la présence de Dieu est un puissant moyen d'observer ces trois choses dans toute la perfection dont nous sommes capables.

Première Partie. — La fuite du péché. — 1°. C'est une vérité connue par la seule lumière de la raison, et les païens même en ont été si persuadés, que leurs philosophes l'ont apportée pour fondement et pour première maxime de leur morale, comme nous apprenons de plusieurs admirables passages de Sénèque, qui a parlé en chrétien sur cette matière. — 2°. Il est inutile de rapporter le sentiment de tous les Pères pour appuyer une vérité que le Saint-Esprit nous a enseignée en tant d'endroits de l'Ecriture, jusque-là que les prophètes ne trouvent point de frein plus fort et plus capable de réprimer l'insolence des pécheurs que de les avertir que Dieu les voit et les regarde sans cesse d'un œil vengeur, et qu'il n'a garde de laisser impuni l'outrage qu'on lui fait en sa présence; et, afin qu'ils ne croient pas pouvoir échapper à sa vue perçante, de leur dire qu'il considère attentivement toutes leurs démarches, qu'il pénètre leurs plus secrètes intentions, et lit dans leur cœur toutes leurs pensées. — 3°. L'expérience fait voir tous les jours qu'il ne faut que la présence d'un prince, d'un

magistrat, d'une personne d'autorité et de distinction, pour arrêter les passions les plus emportées, et même qu'un seul témoin peut empêcher l'exécution d'un crime dans l'ardeur de la passion. Que ne sera donc point la présence de Dieu, si elle est fortement imprimée dans l'esprit d'un pécheur? D'où l'on peut conclure, avec les prophètes, que la cause de tous les crimes et de tous les désordres qui se commettent dans le monde ne vient que de ce que les hommes n'ont point la présence de Dieu devant les yeux, etc.

Seconde Partie. — La pensée d'un Dieu présent partout, témoin de nos actions, nous porte à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. C'est ce que le Roi-Prophète témoigne lui-même: *Servavi mandata tua, et testimonia tua, quia omues viæ meæ in conspectu tuo.* — 1°. Si la présence d'un roi ou d'un général d'armée anime les soldats au combat et leur inspire un courage intrépide, que ne fera point la présence du Dieu vivant, qui a toujours les yeux attachés sur nous, comme il parle lui-même : *Firmabo super te oculos meos* (Ps. 31); et qui, outre cela, agit avec nous et nous donne même la force et le pouvoir d'agir. Dans cette pensée, si nous l'avions souvent actuellement dans l'esprit, avec quelle exactitude et quelle fidélité ne nous acquitterions-nous point de tous les devoirs soit de notre religion, soit de notre état! Quelle ferveur dans nos prières, en parlant à un Dieu qui est présent et qui nous écoute ! quelle pureté d'intention dans toutes nos entreprises, dans tous nos desseins; quelle circonspection dans toutes nos paroles, dans tous nos gestes, dans toutes nos actions! On peut parcourir les emplois, les états et les principales actions de la vie. — 2°. La pensée qu'on a de Dieu présent nous sera remplir tous nos devoirs avec la perfection qui nous sera possible. — 3°. Conclure que c'est cette vue et cette pensée d'un Dieu présent qui a fait entreprendre à tous les saints les plus grandes actions; que c'est ce qui nous doit exciter à toutes les bonnes œuvres dont Dieu même sera témoin, et dont il nous tiendra compte. C'est ce qui nous doit animer à vaincre toutes les difficultés et à tout entreprendre pour un maître qui voit non-seulement les services qu'on lui rend, mais encore ceux qu'on désire lui rendre, tout ce qu'on voudrait faire pour son amour.

Troisième Partie. — La perfection d'un chrétien consiste enfin, ou plutôt s'achève, par l'union avec Dieu la plus étroite que nous puissions avoir avec lui en cette vie. Or, cette union se fait par une foi vive, par une ardente charité, par une conformité de sentiments, de volontés, de pensées, d'affections. Qui ne voit combien la pensée d'un Dieu qui nous honore de son amitié, et qui veut bien que nous le regardions comme notre plus fidèle ami; qui ne voit, dis-je, combien cette présence est capable de nous unir à l'absence qui sépare les amis, les désunit souvent et refroidit leur affection! Mais Dieu n'est jamais séparé de nous, nous pouvons à tout moment jouir de sa présence, en un mot, son essence, ses regards, son opération, par lesquels il nous est nécessairement présent,

peuvent, comme par autant de liens, produire en nous une union de cœur, d'affection et de volonté, etc.

—

II. — 1°. Les méchants ne sont hardis à faire le mal que parce qu'ils ne s'occupent jamais de la présence de DIEU.

2°. Les personnes vertueuses n'ont point de plus puissants secours pour persévérer dans le bien, pour conserver leur innocence et pour avancer dans la vertu, que la fréquente pensée de la présence de DIEU.

—

III. — 1°. DIEU est non-seulement proche de nous, mais encore dans nous-mêmes ; il pense continuellement à nous. C'est de lui que nous recevons l'être, la vie et tout le bien que nous avons : et, par une ingratitude insupportable, ou nous nous éloignons de lui par nos crimes ou nous ne pensons point à lui, par un oubli criminel.

2°. Il nous est présent par son action, en faisant avec nous tout ce que nous faisons : et, en péchant, non-seulement nous agissons contre lui, mais encore nous l'obligeons d'agir contre lui-même en le faisant servir à nos iniquités, comme il s'en plaint par son prophète.

—

IV. — 1°. Le fruit et le grand bien que nous retirerons de la présence de DIEU. — Elle nous inspirera la crainte de l'offenser, le regret d'avoir péché en sa présence, devant ses yeux et jusque dans son sein ; le désir de lui être plus fidèles à l'avenir. Elle nous portera à l'exercice de toutes les vertus ; elle nous animera à vaincre toutes les difficultés qui se rencontrent dans la pratique du bien, etc.

2°. Les maux qui arrivent à ceux qui perdent la pensée de la présence de DIEU. Ils perdent en même temps la crainte des jugements de DIEU, se précipitent en toutes sortes de désordres, tombent enfin dans un aveuglement déplorable, qui oblige DIEU à se retirer d'eux à mesure qu'ils s'éloignent de lui par leurs crimes ; et enfin DIEU leur fera éternellement sentir sa présence par le châtiment qu'il exercera sur eux, pour n'avoir pas voulu reconnaître sa présence à ses bienfaits.

—

V. — 1°. La présence de DIEU est une source de lumière, qui nous instruit de tous nos devoirs, nous conduit sûrement dans les voies de la vertu et nous empêche de nous égarer, en sorte qu'il ne serait pas besoin d'autre précepte ni d'autre commandement. *Ambula coràm mè, et esto perfectus.*

2°. C'est une source de joie et de consolation, qui nous fait trouver doux et léger le joug du Seigneur, qui nous anime et nous encourage dans les difficultés inséparables de la vertu.

—

VI. — 1°. La présence de DIEU bannit le péché, et les plus aveuglés et les plus déterminés à le commettre, s'ils n'avaient point la malice d'en détourner les yeux et la pensée.

2°. Elle conserve l'innocence et la pureté de l'âme, par la crainte d'offenser un DIEU qui nous voit et qui est témoin de toutes nos actions.

3°. Elle calme le trouble de nos passions, et en arrête et réprime les fougues les plus impétueuses. (**Le P. Texier,** *Dominicale*, 3e *dimanche de l'Avent*).

—

VII. — La cause de l'aveuglement de la plus grande partie des hommes vient de deux funestes principes, auxquels je veux tâcher de remédier dans les deux parties de ce discours.

Le premier est que nous ne regardons jamais DIEU comme présent à nous, nous voyant en quelque lieu que nous soyons. Nous mettons pour ainsi parler un bandeau devant les yeux de DIEU, en imaginant qu'il ne considère pas nos actions.

Le second est que nous ne pensons presque jamais que nous sommes présents à DIEU : c'est-à-dire que nous ne le regardons jamais, ou que nous ne pensons jamais qu'il nous regarde, et nous mettons un bandeau sur nos propres yeux pour ne faire nulle réflexion à sa présence.

—

VIII. — 1°. DIEU est au milieu de nous comme *un père* plein de tendresse et de bonté, qui nous protége, nous console, nous encourage, etc.

2°. DIEU est au milieu de nous comme *un juge* terrible, pour nous punir si nous abusons de ses grâces. Quel sujet de crainte et de frayeur ! — La présence de DIEU comme père, la présence de DIEU comme juge : voilà la matière d'une grande instruction.

—

IX. — 1°. L'obligation que nous avons de nous appliquer à l'exercice de la présence de DIEU sera le sujet du premier point.

2°. Les moyens de conserver partout la présence de DIEU sera le sujet du second. — Les raisons qui nous y obligent vous feront voir que nous

le devons, les règles que je vous en donnerai vous feront voir que nous le pouvons. (*Œuvres spirituelles du* **P. le Valois**).

--

X. — Tout ce qui regarde cet art si saint et si utile de la présence de Dieu peut, ce me semble, se réduire à trois points, qui feront les trois parties d'un entretien :

Le premier est de savoir en combien de manières l'âme peut se mettre en la présence de Dieu.

Le second : quelle manière ou quelle méthode nous convient en particulier, car toutes ne sont pas propres à chacun en particulier.

Le troisième : de quels moyens nous pouvons user pour rappeler souvent cette méthode, afin de nous la rendre familière. (*Le même, seconde exhortation sur ce sujet*).

—

XI. — Dieu est présent à toutes les créatures dans les trois manières que tout le monde sait : par son essence ou son immensité ; par sa puissance qui conserve tous les êtres et concourt à toutes leurs actions ; par sa présence ou par ses regards, en voyant tout ce qui se fait ou ce qui se passe dans le monde. Mais peut-être tous ne savent pas, ou du moins ne méditent pas chacune de ces présences, dont nous sommes assez convaincus.

1°. Dieu est présent partout par son immensité et par la diffusion infinie de son essence. C'est donc dans le sein de Dieu que le pécheur commet les crimes. Violer les lois d'un souverain, dans quelque lieu que ce soit de ses Etats, c'est un crime ; mais les violer en sa présence et à ses yeux, c'est une insolence, un mépris outrageux qui mérite toutes les rigueurs de sa vengeance.

2°. Dieu est présent partout par sa puissance. Il agit en concourant à toutes nos pensées, à tous nos désirs, à toutes nos actions, même les plus criminelles. Donc nous nous servons de sa puissance pour l'offenser quand nous péchons.

3°. Il est partout par sa présence, c'est-à-dire par ses regards. Donc nous avons partout un témoin et un juge que nous ne pouvons éviter, et qui ne laissera rien impuni.

—

XII. — La foi de la présence de Dieu doit faire impression sur les pécheurs et les justes.

1°. Elle est le frein le plus fort pour arrêter les désordres des pécheurs ; et, quand les pécheurs en détournent la pensée ou que cette pensée n'est pas assez puissante pour réprimer leur insolence, c'est une marque évidente qu'ils sont dans un entier aveuglement.

2°. Elle est le motif le plus puissant pour porter le juste aux bonnes œuvres et pour l'animer à tout entreprendre.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères.] — **S. Augustin**, dans ses *Soliloques*, 14, parle assez au long de la présence de DIEU, et dit, entre autres choses, que DIEU est aussi appliqué à considérer chacun en particulier que s'il n'y avait que lui seul au monde.—In ps. 93, à *Dixerunt : non videbit nec intelliget Deus Jacob :* hardiesse des pécheurs venant de ce qu'ils ne font point réflexion que DIEU les voit.

S. Ambroise, I *Offic.* 14, montre, par les témoignages de l'Ecriture, que DIEU voit tout ce qui se passe dans le monde, et pénètre jusqu'à nos secrètes pensées et nos intentions les plus cachées. — Id. *Octonar.* I *in psalm.* 118.

S. Jérôme, XV *in* 55 Isaiæ, *Quærite Dominum dùm inveniri potest*, montre de quelle manière DIEU est près de nous et nous sommes près de lui. — *Epist. ad Cyprian*, où il est amplement parlé de la présence de DIEU. — IX *in* 29 *Isaiæ*, il s'étend sur le même sujet. — III *in* 9 *Ezechiel.* — V *in* 46 *ejusd.* — *in* 5 *prov.*

S. Grégoire, XIX *Moral.* 3, réfute les impies qui disent ou qui s'imaginent que DIEU ne voit pas les actions des hommes. — XXV *Moral* 4, expliquant ces paroles, *Non sunt tenebræ et non est umbra mortis, ut abscondantur ibi qui operantur iniquitatem*, montre qu'en quelque lieu qu'on puisse être on ne peut se dérober à la présence de DIEU. — XI *Moral.*, il fait voir la même chose en expliquant ces paroles : *Nonne ipse considerat vias meas ?* etc. — IX *Moral.* 34 : désordres où tombent ceux qui perdent la pensée de la présence de DIEU.

S. Basile, *Regul. brevior. inter.* 7, compare la vue de DIEU à celle d'un prince et d'un maître, devant lesquels personne n'ose commettre une insolence. — *Resp. interrog.* 5 : DIEU voyant toutes les pensées de notre cœur, il en faut bannir non-seulement celles qui sont mauvaises, mais toutes celles qui sont inutiles. — *Interrog.* 21 : cause des divagations de notre esprit.— *De verâ virginitate :* combien on doit être circonspect dans ses pensées et ses désirs, en présence d'un DIEU qui les voit et à qui rien n'échappe.

S. Bernard, *Serm.* 56 *in Cant.* expliquant ces paroles, *En ipse stat post parietem nostrum*, montre comme DIEU nous est présent et l'effet que produit cette présence.

[Livres spirituels]. — **Grenade,** traité de l'Oraison, ch. 2, § 4, parle du souvenir continuel que nous devons avoir de DIEU. — Mémorial, ch. 1, § 10; ch. 4, § 9; l. 6, ch. 3, § 1, parle de la présence de DIEU, du fruit qu'on en peut retirer et des effets qu'elle produit.

Rodriguez, Traité 6. Ce traité, qui contient plusieurs chapitres, comprend tout ce qu'il y a de plus moral et de plus solide sur ce sujet.

Jacobus Alvarez de Paz, v *De perfectâ contemplatione*, est celui qui a traité le plus au long et le plus à fond ce suiet, qu'il a divisé en dix chapitres.

Le P. Gaudier, *De perfectionis naturâ et causis*, sect. 9, a aussi un long traité de la présence de DIEU.

Joannes de Angelis en a fait un sur cette matière, en italien.

Rodericus de Solis en espagnol, *De arte serviendi Deo*, part. 2, depuis le ch. 8 jusqu'à la fin du traité.

Lessius, dans ses *Opuscules,* parle de l'immensité de DIEU ; et le **P. Maucorps** a ensuite travaillé sur son dessein dans les discours sur les perfections de DIEU, disc. 2.

Le P. Suffren, *Année chrétienne*, ch. 3, parle des avantages que nous retirons de la présence de DIEU en 4 articles subdivisés en plusieurs paragraphes.

Le cardinal de Richelieu, dans le livre de la *Perfection du chrétien*, ch. 8, a traité excellemment ce sujet.

Le P. d'Argentan, capucin, *Conférences sur les grandeurs de* DIEU, conférence 18, en parle aussi amplement.

Le Chrétien intérieur : il y est parlé du bonheur dont on jouit dès cette vie par la présence de DIEU.

Louis du Pont, *Guide spirituelle*, ch. 5, parle de plusieurs manières de se mettre en la présence de DIEU ; mais tout ce qu'il en dit est par rapport à l'oraison, qui est le dessein général de son livre.

Hortus Pastorum, tract. 2, lect. 1, traité de l'immensité et de la présence de DIEU partout.

Franciscus Arrias, *Perfect. Spirit*, part. 2, tract. 2.

Eusebius Nierembergius, *Homil. Catenat*, 66, § 2, 3 et 4.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes ;* 16 mai. — 28 mai.

Le P. de S.-Jure, De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur, ch. 7, traite ce sujet fort amplement, en six sections.

Le P. Guilloré, l. 3 de ses *Œuvres spirituelles*, fait une instruction sur la présence de DIEU.

Pean, *Entretiens spirituels*, 4e entretien.

[Les Prédicateurs]. — *Essais de sermons pour le Carême;* il y en a un sur la présence de DIEU, pour le mardi de la 3e semaine.

Biroat, dans un volume séparé, qui contient quelques dimanches de l'année, en a un sur ce sujet, qui est pour le 3e dimanche de l'Avent.

Le P. Texier, *Dominicale*. Evangile du 3e dimanche de l'Avent.

Le P. Duneau, Avent, 3e dim.

Le P. le Valois, *Œuvres spirituelles*, a trois exhortations de suite sur ce sujet.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**), t. III des Sermons particuliers et détachés.

[Recueils]. — *Summa Prædicantium*, titulo *Præsentia*.

Labatha.
Lohner.
Drexellius.
} Tit. *Præsentia et Immensitas* DEI.

Engelgrave, *In Dominicâ Pentecostes.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Homo videt ea quæ patent, Dominus autem intuetur cor. I Reg. XVI, 7.

L'homme voit les choses qui paraissent au-dehors, mais DIEU voit le cœur.

Oculi Domini contemplantur universam terram, et præbent fortitudinem his qui corde perfecto credunt in eum. II Paralip. XVI, 9.

Les yeux du Seigneur contemplent toute la terre, et donnent la force à ceux qui croient en lui d'un cœur parfait.

Observâsti omnes semitas meas, et vestigia pedum meorum considerâsti. Job. XIII, 27.

Vous avez observé tous les sentiers par où j'ai marché, et considéré toutes les traces et les démarches de mes pieds.

Annon cogitas quod DEUS *excelsior cœlo fit, et super stellarum verticem sublimetur? et dicis : Quid enim novit* DEUS, *et quasi per caliginem judicat?* Job. XXII, 12-13.

Ne pensez-vous point que DIEU est plus élevé que le ciel, qu'il est au-dessus des astres? et ne dites-vous point : Qu'est-ce que DIEU connaît, et ne juge-t-il point comme celui qui ne voit pas dans l'obscurité?

Ipse enim fines mundi intuetur, et omnia quæ sub cœlo sunt respicit. Id. XXVIII, 24.

Il voit les extrémités du monde, et il considère tout ce qui est sous le ciel.

Nonne ipse considerat vias meas, et cunctos gressus meos dinumerat. Id. XXXI, 4.

Ne considère-t-il point mes voies, et ne compte-t-il point tous mes pas?

Scio quia omnia potes, et nulla te latet cogitatio. Id. XLII, 2.

Je sais que vous pouvez toutes choses, et que nulle pensée ne vous est cachée.

Non sunt tenebræ et non est umbra mortis ut abscondantur ibi qui operantur iniquitatem. Job. XXXIV, 22.

Il n'y a ni ténèbres ni ombre de la mort où se puissent cacher ceux qui commettent l'iniquité.

Scrutans corda et renes DEUS. Ps. 5.

DIEU sonde les cœurs et les reins.

De cœlo respexit Dominus, vidit omnes filios hominum. Ps. 32.

Le Seigneur a regardé du haut du ciel, et il a considéré tous les enfants des hommes.

Posuisti iniquitates nostras in conspectu tuo, sæculum nostrum in illuminatione vultûs tui. Ps. 89.

Toutes nos iniquités sont présentes à vos yeux, et toute notre vie est éclairée par les lumières de votre visage.

Oculi mei semper ad Dominum. Ps. 24.

Mes yeux sont tournés incessamment vers le Seigneur.

Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam à dextris est mihi ne commovear. Ps. 15.

J'avais toujours Dieu présent devant mes yeux : car il est toujours près de moi, afin que je ne sois point ébranlé.

Instruam te in viâ hâc quâ gradieris; firmabo super te oculos meos. Ps. 32.

Je t'enseignerai dans cette voie par où tu dois marcher, et j'arrêterai mes yeux sur toi.

Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus! *Corrupti sunt et abominabiles facti sunt in studiis suis : non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.* Ps. 13.

L'insensé a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu ! Ils se sont corrompus et se sont rendus abominables par leurs œuvres. Il n'y en a aucun qui vive bien, on n'en trouvera pas un seul.

Magnus Dominus, et magnitudinis ejus non est finis. Ps. 144.

Dieu est grand, et sa grandeur est sans bornes.

Quò ibo à spiritu tuo, et quò à facie tuâ fugiam? Si ascendero in cœlum, tu illic es; si descendero in infernum, ades. Si sumpsero pennas meas diluculò et habitavero in extremis maris, etenim illùc manus tua deducet me, et tenebit me dextera tua. Ps. 138.

Où irai-je pour m'éloigner de votre esprit, et où fuirai-je pour n'être pas présent à votre face? Si je monte au ciel, vous y êtes; si je descends dans les enfers, vous y êtes; si je prends des aîles le matin pour aller habiter aux extrémités de la mer, c'est votre main qui me conduit, c'est votre main qui me soutient.

Tenebræ non obscurabuntur à te, et nox sicut dies illuminabitur : sicut tenebræ ejus, ità et lumen ejus. Ibid.

Les ténèbres ne vous feront point d'obscurité, et la nuit sera pour vous éclairée comme le jour. Les ténèbres seront à son égard comme la lumière.

In omni loco oculi Domini contemplantur bonos et malos. Prov. xv, 3.

En tout lieu les yeux du Seigneur considèrent les bons et les méchants.

Omnes viæ hominis patent oculis ejus. Prov. xvi, 2.

Toutes les voies de l'homme sont à découvert aux yeux de Dieu.

« *Quis me videt? tenebræ circumdant me et parietes cooperiunt me, et nemo circumspicit me quem vereor? Delictorum meorum non memorabitur Altissimus!* » *Et non intelligit quia omnia videt oculus illius.* Eccli. xxiii, 25.

« Qui est-ce qui me voit? Les ténèbres m'environnent et d'épaisses murailles me couvrent; personne ne me regarde : qui est-ce que je crains? Le souverain Seigneur ne se souviendra point de mes crimes. » Et ce pécheur ne fait pas réflexion que l'œil divin voit toutes choses.

Oculi Domini multò plùs lucidiores sunt super solem, circumspicientes omnes vias hominum et profundum abyssi, et hominum corda intuentes in absconditas partes. Ibid. 28.

Les yeux du Seigneur sont beaucoup plus lumineux que le soleil; ils regardent de tous côtés les voies de l'homme, et les plus profonds abîmes, et les cœurs des hommes, pénétrant les choses les plus cachées et les plus secrètes.

Domino Deo *antequàm crearentur omnia sunt agnita; sic et post perfectum respicit omnia.* Ibid. 29.

Toutes choses étaient connues du Seigneur avant qu'elles fussent créées; il voit de même toutes choses après qu'elles sont faites.

Væ qui profundi estis corde..., quorum sunt in tenebris opera, et dicunt : Quis videt nos et quis novit nos? Isaiæ xxix, 15.

Malheur à ceux qui ont le cœur profond et caché, dont toutes les œuvres sont faites dans les ténèbres, et qui disent : « Qui est-ce qui nous voit, et qui nous connaît?»

Opera omnis carnis coràm illo, et non est quicquam absconditum ab oculis ejus. Eccli. xxxix, 24.

Les œuvres de tous les hommes sont devant les yeux de Dieu, et rien ne leur est caché.

Non est Deus *in conspectu ejus : inquinatæ sunt viæ illius in omni tempore.* Ps. 10.

Le pécheur n'a point la présence de Dieu : c'est pourquoi toutes ses voies sont souillées en tout temps.

Magnus consilio et incomprehensibilis cogitatu, cujus oculi aperti sunt super om-

Dieu est grand en conseil, impénétrable et incompréhensible dans ses pensées : ses

nes vias filiorum Adam, ut reddat unicuique secundùm vias suas, et secundùm fructum adinventionum ejus. Jerem. xxxii, 19.

yeux sont ouverts sur toutes les voies des enfants d'Adam, afin de rendre à chacun selon ses œuvres et selon le fruit de ce qu'il a produit.

Ambula coràm me, et esto perfectus. Genes. xvii, 1.

Marchez en ma présence, et soyez parfait.

Cœlum et terram ego impleo. Jerem. xxiii, 24.

Je remplis par ma présence le ciel et la terre.

Iniquitas domûs Israël et Juda magna est nimìs valdè... dixerunt enim : « Dominus non videt. » Ezech. ix, 9.

L'iniquité de la maison d'Israël et de Juda est extrême; ils ont dit en eux-mêmes : « Dieu ne nous voit pas. »

Meliùs est mihi incidere in manus vestras quàm peccare in conspectu Dei. Daniel xiii, 23.

Il m'est plus avantageux de tomber entre les mains des hommes que de commettre un crime en la présence de Dieu.

Quarè contempsisti verbum Domini, ut faceres malum in conspectu meo? II Reg. xii, 9.

Pourquoi avez-vous méprisé la parole du Seigneur pour commettre un crime en sa présence ?

Quod placitum erat in oculis meis fecit. Deuter. xiii, 18.

Il a fait ce qui était agréable à mes yeux, dit le Seigneur.

Vides, fili hominis, quæ seniores domûs Israël faciunt in tenebris. Dicunt enim : Non videt Dominus nos. Ezech. viii, 12.

Vous voyez, fils de l'homme, ce que les anciens et les plus considérables de la maison d'Israël font dans les ténèbres... Ils disent : « Dieu ne nous voit point. »

Non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus; omnia autem nuda et aperta sunt oculis ejus. Hebr. iv, 13.

Nulle créature ne peut être cachée, tout est nu et à découvert devant ses yeux.

Medius vestrùm stetit quem vos nescitis. Joan. i, 26.

Il y a une personne au milieu de vous que vous ne connaissez pas.

Non longè est ab unoquoque nostrûm : in ipso enim vivimus et movemur et sumus. Act. xvii, 28.

Dieu n'est point éloigné de chacun de nous; c'est par lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être.

Servire me fecistis peccatis vestris. Isaiæ xliii, 24.

Vous vous êtes servis de moi pour commettre vos crimes.

Fide Moyses invisibilem tanquàm videns sustinuit. Hebr. xi, 27.

Moïse par la foi demeura constant comme s'il eût vu l'invisible.

Tibi soli peccavi, et malum coràm te feci. Ps. 50.

C'est contre vous seul que j'ai péché, et c'est en votre présence que j'ai fait le mal.

Pater, peccavi in cœlum et coràm te. Lucæ xv, 18.

Mon Père, j'ai péché contre le ciel et en votre présence.

State coràm Domino semper. I Reg. x, 19.

Tenez-vous toujours en la présence du Seigneur.

Servavi mandata tua et testimonia tua, quia omnes viæ meæ in conspectu tuo. Ps. 118.

J'ai gardé, Seigneur, vos commandements et vos témoignages : car toutes mes voies sont en votre présence.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Hénoch]. — De tous les justes qui précédèrent le déluge on peut dire qu'il n'y en a point de plus célèbre qu'Hénoch. S. Augustin dit de lui qu'après Abel il fut le plus remarquable de tous les justes qui vécurent avant Noé: *Insignissimus.* Toute sa vertu nous est marquée en un seul mot, lorsque

l'Ecriture dit de lui qu'il marcha en la présence de Dieu : *Ambulavit cum* Deo. C'est l'abrégé de toute la vie d'un homme qui a été d'une si parfaite sainteté, qu'il est le seul entre tous les hommes, avec Elie, que Dieu ait jugé digne de ne point mourir. Il a marché en la présence de Dieu, de la manière que le prophète Michée nous exhorte à le faire, c'est-à-dire avec une vigilance d'amour pleine d'une crainte respectueuse, qui lui a fait à tout moment considérer Dieu comme le témoin et le juge de sa vie, comme le maître de son cœur, le principe de toutes ses actions et la fin de tous ses désirs. Ainsi, cette expression seule, d'avoir marché en la présence de Dieu, nous fait voir en quoi nous devons imiter ce saint homme, puisque c'est consulter à tout moment la volonté de Dieu et s'y conformer jusque dans les moindres de ses actions, afin de ne rien faire qui lui puisse déplaire. Heureux eût été Adam si on eût pu dire de lui, comme on a dit d'Hénoch, qu'il marchait en la présence de Dieu ! Il ne se serait pas égaré comme il fit, en se détournant et en suivant la persuasion du démon. Il ne faut donc pas s'étonner si, pour récompense de la vertu d'Hénoch, l'Ecriture lui rend ce témoignage, qu'il a plu à Dieu, *Placuit* Deo. Cela nous apprend à nous-mêmes que nous ne pouvons plaire à Dieu qu'à proportion du soin que nous aurons de marcher en sa présence afin de ne rien faire qui lui puisse déplaire.

[Abraham.] — Quand Dieu voulut élever le patriarche Abraham à la plus haute perfection, et le proposer aux hommes comme un modèle de sainteté, il se contenta de lui dire : « Marche devant moi, et ne perds point la mémoire de ma présence. » Abraham n'était point un solitaire renfermé dans une grotte, un habitant des déserts ; il devait voyager parmi les infidèles, et passer une partie de ses jours au milieu de la corruption et des vices des idolâtres : néanmoins, il ne perdit rien de sa sainteté, parce qu'il mit en pratique cet avis important que Dieu lui avait donné comme un préservatif assuré contre les dangereuses occasions où il se pourrait rencontrer : *Ambula coràm me et esto perfectus* : Allez, Abraham, parcourez une partie du monde ; ne craignez point que vos bonnes mœurs se corrompent et que vous soyez infecté du mauvais air de tant de pernicieux exemples que vous verrez, pourvu que vous ayez soin de marcher en ma présence, c'est-à-dire de vivre comme si vous aviez toujours Dieu devant vos yeux. Cette célèbre parole renferme proprement la vie que doivent mener les véritables enfants d'Abraham, je veux dire les véritables chrétiens : *Marchez en ma présence.* Que je vous sois présent dans tout ce que vous faites, dans tout ce que vous dites et dans tout ce que vous pensez : *Et ainsi soyez parfait.* Ne croyez pas encore l'être, mais travaillez à le devenir, en faisant ce que vous faites avec toute l'application que vous devez apporter.

[Caïn]. — Salvien remarque admirablement que Caïn fut, en quelque

sorte, le premier qui commença à croire que Dieu ne savait pas ou ne se mettait pas en peine de ce qui se passait dans le monde, qu'il ne voit rien du mal qui se commet sur la terre. Ce fut dans cette pensée, dit cet auteur, que d'abord il chercha les ténèbres de la solitude, croyant qu'il lui suffisait que nul d'entre les hommes ne fût témoin de son crime, comme si Dieu n'en eût rien vu lui-même ; et, par une suite de cette fausse persuasion, il osa nier son crime lorsque Dieu lui demanda où était son frère. Il crut qu'en le niant il pourrait le cacher, comme si Dieu n'eût pas été présent lorsqu'il l'avait commis. Mais, dit le même écrivain, ayant cru que Dieu ne voyait point les péchés des hommes lorsqu'il tuait Abel son frère, il fut enfin convaincu que rien ne lui échappe, lorsqu'il entendit l'arrêt dont Dieu punit son parricide. « Qu'avez-vous fait? lui dit-il : votre frère, tout mort qu'il est, se fait encore entendre ; la voix de son sang jette un cri qui pénètre, du fond de la terre où vous l'avez répandu, jusqu'au plus haut des cieux, pour m'en demander vengeance. »

[David]. — Ce fut de cette pensée d'un Dieu toujours présent, et qui nous regarde partout, que David se servit pour surmonter les violentes tentations qui se rencontrent dans la prospérité, parmi les richesses et les délices d'une cour florissante, et au milieu des flatteries et des lâches complaisances des courtisans. « *Providebam Dominum in conspectu meo semper :* lorsque j'assemblais mon conseil pour traiter des affaires d'Etat, quand je marchais à la tête de mes armées, lorsque je donnais audience à mon peuple, lorsque je me retirais dans le secret de mon cabinet, de jour, de nuit, en un mot, dans toutes les circonstances, je me disais à moi-même : Le Dieu que tu adores est ici ; il te voit, il a les yeux attachés sur toi ; souviens-toi donc du respect, de l'amour et de l'obéissance que tu lui dois. »

[Autres exemples]. — Nous lisons aussi de Noé qu'il marcha toujours devant Dieu, c'est-à-dire en sa présence : *Noë, vir justus atque perfectus, cum* Deo *ambulavit.* — S. Paul dit que Moïse eut toujours Dieu présent comme s'il l'eût vu de ses yeux : *Invisibilem tanquàm videns sustinuit.* — Elie nous assure de lui-même, et il l'assure avec serment, non-seulement qu'il était en la présence du Seigneur Dieu d'Israël, mais qu'il y demeurait stable et constant : *Vivit Dominus* Deus *Israël, in cujus conspectu sto.* — David ne recommande-t-il pas aux Juifs cette pratique, et ne se plaignait-il pas amèrement de ceux qui la négligeaient? *Non proposuerunt* Deum *ante conspectum suum.* — Samuel, avant le Prophète-Royal, ne les avait-il pas avertis de se tenir sans cesse devant le Seigneur? *State coràm Domino semper.* — Et l'Ecriture dit du vaillant Judas Machabée et de ses soldats que, n'étant qu'une poignée de gens, ils défirent trente-cinq mille hommes, avec Nicanor leur chef, par leurs prières, et animés au combat par

l'agréable souvenir que DIEU les regardait combattre : *præsentiâ* DEI *magnifice delectati.*

[S. Paul à l'Aréopage]. — Il fallut que S. Paul employât la force de son raisonnement et le pouvoir de son éloquence, dans l'Aréopage d'Athènes, pour persuader à ces faux sages du monde que la Divinité n'était pas, comme ils croyaient, renfermée dans l'enceinte d'un temple, ni contenue sous la figure d'une idole, mais qu'elle est au-dedans de nous-mêmes, et que c'est dans son immensité que nous trouvons l'être, la vie et le mouvement : *Non longè est ab unoquoque nostrûm ; in ipso enim vivimus et movemur et sumus.* Il ne faut pas s'en étonner : ce DIEU leur était encore inconnu, et ils l'adoraient en cette qualité : témoin l'inscription de cet autel qui donna sujet à S. Paul de les instruire : *Ignoto Deo.* Leur ignorance était en quelque manière excusable, parce que, bien que DIEU se fût fait assez connaître à eux par ses ouvrages, on peut dire cependant qu'il était, à leur égard, un DIEU caché, que leur aveuglement causé par les ténèbres de leur idolatrie empêchait de reconnaître présent partout. Mais ce qui mérite notre étonnement, c'est que des chrétiens, qui sont des enfants du jour et de la lumière, retirés des ténèbres du paganisme, aient besoin d'être instruits de cette vérité, ou que, en étant parfaitement persuadés, ils y pensent aussi peu que s'ils étaient dans les plus épaisses ténèbres du paganisme.

[Suzanne]. — L'exemple de Suzanne ne doit pas être omis en cette matière. Ce fut la pensée de cette présence de DIEU qui la soutint lorsqu'elle se vit surprise par deux infâmes vieillards, qui, pour ébranler sa constance, la menacèrent de l'accuser d'adultère, et, pour faciliter l'exécution de leur malheureux dessein, lui représentèrent qu'il n'y avait point de témoins, et que personne n'en saurait jamais rien : *Ecce nemo nos videt, ostia pomarii clausa sunt.* Ce qui porta ces malheureux à cette brutalité fut qu'ils avaient perdu la pensée de la présence de DIEU, et qu'ils en avaient détourné les yeux, comme remarque l'Ecriture : *Declinaverunt oculos suos ut non viderent cœlum.* Et, au contraire, ce qui empêcha l'innocente Suzanne de se souiller d'un si grand crime, ce fut le souvenir de la présence de DIEU qu'elle avait toujours eu devant les yeux : *Melius est mihi absque opere incidere in manus vestras quàm peccare in conspectu Domini.*

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Medius vestrûm stetit quem vos nescitis. (Joann. i). C'est ce que S. Jean-Baptiste disait aux Juifs qui cherchaient le Messie dans le désert, l'ayant au milieu d'eux. C'était leur dire : « Que venez-vous chercher ici, et me demander si je suis le Messie? » Eh! il est au milieu de vous: ouvrez seulement les yeux, voyez celui qui opère tant de merveilles dans vos villes, qui converse parmi vous et qui vous donne tant d'exemples de vertu. C'est celui-là que vous cherchez, et il vous donne des marques éclatantes de sa mission. C'est l'Emmanuel prédit par les prophètes. Un Dieu est avec vous, et cependant vous ne le connaissez pas encore, et vous négligez de l'aller reconnaître, voilà l'aveuglement volontaire où vous êtes, et la source de votre malheur.

Ah! que je crains qu'on ne puisse faire le même reproche à plusieurs qui m'écoutent! *Medius vestrûm stetit, quem vos nescitis!* Vous avez Dieu au milieu de vous, il est dans vous-mêmes, par présence, par essence et par puissance : c'est lui qui vous conserve, qui vous nourrit, qui vous donne la vie naturelle et la vie de la grâce: et néanmoins vous vivez comme si vous ne le connaissiez point!

Dixerunt: Non videbit Dominus, nec intelliget Deus *Jacob.* (Ps. lxiii). Dieu ne nous verra point, disaient ces impies dont parle le prophète; éloignons-nous de lui, et il ne pourra nous punir. Hélas! quelle folie d'espérer de fuir un jugement dont l'essence est d'être en tous lieux! si Dieu se pouvait défaire de quelqu'un de ses attributs, ce serait sans doute de son immensité, puisqu'elle le rend présent en des lieux où il est continuellement offensé; mais, s'il est obligé d'y être présent, comme c'est un juge inexorable qui réparera sa gloire méprisée par une éternelle vengeance, c'est à nous de choisir si nous voulons avoir Dieu au milieu de nous comme père ou comme Juge. Pouvons-nous balancer un moment? Serons-nous assez malheureux pour obliger Dieu à nous perdre, lui qui ne pense qu'à nous servir de père en cette vie, et à nous rendre éternellement heureux dans l'autre?

Dixisti: Non est qui videat me. (Ezech. xlvii). S. Jérôme remarque, sur ces paroles, que le prophète, après une longue énumération des crimes de Jérusalem, lui reproche enfin l'oubli de Dieu comme la cause de tous les désordres où elle est tombée. Un cheval sans frein se précipite de lui-

même, et un vaisseau sans gouvernail ne peut manquer de périr : c'est ce que ne peut éviter l'homme qui n'a plus le frein de la présence de Dieu, et qui n'est plus gouverné par cette crainte : il court lui-même à sa perte, en s'abandonnant à ses passions déréglées, n'ayant plus rien qui l'arrête et qui le retienne. La vue des hommes n'est pas toujours assez puissante, et, quand on a perdu la honte, le respect humain n'a plus assez de force : Deum *non timeo et hominem non vereor*. (Lucæ xiii). La crainte des lois n'est pas pour tenir toutes sortes de personnes, ni pour empêcher toutes sortes de péchés ; il y en a dont elles ne prennent point connaissance, et d'autres sur lesquels leur pouvoir ne s'étend point, et d'autres enfin cachés et secrets, qui ne seront jamais connus ni manifestés qu'au jour de la révélation, où tout paraîtra à découvert. Il n'y a donc que la crainte de Dieu qui les puisse arrêter ; quand une fois on a perdu cette crainte, on peut dire qu'un homme est abandonné de Dieu, et qu'il se livre aux désirs de son cœur, c'est-à-dire aux plus aveugles passions.

Quàm terribilis est locus iste! Verè Dominus est in loco isto, et ego nesciebam! (Genèse xvii). Réveillons notre foi, et dans les lieux suspects et dangereux, où l'on peut se trouver sans avoir recherché cette occasion, rappelons-nous la pensée de la présence de Dieu ; disons avec le saint patriarche Jacob : « Que ce lieu est terrible et dangereux à l'innocence ! » Celui où se trouva Jacob était saint, et tout ce que Jacob y aperçut d'effrayant fut un rayon de la majesté divine, et le spectacle qui se présenta durant son sommeil ; mais le lieu où se trouve quelquefois une âme innocente est une occasion de chute terrible par le danger. Pour se préserver du péché et se retirer de l'occasion, elle doit penser qu'il est terrible, parce qu'elle y trouve un témoin, un accusateur et un juge : *Verè Deus est in loco isto, et ego nesciebam*. Et ainsi, pour pécher impunément, selon la pensée de S. Augustin, il faudrait chercher un lieu où Dieu ne fût point, où il n'eût point l'œil ouvert pour voir ce qui s'y passe.

Non longè est ab unoquoque nostrûm. (Act. xvii). Ce sont les paroles de S. Paul. Il ne faut pas vous imaginer Dieu comme loin de vous ou hors de vous ; il est au-dedans de vous-même. « Je cherchais hors de moi, Seigneur, dit S. Augustin, celui qui était au-dedans de moi. » Dieu est plus présent à vous, et est au-dedans de vous d'une manière plus réelle, que vous n'y êtes vous-même. C'est lui qui donne la vie à tout ce qui vit, la force et le mouvement à tout ce qui se meut, et l'être à tout ce qui est. Il conserve toutes choses par le pouvoir de sa présence, et, sans le secours continuel de cette présence, toutes choses cesseraient d'être et retourneraient dans le néant. Considérez donc que vous êtes tout rempli de Dieu, tout environné de Dieu, comme nageant en Dieu. O Dieu, qui pourrait donc se retirer de votre présence, ou se dérober à vos yeux? Allez, pécheur, fuyez, prenez des ailes ; et, si le monde n'est pas assez

grand, passez toutes les créatures ; vous ne ferez jamais un pas sans rencontrer Dieu, puisque vous le portez dans vous-même et que vous êtes inséparable de lui.

Ad oculum serviéntes. (Ephes. vi). Le démon, ennemi de Dieu et des hommes, a gagné sur l'esprit de ceux qui vivent selon le monde qu'ils se rendent esclaves du monde en faisant toutes leurs actions pour plaire aux yeux des hommes, comme dit l'Apôtre : *Ad oculum servientes.* Et S. Chrysostome, en divers endroits, le fait voir par l'exemple des courtisans, qui ne feraient pas ce qu'ils font, n'endureraient pas ce qu'ils endurent, ne se tiendraient pas dans une gêne et dans une contrainte presque continuelle, s'ils ne prétendaient par-là plaire à leur prince en s'accommodant à son humeur, et en se faisant à ses manières. Ils ne feraient pas tant de dépenses en trains, en habits magnifiques et dans tout leur équipage, s'ils ne croyaient par-là attirer les yeux des hommes et passer pour gens de distinction. Eh ! pourquoi le souvenir de la présence de Dieu et la pensée qu'il a toujours ses regards attachés sur nous n'auront-ils pas le pouvoir de changer cette servitude honteuse en un soin digne d'un chrétien qui fait profession de servir Dieu, en faisant ses actions avec toute la perfection dont il est capable ?



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Non longè est à nobis omnipotentia tua, etiam cùm longè sumus à te. Augustin. II Confess. 2.

Votre puissance souveraine n'est pas éloignée de nous, lors même que nous sommes le plus éloignés de vous.

Ipse timendus est in publico, timendus est in occulto. Procedis, videris ; intras, videris ; lucerna ardet, videt te ; extincta est, videt te. Time illum cui cura est ut videat te ; si peccare vis, quære ubi non te videat, et fac quod vis. Id. serm. 46 de verbis Domini.

La crainte de Dieu nous doit retenir, dans la solitude aussi bien qu'en public ; que vous marchiez ou que vous entriez, il vous voit ; que la lampe soit allumée, qu'elle soit éteinte, il vous voit ; craignez donc celui qui met toute son attention à vous connaître ! Vous voulez pécher : cherchez un lieu qui vous dérobe à sa vue.

Non à te auferam oculos meos, quia et tu non aufers à me oculos tuos. August. in ps. 31.

J'aurai sans cesse les yeux sur vous, parce que vous les tenez toujours attachés sur moi.

Ego dico quòd Deus *totus oculus est, totus manus, totus pes, quoniam omnia videt, omnia operatur et ubiquè est.* Id. Epist. 3 ad Fortunatum.

Je vous dis que Dieu est tout œil, tout main et tout pied, parce qu'il voit tout, qu'il opère tout et qu'il est partout.

Tunc erit judex causæ tuæ qui modò est testis vitæ tuæ. August. De decem chord. 2.

Alors, au grand jour du jugement, Dieu sera le juge de votre cause, comme il est maintenant le témoin de votre vie et de vos actions.

Multùm laboravi quærens te extrà te; et tu habitas in me, si tamen ego desiderem te! Id. Soliloq. 31.

Je me suis longtemps lassé à vous chercher hors de vous-même, je vous aurais trouvé en moi, si je vous y eusse désiré.

Propior est nobis Deus *qui fecit quàm multa quæ facta sunt : in illo enim vivimus, movemur, et sumus.* August.

Dieu, qui a fait toutes les créatures, est plus proche de nous que toutes les créatures : car nous sommes, nous agissons, nous vivons en lui.

Hominis testimonium declinamus, et in conspectu Dei *quæ sunt indigna committimus.* Ambros. Apol. David. 10.

Nous évitons la présence d'un homme, et nous osons commettre le péché sous les yeux de Dieu !

Deum *arbitrum omnium esse scimus, et eo teste peccamus.* Id. ibid.

Nous savons certainement que Dieu est témoin de toutes nos actions : et nous osons pécher en sa présence !

Sicut nullum potest esse momentum quo homo non fruatur Dei *bonitate et misericordiâ, ità nullum sit momentum quo præsentem eum non habeat in memoriâ.* Ambros. De dignit. condit. human.

Comme il n'y a aucun moment dans la vie où l'homme ne jouisse des bienfaits de Dieu, il n'y en a point auquel Dieu ne doive être présent non plus à l'esprit de l'homme.

Qui peccat agit ne omninò videntem videat, non autem ne ipse videatur. Gregorius, xxii Moral. 4.

Tout homme qui pèche cherche à se dérober aux yeux de celui qui le voit, mais il ne peut faire en sorte de n'en être point vu.

Lux æterna, quæ Deus *est, quantò immutabiliter fulget, tantò penetrabiliter videt, et neque occulta nescit, quia cuncta penetrat, neque penetrata obliviscitur quia immutabilis durat.* Id. xxv Moral.

La lumière éternelle, qui est Dieu, pénètre d'autant plus vivement qu'elle est immuable, ne saurait rien perdre de sa force, et ne peut ignorer les choses cachées ; elle pénètre tout et n'oublie jamais; elle ne ne souffre point de changement.

Nusquàm deest, et tamen ab iniquorum cogitationibus longè est : nec tamen ibì deest ubi longè est, quoniam ubi non est per gratiam, adest per vindictam. Gregor. Homil. 8 in Ezech.

Dieu ne peut être absent d'aucun lieu; quoi qu'il soit bien éloigné de la pensée des impies, il y est néanmoins d'une certaine manière : car sa justice se fait sentir là où sa grâce n'a point d'accès.

Ponamus ante oculos quæ sit illa Dei *natura, quæ tenet omnia et implet omnia, complectitur omnia, superexcedit omnia. sustinet omnia.* Id. ibid.

Mettons-nous devant les yeux cette immensité de Dieu, qui se trouve partout, qui remplit tout, qui embrasse tout, qui est au-dessus de tout et qui soutient tout.

Certè quandò peccamus, si cogitaremus Deum *videre, nunquàm quod ei displicet faceremus.* Hieron. in Ezech. 8.

Certainement, quand nous péchons, si nous songions que Dieu nous voit, nous n'oserions jamais faire ce qui pourrait lui déplaire.

Memor esto Dei, *et non peccabis.* S. Ignatius martyr.

Songez à Dieu, et vous n'aurez garde de pécher.

Deus *non tantùm nobis proximus, sed infusus est; non tantùm in oculis ejus, sed et in sinu vivimus.* Minutius Felix (in *Octavio*).

Non-seulement Dieu est près de nous, mais il est répandu au-dedans de nous ; nous ne vivons pas seulement sous ses yeux, mais dans le sein de son immensité.

Ab eo nullum potest esse secretum qui nostris etiam cogitationibus interest; nec tantùm sub illo agimus, sed cum illo, ut prope dixerim, vivimus. Id. ibid.

Rien ne peut être caché à celui qui est jusque dans nos pensées. Nous agissons non-seulement sous ses yeux et en sa présence, mais avec lui; et, pour ainsi dire, c'est avec lui que nous vivons.

Quotiès indignum aliquid corde concipimus, totiès in luce peccamus, quia ipsa nobis et nos ipsi præssentibus præsiò est Clemens Alexand. ii. Præd. 5.

Lorsque notre cœur forme en secret de mauvais désirs, ils sont aussitôt découverts par cette lumière qui nous environne ; elle nous est présente, et nous lui sommes présents.

Hâc solum ratione fit ut quis nunquàm labatur, si Deum *sibi ipsi semper adesse existimet.* Id. Ibid.

Le seul moyen qui puisse empêcher l'homme de pécher, c'est de se persuader qu'il est en la présence de Dieu.

Peregre prodigus profectus est, et in regionem longinquam fugit; sed testes suos, sed accusatores oculos Patris, non effugit. Chrysost. serm. 3.

Le prodigue quitte la maison de son père pour aller dans un pays éloigné ; mais il ne peut se cacher aux yeux de son père, qui lui reprochent ses débauches et qui l'accusent.

Magna est, si dissimulare non vultis, necessitas indicta probitatis, cùm agitis ante oculos judicis cuncta cernentis. Boëtius, v Consol. 6.

C'est (nous ne pouvons le dissimuler) un puissant moyen, et, pour mieux dire, une nécessité, de faire le bien, que de se persuader, dans toutes ses actions, qu'on est sous les yeux d'un juge infiniment éclairé.

Non tàm sæpè respirare debemus quàm Dei *meminisse.* Greg. Nazianz.

La respiration doit être moins fréquente en nous que le souvenir de Dieu.

O quàm profunda cæcitas Deum *ante oculos non habere.* Cassiod. in ps. 9.

Etrange aveuglement, d'avoir Dieu devant les yeux, et de ne le pas voir !

Licèt omnis qui malè agit odit lucem et quærit tenebras, Dei *tamen oculos cuncta conspicientes latere non potest.* S. Innocent. Decret. Grat. 2.

Quoique le pécheur haïsse la lumière et cherche les ténèbres, il ne saurait pourtant fuir les yeux de Dieu qui le regarde.

Quis in oculis principis sui audeat quod displiceat principi ipsi? Basil. Regul. brev. 29.

Qui est-ce qui oserait faire sous les yeux de son prince ce qu'il saurait lui déplaire ?

Omne tempus quo de Deo *quis non cogitat perdidisse se computet.* Bernard. Specul. monach.

On doit regarder comme temps perdu le temps qui n'est pas employé à penser à Dieu.

Magna custodia tibi necessaria est, quoniàm ante oculos judicis cuncta cernentis vivis. Bernard. Medit. 6.

Vous avez grand besoin d'être sur vos gardes : car vous êtes sous les yeux d'un juge infiniment éclairé, à qui rien n'échappe.

Hoc tibi de Deo *compertum sit, quòd nusquàm sit qui non clauditur loco, et nunquàm non sit qui non excluditur loco.* Id. Consid. v.

Ce que vous devez savoir de Dieu, c'est qu'il n'est localement dans aucun endroit du monde, parce qu'il ne peut être renfermé dans un espace, et qu'il est pourtant réellement partout, parce qu'il ne peut être hors d'aucun lieu.

Si Dominum præsentem, et omnia videntem, et judicantem cerneremus, aut vix aut nunquàm peccaremus. S. Thomas, Opusc. 58, 2.

Si on avait toujours dans la pensée un Dieu présent qui voit tout et qui jugera tout, on ne pécherait jamais ou presque jamais.

Quascumque terrarum solitudines elegeris, ibi est; quò fugere possis ab illo non est. Noli laborare : fuge ad præsentem, ne sentias, venientem. Augustin. Serm. 20 de verb. Dom.

Dans quelque lieu que vous vous retiriez, Dieu s'y trouve ; il n'y a point d'endroit où vous puissiez fuir pour vous éloigner de lui. Ne vous mettez donc pas en peine de fuir sa présence, de peur que vous ne ressentiez les poursuites de la justice.

Multùm refrænat homines conscientia, si credamus nos in conspectu Dei *vivere.* Lactantius De irâ Dei 8.

C'est un puissant frein, pour retenir un homme dans le bien, que de se persuader qu'il vit en la présence de Dieu.

Hoc universum orbem conturbat, quòd ad homines aspicientes omnia agimus, et despecto Deo, *homines formidamus.* Chysostom. in I Cor. 14, Homil. 13.

Ce qui met la confusion dans l'univers, c'est que, faisant nos actions à la vue des hommes, nous redoutons leur présence sans craindre les yeux de Dieu.

Duobus modis Dei *præsentia antidotum peccato præstat : et quia nos* Deus *intuetur, et quia nos* Deum *intuemur.* Ignatius mart. Epist. 9 ad Heron.

La présence de Dieu sert de préservatif au péché en deux manières, et parce que Dieu nous voit, et parce que nous regardons Dieu.

Quem memoria Dei *occupat, minùs putet*

Celui qui est rempli du souvenir de

aliis cogitationibus, prœsertim malis. Id. Ibid.

DIEU est moins susceptible d'autres pensées, et principalement des mauvaises.

Quatenùs à DEO *conspici credimus, coràm tanto arbitro et judice nostro peccandi audaciam cohibemus.* Id. Ibid.

Tant que nous nous croyons en la présence de DIEU, nous avons moins de hardiesse pour commettre le péché, devant un témoin et devant un juge si éclairé.

Per prœsentiam DEI *quodammodò beatitudinem clœestem in hâc vitâ auspicamur.* S. Bonaventur. II Opusc. de perfect. relig. 20.

Par le moyen de la présence de DIEU, nous commençons, dès cette vie, à goûter les douceurs de la béatitude céleste.

[*Nihil* DEO *clausum est; interest animis nostris, et mediis cogitationibus intervenit.* Seneca, Epist. 43.]

[Rien n'est inconnu à DIEU : il pénètre jusque dans le repli de nos cœurs et dans nos plus secrètes pensées.]

---

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — Quand on parle de la présence de DIEU, on la peut concevoir en deux manières. La première, que DIEU nous est présent, c'est-à-dire que nous pensons à lui et que nous regardons son être divin avec les yeux de la foi, comme intimement présent au lieu où nous sommes. La seconde, que nous sommes présents à DIEU, c'est-à-dire qu'il nous voit et nous regarde toujours, en sorte que rien n'échappe à sa vue, paroles, actions, pensées, désirs, et que, en quelque lieu que nous puissions être, nous l'avons toujours pour spectateur, pour témoin et pour juge de ce que nous faisons ; que nous agissions bien ou mal, c'est toujours en sa présence et devant ses yeux.

[Explication]. — On peut distinguer deux sortes de présence de DIEU : l'une générale, par laquelle il est en toutes les créatures d'une même manière ; l'autre spéciale et particulière, en vertu de laquelle il n'est pas en toutes les créatures, mais seulement dans quelques hommes par des communications particulières de ses dons, de ses grâces, de sa providence et de sa protection. Ce n'est que de la première sorte de présence qu'il est question en ce traité. Sur quoi il faut savoir, ou plutôt supposer, ce que tout le monde sait :

1°. Dès-là qu'il y a un DIEU, il est immense ; il remplit, ainsi qu'il parle lui-même, le ciel et la terre, et il n'y a point d'être auquel il ne soit présent. Il est donc partout, disent les théologiens ; et, en quelque lieu

que nous soyons, nous sommes toujours environnés et comme pénétrés de sa divine majesté. La raison en est claire : s'il n'était infini en toute sorte de perfections, il ne serait pas Dieu ; étant donc infini dans son étendue par la diffusion de son essence, il ne peut avoir de bornes, non pas mêmes celles du monde. — 2°. Comme il est infiniment éclairé, rien ne peut être caché à ses lumières : il voit toutes choses en elles-mêmes, et tout est toujours présent à ses yeux. C'est pourquoi les théologiens ajoutent qu'il est partout par présence, c'est-à-dire par sa connaissance et par l'application de son esprit à nous considérer, et à considérer tous les êtres créés. De cette manière on dit qu'une personne est présente en un lieu, quand elle voit ce qui s'y passe. Mais il y a cette différence entre la vue de Dieu et celle des hommes, que les hommes ne connaissent les choses que par le moyen des images que leurs sens en tirent : ce qui fait que non-seulement ils ne voient pas tout, mais ils ne peuvent discerner les objets qu'ils ne voient que par succession de temps. La connaissance de Dieu est tout autre : il voit non par des images empruntées, mais par son essence. Présent en tout lieu à raison de son immensité, il voit non-seulement tout, mais il le voit tout à la fois, et toujours, sans succession et sans intermission de temps. Outre que les hommes ne voient que le dehors des choses et n'en peuvent pénétrer le dedans, parce que ce qui n'est pas extérieur ne peut de soi produire aucune image sensible ; les pensées de l'esprit et les mouvements du cœur lui sont inconnus, parce qu'ils ne tombent point sous les sens. Mais Dieu voit le dehors et le dedans ; il pénètre jusqu'au fond de nos pensées, parce qu'il n'est pas seulement la cause efficiente de tous nos mouvements, mais encore l'exemplaire et l'idée qui les représente. — En troisième lieu, Dieu est présent à tous par sa puissance, c'est-à-dire que rien ne peut être au monde qui n'ait relation à lui comme à sa cause, et qui n'en soit véritablement l'effet : de sorte que toutes les créatures retomberaient dans le néant d'où elles ont été tirées, si Dieu à chaque instant ne les soutenait, s'il ne les conservait. Toutes leurs puissances seraient inutiles et demeureraient dans une éternelle oisiveté, si Dieu ne concourait immédiatement, et par lui-même à tous leurs mouvements. Or, Dieu pourrait-il nous conserver de la sorte ? Peut-il concourir de la sorte à toutes nos pensées, à tous nos sentiments, à toutes nos actions, sans être présent ? et ne faut-il pas, pour cela, que nous soyons, que nous vivions en lui, et qu'il soit partout avec nous avec toute sa puissance, comme il y est par son essence et par sa connaissance ?

[Immensité et présence de Dieu]. — On pourrait demander si ce n'est pas une même chose, de dire que Dieu est immense et de dire qu'il est présent en tout lieu. Les théologiens remarquent une notable différence entre l'immensité et la présence de cet Etre souverain : L'immensité est une perfection absolue, essentielle et nécessaire en Dieu, par laquelle nous

concevons que l'être de Dieu n'a point de bornes dans sa grandeur ; la présence n'est pas une perfection absolue en Dieu, mais relative aux créatures ; elle n'est pas une perfection éternelle, puisqu'il n'est présent aux créatures que depuis qu'elles ont reçu l'être ; elle n'est pas une perfection nécessaire car il n'était pas absolument nécessaire qu'il donnât l'être aux créatures, ni par conséquent qu'il leur fût présent. C'est pourquoi, cette présence actuelle de Dieu partout est comme une suite de trois perfections nécessaires en Dieu, qui sont l'absolue nécessité, l'infinité et l'immutabilité de son être.

Il ne faut pas juger de la grandeur de Dieu par l'espace des lieux, non plus que de la durée par la longueur des temps. Ce qu'est l'éternité de Dieu à l'égard du temps, cela même est l'immensité de Dieu à l'égard des lieux. Vous ne sauriez mesurer la longueur de l'éternité de Dieu à force d'ajouter des millions de siècles les uns aux autres, parce que le temps n'est qu'une durée composée de parties qui sont toutes finies, et l'éternité de Dieu est un infini qui n'a point de parties qui le composent : c'est un instant invariable, qui répond tout entier à chacun des moments du temps, et qui en surpasse infiniment la durée : de sorte que toute l'éternité de Dieu est présente à un instant indivisible de notre temps ; et néanmoins son éternité ne peut être renfermée dans toute la durée des temps. De même, vous ne sauriez jamais mesurer la grandeur immense de l'être de Dieu à force d'ajouter une grandeur de lieu à une autre, ni un très-grand espace à un autre plus grand : quelque effort que vous puissiez faire pour le concevoir aussi vaste que possible. Tout lieu a nécessairement sa circonférence qui l'environne et le termine et l'immensité de Dieu est essentiellement sans fin et sans terme. Il n'y a donc aucun lieu capable de le contenir, parce qu'il est infiniment grand : et toutefois cette grandeur est si simple, qu'elle est absolulument indivisible : par conséquent, il est vrai qu'elle est toute recueillie et toute présente dans chaque point de lieu, pour petit et indivisible qu'il soit.

[Exercice de la présence de Dieu]. — Cet important exercice de la présence de Dieu consiste particulièrement en deux choses : l'une du côté de l'entendement, et l'autre du côté de la volonté. — Pour ce qui est de la première, l'entendement reconnaît la divine majesté présente en tout lieu, remplissant le ciel et la terre par son essence, agissant en toutes les créatures par sa puissance, et voyant tout ce qui se passe, tout étant fait en sa présence. Quoique la nature nous fasse assez connaître cette vérité, l'entendement éclairé par la lumière de la foi est beaucoup plus affermi : ce qui a fait dire à S. Paul : *Moïse, par la vive foi de la présence de* Dieu, *traita et conversa avec l'Invisible comme s'il l'eût vu.* (Hebr. XI). Pour ce qui regarde la seconde chose, après que l'entendement a ainsi agi de son côté, la volonté opère du sien, tirant de cette connaissance infaillible les sentiments et les affections de respect, de joie, de confiance,

de componction, et d'autres semblables, que les personnes accoutumées à ce saint exercice pratiquent avec un fruit inestimable : elles vivent ainsi dans une continuelle contemplation.

[Différentes pratiques]. — Il y a des personnes qui, pour se mettre en la présence de Dieu, se le représentent sous divers symboles : les uns comme une lumière, les autres comme un feu ; ceux-ci comme une mer, et ceux-là sous d'autres figures. Il y en a qui se réprésentent Jésus-Christ auprès d'eux, faisant tout ce qu'ils font pour leur servir de modèle et pour apprendre eux-mêmes à le faire. On ne peut condamner ces méthodes, que plusieurs saints nous ont enseignées et qu'ils ont pratiquées eux-mêmes avec fruit. Mais les maîtres de la vie spirituelle les plus éclairés n'osent non plus les conseiller, non-seulement parce qu'elles appliquent trop l'esprit et qu'on ne les peut soutenir, mais parce qu'elles ne paraissent pas bien fondées. Car enfin, Jésus-Christ n'est plus en effet auprès de nous dès que nous ne sommes plus auprès de l'adorable Sacrement de l'autel, et Dieu n'est ni une mer, ni un feu, ni une lumière : ces expressions, dont l'Ecriture et les Pères se servent quelquefois, sont métaphoriques, et quelques théologiens craignent avec raison que de se représenter Jésus-Christ présent ailleurs que dans le Saint-Sacrement ne soit sujet à quelque illusion dans les personnes d'une imagination trop forte, bien qu'il n'y ait nul inconvénient à se le représenter tel qu'il a été dans la crèche, sur le Calvaire, ou lorsqu'il a conversé avec les hommes; et, comme il est maintenant glorieux dans le ciel, cela ne peut inspirer que des sentiments de respect, de dévotion et d'amour. Mais il faut prendre garde de s'en former une fausse idée, comme s'il était actuellement tel que lorsqu'il vivait sur la terre. La pratique la plus solide, et celle à laquelle il faut s'arrêter, c'est de se représenter l'essence divine qui remplit tout l'univers, de la regarder en tout lieu agissant dans toutes les créatures et dans nous-mêmes, l'adorer, l'aimer, la consulter dans toutes nos affaires, nous adresser à elle dans tous nos besoins, nous dévouer à son service, nous efforcer de lui plaire et faire toutes nos actions en cette vue. Et comme cet exercice ne peut être continuel, il faut du moins en acquérir l'habitude en le pratiquant souvent.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Aveuglement des hommes]. — Ce n'est pas assez d'avoir un trésor pour être riche, il faut savoir qu'on le possède, il faut en connaître le prix et la valeur, et en pouvoir disposer comme de son propre bien. Hélas? que notre aveuglement est déplorable! Nous sommes riches, et infiniment riches, au-dessus même de nos espérances et de nos désirs, et nous ignorons nos richesses! nous avons en nous-mêmes un trésor d'un prix infini, qui est l'essence, la présence et la puissance de Dieu, avec toutes ses adorables perfections ; nous en sommes tout remplis, tout investis, tout pénétrés : et cependant, possédant un si précieux trésor, nous sommes pauvres et dans une indigence extrême, parce que nous ignorons que nous l'avons, ou nous ne savons pas en jouir, ni l'usage que nous en devons faire. Nous pouvons par-là, jouissant de la présence de notre Dieu, qui est la source de tous les biens, converser familièrement avec lui, nous unir intimement à lui, pratiquer les plus excellentes vertus, acquérir une infinité de mérites, puiser en un mot dans ce trésor des richesses immenses, et par un bonheur anticipé commencer à jouir dès cette vie du bonheur dont jouissent les anges et les bienheureux dans le ciel : mais ce trésor, tout précieux et riche qu'il est, nous devient inutile, ou par notre ignorance ou par le peu d'attention ou de réflexion que nous faisons sur le bien que nous avons dans nous-mêmes : de manière que nous pouvons dire avec le Sage : *Sapientia absconsa et thesaurus invisus : quæ utilitas in utrisque.* (Eccli. xx). (*Livre intitulé* Le chrétien intérieur).

[Fruit de la pensée de Dieu]. — Le plus aimable fruit de l'exercice de la présence de Dieu est la paix et la tranquillité où s'établit une âme qui, connaissant et goûtant Dieu présent au milieu d'elle-même, se trouve comme dans un paradis. Tous les lieux lui deviennent indifférents; elle irait librement à l'autre bout du monde, et ne croirait pas être bannie ; car, étant là, elle demeurerait toujours dans son propre pays et dans sa maison, et posséderait toujours les mêmes richesses, jouirait toujours de ses plus aimables conversations : son pays, sa maison, son trésor, sa consolation, c'est Dieu, qu'elle trouve partout, partout elle jouit également de sa divine présence. S. Augustin, parlant de S. Cyprien, qui avait été exilé

pour la foi avant de mourir pour elle, dit admirablement : « En quel endroit du monde cet homme généreux pourrait-il être chassé où il ne trouvât celui pour lequel il était chassé? *Quò mitteretur ubì ille non esset propter quem mittebatur*? Ce membre ne se trouvait-il pas uni à son chef partout où la fureur l'en croyait séparer ? Folle cruauté des persécuteurs, s'écrie ce Père, si tu veux trouver un lieu d'exil pour les chrétiens, tâche auparavant de trouver un lieu d'où tu puisses chasser Dieu, puisque, partout où il se trouvera, les chrétiens n'y trouveront jamais d'exil : *Si quæris exilium quò christianus jubeatur ire, priùs inveni si potes, undè Christus cogatur exire.* (**Fromentières**).

[Penser à la présence de Dieu. — L'homme ne peut ignorer que Dieu est toujours en lui sans un trop grossier aveuglement : il ne peut ne pas croire une vérité si évidente sans une infidélité punissable ; et, la croyant, il est coupable d'un extraordinaire mépris s'il ne bannit le péché de son âme pour rendre le lieu de la demeure de son Créateur si pur et si exempt de souillure, qu'il ne puisse absolument être indigne de sa grandeur. La pureté d'un Dieu ne s'accorde pas avec les souillures de nos vices. Il n'est pas au pouvoir de l'homme de faire que Dieu ne soit pas en lui, puisqu'il y est par la nécessité et par la condition immuable de son être ; mais il est en son pouvoir de bannir de soi le péché. Si Dieu voit tout en nous, serons-nous assez aveuglés pour vouloir faire devant lui ce que nous ne pouvons faire devant les hommes qu'avec une extrême confusion ? Pour être à couvert de la vue des hommes, pouvons-nous croire être cachés aux yeux de Dieu, qui pénètrent toutes choses ? David n'était outré de la douleur de ses offenses que lorsqu'il considérait qu'il les avait commises devant Dieu. Il savait bien que tout l'univers était spectateur et témoin de ses fautes ; mais l'œil de son Créateur était la cause de sa douleur et de son tourment : *Tibi soli peccavi et malum coràm te feci.* (**Le cardinal de Richelieu,** *La perfection du chrétien*, *chap.* 8).

[Présence de Dieu agissante]. — Dieu est présent non-seulement par l'immensité de son être, mais de plus d'une manière efficace. Il est avec moi pour m'aider, pour me soutenir, pour agir, pour travailler avec moi. Je ne puis rien sans lui, mais aussi je puis tout avec lui. Je ne puis pas former le moindre mouvement, concevoir le moindre désir, faire la moindre action, s'il ne me prête son concours ; mais il ne manque jamais de me le prêter, quand même je voudrais m'en servir pour l'offenser. Quelle condescendance ! En dois-je abuser ? Mais il s'accommode toujours à mes inclinations, il s'assujettit à ma volonté : n'est-il pas raisonnable que je m'assujettisse aussi à la sienne ? Il concourt toujours avec moi : n'est-il pas juste que j'agissse de concert avec lui ? Non-seulement Dieu agit avec moi, mais il agit encore avec toutes les créatures pour moi. C'est pour moi qu'il éclaire avec le soleil, qu'il rafraîchit avec l'air, qu'il échauffe

avec le feu : ne serais-je donc pas injuste, si je ne me servais de ces créatures uniquement pour sa gloire ? Ne serais-je pas ingrat si j'abusais des services qu'elles me rendent pour offenser celui par l'ordre duquel elles me les rendent. (**Nepveu,** *Réflex. chrét.*).

[Cette pensée nous fortifie]. — Heureux le chrétien qui, à chaque pas qu'il fait et à chaque moment qu'il respire, retourne à Dieu, se fait une image toujours présente de ses bienfaits, puisqu'il est certain qu'il n'y a rien qui nous retienne davantage dans le devoir, rien qui arrête plus efficacement notre inconstance, qui nous fasse passer si aisément de la vertu au vice, rien enfin qui fixe plus heureusement nôtre volonté au bien, que la présence de Dieu : *Ubicumquè fueris sinè* Deo, *malè eris, et malè tibi erit ; et ubicumquè eris cum ipso, benè eris, et benè erit tibi*, dit S. Bernard (*De miser. human.*) Au contraire, sans la présence de Dieu , il n'est pas possible que l'on ne tombe dans les plus grands dérèglements. Si les hommes négligent leurs principaux devoirs et violent impunément les plus saintes lois, s'ils s'abandonnent sans scrupule et sans remords à toutes sortes de désordres ; si, au mépris de la vérité et de la sainteté de leur religion, ils tombent dans l'idolatrie et l'athéisme, c'est qu'ils ont perdu Dieu de vue. Voici comment il s'en explique lui-même : *Aversi sunt filii Israël et fornicati sunt, percusseruntquè cum Baal fœdus, ut esset illis in* Deum, *nec recordati sunt Domini* Dei *sui :* ils ne se sont pas souvenus de Dieu, ils l'ont effacé de leur mémoire. (*Judic.* viii). (*Essais de Sermons pour le Carême, Mardi de la* 3[e] *semaine*).

[Absents et présents tout à la fois]. — C'est ce mystère de présence et d'absence, d'union et d'éloignement, que S. Augustin ne pouvait comprendre. Je suis avec vous, disait-il à Dieu, et je suis en même temps hors de vous ; avec vous par la nécessité de mon être, hors de vous par l'inapplication de mon esprit ; avec vous par la dépendance de ma nature, hors de vous par l'éloignement de ma volonté. Vous êtes au-dessus de moi, et je ne vous adore pas ; vous êtes au-dessous de moi, et je ne vous vois pas ; vous êtes autour de moi, et je ne m'en aperçois pas ; vous êtes au-dedans de moi, et je ne vous sens pas. Le péché forme un chaos qui met une distance infinie entre Dieu et le pécheur. Distance, reprend S. Augustin, non pas de lieu, mais d'esprit : *Non loco, sed mente.* Distance non pas d'espace, mais de mœurs : *Non spatiis sed moribus.* Distance non pas de corps, mais de cœur : *Non corpore, sed corde.* Quand le pécheur fait réflexion que Dieu le voit et qu'il l'écoute, quand il se représente qu'il est sans cesse sous les yeux de ce juste juge qui pénètre tout et à qui rien n'échappe, quand, dis-je, un pécheur s'occupe de cette réflexion, il tremble, il frémit, ou du moins il sent un combat intérieur de deux différentes pensées : Je vais commettre ce péché, mais Dieu me voit ; je vais faire cette injustice ; mais, quoi que je fasse, Dieu le saura. Dans cette irré-

solution, DIEU parle au cœur, et la conscience parle pour DIEU. Mais d'où vient que le pécheur ne tire pas toujours la conséquence qu'il devrait tirer ? d'où vient qu'il préfère sa passion à son devoir ? C'est qu'il s'est éloigné de DIEU, et, que au lieu de penser que DIEU le voit, il se persuade qu'il ne le voit pas. (*Actions chrétiennes*).

[Le péché banni du monde]. — C'est la pensée d'un païen, qu'on bannirait la plus grande partie des péchés, si'l y avait un témoin de mérite et de distinction en présence de ceux qui sont sur le point de commettre un crime, de quelque nature que ce soit : *Maxima pars peccatorum tollitur si peccatoris testis assistat.* Mais S. Jérôme, enchérissant sur cette pensée, ajoute que le vif et fréquent souvenir d'un DIEU qui nous voit, et qui nous est toujours présent, est capable de bannir tous les vices du monde : *Memoria* DEI *cuncta excludit flagitia.* De sorte que, comme la vision béatifique dans le ciel met les bienheureux dans une impossibilité absolue de pécher, il est de même moralement impossible qu'un chrétien qui, par les vues certaines quoique obscures de la foi, regarde DIEU comme témoin de sa vie et de toutes ses actions, se porte à quelque action criminelle. En quelque assemblée qu'il se rencontre, quelque tentation qui arrive, quelque mauvais exemple qu'il voie, quelque discours scandaleux qu'il entende, lorsqu'il considère qu'un DIEU est présent et qu'il regarde chacun en particulier, comme dit S. Augustin, avec la même application que s'il n'y avait que lui au monde, s'abîmant heureusement, pour ainsi dire, dans ces regards de DIEU, ne pensant qu'à lui, s'occupant l'esprit de cette divine présence, et n'étant que de corps dans les assemblées qui pourraient le solliciter au crime, il demeure toujours dans les sentiments d'une crainte amoureuse, qui l'empêchent de rien faire qui puisse offenser DIEU. (**Le P. Texier**, *Dominicale*, 3e *dim. de l'Avent*).

[Dieu coopère à nos actions]. — DIEU coopère à toutes nos actions lors même que nous agissons contre lui. Il est dans nos yeux, non-seulement pour les conserver, mais pour agir avec ces yeux, je ne dirai pas pour verser des larmes de pénitence, mais hélas ! il nous donne son concours pour des regards criminels ; il est dans nos cœurs, non-seulement pour les soutenir, mais pour coopérer à tous leurs désirs, je ne dirai pas les plus saints, mais encore les plus impies. N'est-ce pas l'injustice la plus grande qu'un homme puisse commettre contre DIEU, qu'il contraigne la bonté et la condescendance de DIEU à servir à sa malice ! *Servire me fecistis in peccatis vestris* (Isaïe XLIII) Ce n'est pas assez qu'il se serve de sa main contre lui et qu'il fasse combattre DIEU contre DIEU même. S'il y avait quelque moment dans nos vies où il suspendît ses bienfaits, nous le pourrions prendre pour nos crimes avec moins d'ingratitude ; s'il y avait quelque opération, ou de nos cœurs ou de nos mains ou de nos langues, dont nous puissions disposer, nous les pourrions employer contre lui avec

moins d'injustice ; mais hélas ! en quel lieu porter nos coups où il ne soit pas par ses bienfaits ? Quel temps pouvons-nous prendre dans nos vies où où il ne les conserve, et quelle action pouvons-nous faire où il n'agisse avec nous ? (**Biroat**, 3e *dim. de l'Avent*).

[Les païens et les pécheurs]. — Les yeux de Dieu sont insupportables à un pécheur déclaré, aveuglé par ses passions criminelles. Il souhaiterait, le malheureux, que la divinité, dont il ne peut étouffer la croyance, fût aveugle pour ne point voir des actions qu'il tâche d'ensevelir dans des ténèbres éternelles. Il veut quelquefois douter si Dieu a la connaissance de ses crimes, et tâche par une impiété sacrilége de les dérober à sa vue, en disant, comme ont cru quelques anciens profanes, qu'il ne se mêlait point des affaires de ce monde, ou qu'au moins il n'avait garde de souiller la pureté de ses yeux par la vue de tant d'objets qui lui sont abominables. Maxime impie, et qui ne peut être suggérée que par le démon pour leur ôter la présence de Dieu, qui arrêterait le cours de leurs crimes. Voyez, je vous prie, de quels artifices il s'est servi pour cela. Quand ces païens ont reconnu un Dieu par la lumière de leur raison, qui n'a pu s'éteindre jusqu'à ce point que d'ignorer une vérité que toutes créatures publient il leur a persuadé que ce Dieu était aveugle, afin de leur ôter toute crainte de l'offenser ; et ceux qui par un aveuglement grossier ont mis des dieux partout dans l'air, sur la terre, dans les arbres, dans les forêts, et même dans tous les endroits de leurs maisons, nous ne voyons point qu'ils aient placé aucune divinité dans le cœur de l'homme, de crainte d'y avoir un témoin et un censeur éternel de leurs mauvaises actions ; et un saint Père a fait cette belle réflexion : qu'entre les païens, les uns ont adoré le soleil et les autres la lune, afin de trouver dans ce partage du jour et de la nuit un temps libre où ils n'eussent point de témoin de leurs crimes. Un orateur chrétien, c'est Minutius Félix, remarque qu'une des choses que les païens trouvaient à redire dans la religion chrétienne était que le Dieu qu'on y adore était trop curieux, voulait tout savoir et entrer en connaissance de tout : *Nolunt* Deum *tàm curiosum et in actus humanos nimium inquirentem.* (*Le même*).

[La cause des désordres]. — Tous les saints ont été comme ces animaux mystérieux dont parle le prophète Ezéchiel, tout couverts d'yeux qui ne se fermaient jamais et qui regardaient Dieu présent partout, en tous lieux et en tous les états où ils se trouvaient ; et par-là ils se conservaient dans l'innocence, et étaient bien éloignés d'offenser cette divine Majesté qui leur était intimement présente. Tout au contraire, la licence effrénée et le débordement des vices du pécheur, dit l'Ecriture, vient de ce qu'il est si aveugle, qu'encore que Dieu soit partout, l'accompagne partout et le regarde continuellement, il l'a néanmoins perdu de vue : *Non est* Deus *in conspectu ejus.* Il n'a point Dieu devant les yeux, et comme s'exprime

l'Ecriture, il ne marche point en sa présence : c'est pourquoi, *inquinatæ sunt viæ illius*. Ses voies, c'est-à-dire sa vie est souillée de toutes sortes de crimes. Ah ! voilà la cause de tous ses désordres. Ne demandez point pourquoi ses pensées, ses désirs, ses actions, sont si abominables : *Non est* DEUS *in conspectu ejus*. N'en cherchez point d'autre raison : il ne fait jamais réflexion que DIEU le voit. Voilà, ajoute le prophète Ezéchiel, la grande iniquité d'Israël ; voilà la source de tous ses déréglements, et le principe de tous ses vices : il vit dans un oubli continuel de la présence de son DIEU, en sorte que, à en juger par ses actions, on peut dire qu'il ne le connaît plus, ou qu'il l'a entièrement oublié, parce que dire ou croire que DIEU ne le voit pas c'est dire ou croire qu'il n'est pas DIEU : *Iniquitas domûs Israël magna est nimìs ; dixerunt enim : Dominus non videt.* (**Le P. Texier**, *Dominicale, 3e dim. de l'Avent*).

[Aveuglement des hommes]. — Ah ! que j'aurais bien lieu de dire à la plupart des chrétiens ce que S. Jean disait en parlant aux Juifs : *Medius vestrûm stetit quem vos nescitis* ! Votre DIEU est au milieu de vous, il est dans vous ; mais vous ne le connaissez pas car, si vous le connaissiez, si vous aviez l'idée même la plus simple de sa suprême majesté, de son infinie bonté, de ses innombrables perfections, il occuperait seul toutes vos pensées ; il ravirait, il absorberait tellement vos esprits, que tout autre objet disparaîtrait à vos yeux. Mais, encore une fois, nous ne le connaissons pas, et nous ne nous connaissons pas nous-mêmes ; nous ne savons pas à quoi nous engage ni la qualité d'hommes raisonnables ni le caractère de chrétiens. En n'agissant point dans la vue et dans la présence de DIEU, vous vous accoutumez à agir par humeur et à suivre toutes vos passions ; l'humeur devient prédominante, les passions prennent un empire absolu ; et, par un juste jugement, DIEU, qui se voit oublié, vous oublie en quelque sorte et vous livre à vous-même : *Israël non intendit mihi: dimisi eos secundùm desideria cordis eorum.* Oh ! la terrible parole ! Israël, dit DIEU, ne pense point à moi ; ce peuple que j'avais choisi, que j'avais comblé de faveurs, ne s'est point souvenu de moi, il m'a abandonné : je l'abandonne à mon tour, je laisse vivre et se gouverner à son gré : *Dimisi eos secundùm desideria cordis eorum* (Ps. 80). De-là combien de chutes, combien de péchés ! *Non est* DEUS *in conspectu ejus, inquinatæ sunt viæ illius in omni tempore* (Ps. 9). Il est impossible qu'on ne se trouve en mille occasions dangereuses. Il n'y aurait que la vue de DIEU qui pût nous soutenir ; mais nous n'y pensons pas : faut-il s'étonner si l'on tombe, si l'on commet chaque jour de nouvelles fautes et dans toutes les rencontres ? *Inquinatæ sunt viæ illius in omni tempore.* (**Le P. Levallois**).

[Dieu me regarde]. — DIEU *me regarde* : Ah ! le grand mot pour celui qui le comprend ! Qu'il est capable de réprimer nos passions, de modérer nos désirs de prévenir, nos péchés, de soutenir notre courage, d'animer notre

ferveur, de régler notre conduite! Dieu *me regarde* : il est toujours présent, toujours attentif à moi ; il pense toujours à moi : et je ne le regarde point, je ne suis point attentif à lui, je ne pense presque jamais à lui : quelle honte pour moi! Dieu *me regarde* : avec quel respect et quelle modestie ne me dois-je pas tenir en sa présence ? Les séraphins s'abîment de respect devant cette majesté : et moi, ver de terre, je ne tremble pas ! Dieu *me regarde*: oserai-je, devant ses yeux si purs qui ne peuvent regarder l'iniquité, faire des actions que je n'oserais faire devant un homme? oserai-je pécher en sa présence, sachant qu'il hait infiniment le pécheur et le péché, et que pour le perdre il n'a qu'à le vouloir? Dieu *me regarde*: il pénètre donc jusqu'au fond de mon cœur, il en voit tous les mouvements, il discerne tous les motifs qui me font agir : avec quelle pureté d'intention ne dois-je donc pas faire toutes mes actions? etc. (**Le P. Nepveu**, *Réflex. chrét.*)

[Pensez au regard de Dieu]. — Quand le pécheur fait réflexion que Dieu le voit et qu'il l'écoute, quand il se représente qu'il est sans cesse sous les yeux de ce juste juge qui pénètre tout et à qui rien néchappe; quand, malgré les artifices de son amour-propre, il dit à Dieu : Vous sondez mon cœur, et vous me connaissez parfaitement; vous découvrez ma pensée de loin, avant qu'elle soit formée : *Intellexisti cogitationes meas de longè ;* vous éclairez tous mes mouvements et toutes mes démarches : *et omnes vias meas prævidisti;* vous savez tout ce que je pense, et vous portez la sonde jusque dans le fond de mon cœur pour en démêler les actions les plus secrètes; quand, dis-je, un pécheur s'occupe de ces grandes réflexions, il tremble, il frémit, ou du moins il sent un combat intérieur de deux différentes pensées: Je vais commettre ce péché, mais Dieu me voit; je vais faire cette injustice, mais, quoi que je fasse, Dieu le saura; je vais trahir cet ami, je vais perdre cet ennemi ; mais, de quelque perfidie que je me serve, Dieu en développera toutes les circonstances. Dans cette irrésolution, Dieu parle au cœur, et la conscience parle pour Dieu. Mais d'où vient que le pécheur ne tire pas toujours la conséquence qu'il devrait tirer? d'où vient qu'il préfère sa passion à son devoir? C'est qu'il s'est éloigné de Dieu, et, au lieu de penser que Dieu le voit, il se fait accroire qu'il ne le voit pas. (*Actions chrétiennes*).

[Exemple d'Assuérus]. — L'Ecriture-Sainte remarque que ce qui irrita particulièrement le roi Assuérus contre le superbe Aman fut qu'il voulait commettre un crime en sa présence : *Etiam me præsente reginam vult opprimere*. Dieu n'a-t-il pas bien plus raison de dire la même chose : Pécheur, en la présence de ton Dieu, tu as l'audace de commettre des crimes dont tu ne voudrais pas même avoir la pensée si tu étais devant les hommes! Quel est l'homme qui osât dérober le bien de son prochain en sa présence et à la vue des juges? Quel est même le scélérat qui pourrait

s'empêcher de rougir en commettant une mauvaise action en présence de personnes dont il ne serait pas connu ? Quoi ! DIEU est-il moins à craindre qu'un juge, qu'une personne d'autorité ou même inconnue ? A-t-on moins de respect pour la majesté divine que pour l'honnêteté publique ? Comment n'ose-t-on faire des actions criminelles devant les hommes, et les commettre sans crainte et avec impudence devant DIEU ? (*Essais de Sermons, Mardi de la 3e semaine de Carême*).

[Prière]. — Tout nous rend, ô mon DIEU, votre divine présence sensible et ce ne peut être en nous que l'effet d'un aveuglement et d'un dérangement étrange, que de ne vous point voir dans les choses qui vous découvrent le plus à nos yeux. La terre et ceux qui l'habitent, tout ce que vous y avez mis pour notre usage, et tous ses ornements, brillent autant à nos yeux que le soleil et tous les astres qui font la beauté du ciel, pour vous rendre présent à notre esprit par les ouvrages de vos mains. Nous ne devons donc pas être surpris, Seigneur, si les ténèbres du péché nous enveloppent, puisque nous nous éloignons de votre divine lumière ; nous aurions bien plutôt sujet de nous étonner si nous n'y tombions pas en détournant continuellement les yeux. (**Anonyme**).

PRIÈRE.

AVERTISSEMENT.

La Prière *que l'on fait à* Dieu *peut être prise en deux manières* · — 1°. *Comme un hommage que l'on rend à* Dieu, *une louange qu'on lui donne et un entretien qui se fait, ou de bouche ou de cœur, avec la divine Majesté :* — 2°. *Comme une demande pour obtenir de* Dieu *quelque faveur, soit spirituelle soit temporelle. C'est en cette seconde qualité que nous parlerons de la* Prière, *ayant déjà traité dans une autre occasion de celle qu'on nomme plus particulièrement* Oraison, *laquelle, outre les prières vocales ou mentales, comprend la méditation des mystères de la religion et des vérités éternelles. Or, cette prière en tant que demande faite à* Dieu, *prescrite par le Sauveur et si souvent recommandée dans l'Evangile, a ses avantages, ses règles particulières, qui fournissent un grand fonds de morale et d'instructions très-utiles, qui donnent lieu au prédicateur de s'étendre, et même d'en faire plusieurs discours. Nous en suggérons les matériaux en abondance, puisqu'il n'y a presque point de livres spirituels qui n'en parlent, ni de prédicateur qui n'en ait fait quelque discours.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — La Prière est également efficace et nécessaire : ce sont deux principes de foi que Jésus-Christ lui-même a établis lorsqu'il en a parlé à ses Apôtres, en leur promettant que rien ne leur sera refusé dès qu'ils le demanderont en son nom, et ensuite en leur faisant des reproches d'avoir négligé jusqu'alors le plus sûr moyen d'obtenir toutes les grâces qu'ils auraient pu souhaiter ; c'est-à-dire que le Fils de Dieu a attaché à la prière une parfaite infaillibilité du succès : *Si quid petierietis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* Et il confirme la nécessité que nous en avons en accusant ses disciples de négligence dans la pratique d'un moyen si nécessaire pour obtenir les grâces dont nous avons indispensablement besoin : *Usquè modò non petistis quidquam.* C'est ce qui fera le partage de ce discours : — 1°. L'efficacité de la prière doit faire cesser tous nos murmures ; — 2°. La nécessité de la prière doit réchauffer notre tiédeur et condamner notre indévotion.

Première Partie. — On ne parle point ici de la prière prise dans un sens plus étendu pour toute sorte de communication avec Dieu, mais, dans un sens plus étroit, pour le signe, ainsi que l'appelle S. Thomas, par lequel nous témoignons à Dieu le désir raisonnable que nous avons formé d'obtenir quelque faveur de sa bonté. Toutes nos plaintes contre le ciel se réduisent à trois chefs, que le Fils de Dieu semble avoir pris plaisir de détruire par l'efficacité qu'il a attachée à la prière. — 1°. Ceux qui bornent tous leurs souhaits aux nécessités temporelles, murmurant quelquefois de ce que la Providence n'a pas pourvu à leurs besoins et ne répand pas sur eux les prospérités du siècle, avec toute l'abondance qu'ils désirent. — 2°. D'autres, moins grossiers dans leurs désirs, mais plus injustes dans leurs murmures, accusent le Seigneur de leur refuser la grâce au besoin, et de les laisser sans forces au milieu de la tentation. — 3°. D'autres enfin murmurent contre le Rédempteur de n'avoir pas laissé entre nos mains la persévérance finale, ce sceau de la prédestination. — La première plainte est du peuple, la deuxième des libertins du siécle et de quelques hérétiques, et la troisième de quelques âmes pieuses que la crainte des jugements de Dieu effraie. Or, il faut découvrir, en cette première partie, l'injustice et la vanité de ces plaintes, en montrant que la prière, faite comme il faut et assortie des conditions nécessaires, est également efficace pour obtenir les besoins du temps, la grâce au plus

fort de la tentation, et pour s'assurer la persévérance finale. Voilà ce qui fournira de quoi remplir le premier point.

Deuxième Partie. — Il faut ici combattre la négligence de ceux que l'indévotion détourne de la prière, et montrer qu'elle est nécessaire: et pour cela on peut réduire cette nécessité à deux choses. — 1°. C'est un moyen nécessaire de salut; — 2° C'est un précepte positif de Jésus-Christ. Il est nécessaire de prier, parce que sans la prière point de salut; il est nécessaire, parce que négliger la prière c'est une désobéissance criminelle à un précepte que le Fils de Dieu nous a imposé.

Il faut donc prouver, d'abord, qu'elle est nécessaire de nécessité de moyen, comme parle la théologie. Tous les Pères, sur cela, sont dans une conformité de sentiment qui ne nous permet pas d'en douter. S. Jérôme, entre autres, joint le raisonnement à l'autorité, lorsqu'il montre que la prière est de même nécessité que la grâce (Epist. ad. Ctesip.). « Il est de foi, dit-il, que la prière est nécessaire au salut: il doit donc s'ensuivre que la grâce est aussi nécessaire, puisque la prière, par rapport à l'éternité, n'est établie que pour obtenir la grâce. » Le principe de S. Jérôme n'était pas contesté par les pélagiens: car, dit-il, « ils ne sont pas venus au point d'extravagance de nier les oracles de Jésus-Christ sur la nécessité de la prière, et, cette vérité étant constante, c'est une vérité encore moins contestée que, sans la prière, nous n'obtiendrons point certaines grâces nécessaires pour résister à de fortes tentations, pour accomplir certains préceptes très-difficiles à observer: d'où l'opinion de tous les théologiens, que, si nous n'avons pas toujours les grâces immédiates pour nous convertir, jamais la grâce de la prière ne nous manque pour les obtenir. — On peut aussi montrer comment elle est nécessaire pour faire des actes de religion, sans quoi les adultes ne peuvent faire leur salut.

En second lieu, ce n'est pas assez de dire que la prière est un moyen nécessaire de salut; il faut ajouter que c'est encore un précepte dont l'accomplissement est indispensable. Ce qu'on peut prouver par les paroles du Sauveur, qui s'en est exprimé d'une manière positive et expresse: *Oportet semper orare* (Luc XVIII): ce qui doit être entendu, selon la tradition de l'Eglise et le consentement des Pères et des théologiens, d'un précepte et non d'un simple conseil.

—

II. — Les trois choses qui ont coutume de rebuter les hommes, quand on les prie de nous accorder quelque faveur, sont les trois mêmes choses qui obligent Dieu à nous accorder nos demandes, et qu'il exige même comme des conditions essentielles à la prière.

La première est quand nos demandes sont excessives, lorsque nous leur demandons des choses au-dessus de leurs forces, de leur capacité, de leurs facultés: c'est avec raison qu'ils nous refusent et nous rebutent. Il n'en

est pas de même de Dieu : au contraire c'est l'offenser que lui demander des bagatelles, des choses de néant, comme des biens temporels, du moins de certains : il veut que nous lui demandions des choses dignes de lui, ses grâces, le bonheur éternel, toutes les richesses du ciel et la possession de Dieu même. Nos demandes ne peuvent être excessives, puisqu'il nous a promis plus que nous ne pouvons même souhaiter.

La seconde, quand nos prières sont trop pressantes et importunes : c'est de quoi nous nous donnons bien de garde en traitant avec les hommes. Mais, à l'égard de Dieu nous ne saurions demander trop souvent ni avec trop d'empressement, puisqu'il n'accorde ses grâces et ses faveurs qu'à ceux qui les demandent avec ferveur et avec un ardent désir de les obtenir.

La troisième, quand ce sont des prières faites à contre-temps, et que celui que nous prions n'a pas le loisir d'écouter, ou d'autres vues qui sont incompatibles avec nos intérêts. Mais Dieu est toujours prêt à nous écouter ; à toute heure et à tout moment nous pouvons l'aborder ; il nous excite lui-même à lui demander, et c'est un des reproches qu'il a faits à ses Apôtres, et qu'il nous fera peut-être un jour, de ne lui avoir rien demandé.

—

III. — Pour bien prier, il faut prendre garde à trois choses, faute de quoi nos prières ne peuvent être agréables à Dieu, et il y a tout sujet de craindre qu'elles ne soient rebutées.

La première : Quel est celui que nous prions, à qui nous nous adressons pour obtenir quelque faveur. C'est un Dieu, cette souveraine majesté, qui daigne nous écouter : et par conséquent nous devons nous présenter devant lui avec respect, avec une profonde humilité, avec l'aveu de notre misère et de notre indigence extrême.

La deuxième : Quelles sont les choses que nous lui devons demander. Il nous les a lui-même prescrites dans l'oraison dominicale : des choses qui regardent sa gloire et notre salut.

La troisième : — De quelle manière nous devons les lui demander : avec confiance, ferveur, résignation, et surtout avec persévérance.

—

IV. — Il y a trois sortes de personnes qui n'éprouvent point l'efficacité de la prière, et qui sont privées des fruits et des avantages que les autres en retirent.

1°. Ceux qui ne prient point du tout : et à ceux-là il faut prouver la nécessité de la prière, par les raisons que nous avons marquées dans ce traité.

2°. Ceux qui ne demandent pas ce qu'il faut : pour ceux-là les instruire de ce qu'il faut demander : savoir, ce qui regarde notre salut ; puisqu'il y

a des choses inutiles, et d'autres pernicieuses, que DIEU ne s'est point engagé à nous accorder.

3°. Ceux qui ne demandent pas comme il faut : à ceux-là il faut apprendre les conditions d'une bonne prière.

—

V. — 1°. DIEU souvent exauce nos prières, quand il nous refuse ce que nous lui demandons, parce que nous lui demandons des choses dont nous nous servirions contre lui et contre nous-mêmes.

2°. Souvent il nous punit en nous accordant ce que nous lui demandons, parce que, nous en servant contre ses ordres, nous en faisons les instruments de notre perte et de notre malheur.

3°. Il nous accorde toujours plus que nous lui demandons, quand il diffère de nous accorder ce qui nous est inutile, quoique nous le demandions instamment et avec les conditions nécessaires.

—

VI. — 1°. Le soin que nous avons de demander à DIEU les besoins de l'âme l'oblige à pourvoir aux besoins de nos corps. *Quærite primùm regnum* DEI, *et hæc omnia adjicientur vobis* (Matth. VI).

2°. La résignation avec laquelle nous demandons au Créateur les nécessités de nos corps et les biens temporels est un excellent moyen d'obtenir les nécessités du corps et de l'âme tout à la fois : au lieu que, si nous renversons cet ordre, nous courons risque de n'être exaucés ni pour les uns ni pour les autres.

—

VII. — Les deux principaux motifs qui nous obligent d'avoir souvent recours à la prière.

Le premier est que nous sommes nés dans l'indigence, sujets à une infinité de misères de corps et d'esprit, exposés à une infinité de dangers, agités de mille passions, attaqués de tous côtés par nos ennemis visibles et invisibles : sans la prière, comment résister à tout cela, et vivre en assurance?

Le second : C'est à DIEU que nous avons recours, un DIEU qui nous aime, plein de bonté, toujours prêt à nous secourir.

—

VIII. — On peut prendre pour sujet et pour division ces paroles du Fils de DIEU : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis : usque modò non petistis quidquam in nomine meo : petite et accipietis* (Joan. XIV).

1°. Si vous demandez quelque chose à mon Père, il vous l'accordera : voilà la nécessité de la prière.

2°. Jusqu'ici vous ne lui avez rien demandé en mon nom, voilà la cause de l'inutilité de la prière.

3°. Demandez et vous recevrez : voilà la vertu et le succès de la prière. — Ce qui la rend nécessaire, ce qui la rend inutile, ce qui la rend efficace : ce sont les trois parties de ce discours.

—

IX. — Pourquoi Dieu n'écoute pas nos prières. On peut en apporter ces deux raisons :

1°. Nous ne savons souvent ce que nous demandons ; il faut que Dieu règle nos prières.

2°. Souvent nous ne nous accordons pas avec nous-mêmes ; et nous ne souhaitons pas obtenir de Dieu ce que nous sommes obligés de lui demander, semblables en ce point à S. Augustin avant qu'il fût parfaitement converti, lequel demandait à Dieu la continence, et craignait d'être exaucé.

—

X. — Nécessité de la prière.

1°. Elle est nécessaire pour se convertir si on est pécheur ; et souvent les pécheurs en viennent à un tel état, qu'ils n'ont point d'autre grâce que celle de la prière ; s'ils s'en servent, ils en obtiennent de plus fortes et de plus immédiates.

2°. Elle est nécessaire si on est en état de grâce, pour s'y maintenir parmi tant de périls, de tentations et de mauvais exemples.

3°. Elle est nécessaire pour persévérer jusqu'à la mort, et pour obtenir la persévérance finale, que Dieu accorde ordinairement à la prière. (*Pris de Biroat*).

—

XI. — 1°. Dieu veut être prié : donc il a le dessein et une sincère volonté de nous accorder ce qui sera pour sa gloire et utile à notre salut.

2°. L'homme a besoin de recourir à Dieu par la prière : donc il le doit faire d'une manière propre à le fléchir.

—

XII. — 1°. Il faut vouloir véritablement ce que l'on demande à Dieu.

2°. Il faut demander ce que Dieu veut, ce dont il sait que nous avons besoin.

—

XIII. — Pourquoi souvent Dieu n'écoute pas nos prières, et d'où peut venir qu'elles demeurent sans effet : S. Augustin nous l'apprend en trois mots, qu'on peut prendre pour partage d'un discours ; *Mali petimus, mala petimus, malè petimus.*

1°. En priant, nous ne sommes pas tels qu'il faut : nous sommes en état de péché, et sans penser à nous tirer de cet état, nous demandons des grâces et des faveurs que Dieu ne destine qu'à ses amis. Il faut donc, si nous voulons que nos prières soient exaucées, être ou en état de grâce ou dans un désir sincère de s'y remettre.

2°. En état de grâce, au lieu de demander des choses utiles à notre salut nous ne demandons que des choses viles et de néant, indignes de nos souhaits : c'est pourquoi il faut demander les biens spirituels et des choses dignes de la grandeur et de la magnificence de Dieu.

3°. Nous demandons mal, et non de la manière qu'il faut demander, avec humilité, ferveur, persévérance, conditions nécessaires. (*Lafont, 5e dim. ap. la Pentec*).

—

XIV. — 1°. On peut inférer de la nécessité de la grâce la nécessité de la prière.

2°. On peut inférer de la force infaillible de la prière l'infaillible obtention de la grâce. (*Le* **P. d'Orléans,** *Sermons*).

—

XV. — 1°. Nous obtenons peu de Dieu par nos prières, parce que nous demandons trop peu, des choses indignes de la libéralité de Dieu, qui nous sont inutiles, si même elles ne nous sont pas préjudiciables.

2°. Le peu que nous demandons, nous ne le demandons pas avec assez d'ardeur, ni avec les autres conditions nécessaires. (**Le P. de la Colombière,** *sermon* 69.)

—

XVI.— Il faut nous comporter, dans les prières que nous faisons à Dieu, de la manière dont nous nous comportons dans celles que nous faisons aux hommes.

1°. Nous tâchons de nous rendre agréables à ceux que nous prions, à qui nous demandons quelque chose.

2°. Nous alléguons les raisons et les motifs, afin de leur persuader de nous accorder ce que nous leur demandons.

3°. Nous tâchons de faire impression sur leur cœur, en leur découvrant nos besoins et nos misères. (**P. Texier,** *Dominicale*).

—

XVII. — 1°. Il est peu de fidèles qui demandent à Dieu ce qu'il faut demander.

2°. Il en est encore moins qui le demandent comme il faut. (**Massillon**).

XVIII. — 1°. L'oraison est toute-puissante, parce que son pouvoir n'est autre que celui de Dieu même, dont il semble avoir fait un transport à la prière : d'où il suit que la cause de toutes nos misères vient de ce que nous ne sommes pas assez persuadés de l'infaillibilité du remède que Dieu nous a laissé.

2°. Parce qu'il semble que notre expérience propre combatte tous les jours ce pouvoir, il faut examiner à quoi il tient que la prière n'est pas toujours efficace à notre égard.

—

XIX. — 1°. L'engagement qu'a le Fils de Dieu de nous accorder nos demandes, pris de sa bonté, de la fidélité qu'il doit à sa promesse, de l'intérêt de sa propre gloire.

2°. Ce qui dégage le Fils de Dieu de sa parole : nous ne demandons pas ce qu'il faut, ni comme il faut, ni en l'état qu'il faut.

—

XX. — Trois grands défauts, qui se rencontrent ordinairement dans nos prières, les rendent inutiles et inefficaces.

1°. Défaut d'*attention*. Quelquefois nous ne nous écoutons pas nous-mêmes : et nous prétendons que Dieu nous écoute !

2°. Défaut de *subordination* et de discrétion. Nous préférons les biens temporels aux biens spirituels, et nous demandons les uns avant les autres, contre l'ordre qu'a établi le Fils de Dieu ; ou bien nous ne demandons pas les choses dont nous avons le plus besoin.

3°. Défaut de *patience* et de persévérance dans nos prières.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin** parle en tant d'endroits de la prière, qu'il serait difficile de les rapporter tous. Voici les principaux.

Sur le ps. 13, il montre que la promesse du Fils de Dieu doit s'entendre des biens éternels, et des autres s'ils nous sont nécessaires. — *In* ps. 30, *Enarratione* 2, il apporte les raisons pour lesquelles Dieu ne

nous exauce pas toujours. — Sur le 76ᵉ, il enseigne ce que nous devons demander à Dieu. — Sur le ps. 85, il montre combien nous devons nous tenir assurés d'obtenir ce que nous demandons, s'il nous est avantageux. — Sur le 125ᵉ, il parle de la prière du cœur, et montre qu'elle doit être préférée à toutes les aatres.

Le même, II *de Sermone Domini in monte*, enseigne comment il faut prier et ce qu'il faut demander. — Dans le sermon 28 *De verb. Domini secundùm Lucam*, et dans le Serm. 29, il fait une belle exposition de l'oraison dominicale. — Au Serm. 171 *de Tempore*, il parle de la persévérance dans la prière, et comment il faut prier avec une espèce d'importunité. Epître 120, *ad Honoratum, de gratiâ Novi Testamenti :* quand Dieu nous refuse, c'est pour nous accorder quelque chose de meilleur.

Le même, Tract. 73 *in Joann.*, montre ce que nous devons demander à Dieu, et pourquoi nous sommes souvent refusés. — Il montre encore la même chose au traité 102 sur le ch. 16 du même Evangile de S. Jean ; — dans le traité 6 sur la 1ʳᵉ Epître de S. Jean, que quelques-uns sont écoutés de Dieu par punition, et d'autres refusés pour leur bien. — Sur le ps. 144, il console ceux qui se plaignent de ce que Dieu ne les exauce pas, et leur fait voir que la prière leur est toujours infiniment utile.

S. Grégoire n'a pas moins souvent parlé de la prière que S. Augustin. — Sur le 6ᵉ ps. pénitent., il montre combien il est important de persévérer dans la prière. — Au livre 10 de ses *Morales*, ch. 17 et 18, il donne plusieurs avis très-utiles sur ce sujet. — Au l. 26, ch. 14, il rend raison pourquoi Dieu n'écoute pas toujours les prières des saints.

S. Chrysostome a fait deux livres *De orando* Deo, et quelques discours sur la prière. — Sur le ps. 5, il montre avec quelle confiance il faut s'adresser à Dieu dans ses besoins. — Sur le ps. 129, avec quelle ferveur de dévotion il faut prier la divine Majesté. — Homél. 79 au peuple d'Antioche : on peut prier en tout lieu. — Serm. 22 sur S. Matth., il attribue la perte de la plupart des chrétiens au défaut de prière. — Livre II *De orando* Deo, il fait voir que les saints par leurs prières sont la conservation des nations et du monde. — Homél. 9 sur le ch. 6 de S. Matth., il parle de la persévérance dans la prière. — Homél. 23 sur le même S. Matth. il rapporte les exemples de ceux qui par leur persévérance ont obtenu de Dieu ce qu'ils demandaient. — Sermon sur Moïse : force et pouvoir de la prière quand on y persévère. — Homél. sur l'incompréhensibilité de la nature de Dieu : des qualités que doit avoir la prière. — Sermon sur la Chananéenne, il dit beaucoup de choses sur la prière. — Homél. 38 *in Genes. :* pourquoi Dieu diffère souvent d'accorder aux justes leurs demandes.

S. Jérôme, expliquant ces paroles du ps. 5, *Intellige clamorem meum,* montre que ce cri doit être du cœur plutôt que la voix, afin que Dieu l'écoute. — Sur les lamentations de Jérémie, ch. 3, il parle de la persévérance dans la prière.

S. Grégoire de Nysse a fait un livre *de l'Oraison*. Serm. 1 sur ce sujet, il montre ce qu'il faut demander à DIEU.

Tertullien en a aussi fait un traité.

S. Cyprien, traité de l'Oraison dominicale, dit de très-belles choses.

Origène, VII *in Roman.*, expliquant ces paroles, *Nàm quid oremus sicut oportet nescimus*, apporte les raisons pourquoi DIEU n'écoute pas toujours les prières des justes.

S. Ephrem a un discours sur la prière, où il enseigne la manière dont il faut demander à DIEU.

S. Basile. *Regul. fusiùs disput.*, montre comment on doit entendre la promesse du Fils de DIEU : *Petite et accipietis.*

Cæsarius Arelatensis, *Homilia* 29.

S. Chrysologue, Serm. 43.

S. Fulgence, *Epist.* 4 *in Hæreseologia.*

S. Thomas a un sermon sur ces paroles *Multùm valet deprecatio justi assidua.*

S. Bonaventure, sur ces autres paroles : *Petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.*

[Livres spirituels et autres]. — Il y a un nombre infini de livres spirituels qui parlent de la prière. Voici ceux que j'ai cru nous pouvoir fournir plus de matériaux sur ce sujet.]

Louis de Grenade, dans les trois livres de la Méditation et de l'Oraison, où il parle aussi de la prière.

Rodriguez, part. 4, traité 1, ch. 9.

Jacobus Alvarez.

Eusebius Nierembergius, *De adorat. in spiritu et veritate.*

Theophilus Bernardinus, l. 6 *integro.*

Nicolaus Lancicius, *Opusc.* 7 et 11.

Ignatius Balsamon, *De modo orandi.*

Petrus Sanchez, *De regno* DEI, VII, 3.

Franciscus Arias, tract. 7.

Bernardinus Rossignolius, *Discipl. relig.* IV.

Catéchisme du Concile de Trente, part. 4, où il est amplement parlé de tout ce qui regarde ce sujet.

Busée, Préface sur ses *Méditations.*

Dionysius Carthusian. *Oper. minor.*

Franciscus Costerus, *De institutione Christi*, I.

Petrus Canisius, *Catechist.* quæst. I. et seq.

Dandinus, *Ethica sacra*, a fait un long traité de l'Oraison, où il traite de tout ce qui regarde ce sujet.

Morale chrétienne sur le Pater.

L'abbé de la Trappe, *Devoirs de la vie monastique,* ch. II, parle de la conduite que nous devons tenir dans la prière.

Savonarola, a fait une exposition sur l'oraison dominicale.

Le P. Chahu, *La Science du salut,* ch. 2, traite du grand pouvoir de l'oraison.

Théologie morale de S. Augustin, 3e traité, ch. 2.

De la prière, du jeûne et de l'aumône; traduit de l'espagnol de dom **Barthélemy de Carranza.**

Traité de l'Oraison, par **Nicole.**

Fénélon, traité de la véritable piété.

Croiset, *Réflexions spirituelles.*

Nepveu, *Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année.* Dans le tome 1, il montre sur quoi est appuyée la vertu de la prière; Dans le second, pourquoi, ayant tant de vertu, elle n'a pas toujours son effet; Dans le troisième, de la nécessité de la prière; Dans le quatrième, conditions de la prière pour la rendre infaillible.

Le P. Antoine de S.-Martin de la Porte, *Conduites de la grâce,* 4e partie, traité 5, article 12 : la prière est un moyen d'obtenir le don de la persévérance finale.

[Les Prédicateurs]. — **Le P. de Lingendes** a cinq sermons de suite sur la prière, où il traite solidement tout ce qu'on a coutume de dire sur ce sujet.

Le P. Reina, traduit de l'italien; serm. 8 du Carême.

Biroat, *Carême,* sermon sur la Chananéenne. — 3e dim. ap. Pâques.

Maimbourg, Carême.

Le P. Duneau, Avent, 4e lundi. — Carême, serm. sur la Chananéenne, où il parle particulièrement de la persévérance dans la prière.

Le P. Texier, Dominicale, 3e dim. de l'Epiph.

Lambert, discours 8 sur la vie ecclésiastique.

La Font, Entretien pour le 4e dim. aprés Pâques.

Discours chrétiens, même jour et même évangile.

Fromentières, Carême.

Discours moraux.

Dictionnaire moral : deux sermons de suite sur la prière, avec plusieurs réflexions.

Le P. de la Colombière, sermon 69.

Le P. d'Orléans, sermon sur la prière.

Bourdaloue, sermon sur l'évangile de la Chananéenne.

Massillon, Jeudi de la 1re semaine de Carême.

Joly, 5e dim. d'aprés Pâques.

Le P. Giroust, Carême, sur la Chananéenne.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**); deux ser-

mons sur ce sujet, Carême, évangile de la Chananéenne ; 5e dim. après Pâques.

Essais de sermons : plusieurs abrégés de sermons sur la prière, quatre de suite dans le tome 1, Dominicale. Un pour le 3e dim. de l'Avent. Un pour le 4e dimanche après l'Epiphanie. Un pour le 5e dim. après Pâques.

[Recueils]. — **Grenade**, *Lieux communs*, Titulo *Oratio*
Busée, *Viridarium.*
Drexellius, *Rhetorica cœlestis ; Rosæ*,
Rainerius de Pisis, *Panthologia.*
Summa Prædicantium.
Berchorius.
Labatha.
(Titulo *Oratio.*)

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Non est alia natio tàm grandis quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus *noster adest cunctis obsecrationibus nostris.* Deuter. iv, 7.

Il n'y a point au monde de nation si considérable qui ait ses dieux près d'elle comme notre Dieu est présent à toutes les prières que nous lui adressons.

Desiderium pauperum exaudivit Dominus: præparationem cordis eorum audivit auris tua. Ps. 10.

Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres : Vous avez prêté l'oreille à la disposition de leur cœur.

Quoniam ad te orabo, Domine, manè exaudies vocem meam. Ps. 5.

Seigneur, je vous adresserai ma prière, et vous écouterez ma voix dès le matin.

Subditus esto Domino, et ora eum. Ps. 36.

Soyez soumis à Dieu et faites-lui vos prières.

Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum. Ps. 33.

Les yeux du Seigneur sont ouverts sur les justes, et ses oreilles attentives à leurs prières.

Iniquitatem si aspexi in corde meo, non exaudiet Dominus. Ps. 65.

Si j'ai vu et reconnu l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera point.

Aspexit Deus *orationem humilium, et non sprevit precem eorum.* Ps. 101.

Dieu a regardé de bon œil l'oraison des humbles ; il n'a point méprisé leur prière.

Deprecatus sum faciem tuam in toto corde meo. Ps. 118.

J'ai prié votre face de tout mon cœur.

De profundis clamavi ad te, Domine : Domine, exaudi vocem meam. Ps. 129.

Seigneur, je vous ai réclamé ; j'ai poussé mes cris vers vous des lieux les plus profonds : Seigneur, exaucez ma voix.

Benedictus Deus, *qui non amovit orationem meam, et misericordiam suam à me.* Ps. 65.

Béni soit Dieu, qui n'a point rebuté ma prière, ni retiré sa miséricorde de dessus moi.

Oratio ejus fiat in peccatum. Ps. 108.

Que la prière de ce pécheur lui soit comptée comme un péché.

Ut quid, Domine, repellis orationem meam, avertis faciem tuam à me? Ps. 8.

Pourquoi, Seigneur, rejetez-vous ma prière, et détournez-vous votre face de moi ?

Tunc invocabunt me, et non exaudiam, eo quòd exosam habuerint disciplinam, et timorem Domini non susceperint. Proverb. I, 29.

Alors ils m'invoqueront, et je ne les exaucerai point, parce qu'ils ont été ennemis de toute instruction, et qu'ils n'ont point reçu la crainte de Dieu.

Qui declinat aures suas ne audiat legem, oratio ejus erit exsecrabilis. Proverb. XXVIII, 9.

La prière de celui qui détourne l'oreille afin de ne pas écouter la loi sera en exécration.

Longè est Dominus ab impiis, et orationem justorum exaudiet. Proverb. XV, 29.

Le Seigneur est éloigné des méchants, mais il exaucera la prière des justes.

Voluntatem timentium se faciet, et deprecationem eorum exaudiet. Ps. 144.

Il fera la volonté de ceux qui le craignent, et il exaucera leurs prières.

Oratio humiliantis se nubes penetrabit, et non discedet donec Altissimus aspiciat. Eccli. XXXV, 21.

La prière de celui qui s'humilie pénétrera les nuées, et il ne partira point jusqu'à ce que le Très-Haut le regarde.

Non impediaris orare semper. Eccli. XVIII, 22.

Que rien ne vous empêche de prier toujours.

Humilium et mansuetorum semper tibi placuit deprecatio. Judith. IX, 16.

La prière des humbles, et de ceux qui ont de la douceur, vous a toujours été agréable.

Scitote quoniam exaudiet Dominus preces vestras, si manentes perseveraveritis in jejuniis et orationibus in conspectu Domini. Judith. IV, 12.

Soyez sûrs que Dieu exaucera vos prières, si, demeurant en sa présence, vous persévérez dans le jeûne et la prière.

Ad vocem clamoris tui, statim ut audierit, (Deus) *respondebit tibi.* Isaiæ XXX, 19.

Aussitôt que Dieu vous aura entendu il répondra à la voix de votre clameur.

Iniquitates vestræ diviserunt inter vos et Deum *vestrum, et peccata vestra absconderunt faciem ejus à vobis ne exaudiret.* Isaiæ LIX, 2.

Vos iniquités ont mis une grande division entre vous et votre Dieu, et vos péchés vous ont caché sa face afin qu'il ne vous exauce point.

Noli orare pro populo hoc, nec assumas pro eis laudem et orationem, et non obsistas mihi, quia non exaudiam te. Jerem. VII, 16.

Ne vous empressez point de prier pour ce peuple, ni de m'offrir pour lui des louanges et des oraisons ; ne vous opposez pas à ma colère, car je ne vous exaucerai point.

Clament ad Dominum in fortitudine, et convertatur vir à viâ suâ malâ... Quis scit si convertatur et ignoscat Deus ? Jonæ III, 9.

Qu'ils poussent fortement leurs cris au Seigneur, et que chacun se convertisse et quitte sa mauvaise voie. Qui peut savoir si Dieu ne changera point lui-même, et s'il ne fera point miséricorde ?

Ante orationem, præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum. Eccli. XVII, 23.

Avant de prier, préparez votre âme, et ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu.

Opposuisti nubem tibi ne transeat oratio. Thren. III, 44.

Vous avez mis, Seigneur, un nuage, afin que notre prière ne passe point.

Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis, pulsate, et aperietur vobis. Matth. VII, 7.

Demandez, et on vous donnera, cherchez et vous trouverez, frappez et on vous ouvrira.

Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Matth. XXVI, 41.

Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation.

Omnia quæcumque petieritis in oratione credentes, accipietis. Matth. XXI, 22.

Tout ce que vous demanderez à Dieu dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez.

Oportet semper orare, et non deficere. Lucæ XVIII, 1.

Il faut toujours prier, et ne se lasser point de le faire.

Ego dico vobis : Petite, et dabitur vobis... omnis enim qui petit accipit. Lucæ XI, 9-10.

Je vous dis : Demandez, et il vous sera donné : car quiconque demande reçoit.

Quis ex vobis patrem petit panem, numquid lapidem dabit illi? Ibid.

Qui est-ce d'entre vous qui demande du pain à son père ? pensez-vous qu'il lui donnera une pierre ?

Si vos cùm sitis mali, nôstis bona data dare filiis vestris, quantò magis Pater vester de cœlo dabit spiritum bonum petentibus se? Ibid.

Si vous autres, étant mauvais comme vous l'êtes, vous savez néanmoins donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père du Ciel donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le lui demandent?

Si quid petieritis me in nomine meo, hoc faciam. Joan. xiv, 14.

Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.

Amen amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Joan. xvi, 23.

En vérité, en vérité je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera.

Petite, et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum. Ibid.

Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine et parfaite.

Non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis, quia ipse Pater amat vos. Ibid.

Je ne vous dis point que je prierai mon Père pour vous : car mon Père vous aime lui-même.

Vigilate, omni tempore orantes ut digni habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt, et stare ante Filium Hominis. Lucæ xxi, 36.

Veillez en priant toujours, afin que vous soyez rendus dignes d'éviter tous les maux qui arriveront, et de comparaître avec confiance devant le Fils de l'Homme.

Hi omnes discipuli erant perseverantes unanimiter in oratione. Act. i, 14.

Tout les disciples persévéraient dans le même esprit de prière.

Quid oremus sicut oportet nescimus; sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. Rom. viii, 26.

Nous ne savons ni ce que nous devons demander à Dieu dans nos prières, ni comment prier ; mais le Saint-Esprit lui-même prie pour nous par des gémissements ineffables.

Christus Jesus, *qui est ad dexteram* Dei, *qui etiam interpellat pro nobis.* Ibid. 34.

Jésus-Christ, à la droite de Dieu, intercède pour nous lui-même.

Orabo spiritu, orabo et mente. 1 Cor. xiv, 15.

Je prierai d'esprit, et je prierai aussi avec intelligence.

Orationi instate vigilantes. Coloss. iv, 2.

Veillez et persévérez dans la prière.

Sine intermissione orate. I Thess. v, 17.

Priez sans interruption.

Adeamus cum fiduciâ ad thronum gratiæ ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. Hebr. iv, 16.

Allons nous présenter avec confiance devant le trône de sa grâce, afin d'y recevoir miséricorde, et d'y trouver grâce pour être secourus dans nos besoins.

Si quis vestrûm indiget sapientiâ, postulet à Deo, *qui dat omnibus affluenter et non improperat, et dabitur ei.* Jacobi i, 5.

Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement, sans reprocher ce qu'il donne, et elle lui sera accordée.

Postulet autem in fide, nihil hæsitans : qui enim hæsitat similis est fluctui maris, qui à vento movetur et circumfertur : non ergò existimet homo ille quòd accipiat aliquid à Domino. Ibid. 6-7.

Qu'il demande avec foi, sans hésitation : car celui qui doute est semblable aux flots d'une mer agitée, emportée çà et là par la violence du vent : il ne faut donc pas que celui-là s'imagine qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur.

Petitis, et non accipitis, eo quòd malè petatis. Jacobi iv, 3.

Vous demandez, et vous ne recevez point, parce que vous demandez mal.

Estote prudentes, et vigilate in orationibus. I Petri, iv, 7.

Soyez prudents, vigilants dans la prière.

Hæc est fiducia quam habemus ad eum, quia quodcumque petierimus secundùm voluntatem ejus, audit nos. I Joan. v, 14.

Ce qui nous donne de l'assurance envers Dieu est qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons de conforme à sa volonté.

Orate pro invicem ut salvemini; multùm enim valet deprecatio justi assidua. Jacobi v, 16.

Priez l'un pour l'autre afin que vous soyez sauvés : car la fervente prière du juste peut beaucoup.

Si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum, *et quidquid*

Si notre cœur ne nous condamne point, nous avons assurance devant Dieu ; et

petierimus, accipiemus ab eo. I Joan. III, 22.

quoi que ce soit que nous lui demandions, nous le recevrons de lui.

Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint, quodcumque volueritis petetis, et fiet vobis. Joan. xv, 7.

Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et il vous sera accordé.

Scimus quia peccatores Deus *non audit, sed si quis* Dei *cultor est et voluntatem ejus facit, hunc exaudit.* Joan. IX, 31.

Nous savons que Dieu n'exauce point les méchants ; mais si quelqu'un l'honore et fait sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce

Cum multiplicaveritis orationem, non exaudiam : manus enim vestræ sanguine plenæ sunt. Isaiæ I, 15.

Quand vous multiplieriez vos prières, je ne vous écouterai point, parce que vos mains sont pleines de sang.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

Comme l'Ecriture est pleine d'exemples du pouvoir de la prière et de tout ce qui regarde ce sujet, dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, on ne peut les rapporter tous en détail. Voici seulement les plus remarquables et les plus propres à la chaire.

[Jacob]. — Le premier qui se présente, et qui est une figure de la force qu'a la prière de fléchir Dieu et de l'obliger en quelque manière à accorder ce qu'on lui demande, c'est celui de Jacob, qui lutta avec l'ange, ou, si vous voulez, avec Dieu sous une forme empruntée, et qui l'obligea de lui donner sa bénédiction : *Non dimittam te nisi bene dixeris mihi.* Sur quoi Origène demande pourquoi Dieu dit à ce saint patriarche de le laisser aller, à cause que l'aurore commençait à paraître, et d'où vient qu'il voulait alors se défaire et se débarrasser de lui. « Ah, dit-il, c'est que Jacob le priait avec tous les empressements possibles de lui donner sa bénédiction, et, comme il en faisait quelque difficulté, il craignait que, le jour s'approchant, on ne le vît dans ce refus : *Quasi erubuerit* Deus *si quis videret Jacob deprecantem et eum non illicò exaudientem.* »

[Moïse]. — La prière de Moïse eut plus de part à la victoire que les Israélites remportèrent sur Amalec que toutes les lances et les épées dont ils se servirent. Tandis que Moïse tenait les mains élevées au ciel, l'avantage était de leur côté ; dès qu'il les baissait, ils commençaient à plier : de sorte qu'il fallut que deux hommes le soutinssent durant le combat, afin qu'il les pût avoir toujours élevées, et qu'Israël remportât entièrement la victoire. C'était ainsi que le peuple de Dieu défaisait ses ennemis, par la prière. Que si, même dans la guerre, où le succès semble dépendre des forces humaines, Dieu accorde la victoire au mérite de la prière, que sera-ce dans cette guerre spirituelle que nous avons contre

les ennemis de notre salut, qui sont si forts et si redoutables ? C'est par nos prières et nos gémissements que nous obtiendrons la force de leur résister et de les vaincre ; c'est par-là que nous apaiserons la colère de Dieu contre nous et contre nos frères ; en un mot, c'est par-là que nous mettrons Dieu dans notre parti, et que, revêtus de sa force, nous viendrons à bout de tout.

[Aaron]. — La même chose arriva dans la sédition qui s'éleva contre Moïse et Aaron, à cause de la mort de Coré, de Dathan et d'Abiron, que le peuple d'Israël leur imputait. Dieu en fut tellement indigné, qu'il voulut détruire tout le peuple, et déjà il en avait fait mourir plus de quatorze mille par le feu, lorsqu'Aaron s'étant avancé, par ordre de Moïse, au milieu des morts et des mourants avec l'encensoir en main, ayant offert de l'encens et des prières à Dieu pour le peuple, *la plaie cessa*, et c'est en combattant de la sorte qu'Aaron désarma la colère de Dieu. Quand Dieu a le bras levé pour nous punir, il est bien aise qu'on lui retienne la main, et qu'on se mette entre deux pour l'empêcher : il voudrait n'en pas venir aux effets, il souhaite que ses amis se mettent au-devant des coups, il cherche quelqu'un qui le veuille faire ; et, lorsqu'il ne trouve personne, il en a regret : *Quæsivi de eis virum qui interponeret sepem, et staret oppositus contrà me pro terrâ ne disperderem eam, et non inveni.* (Ezech. II).

[David]. — On sait combien l'usage et l'exercice de la prière était devenu familier au saint roi David, et je ne doute point que ce ne soit par ce moyen qu'il s'est rendu un homme selon le cœur de Dieu. Dans la prospérité ou dans la souffrance, assailli par la tentation ou jouissant d'une paix intérieure ; ayant à délibérer ou à agir, sans cesse il avait recours à Dieu. Il ne faut qu'ouvrir le livre des psaumes pour voir qu'ils sont remplis de louanges qu'il rend à Dieu et de demandes qu'il lui fait. Tantôt il lui dit : « Mon Dieu, levez-vous pour me secourir ! » tantôt : « Conduisez mes pas et enseignez-moi vos voies ; » tantôt : « Confondez vos ennemis et les miens : ne permettez pas que les succès m'enflent, ou que les afflictions m'accablent » et tantôt enfin : « Seigneur, aidez-moi à me relever de mes chutes ; attachez-moi fortement à mes devoirs et à la pratique de votre sainte loi. » Nourri de ce pain de la prière, de quelle force n'était-il pas rempli ? de quoi n'était-il pas en état de triompher, et de quoi ne triomphait-il pas en effet ? C'était un homme selon le cœur de Dieu, parce que c'était un homme de prière.

[Judith]. — Ce fut le défaut de prière dans les habitants de Béthulie que Judith ne manqua pas de leur reprocher. Assiégés par Holopherne, ils eurent recours à Dieu par la prière, par le jeûne et par plusieurs sacrifices, qu'ils lui offrirent revêtus de cilices et couverts de cendres. Après avoir persévéré plus de vingt jours dans ces exercices, ils étaient résolus

de capituler avec l'ennemi, et le prêtre Ozias s'était engagé à livrer la ville s'il ne leur venait du secours en cinq jours. Mais Judith trouvant cette promesse injurieuse à Dieu, dit hardiment aux magistrats : « Qui êtes-vous pour tenter le Seigneur ? n'est-ce pas plutôt le moyen de provoquer sa colère que d'attirer sa miséricorde ? Quoi ! vous avez prescrit un temps à la bonté de Dieu, et vous lui avez déterminé un certain jour pour vous secourir ! Il nous a promis de nous assister, quoique nous nous soyons rendus indignes de sa protection : attendons son secours sans impatience. Quoiqu'il diffère plus longtemps que nous ne voudrions de nous le faire sentir, n'abandonnons pas sitôt la prière, pour n'en voir pas un si prompt effet. Dieu a ses vues dans ses délais, et ils nous sont plus utiles, quand nous les prenons comme il faut, que s'il nous accordait sur-le-champ ce que nous voulons. Que savons-nous si ce que nous demandons à Dieu, quoique bon en soi, ne nous est pas convenable encore, et que Dieu, pour cette raison, réserve à un autre temps de nous le donner ? » L'événement fit voir combien cette sainte femme avait raison de faire cette remontrance aux habitants de Béthulie.

[Esther]. — Nous lisons, au livre d'Esther, que le roi Assuérus n'attendit pas que cette reine lui fît aucune prière : il la prévint et l'invita en lui disant : *Quid vis, Esther regina ? Quæ est petitio tua ?* Elle ne demanda rien alors, sinon qu'il plût au roi de lui faire l'honneur de venir au festin qu'elle lui avait préparé. Il y alla, et la pressa de nouveau de demander quelque chose de plus ? *Quid petis ut detur tibi ?* Alors elle se servit d'une occasion si favorable pour demander la vie de son peuple et la conservation de la sienne propre, et découvrit le danger où était sa nation si la bonté du roi ne la prévenait. Mais il n'est point nécessaire d'attendre l'occasion, d'étudier la favorable disposition de l'esprit du souverain à qui nous adressons nos prières. Tout temps est commode : on peut l'aborder à tout moment, et l'on est toujours sûr qu'il écoutera nos prières, si elles sont justes et dignes de lui.

[Antiochus]. — L'Ecriture dit que le malheureux Antiochus priait, mais que sa prière fut rebutée de Dieu : *Orabat scelestus ad Dominum, à quo misericordiam non erat consecuturus.* Il priait; mais, hélas quelle prière ! Pensez-vous qu'il demande un esprit de douceur et d'humilité ? point du tout; pensez-vous qu'il demande un esprit de religion pour réparer ses profanations ? rien moins que tout cela. Que demande-t-il donc ? la santé, la continuation de sa vie. Encore passe s'il eût demandé cette grâce pour faire pénitence, pour mettre à exécution les promesses qu'il faisait par une crainte servile, et qui n'étaient pas sincères : c'est pourquoi Dieu rebuta ses prières, aussi bien que sa fausse pénitence.

[Autres exemples]. — Comme ce serait un trop long détail de rapporter tous

les exemples de ceux qui ont obtenu des grâces signalées de DIEU par le moyen de la prière, en voici seulement quelques-uns des plus remarquables.

Ce fut par la prière que Moïse suspendit la colère de DIEU prête à tomber sur son peuple ; — que Josué arrêta le soleil ; — qu'Elie fit descendre le feu du ciel ; — que Manassès obtint miséricorde et fut rétabli sur son trône ; — que David reçut la rémission de son crime, et Ezéchias la prolongation de sa vie. — C'est par la prière que Ninive fut conservée, — que Judith délivra la ville de Béthulie, — et qu'Esther sauva le peuple de DIEU. — Ce fut par la prière que Salomon obtint la sagesse, — Elie la pluie et la fécondité, — Suzanne la protection de son innocence contre ses infâmes calomniateurs. — C'est par elle que Moïse remportait sans peine les plus glorieuses victoires, que les mers se sont ouvertes pour laisser passer les armées, que les feux les plus violents se sont éteints tout d'un coup, qu'on a donné de la douceur aux lions, qu'on a renversé les plus fortes murailles et les plus solides remparts ; par elle enfin qu'on a vaincu les démons et tout l'enfer. — Job, sur son fumier, se regardant comme la figure du pécheur, exprime sa misère avec les termes les plus touchants : il se plaint que toute la substance de sa chair est réduite en pourriture, que sa peau n'a plus d'autre soutien que ses os, auxquels elle est demeurée collée. Mais, dans un si triste état, il ne laisse pas de nous déclarer une dernière consolation qui lui reste : c'est qu'il a encore des lèvres pour prier. Car c'est un des sens que les saints donnent à ces paroles : *Derelicta sunt tantum modò labia circà dentes meos.* C'est là en effet le dernier bonheur, que les pécheurs doivent infiniment priser.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — Le Fils de DIEU ne s'est pas contenté d'ordonner à ses disciples, et en leur personne à tous les chrétiens, de prier souvent et d'avoir recours à la prière, comme à un asile assuré, dans toutes leurs tentations : il a encore voulu leur servir de modèle, et les convaincre par son propre exemple du besoin presque continuel que nous avons de ce souverain remède. Car non-seulement il priait presque toujours, mais il passait les nuits entières dans ce saint exercice. C'est le besoin que nous avons de la prière qui fit que, ses disciples lui ayant dit un jour « Seigneur, apprenez-nous à prier », il leur prescrivit la manière de le faire, et leur fit espérer que tout ce qu'ils demanderaient par ce moyen leur serait accordé.

[Paraboles évangéliques]. — DIEU ne s'est pas obligé à donner d'abord ce

qu'on lui demande, et il prend plaisir, pour ainsi dire, à être importuné. Les paraboles que propose le Sauveur sur ce sujet le montrent clairement — La première : Vous avez un ami, dit-il, et vous venez de nuit le prier qu'il vous prête trois pains pour traiter un étranger de vos amis qui est survenu. Si celui que vous êtes venu trouver vous répond que l'heure est incommode, et qu'étant au lit il ne peut vous accommoder de ce que vous souhaitez, si néanmoins vous persistez à frapper à la porte et à l'importuner, il se lèvera enfin et vous donnera ce que vous lui demandez, non tant à cause qu'il est votre ami qu'à raison de votre importunité ; *Et Ego dico vobis : petite, et dabitur vobis ; quærite, et invenietis ; pulsate, et aperietur vobis.* C'est par cette parabole que le Sauveur enseigne à ses disciples que la persévérance est nécessaire dans la prière. Ce n'est pas assez de frapper une fois ni deux, il faut continuer jusqu'à ce qu'on ouvre.

Il propose une autre parabole qui tend au même but : celle d'un juge, dont il est parlé au même Evangile de S. Luc. Le Fils de Dieu assure que, quoique ce juge n'eût aucune crainte de Dieu ni aucune considération pour les hommes, il se laissa fléchir aux instantes prières que lui faisait sans relâche une veuve : de sorte que, vaincu par son assiduité, il lui accorda tout ce qu'elle demandait. Quoi donc ! Dieu, qui est la bonté même, ne fera pas pour ceux qui persévèrent à le prier ce qu'un juge plein d'iniquité a fait pour une veuve importune ?

L'exemple le plus connu d'une humble prière est celui du publicain de l'Evangile. Se tenant à l'entrée du temple, il n'osait lever les yeux au ciel, dans la vue de ses péchés ; aussi son humble prière fut-elle écoutée de Dieu, et il obtint le pardon de ses péchés : sa prière, sortie d'un cœur vivement pénétré du sentiment de sa misère et de son indignité, fléchit la miséricorde de Dieu : Deus, *propitius esto mihi peccatori !* C'est pourquoi le texte sacré ajoute que, venu au temple pécheur, il s'en retourna justifié. Au lieu que le superbe pharisien, qui, loin de s'accuser de ses péchés et d'implorer la miséricorde du Seigneur, faisait son propre éloge et étalait ses vertus et ses belles actions, fut rebuté de Dieu ; sa prière ne fit qu'augmenter le nombre de ses iniquités, selon l'imprécation du prophète : *Oratio ejus fiat in peccatum.* (Ps. 108).

[Madeleine]. — Le modèle d'une humble et fervente prière est celui de cette femme pécheresse, qui, pénétrée d'une vive douleur de ses péchés, vint se jeter aux pieds du Sauveur et les arrosa de ses larmes. De toutes les personnes dont il est fait mention dans l'Evangile, qui s'étaient adressées au Fils de Dieu, il ne s'en est presque point trouvé qui n'eût quelque désir d'un bien temporel, et qui ne lui eût fait des demandes intéressées. L'un le prie de lui rendre la vue, l'autre lui demande la guérison d'un fils ou d'un domestique, l'autre la délivrance de sa fille tourmentée par le démon ; une multitude de malades se trouvaient sur son chemin,

ils étaient guéris. Madeleine la pécheresse est la première qui s'adresse à lui par amour, qui le prie selon ses intentions, et qui le reconnaît pour Sauveur des âmes : elle ne demande ni soulagement, ni commodité, mais le pardon de ses péchés, et n'ose même le lui demander que par les marques de son repentir.

[Autres exemples]. — La multitude des exemples de ceux qui ont été guéris ou convertis par la prière est trop grande pour les pouvoir rapporter tous. En voici une partie. — C'est par la prière qu'un aveugle recouvre la lumière ; — qu'une femme Chananéenne obtient la guérison de sa fille. — Ce fut à la prière de Marie et de Marthe que Lazare leur frère fut ressuscité, — et à celle d'Etienne que Paul, de persécuteur de l'Eglise, devint un vase d'élection. — Ce fut par les prières des fidèles chrétiens que S. Pierre, le chef de l'Eglise, fut délivré de la prison : *Oratio fiebat ab Ecclesiâ sine intermissione pro eo;* — et ce fut par la prière que le SAINT-ESPRIT descendit sur les Apôtres assemblés dans le cénacle ; etc.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Dimitte me ut irascatur furor meus contrà eos, et deleam eos. (Exodi. XXXII, 10). — DIEU voulait détruire les enfants d'Israël, parce qu'ils avaient adoré le veau d'or : Moïse intercède pour eux et lui dit : « Pourquoi, Seigneur, votre fureur s'allume-t-elle contre votre peuple, que vous avez tiré de l'Egypte par la force et par la puissance de votre main ? Ne donnez pas, je vous prie, lieu aux Egyptiens de dire : Il les a tirés adroitement d'ici pour les tuer dans les montagnes et pour les effacer de la terre. — *Laissez-moi*, dit le Seigneur, *je les veux perdre.* » Mais qu'est-ce cela, Seigneur? dit S. Augustin : pourquoi dites-vous *Laissez-moi*? Qui vous empêche ou qui vous peut empêcher, qui vous peut lier les mains ? qui peut résister à votre volonté ? d'où vient donc que vous dites *Laissez-moi*? C'est assurément, reprend ce saint docteur, que la prière empêche l'effet de sa colère, et c'est ce qu'il a voulu nous faire entendre par ces paroles : *Dimitte me,* qui ne sont ni des paroles de commandement, parce que, si elles en eussent été, Moïse eût mal fait de n'obéir pas, ni des paroles de prière, parce que DIEU ne prie pas sa créature, mais qui nous marquent que les prières sont capables d'arrêter la colère de DIEU. S. Jérôme dit la même chose sur ces paroles du Seigneur à Jérémie : « Ne vous mettez point en devoir de me prier pour ce

peuple, et n'élevez point votre voix et vos prières pour eux, et ne me résistez point. »

Ecce sto ad ostium et pulso : si quis audierit vocem meam et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum. (Apoc. III). — DIEU, non content d'exhorter, de conseiller, d'inviter et de commander, vient lui-même frapper à la porte de notre cœur pour nous obliger à lui faire nos demandes. Car quelle autre chose signifient ces paroles : *Ecce sto ad ostium et pulso?* Quiconque frappe à la porte demande qu'on lui ouvre. Quand le maître du logis frappe, il demande qu'on lui ouvre en commandant ; si on n'est pas le maître, on demande en priant. Il est vrai que DIEU est le maître de notre cœur ; mais, nous laissant la liberté de lui en ouvrir ou de lui en refuser l'entrée, il agit avec nous comme s'il ne l'était pas, et par conséquent il semble qu'il demande en priant. Il ne dit pas « Je veux entrer par force », mais « Si on m'ouvre, j'entrerai. »

Opposuit nubem ne transeat oratio. (Thren. III). — Nos passions, nos désirs déréglés, et ensuite nos péchés, forment comme un nuage épais, qui empêche que notre prière ne s'élève jusqu'au ciel et ne monte au trône de DIEU, Ils mettent obstacle à l'efficace de nos prières : car, à moins que nous n'ayons recours à la clémence de ce DIEU des miséricordes avec un vif regret de nos crimes et dans la vue d'obtenir la grâce d'une sincère conversion, ils forment un nuage si épais, que notre prière ne le peut percer ; il émousse au contraire la pointe de nos bons désirs et des élancements de notre cœur : *Opposuisti nubem ne transeat oratio.*

Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis. (Matth. VII). — S. Augustin dit que l'état d'innocence eût eu, en ce point, du rapport avec celui du ciel, dont il était l'image ; que, comme dans le paradis il n'y a que la louange des grandeurs de DIEU et des actions de grâces pour ses bienfaits, l'emploi des hommes sur la terre eût été d'adorer, d'aimer et de louer les perfections divines, et de remercier DIEU des faveurs dont il les avait comblés. Mais, depuis que nous sommes déchus de cet heureux état, il veut que, outre ces louanges et ces actions de grâces, nous lui demandions souvent, et par de longues et ardentes prières, ce qui nous est nécessaire : de sorte, dit Tertullien, que, comme nous avons perdu DIEU, qui est l'auteur de tous les biens, en l'offensant, il veut que nous le cherchions par des prières continuelles, ou du moins assidues et réitérées. Ainsi la terre, avant le péché de l'homme, lui fournissait abondamment, sans qu'il eût besoin de la cultiver, les choses nécessaires à la vie du corps ; mais, depuis son péché, elle ne produit qu'à force de travail ce dont il a besoin. DIEU, comme par une suite du châtiment de sa rébellion, au lieu qu'il eût pourvu par sa seule bonté à la nourriture de

son âme aussi bien qu'à celle de son corps, a voulu, en suite de son péché, ne l'accorder qu'à ses instantes prières.

Omnia quæcumque petieritis in oratione credentes, accipietis. (Matth. II). — Le sens le plus ordinaire, le plus naturel de ces paroles, « On vous accordera toutes choses », n'est pas « On vous donnera jusqu'aux plus viles », mais « On ne vous refusera pas les plus précieuses. » Un grand prince qui se serait engagé à un sujet de ne lui rien refuser ne croirait pas manquer à sa parole en le rebutant si, après une promesse si magnifique, le sujet lui demandait une bagatelle, un peu de pain, ou quelque chose de néant.

Domine, exaudi orationem meam, et clamor meus ad te veniat. (Ps. 191). — Ces paroles nous apprennent que la prière doit consister dans le cri et le gémissement du cœur plus que dans les paroles de la bouche. Exposer au Seigneur notre misère, c'est une prière qui lui est plus agréable, plus capable de nous procurer les choses dont nous avons besoin, que toutes celles qu'on récite par habitude, sans attention à ce que l'on dit, le temps que l'on emploie à la prière étant souvent celui où l'on s'occupe le plus de ses affaires domestiques.

Det tibi DEUS *de rore cœli et de pinguedine terræ. De pinguedine terræ et de rore cœli desuper erit benedictio tua.* (Genesis, XXVII). — Pesez bien, dit S. Chrysostôme, ces paroles, et vous verrez les différentes façons de prier en ces deux sortes de bénédictions. Que demande Isaac pour son fils Jacob? Premièrement les rosées du ciel, les bénédictions spirituelles, et ensuite les biens de la terre. Voilà des prières conformes à l'ordre que le Fils de DIEU nous a prescrit : *Quærite primùm regnum* DEI. Et voilà pourquoi Jacob fut heureux. Mais, pour le pauvre Esaü, *De pinguedine terræ*, on demande premièrement de grandes richesses, l'abondance des biens temporels, et ensuite on demande les biens et les faveurs du ciel : et voilà son malheur, parce qu'il cherchait les biens de la terre avant ceux du ciel. — Triste figure d'une vérité effroyable. Voyez ce qui se passe dans les prières de la plupart des chrétiens : ils prient tous pour une même fin, chacun demande des biens du ciel et des biens de la terre : mais, enfin quelle est la nature de la prière des gens du monde? Ils demandent au Ciel de grandes richesses, bonne santé, bonne réputation, enfin la graisse de la terre; et ensuite ils cherchent les biens du ciel. Ils renversent l'ordre du Fils de DIEU, et voilà ce qui en fait autant de réprouvés. Mais les gens de bien demandent à DIEU premièrement les bénédictions spirituelles, les biens de l'éternité, la pratique des vertus, et pour les biens du monde, ah! Seigneur, donnez-nous ce qu'il vous plaira: et voilà ce qui les rend saints.

Gemitus meus à te non est absconditus. (Ps. 37). — Quand l'Ecriture nous

apprend ce que c'est que la prière, elle se sert indifféremment des mots *prier* et *gémir*. Prière et gémissement, c'est la même chose dans le langage divin. On ne prie que quand on gémit, et la prière n'est agréable à DIEU que quand notre gémissement est sincère. Nous prions donc, quand nous connaissons notre misère et quand la vue de notre misère nous oblige à crier vers celui qui seul peut nous en délivrer. Voyez ce sentiment vivement exprimé par le Roi-Prophète. Ce saint roi en était pénétré : c'est pourquoi il sera toujours le modèle de ceux qui voudront apprendre à prier. *De profundis clamavi ad te, Domine* : il connaît sa misère, et elle lui paraît extrême ; la connaissance de sa misère l'oblige à crier ; il sait qu'il n'y a que le Seigneur qui puisse le soulager dans la misère qu'il ressent. C'est à lui seul à qui il adresse ses gémissements et ses cris.

In quo clamamus Abba, Pater. (Rom. VIII). — C'est un abus de prétendre que, pour être enfants de DIEU, nous soyons en droit de demander tout ce qui nous plaît. C'est au contraire une si noble qualité qui souvent nous empêche d'être exaucés dans nos prières, parce que nous demandons des choses indignes d'un état qui nous rend égaux aux anges et héritiers du royaume de DIEU. Nos demandes ne répondent point à la noblesse d'une naissance si glorieuse; les choses viles et de néant que nous demandons sont indignes d'être les objets des vœux et des désirs des enfants de DIEU. Cette divine qualité doit nous inspirer des sentiments plus nobles et plus généreux, et nous faire fouler aux pieds, par une sainte fierté, tous les biens et les avantages possibles de cette vie, pour n'avoir dans la pensée et dans le cœur que les biens de l'éternité.

In quâcumque die invocavi te, ecce cognovi quia DEUS *meus es tu.* (Ps. 55) — Un des principaux usages de la prière est de nous faire connaître DIEU pour notre souverain, pour l'arbitre des biens que nous demandons, parce que notre prière même est un témoignage de ce sentiment. Oui, mon DIEU, quand je vous ai adressé mes prières, je vous ai reconnu pour mon DIEU : dans l'état de mon péché, je n'avais pas ce sentiment, et je ne pouvais presque vous appeler mon DIEU, aveuglé que j'étais par mon péché. Mais, quand j'ai eu recours à vous, dit le saint Roi-Prophète pour vous demander miséricorde et ma conversion, j'ai vu que vous étiez mon DIEU, j'ai reconnu votre souverain pouvoir.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Rectè novit vivere qui rectè novit orare. Augustin. Homil. 40 (de diversis).

Savoir bien vivre c'est savoir bien prier.

Cùm videris non à te amotam deprecationem, securus est quia non est amota misericordia ejus. Id. in ps. 65.

Si vous vous sentez encore quelque inclination pour la prière, vous pouvez encore compter sur la miséricorde et la bonté de votre Dieu.

Oratio justi clavis est cœli; ascendit precatio, et descendit Dei *miseratio.* August. Serm. 225.

La prière du juste pénètre jusqu'au ciel, dont elle est comme la clef; elle y monte pour en attirer toutes sortes de grâces.

Si non vis intermittere orare, noli intermittere desiderare; continuum desiderium tuum continua vox tua est. Id. in ps. 36.

Si vous souhaitez d'acquérir le don de prier sans cesse, ne cessez point de le désirer, le désir que vous en témoignerez sans cesse sera une prière continuelle.

Ne deficias in oratione : Deus *quod promisit concessurus est, et, si differt, non aufert.* August. in ps. 65.

Ne vous rebutez jamais dans la prière : Dieu vous fera enfin sentir l'effet de ses promesses. S'il paraît insensible à vos vœux, il ne le sera pas toujours.

O verè cœlestis oratio quæ tota est oratio! Id. Serm. 26 (de temp.).

C'est mener une vie céleste que de donner tout son temps à la prière.

Si fides deficit, deficit oratio : quis enim orat qui non credit? August. de verbis Domini.

Si la foi faiblit, la prière baisse : car qui donc prierait sans croire?

Nullum credimus ad salutem nisi Deo *invitante venire, nullum invitatum salutem suam nisi auxiliante* Deo *operari, nullum nisi orantem auxilium promereri.* Id. (vel potius Gennadius) De Eccles. dogmat.

Je suis persuadé que tous les bons désirs que nous sentons de notre salut ne viennent que de Dieu; nous ne les mettons en pratique que par une grâce particulière, Dieu n'accorde ordinairement ses grâces qu'à nos prières et à nos vœux.

Cùm aliquid aliquandò tardiùs dat Deus, *commendat dona, non negat; desiderata diù dulciùs obtinentur, citò autem data vilescunt.* Id. De verb. Dom. I.

Lorsque Dieu diffère à vous accorder les grâces que vous lui demandez, ce n'est pas qu'il veuille vous les refuser, mais vous les faire estimer : on goûte mieux celles qui ont coûté, au lieu qu'on ne fait aucun cas de celles qu'on a obtenues facilement.

Alia Deus *dat non orantibus, sicut initium fidei, alia nonnisi orantibus, sicut in finem usquè perseverantiam.* August. II de bono persever.

Il y a des grâces que Dieu accorde sans attendre qu'on les lui demande : celle, par exemple, qui nous prépare à recevoir la lumière de la foi : il y en a d'autres qu'il n'accorde qu'à nos prières, comme la persévérance finale.

Deus *impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis et petere quod non possis.* Id.

Dieu ne nous demande pas l'impossible : mais, en nous commandant quelque chose, il nous avertit de faire ce que nous pouvons, et de nous adresser à lui pour le reste.

Deus *non exaudit ad voluntatem, ut exaudiat ad salutem.* Id. in ps. 85.

Telle est la bonté de notre Dieu, que, dans le refus qu'il nous fait de ses dons, il n'a en vue que notre salut et notre bien.

Ipse salvator est, non solùm quandò facit quod petimus, sed etiam quandò non facit : quoniam quod videt peti contrà salutem, non faciendo potiùs se exhibet salvatorem. August. Trac. 37, in Joan.

Nous sommes également redevables de notre salut à Dieu, soit qu'il nous exauce, soit qu'il ne nous exauce pas : je dis plus, il mérite plus le nom de Sauveur en nous refusant ce qu'il prévoit nous devoir perdre.

In comparatione rei quam petere debuisti, pro nihilo habendum est quod petisti. Id.

Les grâces que vous avez demandées ne sont rien, si vous les comparez à celles que vous avez dû solliciter.

Quædam non negantur, sed congruo tempore differuntur. August. Tract. 102 in Joan.

Nous ne devons pas regarder comme un refus les délais dont Dieu nous éprouve de temps en temps pour nous exaucer dans un temps plus favorable.

Servat tibi Deus *quod non vult citò dare, ut et tu discas magna desiderare.* Id. Serm. 5, de verb. Dom.

Dieu paraît quelquefois d'abord insensible à vos vœux, pour vous apprendre à vous élever à quelque chose de plus grand.

Verè tibi attendis quandò ipsum quæris, non quandò per ipsum aliud quæris. August. in ps. 76.

Vous trouverez Dieu propice à vos vœux quand vous le chercherez dans les choses que vous lui demanderez, mais non quand vous voudrez vous servir de ses grâces pour autre chose que sa gloire.

Non petitur in nomine Salvatoris quidquid petitur contrà rationem salutis. Id. Tract. 202, in Joan.

Ce n'est pas demander au nom du Fils de Dieu, et en vertu de ses mérites, que de demander quelque chose qui écarte de la voie du salut.

Vis impetrare : aliud noli petere nisi unum; uni suffice, quia unum tibi sufficit; Deus *auferat totum, et se mihi det.* August. in ps. 26.

Voulez-vous être toujours exaucé? ne demandez qu'une seule chose : n'en ambitionnez point d'autre, contententez-vous-en ; que Dieu me prive de tout, pourvu qu'il veuille être lui-même ma possession.

Sicut Deus *non potest non audire orationem nostram quia* Deus *est, sic non potest non exaudire quia pius est.* Id. Homil. 12 (ex 50 Homil.)

Comme aucun de nos vœux ne peut échapper à la connaissance de Dieu parce qu'il est Dieu, de même il n'en peut rejetter aucun raisonnable parce qu'il est infiniment bon.

Deus *novit quid nobis in hâc vitâ expediat, et quid post hanc vitam daturus sit.* Id. Expos. Roman.

Dieu sait également ce qui convient à notre état sur la terre et au rang qu'il nous destine dans le ciel.

Inane esse non potest quod vehementer rogatur ab eo qui est fons misericordiarum. August. in ps. 6.

On ne s'adresse jamais en vain à celui qui est la source des miséricordes.

In auribus Dei *vehemens desiderium est magnus clamor.* Id.

Devant Dieu, les sincères et fervents désirs tiennent lieu de ferventes prières.

Ipse Christus salvator est, non solùm quando facit quod petimus, sed etiam quandò non facit : quia quod videt peti contrà salutem, non faciendo potiùs se exhibet salvatorem. August. Tract. 37 in Joan.

Jésus-Christ non-seulement est notre Sauveur lorsqu'il fait ce que nous souhaitons, mais encore lorsqu'il nous refuse ce qu'il sait être contraire à notre salut; c'est alors qu'il témoigne davantage qu'il est Sauveur.

Quandò temporalia petitis, cum modo petite, cum timore petite ; illi committite, ut si prosint det, si scit obesse non det. Quod autem obsit, quid prosit, novit medicus, non ægrotus. Id. Serm. 53 de verb. Dom.

Renfermés dans de justes bornes, les vœux que vous formez pour les biens de la terre doivent être assaisonnés d'une crainte salutaire : priez le Seigneur de les écouter ou de les rejeter selon les avantages ou le désavantage qu'il en prévoit pour vous : c'est au médecin, et non au malade, de juger de l'un et de l'autre.

Sive voce sive silentio oremus, corde clamandum est. Id. Serm. 90 de temp.

L'oraison, qu'elle soit vocale ou purement mentale, doit être un cri du cœur.

Pete tu in hoc tempore quod tibi prosit

Que ce soit le but de vos prières d'obte-

in posterum; pete quod te adjuvet in æternum. August. in ps. 53.

nir de la bonté de DIEU ce qui peut vous être avantageux pour la suite de la vie, et vous assurer enfin une éternité bienheureuse.

Exaudit DEUS *cardinem desiderii tui; non curat quod nunc petis, ut in te faciat quod semper petis (nempè felicem esse).* Id. v Confess. 8.

DIEU exauce le premier et le principal de tous nos vœux; et, en vous refusant ce que vous lui demandez maintenant avec tant d'empressement, il vous accorde ce après quoi vous soupirez continuellement.

Da æterna, da temporalia: promisisti regnum, noli negare subsidium. Id. Serm. I De orat. domin.

Donnez-nous, Seigneur, des biens et des secours temporels; mais ne nous en donnez qu'autant que nous en avons besoin pour acquérir et obtenir encore de vous les biens éternels. Vous nous avez promis le royaume du ciel: c'est à vous de nous en faciliter le chemin.

Quid jàm non det filiis petentibus, cùm hoc ante deducit ut filii sint? Id. Serm. 2 de Dom. verbis.

Que peut refuser DIEU à nos vœux, depuis qu'il en est venu jusqu'à nous élever à la glorieuse dignité de ses enfants.

Quisquis pro aliis intercedere nititur, sibi potiùs ex charitate suffragatur, et pro semetipso tantò citiùs exaudiri meretur quantò magìs devotè pro aliis intercedit. Gregor. Moral.

C'est exercer la charité envers soi-même que de prier pour son prochain; et on peut compter être plus tôt exaucé à proportion du zèle qu'on aura témoigné à DIEU pour le bien du prochain.

Vult DEUS *rogari, vult cogi, vult quâdam importunitate vinci; ideò tibi dicitur: « Regnum* DEI *vim patitur et violenti rapiunt illud. »* Id. Homil. in Quadr.

DIEU veut être prié, forcé, importuné, et c'est pour cela qu'on vous dit: « Le royaume du ciel souffre violence, et ne s'emporte que par la violence. »

Bona violentia quâ DEUS *non offenditur sed placatur, proximus non læditur sed juvatur, peccatum minuitur non multiplicatur.* Id. Ibid.

La violence qu'on fait à DIEU par la prière, loin de l'irriter, nous le réconcilie; le prochain n'en reçoit aucun tort, elle lui est au contraire utile, et celui qui la fait se décharge par-là d'une infinité de péchés au lieu d'en augmenter le nombre.

Conditoris auribus illa maxime oratio commendatur quâ pro inimicis quoque intercedere nitimur. Gregor, in Moral.

Il n'y a point de prière plus agréable à DIEU que celle que nous arrache un généreux effort en faveur de nos ennemis.

Si quod DEUS *præcipit facimus, quod petimus obtinebimus.* Id. in I Joan.

Si nous nous mettons en devoir de faire la volonté de DIEU, nous pouvons compter d'en obtenir tout ce que nous voulons.

Cave ne ab oratione deficias. Si dissimulat audire ille quem rogas, esto violentus, et vim etiam ipsis inferas cœlis. Gregor. in 6 ps. pœnit.

Persévérez dans la prière, jusqu'à faire violence au ciel même s'il paraît inexorable à vos vœux.

Vis DEUM *te audire in tuis orationibus, cum tu eum non audias in suis præceptis.* Id.

Vous voulez que DIEU ait égard à vos prières, tandis que vous n'en avez aucun pour ses volontés.

Petitio DEO *facta magnus est fructus, et qui petit à* DEO *dùm petit accipit: ipsum namque petere est accipere.* Ambros. Epist. 84 (ad Demetr.)

La seule prière nous est en elle-même infiniment avantageuse: celui qui demande quelque grâce à DIEU en reçoit une particulière, puisqu'il n'y a point de différence entre prier et recevoir des grâces de DIEU.

Non importunitatis vereamur offensam, quia hæc apud Dominum importunitas opportuna est. Hieron. in II Lucæ.

Ne craignons point d'importuner notre DIEU par nos prières et par nos vœux: nous ne pourrons rien faire qui lui soit plus agréable que de l'importuner ainsi.

Ferventissimi in terrenis, frigidissimi in cœlestibus sumus. Id. Epist. ad Demetr.

Autant nous sommes vifs et ardents pour les choses périssables, autant paraissons-nous insensibles pour les véritables biens.

Inter cætera salutaria monita et præcepta, Christus etiam orandi ipse formam

Nous sommes redevables au Sauveur d'une infinité d'excellents avis et de pré-

dedit, ipse quid precaremur monuit et instruxit. Cyprian. Orat. domin.

ceptes, mais surtout de nous avoir instruits des choses qui devaient être l'objet de nos prières, et de la manière dont nous les lui devions demander.

Inefficax petitio est cùm precatur Dominum sterilis oratio. Cyprian. ibid.

Ce n'est pas proprement prier que de ne rien demander, ou de ne demander que certaines choses à DIEU : une pareille prière est véritablement stérile.

Aptissima arma oratio est, thesaurus certè perpetuus, divitiæ inexhaustæ, parens, fons et radix bonorum omnium. Chrysost. Homil. 30, Genes.

La prière est un excellent bouclier contre toute sorte de coups ; c'est un trésor sans bornes ; un fonds intarissable de richesses ; elle est la source, la mère et l'origine de tous les biens imaginables.

Prorsùs accipies, modò et si talia postulaveris, quæ et illum cui petitur dare deceat, et accipere tibi qui precaris expediat. Id. Homil. 24. in Matth.

Je vous réponds que vous serez exaucé dans vos prières si vous n'y demandez rien d'indigne de la grandeur et de la bonté de celui à qui vous vous adressez, ou de désavantageux à vous-même.

Js non aberrat qui omnis virtutis justitiæque matrem esse precationem affirmat. Id. II de Precat.

Ce n'est point s'avancer que de soutenir fortement que la prière est la source de toute justice et de toute véritable vertu.

Qui orat et peccat non DEUM *rogat, sed deludit.* Id. (vel quivis alius auctor operis imperfecti super Matth.)

C'est se moquer de DIEU, plutôt que prier, que de vouloir le faire sans interrompre le cours de ses désordres.

Nihil potentius homine orante. Chrysost.

Rien n'est plus fort qu'un homme qui prie.

Munificentissimus est Rex noster : indignè fert quandocumquè qui exiguum aliquid à se petit. Ea petito quæ tibi, quæ digna sunt rege et DEO. Basil. II Monast. instit.

Nous avons affaire à un DIEU infiniment libéral et bienfaisant : il ne peut souffrir qu'on s'adresse à lui sinon pour de grandes choses : demandez donc des grâces dignes en même temps de vous et du DIEU de l'univers.

Melius est orare et non impetrare, quàm recipere et non orare. Clem. Alexandr. VII Stromat.

Il vaut mieux prier sans être exaucé que de l'être sans prier.

Omnipotens oratio : cùm sit una, tamen omnia potest. Theodoretus.

La prière est infiniment puissante devant DIEU ; avec elle seule on peut venir à bout de tout.

Quotidiè, omni momento, oratio necessaria est. Tertull. Exhortat. ad castitat.

Il n'y a point de jours ni de moments dans la journée où la prière ne soit nécessaire.

Vis loqui cum DEO *? attentus sis. Vis audiri ? te ipsum prius quid loquaris audi, nec sic properes ne frustrà ores.* S. Ephrem.

Voulez-vous vous entretenir familièrement avec DIEU? recueillez-vous en vous-même. Voulez-vous en être écouté ? commencez par vous écouter vous-même. Ne vous présentez pas sans cela devant DIEU, si vous ne voulez en être rejeté.

Magnam injuriam DEO *facio cùm illum precor ut meam precem audiat, quam ego qui fundo non audio. Deprecor illum ut mihi intendat, ego verò nec mihi nec illi intendo.* Bernard. De animâ.

C'est une injustice criante de prétendre être écouté de DIEU, lorsque je ne m'écoute pas moi-même. Je le conjure de faire attention à ce que je lui demande, tandis que je n'en fais aucune ni à lui ni à moi-même qui le prie.

Unum à duobus indubitanter sperare possumus, quoniam aut dabit quod petimus, aut quod novit utilius. Id. Serm. 5 de Quadrag.

DIEU vous accordera infailliblement, sinon les grâces que vous attendez de sa bonté, du moins celles qu'il prévoit vous devoir être de quelque utilité.

Quæ fidelis et humilis et fervens oratio fuerit cœlum sine dubio penetrabit : undè certum est quòd vacua redire non possit. Id. in quod. Serm.

Le ciel n'est jamais fermé à la prière humble et fervente de l'âme fidèle ! ainsi, quand on prie dans ces dispositions, on est sûr d'éprouver sa protection.

Humilitas orationem commendat. Ambros. de Caiu et Abel, 9.

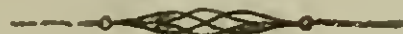
La prière tire beaucoup de sa force et de sa bonté de l'humilité de celui qui s'adresse au Seigneur.

Quid jàm non det filiis petentibus, cùm hoc antè dederit ut filii essent. August. de verb. Domini.

Qu'est-ce que DIEU n'accordera point aux prières de ses enfants, après leur avoir déjà accordé la grâce d'être mis au nombre des siens par une adoption toute céleste ?

Pater meus es tu : quid ultrà procedam ? quid ultrà dicam? quid ultrà petam ? Pater meus es tu ? III Stimul. Amot. 13.

Vous êtes mon père ! Après avoir prononcé ce doux nom, que me reste-t-il ou à dire, ou à faire, ou à demander ? Vous êtes mon père ! c'est tout dire.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — La prière, ou l'oraison, en tant qu'elle est une demande à DIEU, est proprement, selon S. Thomas, un acte de religion par lequel nous nous soumettons à DIEU, et déclarons que nous avons besoin de son secours et de son assistance, comme étant l'auteur de tous les biens, et tout-puissant pour pourvoir à nos besoins. Ou bien, selon quelques autres théologiens, la prière est un épanchement de cœur à DIEU pour lui expliquer nos besoins et lui demander du soulagement dans nos misères. En ce sens, la prière renferme la connaissance de nos nécessités, et le désir d'en être délivré, qui nous fait recourir à DIEU, lequel seul y peut remédier.

Sur quoi il faut remarquer, avec le même S. Thomas, que la prière appartient à la religion et à la charité : car la religion nous commande de prier DIEU. C'est un devoir et un hommage que nous lui rendons, comme à l'auteur de tout bien ; mais la charité nous ordonne de lui demander ce qu'il faut ; *Aliquid petere à* DEO *cadit sub præceptum religionis; recta petere sub præceptum charitatis.* C'est pour cela que S. Paul dit que le SAINT-ESPRIT, qui est le principe de la charité, prie pour nous, c'est-à-dire nous fait prier avec de saints gémissements. Ceux qui disent que l'oraison est une élévation de cœur à DIEU, ou un entretien de l'âme avec DIEU, parlent de l'oraison en tant qu'elle est un entretien et une communication familière avec DIEU, et non une demande.

[Qui on peut prier]. — C'est une question que propose le Docteur angélique, s'il ne faut prier que DIEU seul, c'est-à-dire si c'est à lui seul que nous devons demander nos besoins. Et il répond que, si nous avons égard à

l'accomplissement de nos demandes, nous ne devons et nous ne pouvons adresser nos prières qu'à Dieu seul, parce qu'il n'y a que lui qui nous puisse accorder ce que nous lui demandons: mais il ajoute que nous pouvons nous adresser aux anges et aux saints, comme à des intercesseurs favorables qui, par leurs prières propres et par leurs mérites, procurent que nos prières soient exaucées de Dieu. Aussi, ajoute ce saint docteur, est-ce la pratique de l'Eglise, qui prie la sainte Trinité de nous faire miséricorde, et les saints d'intercéder pour nous.

[Comment et quelles grâces demander]. — C'est encore une question que fait le même saint docteur, si nous pouvons déterminément demander à Dieu telle et telle grâce, telle ou telle vertu, la victoire sur telle ou telle passion. Et il conclut que nous devons déterminément demander les biens de la grâce dont nous connaissons avoir le plus besoin, et par lesquels nous pouvons acquérir et mériter un bonheur éternel: et cela à l'imitation des saints et de l'Eglise qui ordonne des prières pour de certaines nécessités particulières. Nous avons, dans l'oraison dominicale, l'ordre des choses à demander au Père éternel.

Le même Ange de l'Ecole nous apprend que nous pouvons par nos prières demander licitement à Dieu les choses temporelles, comme des aides et des moyens pour tendre plus facilement à notre béatitude éternelle, mais non pas pour y établir notre fin. La raison qu'il en apporte est qu'il est permis de demander à Dieu les choses qu'il est permis de désirer. Or, il est permis de désirer ces sortes de biens en tant qu'ils ne sont pas d'un petit secours pour la conservation de la vie, et pour exercer les œuvres de charité, et ainsi ces biens temporels peuvent être les instruments de notre salut; mais il y a cela de particulier dans les prières par lesquelles on les demande à Dieu, qu'on les doit demander avec cette condition qu'ils nous soient utiles pour le salut: car la raison pour laquelle Dieu les refuse assez ordinairement, c'est qu'il prévoit qu'ils nous seront préjudiciables. Pour ce qui est des choses absolument nécessaires, comprises sous le nom de *Pain quotidien* dans l'oraison dominicale, le Fils de Dieu nous ordonne lui-même de les demander, comme un hommage que nous devons rendre à la providence de notre Créateur.

[Pour qui prier]. — Non-seulement nous pouvons prier pour nous-mêmes, mais nous le pouvons et souvent nous le devons faire pour le prochain, et demander à Dieu les mêmes biens que nous demandons pour nous-mêmes, selon le précepte de l'Apôtre S. Jacques, qui nous ordonne de prier les uns pour les autres: de manière que, comme la nécessité nous oblige de prier Dieu pour nous et de lui demander ce qui nous est nécessaire, la charité nous engage de même à prier Dieu pour nos frères et à demander pour eux ce qui peut contribuer à leur salut: ce qui s'étend jusque sur

nos ennemis. Mais ceci regarde un autre sujet, dont nous avons parlé en son lieu.

[Dieu veut être prié]. — Comme le texte sacré nous apprend qu'il n'est pas nécessaire *de beaucoup prier, parce que notre Père céleste connaît nos besoins avant que nous les lui demandions*, il semble qu'il est inutile de le prier. Pourquoi veut-il donc que nous le fassions? et pourquoi le fils de DIEU, après nous avoir enseigné cette vérité, nous ordonne-t-il de prier toujours? Les SS. Pères et les théologiens en apportent plusieurs raisons. Voici les principales. — La première, c'est qu'il veut que nous l'honorions, et que nous protestions par cet hommage qu'il est notre souverain, notre père et notre créateur, que nous dépendons de lui en notre vie, en nos biens, et que nous attendons tout de sa bonté et de sa miséricorde. — La seconde, c'est qu'il veut que nous désirions les biens que nous lui demandons, et que la prière est l'effet le plus certain de ce désir. Car, quoiqu'il nous donne beaucoup de choses que nous ne lui demandons pas, comme le commencement de la foi et la bonne volonté, qu'il nous prévienne par ses grâces et nous inspire même la pensée et le désir de prier, néanmoins, pour ce qui est des autres grâces nécessaires pour bien vivre, il veut être prié ; non qu'il ne connaisse déjà nos besoins les plus pressants, non qu'il ne pût, s'il le voulait, nous assister sans que nous le priassions, mais pour exciter le désir de ces biens, et par-là nous en faire concevoir le prix: au lieu que nous ne pouvons guère témoigner davantage le mépris que nous en faisons que par la négligence à les demander et par la froideur de nos prières. — La troisième est afin que nous ne nous glorifiions point en nous-mêmes, et que nous ne nous attribuions point la gloire de nos bonnes œuvres, en considérant qu'elles sont l'effet du secours et de l'assistance que DIEU a accordés à nos instantes prières.

[Ce qu'on doit demander]. — Il est permis de demander à DIEU tout ce que l'on peut légitimement souhaiter, selon cette promesse expresse de l'Evangile: *Demandez tout ce que vous voudrez, et il vous sera accordé.* Par ces paroles il nous promet de nous accorder toutes choses, pourvu que nos prières aient les conditions requises. Ainsi, l'ordre que nous devons garder dans nos désirs et dans nos demandes, c'est — 1°. de les rapporter à DIEU comme à leur fin; — 2°. de souhaiter les choses qui peuvent nous unir à lui plus étroitement; — et enfin 3°. de fuir tout ce qui nous en sépare ou peut nous en séparer. De sorte que, soit que nous soyons en pleine santé, ou que nous possédions abondamment les autres biens extérieurs du corps, il faut se souvenir continuellement qu'ils ne nous ont été donnés qu'afin de servir plus aisément DIEU, et en soulager notre prochain en les partageant avec lui, Pour ce qui est des avantages de l'esprit, tels que les arts et les sciences, il ne nous est encore permis de les demander

que sous cette condition, qu'ils puissent contribuer à la gloire de Dieu et à notre salut.

[Force de la prière]. — Il faut toujours supposer, avec S. Thomas, que ce n'est pas par elle-même, de sa nature et de son fond, que la prière a la vertu d'obtenir infailliblement ce qu'on demande à Dieu. Il est de l'essence, au contraire, de tout ce qui s'appelle prière, considérée en elle-même, de pouvoir être refusée ; autrement, elle serait moins prière que sommation et commandement. Par la même raison, il faut supposer que ce n'est pas non plus de nous que la prière a cette vertu : il faudrait que nous eussions, pour cela, quelque mérite ou quelque bien qui fût à Dieu une raison ou de justice ou d'intérêt de ne pas rejeter nos demandes. La vertu donc qu'a la prière, d'être infailliblement exaucée, ne peut être ailleurs qu'en Dieu. L'Ecriture en marque particulièrement quatre causes. — La première est l'amour que Dieu nous porte : *Non dico vobis quia rogabo Patrem de vobis, quia ipse Pater amat vos.* — La seconde est l'intercession même de Jésus-Christ auprès de son Père, où il est notre avocat, comme dit S. Jean. — La troisième est l'influence secrète qu'a dans la prière chrétienne le Saint-Esprit, qui nous fait prier : *Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* — Enfin, la quatrième qui rend la prière infaillible est la promesse solennelle que Dieu a faite de l'exaucer : *Petite et accipietis.*

[Si Dieu exauce les pécheurs]. — On propose assez ordinairement cette question, si Dieu exauce les pécheurs. L'aveugle-né déclara hautement que non lorsqu'il fut interrogé par les pharisiens : *Scimus quia peccatores* Deus *non exaudit.* S. Augustin dit que cet homme parla n'étant pas encore baptisé ni assez instruit, parce que Dieu exauce les pécheurs : autrement, il n'aurait pas exaucé le publicain, qui, frappant sa poitrine, disait : Deus, *propitius esto mihi peccatori.* Mais que répondrait S. Augustin à ces paroles du Prophète-Royal : *Iniquitatem si aspexi in corde meo, non exaudiet Dominus?* Il y a moyen d'accorder ces autorités, en distinguant deux sortes de pécheurs : les uns dans un attachement actuel au péché, et c'est de ceux-là qu'il faut entendre les paroles de David ; les autres qui se repentent, qui souhaitent de se convertir, et qui en demandent à Dieu la grâce, comme le publicain ; et ceux-là sont exaucés, selon S. Augustin ; non pas toutefois infailliblement dans tout ce qu'ils demandent, mais dans la justification que Dieu a promise au pécheur repentant.

[Le Saint-Esprit prie pour nous]. — *Spiritus adjuvat infirmitatem nostram,* dit l'Apôtre : *nàm quid oremus, sicut oportet, nescimus ; sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* Le Saint-Esprit aide notre infirmité en trois manières : — 1°. En nous enseignant ce que nous devons demander ; 2°. En nous instruisant comment il faut demander ;

3°. En nous inspirant la volonté de prier avec tant de ferveur que nous gémissions en priant. — Les macédoniens, et les eunominiens, qui niaient la divinité du SAINT-ESPRIT, abusaient de ce passage : car ils inféraient de-là que le SAINT-ESPRIT n'était pas DIEU, puisque le SAINT-ESPRIT ne peut ni prier ni gémir. Mais les SS. Pères répondaient que l'Apôtre ne voulait signifier autre chose, par cette façon de parler, sinon que le SAINT-ESPRIT nous fait prier, conformément à ce qu'il avait dit auparavant : *Adjuvat infirmitatem nostram*. Car on n'aide que celui qui fait, mais qui ne peut faire sans être aidé : nous ne pouvons prier comme il faut par nos propres forces, c'est un article de foi ; le SAINT-ESPRIT nous fait prier.

[Avantages de la prière]. — Non-seulement la foi s'augmente et se fortifie par la prière, mais encore la charité : car il est impossible que, venant à connaître, comme nous faisons par la prière, que DIEU est l'auteur de tous les biens que nous possédons, nous ne soyons en même temps excités à l'aimer de toute l'étendue de notre cœur. La prière a de plus cette utilité, qu'elle est un moyen très-puissant pour nous défendre des attaques de nos ennemis et pour nous mettre à couvert de leurs surprises : car c'est une des choses que nous demandons à DIEU dans l'oraison dominicale. Ce qui a fait dire à S. Hilaire qu'il faut que nous opposions la force et la vertu de la prière aux armes que le démon emploie contre nous. Un troisième avantage est qu'elle désarme la colère de DIEU : d'où vient que l'Ecriture remarque qu'il dit à Moïse, qui l'empêchait par ses prières d'exécuter la résolution qu'il avait prise de punir le peuple d'Israël, qu'il le laissât faire. En effet, rien n'est plus capable d'apaiser la colère de DIEU, de suspendre l'effet de ses vengeances et de détourner son indignation, que les prières des gens de bien, comme nous voyons dans l'Ecriture. Elle n'est pas moins utile pour déraciner nos vices, et acquérir toutes les vertus, puisque c'est par ce moyen que nous obtenons de DIEU les grâces dont nous avons besoin pour cela.

[Nécessité de la prière]. — La nécessité de la prière est trop bien établie dans l'Evangile pour appréhender que des Chrétiens en puissent douter. Mais ce qui nous en doit entièrement convaincre par notre propre expérience, c'est le besoin continuel de quantité de choses, nécessaires pour la conservation de notre corps et le salut de notre âme, que nous ne pouvons obtenir que par elle, puisqu'elle est le plus excellent, ou, pour mieux dire, l'unique moyen que nous ayons de représenter à DIEU nos besoins et d'en obtenir les secours nécessaires : car, comme il n'est redevable à personne, ce n'est que par la prière que nous pouvons obtenir l'effet de nos désirs. Il est même certain qu'il y a des choses que nous ne pouvons obtenir que par ce moyen, comme nous verrons dans la suite. Mais, comme la théologie nous apprend qu'il y a deux sortes de nécessités, l'une qu'elle appelle *de moyen*, et l'autre qu'elle nomme *de précepte*, il est bon d'être

instruit et d'instruire l'auditeur de l'une et de l'autre en ce qui regarde la prière.

[De la prière vocale]. — Comme nous sommes composés d'un corps aussi bien que d'un esprit, la piété n'exige pas seulement de nous que nous adorions Dieu par l'esprit, qui n'est qu'une partie de nous-mêmes; il faut encore employer à ce saint usage toutes les facultés de notre corps, dont la voix est la plus propre, qui semble y avoir été particulièrement destinée. La société que les hommes ont les uns avec les autres est encore une raison qui rend la prière vocale nécessaire pour produire entre eux une édification mutuelle. Car, comme c'est par le moyen de la parole que les méchants se fortifient les uns les autres dans le mal, et que c'est par le moyen des airs lascifs que la corruption se communique dans le monde, rien n'est plus raisonnable que d'employer la parole et les chants sacrés pour attirer les âmes à la piété, leur faire goûter les vérités du ciel, et s'animer les uns les autres à les mettre en pratique.

[Les pécheurs]. — Ce qui fait voir combien la pratique de la prière est indispensable aux pécheurs, c'est qu'on a toujours regardé, dans l'Eglise, le jeûne, l'aumône et la prière, comme les trois parties de la satisfaction à laquelle le pénitent doit se soumettre. Or, il y a quantité de personnes qui croient ne pouvoir jeûner, soit à cause de la faiblesse de leur corps, soit à cause de l'excès de leurs travaux. Il y en a beaucoup qui ne peuvent faire d'aumônes, parce qu'ils n'ont rien en leur disposition, et qu'ils ne sont point en état d'assister le prochain ; mais, pour la prière, il n'y a point d'excuse : chacun la peut faire à sa manière, et se vouloir encore dispenser de cette œuvre de pénitence c'est déclarer qu'on n'en veut point faire du tout.

Qu'est-ce que la prière, sinon une soumission générale que les hommes rendent à Dieu, et une protestation de la dépendance de leur être et de la souveraineté du sien ? Ils avaient leurs nécessités ; mais ils montrent que c'est Dieu seul qui peut et qui veut les soulager ; ils reconnaissent sa bonté et sa puissance. De-là vient que la prière est un acte de religion, par lequel on reconnaît la Divinité. Aussi n'y a-t-il jamais eu de religion, quelque fausse, vaine et superstitieuse qu'elle ait été, où l'on n'ait offert des prières à la divinité qu'on y adorait, la prière étant essentielle à la religion.

[Dieu veut qu'on le prie]. — Dieu, par cette inclination générale qu'il a de se communiquer, et par l'amour particulier qu'il conserve dans son cœur pour le salut de tous les hommes, donne quelquefois ses faveurs sans que les hommes les demandent ; il va quelquefois trouver les pécheurs au milieu de leurs ténèbres pour les éclairer des lumières de ses grâces, lors même qu'ils le fuient et qu'ils s'éloignent le plus de lui par leurs crimes ;

mais, parlant communément, et dans l'ordre de sa providence, il ne donne ses grâces choisies et ses faveurs spéciales qu'à l'oraison. Sur quoi les théologiens remarquent qu'il y a cette différence entre les bienfaits de la nature et ceux de la grâce, que Dieu donne indifféremment à tout le monde ses libéralités en ce qui regarde les choses de la nature, sans qu'on les lui demande et sans qu'on ait recours à sa bonté : pour faire lever le soleil, il n'est pas nécessaire de faire des prières, souvent cet astre luit sur nos têtes avant que nous ayons ouvert les yeux pour le voir. Il en est ainsi des saisons, de l'air, et des éléments. Mais, pour ce qui est des choses surnaturelles, ses grâces, ses secours, ses dons, ses faveurs, il veut que les hommes les lui demandent : *Petite et accipietis*. Pourquoi cela ? C'est — 1°. pour nous faire connaître la dépendance que nous avons de son pouvoir dans nos plus importantes affaires ; — 2°. Pour nous faire voir que notre salut est entre nos mains, puisqu'il dépend de nos prières.

[Nécessité de la prière]. — Quand on parle de la nécessité de la prière pour le salut, la théologie reconnaît deux sortes de nécessités à cet égard : une nécessité *de précepte* et une nécessité *de moyen*. Ce sont des termes de l'Ecole, dont on ne doit point faire difficulté de se servir. La nécessité de précepte est celle qui se tire du commandement exprès que le Fils de Dieu nous a fait. Ce précepte est exprimé en ces termes : *Oportet semper orare; Vigilate et orate ut non intretis in tentationem*, etc. Mais, outre cette nécessité de précepte, les théologiens soutiennent une nécessité de moyen nécessaire, rigoureuse, pour obtenir la grâce de la conversion, pour continuer l'ordre de la justification, pour persévérer dans la grâce et pour s'établir dans les vertus ; et, comme tout cela est nécessaire au salut, la prière, sans laquelle on n'obtient point ces grâces, est aussi nécessaire de cette nécessité de moyen : non que Dieu ne puisse nous sauver par d'autres voies, mais c'est qu'il l'a ainsi établi dans l'ordre de sa Providence.

Suarez, qui parmi les théologiens est dans une estime générale, dit que Dieu donne le nécessaire et ce qui est suffisant sans qu'on le demande, mais ne donne peut-être jamais d'autres secours, des secours abondants, sans la prière, *Nisi mediâ oratione*, comme il parle, à ceux qui ont la grâce de prier. Ce n'est pas que Dieu n'en pût autrement user, ajoute-t-il : mais c'est qu'il veut en user ainsi : et un signe évident qu'il le veut, c'est l'obligation qu'il nous a imposée de prier, par le commandement qu'il nous en fait. Il est juste, en effet, que nous demandions au moins ce qui nous manque et ce que nous voulons avoir, surtout si ce sont des grâces d'un très-grand prix, comme les grâces de surérogation et de faveur ; à quoi l'on peut ajouter que, comme la divine Providence se sert de la coopération des causes secondes pour les effets naturels, il est convenable que Dieu tienne la même conduite dans les effets surnaturels et

à l'égard du salut. Or, la moindre disposition, la moindre coopération que Dieu puisse exiger de nous, c'est la prière.

[Pourquoi toutes nos prières ne sont pas exaucées]. — Voici l'occasion du scandale que l'on prend, et le démenti que l'expérience semble donner à la foi : nous demandons souvent bien des choses sans être exaucés. Mais, sans vous dire ici que la prière de tous ceux qui ne sont pas écoutés n'a pas les qualités nécessaires pour avoir cette infaillibilité que Dieu y a attachée, le raisonnement de S. Thomas suffit pour rendre vaines et frivoles les plaintes de ceux qui accusent le Ciel de leurs besoins. Nous ne devons, dit ce saint docteur, demander que des besoins honnêtes, et que des biens qui nous soient avantageux ; c'est seulement à cette sorte de prière que le Sauveur a attaché l'infaillibilité ; autrement, le Seigneur se serait engagé de ratifier les plus grandes injustices, et de faire un instrument d'iniquité du plus innocent moyen de religion. Il est donc clair que Dieu ne peut pas ou écouter des désirs injustes ou nous passer des souhaits nuisibles, que nous formons sans raison. Dieu n'est pas un Père cruel présentant un scorpion à un fils qui lui demande un œuf. L'infaillibilité d'impétration que Dieu a attachée à la prière suppose toujours une condition. Si les richesses, si la prospérité doivent être entre nos mains un instrument de salut, nous les obtiendrons infailliblement par la prière : mais, si Dieu prévoit qu'elles nous engageront dans les sentiers du vice, il n'est pas notre Père pour nous accorder la ruine de notre éternité. Mais souvenons-nous que, si l'infaillibilité de la prière n'est que conditionnelle pour les biens du corps, elle est absolue et sans réserve pour ceux de l'âme.

[La Foi est nécessaire pour la prière]. — Il faut avoir une ferme foi : c'est la principale et la plus nécessaire disposition pour prier comme il faut. Sans la foi il est impossible d'avoir la connaissance de la toute-puissance et de la miséricorde de Dieu, fondement de la confiance que nous avons dans nos prières. C'est ce que Jésus-Christ nous enseigne par ces paroles : *Quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière, vous l'obtiendrez si vous le demandez avec foi*. S. Augustin confirme cette vérité lorsqu'il dit : « Si l'on n'a la foi, c'est en vain qu'on prie » ; et c'est ce que S. Paul établit en faisant voir l'impossibilité du contraire : « Comment, dit-il, invoqueront-ils celui en qui ils ne croient point ? » La foi doit précéder la prière, et la prière ensuite conserve la foi, par laquelle nous prions utilement.

[Autres qualités de la prière]. — Voici la première et la principale condition de la prière pour la rendre efficace : c'est de l'adresser au Père éternel au nom de Jésus-Christ. Car, par le mérite de ce divin Médiateur, elles acquièrent un poids et un mérite qui les fait écouter favorablement de notre

Père céleste. Jésus-Christ nous l'assure en plusieurs endroits de l'Evangile : *Je vous dis en vérité, que tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera.*

Il faut que la prière soit fréquente, presque continuelle : rien ne peut nous faire obtenir plus promptement l'effet de nos prières que cette assiduité. L'exemple de ce juge dont il est parlé dans S. Luc en est une preuve bien convaincante : car le Fils de Dieu assure que, bien qu'il n'eût aucune crainte de Dieu ni aucune considération pour les hommes, il se laissa fléchir aux instantes prières que lui faisait sans relâche une veuve, et que, vaincu par son assiduité, il lui accorda ce qu'elle demandait. C'est pourquoi il faut prendre garde d'imiter ces personnes lâches qui, après avoir demandé à Dieu quelque grâce une ou deux fois, si elles ne l'obtiennent pas aussitôt qu'elles l'espèrent, se lassent en même temps et se désistent tout-à-fait de prier.

Si vous voulez que vos prières soient exaucées, demandez à Dieu la sanctification de son nom, l'accomplissement de sa volonté et la possession de sa gloire, avant de lui demander votre pain quotidien et les autres nécessités de la vie. Si vous renversez cet ordre, si vous demandez les biens du monde avant ceux du ciel, on n'écoutera point vos prières, parce que la parole de Dieu n'est engagée que pour ceux qui garderont l'ordre prescrit; et quel est cet ordre ? le voici : *Quærite primùm regnum* Dei *et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis* (Matth. vi).

[Les pécheurs]. — C'est une vérité terrible, mais dont je suis très-persuadé, que les pécheurs, après de longs et scandaleux désordres, en viennent quelquefois à un point où il ne leur reste nulle autre grâce pour se convertir que celle de la prière. S'ils prient, Dieu les touchera; s'ils ne prient pas, Dieu les laissera dans leur endurcissement. Ainsi, plus d'autre ressource pour eux, plus d'autre moyen de salut, que la prière. C'est S. Augustin qui nous l'assure : « La volonté d'un homme ainsi habitué au mal, dit ce saint docteur, souvent n'a plus la grâce d'accomplir la justice et de garder les commandements de Dieu, mais seulement celle d'implorer par une humble demande, le secours de Dieu afin de pouvoir obéir à ses ordres : *Hoc enim restat libero arbitrio, non ut impleat homo justitiam cùm voluerit, sed ut supplici pietate convertat ad eum cujus dono possit implere.* » Cela est décisif.

[Les justes]. — Il y a deux sortes de grâces pour éviter le péché et pour résister aux tentations les plus fâcheuses. Les unes sont immédiates, c'est-à-dire agissant immédiatement sur l'entendement et sur la volonté, et les autres sont seulement médiates, comme parlent les théologiens, servant seulement pour obtenir les premières, et même la grâce justifiante. Or, il ne faut pas s'imaginer que Dieu donne toujours aux justes les premières grâces, et immédiates pour combattre les tentations ; il se

contente souvent de leur accorder celle de la prière, afin que, se servant de cette grâce, ils obtiennent les autres par son moyen. De là il suit que, bien que nous soyons justes, nous devons avoir recours d'abord à la prière : car la même raison qui nous oblige de résister à la tentation et d'éviter le péché nous oblige de demander les moyens nécessaires pour arriver à cette fin : or, ces moyens nécessaires ne se donnent souvent qu'en considération de la prière.

[De la prière publique]. — La prière publique a un mérite que la prière particulière ne saurait imiter. Il s'y fait une communication des biens spirituels auxquels les plus indigents peuvent avoir part. Chacun y profite des fonds et des revenus des autres : tel est exaucé en priant avec les autres qui ne serait pas souvent écouté s'il priait seul.

[La nécessité de la grâce]. — On infère la nécessité de la prière de la nécessité de la grâce. Cette conséquence résulte de ces trois vérités de foi : — La première, que de nous-mêmes nous n'avons ni la volonté ni la force de rien faire pour notre salut, quand il ne s'agirait que de former une pensée : *Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis.* (I Cor. III) La seconde, que cette force qui nous est nécessaire à tous pour vaquer à notre salut nous vient de Dieu et de sa grâce : *Sufficientia nostra ex* Deo *est* (Ibid.) La troisième, que, pour avoir ce favorable secours de la grâce nécessaire à notre salut, il le faut demander à Dieu, selon cette parole de Jésus-Christ : *Petite et accipietis.* Ces trois vérités ont paru de tout temps si liées, si dépendantes et si inséparables les unes des autres, que, bien que l'hérétique Pélage ait souvent assuré qu'il n'attaquait que la troisième, l'Eglise l'a toujours regardé comme ennemi des trois. « Prenez garde, dirent les Pères assemblés dans un concile d'Afrique au Pape Innocent, prenez garde que ces hérétiques artificieux ne surprennent votre religion. Ils ne nous disent pas toujours qu'il est inutile de prier : ils ne commencent pas par dire que la grâce n'est pas nécessaire pour opérer notre salut : ils tâchent de s'insinuer d'abord dans les esprits par ce qui semble plausible dans le système qu'ils se font, et ne disent autre chose sinon qu'il n'est pas vraisemblable que la nature soit si corrompue qu'elle n'ait par elle-même la force de faire des actions utiles au salut. Mais on vous laisse à juger si parler de cette manière n'est pas détruire absolument et la nécessité de la grâce et la vertu de la prière. Car, si la nature suffit pour nous faire opérer le salut, quel besoin avons-nous de la grâce ? et si nous n'avons pas besoin de la grâce, quelle nécessité de la prière ? »

Il est à remarquer qu'il y a deux sortes de grâces, toutes deux nécessaires au salut : les unes qui préviennent la prière, et qui n'en sont point les effets ; les autres qui suivent la prière, et qu'on n'obtient que par ce moyen. S. Augustin, au 2e livre du *Bonheur de la persévérance*,

apporte pour exemple de ces différentes grâces la vocation des chrétiens à la foi, et la persévérance des justes. « Parmi les secours nécessaires au salut des hommes, dit-il, y en a que Dieu donne à ceux-là même qui ne les demandent pas, comme le commencement de la foi ; et il y en a, au contraire, qu'il ne donne qu'à ceux qui les demandent, comme la persévérance finale : *Alia dat non orantibus, sicut initium fidei ; alia non nisi orantibus, sicut in finem usquè perseverantiam.* »

[Nécessité de la prière]. — La nécessité de la prière est établie sur deux grands principes : la bonté et la magnificence de Dieu d'une part, la dépendance et la misère de l'homme d'une autre part. Sans la prière, Dieu n'est pas honoré comme il le veut être, et sans la prière le pécheur ne sort pas de sa misère, comme il lui est avantageux d'en sortir. S'il veut rendre à Dieu l'hommage qu'il lui doit, il faut qu'il le prie, et s'il veut lui-même trouver du soulagement dans ses besoins, il faut encore qu'il le prie.

C'est une vérité de foi que nous ne serons jamais sauvés, et que nous ne pouvons l'être, sans la persévérance finale. Or, à prendre la chose dans les règles communes, nous n'aurons jamais la persévérance finale sans la prière : par conséquent, suivant ces règles communes, il n'y a point de salut pour nous sans la prière. On ne peut contester la première proposition ; pour la seconde, est-il certain que, si je la demande à Dieu, cette persévérance, il me l'accordera. Certes, quand la chose serait seulement probable, ce serait une raison suffisante pour nous obliger à prier et à la demander instamment ; mais les Pères et les docteurs ne craignent point de dire que, si vous priez comme il faut, vous l'obtiendrez immanquablement. Ils se fondent sur l'autorité du Fils de Dieu : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* Notre-Seigneur, dans cette promesse, n'excepte rien, particulièrement en ce qui regarde le salut. Toutes nos actions, pour saintes qu'elles soient, ne nous attirent pas toujours de la part de Dieu ce don et cette grâce de la persévérance, et l'on ne peut prononcer là-dessus avec certitude que vous l'aurez. Priez, et priez bien, vous avez l'Evangile même pour garant du succès de votre prière. Mais, si je ne prie pas, est-il certain que je ne l'aurai pas ? Oui, cela est certain, dans le cours ordinaire de la Providence ; c'est S. Augustin qui nous en assure : Deum *constat* (remarquez cette parole, *constat*), *alia non orantibus, ut initium fidei, alia nonnisi orantibus præparâsse, sicut usquè in finem perseverantiam.*

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Avantages de la prière]. — La prière est le secours le plus puissant dont nous puissions nous servir auprès de Dieu pour nous le rendre favorable. C'est par elle que nous lui découvrons nos misères et nos besoins, et que nous pressons sa miséricorde ; c'est le canal par lequel nous viennent toutes ses bénédictions et toutes ses grâces. Il veut nous donner, mais il veut que nous lui demandions. *Petite et accipietis.* C'est un hommage qu'il veut que nous rendions à sa majesté suprême. C'est un aveu que nous lui faisons de notre indigence ; c'est un assujettissement et une dépendance dans laquelle il veut que nous vivions, afin que, ayant un sujet perpétuel de recourir à lui dans nos nécessités qui sont continuelles, nous tenions à lui par un attachement inviolable. C'est la voie qu'il nous a marquée, et ce serait une témérité condamnable de la négliger pour s'en faire de particulières. Le Sage nous apprend que c'est par elle qu'il a obtenu de Dieu ce qu'il lui a demandé, et qu'il l'a rempli de sagesse : *Invocavi, et venit in me Spiritus sapientiæ* (Sap. VII); et les SS. Pères, qui étaient parfaitement informés des conduites de Dieu, nous exhortent à nous adresser à lui par d'instantes prières dans tout ce que nous entreprenons pour son service et pour sa gloire, et, outre cela, dans toutes les nécessités de l'âme et du corps.

Quelque grande que soit la vertu et l'efficace de la prière, il ne faut pas manquer d'y joindre l'action. Dieu veut qu'on le prie, mais il veut qu'on agisse : travailler sans prier, c'est une témérité et une présomption, comme dit S. Augustin ; et prier sans faire des efforts, c'est une négligence et une paresse. Il faut donc joindre nos travaux à nos prières, et que, en même temps que nous demandons à Dieu ce qui nous est nécessaire, nous employions nos soins à nous rendre dignes de le recevoir. Car ce serait une illusion de croire que Dieu nous accorde ce que nous lui demandons, c'est-à-dire nos besoins particuliers, de telle manière que de notre côté nous ne nous donnions aucun mouvement pour nous le procurer. C'est son secours que nous demandons, ce qui suppose que nous agissons de notre part. (**Rancé**, 5e *dim. ap. la Pentec.*).

[Humilité, vue de nos misères]. — La prière doit nous rappeler le souvenir de

nos misères. Oui, chrétiens, prier c'est reconnaître sa misère, avouer son insuffisance ; c'est gémir de sa bassesse et de ses infirmités, et soupirer après la prompte délivrance de ses misères et de ses besoins. Prier, c'est vouloir être quelque chose plus qu'on n'est, avoir plus qu'on n'a, et exposer le fond de ses besoins devant cet Etre suprême dont on attend du secours. Prier, c'est nous confondre à la vue de sa grandeur et de sa bassesse ; c'est vouloir se conformer à sa règle sainte, c'est redresser en soi ce qu'il y a de défectueux en retranchant sans pitié ce qu'il y a de mauvais. En un mot, prier, c'est exposer d'abord sa propre misère et en demander la délivrance. Dans ce sentiment est renfermée toute la force et tout le mérite de la prière du chrétien ; et une de ses principales conditions, c'est qu'il reconnaisse ses besoins, et qu'en même temps il avoue sa propre impuissance.

Dieu est plus éclairé que nous-mêmes sur nos besoins; il connaît mieux ce qu'il nous faut que nous ne le connaissons : et c'est pour cela que nous devons, dans nos prières, nous en remettre à lui et lui laisser notre sort entre les mains. Souvent nous exigeons de sa miséricorde, comme des grâces, des choses que sa justice nous accorde pour nous punir : car il arrive très-souvent que nous respectons si peu les ordres de sa sagesse sur nous, que nous nous en rapportons si peu à lui, que nous voudrions faire la loi à sa providence de la bizarrerie de nos désirs. Nous suivons le plus souvent le défaut de notre nature dans les prières que nous faisons à Dieu ; c'est souvent le penchant, l'inclination et les vues particulières que nous avons qui nous règlent ; nos désirs veulent régler la volonté du Seigneur, et jamais nous ne voulons que la volonté du Seigneur règle nos désirs. En effet, lorsqu'il vous a quelquefois frappés dans vos biens, dans votre fortune, dans votre élévation, lui avez-vous dit, dans l'humilité de votre cœur : Seigneur, si cet état humiliant où je suis réduit me rend plus agréable à vos yeux, ah ! laissez-moi dans cette indigence, dans cette honte, et ne m'en retirez jamais? Au contraire, vous n'avez pas eu assez de larmes pour pleurer cette perte de biens, vous lui en avez demandé mille fois le recouvrement ; mille fois vous avez importuné le Ciel de vos plaintes. Mais qu'est-il arrivé ? Il vous a exaucés; mais par-là, au lieu de vous accorder une grâce, il vous a punis : vous avez fait servir les biens qu'il a rendus à vos importunités, vous les avez fait servir à votre luxe, à votre jeu, à vos crimes, et les biens qui ont rentré dans vos mains après en être sortis n'ont été que les tristes instruments de vos passions. (**Massillon**, *serm. sur la Chananéenne*).

[On se trompe sur ce qu'on demande]. — C'est ici, chrétiens, que la piété s'abuse dans les prières, et que l'homme qui prie confond ses intérêts spirituels avec les temporels, et ceux de Dieu avec les siens propres. En effet, on croit que, si l'on jouissait d'une santé moins faible, moins délicate, on

serait plus en état de travailler à des œuvres saintes ; que, si on avait une santé plus robuste, on supporterait avec plaisir les rigueurs les plus sévères de la religion : et là-dessus on ne cesse de demander une santé plus ferme et plus constante, on ne cesse d'importuner le Ciel afin qu'il accorde plus de force, plus de vigueur. On se figure que, si on était dans une fortune plus riante et plus abondante, on soulagerait mieux les pauvres dans leurs besoins, et qu'on ferait plus de bien à proportion que les revenus seraient plus grands : là-dessus, on se permet de demander de plus grandes richesses, d'être élevé à des postes plus éclatants, d'être revêtu de plus grandes dignités. Mais tout cela n'est qu'illusion : le Seigneur ne demande pas que, dans une santé languissante et faible, vous essuyiez les mêmes fatigues et les mêmes travaux, que vous souteniez les mêmes violences du corps, que ceux à qui il a donné un tempérament robuste et infatigable ; mais il demande que vous pratiquiez les vertus convenables à vos forces et à votre état. (*Le même*).

[La prière doit partir du cœur]. — On ne prie pas, dit S. Augustin, quand ce n'est point le cœur qui prie, et, quand le Seigneur ne demande que le cœur, il n'y a aussi que ce même cœur qu'il écoute. Or, lorque la prière vient du cœur, elle doit toujours être fervente et entière. Le cœur ne connaît point de tiédeur, de froideur et de négligence. La femme Chananéenne parle, à la vérité, mais elle parle du cœur; elle crie de bouche, *clamavit*, mais le gémissement de son cœur est bien plus puissant que les cris de ses lèvres : elle pleure, mais ses larmes ne sont qu'une faible expression de l'affection et de l'ardeur de son cœur ; ses plaintives paroles frappent les oreilles de JÉSUS-CHRIST, mais les soupirs tendres de son cœur offrent aux yeux de son Sauveur un spectacle bien plus digne de sa bonté; sa ferveur fait presque tout le mérite de sa prière. Et certes ce qui rend la ferveur si essentielle à la prière, c'est la nature des biens que nous demandons à DIEU. Quoi ! nous sollicitons la possession des biens éternels, le secours de la grâce du Sauveur, la persévérance dans son service : pouvons-nous donc demander des biens si précieux, si estimables, et seuls capables de nous rendre à jamais heureux, avec froideur et négligence ? le cœur tout entier, est-ce trop pour demander ce qui seul peut le satisfaire et remplir ses désirs ? Est-ce donc ainsi qu'on prie quand il s'agit des biens de la terre ? n'est-ce pas le cœur, et tout le cœur, qui presse, qui sollicite ? est-on aussi indifférent, aussi insensible, quand on demande quelque faveur, quelque grâce temporelle à un grand, que quand on en demande d'éternelles à un DIEU ? (*Le même*).

[Se recommander aux prières des autres]. — Les saints ne se contentaient pas de prier, ils imploraient encore le secours de leurs frères; ils demandaient avec ardeur qu'on priât et qu'on ne cessât point de prier pour eux. Combien de fois S. Paul a-t-il répété dans ses Epîtres qu'on l'aidât en priant

pour lui? *Je vous conjure, par* Jésus-Christ *et par la charité du* Saint-Esprit, *de combattre avec moi par les prières que vous ferez à* Dieu *pour moi.* Il les conjure par Jésus-Christ : il ne peut employer un nom plus saint et plus respectable ; mais en même temps il ne peut marquer plus vivement combien il souhaite que ses frères lui accordent ce qu'il leur demande. Il se considère comme étant au milieu d'un combat ; il sait que, dans un combat opiniâtre et où l'ennemi est puissant, souvent, si l'on combattait seul, on courrait risque d'être vaincu : il demande à ses frères de le secourir et de combattre avec lui. (**Lambert,** 8e *discours sur la prière*).

[Prières mal inspirées]. — Ne pensez pas que, pour être chrétiens et avoir la foi, nous soyons exempts des désordres des païens. On voyait autrefois des idolâtres qui allaient aux temples se recommander à leurs dieux, et les prier avec des marques de piété : mais que leur demandaient-ils? des choses qu'un homme d'esprit et d'honneur rougirait de demander, Si je pouvais, disait l'un, me défaire de cet homme dont le bien ferait ma fortune ; si je pouvais, disait l'autre, avoir l'héritage de ce pupille pour augmenter le mien ; que je serais heureux si les dieux m'étaient favorables pour gagner le cœur de cette créature, que je serais content! Et pour ces sortes de demandes ils offraient de l'encens à leurs dieux. Je vois (Chrétiens) que vous avez déjà les paroles en bouche pour condamner ces aveugles et ces insensés : mais arrêtez votre zèle, à moins que vous ne vouliez vous condamner vous-mêmes : car vous êtes aussi coupables qu'eux. C'étaient des idolâtres, qui adoraient des dieux corrompus, à qui ils demandaient l'effet de leurs désirs déréglés : et ainsi ils ne demandaient que ce qui était conforme à leurs inclinations et ce qui flattait leurs passions. Mais vous, (Chrétiens), qui servez un Dieu qui a en horreur le péché, comment osez-vous lui demander des choses criminelles? C'est une des plus grandes impiétés, et qui cependant arrive tous les jours. La plus grande partie des prières sont comme ces fausses dévotions des païens : vous voyez des pères et des mères qui bornent tous leurs vœux à demander la subsistance de leur famille, qui font faire des prières pour l'établissement de leurs enfants , et les nourrissent dans les maximes du monde, sans se mettre en peine de les élever dans les maximes du christianisme. Que demande cet autre? la santé pour continuer ses plaisirs, des richesses pour les employer au jeu et au luxe. Ces demandes sont indignes de Dieu ; il y a une espèce de sacrilége, parce que vous voulez rendre Dieu complice de vos désordres par ces sottes prières.

Quoique nous demandions des choses bonnes et qui viennent de Dieu, cependant, parce que nous les demandons pour des fins mauvaises, nous ne sommes point écoutés. Car, pour l'ordinaire, nous demandons des biens temporels, c'est-à-dire des choses qui se rapportent aux biens de cette vie, sans penser à ceux de l'âme. Il est vrai que vous demandez des biens qui viennent de Dieu, mais ce sont des biens dont on peut faire un

bon ou un mauvais usage, et qu'on peut rapporter à une autre fin qu'à celle du salut. Vous demandez la santé, le crédit, la réputation, le bon succès : qu'est-ce qu'un païen peut demander davantage ? Les gentils et les idolâtres bornent là l'effet de leurs prières, dit le Fils de Dieu : *Hæc omnia gentes inquirunt.* Mais pour la probité de la conscience et la pureté de cœur, personne n'y pense, peu de gens font des prières à Dieu pour cela. Où trouvera-t-on des gens qui prient pour demander l'humilité, la charité, et les autres vertus chrétiennes? Qui est celui qui fait offrir le sacrifice de l'autel pour être délivré des vices de l'âme, comme il fait pour être exempt des maladies du corps? Qui est-ce qui fait une aumône pour obtenir le don de la chasteté, comme il fait pour réussir dans les affaires du monde? Y a-t-il apparence d'une calamité publique, jamais on ne voit tant de dévotion ; mais s'agit-il des corruptions des mœurs, personne ne s'en met en peine, personne n'a recours à Dieu. Vous étonnez-vous, après cela, si vos prières ne sont pas exaucées ? (**Bourdaloue**, *sur la Chananéenne*).

[Froideur et négligence]. — Nous prions Dieu quelquefois avec tant de froideur, de lâcheté et de négligence, que nous-mêmes nous ne savons le plus souvent ce que nous disons. Ainsi, comme la prière n'est qu'une élévation de l'esprit à Dieu, si, au lieu de nous appliquer à Dieu, il arrive que nous nous laissions aller à d'autres pensées, et que, sans nous mettre en peine d'apporter l'attention et la dévotion que demande une action si sainte, nous nous contentions de réciter témérairement quelques prières, comme l'on ne peut dire que ce soit prier ainsi que des chrétiens sont obligés de le faire, il ne faut pas s'étonner si Dieu ne nous exauce pas, puique nous-mêmes nous témoignons, par la négligence et le peu d'attention que nous apportons à cette action, que nous ne nous mettons pas en peine qu'il nous exauce. (*Catéchisme du concile de Trente*).

[Le fond des prières]. — Grâces à Dieu, nos églises ne sont pas désertes ; mais sondons un peu à quel dessein chacun y vient : la plupart pour y faire des prières intéressées, pour avoir des richesses, pour se garantir des dangers, pour la santé de leurs proches, pour l'établissement de leur maison, pour une dignité séculière que l'on brigue. On porte ses cupidités et ses passions, et, par un aveuglement déplorable, on vient souvent demander à Dieu ce qu'on n'oserait demander au monde. On veut qu'il accorde ce qu'il a défendu de souhaiter; on veut rendre sa miséricorde complice des mauvais desseins, et on lui fait des vœux dont la plus grande punition serait qu'ils fussent exaucés. Combien y en a-t-il qui glorifient Dieu des lèvres, qui s'en éloignent du cœur, et qui abandonnant leur esprit à des distractions volontaires, parlent sans penser, prient sans le savoir, et veulent qu'on les écoute lorsqu'ils ne s'écoutent pas eux-mêmes,

dit S. Cyprien? (**Fléchier**, *Consécration de l'église de S. Jacques-du-Haut-Pas.*

[Demander d'abord les choses de l'âme]. — Commençons à soupirer après les grâces et les dons surnaturels dont dépend l'éternité bienheureuse. Que vos premiers vœux, que vos désirs les plus ardents, aboutissent aux biens spirituels; vous pourrez ensuite désirer aussi les biens temporels. C'est si peu aller contre la volonté de Dieu, que, si vous oubliiez d'en faire la demande, de lui-même il vous l'accorderait: *Quærite primùm regnum* Dei, *et hæc omnia adjicientur vobis.* Salomon l'éprouva; le Très-Haut lui avait fait les mêmes offres qu'à nous ; il s'était engagé à ne lui rien refuser. Ce prince, en cela notre modèle, fit marcher les premiers les biens spirituels; il demanda la sagesse, et Dieu, après lui avoir donné la sagesse, le combla encore d'années, d'honneurs et de richesses. Voilà l'ordre que cet Etre suprême veut observer dans la distribution de ses biens; commencer par les spirituels, et finir par les temporels. N'interrompons point, ne troublons point, ne renversons point cet ordre: toutes nos demandes lui seront agréables. Vous vous trouvez dans une indigence extrême après avoir été dans l'éclat et dans la splendeur ; cet état si différent vous tue, vous accable, vous désole; ce ne sont plus que murmures, impatiences, chagrins. On vous a suscité mal à propos un procès, et, peu accoutumés au bruit et au tumulte de la chicane, vous vous êtes dérangés à ne pouvoir plus prier Dieu ni vous acquitter de vos exercices ordinaires de piété. Une infirmité notable vous retient sur un lit depuis plusieurs mois; quelques efforts que vous fassiez sur votre imagination, votre mal seul vous occupe, et vous passez les jours entiers sans prières. A la bonne heure, conjurez le Ciel de vous guérir, de terminer votre procès, de vous tirer de la pauvreté, afin de sortir par-là de ces occasions de vous perdre pour une éternité, ou du moins de languir dans la voie de votre salut, puisque vous ne vous sentez pas assez de courage, pour faire un saint usage de ces adversités. En conjurant le Ciel avec ces motifs, vos prières seront chrétiennes, et Dieu pourra les écouter. (**Anonyme**).

[La persévérance par la prière]. — O persévérance, le juste sujet de ma joie et de ma crainte ! Dans ce seul don je trouve la fin de tous les maux et la possession éternelle de tous les biens; mais sans lui je trouve la perte irréparable de tous les biens et le funeste assemblage de tous les maux. L'aurai-je, cette persévérance? ne l'aurai-je pas? don tellement précieux que je donnerais tout pour l'acheter, que je voudrais tout faire pour le mériter ! Que dis-je, Chrétiens? nous ne le pouvons ni acheter ni mériter par toutes nos bonnes œuvres. Que cette vérité est terrible ! Cette pensée vous épouvante, et j'en suis épouvanté comme vous; mais, dans le juste effroi où je me trouve, je n'ai qu'à courber la tête et à m'écrier avec S. Paul : « *O altitudo* ! ô profondeur impénétrable des ordres et des des-

seins de DIEU! » Toutefois, il faut que je me console, et que je vous console avec moi, en vous apprenant un moyen prompt, puissant, pour nous rassurer, et pour revenir de ces frayeurs atterrantes et désespérantes. Or, quel est ce moyen si désirable et si nécessaire? C'est la prière, puisque, au sentiment de S. Augustin et de tous les théologiens, c'est aux instantes prières qu'il accorde ce don si précieux.

Etes-vous pécheur, et même grand pécheur? Ah! ne cessez point en ce triste état de prier. Car qui sait si vous avez maintenant d'autres moyens de conversion que celui de la prière? Sans cela, mon cher auditeur, je vous regarde, ou du moins j'ai lieu de vous regarder comme un réprouvé. Etes-vous juste, et avez-vous un sujet raisonnable de croire que vous vivez habituellement dans la grâce de DIEU? ah! ne pensez pas que vous puissiez pour cela négliger l'usage de la prière; car il faut persévérer. Judas a bien commencé, mais il s'est perdu pour avoir mal fini. S. Paul, au contraire, est sauvé pour avoir bien fini, quoiqu'il eût très-mal commencé. Ainsi, c'est la fin qui couronne notre vie, c'est elle qui consomme notre salut, on ne parvient guère à une bonne fin sans la prière. N'êtes-vous ni pécheur par état ni juste par état, mais tantôt pécheur, tantôt juste, tel que sont tant de chrétiens lâches et imparfaits? ah! combien vous faut-il de grâces particulières pour vous attacher plus étroitement à votre devoir, pour vous y maintenir! Or, le canal par où DIEU communique plus ordinairement ses grâces choisies, n'est-ce pas la prière? (**Le P. Giroust**).

[Dieu ne nous écoute pas toujours]. — S. Ambroise dit que JÉSUS-CHRIST, priant pour nous, ne prie jamais que par rapport à notre salut. C'est pourquoi, à moins que nos prières n'aient rapport à cette fin, elles seront invalides, parce que JÉSUS-CHRIST n'a pas offert les siennes pour cela; et la raison qu'en apporte S. Augustin, c'est que ces sortes de biens ne sont pas l'objet de notre espérance. Ne nous étonnons donc pas si DIEU nous laisse dans la pauvreté et dans les afflictions, quand nous demandons d'en sortir et que nous lui en faisons d'instantes prières. Je sais bien qu'autrefois cela a donné sujet aux païens de se railler des chrétiens, lorsqu'ils les voyaient toujours en prières et cependant toujours misérables : mais S. Augustin leur répond que c'est en cela que nous justifions aisément la conduite de la Providence, parce qu'il ne veut point que nous priions précisément pour être à notre aise et avoir des biens en abondance, puisqu'un Chrétien n'est pas pour être heureux en ce monde. Ah! si ce chrétien a pour but cette espérance temporelle dans sa prière, il y va de son intérêt qu'il ne soit pas exaucé, parce que, demandant des biens temporels, il se prive en quelque manière de ceux qui regardent son salut.

Voilà, Chrétiens, à quoi se doivent réduire vos prières : à demander des biens éternels; tout le reste est inutile et indigne d'un chrétien. Ah! si DIEU écoutait ces demandes pour des biens temporels, ce serait une mar-

que de sa colère ; il ferait comme un père qui, pour contenter la passion d'un enfant, lui donnerait des bagatelles au lieu de son héritage. Que diriez-vous si vos parents vous traitaient de la sorte ? Vous ne le voudriez pas : et vous voulez que DIEU vous donne des bagatelles et de la fumée pour des biens solides et véritables ! Non, sa bonté ne lui permet pas de vous enrichir de ces vains trésors de la terre, pour ne vous pas priver des biens du ciel. Imitons donc le patriarche Abraham dans nos prières : il ne demandait que DIEU pour récompense, et laissait à DIEU le soin de tout le reste. Eh ! puisque nous espérons tout de DIEU, détachons-nous des choses du monde, qui ne servent de rien pour notre salut : *Multi de* DEO *sperant, sed non ipsum* DEUM *quœrunt*, dit S. Augustin.

Souvenez-vous que l'obligation que nous avons de prier est un acte de religion ; et, comme on demande la contrition du cœur dans la pénitence, de même on demande l'attention de l'esprit dans la prière. Soit que cette obligation vienne du précepte de l'Eglise ou du précepte de DIEU, nous sommes toujours obligés d'avoir cette attention d'esprit. Il ne faut pas s'arrêter à ces diverses opinions sur la prière ; ce ne sont que des subtilités de l'Ecole. Dire que l'attention de l'esprit n'est nécessaire que lorsque l'on est obligé de prier, c'est un mépris que l'on fait de DIEU de prier sans attention, de quelque manière que l'on prie. Messieurs les ecclésiastiques, quelle excuse pour vous, qui êtes obligés de prier? Pardonnez-moi si je dis que vous ne vous acquittez point de votre devoir si vous priez sans attention, et qu'il y en a beaucoup sur qui tombe le malheur que David souhaitait à son ennemi : *Oratio ejus fiat in peccatum*. Oui, dit S. Jérôme, ces paroles de David feront le procès à quantité de personnes : leurs prières feront descendre les malédictions du ciel, pour être faites par des esprits égarés. (**Bourdaloue**, *Jeudi de la* 1re *semaine de Carême*).

[La prière du pécheur endurci]. — Quelles sont les prières de ceux qui sont ennemis de DIEU pour les crimes qu'ils ont commis, et qui veulent persévérer en cet état ? Comment peuvent-ils appeler DIEU leur père en récitant l'oraison dominicale, eux qu'il ne reconnaît plus pour ses enfants et qui vivent d'une manière indigne de cette divine adoption? Comment, en parlant du ciel, y pensent des gens dont toutes les pensées et les désirs sont tournés vers les biens du monde et les avantages de cette vie ? Comment peuvent souhaiter que le nom de DIEU soit sanctifié ceux qui le déshonorent par les désordres de leur vie ? Comment peuvent demander que DIEU règne en eux ceux qui l'ont banni de leur cœur et de leurs pensées, et qui ne mettent leur bonheur qu'à s'enivrer des joies de la terre ? Comment auront un vrai désir que la volonté de DIEU s'accomplisse ceux qui la combattent sans cesse pour satisfaire leurs passions ? Ont-ils donc sujet de se plaindre, et d'accuser DIEU d'infidélité dans ses promesses, quand il ne leur accorde pas ce qu'ils lui demandent, et qu'ils ont si peu d'envie de recevoir? Ne doivent-ils pas plutôt s'en prendre à eux-mêmes et à leurs

péchés, qui les rendent indignes tant qu'ils y ont le cœur attaché, de recevoir les grâces de DIEU? Oui, ce sont leurs péchés qui arrêtent les profusions de la divine miséricorde, qui mettent obstacle au désir qu'elle a de répandre sur eux ses biens. C'est ce que Jérémie a marqué admirablement, quand il dit que nos péchés, si nous prions en mauvais état, résistent et s'opposent à l'efficace de la prière : *Iniquitates nostræ respondent nobis ;* ou, selon la force du texte hébreu, *Restiterunt nobis.* Il veut que, quand un pécheur prie sans dessein de changer de vie, il s'élève en même temps deux voix différentes au ciel, la voix de sa prière, qui demande à DIEU quelque grâce, et la voix de ses péchés qui crie encore plus haut qu'il en est indigne. La première, qui sort de sa bouche, plaide pour lui ; mais la seconde, qui sort de son cœur, s'oppose à l'efficace de sa demande. Et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cette seconde voix l'emporte sur la première : *Iniquitates nostræ restiterunt nobis* : Nos iniquités se sont opposées à nos requêtes, et ont crié assez fortement pour empêcher que la voix de nos prières ait été écoutée de DIEU. (**Lafont**, 5e *dim. ap. l'Epiphanie*).

[Dieu n'accorde pas toutes nos demandes]. — Ne croyons pas, dit S. Augustin, que, quand le Fils de DIEU nous dit : *Si vous demandez quelque chose à mon Père, il vous le donnera* , il se soit engagé à nous donner tout ce que nous lui demanderons. Il nous promet seulement de nous accorder ce qui peut être quelque chose par rapport à l'éternité : car tout ce qu'on peut désirer en comparaison d'un si grand bien n'est rien : tous les biens de la terre, les richesses, les dignités, les honneurs, ne doivent être regardés que comme des riens, qui ne sont, à proprement parler, que des noms : mais la grâce de DIEU, la soumission à ses ordres, le détachement de soi-même, la victoire sur ses passions, l'amour des souffrances, le mépris des richesses, la modération dans les biens, la patience dans les maux, sont véritablement des choses que nous devons demander, et que nous ne pouvons manquer d'obtenir si nous les demandons comme il faut. Ce n'est pas à dire que nous ne puissions demander les biens temporels, puisque le Seigneur nous ordonne de lui demander tous les jours notre pain de chaque jour, afin que nous ressentions notre dépendance à son égard, que nous reconnaissions que tout vient de lui, que nous n'avons rien que nous ne tenions de sa main ; mais il veut que nous lui demandions les biens temporels sans inquiétude et sans embarras ; le nécessaire ne nous manquera pas tant que, selon les règles d'une prudence chrétienne, nous nous en reposerons sur la Providence. Mais, comme les biens temporels nous sont presque toujours nuisibles, le Seigneur ne nous les accorde que rarement, quoique nous les demandions souvent, parce qu'il agirait alors contre sa bonté et sa miséricorde, et qu'il cesserait, pour ainsi dire, d'être sauveur, puisqu'il n'est sauveur qu'en tant qu'il nous procure les grâces nécessaires pour opérer notre salut. C'est un bon père, qui n'a

garde de mettre entre les mains d'un enfant furieux une épée dont il pourrait s'ôter la vie ; ou, s'il le fait, ce ne peut être que parce qu'il est irrité contre lui. Gardons-nous donc bien de lui demander jamais ces sortes de biens par un esprit de cupidité, de peur qu'il ne nous exauce. (**Montmorel,** 3[e] *dim. après Pâques*).

[Même sujet]. — *Usquemodò non petistis quicquam in nomine meo,* dit Jésus-Christ à ses apôtres : vous n'avez encore rien demandé en mon nom. Voilà qui est étonnant, dit S. Augustin ; voilà un étrange reproche. Ce n'est pas, si nous parcourons l'Evangile, que nous ne trouvions que les Apôtres ont fait une infinité de demandes. S. Pierre n'a-t-il pas demandé de demeurer sur le Thabor? La mère des enfants de Zébédée n'a-t-elle pas demandé les principales places pour ses enfants, et ces mêmes enfants ne lui ont-ils pas demandé s'il voulait qu'ils fissent descendre le feu du ciel pour le venger de ses ennemis? Pourquoi donc est-ce que le Fils de Dieu fait ce reproche à ses apôtres? C'est que ce qu'ils lui avaient demandé n'était que des biens temporels, qui ne sont, comme nous avons dit, d aucune considération devant Dieu s'ils ne se rapportent à sa gloire et à notre salut. Demander à demeurer sur le Thabor, c'est une consolation sensible : demander les premières places dans le royaume de Jésus-Christ sans les avoir méritées, c'est faire injure à sa justice ; demander à faire descendre le feu du ciel, c'est avoir dans le cœur des désirs de vengeance. Que doivent-ils demander à Dieu ? (**Bourdaloue,** *sermon sur la Chananéenne*).

[Désir d'obtenir]. — Il faut prier avec ardeur pour faire connaître qu'on désire avec ardeur ce qu'on demande. Ce désir est un grand motif pour porter Dieu à nous satisfaire : *In auribus* Dei, dit S. Augustin, *vehemens desiderium est magnus clamor.* La raison de ceci, c'est que, quand on désire beaucoup, on se tient bien plus obligé à celui qui donne ce qu'on désire. C'est pourquoi notre Dieu, qui ne veut pas perdre ses bienfaits, et qui ne les répand sur les hommes que dans la vue qu'on paiera sa libéralité de beaucoup de gratitude, Dieu, dis-je, a coutume de mesurer la grandeur de ses présents sur celle de nos souhaits, qu'il sait devoir être la mesure de notre reconnaissance. Aussi S. Chrysostôme a remarqué, après David, que Dieu exauce volontiers les pauvres : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus*; qu'il exauce volontiers les affligés : *Ad Dominum, cùm tribularer, clamavi, et exaudivit me;* parce que la nécessité extrême qui presse ces sortes de gens, et l'impatience où ils sont d'être soulagés, les oblige à faire à Dieu de très-ferventes supplications. Leurs prières, dit ce saint docteur, sont semblables à ces eaux qui, pour être extrêmement pressées dans les canaux où elles coulent, en sortent avec impétuosité et se lancent en haut avec une violence extrême. Hélas ! chrétiens, si nous demandions notre propre conversion, la victoire sur nos passions,

sur nos mauvaises habitudes, son amour, son paradis, du moins avec autant d'ardeur que nous lui demandons la santé, le gain d'un procès, les biens temporels, nous disposerions à notre gré de tous les trésors de DIEU, nous vaincrions nos vices sans avoir presque la peine de combattre; tout l'enfer fuirait devant nous, et le paradis nous serait ouvert. Quelques-uns s'excusent sur leur ignorance, sur ce qu'ils ne savent pas prier. Mais c'est une mauvaise excuse que celle-là. Quand on désire bien ce qu'on demande, on est naturellement éloquent à le demander. Les SS. Pères nous renvoient aux pauvres pour être instruits sur ce sujet; et il n'y a pas jusqu'aux petits enfants, qui en cela ne puissent être nos maîtres : à peine savent-ils parler, qu'ils savent importuner et fléchir leurs mères par leurs prières. Si nous nous adressions à DIEU avec la même simplicité, la même confiance, et surtout avec le même empressement que ces petits innocents font paraître, il est certain que nous ne serions jamais refusés. (**Le P. de la Colombière**, *sermon* 69).

[Sentiment de nos besoins]. — DIEU n'a promis de rassasier que ceux qui sont affamés de la justice, dont la possession doit faire notre souveraine félicité. Si l'on n'a cette faim et cette soif, si l'on ne respire que le monde, si on rapporte tous ses désirs et ses prétentions à s'y établir, c'est en vain qu'on prétend obtenir de DIEU les grâces qu'on lui demande. C'est en faire peu de cas, en témoigner trop peu d'estime, que de les demander avec tant d'indifférence; et par conséquent c'est s'en rendre indigne. Car, si les choses méritent d'être demandées avec d'autant plus d'ardeur qu'elles sont plus nobles, plus précieuses et plus excellentes, comme les moindres biens de la grâce surpassent infiniment toutes les richesses de l'univers, lorsqu'on ne demande que lâchement, on ne mérite pas de les recevoir. Ah ! si nous avions un vif sentiment de l'état déplorable où le péché nous a réduits et du besoin que nous avons du secours de DIEU, nous ne l'implorerions pas d'une manière si tiède et si languissante. Est-ce ainsi que les pauvres demandent l'aumône aux riches? Voyez avec quelle ardeur et quel empressement ils cherchent les choses dont ils ont besoin : ni la rigueur du temps ni leurs incommodités ne les empêchent de se rendre aux lieux où ils savent qu'on distribue l'aumône ; quand ils sont malades ou estropiés, ils s'y traînent le mieux qu'ils peuvent, ou s'y font porter. Voyez combien ils emploient d'artifices pour exciter le monde à la compassion, tantôt en découvrant leurs plaies, tantôt en feignant des maux qu'ils n'ont pas, tant leur misère les rend ingénieux pour attendrir le cœur de ceux auxquels ils demandent l'aumône. D'où vient cette adresse et cette ardeur dans leurs demandes, sinon du vif sentiment qu'ils ont de leur nécessité et de leur misère? mais d'où vient au contraire cette tiédeur, cette lâcheté que nous avons la plupart du temps en priant, sinon du peu de sentiment que nous avons de nos besoins spirituels? (**Lafont**, 5e *dim. après Pâques*).

[Nos dangers nous font un devoir de prier]. — Vous qui ne vous apercevez pas d'un état qui vous rend l'exercice de l'oraison si nécessaire et si indispensable; vous qui, au milieu de tant de périls, dans une nuit si profonde, sur le penchant d'un si terrible précipice, poursuivis par tant d'ennemis mortels, marchez en assurance sans prier Dieu de vous délivrer, sachez qu'il n'y a point de plus grand aveuglement que le vôtre. Non-seulement vous êtes aveugles, mais j'ose le dire, pour comble de malheur, vous êtes tout-à-fait insensibles. Car, si vous n'étiez dans une véritable illusion, vous vous apercevriez de cent occasions qui se présentent tous les jours, et dans lesquelles vous vous laissez aller, tantôt à l'impatience, tantôt au murmure contre Dieu, tantôt au ressentiment des injures, ou à l'affliction excessive ou à la joie immodérée, tantôt à de mauvais discours, tantôt à de mauvaises pensées. Ne devez-vous pas faire ce que l'apôtre S. Pierre recommande en termes si exprès à tous les chrétiens, qui est de veiller dans la prière, et de dire souvent à Dieu, dans une religieuse frayeur de votre propre faiblesse: *Ne nous laissez point succomber à la tentation?* Si vous aviez souvent recours à Dieu, vous acquéreriez une sainte habitude d'être toujours vigilants sur vous-mêmes, et, fortifiés du secours du ciel, vous seriez victorieux de tous vos ennemis. (*Idée véritable de l'oraison*).

[La ferveur dans les prières]. — Si vos prières se font avec langueur, avec négligence, avec insensibilité, si elles sont destituées de cette vivacité sainte sans laquelle il est impossible qu'elles s'élèvent, vous devez croire qu'elles ne seront pas entendues, et que vous prierez sans succès. La prière est le langage, la parole et l'expression du cœur ; si le cœur est vif et ardent, la prière est vive, elle est animée ; au contraire, si elle est froide, c'est une marque que le cœur est indifférent, qu'il désire peu ou point du tout ce qu'il paraît désirer par sa prière. Et peut-on mettre un plus grand obstacle à l'effet qu'elle devrait avoir que de témoigner par sa disposition intérieure qu'on ne se soucie pas de ce qu'on demande? N'est-ce pas mettre un mur entre vous qui priez et celui à qui vous adressez votre prière, comme si vous vouliez empêcher qu'elle arrivât jusqu'à lui, et ne voyez-vous pas que votre froid ne fait que vous attirer la colère de Dieu, et vous priver du secours que vous en devez attendre? Voilà ce qui fait que la plupart des hommes prient sans aucun succès; et, bien loin que leurs prières soient utiles, la froideur et l'indifférence qui les accompagne est leur condamnation, et la marque toute certaine du mépris qu'ils ont pour la grâce que Dieu leur présente. (L'**Abbé de la Trappe**, *Conférences*).

[Peu de Chrétiens prient bien]. — Comment vivent la plupart des chrétiens? Ils se lèvent le matin la tête remplie des affaires qu'ils doivent traiter ce jour-là; à peine sont-ils habillés, qu'un marchand va dans sa boutique, un artisan à son ouvrage, un homme de palais à ses papiers, un homme d'affaires ne pense qu'à les solliciter, et ceux qui n'en ont point vont

chercher leurs compagnons de débauche et ne songent qu'à leurs divertissements. Le reste de la journée se passe en occupations inutiles ou mauvaises, ou, si elles sont nécessaires, on n'y cherche que son intérêt ou sa satisfaction, nullement le service de Dieu. Le soir, on se trouve si fatigué du travail de la journée, qu'on ne pense qu'au repos. Ainsi la journée commence, se passe, se termine, sans prière et sans penser à Dieu. Et comment voulez-vous qu'il ait soin de vos affaires, ou qu'il vous donne le secours que vous ne pensez pas seulement à lui demander? Il faut monter à lui si vous voulez qu'il descende vers vous. Sa miséricorde ne descend point que la prière ne monte : *Ascendat ad te, Domine, oratio mea, et descendat super me misericordia tua.* (**Le P. Duneau**, *4e lundi de l'Avent*).

[C'est notre faute si nous périssons]. — Lorsque nous pensons qu'avec la prière nous pouvons marcher en assurance parmi tant d'écueils qui se rencontrent dans le monde, qu'en prenant ces armes tant de fois victorieuses nous sommes assurés de surmonter tous les ennemis de notre salut, qu'à la première élévation de notre âme vers Dieu tout le ciel s'arme pour notre défense, que Dieu conserve comme la prunelle de l'œil celui qui le prie avec confiance : lors, dis-je, que nous faisons réflexion sur ces assurances tant de fois renouvelées et tant éprouvées de la protection du Ciel sur ceux qui l'implorent, nous sommes obligés d'avouer que nous ne devons nous en prendre qu'à notre négligence si nous périssons. Dieu ne nous impose pas la nécessité de ces longues oraisons dont peut-être nous ne sommes pas capables ; un simple mouvement de notre cœur, un regard de notre âme vers lui, une invocation secrète de son secours, une humble exposition de notre misère, suffit pour obtenir sa protection ; mais nous aimons mieux mourir que de recourir au médecin : cela seul fera notre condamnation, et cette seule négligence suffira pour nous rendre coupables. (*Essais de sermons*).

[Dieu est fidèle]. — La vertu de la prière n'est pas seulement appuyée sur la bonté de Dieu, mais encore sur sa fidélité. Ayant un fondement si solide, peut-elle manquer ? *Je vous dis en vérité*, dit le Sauveur, *je vous jure que tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, vous l'obtiendrez.* Dieu est fidèle, dit l'Apôtre, il ne peut manquer à sa parole : et non-seulement il promet, mais encore il jure, qu'il nous accordera tout ce que nous demanderons en son nom. Etait-il nécessaire que Dieu jurât pour nous obliger de le croire ? Quel honneur pour nous, dit Tertullien, d'avoir un Dieu qui jure en notre faveur ! mais quel affront ne lui faisons-nous point si nous nous défions de sa parole lors même qu'il jure ! et ne semble-t-il pas que c'est nous en défier que de demander avec tant de témérité, avec si peu de confiance ? Douter de l'effet de nos prières, lorsqu'elles sont accompagnées d'une véritable confiance, c'est douter de

la fidélité de Dieu : quel outrage lui faisons-nous par-là ; mais quel tort ne nous faisons-nous pas à nous-mêmes ! C'est être tout-à-fait infidèle que de douter de la fidélité de Dieu. (**Le P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Pouvoir de la prière]. — Le pouvoir de la prière est sans bornes, puisqu'il s'étend sur le ciel et sur la terre, sans qu'aucune créature s'en puisse défendre, non pas même le Créateur. De même qu'il a tout fait par une parole de commandement, nous pouvons aussi tout faire et tout obtenir par une parole soumise et suppliante. En effet, je croyais que la mort, qui triomphe de tous les artifices des hommes et qui égale les plus puissants monarques aux derniers de leurs sujets, je croyais, dis-je, que la mort fût invincible : mais, quand je vois dans l'Ecriture qu'un Ezéchias l'oblige, par la prière qu'il fait à Dieu, de se retirer et de ne paraître de quinze ans, je suis contraint d'avouer que la prière est encore plus puissante que cette meurtrière, qui triomphe de tout. Je m'imaginais que la mer, cet élément si furieux, fût indomptable, puisqu'il fait pâlir les plus intrépides et les plus courageux lorsqu'un vent impétueux soulève ses flots : mais, quand j'apprends qu'un Moïse, cet homme d'oraison, la divise en deux parts d'un coup de baguette pour donner passage au peuple de Dieu à travers ses abîmes ! Voilà, dis-je alors, le pouvoir de la prière, qui imite celui de Dieu, qui fait briser toute la fureur de l'Océan contre un grain de sable. J'avais toujours cru, en considérant les cieux et les astres, dont les mouvements sont si justes et si réguliers, qu'il était impossible de les avancer ou de les retarder un seul moment : mais l'histoire de Josué m'apprend que ce pouvoir était réservé à la prière, puisque ce conquérant arrête le cours du soleil afin d'avoir le temps de poursuivre ses conquêtes. Les armées rangées en bataille me semblaient avoir des forces bien terribles, puisqu'elles font trembler les provinces et les royaumes : mais, lorsque j'aperçois encore Moïse sur le haut d'une montagne, les yeux levés au ciel et les bras étendus, qui font comme la balance de la victoire, puisqu'à mesure qu'il les hausse ou qu'il les baisse il fait pencher la victoire du côté du peuple d'Israël, je puis dire, avec S. Ambroise, que la prière seule est une armée qui jette la crainte et la terreur dans l'esprit de tous nos ennemis. Enfin, je m'étais persuadé que les accidents de cette vie, les pestes, les famines, les sécheresses, les stérilités, étaient au-dessus de tous les remèdes : mais, quand je vois que la prière remédie à tous ces désordres, qu'elle détourne ces fléaux et en arrête le progrès, je dis, encore une fois, que la prière est toute-puissante, et que son pouvoir est sans bornes : *Omnipotens oratio, cùm sit una, tamen omnia potest*, dit le savant Théodoret. (**Anonyme**).

[La prière est nécessaire pour éviter le mal]. — La prière n'est pas moins nécessaire pour éviter le mal, et pour s'en délivrer, que pour faire le bien :

c'est pour cela que JÉSUS-CHRIST a voulu que nous finissions la prière qu'il nous a lui-même enseignée par demander d'être délivrés du mal, mais surtout du souverain mal, qui est le péché. Faibles que nous sommes et portés au mal par un penchant naturel, nous n'avons point d'autres ressources dans nous-mêmes, pour mortifier notre faiblesse et réprimer ce funeste penchant, que la prière. Aussi le Sauveur, prévoyant la terrible tentation qui allait attaquer les disciples dans sa passion, leur déclara qu'il n'y avait que la vigilance et la prière qui pussent les empêcher de tomber : c'est pour avoir négligé cet avis qu'ils firent une aussi horrible chute. Mais elle n'est pas encore moins nécessaire pour nous délivrer quand nous y sommes tombés. Un pécheur est comme un paralytique, qui, perclus de tous ses membres, n'a plus que l'usage de la langue pour exposer sa misère et demander du secours. (**Le P. Grisel**, *Carême*).

[Humilité dans la prière]. — DIEU ne rejette jamais la prière des humbles, dit le prophète, et c'est aussi sans doute dans cette vue que S. Ambroise nous assure que l'humilité est une espèce de recommandation qui fortifie la prière, et pour ainsi dire, qui la fait considérer de DIEU : *Humilitas orationem commendat.* C'est pourquoi les saints, vivement persuadés de cette vérité, ne manquaient jamais en ce point. De sorte que, quand ils voulaient demander à DIEU quelque chose, c'était toujours avec un profond respect : *Loquar ad Dominum cùm sim pulvis et cinis.* J'avoue que la prière est une élévation de notre esprit à DIEU ; mais, tandis que nous nous élevons par les mouvements de notre confiance, il faut que nous nous abaissions au-dedans de nous-mêmes en vue de notre indignité. La prière est une action de pauvre (dit S. Augustin) : celui qui demande confesse qu'il est dans le besoin, et qu'est-ce qui convient mieux à un pauvre que l'humilité ? (**Anonyme**).

[Prier du cœur]. — La meilleure prière, selon la doctrine des saints, est celle qui se fait par l'effusion du cœur devant DIEU. L'ardeur de la charité, dit S. Augustin, est le cri du cœur. Nous crions toujours vers DIEU si nous l'aimons toujours. Il y a, dit S. Ambroise, un cri de l'affection intérieure qui s'entend dans le ciel : ce qui fait que DIEU écoute plus volontiers cette prière est que, étant tout esprit, la prière qui se fait en esprit vient de l'amour, qui est la langue du cœur. Mais, hélas ! combien de personnes se prosternent en la présence de DIEU pour prier, sans avoir aucun goût ni aucun sentiment d'amour ! dit S. Augustin. Ils peuvent avoir le son de la parole, mais ils n'ont point la voix de la prière, qui est la voix du cœur : et c'est pour cela qu'il y en a beaucoup qui parlent à DIEU, comme on dit d'ordinaire, mais très-peu qui le prient : *Loqui cum* DEO *multorum est, orare autem paucorum.* (Enchirid.). C'est ainsi que DIEU veut que l'âme chrétienne en use avec lui. Cette ouverture du cœur

et ces libertés de sa tendresse et de sa confiance lui sont souverainement agréables. C'est pourquoi le saint roi David, qui savait admirablement cette manière de prier, disait de lui-même : « Je répands ma prière en présence de mon Dieu, et j'expose devant lui toutes mes peines.»

Nous avons une excellente preuve de cette vérité dans le publicain, qui monta dans le temple pour prier, et que Jésus-Christ nous donne lui-même pour modèle d'un pécheur dont la prière lui est agréable. Le publicain, dit-il, se tenant bien loin, ne voulait pas seulement lever les yeux au ciel, mais il frappait sa poitrine en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur! Cet homme, rougissant de ce qu'il sentait dans son cœur, témoignait au-dehors la confusion du dedans en se tenant au bas du temple, et l'horreur qu'il avait du poids de ses crimes, qui l'empêchait de lever son cœur vers Dieu, faisait qu'il n'osait pas même y porter les yeux ; et que, les tenant baissés en terre, il frappait sa poitrine en détestation de ses offenses, et n'ouvrait la bouche que pour implorer la miséricorde de Dieu, qu'il attira ainsi sur lui, en sorte qu'il sortit justifié du temple. (**Carranza**, *Traité de la prière,* art. 3).

[Dieu est notre père]. — Le Fils de Dieu ne pouvait nous montrer avec plus de tendresse l'immensité de l'amour qu'il nous porte qu'en nous ordonnant de commencer notre prière et nos entretiens avec Dieu par ces paroles : *Notre Père*. Parmi cette grande diversité de noms que l'Ecriture lui donne dans l'Ancien-Testament, nous ne voyons point qu'il ait été permis aux enfants d'Israël, par aucune loi publique, d'appeler Dieu leur Père. Ils l'appelaient le Seigneur, le Très-Haut, le Tout-Puissant, et le patriarche Abraham même, cet homme si chéri de Dieu, et en qui tous les peuples de la terre devaient être bénis, ne s'approchait de Dieu pour lui parler qu'en l'appelant son Seigneur. Isaïe et d'autres prophètes lui ont bien dit : « Vous êtes notre Père, c'est vous qui nous avez formés » ; mais ce n'était point le langage commun, et Dieu ne leur avait point ordonné de l'appeler ainsi. (*Le même*).

[Dieu ne se lasse point de nos prières]. — Il n'y a point d'homme qui ne fût las de nous entendre toujours sur nos affaires : et cependant, mon Dieu, je me fais un grand mérite de vous les redire incessamment. Je sais que vos entrailles paternelles se laissent attendrir sur nos besoins, et que, mieux instruit que nous-mêmes de toutes nos nécessités, vous voulez bien encore entendre nos plaintes. Dans les règles du monde, qui parlerait toujours de soi devant un prince, on le chasserait comme un importun et comme un extravagant : il n'y a qu'un Dieu qui ne se lasse point de nos importunités, quelque extravagantes qu'elles paraissent. Quelquefois vous témoignez des rebus et vous faites la sourde oreille à nos cris ; mais vous avez beau vous déguiser et prendre l'air sévère de la dureté, avec cela on vous connaît bien : vous êtes toujours le même à notre égard, et

l'on peut dire que vous ne combattez jamais mieux pour nous que quand vous faites semblant de combattre contre nous. Car si vous combattez, c'est pour être vaincu ; si vous résistez, c'est pour être forcé. Semblable à ces gouverneurs de place qui s'entendent avec l'ennemi et ne tiennent que pour se rendre : *Amat utiquè vim pati, desiderat à te superari,* dit un saint Père. Voyez, dans l'exemple de la femme Chananéenne, après quelque résistance il rend enfin les armes. (**Anonyme**.)

[Les cœurs mondains]. — Que peuvent demander à DIEU ces personnes mondaines qui n'ont que du dégoût pour les maximes de l'Evangile ? Tandis que le cœur est au monde, les vœux qu'on fait au Seigneur peuvent-ils être fort sincères ? Les termes les plus respectueux sont des injures, quand on pense autrement qu'on ne parle. Et quelle prière, quand le cœur et l'esprit, quand la conduite même, démentent visiblement tout ce que les lèvres disent à DIEU !.. Mais quand ces mêmes personnes mondaines demanderaient à DIEU des choses qui leur seraient utiles, peuvent-elles espérer d'être exaucées en les demandant avec si peu de respect ? N'est-ce pas faire outrage à DIEU et attirer sa colère, que de le prier sans attention, sans respect. Jusques à quand, Seigneur, souffrirez-vous que le pécheur publie vos louanges ? dit quelquefois le pécheur lui-même. On vous parle effrontément, sans attention, sans dévotion, comme si vous étiez un DIEU stupide et insensible aux injures qu'on vous fait. *Effunde super eos iram tuam,* ajoute le prophète : vengez-vous, Seigneur, de l'insolence et de l'irréligion de ces impies, et faites-leur sentir que, quelque patient que vous soyez, on ne se moque jamais impunément de vous. Car, en effet, parler ainsi à DIEU dans des dispositions qui nous rendent ses ennemis, est-ce le traiter avec moins de dérision que ceux qui frappaient le Sauveur en lui demandant qu'il devinât ceux qui l'avaient frappé ? (**Croiset**, *Réflex. chrét.*).

[La vertu des prières publiques.] — Quelle vertu n'ont pas les prières unies ? Elles sont souvent exaucées, dit le prophète, avant même qu'elles soient finies : *Adhùc illis loquentibus, ego audiam.* On ne refuse rien aux gémissements ineffables de l'ESPRIT-SAINT qui anime toutes les prières de l'Eglise. Et si le Seigneur s'était si solennellement engagé à exaucer les vœux qui se faisaient dans le temple de la loi ancienne, quelle prérogative pour ceux de la nouvelle ! Tout cède, pour ainsi dire, au mérite et à l'efficace de l'office divin, célébré en esprit et en vérité, et avec des intentions pures et saintes. C'est ce sacifice de louanges que DIEU préfère aux anciens holocaustes. Quand on a une juste idée de notre religion, on ne peut guère penser autrement de la prière publique, née avec l'Eglise, et si fort autorisée dans tous les temps. Celle que firent les Apôtres pour se disposer à recevoir le SAINT-ESPRIT a servi de modèle, ce semble, à toutes les autres. C'est ce même Esprit qui a porté tant de

millions de saints à consacrer leurs jours à ce religieux exercice. Et quel autre esprit aurait pu porter tant de fidèles à faire de si grandes largesses pour l'entretien de ceux qui n'étaient destinés qu'à prier Dieu ? De-là ces nombreuses sociétés d'élus de Dieu, l'ornement de l'Eglise dès ses premiers jours ; de-là ces riches fondations, monuments éternels de la piété des premiers fidèles.

Combien de pauvres à la prière particulière desquels Jésus-Christ paraît peu favorable! pas un n'est ordinairement éconduit dès que tous les disciples joignent ensemble leurs prières aux leurs. Gardons-nous bien d'attribuer à la prolixité des prières, à l'uniformité des cérémonies, aux redites fréquentes dont l'office divin est plein, le dégoût et l'ennui que nous portons à la prière publique. Ce ne sont pas les mêts exquis qui causent les nausées, ce sont les mauvaises humeurs d'un estomac malade qui le fatiguent et qui lui rendent inutile le temps qu'il met à un repas où il aurait tout loisir de se nourrir. Veut-on ne sentir ni gêne ni longueur dans un exercice si saint? veut-on goûter les douceurs d'un emploi si parfait? qu'on y vienne avec un cœur pur, un esprit religieux, une foi vive : l'onction adoucira bientôt le joug : on ne craint jamais de s'ennuyer en faisant son devoir, quand on l'aime. (*Le même*).

[Tous les secours par la prière]. — Comme nous sommes pleins de misères et d'indigence, vous nous en avez voulu, Seigneur, donner le remède dans la prière, qui est de tous les secours le plus prompt et le plus efficace ; et, afin de nous le faire estimer davantage, vous avez encore voulu nous assurer que vous ne nous refuseriez rien de tout ce que nous vous demanderions au nom de votre Fils, et que nous y trouverions tout ce que nous pouvons désirer. Voulons-nous vous honorer : la prière est un sacrifice, puisqu'elle est un aveu sincère du souverain pouvoir que vous avez sur toutes choses. Voulons-nous triompher des tentations qui nous attaquent; la prière est le fléau des démons. Sommes-nous faibles, la prière est notre force ; sommes-nous malades, la prière est notre consolation ; sommes-nous persécutés, elle est notre appui. Notre âme est-elle altérée, elle est une fontaine jaillissante et une source d'eau vive; elle nous élève jusqu'à Dieu, elle fait descendre Dieu jusqu'à nous. Mais, pour nous élever de cette manière, il faut qu'elle sorte d'un cœur pur, parce qu'autrement le poids de nos péchés l'empêcherait de monter jusqu'au trône du Tout-Puissant. (**Anonyme**).

[Dieu connaît nos besoins]. — Vous me direz qu'indépendamment de nos prières Dieu sait nos besoins spirituels, et, sans que nous nous mettions en peine de les lui faire connaître, qu'il y peut pourvoir. Il est vrai, répondait S. Jérôme à Vigilantius, qui, préoccupé de son sens et renversant sous ce prétexte le fondement de la religion, voulait conclure de-là l'inutilité de la prière : il est vrai, Dieu connaît par lui-même nos besoins ;

mais, quoiqu'il les connaisse par lui-même et qu'il y puisse pourvoir sans nous, il veut y être déterminé et engagé par nous : c'est-à-dire, il veut être excité par nos prières à nous accorder les secours qu'il nous a préparés; il veut que nos prières soient le ressort qui remue sa miséricorde et qui la fasse agir. Car il est, ajoutait ce saint docteur, le maître de ses biens, et en cette qualité de maître c'est à lui de nous les donner et d'en disposer aux conditions qu'il lui plaît. Or, encore une fois, il lui a plu que la prière fût une de ces conditions, et même la principale, et qu'elle entrât dans le pacte qu'il a fait avec nous, comme notre Dieu, en nous disant : *Petite, et accipietis.* Il lui a plu, en faisant servir nos besoins à sa gloire, de nous intéresser par-là à l'honorer, de nous attacher à son culte par ce sacré lien, de nous tenir par-là dans l'exercice de cette continuelle dépendance où nous devons être à son égard. En un mot, il lui a plu de vouloir être prié, et de mettre comme à ce prix les dons de sa grâce et les effets continuels de sa charité divine. Car c'est ainsi que s'expliquait S. Jérôme, en réfutant l'hérésie des académites, qui consistait à rejeter la prière comme superflue, hérésie que Jovinien avait osé renouveler et dont Vigilantius était alors l'un des plus zélés partisans.

Dans quelque état que je me suppose, si je cesse de prier je n'ai plus rien sur quoi je puisse faire fond, et par nul autre moyen je ne puis racheter ni réparer la perte que je fais en me privant du fruit de la prière. Ne priant plus, toutes les ressources de la grâce sont taries pour moi, et mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride, qui n'est plus arrosée des pluies du ciel. Ne priant plus, je n'ai plus ni humilité ni foi ni patience, parce que, loin de m'efforcer à pratiquer ces saintes vertus, je ne me donne pas même la peine de vous les demander. Ne priant plus, je me laisse emporter à mes passions et à mes désirs déréglés, parce que, bien loin de les combattre, je n'ai pas même recours à vous, ô mon Dieu, qui pouvez seul les réprimer. Ne priant plus, toute l'harmonie de la vie chrétienne est en moi déconcertée : pourquoi ? Parce que la prière, qui en était l'âme, cesse et n'est plus pour moi d'aucun usage. Car c'est à quoi se termine l'indévotion que je remarque et que je déplore dans je ne sais combien de lâches chrétiens. (**Bourdaloue**, *Dominicale*).

[Il faut prier avec attention, foi et pureté d'intention]. — Dieu écoute, dit S. Cyprien, la voix de notre cœur, et non pas celle que forme notre bouche ; il faut, ajoute-t-il, veiller et s'appliquer de tout son cœur à la prière; que tout objet humain et profane disparaisse aux yeux de notre esprit; que cet esprit s'attache uniquement à ce qu'il demande. « A qui, dit-il, devons-nous parler avec attention, si ce n'est à Dieu ? Peut-il moins demander de vous que de vouloir que vous pensiez à ce que vous lui dites? Comment osez-vous espérer qu'il daigne vous écouter, si vous ne vous écoutez pas vous-mêmes? » Vous prétendez qu'il se souvienne de vous pendant que

vous le priez, vous qui vous oubliez vous-mêmes au milieu de votre prière! Bien loin de fléchir Dieu, vous offensez cette Majesté présente par votre négligence dans une action qui est pourtant la seule propre à vous rendre le Ciel favorable.

Il faut demander avec foi. Cette foi, dit S. Jacques, doit être si ferme, qu'on n'hésite jamais : car celui qui hésite est semblable aux flots de la mer, toujours poussés au gré des vents. Que celui donc, continue-t-il, qui prie sans cette confiance n'espère pas d'être exaucé. Et, en effet, qu'est-ce qui est plus capable de toucher le cœur de Dieu en notre faveur que notre confiance en sa miséricorde? Peut-il rejeter ceux qui ont mis tout leur trésor en lui, et qui ne veulent rien tenir que de sa bonté? Quand nous prions Dieu, dit S. Cyprien, avec confiance, c'est lui-même qui nous donne cet esprit de prière. Il faut donc que le Père reconnaisse les paroles de son propre Fils quand nous les prononçons, et que celui qui habite dans le fond de nos cœurs forme et règle lui-même toutes nos prières.

Il ne faut point, dit S. Bernard, mêler dans nos prières les choses vaines avec les véritables, les périssables avec les éternelles, les intérêts bas et temporels avec ceux de notre salut. C'est bien prier, dit S. Augustin, que de ne chercher que Dieu seul; c'est mal prier que de chercher par lui d'autres biens. Ne prétendez pas, dit-il, rendre Dieu le protecteur de votre amour-propre et de votre ambition, mais l'exécuteur de vos bons désirs. Vous recourez à Dieu afin qu'il satisfasse vos passions, et souvent afin de vous garantir des croix dont il connaît que vous avez besoin. Quand il vous aime, dit encore ce Père, il vous refuse ce que votre amour-propre vous fait demander; dans sa colère il vous accorde ce qu'il est dangereux que vous obteniez. N'allez donc point porter au pied des autels des vœux indécents, des désirs mal réglés et des prières indiscrètes. Ne demandez rien qui ne soit digne de celui à qui vous le demandez. Gardez-vous bien de soupirer après des biens faux et nuisibles : demandez la rosée du ciel, et non la graisse de la terre. Répandez votre cœur devant le Seigneur, afin que son Saint-Esprit demande en vous, par des gémissements ineffables, les véritables biens qu'il veut que vous demandiez.

Prions, mes Frères, mais prions toujours en vue de nos devoirs. Ne faisons point des oraisons élevées, abstraites, et qui ne se rapportent point à la pratique des vertus. Prions, non pour être plus éclairés et plus spirituels en paroles, mais pour devenir plus humbles, plus dociles, plus patients, plus charitables, plus modestes, plus purs, plus désintéressés dans le détail de notre conduite. Sans cela, notre assiduité à la prière, bien loin d'être fructueuse et efficace, sera pleine d'illusion pour nous et de scandale pour le prochain. D'illusion pour nous : combien en avons-nous d'exemples! Combien voit-on de gens dont les oraisons ne servent qu'à nourrir l'orgueil et qu'à égarer leur imagination! De scandale pour

le prochain : car y a-t-il rien de plus scandaleux que de voir une personne qui prie toujours sans se corriger, et qui, au sortir de ses oraisons, n'est ni moins légère, ni moins vaine, ni moins inquiète, ni moins chagrine, ni moins intéressée qu'auparavant ? (**Fénelon**, *Sermons choisis*).

[On peut toujours prier, et comment]. — C'est un grand sujet de consolation à un chrétien de pouvoir prier à toute heure et en quelque état qu'il se rencontre. La prière n'est précisément attachée ni à la prononciation de quelques paroles, ni à la méditation de quelque mystère, ni à la demande de quelque secours, ni à la sensibilité de l'imagination ni à la fidélité de la mémoire. Elle n'est attachée à aucune action : toute action bonne est prière. Elle n'est attachée à aucun lieu : nous portons le temple du Saint-Esprit au-dedans de nous, et il prie pour nous. Elle n'est pas attachée à une voix sensible : Dieu entend les gémissements les plus secrets. Lui obéir, le servir, faire sa volonté, remplir les fonctions de son état, c'est prier. Le soldat peut aussi bien prier dans la campagne que le prêtre dans l'église, le magistrat sur le tribunal aussi bien que le criminel dans la prison, l'homme public au milieu d'une grande assemblée aussi bien que le solitaire dans le désert ; et, comme Dieu soutient toujours l'homme, l'homme peut toujours prier Dieu. Il n'y a point d'action qui ne cesse, mais la prière ne doit point cesser. Cesse-t-on de réciter des psaumes, on ne cesse pas pour cela de prier. Quitte-t-on l'autel pour monter en chaire, on prie en distribuant le pain de la parole, comme en donnant celui de l'Eucharistie. Voici ce en quoi l'infinie bonté de Dieu me paraît admirable : c'est de vouloir bien qu'il n'y ait rien dans le chrétien qui ne puisse lui tenir lieu de prière. Dans ses manières honnêtes avec le prochain, il prie : c'est la charité qui les ordonne. Dans les visites qu'il reçoit et qu'il rend, il prie : c'est la charité qui les règle. Dans les bons avis qu'il donne, il prie : c'est la charité qui les suggère. Dans les études, il prie : il cherche à se sanctifier et à instruire les autres. Dans son travail, il prie : il l'offre au Seigneur, et ainsi il le loue. Le dirai-je ? Dans ses divertissements, il prie : ils sont innocents. Dans ses plaintes mêmes, il prie : la douleur les arrache, et la résignation les supprime. Admirez la femme Chananéenne dans son affliction : elle crie, et elle prie. (**L'Abbé Boileau**, *Carême*).

[Avis touchant les distractions]. — Comme ce n'est que par les distractions que l'attention nécessaire à la prière peut être troublée, voici ce qu'il faut savoir. Si les distractions qui nous tourmentent ne sont pas volontaires, si elles nous déplaisent, si nous faisons tout ce qui est en nous pour nous en défendre, loin de nuire à nos prières, elles peuvent servir à les rendre plus agréables et plus efficaces devant Dieu, par la patience qu'elles nous font exercer et par la douleur qu'elles nous causent, selon ce beau mot de

S. Augustin : « Nos distractions même, lorsque nous en avons de la douleur, deviennent une prière *Si dolemus, oramus.* » Mais, au contraire, si elles sont volontaires, elles font que la prière même se change pour nous en péché, selon l'oracle du Roi-Prophète : *Oratio ejus fiat in peccatum.* Et on ne peut nier qu'elles ne contribuent infiniment à nous rendre criminels devant DIEU : car elles sont toujours la preuve et du peu de respect que nous avons pour sa divine présence, et de notre indifférence pour obtenir ou ne pas obtenir ce que nous demandons. En effet, dit S. Cyprien, il n'y a pas d'apparence que nous souhaitions beaucoup que DIEU nous entende, puisque nous ne nous entendons pas nous-mêmes : *Quomodò à* DEO *te audivi postulas, qui teipsum non audis*? Il faut tâcher de remonter jusqu'à la source du mal, pour y apporter le remède convenable. Or, ce qui cause ordinairement nos distractions, c'est ou une passion mal mortifiée, ou quelque attache déréglée, au moins trop grande quoiqu'elle soit innocente en elle-même, ou l'égarement des sens, ou l'embarras des affaires. Qu'est-on alors obligé de faire ? le voici. On est obligé de travailler à mortifier ses passions, de rompre ses attaches, de vivre dans le recueillement, et de se débarrasser, autant qu'on le peut, de tout ce qui cause du trouble dans la prière ; et si, aprés cela, on est encore distrait, on peut s'en consoler devant DIEU. La peine qu'on a prise et la douleur de voir ses peines inutiles change les distractions en prière : *Si dolemus, oramus.* Et notre prière n'en est ni moins agréable aux yeux du Seigneur ni moins efficace. (**Anonyme**).

[Communion perpétuelle par la prière]. — La religion chrétienne que nous professons n'est, à vrai dire, autre chose qu'un commerce de DIEU avec les hommes par ses grâces et par ses faveurs, et des hommes avec DIEU par leurs services et par leurs hommages : d'autant que, comme il y a une inclination propre en DIEU de communiquer les richesses de sa beauté à la pauvreté des hommes, aussi y a-t-il une impression propre aux hommes de provoquer et d'attirer sur soi les bienfaits et les miséricordes de DIEU par prières et par invocations. DIEU est un abîme de biens, je suis un abîme de misères : l'abîme de misères invoque l'abîme du bien : *Abyssus abyssum invocat.* Et cet abîme de biens se verse et s'épanche en cet abîme de misères. Ainsi, la prière est une composition de deux abîmes, d'un abîme en moi qui cherche pour recevoir, et d'un amour en DIEU qui cherche pour donner. Notre nécessité a un vide qui veut être rempli, et la miséricorde de DIEU a une surabondante plénitude qui veut se répandre. Tellement que la prière comprend tous les deux, et est dans le fond de son essence un acte de raison, ou conçu seulement en la pensée ou exprimé extérieurement par la parole, laquelle nous adressons à une Majesté souveraine et infinie, qui, par sa plénitude et son abondance, peut remplir notre nécessité et notre indigence (**Le P. Antoine de S. Martin de la Porte**).

[Nous prions mieux dans la tribulation]. — Une des meilleures dispositions pour la prière est de sentir sa pauvreté et ses besoins. Quand tout nous rit, quand tout nous flatte, nous sommes contents. Nous ne sortons guère de chez nous quand l'abondance et la prospérité y règnent : nous nous passons aisément de secours étrangers quand tout fleurit dans notre propre fonds. Mais quand tout cet éclat si amusant s'éteint ; quand la pauvreté nous saisit, quand nous nous voyons abandonnés et haïs même des créatures, nous avons alors recours à Dieu avec confiance et avec ferveur. La prière est toujours plus vive quand elle est humble, et elle est toujours efficace quand elle part d'un cœur contrit et humilié. Les honneurs, les richesses, ont des charmes qui suspendent souvent la foi, et qui affaiblissent toujours la prière : les adversités la réveillent, et rien ne nous fait recourir à Dieu plus affectueusement que les oppositions et les persécutions qui nous viennent de la part du monde. (**Le P. Croiset,** *Exercices de piété*).

[La reconnaissance est nécessaire]. — S. Paul veut que nous joignions à la prière l'action de grâces des bienfaits déjà reçus. Or, il paraît plus convenable que ce remercîment précède les demandes nouvelles que nous avons à lui faire. Car, outre que la reconnaissance que nous témoignons à Dieu est pour lui un nouveau motif de nous continuer ses faveurs, le souvenir de la libéralité de Dieu à notre égard nous fait recourir à lui avec confiance, et cette confiance est la disposition la plus avantageuse pour obtenir ce que nous demandons. C'est ainsi que David engageait Dieu à user avec lui de miséricorde, en lui représentant l'espérance qu'il avait d'être bientôt secouru : *Miserere meî, quoniàm in te confidit anima mea*. Tous les autres motifs nous montrent bien ce que Dieu peut nous accorder, mais rien ne nous assure davantage de son secours que le souvenir de ce qu'il a déjà fait en notre faveur. Je me suis adressé à vous, ô mon Dieu, parce que vous m'avez exaucé plusieurs fois : *Ego clamavi, quoniàm exaudisti me*, Deus. Prenons garde, au reste, de tomber dans l'illusion de ceux qui semblent compter pour rien les bienfaits de Dieu communs et généraux, et qui ne le remercient que des grâces particulières et personnelles. Les bienfaits de Dieu les plus universels deviennent des bienfaits particuliers par l'application spéciale qu'il nous en fait. Sa charité, lors même qu'elle s'étend à tous les hommes, n'est pas moins attentive à chacun de nous que si nous étions seuls à profiter de ses soins paternels. Nous ne lui sommes donc pas moins redevables pour ces grâces générales que pour celles qui nous sont personnelles. (**Ségneri,** *Méditations*).

[Gémir de sa misère]. — Quand l'Ecriture nous apprend ce que c'est que la prière, elle se sert indifféremment du mot de *prier* et de celui de *gémir*. Prière et gémissement, c'est la même chose dans le langage divin. Seigneur, dit le Roi-Prophète, *mon gémissement ne vous est point inconnu*. On

ne prie que quand on gémit, et la prière n'est agréable à Dieu que quand notre gémissement est sincère. Nous prions donc quand nous connaissons notre misère, et quand la vue de notre misère nous oblige à crier vers celui qui seul peut nous en délivrer. Voyez ce sentiment vivement exprimé par le même prophète. Ce saint roi en était pénétré. Voilà pourquoi sa prière a été très-agréable à Dieu. Et voilà pourquoi elle sera toujours le modèle de ceux qui voudront apprendre à prier. *J'ai crié vers vous du fond de ma misère :* voilà toute l'essence de la prière. Le saint roi connaît sa misère, elle lui paraît extrême : la connaissance de sa misère l'oblige à crier : il sait qu'il n'y a que le Seigneur qui puisse le soulager dans la misère qu'il ressent, c'est à lui seul à qui il adresse ses gémissements et ses cris. (**Lambert**).

[Pas d'inquiétude du lendemain]. Si nous disons *Donnez-nous aujourd'hui*, c'est que nous devons être sans inquiétude et sans soin pour le jour suivant. Demander pour le jour présent et pour le lendemain tout à la fois, ce serait une marque de défiance que le Père céleste ne pourrait souffrir dant ses enfants. La manne n'était donnée aux Israélites que pour la journée seulement, mais elle ne leur manqua pas une seule fois dans l'espace de quarante années. Donnez-moi donc, Seigneur, la nourriture spirituelles c'est-à-dire les grâces, tous les secours nécessaires pour faire le bien et pour avancer dans la vertu. Que cette nourriture est délicieuse à qui sait la goûter ! Mais je ne vous la demande que sous le nom de pain : il me suffit qu'elle me soutienne, qu'elle me fortifie dans votre amour, qui est la vie de mon âme. Je dois aussi vous demander, Seigneur, la nourriture corporelle ; mais ni l'abondance ni la délicatesse ne sont l'objet de mes vœux. C'est le nécessaire, c'est le pain que je vous demande. Je vois sans nulle envie l'éclat et les douceurs que produit l'opulence. Je n'ai de confiance qu'en votre bonté paternelle, Seigneur : et c'est pour cela même que je me borne à vous demander mon pain pour aujourd'hui. Elle est chaque jour la même bonté : qu'il m'est doux de lui rendre chaque jour l'hommage de ma prière ! (**Ségneri**, *Méditations*).

[Prier avec foi]. — C'était la coutume du Fils de Dieu d'exiger la foi de ceux qui lui demandaient quelque grâce extraordinaire. C'est ainsi qu'il en usa à l'égard de deux aveugles qui le priaient de leur rendre la vue : « Croyez-vous, dit-il, que je puisse faire ce que vous me demandez ? » Et lorsqu'ils lui eurent répondu « Oui Seigneur, » il leur toucha les yeux en disant : « qu'il soit fait selon votre foi. » Le Sauveur nous voulait faire comprendre par cette conduite qu'il faut prier avec foi, que c'est la foi qui obtient ce qu'on demande, et que, comme le dit formellement S. Jacques, il ne faut pas que celui qui ne prie point avec foi s'imagine qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur. Ce n'est pas que Dieu n'exauce quelquefois les prières faites avec une foi bien faible ou même sans foi :

et il exauça ainsi celle du père incrédule de l'Evangile ; mais il le fait alors avec une miséricorde à laquelle on n'a point droit de s'attendre : ce n'est point alors la prière qui mérite la grâce qu'on reçoit. Mais, quand on demande avec foi dans la prière ce qu'il faut demander, on obtient tout : car, selon la parole expresse de Jésus-Christ, tout est possible à à celui qui croit. (**Le Tourneux,** *Année chrétienne*).

PROSPÉRITÉ.

PROSPÉRITÉ DES JUSTES ET DES MÉCHANTS.

Dangers et malheurs de la prospérité.

AVERTISSEMENT.

Il est difficile de faire un discours tellement spécial sur la Prospérité *qu'on n'y mêle d'autres sujets qui y ont une trop étroite liaison pour en être entièrement séparés, parce que la prospérité est un assemblage de plusieurs biens dans lesquels les gens du monde mettent leur bonheur, et dont la possession les fait regarder comme des gens heureux. L'adversité qui lui est opposée, la Providence qui distribue les biens de ce monde et les maux de cette vie pour des fins qui nous sont inconnues les désordres et les crimes dont cet état est suivi, et beaucoup d'autres sujets entrent naturellement dans celui-ci. Mais cela ne nous doit point empêcher de traiter cette matière, non plus que plusieurs autres dont la seule manière de les traiter fait souvent toute la différence.*

Du reste, ce sujet, dont l'Ecriture et les Pères parlent souvent, dont les philosophes païens font un des principaux points de leur morale, et dont enfin les exemples remplissent les livres, ce sujet n'est pas moins propre à la chaire : il donne lieu à de vives peintures de l'instabilité des choses humai-

nes, porte au mépris des biens du monde, inspire de la crainte d'un état si dangereux, et nous découvre les écueils cachés sous ce bonheur apparent ; enfin, il nous fait voir qu'on a moins sujet d'envier que de plaindre le sort de ceux qui jouissent d'une longue et continuelle prospérité. Si on le traite comme on le peut faire, on fera un discours qui ne sera pas moins fructueux qu'agréable et éloquent.

§ I.

Desseins et Plans.

1. — On peut prendre, pour sujet d'un discours sur la prospérité mondaine, ces deux propositions ou vérités qui le partageront en deux parties. — La première : que la prospérité temporelle, ordinairement l'objet des vœux et des désirs des gens du monde, doit être l'objet du mépris, de la crainte et de l'aversion d'un véritable chrétien. — La seconde : que la prospérité des méchants, au lieu d'être le sujet de notre envie contre les heureux du siècle, qui prospèrent en toutes leurs affaires et qui ont tout à souhait, ou de nos murmures contre la Providence, nous doit donner de la compassion pour leur malheur, et faire adorer la conduite de Dieu à notre égard, de n'avoir pas permis que nous fussions heureux dans ce monde, pour l'être éternellement dans l'autre.

Première Partie. — Il faut supposer que la prospérité et l'abondance est indifférente d'elle-même, et le partage inégal des biens de cette vie nécessaire pour le gouvernement du monde, mais ne tenant que le dernier rang entre les biens que Dieu fait aux hommes. Bien loin de les souhaiter avec des désirs ardents et empressés, — 1°. Nous devons les mépriser en voyant que Dieu lui-même en fait si peu d'estime, qu'il les donne souvent avec plus d'abondance à ses plus grands ennemis, qu'ils ne nous rendent pas plus considérables devant ses yeux, et que souvent ils sont le prix des injustices et des crimes de ceux qui les possèdent ; — 2°. Nous devons les craindre à cause des dangers où ils nous exposent de perdre les biens éternels ; — 3°. Nous devons en concevoir de l'aversion comme étant ordinairement la cause des crimes et des désordres qui se commettent dans le monde.

Seconde partie. — 1°. La prospérité des méchants loin d'exciter notre envie, doit nous donner de la compassion : c'est ordinairement une marque de réprobation (pour les raisons qu'on trouvera dans la suite de ce re-

cueil). — 2°. Au lieu de nous plaindre de la Providence ou de murmurer contre sa conduite à notre égard, nous devons bénir et remercier ce Dieu de miséricorde, qui nous a mis dans un état où nous avons moins d'obstacles à notre salut, et plus de moyens et d'avantages pour acquérir un bonheur éternel, etc.

—

II. — Il est aisé de faire voir que la prospérité des méchants rend leur perte et leur damnation presque inévitable et infaillible :

1°. — Parce qu'elle entretient et fomente leurs vices et leurs passions, leur orgueil, leur ambition, la volupté, et tous les autres vices qui entraînent et précipitent les hommes dans un malheur éternel.

2°. — Parce qu'elle est un obstacle presque invincible à toutes les vertus chrétiennes, qui sont les moyens absolument nécessaires pour faire son salut. Telles sont l'humilité, la patience, la mortification. Or, tout cela paraît impraticable dans la prospérité.

—

III. — 1°. La prospérité donne aux méchants le pouvoir et la facilité de faire le mal, d'exécuter leurs mauvais desseins, et les moyens de satisfaire leurs passions.

2°. Elle les flatte de l'impunité dans leurs désordres, en voyant que Dieu les laisse en paix, sans les punir et sans traverser leurs joies par aucune disgrâce : c'est pourquoi ils s'abandonnent à toutes sortes de débauches.

3°. Elle leur fait souvent recevoir des applaudissements et trouver de approbateurs de leurs actions les plus criminelles, au lieu de leur faire craindre les châtiments de Dieu.

—

IV. — La prospérité temporelle fait d'ordinaire trois mauvaises impressions sur ceux qui en jouissent.

1°. Elle les attache au monde de cœur et d'affection : c'est son effet propre et particulier : et c'est pour cela qu'on la souhaite et qu'on la recherche, afin d'établir son bonheur dans ce monde, contre la première maxime du christianisme et la promesse que nous avons faite de renoncer au monde et à ses pompes.

2°. Elle fait oublier Dieu et les devoirs de piété et de religion.

3°. Elle ajoute, au penchant qu'on a au mal, la facilité et les moyens de le commettre.

—

V. — 1°. On ne doit point souhaiter la prospérité temporelle quand on

n'en jouit pas ; car on doit être convaincu, par l'expérience de tous les siècles, des dangers et des malheurs qui l'accompagnent et qui la suivent, pour le temps et pour l'éternité.

2°. On la doit craindre quand on en jouit, parce qu'elle sera peut-être la cause de notre damnation.

—

VI. — 1°. La prospérité affaiblit la foi, et même la fait perdre entièrement : on ne se conduit plus par ses maximes, on ne suit plus ses lumières, mais celles d'une politique toute mondaine.

2°. Elle détruit l'espérance chrétienne : il semble qu'on renonce alors aux biens de l'autre vie, et qu'on ne pense plus qu'à ceux de ce monde.

3°. Elle éteint, par une suite nécessaire, la charité, tant envers Dieu, à qui on préfère les biens de cette vie, qu'envers le prochain, que l'on méprise et que l'on affecte de ne pas connaître.

—

VII. — Il y a particulièrement trois vices, ou trois grands déréglements, qui naissent de la prospérité mondaine.

1°. L'orgueil. Comme on se voit élevé au-dessus des autres, on les regarde avec mépris, et cet orgueil en vient jusqu'à se croire l'auteur de sa fortune, et qu'on réussira dans ses affaires sans secours.

2°. La licence de tout faire : on se croit tout permis dès-lors qu'on a le pouvoir et l'autorité en main.

3°. La dureté de cœur : on n'est plus touché des vérités chrétiennes, des grâces et des menaces du Ciel ; on n'est sensible qu'aux louanges et à la flatterie.

—

VIII. — On peut considérer la prospérité mondaine :

1°. Dans les causes qui l'ont produite, et alors elle est ordinairement criminelle, comme étant le fruit des injustices, des intrigues et des mauvais moyens par lesquels on s'est élevé.

2°. Dans ses effets : elle porte à mille désordres, elle est la cause d'une infinité de crimes.

3°. Dans le terme où aboutit cette félicité prétendue, qui est la damnation et un malheur éternel.

—

IX. — La prospérité temporelle est fatale et pernicieuse au salut, et on la doit communément regarder comme une marque de réprobation.

1°. Elle aveugle tellement les personnes qui jouissent d'une prospérité

constante, qu'elles ne croient et qu'elles n'espèrent point d'autre bonheur que celui de cette vie.

2°. Elle les endort tellement dans cette félicité imaginaire, qu'elles ne souhaitent rien autre chose que d'en jouir en repos toute leur vie.

3°. Elle leur endurcit le cœur, en sorte qu'elles deviennent insensibles à tout le reste.

—

X. — 1°. Dans la prospérité tout porte au péché, au désordre, à une vie molle et oisive.

2°. Dans la prospérité, tout est un obstacle à la conversion du pécheur et en rend les moyens inutiles.

—

XI. — 1°. Dans la prospérité et l'abondance de toutes sortes de biens, les chutes sont fréquentes et presque inévitables, et les moyens de satisfaire ses passions ne manquent jamais, etc.

2°. Les moyens et les secours pour se relever sont rares, faibles et ordinairement sans effet : ce qui met le salut de ces sortes de personnes dans un évident danger.

—

XII. — Il y a trois grands désordres auxquels sont sujets ceux qui sont dans la prospérité, qu'ils y soient nés ou qu'ils y soient parvenus par leur travail et par leur industrie.

Le premier est de se méconnaître soi-même et de s'imaginer que les biens que l'on possède et les avantages dont on jouit nous sont dus et viennent de nous : ce qui fait que ces personnes se regardent au-dessus des autres, et que naturellement la prospérité engendre l'orgueil.

Le second, qu'on ne fait nul cas des qualités plus réelles et plus essentielles; qu'on néglige la pratique des vertus chrétiennes, et qu'on s'attache tellement aux biens temporels qu'on néglige entièrement les biens spirituels.

Le troisième est que la prospérité et l'abondance des biens de ce monde étant jointe à la licence et au pouvoir de satisfaire nos inclinations, on se porte souvent à des dérèglements honteux, et on s'abandonne à toutes sortes d'excès.

—

XIII. — On peut, dans les deux points d'un discours, faire souvenir les personnes qui sont dans la prospérité:

1°. Que le bonheur de ces heureux du siècle, étant temporel, est inconstant, sujet à mille révolutions et à mille fâcheux accidents.

2°. Qu'ils sont dans un danger évident d'être éternellement malheureux, après un bonheur passager et de peu de durée.

XIV. — On peut faire voir que la prospérité des méchants est le châtiment le plus redoutable que Dieu puisse prendre d'eux en cette vie.

1°. Parce que c'est un présage funeste de leur éternelle réprobation.

2°. Parce que c'est les laisser dans un état où les moyens de faire leur salut leur sont très-difficiles et moralement impossibles.

3°. Parce que, accumulant tous les jours crimes sur crimes, ils acquièrent un trésor de colère, et ne font qu'augmenter leurs supplices dans l'autre vie en se rendant sans cesse plus coupables en celle-ci.

—

XV. — Il y a deux erreurs qu'il faut corriger, à la vue de la prospérité des méchants :

La première est qu'on les regarde comme des gens heureux, dont on envie le même bonheur : au lieu qu'il n'y a personne plus à plaindre et qui soit dans un danger plus évident d'un malheur éternel.

La seconde : on regarde les biens dont ils jouissent comme des bénédictions de Dieu sur eux : au lieu qu'il n'y a point de marque plus visible de l'abandon et de la colère de Dieu.

—

XVI. — 1°. Un impie heureux est une occasion de scandale à plusieurs, qui prennent sujet de là de murmurer contre la Providence et d'accuser la religion chrétienne, comme les païens faisaient autrefois.

2°. Il est l'objet de l'envie des hommes, mais il doit être l'objet de leur compassion.

3°. Il est le juste sujet sur lequel Dieu exerce la vengeance et les plus rudes châtiments de sa justice divine.

—

XVII. — 1°. Dans la prospérité il est assez ordinaire qu'on oublie Dieu, qu'on s'adonne à toutes sortes de désordres.

2° Dieu oublie en quelque manière, réciproquement, les pécheurs dans la prospérité, les abandonnant aux désirs de leur cœur et ne les regardant plus comme ses enfants.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin,** I *Civit.* 30, montre que la prospérité fait naître et nourrit tous les vices. — X *Confess.* 28 : la prospérité mondaine n'est jamais en assurance, mais toujours accompagnée de crainte. — L *Homil.* 21 : la prospérité est pernicieuse, l'esprit et les mœurs s'y corrompent. — *In ps.* 138 : la vie présente est composée de jours et de nuits : il compare la prospérité au jour, l'adversité à la nuit.

S. Grégoire (*in illud Job* 3, *Quarè data est misero lux et vita?*) : les justes craignent que la prospérité temporelle ne soit toute la récompense de leurs bonnes œuvres, et qu'elle ne les empêche de penser aux biens de l'autre vie. — *Pastoral.* III, 23 : excellents avis à ceux qui sont dans la prospérité. — *Ibid.* 27 : DIEU donne quelquefois la prospérité aux justes comme un commencement de récompense, et aux autres pour les rendre inexcusables de ne l'avoir pas servi. — XX *Moral.* (*in* 28 *Job*) : raisons pour lesquelles DIEU permet souvent que tout réussisse aux impies, et que les justes sont souvent plus malheureux en cette vie. — VI *Moral.* (*in* 4 *Job*) : la prospérité des méchants, quelque affermie qu'elle paraisse, est maudite de DIEU, et ne dure pas longtemps.— XXII *Moral.* : il réfute fortement les hérétiques qui apportaient leurs heureux succès pour marque de la vérité de leur doctrine, et les persécutions pour preuve que l'Eglise catholique était réprouvée du Ciel. — *Homil.* 19 *in Ezech.* : les justes dans le ciel portent une double palme, et sont couronnés comme des victorieux, pour avoir triomphé de la prospérité et de l'adversité. — *Id.* en plusieurs autres endroits des *Morales*.

S. Chrysostôme, Exhortat. sur le chap. 16 de S. Matthieu, montre que l'homme ne doit prétendre ni même désirer de passer toute sa vie dans une continuelle prospérité. — *Exhort. in* 18 *ejusd.* les biens de cette vie sont de véritables maux, et souvent les maux que nous craignons le plus sont des biens, si nous savons en faire bon usage. — *In* 24 *ejusd.* : les péchés que l'on commet dans la prospérité sont plus grièvement punis que les autres.

Théodoret, 6e et 7e disc. sur la Providence, rend raison du partage inégal des biens et des maux de cette vie, et montre que DIEU tempère les uns par les autres.

S. Ambroise, I *Offic.*, chap. 15 et 16, console ceux qui ont du chagrin des disgrâces des gens de bien et de la prospérité des méchants.

S. Bernard, *Serm.* 42 *in Cantic.* : il ne faut pas s'imaginer que Dieu use de sa miséricorde envers les pécheurs quand il permet qu'ils réussissent dans tous leurs desseins, mais plutôt c'est alors qu'il exerce sa plus sévère justice.

[Livres spirituels et autres]. — **Recupitus,** *Sign. prædestinationis et reprobationis*, 4 : que la prospérité des méchants est une marque de réprobation.

Dandinus, *Ethicæ sacræ*, 36 parle amplement de la prospérité et de l'adversité, en plusieurs chapitres.

Le P. Caussin, *Cour sainte*, maxime 14, des souffrances.

Le P. Antoine de St-Martin de la Porte, livre intitulé *Conduites de la grâce*, 3e partie, traité 5, art. 9, montre qu'un des moyens dont Dieu se sert pour la conversion des pécheurs est la prospérité.

Le P. Cordier, *Famille sainte*, chap. 16, 8, montre comment une famille doit se gouverner dans la prospérité.

Le P. Poiré, *La science des saints*, traité 3, partie 2, chap. 8, fait voir que c'est à tort qu'on blâme la Providence, ou du moins qu'on murmure sur le partage qu'elle fait des biens et des maux.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, 18 nov.: malheur du pécheur dans la prospérité.

[Prédicateurs]. — **Le P. Texier,** *Avent*, sermon 4, fait voir l'impie maudit dans sa prospérité. — *Dominicale*, 4e dim. ap. la Pentecôte : de la prospérité des bons et des méchants.

De la Volpillière, a un sermon sur la prospérité des méchants.

Fléchier, sermon 3 pour l'ouverture des Etats de Languedoc, dit beaucoup de choses sur ce sujet.

Le P. Giroust, *Carême,* vendredi de la Passion.

Montmorel, Homélies, 4e dim. après les Rois.

Lafont, *Entretiens ecclésiastiques*, 2e dimanche de l'Avent.

Joly, Prônes, 5e dim. après les Rois.

Le P. de la Colombière, *Réflexions chrétiennes*, en a une sur les adversités, et une autre sur la prospérité des méchants.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, (**Houdry**), Dominicale ; 3e dim. après Pâques.

Essais de Sermons pour la Dominicale, 2e dim. de Carême, — 2e de l'Avent.

Le P. Massillon, jeudi de Carême, parle des dangers de la prospérité.

[Recueils]. — **Berchorius.** } Verbo *Prospérité*.
Labatha. }

Grenade, *Lieux communs*, verbo *Fortuna.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Inimici Domini, mox ut honorificati fuerint et exaltati, deficientes quemadmodùm fumus deficient. Ps. 36.

Sitôt que les ennemis du Seigneur auront été dans l'honneur et dans l'élévation, venant à manquer, ils s'évanouiront comme de la fumée.

Vidi impium superexaltatum et elevatum super cedros Libani : transivi et ecce non erat; et quæsivi eum, et non est inventus locus ejus, Ibid.

J'ai vu l'impie dans l'éclat ; élevé comme les cèdres du Liban : je n'ai fait que passer, et il n'était déjà plus ; je l'ai cherché, et on n'a pas même trouvé le lieu où il était.

Ne zelaveris facientes iniquitatem, quoniam sicut fœnum velociter arescent, et quemadmodùm olera herbarum citò decident. Ibid.

Ne portez point d'envie à ceux qui commettent l'iniquité ; car ils sécheront en peu de temps comme le foin, et tomberent comme la verdure des herbes.

Noli æmulari in eo qui prosperatur in viâ suâ, in homine faciente injustitiam. Ibid.

N'ayez point d'envie en voyant un homme qui prospère en toutes ses affaires, et celui qui réussit par des voies injustes.

Zelavi super iniquos, pacem peccatorum videns; in labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur : ideò tenuit eos superbia. Ps. 72.

J'ai été animé de zèle contre les méchants en voyant la prospérité tranquille des pécheurs ; ils n'endurent point les travaux des autres hommes, et ne seront point châtiés comme eux : c'est pourquoi ils se sont enorgueillis.

Dejecisti eos dùm allevarentur. Ibid.

Vous les avez, Seigneur, précipités lorsqu'ils s'élevaient.

Ecce ipsi peccatores et abundantes in sæculo obtinuerunt divitias. Ibid.

Voici que les pécheurs et les gens dans les joies du siècle ont obtenu les richesses.

Dimisi eos secundùm desideria cordis eorum : ibunt in adinventionibus suis. Ps. 80.

Je les ai laissés vivre selon les désirs de leur cœur : ils suivront leurs fantaisies et les inventions de leur esprit.

Mei autem penè moti sunt pedes, penè effusi sunt gressus mei, pacem peccatorum videns. Ps. 72.

Mes pieds ont été ébranlés, et j'ai presque chancelé, en voyant la paix et la tranquillité des pécheurs.

Beatum dixerunt populum cui hæc sunt : beatus populus cujus Dominus Deus *ejus?* Ps. 143.

Ils ont cru et déclaré bien heureux le peuple qui possédait tous ces biens; mais plutôt heureux est le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu !

Prosperitas stultorum perdet illos. Prov. I, 32.

La prospérité des insensés sera la cause de leur perte.

Hæc quoque vidi in diebus vanitatis meæ; justus perit in justitiâ suâ, et impius multo vivit tempore in malitiâ suâ. Eccl. VII, 16.

J'ai vu ces choses dans les jours où je suivais les vanités du siècle : le juste périt dans sa justice, et le méchant vit longtemps dans sa malice.

Intellexi quòd omnium operum Dei *nullam possit homo invenire rationem, eorum quæ sunt sub sole.* Eccl. VIII, 17.

J'ai compris que de toutes les œuvres de Dieu l'homme ne peut trouver aucune raison de celles qui sont faites sous le soleil.

Omnia in futurum servantur incerta, eò

Toutes choses sont ensevelies dans l'in-

quòd universa æquè eveniant justo et impio, bono et malo. Id. IX, 2.

certitude pour le temps à venir : car tout arrive également au juste et au méchant, à l'impie et au serviteur de DIEU.

Sunt justi quibus mala proveniunt quasi opera egerint impiorum; et sunt et impii qui ità securi sunt quasi justorum facta habeant. Eccl. VIII, 14.

Il y a des justes à qui il arrive des maux comme s'ils avaient fait les œuvres des méchants, et il y a des méchants qui vivent dans une aussi grande assurance que s'ils avaient fait les actions des justes.

Non zeles gloriam et opes peccatoris; non enim scis quæ futura sit illius subversio. Eccli. IX, 16.

Ne souhaitez point la gloire et les richesses du pécheur; car vous ne savez pas quelle catastrophe lui doit arriver.

Quare impii vivunt, sublevati sunt, confortatique divitiis?... Domus eorum securæ sunt et pacatæ, et non est virga DEI *super illos.* Job. XXI, 7-9.

Pourquoi est-ce que les impies vivent et sont puissants dans leurs richesses? leurs maisons sont en paix, les châtiments de DIEU ne sont point sur eux.

Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt. Id. 13.

Ils passent leurs jours dans l'affluence de tous les biens, et en un moment ils descendent dans les enfers.

Quarè via impiorum prosperatur? Benè est omnibus qui prævaricantur et iniquè agunt. Plantâsti eos, et radicem miserunt; proficiunt et faciunt fructum. Jerem. XII, 1-2.

Pourquoi la vie des méchants prospère-t-elle? Tout réussit aux prévaricateurs de la loi, à ceux qui agissent injustement. Vous les avez, Seigneur, fortement établis sur la terre ; ils y ont pris racine, ils profitent et produisent du fruit.

Væ qui opulenti estis in Sion..., qui dormitis in lectis eburneis, qui lascivitis in stratis vestris! Amos. VI, I, 4.

Malheur à vous, qui êtes puissants dans Sion..., qui dormez dans des lits d'ivoire et qui vous divertissez dans vos couches!

Quarè respicis super iniqua agentes, et taces devorante impio justiorem se? Habacuc. I, 13.

Pourquoi regardez-vous favorablement ceux qui agissent injustement, et vous taisez-vous lorsque l'impie opprime un plus juste que lui?

Væ vobis divitibus, qui habetis consolationem vestram. Lucæ VI, 24.

Malheur à vous, riches qui avez votre consolation en ce monde!

Fili, recordare quia recepisti bona in vitâ tuâ, Lazarus similiter mala : nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris. Lucæ XVI, 25.

Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu vos biens en cette vie, et que Lazare n'a eu que des maux : c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation, et vous êtes dans les tourments.

Multo tempore non sinere peccatoribus ex sententiâ agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium. II Machab. VI, 13.

C'est une marque d'un insigne bienfait de DIEU de ne pas permettre longtemps que les pécheurs fassent leur volonté, mais qu'il en tire aussitôt vengeance.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

On ne peut exprimer combien le monde serait pernicieux s'il faisait jouir ses partisans d'une prospérité toujours égale. Nous voyons que l'innocence d'Adam, la sainteté de David, la sagesse de Salomon, n'ont pas eu assez de force pour soutenir ces grands hommes dans leur élévation, et que le poids d'une félicité trop grande les a fait tomber. Aussi, un des principaux avertissements que Moïse donna autrefois au peuple de DIEU fut de leur dire *de prendre bien garde, lorsqu'ils se verraient dans l'abondance*

de toutes choses, que leur cœur ne s'élevât, et ne tombât dans l'oubli de Dieu. (Deuter. viii). Ce qui a fait dire à S. Jérôme que l'orgueil, la bonne chère, l'oisiveté, les délices, la mollesse, sont le péché de cette ville abominable que le feu du ciel consuma, en ce que toutes ces choses nous portent à oublier Dieu. (*In Ezech.* xiii).

[Adam et Job]. — Considérez deux grands hommes, tous deux tentés par leurs femmes, qui veulent les porter au péché, Adam et Job. Tous les avantages sont pour Adam, les désavantages pour Job ; celui-là est dans l'état d'innocence, celui-ci dans l'état de la nature corrompue ; Adam sort immédiatement de la main de Dieu, Job est né de parents idolâtres. Cependant Job est victorieux, Adam est lâchement vaincu. Il n'y a point d'autre raison, dit S. Chrysostôme, que celle-ci ; Adam est attaqué au temps de la prospérité, Job est tenté dans l'adversité ; le fumier de Job est un champ de bataille plus avantageux que le paradis terrestre : *Job cautior in stercore quàm Adamus in paradiso.* Si donc les plus saints et les plus justes succombent aux tentations au milieu d'une prospérité innocente, que sera-ce des pécheurs qui vivent dans une prospérité criminelle ? assurément cette prospérité les perdra : *Prosperitas stultorum perdet illos.* (Prov. i, 32).

[David]. — Vous savez qu'après que David eut commis avec Bethsabée ce crime si connu de tout le monde, Dieu ne lui reprocha rien avec tant de force que de ce qu'après qu'il l'avait comblé de tant de grâces il s'était laissé aller à un tel excès d'ingratitude. Ecoutez le reproche que Dieu lui en fait : *Je vous ai sacré roi, je vous ai délivré des mains de Saül, je vous ai donné tout ce qui appartenait à votre maître et toute la maison de Juda et d'Israël, et, si cela était peu, j'y eusse ajouté encore davantage ; pourquoi donc avez-vous commis ce crime en ma présence ?*

[Aman]. — Il ne fut jamais une prospérité plus grande et plus consommée que celle d'Aman, devant lequel, par ordre même du roi, chacun fléchissait le genou. Le roi m'honore de ses bonnes grâces, disait ce superbe favori d'Assuérus ; il me comble tous les jours de ses bienfaits ; je tiens le premier rang dans son empire. Ne voilà-t-il pas un homme parvenu au comble de la félicité mondaine, à en juger par ces dehors ? Toutes ses passions étaient satisfaites, il n'avait rien à souhaiter que la soumission de Mardochée, qui la lui refusait. Cependant ce chagrin, si léger en apparence, suffit pour rendre cet orgueilleux favori misérable au milieu de tant de félicité et d'abondance ; lui-même avouait ingénûment qu'en possédant toutes choses il comptait tout ce qu'il avait pour rien et qu'il ne pouvait être heureux, tant qu'il verrait Mardochée assis à la

porte du palais et ne daignant pas le saluer. *Et cùm hæc omnia habeam, nihil me habere puto, quamdiù videro Mardochæum sedentem ad fores regias.*

[Autres]. — Qui ne sait que Saül, avant d'être élevé sur le trône et que Dieu lui eût commis le gouvernement de son peuple, était homme de bien, et qu'au témoignage du texte sacré il n'y avait personne dans tout le peuple d'Israël qui le fût plus que lui? Mais, quand il fut élevé à cette haute dignité, il ne fut pas longtemps sans qu'il parût un étrange changement dans ses mœurs et dans sa conduite. L'envie furieuse qu'il conçut contre David, sa cruauté, sa désobéissance et son impiété, obligèrent Dieu à lui ôter le royaume qu'il lui avait donné pour sa vertu. David, qui fut substitué en sa place, et qui de petit berger fut élevé à la royauté, ne s'oublia pas à la vérité si fort, mais les excès ne laissèrent pas de lui enfler le cœur jusqu'à vouloir connaître le nombre de ses vassaux, par une vanité secrète de sa puissance et de son autorité. — La prospérité de Salomon lui causa plus de mal et d'infamie que sa sagesse ne lui avait acquis de gloire. — Roboam, voyant son trône bien affermi, ne se mit plus en peine de garder la loi de Dieu, et par son exemple retira le peuple d'Israël du service du Seigneur. — La prospérité porta le roi Ezéchias, tout saint qu'il était, à montrer par une vaine ostentation ses trésors aux ambassadeurs du roi de Babylone, et Dieu, pour l'en punir, permit qu'ils lui fussent enlevés. Tant il est vrai que la prospérité enfie le cœur, corrompt les mœurs, et fait souvent mépriser les lois de Dieu.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Le Thabor]. — Lorsque le Fils de Dieu était dans la gloire du Thabor, il voulut qu'Elie et Moïse l'entretinssent des ignominies de sa passion et de sa mort. Non qu'il appréhendât que ce moment de gloire et de prospérité, pour ainsi parler, lui fît oublier le dessein qu'il avait de sauver les hommes par la voie des humiliations et des souffrances, mais pour notre instruction : afin que les hommes apprissent par son exemple que, dans leur élévation, dans leur prospérité, dans l'honneur qu'on leur rend et les applaudissements qu'on leur donne, ils doivent se souvenir que cette gloire passagère, que ce temps de joie et de consolation que Dieu leur accorde quelquefois, n'est pas la récompense due à leurs travaux, mais seulement un petit soulagement, pour les encourager à souffrir avec moins d'ennui les croix et les peines de cette vie. Les heureux de ce monde n'en usent pas de la sorte : ils regardent cette prospérité comme faisait S. Pierre la gloire du Thabor; ils y veulent établir leur repos et

en faire leur félicité ; au lieu de penser qu'il faut souffrir en ce monde et s'entretenir des moyens d'acquérir une gloire éternelle, ils veulent des flatteurs qui ne leur parlent que de ce qui nourrit leur vanité.

Le Fils de Dieu verse des larmes lorsqu'il est près d'entrer en triomphe à Jéruralem : et il nous apprend par-là à ne nous pas laisser éblouir par la prospérité du monde, et à dissiper par la vérité le nuage qu'elle répand dans l'esprit. La lumière nous découvre non-seulement la fragilité et l'inconstance de ce qui nous flatte, mais elle nous fait voir de plus, que tous les avantages passagers sont des semences de douleur et de misère, si nous souffrons que notre cœur s'y attache par le plaisir de la jouissance; et qu'ainsi le moyen de se défendre de ce danger est de ne perdre point de vue la fin qui les doit anéantir dans peu de temps.

[Le mauvais riche]. — C'est le propre de la prospérité d'inspirer la mollesse. Nous en avons un bel exemple dans le mauvais riche de l'Evangile. Sa mollesse est extrême, parce que ses festins sont les mets les plus exquis et les plus délicieux ; ses plaisirs sont continuels comme ils sont excessifs : *Epulabatur quotidiè splendidè;* et, toujours plongé dans les délices, il ne songe jamais à la pénitence. Son orgueil est extrême ; point de grandeur et de magnificence qu'il n'affecte ; la pompe de ses habits le confond avec les princes et les plus nobles de la terre, s'imaginant peut-être, comme tant d'autres, que, parce qu'il est chef, tout cela lui est permis, et que cet état extérieur qui l'environne doit le rendre respectable dans le monde par ses richesses, s'il ne l'est pas par sa naissance. Tel est l'aveuglement de ceux qui sont dans la prospérité et l'abondance : ils se croient tout permis, plaisirs, festins, divertissements; à quoi ne portent-ils pas leur ambition ? charges, emplois, dignités, ils ne voient rien au-dessus d'eux.

La prospérité, les joies, les délices dont on jouit en ce monde contre la loi de Dieu ne passent pas cette vie, et paraissent comme un songe qui a passé et qui s'est évanoui. Nous en avons une preuve dans la réponse que fit le patriarche Abraham au mauvais riche : *Recordare, filî, quia recepisti bona in vitâ tuâ.* Il le fait souvenir des biens qu'il avait reçus durant sa vie, et qu'il n'y en avait plus d'autres pour lui après cela; qu'il avait préféré ceux dont il avait joui pendant un temps si court à ceux qu'il pouvait espérer pour une éternité. A quoi il faut ajouter que les tourments qu'endurait ce riche réprouvé lui faisaient oublier l'abondance et la prospérité dans laquelle il avait vécu. *Filî, recordare.* En effet, de quoi les réprouvés se plaignent-ils si fort dans l'enfer, eux qui ont reçu tant de biens dans le monde ? N'ont-ils pas possédé des richesses ? n'ont-ils pas joui des plus délicieux plaisirs ? n'ont-ils pas, en un mot, été heureux, et eux-mêmes ne se sont-ils pas crus tels ? Hélas ? quel bonheur ! quelles richesses ! quels plaisirs, quelle prospérité ! A quoi nous a servi notre orgueil ? disent-ils dans la Sagesse ; à quoi la vanité de nos richesses ? Tout cela a passé comme une ombre et s'est évanoui

comme la fumée : *Transierunt omnia illa tanquàm umbra!* Il ne faut pas s'étonner s'ils parlent de la sorte, puisque, comme dit le Sage, la misère d'une heure fait oublier les délices de la plus longue vie : *Malitia horæ oblivionem facit luxuriæ magnæ.* (Eccli. XI).

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

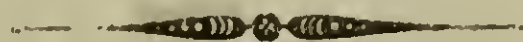
Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt. (Job. XVII). — Le coup de la colère de DIEU vient ordinairement à frapper ces heureux du siècle lorsqu'ils le craignent le moins et qu'ils ont moins de sujet de s'en défier, dans la fleur de leur âge, dans leur plus grande faveur, lorsque leur fortune est montée jusqu'au plus haut point, lorsque leur félicité semble le plus solidement établie, *in puncto*, lorsqu'ils pensent n'avoir plus rien à redouter ni du ciel ni de la terre, et que leur insolence, montant comme par degrés avec leur prospérité, vient jusqu'à ce terme fatal qui détermine la colère du Seigneur suspendue sur leur tête. Voyez ce riche dont il est parlé dans l'Evangile : quel temps DIEU prend-il pour le punir? après une récolte si abondante qu'elle l'oblige à faire abattre ses greniers et ses celliers trop étroits, à en faire bâtir de plus spacieux pour contenir les fruits de ses héritages, lorsqu'il dit en lui-même : « Ça, mon âme, jouissons en paix de nos biens; voilà de quoi passer commodément plusieurs années : avec ces provisions si abondantes, nous sommes à couvert pour longtemps contre la pauvreté et la misère. » Voilà le temps que la justice de DIEU prend pour l'enlever de ce monde : *Stulte, hâc nocte animam tuam repetunt à te.*

Super flumina Babylonis, illic sedimus, etc. (Ps. 136). — Comme Babylone, dans l'Ecriture-Sainte, est la figure de la prospérité mondaine, S. Augustin remarque ingénieusement qu'il y a des personnes enivrées de leur grandeur, de leurs richesses et de leurs plaisirs, ne se contentant pas de boire des eaux de Babylone, mais qui se plongent dans les eaux du fleuve sur lequel cette ville est bâtie ; et aussi qu'il y en a d'autres qui, au milieu de leurs prospérités se considérant toujours comme dans un lieu d'exil, soupirent pour la céleste Sion dont ils sont séparés : ceux-là, continue ce Père, sont assis en pleurant sur le bord du fleuve, s'élevant au-dessus des choses de la terre, et ne pouvant goûter de joie pure dans un séjour d'affliction. Mais il y en a d'autres, qui, prenant le lieu de leur bannissement pour leur patrie, et s'arrêtant où ils ne doivent que passer, perdent le souvenir des biens éternels et ne pensent qu'à goûter les douceurs de la vie présente : ceux-là, poursuit S. Augustin, se plongent et

se noient dans les eaux du fleuve ; ils se laissent entraîner au torrent des prospérités temporelles, au lieu de lever les bras au ciel dans ces eaux malheureuses, et de saisir dans le naufrage de leur âme la planche salutaire de la pénitence.

Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani : transivi et ecce non erat. (Ps. 36). — L'expérience nous apprend que ces fortunes subites que l'on doit au crime tombent presque toujours aussi promptement qu'on les a élevées. « J'ai vu l'impie, dit le prophète, qui s'était élevé comme les cèdres du Liban : j'ai passé, et il n'était plus ; je l'ai cherché, et je n'ai pas seulement trouvé les vestiges de sa demeure. » Telle est la prospérité des impies : on la voit paraître tout d'un coup, et disparaître comme un songe ; c'est un édifice bâti sur le sable, que le moindre vent détruit et renverse. Ils seront agités comme la poussière que le vent excite sur la terre, dit le prophète : *Non sic impii non sic, sed tanquàm pulvis, quem projicit ventus à facie terræ.* Si nous étions bien convaincus de ces vérités, nous regarderions tous les biens de la terre, qui font la prospérité des gens du monde, comme des songes qui passent.

Dejecisti eos dùm allevarentur. (Ps. 72). — Remarquez, dit S. Augustin sur ces paroles, que le prophète ne dit pas : Vous les avez abaissés, ces superbes et ces ambitieux, après qu'ils se sont élevés, mais *lorsqu'ils s'élevaient :* de sorte qu'il ne marque pas un temps pour leur élévation, et un autre pour leur abaissement : *Non aliud est tempus elevationis, aliud dejectionis.* Non : leur propre élévation est leur propre ruine : *Elevatio ipsa ruina est.* Les pécheurs périront, ajoute ce prophète, et ils se dissiperont comme la fumée : *Exaltati, deficientes quemadmodùm fumus deficient.* O Dieu, que cette comparaison est juste, dit S. Grégoire-le-Grand. Quand est-ce que la fumée se perd ? Quand elle s'élève ; à mesure qu'elle se dilate et qu'elle s'étend, elle se dissipe en l'air : *Ascendit, tumescit, evanescit ;* plus elle monte, plus elle se perd. Voilà une véritable peinture de la prospérité des pécheurs.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Si aliqua hujus sæculi prosperitas arriserit, nonne deceptoria est, nonne fluxa, caduca? nonne temporalis, volatica, transitoria? nonne plus habet deceptionis quàm delectationis? August. in ps. 48.

Si vous avez goûté quelques douceurs de la prospérité, n'est-il pas vrai qu'elles sont fausses et trompeuses, superficielles, vaines et de peu de durée? n'ont-elles pas plus de pouvoir pour nous séduire et nous tromper que pour nous contenter et nous rendre heureux?

Nemo gratuletur homini qui prosperatur in viâ suâ, cujus peccatis deest ultor: major enim hinc ira Dei *est.* Id. in ps. 9.

N'applaudissez point à un homme à qui tout réussit en ce monde, mais dont personne ne venge les crimes. La colère de Dieu en est d'autant plus à craindre pour lui.

Nemo frangitur rerum adversarum molestiâ qui prosperarum delectatione non capitur. August. II de Serm. Dom. in monte, 15.

On ne se laisse pas abattre par les travaux de l'adversité, quand on ne se laisse pas corrompre par les délices de la prospérité.

Multi res adversas timent, res prosperas non timent. Periculosior est res prospera animo quàm adversa corpori. Id. l. 50 Homil., 21.

Plusieurs sont effrayés à la vue d'une disgrâce, qui ne font paraître aucune crainte dans la plus florissante prospérité. Cependant un heureux succès, qui flatte agréablement l'esprit, est plus à craindre qu'un accident fâcheux qui afflige le corps.

Solatiis opus habemus, et quidquid nobis exhibet Deus, *cum prosperè exhibet, non est gaudium beatorum, sed consolatio miserorum.* August. in ps. 143.

Nous avons besoin de consolation, et tout ce que Dieu nous envoie de prospérités temporelles n'est pas capable de faire des heureux, mais seulement de consoler un peu des misérables.

Mundus iste periculosior est blandus quàm molestus; et magnis cavendus cùm se allicit diligi, quàm cùm admonet cogitque contemni. Id. Epist. ad Dioscorum.

Les faveurs de ce monde sont plus à craindre que ses disgrâces, et nous devons être plus en garde contre les charmes qu'il emploie pour nous séduire que contre ses traits et ses coups, qui nous apprennent et nous servent à le mépriser.

Magnæ virtutis est cum felicitate luctari, ne alliciat, ne corrumpat, ne ipsa subvertat felicitas; magnæ, inquam, virtutis cum felicitate luctari, magnæ felicitatis est à felicitate non vinci. Id.

C'est le propre d'une grande vertu de se raidir contre la bonne fortune, sans se laisser jamais surprendre ni ébranler ni entraîner par le torrent de la prospérité. C'est, dis-je, le propre d'une grande vertu de regarder la prospérité comme un ennemi qu'on doit combattre; mais c'est un rare bonheur de sortir de ce combat sans être vaincu.

Ideò Deus *felicitatibus terrenis amaritudines miscet, ut illa quæratur felicitas cujus dulcedo non est fallax.* August. in Matth. Serm. 29.

Dieu répand l'amertume sur les prospérités temporelles pour nous engager à chercher l'unique bonheur dont les charmes ne soient point trompeurs.

Prospera hujus mundi asperitatem habent veram, jucunditatem falsam, durum laborem, timidam quietem, rem plenam miseriæ, spem beatitudinis inanem. Id. Epist. 36.

Au milieu des prospérités du siècle, il se trouve des peines réelles, des plaisirs imaginaires et de fausses joies, un rude travail, un repos incertain ; elles ne sont que misère, et l'espérance du bonheur qu'elles semblent promettre n'est qu'une chimère.

Nulla res longa mortalium, omnisque felicitas sæculi dùm tenetur amittitur. August. in Isaiam II.

Rien ici-bas n'est de longue durée, et la plus éclatante prospérité échappe dans le moment même où l'on commence à en jouir.

Difficile, imò impossibile est, ut præsentibus et futuris quis fruatur bonis, ut ad delicias transeat, et in utroque sæculo primus sit, ut in terrâ et in cœlò appareat gloriosus. Id. Epist.

C'est une chose bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'être heureux en ce monde et en l'autre ; de goûter maintenant les plaisirs du siècle et de jouir un jour des délices du paradis : de tenir le premier rang et d'être également honoré dans le ciel et sur la terre.

Propitius Deus, *cùm malè amamus, negat quod amamus ; iratus autem, dat amanti quod malè amat.* August. in ps. 26.

Dieu nous refuse par bonté les biens que nous recherchons pour notre perte : mais dans sa colère, il accorde au pécheur la prospérité qui doit être l'instrument de son malheur.

Nemo securus est in iis bonis quæ potest invitus amittere. Id. De libero arbitr.

Personne n'est tranquille dans la jouissance d'un bien qu'on peut lui enlever à tout moment.

Præsens vitæ prosperitas aliquandò idcircò datur ut ad meliorem vitam provocet, aliquandò ut in æternum pleniùs damnet. Gregor. in Pastorali.

Quand Dieu envoie des prospérités aux hommes, c'est quelquefois pour les ramener dans la voie du salut, et quelquefois pour mettre le comble à leur réprobation.

Sæpè est donum gratiæ quod homines iram deputant, et districtionis ira est quod gratiam putant. Id.

Souvent ce qui est une faveur du Ciel semble aux hommes un châtiment, et au contraire ce qu'ils regardent comme une grâce est un vrai châtiment.

Desperatis quidquid poscunt donant medici : sic Deus *injustis temporalia largitur.* Gregor. XVI Moral. 11.

Les médecins accordent aux malades désespérés tout ce qu'ils demandent. Dieu en use ainsi avec les pécheurs, quand il leur donne des prospérités temporelles.

Manifestæ perditionis indicium est quandò affectatis iniquitatibus subsequens favet effectus, et nulla contrarietas impedit quod mens perversa concipit. Id. XXVI Moral. 16.

C'est une marque presque infaillible de la réprobation d'un impie quand tout réussit au gré de ses désirs pervers et qu'il ne rencontre aucun obstacle dans l'accomplissement de ses mauvais desseins.

Sancti viri magis in hoc mundo prospera quàm adversa formidant : sciunt namque quia mens, dùm blandâ occupatione premitur, aliquandò libens ad exteriora derivatur. Gregor. V Moral.

Les personnes vertueuses appréhendent plus la prospérité qu'elles ne craignent l'adversité : car elles n'ignorent pas que l'esprit de l'homme, quand il est agréablement occupé de ce qui le charme, ne se laisse que trop aisément aller à la dissipation.

Cùm quis in prosperitate potiùs diligitur, incertum est utrùm prosperitas an persona diligatur. Id. Moral.

Quand on recherche avec empressement l'amitié d'un heureux du siècle, si c'est sa personne ou sa fortune qu'on aime, la chose n'est pas aisée à décider.

Admonemur prospera mundi metuere, et contrà omnem sæculi felicitatem acriùs vigilare. Id. Procem. in ps. 50,

On nous avertit sans cesse de craindre la prospérité, et d'être en garde contre les charmes et les amorces de la félicité du siècle.

Præsentis vitæ prosperitas innocentiæ testis non est, quia multi ad perennem vitam per flagella redeunt, et plerique, ad infinita

Rarement la prospérité du siècle se trouve avec l'innocence de la vie. En effet, on en voit plusieurs qui sont ramenés dans

supplicia perducendi, sine flagello moriuntur. Gregor. XIII Moral.

la voie du salut par les peines de l'adversité ; mais combien seront précipités dans l'enfer après leur mort, pour n'avoir jamais senti pendant leur vie les épines et les pointes de l'adversité !

Tribulatio unam patientiam probat, prosperitas omnes virtutes. Ambros.

L'adversité éprouve la seule patience, la prospérité éprouve toutes les vertus.

Noverca virtutis prosperitas. Iste applaudit ut noceat, et infelici successu sic fortunatis obsequitur, ut in fine perniciem operetur. Chrysolog. I Curial. nugis.

La prospérité est l'ennemie de la vertu : semblable à une marâtre, elle ne flatte que pour trahir, et, par une condescendance cruelle, elle n'accorde à ses partisans les biens qu'ils leur demandent que pour les précipiter à la fin dans un abîme de maux.

In omni adversitate fortunæ infelicissimi infortunii genus est aliqrandò fuisse felicem. Boetius Consol. philos. II.

Ce qui fait le plus de peine dans la plus accablante adversité, c'est le souvenir de la félicité dont on jouissait autrefois.

Plùs reor hominibus adversam quàm prosperam prodesse fortunam. Hæc enim species felicitatis cùm videtur blanda, mentitur ; illa semper vera est cùm se instabilem mutatione demonstrat. Hæc fallit, illa instruit. Id. Ibid.

Je crois l'adversité plus avantageuse aux hommes que la prospérité : celle-ci dans ses faveurs nous séduit par un faux bonheur qu'elle nous présente, et celle-là nous montre ce qu'elle est en nous faisant connaître son instabilité et son inconstance. L'une nous trompe, l'autre nous instruit.

Luge peccatorem fortunatum : intentatur enim gladius judicii. Nilus.

Pleurez sur un pécheur comblé de prospérités : car le glaive du jugement de Dieu pend sur sa tête.

Ex prosperitate luxuria, ex luxuriâ vitia omnia. Lactant. Divin. instit. II.

De la prospérité naît l'incontinence, et de l'incontinence tous les dérèglements et tous les vices.

Nihil infelicius felicitate peccantium, quâ pœnatis nutritur impunitas, et mala voluntas velut hostis interior roboratur. Hieron. V, in 16 Ezech.

Rien de plus funeste que d'être heureux dans le crime. Ce bonheur entretient l'impunité du pécheur, et fortifie la perversité de sa volonté, ennemi qu'il conserve dans son cœur.

[*Nihil infelicius cui nihil accidit adversi, quia malè judicarunt de ipso dii.* Seneca, de Provid.]

[Malheur à celui auquel il n'est jamais arrivé rien de fâcheux ! les dieux ont déja porté contre lui un jugement terrible.]

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que la prospérité mondaine]. — On conçoit mieux ce que c'est que la prospérité mondaine qu'on ne l'exprime communément ; parce que les uns la définissent par rapport aux choses qui en font l'objet, l'abondance des richesses, des honneurs et des plaisirs, et l'on croit que l'assemblage de ces trois sortes de biens, que les mondains possèdent, est ce qui les rend heureux en cette vie ; les autres soutiennent que cette prospérité

consiste dans l'heureux succès de toutes les entreprises, dans l'établissement de leur fortune, dans l'avancement de leur grandeur et dans la possession tranquille et constante des biens qu'ils souhaitent, sans être troublés par aucun accident fâcheux traversant leur prétendu bonheur. Je crois que ces deux caractères reviennent au même, et à la notion commune qu'on s'en forme, sans s'arrêter à ce qui fait le bonheur de chaque particulier : savoir, que la prospérité consiste à réussir dans toutes ses affaires, et à jouir paisiblement des biens que l'on possède, sans que rien nous inquiète et nous chagrine.

[Biens de la grâce]. — Il faut être bien persuadé qu'il n'en est pas des biens de la fortune, que nous nommons biens temporels, qui font la prospérité des mondains, comme des biens de la grâce et de la gloire, qui font le véritable bonheur. Ceux-ci sont toujours des biens, et ne peuvent jamais être des maux ; mais, comme les avantages temporels, bien qu'ils soient toujours des présents du ciel, sont indifférents de leur nature, ils peuvent être, et sont même très-souvent, des maux et la source de véritables maux, c'est-à-dire des vices et des péchés. Mais aussi on ne peut nier qu'ils ne puissent être, et qu'ils ne soient effectivement, des biens et par conséquent des bienfaits de DIEU, qui peuvent servir à acquérir les biens éternels et à faire son salut. Ce qui fait que la prospérité est quelquefois une récompense, et quelquefois, et même plus souvent, un châtiment à l'égard des méchants, qui s'en servent pour entretenir leurs désordres, amassent par ce moyen un trésor de colère, et s'attirent une rigoureuse vengeance dans l'autre vie. Ainsi, pour parler juste en cette matière, il faut dire que ces biens qui font la prospérité mondaine sont des biens réels quoique passagers, qui peuvent être les instruments de notre salut comme les causes de notre perte, avec lesquels les réprouvés se damnent. Le pécheur corrompt ces biens par le mauvais usage qu'il en fait : la corruption n'est pas dans ces biens, mais dans le cœur du pécheur qui en abuse, et qui s'attire sans y penser cette malédiction secrète dont DIEU frappe les pécheurs lorsqu'il les livre à la concupiscence de leur cœur.

[Ordre de la Providence]. — Que nous considérons la Providence comme naturelle ou comme surnaturelle, l'adversité des uns et la prospérité des autres ne la combattent point ; mais plutôt c'est en quoi elle éclate davantage. Car, pour ce qui est de la providence naturelle, l'inégalité des biens de la fortune et la subordination des états et des conditions fait la beauté de l'univers, puisque par-là les hommes sont utiles et se rendent service les uns aux autres : en sorte que ce désordre apparent ne montre pas moins qu'il y a une providence que l'ordre même que nous y remarquons. D'ailleurs, pour ce qui regarde la providence surnaturelle, la prospérité et l'abondance n'est point incompatible avec la sainteté, puisque, pour vivre selon les lois du christianisme, il n'est pas nécessaire de se réduire à une pau-

vreté réelle, comme les pélagiens l'ont cru, et que plusieurs même se sont sanctifiés dans la prospérité, dans l'affluence de toutes sortes de biens.

C'est une sage conduite de la divine Providence, dans la distribution des biens et des avantages temporels de cette vie, de ne permettre pas toujours que les méchants soient dans la prospérité et les justes dans l'adversité. Une conduite opposée, dit S. Augustin, serait indigne de son infinie sagesse, et détruirait dans nos esprits les points fondamentaux de notre religion : car, comme on pourrait croire qu'il n'y a point de providence si DIEU ne châtiait jamais les pécheurs en ce monde et qu'il les laissât vivre dans une entière impunité, *nulla esse divina Providentia crederetur;* s'il les punissait tous aussi dès cette vie, on pourrait se persuader qu'il n'y aurait point de jugement dernier, puisque DIEU ne se réserverait rien à y juger: *Nihil ultimo judicio reservari putaretur.* D'ailleurs, si DIEU, poursuit le même saint docteur, n'accordait jamais aux justes les biens temporels, on aurait, ce semble, sujet de dire que ces biens de leur nature sont mauvais, et que ce n'est pas le ciel mais l'enfer qui les donne, ce qui fut une erreur des Manichéens : *Non ad* DEUM *ista pertinere diceretur.* Et si les justes se trouvaient aussi toujours dans la prospérité et dans l'abondance, il y aurait danger qu'on ne se figurât que la vertu n'a point d'autre récompense à espérer ; et il paraît qu'une religion si mercenaire nous rendrait plutôt avares et sensuels que vertueux et saints : *Nec pios nos faceret ista servitus, sed potiùs cupidos et avaros.*

DIEU, disent communément les docteurs, ne punit pas tous les pécheurs dès ce monde, de peur qu'on ne cesse ou d'attendre une résurrection ou de craindre un jugement, comme si tous avaient été jugés en cette vie. DIEU ne laisse pas non plus dans le monde tous les crimes impunis, afin qu'on ne doute point de sa providence. Ainsi, il punit quelquefois, et quelquefois il ne punit pas. Lorsqu'il punit en cette vie, il fait voir que ceux qui n'y auront pas été punis le seront dans l'autre, et lorsqu'il ne punit pas il exerce notre foi et veut que nous attendions un second jugement, sans comparaison plus redoutable que ceux de ce monde.

[Prospérité des méchants]. — Si l'on voit assez souvent prospérer les méchants c'est, répondent quelques SS. Pères, et entre autres S. Chrysostôme, qu'ils ne le sont pas entièrement et qu'ils ont quelque chose de louable dans leur vie. Il est difficile de trouver une impiété complète ; on entrevoit certaines droitures dans les voies de l'iniquité, certaines vertus captives sous le joug et dans les chaînes du vice. Ces bontés superficielles, dit S. Augustin, sont récompensées de quelques félicités apparentes : DIEU donne ainsi des soulagements passagers à des criminels à qui il destine d'éternels supplices. Pour les gens de bien, on dit qu'ils sont ordinairement persécutés ; mais qui sont ces gens de bien si parfaits qui n'aient quelque mélange d'imperfection et de faiblesse humaine ? Il ne faut donc

pas s'étonner s'il afflige quelquefois les justes, et s'il console les méchants de quelques prospérités temporelles qui sont toute la récompense qu'il leur donne.

Quand Dieu laisse les grands pécheurs dans la prospérité, qu'il les comble de biens, sans traverser leurs joies et leurs plaisirs criminels par aucun accident funeste, c'est un signe presque évident qu'il les abandonne et qu'il ne les reconnaît point pour ses enfants. *La colère de* Dieu *est grande*, dit S. Bernard après S. Augustin, *lorsqu'il n'exerce point sa colère sur ceux qui pèchent et qu'il les laisse pécher impunément.* Ils se persuadent que Dieu les aime et les favorise beaucoup, parce qu'ils ont toutes choses à souhait, et que rien ne traverse le bonheur dont ils jouissent. Ils insultent même quelquefois aux justes que Dieu afflige, en s'imaginant que c'est pour leurs péchés, comme les amis de Job reprochaient à ce grand serviteur de Dieu. Mais ils se trompent, et leur erreur est un effet de leur aveuglement, et cet aveuglement l'effet du juste et formidable jugement de Dieu sur eux. Ils ne connaissent pas la conduite de sa providence sur les hommes, qu'il traite les uns comme ses enfants, les autres comme ses ennemis : de sorte qu'il est visible que cette félicité dont les pécheurs se flattent est l'effet de la colère de Dieu sur eux.

Il faut considérer que les méchants que Dieu prévoit devoir être du nombre des réprouvés par leur malice et par leur opiniâtreté n'ont point d'autre part dans les biens de Dieu que ce qu'ils possèdent des biens passagers de ce monde, et que, dans l'autre, n'ayant nulle part à son héritage, ils seront éternellement dépouillés de tout. C'est pourquoi si Dieu permet qu'ils vivent dans l'affluence de toutes choses, qu'ils aient tout ce que leur cœur désire et qu'ils jouissent de toutes les douceurs de la vie présente, sans aucune appréhension de ses jugements, il est fort à craindre pour eux que cette abondance et cette prospérité, s'il les laisse en cet état, ne soit la cause et la marque de leur réprobation : au lieu que les peines, les travaux et les souffrances par lesquelles il exerce sur la terre les justes, qui les reçoivent de bon cœur comme des moyens de satisfaire pour leurs péchés, ne servent qu'à les rendre plus dignes de l'héritage qui leur est préparé dans le ciel.

[Aveuglement]. — La plupart des hommes attribuent à leur industrie et à leur mérite tout le bonheur qui leur arrive, et tout le malheur à une fortune aveugle qui abaisse ou élève les hommes sans choix et sans discernement : d'où il suit que la prospérité, qui doit exciter notre reconnaissance envers le Seigneur, ne sert qu'à enfler leur orgueil, et que l'adversité, au lieu de les soumettre à ses lois, les jette souvent dans l'abattement.

[Dangers de la prospérité]. — Le plus dangereux effet de la prospérité, c'est qu'elle rend le pécheur incorrigible, et le conduit par conséquent à l'impénitence finale. Le moyen de se corriger de ses fautes et de ses désor-

dres, c'est d'en être repris : or, ces heureux du siècle élevés à une haute fortune, ne sont ordinairement repris de personne, ni des hommes ni de Dieu. Car, pour les hommes, ils n'osent pas les reprendre ; il faudrait qu'ils eussent le courage de S. Jean-Baptiste, et qu'ils fussent résolus d'encourir leur disgrâce, et leur indignation : c'est pourquoi ces sortes de personnes trouvent mille flatteurs, et pas un seul censeur de leurs vices. Ils ne sont pas non plus repris de Dieu, parce que, toujours répandus au dehors et plongés dans les joies et les plaisirs du monde, ils n'entendent point les reproches que Dieu pourrait leur faire par la voix de ses ministres, par les remords de leur conscience et par les grâces intérieures qu'il leur donne de temps en temps. Il faudrait que Dieu parlât bien haut pour se faire entendre à ces gens-là, et tout au contraire il ne leur parle que faiblement et rarement, et souvent ne leur dit mot, les traitant comme des enfants abandonnés qu'il ne juge pas dignes de sa colère ; d'où il suit qu'un pécheur demeurant dans le même état meurt impénitent, pour être, après un bonheur de peu de durée, éternellement malheureux.

L'espérance a deux effets : le premier de nous faire désirer les biens invisibles, les biens éternels, parce qu'ils nous paraissent grands et solides ; le second de nous les faire espérer parce qu'ils nous paraissent faciles à acquérir avec le secours de Dieu. Or, la prospérité détruit ces deux effets de l'espérance, ou du moins est incompatible avec eux. Un homme dans la prospérité, dans l'abondance et la jouissance de toutes sortes de biens et de plaisirs, charmé et enchanté de l'amour des biens de la terre, enivré des plaisirs les plus grossiers et les plus sensuels, est-il bien capable d'être touché de la vue des biens spirituels que l'espérance chrétienne lui propose? S. Paul nous assure que non : *Animalis homo non percipit ea quæ* Dei *sunt*? Il renoncerait volontiers à tous les plaisirs du ciel, pourvu qu'on lui assurât pour toujours ceux de la terre.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Prospérité des méchants]. — Ce qui trompe la plupart des hommes, ce qui les scandalise, c'est qu'ils s'imaginent qu'on est heureux parce qu'on est méchant et c'est tout le contraire; on est méchant parce qu'on est heureux. Ou Dieu est l'auteur de cette disposition, ou il n'en est pas l'auteur: pourquoi accusez-vous sa providence s'il en est l'auteur? cela ne suffit-il pas pour vous faire entendre qu'elle est très-juste? Est-il juste, dites-vous, de donner la prospérité aux méchants? Mais je raisonne bien autrement: Il faut, dis-je, que la prospérité soit un grand mal, puisqu'elle est le partage des méchants. Que peut donner Dieu de pire aux méchants que la prospérité, qui fomente leurs crimes et qui est le plus grand obstacle à leur bonheur éternel ? (**Le P. de la Colombière**, *Réflexions chrétiennes*).

[Le méchant jamais heureux]. — Je confesse que Dieu abandonne souvent aux mondains les biens de la terre ; mais sachez que jamais il ne leur en donne les contentements, Il souffre bien qu'ils possèdent ce qu'ils recherchent, mais auparavant il en retranche les satisfactions; il leur laisse bien les choses, mais non pas la félicité qu'ils y désiraient. Ils ont les grandes richesses, les hautes dignités et les plus molles voluptés, et néanmoins ils sont toujours malheureux. Ne vous en étonnez pas: leur prospérité est trompeuse ; il semble que les plus grands pécheurs, les fourbes, les usuriers, les mauvais juges, les voleurs des deniers publics, prospèrent de jour en jour à vue d'œil et sont les plus heureux, dites qu'ils le paraissent, et non pas qu'ils le sont. C'est un masque de félicité, une écorce trompeuse, *Bracteata felicitas*, comme parle un païen (Sénèque). L'homme de bien ne connaît pas son bonheur, s'il ne voit que ces heureux du siècle sont en effet les plus malheureux. (*Essais d'éloquence de l'abbé* **d'Aubignac**).

[Se détacher des biens de la terre]. — On comprend assez comment une personne qui ne goûte jamais aucun plaisir sur la terre, privée de toutes les douceurs du monde, passant ses jours dans l'affliction et l'indigence, peut vivre sur la terre sans s'y attacher ; sans y établir sa demeure. Car comment pourrait-elle s'attacher à des créatures qui ne lui donnent aucune conso-

lation, qui ne lui promettent que de la misère, pendant qu'elle voit par la foi qu'elle n'est ici-bas que comme une étrangère, et qu'un bonheur à quoi rien ne manque l'attend dans le ciel? Il ne lui en coûte pas beaucoup de ne former aucun attachement dans une terre et dans une patrie où elle ne possède rien, où tout contribue à la rendre misérable. Rien ne console plus une âme de ce caractère, en cette triste condition de l'indigence, que de se dire à elle-même que ce monde n'est point sa demeure, que la terre où elle vit n'est point sa patrie, qu'elle n'est ici-bas que comme dans un exil, qu'elle retournera bientôt dans le séjour des saints, qu'elle possédera toutes sortes de délices et de biens; que tout périt ici-bas, que les fortunes les plus assurées y sont sujettes aux revers et au changement; mais que les trésors infinis dont elle jouira dans le ciel ne lui seront jamais ravis. Mais ces sentiments salutaires ne peuvent avoir leur effet dans une âme environnée de biens et de richesses: tout la combat dans l'état de l'abondance et de la prospérité, au lieu que tout la favorise dans l'adversité et dans les disgrâces. Ah ! qu'il est difficile de ne pas souhaiter de demeurer toujours où tout nous rit, où tout nous plaît! Qu'il est difficile de ne pas s'attacher à ce monde, lorsque tout concourt a nous le rendre aimable, et qu'il est malaisé de ne pas fixer son tabernacle dans un lieu où l'on se trouve bien !

Ne tombez pas dans l'erreur de croire que la prospérité mondaine soit une grâce que Dieu n'accorde qu'à ses favoris. Souvent Dieu donne, dans sa colère, des richesses et des honneurs quand on les lui demande, et les accorde en punissant, dit S. Augustin. Il vous avait destiné à vivre dans l'obscurité, dans l'abaissement, pour vous conduire par cette voie au comble de la gloire : vous avez opiniâtrement rejeté le dessein qu'il avait sur vous; vous vous êtes vous-même fait un plan de vie, enivré de votre passion, et vous avez tâché d'assujettir sa volonté à la vôtre; vous avez fait votre destinée; il vous accorde ce que vous demandez; il vous exauce dans sa colère. Richesses, honneurs, dignités, grandeurs, fortune riante, heureux succès, santé robuste pour jouir longtemps de toutes ces choses: tout cela vous est donné en punition.

Ce n'est pas cependant toujours à cette fin que le Seigneur accorde ces avantages qui attachent le cœur des hommes aux biens périssables de la terre; il les donne aussi quelquefois comme des récompenses, et distribue des faveurs temporelles comme le prix de quelques vertus purement humaines. C'est ainsi que le dit S. Augustin des Romains, qui eurent un grand succès dans leurs entreprises pour récompense de leurs vertus morales. Vous êtes bon ami et fidèle dans vos promesses, intègre dans votre conduite, droit dans vos démarches, zélé pour la patrie, généreux pour en défendre les biens et pour en soutenir la gloire. Toutes ces vertus, qui n'ont pas pour âme la charité, ne sont point comptées pour le ciel; le Seigneur les récompense sur la terre et, comme elles sont toutes humaines, il les paie par des récompenses humaines.

Jésus-Christ semble partout désespérer de ceux qui vivent dans les richesses, dans l'abondance et dans la prospérité; partout on ne voit que des anathèmes fulminés contre ceux qui rient, et qui se plaisent dans les fausses joies du monde; dans presque toutes les pages des livres sacrés, l'on voit ceux qui coulent leur vie dans les délices de la terre frappés de malédiction; partout l'on entend des menaces foudroyantes contre ceux qui se réjouissent avec le siècle; partout l'on voit des promesses consolantes pour ceux qui souffrent ici-bas; partout la félicité du siècle présent est livrée aux impies comme leur héritage; partout le bonheur du ciel est promis aux justes qui vivent ici-bas dans la peine et dans l'affliction; partout il est dit que les heureux de la terre ont déjà reçu leur récompense; et partout nous lisons que le royaume des petits et des pauvres n'est point de ce monde. (**Massillon**, *Sermon sur ce sujet*).

[Sentiments d'une âme chrétienne]. — Le monde, dit S. Augustin, est plus dangereux lorsqu'il nous rit que lorsqu'il nous maltraite; ses faveurs, qui nous le rendent aimable, sont bien plus à craindre que ses rebuts, qui nous portent à le mépriser. En effet, soit que nous considérions la prospérité temporelle par l'impression qu'elle fait sur un cœur pour le corrompre, soit que vous l'envisagiez par la facilité qu'elle ménage aux passions lorsqu'un cœur est déjà corrompu, vous conviendrez que le salut est si difficile à faire dans l'abondance, qu'un fidèle qui se guide par la foi doit regarder tous les biens et les avantages de la prospérité dans laquelle il vit comme de terribles fléaux du ciel, et comme de redoutables châtiments que Dieu envoie à l'homme dans le fort de sa colère.

Dans la prospérité et dans l'élévation, tout contribue à entretenir nos passions: les louanges que des gens dévoués à notre fortune nous prodiguent indiscrètement, une foule de flatteurs qui nous environnent savent exagérer les moindres de nos passions qui paraissent bonnes, et couvrir d'un voile spécieux celles qui ne le sont pas pour en cacher la malignité. Que dis-je? le désordre est encore plus grand; il est monté jusqu'à son comble, et l'on trouve l'art ingénieux de canoniser jusqu'au vice et de lui donner toutes les couleurs de la vertu. Un homme, ainsi environné d'adorateurs et entêté de cet encens corrupteur, se croit du mérite à force d'entendre dire qu'il en a.

Oh! que de tristes effets de la prospérité! Seigneur, puisqu'il en est ainsi et que l'éclat du monde est accompagné de tant d'écueils, laissez-moi dans l'obscurité d'un état humble, où j'en sois garanti. Puisque la voie brillante et magnifique du monde est semée de tant de piéges, détournez-en mes pas, et que je marche plutôt à l'ombre d'un état dénué de tout, où mon cœur sera plus dégagé de la terre. Telles doivent être nos pensées et nos paroles, à la vue des désordres que cause la prospérité, dans la crainte qu'elle ne soit tout notre partage, et dans l'expérience que c'est

dans la prospérité qu'il y a plus d'occasions de se perdre éternellement. (*Le même*).

[Danger de la prospérité pour le salut]. — Les occasions et toutes les choses extérieures contribuent à éloigner de la voie du salut un homme dans la prospérité, et sont pour lui autant d'obstacles trop difficiles à vaincre pour une âme accoutumée à la mollesse ; tout concourt à nourrir et entretenir dans son cœur les passions, surtout les plus dangereuses ; une foule d'objets se présentent à tous ses sens. Ces malheureux esclaves de la fortune d'un grand étudient sa faiblesse, et ne négligent rien de ce qui peut la favoriser : spectacles, jeux, commerces, flatteries, intrigues adroitement commencées et plus adroitement terminées, rien n'est oublié ; chacun cherche à surprendre son cœur, et chacun se fait gloire de l'avoir surpris. Ces flatteurs qui l'environnent ménagent avec soin de nouveaux objets à sa passion pour en irriter l'ardeur. Ainsi, tout concourt à faire oublier aux heureux du siècle la patrie sainte à laquelle ils doivent toujours tendre.

C'est ici, Seigneur, que j'adore vos secrets jugements : car, voyant sur la terre les bons affligés et les méchants comblés de biens, ceux-là dans la misère et ceux-ci dans l'abondance, ceux-là dans la disette et ceux-ci dans la prospérité, je ne puis que je ne sois surpris d'un spectacle qui paraît si contraire à votre sage et juste providence. Quand je vois la table d'un mauvais riche splendidement servie, pendant qu'un pauvre Lazare demande les miettes qui tombent sous sa table, et qu'on lui refuse même, par excès de cruauté ; quand je vois tant d'insignes scélérats abondants en toutes sortes de biens, d'aises et de commodités, pendant que tant de justes et d'innocents manquent de tout et n'ont pas même le nécessaire, je vous avoue, dit le prophète, que mes pieds sont ébranlés, et peu s'en faut que je n'accuse votre providence de trop d'indulgence pour les méchants, et de trop de dureté pour les bons ; peu s'en faut que je ne vous accuse d'injustice. Car pourquoi, me dis-je à moi-même, cet homme qui n'est chrétien que de nom, et païen dans ses mœurs et dans ses actions, jouit-il d'une vie tranquille et d'une paix profonde sur la terre, pendant que l'homme fidèle et chrétien gémit et languit sous le poids de ses misères? Pourquoi tout rit-il à ce riche méchant? les trésors du prince ne sont ouverts que pour lui, toutes les faveurs se répandent sur lui ; les grêles ne ravagent point ses campagnes ; la terre, le ciel et les éléments semblent tous concourir à la joie et au plaisir du pécheur, pendant que l'homme de bien demeure sans assistance ; et, pendant que celui-là regorge de biens et semble avoir tout pour lui, le juste se voit abandonné, rebuté, méprisé de tout le monde et sans secours de personne.

Détacher son cœur des biens de la terre, et ne soupirer qu'après ceux du ciel, ces sentiments si chrétiens et si salutaires ne peuvent pas avoir leur effet dans un cœur environné de biens et de plaisirs; tout les com-

bat dans l'état d'abondance et de prospérité, au lieu que tout les favorise dans l'affliction. Comment tourner tous les mouvements de son cœur vers la demeure des saints, tandis qu'on trouve tant de douceur parmi les pécheurs? et comment regarder cette vie présente comme un temps d'exil, lorsqu'on trouve tant de différents plaisirs qui l'occupent, et n'user qu'en passant des créatures dont les agréments nous frappent de si près? Aussi demeure-t-on, au milieu de cet état de prospérité, dans une tranquillité d'âme semblable à celle du riche impie de l'Evangile, qui, après avoir reçu beaucoup de biens, se disait à lui-même: Mon âme, tu as des biens pour plusieurs années, repose-toi. (**Massillon**, *ibid*).

[Dieu punit dès ce monde]. — Les désordres que nous voyons dans les affaires temporelles de certaines familles ne nous font voir que trop souvent que Dieu punit dès cette vie ceux qui abusent des biens qu'il leur a donnés. Nous nous étonnons quelquefois de voir certaines grandes maisons tomber et fondre tout d'un coup; nous en cherchons la cause. Qui a pu absorber si tôt le fonds immense de tant de terres, de tant de charges, de tant d'emplois? Apprenez-en l'histoire, et vous verrez que ces maisons si opulentes ont été des maisons impies, que ceux qui les ont établies ont été des personnes sans religion, décriées par leurs débauches, et qui, au milieu de leur abondance et de leur prospérité, n'ont pensé qu'à établir leur fortune en ce monde; leur vanité sans mesure, leur ambition sans modération, une aveugle profusion, un désir effréné de paraître, ont enfin excité des orages plus ruineux aux familles que les vents les plus violents, et la providence l'a permis pour faire voir que les désordres où l'on s'abandonne dans la prospérité sont cause que cette prospérité n'est pas de durée. (**Le P. d'Orléans**, *sur les peines temporelles du péché*).

[Illusion des pauvres]. — Ce serait bien mal entendre les principes de la morale de Jésus-Christ que de s'imaginer qu'on pratiquerait la vertu plus aisément et plus constamment dans la prospérité que dans l'adversité. Si j'avais moins à souffrir, dira quelqu'un, je serais plus fidèle à mes devoirs; les afflictions occupent toutes mes pensées; ceux qui passent de tranquilles jours seraient bien ingrats s'ils ne servaient Dieu; les soins et les chagrins de la vie ne les détournent point de lui, ils n'ont à penser qu'à se sanctifier. Mais avoir à combattre sans cesse une fortune chancelante et presque désespérée, dans l'inquiétude, dans la crainte, dans les fatigues, comment en même temps appliquer son attention à la sanctification de son âme? — Raisonnement indigne d'un fidèle! sans considérer notre fortune par le rapport qu'elle doit avoir à notre salut, les sages conviennent qu'il faut plus de vertu pour la conserver heureuse que pour la souffrir malheureuse, que la modération est naturellement plus rare et plus difficile que la patience. On peut, avec un courage ordinaire, se résoudre à subir des disgrâces qu'on ne peut prévenir ni éluder, et l'on ne saurait,

sans une grande noblesse de sentiments, se mettre au-dessus des événements qui flattent nos passions. (*Remarques sur divers sujets de religion et de morale*).

[Vanité de la prospérité humaine]. — A les voir, ces favoris de la fortune, comblés de délices, respectés de tout le monde, honorés des hommes, épargnés de Dieu même pour un temps, on dirait sans doute qu'il n'est rien de plus doux que leur état, que rien n'est plus désirable que leur manière de vivre: mais, à les bien examiner, c'est une mer qui paraît calme dans la bonace du temps, mais qui cache toujours quelque tempête, quelque rocher dans son sein. A voir la voie large où ils courent sans qu'aucun obstacle s'y oppose, on dirait qu'il n'est rien de plus tranquille et de plus heureux que leur état: mais, à sonder le fond de leur cœur, à envisager par avance le précipice où cette prétendue douceur aboutit, il n'est rien de plus terrible, rien de plus affreux, rien de plus déplorable. Vivre ici-bas dans l'abondance, se voir comblé d'honneur et de respect, nager au milieu des délices, être au-dessus de tout chagrin, inaccessible à la douleur, quoi de plus agréable ! mais courir par cette voie à des supplices sans fin, ah ! craignons et évitons une fin si terrible. (**Massillon**).

[La prospérité aveugle l'esprit]. — Dans la prospérité, les grandes vérités de la foi, les grands objets qu'elle propose, comme les biens de l'autre vie, la félicité des saints, la douceur qu'il y a dans le service de Dieu, le bonheur de la vertu, toutes ces choses nous touchent peu, parce que les sens épuisent toute l'attention de l'homme et le rendent peu capable de penser à des biens invisibles, et bien moins encore de les aimer. Quelle apparence de détromper un homme enivré de sa fortune, qui voit tout trembler sous son autorité ! quoi qu'il arrive aux autres, leur disgrâce n'est pas une instruction pour lui; il semble, au contraire, qu'elle lui donne un nouvel ascendant sur eux, et, se regardant comme un homme privilégié, il dit ce que le prophète fait dire à l'impie: *Dixi in abundantiâ meâ: Non movebor in æternum.* Ajoutez que la prospérité, comme un poison lent et subtil, gagne le cœur peu-à-peu, et corrompt insensiblement les âmes les mieux nées; qu'elle inspire un orgueil secret dont on ne s'aperçoit pas soi-même, qu'elle rend l'homme impérieux, fier et méprisant, à mesure qu'elle le rend indépendant, qu'elle le jette dans le luxe et dans la mollesse, et fait naître en lui un entier oubli de Dieu.

Les pécheurs heureux et florissants se regardent ordinairement comme les auteurs de leur fortune; ils considèrent leur félicité temporelle comme leur ouvrage; ils attribuent à leur habileté les richesses qu'ils ont acquises, les honneurs auxquels ils sont parvenus, et, s'applaudissant en secret eux-mêmes, ils disent: C'est notre main, et non celle du Seigneur, qui a fait ces choses: *Manus nostra fecit hæc.* Or, cette enflure de cœur à laquelle ils s'abandonnent est une mort spirituelle dont Dieu les frappe, dit

S. Augustin, parce qu'ils perdent, par l'orgueil qui les enfle, la grâce qui les faisait vivre : *Superbiâ quâ intumescunt, amittunt gratiam quâ vivunt.* Ils s'enivrent de leur prospérité, de leur grandeur, de leurs richesses, de leurs plaisirs, et, dans cette ivresse malheureuse, ils perdent le souvenir de Dieu, de leur salut, et ne pensent qu'à goûter les douceurs de la vie présente. Ils se persuadent que l'honneur qu'on leur rend est un tribut dû à leur mérite, et reçoivent l'encens qu'on leur présente dont la fumée les éblouit tellement, qu'ils ne se connaissent plus eux-mêmes. (*Essais de Sermons*).

[Même sujet]. — S'il est rare de voir une foi victorieuse des souffrances et des adversités humaines, c'est presque un prodige de trouver une foi qui ne soit point affaiblie par l'illusion des vanités, des plaisirs et des honneurs du siècle. En effet, le propre de la foi est de nous élever au-dessus des sens et de tous les objets visibles, pour nous attacher aux biens éternels et invisibles qu'on nous propose. Or, cette élévation, et pour ainsi dire ce transport qui tend vers Dieu, est beaucoup plus facile dans l'adversité, parce que le cœur, ne trouvant autour de lui que des objets tristes et rebutants auxquels il ne peut s'attacher, se porte presque de lui-même sur ce bonheur infini que la foi lui présente. Il n'en est pas ainsi de la prospérité : l'éclat des grandeurs, la douceur des plaisirs, les avantages des richesses sont comme un charme séducteur qui, représentant le monde avec tout ce qu'il a de plus attrayant et d'agréable, fait en même temps paraître les espérances de la foi comme des chimères. Ainsi, les personnes qui sont dans la prospérité sont obligées de produire souvent des actes de foi, dans l'état le plus florissant où elles se trouvent, pour opposer les réflexions de cette vertu aux dangereuses illusions qui les environnent. (*Les mêmes*).

[Conduite de Dieu dans la prospérité des méchants]. — Il n'y a rien de plus ordinaire dans le monde que cette plainte qu'on y fait, que la condition des gens de bien est déplorable, qu'ils sont autant ou plus persécutés que les méchants, que la prospérité et le repos, qui devraient être le privilége de la vertu, sont ordinairement l'instrument et le partage de l'iniquité et de l'injustice, et qu'enfin les justes et les pécheurs, confondus ensemble, sont exposés aux mêmes maux comme s'ils étaient coupables des mêmes crimes. Cette pensée a soulevé contre Dieu l'esprit des impies, et les a réduits ou à douter de sa justice ou à nier sa providence. Les saints en ont été quelquefois ébranlés, et le roi-prophète lui-même, sentant la main de Dieu qui s'appesantissait sur lui par un accroissement de peines et de disgrâces, et voyant la paix et la tranquillité des pécheurs, confesse qu'il fut saisi de zèle, d'indignation et d'étonnement, jusqu'à ce qu'il fût entré dans le sanctuaire du Seigneur pour y découvrir les raisons secrètes d'une dispensation qui lui paraissait si étrange. Mais les vues de Dieu

sont bien différentes de celles des hommes. Quand il fait prospérer les méchants c'est ou pour les toucher par ses bienfaits, s'il leur reste quelque sentiment de reconnaissance, ou pour récompenser un fond de vertus imparfaites qu'ils ont par quelques félicités passagères, ou pour les livrer à eux-mêmes et à leurs passions comme des malades désespérés à qui l'on permet tout ce qu'ils demandent, ou pour marquer le peu d'état que l'homme sage doit faire des biens que Dieu accorde même à ses ennemis. Au contraire, quand il les afflige, c'est ou pour marquer la haine qu'il porte au péché en réprimant les hommes scandaleux par des châtiments exemplaires, ou pour les redresser et rétablir par une peine forcée l'ordre où ils n'ont pas voulu se remettre par une pénitence volontaire, ou pour faire connaître qu'il est le Seigneur et le maître, punissant les uns avec rigueur, laissant les autres dans une espèce d'impunité, de peur que, s'il n'en punissait aucun, on ne crût qu'il ne voit pas ou qu'il ne règle pas les choses humaines, ou que, s'il les punissait tous, on ne crût qu'il ne réserve rien à son dernier jugement, et qu'il ne reste rien à souffrir après cette vie. C'est ainsi que raisonne S. Augustin (**Fléchier**, *sur les afflictions*).

[Adorer toujours la Providence]. — Quand Dieu nous afflige par quelque disgrâce, au lieu de reconnaître le doigt de Dieu nous regardons ces événements comme un effet du hasard, ou comme des coups d'une fortune aveugle qui frappe à toute aventure sans nul dessein, et nous ne faisons point réflexion qu'il ne tombe *pas un cheveu de notre tête* sans la connaissance d'une providence sage et éclairée, qui permet tout pour le bien et l'avantage des élus. Au contraire, si nous réussissons dans toutes nos entreprises, si nous avons des biens en abondance, s'il nous arrive quelque élévation glorieuse, nous y reconnaissons volontiers l'ouvrage d'un Dieu juste, et, bien loin de nous défier alors de notre propre faiblesse à la vue d'une dignité au-dessus de nos forces, nous ne doutons point que nous n'ayons tout le mérite nécessaire pour nous acquitter d'un emploi où nous jugeons que la Providence nous place elle-même. C'est ainsi que quelques-uns sont toujours prêts à méconnaître le Seigneur dans la disgrâce, et à le confesser dans la prospérité, quoiqu'il soit le maître de l'un et de l'autre, et que rien n'arrive que par son ordre. (**Montmorel**, 4e *dim. de Carême*).

[L'oisiveté du mondain]. — Parcourez toutes les conditions, vous n'en trouverez point de plus oisive ni de plus inutile que celle des hommes qui sont dans la prospérité, et de ces femmes mondaines qui sont à leur aise et qui jouissent des commodités de la vie. Les artisans travaillent et sont occupés tous les jours, les laboureurs gagnent leur pain à la sueur de leur front, les marchands sont attachés à leur négoce ; mais un homme qui est dans la prospérité ne sait à quoi passer le temps : il faut qu'il joue,

qu'il voyage, qu'il se divertisse. Quand David est berger, il est nuit et jour appliqué à la garde de son troupeau ; quand il vient à l'armée, il va à la tête des troupes et combat les Philistins ; mais passe-t-il de ces conditions laborieuses à un état plus tranquille, se voit-il dans la prospérité et au-dessus de toutes ses affaires, l'oisiveté l'endort, il ne pense qu'à se divertir, dans le temps même qu'on a coutume d'aller à la guerre, *Quo tempore reges solent ad bella procedere* (**Joly**, 6e *dim. après les Rois*).

[Hérode et S. Jean-Baptiste]. — Qui ne sera surpris de voir Hérode sur le trône nager dans les délices de la vie et dans l'affluence des biens, quoiqu'il soit un scélérat et un incestueux, pendant que Jean-Baptiste, le plus grand et le plus saint de tous les prophètes, est chargé de fers et languit dans une obscure prison ? Ah ! Seigneur, à combien de gens une si surprenante distribution de biens et de maux de la vie fera révoquer en doute votre providence ! Que sont devenues ces fréquentes et si magnifiques promesses que vous faites de votre protection aux gens de bien ? Qui aurait cru que vous eussiez abandonné le plus juste de tous les hommes, le plus zélé des prédicateurs, à la vengeance d'une femme impudique et au pouvoir d'un prince incestueux ? Est-ce là une conduite propre à engager vos ministres à soutenir les intérêts de votre gloire et à reprendre les violateurs de vos lois ? N'est-il pas à craindre qu'elle n'étonne le courage des plus hardis et ne refroidisse leur zèle, s'ils voient que l'exil, la prison, la mort, sont le partage de vos fidèles serviteurs ? Tels étaient les sentiments des Gentils quand ils voyaient leurs proches et leurs amis dépouillés de leurs charges et de leurs biens, chargés de fers et condamnés aux supplices les plus cruels dès qu'ils avaient embrassé le christianisme. Mais à Dieu ne plaise que nous, qui avons d'autres yeux que ces infidèles, ayons les mêmes sentiments ! La foi nous apprend que, si les biens et les maux de cette vie arrivent indifféremment aux justes et aux méchants, la divine providence a préparé aux bons, dans l'autre vie, des biens auxquels les méchants n'auront point de part, et destiné de même aux méchants des peines dont les justes seront exempts. (**Lafont**. *Entretiens ecclésiastiques*, 2e *Dim. de l'Avent*).

[Châtiment de Dieu sur le pécheur. — Tant que Dieu châtie encore un pécheur pendant cette vie, qu'il traverse ses mauvais desseins, qu'il bouche ses voies avec des épines, selon l'expression d'un prophète, qu'il lui envoie quelque disgrâce, c'est une marque qu'il n'a pas encore perdu à son égard l'affection de père, qu'il pense encore à le réveiller du profond assoupissement où il est plongé, à le faire revenir de ses égarements et de ses désordres. Mais Dieu, après avoir épuisé en vain toutes les ressources de son amour, retire-t-il sa main vengeresse de ce pécheur, laisse-t-il ses dérèglements impunis, le laisse-t-il réussir en ses desseins les plus injustes et s'enivrer tant qu'il lui plaît des joies de la terre sans les détremper

d'aucune amertume, voilà la marque la plus certaine et la plus sensible qu'on puisse avoir de l'abandonnement de DIEU et de son éternelle réprobation. DIEU ne saurait porter plus loin en cette vie la colère, ni la faire éclater sur ce pécheur d'une manière plus terrible.

Gardez-vous bien de regarder la prospérité des méchants comme un sujet de douter de la Providence, puisque rien ne la fait paraître avec plus d'éclat. Gardez-vous de regarder d'un œil jaloux et de porter envie à ces grands pécheurs qui ne se sont élevés et n'ont établi leurs maisons que par des voies illégitimes et criminelles : *Noli æmulari*, dit le Roi-Prophète, *in eo qui prosperatur in viâ suâ, in homine faciente injustitias.* Que les infidèles, qui ne sont point éclairés des lumières de la foi, regardent leur prospérité et leur fausse paix comme un don du ciel et comme une impunité de leurs crimes, qu'ils les croient heureux en les voyant nager dans les délices de la vie, comblés de gloire et de richesses, craints, respectés et redoutés de tout le monde : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt :* Pour nous, si nous en jugeons par les lumières de la foi, non par rapport au jugement qu'on en fait dans le monde, mais par rapport à la grandeur de leurs offenses, par lesquelles ils ont irrité le Seigneur, nous ne croirons jamais les méchants heureux dans le plus haut comble de leur élévation et de leur fortune : nous porterons plutôt compassion qu'envie à leur plus éclatante prospérité ; nous ne regarderons leur impunité temporelle en cette vie que comme un présage funeste de leur éternelle réprobation et d'une plus rigoureuse condamnation dans l'autre monde.

A quelque comble de grandeur que les méchants soient élevés, quelque favorable que soit le succès de leurs projets, quelque impunis qu'ils semblent être dans tous leurs crimes, loin de leur porter envie dans cet état, ayons plutôt compassion d'eux et de cette trompeuse prospérité qui les aveugle, qui les perd et qui les conduit à la damnation éternelle. Disons, avec S. Paulin : « Préservez-nous, Seigneur, d'avoir quelque part en ce monde au sort de ces heureux du siècle, dont nous attendons un sort si différent en l'autre vie. Ne permettez pas que nous ayons quelque société avec eux dans leurs biens et dans leurs plaisirs, puisque nous espérons être éternellement séparés d'eux au siècle futur : *Quid mihi cum horum societate commercium sit, cum quorum sorte discretio est ?* (**Lafont**).

[Félicité trompeuse]. — Etre heureux selon le monde, ce n'est pas toujours être heureux selon DIEU. La prospérité est semblable à ces étangs qui, du fond empesté d'une eau paisible, exhalent de noires vapeurs, et rendent l'air d'alentour obscur et malsain tout ensemble. Un homme enivré de sa bonne fortune est un aveugle qui n'a jamais DIEU devant les yeux rempli de la graisse de la terre, il méprise la rosée du ciel ; occupé de ce qui est périssable, il néglige ce qui est éternel ; jouissant du bienfait sans regarder le bienfaiteur, criminel impunément sans penser qu'il a un juge,

il efface de son esprit toutes les images fâcheuses qui pourraient le retenir dans le devoir ; possédant les richesses sans en connaître le néant, il dit dans son cœur que rien n'est capable de l'ébranler ; il n'a plus de règle de sa volonté que sa volonté même; il croit que tout ce qui lui plaît est permis, que tout ce qui flatte son ambition est dû à sa qualité ; il se fait une loi de satisfaire ses passions et de jouir de ses plaisirs. Etat terrible ! malheureux état pour un chrétien ! *L'auteur des* Actions chrétiennes, *Panégyrique de Ste Elisabeth*).

[La prospérité ne sert point à la vertu]. — C'est le sentiment de S. Chrysostôme que la prospérité ne sert de rien à un homme pour être vertueux. Ce sentiment néanmoins paraît un peu surprenant : car il semble qu'une personne qui n'est point dans la nécessité de gagner sa vie, et qui n'a aucune mauvaise affaire sur les bras, devrait avoir continuellement les yeux levés au ciel pour reconnaître la main qui verse sur elle tant de faveurs, et que tous ses soins ne devraient avoir d'autre but que la pratique des vertus et de toutes sortes de bonnes œuvres. Mais l'expérience nous fait voir tout le contraire. Des prières, il n'en fait guère d'autres que celle du pharisien ; à l'ouïr parler, il semble que Dieu lui en doit de reste, et, comme il a tout en abondance, il ne lui demande rien. Les plaisirs des sens, auxquels il se livre tout entier, ne lui permettent point de s'élever aux choses de l'éternité, et, comme les richesses qui sont sorties de la terre tendent toujours du côté de leur origine, cet homme n'a que des pensées terrestres et indignes d'un chrétien. Si vous en voulez une preuve convaincante, il ne faut que se souvenir de ce qui arriva au peuple d'Israël dans le désert. Il était tout récemment sorti d'Egypte, où il était accablé de travail et n'avait de pain qu'autant qu'il fallait pour vivre. Sa nécessité extrême cependant et son travail accablant ne le touchait point à l'égal de ce qu'on ne lui laissait aucun loisir pour prier Dieu. C'était là la plus grande peine de sa servitude et tout son chagrin ; et quoiqu'il fût au milieu des idoles, il ne les regardait qu'avec abomination. Dieu enfin se laissa fléchir ; il les tira de ce malheureux pays, et les mit dans une agréable solitude, où ils n'étaient ni troublés ni inquiétés de qui que ce fût. Tout le temps leur était libre ; et, pour ne les point divertir du louable dessein qu'ils semblaient avoir de ne penser qu'à Dieu, la Providence divine fut comme leur économe et pourvut à tous leurs besoins. Ils n'étaient point obligés à cultiver la terre pour avoir de quoi se nourrir ; les anges étaient comme leurs pourvoyeurs, qui leur faisaient descendre tous les jours la manne du ciel ; ils n'étaient point obligés de préparer et d'assaisonner ce mets, qui avait le goût de toutes les viandes qu'ils eussent pu désirer ; leurs habits ne s'usaient point en les portant, les maladies ne s'approchaient point d'eux : tous ces miracles étaient autant de prédicateurs qui leur prêchaient sans cesse qu'il y avait un Dieu dans le ciel qui méritait leurs adorations et leurs respects. Néanmoins ils

ne furent jamais plus impies et n'eurent jamais tant de mépris pour Dieu. Ils pressèrent Aaron de leur faire des dieux comme il y en avait en Egypte, et, quoiqu'il fit tout ce qu'il put pour les divertir d'une entreprise si abominable, il fut contraint de souffrir qu'ils jetassent en fonte un veau d'or, qu'ils portèrent en triomphe pour le faire adorer, chantant partout : « Israël, voici les dieux à qui tu dois ta liberté ! voici ceux qui t'ont tiré de ta servitude ! » Qu'est-ce qui a produit un changement si étrange dans ce peuple, qui lui a renversé la tête et qui lui a fait prendre de si pernicieux conseils? Il était trop à son aise, dans l'abondance et la prospérité : voilà ce qui l'a perdu et porté jusqu'aux dernières abominations dont il avait horreur lorsqu'il était dans l'oppression. Mais être à son aise et être vertueux, ce sont deux choses aussi rares sur la terre qu'elles sont inséparables dans le ciel. (**Le P. Cordier**, *La famille sainte*).

[La fragilité de la prospérité]. — Il ne faut pas croire que ceux qui semblent être heureux et dans la prospérité soient toujours à couvert de tous les accidents : il ne faut qu'un revers de fortune, une mauvaise affaire, un créancier trop pressant, pour mettre bien des gens en déroute. S'aperçoit-on que ce nouvel édifice, élevé sur les ruines de plusieurs autres, commence à se démentir, toute la machine s'ébranle. Quelle colère et quel déchaînement de tous les intéressés ! L'amitié, dans le monde, perd ses droits dès qu'un ami emporte notre bien : on n'écoute plus l'affinité, on n'est sensible qu'à sa perte ; à peine se sera-t-on aperçu du désordre de vos affaires, que vous verrez vos meilleurs amis s'élever contre vous pour vous déchirer, comme parle un Prophète : *Numquid non repentè consurgent qui mordeant te.* (Habacuc. II). Vous changez de fortune, tout change de face ; on a beau faire voir que la mauvaise foi ni l'imprudence n'a point de part à votre malheur, combien de vos créanciers qui soient touchés de votre mauvaise fortune? On plaint votre sort parce qu'on se ressent de votre chute. Parenté, amitié, reconnaissance, tout cède à l'intérêt. *Suscitabuntur lacerantes te, et eris in rapinam eis.* (Ibid.). On vous suscitera cent procès ; on vous suscitera cent avanies ; chacun cherchera à avoir quelque part au débris et à en tirer quelque pièce. Après avoir tout donné à votre cupidité, il faudra tout rendre à celle des autres ; vous en deviendrez vous-même la proie : *Et eris in rapinam eis.* Digne sort d'une avarice ou d'une ambition démesurée ! Peu de ces voies extraordinaires qui aient un terme plus heureux. Vous vouliez vous élever trop haut, vous pensiez donner à votre maison un nouvel éclat, et vous l'avez ensevelie sous vos ruines : *Cogitâsti confusionem domui tuæ.* (Ibid.) (**Le P. Croiset**, *Réflexions chrétiennes*).

[La prospérité des méchants est un mal pour eux]. — La prospérité constante des pécheurs est le plus grand de tous les malheurs pour eux. Moins le Sei-

gneur trouble leur repos, plus il les châtie par-là. C'est alors que les mauvaises dispositions deviennent pires de jour en jour, qu'ils s'étourdissent davantage, qu'ils s'abusent, qu'ils s'aveuglent de plus en plus sur l'affaire de leur salut. Mais la multitude insensée ne raisonne pas de la sorte : selon l'idée du plus grand nombre, le siècle est heureux lorsque la plupart des simples particuliers sont des princes par leur fortune, quoiqu'ils soient pauvres et les derniers des hommes en vertu ; lorsque les spectacles sont dans l'éclat, quoique la religion soit dans le mépris ; lorsque le luxe s'attire partout les regards, quoique la charité chrétienne soit négligée ; lorsque des débauchés puisent dans la bourse du riche de quoi fournir à tous les excès, quoique le pauvre n'y trouve rien pour soulager ses besoins extrêmes. Cependant, si Dieu permet que ces désordres régnent dans le monde, soyons sûrs que c'est justement alors qu'il est plus irrité contre nous. Sa vengeance la plus redoutable est de laisser à présent le crime impuni. S'il nous ôte, au contraire, toutes les ressources du luxe, de la bonne chère, des divertissements, des plaisirs, des extravagances du siècle, c'est alors qu'il signale envers nous sa miséricorde. (**S. Augustin**, 5e *lettre à Marcellin*).

[Les justes sanctifiés]. — Pour purifier la vertu, l'affermir, la préserver de la contagion du vice, la rendre digne enfin d'être couronnée dans le ciel, il faut, selon la foi, des combats, des difficultés, des humiliations, des persécutions. Il faut donc des persécuteurs, et pour cela des méchants, et des méchants autorisés, revêtus de force et de puissance. Les gens de bien seraient peu propres à cet emploi : Dieu le commet donc aux pécheurs. Il les remplit pour cela de richesses et d'autorité : ce sont les instruments de sa justice et les ministres de son courroux. Il les prend en sa main, comme il fit autrefois des cordes pour frapper les profanateurs et pour inspirer aux gens de bien le respect et la soumission ; Dieu en fait un fouet, il l'élève, il frappe. On fuit, on crie, on tremble au seul bruit du coup. Peu de temps après, les scélérats étant punis et les enfants corrigés, Dieu est content ; tout est dans l'ordre ; on jette le fouet au feu. C'est ainsi que Dieu prit en main les Antiochus, les Hérode, les rois d'Egypte et de Syrie, non pour les combler de gloire, mais pour rappeler son peuple à son devoir. C'est ainsi qu'il fait entrer des avares, des affamés, des gens sans honneur et sans pitié, dans les charges et dans les emplois. En ce degré d'élévation, on n'ose leur résister : en vain le veut-on faire, Dieu les protége. Attendez qu'il s'en soit servi à ses fins : ils seront bientôt le jouet de ceux qu'ils ont sacrifiés à leurs fantaisies. (**Le P. de la Rue**, *Carême*).

[Malheur d'un pécheur dans la prospérité]. — Pécheurs heureux et florissants, ne vous applaudissez point de votre tranquillité. J'ai péché, dites-vous, quel mal m'en est-il arrivé ? Le plus funeste des maux : cela même qu'après

tant de crimes vous êtes encore heureux. Votre impunité c'est votre malheur, parce que c'est un gage certain que DIEU compte avec vous, qu'il vous paie dès cette vie le peu de bien que vous y pouvez avoir fait, qu'il ne veut rien vous devoir à la mort, et qu'alors on n'aura rien à vous dire que ce que l'on disait au mauvais riche : *Recordare*, (souvenez-vous !) *quia recepisti bona in vitâ tuâ :* souvenez-vous que vous avez reçu ce qui vous pouvait appartenir des biens et des douceurs de la terre : et sur ce souvenir mesurez ce qui vous est dû dans le Ciel. *Recordare :* souvenez-vous que dans la vie vous avez été le fléau de DIEU, les verges pour corriger ses enfants; qu'ils ont été accablés sous votre crédit, opprimés par votre puissance, immolés à votre ambition, dépouillés par votre avarice, humiliés, foulés sous vos pieds. Le temps est venu de jeter les verges au feu et de faire entrer les enfants en possession de l'héritage : à votre tour vous devez donc être humiliés, mais cela pour toute la durée de l'éternité. (**Le P. de la Rue**, *Carême*).

[Avantages du malheur]. — Un homme de bien peut être riche et heureux : mais un homme de bien, riche et heureux, est en grand danger de se pervertir. Un méchant homme, qui est dans la prospérité, peut se convertir; mais il est difficile qu'il change ; il court risque de s'endormir dans ses désordres, et sa damnation est plus certaine que son salut. O mon DIEU, qui voulez nous sauver, traitez-vous comme vos élus. Ne nous épargnez pas, frappez-nous, si le châtiment nous doit conduire à vous. Si nous versons des larmes, laissez-les couler. Enlevez-nous sans égard tout ce que nous aimons, tout ce qui nous empêche de vous aimer. Détachez-nous du monde, de nous-mêmes, de toutes choses, afin que nous ne nous attachions qu'à vous seul. (**Le P. de la Pesse**).

[Se détacher des biens terrestres]. — Bien loin de nous répandre en plaintes amères à la vue de la prospérité des pécheurs, ne devrions-nous pas au contraire concevoir un grand mépris pour tous les biens de la terre, puisqu'ils sont communs aux méchants et aux bons, puisque même le plus souvent ils sont le partage des pécheurs? Si le Fils de DIEU, dit S. Augustin, vous a promis la prospérité en ce monde, s'il l'a promise à tous les fidèles, plaignez-vous à lui, faites-lui des reproches, quand vous verrez l'infidèle heureux et le fidèle malheureux : *Si felicitatem sæculi hujus tibi promisit Christus, murmura adversùs eum quandò vides infidelem felicem* (In ps. XXXVI). Mais si, au contraire, il a dit que les gens de bien pleureraient pendant que le monde ne penserait qu'à se réjouir, qu'avez-vous à vous plaindre? Si nous sommes fidèles, soumettons-nous aux ordres de DIEU. Contentons-nous de l'état où il a plu à la sagesse de DIEU de nous placer, et ne souhaitons point d'être riches, de crainte d'en devenir plus méchants. Que la prospérité des pécheurs ne soit point la cause de notre envieux chagrin. Mais, me direz-vous, on peut être riche et

juste tout ensemble. J'en conviens. Les fidèles, quoique riches, n'ont nulle attache aux biens de la terre, et sont prêts à tout abandonner s'ils étaient persuadés que ce fût la volonté de Dieu. Les riches ne sont justes que par le peu d'estime qu'ils ont pour toutes les grandeurs et les biens de ce monde. Il est vrai que ces personnes sont en petit nombre, et que celui des justes infortunés est très-commun. Pourquoi cela? c'est que la terre est le ciel des pécheurs, ils sont des dieux à eux-mêmes; et les justes, mettant toutes leurs espérances dans les bontés de Dieu, n'ont point d'autre demeure à attendre que le séjour de l'éternelle gloire. (*Le même*).

[Fragilité des biens de ce monde]. — Quand les pécheurs goûteraient pendant la vie la joie la plus pure et la plus constante, devrait-on pour cela envier leur sort? Non sans doute, puisqu'après la mort leur partage ne peut être que l'enfer. Pénétrons en pensée dans ces tristes lieux, et considérons-y ce pécheur que l'on a vu si riche, si puissant, si distingué dans le monde; examinons l'horreur de sa prison, la pesanteur de ses chaînes, la cruauté de ses bourreaux, l'ardeur et l'activité du feu qui le dévore, la confusion qui le couvre, les insultes qu'il reçoit, ses plaintes, ses pleurs, ses regrets, ses gémissements, la rage et le désespoir dont il est animé. Souffrir tout ce qu'on peut imaginer de maux sans jamais espérer aucun soulagement à ses peines, brûler, se désespérer pendant toute l'éternité, tant que Dieu sera Dieu : voilà le fruit de la joie et des plaisirs que ce pécheur a goûtés pendant la vie : voudrais-je les acheter à ce prix? (**Ségneri**, *Méditations*).



PROVIDENCE DE DIEU.

SOINS QU'ELLE PREND DES BESOINS SPIRITUELS

et temporels des hommes.

AVERTISSEMENT.

Il n'y a guère de sujet plus étendu, dans la morale chrétienne, que la Providence divine, *puisqu'elle entre presque dans tous les discours. Entre autres, il semble que ce sujet n'est différent que de nom de la* Confiance en Dieu *et de la conformité avec la volonté divine, dont nous avons déjà parlé ; d'ailleurs, on ne peut le séparer de* l'Adversité *des justes et de la* Prospérité *des méchants, parce que cela est du ressort de la Providence, non plus que de la punition qu'il exerce sur les méchants, comme nous l'avons fait voir quand nous avons traité de la* Prospérité. *C'est pourquoi, je ne répéterai rien ici de ce que j'ai dit dans les titres qui ont du rapport à celui dont nous traitons maintenant.*

J'ai donc dessein seulement de réunir ce que j'ai trouvé de plus propre à la chaire, dans les Pères, les théologiens, les livres spirituels et les prédicateurs, touchant la Providence générale que Dieu *a de tout le monde et en particulier sur les justes, en ménageant tout ce qui arrive pour leur salut.*

Ce sujet, si vague et si étendu, étant ainsi restreint, je conseillerais à ceux qui le traiteront d'insister particulièrement sur la confiance que l'on doit avoir en la Providence pour les nécessités de cette vie, parce que c'est en quoi l'on manque plus ordinairement, au lieu que l'on n'en a souvent que trop pour les choses qui regardent le salut et les biens spirituels, et de tâcher de bien convaincre les auditeurs que Dieu *prend un soin tout particulier de ceux qui le servent fidèlement.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Il n'est point de perfection en Dieu qui ait été de tout temps plus exposée à la contradiction des hommes que sa Providence. Les uns ne la reconnaissent point du tout, comme ont fait quelques anciens philosophes et comme font encore les athées aujourd'hui, par un aveuglement volontaire, pour n'avoir d'autre règle de leur conduite que leurs passions ; les autres l'accusent et la censurent comme injuste dans la distribution des biens et des maux de cette vie ; ce sont des gens aveuglés par leur amour propre, qui ne regardent qu'eux-mêmes et qui rapportent tout à leurs commodités et à leur intérêt, n'approuvent que ce qui les accommode, se plaignent et murmurent de la conduite de Dieu sur eux. Les autres, enfin, sont les sages du monde et les politiques, qui forment de grands projets, et qui, dans leurs entreprises, se flattent de pouvoir réussir par leur seule industrie, par leurs artifices ou par leurs intrigues, sans vouloir dépendre de la Providence et sans y mettre leur confiance. Ce sont ces trois sortes de personnes que je puis appeler, avec l'Ecriture, autant de fugitifs et de déserteurs de la Providence, et que je prétends combattre dans ce discours, en convainquant les uns de la vérité et de la nécessité d'une providence qui règle toutes les choses de ce monde, en faisant voir à ceux qui s'en plaignent ou qui en murmurent qu'elle est infiniment sage et juste dans l'ordre qu'elle a établi et dans la conduite qu'elle tient sur tous les hommes, et enfin à ceux qui n'en veulent point dépendre, et qui ne se confient qu'en leur adresse et en leur industrie, que sans elle jamais ils ne réussiront qu'à leur propre malheur dans tous leurs desseins.

Première Partie. — Pour ceux qui ne veulent point reconnaître une providence veillant sur toutes les choses de ce monde et les conduisent toutes à leur fin, quoique par des voies qui nous sont inconnues, ces

gens-là n'ont qu'à jeter les yeux sur toutes les parties qui composent ce grand monde, et voir avec quel ordre tout se maintient depuis tant de siècles, pour conclure aussitôt que tout cet univers n'a pas été fait par hasard et qu'il n'est point conduit à l'aventure, mais gouverné par une sagesse infinie, qui atteint d'un bout à l'autre, selon l'expression du Saint-Esprit. Aussi y a-t-il une telle liaison entre la toute-puissance de Dieu et sa providence, que nous ne saurions reconnaître l'une sans avouer en même temps l'autre : sa puissance paraît dans la création de tous les êtres, et sa providence éclate admirablement dans la conduite qu'il en prend ; et comme rien n'est produit sans sa toute-puissance, de même rien n'est réglé, conduit et gouverné que par sa providence. — On peut s'étendre sur les perfections qui composent cette Providence, sur la sagesse infinie qui, connaissant tout, ne peut ignorer aucun des besoins de ses créatures ; sur sa bonté, qui ne les a pas tirées du néant pour les abandonner ; sur sa justice, car Dieu n'était pas obligé de leur donner l'être ; mais, supposé qu'il les ait créées pour une fin, il est engagé de leur fournir des moyens d'y parvenir, ce qui est encore plus juste à l'égard de l'homme, qui est la plus noble et la plus excellente de toutes ses créatures, et pour lequel toutes les autres ont été faites.

Seconde Partie. — Justifier la conduite de la Providence à l'égard de ceux qui s'en plaignent, et qui l'accusent d'injustice dans le partage inégal des biens et des maux de cette vie, comblant souvent de richesses les plus impies, et laissant dans l'affliction, la pauvreté et la misère les plus gens de bien. Pour répondre à ces accusations, il faut faire voir que ceux qui se laissent aller dans ces murmures sont — 1°. Des gens aveuglés par leur amour propre, qui n'ont égard qu'à leurs commodités et à leurs intérêts, non à l'ordre et au bien de la société humaine, qui ne peut se maintenir que par la dépendance mutuelle des hommes les uns envers les autres, les pauvres des riches, et les riches des pauvres. — 2°. Ils ne voient pas que la Providence naturelle qui veille sur leurs besoins temporels est toujours subordonnée à la Providence surnaturelle qui a soin du salut de leur âme ; de sorte que la conduite qui leur paraît rigoureuse est, au jugement de cette sagesse infinie, la plus avantageuse pour leur bonheur éternel.

Troisième Partie. — Répondre à ceux qui prétendent se soustraire aux ordres de la Providence, réussir par leur seule adresse, rester maîtres de leur conduite. Il faut leur montrer que jamais ils ne réussiront dans leurs desseins sans une confiance particulière en cette Providence : — 1° Parce que leurs lumières sont trop faibles et trop bornées pour voir les véritables moyens de venir à leurs fins ; — 2°. Parce que Dieu se plaît à renverser les desseins de ces sages du monde, comme il les en menace dans l'Ecriture ; — 3°. Parce qu'il ne peut souffrir ces orgueilleux qui veulent élever la tour de Babel, et les abandonne à leur propre conduite, source de leur malheur.

II. — 1°. Il y a une providence qui ordonne tous les événements qui nous arrivent, comme des moyens à la fin que la sagesse infinie de Dieu s'est proposée : par conséquent, il faut s'y soumettre, puisque c'est en vain qu'on s'y oppose, et que tout ce que cette providence a ordonné est toujours à notre avantage si nous nous y soumettons de bon cœur.

2°. Cette providence veille particulièrement sur les justes : elle fait tout réussir pour leur bien, et par conséquent ils ne peuvent mieux faire, ni pratiquer une plus haute vertu, que de s'y abandonner entièrement.

—

III. — 1°. Convaincus, comme nous le devons être, qu'il y a une providence et une raison souveraine disposant de toutes les choses de ce monde, tant générales que particulières, nous devons aussi être persuadés que c'est inutilement qu'on s'y oppose ou qu'on lui résiste, puisque tout ce qu'elle aura ordonné arrivera immanquablement, malgré toutes nos résistances.

2°. C'est agir contre soi-même, se priver d'une infinité de biens et d'avantages, que de résister à ses ordres : comme, au contraire, s'y soumettre en toutes choses, c'est l'engager à prendre un soin particulier de nous et de tous nos intérêts.

—

IV. — 1°. Il est absolument nécessaire qu'il y ait dans le monde une providence, sans quoi tout serait en confusion sur la terre et dans le ciel ; rien ne pourrait ni subsister ni se maintenir.

2°. En quoi consiste cette providence, quelle est son occupation. Il y en a une *naturelle*, et une *surnaturelle*.

3°. Il est absolument nécessaire de mettre en elle notre confiance pour les biens de cette vie et pour ceux de l'autre ; sans cela, rien ne nous réussira ni pour les premiers, ni pour les seconds.

—

V. — 1°. Une personne qui a mis toute sa confiance en la divine Providence a trouvé le moyen d'être toujours tranquille, contente, heureuse dès cette vie.

2°. Elle a trouvé celui de se procurer un bonheur éternel dans le ciel ; puisque c'est le moyen d'assurer son salut en pratiquant les plus excellentes vertus.

—

VI. — 1°. Rien de plus criminel que l'homme du siècle qui ne veut pas reconnaître la Providence.

2°. Rien de plus malheureux que l'homme du siècle, qui ne veut pas se conformer à la conduite de la Providence.

Mais aussi, par deux conséquences toutes contraires, 1°. rien de plus sage que le chrétien qui la reconnaît en toutes choses, et qui prend pour règle de toutes ses actions la foi de la Providence ; 2°. rien de plus heureux que le chrétien qui fait consister tout son appui dans la foi à la Providence. — Deux vérités édifiantes et consolantes qui feront le partage de ce discours. (**V. Bourdaloue**).

—

VII. — Quiconque renonce à la Providence, et veut se soustraire à l'empire de Dieu, ne le peut faire qu'en l'une de ces deux manières ; ou par un esprit d'infidélité, parce qu'il ne reconnaît pas cette Providence et qu'il ne la croit pas ; ou par une simple révolte du cœur, parce que, la croyant et la supposant, il ne veut pas s'y soumettre : sur quoi j'avance ces deux vérités :

1°. Si c'est par un esprit d'infidélité, c'est le plus grand aveuglement où un homme puisse tomber, puisque c'est être athée.

2°. Si c'est par une révolte du cœur, c'est le plus grand endurcissement et la plus grande marque qu'un homme est abandonné à toutes sortes de vices, et que son cœur est entièrement corrompu. (*Tiré du même sermon*).

—

VIII. — Malheur de ceux qui veulent se soustraire à la conduite de la Providence.

1°. En renonçant à cette Providence adorable, l'homme demeure sans conduite, ou abandonné à sa propre conduite, source infaillible de tous les maux.

2°. En quittant Dieu et en s'éloignant des ordres de sa Providence, il oblige Dieu pareillement à le quitter et à retirer de lui cette protection paternelle qui fait la félicité des justes sur la terre.

3°. Il se prive par-là de la plus douce et de l'unique consolation qu'il puisse avoir dans ses adversités. (*Tiré du même sermon*).

—

IX. — Deux choses, selon S. Augustin, sont capables de toucher l'homme et de faire impression sur son cœur : le devoir et l'intérêt. Le devoir, parce qu'il est raisonnable ; l'intérêt, parce qu'il s'aime lui-même. Or, je prétends vous montrer. — 1°. Que notre devoir nous engage à croire une Providence.

2°. Qu'il y va de notre intérêt de nous y soumettre. (**Bourdaloue**).

—

X. — 1°. Il n'y a rien de plus outrageux à Dieu que de se défier de sa

providence, puis qu'il nous assure que c'est un procédé qui n'est propre qu'aux gentils et aux infidèles, lorsqu'ils ne reconnaissent que des dieux incapables de les secourir dans leurs besoins.

2°. Il n'y a rien de plus inutile que de s'y opposer, et de prétendre s'élever ou réussir contre ses ordres, puisque le même Sauveur nous assure qu'il n'y a personne qui, par ses propres forces ou par son adresse, puisse ajouter une seule coudée à sa taille naturelle.

3°. Il n'y a rien de plus doux et de plus consolant que de se soumettre aux ordres de cette Providence. (**Houdry,** 14e *dim. ap. la Pentec.*)

—

XI. — De la Providence particulière sur les justes.

Je remarque, dans la providence particulière que Dieu a sur les justes, les deux qualités que le Sage donne à la Providence générale, qui sont *la force* et *la douceur* : *Attingit à fine usquè ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.*

1°. *Sa force* paraît à pourvoir efficacement aux nécessités de ceux qui y mettent leur confiance.

2°. *Sa douceur* fait que, sans peine et sans inquiétude, ils vivent plus contents dans leur médiocrité que les autres dans l'opulence, dans l'abondance de tous les biens. (*Le même*, 4e *dim. de Carême*).

—

XII. — 1°. Il y a une providence générale sur toutes les choses de ce monde.

2°. Il y a une providence naturelle et particulière sur chaque homme.

3°. Il y a une providence surnaturelle sur tous les hommes et sur tous les justes en particulier.

—

XIII. — Nous sommes si aveugles sur le chapitre de la Providence,

1°. Que les uns contestent à Dieu, par impiété, le gouvernement de l'univers ;

2°. Les autres, par faiblesse, se défient de son secours :

3°. Les uns et les autres, choqués des désordres qui éclatent dans le monde, osent blâmer la conduite de Dieu, se plaindre de la distribution des biens et des maux de la vie. (**Le P. de la Rue**).

—

XIV. — On offense la Providence en trois manières :

1°. Par la défiance dans les besoins que l'on souffre, et par la crainte

mal fondée qu'elle ne vienne à nous manquer dans les choses qui nous sont nécessaires.

2°. Par le murmure dans les disgrâces qui nous arrivent.

3°. Par les plaintes qu'on fait sur le partage inégal des biens de ce monde, dont on prend quelquefois occasion de scandale : *Penè moti sunt pedes mei, pacem peccatorum videns.*

—

XV. — Evangile de la multiplication des pains.

1°. La Providence fait que Dieu est touché de la nécessité où est réduit le peuple qui l'a suivi dans le désert ! *Misereor super turbam.*

2°. Après s'en être laissé toucher, elle cherche les moyens de le soulager : *Undè ememus panes ut manducent hi ?*

3°. Après avoir trouvé les moyens de le soulager, elle s'en sert pour lui donner abondamment de quoi se nourrir, et jusqu'au rassasiement *Manducaverunt et saturati sunt.*

—

XVI. — 1°. Malheur et aveuglement de ceux qui se soulévent contre la Providence divine.

2°. Sagesse et fidélité de ceux qui s'abandonnent à sa conduite. (*Dictionn. moral*, 2e *disc.*)

—

XVII. — On peut considérer dans l'homme la raison et la foi :

1°. *La raison,* qui nous fait connaître évidemment qu'il y a une Providence, doit conséquemment porter l'homme raisonnable à s'y soumettre pour être heureux en ce monde.

2°. *La foi,* qui ne nous permet pas d'en douter, oblige encore l'homme chrétien à s'y soumettre plus particulièrement pour être éternellement heureux.

—

XVIII. — 1°. La Providence divine est attentive à tous nos besoins : voilà de quoi nous consoler.

2°. Nous devons attendre ses ordres avec patience et résignation : voilà de quoi nous instruire de nos devoirs.

—

XIX. — 1°. L'obligation que nous avons de mettre notre confiance en Dieu pour les choses temporelles ne nous dispense pas de prendre un soin raisonnable de nos affaires.

2°. L'obligation que nous avons de nous confier en la Providence pour

le salut de notre âme n'autorise point notre témérité et notre présomption, si nous ne travaillons nous-mêmes à cette affaire avec tout le soin l'empressement et la crainte que nous devons y apporter.

XX. — 1°. Dans la 1re partie d'un discours, on peut faire l'éloge de la Providence, en faisant voir ses qualités, son application à tous les besoins généraux et particuliers. Les avantages que nous procure la confiance que nous y avons qui sont de nous délivrer des soins inquiets qui tourmentent continuellement ceux qui ne se fient qu'en eux-mêmes et en leur industrie, ou dans le secours des hommes.

2°. Dans la 2e partie, on peut faire l'apologie de cette même Providence contre ceux qui l'attaquent, en montrant que les raisons par lesquelles les uns prétendent la détruire sont frivoles, que les censures que quelques politiques en font sont mal fondées, téméraires et extravagantes, et qu'enfin les murmures que font les autres sont infiniment outrageux à Dieu. (**Texier**, *Dominicale*).



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères.] — **S. Augustin**, IV *Civit.*, rapporte et condamne l'opinion des païens touchant le destin et la fortune, dont ils faisaient une divinité. — *De serm. Domini* : raisons pourquoi Dieu permet que les justes soient quelquefois dans l'affliction et l'indigence. — In ps. 145 : la Providence divine s'étend jusqu'aux moindres choses. — I *De ordine*, il blâme ceux qui trouvent à redire qu'il y ait des maux et des injustices dans le monde, vu que la providence dispose de tout. — In ps. 39, sur ces paroles, *Jacta super Dominum curam tuam*, il montre le soin que la Providence a de nous ; il fait voir la même chose sur ces paroles du ps. 90. *Scapulis suis obumbrabit tibi.*

S. Grégoire, XXV, XXVII *Moral.* — XVI *Moral.* : ce qui nous paraît déréglé dans le monde est réglé par un ordre admirable de la Providence. — V *Moral.*, il rend raison pourquoi la Providence souffre les méchants en ce monde. — XVIII, il parle amplement de la conduite de cette Providence.

S. Jérôme, sur les paroles du ch. 1 de Jérémie, *Dedi te in civitatem munitam et in columnam ferream.*, parle du soin particulier que la Providence prend des justes.

S. Ambroise, I *Offic.* 13, réfute l'erreur de ceux qui soutiennent que DIEU ne prend nul souci des choses de ce monde. — V *Hexam.* 13 : soin de la Providence sur toutes les créatures.

S. Paulin, *lettre à Jove*, décrit éloquemment comment la Providence a réglé les mouvements des cieux et tout ce qu'il y a dans l'univers.

Minutius Félix, *in Octavio*, fait voir la Providence dans l'ordre de la nature.

Lactance, III, 19 ; VII, 1.

S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 16, montre les soins de la Providence dans tous les états, dans toutes les conditions, et généralement dans toutes les choses de ce monde.

Boëtius, V *Consolat. philosophiæ*, explique ce que c'est qu'une chose accidentelle, et montre qu'il n'y a rien de tel pour DIEU.

Origène, *in Numer.* : DIEU ne permet le mal en ce monde qu'afin qu'il en arrive du bien : ce qu'on prouve par plusieurs exemples. — *Homil.* 1 *in Genes.*

S. Basile, *Homil.* 7 *in ps.* 29, sur ces paroles, *Domine* DEUS, *clamavi ad te, et sanâsti me* montre le soin particulier que DIEU prend des justes.

S. Chrysostôme, *Homil.* 23 sur S. Matthieu, montre que, selon le précepte de JÉSUS-CHRIST, il ne faut point s'inquiéter pour les choses de cette vie, mais s'en remettre à la Providence. — Le même a fait trois ivres sur la Providence.

Salvien a composé huit livres sur la Providence, où il a ramassé tout ce qui s'en peut dire.

Théodoret, dans plusieurs endroits de ses ouvrages.

S. Bernard, Sermons 2 et 4 sur le ps. *Qui habitat*, parle de la Providence sur les justes ; et dans le sermon 68 sur les Cantiques, il fait voir la Providence de DIEU sur son Eglise.

[Livres spirituels et autres.] — **Grenade**, *Guide des pécheurs*, ch. 12, et 1er livre de son *Catéchisme.*

Lessius a fait un traité sur la Providence, traduit et expliqué par le **P. Maucorps**, dans le livre intitulé *Discours des incomparables perfections de* DIEU.

Le P. Caussin, *Cour sainte*, Maxime 4.

Livre intitulé *Les deux maximes fondamentales du salut*, extraites des œuvres de **Lessius**, par le **P. Antoine Girard**. La première de ces maximes est la vérité d'un DIEU et de sa Providence.

Le P. d'Argentan, *Conférences sur les grandeurs de* DIEU, 16e.

Le P. Guilleminot, *La sagesse chrétienne*, chap. 3.

Le P. Alvarez, dominicain, ch. 12 *De auxilio* DEI, s'étend sur le soin que la Providence prend des gens de bien.

Remarques sur divers sujets de religion et de morale.

Le P. Poiré, *La science des saints*, ample traité sur la Providence.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, de l'abandon à la conduite de Dieu.

Le P. Surin, *Dialogues spirituels*, livre 3, chap. 5, de la conformité à la volonté de Dieu.

Rainerius de Pisis, *Panthologia,* titulo *Providentia.*

La Morale sur le Pater, I, sect. 2, art. 6.

Hortus Pastorum, tract. 2.

Traité moral de la divine Providence envers ses créatures, sans nom d'auteur.

[Les Prédicateurs]. — **Le P. de Lingendes,** sermon sur la conformité à la volonté de Dieu, dit beaucoup de belles choses sur la Providence.

Biroat, 4e dim. de Carême.

Le P. Texier, *Dominicale*, 4e dim. de Carême.

Bourdaloue, même jour.

Le P. de la Rue, même jour.

Essais de morale, Evangile du 4e dim. de Carême.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, Providence particulière sur les justes, 4e dimanche de Carême (**Houdry**). — 6e dim. ap. la Pentecôte.

La Volpillière.

Discours chrétiens, 6e dim. après la Pentecôte.

Dans le *Dictionnaire moral*, il y a deux sermons de suite et plusieurs réflexions sur ce sujet, et un autre parmi les sermons *moraux* du même auteur.

[Recueils]. — **Grenade,** *Lieux communs.*

Labatha, *Thesaurus.* }
Lohner. } Tit. Dei *Providentia.*
Summa Prædicantium. }

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Dominus regit me, et nihil mihi deerit. Ps. 22.

Le Seigneur me gouverne, et rien ne me manquera.

Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet. Ps. 54.

Déchargez-vous de tout soin sur le Seigneur, et il vous nourrira lui-même.

Angelis suis mandavit de te ut custodiant te in omnibus viis tuis. Ps. 90.

Il a donné charge à ses anges d'avoir soin de vous, afin qu'ils vous gardent et vous conduisent dans toutes vos voies.

Aperis manum tuam, et imples omne animal benedictione. Ps. 144.

Vous ouvrez, Seigneur, votre main libérale, et tout ce qui a vie se ressent de votre bénédiction.

Omnia à te exspectant, ut des illis escam in tempore. Ps. 103.

Toutes choses attendent de vous leur nourriture dans le temps du besoin.

Dante te illis, colligent; aperiente te manum tuam, omnia implebuntur bonitate. Ibid.

Quand vous leur donnerez l'aliment, elles le recueilleront; et, quand vous ouvrirez ainsi votre main, tout sera rempli de vos bienfaits.

Justus Dominus in omnibus viis suis, et sanctus in omnibus operibus suis. Ps. 144.

Dieu est juste en toutes ses voies, et saint en toutes ses œuvres.

Quàm magnificata sunt opera tua, Domine! omnia in sapientiâ fecisti. Ps. 103.

Seigneur, que vous êtes magnifique dans tous vos ouvrages! Vous avez fait toutes choses avec sagesse.

Ne dicas: Non est providentia; ne fortè iratus Deus *contrà sermones tuos dissipet cuncta opera manuum tuarum.* Eccl. v, 5.

Ne dites pas: Il n'y a point de Providence, de crainte que Dieu, irrité de ces paroles, ne détruise toutes les œuvres de vos mains.

Diligis omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti. Sap. xi, 25.

Vous aimez toutes les choses qui ont l'être, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait.

Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti. Sap. xi, 21.

Vous avez disposé toutes choses avec mesure, avec nombre et avec poids.

Cùm sis justus, justè omnia disponis. Sapient. xii, 15.

Vous êtes juste, Seigneur, et vous disposez toutes choses avec justice.

Pusillum et magnum ipse fecit, et æqualiter cura est illi de omnibus. Sapient. vi, 8.

Dieu a fait le petit et le grand, et il a également soin de tous.

Attingit à fine usquè ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. Sap. viii, 1.

Sa sagesse atteint d'un bout à l'autre et dispose toutes choses avec douceur.

Non est alius Deus *quàm tu, cui cura est de omnibus.* Sap. xii, 13.

Il n'y a point d'autre Dieu que vous, qui avez soin de toutes choses.

Vinculis tenebrarum et longæ noctis compediti, fugitivi perpetuæ Providentiæ. Sapient. xvii, 2.

Ils étaient comme liés par des liens des ténèbres et d'une longue nuit, fugitifs de la Providence éternelle. (*Il parle des Egyptiens.*)

Cum magnâ reverentiâ disponis nos. Sapient. xii.

Vous disposez de nous, Seigneur, avec grand ménagement et beaucoup de respect.

Tua autem, Pater, providentia gubernat. Sapient. xiv, 3.

Père céleste, votre Providence gouverne tout.

Altiora te ne quæsieris..: non est enim necessarium ea quæ abscondita sunt videre oculis tuis. Eccli. III, 23.

Ne recherchez point curieusement les choses qui sont au-dessus de vous... : car il n'est pas nécessaire de voir de vos yeux ce que DIEU a voulu être caché.

Nubes latibulum ejus (aiunt impii), *nec nostra considerat, et circà cardines cœli perambulat.* Job. XXII, 14.

Il y a une nuée qui couvre le Seigneur; il ne se met pas en peine de ce que nous faisons ici-bas ; il se promène autour du ciel. (*Disent les impies.*)

Dixerunt (*impii*) *: Dereliquit Dominus terram, et Dominus non videt.* Ezech. IX, 9.

Ils ont dit : DIEU abandonne la terre, le Seigneur ne voit rien de ce qui s'y passe.

Quis præparat corvo escam suam, quandò pulli ejus clamant ad DEUM, *vagantes eo quòd non habeant cibos?* Job. XXXVIII, 41.

Qui est-ce qui prépare au corbeau sa nourriture, quand ses petits adressent leurs cris à DIEU, en courant çà et là parce qu'ils n'ont point à manger?

Vos, qui dereliquistis Dominum, qui obliti estis montem sanctum meum, qui ponitis Fortunæ mensam et libatis super eam. Isaiæ LXV, 11.

Vous avez abandonné le Seigneur, vous avez oublié ma sainte montagne, vous dressez une table à la Fortune et vous y sacrifiez!

Omnes viæ tuæ paratæ sunt, et tua judicia in tuâ providentiâ posuisti. Judith. IX, 5.

Vous avez préparé et disposé toutes vos voies, et vos jugements sont réglés selon votre Providence.

Ego cognovi te in deserto, in terrâ solitudinis. Osee XIII, 5.

Je vous ai connu au désert et dans la terre de la solitude (ou de la désolation).

Quærite primùm regnum DEI *et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.* Matth. VI, 33.

Cherchez premièrement le royaume et la justice de DIEU, et tout le reste vous sera donné par surcroît.

Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini: nonne anima plùs est quàm esca, et corpus plus quàm vestimentum? Ibid. 25.

Ne vous mettez point en peine où vous trouverez de quoi manger ni d'où vous aurez des vêtements pour couvrir votre corps : la vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que les vêtements?

Respicite volatilia cœli, quoniam non serunt neque metunt, neque congregant in horrea: et Pater vester cœlestis pascit illa. Nonne vos magìs pluris estis illis? Ibid. 26.

Considérez les oiseaux du ciel : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent rien dans des greniers; mais votre Père céleste les nourrit ; n'êtes-vous pas beaucoup plus excellents qu'eux?

Considerate lilia agri quomodò crescunt: non laborant neque nent, etc. Ibid. 28.

Considérez comment croissent les lis des champs : ils ne travaillent point, ils ne filent point, et cependant Salomon dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux.

Si fœnum agri, quod hodiè est et cràs in clibanum mittitur, DEUS *sic vestit, quantò magìs vos, modicæ fidei!* Ibid. 30.

Si DIEU a soin de vêtir de cette sorte une herbe qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous, ô hommes de peu de foi.

Nolite solliciti esse dicentes: Quid manducabimus aut quid bibemus, aut quo operiemur? Hæc enim omnia gentes inquirunt: scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis. Matth. VI, 32.

Ne vous mettez point en peine en disant : Où trouverons-nous de quoi manger ou de quoi boire? ce sont les païens qui recherchent ces choses, et votre Père sait que vous en avez besoin.

Nolite solliciti esse in crastinum : crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi. Ibid. 34.

Ne vous mettez point en peine pour le lendemain : le lendemain se mettra en peine pour lui-même.

Nonne duo passeres asse veneunt? et unus ex illis non cadet super terram sine Patre vestro. Matth. X, 29.

N'est-il pas vrai qu'on a deux passereaux pour une obole? et néanmoins il n'en tombe pas un sur la terre sans la volonté de votre Père.

Vestri capilli capitis omnes numerati

Les cheveux de votre tête sont tous

sunt... Multis passeribus meliores estis vos. Ibid. 31.

Considerate corvos, quia non seminant neque metunt, quibus non est cellarium neque horreum : et DEUS *pascit illos.* Lucæ XII, 24.

Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis. I Petri v, 7.

comptés... Vous valez beaucoup mieux qu'un grand nombre de passereaux.

Considérez les corbeaux : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'ont ni cellier ni grenier : cependant DIEU ne laisse pas de les nourrir.

Jetez dans son sein toutes vos inquiétudes, parce qu'il a soin de vous.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

Sans nous arrêter à la conduite que la Providence a gardée dans le gouvernement du monde politique, et à la manière dont elle a conservé l'ordre qu'elle a établi dans l'univers, nous ne rapporterons ici que les exemples les plus remarquables du soin particulier qu'elle a pris des justes.

[Noé]. — Le plus ancien et le plus éclatant miracle de la Providence est à l'égard du patriarche Noé, dont le SAINT-ESPRIT a fait l'éloge. Les crimes abominables qui se commettaient sur la terre ayant enfin lassé la patience de DIEU et irrité sa justice, le Créateur prit la résolution de détruire son ouvrage, et d'ensevelir les hommes et les animaux qui vivaient sur la terre dans un déluge universel. Noé seul, s'étant trouvé juste parmi tant de coupables, fut destiné à être le réparateur du genre humain, et eut ordre de construire l'arche, afin d'en sauver les restes, qui furent réduits à sa seule famille. Or: si ce fut le plus terrible effet de la justice divine qui eût paru jusqu'alors, d'inonder ainsi toute la terre, on peut dire aussi que la Providence n'a jamais plus éclaté qu'en prescrivant au juste Noé le moyen de se sauver, lui et les siens, du naufrage universel, qui fut de lui donner le temps de construire cette arche pour y renfermer le peu de personnes et d'animaux qui devaient servir à repeupler le monde, et de l'instruire jusqu'au moindre détail des dimensions et des divers appartements de cette arche, des espèces d'animaux qui devaient y entrer. Ensuite quel soin n'eut point la Providence de conduire ce vaisseau qui flottait sans autre pilote qui le gouvernât, pendant que le reste des hommes, qui s'étaient moqués du travail et des précautions de Noé, furent abîmés dans ce déluge !

[Moïse]. — Considérons le petit Moïse qui flotte sur le Nil, dans un berceau de joncs, exposé à la merci des eaux : c'est un des objets qui nous fait mieux concevoir les merveilles de la Providence. La mère de cet enfant, de crainte de la fureur des hommes, l'avait abandonné de la sorte ;

sa sœur le suivait encore de l'œil, pour voir ce qu'il en arriverait ; mais sa faiblesse ne pouvait rien pour le garantir du péril. Dieu cependant se fait le pilote de ce petit vaisseau et voici comment la Providence le sauva. Elle se servit de la fille même de Pharaon, laquelle, se promenant le long de ce fleuve, fut touchée de compassion pour ce petit enfant qu'elle aperçut, et qu'elle se fit apporter. Conduite admirable de la Providence ! elle donna cet enfant à nourrir à sa propre mère, qui l'avait mis au monde. Elle l'adopta ensuite, et elle fit nourrir dans son palais celui qui, malgré les efforts de Pharaon, devait un jour faire mourir tous les premiers-nés de l'Egypte, et submerger ensuite dans la mer Rouge Pharaon lui-même avec toute son armée.

[Abraham]. — Entre les vertus du saint patriarche Abraham, on peut dire que la première, et celle qui a été la source de toutes les bénédictions que Dieu a versées sur lui et sur toute sa postérité, a été la soumission aux ordres de la divine Providence. Toute sa vie en est une preuve. Dieu ordonne d'abord à cet homme riche, considéré dans son pays, d'aller dans une terre inconnue, qu'il ne pouvait regarder que comme un exil ; il engage cette personne, qui vivait paisiblement dans sa maison, à entreprendre la fatigue d'un long voyage, sans en savoir le succès. Dieu veut enfin qu'un homme opulent en toute sorte de biens devienne tout d'un coup pauvre, en lui promettant seulement des richesses qui n'étaient encore qu'en idée et en espérance. On ne lui dit pas même le lieu précis où il dôit aller ; on lui commande simplement de sortir, de quitter tout, de se reposer entièrement sur Dieu, et de se décharger sur lui de tout l'avenir. Qui pourrait, dit S. Augustin, se rendre à un tel commandement sans avoir une foi vive et une ferme confiance en cette divine Providence ? cependant ce saint homme n'hésite point ; il ne répond à ce commandement qu'en le pratiquant sur l'heure ; Il ferme les yeux à tout, hors à Dieu, qu'il suit uniquement comme son guide. Aussi voyons-nous dans l'Ecriture comment la Providence eut soin de lui, et lui fit trouver plus qu'il n'avait quitté. — On peut remarquer le même soin de cette Providence paternelle à l'égard de ce saint patriarche dans toutes les autres actions et événements, où il fut toujours un modèle de soumission aux ordres de Dieu.

[Isaac et Jacob]. — Isaac, qu'on peut appeler un enfant de la Providence, imita parfaitement en ce point, la vertu de son père. Aussi en éprouva-t-il les mêmes effets, qu'il serait long de rapporter. — Mais on peut dire que le soin de cette amoureuse Providence s'est encore davantage signalé envers son fils Jacob. Ce fut par un ordre particulier et par une disposition de Dieu que, n'étant que le cadet, il reçut la bénédiction paternelle à l'exclusion d'Esaü son aîné ; et on ne saurait faire réflexio ur la manière dont cette affaire fut ménagée, sans y admirer

de la Providence, qui en avait ainsi disposé. Sa sortie de la maison de son père, sa patience, ses longs travaux, les services qu'il rendit à Laban son beau-père, le retour dans son pays, en un mot tous les événements de sa vie sont marqués par quelque trait de la divine Providence sur lui. Et c'est le sentiment de plusieurs SS. Pères que l'échelle mystérieuse qu'il vit en songe fut le symbole de ce qui devait s'exécuter dans la suite en sa personne, et une image de la Providence, qui sait atteindre depuis la terre jusqu'au ciel, et régler tout avec une souveraine sagesse. Dieu lui apparut au haut de cette échelle, pour montrer que lui seul et sa volonté absolue était la première cause et le premier mobile de tout ce qui se faisait ; les anges, qui montaient et qui descendaient, marquaient le pouvoir absolu de Dieu sur toutes les créatures, et de quelle manière il sait conduire les inférieures par celles qui leur sont supérieures. Ces divers échelons faisaient voir aussi les divers instruments de sa Providence, qui sont comme un enchaînement divin, et dont il faut prendre garde de ne rompre pas un seul anneau, puisque c'est par cette suite de moyens, réglés et ordonnés de Dieu, que les uns s'élèvent et que les autres s'abaissent.

[Joseph]. — Joseph adora, dans les plus rudes persécutions, la Providence qui l'affligeait, et il vit à la fin l'explication d'un mystère auquel il s'était soumis sans vouloir le pénétrer. On ne vit peut-être jamais mieux la conduite toute-puissante de cette Providence. Pour venir à bout de ses desseins, elle y fit servir la résistance même de ceux qui s'y voulaient opposer. On voit, en la personne de ce patriarche, un homme qu'elle a élevé de la prison presque sur le trône triompher de la fausse sagesse du monde, et faire paraître avec éclat une autre sagesse toute divine. A le voir persécuté par ses propres frères, auxquels un reste de compassion fit changer la barbare résolution qu'ils avaient prise de le faire mourir, à le voir ensuite faussement accusé des crimes les plus noirs et jeté dans une affreuse prison, qui se serait imaginé que c'eût été là le chemin pour arriver à la plus haute fortune ? Il n'appartient qu'à vous, grand Dieu, de prendre des voies mystérieuses pour élever ceux que vous abaissez ; ce sont des secrets que nous devons adorer, comme Joseph lui-même.

[David]. — David est sans doute l'un des plus illustres exemples par lesquels la Providence ait montré la manière dont elle fait réussir ses desseins. Il ne faut que considérer comment elle élève à la royauté un petit berger. La victoire qu'il remporta sur Goliath fut la première démarche pour monter sur le trône, puisque ce fut par-là qu'il entra dans la famille de Saül et qu'il devint son gendre. Ensuite, cette providence, qui l'avait destiné à un si haut degré d'honneur, le protége contre la jalousie et la haine de Saül, qui ne cesse de le persécuter. Après qu'il est devenu un puissant roi et qu'il s'est signalé par mille belles actions, il

eût été opprimé par la rébellion de son propre fils, sans la protection de cette même Providence, qui dissipa le conseil qu'avait suggéré Achitophel, et qui le rendit victorieux. Mais comme la Providence n'a jamais abandonné ce saint roi, aussi a-t-il été le plus éloquent panégyriste de la Providence ; tous les psaumes sont remplis des éloges qu'il en fait et il semble qu'il ne les ait composés que pour exciter tous les hommes à y mettre leur confiance.

[Tobie]. — Le soin tout particulier que prit la Providence de Tobie le père et de son fils mérite bien de trouver place dans un discours sur la Providence. — Il n'y avait point sur la terre d'homme plus juste que Tobie, qui, au témoignage de l'Ecriture, dans son enfance même avait toute la maturité d'un âge consommé. Dans sa captivité, il demeura toujours fidèle au service du vrai Dieu, pendant que les autres se laissaient entraîner, au torrent de l'exemple du pays, à adorer des idoles ; s'occupant à secourir les pauvres de sa nation, s'employant à ensevelir les morts et à toutes sortes de bonnes œuvres. On sait aussi avec quel soin la Providence veilla à sa conservation, et comment elle permit qu'il fût affligé, afin de faire davantage éclater sa vertu. Elle s'étendit sur son fils, qui fut imitateur de la sainteté du père, en lui envoyant un ange exprès pour être son conducteur dans un long voyage et le défendre dans les dangers qu'il courait.

[Mardochée]. — Combien voyons-nous d'incidents conduits et ménagés par la Providence en faveur des gens de bien qui s'y confient ! Aman jure la perte de Mardochée ; il a déjà préparé le gibet auquel il prétend le faire attacher ; il n'attend plus que le jour pour avoir le consentement d'Assuérus, dont il s'assure d'avance ; mais la Providence veille à la conservation de l'innocence : elle permet que ce prince soit travaillé d'une insomnie, qu'il se fasse lire pendant la nuit l'histoire de ce qui s'est passé depuis le commencement de son règne, qu'il tombe sur une conjuration contre sa vie dont Mardochée l'avait averti, qu'il demande quelle récompense il a eue pour un service si important, qu'on lui réponde qu'il n'en a reçu aucune. Vous savez la suite de l'histoire. Considérez seulement les circonstances que je viens de rapporter, dans l'insomnie de ce roi, dans la lecture de ses annales, dans la découverte de cette conjuration, dans ce mouvement de curiosité et de reconnaissance : n'y remarquez-vous pas les ressorts de cette Providence qui veillait sur la vie de Mardochée ?

[Autres exemples]. — Quoique, dans le secours que Dieu donne aux personnes qui lui sont chères, il n'emploie communément que sa puissance ordinaire, en disposant les causes de telle sorte que les effets en sont naturels, cependant sa Providence n'a pas épargné les miracles quand ils ont été nécessaires. Ainsi elle fit à l'égard du prophète Elie, qu'elle

nourrit par le ministère d'un corbeau lui apportant régulièrement à manger tous les jours, dans la grotte où il sétait caché pour éviter la persécution d'Achab. — Il en usa d'une manière aussi miraculeuse envers Daniel, auquel il envoya à manger, lorsqu'il était renfermé dans la fosse aux lions, par le prophète Habacuch, qui fut transporté en un moment par un cheveu de sa tête jusque sur le lieu où était Daniel. — Mais le plus surprenant de tous les miracles de la Providence fut celui de la manne, dont il nourrit pendant quarante années le peuple de Dieu dans un désert, après l'avoir délivré par un miracle encore plus étonnant. Cette nourriture tombait du ciel chaque jour, et Dieu avait soin de la distribuer à ce peuple à proportion de ses besoins : ce qui le maintint dans une parfaite santé; en sorte, dit le texte sacré, qu'on ne voyait point dans leurs tribus de malades. Et ce qui était encore plus admirable, c'est que cette nourriture, toute simple qu'elle était, avait néanmoins les qualités les plus rares et s'accommodait à tous les goûts.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[La multiplication des pains]. — Dans le Nouveau-Testament, nous avons tout à la fois les préceptes du Sauveur et les exemples qu'il a donnés touchant la confiance que nous devons mettre en la Providence. Les préceptes sont exprès au chapitre 6 de S. Matthieu, lequel est presque tout entier sur ce sujet, et au chapitre 12 de S. Luc. Mais il en a donné d'illustres exemples particulièrement en deux occasions, par une miraculeuse multiplication de fort peu de pains et de quelques poissons, dont il nourrit une multitude de peuple d'environ cinq mille hommes qui l'avaient suivi dans le désert sans provisions et sans ressources, mais pourtant sans impatience et sans inquiétude de se voir dépourvus de tout, après trois jours de marche. Le Sauveur témoigna qu'il en avait compassion, et crut qu'il y eût eu de la dureté de les laisser sans secours. S. Augustin remarque que, si ce fut bonté au Sauveur de multiplier cinq pains pour nourrir cinq mille affamés, ce fut aussi une espèce de justice due au peuple qui l'avait accompagné, une justification de sa Providence, et surtout une preuve à tous les chrétiens qu'il n'est pas possible d'en être abandonné quand on s'est remis à elle de tous ses besoins.

[S. Joseph]. — S. Joseph est un beau modèle du parfait abandon aux soins de la divine Providence. Un ange apparut en songe à ce grand saint, et lui commanda de la part de Dieu de s'enfuir avec Jésus et Marie en Egypte. Tout engageait Joseph à demeurer en Judée : ses intérêts, son inclination, ses proches, ses amis, son établissement, son repos, la néces-

sité et la facilité d'y gagner sa vie, étaient autant de liens qui l'y attachaient: comme, au contraire, tout semblait devoir le détourner de cette entreprise: la longueur du voyage, la disette et le besoin où il se trouvait de toutes les commodités de la vie, étant sans provision et sans ressources, l'incertitude où il logerait pendant le chemin, et, quand il serait arrivé au terme, comment il pourrait subsister. Il rompt tous ces obstacles sans délibérer, sans tarder un seul moment, sur la confiance qu'il a dans la providence de celui qui lui commande de partir.

[Les Apôtres]. — Nous ne voyons pas, dans l'Evangile, d'autres exemples ni d'autres occasions où le Sauveur vivant sur terre ait pourvu d'une manière visible et miraculeuse aux besoins des hommes; mais il en a usé d'une manière aussi efficace, quoique plus cachée, à l'égard de ses apôtres. Il leur demanda un jour, après les avoir envoyés sans provision et sans argent, s'il leur avait manqué quelque chose: ils répondirent que non. Or, cela ne se fit point sans une providence particulière, qui prit soin de leur fournir ce qui était nécessaire. Après la mort du Sauveur, ses apôtres et ses disciples en expérimentèrent des effets encore plus visibles ayant pénétré jusqu'aux extrémités de la terre et s'étant trouvés souvent parmi des nations barbares sans aucun secours humain. Il ne faut qu'entendre S. Paul raconter ses travaux, les hasards qu'il a courus, les persécutions qu'il a souffertes et l'abandon où il s'est vu de toutes sortes d'assistances, pour juger aussitôt que, sans la confiance en la Providence qui le soutenait, il eût mille fois succombé, concluons la même chose des autres Apôtres.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Quod ego facio tu nescis modò, scies autem posteà. — (Joan. XIII, 7.) — Nous devons être assurés que DIEU nous conduit, et qu'il nous dit, dans tout ce qui nous arrive, ce que JÉSUS-CHRIST disait à S. Pierre en voulant lui laver les pieds : *Quod ego facio tu nescis modò, scies autem posteà.* Ces coups, ces maladies, ces oppositions, ces persécutions, c'est, selon vous, pour vous perdre et n'en jamais revenir. *Tu nescis modò.* Qu'en savez-vous et qui vous l'a dit? C'est peut-être où DIEU vous conduit pour vous rendre plus florissant: *Scies autem posteà.* Ces injustices que l'on vous fait, ces calomnies dont on vous accable, cet oubli, ce mépris qu'on fait de vous, c'est selon vous un outrage qu'on vous fait: *Tu nescis modò.* C'était, à l'égard de Joseph, un chemin sûr à la plus sublime fortune : que sera-ce à votre égard? *Scies autem posteà.* Quand tout cela ne serait rien pour la

fortune présente, que sera-ce pour l'éternité? Vous ne le comprenez pas maintenant, âmes chrétiennes ; vous le saurez et vous le comprendrez un jour, quand DIEU vous révélera les secrets de sa Providence, et vous fera voir les ressorts qu'il fait jouer pour vous conduire à la fin où il prétendait vous amener.

Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini. (Matth. VI). — Ne vous inquiétez point, dit le Sauveur, sur ce qui regarde votre nourriture et votre vêtement. On ne vous défend pas le soin, mais on vous défend l'inquiétude. On souffre cette inquiétude dans les infidèles, elle n'est pas excusable dans les chrétiens; c'est manquer de foi et de confiance que de s'abandonner à une crainte excessive là-dessus ; et n'est-ce donc pas devenir en quelque manière infidèle? Rien n'est plus injuste que cette inquiétude : JESUS nous apporte lui-même les raisons les plus fortes pour la combattre. DIEU, dit-il, est votre père, votre père céleste, et il sait vos besoins. S'il sait vos besoins, vous ne devez pas croire qu'il y manque faute de les connaître. S'il est votre père, et le meilleur de tous les pères, pouvez-vous vous défier de sa bonté et de ses soins envers vous?

Scit Pater vester quia his omnibus indigetis. (Matth. VI). — Le Fils de DIEU nous avertit que s'inquiéter et s'empresser pour les besoins de cette vie, c'est faire comme les païens, qui, ne connaissant point de providence, et n'espérant d'autres biens que les biens présents, ont plus de raison de s'en embarrasser. Après nous avoir fait cette réprimande, pleine de sévérité et de force, pour nous réveiller de notre assoupissement et pour nous imprimer une honte salutaire en nous comparant à des païens, il nous console en disant que DIEU est notre père, et qu'il sait que nous avons besoin de toutes ces choses: *Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis.* Et voilà ce qui doit entièrement calmer nos esprits et nous déterminer à nous abandonner à lui, comme des enfants qui ne s'embarrassent point où ils trouveront de quoi manger et de quoi se vêtir, et qui s'en reposent entièrement sur leurs parents. DIEU, qui gouverne tout, est notre père, mais un père aussi bon que puissant, qui voit tout ce qui se passe dans l'univers et qui sait parfaitement de quoi nous avons besoin.

Omnem sollicitudinem projicientes in eum, quoniam ipsi est cura de vobis. (I Petri V). — C'est sans doute demander beaucoup que de vouloir qu'un homme qui est exposé à mille nécessités pressantes, accablé de procès, poursuivi par une foule d'ennemis, environné d'une troupe d'enfants qu'il faut nourrir ; vouloir, dis-je, que cet homme n'ait aucune inquiétude : *Omnem sollicitudinem projicientes.* Eh! qu'est-ce que DIEU promet pour obtenir cela de nous? Il promet véritablement beaucoup, savoir qu'il aura soin de nous : *Quoniam ipsi cura est de vobis.* Voilà qui est bien considérable, et nous gagnerons infiniment lorsque nous prendrons tous

les soins d'un homme aveugle, faible et misérable, pour mériter le soin d'un DIEU infiniment éclairé et tout puissant pour nous secourir : car, quoique DIEU ait soin de toutes choses et que sa Providence générale s'étende sur le monde entier, il s'agit ici d'un soin particulier et de cette application spéciale que DIEU promet aux justes.

Quis est iste qui dixit ut fieret Domino non jubente? (Thren. III). Qui est celui qui ose dire qu'il arrive quelque chose que DIEU n'ait pas commandé ? Nous ne devons pas, dans les malheurs qui nous arrivent, nous en prendre ni à la fortune, ni à l'imprudence, ni à la mauvaise volonté des hommes ; mais il faut les rapporter à DIEU seul, qui dispose et qui gouverne toutes choses selon l'ordre de sa providence : de sorte que nous ne devons rien considérer dans le monde que DIEU et nous. C'est là le fondement de la confiance que nous devons avoir en la providence de DIEU. Ainsi, tout ce qui n'est point péché, DIEU non-seulement le permet, mais le veut. Il permet le crime d'un homme qui nous afflige et qui nous persécute injustement : non pas qu'il veuille la malice de l'action, mais c'est un instrument dont la Providence se sert pour nous éprouver ou pour nous punir. C'est pourquoi, si quelqu'un se plaint des maux qui lui arrivent, il se plaint proprement de DIEU et de sa providence. Ne regardez pas Séméi qui vous maudit ou qui vous charge d'injures, mais DIEU qui vous humille par l'organe de Séméi. Ne regardez pas Absalon qui persécute David, mais DIEU qui châtie David par son fils Absalon. Voilà la manière dont en use la Providence à l'égard des hommes.

Flagella Domini, quibus quasi servi corripimur, ad emendationem non ad perditionem evenisse credamus. (Judith VIII, 27). — C'est par ces paroles que la sage et vertueuse Judith consolait les habitants de Béthulie, dans le siége qu'ils soutenaient depuis longtemps. « Croyons, disait-elle, que ces maux que nous souffrons nous sont envoyés pour nous corriger, et non pour nous perdre. » En effet, c'est une vérité dont nous devons être bien persuadés, que tout ce qui nous arrive par les ordres de la Providence, en cette vie, n'arrive que pour notre bien, que nous soyons en grâce ou en état de péché. Il faut seulement excepter le mal *de coulpe* : car, si les pécheurs se perdent et se damnent, cette peine n'arrive pas pour leur bien. Mais, tant que nous sommes en cette vie, tous les maux *de peine* nous sont envoyés de la part de DIEU pour notre bien : DIEU permet même quelquefois que nous tombions dans le péché, non qu'il ait intention que nous tombions dans le péché, mais il nous y laisse tomber afin que nous en devenions plus humbles.

In ditione tuâ cuncta sunt posita, et nemo postet tuæ resistere voluntati. (Esth. XIII). — C'est une nécessité de nous soumettre aux ordres adorables de cette Providence : car, bon gré mal gré, ce que DIEU veut arri-

vera. Il vaut donc mieux que nous soyons menés doucement que d'être tirés par force. « Oui, dit S. Augustin, il est hors de doute que la créature suit la volonté du Créateur, ou de gré ou de force. Si elle la suit sans répugnance, elle s'acquitte de son devoir en faisant ce qu'elle doit; si elle résiste, et qu'elle ne la suive pas, elle ne laisse pas de faire par force ce qu'elle eût dû faire volontairement : car nous exécutons la volonté de DIEU, même en nous éloignant. » De-là vient que S. Augustin distingue ces deux choses : garder l'ordre de la Providence, et être retenu par l'ordre de cette même Providence. Chacun peut ne pas garder cet ordre ou ne s'y pas soumettre, parce qu'il est libre ; mais personne ne peut échapper à cet ordre, parce qu'il ne dépend pas de nous d'éviter ou de souffrir ce que DIEU a ordonné. D'où vous voyez que c'est une nécessité d'être soumis à la Providence, de quelque manière que ce soit.

Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terrâ. — Si nous considérions bien les liens qui tiennent attachée la créature au Créateur, si nous songions bien que nous sommes ses serviteurs et qu'il est notre maître, qu'il est notre roi et que nous sommes ses sujets, qu'il est notre père et que nous sommes ses enfants, nous reconnaîtrions facilement l'obligation que nous avons de lui obéir. Or, cette obligation ne consiste pas à exécuter ses commandements ou à ne les pas violer, mais à être soumis à sa volonté, à ne point s'opposer aux ordres de sa providence : obéissance générale, habituelle et constante, qui s'étend à tout ce que DIEU veut. Comme il n'arrive rien qu'il ne veuille ou qu'il ne permette, nous pouvons par ce moyen lui obéir en tout et à tout moment. Au contraire, quand nous lui résistons, de combien de désobéissances nous rendons-nous coupables !



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Sic (DEUS) *unumquemque nostrùm tanquàm solum curat, et sic omnes tanquàm singulos.* Augustin. III Confess. II.

DIEU prend autant de soin de chaque homme en particulier qu'il en prend de tous les hommes en général, et il travaille au bien d'un seul avec autant d'application que s'il travaillait à celui de l'univers entier.

Nulla creatura est quæ non, velit nolit, divinæ Providentiæ serviat. Id. Expos. Galat.

Il n'y a aucune créature que la providence de DIEU ne soumette, qu'elle le veuille ou qu'elle ne le veuille pas.

Pascet qui fecit te : et qui pascit latro-

Celui qui nous a donné la vie nous don-

nem non pascet innocentem? si pascit damnandos, non pascet liberandos? August. in ps. 6.

Tu DEI *servo, tu bonis operibus dedito aliquid existimas defuturum? Undè tam incredula cogitatio? Quid facit in domo Domini perfidum pectus?* Id.

Capilli nostri numerati sunt DEO *: quantò magìs mores nostri! Cui sic numerati sunt capilli nostri, videte quia nec minima nostra contemnit* DEUS. August. serm. 6 de verbis Dom.

Constanter DEO *crede, eique te totum committe quantùm potès : nihil enim tibi evenire permittit nisi quod tibi prosit, etiamsi nescias.* Id. Soliloq. 15.

Non enim facit DEUS, *et deserit; non enim curavit facere, et non curavit custodire.* August. serm. I de verb. Apostol.

Projice te in eum, non se subtrahet (DEUS) *ut cadas, quid timet hominem homo in sinu* DEI *positus? Quidquid ibi passus fuerit, ad salutem valebit, non ad perniciem.* August. II Confess. II.

Si DEI *Providentia non præsidet rebus humanis, nihil de religione satagendum.* Id. De utilit. cred.

Non in toto corde confitetur DEO *qui de Providentiâ ejus in aliquo dubitat.* August. in ps. 9.

Quidquid hìc accidit contrà voluntatem nostram, noveris non accidere nisi de voluntate DEI, *de Providentiâ ipsius, de ordine ipsius, de nutu ipsius, de legibus ipsius.* Id. in ps. 148.

Sit homo qui esse debet : mox ei addentur omnia per quem facta sunt omnia. Hieron. in 6 Matth.

De divinâ miseratione tunc sperandum amplius est cùm præsidia humana defecerint. Ambros. Hexam.

Mundi unus est rector qui universa quæ sunt verbo jubet, ratione dispensat, virtute consummat. Cyprian. serm. quod Idola non sint DEUS.

DEUS *in omnia sufficit, nec potest esse perspicaciæ prævaricator.* Tertullianus.

nera sans doute ce qui est nécessaire pour la conserver. En effet, celui qui n'abandonne pas le scélérat même pourra-t-il oublier le juste? s'il a si grand soin de ses ennemis, que ne fera-t-il point pour ses amis?

Quoi! vous croyez que DIEU fermera les yeux sur les besoins de son serviteur, tout occupé à lui plaire? D'où peut venir une pensée si injurieuse à la Providence? comment se former une si fausse idée de DIEU, dans sa maison même?

Nous n'avons point de cheveu sur la tête qui ne soit compté et connu de DIEU : comment pourrait-il donc ignorer nos inclinations et nos pensées? Songez sérieusement qu'un DIEU qui en vient à compter les cheveux des hommes n'a garde de mépriser le moindre de nos intérêts.

Attachez-vous constamment à DIEU et vous abandonnez aux soins de sa Providence : car il est attentif à ce qu'il ne vous arrive rien que d'avantageux, quoique vous n'en conceviez peut-être pas toute l'utilité.

DIEU ne sait ce que c'est que d'abandonner ceux qu'il a une fois tirés du néant, et la même Providence qui a fait l'homme ce qu'il est le conserve, et le protége dans la suite.

Jetez-vous sans rien craindre entre les bras de la Providence : DIEU ne se retirera pas pour vous laisser tomber. Que peut craindre l'homme de la part de l'homme dans une pareille retraite? Tout ce qu'il y souffrira ne peut lui être qu'avantageux.

Quiconque s'aveugle jusqu'à ne pas reconnaître une providence qui préside à tout ce qui arrive ici-bas, peut se faire une religion à sa mode.

On se flatte en vain d'être tout à DIEU dès qu'on se défie de la Providence en quoi que ce soit.

Sachez que les coups qui nous affligent le plus ici-bas sur la terre partent de la main de DIEU : vous devez y reconnaître sa providence, l'ordre qu'il a établi dans l'univers, son bon plaisir et sa volonté.

Que l'homme soit tel qu'il doit être, et il peut compter que celui qui a fait toutes choses ne le laissera manquer de rien.

On ne doit jamais plus compter sur la protection de DIEU que lorsqu'il n'y a rien à espérer de la part des hommes.

Le monde est gouverné par un seul maître. Rien ne se fait sans ses ordres; c'est sa sagesse qui dispose tout, comme sa puissance y donne la dernière main.

Rien n'échappe à la connaissance de notre DIEU, et il ne peut abuser de ses lumières.

Tàm nemo pater (*quàm* Deus.) Id. de Pœnit.

Dieu est le meilleur de tous les pères.

Quis, coercente in ordinem cuncta Deo, *locus esse temeritati reliquus potest?* Boetius, v Consol. 1.

Quel désordre ou quelle confusion peut-on appréhender, puisque Dieu gouverne tout ici-bas?

Miro modo fit ut quod sine voluntate Dei *agitur, voluntati* Dei *contrarium non sit, quia ejus consilio militant etiam quæ ejus consilio repugnant.* Gregor. vi Moral.

Ce qu'il y a de merveilleux dans la Providence est que ce qui se fait sans la volonté de Dieu n'est pas contraire à la volonté de Dieu : ce qui même est opposé à ses ordres sert à ses desseins.

Sic Deus *intendit singulis ac si vacet à cunctis; et sic omnibus simul intendit ac si vacet à singulis.* Id. i Moral. 19.

Dieu prend autant de soin de chaque créature en particulier que s'il ne songeait point à toutes les autres, et ce qu'il fait pour toutes ensemble ne l'empêche pas de veiller sur chacune comme si elle était le seul objet de ses soins.

Quam ob causam mala in hoc mundo Deus *fieri permittit nolo à me requiras. Homo sum, et non intelligo, et ideò etiam tentare formido quia et hoc ipsum genus sacrilegæ temeritatis est, si plùs scire cupias quàm sinaris.* Salvian. Contrà gentes.

Je vous prie de ne pas me demander pourquoi Dieu permet les maux, qui désolent l'univers. Je suis homme, et dès lors je n'en puis savoir la raison ; je n'ose même faire le moindre effort pour la découvrir, parce que je sais que c'est une témérité très-criminelle à l'homme de vouloir approfondir ce que Dieu dérobe à sa curiosité.

Quis tàm furiosus, ut, cùm Dominum creatorem omnium non neget, gubernatorem neget, et, cùm auctorem esse fateatur, dicat negligere quæ fecit? Id.

Peut-on trouver un homme assez peu sensé pour soustraire à la Providence de Dieu les mêmes créatures qu'il convient être sorties de ses mains? Peut-on avouer qu'elles sont l'ouvrage de Dieu, et le traiter d'indifférent à leur égard ?

Intenta est mihi illa majestas cui gubernatio pariter et administratio universitatis incumbit, et cura sæculorum. Bernard. serm. 46 in Cant.

C'est à moi que pense cette adorable majesté à qui appartient le gouvernement du monde et la disposition de tous les siècles,

Sicut plùs est Deus *quàm omnis humana ratio, sic mihi plùs videri debet quòd à* Deo *cuncta agi cognosco.* Salvian. Contrà gentes.

Comme Dieu est infiniment au-dessus de toutes les idées que je m'en puis former et de toutes les créatures, je dois le préférer à tout, puisque je sais qu'elles lui doivent ce qu'elles sont.

Absurdum est quod quidam dicunt, oportuisse nos etiam invitos ad virtutem duci : nàm Providentia, ut cujusque naturæ est servatrix, ità providet omnibus et singulis ut ipsorum natura capit, et pro modo cujusque providentissimus bonitates impertit. Dionys. de Divinis nominib. 4.

Je ne trouve rien de plus ridicule que ce que prétendent certaines gens peu éclairés, qu'il fallait nous faire embrasser la vertu même malgré nous, puisque la Providence, qui ne sait ce que c'est que de faire violence à qui que ce soit, s'accommode au caractère de chacun en particulier et de tous les hommes en général, et distribue ses grâces et ses présents selon leur portée et leurs besoins.

Habeat tuî curam qui fecit te. Qui habuit tuî curam antequàm esses quomodò non habebit tuî curam cùm jàm hoc es quod voluit ut esses? Augustin. in ps. 37.

Vous ne pouvez vous mettre entre meilleures mains que celles de Dieu qui vous a fait ce que vous êtes : celui, en effet, qui vous a traité avec tant de bonté avant que vous fussiez ce que vous êtes peut-il vous abandonner dans le besoin, maintenant que vous êtes ce qu'il a voulu que vous fussiez?

Cura tua cura hominis est, Deo *autem de omnibus cura est : noli tu de tuis curare. ne* Deus *de illis minùs provideat.* Chrysost. Homil. in Matth.

Vos soins ne sont que les soins d'un homme, ceux de Dieu regardent le monde. Plus vous vous tourmentez pour vos intérêts, moins Dieu s'en mêlera.

In Dei *administratione, multa à nobis nisi in obscuris ænigmatis perspici nequeunt, sive hâc ratione arrogantiam nostram coercere velit, sive nos ad æterna revocare.* Greg. Nazianz. Orat. 17 post reconcil.

Eventa omnia quæ fiunt, commodis non nostris, sed Dei *pensanda sunt rationibus, ordinibusque naturæ.* Arnob. I Advers. gentes.

Il y a une infinité de ressorts dans la conduite de la Providence divine que nous ne connaissons qu'obscurément, soit que Dieu ait voulu par là réprimer notre arrogance, soit qu'il ait eu dessein de nous rappeler aux choses stables et éternelles.

Il ne faut pas mesurer ce qui nous arrive sur la terre à nos commodités ou à nos incommodités, mais en juger par l'ordre que Dieu y a établi et qu'il y conserve.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition de la Providence]. — La raison, le bon sens, et la foi nous apprennent qu'il y a une Providence qui gouverne le monde : mais qu'est-ce que cette Providence? Les théologiens la définissent, avec les Pères de l'Eglise, en trois manières. — 1°. Ils disent, avec le savant Boëce, que c'est une raison divine par laquelle le souverain monarque dispose de toutes choses : *Providentia est divina ratio in summo omnium Principe constituta. quâ cuncta disponit* (IV Consc. 6) : c'est-à-dire, comme l'explique plus brièvement et plus clairement S. Thomas, *Est ratio ordinis rerum omnium in finem, in* Deo *existens,* — c'est la raison par laquelle Dieu conduit avec ordre les choses à leur fin. — 2°. Ils disent, avec S. Jean Damascène, que c'est la volonté de Dieu, de laquelle et par laquelle outes choses reçoivent une conduite convenable à leur nature et à leur in : *Est voluntas* Dei, *per quam omnia quæ sunt convenientem gubernatioem accipiunt.* (II Fid. 29). — 3°. Ils ajoutent, avec S. Thomas, une ertu agissante qui porte et qui conduit toutes choses à leur fin. — C'est une raison qui ordonne, voilà sa sagesse ; c'est une volonté bienfaisante, voilà sa bonté; c'est une vertu agissante, voilà sa toute-puissance. Ces ois perfections adorables, appliquées pour le bien des créatures que eu a produites, sont ce que nous appelons la Providence de Dieu.

Deux sortes de Providence]. — Comme il y a deux fins générales auxquelles créatures sont destinées, l'une naturelle, l'autre surnaturelle, il y a aussi deux sortes de Providence : l'une par laquelle Dieu pourvoit à que chose selon sa nature, gardant l'ordre naturel qu'il a établi dans onde; l'autre par laquelle il gouverne les créatures par des voies plus es, qui se rapportent à la fin qu'il s'est proposée en les créant. Cette

fin est appelée surnaturelle, parce qu'elle surpasse toutes les forces de la nature, et qu'on ne la peut acquérir que par un concours extraordinaire et gratuit que Dieu donne libéralement par-dessus ce qui est dû à la nature.

Il est du devoir de la Providence divine de pourvoir aux besoins de toute la communauté des hommes en général : c'est ce qu'on peut appeler Providence universelle. Et parce que chaque homme est membre de cette communauté, il est encore du devoir de la Providence de pourvoir aux besoins de chaque particulier, et c'est ce qu'on appelle Providence particulière. Et parce que l'âme immortelle est ce qu'il y a de plus noble et de plus important dans chaque homme, il est encore du devoir de la Providence de pourvoir aux besoins éternels de l'âme : c'est ce qu'on appelle Providence éternelle. Et parce qu'enfin le corps, mortel et sujet au temps, est l'instrument de l'âme dans ses fonctions, il est encore du devoir de la Providence de pourvoir aux besoins temporels du corps : c'est ce que j'appelle Providence temporelle. Ou il n'y a point de Providence, ou elle comprend ces quatre fonctions.

[Tout est soumis à la Providence]. — Tout ce qui arrive dans ce monde est soumis à la Providence divine, comme le prouve S. Thomas (art. 2 de la question 2e), il s'ensuit que les accidents qui arrivent, et tout ce qu'on appelle accidentel et fortuit n'est tel qu'à l'égard des causes particulières, qui peuvent être empêchées de produire leur effet : mais, étant soumis à la cause générale et supérieure, il n'y a rien qui puisse se soustraire à l'ordre qu'elle a établi. D'où il arrive que ce qui est fortuit à notre égard a été prévu de Dieu, ordonné ou permis. Par ce principe on réfute l'opinion des stoïciens, qui soumettaient la Providence à une force majeure qu'ils appelaient destin ou fatalité : *Fatalem necessitatem rerum omnium actionumque, quam nulla vis rumpat*, comme parle Sénèque. (II Nat. 35). Or, il y a contradiction manifeste à dire qu'il y ait quelque chose dans le monde de plus fort que Dieu : c'est le rendre dépendant, et par conséquent lui ôter la divinité pour la donner à ce qui est indépendant ; outre que cette opinion, combattue par les SS. Pères, et particulièrement par S. Augustin contre les manichéens, détruit entièrement la liberté de l'homme.

[L'homme est soumis à la Providence]. — Dieu laisse et abandonne l'homme *dans la main de son conseil*, sans que l'homme pour cela cesse d'être soumis à l'ordre de la Providence divine : cet abandon ne marque autre chose que sa liberté et son indifférence, en tant qu'elle n'est bornée ni limitée à une seule opération, comme la vertu des choses naturelles, qui sont mues et conduites à leur fin par autrui et non par elles-mêmes ; elles ne sont pas maîtresses de leurs actes. Encore faut-il avouer que les actions qui partent du libre arbitre sont soumises à la Providence divine en tant qu'elles

peuvent être ramenées à Dieu comme à leur cause, quoique Dieu ait une providence particulière pour les âmes justes. Ainsi, lorsque Boëce nous parle de l'immutabilité des choses qui sont soumises à la Providence divine, cela s'entend de la certitude infaillible qui se trouve dans la Providence de Dieu, laquelle ne manque jamais, et non pas des effets, dont les uns sont nécessaires et les autres contingents.

[Dieu ne gouverne pas immédiatement toutes choses]. — Deux choses appartiennent à la Providence : l'une est la raison de l'ordre des choses tendant à leur fin, l'autre est l'exécution de cet ordre, qui n'est autre que le gouvernement. Or, selon S. Thomas, Dieu pourvoit immédiatement à toutes choses selon la raison de l'ordre par laquelle elles vont à leur fin. Quant à l'exécution de cet ordre, Dieu ne gouverne pas immédiatement toutes choses, mais il conduit et dirige les choses inférieures par l'entremise des choses supérieures, pour mettre dans toutes les choses de ce monde la subordination : ce qui n'est pas en lui une marque d'impuissance, mais d'excellence, de bonté et de souveraineté, comme il est de la dignité, et de l'excellence des souverains d'avoir des personnes ou des ministres au-dessous d'eux qui exécutent leurs ordres. Mais ne pas savoir la cause et la raison des choses qui s'exécutent par l'entremise des ministres, ce serait un défaut dans un souverain.

[Il y a une providence]. — Demander avec doute s'il y a en Dieu une providence qui se soit chargée en particulier de la conduite de ce monde qu'il a créé, c'est, au sentiment de Clément d'Alexandrie, une de ces questions qui mérite plutôt des châtiments que des réponses, puisque douter de la Providence c'est douter si le monde subsiste par la conservation des parties qui le composent; c'est douter si les cieux et les astres roulent sur nos têtes, s'il y a des saisons différentes. et des créatures sur la terre : car il n'y en a aucune dont la construction, les qualités et les opérations, ne soient autant de preuves d'une souveraine puissance qui l'a créée et d'une souveraine sagesse qui la conduit à sa fin.

L'existence de Dieu, sa sagesse, sa puissance, sa providence, sont des choses si essentiellement unies, qu'au sentiment des plus sages païens, s'il y a une cause première et universelle, un esprit dominant qui donne l'être et la vie à tout ce qui existe, il faut de nécessité qu'il prenne la conduite de l'univers, et que, étant comme l'âme de ce vaste corps, il se répande sur toutes ses parties. Il n'y a jamais eu que les impies et quelques païens ignorants qui aient publié que Dieu ne se mêlait point des choses de ce monde ; il eût mieux valu qu'ils eussent dit absolument qu'il n'y a point de Dieu : car se faire un Dieu sans providence, c'est se faire un fantôme de divinité. Oter à Dieu la Providence, c'est lui ôter ou sa sagesse ou sa bonté, qui sont ses qualités les plus essentielles. Car ou il

connaît notre misère ou il l'ignore : s'il l'ignore, il est sans sagesse, et, s'il la connaît sans y remédier, il n'a point de bonté.

Voici un raisonnement qui renferme toutes les preuves que l'on a coutume d'apporter contre les impies et les libertins, pour les convaincre qu'il y a une Providence. Il y a un Dieu : tout l'univers l'annonce, son existence est écrite en caractères ineffaçables dans tous les êtres, et jusque dans le fond de votre cœur. Il y a donc une Providence : car ce Dieu n'existerait pas s'il n'était sage : or, que serait devenue sa sagesse s'il abandonnait au hasard un monde qu'il aurait créé? Ainsi, les mêmes raisons qui prouvent qu'il y a un Dieu prouvent en même temps qu'il y a une Providence, ou plutôt, on se sert de l'ordre que nous voyons dans ce grand monde, de la sagesse avec laquelle il est gouverné, qui n'est autre que la Providence, pour prouver qu'il y a un Dieu et une intelligence suprême qui le conserve et qui maintient l'ordre que nous y voyons. Nous rapporterons les autres preuves plus en détail, sur la fin de ce traité.

[Conduite de la Providence]. — Si Dieu ne punit pas toujours les méchants aussitôt après leurs crimes, il ne faut pas conclure de-là qu'il n'y a point de providence. La justice divine use souvent de quelques délais, mais Dieu ne perd jamais le dessein de la faire tôt ou tard. Quelquefois il envoie des châtiments exemplaires pour manifester sa providence et pour calmer les murmures de ceux qui en pourraient douter ; mais le plus souvent il retient son bras, soit pour donner aux méchants le loisir de se repentir et de racheter la peine de leurs fautes par le prix de plusieurs bonnes œuvres, soit afin de faire connaître qu'il réserve quelque chose pour la vie future. C'est pourquoi nous voyons souvent les méchants jouir de l'impunité après des actions criminelles, pendant que la justice de Dieu châtie d'une peine temporelle les plus légères fautes des gens de bien, et réserve les autres à un supplice éternel.

Pour ce qui regarde les biens de fortune, on ne peut douter qu'ils ne soient du ressort de la Providence, qui les distribue différemment. Car Dieu souvent ouvre sa main et répand abondamment ses richesses sur ceux mêmes qui en abusent, afin de faire voir qu'il est maître de ses biens et qu'il en dispose selon sa volonté et non point selon la nôtre ; souvent aussi il la ferme sur des pauvres qui lui en demandent avec ferveur, ou parce qu'il ne veut pas qu'on le serve par intérêt, ou parce qu'il voit qu'ils se perdraient s'ils étaient dans l'abondance. Sa conduite ordinaire est de les donner tantôt aux justes, et tantôt aux méchants. Quand il en fait part aux justes, c'est leur mettre en main un moyen d'augmenter leur justice par le bon usage qu'ils en font, c'est assurer le nécessaire aux pauvres, donner une ressource aux malheureux. Cependant il juge à propos que le juste n'ait point d'assurance de demeurer toujours dans l'abondance, de peur qu'il n'y fixe son bonheur, et qu'il ne serve Dieu

par des vues grossières. Mais aussi la Providence assigne quelque portion de la félicité humaine aux méchants, soit pour les ramener par ces présents à leur devoir, soit parce que, comme ils font quelquefois du bien, DIEU veut récompenser par-là quelques vertus morales, ces hommes devant être privés des biens de l'éternité; soit enfin qu'il leur accorde ces biens dans sa colère, parce que c'est au milieu de l'abondance et des richesses que les impies mettent le sceau à leur réprobation.

[Des causes secondes]. — Il est vrai que DIEU ne donne à personne le pouvoir et le soin de gouverner le monde, qu'il exécute lui-même ses desseins, et qu'il ne dépend que de soi pour venir à bout de tout ce qui lui plaît. Mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait des personnes à qui DIEU remet le soin d'exécuter ses desseins et ses ordres. Cette vérité s'étend sur bien des personnes : sur les riches à l'égard des pauvres, ce qui fait qu'on appelle communément les riches les substituts de la Providence à l'égard de ceux qui sont dans la nécessité, auxquels ils doivent le superflu de leurs biens ; sur les pères à l'égard de leurs enfants, sur les maîtres à l'égard de leurs serviteurs, et généralement sur tous les supérieurs à l'égard de ceux qui leur sont soumis. De-là vient que leur obéir dans les choses qui ne sont point contre DIEU, c'est être soumis aux ordres de la Providence, et c'est s'en écarter que de leur être rebelle.

[Ordre légitime des intérêts]. — Comme il est du devoir de la Providence de pourvoir aux besoins de tous les hommes en général et à ceux de chacun en particulier, la seule lumière de la raison nous fait connaître que l'ordre de cette Providence demande que le bien général soit préféré au bien particulier. Ainsi, un souverain doit pourvoir à la sûreté et au bien de son Etat sans avoir égard si quelques particuliers en souffrent. Ce seul principe, qui n'est point contesté, peut satisfaire aux plaintes et aux murmures contre la Providence : pourquoi elle permet que les méchants soient mêlés et vivent avec les bons; pourquoi tant de créatures nuisibles, et qui semblent n'être sur la terre que pour la destruction des autres ; pouquoi tant d'inégalité dans les conditions et dans le partage des biens de ce monde. Ceux qui ne sont pas si avantagés que les autres, ou qui souffrent de cet ordre établi de DIEU, auront-ils sujet de s'en plaindre quand ils feront réflexion que tout est nécessaire pour le bien commun et pour la Providence universelle, vu que le bien de chaque particulier s'y rencontre aussi, ce qui ne se trouve pas toujours dans le gouvernement des souverains ?

Il ne faut pas croire que la Providence ne doive veiller qu'à nos intérêts temporels. Car, si le DIEU que nous adorons cherche sa gloire, elle est à faire des saints plutôt que des grands ; et s'il cherche notre avantage, il est plutôt à devenir heureux pour toujours qu'à l'être pour un temps ; si ce DIEU est plein de sagesse, il doit ses soins principaux à ce que nous

avons de principal et de plus important, et par conséquent aux besoins de notre âme, et s'il est plein de bonté il doit chercher nos plus grands biens, et par conséquent les biens de notre âme aux dépens même des biens de nos corps ; si enfin ce DIEU est ferme dans ses promesses il ne nous doit ses secours temporels qu'avec dépendance des secours éternels, puisque c'est l'ordre établi par la sagesse incarnée : *Quærite primùm regnum* DEI *et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.*

[Dieu préfère l'intérêt éternel à l'intérêt temporel]. — Par ce principe, qu'on ne peut révoquer en doute, que DIEU a plus d'égard à l'intérêt de l'âme qu'à celui du corps, et à notre bonheur éternel qu'à notre bien temporel, il est aisé de lever le grand scandale du monde, qui est l'adversité des justes et la prospérité des méchants : car voilà l'écueil ou le raisonnement des faux sages. Ils s'imaginent que DIEU a tort quand il souffre tranquillement l'élévation des pécheurs et l'abaissement des justes ; ils s'écrient avec le prophète : *Levez-vous, Seigneur ; levez-vous, rompez enfin ce sommeil si injurieux à votre gloire.* (Ps. 43). Jamais, au contraire, l'œil de DIEU n'est plus attentif au gouvernement du monde, jamais l'ordre n'est mieux gardé, que dans ce désordre apparent, parce qu'alors, faisant tout servir à l'avantage des justes, il les conduit, par leurs propres adversités et par les prospérités des impies, à leur véritable bonheur.

[Les soins personnels]. Il faut bien remarquer que DIEU ne défend point le soin raisonnable que nous devons avoir de pourvoir à nos besoins par notre travail, puisque nous lisons que S. Paul travaillait tous les jours pour gagner sa vie et exhortait les fidèles au travail des mains afin d'avoir de quoi se nourrir et d'assister les pauvres, Il défend seulement ces chagrins et ces peines d'esprit dont ceux qui se défient de sa Providence se troublent et se tourmentent sans relâche, en sorte que la crainte de la disette leur fait souvent abandonner la justice. Ce sont ces inquiétudes et ces défiances que le Fils de DIEU condamne, parce qu'elles divisent et dissipent l'esprit, qu'elles troublent la paix et le repos de l'âme, et l'empêchent de vaquer à DIEU. Car si ceux qui s'appliquent si fortement aux choses temporelles servent DIEU, c'est plutôt pour en acquérir que pour chercher le royaume de DIEU, et c'est proprement ce que JÉSUS-CHRIST nous défend.

[Dieu ordonne toute chose]. — Les hommes sont fort touchés des secours extraordinaires et miraculeux qu'ils reçoivent du Ciel en certaines occasions, et ils ne pensent pas seulement aux secours ordinaires de tous les jours. Il faut que la raison corrige ces faux jugements, et que nous convenions une bonne fois que nous n'avons pas moins d'obligation à DIEU de ce qu'il nous nourrit et pourvoit à nos besoins, par la voie ordinaire, que s'il faisait tous les jours un miracle pour cela, comme il a fait pour

quelques saints. C'est toujours la Providence qui agit dans l'un et l'autre cas, par la même bonté pour nous et par la même force à produire ces effets. — On se trompe si l'on s'imagine que la Providence ne s'étend que sur les grandes choses, parce qu'elles le méritent plus que les autres. Peut-on ne pas savoir que rien n'est digne de Dieu, et que rien des choses d'ici-bas ne mérite ni son application ni ses soins, mais qu'il est essentiel à sa sagesse de s'étendre sur tout, de diriger tout par une conduite infinie, de telle sorte que rien ne lui échappe ? car, dans le fond, qu'est-ce que cet univers tout entier auprès de Dieu qui est infini ; lui qui, selon le prophète, a mesuré cette étendue des eaux si vaste et a pesé cette machine immense des cieux dans sa main ; et qui soutient de trois doigts toute la machine de la terre ? En vérité, la création de l'univers ne lui coûte pas davantage que celle d'un atome, et une parole lui suffit pour l'un comme pour l'autre : *Pusillum et magnum ipse fecit, et æqualiter cura est illi de omnibus* (Sap. VI).



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Infidélité envers la Providence]. — Si c'est par un esprit d'infidélité et parce qu'un homme ne croit pas la Providence qu'il refuse de s'y soumettre, quel désordre est comparable à celui-là, de ne pas croire ce qui est, sans contestation, non-seulement la chose la plus croyable, mais le fondement de toutes les choses croyables ? de ne pas croire ce qu'ont cru les païens les plus sensés, par la lumière de la raison ; de ne pas croire ce qu'indépendamment de la foi nous éprouvons nous-mêmes sans cesse, ce que nous sentons, ce que nous sommes obligés de confesser en mille rencontres, par un témoignage que nous arrachent les premiers mouvements de la nature ; mais surtout de ne pas croire la plus incontestable vérité par les raisons même qui l'établissent, et qui seules sont plus que suffisantes pour nous en convaincre ? Tel est l'état du mondain qui ne veut pas reconnaître la Providence. Il s'aveugle, dit S. Chrysostôme, dans la source même des lumières, qui est l'être de Dieu, puisque la première et la plus immédiate conséquence qui se tire de l'existence de Dieu, c'est qu'il y a une providence. D'où il s'ensuit que, en renonçant à cette Pro-

vidence, ou bien il ne connaît plus de Dieu, affreuse impiété, ou bien il se fait un dieu monstrueux, c'est-à-dire un dieu qui ne s'intéresse ni à leur conversion ni à leur perfection ; un dieu qui n'est ni juste ni sage ni bon, puisqu'il ne peut rien de tout cela sans providence. De là il se réduit, ajoute S. Chrysostôme, à être plus païen dans le christianisme, ou, tout chrétien qu'il est, à prendre parti avec ce qu'il y a eu dans le paganisme de plus vicieux et de plus corrompu : car à peine s'est-il trouvé des sectes païennes qui aient nié la Providence, ou qui en aient douté, sinon celles qui, par leurs abominables maximes, portaient les hommes aux plus infâmes excès et aux plus sales voluptés, celles pour qui il était à souhaiter qu'il n'y eût dans le monde ni Dieu ni loi, ni châtiment ni récompense, ni Providence ni justice. Le crime du mondain sur le sujet de la Providence est de se rendre incrédule et insensé contre la raison même. Car enfin, cet impie lui-même, suivant le seul instinct de sa raison, admet, sans l'apercevoir, une Providence à laquelle il ne pense pas. Comment cela ? Le voici. Il croit qu'un Etat ne peut être bien gouverné que par la sagesse et le conseil d'un prince ; il croit qu'une maison ne peut subsister sans la vigilance et l'économie d'un père de famille ; il croit qu'un vaisseau ne peut être bien conduit sans l'attention et l'habileté d'un pilote ; et quand il voit ce vaisseau voguer en pleine mer, cette famille bien réglée, ce royaume dans l'ordre et dans la paix, il conclut sans hésiter qu'il y a un esprit, une intelligence qui y préside. Mais il prétend raisonner tout autrement à l'égard du monde entier, et il veut que, sans providence, sans prudence, sans intelligence, par un effet du hasard, ce grand et vaste univers se maintienne dans l'ordre où nous le voyens. N'est-ce pas aller contre ses propres lumières, et contredire sa raison ?

Il n'y a pas d'homme qui, repassant dans son esprit les années de sa vie, et rappelant le souvenir de tout ce qui lui est arrivé, ne doive s'arrêter à certains points fixes, je veux dire à certaines conjonctures où il s'est trouvé, à certains périls d'où il est échappé, à certains événements heureux ou malheureux, mais extraordinaires et singuliers, qui l'ont surpris et frappé, et qui sont autant de signes visibles d'une Providence. Or, si cela est vrai de tous les hommes sans exception, beaucoup plus l'est-il encore de ceux qui font quelque figure dans le monde, de ceux qui ont part aux intrigues du monde, de ceux qui entrent plus avant dans le commerce et dans le secret du monde. Car qu'est-ce que le monde, disait Cassiodore, sinon le grand théâtre et la grande école de la Providence, où, pour peu qu'on fasse de réflexion, l'on apprend à tout moment qu'il y a dans l'univers une puissance et une sagesse supérieures à celles des hommes, qui se joue de leurs desseins, qui ordonne de leurs destinées, qui dispose de tout comme l'arbitre suprême de toutes choses. (**Bourdaloue**).

[Vivre comme si on n'y croyait pas]. — Tel est le désordre où conduit insensi-

blement l'esprit du monde : en croyant même une Providence, on vit dans le monde comme si on ne la croyait pas. On croit une Providence, et toutefois on agit dans les affaires du monde avec les mêmes inquiétudes, avec les mêmes empressements, avec les mêmes impatiences, avec le même oubli de Dieu dans les succès, avec le même abattement dans les afflictions, avec la même présomption dans les entreprises, que si cette Providence était un nom vide, et qu'elle ne décidât de rien ni n'eût part à rien. En effet si la foi de la Providence entrait dans la conduite de notre vie autant qu'elle y devrait entrer, c'est-à-dire si nous ne perdions jamais cette Providence de vue et si chacun de nous ne se regardait que comme un sujet né pour exécuter ses ordres, dès-là il n'y aurait rien en nous que de raisonnable : nous ne serions ni passionnés ni emportés, ni vains ni inquiets, ni fiers ni jaloux, ni ingrats envers Dieu, ni injustes envers les hommes ; soumis à cette Providence, nous n'abuserions ni des biens ni des maux, et nous conserverions en toutes choses cette sainte modération de sentiments et de désirs qui, selon la maxime de S. Paul, nous rendrait modestes dans la prospérité et patients dans l'adversité.

Remarquez qu'un homme du siècle qui se détache de la Providence, pour ne plus dépendre d'elle ne le fait ou que pour vivre au hasard et pour suivre en aveugle le cours de la fortune dont le torrent entraîne toutes les âmes faibles, ou que pour se gouverner selon les vues de la prudence humaine, dont les sages du monde prennent le parti. Or, je soutiens que l'un et l'autre est pour Dieu l'outrage le plus sensible. Car de n'avoir plus d'autre principe de sa conduite que la fortune, et d'en vouloir suivre le cours, n'est-ce pas tomber dans l'idolâtrie des païens, qui, comme l'observe S. Augustin, au lieu d'adorer les conseils de Dieu dans les événements du monde, aimèrent mieux se faire une divinité bizarre, qu'ils appelèrent fortune, jusqu'à lui ériger des temples, jusqu'à l'invoquer dans les besoins, jusqu'à lui offrir des sacrifices pour l'apaiser, jusqu'à lui rendre des actions de grâces quand ils supposaient qu'elle leur était favorable ? Idolâtrie dont les sages mêmes du paganisme ne pouvaient supporter l'abus. Quelle indignité, disait un d'entre eux, de voir aujourd'hui la fortune adorée partout, invoquée partout, et invoquée comme la divinité du monde ! *Quid enim est quod nunc, toto orbe locisque omnibus, fortuna invocatur, una cogitatur, una nominatur, una colitur ?* (Pline).

Il semble que le parti de ceux qui abandonnent la Providence pour se conduire selon la prudence humaine devrait être exposé à moins de désordres ; mais c'est en quoi nous nous trompons : car, dans les sages du monde, il y a plus d'orgueil : car quel orgueil qu'un homme faisant fond sur soi-même, s'assurant de soi-même, ne comptant que sur soi-même, se croie suffisamment éclairé pour se gouverner soi-même, et pour avoir droit ensuite de s'applaudir à soi-même de ses ouvrages ou de ses avanta-

ges, jusqu'à dire intérieurement, comme les impies dans l'Ecriture : *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia ?* C'est moi qui me suis fait ce que je suis ; c'est par mon industrie et par mon travail que je suis parvenu là : l'établissement de ma maison, le succès de mes affaires, le rang que je tiens, tout cela est l'ouvrage de mes mains, et non de la main du Seigneur. Quel orgueil, que, n'ayant pas assez de lumières pour nous passer en mille conjonctures du conseil des hommes, nous pensions en avoir assez pour n'être pas obligés de consulter DIEU. (*Le même*).

Demandez à ces adorateurs de la faveur, à ces partisans et à ces esclaves du monde, ce qui se passe en eux, et voyez s'il y en a un seul qui ne convienne que sa condition a mille dégoûts, mille déboires, mille mortifications inévitables, et que c'est une perpétuelle captivité. N'est-ce pas ainsi qu'ils en parlent même dans le cours de leurs prospérités ? Mais quand après bien des intrigues, leur politique vient à échouer, et que, par une disgrâce imprévue qui les déconcerte et qui dérange tous leurs desseins, ils se voient oubliés, négligés, méprisés : Ah ! s''écrie S. Augustin, c'est alors qu'ils rendent un témoignage solennel à cette Providence dont ils n'ont pas voulu dépendre ; et c'est alors même aussi que DIEU a son retour, et que, par une espèce d'insulte que lui permet sa justice, il croit avoir droit de leur répondre : *Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam ? surgant et opitulentur vobis.* Où sont ces dieux dont vous vous teniez sûrs, et qui devaient vous maintenir, ces dieux dont la protection vous rendait si fiers ? où sont-ils ? *Surgant et in necessitate vos protegant* : qu'ils paraissent maintenant et qu'ils viennent vous secourir.

Le mondain, tout rebelle qu'il est, n'est-il pas encore sous le domaine de la Providence ? Oui, il y est, et malgré lui il y sera ; mais c'est cela même qui achève son malheur. Car, de deux sortes de providence que DIEU exerce sur les hommes, l'une de sévérité et l'autre de bonté, l'une de justice et l'autre de miséricorde, en même temps qu'il se soustrait à cette Providence favorable en qui il devait chercher son repos, il se trouve livré à cette Providence rigoureuse qui le poursuit pour lui faire sentir son empire le plus dominant ; comme si DIEU lui disait : Tu n'as pas voulu te ranger sous celle-ci, tu souffriras de celle-là : car je les ai substituées l'une à l'autre, par une loi éternelle et irrévocable. La Providence de mon amour n'a pu t'engager : ce sera donc désormais la Providence de ma justice qui te réprimera ; qui, par des vengeances tantôt secrètes tantôt éclatantes, se fera sentir à toi, et te réduira malgré toi dans la dépendance. (*Le même*).

[Avantages de la soumission]. — Quand vous serez parfaitement soumis à la Providence, vous ne penserez plus qu'à vous sanctifier dans votre état, sans courir après un fantôme. Dès-là, chargés de l'établissement de vos familles, après avoir fait en chrétiens tout ce qui dépendra de vous pour y parvenir, vous vous reposerez sur cette aimable Providence, dans le

sein de laquelle, comme dit l'Apôtre, nous devons jeter toutes nos inquiétudes; comptant et pouvant compter avec assurance que, si nous lui sommes fidèles, elle ne nous manquera pas : *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum.* (I Petri, v). Dès-la, affranchis de la servitude et de l'esclavage du monde, vous attendrez tout de Dieu ; vous ne mettrez votre appui, votre confiance qu'en Dieu; vous entrerez dans la sainte et heureuse liberté des enfants de Dieu ; tous les nuages se dissiperont, toutes les tempêtes se calmeront; et un moment de cette paix secrète que votre orgueil a tant de fois troublée vous dédommagera bien des faux avantages où il visait, et des vaines prétentions qui vous exposaient à de si fâcheux retours et à de si rudes combats. (**Bourdaloue**, 1er *sermon sur la Nativité*).

[Contradiction des impies qui nient la Providence]. — Ce qui est surprenant, c'est que souvent le libertin veut douter de la Providence par les raisons mêmes qui prouvent invinciblement la Providence, et qui seules doivent suffire pour la lui persuader. Car sur quoi fonde-t-il ses doutes touchant la providence d'un Dieu? sur ce qu'il voit le monde rempli de désordres. Et c'est pour cela même, dit S. Chrysostôme, qu'il doit conclure nécessairement qu'il y a une providence. En effet, pourquoi ces désordres, dont le monde est plein, sont-ils des désordres, et pourquoi lui paraissent-ils désordres, sinon parce qu'ils sont contre l'ordre et qu'ils répugnent à l'ordre? Or, qu'est-ce que cet ordre auquel ils répugnent, sinon la Providence? Il se fait donc une difficulté de cela même qui résoud la difficulté, et il devient infidèle par ce qui devrait affermir sa foi. Mais s'il y avait, dit-il, une providence, arriverait-il dans la société des hommes tant de choses dont les hommes eux-mêmes sont scandalisés? Et moi je réponds : Mais de ce que les hommes mêmes en sont scandalisés, n'est-ce pas une preuve authentique de la Providence, qui ne permet pas que ces choses soient autorisées, et qui veut pour cela que parmi les hommes elles aient toujours passé pour scandaleuses? Si les hommes ne se scandalisaient plus de rien, c'est alors qu'on pourrait peut-être douter qu'il y eût une providence, et que peut-être l'impie pourrait dire dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu. Mais, tandis qu'on se scandalise de l'insolence du vice, tandis que la censure même du monde condamne le libertinage, la Providence est à couvert, et rien de tout cela ne prévaut contre elle. On se scandalisera toujours de tout cela, parce qu'il y aura toujours un Dieu et une Providence. (*Le même, sermon sur la Providence*).

[L'inégalité des conditions]. — Vous murmurez de l'inégalité prodigieuse des conditions, tant des souverains que des sujets, des maîtres que des serviteurs, tant des riches que des pauvres : désordres éclatants selon vous : dites plutôt, secret merveilleux de la divine Providence. Le monde languirait et serait en confusion sans cette inégalité. Tous, dans l'égalité du

pouvoir, se refuseraient le service et le secours mutuel ; tous, dans une égalité de biens, se refuseraient le devoir et l'obéissance. Il a donc été, dit S. Augustin, du ressort de la Providence universelle, qui embrasse tout, d'entretenir les diverses parties du genre humain dans l'union et dans l'action par la subordination mutuelle, par cette diversité d'états et de conditions, par cette opposition d'indigence et d'abondance, par le besoin qu'ont les grands du secours des petits, et par le besoin qu'ont les petits de l'assistance des grands, par l'impossibilité que nous trouvons à nous passer les uns des autres, par la loi que Dieu a prescrite aux petits de rendre aux grands le respect et l'obéissance, par la loi qu'il a prescrite aux grands, d'exercer envers les petits la justice et la charité, par la loi de la peine et du travail qu'il a généralement imposée à tous les hommes. (**Le P. Larue**, 4e *dim. de Carême*).

[S'en remettre de tout à Dieu]. — Retranchons tous ces soins qui ne servent qu'à nous déchirer l'esprit inutilement, puisque, que nous nous inquiétions ou que nous ne nous inquiétions pas, c'est Dieu seul qui nous donne toutes ces choses, et qui nous les donne d'autant plus que nous nous en inquiétons moins. A quoi nous serviront tous nos soins, tous nos empressements et toutes nos peines, qu'à nous tourmenter et à nous faire souffrir la peine de les avoir eus ? Celui qui est invité à un festin magnifique ne se met pas en peine s'il y trouvera de quoi manger, et celui qui va à une source ne s'inquiète point s'il apaisera sa soif. Puis donc que nous avons la Providence de Dieu, qui est plus riche que les plus magnifiques festins, et plus inépuisable que toutes les sources les plus profondes, ne nous inquiétons point, et n'entrons point dans la défiance. (*Pris des Homélies de* **S. Chrysostôme,** *sur S. Mathieu*).

[Même sujet]. — Malheur à ces chrétiens lâches qui ne comptent en rien sur la Providence; qui, plus charnels que les Juifs, ne sont sensibles qu'à la jouissance des biens temporels, toujours prêts à tomber dans l'abattement ou le murmure sitôt qu'ils en manquent, sans faire jamais réflexion que celui qui pourvoit à la nourriture des oiseaux du ciel n'a garde d'abandonner ceux qui le servent ! Quand il semble ne pas songer à nous, il en est plus occupé que nous-mêmes. Tout ce qu'il demande de nous, c'est que nous nous reposions de tout sur lui, et que, dans les extrémités les plus fâcheuses, nous disions en nous-mêmes : Le Seigneur me voit, et il me suffit : *Je suis sous sa conduite et il ne me manquera rien.* (Ps. 22). Il a tiré Daniel de la fosse aux lions, et les trois enfants de la fournaise ardente; son bras n'est pas raccourci, et il peut faire pour moi ce qu'il a fait pour eux. — Dieu veut que nous recourions à lui, que nous nous confiions à lui, que nous nous attachions à lui, que nous le remerciions même de toutes les disgrâces qui nous viennent de sa part, parce que nous devons savoir que toutes choses sont gouvernées par une providence sage et

éclairée. Alors, convaincus que tout le devoir, le bonheur, la sainteté du chrétien consiste à vouloir ce que Dieu veut, à demeurer contents dans l'état où il nous met, à ne point changer la route dans laquelle il a dessein que nous marchions, nous dirons ce que le peuple de Dieu répondit au prophète Jérémie: *Nous obéirons à la voix du Seigneur, que vous nous annonciez le bien ou le mal.* (Jerem. xlii). (**Monmorel**, 6[e] *dimanche après la Pentecôte*).

[Providence particulière sur chacun des hommes]. — Nous ne doutons point qu'il y ait une Providence générale; mais sommes-nous bien convaincus que cette Providence universelle devient spéciale pour chacun de nous, et, parmi ceux qui se croient le plus fortement persuadés de cette vérité, combien s'en trouve-t-il qui ne la combattent point par leurs inquiétudes et par leurs défiances? Cependant il n'est rien de plus fréquent et de mieux établi, dans les livres sacrés, que le soin que cette Providence prend de nous. Pourquoi donc tant d'inquiétudes, âmes défiantes et timides? Reposez-vous sur les soins du Seigneur, et il aura soin de vous nourrir. *Jacta cogitatum tuum in Domino et ipse te enutriet.* Ce Dieu qui conserve toutes choses vous abandonnera-t-il seul? cette Providence qui s'étend jusqu'aux plus vils insectes qui rampent sur la terre ne fera-t-elle rien pour des créatures qui sont les chefs-d'œuvre de ses mains et les plus nobles productions de sa sagesse? Que dirait-on d'un sculpteur qui briserait des ouvrages achevés, où il aurait déployé toutes les beautés et toutes les perfections de son art, pour conserver avec soin des commencements grossiers et des ébauches imparfaites?.. Pourquoi donc tant d'embarras, d'inquiétudes et de procès, de voyages, de fatigues? toutes ces prévoyances inquiètes, toutes ces prévisions inutiles, ne sont-ce pas autant d'outrages que vous faites à la puissance de Dieu, autant de désaveus secrets de sa Providence? Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et tout le reste vous sera donné avec lui; demandez la sagesse avec Salomon, tous les autres biens la suivront.

Si nous faisions une sérieuse réflexion sur ce qui nous arrive, nous verrions les traits de la main de Dieu et les caractères de cette Providence imprimés partout. Souvenez-vous de cette conjoncture affligeante où, dans la révolution des affaires, vous trouvâtes cette ressource imprévue pour en sortir heureusement; rappelez dans votre esprit cette nécessité pressante où cet ami sincère vous soulagea, lorsque tout le monde vous abandonnait; pensez à cette rencontre funeste où, devant périr selon les apparences, vous fûtes délivré comme par une espèce de prodige. Qui arrêta cette main armée qui vous allait percer? qui détourna ce coup mortel qui vous menaçait? qui vous écarta de cette route périlleuse où votre ennemi vous attendait pour vous perdre? qui vous inspira l'usage de ce remède salutaire auquel vous devez votre guérison dont vous aviez perdu l'espérance, si ce n'est cette Providence qui veillait sur vous,

lorsque vous ne pensiez point à elle? C'était elle qui vous secourait dans cet ami, qui vous soulageait dans ce présent, qui vous défendait dans ce secours, qui vous éclairait dans ce pressentiment, et qui agissait secrètement dans ces causes extérieures, dont elle était comme l'âme et le principe. Vous preniez les instruments pour la cause qui les faisait agir, et vous rendiez grâces aux hommes, lorsque Dieu devait être le principal objet de votre reconnaissance. Mais je reconnais maintenant, ô mon Dieu, que tout le bien que les hommes m'ont fait ne venait que de vous. (*Essais de Sermons*, 4e *dim. de Carême*).

[Prétexte de défiance]. — Dois-je attendre que Dieu fasse des miracles en ma faveur? J'ai des enfants : ne faut-il pas que je travaille à les établir? j'ai des biens : ne faut-il pas que je veille à leur conservation? je tiens un rang considérable : ne faut-il pas que je le soutienne? Prétextes les plus ordinaires dont l'intérêt et l'ambition se couvrent dans le monde, et avec lesquels on prétend autoriser tous les crimes contre la Providence. Avec ce prétexte, l'avarice passe pour ménagement, la défiance pour sagesse, la dissimulation pour prudence, la fourberie pour adresse, l'ambition pour grandeur d'âme, le murmure pour une plainte innocente ; en un mot, le crime pour une vertu. Mais c'est en vain que l'on se flatte et que l'on s'aveugle sur ce point : car on vous permet les soins raisonnables, mais non pas l'inquiétude, la défiance, la cupidité, l'avarice, qui accompagnent ordinairement ces soins. Vous cherchez, dites-vous, à acquérir des biens et des richesses par toutes sortes de voies, et avec empressement, parce qu'ils sont absolument nécessaires. « C'est par-là même, dit S. Chrysostôme, qu'ils sont absolument nécessaires que vous devez vous reposer sur la Providence. » Vous savez bien que cette Providence n'est pas aveugle, passionnée, avare ni ambitieuse comme vous, qu'elle n'est pas obligée de fournir à la nourriture de votre cupidité, mais à l'entretien de votre vie ; et cette vie, vous étant ennuyeuse dans la mendicité, dans la bassesse, vous laisse l'assurance du nécessaire qui ne pouvait vous manquer en vous reposant sur Dieu, pour l'espérance d'un superflu dangereux et funeste à votre salut. (*Les mêmes*).

[Chacun se fait une Providence]. — Chacun se fait une providence particulière, suivant la condition où il est : le marchand se fait une providence de son commerce, cet artisan de son travail, le savant de son étude, le courtisan de sa valeur. cet homme du monde de son intrigue, et, ce qu'il y a de plus horrible, c'est que le crime même tient lieu de providence à une infinité de personnes. Fourberies, rapines, trahisons, faussetés, usures, commerces honteux, voilà les providences du siècle. Voilà, ô mon Dieu ! les substituts infâmes que les pécheurs vous donnent. Misérables que vous êtes, vous cherchez à soulager votre misère par le péché, et vous ne savez pas que c'est ce péché même qui vous rend misérables ! Il est vrai que

ces voies, tout honteuses qu'elles sont, ne laissent pas de réussir quelquefois, que ces fausses providences, s'il m'est permis de parler de la sorte, comblent leurs partisans de biens et de richesses, pendant que ceux qui s'abandonnent aux soins de la véritable Providence sont quelquefois réduits aux dernières extrémités; mais, si DIEU nous prive de ces biens temporels, ce n'est que par le désir violent qu'il a de nous en procurer d'éternels. Je me confie en vous, ô mon DIEU, et je n'en rougirai pas : *In Domino confido, non erubescam ;* mais les pécheurs seront couverts de honte. (*Les mêmes*).

[Laisser faire la Providence]. — Qu'avons-nous que faire de nous informer des raisons que DIEU a de permettre certains événements? Ne doit-il pas nous suffire de savoir que DIEU les permet? Si l'on nous interrogeait là-dessus, nous devrions nous glorifier de ne pouvoir répondre autre chose, sinon que c'est un secret de la Divinité, et qu'il ne nous appartient pas de vouloir ni le pénétrer ni le dénier. Nous perdrions le respect que nous devons à nos maîtres, si nous prenions la liberté de démêler par nos vaines réflexions les secrets de leur sage gouvernement. La curiosité donc qui nous porterait à approfondir les vues de DIEU serait un attentat contre sa grandeur et sa providence. Pour adorer avec une tranquille soumission les ordres de DIEU dans tout ce qui arrive contre nos espérances et nos préjugés, nous n'avons qu'à raisonner de cette manière : — Je ne puis douter que DIEU ne remue tous les ressorts qui sont les différentes scènes du monde, la foi m'oblige à le croire. Je ne puis douter que DIEU ne passe infiniment la raison de l'homme par l'étendue et la justice de ses lumières. Je vois arriver un effet dont je ne découvre ni la cause ni le motif ni la fin : c'est à moi d'être sûr que DIEU en est l'auteur, soit qu'il l'ait ordonné, soit qu'il l'ait permis ; l'unique parti que j'ai à prendre consiste à me soumettre et à me taire. (*Remarques sur divers sujets de religion et de morale*).

[On ne peut se soustraire à la Providence]. — C'est merveille que les choses qui n'ont ni âme ni vie ne se départent jamais du bel ordre que la Providence leur a prescrit : il n'y a que l'homme qui, au lieu de suivre les conseils d'une sagesse infinie et d'obéir aux ordres de son Créateur, veut se gouverner selon son caprice : en sorte qu'il aime mieux courir à son malheur par des voies égarées que de prendre la route que la Providence lui a marquée. Cependant, de quelque côté qu'il se tourne, s'il s'échappe d'une main, elle le tient de l'autre; mais de la main de la bonté, dont il a reçu tant de faveurs, il tombe dans celle de la justice. Ainsi, Providence divine vous êtes toujours la maîtresse, et le pécheur ne peut rien entreprendre qu'autant que vous le souffrez : Que si, par sa malice, il se rend indigne d'être chéri comme enfant, il ne peut éviter d'être traité comme ennemi, et DIEU recevra autant de gloire de le voir malheureux, que s'il régnait

éternellement avec lui dans le ciel. C'est de la sorte que la Providence vient à ses fins : si ce n'est d'une manière, c'est d'une autre, sans que la malice de l'homme y puisse mettre obstacle. S'il ne veut pas s'y soumettre de son plein gré, il y sera soumis mal gré qu'il en ait. (*Traité de* **Lessius,** *sur la Providence*).

[Même sujet]. — C'est une nécessité de nous soumettre aux ordres de cette Providence adorable car, bon gré mal gré, ce que Dieu veut arrivera, suivant ces paroles : *In ditione tuâ cuncta sunt posita, et nemo potest tuæ resistere voluntati* (Esther xiii). Il vaut donc mieux que nous soyons conduits doucement que d'être tirés par force : car, comme remarque S. Augustin, personne ne saurait passer les lois que Dieu a prescrites, et il faut nécessairement s'acquitter de ce qu'on lui doit. Oui, il est sans doute que la créature suit la volonté du Créateur, d'une manière ou d'une autre. Si elle la suit sans répugnance, elle s'acquitte de son devoir en faisant ce qu'elle doit; mais si elle résiste et qu'elle ne la suive pas, elle ne laisse pas néanmoins de faire par force ce qu'elle eût dû faire volontairement : car nous obéissons à la volonté de Dieu, même en nous éloignant. (**Le P. de Lingendes,** *Mardi de la* 5e *semaine de Carême*).

[Idée chrétienne de la Providence]. — Les épicuriens se sont imaginé qu'il était indigne de ce qui est bienheureux et immortel de se mêler et s'embarrasser des choses humaines, ou de prendre soin des moindres affaires. C'était mesurer Dieu à l'imperfection des hommes, comme s'il avait l'esprit borné et que la multitude des affaires troublât son repos. Les stoïciens ont soumis au destin la Providence, et d'autres l'ont limitée aux effets nécessaires, comme sont les mouvements des cieux, les influences des astres, la diversité des saisons, et généralement à ce qui ne dépend point de la liberté des hommes, laquelle ils ont cru ne pouvoir être soumise à cette Providence, parce qu'ils n'ont pu concevoir comment les actions libres pouvaient être soumises à la volonté d'autrui. Ce qui a fait dire à S. Augustin que l'auteur de cette opinion impie avait fait ses dieux aveugles pour laisser les hommes en possession de leur liberté. Mais le Saint-Esprit réfute en deux mots ces fausses et ridicules opinions, au livre de la Sagesse où il dit : *Attingit à fine usquè ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter :* elle atteint d'un bout à l'autre, dispose de toutes choses, depuis la première des créatures jusqu'à la dernière, depuis le plus haut du ciel jusqu'au plus profond des enfers, depuis le commencement des siècles jusqu'à la fin. Rien n'est excepté, tout est compris sous le gouvernement de la sagesse, sans réserve et sans limitation ; elle atteint fortement, sans être forcée par aucune fatale nécessité; elle dispose doucement, sans violenter ni contraindre les choses libres; elle fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants, et descendre la pluie sur les justes et sur les pécheurs. (**Le P. Duneau,** 4e *dim. du Carême*).

Pour faire l'éloge de la conduite de la Providence de Dieu sur les justes, il faut se souvenir des trois perfections qui la composent : savoir, sa sagesse, sa bonté et sa puissance : ce qui rend cette providence douce, assurée et efficace. La sagesse infinie découvre à ce vaste entendement de Dieu toutes les choses existantes et possibles, toutes les causes, les effets, toutes les liaisons et les enchaînements de ces choses et de ces effets, toutes les fins et tous les moyens, toutes les différences des temps, des personnes et des lieux ; en un mot, tous les ressorts et toutes les pièces qui entrent dans la construction et dans le gouvernement de ce grand monde. En suite de cette connaissance, la bonté, pareillement infinie, porte la volonté divine à former des desseins dignes de sa grandeur et de sa gloire, avantageux pour le bien de ses créatures, auxquelles elle ordonne et destine les moyens nécessaires pour arriver à leurs fins. En troisième lieu, sa toute-puissance s'applique à l'exécution, suivant les ordres du conseil de sa volonté, comme parle S. Paul : *Qui operatur omnia secundùm consilium voluntatis suæ* (Ephes. I). Ces trois perfections rendent cette conduite assurée, douce et efficace. (**Le P. Texier**, *Dominicale*, 4e *dimanche de Carême*).

[Confiance en Dieu]. — Que craignons-nous, dit S. Augustin, ayant un Dieu pour protecteur, et sa Providence pour guide? Eh quoi, dit ce saint docteur, vous craignez de périr sous la conduite de Dieu et à couvert de sa Providence? *Times ergò ne pereas* ? Est-ce que vous ne savez pas qu'un seul de vos cheveux ne peut tomber sans son aveu? *Cujus capillus non peribit.* Ah! s'il prend tant de soin des choses qu'il importe si peu de conserver et qui ne sont d'aucune conséquence, *Si sic tua custodiuntur superflua,* en quelle sécurité ne devons-nous pas être par rapport au soin qu'il prendra de notre âme, qui lui est si précieuse? Car quelle apparence y a-t-il qu'un cheveu ne périsse pas, et qu'il laisse périr notre âme, cette noble partie de nous-mêmes, si nous-mêmes n'en abandonnons entièrement le soin? (**Anonyme**).

Je suis sous la conduite du Seigneur, dit le prophète : rien ne saurait me manquer. Il est vrai que je suis pauvre et dénué de toutes choses; mais le Seigneur prend soin de moi ; et, s'il se charge lui-même de pourvoir à tous mes besoins, rien ne me peut arriver, au péché près, sans son ordre : qu'ai-je à craindre! Quel fond de réflexions consolantes ne trouve-t-on pas dans la Providence divine sur ses serviteurs ! Qu'il est doux de penser avec quelle sagesse le Seigneur dispose de toutes choses pour sa gloire et pour mon salut ! La ruse et la malice d'un ennemi, la mauvaise volonté d'un envieux, cent accidents fâcheux de cette vie, tout est à l'avantage de ceux qui aiment Dieu. (**Croiset**, *Réflexions spirituelles*).

[Louanges à la Providence]. — Que prétend-il, cet homme insensé qui veut se soustraire à votre divine Providence? Peut-il empêcher, Seigneur, que

vous n'exécutiez vos desseins sur lui ? Se flatte-t-il de réussir malgré vous dans les projets qu'il se forme ? Ce n'est que pour le confondre et pour l'abattre que vous lui laissez le temps de s'élever. Mais, si vous savez confondre l'homme superbe qui voudrait se rendre indépendant de vous, que vous savez bien aussi relever l'humble chrétien qui plie sous toutes vos volontés, qui se soumet à tout ce qu'il vous plaît d'ordonner de lui, qui remet ses intérêts et son sort entre vos mains ! Il sait, cet humble chrétien, que rien n'échappe à vos soins, et que vous ne sauriez abandonner que ceux qui veulent s'y soustraire; il sait que vous joignez à une tendresse de père une puissance et une intelligence sans bornes. Mais cette tendresse, ô mon Dieu, que vous avez pour nous, est toujours réglée par une sagesse infinie ; connaissant parfaitement mes besoins et mes vrais avantages, vous me donnez, vous faites toujours pour moi, non ce qui me plaît, mais ce qu'il me faut. Je me jette donc aujourd'hui entre vos bras, Seigneur, ne désirant plus que l'accomplissement de vos vues sur moi. Mon Dieu m'aime : il ne peut jamais fermer les yeux sur mes besoins. Il ne saurait rien m'arriver qu'il ne l'ordonne, du moins qu'il ne le permette. Quelle source de douceur et de paix pour moi dans la vie ! (**Ségneri**, *Méditations*).

[Dieu protége ses serviteurs]. — Il est vrai que nous ne sommes que des voyageurs et des passants en ce monde, et que nous y marchons par des routes bien difficiles et bien périlleuses; mais que ne fait point Dieu tous les jours pour empêcher que ses serviteurs ne s'y égarent et ne périssent ? Il y emploie des grâces, il y occupe les anges, il se fait lui-même leur guide. Il les avertit, par des inspirations secrètes, de ce qu'ils doivent faire et de ce qu'ils doivent éviter, et l'on dirait que Dieu n'est occupé que du seul soin de ses serviteurs. Le monde ne connaît point tous ces aimables ressorts de la Providence. Les mondains jugent des divers accidents qui arrivent aux gens de bien comme on jugeait des adversités de Joseph ; mais ils ne voient pas les ressources de la divine Providence, qui fait tout servir à l'avantage de ses élus, selon cette parole de l'Apôtre : *Diligentibus* Deum *omnia cooperantur in bonum*. Que toute la terre s'arme contre les serviteurs de Dieu : qu'ont-ils à craindre sous la protection de leur divin Maître ? Toute la malice des hommes ne peut leur nuire. Qu'ils mettent en œuvre tous leurs artifices pour les inquiéter, toutes sortes de cruautés pour les faire périr, que tout l'enfer s'arme contre eux : qu'ont-ils à craindre ? Dieu est pour eux. (**Croiset**, *Exercices de piété*).

PRUDENCE.

PRUDENCE CHRÉTIENNE; — PRUDENCE du siècle; — Vraie et fausse Prudence; Politique, etc.

AVERTISSEMENT.

On sait assez que la Prudence *est une vertu générale qui doit régler toutes nos actions, soit purement morales soit chrétiennes et surnaturelles. Mais, pour en faire le sujet d'un discours moral et chrétien, il est nécessaire de suivre des règles particulières, qui peuvent se réduire à ces trois.*

La première est de ne pas beaucoup s'étendre sur l'éloge de la prudence en général, mais sur les actions et sur les vertus qui doivent être réglées ou conduites par la prudence, comme le doivent être les œuvres de charité, le soin de la famille, l'usage des biens de fortune, la dévotion, le zèle, etc.

La seconde est que le discours doit rouler ou tout entier, ou du moins pour la plus grande partie, sur la fausse prudence et sur la politique mondaine si décriée dans l'Evangile et dans les Epîtres de S. Paul, comme l'ennemie de DIEU, *opposée à la simplicité chrétienne, qui ne peut souffrir la finesse, le*

déguisement, l'artifice, la duplicité et la fourberie, en quoi consiste la prudence de la chair et la sagesse du siècle.

La troisième est de faire voir en quoi consiste la prudence chrétienne : savoir, à régler ses actions, ses sentiments, sa conscience et toute sa conduite sur les maximes de la religion, dans les affaires douteuses, par le conseil des personnes sages et de probité. Enfin, à ne rien entreprendre qu'après une mûre délibération, dans les choses d'importance et qui peuvent avoir des suites.

Il est encore à propos de remarquer que, quelque distinction qu'il y ait entre la Prudence, *la* Sagesse, *la* Discrétion, *on se sert indifféremment de tous ces termes en traitant cette matière.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Comme c'est la raison qui distingue l'homme des animaux, il est constant que ce qui distingue les hommes entre eux et ce qui les élève les uns au-dessus des autres c'est la sagesse et la prudence qu'ils font paraître dans le maniement des affaires et dans la conduite de leur vie : de manière que la gloire et la réputation dont ils sont le plus jaloux et le plus passionnés est la réputation d'hommes sages et prudents, capables non-seulement de se conduire eux-mêmes, mais de conduire les autres, sur lesquels leur sagesse leur donne une espèce de supériorité naturelle. Il n'est donc question que de savoir quelle est cette prudence dont les hommes font tant d'état ; et, comme il y en a une qui est fausse et une autre qui est véritable, je dis que la vraie idée que nous devons avoir de l'une et de l'autre se doit prendre du jugement que Dieu même en fait, laquelle par conséquent doit régler l'estime que nous devons faire de l'une, le mépris que nous devons faire de l'autre. Or, voici le jugement que Dieu, la Sagesse même, en fait et qu'il nous a déclaré par S. Paul, en ces deux propositions, qui feront le partage de ce discours :

La première : que la prudence du siècle et la sagesse du monde, qui suit des maximes toutes contraires à l'Evangile, est une véritable folie devant Dieu et un aveuglement déplorable : *Sapientia hujus mundi stultitia est apud* Deum. (I Cor. III) ; et que par conséquent un chrétien la doit regarder sur ce pied-là, la détester comme l'ennemie de Dieu, et en avoir la pratique en horreur.

La seconde : que ce que la plupart des hommes appellent folie, faiblesse

d'esprit, et de noms encore plus injurieux, savoir la simplicité chrétienne, qui consiste à suivre les maximes de l'Evangile et à les prendre pour régles de sa conduite, est la véritable sagesse, la science des saints, la voie unique du salut : *Quod stultum est* Dei *sapientius est omnibus hominibus.*

1. Outre que c'est un oracle du Saint-Esprit prononcé par S. Paul, que la sagesse du monde, selon le jugement de Dieu, n'est que folie, *Sapientia hujus mundi stultitia est apud* Deum, et que, quand nous n'en pourrions pénétrer les raisons, nous les devrions croire, puisque l'oracle vient de la vérité même, l'Apôtre, dans la 1re aux Corinthiens, semble en donner trois raisons, qui, dans notre manière même de juger des choses, en doivent convaincre tous les hommes raisonnables. — 1°. Ces prudents du siècle ne se repaissent que de vains projets, comme des gens hors de leur bon sens, n'ont en tête que des desseins chimériques, de faire fortune, de réussir dans leurs affaires temporelles ; en un mot, n'ont en vue qu'une fin indigne d'un homme créé pour jouir d'un bonheur éternel : *Dominus novit cogitationes sapientum, quoniam vanæ sunt; evanuerunt in cogitationibus suis*, dit-il en parlant de ces sages. — 2°. Ils s'amusent à des bagatelles, à des choses de nulle conséquence, telles que sont la plupart des affaires de ce monde dont leur esprit est entièrement occupé, sans qu'ils pensent à l'affaire de leur salut, qui mérite tous leurs soins ou du moins leur première et leur principale application : de sorte que, quelque sages et prudents qu'ils paraissent, ce sont de véritables enfants, sans raison, sans jugement, qui ne s'appliquent qu'à des bagatelles ; et mieux ils réussissent dans leurs occupations puériles, plus ils sont insensés de les préférer à des choses infiniment plus importantes : *Dominus novit cogitationes sapientum quoniam vanæ sunt.* — 3°. Ces sages et politiques mondains, pour parvenir à leurs fins, emploient les fourberies, les injustices, toutes sortes d'artifices criminels qui attirent la colère et la vengeance de Dieu : ce qui fait que ces prudents du siècle, au sentiment du même apôtre, sont les plus fous de tous les hommes, parce qu'ils ne travaillent et ne réussissent que pour leur malheur, comme les insensés furieux, qui se précipitent ou se donnent le coup de la mort avec leurs propres armes. Or, ces insensés ne reconnaissent qu'après la mort qu'ils ont été aveugles et imprudents : *Nos, insensati, vitam illorum æstimabamus insaniam*, etc. (Sap. v). Et c'est ce que l'Apôtre veut dire quand il ajoute que Dieu fera retomber sur eux les artifices de leur fausse prudence : *Comprehendam sapientes in astutiâ eorum.* (Job. v).

2. Ce que les hommes regardent comme une folie, savoir, de régler sa vie et sa conduite sur les maximes de l'Evangile et la véritable sagesse. — 1°. Celui qui nous a prescrit ces règles est la sagesse même, et le don de sagesse que le Saint-Esprit communique aux saints consiste à suivre ses divines lumières. — 2°. On ne peut agir plus prudemment que de prendre les véritables moyens qui conduisent immanquablement les

hommes à la fin pour laquelle ils sont au monde. — 3°. On ne peut marquer plus de prudence et de sagesse dans sa conduite que d'éviter tous les dangers et de vaincre tous les obstacles qui se rencontrent dans la poursuite du souverain bonheur.

—

II. — La prudence n'est pas d'un moindre usage dans la vie chrétienne qu'elle l'est dans la morale. — 1°. Elle nous fait préférer l'âme au corps. le bien spirituel au bien temporel, le salut et le bonheur éternel à l'établissement de notre fortune en ce monde, et enfin nous fait estimer les choses selon leur excellence, leur mérite, leur utilité. — 2°. Elle nous fait prendre la voie la plus sûre lorsqu'il s'agit du salut, et les moyens les plus propres pour arriver à la fin que nous nous sommes proposée. — 3°. Elle nous fait prendre de justes mesures, et empêche d'agir avec précipitation dans toute la conduite de notre vie.

—

III. — La prudence du siècle.

1°. Elle nous fournit mille prétextes pour nous dispenser de ce que nous devons à Dieu et des devoirs de la religion.

2°. Elle nous enseigne toutes sortes d'artifices pour tromper le prochain, et pour nous élever à ses dépens et le supplanter.

3°. Elle n'aboutit qu'à nous tromper nous-mêmes, à nous faire perdre les biens de l'autre vie, souvent même ceux de cette vie, parce que Dieu se plaît à renverser les desseins de la prudence humaine.

—

IV. — La prudence chrétienne.

1°. Elle nous fait fermer les yeux à toutes les considérations humaines lorsqu'il y va de la conscience et de notre devoir.

2°. Elle empêche de tomber dans l'illusion sur les choses qui regardent le salut : car jamais la prudence n'est plus nécessaire que dans cette affaire, puisqu'il n'y en eut jamais une plus importante.

3°. Elle nous fait éviter tous les dangers à craindre dans la poursuite de cette affaire, que nous devons uniquement avoir en vue.

—

V. — La prudence du siècle.

1°. Comme, dans la morale, la prudence règle toutes les vertus et les fait servir à toutes les actions de la vie, de même la prudence mondaine met en usage tous les vices, toutes les passions et tous les crimes pour venir à ses fins.

2°. Comme la prudence chrétienne combat toutes les maximes du

monde, la prudence de la chair combat toutes les maximes de l'Evangile.

—

VI. — La prudence chrétienne.

1°. Faire voir en quoi consiste cette véritable prudence : à se proposer une bonne fin, telle que la gloire de Dieu, notre salut et notre bonheur éternel; à choisir et embrasser les moyens les plus propres et les plus sûrs pour y arriver ; et enfin à les exécuter avec une généreuse résolution.

2°. Faire voir le besoin et la nécessité de cette prudence, dans le christianisme et dans l'état que nous avons embrassé et où Dieu nous a appelés, puisque sans elle il n'y a point de véritable vertu et l'on ne peut faire aucun bien.

3°. Le moyen de l'acquérir, qui est de la demander instamment à Dieu comme Salomon, de consulter les personnes sages et d'une probité reconnue, de ne rien entreprendre témérairement et sans avoir consulté Dieu comme Moïse, sa conscience, et comme le conseille S. Bernard, sans avoir délibéré si la chose est permise, *an liceat;* s'il est de la bienséance de s'y engager, *an deceat ;* s'il est expédient de l'entreprendre, *an expediat.*

—

VII. — La fausse prudence du siécle.

La prudence des gens du monde et des politiques du siècle est fausse et défectueuse en trois points qui peuvent faire le partage de ce discours.

1°. Ils ne se proposent pas leur véritable fin, qui doit être les intérêts de Dieu et leur salut éternel.

2°. Ils ne consultent pas la raison éclairée et fortifiée par la foi, mais leur avarice, leur ambition, leur plaisir, ou quelque autre passion.

3°. Ils concluent ordinairement leur perte parce que l'effet et le succès de cette prudence mondaine est presque toujours funeste et malheureux. (**Texier,** *Carême et Dominicale*).

—

VIII. — Différence entre la sagesse chrétienne et la sagesse du monde.

1°. La sagesse chrétienne nous éclaire, ses lumières sont celles de la foi et du Saint-Esprit : au lieu que la sagesse du monde nous aveugle par la fausse lueur de nos passions.

2°. La sagesse chrétienne nous dirige et nous conduit à notre fin par des moyens sûrs et infaillibles : au lieu que la sagesse du monde nous en détourne en nous faisant chercher et choisir des voies contraires.

3°. La sagesse chrétienne nous met en possession de notre dernière fin

et nous rend heureux : et la sagesse du monde nous rend éternellement malheureux en nous rendant coupables.

—

IX. — La fausse politique du monde.

1°. La politique du monde, la prudence de la chair, comme l'appelle l'Apôtre, pervertit l'ordre dans la fin qu'elle se propose, qui est toujours une chose basse et indigne d'un chrétien : c'est d'ordinaire un intérêt temporel.

2°. Elle est aveugle dans le choix de ses moyens, prenant toujours les plus méchants, parce qu'elle s'imagine que la religion, la vertu et la bonne foi, qui lui fourniraient les meilleurs, choquent et renversent l'intérêt temporel.

3°. Elle est impie et brutale dans l'exécution, violant toutes les lois divines et humaines pour établir cet intérêt par les plus grands crimes, pourvu qu'elle les juge utiles. (*Carême de* **Maimbourg**).

—

X. — La prudence chrétienne et véritable.

1°. La prudence chrétienne consiste à prendre le contrepied de la prudence de la chair, en cherchant plutôt les intérêts de Dieu que les nôtres propres.

2°. Elle ne procure et n'avance jamais mieux ses propres et véritables intérêts qu'en cherchant ceux de Dieu par la pratique des vertus et des maximes de l'Evangile.

3°. Elle n'est jamais plus glorieuse, au jugement de Dieu, que quand elle méprise les jugements des hommes pour se conduire selon la loi de Dieu.

—

XI. — La prudence mondaine et la fausse sagesse.

1°. La prudence du siècle est l'ennemie de Dieu, comme assure l'Apôtre, parce qu'elle est opposée à la fin et au dessein qu'il a sur nous, à son esprit et à ses maximes, et enfin à ses lois et aux commandements qu'il nous a faits.

2°. Dieu se déclare réciproquement l'ennemi de la prudence du siècle : car il s'oppose à la fin qu'elle prétend, en faisant avorter ses projets et ses desseins. Il traverse les moyens qu'elle prend pour réussir et les rend inutiles, et enfin il fait que tout tourne et à sa perte et à sa confusion.

—

XII. — De ce que dit le Sauveur, que « les enfants de ténèbres sont

plus prudents que les enfants de lumière », on peut conclure que, pour être véritablement prudent et se conduire par les lumières d'une sainte sagesse, il les faut imiter :

1°. Dans le désir ardent de parvenir à la fin qu'on s'est proposée, qui est le salut de son âme.

2°. Dans le choix des moyens qui nous y doivent conduire, et que nous jugerons les plus sûrs et les plus propres.

3°. Dans le soin et l'application de l'exécution, ne négligeant rien et pourvoyant à tout.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères.] — **S. Augustin,** II *Doct. Christ.* 7, compte sept degrés de sagesse par lesquels le Chrétien doit s'élever. — *Expositio quarumdam quæstionum, in Epist. ad Romanos,* sur ces paroles ; *Prudentia carnis inimica est* Deo : en quoi consiste la prudence charnelle. — *Ad Fratres in eremo :* en quoi consiste la véritable prudence, *Serm.* 4.

S. Jérôme, *Epist. ad amicum ægrotum, de viro perfecto,* fait une peinture de la prudence et de la simplicité chrétienne, et la compare avec la prudence de la chair. — Le même, expliquant ces paroles des Proverbes, *Si quæsieris eam (sapientiam scilicet) quasi pecuniam, et sicut thesauros effoderis eam,* fait voir le grand trésor qu'on trouve dans la véritable sagesse, en quoi elle consiste, et le moyen de l'acquérir. — *In* 14 *Prov., Innocens credit omni verbo, astutus considerat gressus suos :* quel est celui qui agit prudemment et en chrétien, et celui qu'on doit appeler imprudent, et insensé.

S. Ambroise, I *Offic.* 27 : que la prudence est la source de nos devoirs et de toutes les vertus. — Ibid. II, 17 : combien les mauvais conseils sont dangereux.

S. Grégoire, I *Moral.* 2, sur ces paroles *Vir simplex et rectus,* montre comme il faut distinguer la prudence de la trop grande simplicité. — X *Moral.*, sur ces paroles, *Deridetur justi simplicitas :* belle peinture de la prudence mondaine. — XVIII, *in* 22 *Job*, et XIX, 1, 2, 3, 4, 5, 6, il parle amplement de la prudence et de la sagesse. — VI *Moral. in* 22 *Job* : long discours contre les finesses, les tromperies et les artifices de la prudence mondaine.

Origène, I *in* I *Job*, sur ces paroles, *Erat Job vir simplex et rectus,*

dépeint en la personne de Job un homme droit, prudent et simple, tel que le demande l'Evangile.

S. Basile, *Orat.* 21, traite ce sujet.

[Livres spirituels et autres.] — **Jacobus Alvarez**, III, 2 *cap.* 6, §. 1.

Petrus Sanchez, *De regno* Dei, VI, 10.

Franciscus Arias, *Thesaurus inexhaustus.*

Antonius Gaudier, *De naturâ Perfectionis*, IV, 11.

Bernardus Rossignolius, *Discipl. christianæ perfectionis*, III.

Lessius, *De justitiâ et Jure*, I.

Jovianus Pontanus, V.

Raynerius de Pisis, *Pantologia.*

Drexellius, *Rosæ Marianæ*, II, 1.

Grenade, *Guide des pécheurs*, ch. 10, parle de la prudence en général et indique les moyens de l'acquérir.

Morale chrétienne sur le Pater. I, Sect. I, art. I : la véritable sagesse consiste à régler sa vie selon la doctrine de J.-C.

Le P. Haineufve, continuation de la 3e partie *de l'ordre*, discours 22, fait un long traité de la prudence et de ses parties.

Le P. Antoine de St-Martin de la Porte, *Conduites de la grâce*, 2e partie, montre que la prudence mondaine cause l'aveuglement spirituel.

Le P. Suffren, *Année chrétienne*, ch. 7, Sect. 5, traite de la prudence et des actions qui regardent cette vertu.

Bellegarde, *Réflexions sur les livres sapientiaux*, et particulièrement sur les Proverbes, a bien des choses sur la sagesse et sur la prudence.

[Les Prédicateurs]. — **Le P. de Lingendes**, Vendredi après la Passion, rapporte les fautes qui se commettent dans les conseils humains, et qui sont autant de défauts de prudence.

Le P. Texier, Vendredi de la 5e semaine de Carême, traite de la fausse prudence du siècle. — Dominicale, 8e dim. après la Pentec., traite le même sujet, et c'est presque le même sermon.

Maimbourg, Carême, vendredi de la 5e semaine, de la fausse prudence.

De la Volpillière a un sermon sur la prudence chrétienne.

Le P. de la Colombière, Sermon 59, où il traite du soin du salut, fait voir que les enfants du siècle sont plus prudents dans la conduite de leurs affaires que ne le sont les enfants de lumière.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (par **Houdry**), vendredi de la semaine de la Passion, sur la fausse prudence, où on en fait remarquer toutes les espèces. — Même auteur, Avent, second sermon, où il fait voir que Jésus-Christ est contredit par les faux sages du monde.

Essais de Sermons pour le Carême, 3e dessein pour le vendredi de la Passion.

[Recueils.] — **Grenade**, *Lieux communs*, Titulo *Prudentia et Imprudentia.*

Busæus, *Viridarium*, verbo *Prudentia.*

Summa Prædicantium, verbo *Prudentia.*

Peraldus, 3e partie.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

En populus sapiens et intelligens, gens magna. Deuteron. IV, 6.

Voici un peuple sage, intelligent, une grande nation.

Gens absque consilio est et sine prudentiâ. Utinàm saperent et intelligerent, ac novissima providerent! Deuteron. XXXII, 29.

C'est une nation sans conseil et sans prudence. Que n'ont-ils de la sagesse et de l'intelligence pour prévoir ce qui doit arriver à la fin !

Qui dissipat cogitationes malignorum... qui apprehendit sapientes in astutiâ eorum. Job. V, 13-14.

C'est Dieu qui dissipe et rend inutiles les desseins des méchants ; il surprend les sages dans leurs finesses.

Adducit consiliarios in stultum finem, et judices in stuporem. Job. XII, 17.

Il fait que les conseils des plus prudents n'aboutissent à rien, et jette les juges les plus sages dans l'étonnement.

Sapientia ubi invenitur, et quis est locus intelligentiæ ?.. Abyssus dicit : Non est in me ; et mare loquitur : Non est mecum. Job. XXVIII, 14.

Où se trouve la sagesse, en quel lieu habite l'intelligence ? L'abîme dit : Elle n'est pas dans moi ; et la mer dit : Elle n'est pas avec moi.

Unde ergò sapientia venit, et quis est locus intelligentiæ? Idid. 20.

Où est donc cette sagesse, d'où vient-elle, et en quel lieu est la véritable intelligence ?

Nescit homo pretium ejus nec invenitur in terrâ suaviter viventium. Jobi XXVIII, 13.

L'homme n'en connaît pas le prix, et elle ne se trouve point dans la terre de ceux qui passent leur vie dans les délices.

Ecce timor Domini ipsa est sapientia, et recedere à malo intelligentia. Ibid. 28.

La crainte du Seigneur, voilà la véritable sagesse ; et se retirer du mal, voilà l'intelligence vraie.

Abscondita est (sapientia) ab oculis omnium viventium. Ibid. 21.

Elle est cachée, cette sagesse, aux yeux de tous les vivants.

Trahitur sapientia de occultis. Ibid. 18.

La sagesse tant souhaitée se tire de lieux secrets.

Sperabam quòd ætas prolixior loqueretur, et annorum multitudo doceret sapientiam. Job. XXXII, 7.

J'espérais que l'âge plus avancé parlerait, et que le nombre des années enseignerait la sagesse.

Beatus homo qui invenit sapientiam et qui affluit prudentiâ : melior est acquisitio ejus negotiatione argenti et auri primi. III, 13.

Heureux l'homme qui trouve la sagesse et qui abonde en prudence ! il vaut incomparablement mieux l'acquérir que de trafiquer en or et en argent.

Dominus sapientiâ fundavit terram, stabilivit cælos prudentiâ. Ibid. 19.

Gloriam sapientes possidebunt ; stultorum exaltatio ignominia. Ibid. 35.

Timor Domini principium sapientiæ. Proverb. I, 7.

Sapientiam atque doctrinam multi despiciunt. Ibid. 7.

Melior est sapientia cunctis pretiosissimis et omne desiderabile ei non poterit comparari. Proverb. VIII, 11.

Meum est consilium et æquitas, mea est prudentia, mea est fortitudo; per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt ; per me principes imperant et potentes decernunt justitiam. Ibid. 14-15-16.

Ne innitaris prudentiæ tuæ. Prov. III, 5.

Si sapiens fueris, tibimetipsi eris. Prov. IX, 12.

Posside sapientiam, posside prudentiam. Ne dimittas eam, et custodiet te ; dilige eam, et conservabit te. Prov. IV, 6.

Scientia sanctorum prudentia. Proverb. IX, 10.

Posside sapientiam, quia auro melior est, acquire prudentiam, quia pretiosior est argento. Prov. XVI, 16.

Cor prudens possidebit scientiam. Prov. XVIII, 15.

Sapiens timet, et declinat à malo. Proverb. XIV, 16.

Vir sapiens fortis est. Proverb. XXIV, 5.

In malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis. Sapient. I, 4.

Sapientiam et disciplinam qui abjicit infelix est. Sapient. III, 11.

Clara est quæ nunquàm marcescit sapientia, et facilè videtur ab his qui diligunt eam. Sapient. VI, 13.

Optavi, et datus est mihi sensus ; et invocavi, et venit in me spiritus sapientiæ. Sapient. VIII, 7.

Nos, insensati, vitam illorum æstimabamus insaniam : ecce quomodò computati sunt inter filios DEI ? Sapient. V, 4.

Venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ, et innumerabilis honestas per manus illius. Sapient. VII, 11.

Mitte illam de cælis... ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te. Sapient. IX, 10.

Le Seigneur par sa sagesse a fondé la terre, et a établi les cieux par sa prudence.

Les sages seront en possession de la gloire, et l'élévation des personnes sans jugement sera leur ignominie.

La crainte de DIEU, voilà le principe de la sagesse.

Il y en a beaucoup qui méprisent la sagesse et la science.

La sagesse vaut mieux que les richesses les plus précieuses, et tout ce qu'on peut désirer ne saurait entrer en comparaison avec elle.

C'est en moi qu'est le sage conseil, et l'équité, je possède la prudence et la force : c'est par moi que règnent les Rois, et que ceux qui font les lois, décernent ce qui est juste ; C'est par moi que les Princes dominent, et que les souverains rendent justice.

Ne vous appuyez point sur votre prudence.

Si vous êtes sage, vous le serez pour vous-même.

Ayez la sagesse, ayez la prudence ; ne la quittez point, et elle vous gardera ; aimez-la, et elle vous protégera.

La prudence est la science des justes.

Possédez la sagesse parce qu'elle est meilleure que l'or ; acquérez la prudence, car elle est plus précieuse que l'argent.

Celui dont le cœur est prudent possèdera la véritable science.

Le sage appréhende, et il évite ce qui est mal.

L'homme sage est en même temps fort et généreux.

La sagesse n'entrera point dans une âme malicieuse, elle n'habitera point dans un corps sujet au péché.

Celui-là est malheureux qui rejette la sagesse et l'instruction.

La sagesse est de haut lignage, elle ne perd jamais son lustre et sa beauté ; elle est aisément connue de ceux qui l'aiment et qui la recherchent.

J'ai souhaité cette sagesse, et le bon sens m'a été donné ; j'ai prié et invoqué, et l'esprit de sagesse est venu en moi.

Insensés que nous étions, nous regardions la conduite de leur vie comme une pure folie : et voici qu'ils sont au nombre des enfants de DIEU !

Tous les biens me sont venus avec cette sagesse, et tout ce qu'il y a d'honnête m'a été accordé par ses mains.

Envoyez-la, Seigneur, cette sagesse du haut du Ciel, afin qu'elle demeure et travaille avec moi, afin que je sache ce qui vous est agréable.

Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contrà Dominum. Proverb. XXI, 30.

Il n'y a ni sagesse ni prudence ni conseil contre le Seigneur.

Sapiens corde præcepta suscipit. Proverb. X, 8.

Le Sage de cœur recevra et observera les commandements.

Qui sapiens est audit consilia. Proverb. XII, 15.

Celui qui est sage écoute les conseils.

Radix sapientiæ est timere DEUM. Eccli. I, 25.

La racine et le fondement de la sagesse, c'est la crainte de DIEU.

Ubi non est scientia animæ, non est bonum. Proverb. XIX, 2.

Là où il n'y a point la science de l'âme, il n'y a aucun bien.

Melior est sapientia quàm arma bellica. Eccli. IX, 18.

La sagesse vaut mieux que la force des armes.

Omnis sapientia à Domino DEO *est, et cum illo fuit semper.* Eccli. I, 1.

Toute sagesse vient de DIEU et a toujours été avec lui.

Initium sapientiæ timor domini. Ibid. 16.

La crainte de DIEU est le commencement de la sagesse.

Fili, concupiscens sapientiam, conserva justitiam, et DEUS *præbebit illam tibi.* Ibid. 33.

Mon fils, si vous désirez la sagesse, gardez la justice, et DIEU vous l'accordera.

Si dilexeris audire, sapiens eris. Eccli. VI, 34.

Si vous aimez à écouter, vous serez sage.

Non est sapientia nequitiæ disciplina. Eccli. XIX, 19.

La sagesse n'est pas une école où l'on apprend la malice.

Melior est homo qui minuitur sapientiâ et deficiens sensu in timore (DEI), *quàm qui abundat sensu et transgreditur legem Altissimi.* Eccli. XIX, 21.

L'homme qui a moins de sagesse et d'intelligence, mais qui a la crainte de DIEU, vaut mieux que celui qui abonde en bon sens et qui transgresse la loi du Seigneur.

Corona sapientiæ timor Domini. Eccli. I, 22.

La crainte de DIEU est la couronne et la perfection de la sagesse.

Est sapientia quæ abundat in malo. Eccli. XXI, 15.

Il y a une fausse sagesse qui abonde en malice.

Væ, qui sapientes estis in oculis vestris et coràm vobismetipsis prudentes! Isaiæ V, 21.

Malheur à vous qui croyez être sages, et qui n'êtes prudents que dans votre idée !

Sapientes sunt ut faciant mala, benè autem facere nescierunt. Jerem. IV, 22.

Ils sont sages pour faire le mal ; mais ils ne savent pas faire le bien.

Confusi sunt sapientes... verbum enim Domini projecerunt, et sapientia nulla est in eis. Jerem. VIII, 9.

Les faux sages ont été confondus...: car ils ont rejeté la parole du Seigneur, et il n'y a en eux aucune sagesse.

Quis ascendit in cælum, et accepit eam et eduxit eam de nubibus? Quis transfretavit mare, et invenit illam? Non est qui possit scire vias ejus. Baruch. III, 29-30-31.

Qui est-ce qui est monté au Ciel et qui y a pris la sagesse et l'a amenée des nues ! Qui est-ce qui a passé la mer, et qui l'a trouvée !... Il n'y a personne qui puisse connaître ses voies.

Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. Matth. X, 16.

Soyez prudents comme les serpents, simples comme les colombes.

Filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione suâ sunt. Lucæ XVI, 8.

Les enfants de ce siècle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires que ne sont les enfants de lumière.

Nolite esse prudentes apud vosmetipsos. Rom. XII, 16.

Ne soyez point sages à vos propres yeux.

Non plùs sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem. Ibid. XII, 3.

Ne vous élevez point au-dessus de ce que vous devez, dans les sentiments que vous avez de vous-même.

Volo vos sapientes esse in bono, et simplices in malo. Rom. XVI, 19.

Je désire que vous soyez sages dans le bien, et simples dans le mal.

Sapientiam loquimur inter perfectos; sapientiam verò non hujus sæculi, neque principum hujus sæculi, qui destruuntur, sed loquimur DEI *sapientiam.* I Cor. II, 6.

Nous prêchons la sagesse aux parfaits, non la sagesse de ce monde, ni des Princes de ce monde, qui se détruisent ; mais nous prêchons la sagesse de DIEU.

Sapientia hujus mundi stultitia est apud DEUM. I Cor. III, 19.

La sagesse de ce monde est une folie devant DIEU.

Si quis videtur sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat ut sit sapiens. I Cor. III.

Si quelqu'un d'entre vous pense être sage selon le monde, qu'il devienne fou pour être sage.

Perdam sapientiam sapientium et prudentiam prudentium reprobabo. I Cor. I, 19.

Je détruirai la sagesse des sages, et je réprouverai la prudence des prudents.

Nonne stultam fecit DEUS *sapientiam hujus mundi?* Ibid. 20.

DIEU n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde.

Sapientia carnis inimica est DEO. Rom. VIII, 7.

La sagesse de la chair est ennemie de DIEU.

Prudentia carnis mors est. Ibid. 6.

La prudence de la chair est une mort (ou donne la mort).

Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt, Rom. I, 22.

En voulant passer pour sages dans le monde, ils sont devenus fous et insensés.

Sapiens in verbis suis producet seipsum. Eccli. XX, 29.

Le sage se montrera tel dans ses paroles.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Abraham]. — Nous avons une infinité d'exemples de prudence dans l'ancienne loi ; nous nous contenterons d'en rapporter quelques-uns des plus remarquables. Celle du saint patriarche Abraham est la première qui se présente : elle a paru dans toutes les actions de sa vie, et dans toute sa conduite, mais particulièrement dans ce qu'il fit pour entretenir l'union avec Loth son proche parent. Ils étaient l'un et l'autre riches et puissants ; la terre où ils habitaient n'était pas capable de contenir leurs troupeaux ; et tous les jours il y avait des querelles entre les domestiques et les pasteurs, et il y avait danger, que les maîtres, en soutenant la querelle de leurs serviteurs, ne vinssent à se brouiller eux-mêmes et à rompre entièrement. Abraham, pour prévenir ce danger, usa d'une prudence remarquable : il n'examina point si c'était à lui de céder, ou s'il était en droit de demeurer dans un pays fertile dont il était en possession. Il n'eût pas manqué de raisons, s'il eût voulu écouter la prudence du siècle ; mais la paix et l'union lui était un héritage plus précieux que toutes les terres des Chananéens. Il tenta le premier les voies d'accommodement : « Qu'un petit intérêt, dit-il, ne soit pas cause d'une dissension : séparons nos troupeaux, pour ne point séparer nos cœurs ; si vous allez d'un côté, je ferai retirer mes gens de l'autre, et par ce moyen nous n'aurons point de différend. » Cet expédient, cet oubli de ses intérêts, marque une singulière prudence dans ce grand patriarche.

[Job]. — La manière dont le texte sacré parle du saint homme Job fait voir que ce prince était grand non-seulement en richesses, en crédit, en autorité, mais encore en sagesse et en prudence, puisqu'il le compare et le préfère aux personnes de son siècle les plus consommées en sagesse.

Il fait bien voir que sa sagesse n'était pas celle du monde, que Dieu réprouve, mais celle que Dieu approuve et loue dans ses fidèles serviteurs qui se conduisent par les lumières d'en haut et non par les maximes du monde. *Erat vir ille simplex et rectus*, *ac timens* Deum *et recedens à malo*. Telle est en effet, la véritable sagesse, que l'Ecriture appelle simplicité, non pas au sens qu'on le prend communément, pour sottise ou grossièreté, mais pour la droiture d'un cœur qui agit sans finesse, sans artifice et sans duplicité.

[David]. — David, selon le témoignage de l'Ecriture, a été un modèle de prudence. Elle en fait l'éloge jusqu'à trois fois au chap. 18 du 1er livre des Rois, et conclut ce chapitre par dire que son nom fut célèbre par cet endroit autant que par sa valeur, dont il avait donné assez de preuves : *Prudentiùs se gerebat David quàm omnes servi Saul*, *et celebre factum est nomen ejus nimìs*. Sa sage conduite a particulièrement paru dans la manière dont il s'est comporté dans les persécutions de Saül, et dans son adresse à éviter les piéges qu'il lui tendait, sans jamais vouloir crier vengeance des outrages qu'il en recevait.

[Salomon]. — Salomon est appelé le Sage par excellence, parce qu'il avait reçu de Dieu cette sagesse, qui est une participation de son esprit. Ce prince en fut gratifié dès sa jeunesse et sitôt qu'il fut monté sur le trône; mais il faut dire aussi qu'il marqua une sagesse au-dessus de son âge, en ce que, ayant eu le choix de demander à Dieu ce qu'il souhaitait plus ardemment, il ne demanda point des richesses ni la puissance pour soumettre ceux qui se déclareraient ses ennemis, ni les plaisirs que ceux de son âge recherchent avec tant de passion, mais uniquement la sagesse pour gouverner le peuple qui lui était soumis. Aussi cette demande fut-elle si agréable à Dieu, qu'il lui accorda cette sagesse, et y ajouta les autres biens qu'il ne demandait pas. Heureux si, sur l'extrémité de l'âge, ce prince, comblé de gloire et de toutes sortes de biens, doué d'une sagesse que jamais homme n'a reçue dans une même dignité, si ce prince, dis-je, n'eût point flétri sa gloire par la plus grande marque de folie et d'extravagance qui fut jamais, en adorant les dieux de ses femmes, et bâtissant des temples aux idoles des Moabites et des Ammonites : ce qu'on ne pourrait concevoir si l'Ecriture ne nous avait fait voir en sa personne une sagesse surprenante d'un côté, et d'un autre un inconcevable égarement d'esprit : *Mira excellentia et mira subversio*, comme dit S. Augustin en parlant d'un changement si prodigieux. (xxii *contrà Faustum*).

[Joseph]. — La prudence admirable du patriarche Joseph parut dans le sage conseil qu'il donna à Pharaon, à qui il avait prédit qu'il y aurait en Egypte sept années d'une abondance extraordinaire, et sept autres d'une grande stérilité qui désolerait toute l'Egypte et le reste de la terre. Il

ajouta que le roi devait choisir un homme sage qui eût soin de recueillir et de ménager tout le blé pendant ces sept années d'abondance, pour en faire garder la cinquième partie dans les greniers qu'on ferait bâtir en divers endroits, afin que tout fût en la puissance du roi et que par cette sage provision on sauvât le royaume pendant les années de la stérilité suivante. Le roi, surpris de la sagesse de cet avis et de la prudence de celui qui le donnait, lui remit à lui-même cette commission, et l'éleva pour cela à la dignité de ministre d'Etat, avec une puissance absolue sur toute l'Egypte, pour faire et ordonner ce qu'il lui plairait. Or, comme c'avait été par sa sagesse qu'il était parvenu à ce haut degré d'honneur, ce fut aussi avec la même sagesse qu'il s'y conduisit.

[Daniel]. — Daniel surpassait en sagesse tous les princes et tous les satrapes, et il ne faut pas s'en étonner, puisque, comme dit l'Ecriture, l'Esprit de Dieu s'était communiqué à lui, et lui avait donné ce don qui passe la science et la prudence de tous les hommes. De-là vient que, dès sa tendre jeunesse, il confondit ces infâmes vieillards qui avaient attenté à l'honneur de Suzanne, et montra qu'ils étaient eux-mêmes coupables du crime abominable dont ils accusaient cette innocente. Ensuite il découvrit la fourberie des prêtres de l'idole de Bel, qui enlevaient secrètement les viandes qu'on offrait à cette idole. Il fit paraître en cent occasions qu'il avait une prudence à laquelle celle de tous les sages du pays n'était pas comparable.

[Mardochée]. — Si jamais il y eut danger où il ait été besoin de prudence pour l'éviter, ou bien d'affaire importante qui ait dû être conduite avec habileté, c'a été sans doute le péril où se trouva le peuple Juif du temps d'Assuérus. Le superbe Aman avait conspiré sa perte, et déjà l'ordre était donné d'en faire un massacre général dans tout l'empire, sans la prudence de Mardochée qui détourna ce coup fatal par le sage conseil qu'il donna à Esther, et qui fit retomber le coup sur la tête de celui qui l'avait médité contre toute la nation. L'histoire en est assez connue ; mais je ne sais si on a jamais vu prudence pareille à celle du sage Mardochée, qui, assisté de la protection du ciel, ménagea si bien cette affaire, qu'il détourna la tempête qui le menaçait avec toute sa nation.

[Jéroboam]. — Il arrive souvent, par un juste jugement de Dieu, que, en préférant le bien temporel au spirituel par une politique mondaine, on perd l'un et l'autre. C'est ainsi que Jéroboam perdit la couronne d'Israël pour lui et pour toute sa postérité. Craignant que, si le peuple allait à Jérusalem adorer le vrai Dieu, il ne se retirât de sa domination et ne se rangeât sous celle du roi de Juda à qui cette ville appartenait, il s'avisa, par une détestable politique, d'ériger un temple dans la capitale de son royaume, et d'y exposer des veaux d'or pour y être adorés comme des

dieux, afin que le peuple, porté naturellement à la superstition, trouvant chez lui des idoles en état de recevoir ses adorations, ne fût plus sollicité par un motif de religion d'aller ailleurs rendre son culte à une autre divinité : de sorte que, ayant par ce moyen introduit l'idolâtrie dans son royaume, il attira tellement sur lui et sur toute sa famille la colère de Dieu, que le sceptre lui fut ôté, et toute sa race éteinte.

[Autres exemples]. — Dieu n'employa qu'un clin d'œil, dit l'Ecriture, pour confondre les conseils politiques d'Achitophel, et pour faire en sorte que ses avis négligés fussent la perte et la ruine d'Absalon. Ainsi, par une secrète et admirable providence, il fit qu'Aman procura lui-même son supplice, lorsqu'il voulait perdre Mardochée. Ainsi l'envie des frères de Joseph, s'obstinant à le perdre, servit pour l'élever jusqu'à commander à toute l'Egypte. Ainsi Saül, Achab et quelques autres, pour avoir méprisé les avis que Dieu leur donnait par ses prophètes et avoir voulu suivre les règles d'une politique mondaine, se sont perdus.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — Quoique ce ne soient point les événements, mais la conduite d'une entreprise, qui découvre la sagesse de l'auteur, rien toutefois ne nous prouve plus clairement la sagesse de Jésus-Christ dans son ouvrage, qui est l'établissement de l'Eglise, que l'exécution et le succès ; à nous, dis-je, qui jugeons plus par les suites et par les effets que par les causes et par les principes. Quand je vois les mêmes choses qui semblaient s'y opposer davantage aider le plus à le mettre dans sa dernière perfection, n'ai-je pas sujet de conclure qu'on ne peut avec raison attribuer un tel succès au hasard, et que l'Eglise est la maison magnifique dont la sagesse même avait tracé le dessin : *Sapientia ædificavit domum* ? Il est vrai cependant qu'il ne suffirait pas que sa sagesse en eût formé le dessin et dressé le plan : il a fallu que sa puissance y mît la main et qu'elle agît de concert avec sa sagesse : et c'est en cela principalement que nous devons admirer avec S. Paul, ces deux attributs divins unis ensemble en la personne de Jésus-Christ : *Prædicamus Christum* Dei *virtutem et sapientiam* (I Cor. ii). Nous ne devons pas moins admirer cette sagesse dans les moyens qu'il a pris pour opérer le salut des hommes, pour lequel il est venu sur la terre : *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam* (Joan. xvii). La prudence humaine se fût-elle jamais avisée de mettre en œuvre des moyens si opposés en apparence au dessein et à la fin qu'il se proposait, et n'est-ce pas là l'effet d'une sagesse toute divine ? De plus, il n'appartenait qu'à cette sagesse, incréée et in-

carnée tout ensemble, de nous prescrire les véritables règles de la sagesse et de la prudence, comme elle a fait dans l'Evangile, où elle nous a donné des maximes toutes contraires à celles de la politique mondaine et de la prudence du siècle.

[S. Paul]. — Le grand apôtre S. Paul, qui s'est déclaré si hautement, dans ses Epîtres, contre la prudence du siècle, qu'il appelle *prudence de la chair*, *ennemie de* Dieu, et qui n'a rien omis pour la rendre odieuse, afin d'établir en sa place la sage folie de la croix et la prudence évangélique ; cet apôtre, dis-je, n'a pas moins enseigné cette divine sagesse et combattu la sagesse mondaine par son exemple que par ses prédications et par ses écrits. Car, comme ç'a été sans contredit le plus zélé de tous les Apôtres, et que le zèle est la vertu qui a le plus besoin d'être réglée par la prudence, Dieu, qui lui avait inspiré ce zèle ardent, lui avait aussi donné une prudence toute divine, dont il ne faut point d'autre preuve que ce qu'il dit lui-même, qu'il se faisait tout à tout le monde, par un zèle discret et condescendant, qui s'accommodait aux humeurs et aux inclinations des hommes sans blesser en rien sa conscience, ni rien souffrir contre les intérêts de son maître, afin de gagner tout le monde à Dieu.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione suâ sunt. (Lucæ xvi). — Les gens du monde ménagent tout autrement les intérêts de leur fortune, dans le monde, que les gens de bien ne font d'ordinaire les intérêts de leur salut. Avec quel soin, par exemple, ne font-ils point leur cour à ceux qui les peuvent servir auprès des princes et des grands ! combien sont-ils attentifs à les obliger ! quelle application n'ont-ils point à leur plaire ! Si la charité nous donnait une application semblable à tout ce qui nous peut servir pour nous avancer dans la piété, ne serait-ce pas assez pour devenir des saints ? Quand on considère les travaux qu'il faut souffrir dans tous les emplois du monde pour avancer sa fortune, la persévérance qu'il faut avoir pour attendre les temps favorables, l'espérance ferme par laquelle on se soutient pour ne pas se décourager des mauvais succès, la patience qu'il faut pratiquer dans les rebuts et les oppositions que l'on rencontre, la dissimulation dont il faut user envers ceux dont on est maltraité, on trouvera que les gens du monde seraient des saints s'ils faisaient pour Dieu ce qu'ils font pour leur fortune, et que les gens de bien feraient de fort mauvais courtisans s'ils ne faisaient pour le monde que ce qu'ils font pour Dieu.

Perdam sapientiam Sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo. (1 Cor. xix). — Comme Dieu proteste, dans l'Ecriture, qu'il détruira la sa-

gesse du monde qui est opposée à la sienne, il ne faut pas s'étonner si l'on voit parmi les hommes tant de desseins renversés, tant de conseils confondus, tant de mauvais succès dans les entreprises, et tant de funestes issues dans les affaires. Méchants esprits, impies politiques, c'est en vain que vous inventez mille moyens artificieux pour parvenir à vos mauvaises fins ; cet œil qui ne se ferme jamais voit toutes vos finesses ; il pénètre vos desseins les plus cachés, il entre dans vos délibérations les plus secrètes, il renverse vos projets les mieux prémédités, et confond vos entreprises quand elles lui sont injurieuses ou qu'elles ne s'accordent pas avec ses volontés : *Perdam sapientiam sapientium.*

Stultissimus sum virorum. (Proverb. XXX). — Que n'avons-nous les yeux de la foi, ou du moins ceux de la raison, assez épurés pour bien juger de notre conduite dans l'affaire du salut ! nous rougirions de nous-mêmes devant DIEU ; nous nous écririons avec Salomon, et nous aurions bien plus lieu de le dire : *Stultissimus sum virorum* ! Je suis le plus aveuglé de tous les hommes. On me prend pour un grand génie, on se persuade que je suis un homme fort habile, fort versé dans la connaissance des affaires ; mais quand je viens à examiner ce que je suis et ce que je sais, il n'y a pas une folie semblable à la mienne. Je fais bien les affaires des autres, et j'oublie mes propres intérêts. J'établis ma famille, je place mes enfants, et je me donne tout entier à cela. Que deviendrai-je cependant moi-même ? Quelle sera ma destinée, non pas tant dans cette vie que dans l'autre ? Je n'en sais rien, et c'est à quoi peut-être je n'ai pas fait jusqu'à présent la moindre réflexion : *Stultissimus sum virorum.*

Obscurentur oculi eorum, ne videant. (Ps. 68). — Ces grands génies qui, plongés dans les choses du monde et uniquement occupés de leur fortune, manient avec tant d'habileté les affaires les plus délicates et les plus épineuses, et percent avec tant de subtilité les plus secrètes intrigues, ne voient point les objets qui méritent toute leur application, et ne s'attachent à ceux qu'ils doivent mépriser que parce qu'ils sont aveugles. Le dirait-on, qu'ils n'ont pas de bons yeux ? On le dira si l'on juge chrétiennement. Il vaudrait mieux ne point voir que voir mal : *Obscurentur oculi eorum ne videant.*

Quid facimus, quia hic homo multa signa facit ? (Joan. II). — Ces politiques, ces esprits éclairés de Jérusalem, qui s'assemblèrent chez Caïphe pour délibérer touchant la vie ou la mort de JÉSUS-CHRIST, ne le regardèrent point comme un homme irréprochable dans ses mœurs et d'une sainteté exemplaire, ni comme un faiseur de miracles, mais comme un homme qui leur faisait ombrage, et qui pouvait, disaient-ils, causer la ruine de leur état et préjudicier à leur fortune particulière. Cette crainte mondaine fut le ressort qui les remua et les fit agir ; à moins que nous ne voulions dire, avec les interprètes, que les trois conseillers qu'ils consul-

térent furent trois passions déréglées : l'envie, qu'exitaient les miracles de Jésus-Christ : *Quid facimus, quia hic homo multa signa facit?* l'ambition, qui leur faisait souhaiter d'avoir part à ce concours et à cet applaudissement universel qu'on donnait à Jésus-Christ : *Totus mundus post eum vadit;* l'avarice, qui leur fit appréhender que les Romains ne leur ôtassent leurs biens : *Venient Romani et tollent nostrum locum.* Ainsi les prudents du siécle ne regardent les choses qu'à travers leurs passions, milieu défectueux qui leur donne des couleurs différentes et les couvre de prétextes spécieux. Un ambitieux, par exemple, s'imagine volontiers qu'il ne fait rien que par grandeur d'âme et pour le bien public.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Péres.

Hæc est vera sapientia, ut id quod, Domino revelante, fugiendum esse intellexerimus, cautissimâ vigilantiâ fugiamus. August. Serm. Domini in monte.

La véritable sagesse consiste à fuir avec la dernière vigilance ce que Dieu nous a fait connaître que nous devions éviter.

Prudentia carnis dicitur cùm anima pro magnis bonis temporalia bona concupiscit. Id. 83 Quæst., quæst. 66.

On appelle prudence de la chair estimer comme des biens considérables les biens de cette vie.

Habes prudentiam, cujus est flere occidua, et quæ æterna sunt quærere. Ambros. in 6 Lucæ.

Votre prudence vous fait pleurer les choses passagères et chercher les biens éternels.

Sapientia hujus mundi stultitia est, quia ignorat Deum, *quem semper deberet inquirere.* Id.

La sagesse de ce monde n'est que folie, parce qu'elle ne connaît point Dieu, qu'elle devrait chercher sans cesse.

Primus officii fons prudentia est, qui et in virtutes derivatur cæteras. Id. Offic. 27.

C'est la prudence qui est la source de l'exactitude à remplir ses devoirs, et cette vertu se répand sur toutes les autres.

Nihil agit sapiens nisi quod honestum sit, nisi quod cum sinceritate, sine fraude sit, neque quidquam facit in quo se crimine quoquam obliget, etiamsi latere possit. Id. III Offic. 5.

L'homme sage ne fait rien que de convenable et d'honnête ; il agit toujours avec sincérité, sans déguisement et sans ruse ; il ne fait rien qui le puisse rendre criminel, quand même son crime pourrait demeurer caché.

Prudentia est virtus quam si quis ritè sectatus fuerit, nunquàm ab officio virtuteque abscedet, nunquàm vitiorum pestem incurret. Basil. Homil. 12.

La prudence est une vertu avec laquelle on ne saurait s'écarter de ses devoirs, abandonner la vertu ni se laisser aller aux vices.

Prudentia absque bonitate malitia est, et simplicitas absque ratione stultitia nominatur. Hieron. in Oseam.

La prudence sans la bonté n'est que malice, et la simplicité sans discernement doit être appelée folie.

Sapientes non terreni aliquid emolumenti pro divitiis habent, sed coronam solummodo quam pro virtutibus in futura percipiunt. Id. in 14 Proverb.

L'homme sage ne regarde pas les avantages de cette vie comme de véritables biens ; il n'envisage que la récompense attachée, dans l'autre, à la pratique des vertus.

Prudentem dico non scientem et doctum,

Je ne regarde pas comme un homme pru-

sed sensatum et mente acutum, qui potest rerum ponderare naturas, et secundùm quod potest rationabiliter omnia agere. Chrysost. Homil. 5 in Matth.

dent celui qui n'a que la connaissance des sciences et des arts, mais celui qui a le sens droit et l'esprit éclairé; qui est capable de bien juger de la nature des choses, et qui peut en tout se conduire par les lumières de la raison.

Altus gradus prudentiæ est ordinare vitam secundùm exempla sanctorum, altissimus secundùm exemplum Christi. S. Bonavent. de Gradibus virtut. 9.

C'est une grande prudence de conformer sa vie aux exemples des saints; c'en est une consommée de se former sur l'exemple de Jésus-Christ.

Tolle prudentiam, et virtus vitium erit. Bernard. Serm. 49 in Cant.

Où la prudence manque, la vertu devient un vice.

Uno verbo, est sapiens cui quæque res sapiunt prout sunt. Id. Serm. I de verb. Apost.

En un mot, celui-là est sage qui n'estime les choses que ce qu'elles doivent être estimées.

Invenisti planè sapientiam si prioris vitæ peccata defleas, si hujus sæculi desiderabilia parvipendas, si æternam beatitudinem toto desiderio concupiscas. Id. Serm.

Vous êtes véritablement sage si vous pleurez les péchés de votre vie passée, si vous estimez peu ce qui flatte ici-bas vos désirs, et si vous souhaitez avec ardeur le bonheur éternel.

Soli christiani veram sapientiam habent. Abb. Nilus, in Biblioth. Patrum.

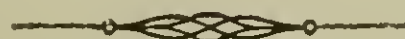
Les chrétiens seuls possèdent la véritable sagesse.

Acuti ad vana, hebetes ad æterna. Ambros.

Par rapport aux bagatelles ils sont fort éclairés, mais sans lumière sur les choses de l'éternité.

Inutiliter in hoc tempore vivitur, nisi ad comparandum meritum quod in æternum vivatur. August.

Nous passons inutilement nos jours si nous ne les employons à mériter la vie éternelle.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[De la prudence en général]. — La définition commune de la Prudence est qu'elle est la droite raison des choses qu'on doit faire, de même que la science est la droite raison de celles qui sont à savoir: c'est-à-dire que la prudence est une vertu de l'entendement, par laquelle, après qu'on s'est proposé une bonne fin, on cherche les moyens d'y parvenir; on délibère sur ces moyens, on choisit les plus propres, et enfin on exécute ou l'on fait exécuter ce qu'on a résolu. S. Augustin la définit en moins de termes, lorsqu'il l'appelle « la science des choses qui sont à souhaiter ou à fuir. » S. Basile veut que ce soit « la connaissance des choses qu'il faut faire ou omettre. » Tout cela signifie la même chose. S. Thomas en donne la raison, en disant que c'est une vertu qui ne participe pas seulement à la nature des vertus intellectuelles, mais encore à la nature des vertus morales, en tant qu'elle ne nous donne pas seulement la puissance ou la facilité de

bien opérer, mais encore l'exercice et l'usage, en rectifiant la volonté pour faire que ses actions soient bonnes et honnêtes : c'est-à-dire que l'office de la prudence n'est pas de considérer seulement ce qui est conforme à la raison, mais encore d'appliquer cette raison à l'action, ce qui ne se peut faire si la volonté n'est rectifiée.

[De la sagesse]. — Comme, en cette matière, les prédicateurs confondent ces termes de *prudence* et de *sagesse*, alors principalement qu'il s'agit de la prudence chrétienne, il est à propos de savoir que S. Thomas dit que la sagesse est une connaissance qui pénètre dans la nature des choses, qui recherche le premier principe d'où elles viennent et la dernière fin à laquelle elles se rapportent. C'est pourquoi la sagesse, à proprement parler, est une connaissance de la vérité que nous tenons des causes premières et souveraines : d'où vient que celui qui sait beaucoup de choses par son expérience, après avoir considéré attentivement les causes secondes et en avoir remarqué les effets, peut bien être appelé *savant*, mais non pas *sage*, s'il n'élève sa pensée jusqu'aux plus hautes et aux plus sublimes raisons. Selon ce principe, la vraie sagesse consiste dans la poursuite du véritable bien, et de notre fin dernière et principale, qui est la gloire de Dieu et la nôtre. Et les vrais sages sont ceux qui ont toujours dans leur esprit le dessein d'honorer Dieu et de lui plaire ; qui savent estimer les choses du monde ce qu'elles valent, les renvoyer à Dieu par qui elles sont créées, et en faire un bon usage pour mériter l'éternité.

[Trois sortes de prudence]. — On distingue communément trois sortes de prudence. La première est une *prudence naturelle*, qui vient plutôt d'un bon sens que d'une longue expérience ; la seconde est une *prudence acquise*, qu'on s'est faite par les affaires et par les réflexions, il y en a une troisième qui n'est ni acquise ni naturelle, mais *infuse*, laquelle n'agit que par les maximes de la raison supérieure et ne suit que les lumières de la foi, et qui est proprement cette sagesse, l'un des dons du Saint-Esprit, dont nous venons de parler. Or, c'est cette prudence chrétienne et surnaturelle qui doit être la règle de notre conduite et dont il est question dans ce traité, sans exclure cependant ni rejeter les deux autres. Car, comme la première est si imparfaite sans la seconde qu'Aristote et S. Thomas ne veulent pas même lui donner le nom de prudence, et que la seconde sans la dernière est toujours en danger de se tromper dans le choix de sa fin, la prudence surnaturelle supplée à leur défaut, et s'en sert avantageusement quand elles se rencontrent avec elle.

[Fausse prudence en matière de salut]. — Comme dans les choses du monde il y a une fausse prudence, qui ignore ou qui confond ses intérêts véritables, qui conforme sans mesure ses desseins, qu'elle conduit sans succès, et qui,

pour aller à la gloire ou à la fortune, prend une route qui en éloigne, il y a de même, dans les choses qui regardent le salut, une sagesse aveugle qui confond le mal avec le bien, qui prend, selon l'expression d'un prophète, les ténèbres pour la lumière, et la voie qui mène à la mort pour celle qui mène à la vie; c'est cette fausse prudence et cette fausse sagesse que nous censurons ici : prudence et sagesse doublement trompée en ce qu'elle ignore la vérité qu'elle croit connaître, et en ce qu'elle s'imagine suivre la vérité qu'elle abandonne. On donne différents noms à cette fausse prudence : on l'appelle politique mondaine, prudence charnelle, sagesse ou prudence du siècle, etc.

C'est l'amour du souverain bien qui fait la prudence ; c'est lui qui nous conduit et nous éclaire dans le choix des moyens ; c'est cet amour qui nous détrompe de l'illusion des faux biens, et qui nous fait connaître le prix et l'utilité de tout ce qui peut nous procurer la possession de cet unique et souverain bien. On ne manque point de prendre toutes les mesures les plus convenables et les plus sûres pour aller à une fin que l'on aime bien ; on a toujours pour cela de la lumière et de l'application, ou, pour mieux dire, l'inclination qui applique naturellement à son objet toutes les lumières de l'esprit et le rend clairvoyant de ce côté-là. D'où vient que le Fils de Dieu a dit dans l'Evangile, que les enfants du siècle étaient plus prudents que les enfants de lumière. Il n'y a rien de si vrai, parce que les gens du monde, étant fort sensibles aux intérêts de leur fortune, de leur honneur, de leur vie et de leur santé, sont très-habiles pour profiter des moindres occasions : au lieu que les bons chrétiens, quoiqu'ils veuillent aller à Dieu, n'ont pas ordinairement la même application pour ménager tout ce qui peut servir à leur dessein. D'où il faut conclure que c'est l'amour du véritable bien qui nous rend véritablement prudents : non que cet amour soit la prudence, mais seulement un principe qu'elle suppose.

[La véritable prudence]. — La prudence est un jugement de l'esprit qui règle chaque action en particulier. Ce jugement s'appelle aussi la droite raison qui domine dans toutes les vertus, et sans laquelle il ne peut y avoir de vertu. C'est cette droite raison dont on parle si souvent dans la morale, et que l'on explique si peu ; elle se réduit à ces deux choses, déjà marquées : — la véritable fin, que la raison doit avoir en vue, car, quoique l'on raisonne juste et que l'on soit infiniment habile pour bien prendre ses mesures, si la fin où l'on vise n'est point la véritable, il n'y a ni prudence ni droite raison ; c'est une misérable finesse, qui n'aboutit qu'à nous rendre plus malheureux; c'est être ingénieux pour se perdre, et savoir bien prendre le chemin du précipice ; — la lumière pour prendre des mesures justes, et pour proportionner les moyens à la fin, ce qui ne manque presque jamais : — de sorte que la prudence et la droite raison consistent à savoir bien prendre ses mesures pour aller à Dieu et pour y

conduire les autres : ce qui fait la science des saints et toute la sagesse du chrétien.

On peut comprendre par-là comment la prudence et la droite raison règlent la modération que la vertu garde dans l'usage de toutes choses. On se contente ordinairement de dire que cela est difficile, et que l'on n'en peut prescrire aucune règle certaine, parce qu'il faut s'accommoder à l'état des choses et à la disposition des personnes, qui n'ont rien d'égal, de constant et d'uniforme, que la bizarrerie, l'inconstance et l'inégalité. Mais, si on ne peut pas donner des règles certaines pour chaque action en particulier, on peut fort bien et on doit donner des maximes générales qui puissent aisément s'appliquer au particulier. Que si l'application de ces maximes dépend de la bonne foi, l'amour du bien que nous supposons fait assurément la bonne foi ; et, pourvu que l'on vise de bonne foi à se conduire par ces maximes, si l'on ne trouve pas toujours le point indivisible de la modération, on en approchera toujours de fort près, et, si les petits nuages que la cupidité forme ordinairement dans l'esprit pour l'aveugler nous cachent quelquefois le droit chemin, cela n'ira jamais jusqu'à nous en écarter fort loin, et l'amour de la fin que nous ne perdons point de vue ne manque guère de nous y ramener de temps en temps.

[La prudence a des bornes]. — Quand la prudence va trop loin, elle cesse d'être une vertu ; car il y a, pour parler ainsi, une certaine circonférence jusqu'où elle peut et jusqu'où même elle doit aller en éclairant l'esprit : si elle porte sa lumière au-delà, elle perd son essence et son nom, pour prendre la nature et la qualité d'un vice qui est le premier que l'Ecriture attribue au démon : *Serpens erat callidior cunctis animantibus.* Ce vice, en effet, convient mieux à la nature du démon qu'à celle de l'homme. C'est pourquoi l'Apôtre recommande si soigneusement aux fidèles de ne point pousser leur sagesse plus loin qu'il ne faut, mais de la tenir dans les bornes d'une juste modération : *Non plùs sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* (Rom. XII).

[Les actes de la prudence]. — Les philosophes moraux distinguent quatre principaux actes de la prudence : la prévoyance le conseil, le jugement, le commandement. La prévoyance, regarde le futur, ou la fin que l'on envisage, et sur laquelle on veut délibérer. Le conseil sert à délibérer mûrement des moyens pour parvenir à la fin où l'on tend. Le jugement consiste en ce que, après qu'on a proposé divers moyens et délibéré là-dessus, on choisit le meilleur, le plus propre pour arriver à cette fin. Le commandement est une action par laquelle on exécute ce qu'on a délibéré, en portant la volonté et les autres puissances du corps et de l'âme à mettre la main à l'œuvre, et à faire tout ce qui se peut pour l'exécution de ce qu'on a considéré avec soin et jugé convenable. Or, cette prudence, avec ces quatre actes, paraît principalement dans l'affaire la plus impor-

tante, qui est celle du salut, comme la fin qu'une prudence chrétienne doit avoir en vue. Il faut seulement remarquer qu'on ne délibère point sur la fin dernière, qui est d'être heureux, (on la suppose), mais seulement des moyens d'y arriver.

[Péchés contre cette vertu]. — On peut remarquer six principales fautes que l'on commet, dans la vie humaine, en matière de prudence chrétienne ; et elles donnent occasion de distinguer six sortes de personnes imprudentes, que l'Ecriture appelle insensées et dépourvues de sagesse. — La première faute, c'est de ne se proposer aucune fin, de ne penser jamais pourquoi on est au monde, et de ne considérer point à quoi doivent aboutir toutes ces entreprises et ces actions : tels sont une infinité de chrétiens, qui semblent n'avoir d'autre but en cette vie, que de vivre et de passer le temps, sans penser à l'éternité. — La seconde faute est de ceux qui se proposent une mauvaise fin, contraire à celle pour laquelle ils sont au monde : tels sont ceux qui mettent leur dernière fin dans la possession des biens de ce monde. — La troisième est de ne prendre pas les moyens pour la fin qu'on s'est proposée et qu'on suppose être bonne et honnête : comme le moyen d'arriver au bonheur éternel, qui est notre dernière fin, est la justice et la pratique de toutes les vertus chrétiennes, celui-là n'en prend pas les moyens qui prétend y arriver par une voie contraire en menant une vie déréglée ou qui n'y conduit point, comme sont les actions purement humaines et politiques, qu'on ne rapporte en aucune manière à Dieu. — La quatrième faute contre la prudence est de ceux qui veulen bien la fin et les moyens nécessaires, mais qui ne choisissent pas les plus convenables, propres à leur état ; ou bien qui embrassent tant, que ce ne sont plus des moyens ni des voies, mais des embarras qui les empêchent d'arriver. — La cinquième regarde ceux qui choisissent des moyens convenables et proportionnés, mais qui ne les rapportent pas à la fin ; qui pratiquent des vertus et qui s'exercent dans les bonnes œuvres, mais par des intentions et des vues basses et terrestres, par des motifs d'amour-propre et d'intérêt temporel. — La sixième, enfin, est de ceux qui réfèrent les moyens à la fin, mais qui ne les refèrent pas convenablement, qui ne donnent point à chacun le rang qui lui est dû, qui préfèrent les petites choses aux grandes, les œuvres de conseil et de surérogation aux œuvres de préceptes et d'obligation. — Voilà les fautes d'imprudence qui font échouer l'affaire du salut, grande et unique fin que nous devons avoir devant les yeux.

Comme la prudence doit régler toutes les vertus, il semble aussi que tous les vices soient opposés à la prudence. Voici cependant ceux qui lui sont plus directement contraires. L'imprudence, la témérité, l'inconsidération, la précipitation, l'indiscrétion, l'inconstance, la grossièreté, l'incapacité, la nonchalance, tous les défauts de jugement et d'esprit, d'adresse et de conduite, l'empressement, l'inquiétude, les finesses, les ruses, les

souplesses, les fourberies, et toutes les maximes mondaines. La véritable prudence doit éviter tout cela. Mais ce n'est pas ici le lieu de faire voir la différence qu'il y a entre ces vices ; c'est assez de savoir qu'ils sont tous opposés à la prudence soit chrétienne soit morale seulement.

La véritable prudence consiste à savoir si bien se démêler d'une affaire d'importance difficile et embrouillée, qu'on y apporte le soin et l'ordre nécessaires pour la faire réussir : or, comme il n'y en a point de plus pressée, de plus grande conséquence et qui soit plus sujette à manquer, que l'affaire du salut, il faut être tout-à-fait imprudent pour la négliger, et, quelque adresse qu'on ait ou de quelque subtilité qu'on use dans les autres affaires, on peut bien passer pour un habile courtisan, un sage magistrat, un juge éclairé, un capitaine avisé, un adroit négociateur, mais non pour un chrétien prudent qui sera sage véritablement et uniquement s'il sait bien se conduire dans l'affaire de son salut.

[La prudence humaine]. — Il n'y a que DIEU qui puisse être la fin de l'homme, toutes les autres choses ne sont que des moyens pour le conduire à DIEU. Mais que fait la prudence humaine? Elle renverse l'ordre, et elle fait sa fin de ce qui ne devrait être qu'un moyen : ce que S. Augustin a exprimé en ces termes : *Utendis frui, et uti fruendis.* Les richesses ne sont qu'un moyen pour acquérir les trésors du ciel : l'avare en fait sa dernière fin. Les honneurs ne sont qu'un moyen pour nous porter à mériter la gloire du paradis : l'ambitieux en fait sa fin dernière. Les prudents du monde ne regardent DIEU qu'autant qu'il peut servir à leurs vues et à leur intérêt; mais dès-lors que cette prudence de la chair nous détourne de notre fin, elle est criminelle, puisqu'elle met la créature à la place de DIEU même et qu'elle lui ôte sa perfection la plus essentielle, qui est d'être la dernière fin des hommes comme elle en est le principe.

Comme il y a dans la vie civile des moments d'où dépend le succès de nos desseins temporels, de même il y a dans la vie spirituelle des moments d'où dépend notre éternité ; et, comme c'est un principe de la prudence humaine de ne pas laisser perdre ces occasions précieuses, qui ne se recouvrent ordinairement jamais, c'est une maxime fondamentale de la prudence chrétienne, de ménager soigneusement ces conjonctures favorables où notre salut paraît être attaché : comme les accidents imprévus qui font impression sur notre esprit, les pertes de biens, les maladies, les disgrâces de la fortune qui nous font rentrer en nous-mêmes, etc.

Une des plus ordinaires et des plus pernicieuses erreurs de la prudence humaine est dans le choix de ceux qu'elle consulte pour les affaires de conscience et de religion. On ne blâme point les délibérations et les consultations en toutes sortes de choses ; il est même très-dangereux de ne pas demander avis, lorsqu'il s'agit d'entreprendre une démarche importante ; mais il est de la prudence de ne pas prendre avis de toutes sortes de personnes et en toutes choses. Enfin on ne doit consulter que pour

savoir la vérité : celui qui consulte ceux qui ne la sauraient faire connaître, ou par défaut de science ou par manque de sincérité, est imprudent, parce qu'il veut bien être trompé et qu'il déguise volontairement la vérité, agissant contre sa conscience. Il n'y a rien en ce monde de plus commun que ce désordre : car la prudence humaine ne veut consulter que ceux qui suivent les maximes du monde, sont dans l'erreur, qui approuveront sa conduite et ses desseins. Elle se donne bien de garde de consulter Dieu et ceux qui savent les lois divines. Aussi voyons-nous que personne presque ne recherche sincèrement la vérité ; on est toujours déterminé avant de demander avis ; on cherche des approbateurs et des flatteurs, et non pas des conseillers.

La plupart des hommes ne délibèrent que sur des affaires temporelles, et rarement sur les choses morales qui regardent la conduite de leur vie, quoique ce soit proprement sur celles-ci que les délibérations doivent tomber. Les plus grands esprits ne manquent pas de demander avis lorsqu'il s'agit des biens de la terre, mais, pour la vertu et pour le salut, ils ne consultent personne. Si l'on veut s'instruire de quelque chose, ce sera peut-être des moindres accidents et des plus légères circonstances ; mais on ne parle point du principal article d'une affaire : et ce qui est plus détestable c'est de mettre en question une chose qui est mauvaise d'elle-même, et d'employer la force de son esprit plutôt pour le mal que pour le bien.

[**La duplicité**]. — On doit être prudent et simple. La simplicité consiste à ne tromper personne, et la prudence à ne se pas laisser tomber. C'est pourquoi le Sauveur dit : *Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ.* Mais, aujourd'hui et de tout temps, on appelle prudent un homme fin et rusé, qui sait faire réussir ses affaires aux dépens d'autrui, et on appelle simples ceux qui ne savent pas se garder des surprises ni des tromperies des autres. C'est comme si l'on appelait un prodigue libéral, et un bon ménager avare. Ainsi on pallie de beaux noms les mauvaises choses, et les vices des noms des vertus.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Où est la sagesse]. — Job, qui de son temps voyait tant d'erreurs et de désordres parmi les plus sages, cherchait partout la sagesse et ne la trouvait point: *Sapientia ubi invenitur, et quis est locus intelligentiæ* ? Ne serait-ce point dans la cour des princes et des grands ? C'est là qu'on voit des esprits déliés, qui subtilisent sur tout, qui dans les conseils savent tourner les choses à leur avantage, et par des moyens inconnus aux autres parvenir sûrement à leurs fins. Non, ce n'est point là qu'il la faut chercher; ils aiment trop leurs plaisirs, le luxe, la bonne chère, les divertissements, la vie douce et voluptueuse, pour être sages : *Non reperitur in terrâ suaviter viventium.* Allons donc sur la mer : peut-être que ces hommes qui ont vu l'un et l'autre monde, qui ont connu les mœurs de toutes les nations, qui nous en apportent tous les jours les raretés et les richesses, auront été plus heureux et nous apprendront quelquê chose de la sagesse : mais non, sa demeure n'est point dans ces profonds abîmes : *Abyssus dicit : Non est in me ; et mare loquitur : Non est mecum.* Elle aura donc peut-être quitté ces lieux bas et se sera retirée vers le ciel : ces oiseaux du ciel, ces esprits curieux et hardis qui s'élèvent, qui volent et qui prennent l'essor pour considérer le ciel de plus près, qui raisonnent sur les affaires de la religion : mais, hélas ! ce n'est pas à ces sortes d'esprits que la sagesse découvre ses secrets : *Volucres quoque cœli latet.* Où est donc cette sagesse ? n'en demandez pas des nouvelles aux hommes : *Abscondita est ab oculis omnium viventium.* Il n'y a que Dieu qui la connaisse ; c'est lui qu'elle regarde ; c'est en lui qu'elle s'arrête et qu'elle repose?

La sagesse de ce monde, dit S. Paul, n'est qu'une folie devant Dieu : *Sapientia hujus mundi stultitia est apud* Deum. C'est une folie, parce qu'elle ne fait état que des choses vaines et méprisables, et n'applique son esprit qu'à poursuivre de petits gains que le monde lui présente ; c'est une folie, parce qu'elle ne sait que le monde, et ignore Dieu, qui devrait être son seul objet : *Ignorat* Deum, *quem semper deberet inquirere*, dit S. Ambroise : c'est une folie parce qu'elle ne travaille que pour le temps, et quand ce temps est passé, que lui reste-t-il de son travail? La sagesse de Dieu, tout au contraire, qui est, dit S. Paul, une folie devant le monde, ne s'occupe que de Dieu et ne s'empresse que pour mériter sa possession.

Elle ne sait pas la politique, les intrigues, les finesses du monde; mais elle sait JÉSUS-CHRIST et son Evangile ; elle travaille dans le temps, mais seulement pour l'éternité, où elle trouve son repos. Comparez ces deux sagesses : jugez laquelle des deux est véritable; ou celle que les mondains appellent sagesse, ou celle qui attache sa vue au monde et au temps, ou celle qui la porte jusqu'à DIEU et jusqu'à l'éternité. (**Le P. Catillon**, *Avent*).

[Ce qu'elle envisage]. — Le SAINT-ESPRIT, dans l'Ecclésiastique, dit: *Est sapiens animæ suæ sapiens.* Il n'est point de vrai sage que celui qui applique ses connaissances et ses lumières au salut et à la sanctification de son âme. « Je veux, dit S. Bernard, que vous soyez capable de gouverner des Etats, que vous présidiez dans les conseils des grands, qu'on vous consulte de toutes parts comme un oracle : je soutiens que vous vous trompez dans toutes vos vues et que vous vous évanouissez dans vos pensées, si vous préférez cela au salut de votre âme : *Optimus rerum æstimator est qui nihil aliud sibi prætereundum putat.* Tant de belles pensées qu'il vous plaira, tant de forts raisonnements que vous voudrez, si vous oubliez votre salut, vous êtes le plus imprudent de tous les hommes, le moins sage et le moins éclairé. Il n'y a rien véritablement de bon ni de louable en tout cela, dit le Sage: *Ubi non est scientia animæ, non est bonum* (Prov. XIX). Je crois bien que parmi les aveugles vous passez pour un esprit éclairé ; mais DIEU, qui ne se trompe point, assure par Isaïe que vos pensées sont des pensées vaines : *Cogitationes eorum cogitationes inutiles ; opera eorum opera inutilia ; non est judicium in gressibus eorum* (Is. 59). Quelle sagesse pouvez-vous avoir, vous qui avez quitté DIEU la source de toute sagesse, pour suivre vos passions?

Mais, me direz-vous, vous ne pouvez nier que, parmi ceux que vous appelez mondains, il n'y ait de fortes têtes, des esprits polis, des gens de belles lettres, en un mot des hommes prudents et sages selon le monde et dans les affaires du siècle. Vous dites bien : selon le monde ! mais, selon DIEU, qui est la vérité, appelez-vous un homme d'esprit ce stupide qui, après avoir vieilli dans l'Eglise du Fils de DIEU, ne pénètre encore aucun de ses principes, et ne conçoit pas l'importance de ses grandes maximes? Vous appelez un grand esprit, une forte tête, celui qui n'a de vue que pour les affaires de la terre, et qui ne vous entend plus dès que vous lui parlez des affaires du ciel: le Sage, rempli du SAINT-ESPRIT, appelle ces gens-là des fous et des extravagants : *Tanquàm nugaces æstimati sumus ab illo.* (Sap. II).

L'envie, l'ambition, l'avarice, sont les funestes flambeaux qu'allume la prudence charnelle dans toutes les assemblées mondaines ; c'est à la lueur de ces sombres et trompeuses lumières que ces politiques veulent découvrir les moyens dont ils veulent se servir pour faire réussir les desseins que ces passions leur suggèrent, après avoir éteint toutes les clartés que

la saine raison, la foi, l'Evangile et la doctrine des saints, pourraient leur fournir; ils ne reçoivent plus de jour que celui que leur donne l'honneur mondain, l'intérêt du siècle et le caprice de leur humeur. Si donc ils sont sages et prudents, ce n'est, dit Jérémie, que pour faire le mal ; ils n'ont aucune vue ni aucune adresse pour faire le bien, et ne savent pas que la prudence est d'ordonner les moyens justes à une fin louable et honnête. (**Le P. Texier**).

[Unique règle de la prudence]. — Comme chrétiens, quelle autre règle devons-nous prendre pour juger, pour décider, pour agir, que les vérités éternelles? C'est par ces principes et ces maximes que nous devons nous conduire, afin de ne nous point écarter de la fin pour laquelle nous sommes créés, et que nous devons toujours avoir devant les yeux. Ah ! si c'était là le point sur lequel on eût toujours les yeux attachés, et qu'on ne prît point d'autre conduite ni d'autre vue que celle-là, si l'on pesait à cette balance ses résolutions et tous les desseins que l'on se trace à soi-même, nos mesures seraient bien justes; on ne serait point sujet à tant de fausses démarches et à tant de chutes, et l'on n'irait pas malheureusement échouer à tant d'écueils; Dieu répandrait devant nous sa lumière pour nous éclairer, il se joindrait à nous pour nous seconder; la foi nous donnerait une vraie estime des choses, elle nous en ferait découvrir le prix ou apercevoir le péril ; elle nous inspirerait une sagesse toute divine, souvent même utile dans le maniement et l'administration des affaires humaines. Mais que faisons-nous, et qui consultons-nous? Ce n'est ni le Seigneur ni l'Evangile ni la foi que nous consultons : c'est une prudence toute charnelle, une raison aveugle, qui pense tout voir et qui ne voit rien. On se fait juge soi-même dans sa propre cause; on n'en veut croire que soi-même ; on se laisse éblouir à certains jours apparents que l'on entrevoit, et, plein de confiance sur le succès, on commence, on s'engage, on en prend sur soi tout le hasard. Qui consultons-nous? C'est le monde, ce sont les idées du monde, sources malheureuses de tant d'illusions et de spécieux enchantements qui nous précipitent dans l'erreur. Qui consultons-nous? C'est la passion, c'est une avarice insatiable qui nous dévore, et qui nous prévient toujours en faveur de l'intérêt; c'est une ambition démesurée, qui nous pique et qui nous entraîne toujours vers la fortune, c'est un ressentiment amer, qui nous anime et qui se tourne toujours du côté de la vengeance; c'est un attachement criminel, qui nous lie et qui se déclare toujours pour le plaisir. Voilà notre conseil, voilà nos maîtres. (**Le P. Giroust**, *Avent sur la foi*).

[Dieu renverse les desseins de la fausse prudence]. — Je saurai bien, dit le Seigneur, arrêter, dissiper des projets si mal concertés, ou ce ne sera qu'à votre ruine et contre vous qu'ils réussiront. Je confondrai les prudents du siècle je les abandonnerai à leur propre sens; je les laisserai marcher dans les

ténèbres et tomber dans des abîmes d'où ils ne pourront plus se retirer. Nous le voyons tous les jours et nous l'éprouvons. On entreprend mal à propos, on intéresse sa conscience : DIEU, de sa part, y attache une malédiction, même temporelle ; il renverse tout, il détruit tout. Plus sage mille fois et plus heureux est un chrétien qui examine chaque chose en chrétien, ayant recours à DIEU et recueillant avec réflexion tout ce qu'il plaît à DIEU de lui dicter ; faisant entrer les maximes de l'Evangile dans tout le règlement de sa vie, les appliquant à tout, pour faire toujours un discernement vrai et certain de ce qui est permis et de ce qui est interdit, de ce qui convient et de ce qu'on doit éviter ; cherchant à s'informer et s'adressant pour cela aux docteurs de la loi ; se servant des commandements du Seigneur comme d'un plan universel pour redresser tout ce que se propose son esprit, et pour le pouvoir sûrement réduire en pratique. Car c'est l'avantage de notre foi et de notre religion d'avoir des règles qui s'étendent à tous les états et à toutes les dispositions où nous pouvons nous trouver : tellement qu'il n'y a pas une seule conjoncture, pas une occasion où l'on ne puisse et où l'on ne doive agir prudemment et en chrétien. (*Le même*).

[La prudence de la chair]. — Le monde n'a rien de plus contraire à la foi et à l'Evangile que la prudence de la chair et cette sagesse superbe dont se vantent les politiques et les sages du monde ; cette sagesse, dis-je, qui n'est qu'orgueil, dissimulation, artifice, illusion et aveuglement. C'est cette sagesse malheureuse qui damne une infinité de personnes qui, avec une vie régulière en apparence, une exacte observation des devoirs de la société et des pratiques extérieures de la vertu, une réputation soigneuse pour s'éloigner des vices grossiers et charnels, nourrit au fond des cœurs un orgueil de pharisien, un levain qui corrompt toute la substance de l'ame. C'est pour cela que JÉSUS-CHRIST a opposé dès sa naissance la simplicité d'un enfant à cette prudence vaine et aveugle. Il pouvait paraître dans le monde, comme le premier homme, sans passer par les degrés de l'enfance et sans aucune marque des infirmités de l'âge ; mais il fallait apprendre aux faux prudents du siècle à préférer la sainte folie de la crèche et de la croix à toute leur extravagante sagesse. *Je confondrai*, dit-il par son prophète, *la sagesse des sages, et je réprouverai la prudence des prudents :* Je leur apprendrai qu'il y a une enfance chrétienne, une simplicité de religion, une ignorance humble, une obéissance docile, qui valent mieux que tous les raisonnements, les spéculations et les discours de la philosophie. Et de-là vient qu'il se manifeste d'abord à des bergers pour en faire les témoins de sa naissance, comme il choisit ensuite des pêcheurs pour être les apôtres et les témoins de sa résurrection. (*Essais de sermons pour l'Avent, Noël*).

[Prudence chrétienne]. — Souvenons-nous de ce qu'a dit le Fils de DIEU, que

les enfants du siècle; les gens du monde, sont plus avisés et ont plus de prudence et de conduite dans leurs affaires temporelles, que les enfants de lumière n'en ont dans celles qui regardent leur salut. Sur cela je vous avertis que, pour bien régler vos avis et pour ne pas faillir en une affaire de cette importance, vous n'avez qu'à faire pour le spirituel ce que les politiques font pour le temporel. Voyez comme ils s'y prennent. Ils établissent une fin certaine et arrêtée : il faut, disent-ils, établir et assurer notre fortune ; et sur ce fondement ils bâtissent et examinent comment leurs actions s'accordent avec cette fin ; et, leur résolution étant prise, ils ne songent plus qu'à l'exécuter, et ils s'y attachent si fortement qu'ils ne cessent point d'en poursuivre l'exécution jusqu'à ce qu'ils en soient venus à bout. Faisons de même. Etablissons avant toutes choses la fin solide et uniquement nécessaire que nous devons avoir; posons d'abord pour principe et pour fondement qu'il faut se sauver, et que, selon l'oracle prononcé par la sagesse même, il ne sert de rien à un homme de gagner tout le monde s'il perd son âme. Après cela, voyons quel moyen nous prenons pour arriver à cette fin, et disons-nous à nous-mêmes : *Quid facimus?* Que faisons-nous pour un si grand dessein ? à quoi pensons-nous toute notre vie ? à quoi employons-nous ce peu de temps que Dieu nous a donné pour travailler à une affaire de cette importanee ?... O Dieu ! pour satisfaire une passion déréglée, pour acquérir un peu d'honneur, pour avoir la faveur d'un homme, pour gagner un petit procès, pour un caprice, pour une bagatelle, *Quid facimus?* ou plutôt que ne faisons-nous pas? Y a-t-il peine, fatigue, dépense, sollicitations, prières, importunité, que nous épargnions? et pour le ciel, pour l'éternité, *Quid facimus?* Tout nous arrête, tout nous rebute, et les moindres difficultés nous sont des obstacles insurmontables. Où est l'esprit, le bon sens, la raison, la prudence, le jugement? (**Maimbourg**, *vendredi de la Passion*).

[Chacun veut paraître prudent]. — C'est de tout temps que les hommes se sont piqués de prudence ; on n'a jamais vu de gens qui voulussent bien avouer qu'ils en fussent dépourvus : soit que ce soit une si grande gloire de passer pour sage qu'on ne puisse se résoudre à y renoncer, soit qu'il soit si honteux de ne l'être pas, que de le savoir ce soit quasi confesser qu'on n'est pas homme. Quoi qu'il en soit, on peut dire que, de toutes les bonnes qualités, celle qu'on affecte le plus universellement dans le monde c'est la qualité d'homme prudent, surtout en ce siècle, qu'on dit être le siècle de la sagesse, et où l'on se vante de connaître et de suivre si exactement toutes les règles du bon sens et de la raison. Pour moi, je conviens que, outre le goût qu'on a si fin pour juger de tous les ouvrages d'esprit, je conviens, dis-je, que les affaires ne se firent jamais avec tant d'habileté qu'elles se font en ce temps : c'est merveille de voir combien on découvre tous les jours de nouvelles voies pour parvenir à ses fins, avec quelle

adresse on cache les ressorts qu'on emploie pour réussir, et avec quelle subtilité on les fait jouer ; mais, bien loin d'inférer de-là qu'on est aujourd'hui fort raisonnable et fort prudent, on ne saurait donner une conviction plus manifeste du contraire. Car enfin, il est tout visible que c'est là ce que S. Paul appelle la prudence de la chair, laquelle, étant ennemie de Dieu, comme dit le même apôtre, ne peut manquer de détruire celle de l'esprit. (**Le P. de la Colombière**, *serm.* 59).

[Mauvais usage de la raison]. — Que nous sert, chrétiens, que Dieu nous ait donné la raison, si elle nous est inutile à l'unique chose pour laquelle elle nous a été donnée, qui est de gagner le ciel ? Hélas ! nous l'usons, pour ainsi dire, cette raison, nous la consumons à former et à conduire des desseins d'enfants ; nous faisons les habiles où il ne s'agit de rien ; chacun se pique de donner de sages conseils et de faire éclater en toutes choses une prudence extraordinaire, et cependant nous manquons au principal, et, lorsqu'il s'agit de l'éternité, on dirait que nous n'avons pas même le sens commun. En voilà bien assez pour vous désabuser de ces fausses préventions qui vous exposent à un si grand malheur. (*Le même*).

[Prudence d'état]. — Comme c'est particulièrement dans l'exercice de notre emploi et de l'état que nous avons embrassé que les défauts de la prudence se font paraître, c'est aussi en cela que la prudence chrétienne est d'un plus grand usage, parce qu'un homme qui veut vivre en chrétien ne prend, ne considère et n'exerce son emploi que comme un moyen que Dieu lui a donné pour se sauver, et non pas comme un instrument pour l'offenser et pour se perdre : de sorte que, s'en acquittant plutôt pour plaire à Dieu que pour contenter les hommes, il n'a garde de suivre les maximes de la politique des hommes, et d'user de fourberies et de souplesses, si contraires à la prudence de l'Evangile. Il n'a garde non plus d'oublier rien de ce qui peut servir à ses justes intentions, et par conséquent de se laisser aller à des extravagances qui seraient préjudiciables à sa personne et à sa dignité. Il montrera par toutes ses actions, dit S. Chrysostôme, qu'il se tient toujours dans les bornes de la vraie prudence, et, imitant l'adresse du serpent, il sera toujours prêt à perdre tous ses biens, sa réputation et son crédit, plutôt que d'engager sa conscience et l'honneur de son Dieu, comme le serpent ne craint point de mettre en danger tout son corps pour conserver sa tête, qui est le principe de sa vie. (**Le P. Haineufve**).

[Simplicité du juste]. — Il n'y a pas lieu de s'étonner si les gens de bien, qui tâchent de conduire leur vie selon les lois de l'Evangile, sont en mépris et décriés parmi les gens du monde. Car c'est ainsi que S. Grégoire en parle lorsqu'il explique cette parole qui se lit dans le livre de Job : *On se*

rit de la simplicité du juste. Il fait voir que la simplicité et la prudence des enfants de Dieu, étant opposée à la prudence des enfants du siècle, est traitée de sottise et d'extravagance. La sagesse du monde, dit-il, consiste à cacher avec artifice les pensées qu'on a dans le cœur, à déguiser ses sentiments par la dissimulation de ses paroles, à persuader que les choses fausses sont vraies, et que les vraies sont fausses. (x *Moral.* 10). Cette prudence est mise en usage dès la plus tendre jeunesse, et on la montre même aux enfants; ceux qui la savent méprisent tous les autres avec orgueil, et ceux qui l'ignorent admirent avec respect cette prudence du siècle, parce que cette damnable duplicité est voilée du nom d'adresse; et ceux qui ne l'ont point passent pour des gens stupides, qui ne savent point vivre. Cette sagesse mondaine apprend à ses sectateurs à rechercher les premiers honneurs, à jouir avec joie du faste et de la gloire temporelle qu'on s'est acquis, à rendre aux autres avec usure le mal qu'ils nous ont fait, à ne point céder quand on le peut à quiconque nous résiste, et à dissimuler, par une douceur apparente, tout ce que notre malice ne peut exécuter. La prudence des saints, au contraire, consiste à ne jamais rien dissimuler, à découvrir ses sentiments par ses paroles, à aimer la vérité, à fuir le mensonge, à faire du bien gratuitement, à souffrir le mal plutôt que d'en faire, à ne point rechercher la vengeance des injures qu'on reçoit, et à considérer comme un très-grand avantage les opprobres et les confusions que l'on souffre pour l'amour de la vérité. Mais on se moque de cette simplicité des justes, parce que les sages du siècle appellent sottise cette vertu de candeur et d'innocence. Ils estiment folie tout ce qui se fait avec sincérité, et aux yeux de cette sagesse charnelle tout ce que la vérité approuve et demande passe pour ridicule et pour extravagant. (*Morale chrétienne sur le* Pater, VIII, 4).

[Prudence mondaine et politique]. — On fait dans le monde le même usage de la raison que les Juifs en firent pour faire mourir le Fils de Dieu. On ne mit pas sa mort en délibération dans la synagogue, c'était une chose arrêtée il y avait longtemps; on délibéra seulement des moyens de le faire mourir avec plus de honte pour lui et plus de sûreté pour ses ennemis. « *Quid facimus*? dirent-ils, que ferons-nous pour prétexter notre vengeance et pour nous défaire de cet homme par les formes de la justice? Il faut l'accuser d'avoir blasphémé et séduit le peuple. » N'est-ce pas là ce que font tous les jours ceux qui suivent l'esprit et les maximes du monde? Ils ne raisonnent pas pour savoir s'ils contenteront les désirs de leur convoitise, mais pour trouver les moyens de la contenter. Ils ne délibèrent pas du péché, mais des circonstances du péché : *Quid facimus*? que ferons-nous pour satisfaire cette passion? Corrompons cet homme par argent. Comment opprimerons-nous cette famille? de quelles couleurs déguiserons-nous cette calomnie? de quels moyens nous servirons-nous pour nous venger de cet ennemi? Mais cette oppression est-elle juste?

cette vengeance ou cette calomnie sont-elles permises? Il n'importe ; ce n'est pas ce qu'on met en question ; le principal est tout décidé ; il ne s'agit plus que de l'accessoire ; il faut contenter sa passion, et l'on ne raisonne que pour trouver les moyens de faire le mal d'une manière fine et délicate, et pour sauver les apparences. (**Nouet**, *Méditations sur la passion du Sauveur*).

[Exemples]. — Pharaon avait concerté habilement la perte du peuple d'Israël; mais il ne put jamais prévoir l'obstacle qui renverserait tous ses desseins : un enfant exposé à mourir par ses ordres fut nourri secrètement dans son palais ; il détruisit toute la puissance des Egyptiens et sauva Israël. Abimélech, après avoir fait massacrer soixante-et-dix de ses frères pour monter sur le trône, fit égorger ensuite ceux qui lui avaient prêté leurs mains pour ces massacres; mais il ne put éviter lui-même une mort violente, il fut tué d'un coup de pierre par une femme. Les Juifs conspirèrent contre Jésus-Christ; et, après de longs raisonnements, ils se dirent à eux-mêmes : *Que faisons-nous? cet homme fait plusieurs miracles* : *si nous le laissons faire de la sorte*, *tous croiront en lui*, *et les Romains viendront et ruineront notre ville et notre nation.* C'est en raisonnant de la sorte qu'ils résolurent de faire mourir Jésus-Christ, pour sauver leur ville et leur nation ; mais ce conseil funeste les perdit : ils sont tombés dans un malheureux esclavage, où ils n'ont plus ni loi ni religion ni cérémonies. (**S. Basile**, *Sermons*).

[Image de la prudence de la chair]. — Quelle pitié de voir les soins et les fatigues que se donnent les enfants de Noé pour immortaliser leur nom, pour se faire un rempart contre la colère du Seigneur et un asile dans la disgrâce ! Image naturelle de la prudence de la chair. Quelle folie de ne s'appuyer que sur un bras de chair, de ne compter que sur son crédit, que sur la puissance de ses amis ou de ses patrons, que sur ses trésors, que sur ses succès, que sur son industrie? *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* Si le Seigneur n'entre dans tous nos projets, s'il n'est la fin lui-même et le principal mobile de toutes nos entreprises, si Dieu ne fait lui-même notre fortune, tous nos soins, toutes nos mesures se réduisent à rien. (**Le P. Croiset**, *Année chrétienne*).

[Prière à Dieu]. — Qu'est-ce à vos yeux, Seigneur, que toute la sagesse mondaine? Projets de grandeur, intrigues, ressorts de l'ambition et de la politique, tout cela n'est que folie devant vous. Que les sages du monde fassent gloire de former de grands desseins, qu'ils s'occupent à les conduire avec adresse, je gémirai de leur aveuglement. Ils se croient malheureux quand, après tant de mouvements, ils ne réussissent pas ; mais je les croirai encore plus malheureux s'ils réussissent : ils n'en sont que

plus éloignés de la seule fin qu'ils devraient se proposer. Non, mon Dieu, je ne donnerai le nom de sagesse qu'à celle qui m'apprend à rapporter toutes mes vues à la fin pour laquelle je suis créé. Je la consulterai dans toutes mes délibérations, cette divine sagesse, et je la préfèrerai à l'or et aux pierres précieuses. Mais où la trouverai-je, cette seule véritable sagesse ? elle n'habite point dans une âme souillée de péchés : il faut donc que je commence par purifier mon cœur, si je veux que l'Esprit-Saint me la communique ; ce n'est que par la pénitence que je pourrai lui préparer une demeure digne d'elle. Je vous la demande, ô mon Dieu, cette divine sagesse, résolu d'en faire constamment la règle de ma conduite : ne rejettez pas des vœux si justes et sincères. Oui, si j'oubliais jamais de la consulter, je vous demande aujourd'hui de déconcerter à ma confusion tous les desseins que j'aurais formés sans elle. (**Le P. Ségneri**, *Méditations*).

PURGATOIRE.

AVERTISSEMENT.

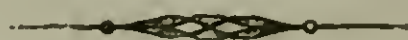
Il ne sera pas difficile de fournir de quoi remplir ce titre : la multitude des livres qui parlent du Purgatoire *et des sermons qu'on a faits sur cette matière, outre la grandeur du sujet même, donnent un assez beau champ à l'éloquence du prédicateur et à l'instruction des auditeurs. Plusieurs auteurs en ont composé des volumes entiers, et quelques prédicateurs en ont imprimé des octaves. Il n'y aura donc qu'à faire un bon choix du dessein d'un discours et des choses dont on le doit remplir.*

Il faut seulement remarquer que nous avons réuni sous ce titre les peines que les âmes séparées de leurs corps souffrent dans le Purgatoire *et la prière pour les morts, afin d'exciter la charité des fidèles à les soulager et à ne pas se contenter d'une compassion stérile, ni d'être persuadés de la vérité des tourments qu'on endure en ce triste lieu, sans être instruits des moyens de les éviter nous-mêmes.*

Pour ne point outrer un sujet qui de soi-même est assez pathétique et capable d'exciter des mouvements de tendresse et de charité, il faut toujours distinguer ce qui est de foi d'avec ce qui n'est fondé que sur le sentiment des

docteurs, sur la croyance commune des fidèles, sur des révélations ou des apparitions rapportées par des auteurs dignes de foi.

Que si l'on s'attache à prouver la vérité du Purgatoire *contre les hérétiques ou à la pratique sainte de prier pour les morts, il faut montrer de quel poids est l'autorité de la tradition immémoriale, et le sentiment des Pères des premiers siècles ; prouver que les livres des Machabées sont authentiques et reconnus pour Ecriture-Sainte, et, pour les passages qu'on allègue du Nouveau-Testament, faire voir qu'ils ont été entendus et expliqués du Purgatoire par les premiers docteurs de l'Eglise.*



§ I.

Desseins et Plans.

I. — C'est proprement dans le Purgatoire qu'il se fait un accord et une alliance de la justice et de la miséricorde de Dieu : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi; justitia et pax osculatæ sunt.* (Ps. 84): je veux dire que la sévérité de la justice de Dieu paraît dans la grandeur des tourments qu'elle fait souffrir en l'autre vie aux âmes renfermées dans cette rude prison pour payer les dettes dont elles lui sont redevables : c'est le premier point de ce discours. — Le second : c'est là aussi qu'il fait éclater sa plus grande miséricorde, par le pouvoir et les moyens qu'il donne aux vivants d'appliquer le mérite de sa mort et de ses souffrances pour satisfaire à sa justice, et pour délivrer ces saintes âmes de ces obscures prisons par les prières, les bonnes œuvres et les suffrages qu'on offre à Dieu à ce dessein.

1°. — La sainteté de Dieu est sans contredit le plus terrible aussi bien que le plus aimable de ses attributs, puisqu'elle ne peut souffrir la moindre tache ni la moindre souillure sans obliger celui en qui elle se rencontre ou à la laver dans les eaux de la pénitence, ou à l'expier dans les feux et les flammes du Purgatoire, dans l'autre vie : car c'est pour cet effet qu'elle emploie la plus grande rigueur de sa justice, afin que rien de souillé n'entre dans le ciel et ne jouisse de la présence de cette pureté infinie. Ce qui me fait dire que le Purgatoire est proprement le théâtre où paraît la justice divine dans sa plus grande rigueur : car, quoique les supplices de l'enfer soient infiniment plus terribles et plus rigoureux, ce n'est pas néanmoins une chose si surprenante que Dieu exerce la dernière rigueur

de sa justice sur des ennemis déclarés, des rebelles qui n'ont point voulu se rendre aux attraits de sa bonté ; mais, qu'il use d'une sévérité extrême envers les âmes du Purgatoire, qu'il les traite à la rigueur, sans vouloir rien relâcher des droits de sa justice, c'est ce qui est étonnant et me fait dire avec l'Apôtre que c'est *une chose terrible de tomber entre les mains du* DIEU *vivant*, après avoir négligé de l'apaiser, de le satisfaire en ce monde, qui est le règne de sa miséricorde, et avoir mieux aimé attendre en l'autre, qui est le règne de la justice. Or, trois choses particulièrement font paraître cette extrême rigueur. — 1°. La qualité des âmes sur lesquelles ce juge souverain exerce sa justice. Ce sont ses épouses, qu'il chérit tendrement et qui lui sont plus précieuses que tout ce qu'il y a dans le monde, à qui il destine des trônes de gloire et un bonheur éternel. Ce sont les héritiers du ciel, auquel elles ont un droit acquis en qualité d'enfants. D'ailleurs, elles sont sans crime, ou, si elles en ont commis quelques-uns, ils leur ont été remis et pardonnés. Elles sont ornées de grandes vertus ; elles ont pratiqué les bonnes œuvres, remporté de grandes victoires sur leurs passions, rendu même de grands services au prochain, à l'Eglise, travaillé pour la gloire de DIEU : et cependant elles sont traitées comme des criminelles, arrêtées, confinées dans un triste lieu, et punies plus rigoureusement que les plus scélérats ne le font par la justice humaine. Quelle sévérité, quelle rigueur ! — 2°. C'est ici le lieu de faire voir la grandeur des peines auxquelles la justice divine les a condamnées. La privation de DIEU pour un temps, ce qu'on appelle la peine du *dam*. Quelle douleur leur cause cet éloignement, la privation de leur souverain bien. Ensuite, la peine du *sens*, dont le feu est l'instrument, qui leur fait souffrir un tourment inconcevable ; et enfin la durée de l'un et de l'autre supplice. — 3°. La cause pour laquelle elles souffrent de si horribles tourments : savoir, afin d'expier de légères fautes, des péchés véniels déjà pardonnés quant à la coulpe, des défauts dont les plus grands saints ne sont pas entièrement exempts. — La conclusion de ce point est de concevoir une grande horreur du péché, d'apporter une extrême vigilance à éviter jusqu'aux moindres fautes, le soin de les expier plutôt par la pénitence en cette vie que d'attendre en l'autre, où ils seront punis par la sévérité de la justice divine.

II. J'ai dit que, si la justice divine paraît en sa plus grande rigueur dans le Purgatoire, la miséricorde n'y éclate pas moins. Qu'on dise communément que l'autre vie est le temps destiné à la justice et à la punition des coupables, cependant DIEU y fait un admirable accord de sa miséricorde et de cette justice, par le secours qu'il procure à ces saintes âmes dans le pouvoir et les moyens qu'il donne aux fidèles de les soulager, et même de les délivrer de ces tourments, d'en abréger du moins la durée. — 1°. C'est ce qu'il faut prouver par l'autorité de l'Ecriture, le consentement des Pères et la pratique universelle et immémoriale de l'Eglise. — 2°. Il faut expliquer combien nous pouvons facilement les soulager et

par quels moyens, prières, jeûnes, aumônes, à quoi se rapportent toutes les autres bonnes œuvres ; sans beaucoup de peine, nous pouvons acquitter leurs dettes, par les indulgences, etc. — 3°. Cette miséricorde paraît par les devoirs que Dieu engage les fidèles à leur rendre : devoir de charité envers tous les morts, devoir de justice à l'égard de nos parents et de ceux qui souffrent à notre occasion, devoir de reconnaissance.

—

II. — 1°. Les motifs qui nous engagent à soulager les âmes du Purgatoire.

2°. Les moyens par lesquels nous pouvons et devons les soulager.

Pour ce qui regarde *les motifs*, on les peut réduire à trois principaux. — 1o. Il y va de l'intérêt de Dieu, qui ne punit qu'à regret ses plus grands ennemis : que sera-ce donc quand nous arrêterons son bras obligé par sa justice de frapper sur ces saintes âmes qu'il chérit tendrement : en les délivrant du Purgatoire par nos prières et nos suffrages, nous favorisons ses inclinations, nous procurons sa gloire et nous lui rendons un service considérable. — 2°. L'intérêt de ces pauvres âmes, qui ont un désir extrême de voir Dieu leur souverain bien ; et ce désir violent, retardé et arrêté, leur fait souffrir un tourment inexplicable. Elles souffrent, outre cela, la peine du sens, causée par un feu violent, qui pénètre toute leur substance avec une inconcevable douleur. Or, nous avons particulièrement trois obligations de les soulager, prise des liaisons que nous avons avec elles. — La première est celle de la nature : ce sont nos parents, nos frères, nos proches. Ce père brûle dans ces flammes pendant que ce fils ingrat et dénaturé se divertit : *Dùm superbit impius, incenditur pauper.* (Ps. 10). — La seconde est celle de l'amitié : comment pouvons-nous dire que nous gardons les lois d'une sincère amitié, pendant que nous oublions celui ou ceux à qui nous l'avons jurée? — La troisième est celle de la religion, puisqu'il y a une communication entre l'Eglise militante et la souffrante. — 3°. Le troisième motif est pris de notre intérêt propre : Dieu en usera à notre égard comme nous en aurons usé envers les autres, et permettra que nous soyons oubliés et abandonnés, si nous oublions et abandonnons nos frères en ce triste état.

Pour ce qui est *des moyens* que nous avons de secourir les âmes qui souffrent dans le Purgatoire et de leur procurer du soulagement dans leurs peines, ils se réduisent à trois, qui comprennent tous les autres : — 1°. Le sacrifice de la Messe, que l'on offre ou que l'on fait offrir à ce dessein : sacrifice qui, en partie institué pour cette fin, est d'une efficacité merveilleuse. — 2°. Les prières, les jeûnes, les aumônes, et toutes les œuvres pénibles, qui, étant satisfactoires, peuvent être offertes pour le soulagement de ces âmes souffrantes. — 3°. Les indulgences qui leur sont applicables, et que nous pouvons gagner si facilement.

III. — C'est une sainte et salutaire pensée que de prier pour les morts : *Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare.* (Machab. II).

1°. Elle est *sainte*, parce qu'elle vient d'un saint principe qui est la charité, laquelle nous fait regarder ces saintes âmes comme des amies de Dieu, qui le glorifieront un jour, qui sont en état de profiter de nos prières et des suffrages que nous offrons pour elles, qui sont dans une extrême nécessité et dans l'impuissance de se soulager elles-mêmes, etc.

2°. Elle est *salutaire*, parce qu'elle les délivre de leurs peines, ou du moins les soulage, etc.

3°. Elle est *utile aux vivants*, parce qu'elle augmente leurs mérites, qu'elle leur fait autant d'intercesseurs dans le ciel qu'ils délivrent de personnes du Purgatoire, et enfin qu'elle leur donne l'espérance que Dieu en usera à leur égard de la même manière qu'ils en auront usé envers les autres.

—

IV. — Motifs qui nous obligent à secourir ces saintes âmes.

1°. Motif *de compassion.* Elles souffrent des peines incroyables : quand ce serait un inconnu, un indifférent, et même notre plus grand ennemi, nous en aurions pitié si nous le voyions humilié, accablé de toutes sortes de maux, et que nous pussions le soulager; mais ce sont nos amis, nos frères, nos semblables, nos plus proches : ne devons-nous donc pas être touchés de leur misère?

2°. Motif *de justice.* Ce sont des personnes à qui nous avons les dernières obligations : nos pères, nos mères, qui nous ont donné la vie, nourris, élevés ; des amis qui nous ont rendu service en des occasions où nous avons eu besoin de leur crédit : or, en voici une où ils ont besoin de notre secours : pouvons-nous le leur refuser sans injustice?

3°. Motif *de charité*, soit envers Dieu soit envers le prochain. On peut dire, de toutes les actions de charité que nous pouvons exercer envers nos frères, que celle-ci est la plus grande, la plus pressante, la plus agréable à Dieu.

—

V. — 1°. Jamais on ne procure plus de gloire à Dieu qu'en procurant la délivrance des âmes du Purgatoire et en avançant leur bonheur.

2°. — Jamais nous ne travaillerons plus avantageusement à notre salut et à notre propre gloire, parce qu'on s'attire des amis, des protecteurs et des patrons qui s'intéresseront pour nous rendre la pareille.

—

VI. — Sur la grandeur des peines du Purgatoire. Trois choses nous les font connaître, et nous obligent en même temps de compatir aux saintes

âmes qui les souffrent, et d'apporter tout le soulagement que nous pourrons aux maux qu'elles endurent.

1°. Les peines du Purgatoire surpassent infiniment toutes celles de cette vie.

2°. Elles durent plus longtemps, puisque c'est un sentiment commun qu'il y en a qui demeurent et qui souffrent dans cette affreuse prison des siècles entiers.

3°. Ces âmes, qui endurent de si rudes peines, sont hors d'état de se soulager elles-mêmes.

—

VII. — La pitié et la compassion que nous portons aux personnes affligées se prend d'ordinaire de trois choses qui ont lieu à l'égard des âmes du Purgatoire.

1°. Du mérite de celui qui souffre, et nous savons quel est celui de ces saintes âmes.

2°. De la grandeur des maux que nous lui voyons souffrir : quels sont ceux du Purgatoire !

3°. De l'alliance que la personne affligée peut avoir avec nous : or, ceux qui souffrent dans le Purgatoire sont nos amis, nos proches, nos frères, etc.

—

VIII. — 1°. Trois choses engagent Dieu à punir rigoureusement ces saintes âmes dans le Purgatoire : — sa sainteté, qui ne peut souffrir rien de souillé dans le ciel ; — sa justice, qui exige qu'une si haute majesté offensée soit entièrement satisfaite ; — son amour, qui demande de la ressemblance, et qui réforme tout ce qui leur manque par le moyen de ces flammes qui leur donnent toute leur dernière perfection.

2°. — Trois choses nous engagent réciproquement à les soulager dans leurs souffrances : — l'amour que nous portons à Dieu, à qui nous ne pouvons rien faire de plus agréable que de secourir ses amis et de les arracher en quelque manière à sa justice, en satisfaisant pour eux la justice ; — la reconnaissance pour les biens que nous en avons reçus durant leur vie; — l'amour que nous devons à Jésus-Christ, puisqu'il tient pour fait à lui-même tout le bien que nous faisons à nos frères.

—

IX. — 1°. L'esprit doit être convaincu qu'il y a un Purgatoire. La foi, la raison, le consentement de tous les peuples, la tradition de l'Eglise et l'autorité des Pères dans tous les siècles, nous le persuadent.

2°. Mais le cœur doit être excité à la compassion, et à soulager par les suffrages de l'Eglise les peines extrêmes qu'on y souffre.

X. — Je trouve dans le christianisme trois sortes de personnes qui, par différents motifs, ne contribuent point au soulagement des âmes du Purgatoire : — Les premiers sont ceux qui ne croient pas qu'elles souffrent ; — les seconds ceux qui, le croyant, n'en sont point émus ; — les troisièmes ceux qui le croient et en sont émus, mais qui n'emploient pas les moyens légitimes et efficaces pour les soulager. — Dans le premier rang je comprends les hérétiques et certains libertins du siècle, qui, par une obstination criminelle, rejettent la vérité du Purgatoire ; dans le second, certains catholiques durs et insensibles, qui, confessant la vérité du Purgatoire, ne sont pas touchés du zèle qu'ils devraient avoir pour la délivrance des âmes que la justice de Dieu y retient captives ; dans le troisième, un grand nombre de chrétiens qui se flattent d'avoir cette foi et ce zèle, mais qui, par une négligence criminelle, ne leur procurent pas le secours qu'elles attendent. C'est par rapport à ces trois sortes de personnes, que je veux partager ce discours.

1°. Contre les premiers j'établirai la vérité de cette dévotion.

2°. Contre les seconds, j'exciterai, autant qu'il me sera possible, la ferveur de cette dévotion.

3°. Contre les troisièmes, je règlerai l'usage et l'exercice de cette même dévotion. (**Bourdaloue** *sur ce sujet*).

XI. — De ceux qui manquent aux devoirs de la charité envers les défunts.

1°. Les uns n'exercent aucune charité envers les morts : il faut faire voir combien ceux-là sont durs et insensibles, sans pitié, sans reconnaissance.

2°. Les autres ont une pitié et une charité mal réglée : ils se contentent de verser des larmes, de témoigner leur douleur, d'éclater en cris et en gémissements, etc.

3°. Les autres, enfin, ont une charité ambitieuse, qu'ils font paraître par une pompe funèbre, par de magnifiques éloges, par de superbes mausolées, etc. (*Le même, dans la 3e partie du précédent sermon, qui peut faire le sujet d'un sermon entier*).

XII. — 1°. Prier pour les défunts, c'est le plus grand acte de charité que nous puissions exercer envers le prochain.

2°. C'est, de tous les actes de charité, le plus aisé à pratiquer, à cause des différents moyens que nous en avons sans nous incommoder beaucoup, et sans rien perdre du mérite de toutes nos bonnes œuvres, que nous pouvons offrir à Dieu à ce dessein.

XIII. — 1°. La foi nous oblige de croire qu'il y a un Purgatoire : nous le ferons voir dans la première partie.

2°. La charité nous engage à secourir les âmes qui y sont retenues par la justice divine. (**Houdry,** *Oct. des morts*).

—

XIV. — La grandeur des peines du Purgatoire, sur ces paroles : *Miseremini meî, quia manus Domini tetigit me.* (Job. XIX).

1°. La main de DIEU repousse ces saintes âmes, et les éloigne pour un temps de sa présence.

2°. Elle s'appesantit sur elles pour leur faire souffrir la plus rude peine du sens, qui est celle du feu.

3°. Elle s'étend sur ces mêmes âmes, afin de prolonger leur supplice jusqu'à ce qu'elles aient entièrement satisfait à la justice divine. (**Houdry,** *ibid*).

—

XV. — 1°. Ceux qui négligent de secourir les âmes dans un si pressant besoin ont tout sujet de craindre qu'on ne les abandonne à leur tour, et qu'ils ne souffrent longtemps les plus rudes peines du Purgatoire.

2°. Personne n'a plus d'espérance d'éviter un jour ces mêmes peines, ou d'en être délivré au plus tôt, que ceux qui se seront employés à délivrer les autres. (*Le même*, 3e *serm.*)

—

XVI. — 1°. Excellence de cette charité sur toutes les autres que l'on peut pratiquer envers le prochain.

2°. Le mérite et l'avantage qui nous revient à nous-mêmes d'une si sublime charité. (*Ibid.*).

—

XVII. — Du sacrifice de la Messe offert pour les morts.

1°. Le sacrifice de l'autel est un sacrifice d'expiation, qui a la vertu de satisfaire à la justice divine quand il est offert pour les morts.

2°. De quelle manière il leur en faut faire l'application. (*Le même*).

—

XVIII. — Des indulgences pour les morts. *Beati misericordes.*

1°. Heureux ceux qui auront pratiqué cette action de miséricorde qui consiste à faire jouir ces saintes âmes du fruit des mérites du Sauveur, parce qu'ils ne peuvent rendre à DIEU un service plus considérable et qui leur coûte moins.

2°. Heureux, en second lieu, parce qu'ils méritent que DIEU leur procure la même indulgence, qui avancera réciproquement la jouissance de leur souverain bonheur. (*Le même*).



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin** a fait un livre intitulé *De curâ pro mortuis*, où il montre que la prière pour les morts est une tradition reçue dans toute l'Eglise. — Il a fait encore un sermon *de Igne Purgatorii*, où il fait voir qui sont ceux qui seront purifiés par le feu du Purgatoire, et combien ce feu sera rude et intolérable. — *Serm.* 32, *de verbis Apostoli*; il est indubitable que les prières de l'Eglise, le sacrifice salutaire et les aumônes qu'on fait pour les âmes des défunts les soulagent. — *Enchirid.* 109 : cette prière est salutaire à ceux qui ont mérité pendant leur vie d'en profiter après leur mort : c'est-à-dire qui ont bien vécu, mais qui ont quelques fautes légères à expier. — *In ps.* 37 : la rigueur des peines du Purgatoire ; et il fait voir la même chose dans le livre *De verâ et falsâ pœnitentiâ*.

Le même, au sermon 42 *de Sanctis*, dit encore quelque chose d'assez fort sur ce sujet, et il ajoute qu'il n'y a point de tourment comparable à celui qu'on souffre en ce lieu. — XXI *Civit.*, 16 : les enfants morts aussitôt ou peu de temps après le Baptême, n'ayant pas l'usage de la raison et étant incapables de péché, ne souffrent point les peines du Purgatoire. — Ch. 13 du même livre : des peines temporelles dont les hommes sont punis en cette vie et en l'autre. — I *Homil.* 16, sur la fin, que la rigueur du feu du Purgatoire sera proportionnée à la multitude et à la grièveté des péchés. — IV *Dialog.*, 39, 40, 41, il prouve, par l'autorité de l'Ecriture, qu'il y a un Purgatoire et qu'on en peut être délivré par les prières des vivants.

S. Athanase, *Quæst.* 34, montre que les âmes du Purgatoire reçoivent du soulagement des prières que les fidèles font pour elles dans leurs assemblées et des bonnes œuvres qu'ils pratiquent.

S. Chrysostôme, en plusieurs endroits, mais particulièrement dans l'Homél. 40 sur la 1re aux Corinthiens, montre la même vérité.

L'auteur d'une Epître qui passe sous le nom de **S. Cyprien,** et qui se trouve parmi ses ouvrages, montre que ce sont les mêmes tourments dans l'enfer et dans le Purgatoire.

L'auteur qui, sous le nom de **S. Cyrille**, a composé une Epître en forme d'éloge de S. Jérôme. laquelle se trouve parmi les œuvres de ce Père, montre la grièveté des supplices qu'on endure en ce triste lieu.

Origène, Homél. 8 sur le Lévitique, parle du feu du Purgatoire, où le bois, la paille, le foin, c'est-à-dire les œuvres défectueuses et les petits péchés, brûleront selon l'expression de l'Apôtre.

S. Denys, *de Eccles. Hierarch.* 7, parle des prières pour les défunts et de quelques cérémonies que les premiers chrétiens pratiquaient dans leurs obsèques.

S. Chrysostôme, *Homil.* 30 *in Philipp.*, enseigne que la coutume de prier pour les morts au sacrifice de l'autel est une tradition apostolique.

S. Jérôme, *Epist.* 26, *ad Pammachium*, le loue des aumônes qu'il a faites pour le repos de l'âme de son épouse, au lieu que les païens se contentent de répandre toutes sortes de fleurs sur le tombeau de leurs parents.

Le V. Bède, *in 4 Thessalonic.*, parle du Purgatoire et des devoirs qu'on doit rendre aux défunts.

S. Cyrille de Jérusalem, Myst. 5, montre combien les prières qu'on fait pour les morts leur sont utiles.

S. Anselme, *Elucid.*, enseigne que la moindre peine du Purgatoire l'emporte sur la plus grande qu'on puisse souffrir en ce monde.

S. Bernard, *De quinque regionibus*, assigne trois différents lieux, où les âmes sont envoyées après la séparation d'avec leurs corps : le paradis, le purgatoire et l'enfer.

[*J'omets à dessein grand nombre de SS. Pères et d'auteurs anciens, qu'il serait trop long de rapporter, et qui ne sont point d'une si grande autorité dans l'Eglise que les précédents.*]

[Livres spirituels et autres]. — **Bellarmin**, outre le traité du Purgatoire dans ses *Controverses*, en parle dans le 3e de ses Opuscules, *De gemitu columbæ* 19.

Cajétan, *Opusc.* 23.

Lucas Pinellus, *Tract. de alterâ vitâ.*

Petrus Canisius, *Opus Catechistic.*, Quæst. 9.

Jacobus Hautinus, *Patrocinium defunctorum.* Ce livre contient trois parties : de la vérité du purgatoire, de la grandeur et de la durée des peines qu'on y souffre ; des motifs de soulager ceux qui y sont condamnés ; des moyens de le faire.

Le P. Munford, Anglais, a fait en latin un excellent traité de la charité qu'on doit avoir pour les morts : Ce livre a été traduit en français par le P. Brignon.

Le P. Denys Auger a aussi fait deux livres sur le même sujet : le

premier contient les motifs de la compassion qu'on doit avoir pour les âmes du Purgatoire.

Le P. Binet en a aussi fait un livre.

Le P. Antoine de St-Martin de la Porte, religieux carme, dans le livre intitulé *Les Conduites de la grâce*. etc.

Traité des effets du péché véniel, qui mérite les peines du Purgatoire.

Raynerius de Pisis, Verbo *Purgatorium*, traite théologiquement cette matière.

Le P. Maucorps, disc. 13 des perfections de DIEU, suivant le dessein de Lessius.

Le P. du Pont, *mystères de la foi*, partie 1, méditation 26.

Denys le Chartreux, *De novissim.* II (à cap. 14 ad 34.)

P. Guillelmus Stanihursius, *De novissimis.*

P. Nicolaus Lancicius, *Opusc.* 6, 10 *et* 11.

Jodocus Andries, *Tract. de Purgat.*

Laurentius Kepplerus, *De subsidio animarum.*

Le Pédadogue chrétien, de la version du P. Brignon.

Le P. Nouet, *Retraite pour se préparer à la mort*, 2e méditation pour le 5e jour.

Le P. Nepveu, *Réflexions Chrétiennes.*

[Les Prédicateurs.] — **Le P. Catillon**, dans son Avent.

Bourdaloue, dans ses Sermons.

Biroat, Panégyriques.

Le P. de la Rue, de la prière pour les morts.

Lambert, *Année Evangélique*, le jour des morts.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, (**Houdry**) *Mystères*, Octave entière sur la charité envers les fidèles défunts.

Le P. Bertet, capucin, a aussi une Octave sur ce sujet.

Le P. Constance, Religieux récollet, en a une autre, jointe avec l'Octave de l'Assomption.

Essais de Sermons pour le Carême, jeudi de la 4e semaine.

[Recueils]. — *Je ne trouve que* **Grenade** *et* **Lohner** *qui aient fait des recueils sur cette matière.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me. Job. XIX, 21.

Ayez compassion de moi, vous du moins qui êtes mes amis, parce que la main du Seigneur m'a frappé.

Crevit mecum miseratio, et de utero matris meæ egressa est mecum. Id. XXXI, 18.

Dès mon enfance la compassion a grandi avec moi, elle est sortie avec moi du sein de ma mère.

Mutatus est mihi in crudelem, et in duritiâ manûs tuæ adversaris mihi. Id. XXX, 21.

Vous êtes devenu cruel à mon égard, et vous faites ressentir la sévérité de votre main.

Mirabiliter me crucias. Id. X, 16.

Vous me faites souffrir d'une manière affreuse.

Dùm superbit impius, incenditur pauper. Ps. 10.

Pendant que l'impie s'enorgueillit, le pauvre brûle.

In requie mortui requiescere fac memoriam ejus, et consolare illum in exitu spiritûs sui. Eccli. XXXVIII, 28.

Faites en sorte que la mémoire du mort soit en repos, et consolez-le quand son âme sortira de son corps.

In sanguine testamenti tui emisisti vinctos tuos de lacu. Zach. IX, 11.

Vous avez retiré de la prison et du lac profond ceux qui y étaient retenus, par le sang de votre testament.

Spes quæ differtur affligit animam. Prov. XIII, 12.

L'espérance longtemps différée afflige l'âme.

Sancta ergò et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut à peccatis solvantur. II Machab. XII, 46.

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

Non exies indè, donec reddas novissimum quadrantem. Matth. V, 26.

Vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole.

Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur. Id. 7.

Heureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'on la leur fera à leur tour.

Quandiù fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. Matth. XXV, 40.

Ce que vous aurez fait au moindre des miens, je le tiendrai fait à moi-même.

Eâdem mensurâ quâ mensi fueritis, remetietur vobis. Matth. VII, 2.

On se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi envers les autres.

Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis, ut, cùm defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula. Lucæ XVI, 9.

Employez les richesses injustes à vous faire des amis, afin que, lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.

Uniuscujusque opus quale sit ignis probabit... Ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem. I Cor. III, 15.

Le feu découvrira l'ouvrage de chacun tel qu'il est; on ne laissera pas d'être sauvé, mais en passant par le feu.

Mementote vinctorum. Hebr. XIII, 3.

Souvenez-vous de ceux qui sont dans les chaînes.

Iis qui in carcere erant spiritibus prædicavit. I Petri. III, 19.

Jésus-Christ vint tout annoncer à ceux qui étaient retenus en prison.

Non intrabit in eam (nempè in cœlum) aliquid coinquinatum. Apoc. XXI, 27.

Rien de souillé n'entrera dans le ciel.

Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium. Ps. 65.

Nous avons passé par le feu et par l'eau, et vous nous avez mis dans le lieu du rafraîchissement.

EXEMPLES OU FIGURES DE CE QUI REGARDE LES AMES DU PURGATOIRE DANS L'ANCIEN ET DANS LE NOUVEAU-TESTAMENT.

[Judas Machabée]. — Au 2e livre des Machabées, nous lisons que le fameux Judas Machabée, ayant fait faire une quête de douze mille drachmes d'argent, les envoya à Jérusalem, afin qu'on offrît des sacrifices en expiation des péchés de ceux qui étaient morts dans le combat. L'Ecriture ne raconte pas seulement le fait : elle le loue et l'autorise en disant : *C'est une pratique sainte et salutaire que de prier pour les morts, afin que leurs péchés leur soient remis.* Or, on doit inférer de cette histoire que non-seulement Judas Machabée croyait au Purgatoire, mais que c'était la croyance générale des Juifs, puisque d'un commun accord ils donnèrent une si grande somme d'argent afin qu'on offrît des sacrifices pour leurs soldats tués dans le combat, et que par-là leurs péchés leur fussent remis. D'ailleurs, qui pouvait mieux savoir la coutume et les pratiques de la véritable religion que Judas Machabée, grand prêtre, grand pontife, grand ennemi de la superstition et le premier zélateur de la loi divine? Cet exemple si marqué doit suffire pour montrer que ç'a été une coutume et un point de religion parmi les Juifs, comme il l'est encore parmi eux.

[Aaron]. — Le grand-prêtre Aaron voyant que Dieu, irrité contre son peuple, avait fait sortir des entrailles de la terre un feu dévorant qui en avait déjà fait périr plus de quatorze mille, ce pontife, touché de compassion, courut au milieu du peuple, que le feu continuait d'embraser, offrit le sacrifice et l'encens à Dieu, et, se tenant debout entre les morts et les vivants, il pria pour le peuple, et la plaie cessa : *Stans inter mortuos et viventes, obtulit thymiamata, et plaga cessavit* (Num. xvi). Voilà, prêtres du Seigneur, de quel zèle et de quelle piété vous devez être touchés, en voyant par la lumière de la foi une multitude innombrable d'âmes qui brûlent dans les flammes du Purgatoire, et qui n'ont ni sacrifices ni prêtres ni autel pour offrir à Dieu cette hostie de propitiation et d'expiation, laquelle apaise sa colère : c'est à vous à qui le Sauveur a donné le caractère d'offrir ce sacrifice pour les vivants et pour les morts, d'imiter l'action charitable de ce grand-prêtre pour faire cesser la plaie qui afflige les âmes du Purgatoire, et éteindre les flammes qui les dévorent.

[Moïse]. — Moïse priant pour le peuple que Dieu avait commis à sa conduite, Dieu lui dit : *Dimitte me ut irascatur furor meus* : ah ! Moïse, laisse-moi en liberté et ne m'empêche pas de tirer vengeance de ce peuple rebelle. Mais ici tout le contraire arrive : il veut bien que nous priions pour ces âmes qui lui sont chères, et qui sont une partie de son peuple. Il trouve bon que nous opposions à sa justice nos prières, nos aumônes, nos sacrifices, pour leur délivrance. Que serait-ce si Dieu maintenant nous ouvrait cette grande scène et ce tragique spectacle du Purgatoire, et qu'il nous fît entendre les plaintes que poussent ces âmes du milieu de leur cachot ? Vous en auriez sans doute pitié, vous qui ne sauriez voir souffrir un homme entre les mains d'un chirurgien, vous qui ne sauriez regarder un misérable au gibet sans frémir d'horreur. Ah ! si vous voyiez ces âmes au milieu de leurs supplices, en seriez-vous moins touché de compassion ? leurs tourments vous paraîtraient-ils plus légers, leurs peines plus supportables ? Et quelles sont ces âmes ? ne les connaissez-vous pas ? etc.

[Ingratitude]. — Peut-on souffrir cet officier de Pharaon dont l'ingratitude nous est dépeinte au chapitre de la Genèse ? Il avait été dans les fers avec Joseph, il avait reçu de lui une particulière assurance de sa prompte délivrance, et pour toute récompense, Joseph ne lui avait demandé que de s'en souvenir quand il serait rentré dans les bonnes grâces du prince : *Tantùm memento mei*. Tout ce que j'attends de vous, dit-il à cet officier, c'est que, quand vous serez rétabli auprès de Pharaon, vous preniez pitié de moi, et que vous tâchiez de lui suggérer qu'il me fasse sortir de cette prison, où l'injustice et la cruauté m'ont réduit : *Ut suggeras Pharaoni ut educat me de isto carcere*. Cet ingrat serviteur est à peine sorti de ses fers, qu'ébloui par le nouvel éclat de sa prospérité il oublie les bienfaits qu'il venait de recevoir ; les douceurs de la liberté lui font perdre le souvenir de celui à qui il en était redevable ; le pauvre Joseph son bienfaiteur, à qui, pour reconnaissance, il avait promis une prompte délivrance, languit encore deux ans entiers dans les prisons : *Et tamen, succedentibus prosperis, præpositus pincernarum oblitus est interpretis sui*. — Voilà votre image, chrétien ; vous reconnaissez-vous ? Ah ! vous aviez tant promis à ce père que vous ne l'oublieriez jamais ; vous lui aviez dit tant de fois que vous n'aviez rien de plus cher que sa personne ; il vous avait recommandé si tendrement le paiement de ses dettes, la prompte exécution de son testament, le repos de son âme. Mon fils, c'est là le dernier adieu : Je vous laisse mes biens et mon cœur : *Tantùm*, seulement, mon fils, *tantùm memento meî cùm benè tibi fuerit, et facias mecum misericordiam ut suggeras Pharaoni ut educat me de isto carcere*. Ce que je vous demande est qu'au milieu des douceurs de la vie où vous allez entrer après moi, *cùm benè tibi fuerit*, vous ne perdiez point le souvenir de ce que je vous suis, que vous ne me refusiez pas par pitié ce que vous devez au dernier des

hommes, *et facias mecum misericordiam*; que vous m'attiriez par vos prières la pitié du souverain juge de mon éternité, que ce grand Dieu ne me retienne pas longtemps dans ces redoutables prisons : *ut educat me de carcere isto*, etc.

[Les frères de Joseph]. — Il arrive aux âmes qui souffrent dans le Purgatoire à peu près ce qui arriva au même Joseph qui allait porter à dîner à ses frères, lesquels gardaient leurs troupeaux à la campagne ; ils prirent le pain et le vin qu'il leur présenta, puis payèrent d'ingratitude le service qu'il leur avait rendu, le dépouillèrent de sa robe et le descendirent dans une citerne desséchée. Là, cet innocent se voyant renfermé priait ses frères, sans que ses larmes ni ses plaintes pussent attendrir leur cœur ni réveiller en eux les sentiments de la nature. Action qui a paru si inhumaine au prophète Amos, qu'il fait une imprécation contre ces dénaturés, qui, faisant bonne chère de ce que leur avait apporté leur frère Joseph, bouchaient leurs oreilles à ses prières, au lieu de compatir à ses douleurs : *Bibebant vinum in phialis, et nihil patiebantur super contritione Joseph.* — C'est une peinture de ce qui arrive à ceux qui sont dans le Purgatoire. Ils ont beau se lamenter comme Joseph, et implorer le secours de leurs frères et de leurs amis, les hommes sont sourds à leurs plaintes, insensibles à leurs maux ; quoique leurs héritiers aient recueilli leur succession, qu'ils vivent du travail de leurs mains et de la sueur de leurs visages, ils les laissent dans cette prison et dans les flammes.

Joseph était dépouillé de ses habits, il était renfermé dans une vieille citerne ; ses propres frères cependant, tous en pleine liberté, mangeaient et se divertissaient au-dessus de sa tête : *Et sedentes manducabant.* Ce qu'il y a de plus criant dans ce cruel procédé, c'est que ces mêmes frères étaient les auteurs et les causes de sa misère : eux-mêmes l'avaient dépouillé, eux-mêmes l'avaient renfermé dans ce sombre cachot ; et cependant, pour comble de cruauté, ils se divertissaient sur sa tête ! — Tristes âmes qui ressentez la cruelle captivité où vous ont réduites vos frères, ah ! si vous ne les aviez jamais eus pour parents, peut-être n'auriez-vous jamais été dans la misère où vous êtes réduites; ils sont les causes et les sujets de vos péchés : pourquoi ne le seraient-ils pas de vos peines ! Cependant ils se divertissent et font bonne chère des biens que vous leur avez laissés, et que vous avez acquis à la sueur de votre front. N'est-ce donc pas pour vous, parents cruels, une obligation indispensable de prendre pitié de leur état, et de vous efforcer de leur rendre Dieu propice et miséricordieux ?

[Les trois enfants dans la fournaise.] — L'Écriture-Sainte rapporte que Nabuchodonosor fut fort surpris de voir que n'ayant fait jeter que trois jeunes hommes dans la fournaise, il en paraissait un quatrième semblable à un fils de Dieu. C'est pour dire, selon l'excellente explication de S. Bona-

venture, que Jésus-Christ souffre avec ces âmes souffrantes, qu'il est enveloppé dans les mêmes flammes, qu'il est le compagnon de leurs peines, et qu'étant leur chef et elles ses membres, il prend part à toutes leurs souffrances et ressent leurs douleurs. Mais disons, par une raison plus élevée et tirée de l'apôtre S. Paul, que Jésus-Christ souffre en la personne de ces âmes, et qu'il est comme en un état de violence par le délai de leur bonheur et le retardement de leur gloire. Nous devons donc regarder Jésus-Christ dans la personne de nos frères captifs dans ces flammes, et tirer de l'esclavage celui qui nous a délivrés de la mort. Ne devons-nous pas regarder des mêmes yeux ces pauvres âmes qui souffrent des peines extrêmes dans le Purgatoire, puisque Jésus-Christ réside en elles, et comme saintes et comme pauvres et comme souffrantes?

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Ego cœlabo sculpturam ejus, et auferam iniquitatem illius (Zachar. III). — Dieu dit qu'il retouchera l'image qu'il a gravée, et qu'ainsi il la purifiera de ses iniquités. Pour faire l'application de ces paroles à une âme souffrante dans le Purgatoire, il faut remarquer que cette âme était déjà comme ciselée en cette vie par la pénitence, qui avait effacé la coulpe et une partie de la peine due à ses péchés ; mais parce qu'elle ne les a pas tout-à-fait expiés par de dignes fruits de pénitence, il faut que je repasse encore le burin et le ciseau pour achever cette image et lui donner les derniers traits de ma ressemblance : *Ego cœlabo sculpturam ejus.* C'est comme un habile sculpteur, qui repasserait encore le ciseau sur une statue de marbre ébauchée et touchée grossièrement. Nous ne faisons qu'ébaucher, pour ainsi dire, l'image de la sainteté divine, que nous devons retracer parfaitement en nous ; nous n'allons pas jusqu'au fond de nos imperfections pour les arracher entièrement, nous ne portons pas le ciseau de la pénitence jusque dans la racine. Ah! Dieu retouche cet ouvrage négligé et imparfait, jusqu'à ce qu'il ait rendu cette âme une image parfaite de sa sainteté.

Oblivioni datus sum tanquàm mortuus à corde (Ps. 30). — Le cardinal Cajétan dit que ceux qui sont morts dans le cœur sont ceux qui sont dans le Purgatoire : *Qui vivunt in chartis, vivunt in ore, vivunt in sepulchris, sed mortui sunt in corde.* Parce que, encore qu'ils vivent dans les livres, et dans les papiers qui font mention d'eux, dans la bouche de ceux qui en parlent, et dans l'épitaphe de leur tombeau, qui est un abrégé de leur vie, ils sont morts dans le cœur de leurs enfants, de leurs proches et

de leurs amis, qui oublient les promesses qu'ils leur avaient faites de les secourir après leur mort. C'est pourquoi ces âmes se plaignent justement, par la bouche du Roi-Prophète, qu'on les a oubliées comme des morts à qui l'on ne pense plus, en sorte qu'on n'est point touché de leur infortune : *Oblivioni datus sum tanquàm mortuus à corde* : C'est-à-dire qu'ils sont morts dans *le cœur des vivants*, qui les abandonnent. *Et non dixerunt qui prœteribant* : *Benedictio Domini super vos :* leurs parents et leurs alliés passent souvent par les cimetières et marchent sur leurs tombeaux sans leur souhaiter la bénédiction céleste.

Omni tempore diligit qui amicus est (Proverb. XVII). — C'est-à-dire que l'adversité, l'absence, la mort même, ne doivent jamais diminuer l'affection d'un ami envers son ami ; d'où nous concluons que notre amitié envers les défunts doit triompher de la mort, qu'elle doit vivre après leur trépas, et par conséquent que nous sommes obligés, par les lois de la reconnaissance et de la justice, de les secourir.... Que si nous sommes obligés d'assister nos frères et nos amis quand ils sont en nécessité, quelle obligation avons-nous de les secourir pendant qu'ils souffrent dans le Purgatoire, où ils sont dans une nécessité extrême, jointe à une impuissance absolue de se soulager? Ils brûlent dans des feux dévorants qu'ils ne peuvent éteindre, ils sont liés de chaînes qu'ils ne peuvent rompre ; ils endurent des tourments inconcevables dont ils ne peuvent se délivrer.

Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis, etc, (Lucæ XVI).— C'est le conseil que donna autrefois le Sauveur du monde : Faites-vous des amis qui vous reçoivent, après votre mort, dans les tabernacles éternels. Riches, rendez-vous amis des défunts en faisant pour eux des aumônes ; pauvres, gagnez leur amitié par vos prières et par vos suffrages ; vous, qui que vous soyez, de quelque état, de quelque condition que vous puissiez être, offrez pour eux les peines, les travaux et les bonnes œuvres auxquels le devoir de votre condition vous oblige : ils deviendront autant d'amis et d'intercesseurs qui solliciteront incessamment, dans le ciel, le DIEU de miséricorde pour votre salut, autant d'avocats qui plaideront votre cause, autant d'amis, en un mot, qui, prenant vos intérêts, solliciteront puissamment votre délivrance, à quoi ils s'emploieront par reconnaissance du bienfait inestimable qu'ils auront reçu de vous. Ils se croiront obligés d'employer leur crédit et leur pouvoir en faveur de ceux qui les auront aidés par leurs prières et leurs suffrages.

Serve nequam, nonne oportuit et te misereri conservi tui? (Matth. XVIII). — C'est le reproche que DIEU fera un jour à ceux qui n'ont eu aucune compassion de leurs frères réclamant leur secours dans l'état pitoyable où ils sont réduits. Le traitement que vous leur faites sera celui que vous re-

cevrez un jour, si vous êtes encore assez heureux pour être du nombre de ceux qui meurent en la grâce du Seigneur, et qui n'ont besoin que d'expier par des peines temporelles les péchés qu'ils ont commis. On ne vous remettra rien de ce dont vous êtes redevable à la justice divine, et vous serez traités avec la dernière rigueur. Ah ! ce motif n'est-il pas bien capable d'exciter nos cœurs à la pitié envers les âmes du Purgatoire? Nous devons les regarder comme dans un état où nous devons être, et envisager leurs feux et leurs flammes comme préparés pour nous-mêmes. Nous voudrons alors qu'on ait pitié de nous et qu'on satisfasse à la justice de Dieu pour les peines dues à nos péchés. Concevons par avance ces sentiments pour ces âmes affligées; l'intérêt nous y engage : *In quâ mensurâ mensi fueritis, remetietur vobis.* Si vous avez de la charité pour elles, Dieu suscitera des personnes qui en auront pour vous.

Vim patior : responde pro me (Isaiæ XXXVIII). — C'est la prière que ces saintes âmes nous adressent. « Je souffre une violente douleur dans cette cruelle prison : répondez pour moi, soyez mon garant! » Elles ont beau s'adresser à Dieu, il ne les écoute plus, et refuse de leur appliquer le mérite de sa mort et de son sang. « Eh ! comment, disent-elles, cet Homme-Dieu serait-il ma caution, puisque c'est lui-même qui me retient dans cette prison, et qui m'y fait souffrir? *Quid respondebit mihi, cùm ipse fecerit?* Comment répondra-t-il pour moi, puisqu'il est mon créancier? » Ces âmes se tournent donc vers la terre, et s'adressent à chacun de nous pour nous prier de répondre pour elles. Ce créancier sait bien que vous n'êtes pas solvables : il ne refusera pas cependant votre caution, parce que vous avez le fonds de vos bonnes œuvres, que vous pouvez toujours faire avec sa grâce ; vous pouvez procurer l'élargissement de ces prisonniers endettés, en puisant dans le fonds inépuisable des mérites et des satisfactions de Jésus-Christ.

Mutatus es mihi in crudelem (Job XXX).—Il semble, mon Dieu, que vous me soyez devenu cruel. Je suis à vous, je ne respire que pour vous, je vous sens dans mon âme : et je ne vous vois point, et je ne vous possède point! Etre l'un avec l'autre, et être séparé l'un de l'autre ; espérer, soupirer, aimer, et ne point obtenir ce qu'on aime, et se voir frappé par ce qu'on aime, et ne point cesser d'aimer et de souffrir ! Cœurs endurcis, je ne vous demande point ce que vous pensez de ce supplice. *Da amantem et sentit quod dico :* Donnez-moi un cœur qui aime son Dieu, et il jugera que, la douleur de ces fidèles exilés étant si vive, si pénétrante, produite par un amour si tendre et si fort, rien n'est plus capable d'exciter la pitié des hommes et ne mérite mieux leur secours.

Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis (Matth. XXV). — Tout le bien que vous ferez au moindre des miens, c'est à moi-même que vous le

ferez. Le Fils de Dieu regarde le dernier des hommes comme un de ses frères : par conséquent, délivrer cet homme des flammes du Purgatoire, c'est lui faire autant de plaisir que si on l'en délivrait lui-même et qu'on lui ouvrît le ciel. C'est en ce sens que, Moïse ayant tiré le peuple de Dieu de la captivité, l'Ecriture dit qu'il avait tiré Dieu même de l'esclavage avec son peuple : *Redemisti ex Ægypto gentem et* Deum *ejus.* Pourquoi donc ne dirions-nous pas à ce charitable chrétien, qui travaille à délivrer ces âmes souffrantes : *Redemisti gentem et* Deum *ejus*? Vous êtes le rédempteur de votre Rédempteur, le sauveur de votre Sauveur : vous l'avez délivré.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Ille purgatorius ignis durior est quàm quid in hoc sæculo pœnarum possit videri, sentiri aut cogitari. August. Serm. 41 de Sanctis.

Le feu du Purgatoire est plus douloureux que toutes les peines qu'on peut voir, sentir, imaginer en ce monde.

Hic ignis, etsi non sit æternus, miro tamen modo gravis est : superat enim omnem pœnam quam homo unquàm passus est in hâc vitâ vel pati potest. Id. serm. de igne purgatorio.

Quoique ce feu ne soit pas éternel, il est cependant extrêmement cuisant : car il surpasse toutes les peines qui ont jamais été souffertes ou qui se peuvent souffrir en cette vie.

Salvus erit, sed quasi per ignem : *Quia dicitur* Salvus erit, *contemnitur ille ignis ; ità planè, quamvis* salvus per ignem. *Gravior tamen erit ille ignis quàm quidquid homo pati potest in hâc vitâ.* August. in ps. 73.

Il sera sauvé, mais comme par le feu ; parce qu'il est dit *il sera sauvé,* on méprise ce feu, oui certes, quoique ce soit *par le feu.* Ce feu cependant sera plus douloureux que tout ce qu'un homme peut souffrir en cette vie.

Eodem igne palea comburitur et aurum purgatur. Id.

C'est le même feu qui purifie l'or et qui consume la paille.

Illo transitorio igne de quo ait Apostolus Salvus erit sic quasi per ignem, *non capitalia sed minuta peccata purgantur.* August. Serm. 41 de Sanctis.

Ce ne sont pas les grands péchés, mais les petits, qui sont purifiés par ce feu passager dont parle l'Apôtre : *Il sera sauvé, cependant, comme par le feu.*

Quanta fuerit peccati materia, tanta erit et pertranseundi (per ignem purgatorium) mora. Quantùm exegerit culpa, tantùm sibi ex homine vindicabit quædam flammæ rationalis disciplina, et quantùm stulta iniquitas suggessit, tantùm sapiens pœna desæviet. Id. 50 Homil., hom. 16.

Plus le péché aura été grief, plus longtemps aussi on sera tourmenté. Autant la faute aura mérité de peine, autant cette flamme vengeresse, et en quelque sorte raisonnable, fera souffrir l'homme ; autant la malice insensée a fait pécher, autant le châtiment sage et proportionné se fera sentir.

Totis viribus unusquisque laboret ut capitalia crimina possit evadere, et minuta

Tous doivent donc faire leurs efforts pour éviter les grands péchés, et pour racheter

peccata dà operibus bonis redimere, ut de ipsis nihil videatur remanere quod ille ignis possit absumere. August. serm. 41 de Sanctis.

les petits par de bonnes œuvres, afin qu'il ne reste rien à purifier par ce feu.

Iniquitas omnis, parva magnave sit, puniatur necesse est, aut ab ipso homine pœnitente aut à Deo *vindicante.* Id. in ps. 58.

C'est une nécessité que tout péché, grand ou petit, soit puni, ou par le propre choix du pénitent ou par la justice de Dieu.

Productior est pœna quàm culpa, ne parva putaretur culpa si cum eâ finiretur et pœna. August. Trac. 124 in Joan.

Il fallait que la peine fût plus longue que le péché, de crainte qu'on ne s'imaginât que ce fût peu de chose que le péché si la peine finissait en même temps.

Cur non dicamus, quamvis miris tamen veris modis, spiritus incorporeos posse pœnâ corporalis ignis affligi? Idem. xxi Civit. 10.

Pourquoi ne dirions-nous pas que les esprits dégagés de la matière peuvent véritablement, quoique d'une manière miraculeuse, être tourmentés par un feu matériel ?

Adhærebunt spiritus, licèt incorporei, cruciandi miris et ineffabilibus modis, recipientes ex ignibus pœnam, non dantes ignibus vitam. Id. Ibid.

Les esprits, quoique détachés du corps, seront attachés au feu pour être tourmentés d'une façon miraculeuse que nous ne pouvons exprimer. De sorte que, sans nourrir eux-mêmes les flammes, ils en recevront la peine qui leur est due.

Oro pro defunctis, ut, cùm fuerint in æternâ gloriâ, orare pro me non negligant. August.

Je prie pour les morts, afin que, quand ils seront dans la gloire, ils se souviennent de prier pour moi.

Etiamsi nusquàm in Scripturis legeretur oblatum pro mortuis sacrificium, non parva tamen est universæ Ecclesiæ, quæ in hâc consuetudine claret, auctoritas. Id. De curâ mort. 2.

Quand même on ne lirait point dans l'Ecriture qu'on offrait le sacrifice pour les morts, l'autorité de toute l'Eglise, qui observe cette coutume, n'est-elle pas assez considérable ?

In precibus sacerdotis quæ ad altare funduntur, locum suum habet etiam commendatio mortuorum. August. Ibid.

Le prêtre, dans les prières qu'il fait à l'autel, recommande aussi les âmes des défunts.

Quia illum transitorium ignem omni tribulatione præsenti æstimo intolerabiliorem, non solùm in furore æternæ damnationis opto non argui, sed etiam in irâ transeuntis timeo correptione purgari. Gregor. in ps. 3 pœnit.

Parce que je regarde ce feu passager comme plus insupportable que toutes les tribulations de cette vie, je souhaite non-seulement que Dieu ne me condamne point, dans sa fureur, au feu éternel, mais encore je crains de ressentir les effets de sa colère en passant par ce feu d'un moment.

Scio futurum esse ut, post vitæ hujus exitum, aliqui flammis expientur purgatoriis. Id. Exposit. ejusd. ps.

Je sais qu'après cette vie il y en a qui sont tourmentés par les flammes du Purgatoire.

Donec vivunt homines, possunt fieri justi; post mortem, nulla datur boni operis occasio. Hieron. in 9 Eccl.

Les hommes peuvent devenir justes pendant cette vie ; après la mort, ils n'ont plus l'occasion de faire aucune bonne œuvre.

Cùm dicit (*Apostolus*) Salvus fiet, sic tamen quasi per ignem, *ostendit salvum quidem illum futurum, sed pœnas ignis passurum, ut, per ignem purgatus, salvus fiat, et non sicut perfidi æterno igne in perpetuum torqueatur.* Ambros. in I Cor.

Quand l'Apôtre dit « à condition de passer par le feu », il fait voir qu'en effet le juste sera sauvé, mais qu'il souffrira la peine du feu ; après avoir été purifié, il sera sauvé sans être éternellement tourmenté comme les pécheurs dans l'enfer.

Orationes pro defunctis annuâ die facimus. Tertull. de Coronâ militis.

Nous prions tous les ans pour les défunts à certains jours.

Defunctorum animæ pietate vivorum relevantur. August. lib. Octo quæst., 2.

Les âmes des défunts sont soulagées par la piété des vivants.

Mortuis oportet succurrere non lacrymis, sed precibus, eleemosynis et oblationibus. Chrysost. Homil. 40 in I Cor.

Il faut secourir les morts non pas en les pleurant, mais par les prières, les aumônes et les sacrifices.

Hoc à primis Christi discipulis traditum. Greg. Nyssenus.

Cela nous a été transmis par les premiers disciples de Jésus-Christ.

Si omnes quæ in mundo cogitari possunt pœnæ, tormenta, afflictiones, minori quæ in purgatorio habetur pœnæ comparentur, velut solatia erunt. Cyrillus Hierosol. (vel alius) Epist. ad Augustinum.

Si toutes les peines, les supplices et les afflictions que l'on peut imaginer en cette vie sont comparées à la moindre que l'on souffre en Purgatoire, elles paraîtront un vrai rafraîchissement.

Nihil inter se differunt tormenta infernalia ab iis quæ sunt in Purgatorio, quæ eadem sunt magnitudine : sed unum est quod differre possunt, quia infernales finem non expectant, et Purgatorii pœnæ sunt cum fine. Id. Ibid.

Les peines du Purgatoire sont égales aux peines de l'enfer ; elles ne diffèrent que par la durée : celles du Purgatoire doivent un jour finir, celles de l'enfer doivent toujours durer.

O tormenta misericordiæ! Cruciat (DEUS) *et amat!* S. Leo.

O tourments pleins de miséricorde ! Dieu afflige, et il aime !

Scitote quia, post hanc vitam, in purgatoriis locis centupliciter quæ fuerint hic neglecta reddentur usquè ad novissimum quadrantem. Bernard. de obitu Humberti.

Sachez qu'après cette vie on paiera au centuple les négligences d'ici-bas, et qu'on rendra jusqu'à la dernière obole.

Quidquid nunc parvipendimus, heu! quanto illic cruciatu vindex flamma comburet! Id. de eo quod legitur Job : In sex tribulationibus liberabit te.

Hélas ! que ce qui nous paraît à présent de peu de conséquence sera durement puni dans le Purgatoire par ces flammes vengeresses !

Definimus, quantùm ad illos qui verè pœnitentes in DEI *charitate decesserint antequàm dignis pœnitentiæ fructibus de commissis satisfecerint et omissis, eorum animas pœnis purgatoriis post mortem purgari.* Concil. Florentin.

Par rapport à ceux qui, véritablement pénitents, sont morts en grâce, nous définissons qu'avant qu'ils aient satisfait pour leurs péchés de commission et d'omission, leurs âmes sont purifiées par les peines du Purgatoire.

Idem ignis est qui damnatos cruciat inferno, et qui justos in Purgatorio. S. Thomas, in 4, dist. 22, Quæst. I.

C'est le même feu qui tourmente les damnés dans l'enfer et les justes dans le Purgatoire.

Melius est hic peccata et vitia resecare quàm in futuro reservare. Imitat. Christi. III, 24.

Il vaut mieux expier ici-bas ses péchés que d'en réserver le châtiment à l'autre vie.

Si dixeris te non posse hic multa pati, quomodò tunc sustinebis ignem purgatorii? Id. III, 12.

Si vous dites que vous ne pouvez pas beaucoup souffrir en cette vie, comment souffrirez-vous dans l'autre le feu du Purgatoire ?

Quidquid obtrectent hæretici, antiquissima est praxis Ecclesiæ pro defunctis orare et offerre. August. De hæres. 53.

Quoi que nous puissent objecter les hérétiques, il est certain que ç'a toujours été la coutume de l'Eglise de prier et d'offrir le sacrifice pour les morts.

Ab Apostolis hæc sancita fuerunt, ut in tremendis mysteriis defunctorum agatur commemoratio. Chrysost. Homil. 69 ad popul. Antioch.

C'est une tradition venue des Apôtres de faire commémoration des défunts dans les redoutables mystères.

Non exibis ex hoc carcere donec etiam minima peccata persolvas. Hieron. in 5 Matth.

Vous ne sortirez point de cette prison qu'auparavant vous n'ayez satisfait pour les péchés même les plus légers.

Credimus orationibus sanctæ Ecclesiæ, sacrificio salutari et eleemosynis quæ pro eorum spiritibus erogantur, mortuos adjuvari. August. serm. 32 de verbis Apostoli.

Nous croyons que les morts sont aidés par les prières de l'Eglise, par le sacrifice et par les aumônes qu'on distribue pour le repos de leurs âmes.

Credimus animas in Purgatorio detentas fidelium suffragiis, potissimùm verò acceptabili altaris sacrificio, juvari. Concil. Trident. sess. 25.

Nous croyons que les âmes qui sont dans le Purgatoire sont soulagées par les prières des fidèles, particulièrement par le saint sacrifice offert sur nos autels.

Innocentis hostiæ oblatio propitiatio est pro mortuis (Aliàs *hostiæ incruentæ*). Gregorius.

Le Sacrifice non sanglant de l'autel est un remède souverain pour soulager les morts.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition et enseignement de l'Eglise]. — Le Purgatoire, selon S. Thomas, est le lieu où les âmes de ceux qui meurent en état de grâce doivent, durant quelque temps, s'acquitter de la peine qu'il leur reste à payer, et qui est due à leurs péchés remis par la contrition ou par la pénitence quant à la coulpe et à la peine éternelle. S. Augustin en donne la même définition, et presque dans les mêmes termes, lorsqu'il dit que c'est un lieu souterrain où les âmes des fidèles défunts qui n'ont pas entièrement satisfait pour leurs péchés remis et pardonnés, achèvent de satisfaire à la justice de Dieu. Je crois que cette définition n'a pas besoin d'éclaircissement.

Qu'il y a dans l'autre vie un lieu et un état différent du paradis et de l'enfer, où certaines âmes, privées pour un temps de la vue de Dieu, souffrent pour expier un reste de péchés, que ces âmes, dans cet état, sont secourues par les prières des fidèles qui vivent maintenant sur la terre ou qui sont déjà dans le ciel, voilà ce que l'Eglise nous propose et nous oblige de croire à ce sujet. Pour ce qui regarde la manière, la durée et le lieu de ces peines, ce sont objets d'étude plutôt que de foi, et qui servent de matière aux disputes de l'Ecole. Mais, quoiqu'il ne soit pas absolument décidé, comme un point de foi dans l'Eglise, à quelles sortes de tourments extérieurs les âmes fidèles sont condamnées, ni en quel lieu précisément elles souffrent après la mort, il est certain que la violence de leurs peines est d'être privées de la vue de Dieu, pour un temps, et l'on croit, avec l'Eglise et le commun sentiment des docteurs, que le feu en est l'instrument ; mais on convient surtout que, à quelque degré que soient portées les peines de cette vie, leur rigueur n'approche point de celles qu'on souffre dans le Purgatoire, quel que soit le lieu où on les souffre.

[Deux sortes de peines]. — Tous les théologiens sont d'accord que, dans ce lieu, dans cette triste prison du Purgatoire, l'âme souffre deux sortes de peines à proportion comme les âmes des réprouvés dans l'enfer. — La première est celle qu'on appelle du *dam*, qui consiste dans la privation de Dieu, pour un temps dont la durée se règle sur la multitude et la grièveté des péchés qui restent à expier. La seconde est celle du *sens*, causée par le feu ou par quelque autre supplice déterminé par la justice de Dieu. Pour

ce qui regarde la douleur que causent ces deux sortes de peines, tous les théologiens nous disent que les âmes souffrent plus que l'homme n'a jamais souffert, plus qu'il ne souffrira, plus qu'il ne peut naturellement souffrir, plus qu'on ne peut s'imaginer. Voilà une étrange gradation; elle est pourtant de S. Augustin : *Purgatorius ignis durior est quàm quidquid potest in hoc sæculo pœnarum sentiri, videri aut cogitari.* (Serm. 41 de sanctis). Vous croyez peut-être qu'il y a de l'excès dans ces paroles : non, c'est qu'il y a du surnaturel dans ces peines, et qu'elles surpassent nos pensées et nos imaginations. — Il faut pourtant avouer que toutes les âmes qui sont dans ce triste lieu ne souffrent pas également, comme toutes ne sont pas également redevables à la justice de DIEU ; que leurs peines diminuent et qu'elles sont soulagées par les prières des vivants; qu'il y en a même qui, à la réserve du retardement de leur bonheur éternel et de la vue de DIEU ne souffrent nulle peine du sens.

[Des suffrages pour les morts]. — Nos bonnes œuvres ne peuvent profiter aux autres, pour leur obtenir l'état de la gloire, par voie de mérite pur et simple ou de condignité : car chacun en particulier est disposé à la gloire par ses propres mérites, et non pas par les actes d'autrui ; mais la bonne œuvre d'une personne peut être profitable et utile à une autre par manière de prière : c'est-à-dire qu'un saint homme, par ses prières et ses bonnes œuvres, peut non pas mériter, mais obtenir de DIEU la première grâce pour un pécheur. De plus, ce qui est incontestable, la bonne œuvre peut obtenir pour autrui les choses accessoires à la grâce par manière de mérite, tel que peut être l'accomplissement de la satisfaction et la rémission de la peine. Mais aux âmes du Purgatoire elle leur est utile et obtient leur délivrance par manière de *suffrage*.

[Erreur des hérétiques]. — C'est un juste reproche qu'on fait aux réformateurs des derniers temps d'abolir la coutume de prier pour les morts; mais il faut avouer qu'il s'est écoulé plus de treize cents ans entre les premiers hérétiques qui ont semé cette erreur et ceux de ces derniers temps, et, bien loin que l'antiquité de cette erreur donne à nos prétendus réformateurs aucun avantage, ils y trouvent au contraire une condamnation manifeste de leur fausse doctrine. Car qui est celui qui s'avisa de troubler la tranquillité de l'Eglise au sujet de cette pieuse coutume, et de vouloir réformer cette loi ? ce fut Aérius, prêtre Arménien, hérétique arien de profession, niant la divinité de JÉSUS-CHRIST et la consubstantialité des personnes dans l'adorable Trinité ; dès lors, par conséquent, retranché du sein de l'Eglise, exclu de la communion des fidèles et reconnu comme tel par nos propres réformateurs, qui conspirent avec nous à regarder les ariens comme hérétiques. Voilà celui qui, dans le quatrième siècle, osa mettre la prière pour les morts au rang des points qu'il prétendait réformer. Nous avons deux garants irréprochables de cela : savoir S. Epi-

phane et S. Augustin. — Or voici comme on peut raisonner sur ce fait incontestable. Tous les fidèles, sans exception, sont en possession immémoriale de la coutume de prier pour les morts, et tous dans des sentiments inébranlables de regarder cette pratique comme sainte. Le premier qui l'a contredite est un homme rempli lui-même d'erreurs de notoriété publique, un hérétique arien : est-ce celui-là qu'il faut croire plutôt que toute la tradition, depuis les Apôtres jusqu'à nous ?

Quand on presse les catholiques de montrer dans l'Ecriture le fondement que nous apportons pour croire un Purgatoire, quoique nous ne soyons pas obligés de leur en apporter, et que ce soit à ceux qui le contestent à nous montrer le fondement qu'ils ont, nous ne laissons pas de nous servir de trois passages, que les SS. Pères et les premiers docteurs ont entendu du Purgatoire. — Le premier est la menace du Sauveur, au chapitre 5 de S. Mathieu, d'une prison où le débiteur qui n'aura pas eu soin de s'accommoder avec son créancier sera jeté, pour n'en point sortir avant qu'il lui ait payé jusqu'à la dernière obole : *Non exies indè donec reddas novissimum quadrantem.* De-là on conclut, après Tertullien, S. Cyprien, S. Jérôme, S. Eucher (1), que hors de cette vie il y a une prison d'où l'on ne sort point qu'après avoir été purifié, et satisfait pleinement à la justice divine, avec laquelle on ne s'est pas entièrement réconcilié pendant la vie. — Le second passage est la distinction que le Sauveur fait, au ch. 12 de S. Mathieu, entre les péchés qui sont remis et ceux qui ne le seront jamais : *Non remittitur ei, neque in hoc sæculo neque in futuro.* D'où l'on conclut, après S. Grégoire, S. Isidore et S. Bernard, que dans l'autre vie il doit y avoir une satisfaction pour les péchés qui n'auront pas été expiés sur la terre. — Le troisième passage est le feu dont parle S. Paul, au chap. 3 de la 1re aux Corinth., ce feu où les ouvrages des hommes seront éprouvés, où l'ouvrage imparfait sera réformé, où l'homme souffrira dommage sans être consommé et sera sauvé, mais en passant par le feu, dit cet Apôtre : *Ipse salvus erit, sic tamen quasi per ignem.* D'où l'on infère, après Origène, S. Jérôme, S. Augustin, S. Paulin et Théodoret, quand on souffre la peine du feu. — Quand nous alléguons ces passages et que nous les interprétons du Purgatoire, les hérétiques ont pitié de notre ignorance ; mais nous leur montrons que ces interprétations ne sont point de nous, qu'elles nous ont été laissées depuis seize et dix-sept cents ans par des docteurs irréprochables, sans égard pour un parti ni pour un autre, ne pouvant pas même prévoir les contestations qui naîtraient sur ce sujet.

[Il y a un Purgatoire. — Autorités]. — Au 2e livre des Machabées, nous lisons

(1) Tert. 35 *de animâ* ; Cypr. Epist. 52 ; Hieron. 3 *in Isai.* ; Euch. *Homil.* 2 *in lib. Regum* ; Gregor. 4 *Dialog.* ; Isidor. 1. *Offic. Eccles.* ; Bernardus *in Cant.* ; Origen. *multis in locis.* August. *in psal.* 38.

que Judas Machabée, ayant fait une quête de douze mille drachmes d'argent, les envoya à Jérusalem afin qu'on offrît des sacrifices au Seigneur en expiation des péchés de ceux qui étaient morts dans le combat. Non-seulement l'Ecriture approuve ce fait; elle le loue, en disant que c'est une pratique sainte et salutaire. Les hérétiques nient hardiment que les deux livres des Machabées soient du nombre des livres sacrés; mais on leur répond qu'il y a plus de treize cents ans qu'on a reconnu ces livres pour canoniques, et que nous avons là-dessus un décret exprès du 3e concile de Carthage, auquel assista S. Augustin, qui souscrivit au décret avec tous les autres Pères. Bien que plusieurs auteurs avant ce concile aient douté qu'ils fussent vraiment canoniques, il est constant que depuis on les a reçus dans tout le monde chrétien.

S. Chrysostôme nous enseigne quel a été le sentiment des Apôtres là-dessus, lorsqu'il dit: *C'est avec raison que les Apôtres ont ordonné qu'en célébrant les sacrés mystères on fasse mémoire des morts : car ils savaient bien que les morts en profitent beaucoup.* (Homil. LXIX ad popul. Antioch.). C'est ainsi que parle ce grand docteur, et il déclare que c'est par l'ordre des Apôtres qu'on fait des prières pour les défunts. Mais, si nous voulons un témoignage de la tradition apostolique, en pouvons-nous désirer un plus certain que celui d'un des disciples des Apôtres mêmes. C'est saint Denis-l'Aréopagite, qui s'en explique nettement au livre de la Hiérarchie ecclésiastique et emploie tout le chap. 7 à raconter beaucoup de choses instituées de DIEU en faveur de ceux qui meurent chrétiennement. Il dit que le prêtre fait une dévote prière pour le défunt, il ajoute que cette prière est pour conjurer la miséricorde divine de pardonner au défunt toutes les fautes qu'il a commises par fragilité.

On ne peut douter de cette vérité après la décision du 3e concile de Carthage, souscrite par S. Augustin, et confirmée depuis par le 6e synode. Ce concile ne déclare pas seulement que les deux livres des Machabées sont canoniques, il défend encore de célébrer à l'autel les saints mystères à moins qu'on ne soit à jeun. *C'est pourquoi*, dit-il, *si l'après-dîner on est obligé de recommander à* DIEU *les âmes des morts, on ne le fera que par de simples prières.* De plus le 1er concile de Nicée parle en cette sorte : *Quand un évêque vient à mourir, qu'on en donne avis à toutes les Eglises et à tous les monastères du diocèse, afin qu'on prie* DIEU *pour lui.*

Qui nous apprendra mieux les saintes coutumes de l'Eglise des premiers siècles que tant de prélats et de docteurs non moins illustres par leur piété que par leur savoir, qui ont vu de leurs yeux ce qu'ils ont écrit? Voici ce qu'en dit S. Augustin : *Nous lisons dans les livres des Machabées qu'on offrait le sacrifice pour les morts; mais, quand il ne se trouverait rien de semblable dans les anciennes Ecritures, l'autorité de toute l'Eglise, qui approuve une pratique si sainte, devrait être d'un grand poids. Or, entre plusieurs prières que les prêtres font à l'autel, il y en a quelques-unes pour recommander à* DIEU *les âmes des défunts.* (De curâ pro mort.). Or, des pa-

roles de ce grand docteur, il faut conclure que, quand il serait trompé dans ce qu'il dit du Purgatoire, comme veut Calvin (ce qui est très-faux), il faudrait avouer que ce qu'il a dit de la coutume de prier pour les morts, reçue dans toute l'Eglise, est très-certain, incontestable : comment un si grand docteur aurait-il pu ne pas savoir une chose qui de son temps était en usage dans l'Eglise universelle et qu'il avait tous les jours devant les yeux ? Nous avons d'autres témoignages aussi clairs de S. Athanase, de S. Basile, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Cyrille, de S. Chrysostôme, de Tertullien, de S. Cyprien, de S. Ambroise, de S. Jérôme, rapportés par Bellarmin dans son traité du Purgatoire.

Si le sentiment général de toutes les nations du monde qui reconnaissent quelque divinité est un argument invincible contre les athées qui n'en reconnaissent aucune, c'est une raison non moins convaincante contre les hérétiques qui rejettent la croyance au Purgatoire : car cette croyance est commune aux païens, aux turcs, aux juifs et à tous les peuples les plus policés, qui veulent qu'on prie pour les morts. Il ne faut que la lumière de la raison pour distinguer trois sortes de gens dans le monde. Les premiers sont si vertueux et si saints qu'il n'y a pour eux que des récompenses ; les seconds sont si méchants et si impies qu'ils ne méritent que des peines ; les troisièmes tiennent le milieu : ils font, à la vérité, beaucoup d'actions saintes et dignes de récompense, mais ils en font quelques-unes mauvaises, dignes d'un châtiment au moins temporel : or, comme souvent on ne voit pas qu'ils en soient punis dans ce monde, on conclut qu'ils le doivent être dans l'autre. C'est le raisonnement de S. Augustin. (*Enchirid.* CIX).

[Autres arguments]. — Les gens de bien commettent assez souvent des péchés véniels, cela est évident. L'Ecriture-Sainte dit expressément qu'il y a des fautes de cette nature, et l'expérience fait assez voir que les plus saints n'en sont pas exempts en cette vie. Il est d'ailleurs constant que ces péchés, quelque légers qu'ils soient, doivent être punis, dans ce monde ou dans l'autre, puisque le Sauveur dit lui-même *qu'au jugement on rendra compte de toutes les paroles oiseuses qu'on aura dites.* Il faut donc que ces péchers légers, si on ne les a pas expiés en ce monde, soient punis dans l'autre. Or, ils ne le seront pas éternellement, cela est trop constant, et la miséricorde de Dieu est trop grande pour punir d'un châtiment si rigoureux des fautes légères, dont les plus saints mêmes ne peuvent entièrement s'exempter : il faut donc qu'elles soient punies d'une peine temporelle dans le Purgatoire.

C'est encore une forte raison, prise de l'Ecriture, que, bien que tous les péchés mortels aussi bien que les péchés véniels nous soient remis toutes les fois que nous retournons à Dieu par une sincère pénitence, il ne s'ensuit pas qu'avec nos péchés on nous remette toute la peine qui leur est due ; au contraire, il nous en reste ordinairement une grande partie à

expier, et, si nous ne la payons pas tout entière en cette vie, comme il arrive le plus souvent, nous y satisferons infailliblement après la mort. Ainsi David, justifié, ne laisse pas d'être puni pour le péché même que Dieu lui a pardonné, et cette punition est la perte de son fils, de ce qu'il aime si tendrement que pour lui sauver la vie il prie le Seigneur, il jeûne sept jours durant, et demeure couché à terre. Tout ceci montre clairement que Dieu exige quelque satisfaction des pécheurs qu'il a rétablis en sa grâce. Or, il est certain que ces pécheurs peuvent mourir et meurent souvent avant de l'avoir faite : il faut donc nécessairement qu'ils la fassent en l'autre vie. Ce ne sera pas dans l'enfer, puisqu'ils ont le pardon de leurs crimes : ce sera donc dans le Purgatoire, la prison *d'où l'on ne sort point qu'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole.* (Matth. v).

[Les peines du Purgatoire]. — Nous voyons ce qu'il faut croire de la grandeur des supplices du Purgatoire selon les principes de la plus exacte théologie, et ce qu'en écrit S. Thomas. Cet incomparable docteur ne se contente pas de dire que les peines du Purgatoire surpassent toutes celles de cette vie ; il ajoute qu'on y endure deux sortes de peines, l'une du sens, l'autre du dam ; et qu'à l'égard de l'une et de l'autre ce qu'il y a de moins affligeant l'est plus que tout ce qui nous arrive de plus fâcheux en ce monde. Voilà ce qu'en dit S. Thomas, qui prouve ensuite assez au long la proposition. — C'est, enfin, une opinion fort commune parmi les plus savants Théologiens, que les tourments du Purgatoire, pour le temps qu'ils durent, ne le cèdent point à ceux de l'enfer. S. Thomas soutient cette vérité : « C'est le même feu, dit-il, qui tourmente les damnés dans l'enfer et les justes dans le Purgatoire. » Ce qui est conforme à ce qu'en disent les SS. Pères que nous avons cités.

Il y a une raison de ce que nous venons de dire, que S. Thomas estime beaucoup, et qu'il explique en cette manière. La douleur n'est pas le coup ou la plaie que l'on reçoit, mais le sentiment douloureux de ce coup ou de cette plaie ; plus on a de vivacité dans le sens, plus on est susceptible de la douleur. C'est pourquoi tout ce qui blesse les parties les plus délicates et les plus sensibles est ce qui cause plus de douleur. Comme donc tout le sentiment qui est dans le corps vient de l'âme, il s'ensuit que, si quelque chose donne atteinte à l'âme, elle le sent vivement. Or, le feu du Purgatoire brûle l'âme, et par conséquent il lui cause une douleur qui passe toutes les douleurs du corps. Considérons donc, en premier lieu, que le feu du Purgatoire, étant de même nature que celui de l'enfer, ne peut être que très-violent. Considérons, en second lieu, que la douleur se fait sentir immédiatement dans l'âme et dans les puissances spirituelles, d'une manière beaucoup plus vive que si elle était dans les sens du corps, qui d'eux-mêmes sont grossiers et insensibles.

[Les péchés véniels méritent d'être punis]. — J'ajoute à ce que nous avons dit deux

autres considérations qui montrent que les peines du Purgatoire sont extrêmes. La première est que Dieu veut que le pécheur lui fasse par-là une juste satisfaction pour tous ses péchés. Encore que ces péchés ne soient pas mortels, ce sont pourtant des péchés, et par conséquent des offenses d'un Dieu infiniment grand. Or, il n'y a point d'offense de la majesté divine que l'on ne doive éviter, quand il s'agirait de sauver dix mille mondes, et d'empêcher tous les maux imaginables : car cet être souverain est tellement au-dessus de toutes les choses créées, qu'on ne doit ni violer ses commandements ni lui manquer de respect en nulle manière, pour faire jouir d'un bien ou pour délivrer d'un mal quelque créature que ce puisse être. De-là vient que le moindre mépris de Dieu de la part d'hommes vils et abjets, de vers de terre, qui de propos délibéré pèchent véniellement tous les jours et à toute heure, ce mépris, dis-je, quoique léger en apparence, ne peut être expié que par un supplice d'un ordre supérieur à tous ceux que l'imagination peut suggérer. Et c'est pour cette raison que le vulgaire ignorant, et qui ne sait ce que c'est que Dieu, a tant de peine à concevoir et appréhende si peu la rigueur de ces peines épouvantables.

La seconde considération, qui fait encore une preuve de l'extrême sévérité dont Dieu use envers les justes condamnés aux flammes du Purgatoire, est que le moment qui termine notre vie termine le temps des grâces et du mérite ; et qu'ainsi, la miséricorde faisant place à la justice d'un juge irrité, il ne faut plus attendre que des châtiments. Cette pensée est terrible pour ceux qui connaissent les grandes dettes dont ils sont chargés.

[La durée des peines du Purgatoire]. — Si les peines épouvantables du Purgatoire finissaient bientôt, on pourrait en quelque sorte excuser ceux qui les regardent d'un œil sec et indifférent ; mais, comme la durée en est très-longue, ils sont tout-à-fait inexcusables. Or, c'est le sentiment de plusieurs grands théologiens que ces peines peuvent durer plusieurs années, et même plusieurs siècles. Ce qui est fondé sur des révélations très-dignes de foi, qui portent que quelques âmes sont condamnées à souffrir la rigueur de ces flammes impitoyables jusqu'au jour du jugement. Cette opinion est encore appuyée sur l'autorité de quelques SS. Pères, comme de S. Cyprien ; à quoi l'on peut ajouter la coutume immémoriale de toute l'Eglise, qui célèbre des anniversaires pour des personnes décédées il y a cent et deux cents ans, et qui continue toujours, sans jamais prescrire de temps pour ces sortes de prières. Nos péchés, qui méritent d'être punis, méritent aussi de l'être longtemps. On peut dire encore que les hommes appréhenderaient peu ces peines, quelque grièves qu'elles fussent, si après ce peu de temps ils allaient aussitôt du Purgatoire au ciel ; et Dieu, qui connaît le naturel des hommes, sait qu'en prolongeant leurs tourments il leur donne plus de terreur de sa justice que s'il les abrégeait d'une

manière qu'ils auraient peine à comprendre, et par conséquent de peu de force pour les contenir dans le devoir.

[Le péché mortel]. — Ce qui est encore bien remarquable sur ce sujet est qu'un homme qui n'aurait commis en toute sa vie qu'un péché mortel, quand même il serait remis par le sacrement de Pénitence, mérite une plus rude et plus longue peine dans le Purgatoire qu'un autre qui aurait commis des péchés véniels sans nombre. Car s'il est vrai, comme on n'en saurait douter, qu'un péché mortel avant d'être remis mérite une peine éternelle, et par conséquent une peine incomparablement plus grande que celle que peut mériter une multitude innombrable de péchés véniels, je laisse à juger si ce seul péché mortel, quoique remis, ne doit pas être plus grièvement puni que beaucoup de péchés véniels qui auront été remis de la même manière.

[Secourir les âmes du Purgatoire]. — Une âme qui aime Dieu ardemment, qui veut le servir de tout son cœur, qui cherche à lui plaire en toutes choses, est obligée, par bien des raisons, d'avoir de la charité et de la compassion pour les morts. — 1°. Dieu est si grand et si parfait, qu'il mérite d'être aimé et honoré autant qu'il se peut par ses créatures. Une âme éprise de son amour ne doit penser qu'à lui procurer de la gloire. Or, entre les moyens qu'elle a pour cela, elle ne doit jamais oublier qu'un des plus puissants, et qu'elle a toujours en main, est de tirer les âmes du Purgatoire où elles souffrent d'horribles tourments ; et, quand elles seront au ciel, elles glorifieront Dieu plus que tous les hommes ne peuvent le faire sur la terre, parce qu'elles verront Dieu clairement comme les autres bienheureux, qu'elles l'aimeront de toutes leurs forces, et qu'elles ne cesseront point durant toute l'éternité de le glorifier. Ainsi, quiconque a du zèle pour la gloire du Seigneur peut le témoigner ici d'une manière excellente.

Nous avons reçu de Dieu, et nous en recevons tous les jours, une infinité de biens. Je suis donc obligé, par mille raisons, de lui rendre tous les services imaginables pour reconnaître le bien que j'en reçois. Or, Dieu reçoit tout le bien que nous faisons aux hommes comme si nous le faisions à lui-même, ainsi que le Sauveur nous en assure : puis-je donc avoir un motif plus fort pour m'engager à secourir ces âmes que de voir que je fais par-là une chose aussi agréable au Fils de Dieu que si je le délivrais lui-même des peines du Purgatoire ? n'est-ce pas le remercier, de la meilleure manière qui se puisse, que de l'obliger en une chose qu'il a tellement à cœur, et substituer à notre place des âmes saintes qui le remercieront pour nous de tous ses bienfaits.

Nous ne diminuons en rien, nous augmentons plutôt notre gloire dans le ciel, lorsque nous offrons nos bonnes œuvres pour les âmes du Purgatoire. Ce qui se prouve évidemment par les principes incontestables de la

théologie. Elle enseigne qu'il y a trois propriétés qui se trouvent pour l'ordinaire en chaque bonne œuvre. La première est qu'elle mérite un degré de gloire dans le ciel ; en second lieu, elle est impétratoire, comme on parle dans l'Ecole, c'est-à-dire qu'elle excite Dieu à accorder quelque grâce, soit à nous, soit aux autres pour qui nous la lui offrons ; en troisième lieu, elle est satisfactoire, c'est-à-dire qu'elle satisfait pour nos péchés à la justice divine. Cela supposé, chacun peut voir aisément de quelle manière on offre à Dieu ses bonnes œuvres pour la délivrance des âmes du Purgatoire. Car on ne les offre pas en tant qu'elles sont méritoires, je veux dire qu'on n'applique pas aux âmes souffrantes le mérite des bonnes œuvres, parce que la récompense qui leur est due dans le ciel n'a été promise qu'à ceux qui les font, et ainsi elle leur appartient tout entière, sans qu'ils puissent la céder ou en faire part à personne. On ne perd donc rien du mérite de ses oraisons, de ses jeûnes, de ses aumônes, quand on les offre pour les âmes de ses frères. Au contraire, on l'augmente beaucoup, parce que la charité qui se joint aux autres vertus le relève et gagne un plus haut degré de gloire.

[Pratique]. — Comme tous les théologiens ne conviennent pas qu'on puisse céder l'impétration qui est attachée à toutes nos bonnes œuvres en faveur des âmes du Purgatoire, si on demande ce que c'est qu'appliquer aux morts une bonne œuvre, je réponds en peu de mots que c'est la leur transporter en tant qu'elle est satisfactoire ; ou, pour parler plus clairement, c'est leur céder toute la satisfaction que l'on pourrait faire par cette bonne œuvre pour ses propres péchés à la justice divine, et prier le souverain juge de l'accepter pour l'expiation des leurs. Si donc je fais quelque bien, tout le mérite est pour moi, toute l'impétration est pour moi ou pour ceux à qui je veux l'appliquer ; mais la satisfaction n'est point pour moi ni pour aucun homme vivant ; elle est pour les morts à qui je la donne tout entière.

Cette proposition est de S. Thomas (*Suppl.*, *quæst.* 71, *art.* 5, *ad* 2). La raison qu'il en apporte est que les morts ont plus besoin de ce secours, n'étant pas, comme les vivants, en état de s'aider eux-mêmes et de mériter que Dieu les soulage. Sans doute, pour cette raison, les prières qu'on fait pour les morts sont plus agréables à Dieu que celle qu'on fait pour les vivants : car l'aumône qu'on donne à un pauvre dans l'extrême nécessité et dans l'impuissance de gagner sa vie plaît davantage à Notre-Seigneur que celle qu'on donne à un autre en bonne santé et qui peut travailler. Une autre raison qu'on en peut apporter, prise de S. Denys, c'est que les prières pour les vivants n'ont pas toujours leur effet, soit parce que les choses qu'on demande peuvent leur être préjudiciables, soit parce que la multitude de leurs péchés les en rend indignes. Mais ces sortes d'inconvénients n'ont point lieu dans les prières qu'on fait pour les morts : comme le dit S. Augustin, on ne peut nier que les âmes des dé-

funts ne soient soulagées par les sacrifices et par les aumônes des vivants, parce qu'ils ont mérité en cette vie que ces choses leur fussent utiles en l'autre. A quoi quelques théologiens apportent cette modification, que, si ces prières et ces bonnes œuvres ne sont point utiles aux âmes pour lesquelles on les offre, elles le sont à d'autres à qui Dieu juge plus à propos de les appliquer. Mais on ne prie jamais en vain : si celui pour qui on prie n'est pas en Purgatoire, Dieu applique la prière pour le soulagement ou la délivrance d'un autre.

Il ne faut pas oublier qu'en cédant aux âmes du Purgatoire cette partie du fruit de nos bonnes œuvres qui est la satisfaction, nous ne leur donnons pas pour cela l'impétration, et qu'ainsi nous demeurons toujours libres de les offrir dans la vue d'obtenir quelque don du Ciel. Ces œuvres même, faites par le motif d'une charité chrétienne, sont d'une plus grande efficacité auprès de la divine bonté : de sorte qu'on peut tellement ménager ses prières et ses bonnes œuvres que, sans les multiplier, on obtiendra, pour soi ou pour un autre, ce qu'on demande, et en même temps on contribuera au repos et au soulagement de ces saintes âmes. Or, il n'y a rien de plus aisé que de joindre ces deux choses : car enfin, toute bonne action a cela de propre, qu'elle peut tout à la fois obtenir, soit pour nous soit pour un autre, quelque grâce de la miséricorde de Dieu, et satisfaire à sa justice, soit pour nos péchés soit pour les péchés d'un autre à qui nous avons cédé notre droit, et, loin de rien perdre par-là, il n'est pas croyable combien la miséricorde qu'on exerce envers ces âmes donne de vertu et de force à l'oraison et aux bonnes œuvres pour obtenir tout ce qu'on demande.

[Intérêt de ces prières.] — Celui qui offre ses bonnes œuvres pour les morts ne fait pas moins, et même fait davantage, pour s'exempter de la peine due à ses péchés, que s'il ne les offrait point et qu'il s'en réservât tout le fruit, parce que l'acte héroïque qu'on fait en l'offrant pour eux, et en se privant soi-même, a la vertu de satisfaire pleinement pour nos péchés. A la vérité, cette prière, ce jeûne, cette aumône ne satisfait point pour nous : tout le fruit que nous en pouvons tirer, est pour les âmes en faveur desquelles nous y avons renoncé ; mais l'acte même par lequel nous y avons renoncé, cet acte si noble, si généreux, est pour nous et non pas pour elles, et il contient une manière de satisfaction beaucoup plus parfaite que la plupart ne s'imaginent. — Seconde raison : cet acte est très-excellent et d'un mérite peu commun : donc la satisfaction qu'il porte avec soi est abondante, puisqu'elle est proportionnée au mérite. — Lors donc qu'un juste, par ses bonnes œuvres, mérite la gloire, et la mérite d'une manière non commune, il se rend digne non-seulement d'un nouveau degré de gloire, mais de ce qui peut lui faciliter l'entrée dans la gloire ; il s'exempte donc de la peine temporelle, et par conséquent il satisfait à la justice divine. — Troisième raison : Plus on se rend

agréable à Dieu par quelque action sainte, plus on répare l'injure qu'on lui a faite par des actions criminelles. C'est le propre des grandes actions, non-seulement de mériter une éternelle récompense, mais d'obtenir une entière abolition des fautes passées et d'en effacer la mémoire. C'est pour cela que plusieurs grands docteurs enseignent qu'en chaque bonne œuvre la satisfaction et le mérite sont toujours égaux. Et, sur ce principe, nous disons que, la charité qui s'exerce envers les âmes des défunts étant d'un grand mérite auprès de Dieu, elle doit être par conséquent d'une très-grande efficacité pour la satisfaction des péchés et la rémission de la peine qu'il faut souffrir dans le Purgatoire. — Quatrième raison : Entre les actes qu'on peut faire pour la satisfaction de ses fautes, un des principaux est la contrition : or, on peut former une espèce de contrition très-parfaite et très-agréable à Dieu de la manière qui suit. Un pécheur qui considère que par ses désordres il a offensé une majesté infinie, qui veut, autant qu'il lui est possible, réparer sa faute, prend une ferme résolution de délivrer le plus d'âmes qu'il pourra du Purgatoire, afin qu'étant bienheureuses elles bénissent le Seigneur et lui rendent en son nom d'éternelles actions de grâces. Certes, tous les services qu'on lui peut rendre ici-bas ne sont rien en comparaison de cette manière sublime et toute divine dont les saints l'honorent et le glorifient dans le ciel. C'est donc là un admirable moyen de satisfaire pleinement la justice de Dieu.

[Moyens d'assister les âmes du Purgatoire.] — La première chose que doivent faire ceux qui ont pris la résolution d'assister les âmes du Purgatoire, c'est de tâcher d'être dans la grâce de Dieu, parce que, étant en péché mortel, ils ne feraient rien ni qui lui fût agréable ni qui pût, en aucune sorte, satisfaire à sa justice, soit pour leurs propres péchés soit pour les péchés d'autrui. Cela supposé, les moyens les plus ordinaires sont l'oraison, le jeûne et l'aumône, dont il n'est pas nécessaire de rien dire ici en particulier. Je dirai seulement que, sous le nom de *jeûne*, on comprend toutes sortes de mortifications extérieures, comme les cilices, les veilles, s'abstenir de quelque divertissement, du jeu, des spectacles, se retrancher dans le repas quelque chose qui est le plus à notre goût, pardonner les injures, etc. L'aumône, qu'on peut compter entre les œuvres les plus propres à satisfaire à la divine justice, contribue en deux manières au soulagement de ces âmes : premièrement par sa propre vertu, puisque c'est l'eau qui éteint le feu ; secondement par les mérites de ceux à qui on la fait, qui sont pour la plupart gens de bien, qui obtiennent par conséquent, par leurs prières, ce qu'ils demandent à Dieu ; et si ceux qui font l'aumône ne méritent rien pour n'être pas en état de grâce, ceux à qui on la fait, étant sans péché mortel, obtiennent de Dieu le soulagement de ces âmes souffrantes.

[Indulgences pour les morts.] — Un moyen particulier, et l'un des plus efficaces pour aider les âmes du Purgatoire, est le bon usage des *indulgences*. Je parle de celles que le vicaire de JÉSUS-CHRIST donne aux vivants avec permission de les appliquer aux morts, indulgences ne demandant point d'autres conditions que celles pour les vivants, et n'en étant différentes que par l'application qu'on en fait. Ce n'est pas ici le lieu d'en expliquer l'efficacité, le sujet et l'instruction.

On sait assez que, l'adorable sacrifice de l'autel étant institué pour les vivants et pour les morts, et par conséquent le moyen le plus efficace pour soulager et délivrer les âmes du Purgatoire, la pratique de l'offrir pour ce sujet en est si ordinaire, qu'on n'a pas besoin ni de l'autorité des Pères ni de celle des théologiens pour en être convaincu. On doit seulement être averti que l'effet de cette grande action ne dépend point de la bonne ou de la mauvaise disposition du prêtre qui offre ce sacrifice, quoique cette bonne disposition ait son mérite séparé, mais qu'il opère par lui-même, et par conséquent c'est agir à coup sûr que de l'offrir ou de le faire offrir pour les morts.

§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Peine tirée de l'amour.] — L'amour adoucit ici toutes nos peines : c'est un agréable enchanteur qui nous fait trouver doux ce qui est amer, qui rend légères les peines les plus pesantes, et qui abrége le temps le plus long et le plus ennuyeux. Bien plus, il dissipe même toutes nos autres peines, et, s'il trouve un cœur affligé pour quelque autre sujet, il en adoucit la peine et en tempère merveilleusement la douleur. C'est ainsi que l'affection que Jacob avait pour Rachel adoucissait toutes ses peines, et en abrégeait la longueur : *Videbantur illi pauci dies præ magnitudine amoris*. Et S. Augustin nous assure que, là où il y a de l'amour, il n'y a point de peine ; ou s'il y a de la peine, on aime cette peine même : *Ubi amor non est labor, aut, si est labor, et labor amatur*. Cependant, cet adoucissement des peines les plus cruelles, cet abrégement du temps le plus ennuyeux, qui sont les effets de l'amour, sont suspendus dans le Purgatoire, parce que ces âmes ne souffrent pas proprement pour l'amour de DIEU, mais par l'amour

de Dieu : ainsi, quoiqu'elles souffrent avec amour, cet amour, bien loin d'adoucir leur peine, est une partie de leur peine même, et la plus grande de toutes, parce qu'elles sont privées de l'objet de leur amour.

Il n'y a rien de plus touchant que de voir souffrir un innocent, et rien de plus glorieux et de plus agréable que de soulager sa misère. Ces âmes sont saintes et innocentes, parce qu'elles sont exemptes de tout péché, confirmées en grâce et assurées de ne la perdre jamais. Elles sont saintes dans toutes leurs opérations, et louent sans cesse Dieu au milieu de leurs supplices. Elles sont si saintes, qu'il y en a plusieurs qui ont plus de grâce et de charité habituelle que beaucoup de celles qui sont dans le ciel ; si saintes et si puissantes, qu'elles obtiennent de Dieu de grandes grâces et de grands bienfaits en faveur des hommes vivant sur la terre. Ne devons-nous donc pas secourir des âmes si saintes et les délivrer de leurs peines ? Combien vous seriez-vous estimé heureux d'avoir assisté un S. Laurent dans son douloureux martyre, un S. Paul dans ses voyages? Nous envions le bonheur et la gloire de ces heureux chrétiens des premiers siècles, qui allaient visiter les martyrs dans les prisons, etc. (**Le P. Bertet,** capucin, *Octave des morts.*)

[Soulageons ces pauvres âmes.] — Mon Sauveur, nous ne pouvons rien pour le secours de ces âmes souffrantes : nous reconnaissons que nous ne sommes que de faibles instruments de leur délivrance, et que ce n'est que par l'application de vos mérites et de vos satisfactions que nous pouvons leur donner quelque soulagement : *Tu quoque in sanguine testamenti tui emisiti vinctos in lacu* (Zach. IX). C'est votre sang, mon divin Sauveur, qui amollit leurs fers, qui brise leurs chaînes, qui éteint leurs flammes, qui les nettoie, qui les purifie, les embellit et les rend dignes de votre gloire ; c'est par cette dernière application qu'elles s'écrient, comme Jésus-Christ sur la croix : *Consummatum est :* notre rédemption est accomplie, notre salut achevé; nos liens sont rompus, nos chaînes brisées, nos flammes éteintes. Et à l'instant elles sortent de ce lieu et entrent dans le ciel. Il ne tient qu'à nous, Chrétiens, de leur appliquer cet excellent remède que le Sauveur leur a préparé, et qu'il nous a laissé entre les mains pour leur guérison et leur soulagement. Qui leur donnera donc quelque remède ! *Quis medebitur tuî?* (Thren. II). Le prophète ne dit pas : Qui pourra les guérir? parce que tous les chrétiens le peuvent par leurs bonnes œuvres ; il ne cherche que des personnes qui le veuillent faire et qui le fassent effectivement. *Quis medebitur tuî ?..* Vous ne pouvez donc accuser que votre négligence et votre dureté. C'est vous, Chrétiens insensibles, qui êtes la cause des souffrances de ces âmes, puisque, pouvant les soulager, vous ne le faites pas ; c'est vous, cruel et impitoyable chrétien, qui, loin de les guérir comme un charitable médecin, devenez en quelque manière leur bourreau.

Nous consolerons ces âmes accablées de tristesse et plongées dans un

océan d'amertume, en leur faisant ressentir les fruits de ce même calice offert dans le sacrifice de nos autels : c'est un calice qui ne leur peut donner que du soulagement. Ainsi, pendant que la justice de Dieu leur présente le calice de sa colère pour leur en faire boire toute l'amertume, présentons à ce Dieu irrité le calice du sang de son Fils, et mêlons cette divine liqueur avec cette boisson amère pour en adoucir l'amertume et soulager leur tristesse.

Si vous ne pouvez faire de grandes pénitences, versez du moins des larmes d'une compassion chrétienne et d'une douleur charitable ; poussez des soupirs et des prières au Ciel pour obtenir leur délivrance. Ces larmes, qui couleront de vos yeux, laveront les taches qui leur restent à expier ; ce seront des larmes rédemptrices, comme les appelle S. Ambroise, qui les délivreront de leurs peines et feront cesser leur douleur. (*Le même*).

[Supplice des âmes.] — Ah ! que le temps dure quand on espère non-seulement un bien infini, mais la délivrance d'un mal extrême ! Que les jours sont longs et les moments ennuyeux quand on les passe dans la privation de tout ce qui faisait notre joie, toute notre gloire, et dans les peines positives et sensibles qui nous accablent ! C'est pourquoi nous pouvons dire que, comme le plaisir abrége le temps, la douleur aussi le fait trouver plus long, et qu'ainsi il y a comme deux mesures du temps, l'une au-dehors de nous qui se prend du mouvement du soleil, et l'autre au-dedans de nous, qui se prend du mouvement de nos passions... Les âmes bienheureuses trouvent l'éternité comme un moment : mille ans en votre présence, Seigneur, sont comme le jour d'hier qui est passé ; et les âmes souffrantes du Purgatoire trouvent les moments comme une éternité, parce que ni les unes ni les autres ne mesurent pas notre temps, mais le leur.

Dès le moment qu'une âme est entrée dans le Purgatoire, elle s'écrie avec le prophète : *Hei mihi quia incolatus meus prolongatus est ! multùm incola fuit anima mea :* Hélas ! que mon exil est long, et qu'il me tarde de sortir de cette prison obscure pour aller jouir de mon souverain bien et des plaisirs de ma patrie céleste, que j'espère depuis si longtemps ! Quand irai-je paraître devant la face de mon Dieu, et le contemplerai-je sans voile et sans obstacle? Elle demande quand le temps viendra, parce qu'elle n'en sait rien, et cette incertitude augmente sa peine : ainsi, dans cette incertitude et dans ce retardement de sa délivrance, elle verse comme des torrents de larmes, elle est accablée d'une profonde tristesse, et, se voyant éloignée de la vue et de la possession de Dieu, elle dit avec le même prophète : « Des larmes sont devenues mon pain jour et nuit, pendant qu'on me dit à toute heure : Où est votre Dieu ? »

Par nos retardements, nous les obligeons à se plaindre avec justice et avec douleur de tant de délais redoublés qui les laissent souffrir depuis

un si long temps. *Heu me ! quandò dicetur mihi : Expecta, reexpecta, modicum ibì, modicum ibì !* Jusqu'à quand me dira-t-on : Attendez, attendez encore ; vous n'y serez encore que peu de temps ! Ah ! que ces remises dont vous usez sont cruelles à ces âmes, et que ce que vous appelez un peu de temps est long et ennuyeux à des âmes qui souffrent ! Il faut donc songer à leur abréger ce temps de souffrances et de douleurs. (*Le même*).

[Insensibilité coupable.] — Pour pouvoir étouffer les sentiments de la compassion envers ces pauvres âmes, ne faut-il pas être aussi insensible que le mauvais riche, qui ne s'attendrit pas sur la misère de Lazare étendu à sa porte ? Ses yeux sont ouverts sur les ulcères de ce misérable, ses oreilles sont frappées de ses cris : et cependant il est impénétrable à tous les plus communs mouvements de la nature. A le voir si dur envers son semblable, qui eût pu souffrir ou excuser son insensibilité ? Hé ! qui pourrait donc excuser la vôtre, Chrétiens auditeurs, quand vous la faites si souvent paraître envers ces pauvres âmes que vous laissez sans secours ? Pouvez-vous sortir de vos maisons sans trouver quelque pompe mortuaire qui réveille votre cœur assoupi sur l'état de vos parents défunts ? Chaque pas que vous faites dans ces cimetières et dans ces églises ne vous rappelle-t-il pas la mémoire de vos amis, dont les os sont exposés à vos yeux, et au rang desqnels les vôtres, bientôt placés dans ces saints lieux, seront trop heureux de mendier avec eux les suffrages et les prières des vivants ? Ils ne crient pas miséricorde, et leurs ossements ne disent mot, il est vrai ; leurs crânes sont muets, et la pourriture de leur cadavre n'a plus de ressemblance avec vos corps mortels, j'en tombe d'accord ; mais l'Eglise, par ses cris et ses prières, ne vous parle-t-elle pas pour eux ? Etes-vous sourds à ses sollicitations et à ses instances ? N'est-ce pas elle qui vous crie comme du fond des cachots ténébreux où souffrent ces pauvres âmes : *Miseremini meî, miseremini meî, quia manus Domini tetigit me !* Vous, mes proches, vous mes amis, vous mes frères, vous mes semblables, prenez pitié de ma misère, parce que la main du Seigneur m'a frappé. (**Le P. de la Rue**, *Sermon sur la prière pour les morts.*)

[Des hérétiques]. — Pour traiter de superstition la prière pour les morts, comme font les hérétiques, il a fallu étouffer les plus tendres sentiments de la nature, qui ne réveille jamais en nous le souvenir de nos parents sans mêler à ce souvenir une inquiétude respectueuse qui nous porte à leur souhaiter du repos ; il a fallu condamner toutes les nations de la terre, que la barbarie n'a pas empêché de révérer les cendres de leurs pères ; il a fallu décrier la coutume des anciens patriarches, qui faisaient aux pauvres des festins publics et des aumônes solennelles sur les tombeaux ; il a fallu démentir l'autorité des livres sacrés, qui enseignent que la prière pour les morts est une sainte et salutaire pensée ; il a fallu désavouer les

plus graves Pères de l'Eglise, mutiler leurs écrits, en faire des versions infidèles, renoncer à la tradition de tous les siècles passés. Voilà les efforts qu'il a fallu faire, et c'est par ce pas hasardeux que l'on a conduit l'esprit et le cœur de l'homme à l'insensibilité pour les morts. (*Le même*).

[Dieu nous fait juges]. — S'il ne tenait qu'à vous de sauver tous les damnés, quel effet cette pensée produirait-elle sur votre cœur? Or, DIEU vous donne une pareille puissance : il partage avec vous son autorité : il réserve l'enfer à sa justice, il vous abandonne le Purgatoire, il ne tient qu'à vous de le dépeupler. Vous pouvez en éteindre les flammes. Ce sont les mêmes qui brûlent dans ces deux prisons ; les criminels de celle-ci méritent mieux votre pitié que ceux de l'autre, et n'est-ce donc pas les haïr que de voir l'excès de leur misère, être en pouvoir de les secourir et refuser ou négliger de le faire? (**Le P. de la Rue**, *Sermon sur ce sujet.*)

[Des dispositions testamentaires]. — Quelques-uns s'imaginent qu'ils pourvoiront au repos de leur âme par un testament. Inutile précaution de votre prudence ! Qu'appelez-vous un bon testament? Pour le rendre tel, ne tient-il qu'à dire : Je donne, je lègue, je laisse, j'ordonne, j'entends? Combien de difficultés dans la forme, dans la matière, dans l'exécution, par les oppositions des mécontents, par les formalités de la justice, par la négligence des exécuteurs, mille autres écueils où la prudence des testateurs va malheureusement échouer! Le meilleur testament du monde, le mieux réglé, le plus promptement exécuté, est d'un très-petit mérite devant DIEU, et par conséquent un faible secours pour votre âme. « Je laisse à DIEU et aux hommes », dites vous. Que leur importe! laissez ou ne laissez pas : malgré vous, ou DIEU ou les hommes vont posséder tout ce que vous possédez. Orgueil insensé d'un mourant, de se faire alors un honneur d'une libéralité forcée ! encore plus aveugle et plus vain de s'en faire un mérite devant DIEU ! Ne voit-il pas, ce DIEU qui voit tout et qui pèse tout, que vous ne donnez en ce passage que ce que vous ne pouvez retenir, et que vous ne commencez à donner qu'au point où vous ne pouvez plus retenir; que vous ne donneriez pas si vous pouviez retenir encore; que vous n'avez rien donné tant que vous avez pu retenir? (*Le même*).

[Douleur des âmes du Purgatoire.] — Comprenez quelle est la surprise d'une âme qui, vide de toutes les choses de la terre et séparée de tous les objets sensibles, n'aspire désormais que vers DIEU, ne cherche plus que DIEU, n'aime plus que DIEU, et se sent néanmoins repoussée malgré elle, et hors d'état encore de parvenir à ce terme tant désiré, et de posséder le souverain bien. Si vous comprenez quel est le regret d'une âme ainsi bannie du royaume qui lui est destiné, ainsi retenue dans une prison em-

brasée, lorsqu'elle voit que c'est pour une faute qu'elle pouvait facilement éviter, qu'elle pouvait au moins aisément expier, pour une faute vénielle : car une telle faute suffit. Je sais que ces pensées, à force d'être communes, en font maintenant sur nous moins d'impression ; mais vous en penserez, vous en direz ce qu'il vous plaira : pour moi j'en frémis, et quiconque y fait toute l'attention nécessaire en doit frémir comme moi. (**Le P. Valois,** *Exhortation sur le péché véniel*).

[Aumônes envers ces âmes.] — Ce que S. Ambroise dit de l'aumône à l'égard des pauvres, nous le pouvons dire de la charité envers ces pauvres âmes : que notre miséricorde doit agir sans mesure, et faire non-seulement ce qu'elle peut, mais au de-là de ce qu'elle peut. Leur misère nous doit porter à faire ce que nous pouvons, et quelquefois même plus que nous ne pouvons : *Hoc magnum incentivum misericordiæ, ut necessitates aliorum quantùm possumus juvemus : et plùs interdùm quàm possumus.* La miséricorde doit être proportionnée à la misère : la misère de ces âmes est extrême, notre miséricorde ne doit point non plus garder de mesure.

Ne pourrais-je pas imiter ici la conduite de ce prophète qui, étant envoyé de DIEU à un roi insensible aux misères de son peuple, s'adressa non à ce prince, mais à un autel, en s'écriant : *Altare, Altare! Autel, Autel!* où l'on immole tous les jours la victime sainte, victime de propitiation et d'expiation, pour les vivants et pour les morts, c'est à vous que je m'adresse comme à la première source du soulagement et de la délivrance de ces âmes saintes ! c'est à vous, divin Agneau qui les avez rachetées par votre oblation et par l'épanchement de votre sang sur la croix, et qui vous offrez encore tous les jours à votre Père sur nos autels pour achever leur délivrance. C'est, chrétiens, en le présentant lui-même à lui-même que nous exercerons envers ces âmes une miséricorde infinie. (**Le P. Bertet,** *Octave des morts*).

[Nos fautes vénielles]. — Que dirions-nous si nous voyions un homme prendre bien de la peine à porter du bois dans sa maison pour s'y brûler lui-même tout vif? Hélas ! nous faisons une folie beaucoup plus digne de compassion lorsque, par tant de péchés véniels que nous commettons à toute heure et sans scrupule, nous amassons, comme dit S. Paul, du bois, du foin et de la paille pour brûler nos âmes dans le Purgatoire ! Ce qui est plus surprenant, c'est que, encore que nous puissions nous garantir de ce feu dévorant en apaisant en cette vie la colère de notre juge par de légères pénitences et par des œuvres satisfactoires, ce qui nous coûterait peu maintenant, nous ne nous en mettons nullement en peine. (*Le Pédagogue chrétien*, 19).

[Tableau du Purgatoire.] — Descendez tout vivant dans ce lieu, comme le prophète, entrez-y par la pensée : et vous verrez ces saintes âmes qui

brûlent et qui gémissent dans ces brasiers. Ames nobles, filles du ciel, héritières de DIEU, à qui il doit des couronnes éternelles ; âmes éperdument amoureuses de sa beauté, qui les suit et qui se soustrait à leur vue : aimables épouses du juge qui les traite si mal, à qui pour des tourments elles ne rendent que des louanges, pour les flammes dont elles brûlent un amour encore plus ardent; qui adorent sa colère, qui l'aiment autant dans ses plus grandes rigueurs que dans ses plus douces miséricordes ! Ah DIEU ! comment avez-vous le courage de vous venger sur des esprits si humbles et si innocents ? où est votre bonté, votre douceur, votre miséricorde ? Mais ce n'est pas de DIEU qu'il faut se plaindre, puisqu'il est juste et qu'il doit faire justice, mais de vous peut-être, Chrétiens, qui les devez soulager ; c'est à vous qu'il faut demander où est votre charité en un si déplorable état. Ce ne sont pas des assassins, ce ne sont pas des âmes perdues et abandonnées ; ce sont des prédestinés, ce sont des saints, ce sont vos frères, ce sont vos proches, qui gémissent dans ces flammes. Hélas ! ils vous ont chéris si tendrement durant leur vie : les oublierez-vous après leur mort ? Ils se sont consumés de soins, de chagrins, pour vous rendre heureux : les abandonnerez-vous dans leur misère ? Ils vous ont bâti de belles maisons : les laisserez-vous dans une prison de feu ? peut-être qu'ils sont punis pour vous avoir enrichis, qu'ils paient de leurs supplices vos festins, votre luxe, vos vanités et vos jeux : du moins faites-leur quelque part de ces mauvaises richesses qu'ils vous ont acquises à si grands frais, et que ce qui les a plongés dans ce malheur serve à les en tirer. (**Le P. Catillon**, *Avent*).

[La gloire de Dieu procurée]. — S'il s'agit de procurer la gloire de DIEU, en faudrait-il davantage pour nous obliger à secourir ces pauvres âmes? Nous avons du zèle pour la gloire de DIEU, mais nous ne faisons pas ce qu'il faut pour la lui procurer. Par exemple, nous admirons ces gens apostoliques qui passent les mers pour s'appliquer à la conversion des âmes : en effet, c'est un emploi tout divin ; mais savez-vous que Gerson, ce grand chancelier de l'Université de Paris, et avant lui S. Bonaventure, ont dit que procurer la gloire à des âmes fidèles retenues dans le Purgatoire est un emploi en quelque façon plus excellent que la conversion des païens, parce que les âmes du Purgatoire étant hors des dangers du voyage et confirmées en grâce, elle sont plus assurées de glorifier DIEU que les âmes des païens convertis ? d'où il s'ensuit que le zèle de soulager ces âmes peut être en ce sens plus illustre que le zèle apostolique dont nous faisons tant d'éloges.

Croire le Purgatoire, et n'être pas mû à s'acquitter des devoirs que la charité chrétienne impose envers les âmes des fidèles qui y sont retenues, c'est être insensible à tous les intérêts dont un esprit raisonnable, ou, pour mieux dire, dont un esprit chrétien doit être touché : car c'est n'avoir aucun sentiment pour les intérêts de DIEU, qui trouve sa gloire

dans le soulagement de ces âmes. De plus, c'est avoir un cœur de bronze pour ces mêmes âmes, qui nous regardent comme leur libérateur, qui savent bien la grâce que Dieu a mise entre nos mains pour elles, qui attendent que nous en fassions un bon usage. Enfin, c'est être insensible à notre propre intérêt, puisque nous attirerons la charité des chrétiens sur nous après notre mort, si nous l'exerçons pendant notre vie à l'égard de ces âmes fidèles. (**Bourdaloue**, *sermon sur ce sujet*).

[La peine du feu]. — Il est certain, et l'expérience le montre, qu'il n'y a point de douleur égale à celle que cause le feu ; de sorte que, si un homme était enfermé dans une fournaise ardente et que par miracle il pût vivre au milieu des flammes sans pouvoir mourir, il est à croire qu'il souffrirait davantage par ce seul tourment que par tous les autres, quels qu'ils fussent, qu'on pourrait lui faire souffrir : car ces flammes dévorantes, après avoir pénétré sa chair, entreraient jusque dans ses entrailles ; ses os embrasés n'auraient plus la forme que d'un fer rouge qui sort du fourneau ; ses côtés en feu jetteraient de toutes parts de terribles étincelles ; son sang, plus ardent que le plomb fondu et l'huile bouillante, répandrait dans tout son corps une excessive chaleur, et porterait l'embrasement jusque dans ses moëlles ; sa tête, sa bouche, ses dents, ses pieds, transformés en autant de charbons, brûleraient toujours sans se consumer. Je demande donc s'il y a au monde un tourment pareil à celui du feu. Mais, hélas ! qu'il y a à dire entre notre feu et celui du Purgatoire ! Notre feu a été fait pour nous servir, et non pour nous tourmenter ; mais Dieu a fait celui du Purgatoire dans la seule vue de punir sévèrement les âmes coupables. Notre feu perd extrêmement de son ardeur, parce qu'il est mêlé d'autres éléments grossiers et de qualités contraires, et que, quand il serait pur, il trouve toujours de la résistance dans la matière dont il a besoin pour s'entretenir ; mais celui du Purgatoire est libre de tous ces empêchements, et rien ne peut diminuer son activité ni arrêter sa violence. Enfin, notre feu, comparé à celui du Purgatoire, n'est, à proprement parler, qu'un feu en peinture. (**Le P. Munford**, *Traité de la Charité pour les morts*, 3).

[Amour de Dieu dans les âmes.] — Ces âmes, privées de leur souverain bonheur, ont un amour très-ardent pour Dieu : car, n'étant plus prisonnières dans les corps, rien ne les empêche de comprendre parfaitement tous les motifs qu'on peut avoir d'aimer Dieu de toutes ses forces. Comme donc elles se voient dans un état où l'on est capable de le posséder, et que cependant elles en sont séparées, quoique ce ne soit pas pour toujours, il est impossible que, l'aimant comme elles l'aiment, cette cruelle séparation ne leur soit non-seulement un purgatoire, mais une espèce d'enfer. On n'a en ce monde qu'une très-légère connaissance des perfections divines, parce que l'esprit ne voit rien que par les sens et sous des images

grossières; outre qu'il y fait souvent peu de réflexion, tant il y a de peine à s'arrêter sur un même objet; qu'ainsi il perd aisément la pensée de Dieu, lequel, étant tout esprit, n'a rien qui frappe les sens. Pour ce qui regarde la volonté, elle est partagée en tant d'affections, occupée en tant de désirs, la plupart frivoles ou criminels, attachée par tant de liens à la terre, qu'elle ne peut s'élever à Dieu ni l'aimer que froidement et de la manière qu'on aime un bien qui n'est presque point connu. Outre que les âmes, dans cet exil, pensent continuellement au bien dont elles sont privées et aux maux qu'elles souffrent, et cette pensée leur occupe tellement l'esprit, qu'elles ne peuvent s'en défaire, pas même un seul moment. Or, il n'y a point de peine semblable à celle d'avoir jour et nuit devant les yeux l'image de son malheur. Voilà cependant l'état déplorable où sont les âmes dans le Purgatoire. Si on leur suggère d'autres pensées pour les consoler, on peut bien les animer à souffrir patiemment leurs maux; mais on ne peut leur en ôter le souvenir. (*Le même*).

[Sensibilité fausse ou stérile.] — S. Chrysostôme condamne, après l'Apôtre, les larmes purement naturelles qu'on donne à la mémoire des défunts; au moins il nous exhorte à relever notre douleur par des motifs surnaturels. En effet, avouons-le de bonne foi, les pleurs que nous répandons après une mort qui nous est sensible coulent bien plutôt de l'amour propre que de la charité : en voici des exemples. Un époux, après la mort d'une femme qui le laisse chargé d'une nombreuse famille qui demande encore les soins et l'application d'une mère; une femme qui perd dans un mari agissant et habile l'espoir d'une famille qui va être exposée à la merci des créanciers ou à l'avidité des plaideurs; une mère qui vient de perdre un enfant tendrement chéri, l'objet de sa complaisance, c'est Rachel qui pleure ses fils, et qui n'a point d'autre sujet de sa douleur que de n'avoir plus la joie de les voir, de les embrasser, de voir croître avec eux son plaisir et sa tendresse : *Noluit consolari quia non sunt.* Ah! Messieurs, si nous bornons là notre charité pour les morts, ne pourrai-je pas vous dire ce que disait autrefois Jésus-Christ à ceux qui bornaient leur charité à leurs amis : *Nonne ethnici hoc faciunt?* Les païens n'en ont-ils pas fait autant? On a vu parmi eux des femmes, lasses de survivre à leurs époux, chercher les moyens les plus courts de se rejoindre bientôt à eux; on en a vu épuiser leurs trésors pour leur élever des monuments et passer le reste de leurs jours près de leurs cendres. Pleurer de la sorte, c'est pleurer en païens. (**Anonyme.**)

[Supplices des âmes]. — Que ne puis-je ouvrir cette affreuse scène de supplices qu'elles endurent! vous faire voir ce tragique spectacle du Purgatoire, creuser ces abîmes de feu, vous faire entendre les cris pitoyables de ces âmes affligées qui vous conjurent de faire attention à leurs peines pour en avoir pitié. Car que ne souffrent-elles pas par le ver rongeur qui

les ronge, par la main de DIEU qui les frappe, et qui fait des miracles pour les tourmenter : *Mirabiliter me crucias!* Ce DIEU qui, autrefois plein de bonté pour elles, leur devient, pour ainsi parler, cruel dans ce lieu de sa vengeance : *Mutatus est mihi in crudelem!* qui appesantit sur elles toute la force de son bras, et qui leur devient contraire par la dureté qu'il a pour elles : *Et in duritiâ manûs tuæ adversaris mihi!* (Job. XXX). Hélas! peut-on assez plaindre des âmes qui sont non-seulement comme abandonnées de celui qui avait eu pour elles, durant cette vie, toute la tendresse d'un père, mais encore qui se déclare contre elles, et qui devient insensible à toutes leurs prières! Livrées à la plus amère douleur, en vain, pour toucher le cœur de DIEU qui est devenu leur juge, lui rappellent-elles le souvenir de ses anciennes miséricordes pour elles : *Ubi sunt misericordiæ antiquæ tuæ, Domine?* (Ps. 38); jamais il ne les écoutera que, par des satisfactions proportionnées à leurs offenses, elles aient payé ce qu'elles doivent à sa justice, jusqu'à la dernière obole : *Donec reddat novissimum quadrantem.* — Ils crient tous les jours, ces illustres morts, du milieu de leurs brasiers, dit S. Augustin, pour vous attendrir sur leur malheur : *Clamant quotidiè qui jacent in tormentis.* Mais il y en a peu qui répondent à leur voix, et qui soient sensibles à leurs peines ; *Et pauci sunt qui respondeant.* O mes Frères! ajoute S. Augustin, quelle barbare cruauté! *O quàm grandis crudelitas, fratres mei!* Un malade se plaint, et on tâche d'apporter du remède à ses maux : *Ecce infirmus clamat, et medici cum consolantur.* Et des chrétiens se plaignent dans le Purgatoire, et personne ne pense à les secourir : *Clamat autem in tormentis fidelis, et non est qui respondeat illi!* Je sais que vous leur avez donné des larmes quand vous les avez perdus pour le monde; mais faut-il que votre douleur se borne à verser des larmes sur leur tombeau? Que ne les faites-vous passer jusqu'au Purgatoire, pour leur faire connaître par ce secours que c'est sincèrement que vous les avez aimés? (*Essais de sermons*).

[La miséricorde nous est naturelle]. — Entre toutes les vertus chrétiennes, il n'y en a point de si aisée à pratiquer ni de si conforme au cœur de l'homme que la miséricorde : comme rien ne nous est plus naturel que la misère, rien ne nous est plus naturel que la compassion. Toutes les vertus retranchent quelque chose de la nature de l'homme, ou de ses inclinations ou de sa cupidité. La foi lui retranche sa raison et son esprit, l'obéissance lui ôte sa volonté, la pauvreté lui enlève ses biens, l'humilité lui ôte ses perfections et son mérite, la pénitence détruit son corps ; enfin, il n'y a point de vertu qui n'ôte à l'homme quelque chose de l'homme même : il n'y a que la miséricorde qui lui est naturelle. C'est le premier mouvement qui naît du fond de sa substance ; et, comme nous naissons dans la misère, nous naissons aussi avec la miséricorde. C'est ce qui faisait dire au prophète Job que la compassion était sortie du sein de sa mère avec lui : *Crevit mecum miseratio, et de utero matris meæ egressa est mecum.*

Rien donc n'est plus aisé à pratiquer que la miséricorde. Mais, si elle est aisée à l'égard de tous les malheureux, elle l'est infiniment davantage à l'égard des âmes qui souffrent dans le Purgatoire. Si la misère en général nous touche, il faut avouer que la misère d'une personne illustre, qui souffre généreusement, attire notre compassion d'une manière particulière. Peut-on voir des créatures plus nobles et plus riches que les âmes du Purgatoire, puisqu'elles sont dans la grâce de Dieu, qui est le seul fondement de la grandeur ? Peut-on imaginer un malheur plus grand et plus touchant que le leur ?

Nous sommes établis les substituts de la miséricorde de Dieu contre sa justice, et de sa bonté contre sa vengeance. Nous devons, comme Moïse, délivrer le peuple élu de la servitude de Pharaon ; conduire les âmes du Purgatoire dans le ciel, comme ces Israélites furent conduits d'une terre étrangère et fatale dans une terre délicieuse et promise. Tandis qu'un père juste exerce ses punitions sur ses enfants, ils sont privés de tout secours, comme des orphelins sans appui ; c'est à nous de les soutenir dans leurs misères, de les défendre dans leurs faiblesses, de les mettre en possession de leur héritage. Ils sont pauvres, parce qu'ils sont d'eux-mêmes privés des trésors de l'Eglise, et qu'ils ne peuvent s'appliquer les richesses de Jésus-Christ. Ils sont faibles, parce qu'ils ne sauraient se défendre contre la main qui les frappe ; mais, par la liberté, les richesses et les faveurs qu'ils reçoivent de nous, nous devenons leurs protecteurs et leurs bienfaiteurs.

C'est ainsi, comme parle S. Augustin, que les citoyens du ciel exilés dans une terre étrangère, que les enfants légitimes bannis de devant la face de leur père, que les héritiers de la gloire relégués dans une prison de flammes, attendent uniquement de nous la rupture de leurs chaînes, leur retour dans leur patrie et le baiser de paix de celui qui leur a donné la vie et dont la séparation leur donne mille morts : *Exspectant nos ut juventur per nos*. Ils nous attendent, et c'est dans cette attente que l'Eglise nous les expose comme d'illustres infortunés qui nous regardent comme leur ressource. Quelle raison plus puissante pour nous rendre aux larmes et aux gémissements de tant de saints ! Or, s'ils sont abandonnés à nos soins, ne feront-ils entendre leur triste voix que pour nous trouver sourds à leurs cris? (*Essais de sermons*).

[Privation de la vue de Dieu]. — L'ardeur violente qu'ont ces âmes saintes de posséder Dieu les attache toujours à lui, toutes séparées qu'elles en sont, et il leur est impossible de penser à aucun objet qui puisse divertir pour un moment leur esprit des pensées de la grandeur de Dieu. Ah cependant, elles sont contraintes de se voir privées de cette vue, leurs désirs violents sont arrêtés. La pierre ne tend pas avec tant d'impétuosité vers son centre, le feu ne se porte pas avec tant d'activité vers sa sphère, que ces âmes se portent vers Dieu, qui les attire par sa beauté, et qui à leurs

inclinations naturelles ajoute des mouvements surnaturels pour les y porter : cependant, dans la plus forte violence de leurs désirs, les voilà arrêtées par sa justice, qui les oblige de payer ce qu'elles doivent pour leurs péchés. Hélas! quel funeste arrêt qui prive cette âme de la source de son bonheur, et qui lui fait souffrir à proportion les peines des damnés ! David pardonne à Absalon son fratricide, et se réconcilie avec lui à condition qu'il demeure dans Jérusalem et qu'il ne voie point son père qu'il aime : *Verumtamen in Jerusalem maneat, et non videat faciem meam.* Voilà l'arrêt que DIEU porte contre une âme condamnée aux flammes du Purgatoire : *Verumtamen non videat faciem meam.* Vous serez sainte et prédestinée, l'éternité de ma gloire vous appartient ; mais vous n'avez pas encore entièrement satisfait à ma justice ; vous serez pour un temps privée de ma vue, et vous souffrirez des peines et des tourments pour expier ces restes de vos péchés. (**Biroat,** *jour des morts*).

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE

DU SEPTIÈME VOLUME

SUJETS DE MORALE

Paix : — *La paix du cœur. Fausse paix des pécheurs. Celle qui naît d'une bonne conscience, etc.*

—

Parole de Dieu. — *Sermon. Prédicateurs, etc.*

—

Passions : — *Désordre des passions. Mortification. Des Passions. Passion dominante.*

—

Pauvreté : — *Pauvreté d'esprit. Pauvreté volontaire et religieuse. Ses avantages, etc.*

—

Péché mortel : — *Son énormité. Ses effets, etc.*

—

Péché véniel.

—

Pénitence comme vertu.

—

Persévéranoe.

—

Prédestination : — *Réprobation. Petit nombre des élus.*

Présence de Dieu : — *Exercice de la présence de Dieu.*

—

Prière.

—

Prospérité : — *Prospérité des justes et des méchants. Dangers et malheurs de la prospérité.*

—

Providence de Dieu : *Soins qu'elle prend des besoins spirituels et temporels des hommes.*

—

Prudence : — *Prudence chrétienne. Prudence du siècle. Vraie et fausse Prudence. Politique, etc.*

—

Purgatoire.

Saint-Quentin, Imp. J. Moureau.



